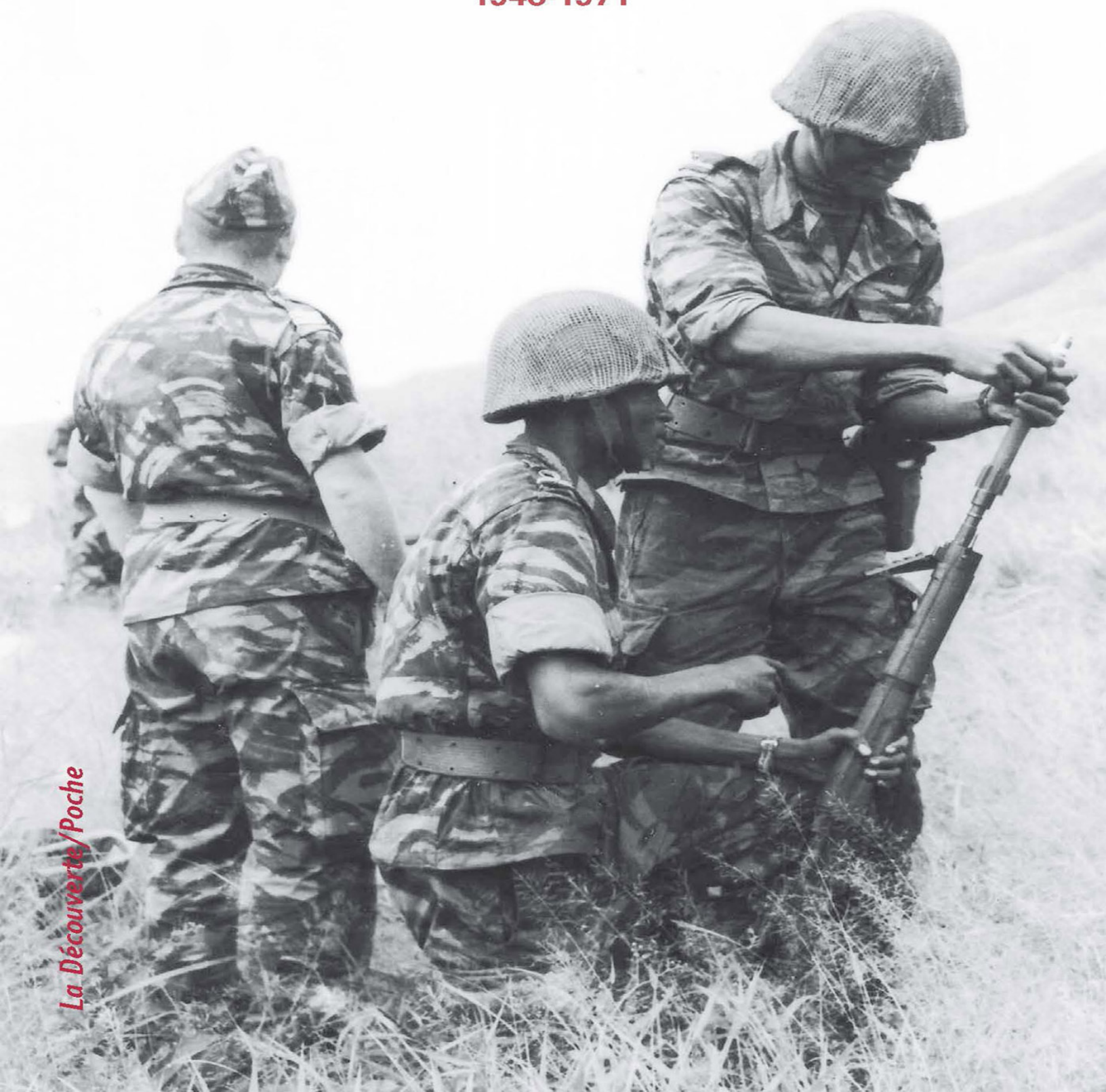


THOMAS DELTOMBE • MANUEL DOMERGUE • JACOB TATSITSA

# KAMÉRUN!

UNE GUERRE CACHÉE AUX ORIGINES DE LA FRANÇAIFRIQUE  
1948-1971



La Découverte/Poche

*Ce livre numérique est une création originale notamment protégée par les dispositions des lois sur le droit d'auteur. Il est identifié par un tatouage numérique permettant d'assurer sa traçabilité. La reprise du contenu de ce livre numérique ne peut intervenir que dans le cadre de courtes citations conformément à l'article L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. En cas d'utilisation contraire aux lois, sachez que vous vous exposez à des sanctions pénales et civiles.*

Thomas Deltombe,  
Manuel Domergue,  
Jacob Tatsitsa

## Kamerun !

Une guerre cachée aux origines  
de la Françafrique (1948-1971)



2018

## **Présentation**

Dans les années 1950 et 1960, les dirigeants français ont mené au Cameroun une guerre secrète. Pour garder la mainmise sur ce pays clé de son empire, la France a inventé une politique africaine néocoloniale. Alors qu'elle écrasait dans le sang le mouvement nationaliste porté par l'Union des populations du Cameroun (UPC), elle octroya au pays une « indépendance » de façade et plaça à sa tête une dictature « amie ».

S'appuyant sur d'innombrables témoignages et sur des milliers d'archives, les auteurs détaillent les étapes de cette guerre méconnue. Ils racontent comment furent assassinés, un à un, les leaders de l'UPC : Ruben Um Nyobè en 1958, Félix Moumié en 1960 et Ernest Ouandié en 1971. Ils montrent comment l'administration et l'armée françaises, avec leurs relais locaux, ont conduit une effroyable répression : bombardements des populations, escadrons de la mort, lavage de cerveau, torture généralisée, etc. Et ils expliquent finalement pourquoi cette guerre, qui a fait des dizaines de milliers de morts, a transformé le Cameroun en laboratoire de la « Françafrique », ce pacte néocolonial grâce auquel les élites françaises et africaines s'accaparent les richesses du continent et privent les peuples de leurs droits.

**[Pour en savoir plus...](#)**

## **Les auteurs**

Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa sont respectivement éditeur, chercheur et enseignant. Ensemble, ils ont également publié *La Guerre du Cameroun. L'invention de la Françafrique* (La Découverte, 2016).

## **Collection**



Poche / Essais n° 497

## Copyright

Cet ouvrage a été précédemment publié en 2011 aux Éditions La Découverte dans la collection « Cahiers libres ».

Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa sont également les auteurs de *La Guerre du Cameroun. L'invention de la Françafrique (1948-1971)*, La Découverte, 2016.

© Éditions La Découverte, Paris, 2011, 2019.

ISBN papier : 978-2-348-04176-1

ISBN numérique : 978-2-348-04238-6

Composition numérique : Facompo (Lisieux), janvier 2019

**En couverture** : P. R. Photo : officiers de l'École militaire interarmes du Cameroun en 1960, à Koutaba (Archives nationales de Yaoundé, DR).

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

## S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information par courriel, à partir de notre site [www.editionsladecouverte.fr](http://www.editionsladecouverte.fr) où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Nous suivre sur



# Table

---

Encadré : Les principales étapes de la « guerre cachée » de la France au Cameroun

Introduction - Enquête sur une guerre oubliée

*Le témoignage post mortem de Jean Lamberton*

*Comme en Algérie, la doctrine française de la « guerre révolutionnaire » à l'œuvre au Cameroun*

*Aux origines du système néocolonial français en Afrique*

*Une guerre enfouie : silence, fiction et affabulations*

*Négations officielles*

*Un bilan meurtrier, encore très difficilement chiffrable*

*La France contre le Kamerun*

## **I - « Kamerun », une brèche dans l'Empire français (1945-1954)**

*1 - Douala-Brazzaville-Douala : l'ébranlement colonial (1940-1945)*

*1940 : les gaullistes proclament l'« indépendance » du Cameroun*

*Les « indigènes » sous la botte française*

*Des bras et de la chair à canon*

*Libération en France, promesses à Brazzaville, massacres outre-mer*

*Matrice d'un face-à-face : le syndicalisme indigène...*

*... et les « colons de combat »*

*Les émeutes de septembre 1945*

*Épilogue pour un massacre*

*2 - Les illusions d'une « colonisation humaine »*

*« Le marchand d'abord, le soldat ensuite »*

« Humaniser la colonisation »

Le « goût du travail »

Indigènes, colons, nation : à qui doit profiter la colonisation ?

3 - L'« Union française » ou la fin des illusions de Brazzaville (1946-1947)

Les espoirs de la première Constituante

Les balbutiements de la IV<sup>e</sup> République

Au Cameroun, les colons de combat sont rassurés

La première bataille de l'ONU

Une colonie qui ne dit pas son nom

La pacification par la productivité

4 - La naissance de l'UPC (1947-1948)

La création du Rassemblement démocratique africain (RDA).

Du RACAM à l'UPC : émergence d'un mouvement politique camerounais autonome

Ruben Um Nyobè, un leader charismatique

Moumié, Ouandié, Kingué et les autres

Les bastions de l'UPC : canaliser les mécontents

L'UPC et les associations « traditionnelles »

Le parti des « hommes inférieurs »

« Kamerun », défi à la colonisation française

5 - Le piège de l'interdépendance « eurafricaine »

Le masque « eurafricain »

L'Afrique comme « zone de repli »

« Défense en surface », « zones de défense » et « industrialisation stratégique »

Roland Pré, apôtre de l'industrialisation stratégique et militarisée

Contrôler le Cameroun « en toute hypothèse de souveraineté »



Combinat Enelcam-Alucam, l'interdépendance contre l'indépendance

Une douce odeur de pétrole... et d'uranium ?

6 - Haro sur l'UPC (1948-1954)

Truquer : généalogie de la fraude électorale au Cameroun

Harceler : provocations, intimidations et « guérilla psychologique »

Inculper : l'affaire « Um Nyobè-de Gélis »

Diaboliser : l'Église catholique en croisade contre l'« organisation de Satan »

Monopoliser : Louis-Paul Aujoulat à la manœuvre

Mentir : les manipulations de la France à l'ONU

7 - L'introuvable alternative à l'UPC

Quand François Mitterrand retourne le RDA...

... Mathias Djoumessi retourne sa veste

Diviser : la carte ethnique et les « oppositions africaines »

Modérer : le recrutement d'élites « modérées »

et d'« interlocuteurs valables »

Interdire ? « Le nationalisme est à la mode chez les peuples "attardés" »

## II - Feu sur l'UPC (1955-1958)

8 - Roland Pré lance la « contre-subversion » (1954-1955)

La « leçon » du colonel Lacheroy

Le plan de bataille de Roland Pré

« Les moyens démocratiques de lutte contre l'UPC sont voués à l'échec »

Du « noyautage communiste »...

... au faux « nationalisme »

Stratégie de la tension

« Indépendance immédiate ! »

9 - L'UPC interdite (mai 1955)

L'embrassement de Mai : le sang coule

Le choc des interprétations

Dissolution et répression

Dispersion et clandestinité

Que faire ? (1) La question de la lutte armée

Que faire ? (2) Débat sur le communisme

Défense intérieure

Lutter contre l'« adversaire intérieur » en Afrique centrale

10 - « Au pays des Blancs »

Camerounisation des cadres : le parcours « exemplaire » du jeune

Paul Biya

Louis-Paul Aujoulat, le parrain

La politisation des jeunes Camerounais en France

Génération 1955 : les étudiants camerounais de France dans l'œil  
du cyclone

L'histoire méconnue des relations entre le « Réarmement moral »  
et les élites camerounaises

11 - Le fusil sur la tempe (1956-1957)

Juin 1956 : la loi-cadre Defferre contre l'indépendance africaine

Le bal des opportunistes

Le poker de Pierre Messmer

Um Nyobè entre deux feux

« Boycott actif ! »

Décembre 1956 : « Une boucherie »

« Hommes, femmes et enfants pourrissent dans les brousses »

La façade et la guerre

12 - *Le Kamerun s'embrase (1957)*

L'étincelle de Baham

CNO : une armée dans la brousse de Sanaga-Maritime

SDNK : la guérilla de l'Ouest s'organise

Du Centre au Nord, la rébellion fait tache d'huile

13 - *Répression en « Bamiléké » (1957-1958)*

Les hommes de Maurice Delauney

La répression par les chefs

Coups tordus en zone britannique

« Comme en Algérie » : torture, infiltration, internement

« La région a été dépeuplée à 50 % »

14 - *Aux origines de la ZOPAC : l'importation d'une doctrine militaire en Sanaga-Maritime*

Des « opérations de guerre »...

... à la « guerre révolutionnaire »

Le refus de négocier

Nouvelle doctrine, nouveaux hommes

Un théoricien discret : Daniel Doustin

La mise en place de la « zone de pacification »

Feu vert politique

15 - *ZOPAC (I) : regrouper et endoctriner*

Déplacer les populations : « vider le bocal » pour que « les poissons soient au sec »

L'armée prend le pouvoir

« Mouiller les populations »

Une propagande « bien apprise mais mal digérée »

« UPC = TSE-TSE »

« Une atmosphère de kermesse »

16 - ZOPAC (II) : traquer et éliminer

Contre-guérilla

« Ralliements »

« Parler ou mourir » : le renseignement à tout prix

« Il faut faire régner le silence » : occultation et désinformation dans les médias français

Septembre 1958 : l'assassinat d'Um Nyobè

La profanation du « dieu qui s'est trompé »

Épilogue : les rêves d'Um Nyobè

### **III - L'indépendance dans le sang (1959-1960)**

17 - Ahidjo et de Gaulle : pères adoptifs de l'indépendance

« Il faudra parler rapidement d'indépendance »

L'interlude Jean Ramadier : révolution de palais à Yaoundé

Ahmadou Ahidjo, le « moins mauvais des hommes politiques »

De la conversion de Charles Assalé...

... au ralliement de Mayi Matip

De Gaulle adopte l'« indépendance »

Le Cameroun, poisson-pilote des indépendances françafricaines

18 - Guérilla diplomatique (1958-1959)

Les tribulations du « trio de Kumba »

« Les représentants de l'ONU eux aussi sont des colonialistes »

Dernière mission de visite de l'ONU, dernières manipulations

Février 1959 : dernière chance à New York

Face aux « forts », « riches », « Blancs » et « civilisés »

19 - « Vaincre ou mourir » : la création de l'Armée de libération nationale du Kamerun

« Comme s'il s'agissait de mots d'ordre »

Moumié et Singap (ré)organisent la révolution  
Guérilla urbaine, guerre économique, guerre symbolique  
Choisir son camp  
« La gangrène gagne du terrain »

20 - Une répression camouflée

Disparitions forcées  
L'impossible reproduction de la ZOPAC  
Tour de vis  
Exécutions publiques  
La création de milices : de la « harka » de novembre 1958...  
... au « concours inter-milices » d'octobre 1959  
« La torture, moi je l'ai vue »  
Restructuration du renseignement : au Cameroun...  
... et en France  
« Voilà ce qui nous attend »

21 - La fausse « indépendance » de janvier 1960

Une cérémonie en trompe l'œil  
« Épuration » et « refoulement »  
Une Constitution sur mesure  
La tutelle des conseillers français

22 - Janvier 1960 : l'armée française engage la « reconquête »

Novembre 1959 : le colonel du Crest refuse le « carnage  
de paysans bamiléké »  
Janvier 1960 : la préparation d'une répression sans précédent  
Le général Max Briand, « un goût très prononcé pour le travail  
de pacification »  
Debré, Messmer et Lambertson à la manœuvre  
« Préliminaires »



La guerre à huis clos

Offensives : « La vie humaine ne compte plus »

Troubles jeux : le ralliement de Paul Momo

Manipuler les « maquisards » pour « semer le désordre » ?

23 - La guerre « jusqu'au cou »

Trous de mémoire...

Un pasteur en enfer

« Coups de boutoir » et « chasse à l'homme »

Feu aérien : « Napalm »...

... ou « cartouches incendiaires » ?

Bombardements : sous le casque des pilotes

Replis de l'ANLK, divergences militaires françaises

Le ralliement ou la mort

Répression aveugle pour guerre sans images

24 - Répression « à l'africaine »

L'armée, ciment de la nation franco-africaine

« Place aux activistes » : les racines françaises de l'armée camerounaise

De la répression coloniale à la « guerre civile » : la création de la Garde civique

Tabula rasa, camps sous miradors et ordre nouveau en région

Bamiléké

Têtes coupées

Le « caillou bamiléké »

Pogromes contre les Bamiléké

25 - Le poison de la Françafrique

Des conventions provisoires...

... aux accords définitifs

Accords secrets franco-camerounais et conflits au sein de l'état-major français

La généralisation du « modèle camerounais » pour les fausses indépendances africaines

Février 1960 : officiellement abandonnée par l'armée française, la DGR s'exporte en Afrique

La dissémination du « clan des Camerounais »

Répression sans frontières : il faut liquider Moumié

Assassinat au Ricard piégé

C'est fini ?

#### **IV - Une dictature françafricaine (1961-1971)**

26 - Le dictateur s'installe (1961-1963)

Ahidjo, instrument efficace du néocolonialisme

La réunification partielle des deux Cameroun

L'État « camerounisé »

Le cœur du système : la présidence

Le « parti unifié », synthèse tropicale des méthodes stalinienne et fasciste

La chasse aux « subversifs »

Centres secrets d'« internement administratif » et de « rééducation civique »

Une conception orwellienne de la « démocratie »

27 - Néocolonialisme contre-subversif (1961-1964)

Derrière la « façade camerounaise », Paris reste aux commandes

Aide, coopération et interdépendance

L'armée camerounaise noyautée par la France

Le mystérieux colonel Blanc

Hierarchies parallèles

Le SEDOC, une des « plus efficaces » polices secrètes d'Afrique noire

La torture comme méthode de gouvernement

Le Cameroun, prototype des « États têtards » du colonel Lacheroy

28 - Splendeurs et misères de la « révolution kamerunaise » (1961-1963)

Le Kamerun dans la « révolution africaine »

Quelle révolution sans Moumié ?

Ouandié dans l'enfer des maquis

Septembre 1961, la mort au combat de Martin Singap : « L'Afrique libre ! »

Quand Ouandié réorganise le maquis ...

... l'UPC en exil se déchire

Mars 1963 : les autorités franco-camerounaises s'inquiètent de l'« ampleur exceptionnelle de l'activité rebelle »

29 - Soumission des esprits et « croisades antiterroristes » (1962-1964)

Isoler le « camarade Émile »

La « quasi-totalité de la population » bamiléké déplacée dans des « camps de regroupement »

La politique de l'effroi : exécutions publiques, massacres collectifs, têtes coupées...

... et torture devenue routinière

« Rééducation », « guerre psychologique » et « réarmement moral »

Délation, autosurveillance et confessions publiques

Endoctrinement, « lavage de cerveau » et « bourrage de crâne »

30 - À l'ombre du parti unique (1965-1966)

Le parti unique et le père de la nation

Vigilance et épuration : l'implication de l'Union camerounaise dans la lutte antissubversive

Des « maquis blancs » aux « faux maquis » ?

Qui tue ? Instrumentalisation de la violence armée et luttes de clans

La furie du régime d'Ahidjo contre la « peste » bamiléké

De la répression des « complots bamiléké »...

... au nettoyage ethnique

Décembre 1966 : les massacres planifiés de Tombel

31 - La pacification par le « développement »

L'économie, un outil de contrôle des élites et des masses

Le Cameroun « qui se lève tôt »

La militarisation de l'économie : le modèle israélien

1966-1972 : l'opération « Yabassi-Bafang »

32 - La débâcle des Kamerunais en exil (1963-1969)

Guerre diplomatique : l'UPC perd progressivement ses soutiens africains

Divisions internes : l'UPC perd la « dernière chance » de la « solidarité afro-asiatique »

L'étau de la diplomatie gaullienne et la « fenêtre » de Brazzaville « Deuxième front » ? De l'échec d'Osende Afana...

... à la débâcle de Woungly-Massaga

Ahidjo, mal-aimé de la Françafrique ?

33 - Le coup final : l'affaire Ndongmo-Ouandié (1970-1971)

La fin des résistances ?

L'étonnant Mgr Albert Ndongmo

« Solidarité » : le réseau Curiel au secours de l'UPC

*Un nouveau front anti-Ahidjo avec Mgr Ndongmo ?*

*Ouandié et Ndongmo arrêtés !*

*Éradication : nouvelle chasse aux Bamiléké*

*Ouandié exécuté : l'échec de la mobilisation internationale*

*Le combat de Mongo Beti contre l'« arme la plus redoutable,  
le silence »*

*Épilogue - Une guerre sans fin ?*

Remerciements

Principaux fonds d'archives consultés

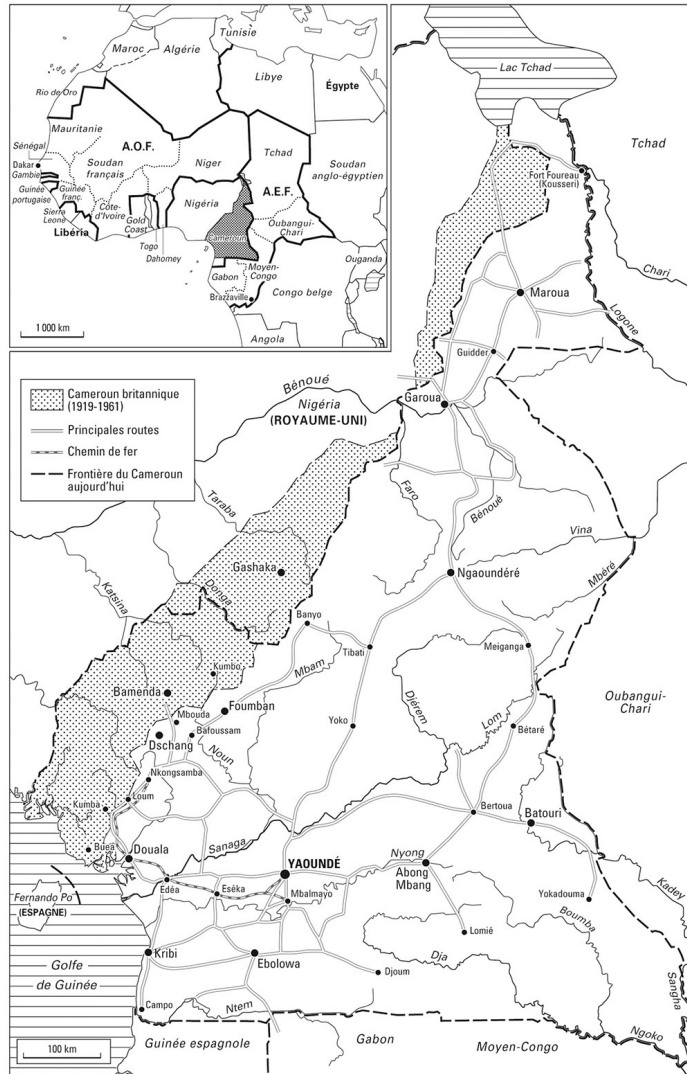
Notes

Index

Cahier photos

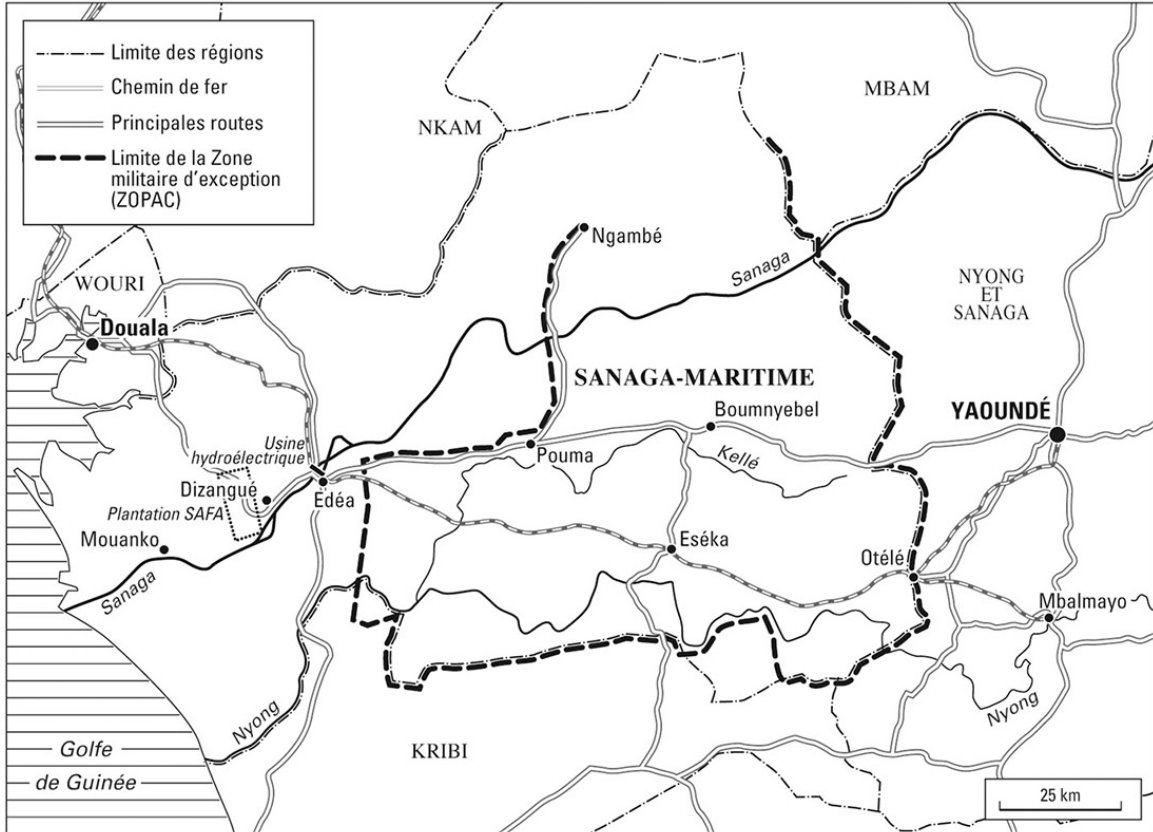


Le Cameroun sous administration française et sous administration britannique au milieu des années 1950.



Sources : D'après L'Exportateur français, 1<sup>er</sup> mars 1952 et Rapport des autorités britanniques à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration des Cameroun sous Tutelle britannique pour l'année 1952, Londres, HMSO, 1953.

La Zone de pacification en Sanaga-Maritime, 1957-1958.



D'après la carte *Forces de maintien de l'Ordre – Région de la Sanaga-Maritime – Mise à jour à la date du : 10.3.1958*, dans les Archives diplomatiques de Nantes, Carton Haut Commissariat Cameroun n°9.

### La région de l'Ouest-Cameroun et du Mungo, 1960-1961.



D'après « Villes du Cameroun de l'Ouest » in J. Champaud, *Génése et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest*, Cahier ORSTOM, Série Sciences humaines, 1972, 9 (3), p. 2.

## Les principales étapes de la « guerre cachée » de la France au Cameroun

Du 22 au 30 mai 1955, des émeutes éclatent dans les grandes villes camerounaises et sont sévèrement réprimées par le Haut Commissaire Roland Pré, qui dissout l'UPC le 13 juillet 1955 et pourchasse ses militants, contraints d'entrer en clandestinité.

Le 18 décembre 1956, l'UPC, qui a créé un Comité national d'organisation (CNO) pour boycotter les élections législatives, lance la lutte armée contre l'occupant colonial. Supervisée par le Haut Commissaire Pierre Messmer, la répression s'abat sur l'insurrection, particulièrement active en Sanaga-Maritime, le cœur stratégique du pays (entre Yaoundé et Douala). Une « Zone de maintien de l'ordre de la Sanaga-Maritime » (ZOE) est constituée pour près de deux mois, au cours desquels l'armée française mène de véritables « opérations de guerre » contre les maquis nationalistes, qui feront des milliers de victimes.

Du 9 décembre 1957 au 31 décembre 1958, le lieutenant-colonel Jean Lambertson commande la Zone de pacification de la Sanaga-Maritime (ZOPAC). Les populations locales, soumises à une intense guerre psychologique, sont regroupées dans des camps, tandis que l'armée et la police coloniales, aidées par les milices locales, traquent les maquisards.

Du 18 janvier au 25 mai 1959, les autorités françaises installent un « Dispositif de protection dans les régions de l'Ouest-Cameroun » (DIPRO), commandé par Lambertson. Mais les militaires français, qui souhaitent reproduire la ZOPAC à l'Ouest-Cameroun (région dite « Bamiléké »), se montrent déçus par ce dispositif à vocation « défensive ».

Face à l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK), créée le 31 mai 1959, les gendarmes français se trouvent en première ligne dans un Cameroun devenu « État autonome » en janvier 1959. L'attentisme qui se manifeste à l'approche de la proclamation de l'« indépendance » n'empêche pas les forces de l'ordre contrôlées par la puissance coloniale de multiplier des opérations de répression clandestine, systématisant notamment le recours à la torture et aux disparitions forcées.

Le 20 décembre 1959, le général Max Briand prend le Commandement interarmées des forces françaises au Cameroun (COMINTERARM). Tout au long de l'année 1960 – alors que le pays est désormais réputé « indépendant » –, il mène dans l'Ouest-Cameroun une guerre intensive visant à « reconquérir » les zones contrôlées par les combattants

nationalistes. Au prix de milliers de morts, la région est ravagée par les bombardements aériens, les opérations de bouclage à grande échelle et le déplacement progressif de centaines de milliers d'habitants dans des « villages de regroupement ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 1961, les opérations passent officiellement sous commandement camerounais. Mais les troupes françaises restées sur place conservent des « activités opérationnelles » jusqu'au début 1962, puis se maintiennent au Cameroun, « en appui » aux forces de l'ordre locales, dans le cadre d'une « mission militaire » qui ne sera dissoute qu'en décembre 1964.

Au milieu des années 1960, alors que la France, dans le cadre de la « coopération », conserve toute son emprise sur le régime d'Ahmadou Ahidjo, celui-ci continue à utiliser les techniques de la « guerre révolutionnaire » enseignées par les officiers français, avec un triple objectif : discipliner les populations civiles ; écraser les upécistes en exil qui lancent des offensives depuis le Congo-Brazzaville ; et combattre les groupes armés qui résistent à l'Ouest jusqu'au début des années 1970.



# Introduction

---

## *Enquête sur une guerre oubliée*

« La politique touche à tout et tout touche à la politique. Dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer que l'on n'a pas le désir de vivre. »

Ruben UM NYOBÈ<sup>1a</sup>.

**L**a Rochelle, 20 novembre 2008. Une fin de matinée ensoleillée, dans un bel appartement richement décoré de statuette africaines, de médailles militaires et de photos jaunies. Nous sommes chez Jean Lamberton. Ce nom n'évoque sans doute rien à ceux des lecteurs français qui n'ont pas eu l'occasion de s'intéresser aux épopées coloniales et postcoloniales de leurs armées. Les lecteurs camerounais, du moins ceux qui se sont penchés sur l'histoire de leur pays, en ont en revanche certainement entendu parler. Ils savent que cet officier français a joué un rôle important dans l'écrasement du mouvement nationaliste camerounais, incarné dans les années 1950 et 1960 par l'Union des populations du Cameroun (UPC).

Le général Jean Lamberton est mort en 2004, sans que jamais personne ne soit venu à La Rochelle pour l'interroger sur sa carrière militaire ou sur son expérience camerounaise. C'est donc auprès de son épouse et de son fils que nous cherchons à comprendre le destin de ce soldat méconnu. La rencontre est chaleureuse, la discussion animée et les crevettes offertes à déjeuner excellentes. Mais nous n'apprenons que peu de choses sur l'homme que nous n'avons pu rencontrer. Jean Lamberton, nous dit-on,

était un époux et un père strict, dévoué, très discret sur son activité professionnelle. Il était surtout amoureux de son pays et de ses forces armées. Comme beaucoup d'autres.

### **Le témoignage *post mortem* de Jean Lambertton**

Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'appartement de Jean Lambertton, ce sont les documents qu'il y a laissés. Des photographies méticuleusement scannées par sa famille, où l'on aperçoit Lambertton en vadrouille : en Indochine, en Algérie, au Cameroun. Il y a aussi les textes, soigneusement conservés, que notre homme a rédigés tout au long de sa carrière. Ceux qu'il a écrits à son retour de Saïgon, lorsqu'il est devenu stagiaire puis instructeur à l'École supérieure de guerre (« L'armée communiste chinoise » et « La guerre psychologique », datant tous deux de 1951). Ceux qu'il a rédigés lors de sa mission au Cameroun (« La pacification en Sanaga-Maritime » en 1958, « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui » en 1960). Ceux qu'il a composés lorsqu'il est devenu, successivement, chef du cabinet militaire du ministre des Armées Pierre Messmer (1960), commandant du Centre de coordination interarmées à Alger (1961) et directeur de cabinet au Secrétariat général de la Défense nationale (1962-1965) : « Les armées de la Communauté » en 1961, « Le métier d'espion » en 1963, etc. Il y a aussi quelques textes datant de la dernière phase de sa carrière, quand il a dirigé l'École d'état-major puis l'École supérieure de guerre (1965-1969).

Plus intéressants encore sont les livres que Jean Lambertton a laissés. Son fils nous explique, en apportant cette précieuse documentation, que son père avait la manie de commenter, de sa fine écriture, chacune de ses lectures. Mieux encore, il a repris ses livres un à un, avant sa mort, pour ajouter d'autres remarques. Et commenter les précédentes en prenant soin d'utiliser un stylo de couleur différente... Un tantinet obsessionnel, Jean Lambertton a donc annoté sans relâche – « pour ceux que cela pourrait

éventuellement intéresser », écrit-il avec autant d'ironie que d'aigreur – presque chaque paragraphe des livres qui évoquent son action au Cameroun.

Des annotations acides, volontairement provocatrices. *Les Secrets de l'espionnage français*, du journaliste Pascal Krop : « Il n'y a pas de limite à la mauvaise foi ! » *L'Homme de l'ombre*, de Pierre Péan : « Peu crédible, ce journaliste de *Libé* ! Un vrai guignol ! » *La Françafrique*, du militant François-Xavier Verschave : « Un ouvrage farci d'erreurs – parfois volontaires – et d'une mauvaise foi confondante. [...] L'auteur s'y révèle pour ce qu'il est : un méchant con ! » *Le Problème national camerounais*, de l'historien et politologue camerounais Achille Mbembe : « Ouvrage évidemment tendancieux. Mais il est intéressant de le rapprocher de mon "Rapport d'opération en ZOPAC" de la fin 1958. Il est intéressant, en outre, en ce qu'il montre les dégâts causés, dans des esprits mal préparés pour le recevoir, par l'enseignement universitaire français ! »

Le seul auteur qui trouve grâce aux yeux de Jean Lamberton est le journaliste Georges Chaffard, grand reporter à *L'Express*, qui, après avoir servi comme soldat en Indochine et en Algérie pendant plusieurs années<sup>2</sup>, publia en 1965 et 1967 deux volumes fort bien renseignés, intitulés *Les Carnets secrets de la décolonisation*<sup>3</sup>. L'officier aida à l'époque le journaliste en lui fournissant une copieuse documentation sur la guerre du Cameroun : ses propres rapports militaires, bien sûr, mais également des notes des services secrets et des écrits retrouvés sur le corps du principal leader de l'UPC dans les années 1950, Ruben Um Nyobè, tué par l'armée française en septembre 1958. Une aide précieuse qui valut au premier un livre dédié par le second. Et à celui-là, sous la dédicace, une jolie épitaphe : « L'auteur, M. G. Chaffard, devait mourir dans un accident d'auto peu après la publication de ce livre. C'était un honnête homme. »

Ainsi Lamberton a-t-il créé, juste avant de disparaître, un labyrinthe pour les enquêteurs qui, comme il le regrette à l'évidence, ne sont pas venus le rencontrer plus tôt. Dans un jeu étonnant, il renvoie d'une page à l'autre, d'un livre à l'autre, d'un auteur à l'autre et, souvent, à lui-même,

pour laver son image et, sans doute, celle de la France. Ce qu'il y a de surprenant dans ce témoignage *post mortem*, c'est que Lamberton, spécialiste depuis les années 1950 de la « guerre psychologique », n'a pas oublié les méthodes d'intoxication qu'il a pratiquées tout au long de sa carrière. Le jeu de piste visait peut-être moins à aiguiller le chercheur qu'à brouiller les cartes, alors que le voile commençait à être levé, au moment où il achevait sa vie, sur l'histoire tragique de la décolonisation camerounaise.

Un exemple ? Cette remarque à la page 106 de *La Françafrique*, livre fameux publié en 1998 par François-Xavier Verschave<sup>4</sup>, où celui-ci cite le texte que Lamberton a rédigé en mars 1960, trois mois après la proclamation de l'indépendance du Cameroun, sur le « problème bamiléké ». L'extrait est devenu, depuis que Verschave l'a exhumé, une citation « culte » reprise en boucle par tous les sites Web qui tentent de faire le point sur ces événements méconnus : « Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké, en proie à des convulsions dont l'origine ni les causes ne sont claires pour personne. [...] Qu'un groupe de populations nègres réunisse tant de facteurs de puissance et de cohésion n'est pas si banal en Afrique centrale. [...] L'histoire obscure des Bamiléké n'aurait d'autre intérêt qu'anecdotique si elle ne montrait à quel point ce peuple est étranger au Cameroun. » Sans doute conscient, au seuil de la mort, que sa prose était un peu compassée, Lamberton annote, dans un langage fleuri : « Alors ça, c'est vraiment du trucage ! Il n'y a qu'à se reporter au texte publié pour se rendre compte que cet auteur est un salopard. » Vérification faite : la citation n'a rien d'inexact<sup>5b</sup>.

**Comme en Algérie, la doctrine française de la « guerre révolutionnaire » à l'œuvre au Cameroun**

Toute enquête sur la décolonisation du Cameroun ressemble à un jeu de piste. Elle se perd dans les couloirs obscurs de l'Histoire, que trop de gens ont voulu obstruer et où d'autres cherchent à l'aveugle d'improbables raccourcis. Si la guerre du Cameroun est à ce point méconnue aujourd'hui en France, c'est d'abord qu'elle a reçu très peu de publicité à l'époque où elle se déroulait. Entre 1956 et 1961, c'est-à-dire la phase la plus chaude de ce conflit, les Français avaient d'autres préoccupations. Ce que regrette d'ailleurs Jean Lambertson. « En d'autres temps, note-t-il de sa fine écriture, cette affaire qui fut, je puis le dire, menée à bien, aurait sans doute fait quelque bruit. Mais la victoire, modeste sans doute mais unique en fait, qui fut remportée sur les rebelles camerounais, ne pouvait avoir aucun retentissement à une époque où la guerre d'Algérie tenait toute la place dans les médias. »

L'Algérie a en effet masqué le Cameroun. Les deux guerres n'ont certes pas la même ampleur. Pour ces deux « colonies », qui n'en étaient en fait ni l'une ni l'autre au sens juridique du terme, la France n'avait ni le même attachement ni les mêmes intérêts. Le Cameroun, simple « Territoire sous tutelle » de l'Organisation des Nations unies (ONU), ne comptait dans les années 1950 que quelques milliers de Français. Sa « perte » n'aurait donc pas provoqué le même traumatisme que celle de l'Algérie, conquise en 1830, découpée en départements et peuplée de longue date par des centaines de milliers de Français. Contre les nationalistes de l'UPC, le gouvernement ne mobilisa pas le contingent comme il le fit contre le Front de libération nationale algérien (FLN). Et l'opinion publique métropolitaine, comme on disait, ne se mobilisa pas pour le Cameroun comme elle le fit pour cette Algérie qui faisait quotidiennement la « Une » de tous les journaux de France et qui finit par provoquer un changement de régime à Paris. Aujourd'hui comme naguère, rares sont les Français qui savent placer le Cameroun sur une carte.

Les deux situations ont donc, *a priori*, peu de choses en commun. En plus du contexte de décolonisation, ce qui est déjà central, les « événements » qui se déroulent de part et d'autre de cette « Afrique

française » sont pourtant intimement liés. Ce qui apparaît clairement lorsqu'on se penche sur les méthodes employées par les autorités françaises. Revenant d'Indochine, où l'armée française avait essuyé une cuisante défaite, les responsables militaires français, humiliés par Diên Biên Phù, décidèrent de recourir à tous les moyens possibles pour garder ce qu'il restait d'Empire. Des théories nouvelles, inspirées à la fois par la vieille tradition militaire coloniale, par les évolutions apparues sur les théâtres européens dans les décennies précédentes, mais surtout par les méthodes qu'a utilisées le Viêt-minh pour mettre l'armée française en déroute, virent le jour. Celles, désormais bien connues, de la « guerre révolutionnaire » ou de la « guerre moderne ». Ces doctrines placent, nous y reviendrons, les populations civiles au cœur des dispositifs répressifs. Elles confèrent une place centrale à l'« arme psychologique » et au renseignement ; et elles légitiment – aux yeux de leurs promoteurs – le quadrillage et la surveillance implacables des populations, l'utilisation massive de la propagande et l'usage systématique de la torture. Ces méthodes combinées – que les militaires étrangers qualifient d'« école française » de contre-insurrection – ont été utilisées simultanément en Algérie et au Cameroun. Dénoncées avec vigueur en France dans le premier cas, utilisées par les militaires français contre le pouvoir civil lui-même, elles ont paradoxalement contribué à la victoire politique du FLN en 1962. Utilisées avec la même ardeur mais à l'abri des regards dans le second cas, elles continuent d'être perçues par les militaires français comme un élément clé de la lente défaite de l'UPC au cours des années 1960.

Ce sont ces méthodes qui, à en croire Jean Lamberton, lui-même adepte chevronné de la théorie comme de la pratique de la « guerre révolutionnaire », lui permirent de « mener à bien » sa mission au Cameroun. Non sans fierté, il raconte dans ses notes manuscrites combien son travail fut apprécié par Pierre Messmer, avec qui il travailla successivement à Yaoundé, lorsque celui-ci y était Haut Commissaire, puis à Paris, quand le même devint ministre des Armées en 1960. « Me

présentant aux auditeurs du Centre des hautes études militaires, M. Messmer, ministre des Armées, me gratifia [d'un] titre : «Le seul officier assumant le commandement d'une formation chargée de réprimer une guérilla qui, dans l'ensemble des théâtres d'opération du même genre ouverts dans le monde, ait exactement et victorieusement rempli sa mission"... Après quoi, je fus nommé général<sup>5</sup> et commandeur de la Légion d'honneur. »

Après le fiasco algérien, les théories de « guerre moderne » ont été officiellement disqualifiées et bannies de l'armée française, désormais structurée selon la doctrine de la dissuasion nucléaire. Sauf au sein des troupes déployées en Afrique subsaharienne, où elles sont restées souterrainement valorisées, ou au minimum tolérées, leur efficacité semblant avoir été prouvée par le précédent camerounais. Ces unités de l'armée française, stationnées après les indépendances sur des bases militaires permanentes dans différents pays d'Afrique et qui y interviendront régulièrement pour y mater les « rébellions », maintenir l'« ordre », déjouer – ou fomenter... – des putschs, resteront longtemps profondément marquées par les théories et les idéologies militaires élaborées pendant les périodes de colonisation et de décolonisation<sup>6</sup>.

### **Aux origines du système néocolonial français en Afrique**

La France, nul ne l'ignore, n'a pas quitté l'Afrique en octroyant l'indépendance à ses anciennes colonies. Elle est partie pour mieux rester. Pour rester cachée derrière des régimes qu'elle a elle-même installés, formés et consolidés, et qu'elle s'est arrangée à contrôler et à maintenir en place sur la longue durée. Des accords de coopération, civils et militaires, ont été signés entre ces partenaires inégaux pour moderniser, en les contractualisant, les liens de dépendance. Des accords de défense (largement secrets) ont également été paraphés pour permettre aux dirigeants des tout jeunes États indépendants de faire face aux menaces

extérieures et, encore davantage, aux « troubles intérieurs » qui pourraient à l'avenir les faire vaciller et ainsi ébranler la nouvelle architecture de ce colonialisme réformé.

Le Cameroun occupe une place particulière dans ce système néocolonial. Non seulement parce qu'il est le seul pays du « pré carré » français en Afrique à avoir connu une rébellion armée conséquente, sous l'impulsion de l'UPC, au moment de l'indépendance, mais également parce qu'il est le premier – si l'on met de côté le cas particulier de la Guinée d'Ahmed Sékou Touré – à accéder à l'indépendance, le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Le Cameroun apparaît alors comme un pays pionnier. Premier pays du « champ » à avoir vu débarquer les « spécialistes » français de la guerre révolutionnaire, dès le milieu des années 1950, il est aussi le premier à se voir doté d'une armée nationale et à « bénéficier » de l'assistance militaire technique française. Cette dernière, activée le jour même de la proclamation de l'indépendance, permet de poursuivre sans transition et, pour encore de longues années, les opérations militaires engagées contre la rébellion upéciste à l'ère du colonialisme direct, inaugurant dans le sang une longue série d'ingérences militaires françaises en Afrique.

Né dans un contexte de guerre, c'est tout le régime du Cameroun « indépendant » qui a été imbibé par les modèles « contre-révolutionnaires ». Les doctrines françaises de contre-insurrection ont muté en système de gouvernement. Quelques mois après l'indépendance, tandis que les opérations de guerre se poursuivaient dans plusieurs régions du pays, une dictature implacable fut installée. Concentré dans les mains du président Ahmadou Ahidjo et de son entourage, mais appuyé par la « coopération » et l'« assistance technique » françaises, le pouvoir camerounais a recyclé les méthodes guerrières utilisées contre les maquis de l'UPC pour les appliquer à tous les « subversifs », c'est-à-dire à tous ceux qui contestaient, ou semblaient contester, les nouvelles autorités. La surveillance, l'endoctrinement et la répression des populations devinrent des habitudes. Et l'exception, la règle. Les Camerounais, qui s'étaient passionnés pour le projet émancipateur de l'UPC dans les années 1950,



furent sommés de rejeter leurs « mauvais penchants » et de transférer leur enthousiasme sur le parti unique d'Ahmadou Ahidjo. Lequel, vampirisant l'héritage upéciste, s'octroya le titre de pionnier de l'indépendance... Purgé de ses éléments « subversifs », appelé à traquer en son sein la moindre « déviance », sommé quotidiennement d'oublier ses amours d'antan, le peuple camerounais ne put faire vivre son désir de liberté que dans la clandestinité, dans l'exil ou sur le mode du refoulement.

Le même phénomène s'observe, au même moment, dans les autres pays africains du « pré carré » français. Partout s'installent des régimes à poigne, dont la pérennité est assurée par les accords de défense, de coopération et d'assistance technique auxquels leur parrain français les fait souscrire dès leur accession à l'indépendance, à l'époque exacte où se déroule la guerre du Cameroun. Profondément inspirés par les méthodes militaires de l'ex-métropole, ces nouveaux régimes reçurent pour mission, afin de sauvegarder les « intérêts français » sur le continent, de lutter sans relâche contre leurs ennemis intérieurs, réels ou potentiels, qu'on voulait croire inspirés par les puissances communistes ou, dans certains cas, anglo-saxonnes. C'est un officier du Centre militaire d'information et de documentation sur l'outre-mer (CMIDOM) qui explique le phénomène dans une étude confidentielle rédigée en 1973 : « Formées de personnels transférés de l'armée française, organisées sur le modèle de cette dernière et équipées de matériels cédés par la France, les armées des jeunes États indépendants constituent, au début, les seuls “outils” structurés à la disposition des gouvernants. Héritières en quelque sorte des Forces françaises outre-mer, elles en adoptent aussi une partie des missions traditionnelles, tout particulièrement préserver l'ordre politique et social (issu de l'indépendance) et être prêtes à faire face à la subversion et, éventuellement, à l'opposition politique. [...] Avec le temps, la véritable mission de ces armées va évoluer, l'ennemi à craindre étant plus au-dedans qu'au-dehors. Dans plusieurs pays, l'armée jouera un rôle capital dans la direction des affaires du pays<sup>7</sup>. »

Les processus que nous venons brièvement d'évoquer, la transmission au sein de l'armée française des savoir-faire contre-subversifs forgés au moment de la décolonisation, d'une part, et leur utilisation intensive et continue par des régimes africains vassalisés par la France, d'autre part, sont longtemps restés inconnus d'une opinion publique française qui se soucie fort peu du destin de l'Afrique et de la politique qu'y mènent ses gouvernants depuis des décennies. Ce silence entretenu et consenti est une des forces principales du néocolonialisme français en Afrique. La faiblesse des contre-feux et des procédures de contrôle a permis aux dirigeants français de faire passer les dictateurs « amis de la France » pour de fins démocrates, dont les excès de zèle répressif, parfois trop voyants, ne pourraient s'expliquer que par une incorrigible « nature africaine » et par la regrettable inaptitude de leurs peuples à entrer de plain-pied « dans l'Histoire ». Ces arguments ont permis – et permettent encore – à une partie des classes dirigeantes hexagonales de conserver des « liens privilégiés », ô combien rémunérateurs, avec bon nombre de dictateurs, de tortionnaires et de criminels de guerre formés à l'« école française ».

Le silence, cependant, a été partiellement brisé au début des années 1990. D'abord parce que, à la faveur de la fin de la guerre froide, les peuples africains ont saisi l'opportunité pour faire entendre leur colère. Ensuite parce qu'il y a eu le génocide des Tutsis du Rwanda, en 1994, derrière lequel on n'a pas tardé à découvrir de graves complicités françaises. Enfin, parce que des militants, des journalistes et des chercheurs se sont penchés et mobilisés en France pour dévoiler la face cachée de la politique africaine de la France. C'est ainsi que François-Xavier Verschave, président de l'association Survie de 1995 jusqu'à sa mort en 2005, popularisera – le « salopard » !... – le concept de « Françafrique » pour décrire les relations occultes et malsaines entretenues entre dirigeants français et africains. C'est ainsi également que des journalistes ou des chercheurs comme Patrick de Saint-Exupéry, David Servenay ou Gabriel Périès exhument les canaux de transmission qui permirent aux génocidaires rwandais de bénéficier de la part de la

France non seulement d'armes, d'appuis logistiques, de soutien moral et politique, mais également de formations aux méthodes d'éradication de l'« ennemi intérieur » forgées et diffusées depuis la période de décolonisation par les autorités politiques et militaires françaises. « Nous avons instruit les tueurs, écrira ainsi le journaliste Patrick de Saint-Exupéry. Nous leur avons fourni la technologie : notre “théorie”. Nous leur avons fourni la méthodologie : notre “doctrine”. Nous avons appliqué au Rwanda un vieux concept tiré de notre histoire d'empire. De nos guerres coloniales<sup>8</sup>. »

### **Une guerre enfouie : silence, fiction et affabulations**

C'est dans ce nouveau contexte qu'est réapparue, en France comme au Cameroun, la question des opérations de guerre menées par les autorités françaises et leurs alliés camerounais contre l'UPC dans les années 1950 et 1960. Il faut signaler cependant que, malgré la chape de plomb qui a recouvert ces événements dans les deux décennies suivantes, le souvenir de la résistance upéciste n'avait pas totalement disparu. Secrètement, beaucoup de Camerounais continuaient à entretenir la flamme, à honorer les martyrs de la lutte, à fredonner sous cape les nombreuses chansons composées au temps des maquis. À l'étranger, des historiens s'efforcèrent également de travailler sur le sujet. Richard Joseph notamment, qui publia dès 1977 une remarquable étude sur les origines et les débuts de l'UPC dans les années 1940 et 1950<sup>9</sup>. Ou Achille Mbembe, qui exhuma dans les années 1980 de nombreux textes rédigés jadis par Ruben Um Nyobè et produisit des analyses éclairantes sur la naissance du maquis en Sanaga-Maritime<sup>10</sup>. Depuis le début des années 1990, enhardis par les protestations populaires qui secouaient alors le régime de Paul Biya, successeur d'Ahmadou Ahidjo, et profitant de la très relative « libéralisation » du régime de Yaoundé, des étudiants, des chercheurs et des journalistes camerounais poursuivirent cet effort. Ils se plongèrent courageusement dans le fatras d'archives entreposées, au milieu de la

poussière et de la moisissure, dans des lieux jusque-là hermétiquement fermés. Sans le sou pour la plupart, subissant des pressions de toutes sortes, ils se rendirent dans les villages pour essayer de recueillir les récits de témoins encore traumatisés par le souvenir de la répression et par les années de dictature qui s'ensuivirent.

On commençait alors à (re)découvrir la terreur qui avait régné au Cameroun au tournant de l'indépendance. Non seulement en Sanaga-Maritime, mais également – sujet encore inexploré à l'époque – dans la région de l'Ouest, celle dite de l'« ethnie Bamiléké ». C'est sur ce dernier épisode qu'insiste particulièrement François-Xavier Verschave dans le chapitre de *La Françafrique* dans lequel il cite l'extrait de Jean Lambertson sur le « caillou bamiléké ». Pour illustrer le caractère ethnique de la répression – le génocide rwandais est alors dans toutes les têtes –, le même Verschave renvoie, comme Pascal Krop avant lui<sup>11</sup>, à un livre, *O.K. Cargo !*, écrit par un certain Max Bardet, qui dit avoir participé à ce qu'il appelle la « guerre bamiléké » dans les années « 1962-1964 »<sup>12</sup>.

Signé conjointement par ce « légendaire pilote d'hélicoptère » appelé Max Bardet et par une « jeune femme d'affaires américaine, Nina Thellier, [qui] a reconstitué avec bonheur toutes les peurs, tous les espoirs » du premier, ce livre, qui raconte les tribulations de Bardet, de l'Algérie à Djibouti en passant par le Cameroun et le Tchad, mérite un peu d'attention. Passé presque inaperçu lors de sa publication, en 1988, il fait pourtant un récit stupéfiant des opérations militaires à l'ouest du Cameroun. Alors que ce qu'il décrit ressemble en tout point à l'Afrique mythologique d'Hergé dans *Tintin au Congo*, alors qu'à l'évidence beaucoup d'aventures contées dans ce livre sont tout droit sorties d'une imagination pétrie de la culture coloniale la plus éculée – tribaliste, raciste et sexiste –, certains aspects laissent penser qu'il ne s'agit pas que d'une fiction. À titre d'exemple, on y croise un militaire français, le « colonel Noiret », qualifié de « conseiller direct d'Ahidjo ». Or, aujourd'hui encore – et *a fortiori* à l'époque où ce livre étrange est paru –, seuls les initiés peuvent comprendre qu'il s'agit selon toute vraisemblance d'une allusion

à un très discret conseiller militaire français, en poste à Yaoundé au début des années 1960, qui jouissait en effet de toute la confiance du président Ahidjo : le colonel Jean-Victor Blanc. Une allusion en négatif, en « Noiret » Blanc...

Les initiés ? Constantin Melnik par exemple, chef des services de sécurité et de renseignements à Matignon entre 1960 et 1962, quand Michel Debré était Premier ministre. Devenu, dans les années 1980, responsable de collection aux Éditions Grasset, c'est lui qui a patronné la publication de *O.K. Cargo !*. À l'évidence, Jean Lambertson n'est pas le seul adepte du jeu de piste et du message crypté. Mais il faut s'interroger sur les intentions de Melnik. Pourquoi, lui qui a suivi le dossier camerounais de très près, accepte-t-il de faire publier un récit qui se joue si délibérément des frontières entre la fiction grotesque et la réalité codée ? Que vise-t-il, au juste, lorsqu'il présente comme véridique le récit d'un pilote d'hélicoptère affirmant sans détour, comme il le fait dans ce passage, que des militaires français ont participé à un « vrai génocide » en Afrique centrale : « En deux ans, l'armée régulière a pris le pays bamiléké, du sud jusqu'au nord, et l'a complètement ravagé. Ils ont massacré 300 000 ou 400 000 Bamiléké. Un vrai génocide. Ils ont pratiquement anéanti la race. [...] Les villages avaient été rasés, un peu comme Attila, tu passes, tu ne laisses rien. Peu de Français sont intervenus directement. J'en ai connu trois ou quatre, c'est tout. La presse n'en a pas parlé<sup>13</sup> » ?

Melnik gardant le silence sur son rôle dans le livre de Max Bardet, toutes les hypothèses sont possibles pour expliquer ces lignes redoutables<sup>d</sup>. Alerte, en direction de la « presse », sur un drame inexploré ? Clin d'œil morbide à quelques collègues des services de renseignements français ? Vengeance inassumée contre quelque rival lié aux « trois ou quatre » Français qui sont « intervenus directement » au Cameroun ? La dernière hypothèse est la plus vraisemblable quand on connaît la haine que Constantin Melnik nourrissait pour le « Monsieur Afrique » du général de Gaulle, Jacques Foccart, et la disgrâce dont le même Melnik fut frappé en

1962, alors qu'il rêvait au contraire d'être nommé à la tête du Service de renseignements extérieurs français (SDECE), ancêtre de la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE)<sup>14</sup>.

Il faut savoir en outre que Constantin Melnik s'est fait une spécialité, depuis qu'il est à la retraite, du roman à clef. Il multiplie les livres dans lesquels il raconte ses souvenirs d'espion en les noyant dans la fiction et où il règle ses comptes à travers des noms d'emprunt. Dans son vrai-faux roman *La Mort était leur mission*, publié en 1995, il parle à nouveau du Cameroun : « Après la décolonisation orchestrée par le général de Gaulle, des troubles avaient éclaté au Cameroun. Où se situait, à propos, ce putain de pays et quelles étaient son histoire et sa singularité ? Une fraction extrémiste regroupant les Bamiléké s'était soulevée. Selon une tradition africaine qui n'était pas encore relayée par la télévision, des massacres avaient eu lieu, suivis d'une répression où les forces gouvernementales épaulées par des conseillers militaires français, n'avaient fait preuve d'aucune réserve. Tentés par une aventure africaine, [...] des camarades du colonel Martineau étaient partis piloter des hélicoptères et ils étaient revenus lourds de récits de cadavres flottant au fil de l'eau ou pourrissant dans les forêts<sup>15</sup>. »

Quelles que soient les intentions de Constantin Melnik, force est de constater que son jeu de cache-cache sur la « guerre bamiléké » a aujourd'hui des conséquences importantes sur le débat public et la recherche historique. Instruits par le génocide au Rwanda et, par la même occasion, du degré ahurissant de cynisme dont certains responsables français peuvent être capables, de nombreux observateurs ou commentateurs semblent aujourd'hui considérer le récit de Max Bardet comme une vérité incontestable. De sorte qu'on retrouve, sans aucune nuance ni mise en garde, la citation sur les « 300 000 à 400 000 Bamiléké » tués « entre 1962 et 1964 » jusque dans des ouvrages ou des travaux universitaires par ailleurs plutôt rigoureux. Ce qui signifierait, à titre de comparaison, que l'armée camerounaise – aidée de « trois ou quatre » Français... – aurait fait, en seulement deux ans, avec des moyens

considérablement moins importants et alors que le conflit entrainait dans sa phase de progressif apaisement, autant – voire plus – de victimes que l’armée française durant les huit années qu’a duré la guerre d’Algérie (conflit pour lequel les estimations varient entre 250 000 et 400 000 victimes algériennes<sup>16</sup>).

L’avènement du Web joue un rôle non négligeable dans la diffusion de ces « informations ». Précieux outil de recherche, le Réseau s’est parallèlement transformé en quelques années en une véritable machine à transformer la fiction en réalité et la réalité en fiction. On ne compte plus aujourd’hui le nombre de sites, de blogs et de forums où l’on débat sans fin sur les crimes du « colonel Noiret » et du « colonel Martineau », sans que personne ne signale qu’il s’agit de noms inventés. On voit aussi circuler des histoires étonnantes. « Sous la direction de l’armée française, lit-on par exemple sur des dizaines de sites Web, les troupes camerounaises rasant le bourg de Yogandima, massacrant près de 8 000 civils désarmés<sup>17</sup>. » Sans qu’on sache qui est à l’origine de cette « information », que tout le monde date du « 2 mars 1960 », cette histoire sera reprise jusque dans la presse camerounaise et dans certains ouvrages, alors même que personne ne sait, n’a jamais su et ne saura jamais où se trouve la localité fictive de « Yogandima »<sup>18</sup> !

Tout à leur volonté de briser un silence qui a trop duré, ces internautes, journalistes et essayistes peu regardants transforment ainsi la guerre du Cameroun, pourtant bien réelle, en simple fiction. Ensevelies sous les « 8 000 morts de Yogandima », les véritables victimes des bombardements français, qui ont bel et bien eu lieu au Cameroun, sont alors aspirées dans la spirale infernale de la fiction et de la négation.

### **Négations officielles**

Sujet aussi capital que sensible, le bilan humain de ce conflit est devenu depuis les années 1990 l’objet de polémiques endiablées. Après des décennies de négation ou de minoration, le risque est désormais celui de

l'exagération. Par un jeu d'extrapolation désordonné, les chiffres ne cessent de gonfler. Additionnant les « 400 000 morts » revendiqués par Max Bardet à d'autres comptabilités tout aussi incontrôlées, certains ouvrages, publiés aussi bien au Cameroun qu'en France, parlent de « millions de morts », c'est-à-dire potentiellement autant que d'habitants dans les régions où se sont déroulées les opérations de répression franco-camerounaises... En 1995, Jacques Kago Lele parle ainsi de « 800 000 à 1 million » de morts entre 1955 et 1965<sup>19</sup>. Dix ans plus tard, Ferdinand Chindji-Kouleu surenchérit avec « 2 millions de morts, [...] de 1955 à 1964 seulement<sup>20</sup> ».

L'idée selon laquelle il y a eu un « génocide bamiléké » devient ainsi une « évidence » aux yeux d'un public abusé par la répétition à l'identique des mêmes pseudo-informations<sup>e</sup>. Ne citant jamais aucune source d'archives, compilant des citations où se mélangent le vrai, le faux et le vraisemblable, agrémentant le tout de propos outrés et d'analogies historiques bancales, les militants de cette thèse jouent un jeu dangereux lorsqu'ils prétendent, sous prétexte que « la vérité a été dévoilée » (par Max Bardet, Constantin Melnik et consorts...), qu'elle est incontestable<sup>21</sup>. Ils ferment péremptoirement un débat historique qui n'a jamais été sérieusement ouvert. Une autre forme de négationnisme en somme, qui ne complète que trop bien la conspiration du silence à laquelle ils prétendent, héroïquement, mettre fin.

Si elle s'applique à une réalité historique différente – le Front de libération nationale algérien, contrairement à l'Union des populations du Cameroun, a triomphé de ses ennemis –, la remarque de l'historien Gilbert Meynier, analysant les bilans extravagants diffusés par le FLN avant comme après la guerre d'Algérie, nous semble pouvoir être utilement rappelée à ceux qui se voudraient les plus fidèles héritiers ou ardents défenseurs de l'UPC : « Même une intense sympathie pour le combat du peuple algérien n'autorise pas l'historien à avaliser toutes les faussetés produites, même sincèrement, en son nom. C'est même un devoir de déontologie que de se départir de la vergogne. [...] Faudra-t-il ajouter que



les deux camps opposés – celui de l’histoire algérienne officielle bureaucratisée et celui du révisionnisme de nostalgie française, mieux connu en France – se retrouvent finalement dans le même camp méthodologique frelaté<sup>22</sup> ? »

Or, pour le Cameroun comme pour l’Algérie (et comme pour le Rwanda, d’ailleurs), la nostalgie aveugle, l’ignorance et la négation sont, en France, profondément incrustées. Elles ont même été revendiquées, crânement, par les plus hautes autorités de l’État. En visite officielle à Yaoundé en mai 2009, le Premier ministre français François Fillon fut interrogé au cours d’une conférence de presse sur les événements qui se déroulèrent au Cameroun au moment de l’indépendance. La question, timorée, qui évoquait à la fois les « scories du passé », les accords militaires franco-camerounais et la mort de « plusieurs nationalistes camerounais [...] assassinés par l’armée française », reçut une réponse abrupte : « Je dénie absolument que des forces françaises aient participé, en quoi que ce soit, à des assassinats au Cameroun. Tout cela, c’est de la pure invention ! Et naturellement, lorsque je parlais de “scories”, ce n’est pas à ça que je pensais<sup>23</sup>... »

Avant de se rendre au Cameroun, M. Fillon aurait pu prendre la peine de lire les deux pages que son lointain prédécesseur Michel Debré, en poste à l’époque des faits, avait consacrées, dans ses Mémoires, à la guerre du Cameroun. Certes, ces pages, publiées dans les années 1980, devaient se lire entre les lignes. Certes, M. Debré n’y parlait pas de « guerre » au Cameroun et effaçait soigneusement tout éclat de sang. Mais il évoquait avec fierté cette vaste « opération de nettoyage », point culminant de la répression française, qui avait permis, en 1960, à une France convertie aux vertus du néocolonialisme autoritaire de maintenir le Cameroun sous sa domination... au moment même où elle lui « offrait » l’indépendance. Un exploit qu’elle n’avait pas réussi en Afrique du Nord, au grand désespoir de ce chaud partisan de l’Algérie française qu’était Michel Debré. D’où cette pointe d’amertume : « L’intervention militaire de la France au Cameroun est peu connue. L’attention des journalistes n’a pas été attirée

sur la décision que j'ai prise et son exécution qui se prolonge pendant plusieurs mois. Jusqu'à présent, les historiens ont fait preuve de la même discrétion. Cet oubli est sans doute dû au fait que cette intervention militaire s'est terminée par un succès<sup>24</sup>. »

### **Un bilan meurtrier, encore très difficilement chiffrable**

Un demi-siècle après ces « événements », il paraît urgent de travailler sérieusement sur la décolonisation du Cameroun. C'est ce que nous avons essayé de faire pendant les quatre années que nous avons consacrées à la préparation de ce livre. Le plus important est évidemment de multiplier les sources d'information et de les confronter entre elles. Nous avons donc parcouru des milliers de kilomètres, en France et au Cameroun, pour rencontrer les témoins encore vivants. Pour la première fois, nous avons ainsi retrouvé des militaires français ayant servi au Cameroun, qui ont accepté de s'exprimer à visage découvert. Deux ambassadeurs de France et de nombreux administrateurs coloniaux nous ont ouvert leur porte. Les principaux acteurs camerounais, anciens « rebelles » ou ex-responsables de la répression, nous ont accordé des entretiens approfondis. À de rares exceptions près, la plupart des personnes sollicitées ont bien voulu nous recevoir et fouiller leur mémoire et leurs archives privées avec nous.

La matière première la plus abondante et la plus fiable est composée des traces écrites qui évoquent ce passé. Contrairement à ce qui est dit par ceux qui recopient les livres des autres et cherchent ensuite à camoufler leur paresse, il existe des centaines de milliers de pages d'archives disponibles. Certes, un bon nombre d'entre elles restent inaccessibles, à cause du secret qui frappe encore une partie des archives officielles<sup>f</sup>. Certes, les documents sont souvent dispersés, aux quatre coins du monde pour certains. Mais c'est plutôt la profusion que la rareté des sources qui rend la recherche difficile. Malgré plusieurs années d'efforts, nous n'avons pas eu le temps d'exploiter l'intégralité de celles que nous avons nous-mêmes collectées dans différents fonds d'archives, à Yaoundé,

Dschang, Bafoussam, Buea, Paris, Nantes, Vincennes, Aix-en-Provence, Fréjus, Bobigny, Genève ou Amsterdam. Et il en existe encore des salles entières, que nos moyens limités ne nous ont pas permis d'explorer, dans ces mêmes villes, comme du reste à Douala, Édéa, Nkongsamba, Londres, New York, Moscou, Alger, Conakry, Accra ou Brazzaville... L'histoire de l'indépendance du Cameroun, parce que c'est aussi l'histoire de la France, de l'Europe, de l'Afrique tout entière, parce qu'elle s'inscrit aussi dans le cadre plus général de la guerre froide et des luttes pour l'émancipation des peuples opprimés, ressemble effectivement à un jeu de piste interminable.

Avertissons donc d'emblée le lecteur : notre travail doit être regardé comme une tentative incertaine visant à documenter une guerre inconnue, à l'inscrire dans son contexte politique spécifique et dans sa trajectoire historique antérieure et postérieure. Comme toute tentative, celle-ci comporte nécessairement des oublis et, sans doute, des erreurs. Ce livre doit donc également être conçu comme une invitation à poursuivre les recherches existantes, à les compléter, à les corriger, à les nuancer. Pour éviter de sombrer dans les travers que nous avons évoqués, ceux d'une histoire fictive qui tourne à l'intoxication, nous nous efforçons dans les pages qui suivent de renvoyer aussi précisément que possible le lecteur aux sources, écrites ou orales, sur lesquelles nous nous sommes appuyés. Sans prétendre révéler une vérité définitive, cela permettra au moins au lecteur de juger par lui-même de leur crédibilité et, éventuellement, de réfuter les informations qui s'y trouvent ou les interprétations que nous en faisons.

Puisque nous avons parlé du bilan humain de la guerre du Cameroun, revenons-y dès maintenant. En fonction des sources dont ils émanent et des dates de leur diffusion, le lecteur pourra se faire une idée des chiffres que nous avons trouvés. Mais il faut au préalable signaler que ces données se réfèrent à des épisodes différents, qui parfois se chevauchent, temporellement ou géographiquement, et qui, plus souvent encore, laissent de côté des régions ou des étapes importantes du conflit : elles ne peuvent

donc ni s'additionner ni se retrancher. Nous ne les donnons qu'à titre indicatif, surtout pour montrer à quel point l'exercice est périlleux après un demi-siècle de silence et de mystification<sup>g</sup>.

Pour ce qui est des émeutes de mai 1955, qui peuvent être considérées comme le prélude direct de la guerre, les autorités françaises évoquent, dans des rapports confidentiels, une quarantaine de tués, tandis que les évaluations des nationalistes varient à l'époque d'une centaine à plusieurs milliers de victimes<sup>h</sup>. Concernant l'insurrection de décembre 1956, première tentative concertée de recours à la violence par l'UPC, les autorités françaises parlent très rapidement de « plusieurs dizaines de paysans assassinés » par les nationalistes, tandis que ces derniers renvoient sur les premières la responsabilité de « milliers » de victimes<sup>25</sup>. Un des ennemis jurés de l'UPC, l'ancien ministre français Louis-Paul Aujoulat, longtemps élu du Cameroun, mentionnera quant à lui le chiffre d'« un millier de morts » provoqués par la répression française, quand l'historien américain Victor T. Le Vine juge crédible celui de « deux milliers », sans préciser toutefois dans quel camp il les situe<sup>26</sup>.

Étant donné les chiffres précédents, qui concernent des opérations ponctuelles, la comptabilité fournie par l'armée française concernant ses propres opérations militaires en Sanaga-Maritime entre 1957 et 1958 paraît parfaitement fantaisiste. Elle ne fait mention, entre novembre 1957 et novembre 1958, que de « quatre cents rebelles tués<sup>27</sup> ». Nous ne connaissons pas les bilans chiffrés mis en avant par l'UPC, mais, compte tenu des indications que l'on retrouve dans les textes de Ruben Um Nyobè et de ce que nous savons par ailleurs de la nature de la répression, il ne fait aucun doute que les opérations militaires dans cette région ont fait des milliers de morts, peut-être plusieurs dizaines, avant comme après la mort du secrétaire général de l'UPC, en septembre 1958, qui compte lui-même parmi les victimes. On peut signaler à titre d'exemple que le mercenaire « pro-français » Jacques Bidjoka reconnaitra, en 1961, avoir tué avec sa seule bande dans cette région « plus de six cents personnes, sous la pression des colonialistes », depuis le début des troubles<sup>28</sup>. Mais il faut

savoir que l'homme est alors accusé d'avoir tué un sous-préfet et que cet aveu lui a peut-être été extorqué, sous la torture, par des forces armées franco-camerounaises spécialistes en la matière...

Le décompte effectué début 1961 par le général Max Briand, chef des opérations militaires françaises au Cameroun, doit également être pris avec des pincettes. Il n'évoque, pour la seule l'année 1960, qu'« un peu plus de 20 000 morts » dans le département Bamiléké, celui où la France concentre alors ses efforts et multiplie les bombardements<sup>29</sup>. À la même période, la revue française *Réalités* parle d'une fourchette de 20 000 à 100 000 morts entre décembre 1959 et juillet 1961<sup>30</sup>. Fin connaisseur du Cameroun et proche des autorités françaises, le journaliste du quotidien *Le Monde* André Blanchet s'essaye à son tour à un bilan chiffré au cours d'une conférence qu'il prononce en octobre 1962 au Centre d'études de politique étrangère : « Déjà pendant les cérémonies [à l'occasion de la proclamation de l'indépendance du Cameroun, le 1<sup>er</sup> janvier 1960], je me rappelle qu'un officiel français, membre du cabinet [d'Ahmadou Ahidjo], m'avait parlé de 12 000 morts d'ores et déjà déplorés en pays bamiléké. Tout récemment quelqu'un, dont je n'ai pas pu vérifier les dires, mais dont les allégations méritent d'être prises au sérieux, m'affirmait qu'il y avait eu 120 000 victimes au total pendant les deux ou trois ans qu'a duré l'insurrection en pays [bamiléké] ; or, cela nous l'ignorâmes à peu près entièrement, même en France, l'ancienne métropole<sup>31</sup>. »

À notre connaissance, la seule tentative de synthèse générale effectuée par des autorités officielles, en ce qui concerne tout du moins les victimes civiles répertoriées pour la phase la plus intensive de la campagne militaire franco-camerounaise, est celle qu'a retrouvée la chercheuse américaine Meredith Terretta. Outre qu'elle a été réalisée à chaud, cette synthèse a l'avantage d'émaner du Foreign Office britannique, observateur privilégié des événements – puisque le Royaume-Uni partageait avec la France, depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'aux indépendances, la tutelle sur l'ancien Kamerun allemand – sans avoir pour autant participé directement à la répression des « troubles », qui se sont

presque intégralement déroulés dans la partie francophone du pays. « Les archives britanniques évoquent, pour la période allant de 1956 à juin 1964, de 61 300 à 76 300 *civils* tués sur une population totale estimée à 3 millions de personnes, écrit Meredith Terretta. 80 % de ces pertes ont été occasionnées dans la région Bamiléké sous administration française. Le nombre exact de morts a été difficile à calculer, écrit l’ambassadeur britannique à Yaoundé en 1964, parce que avant l’indépendance “l’armée française a fréquemment brûlé, ou détruit d’une autre manière, des villages entiers, qui étaient gravement infestés de terroristes”, ce qui a eu pour résultat de “tuer un nombre inconnu de civils non terroristes”. De la même façon, après l’indépendance, “les Forces armées camerounaises [...] ont tué par mégarde [*inadvertently*] un nombre inconnu de civils” et, tout au long du conflit, “il s’est fréquemment révélé impossible de déterminer si la personne tuée était un terroriste [...] ou un badaud innocent”<sup>32</sup>. »

Nous n’irons pas beaucoup plus loin sur ce chapitre délicat. Nous nous limiterons à quelques remarques. D’abord, les chiffres mentionnés par l’ambassadeur britannique, notamment, sont assez éloquents – d’autant qu’ils ne concernent que les pertes « civiles » et sont, de son propre aveu, vraisemblablement minorés – pour qu’on s’interroge en profondeur non seulement sur le silence terrible qui a régné à l’époque des événements, celui dont parlent Jean Lambertson comme André Blanchet, mais également sur ce silence qui perdure aujourd’hui derrière les outrances mal informées qui prolifèrent sur Internet.

Ensuite, il faut prendre les chiffres que nous avons mentionnés avec une extrême prudence et des recherches précises doivent être entreprises sur ce thème. Ces dernières, qui dépassent nos compétences, doivent s’appuyer sur des études démographiques fiables et prendre en compte de multiples facteurs : les victimes indirectes, les perturbations différées sur les pyramides des âges, les migrations internes et externes provoquées par la brutalité des combats, etc. Comment, sans ce type de données, interpréter les propos de Jean Lambertson lorsque, parlant de la région dite « Bamiléké », il affirme dès 1959 qu’elle a d’ores et déjà « été dépeuplée à

50 %<sup>33</sup> » ? Le général Briand aurait-il quant à lui annoncé un autre bilan à ses supérieurs s'il n'avait eu la conviction, comme il l'ajoutait juste après avoir reconnu « un peu plus » de 20 000 morts pour l'année 1960, que « ce chiffre [était] à rapprocher de l'expansion démographique estimée, annuellement, entre 22 000 et 25 000 personnes » ?

Enfin, le débat sans fin à propos de ces données brutes n'a que peu de sens et il continuera d'être l'objet d'une dangereuse instrumentalisation si on fait abstraction du contexte historique précis dans lequel s'inscrivent ces chiffres. « Où se situait, à propos, ce putain de pays et quelles étaient son histoire et sa singularité ? », écrivait avec morgue Constantin Melnik dans *La Mort était leur mission*. Au lieu d'empiler des corps sans vie et sans nom dans des romans douteux, mieux vaut effectivement se poser sérieusement ce genre de questions si l'on veut comprendre ce qui s'est passé au Cameroun dans ces années troubles.

## **La France contre le Kamerun**

Il ne s'agit en aucune façon ici de refaire toute l'histoire du Cameroun. Nous cherchons plutôt à comprendre pourquoi les responsables français, de la IV<sup>e</sup> puis de la V<sup>e</sup> République, avant comme après l'octroi de l'indépendance du pays, se sont lancés dans une répression aussi féroce. C'est ce contexte qu'il convient en préalable de brosser à grands traits, tout en présentant l'organisation que nous avons retenue pour ce livre, structuré en quatre séquences chronologiques : 1945-1954, 1955-1958, 1959-1960, 1961-1971.

La raison principale de la hargne française s'appelle, on l'a dit, l'UPC. Créée en 1948 à Douala par quelques « indigènes évolués », comme on les désignait alors, l'UPC constitue dès le départ un des défis les plus sérieux au colonialisme français en Afrique. Elle réclame d'abord la justice, la dignité et l'égalité pour les « indigènes » trop longtemps martyrisés, exploités, abusés. Elle demande aussi la réunification du pays que se sont partagé les Français et les Britanniques, par le truchement de la Société

des nations (SDN) après la défaite allemande en 1916, puis celui de l'ONU. S'appuyant sur le statut international du Cameroun qui en fait, avec le Togo, un Territoire à part au sein de l'Empire français, l'UPC exige surtout l'indépendance : affront insupportable pour les Français qui, contrairement aux Britanniques, n'ont aucune intention de lâcher du lest. Malgré les belles paroles du général de Gaulle à Brazzaville en janvier 1944, ils comptent bien s'agripper à leurs « possessions » d'outre-mer pour redorer le blason tricolore, assurer la défense nationale et faire quelques menus profits. Épine dans le pied des colons français, l'UPC se refuse, au contraire d'autres mouvements nationalistes africains, à tout compromis. Sa popularité se consolide, ses mots d'ordre se diffusent dans tout le pays. Elle risque même de faire tache d'huile à travers le continent. La répression française, qui n'est pas d'abord militaire, se durcit. En vain (première partie).

Paris envoie alors, pour se maintenir à Yaoundé, des Hauts Commissaires à poigne. Roland Pré d'abord, un ancien de la Résistance française contre le nazisme, qui voit des communistes partout. Il engage l'épreuve de force en mai 1955 et fait interdire l'UPC. Pierre Messmer ensuite, réputé libéral, mais qui ne craint pas lui non plus de faire couler le sang. Les nationalistes camerounais maintiennent le cap. Dans la clandestinité, le programme – indépendance, réunification, justice sociale – est maintenu. Et s'incarne dans un mot : *Kamerun* ! Pied de nez aux Français, l'UPC brandit le nom que leurs ennemis héréditaires, les Allemands, avaient donné à ce pays quelques décennies plus tôt, avant son partage entre le *Cameroun* français et le *Cameroon* britannique. Pour les Camerounais, le mot devient slogan. Plus qu'un programme, c'est un esprit : celui de la résistance. La France n'y tient plus. Elle frappe, elle tue, elle enferme : en Sanaga-Maritime, mais aussi dans la région que le colonialisme appelle « Bamiléké ». Ses soldats s'y livrent à la torture systématique, pour obtenir des renseignements et semer la terreur. La



France veut étouffer l'espoir : Ruben Um Nyobè, leader exemplaire du mouvement nationaliste, est assassiné en 1958 dans les maquis de Sanaga-Maritime (deuxième partie).

Le Cameroun devra suivre le chemin tracé par Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire et non celui de Sékou Touré en Guinée. Croyant avoir gagné, ou cherchant à hâter sa victoire en leurrant les Camerounais, la France prépare l'accession du pays à une « indépendance » qu'elle s'ingénie au préalable à vider de son contenu. Elle a trouvé en Ahmadou Ahidjo, un petit homme du nord du pays, le polichinelle idéal pour créer l'illusion. La flamme « kamerunaise » résiste encore, pourtant, quoique difficilement. En Sanaga-Maritime, la mort d'Um a presque atteint son objectif. Mais la résistance se poursuit dans cette région aussi, comme dans les régions de Yaoundé, de Douala et du Mungo. C'est surtout dans la région Bamiléké, l'Ouest-Cameroun, que les combats sont les plus acharnés. Entrées en dissidence, les populations de la région participent massivement à l'insurrection. Les autorités françaises, qui ne sont théoriquement plus « chez elles » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960, optent alors pour les représailles collectives : les bombardements aveugles sur des villages entiers. C'est la « guerre totale », l'hécatombe. En exil forcé, au Caire, en Guinée, au Ghana, Félix Moumié, président de l'UPC, tente de trouver des soutiens étrangers et d'alerter une opinion internationale, française en particulier, aveuglée par les éclats meurtriers de la guerre d'Algérie. En novembre 1960, les services secrets français dénicheront à Genève une bonne adresse et un bon cocktail, pour lui faire passer l'envie de protester (troisième partie).

Maintenant que ses parrains français ont éliminé ses deux principaux rivaux, Um Nyobè et Moumié, et écrasé la « révolte bamiléké », le « fantoche » Ahmadou Ahidjo peut lever les bras en signe de victoire. La France de Charles de Gaulle et de Jacques Foccart prend toutes les dispositions utiles pour assurer sa longévité. À Yaoundé, les méthodes élaborées pour faire la guerre à l'UPC se transforment en mode de gouvernement. Comme dans les autres pays d'Afrique francophone,

l'« indépendance » a enfanté une coriace dictature : une façade derrière laquelle l'ancienne puissance coloniale peut discrètement manœuvrer. Revenu clandestinement d'exil, Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC, cherche vaillamment à rallumer la flamme et à secouer cet état de fait. Mais le contexte est défavorable. À l'intérieur du Cameroun, le contrôle des populations par les forces gouvernementales est maintenant trop serré. Les militants kamerunais s'épuisent. À l'étranger, les soutiens potentiels ont déserté : ils se passionnent maintenant pour le Congo-Léopoldville et les colonies portugaises, ils se mobilisent pour le Viêt-nam... et en oublient les « causes perdues ». Ouandié, de plus en plus isolé, perd le contact avec ses amis exilés. Les tentatives de « deuxième front », lancées depuis le Congo-Brazzaville, échouent lamentablement. Début 1971, Ouandié est fusillé en public par un peloton d'exécution. Le Kamerun a vécu, la Françafrique triomphe (quatrième partie).

---

a. Toutes les notes de référence sont classées par chapitre, en [fin de ce livre](#).

b. Il est vrai que F.-X. Verschave oublie le mot « homogène » (« Qu'un groupe *homogène* de populations nègres... ») et transforme le terme « révéler » en « montrer » (« si elle ne *révérait* à quel point... »). Il est peu probable que ce soient ces inexactitudes qui aient fait enrager Lambertson.

c. À noter que Jean Lambertson devient général le 1<sup>er</sup> décembre 1965.

d. Contacté par l'intermédiaire de ses éditeurs, Constantin Melnik a laissé nos sollicitations sans réponse.

e. Un candidat à l'élection présidentielle française de 2007 – Jean-Marie Le Pen en l'occurrence, proche à la fois de l'« humoriste » Dieudonné et du président camerounais Paul Biya – a été interpellé sur ce sujet au cours d'un débat télévisé (« J'ai une question à vous poser », TF1, 12 février 2007).

f. Les refus de dérogation pour l'accès aux archives sont proportionnellement rares, sans que l'on puisse parler d'une censure particulière à ces événements. Parmi les refus essayés, nous pouvons citer certains dossiers nominatifs, certains cartons traitant de l'assistance technique, les sujets les plus récents, à propos des années 1970 et 1980, certains rapports des Renseignements généraux concernant des militants en France, une partie des correspondances de Jacques Foccart, quelques cartons du cabinet du ministre de la Défense français...

g. À l'époque même des faits, l'incertitude est grande dans les rangs de l'UPC. Pour l'anecdote, on mentionnera l'étonnement d'un de ses dirigeants après avoir reçu, d'une section locale du mouvement, un bilan aussi ahurissant que catastrophique après seulement dix jours d'opérations militaires françaises, fin 1956. « Ton rapport signale pour la Sanaga-Maritime seule, un chiffre de 57 500 morts. C'est-à-dire que le tiers de la population n'existe plus. Nous voulons croire que c'est pour le moins exagéré... » (Lettre de Jean-Paul Sende à Silas Mbong du 6 janvier 1957, cité in « Étude sur l'Union des populations du Cameroun et le Comité national d'organisation », 19 mars 1957, p. 17 [CAOM, Aff-Pol 3336].)

h. Le chiffre le plus élevé du côté upéciste est celui que l'on trouve dans un télégramme envoyé à l'ONU, le 29 mai 1955, par Samuel Dumbo, le secrétaire de l'UPC de Douala, qui parle de « plus de 5 000 Camerounais » tués, ajoutant que « le gouvernement français anéantit toute [la] population noire du Cameroun français » (CAOM, Aff-Pol 3337).

I

---

*« Kamerun », une brèche dans l'Empire français  
(1945-1954)*

## *Douala-Brazzaville-Douala : l'ébranlement colonial (1940-1945)*

« Dans la grande France coloniale, il n'y a ni peuple à affranchir ni discrimination raciale à abolir. [...] Il y a des populations que nous entendons conduire, étape par étape, à la personnalité, pour les plus mûres aux franchises politiques, mais qui n'entendent connaître d'autre indépendance que l'indépendance de la France. »

René PLEVEN, commissaire aux Colonies du Comité français de Libération nationale, 1944<sup>1</sup>.

**I**l faudra s'en souvenir : le Cameroun occupe une place à part dans l'histoire de la Résistance française et dans la mythologie gaulliste. En 1916, au cours de la Première Guerre mondiale, la France a récupéré la majeure partie de cette ancienne colonie allemande. Par le truchement du Traité de Versailles (1919) et sous l'égide de la Société des nations (SDN), elle obtient un mandat sur les cinq sixièmes du « Kamerun » allemand. Le reste, la partie qui longe le Nigéria britannique, tombe dans l'escarcelle du Royaume-Uni.

### **1940 : les gaullistes proclament l'« indépendance » du Cameroun**

Jamais insensible aux symboles, le général de Gaulle, réfugié à Londres en 1940, décide de faire du Cameroun, où les « indigènes » gardent, dit-on, quelque sympathie pour leur ancien maître allemand, la première étape de

la reconquête de la souveraineté nationale. Quelques semaines seulement après l'appel du 18 juin 1940, le colonel Philippe Leclerc, le futur « libérateur de Paris », est envoyé au Cameroun. Symbolique, le choix de ce pays est également dicté par les circonstances. Alors que les colons français d'Afrique de l'Ouest restent fidèles à Vichy, l'Afrique centrale paraît moins verrouillée. Dès le 18 juin 1940, le gouverneur du Tchad, Félix Éboué, épouse la cause gaulliste. Au Cameroun, l'administration est plus hésitante et les colons se divisent. Une bonne partie d'entre eux succombent aux charmes du maréchal Pétain. D'autres, plus rares, s'inquiètent d'un armistice qui risque de voir retomber le Territoire, *leur* Territoire, dans les mains germaniques. Certains appellent de Gaulle à l'aide. Pour ce dernier, accusé par les pétainistes de n'être qu'une marionnette entre les mains de la perfide Albion, il apparaît rapidement que son avenir se joue en Afrique centrale. Et d'abord au Cameroun, unique porte d'entrée vers les autres colonies, où une poignée de « gaullistes » se disent prêts à l'aider.

Douala, le grand port et la principale ville du Territoire, sera, simultanément avec Fort-Lamy, la capitale du Tchad, la première terre française libérée de la souveraineté vichyste. À peine débarqué à Douala le 27 août 1940, le colonel Leclerc s'autoproclame commissaire général du Cameroun français, fait hisser la Croix de Lorraine sur les bâtiments officiels et placarder des affiches pour annoncer le ralliement de la ville à de Gaulle. « Le Cameroun proclame son indépendance politique et économique, peut-on y lire. Vive la France ! Vive le Cameroun libre<sup>2</sup> ! » La capitale politique, Yaoundé, coincée à 240 kilomètres dans l'intérieur des terres, et avec elle le reste du pays tombent le lendemain<sup>a</sup>. « La France enchaînée, toutes les colonies, la Grande-Bretagne, le monde ont les yeux fixés sur le premier territoire qui a manifesté son esprit d'indépendance et sa volonté de rester purement français », proclame le colonel Leclerc<sup>3</sup>.

Refoulé devant Dakar fin septembre 1940 par les partisans de Vichy, le général de Gaulle débarque à Douala, accompagné de la Légion étrangère, le 8 octobre 1940. Les volontaires afflueront du Cameroun et d'Afrique

équatoriale française (AEF) pour lui prêter main-forte. C'est donc à partir du Cameroun, cette position « purement française », et à travers le Tchad, que les troupes gaullistes partiront vers le continent africain à l'assaut des possessions africaines de l'ennemi. Ainsi est née la glorieuse épopée de la 2<sup>e</sup> DB (division blindée) du général Leclerc, qui entrera dans Paris quatre ans plus tard, le 25 août 1944. Une épopée lourde de larmes et de sang, qui a son martyr – Leclerc, mort prématurément en 1947, sans avoir été récompensé de son vivant à la hauteur de ses exploits – et ses héros, dont on croisera les noms, des décennies durant, à tout ce que la France compte de postes importants.

Pierre Messmer (1916-2007) fait partie de ces hommes illustres qui ont débarqué au Cameroun en 1940. Celui qui deviendra successivement Haut Commissaire de la France au Cameroun (1956-1958), ministre des Armées du général de Gaulle (1960-1969), puis Premier ministre de Georges Pompidou (1972-1974), n'a alors que 24 ans et bien peu d'expérience. Ayant passé son enfance à rêver d'aventures et de grands espaces, il est entré à l'École coloniale, dont il est sorti diplômé en 1937 après avoir fait un stage d'administrateur au Cameroun, déjà. La défaite de 1940 est le grand tournant de sa vie. Jeune et fier, il rallie Londres – dans des conditions que toutes ses biographies officielles qualifient d'héroïques – et il entre dans la Légion étrangère. Ayant donc retrouvé le Cameroun en 1940, il partira à l'assaut de l'ennemi, participant à toutes les batailles qui feront, à travers l'Afrique et le Moyen-Orient, la gloire de la France libre. « Vos campagnes, votre bravoure, votre sang-froid, vos qualités d'officier, le respect confiant de vos hommes, tout cela vous vaut, à la Légion et même dans toute la France libre, une réputation exceptionnelle », notera l'un de ses amis à la mort du grand homme, en 2007<sup>4</sup>. Au Cameroun, pays qu'il connaît fort bien, Pierre Messmer n'a pas laissé à tous un aussi bon souvenir, comme on le verra...

### **Les « indigènes » sous la botte française**

Toute à la célébration de ses héros, de ses souffrances et de ses exploits, la mystique gaulliste oublie en effet celles et ceux sans qui rien de tout cela n'aurait été possible : les « indigènes ». Quand on pense à eux, dans le flot de l'autocélébration, c'est plus souvent pour s'attendrir que pour glorifier. N'étaient-ils pas touchants, en octobre 1940, ces indigènes qui amenaient, par brassées, des feuilles de palmiers pour jalonner l'itinéraire de De Gaulle descendu du train Douala-Yaoundé ? N'était-ce pas un ravissement que ces danses folkloriques qui accueillaient Leclerc chaque fois qu'il posait le pied dans un village ? Il faudra attendre bien des années et tendre bien l'oreille pour entendre évoquer, avec les raccourcis et euphémismes d'usage, la participation des colonisés à l'effort de guerre. Aujourd'hui encore, le sujet n'ayant fait l'objet que de trop rares recherches, il est difficile de prendre la mesure exacte de leur contribution.

On comprend ce silence officiel. Car la façon qu'a eue la France libre d'extorquer aux « indigènes » leur participation à la guerre flétrit quelque peu sa gloire. C'est du moins le sentiment que l'on éprouve en lisant les écrits des Camerounais qui ont vécu la période. Ainsi, par exemple, l'homme d'affaires et essayiste Théodore Ateba Yene dans ses Mémoires. Jeune enfant à l'époque, il est resté marqué par l'expropriation dont fut victime sa famille. Pour loger le légionnaire Pierre Messmer et un de ses camarades, la maison paternelle fut vidée de ses occupants, qui n'eurent d'autre choix que de dormir dans le jardin. « Dans les quartiers urbains et suburbains, les rafles et les fouilles faisaient rage, ajoute Théodore Ateba Yene. Tôt dans la matinée, les cases des indigènes étaient fouillées de fond en comble par les militaires, qui arrachaient les couvertures en laine pour les remettre aux soldats ; les poules, les chèvres, les moutons et les porcs ne furent pas épargnés par cette rafle et passèrent régulièrement dans les casseroles pour nourrir la Légion<sup>5</sup>. »

De fait, l'administration française au Cameroun pendant la guerre n'y va pas de main morte avec les « indigènes ». Pour dire les choses clairement, le système mis en place par la France libre au Cameroun a

toutes les apparences d'une dictature militaire. À peine arrivé, Leclerc instaure l'état de siège sur tout le Territoire et abolit presque toute liberté publique. Le système de restriction des libertés sera maintenu durant tout le conflit. L'objectif est d'étouffer dans l'œuf tout sentiment antifrançais qui pourrait émerger dans une population autochtone toujours suspecte de sympathie potentielle avec son ancien colonisateur allemand. Les indigènes « germanophiles » les plus notoires sont sommairement jugés et fusillés en place publique.

Pour s'assurer une allégeance durable à la « mère patrie », on invite enseignants et curés à intensifier les exaltations patriotiques, antipétainistes et progauillistes. De grandes campagnes de collecte de fonds sont organisées, sur fond de slogans gaullistes. Un épisode bien connu au Cameroun est celui, en novembre 1940, du *Spitfire* du général de Gaulle : des centaines de milliers de Camerounais de toutes les générations et de toutes les régions se cotisent, à l'invitation pressante de l'administration, pour offrir un avion au général. Alors que les impôts ne cessent d'augmenter, l'administration invente à cette occasion de nouveaux moyens de mettre à contribution les indigènes : démonstration de danses, animations sportives payantes, ventes de cartons souvenirs montrant le fameux *Spitfire*... La plupart des indigènes vident leurs poches sous l'effet de la propagande, ou par peur des représailles.

### **Des bras et de la chair à canon**

Plus encore que leur allégeance et leurs maigres contributions financières, ce sont surtout des hommes que cherchent les gaullistes, au Cameroun comme dans les colonies d'Afrique équatoriale française (AEF). Pour se libérer du joug nazi, la France a besoin de bras et de soldats. Le mouvement avait commencé avant la capitulation de juin 1940. Après le flottement de l'été, il reprend avec une intensité renouvelée avec



l'arrivée des gaullistes. « Combattre veut dire entrer avec le maximum de moyens dans la lutte générale de l'univers civilisé contre les barbares », tonne le colonel Leclerc à la radio camerounaise, le 6 septembre 1940<sup>6</sup>.

En matière de conscription, les premiers enrôlés sont les Français et les autres « Blancs » (Grecs, Libanais) présents sur le Territoire : de faibles contingents, le Cameroun ne comptant en 1945 que 3 200 Européens pour quelque 3 millions d'autochtones. C'est donc dans les masses indigènes qu'est prélevé le gros des troupes. Pourtant, du fait de son statut juridique particulier, le Cameroun ne peut pas théoriquement être soumis à un tel traitement : le Traité de Versailles de 1919 établissant le mandat sur l'ex-territoire allemand avait interdit à la Grande-Bretagne et à la France de « donner aux indigènes une instruction militaire, si ce n'est pour la police ou la défense du Territoire<sup>7</sup> ».

L'administration gaulliste, comme du reste celle qui l'avait précédée, passe outre cette disposition en utilisant un subterfuge : l'« engagement volontaire ». Si certains indigènes choisissent bien de s'engager dans l'armée française, surtout au début du conflit et surtout dans les couches dites « évoluées » de la population, l'immense majorité des « volontaires » camerounais se retrouvent enrôlés de force. Cela se fait le plus souvent de façon indirecte, l'administration demandant aux chefs traditionnels de recruter pour elle un nombre déterminé d'hommes en fonction des localités. André Bovar, qui deviendra quelques années plus tard secrétaire général de l'Assemblée territoriale du Cameroun, ne laisse aucun doute sur cette réalité : « Les “volontaires” de l'armée Leclerc étaient désignés par leur chef. J'en ai connu un qui, pour y échapper, avait dû se couper le bras à la machette<sup>8</sup>. »

Les « Français libres » ont en effet recours aux méthodes les plus brutales : arrestations collectives, rafles dans les quartiers indigènes, interpellations des pères pour obliger les fils à s'engager, etc. Théodore Ateba Yene, qui n'avait pas 10 ans à l'époque, se souvient du jour de 1941 où il vit une troupe de légionnaires français attendre, arme au poing, les fidèles à la sortie de la messe. En fonction des besoins, les soldats

procèdent au tri des indigènes endimanchés : les hommes sont envoyés dans l'armée ou dans les champs, les femmes et les vieillards pour les travaux d'aménagement. Trop jeune pour ces tâches, le jeune Théodore se retrouve préposé au nettoyage des sanitaires des « Français libres ». Sous l'œil vigilant et le fouet sévère d'un caporal sénégalais<sup>9</sup>.

Les chiffres n'offrent qu'un pâle aperçu des souffrances endurées par les indigènes pendant cette période. Ils donnent toutefois une idée de l'ampleur de l'effort de guerre exigé d'eux : le quota de « volontaires » à recruter au Cameroun – chaque colonie avait le sien – s'élevait dans un premier temps à 3 600 hommes. La guerre se prolongeant, ce sont sans doute plus d'une dizaine de milliers de « tirailleurs » camerounais qui furent envoyés se battre, aux côtés des Français, sur différents points du globe au cours du conflit<sup>10</sup>. Pour ce qui concerne les travailleurs qui devaient se mettre au service de l'effort de guerre, leur nombre devait, pour la première année, s'élever à 10 000.

Avec le temps, toutes les ressources du Territoire se trouvent mobilisées. Très vite après l'installation des gaullistes au Cameroun, la Grande-Bretagne s'engage en effet à acheter la totalité de la production camerounaise de cacao, d'huile de palme, d'amandes et d'arachides et des dizaines de milliers de tonnes de café ou de bananes. Ce qui pourrait apparaître comme une chance pour les Camerounais l'est surtout pour les colons blancs et les quelques rares autochtones privilégiés. Le recours aux rafles et au travail forcé se systématisent pour les besoins des grandes plantations industrielles, tandis que la misère s'accroît dans les populations qui peinent à cultiver de quoi survivre sur leur lopin. Le contingentement des produits de première nécessité grossit les foules indigentes devant les magasins de la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO), qui détient le monopole de leur commercialisation<sup>11</sup>.

En ces temps d'effort de guerre, certains administrateurs s'abritent derrière les circonstances exceptionnelles. Henri-Paul Salin, chef de la région de Yaoundé et président de l'office local du travail, réputé gaulliste et « homme des missions » catholiques, ne se contente pas de défendre bec

et ongles le principe du travail forcé. Il réclame ouvertement le recours aux châtiments corporels, pour favoriser l'émulation des indigènes, et à la torture, pour l'élucidation des enquêtes judiciaires : « Pour obtenir les aveux des intéressés, écrit-il au gouverneur du Cameroun, le 6 mai 1944, à propos d'une banale affaire de vol, [...] il est à peine besoin de vous dire que l'on a dû employer des moyens officiellement réprouvés. Si nous ne l'avions fait, il est hors de doute que l'enquête piétinerait encore. Et il en est ainsi très souvent. » Et il enfonce le clou en proposant de formaliser cet usage : « Dans ces conditions, pourquoi ne pas donner toute latitude aux magistrats enquêteurs d'employer tous les moyens pour arriver à connaître la vérité<sup>12</sup> ? » Même des magistrats n'hésitent pas à garantir la suprématie blanche. « Tant que je serai là, déclare Luciardi, le procureur de Douala, un Nègre n'aura pas raison, au tribunal, contre un Blanc<sup>13</sup>. »

Décidément, le « Cameroun » du colonel Leclerc – « libre » et « indépendant » – n'est pas celui des indigènes. « On avait l'impression que la nuit s'était abattue sur le Cameroun, note l'historien Emmanuel Tchumtchoua. [...] La plupart de nos témoins parlent de cette période avec beaucoup d'émotion et de colère mal retenues<sup>14</sup>. »

### **Libération en France, promesses à Brazzaville, massacres outre-mer**

Une colère compréhensible : alors que les Français exaltent leur propre liberté, ils oppriment sans complexe les indigènes. Dans ce contexte, certains Camerounais cherchent à faire entendre leur voix. La plupart le feront à travers la Jeunesse camerounaise française (Jeucafra), la première organisation d'envergure « nationale » qu'ait connue le Territoire. Créée en 1938 à l'initiative du gouverneur Richard Brunot, la Jeucafra est tout sauf une organisation subversive. Ses positions se résument d'abord à la francophilie face à la menace nazie. Son président, le très modéré Paul Soppo Priso, fait même des pieds et des mains pour faciliter, afin de « payer sa dette à la France », l'envoi de troupes camerounaises en soutien des soldats français bloqués dans la « drôle de guerre » en 1940.

Cependant, derrière les apparences, cet embryon d'organisation, même assujetti à la France et dominé par les chefs traditionnels, donne à toute une génération de jeunes Camerounais l'occasion de s'initier à la prise de parole et de rencontrer des représentants politiques de toutes les régions du pays. Tant et si bien qu'en 1944, lorsque la France se libère enfin de la tutelle nazie, la Jeucafra, tout en soulignant « son indéfectible attachement à la France », formule de nouvelles revendications : liberté d'expression, abolition du travail forcé, suppression de l'indigénat, représentation au Parlement français, salaire minimum, etc.

Pour soutenir ces revendications, ses membres s'appuient sur les promesses de l'après-guerre. En cette année 1944, la France gaulliste cherche à s'immiscer dans le camp des vainqueurs. Un des enjeux de cette bataille est la reconquête de la souveraineté française sur son empire. En effet, non seulement la France est affaiblie par la collaboration du régime de Vichy, mais la mobilisation internationale contre les forces de l'Axe s'est constituée autour des valeurs de la Charte de l'Atlantique (1941), qui promet l'autodétermination aux peuples colonisés. Les deux puissances qui dominent désormais le monde, les États-Unis et l'Union soviétique, sont opposées aux empires coloniaux européens. De son côté, l'autre grande puissance coloniale, le Royaume-Uni, a accepté d'entamer des réformes, à travers l'adoption du Colonial Development and Welfare Act de 1940, qui prévoit la dévolution progressive de compétences à des assemblées locales et une politique de développement économique. En 1942, le gouverneur de l'Ouganda, Sir Charles Dundas, avait fait ainsi remarquer au Colonial Office que « la dictature ne peut être perpétuée indéfiniment sans que ce soit nous, et non les Africains, qui apparaissent comme attardés<sup>15</sup> ».

Du 30 janvier au 8 février 1944, lors de la conférence de Brazzaville, capitale de la France libre, le général de Gaulle s'efforce donc d'annoncer des réformes dans les colonies : libertés syndicales, égalité des salaires, suppression de l'indigénat et du travail forcé, constitution d'assemblées représentatives dans chaque territoire, représentation des colonisés au sein

de l'Assemblée constituante, etc. Au risque de choquer les partisans du *statu quo*, il promet même aux peuples sous domination française que la France les aidera à « s'élever peu à peu au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ». Mais cette échéance paraît si lointaine que personne n'a songé à inviter le moindre Africain à cette grand-messe du gratin colonial français. Contrairement à ce que proclameront par la suite les thuriféraires gaullistes, la conférence est loin de poser la première pierre de la décolonisation. Alors que les promesses libérales restent vagues, l'opposition à toute émancipation de l'outre-mer, quant à elle, est claire. Le lien entre la France et ses colonies, affirme le général, est « définitif ». Quant à la déclaration finale, elle rejette catégoriquement « toute possibilité d'évolution hors du bloc français » et « toute constitution, même lointaine, de *self-government* ».

S'il était besoin, le massacre de Thiaroye au Sénégal, le 1<sup>er</sup> décembre 1944, vient dissiper toute ambiguïté. La guerre se termine, mais la parenthèse n'est pas si facile à refermer. Non seulement la France a donné l'image d'une nation divisée dont l'armée a été balayée, mais elle n'a dû son salut qu'à l'intervention des Alliés et l'enrôlement des « indigènes ». Et les membres de la « force noire » sont les témoins les plus gênants de cet aveu de faiblesse. Dans la banlieue de Dakar, les « tirailleurs sénégalais » sont parqués dans le camp de transit de Thiaroye pour y être démobilisés<sup>16</sup>. Ces combattants issus de toute l'Afrique occidentale française (AOF) demandent simplement à être payés. Ne voyant rien venir, ils se mutinent : le 30 novembre 1944, ils retiennent toute une nuit le général Joseph Dagnan. Les autorités ne peuvent supporter cet affront. Dans la nuit du lendemain, le bataillon de Saint-Louis attaque le camp, pour l'exemple, et tue, selon les chiffres officiels, trente-cinq tirailleurs désarmés. Une trentaine de « meneurs » seront condamnés à des peines de prison ferme.

L'événement ne passe pas inaperçu au Cameroun, où les « héros noirs » de la France libre ne sont guère mieux traités. Après avoir été parqués dans des camps de transit dans le sud de la France, les tirailleurs

« sénégalais » du Cameroun ont été dépossédés de leur uniforme et de leurs chaussures et rentrent chez eux en guenilles, humiliés. Le contraste avec leurs compatriotes ayant servi sous les drapeaux britanniques, bien mieux traités, est saisissant. Quant à l'accueil que leur réservent ceux des colons français qui sont restés tranquillement « chez eux » à prospérer sur l'économie de guerre, il leur apparaît proprement scandaleux. « Les voilà sur le port de Douala avec baïonnette au bout du canon, se souviendra l'un de ces tirailleurs, belle façon de recevoir ceux qui viennent de libérer leur pays ! À peine quitté le bateau, on entend des ordres : “Alignez-vous là-bas, fermez vos gueules et ouvrez vos cantines.” Ma foi, cela me rappelle les boches que nous avons faits prisonniers des blockhaus de Royan<sup>17</sup>. »

Le mécontentement des « tirailleurs », dont la simple présence rappelle le double langage de la métropole, est vu comme une source de désordre. Un témoin privilégié de cette révolte latente décrit la situation : « Près de 7 000 tirailleurs démobilisés propagent un thème simple, au cœur même des villages camerounais. Ce n'est plus le Cameroun aux colons, ni le Cameroun aux évolués de la côte : c'est la rancœur contre l'Européen et l'éviction des Européens. Pour faire quoi ? On ne sait pas encore. Mais il faut faire cela d'abord. Et les tirailleurs démobilisés le disent aux tirailleurs en service<sup>18</sup>. »

L'armée prend l'affaire au sérieux. À tel point que, le 21 décembre 1944, trois semaines après Thiaroye, le « rapport sur le moral » du nouveau commandant d'armes de Douala, le chef de bataillon Perthuis de Laillevault, s'inquiète : « Les derniers événements qui viennent de se dérouler à Dakar, écrit-il, semblent prouver que nos militaires noirs ne sont pas des “articles d'exportation”. S'ils sont parfois de bons combattants, beaucoup ont une tendance trop marquée à suivre les mauvais exemples, à se livrer au pillage et à ne plus vouloir accepter l'autorité de leurs chefs. » Il faut donc, tranche-t-il, « sanctionner impitoyablement tout acte d'indiscipline ou de brigandage, tout en récompensant les meilleurs éléments<sup>19</sup> ».

L'officier avait détaillé quelques semaines plus tôt ce qu'il entendait par « récompenses » : des décorations, des habits neufs, des photos dédicacées et, pour les plus chanceux, un sabre d'honneur. Le tout offert fastueusement dans un concert de discours creux et de musique militaire. Pour les soldats camerounais qui ont risqué leur vie « pour la patrie », les promesses de Brazzaville se réduisent à bien peu de chose. « Notre rôle d'éducateur, de directeur, de protecteur, en un mot de colonisateur, a déjà fait un grand pas, justifie Perthuis ; mais nous relèverons le prestige de nos militaires indigènes ou anciens militaires en mettant en application les mesures ci-dessus et en se limitant à ces mesures. » Et de poursuivre : « Si nos différentes possessions de l'Afrique noire sont en pleine évolution, il ne faut pas que celle-ci soit trop rapide. [...] Tout esprit de racisme mis à part, il serait très prématuré de parler d'égalité<sup>20</sup>. »

Manifestement, les autorités françaises sont incapables de prendre la mesure de la révolte des « indigènes », au Cameroun comme ailleurs, ni la profondeur de leur déception à l'issue d'une guerre qui avait fini par être aussi la leur. Les avertissements sont pourtant nombreux, dans tout l'Empire. Le 8 mai 1945, six mois après le massacre de Thiaroye et alors qu'on célèbre l'armistice à Paris, des manifestations pacifiques de nationalistes algériens, à Sétif le matin et à Guelma l'après-midi, donnent lieu à des affrontements avec la police. Sous prétexte qu'un drapeau algérien a été brandi par les manifestants, la police tire sur la foule. Les affrontements dégénèrent en émeutes. Plus d'une centaine d'Européens sont tués. La machine répressive se met en branle, sans mesure ni pitié. Sur ordre du général de Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), le général Raymond Duval est chargé de mater l'insurrection naissante. En tout, 100 000 hommes participent au rétablissement de l'ordre dans le Constantinois<sup>21</sup>. De nombreux dirigeants politiques sont arrêtés. Des villages entiers sont rasés, six semaines durant. Dans les airs, les bombardements français ne font aucune distinction, pas plus que les automitrailleuses qui tirent sur des foules de paysans. Miliciens et militaires procèdent à des exécutions



sommaires. Ils font disparaître les cadavres dans des puits ou dans des fours à chaux. On dénombrera, selon les sources, entre 6 000 – l'historien Charles-André Julien a évoqué 6 000 à 8 000 morts<sup>22</sup> – et 35 000 – selon les nationalistes du Parti du peuple algérien de Messali Hadj – victimes « indigènes ».

Au sein du GPRF, gaullistes, socialistes et communistes se partagent le pouvoir dans l'euphorie de la Libération, sans qu'un massacre de l'autre côté de la Méditerranée ne vienne assombrir l'unité nationale. La censure militaire empêche d'ailleurs l'opinion publique de prendre connaissance des massacres de Sétif et Guelma. Le 26 mai, de Gaulle interrompt personnellement la commission d'enquête menée par le général Paul Tubert au moment où celle-ci découvre l'ampleur des massacres. Le ministre de l'Intérieur SFIO Adrien Tixier déplore la mort de plus d'une centaine d'« Européens », sans mentionner le bilan côté algérien. Ne s'agit-il pas, comme le proclame le quotidien *France Soir*, d'un simple « complot antifrançais » ourdi par des militants sympathisants de la cause nazie<sup>23</sup> ? La répression dans le Constantinois est à la mesure de la panique qui saisit le colonat européen devant l'affirmation du nationalisme algérien. Au Cameroun, cette aspiration n'en est qu'à ses débuts...

### **Matrice d'un face-à-face : le syndicalisme indigène...**

Ce même 8 mai 1945, se produit à Yaoundé un événement original. Rien de surprenant au premier abord : un défilé célébrant la défaite allemande. La manifestation aurait même quelque chose de rassurant pour l'administration, puisqu'elle rassemble, côte à côte, des « indigènes » et des Français. Rien de tel pourtant. Car le cercueil symbolique que promènent les manifestants porte une inscription bien moins consensuelle que ne l'auraient souhaité les maîtres du Cameroun : « Enterrons le nazisme, le racisme, le colonialisme. » Dans le cortège, l'instituteur français Gaston Donnat, présent au Cameroun depuis seulement un an, a le



sourire aux lèvres : « Je crois que c'est ce jour-là que la société blanche prit réellement conscience de ce qui était en marche », écrira-t-il dans ses Mémoires<sup>24</sup>.

S'il se réjouit de la tournure anticolonialiste que prend la manifestation du 8 mai, c'est que Gaston Donnat n'est pas un simple instituteur. C'est aussi un infatigable militant communiste. Métropolitain installé très jeune en Algérie, il est arrivé au Cameroun en avril 1944 en tant que directeur adjoint de l'École régionale de Yaoundé. À peine débarqué, il a pris contact avec les militants cégétistes du Territoire : Maurice Soulier (cheminot), Étienne Lalaurie (agent des Travaux publics) et quelques autres. Venant pourtant d'Algérie, il est ahuri par le racisme « antinègre » qu'il constate au Cameroun, qui dépasse tout ce qu'il avait vu jusque-là. Faisant part de son indignation, par courrier, à ses anciens camarades du Parti communiste algérien, il a la surprise de recevoir la visite d'un communiste qu'il ne connaissait pas encore : Maurice Méric, acteur de profession coincé au Cameroun par ses obligations militaires. Sous-officier préposé bien malgré lui à la censure militaire, c'est lui qui a ouvert le courrier de Donnat... dont il partage totalement l'indignation !

En contact avec le Parti communiste français (PCF), Donnat et Méric mettent sur pied, comme d'autres à la même période dans toutes les colonies d'Afrique (Libreville, Brazzaville, Abidjan, Bamako, etc.), un « Cercle d'études marxistes » pour former les « indigènes » à la revendication sociale. Ainsi se constitue à partir de juin 1944 un groupe de Camerounais, petits fonctionnaires pour la plupart, qui se réunit chaque semaine, à la tombée de la nuit, chez l'« instituteur blanc ». Un « Blanc » décidément bien singulier qui ne leur chante pas les louanges de l'ordre colonial, comme ses confères, mais les invite... à le contester.

Assistant avec assiduité à cet étrange conciliabule hebdomadaire, un jeune homme, membre de la Jeucafra, comprend d'emblée le caractère historique, révolutionnaire, de ce qui se trame dans la cuisine de Gaston Donnat. « C'est la première fois, déclare-t-il, que je m'assois à la table d'un Blanc : je considère cela comme un grand événement au Cameroun.

Je ne l'oublierai pas<sup>25</sup>. » Ce jeune homme, qui deviendra quelques années plus tard la figure la plus emblématique du nationalisme camerounais, s'appelle Ruben Um Nyobè. Parmi les convives, il n'est pas le seul appelé à un grand destin. On y trouve également quelques-uns des futurs leaders politiques du Cameroun, comme Charles Assalé, futur Premier ministre, ou Jacques Ngom, principal animateur du syndicalisme camerounais dans les années 1950.

Mais, fin 1944, on n'en est encore qu'à la phase d'initiation. Les leçons nocturnes de marxisme menées tambour battant par Donnat et Méric sont surtout l'occasion pour les Camerounais de libérer leur parole, d'exprimer leurs frustrations. On dénonce le racisme, l'injustice et les brutalités. On prononce des mots jusque-là interdits : dignité, égalité, liberté. On parle aussi, surtout, de l'apparition prochaine, au Territoire, de cette arme nouvelle dont Donnat et Méric connaissent les vertus : le syndicalisme. Pour la première fois en effet, les « sujets français » sont autorisés, par un décret du GPRF, signé le 7 août 1944 par le commissaire aux Colonies René Pleven, à se syndiquer.

S'engouffrant dans la brèche, les activistes franco-camerounais qui entourent Gaston Donnat créent à Douala, le 18 décembre 1944, la première centrale syndicale camerounaise : l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC), affiliée à la CGT française. Débordant les initiatives des cégétistes français, de nombreux salariés camerounais saisissent l'opportunité qui leur est donnée de contester – légalement ! – leur sort. Des syndicats fleurissent dans toutes les régions du Territoire et dans tous les secteurs d'activité. L'enthousiasme est tel et les frustrations si grandes que le syndicalisme ne tarde pas à dépasser les simples revendications salariales. On ne s'étonne pas d'apprendre que c'est l'USCC qui a organisé la manifestation du 8 mai 1945 où l'on appelle à enterrer le colonialisme en même temps que le nazisme...

**... et les « colons de combat »**

L'irruption du syndicalisme au Cameroun ne laisse pas insensible, on l'imagine, la petite colonie française du Territoire. Jusqu'ici, les « vieux Camerounais », comme on les appelle, grands patrons comme « petits Blancs » dont la position sociale repose avant tout sur la discrimination envers les Noirs, ont été les hommes forts du pays, y faisant la pluie et le beau temps. « Ici, constatera à cette période un inspecteur des Colonies, le dernier des Blancs doit passer avant le premier des Noirs<sup>26</sup>. » L'intrusion du syndicalisme et les promesses pourtant tièdes de Brazzaville affolent donc une partie du colonat.

Robert Delavignette, bientôt désigné Haut Commissaire de la France au Cameroun, décrira *a posteriori*, dans un rapport confidentiel, la montée en puissance de cette minorité active décidée à défendre ses privilèges : « Il est au Cameroun, au sein du colonat et du commerce européen qui comptent un millier de personnes, un groupe que nous appellerons colons de combat. Ils sont peu nombreux, à peine cinquante, mais ils parlent haut. À les entendre, ils ont sauvé le Cameroun et la France en août 1940 et leur courage n'a pas faibli quand Rommel a failli aller au Caire. La guerre ne les a pas appauvris. Ceux-là ne sont pas allés à Bir-Hakeim mais, sous l'uniforme et avec leur solde de réservistes, ils ont fait leurs affaires au Cameroun et pris goût à certaines formes de commandement. Ils sont très imbus de la supériorité raciale qu'ils ont adjugée à leur expérience de vieux Camerounais<sup>27</sup>. » La loyauté des colons envers le nouveau pouvoir est donc assez ambiguë. Les colons de combat apparaissent en quelque sorte comme des « gaullistes contre de Gaulle<sup>28</sup> ».

La lucidité de l'administration française au Cameroun est pourtant bien tardive. En 1945, elle semble sous-estimer la capacité de nuisance des « colons de combat », considérés dans un premier temps comme « trente moutons menés par six ou sept agitateurs sans envergure<sup>29</sup> ». Ce sont pourtant ces « trente moutons » qui créent, le 15 avril 1945, l'Association des colons du Cameroun (Ascocam) dans le but de défendre la colonisation française et les intérêts des colons. Ce sont eux également qui organisent, du 2 au 8 septembre à Douala, des « États généraux de la

colonisation française », auxquels ils convient leurs homologues d'Afrique subsaharienne française. Ce grand raout colonialiste se veut le pendant de la conférence de Brazzaville, considérée dans leur milieu comme un « composé de fascisme et de démagogie<sup>30</sup> ». « L'une des erreurs fondamentales de la conférence de Brazzaville, lance aux états généraux le président des colons de l'AEF, est d'avoir voulu brûler les étapes en niant les lois biologiques de l'espèce, pour l'évolution des races<sup>31</sup>. » Sûrs de leur fait, les « ultras » européens se radicalisent. Au moment même où, grâce au syndicalisme, les indigènes s'organisent...

« Une minorité d'Européens et d'évolués s'agite : 2 000 Européens et 20 000 évolués. Il y a des Européens qui sont en retard de vingt ans et des évolués en avance de cinquante ans. » Voilà comment le Haut Commissaire Delavignette résumera le face-à-face qui s'installe au Cameroun à la fin de la guerre<sup>32</sup>. Un face-à-face d'autant plus tendu que l'actualité mondiale incite chaque camp au raidissement. En août 1945, les Indes néerlandaises prennent leur indépendance. Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh proclame celle du Viêt-nam. Au Cameroun, les « indigènes » sont encore loin des revendications indépendantistes. Mais la tension sociale est vive, car la hausse des prix lamine les conditions de vie des Camerounais.

### **Les émeutes de septembre 1945**

C'est dans ce contexte que les cheminots « indigènes » de Bonabéri, dans la banlieue de Douala, entament une grève, le 20 septembre 1945, pour obtenir une augmentation de salaire. Alors que le directeur des Travaux publics conseille vivement à l'administration de les prendre en compte, le gouverneur Henri Pierre Nicolas, arrivé au Cameroun en novembre 1944, refuse de céder sous la pression. Mais les événements lui échappent. Si les Français sont profondément divisés, les travailleurs camerounais le sont également. Les nouveaux syndicalistes, camerounais et français, cherchent à éviter un affrontement physique avec le colonat,

dont ils perçoivent les risques. Mais ils ne « tiennent » plus les autres grévistes et les jeunes chômeurs en colère qui se sont joints à eux pour réclamer du pain. Ces derniers finissent même par les congédier. Au fil des jours, le face-à-face d'abord bon enfant avec les forces de l'ordre se tend. Et la grève s'étend à Douala.

Tout bascule le 24 septembre à midi, lorsqu'une manifestation de plusieurs milliers de personnes est dispersée près de la gare. Des coups de feu auraient été tirés depuis la mission catholique. Le rassemblement dégénère. L'émeute se propage, des magasins sont pillés, la prison de New-Bell est encerclée, aux cris de « Les Blancs à la porte »<sup>33</sup>. Mais, contrairement aux troubles de Sétif et Guelma, aucun « Blanc » n'est tué par les émeutiers. Certains colons n'en décident pas moins de lancer une vendetta. « [Ils] n'attendaient qu'une occasion pour passer à l'action, raconte Guy Georgy, alors jeune chef adjoint du cabinet du gouverneur Nicolas. [...] La foule européenne grossissait à vue d'œil, en proie à une excitation violente, les femmes hurlaient des menaces de mort, les hommes vociféraient qu'il fallait pendre les syndicalistes, fusiller les communistes et décimer sans pitié les Nègres pour rétablir l'ordre<sup>34</sup>. »

Si la colère des colons est dirigée principalement contre les grévistes camerounais, on retient souvent de ces journées les attaques contre les syndicalistes français. Au lendemain des premières émeutes, le secrétaire général de l'USCC, Étienne Lalaurie, est en ligne de mire. Enfermé chez lui, cerné par les colons menaçants et armés, le syndicaliste s'empare d'un pistolet et tire à travers la porte. Du premier coup, à l'aveugle, il tue un des membres les plus exaltés du colonat blanc, le secrétaire de la Chambre de commerce de Douala, Yves Ollivier. Les colons mitraillent le bâtiment, avant que la police intervienne. Le tribunal de Brazzaville reconnaîtra que Lalaurie avait agi en état de légitime défense. L'après-midi, le gouverneur Henri Pierre Nicolas, pour protéger Lalaurie, ordonne sa discrète exfiltration. Embarqué dans un avion en direction du Gabon avec deux autres syndicalistes, Soulier et Durand, l'agent des Travaux publics se croit enfin à l'abri. Mais la petite troupe des Européens, prévenue,

prend le contrôle de l'aéroport de Douala, fait rappeler l'avion qui fait demi-tour en vol. Lalaurie est capturé, emmené dans un café, jugé par un « comité révolutionnaire » et aussitôt plaqué contre un mur, face à un peloton d'exécution de circonstance. Les « ultras », soldats d'un jour, ont déjà l'arme à l'épaule quand s'interposent un vieil administrateur charitable et le patron du café, qui les ramènent à la raison. L'affaire en reste là : Lalaurie est placé en lieu sûr... en prison !

Dans ce climat d'extrême tension, le gouverneur navigue à vue. Dépassé par les colons, il veut d'abord protéger les familles de ses collaborateurs, retranchées dans son palais. Mais il se laisse entraîner beaucoup plus loin. Son successeur Robert Delavignette, dans une lettre à un ami un an plus tard, se montrera sévère envers sa pusillanimité : « En septembre 1945, pour la première fois sur la côte d'Afrique, un gouverneur avait été injurié par des colons, des fonctionnaires et des militaires mêlés ; sa voiture attaquée à coups de pierres, en pleine ville, par des indigènes surexcités. Il avait dû promettre aux émeutiers qu'il leur livrerait des armes et il les avait en effet armés. Il avait dû faire tirer ou laisser tirer sur des indigènes<sup>35</sup>. » Là réside la principale faute de Nicolas : le 24 septembre, il demande au commandant d'armes de Douala de fournir en armes les civils européens. Le même jour, il donne l'autorisation à l'aviation française de Douala d'utiliser les mitrailleuses, « si nécessaire, pour dégager le terrain<sup>36</sup> ».

Et ce qui devait arriver arrive : les cinquante colons armés par Nicolas tirent sur les grévistes de l'USCC. Assoiffés de vengeance, ils ne se contentent pas des armes fournies officiellement. Ils s'emparent alors d'un dépôt d'armes et organisent la chasse à l'homme. Comme à Sétif et Guelma, les civils européens prennent une grande part à la répression, main dans la main avec les militaires, au sol et dans les airs. L'épisode le plus spectaculaire est le mitraillage des émeutiers par l'aviation<sup>37</sup>, tandis que, au sol, des mitrailleuses installées sur des camions complètent le dispositif. « J'avais reçu comme ordre verbal du capitaine Valentin de tirer à vue sur tout indigène pendant les heures de couvre-feu (19 heures à

6 heures) », témoignera plus tard un lieutenant de gendarmerie dans le cadre d'une enquête interne<sup>38</sup>. À aucun moment, dans ces affrontements, on ne peut parler de légitime défense de la part des Européens. Comme l'indique d'ailleurs assez clairement un rapport de police confidentiel rédigé quelques jours après les événements, lorsque seront repêchés dans le Wouri les cadavres d'une quinzaine de Camerounais : « Tous [ont] été abattus dans le dos, le plus souvent avec des fusils de chasse<sup>39</sup>. »

### **Épilogue pour un massacre**

Combien les affrontements de Douala de septembre 1945 ont-ils fait de victimes ? Nous le constaterons tout au long de ce livre, il est difficile de connaître le bilan humain des événements sanglants qui ont émaillé l'histoire récente du Cameroun. La presse, souvent sourde, parfois bâillonnée, en France comme au Cameroun, est toujours restée très discrète sur ce genre de sujet, se contentant de relayer les versions officielles.

Le bilan des événements de septembre 1945 reste donc, aujourd'hui encore, très flou. Le journal *Le Monde* répercute, fin 1945, le bilan officiel : neuf tués<sup>40</sup>. Le chiffre sera repris en 1970 par l'historien américain Victor T. Le Vine et par de nombreux autres à sa suite<sup>41</sup>. L'administrateur Guy Georgy écrira pourtant dans ses Mémoires, en 1992, que dès le matin du 25 septembre « le premier bilan faisait état d'une soixantaine de morts<sup>42</sup> ». Les estimations finales oscillent aujourd'hui autour d'une centaine de morts, sans qu'on puisse s'appuyer sur un décompte précis : Pierre Messmer, dans ses Mémoires, parle de soixante-dix à quatre-vingts morts<sup>43</sup> ; une évaluation similaire à celle de l'historien Jean Suret-Canale, qu'il a établie à partir d'un document de l'administrateur Jacquot<sup>44</sup>.

Comme à Sétif et Guelma, comme plus tard au Cameroun lors des « émeutes de mai 1955 » (voir [chapitres 7](#) et [8](#)), le nombre de victimes « indigènes » des événements de 1945 semble donc avoir été largement



minimisé. Mais plus trompeuses encore que les chiffres, toujours sujets à caution, sont les interprétations qui sont faites des événements par des observateurs extérieurs trop souvent fidèles à la ligne des autorités. Après le massacre, le quotidien français *Combat* pointe par exemple du doigt la responsabilité des « foules indigènes » et l'attentisme de l'administration. Seuls sortent exonérées de ce récit complaisant les milices des colons<sup>45</sup>.

Si la presse métropolitaine publie des comptes rendus fantaisistes, l'administration française discerne mieux les responsabilités. Nul témoignage n'est plus éloquent à cet égard que celui de Delavignette. Dans un rapport confidentiel à sa hiérarchie, il décrit les « colons de combat » comme de purs et simples putschistes qui, forts de leurs soutiens multiples, aussi bien dans l'Église que dans l'armée, cherchent par la force à arracher, à leur profit exclusif, l'indépendance du Cameroun : « Croyez-moi, Monsieur le Ministre, je ne brode pas, je n'invente pas et c'est en pesant mes mots que j'affirme l'existence du péril. Oui, de tels colons, issus pourtant de la France libre, ont cessé de réagir en Français. S'ils se réclament avec véhémence de la France combattante, c'est pour penser qu'ils pourraient faire à leur avantage une guerre de sécession avec la métropole, qu'ils accusent de trahison parce qu'elle tend à les déposséder de leurs privilèges. Ils ne voient dans les journées d'août 1940 qu'une technique de coup d'État<sup>46</sup> », conclut le Haut Commissaire, en référence à la prise de pouvoir des Français libres de Leclerc six ans plus tôt.

Les premiers indépendantistes du Cameroun sont donc bien... les colons de combat. Lesquels ont un « modèle » en tête : celui de l'Afrique du Sud, que certains d'entre eux sont d'ailleurs allés visiter durant la guerre. À ce moment-là, les Afrikaners, divisés entre libéraux et nationalistes, monopolisent un pouvoir fondé sur la ségrégation raciale, qui prendra la forme de l'apartheid en 1948. L'objectif des colons de combat du Cameroun est donc de reproduire le statut de « dominion » sud-africain, qui consiste à s'émanciper de la métropole pour mieux asseoir le pouvoir blanc. Dans son rapport confidentiel, Delavignette donnera cette illustration édifiante du racisme prévalant au Cameroun et qui constitue un



terreau fertile pour les colons de combat : « Comme je représentais à un prêtre que des aviateurs avaient tué à la mitrailleuse, en septembre [1945], un enfant noir qui fuyait, l'homme, que je n'ose appeler l'homme de Dieu, me répondit : "J'ignorais ce détail"<sup>47</sup>. »

Prise en étau entre les revendications sociales des « indigènes » et le sécessionnisme raciste des « colons de combat », l'administration cherchera longtemps à trouver la juste ligne. Mais, instruite par les événements de septembre 1945 et se persuadant que les seconds constituent le groupe le plus influent, les administrateurs se feront les champions, des années durant, d'une ligne dure à l'égard des premiers. Provoquant la radicalisation de ceux qui, dès lors, s'inspirant des luttes d'autres peuples colonisés, n'allaient pas tarder à se revendiquer du « nationalisme »...

---

a. Yaoundé perdra son statut de capitale politique pendant la guerre, au profit de Douala.

---

## *Les illusions d'une « colonisation humaine »*

« À Topo en somme, tout minuscule que fût l'endroit, il y avait quand même place pour deux systèmes de civilisation, celle du lieutenant Grappa, plutôt à la romaine, qui fouettait le soumis pour en extraire simplement le tribut, dont il retenait, d'après l'affirmation d'Alcide, une part honteuse et personnelle, et puis le système Alcide proprement dit, plus compliqué, dans lequel se discernaient déjà les signes du second stade civilisateur, la naissance dans chaque tirailleur d'un client, combinaison commercialo-militaire en somme, beaucoup plus moderne, plus hypocrite, la nôtre. »

Louis-Ferdinand CÉLINE,  
*Voyage au bout de la nuit*, 1932<sup>1</sup>.

**P**our comprendre les événements de septembre 1945 et l'impéritie d'une administration française débordée par les légitimes aspirations des « indigènes » et l'inquiétante idéologie des « colons de combat », il est nécessaire de revenir un instant sur la période qui a précédé la Seconde Guerre mondiale. Il faut d'abord rappeler que les Français furent, avec les Britanniques, à partir de 1916, les successeurs des Allemands qui s'étaient approprié le Territoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite des Portugais qui s'y étaient installés à partir du XV<sup>e</sup> siècle. On notera ensuite que la France, fière de son histoire et de sa « civilisation », fit tout pour se distinguer de la « barbarie germanique » et mettre en avant, par contraste, l'« humanisme » de sa gestion coloniale. Il faudra alors constater que cette « colonisation humaine » fut, au Cameroun comme ailleurs, une illusion.

Ou, plus précisément, une hypocrisie visant à assurer, sous un masque présentable, la perpétuation d'une féroce exploitation économique. On comprendra, en fin de compte, que la flambée de violence qui a ensanglanté Douala en septembre 1945 n'est pas le résultat d'une crise conjoncturelle, mais le fruit des contradictions fondamentales d'un colonialisme prédateur qui, n'ayant profité jusque-là qu'à une poignée de colons réactionnaires, multiplie les promesses « généreuses » à l'intention de populations camerounaises qui n'en peuvent plus d'attendre qu'on les écoute enfin.

### **« Le marchand d'abord, le soldat ensuite »**

Ce qui intéresse les puissances coloniales dans leurs « possessions » ultramarines, c'est d'abord leur potentiel agricole. Et c'est avant tout aux grandes firmes qu'est confié le soin de les exploiter et de les exporter. L'ordre des priorités, édicté par le chancelier Bismarck, est assez clair : « Le marchand d'abord, le soldat ensuite. » Le « Kamerun », protectorat allemand de 1884 à 1916, est un exemple assez typique de cette philosophie. C'est d'ailleurs sous l'influence d'un homme d'affaires de Hambourg, Adolph Woermann, dont la compagnie a installé une maison de commerce à Douala en 1868, que Bismarck, d'abord hostile au projet colonial, se serait laissé convaincre d'investir cette partie de l'Afrique.

Le Kamerun devient rapidement un paradis pour les firmes allemandes, à commencer par les compagnies commerciales qui consolident leurs positions (Woermann, Jantzen und Thoermalen). Viennent ensuite les grandes sociétés concessionnaires (Sudkamerun Gesellschaft, Nord-West Kamerun Gesellschaft), qui se voient confier de vastes plantations, lesquelles, en 1914, occuperont 121 000 hectares et emploieront, par le biais d'un recrutement brutal et anarchique, 18 000 travailleurs<sup>2</sup>. Comme partout ailleurs en Afrique, il s'agit de transformer le territoire en

réservoir de matières premières. Ce sont les palmiers à huile et les hévéas sauvages qui intéressent les Allemands, mais aussi, dans une moindre mesure, le cacao, les bananes, le tabac, le bois<sup>3</sup>.

Pour exporter ces richesses vers l'Europe, mais aussi pour resserrer leur emprise sur les populations, les Allemands développent les infrastructures. Le chemin de fer fait son apparition, qui relie les plantations au littoral. Grâce à son port, la ville de Douala, qui devient la capitale en 1909, s'affirme comme la plaque tournante de l'économie du pays. Laissant les grandes compagnies imposer leur ordre, l'administration allemande se contente de les épauler, de les protéger et d'écraser les rébellions indigènes.

Maîtres du terrain, les Allemands rêvent bientôt d'un grand empire africain, une « Mittelfrika » qui relierait, à travers le Congo, le Kamerun aux possessions allemandes d'Afrique orientale (actuels Burundi, Rwanda et une partie de la Tanzanie). Le Congo belge, indique le ministre des Affaires étrangères allemand à la veille de la Première Guerre mondiale, est une trop grande colonie pour un trop petit pays<sup>4</sup>. Le marchand d'abord, le soldat ensuite...

Les rêves expansionnistes allemands s'évanouissent avec la guerre. Mais le nouvel ordre qui s'installe à sa sortie n'est pas très différent de celui qu'avaient imposé les Allemands. *Statu quo ante bellum* : ce sont à nouveau les intérêts économiques qui mènent le jeu. La France et le Royaume-Uni s'étant partagé le territoire sous l'égide de la SDN, qui transforme le « Kamerun » en deux mandats, de nouvelles sociétés s'installent. C'est particulièrement vrai dans la partie de l'ex-Kamerun passée sous mandat français où, contrairement à la partie britannique, l'administration répugne à rétrocéder les domaines agro-industriels à leurs anciens propriétaires allemands<sup>5</sup>.

Ainsi, par exemple, la Société financière des caoutchoucs s'implante en Sanaga-Maritime, dans le pays dit « bassa ». Société belge au départ, qui développe des plantations de caoutchouc et d'huile de palme au Congo belge depuis 1890, reprise en 1919 par le groupe français Rivaud, qui

exploite pour sa part le caoutchouc en Indochine et en Malaisie, cette société obtient à Dizangué une des plantations de caoutchouc mises en exploitation durant la période allemande. Ainsi constituée, la Société des caoutchoucs de l'Équateur de Dizangué deviendra, sous la férule d'un gestionnaire musclé venu de Malaisie, Henri Chamaulte, et après avoir été rebaptisée Société agricole et forestière agricole (SAFA), la plus grande entreprise agricole du Cameroun sous mandat français<sup>6</sup>. Et l'un des symboles les plus célèbres de l'exploitation coloniale du Territoire.

D'une façon générale, tout le Cameroun, singulièrement sa partie sud, plus proche du littoral, se trouve mis au service des exigences économiques des nouvelles « métropoles » française et britannique. Prenant la suite des Allemands et s'appuyant sur les recherches des géologues, des climatologues et autres ethnologues, qui répertorient et cataloguent « scientifiquement » les propriétés des différentes régions et les caractéristiques de leurs populations, le capitalisme colonial de l'entre-deux-guerres modèle les terroirs camerounais en fonction de ses besoins, des capacités d'absorption des infrastructures d'exportation et des cours des matières premières sur les bourses européennes. Telles les parts d'un gâteau, les « zones » identifiées comme productives se voient imposer les cultures qui leur sont les plus « adaptées ». Les cartes de l'époque font ainsi ressortir un emboîtement de « pays » spécialisés – dans le café, le cacao, les palmiers à huile, la banane, le bois, etc. –, signe d'un développement différencié et inégalitaire des régions en fonction des cultures exploitées et des flux d'exportation disponibles. Sans abolir les systèmes précédents, cette nouvelle géographie économique impose progressivement, comme par superposition, ce que l'historien Achille Mbembe appelle une « nouvelle cartographie politique et mentale<sup>7</sup> ».

La « mise en valeur » du territoire contribue en effet à modifier et à fixer dans les pratiques, dans les comportements et jusqu'au plus profond des imaginaires les différences entre – et à l'intérieur de – ce que l'anthropologie européenne de l'époque qualifie de « tribus » ou d'« ethnies »<sup>8</sup>. C'est ainsi, pour se limiter à cet exemple, que les « Beti »

et les « Bulu » deviennent, à la faveur de l'implantation massive de cette culture dans leurs régions dans les années 1920 et 1930, des « planteurs de cacao ». Étant donné les spécificités de cette culture, confiée à des petits planteurs locaux qui sont dès lors moins soumis à la logique des plantations industrielles qu'à la rapacité des intermédiaires commerciaux, c'est toute la structure économique, sociale et symbolique de ces populations qui se trouve affectée<sup>9</sup>. Les nouvelles structures ainsi constituées – rapports à l'argent, au travail, à la terre, à l'autorité – seront à leur tour réinterprétées par le « savoir colonial » pour définir l'« essence » des « Bulu » ou des « Beti »...

Ces évolutions sont d'autant plus profondes que le passage à la culture du cacao, pour rester sur cet exemple, n'est pas seulement une mesure économique. Comme le souligne l'historien Richard Joseph, l'administration coloniale, forte d'un savoir « scientifique » sur la « valeur » relative des populations colonisées, fait en réalité de la culture du cacao une arme politique. En témoigne ce télégramme du ministère des Colonies approuvant en 1924 la création d'une distinction – un insigne aux couleurs de la France... – pour encourager la productivité des planteurs indigènes : « Il est de notre intérêt de favoriser cette tendance et de créer ainsi une bourgeoisie agricole qui formera l'élément stabilisateur de la population et sera pour le gouvernement local un auxiliaire non négligeable. Il nous sera alors possible d'opposer aux éléments trop orientés vers les spéculations de l'esprit et volontiers enclins à adhérer aux idées extrémistes, une classe équilibrée<sup>10</sup>... »

### **« Humaniser la colonisation »**

En ce qui concerne la partie du Territoire sous mandat français, qui sera plus tard appelée « Cameroun oriental », une des caractéristiques de l'entre-deux-guerres est le renforcement progressif et l'extension du champ d'intervention de l'administration. Une évolution qui s'accompagne d'une volonté, du moins dans les discours, de rendre plus

« humaine » la colonisation. Cette évolution n'est pas propre au Cameroun, comme en témoignent les termes utilisés par le ministre des Colonies, Albert Sarraut, lors de la présentation en 1921 de son grand projet de « mise en valeur » de l'Empire. Ce « programme de grands travaux, d'outillage économique et d'œuvres sociales, explique-t-il, est de nature à imprimer une impulsion puissante tant au développement de ses richesses matérielles qu'à l'œuvre humaine de civilisation poursuivie par la France parmi ses sujets et protégés indigènes ». Car, ajoute-t-il, « la France et son gouvernement n'envisagent pas l'entreprise coloniale du seul point de vue étroitement personnel, utilitaire et autoritaire de l'intérêt conquérant<sup>11</sup> ».

Ce discours trouve un écho particulier au Cameroun. Deux ans seulement après avoir obtenu le mandat de la SDN sur la majeure partie de l'ex-Kamerun allemand, la France se sait surveillée et moins légitime que dans ses colonies. Tout sincère qu'il soit chez certains, l'humanisme affiché au sortir de la Grande Guerre ne doit donc pas faire illusion (le plan Sarraut sera d'ailleurs abandonné, faute de moyens). Fière de son « génie national », qu'elle se donne pour mission de faire goûter aux « primitifs », victorieuse des Allemands qu'elle n'a cessé de qualifier de « barbares » tout au long du conflit mondial, la France est surtout soucieuse de s'implanter durablement au Cameroun et, par conséquent, de ne s'y faire évincer ni par les premiers ni par les seconds. Affichant son « humanisme » pour la forme, elle poursuit, dans le fond, l'exploitation systématique initiée par la colonisation allemande.

Dans la pratique, la politique française consiste, tout en noircissant le « boche » pour mieux s'y substituer, à faire accepter sa soumission par l'« indigène » lui-même et à la rendre acceptable aux yeux de ceux qui pourraient la contester. Lesquels sont, potentiellement, assez nombreux : les Allemands qui revendiquent toujours « leurs » terres africaines, ou l'opinion métropolitaine française que la découverte des réalités crues de

la domination coloniale pourrait offusquer. Mais c'est surtout devant la SDN qu'il faut faire bonne figure : chaque année, la France doit y rendre des comptes, pour justifier son mandat.

Cette politique en forme d'oxymore, visant à humaniser la colonisation, trouve sa parfaite illustration dans la campagne de « pacification » entreprise contre les populations « Kirdi » du nord du Cameroun. Pendant les vingt premières années de la présence française, ces populations refusent, armes à la main, de se soumettre à sa domination. Guère différente, dans l'esprit, des campagnes de pacification allemandes de la période précédente, l'utilisation par l'armée coloniale de la force brute, des massacres et des pillages s'accompagne avec les Français d'une politique dite d'« apprivoisement » que le premier commissaire de la République au Cameroun, Jules Carde, justifie dès 1916 par la nécessité impérieuse de marquer la « différence entre la politique indigène » de la France et celle de l'Allemagne<sup>12</sup>.

Quinze ans plus tard, alors qu'une bonne part des populations « Kirdi » restent insoumises en dépit des multiples et sanglantes « expéditions militaires » menées par la France, c'est le même argumentaire que sert le commissaire Théodore Paul Marchand dans son rapport annuel à la SDN : « La politique poursuivie depuis dix ans consiste à réaliser l'apprivoisement progressif des éléments réfractaires. Pour obtenir cet apprivoisement, il fallait pratiquer la politique de présence, en visitant par des tournées fréquentes les éléments rebelles, en s'imposant à une population volontiers fuyante, et réprimer en même temps avec énergie les attentats contre les personnes et les biens de manière à instaurer partout la sécurité nécessaire<sup>13</sup>. » Quant à la finalité de cette politique de la carotte et du bâton, elle n'est en rien plus noble que celle qui avait inspiré la répression allemande, au sud du pays, quelques années plus tôt. En atteste le rapport enthousiaste d'un des militaires français chargés de la répression et de l'« apprivoisement » dans cette région peuplée de 200 000 « indigènes » : « Ce sera pour nous un très gros réservoir d'hommes qui



nous aideront à mettre un jour en valeur le sous-sol de leur pays, qui, comme le plateau Baoutchi dont il est le prolongement, renferme certainement d'importantes richesses minières<sup>14</sup>. »

Avec le même esprit « humaniste », les autorités françaises entreprennent, au cours des années 1920 et 1930, d'« amadouer » les chefs traditionnels indigènes et d'« assouplir » le code de l'indigénat pour les autochtones dits « évolués »<sup>a</sup>. Quoique ne concernant pas spécifiquement le Cameroun, ces deux initiatives apparaissent rapidement comme un moyen de ménager les élites indigènes qui, à en croire Jules Carde, restent « profondément imprégné[es] du germanisme dont [elles ont] été nourri[es]<sup>15</sup> ». Ces mesures consistent surtout, pour les autorités françaises, à se constituer un auxiliariat indigène susceptible de relayer leur politique dans les populations, sans apparaître elles-mêmes comme les instigatrices directes de la violence coloniale. Par le jeu de la nomination et de la destitution des chefs, une telle « sous-traitance » est une tentative des autorités pour faire bonne figure auprès de l'opinion extérieure, en renvoyant la responsabilité morale des fréquentes brutalités sur un « atavisme » ethnique ou tribal opportunément incarné par les chefs adoubés. Cette politique d'intermédiation indigène a également pour fonction de désamorcer les conflits avec les populations, par le biais de non moins opportunes sanctions contre ceux des chefs qui feraient preuve d'un zèle excessif – vols, viols, meurtres, pillages, chasses à l'homme, etc.

Les deux principales tâches auxquelles sont assignés les chefs indigènes sont la collecte des impôts et le recrutement de la main-d'œuvre. Ce double prélèvement constitue la clef de voûte de la domination coloniale et du contrôle des indigènes. Les impôts et taxes inventés par l'administration française ou repris à l'administration allemande jouent un rôle essentiel. Ils permettent non seulement de recenser nominalement les populations, de capter leurs richesses et de les conformer au système de valeurs de l'occupant, mais également de procéder à la « mise en valeur » du Territoire à peu de frais. On ne s'étonne pas, dès lors, du nombre et de la variété des prélèvements fiscaux auxquels sont soumis les indigènes :

impôt par capitation, licence sur le commerce, patente de colportage, taxe d'état civil, taxe d'assistance médicale, taxes sur la circulation des bicyclettes, impôt sur les chiens, permis de fête et de tam-tam... Symbole de ce « colonialisme à visage humain », la France ira jusqu'à instituer, sous prétexte de lutter contre la polygamie, un impôt sur les femmes<sup>16</sup> !

### **Le « goût du travail »**

Le travail est lui-même assimilé à un impôt. Le système, baptisé « prestation » pour échapper à la qualification de « travail forcé » – interdit par la SDN –, est le suivant : chaque Camerounais « doit » dix jours de travail par an sans rémunération ; à l'expiration de cette période, le travailleur reste sur le chantier en échange d'une rémunération dérisoire ; le recrutement est effectué par les chefs locaux (sous la supervision, à partir de 1937, des offices régionaux de travail) ; la seule façon d'échapper au travail gratuit est de « rembourser » en numéraire chacun des jours non effectués.

Dans l'esprit des administrateurs français, ou du moins dans leur discours, le système ainsi codifié se voulait là encore plus « humain » que ne l'était l'impôt sur le travail prélevé de façon anarchique et brutale par l'administration et les conglomérats de l'époque allemande. Il se veut aussi « temporaire » dans la mesure où la prestation a, aux dires des autorités, une vocation pédagogique, celle d'émanciper les « Nègres »... de leur fainéantise naturelle ! « Dès qu'ils auront acquis le goût du travail et d'une rémunération, le travail obligatoire disparaîtra, même dans le domaine des Travaux publics », jure en 1924 le représentant de la France auprès de la Commission permanente des mandats, à Genève<sup>17</sup>. En réalité, les deux situations, allemande avant 1916 et française ensuite, sont assez comparables tant les abus sont, dans les deux cas, systématiques. Il faudra attendre 1946 pour que le travail forcé soit aboli par la loi et plus tard encore pour qu'il le soit dans les faits (voir [chapitre 3](#)).

Ainsi, pendant des décennies, l'administration et le capitalisme coloniaux profitent d'une immense force de travail gratuite, ou contrainte, pour exploiter les richesses du territoire et construire les infrastructures nécessaires à leur exportation. Comme dans d'autres territoires, le chantier qui a marqué le plus durablement les populations camerounaises est sans doute celui du chemin de fer, commencé par les Allemands et achevé par les Français, entre Douala et Yaoundé. Recrutés contre leur volonté dans différentes régions du Cameroun, des milliers d'ouvriers sont déportés de force vers ce chantier infesté de moustiques pour y être employés, cinquante-quatre heures par semaine, aux tâches les plus pénibles. Ni la nourriture insuffisante ni le repos inconfortable ne peuvent soulager les forçats. Pas plus, on s'en doute, que les miliciens africains qui les encadrent à la trique sous supervision européenne. Pour mettre un terme aux nombreuses tentatives d'évasion du chantier et à l'exode hors des zones de recrutement (en particulier la Sanaga-Maritime où se trouve le chantier), les autorités administratives interdisent les déplacements sans autorisation ou sans paiement. « Aujourd'hui encore, note un visiteur de passage plusieurs années après l'achèvement des travaux, le mot Njock, le centre de chantier de voie ferrée durant cette période, est pour les indigènes synonyme d'une forme de servitude à laquelle la mort est la seule issue probable<sup>18</sup>. » Ce que confirme Achille Mbembe : « En 1925, le taux de mortalité sur les chantiers s'élève à 61,7 % sur un chiffre de 6 000 ouvriers, dont moins de 25 % de volontaires<sup>19</sup>. »

Les chantiers ne sont pas tous aussi meurtriers, mais les conditions de travail ne sont pas moins terribles quand il s'agit de construire une route, d'aménager un cours d'eau, de bâtir une gare, une école ou une prison. Et ces chantiers d'« intérêt public » ne sont pas les seuls à avoir recours à la prestation ou à la main-d'œuvre à bas coût. Les plantations privées des notables indigènes et des colons sont également de grandes consommatrices de travail forcé, dans toutes les régions.

Dans son livre autobiographique, le syndicaliste Gaston Donnat expose les conditions dans lesquelles sont recrutés, en 1944, les ouvriers

employés par la SAFA de Dizangué : « [L'administrateur colonial de la zone de recrutement] convoquait un certain nombre de chefs de village et les chargeait de désigner, chacun, un contingent d'hommes valides. Il n'est pas besoin de préciser les critères servant au choix, il suffit de savoir que les chefs pouvaient par préférence choisir n'importe qui. Au jour dit, les malheureux étaient rassemblés. On les reliait les uns aux autres par une corde attachée au cou et, encadrés par des miliciens armés, la file lamentable gagnait [...] le lieu de leur déportation<sup>20</sup>. »

Non content de disposer d'une main-d'œuvre gratuite recrutée par les soins de l'administration ou raflée par les siens à la sortie de la messe, Henri Chamaulte, le responsable de la plantation, avait trouvé une solution pratique pour améliorer la productivité. « Quand les gars ne portaient pas suffisamment de latex, nous a expliqué l'administrateur André Bovar, Chamaulte prenait les femmes, les enfermait dans un enclos et ne les libérait que quand les gars avaient porté le latex<sup>21</sup>. » En réalité, les plantations de Dizangué étaient en elles-mêmes une immense prison faite de baraquements, ceinturée par une solide clôture et patrouillée en permanence par des gardes armés. Lesquels n'hésitaient pas à enfermer les forçats dans une geôle privée et à bastonner jusqu'au sang les travailleurs les plus récalcitrants. Ni les conditions de vie ni la mort, fréquente dans cet enfer, ne semblent pourtant déranger les hommes de Dieu de la région, « les prêtres et les pasteurs se contentant de dire la messe à 4 heures du matin pour se rendre à l'apéritif chez l'omnipotent Chamaulte à 10 heures<sup>22</sup> ».

Au même titre que les cultures imposées, l'institution du travail obligatoire contribue à cristalliser les identités « ethniques » ou « tribales ». « Sur les chantiers, souligne Achille Mbembe, les forçats étaient affectés aux travaux en fonction de ce que l'administration considérait comme les "aptitudes des diverses races". Selon ces critères, aux Bulu et aux Bassa, considérés comme plus "évolués" que les Bamiléké

et les Bafia, étaient dévolus les travaux de maçonnerie, de charpenterie, la pose des voies et le montage des ponts métalliques. Bamiléké et Bafia étaient souvent affectés aux travaux de terrassement<sup>23</sup>. »

Certaines zones étant considérées comme de meilleurs « réservoirs de main-d'œuvre » que d'autres, le recrutement lui-même accentue les distinctions « raciales ». Ainsi en va-t-il, pour se limiter à cet exemple, des populations dites « Bamiléké ». Comptant pour un sixième de la population totale camerounaise, cette « race prolifique » dont « la discipline collectiviste est parfaitement organisée par leurs chefs », à en croire la description qu'en font les anthropologues et les administrateurs<sup>24</sup>, répond merveilleusement aux exigences du travail obligatoire. Aussi, des dizaines de milliers d'entre eux sont-ils employés dans leur région d'origine ou expédiés dans les régions voisines, la zone Bamoun et la vallée du Mungo en particulier, où pullulent les plantations coloniales mais qui souffrent d'un déficit de main-d'œuvre. D'autres « Bamiléké » sont envoyés plus loin encore, dans les centres urbains (Douala et Yaoundé, mais aussi Ebolowa ou Sangmélina). Des milliers d'entre eux, fuyant les rafles sanglantes et les chantiers de la mort, se réfugieront dans les centres urbains, dans les autres régions du Cameroun français ou au Cameroun britannique dont leur région est frontalière. Leur réputation d'« insoumis », de « migrants », voire d'« envahisseurs », se voit ainsi renforcée par le système du travail obligatoire ; elle persistera d'autant plus que l'émigration « bamiléké » se poursuivra bien après la Seconde Guerre mondiale<sup>25</sup>. Pour la seule période 1930-1958, pas moins de 100 000 personnes, soit 13 % de la population de la zone, quittent ainsi la région Bamiléké<sup>26</sup>.

### **Indigènes, colons, nation : à qui doit profiter la colonisation ?**

Solidement organisé, le système laisse pourtant entrevoir quelques fissures dans les années 1930. Car les indigènes ne sont pas les seuls, dans un pays où la traite des esclaves est encore dans toutes les mémoires<sup>b</sup>, à

être révoltés, en particulier par le travail forcé. Chez les Européens aussi, on entend parfois des voix discordantes. Par exemple celle d'un missionnaire spiritain, le père François Pichon. « J'en demande pardon aux potentats de ce monde, écrit-il en 1930 au commissaire Marchand, mais je ne laisserai pas le représentant de la France s'enfermer dans des méthodes qui comportent le maintien de l'esclavage : l'autorité à coups de trique et de volontariat de la corde au cou. Ces exactions ont trop duré. Il faut que ça cesse. Et, pour cela, que le public en France en soit saisi<sup>27</sup>. »

C'est précisément cette opinion métropolitaine qu'essaie d'alerter, sur le même sujet, l'écrivain André Gide après la publication de ses deux carnets de voyage, *Voyage au Congo* (1927) et *Le Retour du Tchad* (1928). Avec le soutien du journal de Léon Blum, *Le Populaire*, il se lance dans une dénonciation en bonne et due forme des grandes compagnies concessionnaires qui, comme la Compagnie forestière de Sangha-Oubangui (CFSO), exploitent les indigènes du Congo, et obtient du ministre des Colonies une enquête officielle sur ces « abus ». Plus voilée, mais aussi plus radicale, est la critique en règle du colonialisme dans le *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline, publié en 1932. Lequel Céline sait fort bien de quoi il parle, lui qui travailla une année, entre 1916 et 1917, dans les plantations de la même CFSO au sud du Cameroun<sup>28</sup>...

Moins pourtant que ces lointaines protestations, c'est la crise économique mondiale qui fait évoluer la situation au Cameroun au cours des années 1930. La crise, qui entraîne l'effondrement des cours des matières premières et des difficultés croissantes pour les différentes populations du Cameroun, colons comme indigènes, fait éclater les contradictions de la politique française de « colonisation humaine ». L'administration se retrouve prise en étau entre les colons, qui estiment qu'elle doit continuer à les servir, et les autochtones, à qui elle ne cesse de promettre les lumières de sa « civilisation ».

La contradiction apparaît dans tous les domaines. Lorsque l'administration baisse les impôts sur les indigènes ruinés, pour calmer la

colère montante, ou lorsqu'elle fonctionnarise les plus « évolués » d'entre eux pour réduire son train de vie (les « Noirs » coûtant bien moins cher que les « Blancs »), les indigènes en réclament davantage. Et lorsque, pour augmenter la productivité, elle lève l'interdiction pour les indigènes de cultiver certains produits d'exportation, elle se met à dos les planteurs blancs qui y voient une concurrence déloyale et un libéralisme déplacé. Les difficultés économiques amorcent ainsi une crise politique et sociale dont l'enjeu est la répartition des ressources et des pouvoirs au sein du Territoire. Qui, en temps de contraction économique, doit faire les sacrifices ? Et à qui, au juste, doit bénéficier la « mise en valeur » du territoire : aux indigènes, aux colons, à la nation ?

La conférence de Brazzaville, en janvier 1944, donne en théorie une réponse assez claire aux questions soulevées avant guerre. « Le but de notre politique économique coloniale, est-il affirmé à l'ouverture de la rencontre, doit être le développement du potentiel de production et l'enrichissement des territoires d'outre-mer, en vue d'assurer aux Africains une vie meilleure par l'augmentation de leur pouvoir d'achat et l'élévation de leur standard de vie<sup>29</sup>. » Pourtant, derrière cette générosité apparente qui n'est pas sans rappeler les principes édictés par le plan Sarraut un quart de siècle plus tôt, cette politique économique reste, explicitement, « coloniale ». La contradiction fondamentale de colonialisme à visage humain demeure donc. Si une réponse est donnée à Brazzaville et dans les deux années suivantes, c'est celle de savoir qui, de la puissance publique (la nation) ou des intérêts privés (les colons), doit profiter en priorité de la politique coloniale. Au sortir d'une guerre destructrice, ce sont les intérêts de la nation qui sont mis en avant par le gouvernement provisoire du général de Gaulle. L'Empire doit activement prendre part aux deux priorités de l'heure : la reconstruction de la métropole et le retour de la France au rang de grande puissance. Plus puissante que dans l'entre-deux-guerres, l'administration devient la force motrice de la colonisation après 1945, laissant un sentiment d'amertume

aussi bien chez les colons, qui se sentent dépossédés de « leur » territoire, que chez les colonisés, qui croyaient enfin venue l'heure de l'émancipation.

Alors qu'à Douala « colons de combat » et « indigènes » syndiqués se déchirent et que la France ne dispose encore que d'institutions provisoires, un plan décennal de développement économique et social des territoires d'outre-mer est mis sur pied. Conçue par André Postel-Vinay, proche de De Gaulle et inamovible directeur général de la Caisse centrale de la France d'outre-mer (CCFOM)<sup>e</sup>, la loi du 30 avril 1946 institue le Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES)<sup>30</sup>. S'il s'agit « par priorité, selon le texte de loi, de satisfaire aux besoins des populations autochtones », le but est aussi de « concourir à l'exécution des programmes de reconstitution et de développement de l'économie de l'Union française, tant sur le plan métropolitain que sur celui des échanges internationaux<sup>31</sup> ».

Alors même que le Cameroun n'a plus de statut véritable à cette date, du fait du manque d'institutions en France et de la disparition *de facto* de la SDN, le Territoire est curieusement le mieux loti, et de loin, de toutes les possessions françaises d'Afrique dans la répartition des fonds FIDES. Curieuse également est la façon dont, dans ce territoire privilégié, ces fonds sont affectés : sur 36,5 millions de francs débloqués entre 1947 et 1953, 85 % vont aux infrastructures et 10 % seulement aux « équipements sociaux » (alors qu'en AOF les fonds destinés aux infrastructures ne dépassent pas 50 %)<sup>32</sup>. Ce qui témoigne assez clairement que l'ordre des « priorités » n'est pas tout à fait celui qu'affiche le gouvernement. Et que la France est bien décidée à rester au Cameroun.

---

a. Institué dans toutes les possessions françaises en 1854 et appliqué au Cameroun dès 1916, le code de l'indigénat, qui donne tout pouvoir aux Blancs sur les Noirs, est réformé à trois reprises entre 1924 et 1938.

b. La traite des esclaves s'est particulièrement développée au Sud-Cameroun, sous la supervision de navires négriers de divers pays européens, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, jusqu'à son interdiction en 1852 (Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun 1920-1960, op. cit.*, p. 306-307).

c. La CCFOM est alors le principal organisme chargé de l'apport de financements publics aux territoires d'outre-mer de la France.



*L'« Union française » ou la fin des illusions  
de Brazzaville (1946-1947)*

« Il n'y a plus de colonies... Demain nous serons des indigènes d'une union française commune. »

Robert DELAVIGNETTE,  
directeur de l'École coloniale, 1945<sup>1</sup>.

« Il n'y a point ici, comme dans les pays civilisés, à lutter contre les idées contraires, une opinion, une presse, un comité ou un conseil ; il y a à prendre à bras-le-corps cette masse de sable, d'argile et d'humains et à en faire des routes, des villes et des hommes... Quels lieux, sur nos terres étriquées de l'Europe, permettraient un tel modelage de la terre et des âmes ? »

Pierre-Olivier LAPIE,  
gouverneur du Tchad, 1945<sup>2</sup>.

« **P**endant près de trente ans, la France a exercé sans heurts, sur le Togo et le Cameroun, le mandat qu'elle avait reçu de la Société des nations<sup>3</sup>. » Cette affirmation, on l'a vu dans les pages précédentes, est très éloignée de la réalité. Mais en ce 13 décembre 1946, au cours de la première session de l'Assemblée générale des Nations unies, le docteur Louis-Paul Aujoulat a besoin d'embellir le bilan du « mandat » que la SDN a confié à la France sur le Cameroun, afin de le prolonger sous forme de « tutelle », conformément au terme en vigueur depuis la création de la nouvelle Organisation des Nations unies (ONU). Face au nouveau député

(français) du Cameroun, apparenté au Mouvement républicain populaire (MRP), qui revendique que la France puisse administrer le Cameroun oriental comme « partie intégrante » de son propre territoire, le délégué soviétique proteste : il n'entend pas avaliser ce qu'il appelle une « annexion voilée ». Aujoulat détaille donc, pour convaincre les délégués représentés à New York, les promesses issues de la conférence de Brazzaville : libéralisation du régime colonial, représentation politique des autochtones et développement économique et social du Territoire.

### **Les espoirs de la première Constituante**

Cette scène reflète la fragilité de la base juridique de la souveraineté française au Cameroun et au Togo depuis la victoire alliée. Ces deux territoires, que se partagent la France et le Royaume-Uni depuis la fin de la Première Guerre mondiale, leur avaient été confiés par une institution qui n'existe plus. Pour en conserver la gestion, les deux nations coloniales du Vieux Continent se voient obligées de se justifier devant des délégations du monde entier... Pour certains, cette seule épreuve est un affront. Ex-ministre des Colonies, à la Libération, Jacques Soustelle voit déjà l'Empire s'effiloche. « D'ores et déjà, écrit-il, deux brèches [le Cameroun et le Togo] s'ouvrent dans la façade africaine de l'Union [française]<sup>4</sup>. »

Ces « brèches » juridiques ont été élargies par les émeutes de Douala de septembre 1945. L'ordre ne règne plus si facilement dans l'Empire français. Or, pour les autorités françaises, ce « Territoire », mal amarré à l'Empire du fait de son statut juridique particulier, reste une pièce maîtresse (voir [chapitres 2](#) et [5](#)). Pas question donc de le laisser échapper à leur souveraineté, que ce soit par un partage du pouvoir avec les indigènes ou par une surveillance trop sourcilleuse des Nations unies. À New York, la France promet de ne pas « annexer » le Cameroun et de respecter sa « personnalité ». Mais tout est fait en réalité pour le coloniser en bonne et

due forme et clore la parenthèse de 1944-1945, au cours de laquelle la France libérée avait pu donner l'illusion d'une libéralisation de son Empire.

L'année 1945 fit trembler l'ordre colonial. L'absence d'institutions stables à Paris a fait naître beaucoup d'espoirs chez les colonisés. L'Empire a craqué de toutes parts. Mais les rébellions ont été matées par la force, à Thiaroye comme à Douala, à Sétif comme à Guelma. L'année 1946 est celle de la reprise en main juridique. Symboliques de ce tour de vis, les péripéties des deux Assemblées constituantes, au cours desquelles les plus hautes autorités françaises, aiguillonnées par le lobby colonial, montent au créneau pour verrouiller toute possibilité d'émancipation. Certes, la terminologie évolue. On ne parle officiellement plus d'« Empire » ni même de « colonies », mais d'« Union française » et de « territoires d'outre-mer ». Mais, derrière les euphémismes, la réalité coloniale demeure.

Le processus de rédaction de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République offre l'occasion de tester les velléités réformatrices de la République. En vertu des conclusions de la conférence de Brazzaville, les ressortissants d'outre-mer peuvent envoyer des représentants à l'Assemblée constituante à Paris. Des « indigènes » électeurs ? La perspective effraie les tenants de l'ordre établi. Mais les modalités pratiques dressent quantité d'obstacles au plein exercice du suffrage. Parmi ces obstacles, le système original, mais bien peu démocratique, du « double collège », qui permet une sous-représentation des « indigènes » : dans chacun des territoires, les Français appartiennent au collège des « citoyens de statut civil commun », tandis que les Africains sont regroupés au sein du collège des « citoyens de statut personnel ». Un décret du 7 mai 1945, signé par de Gaulle, fixe le statut des « notables évolués », seuls autorisés à voter. Pour en faire partie, il faut avoir un travail, être titulaire d'un certificat d'études et être considéré comme de « bonne moralité » – ce qui reste à l'appréciation vigilante du chef de subdivision, habilité à soumettre les candidats à un examen.

La première Assemblée constituante siège du 6 novembre 1945 au 26 avril 1946. Le contexte politique est plus favorable que jamais à des réformes progressistes. Alors que la droite dure est décrédibilisée par Vichy, socialistes et communistes occupent les deux tiers de l'Hémicycle. Et lorsque, le 20 janvier 1946, de Gaulle, furieux de voir que les travaux de la Constituante refusent de lui tailler un régime présidentiel sur mesure, quitte le pouvoir, la voie est libre pour réformer. En quelques mois, d'importantes lois sont votées, qui accordent plus de droits aux « indigènes » et une plus grande autonomie à leurs territoires. Dès le 22 décembre 1945, l'indigénat avait été supprimé : c'est désormais le code civil français qui s'appliquera dans les territoires d'outre-mer. Le 11 avril 1946, la loi Houphouët-Boigny, votée à la quasi-unanimité, abolit le travail forcé<sup>a</sup>. Le 30 avril 1946, un décret instaure le FIDES. Les libertés d'association, de réunion et d'expression sont accordées les unes après les autres. Enfin, en vertu de la loi Lamine Gueye, les « indigènes » deviennent des « citoyens de l'Union française ».

La Constituante va plus loin encore lorsqu'elle institue, pour chaque colonie, une assemblée territoriale. D'après le projet de constitution qu'elle élabore, ces assemblées territoriales, élues au suffrage universel direct, sans double collège, seraient chargées de l'administration du territoire à la place des gouverneurs habituels. De plus, l'Union française devrait être « librement consentie » par les populations intéressées. Mais ces deux dernières dispositions ne seront jamais appliquées : le projet de Constitution, vilipendé par les gaullistes et le MRP, est rejeté par les électeurs, à la surprise générale, lors du référendum du 5 mai 1946. Au Cameroun, le collège des Français a massivement voté contre. À Paris, tout est à refaire.

### **Les balbutiements de la IV<sup>e</sup> République**

Nouvelle élection. Au sein de la seconde Assemblée constituante, c'est désormais le MRP, fort de la victoire du « non », qui devient le premier

parti et fait accéder l'un des siens, Georges Bidault, à la présidence du gouvernement provisoire. Le lobby colonial, qui a senti le vent du changement passer très près, s'organise. Les deuxièmes états généraux de la colonisation, nouvelle édition du grand raout colonialiste après ceux de Douala l'année précédente (voir [chapitre 1](#)), se tiennent à Paris du 30 juillet au 24 août 1946. L'Académie des sciences coloniales et le Comité de l'Empire français, qui regroupe des firmes comme la Compagnie du canal de Suez ou Paribas, donnent le *la*, relayés par la presse sympathisante de la cause coloniale, comme *Marchés coloniaux*. Résultat : alors même que les responsables politiques avaient promis de ne pas modifier le titre VIII du précédent projet constitutionnel relatif à l'outre-mer, ce lobby vigilant les pousse à passer à l'action. Les velléités libérales de la première Constituante seront réduites à néant par la seconde.

Du 11 juin au 5 octobre 1946, période à laquelle siège cette seconde Assemblée, le compromis de la première Constituante est donc remis en cause, pièce par pièce. Le 24 juillet 1946, les représentants « indigènes » de l'outre-mer présentent leur propre texte. Sans aller jusqu'à demander l'indépendance, ils entendent laisser chaque colonie libre de choisir son statut au sein de l'Union française, dans un horizon de vingt ans. Proposition inacceptable pour les conservateurs. Le 27 août, c'est le général de Gaulle en personne qui passe à l'attaque contre ce projet qui « ne pourrait, selon lui, mener les populations qu'à l'agitation, à la dislocation et finalement à la domination étrangère<sup>5</sup> ». Le même jour, dans l'Hémicycle, le vieux radical-socialiste Édouard Herriot s'insurge contre le projet de collège unique. Il redoute les conséquences de cette assimilation des indigènes : « La France deviendrait ainsi la colonie de ses anciennes colonies<sup>6</sup>. » Au-delà de la réaction épidermique à l'idée de mettre à égalité « la négresse à plateau et l'ouvrière d'usine<sup>7</sup> », le principe « un homme = une voix » paraît difficilement compatible avec le projet colonial. Les quelque 60 millions de « sujets français » vont-ils imposer leur volonté aux 40 millions de Français ? La ligne rouge a été franchie.

Bidault, Herriot et de Gaulle se liguent contre le projet des élus africains. Georges Bidault présente son propre texte et assure le 19 septembre que « le gouvernement est prêt à aller jusqu'au bout » pour l'imposer. Cette mouture non négociable rétablit le double collège aux élections législatives pour l'AEF, Madagascar et le Cameroun. Quelques jours plus tard, le double collège est même généralisé à toute l'Afrique française pour les assemblées territoriales, lesquelles se voient au passage retirer tout pouvoir réel au profit des gouverneurs nommés par Paris. Ceux qui, comme Édouard Herriot, redoutaient un « fédéralisme acéphale et anarchique » peuvent être rassurés. « Des wagons ont besoin d'une locomotive », rappelle le président du gouvernement provisoire. Un Haut Conseil de l'Union française, inspiré du Conseil impérial du Commonwealth, est créé, dont la présidence revient au président de la République française. Le pendant législatif de ce Haut Conseil, l'Assemblée de l'Union française, n'a guère plus de pouvoir réel, ni davantage de représentativité.

Les députés d'outre-mer Lamine Gueye, Gaston Monnerville et Aimé Césaire s'insurgent contre cette cavalière volte-face. Mais ils sont bien seuls. Le PCF, après avoir dénoncé le 12 août 1946 une « Constitution bonapartiste », est désormais prêt à l'accepter : son secrétaire général, Maurice Thorez, a négocié le quitus des communistes sur la question coloniale... en échange du vote d'un statut de la fonction publique<sup>b</sup>. Le 27 octobre 1946, la Constitution de la IV<sup>e</sup> République est adoptée par référendum, avec 53 % des suffrages. La « République des partis » vient de naître, sur le dos des colonies. Elle proclame que « la France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ni de religion ». Mais on a vu, par exemple avec le retour au double collège, le sort réservé à cette égalité de façade.

Ce double langage ne cessera de miner la très complexe architecture institutionnelle de l'Union française, au sein de laquelle cohabitent des territoires de cinq statuts juridiques distincts sur lesquels la loi française

s'applique de différentes façons : départements d'outre-mer comme la Guadeloupe ou l'Algérie ; territoires d'outre-mer comme les colonies d'AOF et d'AEF ; États associés à la souveraineté limitée comme le Viêt-nam, le Laos et le Cambodge ; protectorats comme la Tunisie et le Maroc ; territoires associés sous tutelle onusienne comme le Togo et le Cameroun... Bref, pour reprendre un mot de François Mitterrand en 1953 (il était alors président de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance), « l'Union française est en vrac<sup>8</sup> ».

Il faut rappeler que cette crispation autoritaire des partis français s'inscrit dans un contexte particulier : outre l'offensive du lobby colonial, le gouvernement provisoire subit les prémices de la guerre d'Indochine. Au cours de cet été 1946, pendant qu'à Paris la République renie ses promesses, à Fontainebleau le leader communiste vietnamien Ho Chi Minh et le gouvernement français négocient un partage du pouvoir sur ce territoire repris aux Japonais à la fin de la guerre, mais que l'« oncle Ho » avait unilatéralement proclamé indépendant le 2 septembre 1945. Les négociations échouent. Et la situation s'envenime. Bien décidé à empêcher un « Munich indochinois », le Haut Commissaire Thierry d'Argenlieu, gaulliste frondeur et musclé, préfère aller à l'épreuve de force plutôt que de céder devant les « communistes ». Le 23 novembre, l'armée française bombarde Haiphong (6 000 à 11 000 morts), puis, le 19 décembre, attaque Hanoï. Les concessions envers les colonisés ne sont plus de mise, la République repart en guerre.

### **Au Cameroun, les colons de combat sont rassurés**

Les péripéties constitutionnelles parisiennes ne sont évidemment pas sans incidence sur la vie politique camerounaise, et réciproquement. Le Cameroun a envoyé deux représentants au sein des deux Assemblées constituantes. Désigné au premier collège par les quelques centaines de colons radicaux du Cameroun, dont il défend logiquement les positions, Louis-Paul Aujoulat, porte-parole du MRP à la commission des Territoires

d'outre-mer, a été à la pointe du combat des colonialistes contre la première Constituante. L'attitude de l'élu du second collège, Alexandre Douala Manga Bell, est plus étonnante. Considéré comme un héros populaire, fils d'un farouche prince douala resté dans les mémoires depuis sa pendaison par les Allemands en 1914, Manga Bell a été élu dans l'enthousiasme, contre le candidat de l'administration Jules Ninine, pour porter à Paris les revendications des Camerounais. Mais, à peine arrivé en France, ce petit homme fantasque aux convictions fluctuantes retourne sa veste : il s'affilie comme Aujoulat au MRP, seul parti qui défend bec et ongles la colonisation à l'ancienne ! Alors que tous les autres députés africains, malgré certaines concessions, cherchent à améliorer le sort de leurs congénères, Manga Bell sera le seul durant de longues années à pratiquer un double discours total. Peu loquace à Paris quand il s'agit de réclamer l'abolition du travail forcé, il s'en attribue la paternité au cours d'une tournée triomphale sitôt rentré au Cameroun. Une de ses seules interventions dans l'Hémicycle consiste à stigmatiser les « éléments étrangers [communistes] qui ont poussé les Camerounais à se révolter » lors des émeutes de septembre 1945<sup>9</sup>. Sur le plan des réformes institutionnelles, Manga Bell, machiavélique, appuie même l'idée d'un double collège : il souhaite promouvoir des élus blancs pour rester seul représentant des Africains<sup>10</sup>.

Ayant réussi à imposer ses vues à Paris, le lobby colonial parvient également à se faire respecter au Cameroun. Pourtant, l'homme chargé de mettre en œuvre les réformes institutionnelles, Robert Delavignette, nommé à Yaoundé en février 1946, n'est pas considéré comme un conservateur. Sévère envers les « colons de combat » qui ont tenté d'imposer leur loi en septembre 1945 à Douala, critique à l'endroit de son prédécesseur Henri Pierre Nicolas, qui avait assisté passivement au massacre de grévistes africains, Delavignette est au contraire le chef de file de l'« humanisme colonial » qui s'est exprimé à Brazzaville. Démocrate-chrétien, romancier, auteur de nombreux ouvrages, ancien directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM, nouveau



nom de l'École coloniale) de 1937 à 1946, il passe pour l'inspirateur de cette nouvelle génération d'administrateurs « libéraux » qui souhaitent, pour mieux la légitimer, mettre un terme aux abus les plus criants de la colonisation. À son arrivée au Cameroun, Delavignette s'entretient même avec le syndicaliste Gaston Donnat, qui le décrit avec bienveillance : « [Il] avait l'aspect d'un bon père de famille et parlait sans ostentation, sans marquer le moindre autoritarisme. [...] Il commença par une vive critique de la vieille administration coloniale rétrograde, il réprouvait le travail forcé, le code de l'indigénat, l'utilisation de chefs administratifs vénaux, etc.<sup>11</sup>. »

Aussi « libéral » soit-il, le nouveau Haut Commissaire ne s'oppose pas aux colons. Pour les élections générales ou territoriales au Cameroun, Paris maintient le double collège... alors même que le Togo, pourtant doté du même statut, se voit accorder le collège unique pour les élections générales de novembre 1946<sup>9</sup>. À l'Assemblée représentative du Cameroun (ARCAM), les 4 000 Français ont donc droit à seize représentants (tous sont des colons, puisque aucun fonctionnaire ne s'est présenté contre eux), alors que les trois millions de Camerounais ne sont représentés que par dix-huit conseillers (sans compter les six derniers conseillers nommés par le Haut Commissaire lui-même). Soit, d'un côté, un conseiller pour 250 Européens. Et, de l'autre, un conseiller pour 166 000 Camerounais... Le corps électoral camerounais a été drastiquement restreint, puisqu'en 1946 seuls 38 000 autochtones sont jugés dignes de voter<sup>12</sup>. Et inutile de dire que les syndicalistes ont plus de mal à recevoir leur carte d'électeur de l'administration<sup>13</sup>. Le double collège ne sera supprimé au Cameroun qu'en 1956 (voir [chapitre 11](#)).

Sévère à l'endroit des colons, Delavignette l'est tout autant à l'égard des syndicalistes camerounais auxquels il préfère, de loin, les francophiles de l'Unicafra (Union camerounaise française). Héritière de la Jeucafra, cette association, principalement composée de fonctionnaires autochtones, se contente de réclamer ce que la métropole est prête à concéder. L'Unicafra apparaît comme l'alliée idéale d'une administration qui se veut

« humaniste ». Au contraire, les syndicalistes remuants de l'USCC, en pleine expansion, deviennent la cible privilégiée des autorités locales, qui font peu de cas des libertés politiques octroyées aux colonisés. De février à avril 1946, puis à nouveau fin 1946, les syndicalistes lancent de nombreux mouvements de grève, sans parvenir à se faire entendre de l'administration<sup>14</sup>. Constatant que les réformes claironnées à Brazzaville portent finalement assez peu à conséquence, le colonat européen du Cameroun se voit donc rassuré.

Toutefois, le vrai danger, pour les partisans de la colonisation, vient moins de Paris, dont les velléités « progressistes » ont rapidement été ensevelies dans les sables mouvants du conservatisme, que de New York. C'est là en effet que s'est installée, depuis sa création en 1945, l'ONU, remplaçante de la défunte SDN. C'est donc là que se joue le sort du Cameroun, « territoire international » depuis la Première Guerre mondiale.

### **La première bataille de l'ONU**

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, à mesure que les Alliés prennent le dessus sur les forces de l'Axe, le sort des colonies européennes devient un sujet de polémique. Le président américain Franklin D. Roosevelt, dans la lignée idéaliste d'un Woodrow Wilson, est favorable à un système de tutelle internationale généralisé pour toutes les colonies. De Gaulle n'est pas de taille à s'opposer à un tel projet. Mais il a la chance de pouvoir compter sur Winston Churchill qui, dirigeant la première puissance coloniale du monde, rejette avec virulence les projets américains. C'est donc lui qui, face à Roosevelt et Staline, défend les intérêts coloniaux à la conférence de Yalta, en février 1945. « Sous aucune condition, explique-t-il alors, je n'admettrai qu'une cinquantaine d'États mettent leurs doigts intéressés dans les affaires de l'Empire britannique, dont l'existence est vitale pour nous<sup>15</sup>. » Dans l'adversité, le complexe de Fachoda<sup>d</sup> n'est plus de mise. Les deux principales puissances coloniales font provisoirement cause commune et obtiennent le maintien de leur

souveraineté sur leurs colonies. Seuls les anciens mandats de la SDN, parmi lesquels le Cameroun et le Togo que le Royaume-Uni et la France administrent en partage depuis 1916, seront placés sous la tutelle de la nouvelle organisation internationale.

L'ONU est officiellement créée lors de la conférence de San Francisco d'avril 1945. Sa Charte, qui entre en vigueur le 24 octobre 1945, précise que les puissances coloniales s'engagent, pour les zones sous tutelle, à « développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes », à « tenir compte des aspirations politiques » et à « les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques, dans la mesure appropriée aux conditions particulières de chaque territoire et de ses populations et à leur degré véritable de développement »<sup>16</sup>. La formulation est vague. Mais la Charte n'en constituera pas moins, des années durant, une arme pour ceux des Camerounais qui, à juste titre, prennent le « statut international » de leur Territoire très au sérieux. Dès le mois d'octobre 1945, au moment d'envoyer des députés à Paris pour participer à la rédaction de la Constitution, des Camerounais aussi différents que des chefs traditionnels ou des jeunes militants, syndiqués ou non, écriront ainsi au gouverneur en le menaçant de boycotter un scrutin qui, par lui-même, sous-entend l'incorporation *de facto* de leur Territoire à l'Empire français.

Quoique encore mal défini, en 1945-1946, ce « statut international » est donc une épine dans le pied des colonisateurs. La France gaulliste aurait préféré supprimer toute internationalisation des territoires sous domination française. En janvier 1946, elle prétend encore assimiler purement et simplement Togo et Cameroun à l'Union française, sans statut international. « Assez de discussions byzantines, tonne un délégué français. L'Union française existe. Le Cameroun et le Togo en font partie ; nous refusons d'admettre que l'on puisse discuter internationalement ce qui ne concerne que la nation française<sup>17</sup>. » Les prétentions françaises se heurtent cependant à une vive opposition et les Américains parviennent finalement à préserver le principe d'une tutelle onusienne.

En pratique, le dispositif de tutelle fait l'objet d'un compromis. Au sein de l'ONU, les pays opposés à la colonisation font admettre qu'un Conseil de tutelle puisse procéder à des investigations, sous forme de « missions de visite », dans les territoires sous tutelle afin de vérifier que les puissances administrantes respectent leurs engagements. En échange, ces dernières réussissent à accaparer la moitié des douze sièges de ce conseil, devenant ainsi juges et parties. Dans la complexe architecture internationale, le Conseil de tutelle entre en concurrence avec la quatrième commission, dite « commission de tutelle », émanation de l'Assemblée générale des Nations unies au sein de laquelle les nations coloniales sont minoritaires en face du bloc anticolonial naissant, composé de l'URSS et des pays de ce que l'on ne qualifie pas encore de « tiers monde » (nations d'Amérique latine, Égypte, Syrie, Philippines, etc.). Mais les deux organes, Conseil de tutelle et quatrième commission, se neutralisent. Ce qui a pour conséquence de laisser les mains libres à la France et au Royaume-Uni.

La France a donc réussi à préserver l'essentiel : sa souveraineté sur le Cameroun, à peine entravée par quelques contrôles onusiens, qui constituent la principale innovation par rapport aux mandats de la SDN. Il lui reste, pour codifier l'exercice de cette souveraineté, à faire adopter son propre projet d'accord de tutelle sur le Cameroun. Le 11 novembre 1946, quelques jours après l'adoption de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, elle envoie le très serviable député du Cameroun Douala Manga Bell intervenir devant la quatrième commission, où il affirme sans ciller que le projet d'accord de tutelle a bien été soumis à la population du Cameroun et que cette dernière n'a pas manqué de lui donner son entière approbation. La passe d'armes finale a lieu en décembre 1946, lors de cette fameuse première session de l'ONU à New York. Les pays anticoloniaux, qui n'ont guère été convaincus par les arguments mensongers de Manga Bell, tentent en vain d'amender le texte français. « On aurait volontiers proposé, pour prendre la suite de nos mandats, une simple gérance de caractère bienveillant, temporaire et fortement contrôlée », ironise alors le représentant

de la France, Louis-Paul Aujoulat<sup>18</sup>. Manière élégante d'annoncer d'emblée que, en creux, le système prôné par la France sera intéressé, illimité et sans contrôle...

La délégation française obtient finalement gain de cause : la France pourra administrer le Cameroun « comme une partie intégrante du territoire français » (article 4 des accords de tutelle). Le 13 décembre 1946, l'Assemblée générale de l'ONU approuve la tutelle de la France sur le Cameroun et le Togo, par quarante-six voix pour, six contre et cinq abstentions. Ce faisant, la France s'engage, en tant que puissance administrante, à « prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer une participation des populations locales à l'administration du territoire par le développement d'organes représentatifs et de procéder le moment venu aux consultations appropriées, en vue de permettre à ces populations de se prononcer librement sur le régime politique et d'atteindre les fins définies par l'article 76b de la Charte [des Nations unies]<sup>19</sup> ». Lequel article 76b prévoit comme objectif, dans les territoires sous tutelle, de « favoriser [...] leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations, des aspirations librement exprimées des populations intéressées<sup>20</sup> ».

S'il est nécessaire de citer précisément ces deux dispositions, c'est qu'elles vont être, dans les années suivantes, l'objet d'âpres batailles d'interprétation. À ceux qui feront valoir que la France s'est engagée à mener les Camerounais « vers la capacité à s'administrer eux-mêmes » ou, plus important, à l'« indépendance », d'autres – les responsables français en premier lieu – rétorqueront que personne n'a défini quand viendrait le « moment » de mettre en pratique cet engagement, ni s'il fallait s'orienter vers l'« auto-administration » (traduction *a minima* de l'anglais *self-government*<sup>21e</sup>) plutôt que vers une « indépendance » pleine et entière. Profitant de l'imprécision des textes et de l'impuissance de l'ONU à les faire respecter, la France réussira longtemps à faire prévaloir son interprétation. Ainsi, quand, cinq ans plus tard, le 18 janvier 1952, une

résolution de l'Assemblée générale de l'ONU invitera « les autorités administrantes à donner des informations sur le délai dans lequel on s'attendait à ce que les territoires atteignent l'indépendance », les Français se contenteront... de faire la sourde oreille !

L'ONU, en 1946, a donc incontestablement manqué une occasion : suscitant beaucoup d'espoirs dans les populations camerounaises, elle a laissé triompher les vues conservatrices qui prévalaient à Paris. Ce succès diplomatique, la France le doit à l'indulgence des puissances coloniales européennes, qui pèsent d'un poids prépondérant à l'ONU. Mais elle le doit également aux États-Unis, qui s'opposaient pourtant, au départ, à ses projets. Alors que se décide, fin 1946, le sort des « territoires sous tutelle », la logique de guerre froide s'esquisse en effet sérieusement : rivalité anglo-soviétique en Iran, guerre civile en Grèce, désaccord sur la gestion de l'arme atomique, dislocation de l'Allemagne. Une guerre froide naissante qui, mettant la rivalité Est-Ouest sur le devant de la scène, relègue au second plan les désaccords transatlantiques sur la question coloniale. Face à un bloc communiste « expansionniste » et « totalitaire », les États-Unis regardent les colonies de leurs alliés franco-britanniques sous un jour différent...

### **Une colonie qui ne dit pas son nom**

La France profite donc du laxisme onusien et des nouveaux équilibres géopolitiques mondiaux pour annexer, de fait, le Cameroun. Cette démarche est cohérente avec les objectifs de la IV<sup>e</sup> République naissante qui, loin de chercher à amener les colonies vers l'indépendance, prétend au contraire les « assimiler » peu à peu à la métropole. Au Cameroun et au Togo, « territoires associés » sous tutelle de l'ONU, cette ambition assimilatrice se heurte cependant aux contraintes juridiques que la France a dû, bon gré mal gré, accepter. Les habitants de ces territoires sont des « administrés français », mais, contrairement à ceux de l'AEF ou de l'AOF, n'ont pas la nationalité française. Leur territoire appartient bien à

l'Union française, mais pas à la République française « une et indivisible »<sup>f</sup>. Ici point de « gouverneur » comme dans les colonies, mais un « Haut Commissaire », ce qui ne change rien à son rôle, si ce n'est qu'il ne dépend pas des gouverneurs de l'AOF ou de l'AEF, mais directement de Paris.

En théorie et dans la terminologie, le Cameroun est donc, comme le Togo, un territoire à part. Toutefois, de manière éclairante, le Cameroun oriental est placé sous la tutelle du ministère de la France d'outre-mer, et non du ministère des Affaires étrangères. Dans la pratique courante, il est d'ailleurs accolé à l'AEF, si bien que nombre d'institutions sont siglées « AEF-Cameroun ». L'intégration politique se double d'une intégration militaire. Le 23 août 1949, la gendarmerie du Cameroun est intégrée à celle de l'AEF. De manière générale, les commandants militaires français au Cameroun auront toujours pour supérieur hiérarchique immédiat le commandant militaire de l'AEF-Cameroun, rebaptisée plus tard Zone d'outre-mer n° 2 (ZOM 2). Du point de vue économique également, le Cameroun est incorporé organiquement à l'Union française : Douala sert de débouché aux marchandises provenant du Tchad et de l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique), des frontières douanières renforcent le protectionnisme impérial, la métropole constitue le débouché naturel des exportations camerounaises et les entreprises françaises sont systématiquement choisies pour les marchés publics. Enfin, l'assimilation est aussi culturelle, puisque l'éducation se fait uniquement en français, les langues et cultures locales étant globalement ignorées. Les archives personnelles du gendarme François Yogo Ntonga, qui sera appelé plus tard à jouer un rôle important dans le maintien de l'ordre franco-camerounais, en disent assez long sur la formation des élites locales. En 1949, en service à la brigade de gendarmerie d'Ebolowa, il s'exerce à la dictée : « La France. Votre patrie c'est la France. Nous devons l'aimer jusqu'au sacrifice de nos biens et de notre vie<sup>22</sup>... »

Bref, il paraît évident pour tout le monde que le Cameroun oriental est une colonie comme les autres. Le journaliste du *Monde* André Blanchet,

qui y réalise une série de reportages en 1949, ne fait pas mystère du fait que la souveraineté française est appelée à perdurer : « Personne, ni au Cameroun ni hors du Cameroun, ne doute au fond que ce pays ne puisse pas ne pas demeurer, sous une forme ou sous une autre, français<sup>23</sup>. » Et quand on demande, aujourd'hui, à un administrateur en poste durant toutes les années 1950 quelle était la différence entre le Cameroun et une colonie française habituelle, sa réponse est directe : « Il n'y en avait pas, à part qu'on avait plus de crédits qu'ailleurs. Il y avait bien des visites de l'ONU, mais c'était très formel<sup>24</sup>. » Certes, on pourrait ajouter au chapitre des différences l'interdiction du service militaire dans les territoires sous tutelle. Mais, de la Seconde Guerre mondiale, on l'a vu, à la guerre d'indépendance, comme on le verra, les Français n'ont jamais manqué d'enrôler les Camerounais au titre – miracle de la terminologie – du « volontariat »...

Le Cameroun constitue donc une colonie qui ne dit pas son nom. En seulement quelques mois, la France est parvenue à colmater la « brèche » camerounaise. La plupart des mesures qui auraient pu changer la donne ont été rejetées au cours de la rédaction de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République. Les principaux obstacles ont été surmontés lors des négociations des accords de tutelle à l'ONU. Quant aux lois « progressistes » qui ont effectivement été adoptées début 1946, elles sont souvent ignorées ou contournées dans les faits. Ainsi en va-t-il de la loi Houphouët-Boigny abolissant le travail forcé, pratique qui a saigné des régions entières et a suscité dans les populations locales une irrépressible révolte.

Jacques Lestringant, l'année de l'abolition du travail forcé, a 26 ans. Protestant, frais émoulu de l'École coloniale, il prend à Yaoundé son premier poste d'administrateur colonial. Son père était un ami du Haut Commissaire Delavignette et c'est ce dernier qui encadre, à son arrivée au Cameroun, l'activité du jeune homme. À cette date, Jacques Lestringant a déjà une bonne expérience du travail sous contrainte. Il avait participé aux « chantiers de jeunesse du Maréchal [Pétain] » en 1941-1942, puis, de



1943 à 1946, s'était vu confier le commandement d'unités de travailleurs indochinois en France, au sein du service de la « Main-d'œuvre indochinoise » (MOI), « des requis de 1939 qu'on avait fait venir en France », dit-il<sup>25</sup>. Un système d'ailleurs encadré pendant l'Occupation par... Robert Delavignette. Mais, officiellement, il n'est plus question de telles méthodes dans les colonies après 1946.

« C'était le moment où l'on passait d'un système colonial à l'autre », se souvient Lestringant aujourd'hui. C'est l'époque, par exemple, où l'on demande aux administrateurs de « ne pas tutoyer les Africains ». Mais l'ex-administrateur, d'une étonnante bonne foi, corrige immédiatement : « C'est un basculement de la colonisation... théorique ! Théorique ! » Car, explique-t-il, les anciennes pratiques, officiellement proscrites, perdurent. « J'ai connu l'ancien système, les prestations, le travail obligatoire, que j'ai pratiqués longtemps, jusqu'en 1959. Mais par ma seule autorité. En infraction avec les principes constitutionnels. » Qu'a-t-il donc pratiqué exactement ? « Eh bien, l'absence du respect de l'homme camerounais en tant qu'assimilé au citoyen français<sup>8</sup>. »

Ses explications éclairent bien l'ambiguïté de cette « nouvelle colonisation » portée par les jeunes administrateurs formés par Robert Delavignette, sortis de l'ENFOM ou de l'École des Ponts et Chaussées. Ces enfants de l'Exposition coloniale de 1931 se voient comme des « ingénieurs du social ». En théorie, la palabre doit remplacer le caporalisme de leurs aînés, la négociation doit primer la force brute des « vieux colons ». En pratique, c'est bien toujours la contrainte qui s'exerce quand la palabre ne suffit pas. « J'ai pensé que c'était en faveur de la population », poursuit Lestringant, en comparant son autorité à celle d'un chef coutumier, sans violence. « Je discutais : “Voilà, je vous propose de faire tel travail, c'est dans votre intérêt, voilà votre intérêt”. »

Jacques Lestringant est loin d'être un cas unique. Dans le Sud, Louis Sanmarco, chef de la région d'Ebolowa de 1945 à 1948, fait également appel, pour l'entretien des routes ou le ravalement des dispensaires, au travail forcé – mais rémunéré, dit-il, et « en chantant »... Les manœuvres

embauchés sont appelés les « volontaires trois mois », en référence à la durée de leur tâche. Pour lever l'ambiguïté du terme, Sanmarco précise : « Ils n'étaient pas plus volontaires que moi je suis évêque<sup>26</sup>... »

Les évêques, justement, étaient les premiers à donner l'« exemple ». La fort peu progressiste hiérarchie catholique, elle-même à la tête d'intérêts économiques importants au Cameroun, était friande de cette main-d'œuvre bon marché, comme le raconte l'ex-secrétaire général de l'Assemblée territoriale du Cameroun de 1952 à 1957, André Bovar, un fidèle du député Louis-Paul Aujoulat, l'« homme des missions au Cameroun » : « C'était fréquent. Il fallait construire la cathédrale et disons que Mgr Graffin [l'archevêque du Cameroun] s'inspirait du Moyen Âge : il faut que ce soient les chrétiens qui construisent. En confession donc, les prêtres demandaient aux Noirs de venir travailler. Les Européens, eux, n'écopaient que d'un *Notre Père* et *Je vous salue Marie*. Ça choquait un peu les Africains, c'était deux poids deux mesures. Mais c'était dans l'ambiance<sup>27</sup>... »

L'« ambiance » ainsi décrite prouve que la perpétuation du travail forcé, en dépit de la législation française et des prescriptions de l'ONU et malgré la profusion de discours « humanistes » rappelant ceux qui prévalaient durant l'entre-deux-guerres, n'était pas seulement le fait d'une poignée de vieux colons en retard sur l'histoire. Cette méthode constituait bien un mode routinier de gestion des ressources humaines utilisé par l'administration, le colonat ou l'Église. Dans l'« intérêt » des Camerounais, cela va sans dire...

### **La pacification par la productivité**

Cette contradiction entre la loi et le fait illustre en réalité le paradoxe de la colonisation d'après-guerre. Pour éviter d'aborder les questions qui fâchent, c'est-à-dire la démocratisation du régime, la priorité est accordée au développement économique, à travers le programme d'investissements du FIDES. Et, comme le Cameroun est politiquement plus sensible du fait

de son statut particulier, le FIDES le gâte particulièrement : 4 300 francs CFA par Camerounais, contre 2 500 *per capita* en AOF, ou 3 200 en AEF. À l'aube des Trente Glorieuses, alors que le président américain Harry Truman invente en 1949 la nouvelle utopie du « développement », les autorités françaises estiment déjà que l'accès à ce nouvel eldorado de la modernité occidentale ne peut qu'être plébiscité par les autochtones. Le recours au travail forcé entre en cohérence avec l'idée selon laquelle les colonisés n'ont besoin que de routes et de ports, pour s'ouvrir au monde et tourner le dos à l'« obscurantisme » et à la « barbarie ». Sans que personne n'éprouve le besoin de leur demander leur avis<sup>h</sup>, en vertu de la vision infantilissante qu'ont développée les colonisateurs à propos des Africains.

Dans une conférence donnée à l'École supérieure de guerre (ESG) en 1957, intitulée *De la psychologie des Africains, des primitifs aux évolués*, Delavignette attribue à la productivité une valeur rédemptrice pour l'« Africain » et en fait un facteur de pacification idéal. « L'Afrique ne réduira pas ses déséquilibres fonctionnels, prophétise-t-il, elle ne surmontera pas ses contradictions, elle ne rompra pas ses cercles vicieux si elle ne sait pas travailler, non seulement en vue de la production, mais aussi en vue de la productivité. Je vais plus loin : l'Afrique sera virulente politiquement si elle reste vulnérable économiquement. L'évolution pacifique de l'Afrique dépend de bien des inconnues – mais aussi d'un facteur qui, lui, peut être connu. Et ce facteur, c'est l'aptitude de l'homme africain au travail moderne, à la productivité<sup>28</sup>. » La théorie ne dit pas comment gagner ces chers points de productivité mais, sur le terrain, les jeunes administrateurs, à l'instar de Jacques Lestringant, se débrouillent avec les recettes éprouvées de leurs aînés. « Il fallait que le train marche... et il marchait », confirme Maurice Delauney, chef de la subdivision d'Eséka à 27 ans, à l'aube d'une brillante carrière coloniale, quand il doit justifier le recours à « une main-d'œuvre qui n'était que rarement “volontaire” » pour approvisionner la gare d'Eséka en bois<sup>29</sup>.

Le travail forcé n'a pas seulement pour objectif de réaliser des infrastructures propres à séduire l'ONU ou de donner aux administrateurs

le sentiment du devoir accompli. Il constitue avant tout la matière première des profits conséquents pour les grandes compagnies qui investissent au Cameroun. En effet, s'il faut forcer les Camerounais, ce n'est pas en raison d'une improbable paresse ontologique. Même dans un pays où les revenus moyens sont très bas, les grandes compagnies offrent des salaires et des conditions de travail tellement scandaleux qu'elles sont obligées de forcer les Camerounais à y travailler. C'est tout un modèle de développement autoritaire et orienté vers l'exportation qui repose sur le travail forcé. S'il fallait une preuve supplémentaire que le bien-être des autochtones n'est pas le but premier de cette politique, il suffit de souligner que le gros des fonds FIDES est consacré au développement de ce qu'on appelle au Cameroun le « croissant fertile » (ou « croissant utile »), c'est-à-dire l'arc-de-cercle autour de Douala, riche en ressources naturelles, qui va du pays dit « Bamiléké » à la capitale politique Yaoundé en longeant le littoral atlantique. Le développement exogène du pays sert davantage les compagnies, comme la Compagnie française du développement des textiles (CFDT), que les paysans du Nord-Cameroun forcés de cultiver le coton ou les arachides<sup>30</sup>. Et il prépare plutôt le Cameroun à la dépendance qu'à l'autonomie. Encore une bonne raison pour la France d'y rester...

D'autant plus que les observateurs extérieurs sont cléments avec ces transgressions du droit. *Le Monde* n'avait-il pas qualifié les mesures telles que l'abolition du travail forcé de « libérales mais nettement imprudentes<sup>31</sup> » ? La « mission de visite » de l'ONU de 1949, composée pour moitié de représentants de nations « tutrices », émet dans son rapport des réserves à l'égard de la loi Houphouët et reprend le cliché, ressassé par les patrons blancs, selon lequel cette mesure s'apparente au « droit à l'oisiveté ». En revanche, lorsqu'elle mentionne les plaintes de certains à propos de la poursuite du travail contraint, la mission s'empresse de qualifier ces sources de « communistes » et sans « aucune preuve »<sup>32</sup>. La mission de l'ONU, elle, n'est pas communiste et n'a pas pris la peine d'enquêter.

Une fois de plus, le droit et l'ONU s'inclinent devant le fait accompli de la souveraineté sans borne de la France au Cameroun. Conséquence de ces pratiques de prédation, les jeunes Camerounais qui veulent échapper au travail forcé dans leur village vont chercher refuge dans les bidonvilles de Douala ou Yaoundé. Ils forment ce sous-prolétariat urbain qui, échappant aux autorités traditionnelles démonétisées, grossit les rangs du syndicalisme et du nationalisme naissants.

---

a. Contrairement aux déclarations de Brazzaville qui prévoyaient un délai de cinq ans, la loi Houphouët-Boigny prévoit l'abolition immédiate et sans transition du travail forcé. En pratique, la transition prendra beaucoup de temps...

b. Seul parti anticolonialiste à sa naissance, partisan d'une « évacuation immédiate » des colonies, le PCF s'est converti, à l'approche du Front populaire de 1936, au réformisme graduel.

c. Cette différence de traitement s'explique par la plus forte population française au Cameroun (12 000 Européens) qu'au Togo (1 400), qui en fait un « facteur de richesse » dont il faut assurer la « conservation », indique une note explicative de l'administration. « La fécondité de l'apport européen au Cameroun, le travail en profondeur accompli dans le domaine de l'économie, pour ne rien dire des domaines culturels et sociaux, militent en faveur du maintien du double collège », conclut cette courte note (2<sup>e</sup> BUREAU DE LA DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES, « Pourquoi un collège unique au Togo », 1952, p. 3 [CAOM, Aff-Pol 3282]).

d. Le « complexe de Fachoda » renvoie à la rivalité coloniale entre Français et Britanniques depuis une cinglante victoire de ces derniers au Soudan en 1898.

e. Aucune version ne prime l'autre dans le système onusien, laissant chacun maître de son interprétation...

f. L'article 60 de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République opère cette distinction : « L'Union française est formée, d'une part, de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part, des territoires et États associés. »

g. Le législateur lui-même n'est pas pressé de s'attaquer à ce fléau : le code du travail outre-mer, qui prévoit des sanctions contre le travail forcé, commence à être discuté en avril 1949 au Parlement, mais n'entrera en vigueur qu'en décembre 1952.

h. L'Assemblée représentative camerounaise (ARCAM), déjà très peu représentative, n'a d'ailleurs même pas son mot à dire sur l'utilisation des fonds du FIDES.

---

## *La naissance de l'UPC (1947-1948)*

« Au rebours de Madagascar, de l'Indochine, la vie tranquille des territoires où il ne se passe rien – rien de fâcheux – ne transparaît point dans les colonnes des journaux. Le Cameroun est de ces pays heureux, sans histoire. Il a eu pourtant une poussée de fièvre – très légère – il y a deux mois<sup>1</sup>. »

Extrait d'un journal colonial, 5 juillet 1947,  
deux mois après la création de l'ancêtre de  
l'UPC, le Rassemblement camerounais.

Une fois matées les explosions de colère désordonnées qui secouent l'Empire français au sortir de la Seconde Guerre mondiale, vient pour les contestataires le temps de la structuration et du choix de leurs modes d'action. Au moment de la formation de l'UPC, en 1948, deux voies s'offrent aux militants de la décolonisation. La première est celle du Mahatma Gandhi, qui soustrait sans violence l'Inde, le « joyau de la Couronne », à l'Empire britannique. La seconde est celle du Viêt-minh d'Ho Chi Minh, acculé à la guerre pour chasser les Français de son pays. À cette époque, la première option semble bien plus séduisante, puisque l'Inde est indépendante depuis 1947, alors que le Viêt-minh, pris dans la violence de la guerre froide, est entraîné dans un conflit sanglant à l'issue incertaine.

Ces deux stratégies reflètent aussi les deux modèles coloniaux, français et britannique, entre lesquels le Cameroun est écartelé, en vertu de son partage entre tutelle britannique et tutelle française. Paris est en effet bien

moins disposé à négocier des réformes que Londres. S'il en était besoin, les dizaines de milliers de morts consécutives à l'insurrection malgache de mars 1947 incitent les nationalistes de toutes les colonies françaises à la prudence<sup>2</sup>. Plutôt que d'anticiper l'accès à l'autonomie ou à l'indépendance de ses possessions outre-mer, la IV<sup>e</sup> République fait semblant d'intégrer les leaders indigènes à l'Union française. Une maxime coloniale britannique résume bien le paradoxe de l'assimilation autoritaire à la française : « Les Britanniques forment les autochtones à se gouverner eux-mêmes. Les Français les forment à gouverner la France<sup>3</sup>. » C'est donc à Paris, en vertu de la timide libéralisation politique issue de Brazzaville, que se font entendre les voix critiques venues de toute l'Union française...

### **La création du Rassemblement démocratique africain (RDA)**

C'est tout d'abord la possibilité d'envoyer quelques représentants siéger à l'Assemblée nationale, à Paris, qui incite les forces critiques d'AOF et d'AEF à promouvoir des leaders, lesquels constitueront le vivier de responsables politiques qui conduiront ces pays jusqu'aux indépendances. Réunis pour la première fois à l'Assemblée nationale, les douze députés africains élus le 21 octobre 1945 dans l'euphorie de la victoire contre les forces de l'Axe ne sont pas toujours ceux que le colonisateur français, pris de vitesse, aurait aimé voir désignés.

Pour se faire entendre, les douze essaient de faire bloc au sein d'un intergroupe consacré à l'outre-mer. Mais, se rencontrant parfois pour la première fois, issus de colonies très éloignées les unes des autres, ils se divisent entre plusieurs groupes politiques différents, du PCF au MRP en passant par la SFIO. Dans la lignée d'un Blaise Diagne, représentant dans l'entre-deux-guerres des communes de Dakar, ils discutent la domination coloniale sans en contester le principe, espérant faire inscrire dans les actes les promesses de Brazzaville. Hélas, malgré quelques vraies victoires initiales, ils ne sont pas de taille, ainsi atomisés, à s'opposer au lobby colonial, qui parvient à freiner l'acquisition de nouveaux droits pour

les Africains au sein de la nouvelle Union française. On est encore loin de la structuration des mouvements anticoloniaux des colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest, réunis depuis 1945 sous la direction du Ghanéen Kwame Nkrumah au sein du West African National Secretariat.

Tirant les leçons de cet échec, le plus influent d'entre eux, Félix Houphouët-Boigny, lance un appel, le 18 septembre 1946, à la création d'une structure panafricaine, le Rassemblement démocratique africain (RDA). Un manifeste est rédigé et signé par tous les députés africains, à l'exception de... Douala Manga Bell, seul représentant des Camerounais à l'Assemblée. Décidés à s'organiser à l'échelle continentale, ils prennent langue avec les partis de gauche, SFIO et PCF, supposés plus ouverts aux revendications africaines. Cependant, après avoir encouragé cette dynamique, la SFIO, qui reste très imprégnée du consensus colonial, prend peur et cherche à empêcher la naissance de ce nouveau parti, en convainquant sur le fil de nombreux députés africains de renoncer à participer au congrès fondateur du RDA.

Malgré les embûches, ce congrès se tient à Bamako du 19 au 21 octobre 1946. Houphouët, qui n'aurait pu s'y rendre sans l'avion affrété par le ministre communiste de l'Air Charles Tillon, prend la présidence du nouveau mouvement. Le Franco-Africain marxiste Gabriel d'Arboussier en devient le secrétaire général. Dans l'assistance, le jeune syndicaliste camerounais Ruben Um Nyobè, initié à la lutte politique par Gaston Donnat, suit avec attention les débats. Le manifeste adopté est assez nuancé. Proclamant le « mouvement des peuples d'outre-mer vers la liberté », il rejette explicitement toute tentation sécessionniste et se conclut par un slogan assez consensuel : « Vive l'Afrique noire ! Vive l'unité des Africains ! Vive l'Union française des peuples démocratiques ! »

Le RDA apparente ses députés au groupe du PCF à l'Assemblée nationale, le seul parti français à avoir envoyé une délégation à Bamako. Cet apparentement, qui n'était pour le RDA qu'un choix tactique, voire un choix par défaut, devient quelques mois plus tard une option fondamentale



lorsque, en mai 1947, le président du Conseil Paul Ramadier exclut les ministres communistes de son gouvernement. En France comme dans le reste du monde, chacun est sommé de choisir son camp, et le RDA est marqué dans celui des « communistes ». Il est vrai que le PCF, au zénith de sa gloire, s'intéresse à l'Afrique. Pendant la guerre, il a implanté dans chaque colonie des groupes d'études communistes, les fameux « GEC ». Parmi les nouveaux leaders qui émergent, il mise sur le député du plus riche pays d'Afrique francophone, l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny. Pourtant, ce parlementaire réfléchi de 40 ans n'a pas le profil du « Lénine de l'Afrique » dont rêvent ses alliés communistes<sup>4</sup>. Très riche en comparaison avec ses concitoyens, il est le président du puissant Syndicat agricole africain fondé en juillet 1944. Médecin, influent planteur et chef de canton à Yamoussoukro, il se rend en limousine noire à l'école des cadres du PCF quand il séjourne à Paris<sup>5</sup>. Fort de ce contraste, Houphouët a beau jeu de renvoyer dans les cordes ceux qui l'accusent de communisme. « Nous avons de bonnes relations avec le PC, c'est exact, admet-il. Mais être apparenté ne signifie pas, si peu que ce soit, que nous soyons nous-mêmes communistes. Est-ce que moi, Houphouët, chef traditionnel, médecin, grand propriétaire, catholique, on peut dire que je suis communiste<sup>6</sup> ? »

### **Du RACAM à l'UPC : émergence d'un mouvement politique camerounais autonome**

Au Cameroun, on retrouve le même processus de politisation des protestataires, marqué toutefois par une plus grande violence. Avec les émeutes de 1945, comme l'écrira Pierre Messmer, « la vie politique est baptisée dans le sang<sup>7</sup> ». Dans le Territoire, les mouvements qui remettent en question l'ordre colonial sont en ébullition et beaucoup d'entre eux ne croient plus en la possibilité d'améliorer le sort des colonisés main dans la main avec les colonisateurs. Les premiers syndicats sont en voie de structuration, essentiellement à Douala. Ces mouvements initiés par

quelques communistes français sont vite pris en main par des Camerounais. Depuis les rapatriements forcés de Maurice Soulier en avril 1946 et de Gaston Donnat un an plus tard, c'est Ruben Um Nyobè qui prend la tête de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC). Le mouvement syndical camerounais se cherche un débouché politique capable de dépasser l'Unicafra, dont la complaisance à l'égard de la France irrite les militants plus critiques.

Ce conflit latent explose lors du congrès de l'Unicafra à Douala, du 30 mars au 6 avril 1947. Les syndicalistes mettent en minorité les « modérés » encouragés par l'administration (Jacques Kuoh Moukouri, Charles Okala, Paul Soppo Priso) et en profitent pour lancer le Rassemblement camerounais (RACAM). Pour la première fois dans le pays, des « indigènes » lancent officiellement un mouvement politique en rupture avec le pouvoir français – même s'il ne s'agit pas, bien sûr, du premier mouvement de résistance à la domination coloniale<sup>8a</sup>. Signe d'insoumission, les frondeurs entendent même se doter d'un gouvernement, d'un Parlement et d'un drapeau ; et ils adoptent une « Charte des populations autochtones du Cameroun », stipulant que le RACAM est « seul qualifié pour représenter directement ou indirectement [...] le peuple camerounais, un et indivisible ». Um Nyobè, secrétaire général adjoint de ce mouvement éphémère, y voit l'acte de naissance du nationalisme camerounais. Contrairement à la Jeucafra, le nouveau mouvement, composé essentiellement de fonctionnaires, qui ont plus facilement accès aux cercles politiques et au syndicalisme, s'oppose « non plus à l'hitlérisme seulement, comme celui de 1939, mais au colonialisme tout court<sup>9</sup> ».

Incapable de surmonter l'opposition efficace de l'administration, qui menace ses militants de poursuites, le RACAM est dès le départ perçu comme un mouvement de transition<sup>10</sup>. Ses soutiens français communistes constatent rapidement la faiblesse de son implantation, comme le relèvera en 1955 un intéressant rapport policier confidentiel intitulé « Synthèse de l'implantation de l'UPC », rédigé par le directeur de la Sûreté Pierre

Divol, qui cite notamment un courrier de Gaston Donnat à son camarade Édouard Fines du 17 novembre 1947 (évidemment intercepté) : « Il est bien évident que toute l'activité que nous avons menée n'a pas touché la masse dans sa profondeur. Les diverses élections ont prouvé que notre influence réelle dans le pays est nulle. Il est donc temps de rechercher les causes de cet échec et, surtout, de redresser la situation le plus rapidement possible... Le redressement de cette situation exige le lancement d'un nouveau mouvement politique de masse<sup>11</sup>. » Et Gaston Donnat de suggérer un « plan » pour mettre sur pied ce mouvement : « Établir immédiatement la liste des camarades susceptibles de former la base de départ du futur mouvement. Ne pas craindre d'utiliser les meilleurs éléments qui ont fait leurs preuves dans l'action syndicale, à la condition qu'ils abandonnent toutes leurs responsabilités syndicales. Un Ruben apparaît comme le type de ce genre de militant. »

Les apprentis démiurges métropolitains vont jusqu'à imaginer le nom du mouvement : « Union démocratique du peuple camerounais », « section camerounaise du RDA ». Pourtant, c'est bien l'« Union des populations du Cameroun » (UPC) que créent discrètement une poignée d'intellectuels et de syndicalistes, tous camerounais, au café Sierra, dans le quartier bassa de Douala, le 10 avril 1948. Leur but : « Grouper et unir les habitants du Territoire en vue de permettre l'accession des peuples du Cameroun à la formation d'une fédération par la réalisation d'un programme politique de démocratisation rapide, d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et d'élévation de leur standard de vie. » Les fondateurs ont refusé l'appellation « Union des peuples du Cameroun », de peur que la pluralité des « peuples » ainsi actée contredise l'idée d'une « nation » camerounaise. À l'opposé, ils ont rejeté l'appellation suggérée par le PCF d'union « du peuple camerounais », qui supposerait une nation déjà unifiée. « Union des populations du Cameroun » est donc un moyen terme acceptable, qui reflète la difficulté à bâtir un mouvement nationaliste au

sein d'une colonie divisée en centaines de groupes et sous-groupes ethniques, dont le destin commun se résume parfois à une même oppression coloniale.

Dès sa naissance, l'UPC se heurte à l'opposition farouche de l'administration. Sans explication, celle-ci rechigne à valider les statuts déposés le 14 mai. Le nouveau Haut Commissaire René Hoffherr, qui a succédé à Robert Delavignette en avril 1947 (après l'intérim de Robert Casimir), n'accepte d'en prendre acte que le 9 juin 1948 et uniquement sous la pression exercée, depuis Paris, par Gabriel d'Arboussier, secrétaire général du RDA. Cette reconnaissance « ne signifie pas approbation », prend soin de préciser le Haut Commissaire, dont le télégramme adressé à l'UPC se conclut sur un avertissement : « Agissements ultérieurs de cette association restent pleinement responsables devant tribunaux<sup>12</sup>. »

Comme pour le RDA, auquel l'UPC s'affilie dès sa naissance, l'administration est prompte à déceler la main de Moscou derrière le nouveau mouvement nationaliste. En dépit des apparences, l'UPC n'est pourtant pas le parti marxiste dirigé par Paris et Moscou que l'on s'est plu à décrire dans les milieux colonialistes. Elle est certes animée par des syndicalistes formés par des communistes, mais son implantation profonde et rapide s'explique plutôt par ses alliances avec certaines structures sociales traditionnelles en certains endroits au Cameroun. De plus, ses (maigres) ressources financières proviennent quasi exclusivement des cotisations de ses adhérents<sup>13</sup>. On est loin du Kominform. Dans son rapport confidentiel de 1955, le policier Pierre Divol, fin connaisseur du mouvement, le qualifie d'ailleurs, « sans ambiguïté », de « nationaliste » et conclut que « l'UPC n'a jamais été un parti communiste africain »<sup>14</sup>. Au sein de l'UPC, certains se sentent marxistes, mais beaucoup d'autres ne se posent même pas la question.

Cette focalisation sur la manipulation de l'UPC par les communistes est un moyen aussi banal que commode pour diaboliser une contestation qui ne peut être que le fait d'éléments étrangers. Révélateur de ce cliché, dès juin 1947, Louis-Paul Aujoulat ne voit derrière le « malaise actuel » qu'un

« problème blanc » : « Ce sont des “Blancs”, des coloniaux, qui s’acharnent à discréditer aux yeux des Noirs leur propre pays<sup>15</sup>. » En réalité, les Français, très présents aux origines du mouvement, s’effacent très vite. Donnat lui-même, bien que se présentant encore spontanément comme le « premier des upécistes »<sup>16</sup> (il s’était vu offrir la carte « n° 1 » de l’UPC) quelques mois avant sa mort – survenue en février 2007 à l’âge de 93 ans –, a relativisé son rôle : « Mes camarades français et moi, explique-t-il, n’avons fait qu’aider nos amis camerounais et, [...] à partir d’avril 1947, aussi bien l’USCC que l’UPC ont été des organisations absolument indépendantes et dirigées uniquement par des Camerounais<sup>17</sup>. » Lesquels sont loin d’être de simples marionnettes.

### **Ruben Um Nyobè, un leader charismatique**

Au moment de la création de l’UPC, un homme hésite encore à se mettre en avant, pour ne pas alerter les autorités ou par simple timidité : Ruben Um Nyobè. À l’époque, celui qui deviendra la figure la plus emblématique et presque légendaire du nationalisme camerounais n’est qu’un modeste greffier à Édéa. Pourtant, avant même son élection au poste de secrétaire général de l’UPC en novembre 1948, le jeune homme qui n’a alors que 35 ans fait déjà l’admiration de tous. De ses camarades de l’USCC, des communistes français, mais aussi de... l’administration. La note qui le concerne, écrite par les services français en avril 1947, en témoigne.

Voilà, explique la police française, « un homme intelligent qui cherche à acquérir par lui-même une culture supérieure, consacrant toute son activité à créer de nombreux syndicats dont il est secrétaire général. C’est un membre très actif du mouvement démocratique camerounais, bien que ne paraissant pas être lui-même un élément dangereux. Il sort très peu, mène une vie retirée, ayant un noyau d’amis très restreint<sup>18</sup> ». Jusqu’à son assassinat en 1958 (et plus encore ensuite), personne ne doutera jamais de l’intelligence hors norme de cet homme d’exception, que même ses

ennemis les plus farouches décriront comme un « homme de valeur », un « pur intelligent », « honnête et désintéressé », un « politique qui voit juste et loin », « dévoué comme nul autre à la cause de l'indépendance camerounaise ». Bref, conclura un rapport de renseignements en 1951, « il tranche, et de beaucoup, sur la faune politique camerounaise<sup>19</sup> ».

À l'intérieur de l'UPC, l'autorité d'Um Nyobè s'affirme donc sans qu'il ait besoin de l'imposer. Et cela d'autant plus qu'il n'est pas seulement un militant dévoué. C'est aussi un intellectuel, dont les tracts, en raison de la « clarté de son argumentation », alarment la police coloniale<sup>20</sup>. Laquelle s'inquiète tout autant de l'« assiduité » avec laquelle Um prépare personnellement les documents envoyés par l'UPC aux instances de l'ONU chargées de contrôler l'administration française<sup>21</sup>. Lorsque, à partir de 1952, la quatrième commission de l'ONU cherchera à entendre ceux qui contestent les méthodes de la France au Cameroun, c'est naturellement Um Nyobè que l'UPC enverra à New York pour la représenter.

Malgré la reconnaissance croissante dont il jouit au Cameroun et, bientôt, à l'extérieur, Um restera toute sa vie un homme simple et modeste. Contrairement à la plupart de ses homologues africains, il vit à la manière de ses compatriotes, parmi eux. Il n'est pas un grand planteur, chef coutumier et député, comme Houphouët. Il n'a pas fréquenté les khâgnes parisiennes avec Georges Pompidou, comme Senghor. Et il court moins les réunions internationales que le syndicaliste guinéen Sékou Touré. Né en 1913, près de Boumnyebel, au cœur de la Sanaga-Maritime, Um Nyobè est profondément ancré dans la société bassa. Il appartient à une famille d'agriculteurs et son père, grand prêtre des sociétés initiatiques, est un sorcier respecté. Mais sa scolarité s'effectue sous les auspices de la mission presbytérienne. Sur les bancs de la prestigieuse École normale de Foulassi, Um Nyobè est un élève doué. Malgré son exclusion de l'école de Foulassi, où il est accusé d'avoir protesté contre la mauvaise qualité de la nourriture, il réussit le concours pour devenir moniteur des écoles protestantes, ainsi que la première partie du baccalauréat en 1939.

Devenu greffier, Um Nyobè s'engouffre dans chaque brèche autorisée, que ce soit à la tête d'une ligue de clubs de football, dans une chorale protestante ou, pendant la guerre, au sein de la Jeucafra, alors seul espace d'expression possible. « Tout est politique, aime-t-il à répéter, et tout s'encadre dans la politique. La religion est devenue politique. Le commerce est politique. Même le sport est politique. La politique touche à tout et tout touche à la politique. Dire que l'on ne fait pas de politique, c'est avouer que l'on n'a pas le désir de vivre<sup>22</sup>. » Rien d'étonnant, dès lors, qu'Um s'engage auprès des militants communistes français du Cercle d'études marxistes et, ensuite, dès que possible, dans le mouvement syndical naissant, où il est désigné en 1947 secrétaire général de l'USCC. Parallèlement, il s'engage dans la bataille politique qui aboutit à la création du RACAM, dont il devient secrétaire général adjoint.

Prenant conscience que son statut de fonctionnaire l'expose à toutes les pressions, il se met en disponibilité en 1947 pour se consacrer à l'œuvre de sa vie : l'édification du mouvement nationaliste camerounais. Secrétaire général de l'UPC à partir de novembre 1948, il représente son parti au II<sup>e</sup> congrès du Rassemblement démocratique africain, qui se tient à Abidjan en janvier 1949. Il devient à cette occasion un des vice-présidents du parti interterritorial animé par Félix Houphouët-Boigny et Gabriel d'Arboussier<sup>23</sup>.

Um Nyobè est un passeur. Remarquable polyglotte, parlant bassa, ewondo, pidgin ou boulou, et français bien sûr, il s'efforce inlassablement de convaincre ses compatriotes, allant de village en village, en train, à pied, en camion. Non pas à coups de tirades enflammées, mais à force d'argumentations raisonnées, fondées en droit, assises sur des exemples concrets de la vie quotidienne. Pour accrocher ses auditoires, le secrétaire général de l'UPC a pris l'habitude de ponctuer ses discours de demandes d'approbation ou de réprobation à son public captivé<sup>24</sup>.

Um Nyobè est un homme convaincu, que jamais le doute n'abandonne. Formé au marxisme à la sortie de la guerre, le leader de l'UPC n'en sera pas un propagandiste aussi zélé que certains de ses camarades. Allié aux



communistes français au plus fort du stalinisme mondial, il prend garde d'afficher sa solidarité aussi bien que son indépendance : « Les peuples coloniaux ne peuvent faire ni la politique d'un parti ni celle d'un État, ni, à plus forte raison, celle d'un homme, explique-t-il lors d'une conférence de presse à Paris le 8 janvier 1953, après avoir été entendu par la quatrième commission de l'ONU. Les peuples coloniaux font leur propre politique, qui est la politique de libération du joug colonial<sup>25</sup>. » Toute sa vie, il expliquera que l'UPC n'est pas un « parti » au sens strict du terme, mais un « mouvement de libération nationale ». Ce n'est qu'une fois l'indépendance acquise que les Camerounais choisiront, librement, leur mode de gouvernement. Tel est, pour lui, l'ordre des priorités. Malgré sa formation au Cameroun et ses distances affichées à l'égard du mouvement communiste, Um Nyobè a été souvent faussement présenté par les administrateurs coloniaux qui l'ont combattu comme un militant formé dans les pays du bloc de l'Est. Maurice Delauney, par exemple, le décrit dans un rapport de 1958 comme « un homme qui avait fait ses classes auprès du Parti communiste en France et, aussi, au-delà du rideau de fer, à Moscou, à Varsovie, à Prague<sup>26</sup> ». Encore plus étonnant, l'AFP reproduira cette erreur dans sa nécrologie du secrétaire général de l'UPC en 1958.

Alors qu'il a souvent été surnommé par ses adversaires le « Ho Chi Minh camerounais », sa philosophie, son mode d'action et sa pondération feraient plutôt de lui le Gandhi de l'Afrique centrale. En février 1950, il fait la promotion auprès de ses camarades de la campagne de boycottage des produits français par les nationalistes ivoiriens en 1949<sup>27</sup>. En septembre 1952, face aux tentations d'utiliser la violence pour se faire entendre, Um Nyobè répond que « la lutte armée a été menée une fois pour toutes » contre les nazis<sup>28</sup>. Le droit international comme le droit français donnant raison aux Camerounais, argumente-t-il inlassablement, le recours aux armes et à la violence est inutile. Jusqu'en 1955, signe de son emprise sur ses troupes, il faut souligner que ni l'UPC ni ses sympathisants n'ont attenté à la vie d'un Blanc, pas même à l'occasion de débordements. On peine même à trouver des traces d'un colon ou d'un



administrateur malmenés ou seulement menacés par les militants nationalistes. C'est dire si la consigne de non-violence est massivement diffusée et respectée.

Les discours des leaders de l'UPC, bien que qualifiés d'« extrémistes », ne sont jamais violents à l'égard des colonisateurs. Um Nyobè prend soin de montrer qu'il ne verse jamais dans le rejet de la France ou des Français, à l'image d'ailleurs de tous les mouvements anticolonialistes d'Afrique francophone. À ses débuts, l'UPC affirme que l'indépendance doit être progressive et n'empêchera pas des liens culturels et économiques étroits avec l'ancienne métropole. En 1953, les meetings de l'UPC se terminent encore par l'hymne camerounais et par *La Marseillaise*<sup>29</sup>, tandis qu'Um Nyobè répète qu'il ne « confond [...] pas le peuple de France avec les colonialistes français<sup>30</sup> ».

Pour la population, notamment dans sa région d'origine, Nyobè est le *Mpodol*, « porte-parole » et transmetteur pédagogue de savoirs. Pour ce faire, il met en relation deux mondes, deux langages, celui du terroir et celui de la cause anticoloniale internationale. Cette maîtrise de différentes cultures lui permet à la fois de s'adresser à tous les Camerounais et de contester la domination étrangère à partir des valeurs mêmes que celle-ci prétend porter. Par exemple, l'UPC saisit régulièrement la justice pour faire respecter ses droits à se réunir, à participer sans discrimination aux élections ou à faire face aux violences policières, qualifiées de « contraires à l'idéal de l'Union française ». Centrant son action sur le respect du droit et des conventions internationales, l'UPC interpelle également l'ONU, envoyant des dizaines de milliers de lettres à New York pour y dénoncer la moindre violation des accords de tutelle.

Certains de ses amis ne manqueront pas de voir dans cette sacralisation du droit international une forme de naïveté<sup>31</sup>. Dès décembre 1952, au moment de son premier voyage à New York, Um Nyobè comprendra qu'il faut « limiter [ses] illusions » à propos de l'ONU<sup>32</sup>. Mais la tribune internationale, plus accessible que celle de l'Assemblée représentative du Cameroun (ARCAM), procure à Um Nyobè l'onction politique que lui

refusent les institutions coloniales. Enfin, sur un autre plan, l'ex-élève des écoles presbytériennes est très attaché à répondre aux attaques de l'Église catholique en lui renvoyant ses propres Évangiles. « La doctrine chrétienne est, en elle-même, progressiste », explique Um Nyobè après avoir critiqué les ingérences politiques du clergé en 1949 et de « tous ces hommes qui, sous prétexte de travailler pour le royaume du Ciel, se font les serviteurs zélés des forces de l'oppression colonialiste »<sup>33</sup>.

### **Moumié, Ouandié, Kingué et les autres**

Um Nyobè est solidement secondé par une foule de militants déterminés. La liste serait longue s'il fallait tous les énumérer. Parmi eux, il faut cependant distinguer Félix-Roland Moumié, qui deviendra président de l'UPC en 1952. Plus sensible qu'Um aux idées communistes, c'est un militant bouillonnant, éloquent et séducteur. Né en 1925 à Foumban au sein d'une famille de l'aristocratie bamoun, il a été lui aussi formé dans les écoles protestantes. Il part ensuite, en 1941, étudier la médecine à Brazzaville et à Dakar, où il est initié à l'anticolonialisme et au marxisme au sein des « GEC » par son professeur, le futur secrétaire général du RDA Gabriel d'Arboussier, et par l'historien communiste français Jean Suret-Canale. Devenu « médecin africain », selon la terminologie coloniale, Moumié rentre au pays en juillet 1947, à Douala. Il y multiplie les réunions politiques, avant d'être muté à Lolodorf (Kribi), où il prend le temps de diriger une équipe de football<sup>34</sup>. C'est là qu'Um Nyobè, de retour de la conférence du RDA à Bamako, vient le trouver, sur les conseils de d'Arboussier<sup>35</sup>.

Autant Um Nyobè est ancré dans sa Sanaga-Maritime natale, autant Moumié n'a jamais pu s'implanter dans sa région d'origine, à Foumban, où le sultan ne tolère pas les nationalistes. Comme la plupart des leaders du parti, son parcours l'a conduit à sillonner le Cameroun, forgeant ainsi ses aspirations nationalistes. Muté en permanence d'une région à l'autre par une administration coloniale désireuse de décourager ses efforts

militants, il en profite au contraire pour diffuser la parole upéciste dans tout le Territoire. À partir de la zone enclavée de Lolodorf, il implante l'UPC dans tout le sud du Cameroun. Envoyé en 1952 dans le Nord, à Maroua, il poursuit sa tâche. C'est là que le chef de région Guy Georgy cherche à faire sa connaissance. Le toisant du regard avant de l'affronter (voir [chapitre 6](#)), il ne peut s'empêcher d'admirer la détermination du jeune militant : « C'était un jeune Bamoun de 25 ans, originaire de Foumban, de petite taille, le visage fin et intelligent avec un rien de suffisance dans le regard », se souvient l'administrateur<sup>36</sup>.

Outre Um Nyobè et Moumié, il faut évoquer Ernest Ouandié et Abel Kingué. Né en 1924 d'un père victime du travail forcé au sein des plantations de café du Haut-Nkam, Ernest Ouandié grandit dans la région Bamiléké et poursuit ses études à Yaoundé à partir de 1940. Instituteur et syndicaliste, ce brillant orateur adhère à l'UPC quand il est muté à New-Bell (Douala) en 1948, au cœur du chaudron upéciste, après avoir enseigné en Sanaga-Maritime. Quant à Abel Kingué, il serait né en 1912 (d'autres sources disent 1924) en région Bamiléké. Tour à tour infirmier et commerçant, il est aussi des premiers adhérents du parti nationaliste. Rédacteur en chef du journal de l'UPC *La Voix du Cameroun*, il n'hésite pas à donner la réplique au prince Douala Manga Bell. Ouandié et Kingué, à partir de 1954, représentent régulièrement la Jeunesse démocratique du Cameroun (JDC, le mouvement de jeunesse du parti) dans le monde, de New York jusqu'aux pays du bloc de l'Est, au gré des conférences internationales où ils popularisent la cause du nationalisme camerounais et se forment au tiers-mondisme naissant au niveau international, rapportant au pays les leçons de ces voyages.

Si, outre Um Nyobè, nous nous contentons de mentionner ces trois personnages, Moumié, Ouandié et Kingué, c'est qu'ils joueront un rôle essentiel dans la suite des événements : élus respectivement président de l'UPC, pour le premier, vice-présidents, pour les deux autres, au II<sup>e</sup> congrès du mouvement, qui se tiendra à Eséka en septembre 1952, ils resteront les figures de proue du nationalisme camerounais bien après

l'interdiction de l'UPC en 1955 (voir [chapitre 9](#)). Admirés à l'époque et encore aujourd'hui, les quatre principaux dirigeants sont morts pour leurs idées, en exil, au maquis ou devant un peloton d'exécution. La popularité de l'UPC doit aussi beaucoup à cette équation personnelle et à cet esprit de sacrifice. « Il nous faut bien constater que Mpodol [Um Nyobè] et nombre de membres du comité directeur font preuve d'une honnêteté et d'une rigueur morale qui entrent pour une notable part dans leur succès », sera obligée d'admettre une note de police au milieu des années 1950<sup>37</sup>.

Tous les dirigeants de l'UPC n'ont pas fait preuve d'une telle constance. Qu'ils aient fléchi en cours de route ou qu'ils aient été en désaccord avec les stratégies adoptées, rares sont finalement les membres fondateurs de l'UPC, en avril 1948, qui y resteront fidèles jusqu'au bout. Le premier secrétaire général de l'UPC, Léonard Bouli, est par exemple remplacé par Um dès le mois de novembre de la même année. Charles Assalé, lui aussi présent au café Sierra, le 10 avril 1948, avant de devenir membre du Conseil économique et social à Paris, quittera pour sa part l'UPC en 1951, quand celle-ci refusera de suivre le « repli stratégique » du RDA (voir [chapitre 7](#)). Quant à Jacques Ngom, également membre fondateur de l'UPC et remplaçant d'Um Nyobè à la tête de l'USCC, c'est sur un autre désaccord qu'il s'éloignera du parti nationaliste, quand celui-ci engagera la lutte armée en 1956 (voir [chapitre 11](#)). Au cours de la tumultueuse histoire de l'UPC, on verra ainsi de nombreux militants abandonner le combat. Parfois de façon spectaculaire, comme dans le cas de Guillaume Bisseck qui, retourné par l'administration coloniale, deviendra le leader d'un des partis les plus violemment antinationalistes, l'Esocam (voir [chapitre 7](#)).

### **Les bastions de l'UPC : canaliser les mécontents**

Dans les mois qui suivent la création du mouvement, la dynamique est rapidement encourageante : l'UPC ne cesse de gagner des soutiens dans la population. Les trois mots d'ordre portés par les militants de l'UPC sont

simples et martelés aux quatre coins du Territoire : fixation d'un délai pour l'accession à l'indépendance, réunification immédiate des deux Cameroun et élévation du niveau de vie de la population. Mais on ne comprend pas le succès de l'UPC, au demeurant très inégal selon les régions, si l'on oublie que ce parti s'est appuyé sur les colères locales et a su les intégrer à ses propres campagnes, ancrant ainsi la lutte anticoloniale dans un terreau social fertile.

Les bastions de l'UPC se situent au sud du pays : Douala (et dans une moindre mesure Yaoundé), le pays dit « Bassa » (entre Yaoundé et Douala) et la zone de peuplement Bamiléké, au sud-ouest. De manière générale, l'UPC séduit au sein des catégories sociales intégrées à l'économie coloniale dans une position subordonnée. Les plus sensibles sont les fonctionnaires, à la fois parce qu'ils ont accès à l'éducation et à l'information et parce que leur ascension sociale est freinée par la monopolisation des postes élevés par les fonctionnaires français de plus en plus nombreux, même quand ces derniers sont moins qualifiés que leurs homologues camerounais. Cette barrière raciale se retrouve également au sein des autorités religieuses, offrant à l'UPC quelques recrues formées par les catholiques ou les protestants. Enfin, les salariés du secteur privé, la plupart du temps très mal payés ou sous-employés, forment le gros des troupes urbaines du parti. Au contraire, les groupes vivant au nord, loin du « Cameroun utile », sans relations quotidiennes avec les Français, sont peu touchés par l'anticolonialisme. De même que les groupes qui en tirent un profit quelconque.

La matrice syndicale de l'UPC lui permet d'être immergée dans les conflits sociaux à la base de son recrutement. Les liens étroits entre USCC et UPC, notamment grâce à la fréquente double appartenance de leurs dirigeants, permettent à l'UPC de prendre pied dans les luttes quotidiennes du monde du travail. Or, dans cette période, les syndicats « rouges » sont en pleine expansion et distancent largement les syndicats plus modérés, souvent suscités par l'administration, comme Force ouvrière (FO), ou par l'Église catholique, à l'image de la Confédération française des

travailleurs chrétiens (CFTC). Forte de ce relais irremplaçable, l'UPC préempte des causes en jachère. Loin de se limiter à réclamer l'indépendance, elle fait siennes les colères des Camerounais ordinaires, des brimades quotidiennes aux spoliations foncières en passant par la collecte d'impôts iniques, et canalise ces mécontentements ponctuels en une cause anticoloniale.

Le cœur de l'implantation de l'UPC se trouve dans la capitale économique du pays, Douala, parmi les « sous-prolétaires » de New-Bell venus pour leur grande majorité d'autres régions du Cameroun. Qualifiés d'« étrangers », ces nouveaux urbains précaires qui s'y installent en masse sont perçus par l'administration comme « détribalisés », c'est-à-dire soustraits à l'encadrement de leurs chefs ruraux traditionnels et donc susceptibles d'indiscipline... C'est dans ce quartier que l'UPC implante son siège. Dans son roman allégorique *Remember Ruben*, Mongo Beti offrira un tableau saisissant de l'ambiance surchauffée qui règne à New-Bell, ce quartier de 80 000 habitants en constante ébullition : « Il était toujours question de Ruben [Um Nyobè] dans ce faubourg ; on le retrouvait aux endroits les plus insolites. » Les jeunes du quartier, désœuvrés et misérables, sont particulièrement sensibles au discours upéciste. Certains, poursuit Mongo Beti, sont « prêts à mourir pour Ruben, tout de suite, s'il le faut, et avec joie<sup>38</sup> ».

L'UPC ne tarde pas à irriguer aussi le monde rural, notamment par l'intermédiaire des immigrés bamiléké ou bassa de Douala et des activités syndicales qui s'élargissent aux paysans. En région Bamiléké par exemple, l'UPC s'appuie immédiatement sur les spoliations foncières et l'interdiction de la caféiculture aux Africains pour s'implanter. Cette stratégie trouve un terrain fertile à Mbouda, où les expropriations sont très importantes, à l'instar de celles orchestrées par le planteur de café Léon Marius Darmagnac sur les versants est des Monts Bamboutos depuis 1930<sup>39</sup>. Um Nyobè s'en prend également aux coopératives agricoles, les

« sociétés africaines de prévoyance » (SAP), « géré[e]s par des Blancs » accusés d'en accaparer les avantages. « Vous devez réclamer la direction de ces organismes », martèle le secrétaire général de l'UPC<sup>40</sup>.

Parallèlement, les syndicalistes revendiquent pour le paysan camerounais son droit de propriété inaliénable sur la terre ancestrale : « Le planteur bamiléké ne doit plus voir son café arraché, sa case brûlée et lui-même emprisonné pour avoir cultivé la terre de ses ancêtres », peut-on lire dans leur journal<sup>41</sup>. Les syndicalistes agricoles font feu de tout bois. Ils dénoncent à la fois le manque de routes locales, d'écoles et de dispensaires ruraux, les recrutements forcés de main-d'œuvre administrative ou privée, les réquisitions de poulets, de cabris, de vivres et les amendes arbitraires dont souffrent les masses villageoises, les bas salaires, les traitements inhumains, les retenues sur salaire ainsi que les restrictions à l'exercice du droit syndical infligées aux travailleurs agricoles et forestiers<sup>42</sup>.

L'implantation de l'UPC dans la région Bamiléké en 1950 se lit ainsi dans la reprise des cultures vivrières et les refus de servir dans les plantations coloniales. Des actes de désobéissance civile sont encouragés par l'UPC, comme le refus collectif de s'acquitter des droits de place sur les marchés et autres grèves de l'impôt, suscitant en retour les représailles de la gendarmerie<sup>43</sup>.

Dans le Mungo, région au sud du Bamiléké qui jouxte la frontière avec le Cameroun britannique, l'UPC appuie les Bamiléké émigrés, petits planteurs en concurrence pour l'accès à la terre avec les autochtones, dont les réflexes xénophobes sont attisés par les colons européens soucieux de préserver leurs concessions agricoles, quitte à créer de toutes pièces un « problème bamiléké »<sup>44</sup>. Le gros des troupes rurales de l'UPC y est formé de planteurs de bananes soumis à des quotas protégeant les Européens de la concurrence et d'agriculteurs dépossédés de leurs terres dites « vacantes ou sans maître » au profit des grandes concessions européennes.

Un peu plus à l'est, en Sanaga-Maritime, les partisans de l'UPC prospèrent sans peine sur le sentiment d'abandon des Bassa et des Bakoko, oubliés du développement économique, mais pas du travail forcé sur les

chantiers du chemin de fer ou des conditions de travail indignes dans les plantations d'hévéas de Dizangué. Pour échapper à l'espionnage des correspondances, la communication entre les différents bastions upécistes s'effectue grâce aux affinités professionnelles et ethniques, en particulier *via* les « *market boys* », ces « transporteurs bamiléké, toujours à la recherche d'idées nouvelles, juifs camerounais des villes du Sud » qui jouent le rôle de « véhicules de la pensée » de l'UPC, pour reprendre les mots de l'administrateur colonial Maurice Delauney<sup>45</sup>.

### **L'UPC et les associations « traditionnelles »**

Cependant, l'originalité du parti d'Um Nyobè tient au fait qu'il ne porte pas seulement des revendications sociales. Contrairement aux partis communistes européens, il ne se veut pas l'émanation d'une classe sociale, dans un pays dont les structures sont bien différentes. Mouvement de libération nationale, l'UPC ne peut pas être une simple excroissance syndicale. De plus, comme elle ne peut se contenter d'adhésions individuelles, ses leaders vont chercher des alliances avec des groupes déjà constitués, susceptibles d'adhérer en bloc au parti et de lui assurer des relais au cœur de milieux éloignés des cercles restreints des « évolués ». Même si cela implique de faire des compromis avec des structures traditionnelles.

Commençons par les Bamiléké. La mainmise sur ces populations dites « Bamiléké » n'est pas simple, car l'autorité coutumière, dans cette région, est répartie entre chacune des chefferies (il en existe environ cent dix, d'une superficie moyenne de 50 km<sup>2</sup>, regroupant chacune entre 3 000 et 30 000 habitants<sup>46</sup>), autorités politiques et religieuses de base. Ceux que le colonisateur a appelés « Bamiléké » partagent donc un fonds culturel commun, mais parlent des langues distinctes. Et le pouvoir est chez eux – à l'image de leur habitat – très dispersé. À l'intérieur de chaque chefferie, le chef – appelé le *fon* – le partage avec un conseil de notables.



Dans cette région, les militants nationalistes de base, confrontés à l'hostilité des notables locaux, peinent dans un premier temps à s'implanter. La situation se renverse vite grâce au ralliement du Kumzse (littéralement, « société secrète »), organisation dite « traditionnelle » qui cherche à regrouper les Bamiléké. Créée en novembre 1947, elle est vite prise en main par deux « agitateurs » qui y imposent leur influence. D'une part, Mathias Djoumessi, chef supérieur de Foréké-Dschang, réputé frondeur à l'égard des autorités françaises, qui devient président du Kumzse le 5 mai 1948. La police décrit ce chef ambivalent comme « intelligent, ambitieux, sentimentalement socialiste (encore qu'il ignore ces théories), foncièrement autoritaire et xénophobe (l'étranger commençant à l'individu non bamiléké)<sup>47</sup> ». D'autre part, Ahmed Nzoko, secrétaire général du Kumzse, formé au sein du Cercle d'études marxistes de Yaoundé et licencié de la police pour cause de syndicalisme... À l'été 1948, une rencontre entre cet étrange duo et les leaders de l'UPC consacre l'alliance des deux mouvements, qui rallie de surcroît le Syndicat des petits planteurs (SPP). Comme l'écrit la chercheuse Meredith Terretta dans sa thèse consacrée au « nationalisme du village » en pays Bamiléké, « la naissance du Kumzse a marqué le début d'une alliance entre l'action politique anticoloniale et la face cachée revitalisée du pouvoir politique au village<sup>48</sup> ». Cette alliance, qui durera deux années (voir [chapitre 7](#)), permettra à l'UPC de s'implanter à l'Ouest.

Chez les Douala, l'équivalent du Kumzse s'appelle le Ngondo. Il est également, à l'origine, dans le camp anticolonialiste. Cette assemblée traditionnelle envoie un délégué à un congrès du RDA à Abidjan en 1948 et critique ouvertement l'administration devant l'ONU. Avant, comme le Kumzse, de rentrer dans le rang par la suite. Quoique sensibles pour certaines aux thèses nationalistes, les populations du Centre-Sud restent quant à elles plus fidèles au régime colonial si on les prend dans leur globalité. Elles se révèlent plus promptes à négocier avec l'administration coloniale qu'à l'affronter. L'historien Richard Joseph y voit les effets d'une structure socioéconomique fondée sur la culture du cacao, qui se

développe sans être accaparée par des colons européens peu présents. Mais ce constat, qui s'appuie sur des catégorisations elles-mêmes coloniales que bouleverse d'ailleurs le projet nationaliste, doit être nuancé, car il existe des infinités de nuances. À l'intérieur des populations du Sud, les « Beti » y sont restés plus proches du colonisateur, tandis que les « Boulou », suivant Charles Assalé, ex-syndicaliste et futur Premier ministre d'Ahidjo, optent graduellement pour un nationalisme plus « modéré ».

### **Le parti des « hommes inférieurs »**

Les déboires de l'UPC avec les organisations traditionnelles, qui finiront par se rallier au bloc colonial (voir [chapitre 7](#)), l'amènent à se définir comme un mouvement qui, sans s'opposer aux « traditions », critique le féodalisme, c'est-à-dire les éléments de domination sociale qui se déguisent souvent sous le terme de « tradition ». À défaut d'avoir conquis les chefs, l'UPC devient le parti qui s'y oppose. Telle est d'ailleurs toute la différence, sociologiquement, entre l'UPC et par exemple le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) d'Houphouët, animé par la bourgeoisie ivoirienne. Cette opposition à tous les pouvoirs est un moteur de la mobilisation, mais c'est aussi le talon d'Achille de l'UPC : l'administration française pourra toujours éviter la négociation avec elle en s'arrangeant avec les chefs et notables des différentes régions.

Dans ce cadre, l'UPC apparaît comme le parti des « cadets sociaux », pour reprendre l'expression du politiste Jean-François Bayart, qui a analysé le développement des forces politiques camerounaises en fonction de l'« antagonisme primordial », souple et évolutif, issu des structures sociales précoloniales, entre « cadets sociaux » et « aînés ». Les premiers sont essentiellement les femmes et les jeunes, puis par extension les membres des communautés ethniques asservies. Les seconds sont les hommes et, parmi eux, surtout les chefs. Dans la bouche du docteur Aujoulat, cela fait des nationalistes une « poignée de ratés et de

mécontents<sup>49</sup> ». « L'UPC n'existe que dans le milieu des hommes inférieurs », résumant les dirigeants profrançais de l'Esocam, un parti créé en 1949 pour lutter contre l'UPC (voir [chapitre 7](#))<sup>50</sup>.

Le parti d'Um Nyobè crée d'ailleurs dans un second temps des structures satellites dédiées à ces groupes subordonnés : l'Union démocratique des femmes camerounaises (Udefec) en 1952 et la Jeunesse démocratique camerounaise (JDC) en 1954. L'Udefec est fondée en réaction à la marginalisation des comités féminins existant au sein même de l'UPC et pour prouver à l'ONU la représentativité des nationalistes. Cette nouvelle structure assure aux femmes nationalistes une certaine indépendance à l'égard de l'UPC, avec le soutien répété d'Um Nyobè. Trop souvent passé sous silence, le rôle des femmes upécistes dans l'implantation du parti est pourtant essentiel : emmenées souvent par les femmes des leaders de l'UPC (Marthe Moumié, Marthe Ouandié, etc.), elles envoient de multiples pétitions à l'ONU et si besoin encerclent les forces de l'ordre pour les dissuader d'intervenir. L'Udefec ne se définit pas comme « féministe », mais elle a contribué à déstabiliser les places généralement assignées aux femmes par les autorités coloniales et féodales<sup>51</sup>, par exemple en demandant l'abolition des barrières juridiques qui interdisent aux femmes certaines activités commerciales.

La JDC est pour l'UPC un outil de recrutement de jeunes militants, qui sont invités aux quatre coins du monde par les organisations de jeunesse proches du bloc de l'Est. L'itinéraire d'un Hyacinthe Mpaye, premier président de la JDC, fournit un éclairage sur ce qui peut conduire un jeune Camerounais au nationalisme. Né autour de 1922 sur un chantier de construction de la route Eséka-Lolodorf qui fonctionne au travail forcé, Mpaye décroche à force de volonté son certificat d'études avant de s'engager comme dactylographe dans l'armée d'Afrique pendant la guerre. Circulant d'une colonie à l'autre, il est démobilisé au Niger, où il s'initie au syndicalisme et à la contrebande... De retour à Douala en 1950, devenu comptable aux PTT, ce cégétiste convaincu adhère sans hésiter à l'UPC : « Je m'étais engagé dans l'armée française pour libérer leur pays, se

souvent-il. Comment ne pas m'engager maintenant pour la libération du mien<sup>52</sup> ? » Sans se définir comme communiste, il explique l'alliance des Camerounais (« nous qui avons faim ») et du parti de la classe ouvrière français (les « affamés de l'autre côté ») contre les « Occidentaux capitalistes ». L'activisme turbulent des jeunes « JDCistes », jaloux de leur autonomie à l'égard de l'UPC, obéit à ses propres règles. Volubile, le vieux militant, torse nu et collier de dents de phacochère autour du cou, se souvient de ses ficelles pédagogiques de l'époque pour « attraper » les jeunes. « Ce n'était pas difficile, jubile-t-il. On arrivait quelque part, on montait une équipe de football, en fournissant le ballon, et, le soir, on donnait un concert. Les jeunes venaient danser, moi je parlais et, le lendemain matin, on créait une section de la JDC ! » La formation des militants n'en est pas moins studieuse : « Le soir on fait des conférences, conférences, conférences, insiste Mpaye. On nous préparait à devenir des dirigeants. »

Le contour des « cadets sociaux » varie selon les structures de chaque région. Chez les Bamiléké, les cadets sont essentiellement ceux qui sont poussés à l'exil par la monopolisation des terres laissées en héritage aux aînés de la fratrie. La contestation latente de l'autorité y est également avivée par l'accès élargi à l'éducation, notamment grâce à l'implantation des missions chrétiennes dans la région. Enfin, les cas de successions difficiles, dans lesquelles les administrateurs français sont tentés de s'ingérer, désacralisent et décrédibilisent les « chefs administratifs » ainsi intronisés... Cependant, cette opposition binaire ne résume pas la composition sociale des upécistes. Entre vieux chefs profrançais et jeunes « cadets » nationalistes, en effet, s'intercalent parfois des chefs plus jeunes qui, comme à Bamendjou ou Badenkop, par souci de ne pas insulter l'avenir, expriment plus ou moins ouvertement leur soutien à l'UPC.

De la même manière, dans les zones de peuplement bassa, l'adhésion à l'UPC s'explique notamment par la crise d'autorité au sein de chefferies ébranlées par la pénétration coloniale. D'après Jean-François Bayart, « l'UPC, dans cette région, cimentera une alliance entre cadets sociaux

prolétariés et aristocratie ancienne évincée, alliance dirigée contre cette catégorie des nouveaux chefs acquis à la collaboration avec les Européens au XIX<sup>e</sup> siècle », au temps de la colonisation allemande, qui avait permis l'avènement de « chefs administratifs »<sup>53</sup>. Dénonçant toutes les injustices, l'UPC se positionne contre la « conjonction de l'exploitation moderne de nature capitaliste et des dominations anciennes : les travailleurs salariés, les chômeurs bafoués par le nouvel ordre économique, étaient tout naturellement, du point de vue de la coutume, les cadets sociaux<sup>54</sup> ». Parlant à la fois au salarié exploité et au cadet subordonné, qui sont souvent les mêmes, Um Nyobè devient le porte-parole d'un nombre croissant de Camerounais, dont beaucoup deviendront des militants dévoués de l'UPC. Le caractère subversif de l'UPC tient justement à cette hybridation entre problématiques locales et mondiales, constituant dès lors « une menace, véritablement révolutionnaire parce qu'elle conjugait des dynamiques spécifiquement autochtones et une remise en cause du système mondial de domination<sup>55</sup> ».

Au total, combien compte-t-on d'upécistes, entre sa naissance et les émeutes de mai 1955 ? On sait que l'UPC recrute peu la première année, hormis au sein de ses relais syndicaux<sup>56</sup>. Mais, en quelques années, la greffe prend, si bien que l'UPC revendique 20 000 adhérents dès 1951<sup>57</sup>. Chiffre bien sûr difficile à confirmer. Mais l'administration donnera, en 1955, quelques indices de ce succès dans ses rapports confidentiels. Elle souligne la « grande activité » de l'UPC et ses « progrès très rapides » « dans le sens d'une efficacité toujours plus grande »<sup>58</sup>. Avec pour résultat de « transformer certains quartiers de Douala (New-Bell), de Yaoundé (Mokolo, Mvog Mbi) et la quasi-totalité des régions du Mungo et de la Sanaga-Maritime en de véritables fiefs nationalistes où l'action de l'administration était systématiquement annihilée, l'UPC se substituant même aux cadres administratifs ». Sans parler du début d'implantation dans les autres régions, où « de forts noyaux upécistes avaient été mis en place en divers points du Nyong-et-Sanaga (Mbalmayo, Obala), [...] dans

le Ntem (Ebolowa), dans le Dja et Lobo (Sangmélina) » et même dans les villes du Nord. En résumé, « nombreux étaient les gens pour lesquels l'UPC représentait le parti de l'avenir<sup>59</sup> ».

En mars 1955, le directeur de la Sûreté Pierre Divol estime ainsi à 10 000 le nombre de « membres actifs » de l'UPC et à 20 000 ses adhérents<sup>60</sup> répartis sur quatre cent cinquante comités de base<sup>61</sup>. Au total, selon lui, ce sont 80 000 personnes que l'UPC peut « influencer » : « C'est peu par rapport à l'ensemble de la population. C'est beaucoup par rapport aux autres mouvements. Telle qu'elle est, écrit-il, l'influence upéciste est incontestable. Incontestablement, elle a progressé en l'espace d'un an. Elle continuera à croître. » Divol avoue son impuissance face à une popularité qu'il juge irrationnelle : « Pour un grand nombre, l'UPC est avant tout le “mouvement camerounais”, celui qui veut et obtiendra l’“indépendance”, le seul à “ne pas craindre l'administration”. On croit en lui, sans trop chercher à comprendre ni à vérifier. Il s'est créé un mythe de l'UPC, de la puissance upéciste, de la bienfaisance upéciste, qui suffit à beaucoup par naïveté, crainte ou intérêt – n'oublions pas pour autant ceux qui sont sincères. »

L'administration française est surprise de constater, jusque dans certaines régions reculées, la pénétration des idées upécistes, bien au-delà des milieux familiarisés avec la vie politique. À Dschang en 1952, le chef de subdivision s'étonne que tout le monde connaisse le nom d'Um Nyobè.

### **« Kamerun », défi à la colonisation française**

La revendication de réunification, présente en filigrane depuis la création du mouvement, devient prioritaire à partir du II<sup>e</sup> congrès de l'UPC à Eséka en 1952. Dans un système international fondé sur les États, elle a par ailleurs le mérite d'être plus facilement audible par l'ONU que celle de l'indépendance, encore largement jugée « prématurée » en Afrique subsaharienne. Les voisins togolais n'ont-ils pas eux-mêmes réussi à porter le débat territorial dans l'enceinte internationale ? Face au

dédain des représentants de la France à l'ONU, qui s'efforcent de mettre en doute l'unité du Cameroun, Um Nyobè a beau jeu de plaider la continuité territoriale entre les deux Cameroun, unis par des coutumes semblables et par des épreuves communes, comme la participation à la lutte antinazie, le travail forcé – beaucoup de Camerounais ont fui vers la zone britannique pour y échapper –, ou plus généralement le joug colonial.

Si l'UPC est la seule organisation politique à plaider sans relâche pour la réunification, c'est également parce qu'une partie importante de ses membres sont bamiléké ou douala, deux groupes ethniques à cheval sur la frontière, qui vivent douloureusement cette séparation née des hasards de la Première Guerre mondiale et jugée sans fondement. L'UPC trouve vite un homologue au Cameroun britannique. En mai 1949, le premier parti politique au Cameroun britannique, la Cameroons National Federation (CNF), réclame l'autonomie régionale et la réunification des deux Cameroun. Suite à des dissensions, le Kamerun United National Congress (KUNC) la concurrence, avant une réconciliation des deux mouvements au sein du Kamerun National Congress (KNC) en 1953. Mais aucune organisation n'y assurera une pérennité comparable à celle de l'UPC côté français.

Revendiquer l'unification est aussi un bon moyen pédagogique pour faire pièce aux « préjugés tribaux et claniques »<sup>62</sup>. Le Cameroun indépendant imaginé par Um Nyobè sera réunifié et débarrassé de ses barrières ethniques. Pour marquer cette rupture entre le présent et le futur rêvé, l'UPC se réfère de plus en plus à un intrigant mot-promesse. L'UPC est en effet favorable à la réunification du « Kamerun », écrit à l'allemande, en référence au temps où le Cameroun était uni. Sous la botte allemande, mais uni. L'utilisation d'un mot allemand quelques années seulement après 1945, dans une colonie française arrachée les armes à la main au Reich, sonne comme une immense provocation, qui tranche avec la francophilie de la Jeucafra. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'UPC ne développe aucune sympathie proallemande : ni nostalgie envers la période de domination allemande ni encore moins indulgence à l'égard



du régime nazi. Um Nyobè et les autres étaient membres de la Jeucafra et renvoient dos-à-dos les colonialistes : « Il serait une erreur de considérer qu'il y a des impérialistes "plus gentils" que d'autres. Ils sont tous des loups, par conséquent méchants, et emploient les mêmes méthodes pour retarder notre évolution<sup>63</sup>. » Mais ce mot germanique place l'UPC en dehors de la sphère linguistique francophone et même en dehors du référentiel français, encore marqué par l'antagonisme franco-allemand.

Cette orthographe, tout comme la demande de réunification, a le mérite de sortir du tête-à-tête avec la France ou le Royaume-Uni. Une fois les deux entités réunies, quel pays pourrait en revendiquer la gestion, sinon les Camerounais eux-mêmes ? De même, un Cameroun réunifié serait bien plus difficile à intégrer totalement dans l'Union française. Explicitement, le parti nationaliste aspire à constituer le « bouillon de culture » d'où est censée émerger la nation nouvelle, qui se constitue non pas dans la filiation de l'État colonial, mais dans la dissidence à son égard. Le discours est performatif, visant à créer une appartenance nationale à un moment où celle-ci est loin d'être évidente. « Dieu a créé un seul Cameroun », ose Um Nyobè au congrès d'Eséka de 1952<sup>64</sup>. Nationaliste, l'UPC n'est donc pas bassa ou bamiléké, comme on a bien souvent voulu la dépeindre, accréditant l'idée reçue que des Africains ne peuvent bâtir des partis que sur des bases ethniques. Pour preuve, ses principaux leaders sont d'origines diverses : un président bamoun (Moumié), un secrétaire général bassa (Um Nyobè), deux vice-présidents bamiléké (Ouandié et Kingué). Sans parler du compagnonnage à l'origine avec le Boulou Charles Assalé, ou de l'alliance ponctuelle quelques années plus tard avec le Douala Soppo Priso, ni bien sûr des relations étroites avec des militants français et du monde entier au sein du Mouvement des non-alignés. De plus, contrairement par exemple au PDCI ivoirien, l'UPC s'efforce, dans les grandes villes, d'éviter les comités de base « ethniques »<sup>65</sup>.

Cependant, il est vrai que l'UPC est très présente dans certaines régions et presque absente dans d'autres. Le nord du pays, par exemple, est largement resté imperméable aux revendications nationalistes. Non pas



parce que cette région constituerait une sorte de Moyen Âge africain hermétique à la « modernité », comme la décrivent souvent les administrateurs, mais parce qu'elle est traversée de conflits sociaux très différents de ceux du Sud<sup>66</sup>. La structure féodale, cible habituelle de l'UPC, est ici assez solidement installée pour résister efficacement à ses détracteurs. Ce système dominé par les Peuls depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle est en effet très hiérarchisé : il s'articule autour de chefferies appelés *lamidats* et fait la part belle à l'autorité démesurée des différents « sultans », appelés les *lamibé*. Mais l'UPC ne s'y est pas résignée, malgré les grandes difficultés de communication entre Nord et Sud, et a tenté d'y étendre son influence, rencontrant même parfois quelque succès. À une époque où nombre de responsables politiques, sudistes ou nordistes, ont été tentés de séparer ces deux territoires très différents, les upécistes ont essayé, contre vents et marées, de faire de leur organisation le creuset de la nation à venir. Félix Moumié, muté à Maroua en 1951 en guise de punition par l'administration, y séjourne comme en terre de mission. Témoignant de son souci d'étendre le mouvement auprès de chacun de ses « frères », Um Nyobè écrit à son camarade : « Il faut comprendre que l'espoir des colonialistes ne reste accroché que dans le Nord. [...] Ils essayeront d'utiliser le prétexte de la religion et des coutumes. Tu as une assez riche argumentation pour leur faire comprendre qu'aucune tribu du Cameroun ne menace une autre, aucune religion ne menace une autre. [...] Nos frères du Nord ne sont pas impénétrables aux questions nationales de notre pays<sup>67</sup>. »

L'UPC a connu dans ces régions, à certaines périodes, de réelles victoires. Un rapport de 1949 s'alarme par exemple du « danger réel, actuel, pressant » constitué par une « offensive massive » de l'UPC au Nord<sup>68</sup>. De même, à l'est de la région Bamiléké, dans la région Bamoun, le chef de région, dans son rapport annuel de 1951, est bien obligé de constater que « l'UPC forme un parti solidement encadré avec des porte-parole choisis pour leur virulence. La section locale créée en 1947 (*sic*) a

manifesté une grande activité et s'est lancée en 1950-1951 dans une série de conflits qui ont sérieusement ébranlé l'édifice administratif<sup>69</sup> ». Dans la région de la Bénoué, le rapport de la même année du chef de région mentionne, lui, des « tentatives avortées de propagande extrémiste » de la part de fonctionnaires « sudiens » (*sic*) auprès des musulmans<sup>70</sup>. La plupart du temps, en effet, les comités de base nationalistes au Nord sont animés par des fonctionnaires du Sud mutés dans ces régions, ou par l'intermédiaire des commerçants bamiléké. Mais ils peinent la plupart du temps à trouver des relais locaux autochtones solides. Toujours est-il que, avant 1955, l'UPC aurait compté dans le Nord « plusieurs centaines d'adhérents » d'après l'armée française<sup>71</sup>.

Petit à petit, l'UPC construit donc en son sein la nation dont elle rêve, unie et indépendante. La construction d'un mouvement national interethnique s'accompagne alors de l'invention d'un langage autonome, libérateur, affranchi de la simple reproduction de la langue du colonisateur. Il est revenu à l'historien camerounais Achille Mbembe de resituer la généalogie culturelle de ce qu'il appelle le « procès de l'indépendance » (*Nkaà Kundè* en langue bassa), en particulier au sein du monde bassa de Ruben Um Nyobè, à partir des archives, des chants et des témoignages oraux qu'il a pu recueillir dans sa région d'origine. L'UPC accorde une importance primordiale aux écrits, en cohérence profonde avec son choix initial de la non-violence. Um Nyobè est un auteur prolifique, il est le secrétaire général, au sens du scribe, qui écrit quantité de circulaires, argumentaires, tracts et traductions en diverses langues locales, jusque dans la brousse de ses derniers jours. Dans un pays plus alphabétisé que la moyenne des colonies africaines de l'époque, le parti, à toutes ses époques, a multiplié les publications : *La Voix du Cameroun*, *Étoile*, *Lumière*, *Vérité*... Soucieuse de ne pas se couper des masses, l'UPC développe également une large propagande orale, à base de chants, de contes ou de veillées satiriques<sup>72</sup>.

Un langage original et rebelle se crée, en réactivant des références du passé confrontées aux problématiques actuelles. De nouveaux mots

apparaissent, comme « valet » (*nlimil*, « celui qui ne dit rien ») ou « traître » (*dikokon*), pour désigner ceux qui collaborent avec les colons, en allusion aux mercenaires sanguinaires utilisés en Sanaga-Maritime durant la Première Guerre mondiale par les différents belligérants<sup>73</sup>. Positivement, Um Nyobè ancre son idéal de démocratie dans un mot remis au goût du jour, *bijo*, qui renvoie aux pratiques précoloniales de délibération. Cette communication se déploie à toutes les échelles, du coin du feu au meeting de plusieurs milliers de personnes. Cette créativité linguistique joue un rôle évident dans l'influence qu'exercera pendant des années le parti mythique sur les esprits camerounais : avant même de prendre les armes contre le colonialisme, l'UPC a fait sécession dans les esprits. De la brousse de la Sanaga aux bidonvilles de Douala, ces déclarations d'indépendance quotidiennes se multiplient. Mais au même moment, à Paris, certaines élites économiques et politiques théorisent l'impossibilité même, pour les colonies françaises, de parvenir à une réelle indépendance...

---

a. Que l'on songe à la réaction des Kirdi aux invasions allemande puis française (voir [chapitre 2](#)), au soulèvement de Goni Waday dans la région de Ngaoundéré au début du xx<sup>e</sup> siècle, à la contestation de la colonisation allemande par le prince Rudolph Douala Manga Bell jusqu'en 1914, ou à la création par le Guyanais Vincent Ganty du « Groupe Ganty de défense des citoyens nègres camerounais et amis des Nègres » dans l'entre-deux-guerres, qui va critiquer l'administration française jusqu'à la SDN, sans parler des multiples révoltes à coloration culturelle ou religieuse.

## *Le piège de l'interdépendance « eurafricaine »*

« Quant à ceux des pays, hier encore sous tutelle, qui ont acquis l'indépendance, ils retombent bientôt sous contrôle discret, touchant au vif des intérêts, et qui ne leur laisse que les apparences de la souveraineté, celles qui enchantent de jeunes cœurs : drapeaux sur les édifices publics, jouets coûteux d'une marine ou d'une armée. Et si chez nous, en Afrique ou en Asie, des évolués à courte vue, escomptant le départ de la France, imaginent un avenir selon leurs rêves, faut-il leur répéter que les ressources de leur pays, sa position stratégique les inscrivent fatalement dans l'orbe d'une grande puissance qui n'accepterait pas un jour que le désordre, maladie de croissance, s'installât au mépris des intérêts généraux du monde. »

Georges R. MANUE, 1948<sup>1</sup>.

À peine éclos, le projet indépendantiste de l'UPC est percuté par la guerre froide. Alors que le monde se divise entre les membres du Pacte atlantique et ceux du Pacte de Varsovie, les empires coloniaux européens vacillent sur leurs bases. Or, une vieille nation coloniale comme la France compte sur ses possessions outre-mer pour continuer à exister sur la scène internationale. Pas question, dès lors, de laisser l'Empire s'effiloche davantage. Pour la classe politique hexagonale obnubilée par le « rang de la France » dans le monde, mais qui la voit mise en échec en Indochine et qui doit bien prendre acte de l'effritement de son influence (comme en

Syrie et au Liban, territoires sous « mandat » dans l'entre-deux-guerres, que la France évacue en 1946), il paraît indispensable de conserver les colonies africaines... pour rester indépendant.

### **Le masque « eurafricain »**

À l'orée des années 1950, un phénomène politique inédit vient modifier les rapports de la France avec les territoires d'outre-mer africains : la construction européenne. Les dirigeants français de la IV<sup>e</sup> République s'engagent, sous l'impulsion de Jean Monnet et de Robert Schuman, dans le processus de coopération européenne dont la première concrétisation est la constitution, début 1950, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). L'opération a son importance dans le sens où elle conjugue des considérations économiques et politiques. Par le biais d'une coopération internationale fondée sur la réciprocité des intérêts économiques, la France ayant besoin du coke allemand et l'Allemagne du fer français, les dirigeants français cherchent à accélérer la phase de reconstruction du pays tout en anesthésiant les prétentions politiques d'un voisin allemand que beaucoup considèrent encore comme un ennemi potentiel<sup>a</sup>.

Cet esprit de « co-opération », au sens plein du terme, c'est-à-dire au sens d'opérations coordonnées entre États, infuse les réflexions qui vont bon train à la même période sur les réformes à adopter dans la relation entre les métropoles européennes et leurs colonies, et entre les métropoles européennes elles-mêmes. Le rapprochement des pays européens implique presque mécaniquement, pour ceux qui en ont, une réflexion commune sur l'avenir des territoires qu'ils contrôlent sur les autres continents.

C'est ainsi que remonte à la surface le concept d'« Eurafrique ». Le terme était apparu dans l'entre-deux-guerres, dans le sillage des premières réflexions sur la construction européenne, avant d'être utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale par les puissances de l'Axe, qui concevaient les colonies comme des réservoirs utiles pour l'économie de guerre. Le

concept flotte donc comme un refrain dans le débat public tout au long des années d'après-guerre, particulièrement à partir de la fin des années 1940, lorsqu'il apparaît que les relations que les puissances coloniales européennes entretiennent avec l'Asie, alors en plein trouble (guerre d'Indochine, guerre de Corée), prennent une voie différente de celles qu'elles conservent avec l'Afrique.

Mais l'avantage principal du concept d'Eurafrique, c'est surtout... sa vacuité : chacun y met ce qu'il entend en fonction de ses orientations idéologiques, de ses calculs politiques ou financiers et des évolutions d'un monde en pleine ébullition. Les uns considèrent l'Eurafrique comme la promesse d'un vaste marché commun libéralisé, d'autres comme un moyen de mutualiser à l'échelle européenne la défense (et le financement...) des empires coloniaux. Certains, constatant la réticence des Britanniques à prendre part à la construction européenne (ils restent à l'écart de la CECA), y voient un moyen de défendre les possessions africaines françaises et belges contre la perfide influence des Britanniques sur le continent et la volonté hégémonique des Américains. D'autres enfin, tels les gaullistes, considèrent l'Eurafrique comme une baliverne de plus – comme en témoigne par exemple cette remarque de Michel Debré en 1958 : « On parle beaucoup de l'Eurafrique. C'est un mot qui cache des pensées grandioses et d'autres malsaines. Derrière la vision d'une entente entre le monde blanc et le monde noir, certains dissimulent leur calcul : associer, dans un échange inégal, les matières premières de l'Afrique et la capacité industrielle de l'Europe<sup>2</sup>. » Ce qui n'empêchera pas certains gaullistes de revendiquer plus tard le terme et, pour beaucoup, son esprit.

Concept à la mode sous la IV<sup>e</sup> République, l'Eurafrique préfigure ainsi ce que l'on appellera plus tard, sous la V<sup>e</sup> République gaullienne, la « Françafrique ». Car, s'il y a bien une réalité derrière les débats autour de l'Eurafrique, c'est la volonté presque unanime parmi les dirigeants français de maintenir, même sous des formes renouvelées, les liens tissés avec le continent africain quel que soit le devenir de l'intégration européenne et en dépit de la vague de décolonisation qui secoue le

continent asiatique. Derrière le concept écran d'« Eurafrique », se cache la volonté de mobiliser l'Afrique dans les combats stratégiques du moment, à l'heure où s'affrontent les blocs continentaux, de réaffirmer la supériorité ontologique de la « civilisation européenne » sur les peuples barbares et les États totalitaires et, surtout, de maintenir la domination politico-économique de la France sur le continent africain.

Il s'agit en somme, par le biais d'un néologisme en forme d'euphémisme, de moderniser le pacte colonial pour le rendre acceptable dans un contexte international qui lui est défavorable. Les débats autour de l'Eurafrique s'accompagnent ainsi fréquemment d'une dénonciation d'un « colonialisme d'un autre âge », brutal et suranné. L'heure, affirme-t-on, n'est plus pour la France à la « possession » d'un Empire sur lequel elle régnerait en maître absolu pillant les ressources et brutalisant les habitants. Le temps est venu d'établir de nouvelles relations, harmonieuses, équilibrées et coordonnées, entre les différents territoires qui composent un même ensemble, la « France d'outre-mer », et d'unir ces populations autour d'un idéal et d'un dessein commun. Ce que résume en ces termes, dès 1946, le député du Sénégal et de la Mauritanie Léopold Sédar Senghor, lui-même partisan de l'idéal « eurafricain » : « À la période d'occupation doit succéder le temps de la coopération<sup>3</sup>. »

L'Union française est alors considérée comme un « puzzle », un « organisme », dont chaque pièce, chaque membre, doit être solidaire de l'ensemble pour en garantir l'intégrité. « Nous ne sommes qu'au commencement, au difficile commencement, de l'unité organique qui cherche à s'exprimer », affirme par exemple Robert Delavignette en 1946<sup>4</sup>. On trouve ce souci de « coordonner » les territoires d'outre-mer dans l'enrôlement et l'envoi massifs de soldats africains pour tenter de « récupérer » l'Indochine – 60 000 y sont envoyés entre 1947 et 1954<sup>5</sup>. Et c'est dans ce même « effort de rationalisation » des relations coloniales que s'organise progressivement la « zone franc » qui lie monétairement et

économiquement la métropole à ses possessions d'outre-mer, à un moment où l'économie française souffre de la rareté et du coût du dollar, la nouvelle devise mondiale<sup>b</sup>.

Dans cette conception « organique » de l'Union française, il est entendu que chaque « membre » est nécessaire à la survie de l'ensemble. Alors qu'il ne fait de doute pour personne que la « tête » de l'Union reste en France, et même à Paris, les plus téméraires, tirant les enseignements de la Seconde Guerre mondiale, suggèrent toutefois qu'elle puisse être délocalisée sur d'autres territoires. Le commandement politique et militaire de la France libre ne s'est-il pas déplacé, entre 1940 et 1944, de Douala à Brazzaville en passant par Alger ? N'est-ce pas de cette façon que de Gaulle a sauvé la France ?

### **L'Afrique comme « zone de repli »**

Partant de ce précédent historique, les milieux militaires sont à l'avant-garde de cette conception « organique », ou « mécanique », des relations eurafricaines<sup>6</sup>. Déterminés à redonner à la France sa grandeur d'antan et obsédés par le péril communiste intérieur ou extérieur, ils remettent l'Afrique au cœur des réflexions stratégiques dès la fin des années 1940. S'ils doivent continuer à servir de réservoir de ressources agricoles, en temps de paix comme en temps de guerre, les territoires africains doivent aussi pouvoir devenir, en ces temps de guerre froide et de péril nucléaire, une zone de repli militaire.

Un certain nombre de stratèges militaires s'engagent dans cette réflexion eurafricaine. C'est le cas par exemple du général Octave Meynier, président de l'Association des amis du Sahara et de l'Eurafrique, constituée à Alger en décembre 1949. Avec sa revue, *Eurafrique*, dont le général est le rédacteur en chef, et en organisant des rallyes automobiles intercontinentaux, l'association cherche à démontrer, en mots et en actes, l'unité symbiotique de l'Union française et la nécessité pour la France de se constituer un glacis protégeant la « civilisation gréco-latine » et la



« sécurité européenne ». Dans la même veine, les cercles militaires français développeront l'idée que le Sahara algérien – où l'on découvrira bientôt du pétrole – constitue le « poumon » vital d'un « organisme » eurafricain dont les voies de communication africaines sont des « artères » indispensables<sup>7</sup>. On retrouve ce type de réflexion sous la plume de nombreux stratèges militaires : l'amiral Raoul Castex (fondateur du Collège des hautes études de Défense nationale), le général Marcel Carpentier (directeur de la *Revue militaire générale*), le général Jean Némou ou l'ingénieur militaire Edmond Combaux.

La mise en avant de l'Afrique comme zone de repli militaire se fait généralement sur le mode du regret. Ainsi l'amiral Castex analyse-t-il la défaite de 1940 comme une conséquence de l'aveuglement des responsables politiques d'avant-guerre quant à l'importance stratégique des territoires africains. « Ceux-ci, explique-t-il en 1952 dans la *Revue de Défense nationale*, permettaient en effet quantité de combinaisons en matière de recul, de dispersion, d'abri, de fabrications de guerre, de constitution de réserve d'approvisionnements, sans compter les ressources de toute sorte, démographiques, matérielles, alimentaires, etc., qu'ils étaient susceptibles de fournir eux-mêmes. En outre, ce dispositif solide (comme tous les dispositifs en profondeur) était éminemment propre à accroître la puissance de la résistance et à permettre la durée indéfinie de celle-ci. Nous avons là, en un mot, un arrière providentiel. Il eût fallu, à l'avance, l'organiser intelligemment et sérieusement<sup>8</sup>. » Faisant pour sa part allusion à la résistance gaulliste à partir de 1940, le colonel Serge-Henri Parisot ajoute : « Ce rôle d'arrière que les territoires français d'Afrique ont joué au cours de la dernière guerre contre l'ennemi centre-européen d'alors, pourquoi ne le joueraient-ils pas aussi bien dans le cadre d'un conflit futur contre l'éventuel ennemi eurasiatique<sup>9</sup> ? »

La hantise de l'arme nucléaire, que les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni seront les seuls à posséder jusqu'en 1960, conforte le statut de l'Afrique comme base de repli stratégique. « La guerre atomique et thermonucléaire valorise [...] l'Afrique par rapport à l'Europe

occidentale, explique par exemple en 1958 le général Bodet, chef d'état-major de la zone stratégique de l'Afrique centrale, devant les stagiaires de l'École supérieure de guerre (ESG) ; je pense même que dans ce type d'hostilités, la possession de l'Afrique est indispensable à l'Europe. Les côtes méditerranéennes d'Afrique perdues, toute l'Europe occidentale serait militairement neutralisée et incapable de résistance prolongée<sup>10</sup>. » En cas de guerre nucléaire, l'Afrique deviendrait ainsi, comme ce fut en partie le cas pendant le dernier conflit mondial, une base de repli pour les militaires et, éventuellement, pour les populations civiles européennes.

### **« Défense en surface », « zones de défense » et « industrialisation stratégique »**

Cet enthousiasme pour une organisation « eurafricaine » de la défense française n'est que la partie visible d'une politique qui s'est dessinée dès 1947, au lendemain du début « officiel » de la guerre froide et, en France, de l'exclusion des ministres communistes du gouvernement et de l'explosion des grèves insurrectionnelles de l'automne 1947.

L'un des principes de la nouvelle politique de défense qui se met alors en place est celui de la « défense en surface ». Partant de l'idée que l'ennemi est autant intérieur qu'extérieur, c'est-à-dire qu'il faut aussi bien se préparer à combattre une éventuelle « cinquième colonne » qu'un envahisseur, les stratèges militaires insistent sur la nécessité d'organiser la défense nationale non plus simplement sur les frontières et sur des lignes de front, mais dans la population elle-même, selon un nouveau « zonage » du territoire. « La défense du pays se fait en surface, indique dès le mois de mai 1947 le ministre de la Guerre, Paul Coste-Floret, ce qui entraîne l'abolition de toute distinction entre la zone des armées et celle de l'intérieur et impose par voie de conséquence que tout le territoire est appelé à organiser sa propre défense<sup>11</sup>. » Se préparant ainsi à l'éventualité d'une guerre civile en métropole, les responsables français vont chercher à

identifier les « zones sensibles », clé de la souveraineté de la France sur son propre territoire, qu'il convient de surveiller et de défendre préventivement au cas où l'ennemi viendrait à se manifester.

Pour répondre à ces exigences, des « zones de défense » sont créées en septembre 1950. Regroupant plusieurs régions militaires, centrées sur les points vitaux du pays, s'appuyant sur des éléments civilo-militaires et dotées d'une certaine autonomie économique, chacune de ces zones doit pouvoir « résister » aux éventuelles menaces, sous-entendu communistes, sur la souveraineté nationale. Il s'agit, indique le ministre de la Défense et des Forces armées Jules Moch en octobre 1950, d'une « œuvre nationale d'une importance extrême, visant à la protection du territoire français par des moyens français et marquant notre volonté absolue de maintenir en arrière des théâtres d'opérations interalliés nos prérogatives de souveraineté nationale<sup>12</sup> ». La création de ces « zones de défense » ne s'applique pas seulement à la métropole. Le domaine colonial se voit lui aussi réorganisé en « zones de défense » dont l'autorité est confiée aux représentants de l'État sur place, gouverneurs ou Hauts Commissaires. Seront ainsi créées, par le décret du 5 juillet 1951, les zones de défense de l'AOF-Togo et de l'AEF-Cameroun<sup>13</sup>.

C'est dans le cadre de ces réflexions sur la « défense en surface » et sur les « zones de défense » que les milieux militaires et politiques français se penchent sur l'industrialisation de l'Afrique. Ou, plus exactement, sur son « industrialisation stratégique ». Un Comité des zones d'organisation industrielle de l'Union française est mis sur pied en décembre 1950. Placé sous l'autorité directe du président du Conseil et composé de personnalités civiles et militaires telles que Louis Armand, directeur général de la SNCF, ou le général Clément Blanc, chef d'état-major de l'armée de terre<sup>c</sup>, ce Comité a pour objet d'imaginer des projets de « zones d'organisation industrielles et stratégiques africaines » (ZOIA) prenant la forme de « grands ensembles » industriels concentrés sur les points stratégiques.

L'idée de ces ZOIA est de rendre possible la transformation effective des territoires français d'Afrique en « zones de repli ». Tel est en tout cas

l'argument que développe en 1949 Paul Coste-Floret, passé quelques mois plus tôt du ministère de la Guerre à celui de la France d'outre-mer. « L'œuvre d'industrialisation [de l'Afrique française] ne peut être conçue et entreprise qu'en groupant tous nos moyens et en les concentrant sur quelques points, c'est-à-dire dans les zones offrant les meilleures chances naturelles et répondant, en même temps, aux exigences stratégiques, écrit-il. Ces exigences stratégiques me semblent, d'ailleurs, avoir été heureusement déterminées par l'état-major dans le rapport du début de la présente année qui fixe notre actuelle doctrine militaire. Échelonnement en profondeur en Afrique, dispersion, constitution de zones industrielles destinées à desservir les bases aériennes, terrestres et maritimes, autant de principes et de propositions auxquels je donne, pour ma part, une pleine adhésion<sup>14</sup>. »

L'homme auquel s'adresse ainsi Coste-Floret s'appelle Eirik Labonne. Coordinateur des études politiques et économiques de l'Union française en 1949, il devient l'année suivante vice-président du Comité des zones d'organisation industrielle, dont il est en réalité la cheville ouvrière. Personnage méconnu de son vivant et complètement oublié depuis, il apparaît pourtant comme l'un de ceux qui incarnent le mieux l'esprit de l'époque. C'est lui en tout cas qui a le plus tôt, et le mieux, synthétisé les enjeux militaires et économiques que recouvre le concept trompeur d'« Eurafrique ». En raison de son influence et parce qu'il inspirera en profondeur les stratèges et technocrates français dans leur réflexion sur l'avenir industriel et militaire de l'Afrique, au nord comme au sud du Sahara<sup>15</sup>, il faut s'arrêter brièvement sur son parcours.

Ancien résident général au Maroc puis en Tunisie, ancien ambassadeur en Espagne et en URSS, Eirik Labonne est plutôt considéré comme un libéral sur le plan politique. Mais le diplomate est surtout un passionné d'économie et un « véritable prophète de la prospection minière<sup>16</sup> ». Il est en effet à l'origine de la création, dès 1929, du Bureau de pétroles et de participations minières (BRPM), organisme qui servira de modèle après la guerre à la constitution des autres structures de prospection minière et

pétrolière françaises. Il est également l'auteur en 1932, sous le pseudonyme d'« E. Jussiaume », d'un ouvrage qui inspirera longtemps les spécialistes de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales en Afrique : *Réflexions sur l'économie africaine*<sup>17</sup>. Réflexions qu'il poursuivra après guerre devant les étudiants de l'École nationale d'administration (ENA) et devant les stagiaires de l'IHEDN<sup>18</sup>.

S'il décrit son activité de façon lapidaire (« je fais des trous », dit-il), Eirik Labonne n'en apparaît pas moins comme un des partisans les plus déterminés d'une réforme « eurafricaine » des relations coloniales. « Ce qu'il disait, résume fort bien Pierre Escoube, c'était la nécessité d'une progressive industrialisation de l'Afrique française par la mise en place d'un ensemble franco-africain fondé sur la diversité des productions et la complémentarité des économies. Il soulignait l'importance d'une prospection minière méthodiquement conduite, qui permettrait l'élévation du niveau de vie des populations indigènes autant que l'apport à la métropole des matières premières qu'exigeait son essor industriel. Rejetant le spectre du pacte colonial, vainement agité par des hommes qui s'obstinaient à penser dans le cadre des vieilles formules, il voulait réconcilier le colonisateur et le colonisé, associer, par les organismes d'économie mixte, l'effort de l'État à l'entreprise privée, mettre enfin l'armée (suivant l'exemple de la Rome impériale) au service de cette grande œuvre de prospérité matérielle et d'affranchissement humain<sup>19</sup>. »

De fait, outre l'importance primordiale des industries extractives (pétrole, bauxite, uranium, etc.) et de l'énergie électrique (« le kilowatt, notre maître à tous », répète-t-il), les deux enseignements que lègue ce génie discret sont, d'une part, l'interconnexion entre les affaires industrielles et militaires et, d'autre part, l'interdépendance des territoires d'outre-mer. Si ses projets de zones industrielles stratégiques en Afrique restent pour la plupart dans les cartons, Eirik Labonne est sans doute celui qui a le plus tôt compris que ce qu'on commence tout juste à qualifier de « coopération » dans les années 1950 constitue le meilleur moyen de maintenir la souveraineté française sur l'Afrique. « Coordination, écrivait-

il dès 1932 dans ses *Réflexions sur l'économie africaine*, suppose groupement de réalités vivantes et agissantes avec un minimum d'indépendance<sup>20</sup> »...

Partant de là, germera dans l'esprit de nombreux responsables politiques, administrateurs et militaires l'idée que la *possession* de territoires ultramarins importe moins que leur *contrôle*. Les plans visant alors à éviter ou à retarder l'autonomisation des territoires d'outre-mer ne passeront plus prioritairement par leur occupation directe, mais par la mise en place d'un système beaucoup plus discret d'interdépendances économiques. Ainsi, au moment même où les dirigeants français procèdent, parce qu'ils n'ont pas le choix, à une timide libéralisation politique dans les territoires d'outre-mer, alors même que commencent à se développer en Afrique des mouvements nationalistes, se met en place à l'échelle « eurafricaine » un discret système de dépendance visant à resserrer et à verrouiller les liens économiques et stratégiques entre la métropole et ses colonies. Le rêve d'une Afrique indépendante, à peine exprimé par les premiers mouvements nationalistes autorisés, est déjà déclaré caduc. « Les gens sensés ne sont pas, en effet, sans s'apercevoir à quel point est anachronique en notre XX<sup>e</sup> siècle le rêve d'une soi-disant indépendance », se délecte Louis-Paul Aujoulat<sup>21</sup>...

### **Roland Pré, apôtre de l'industrialisation stratégique et militarisée**

Bien qu'on ne sache pas exactement quel type de relations il entretenait avec Eirik Labonne, si tant est qu'ils se soient connus, Roland Pré fait comme lui partie de la « poignée de précurseurs [...] qui, dans l'indifférence générale, préconisent une politique économique rompant avec le passé<sup>22</sup> » – c'est-à-dire prônant l'industrialisation accélérée de l'Afrique et sa mise en « interdépendance » avec la métropole. Pour cette raison et parce qu'il sera bientôt nommé Haut Commissaire de la France au Cameroun, il convient de s'arrêter sur ce personnage et sur sa conception de l'Afrique à l'orée des années 1950.

Ingénieur civil des Mines, diplômé de l'École libre des sciences politiques et de la Faculté de droit, Roland Pré a quitté ses fonctions de directeur au Comité d'organisation du Bâtiment et des Travaux publics en 1942 pour rejoindre la Résistance (sous le pseudonyme d'« Oronte »). Animé, dès cette période, par des « réflexes de chasse aux sorcières » anticomunistes<sup>23</sup>, il assure les fonctions de secrétaire général de la Préfecture de police, comme adjoint d'Alexandre Parodi<sup>d</sup>. Ce n'est qu'après la guerre, alors même qu'il n'est pas du tout du sérail, qu'il entre dans l'administration d'outre-mer, d'abord comme gouverneur du Gabon (1946-1948), puis de la Guinée (1948-1951).

À l'évidence, l'ingénieur des Mines – qui deviendra plus tard président du Bureau minier de la France d'outre-mer (BUMIFOM) – se passionne pour la Guinée, que chacun sait, depuis l'entre-deux-guerres, particulièrement riche en minerais. Roland Pré se lance dans une vaste réflexion sur le futur « développement économique et social » du territoire, qui aboutira à la rédaction en 1950 d'un long exposé, de plus de deux cents pages, intitulé *L'Avenir de la Guinée française*<sup>24</sup>. Ce document s'inscrit dans la droite ligne des conceptions technocratiques et prospectivistes d'Eirik Labonne.

L'avenir de la Guinée, indique d'entrée de jeu le gouverneur, doit être envisagé dans le cadre plus large des évolutions géostratégiques de l'après-guerre. Étant donné la situation politique, une « transfusion des forces vives de l'Europe vers l'Afrique [est] stratégiquement nécessaire, en raison des oppositions irréductibles aboutissant à la division du monde en deux blocs hostiles : spiritualisme contre matérialisme, sociétés libres contre régimes de contrainte, Occident contre Orient. Dans les conditions de la guerre moderne, l'Europe occidentale devient, de ce fait, un avant-poste frontière. La stratégie militaire, comme la stratégie économique, exige donc que le développement de nos bases, l'implantation de nos zones industrielles comme celle de nos axes de communication se fassent sur le continent africain qui devient le bastion de la civilisation occidentale ».



Après avoir exposé avec une minutie toute bureaucratique les différents atouts de la Guinée, le gouverneur se lance dans une description de ce que pourrait – et même de ce que devrait – selon lui devenir le territoire. À savoir une « zone d'organisation industrielle stratégique » servant, à l'instar d'autres territoires africains, d'appui aux « bases militaires, aériennes et navales dispersées sur tout le continent ». Ainsi, si d'aventure une guerre devait se déclencher en Europe, la Guinée deviendrait une zone de repli stratégique pour les Européens.

Pour transformer aussi radicalement et rapidement le pays et pour le rendre vivable pour les Européens, Roland Pré propose, toujours dans la lignée d'Eirik Labonne, de mobiliser l'armée. Celle-ci s'occuperait d'aménager efficacement le territoire, de former les populations locales aux techniques modernes et d'implanter les laboratoires, les instituts de recherche, les équipements hospitaliers, les institutions de culture scientifique indispensables à la vie des populations dans cette « zone ». Laquelle serait organisée autour de vastes « combinats », à l'image de ce qu'ont réalisé les Américains avec leur grand « combinat fer-charbon des Grands Lacs » et les Soviétiques avec leur « combinat de l'Oural et de la Sibérie ».

Grâce à une telle militarisation de son industrie, la Guinée deviendrait un pôle stratégique permettant la « résistance prolongée » de la France en cas de conflit. Roland Pré ne se contente pas de propos théoriques. Il consulte aussi les acteurs français de l'industrie stratégique. Formé à l'École des mines et gouverneur du territoire le plus riche du monde en bauxite (après l'Australie), c'est assez logiquement qu'il entretient des relations d'intimité avec les industriels de l'aluminium, matériau utile dans ses usages civils mais jouant également un « rôle capital dans les industries de défense nationale<sup>25</sup> ».

Or, au moment même où Roland Pré se penche sur l'« avenir de la Guinée », les deux trusts français de l'aluminium, Pechiney et Ugine, se penchent sur l'Afrique, ses gisements de bauxite et ses ressources hydroélectriques – les deux bases de l'industrie de l'aluminium. Leaders



européens dans leur secteur (la France est le berceau historique de l'aluminium), ces deux entreprises souffrent en effet, au sortir de la guerre, de la pénurie de bauxite et du prix de l'électricité en métropole, ainsi que de la concurrence croissante des entreprises nord-américaines. Et cela à un moment où explose la consommation mondiale d'aluminium – la demande double entre 1950 et 1954, guerre de Corée aidant, et doublera en moyenne tous les sept ans dans les décennies suivantes. Pour ces deux entreprises stratégiques, la seule solution, aussi bien pour s'alimenter en bauxite qu'en électricité bon marché, consiste donc à se tourner vers l'Afrique. Elles créent ensemble, en 1951, la Société africaine de recherches et d'études pour l'aluminium (SAREPA), avec l'idée de constituer en Guinée un « projet intégré bauxite-alumine-aluminium » qui, s'appuyant sur le gisement de bauxite de Kindia, près de Conakry, et sur le potentiel hydroélectrique du fleuve Konkouré, ressemblerait fort aux projets de « combinats » de Roland Pré. Ce projet ne se fera pas<sup>26</sup>. Mais, comme ceux d'Eirik Labonne, il ne restera pas sans suite.

### **Contrôler le Cameroun « en toute hypothèse de souveraineté »**

Pour comprendre pourquoi ce projet guinéen ne voit pas le jour, il faut se tourner vers le Cameroun. Et plus particulièrement vers un document classifié « très secret » retrouvé dans les Archives nationales camerounaises (ANY). Rédigé deux ans après la création de l'UPC, ce document indique assez clairement l'état d'esprit qui règne dans certains cercles français à la fin des années 1940. Signée par la Direction des Affaires économiques et du Plan, cette « note sur la souveraineté française » est si révélatrice et d'un cynisme tel qu'elle mériterait d'être citée intégralement<sup>27</sup>. On se contentera ici d'en révéler les principaux enseignements.

Partant du constat que la France perd du terrain dans ses possessions françaises, au Levant comme en Indochine, et se trouve donc « brutalement dépossédée de tout atout économique » dans ces territoires,

l'auteur anonyme de cette note indique l'urgence de s'inspirer de la « politique coloniale anglaise qui, lorsqu'elle est amenée à effectuer des replis politiques (Nigéria), sait s'assurer des points d'appui économiques placés aux positions clés qui lui permettent de rester maîtresse de la situation générale, et d'assurer dans les meilleures conditions la défense de ses intérêts ». L'exemple britannique montre en effet que ces « points d'appui » permettent de garder la souveraineté de fait sur les territoires (ou, dans le pire des cas, de négocier en situation de force) en cas d'évolution de leur statut politique et juridique.

Au Cameroun, pays stratégique mais mal arrimé à la métropole du fait de sa situation juridique particulière et de l'influence dissolvante des territoires britanniques limitrophes, il est primordial – poursuit la note – de s'assurer que les intérêts privés français soient défendus efficacement et que les investissements publics récemment effectués sur le territoire dans le cadre du FIDES ne tombent pas dans des mains adverses. Or, souligne le document, « il est à peu près certain que soit à la fin d'une troisième guerre mondiale, soit en 1956, c'est-à-dire dans six ans, le statut politique changera. Il est peu probable que la France verra son mandat reconduit pour une nouvelle période décennale ».

La note identifie donc les différentes installations stratégiques que la France doit conserver au Cameroun. Trois points prioritaires : le port de Douala, la centrale électrique d'Édéa, les terrains d'aviation de Douala, Bertoua et Garoua ; et deux points secondaires : le réseau ferré, les phares et balises. Pour chacune de ces « positions clés », il convient de changer le statut juridique de ces équipements et de s'assurer que de tels changements soient rendus « acceptables » aux yeux des responsables politiques et de l'opinion publique. Pour ce faire, l'idée est de mobiliser discrètement des entreprises privées de confiance ou des organismes publics ou parapublics, français dans les deux cas. De cette façon, les installations stratégiques ne seront pas « transférées de plein droit aux nouvelles autorités locales devenues souveraines », comme ce fut le cas

par exemple en Syrie ou au Liban ; et « les intérêts français pourront alors, en toute hypothèse de souveraineté, contrôler la vie économique du territoire ».

L'auteur de la note suggère assez précisément quels montages pourraient être organisés pour subtiliser au Cameroun sa souveraineté économique. Ainsi, par exemple, les terrains d'aviation pourraient être achetés par Air France ou par les bases aériennes, tandis que le domaine immobilier et le matériel de la régie camerounaise des chemins de fer pourraient être transférés à l'Office central des chemins de fer de la France d'outre-mer (OFERFOM). Le cas du port de Douala est « plus important et plus délicat à résoudre », car « il appartient de plein droit au Territoire ». La stratégie consiste donc à déclasser le terrain de façon à le faire tomber dans le domaine privé, puis à le vendre ou à accorder un bail emphytéotique « à une société privée ou d'économie mixte à prédominance d'intérêts français ». Ces deux opérations, exigeant un décret du Conseil d'État et un accord de l'ARCAM, « ne devront donc pas éveiller de soupçons et être conduites avec la plus grande prudence, souligne la note. Elles devront donc être présentées comme assurant un avantage important pour le Territoire ».

Au terme de ce programme de substitution, la France devrait à l'évidence rafler la mise. D'une part, ce programme devrait éviter que « l'esprit généreux du FIDES [n'aboutisse] aux résultats catastrophiques des emprunts russes<sup>e</sup>», mais il assurerait, d'autre part, grâce à la conservation des centres nerveux du territoire, « une certaine pression politique permettant à la France de jouer un rôle d'arbitre entre les musulmans féodaux du Nord-Cameroun et les chrétiens fétichistes du Sud-Cameroun ». Il permettrait donc à la France de garder la haute main sur le Territoire.

Une opération cruciale, insiste la note, car « il ne faut pas oublier que la position de la France au Cameroun conditionne la position de la France dans toute l'Afrique centrale. Il est certain que celui qui tient Douala et le Cameroun tient économiquement l'Oubangui-Chari [actuelle

Centrafrique] et le Tchad. La domination économique entraîne, surtout dans les pays neufs, la domination politique, en raison du faible champ économique de ces pays. Et la France, réduite au Gabon et au Moyen-Congo [actuel Congo-Brazzaville], disparaît en tant que grande puissance centrafricaine. Il apparaît donc comme indispensable, et dès maintenant, de sauvegarder certaines positions qui permettront à la France d'être maîtresse de la situation en Afrique centrale dans les dix années qui viennent ».

### **Combinat Enelcam-Alucam, l'interdépendance contre l'indépendance**

Parmi les « positions » mentionnées par la note de la Direction des Affaires économiques figure, on l'a dit, la centrale électrique d'Édéa. Officiellement, l'idée d'implanter une centrale hydroélectrique sur l'immense fleuve Sanaga est le résultat de la traditionnelle « générosité » qui caractérise, à en croire ses thuriféraires, l'œuvre coloniale française. À cette date, le Cameroun est sous-alimenté en énergie électrique, ce qui gêne le développement économique et social du territoire comme la vie quotidienne de ses habitants<sup>f</sup>. Pour mettre fin à ce désagrément, la compagnie EDF, fraîchement nationalisée, avait étudié dès 1946 l'implantation d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Sanaga. Grâce aux fonds de la Caisse centrale de la France d'outre-mer et du FIDES, cette centrale sera construite à Édéa, en plein « pays bassa », par la société mixte publique-privée Enelcam, créée en 1948. L'endroit est stratégique : situé à 80 kilomètres de la capitale économique, Douala, il borde la route et la ligne de chemin de fer menant à la capitale politique, Yaoundé.

Derrière la générosité affichée, il y a évidemment des intérêts économiques, locaux puisque l'électricité est une des conditions *sine qua non* de l'industrialisation voulue du Cameroun, mais aussi impériaux. Cherchant à identifier les partenaires français qui permettraient d'assurer à long terme la souveraineté française sur la centrale d'Édéa, la note de la

Direction des Affaires économiques et du Plan suggère, pour garantir une mainmise française durable sur le barrage d'Édéa, une « augmentation de capital par appel, par exemple, d'Ugine, que cette dernière société devienne grosse consommatrice ou non d'énergie ».

Alors qu'Enelcam augmente sans cesse sa production d'électricité, la SAREPA – société fraîchement créée, on l'a vu, par Ugine et Pechiney – mord à l'hameçon camerounais. Au lieu de poursuivre son projet d'usine d'électrolyse en Guinée, elle s'engage en 1953 à la construire à Édéa. L'interdépendance à l'intérieur de l'Union française se met ainsi en place : la SAREPA utilisera au Cameroun la bauxite métropolitaine jusqu'à ce que les gisements découverts en Guinée puissent y être substitués ; l'aluminium camerounais sera ensuite exporté vers la France métropolitaine. « Pour la première fois sera renversé le courant traditionnel d'exportations de matières premières des territoires vers la métropole et des produits fabriqués de la métropole, qui fera traiter outre-mer ses propres matières premières, s'enthousiasme le ministre de la France d'outre-mer, Louis Jacquinot, à l'occasion de l'inauguration du barrage début 1954. J'espère que cet exemple sera médité par tous ceux qui, par légèreté ou parti pris, nous accusent de pratiquer le pacte colonial<sup>28</sup>. »

Avant de lancer leur entreprise d'aluminium au Cameroun (Alucam), Pechiney et Ugine ont cependant certaines exigences : elles veulent garantir leurs investissements au cas où le Territoire viendrait à s'émanciper de la tutelle française et réduire au maximum les coûts de fonctionnement de leur nouvelle usine. Elles trouveront, dans les deux cas, une oreille conciliante dans l'administration française. En octobre 1954, le ministre des Finances, Edgar Faure, et le nouveau ministre de la France d'outre-mer, Robert Buron, écrivent aux patrons d'Ugine et de Pechiney une lettre fort rassurante sur le premier point, en les assurant qu'en cas de « changement de statut du Cameroun » les autorités françaises défendraient avec ardeur les intérêts d'Alucam, Pechiney et Ugine<sup>29</sup>. Quant au second point, la baisse des coûts de fonctionnement de l'usine

d'électrolyse, les industriels sont là encore bien accueillis sur place. C'est avec Louis-Paul Aujoulat, ancien ministre de la France d'outre-mer et président de l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM, nouveau nom, depuis 1952, de l'ARCAM) jusqu'en avril 1954, qu'ils préparent la convention d'établissement de leur entreprise, laquelle convention est signée par... Roland Pré en personne, à l'instant même où, fin 1954, il est nommé Haut Commissaire de la République française au Cameroun.

Attaché à l'idée des combinats industriels et stratégiques, Roland Pré n'en est pas moins convaincu que l'interdépendance doit rester, comme il l'expliquait dans *L'Avenir de la Guinée française* en 1950, le maître-mot de la mise en place d'une « vaste organisation de l'économie eurafricaine sous contrôle français ». Il donnait même un exemple qui prendra tout son relief lorsqu'il sera nommé au Cameroun, quatre ans plus tard : « On conçoit facilement qu'il est inutile d'installer de puissantes centrales hydroélectriques dans notre Guinée s'il n'y a pas, au moment où elles commencent à débiter, une non moins puissante industrie lourde capable d'en absorber la production ; de la même manière, il n'est pas possible de monter des usines d'électrometallurgie pour l'aluminium si elles ne peuvent compter quand elles démarreront sur la fourniture du courant à bon marché provenant des eaux de nos montagnes. Ainsi tout se tient. Il y a interdépendance dans le temps et l'espace des objectifs poursuivis ; des activités à mettre en place, des moyens à y appliquer. »

En effet, « tout se tient » : consolidant le premier accord avec Pechiney et Ugine, le nouveau Haut Commissaire de la France au Cameroun en signera plusieurs autres dans la foulée, offrant à Alucam un régime fiscal avantageux, des prêts publics à taux réduits, une réduction du prix de l'électricité pour son usine et une exemption totale de droits de douane, à l'importation pour la bauxite et à l'exportation pour l'aluminium, au port de Douala. Sur ce dernier seront d'ailleurs aménagés, sur fonds publics, deux quais spécialement réservés aux activités d'Alucam. Voilà comment, par effet d'« interdépendance dans le temps et l'espace », on « fournit du

courant à bon marché » à un des poids lourds de l'industrie stratégique française tout en s'assurant discrètement le contrôle économique sur le territoire<sup>8</sup>.

Enelcam leur facturant l'électricité à un tarif quatre-vingt-trois fois supérieur à celui qu'elle offre à Alucam, les Camerounais n'auront aucun mal à comprendre la mystification à laquelle se prêtent ceux qui décrivent les installations d'Édéa comme l'amorce de nouvelles relations franco-africaines. « Loin d'être l'inverse du colonialisme, résume Richard Joseph, Alucam montrait comment on pouvait le pousser à son point extrême<sup>30</sup>. » Première productrice d'aluminium d'Afrique et neuvième mondiale, l'usine restera de fait un État dans l'État, une enclave française dans l'économie stratégique camerounaise, pendant des décennies<sup>31</sup>. Et, ajoutera quelques années plus tard l'agronome et spécialiste de l'Afrique René Dumont, la mise en « complémentarité » des territoires d'outre-mer permettra aux industriels français, après les indépendances de la Guinée et du Cameroun, d'éviter les nationalisations<sup>32</sup>...

### **Une douce odeur de pétrole... et d'uranium ?**

Une autre source d'énergie intéresse au plus haut point, en ces années 1940 et 1950, les intérêts industriels et géostratégiques français : le pétrole. Et, dans ce domaine, un troisième personnage mérite, aux côtés d'Eirik Labonne et de Roland Pré, d'être mentionné : Pierre Guillaumat. Admirateur d'Eirik Labonne avec qui il travailla en Afrique du Nord avant guerre, polytechnicien du Corps des mines, l'homme s'est forgé à partir de 1945 une véritable légende de « tsar » de l'énergie française. À ce titre, il mettra au point un utile système d'« interdépendance » entre les territoires d'outre-mer et la métropole.

Directeur des Services des carburants et agent des services secrets de la France libre (Bureau central de renseignements et d'action, BCRA) pendant la Seconde Guerre mondiale, il convainc le général de Gaulle de l'importance, pour la France, de conquérir rapidement son indépendance

énergétique. Le second conflit n'a-t-il pas montré, plus encore que celui de 1914, combien le contrôle des zones pétrolières était déterminant ? Le conflit terminé, le pétrole est en passe de supplanter le charbon comme source d'énergie principale consommée dans le monde. Pour « conserver son rang » et cesser de dépendre des trusts pétroliers anglo-saxons, la France doit diversifier ses sources d'approvisionnement et trouver de nouveaux gisements.

Pour réaliser cet objectif ambitieux, Pierre Guillaumat devient, en 1945, directeur du Bureau des recherches de pétrole (BRP), fonction qu'il conserve pendant quatorze ans et qu'il cumule avec celles de directeur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à partir de 1951 et de président d'EDF à partir de 1954. Pape français du pétrole, du nucléaire et de l'électricité, Pierre Guillaumat devient, en 1958, ministre des Armées. C'est sous la houlette de cet ingénieur des Mines tout-puissant – de Gaulle le surnommait simplement l'« Ingénieur » – que la France de la IV<sup>e</sup> République construit son indépendance énergétique<sup>33</sup>.

Comme pour les autres matières premières, c'est surtout vers les territoires africains d'outre-mer, de l'Algérie au Congo, que s'orientent les regards et les investissements du BRP. Nul ne sachant *a priori* où l'on trouvera des gisements exploitables, la moindre trace de pétrole, aussi hypothétique soit-elle, suscite un fol espoir. Le Sahara algérien offre très vite de belles perspectives, qui se concrétiseront en 1956, en pleine guerre<sup>34</sup>. Mais l'Afrique centrale est également riche de promesses. Car l'on sait depuis l'entre-deux-guerres que l'arc allant de la Gold Coast (futur Ghana) à l'Angola en passant l'AEF abrite potentiellement de gigantesques réserves d'hydrocarbures<sup>35</sup>.

Pour les possessions françaises de la zone, tous les espoirs sont donc permis. Le BRP de Pierre Guillaumat lance de vastes plans de prospection en AEF et au Cameroun. Alors que la présence de pétrole se confirme, il y implante deux filiales : la Société des pétroles d'AEF (SPAEF) en 1949 et



la Société de recherche et d'exploitation des pétroles du Cameroun (SEREP-CA) en 1951 (elles deviendront plus tard des filiales locales d'Elf)<sup>36</sup>.

Si les gisements du Gabon apparaissent plus importants, les efforts de prospection français n'en sont pas moins intenses au Cameroun et notamment dans le très stratégique estuaire du Wouri, où sont construits le port et la ville de Douala. C'est là qu'on découvrira, comme s'en réjouira un journaliste de la radio française en 1956, un « réservoir de gaz sous très forte pression » (à Souellaba) et un « réservoir d'une huile excellente » (à Logbaba). « On peut déjà affirmer, conclut le journaliste, qu'il existe au Cameroun des promesses extrêmement sérieuses et, avec celles du Sahara et du Gabon, les plus importantes actuellement de toute l'Union française<sup>37</sup>. »

Forts de ces découvertes pétrolières, certains observateurs décrivent le Cameroun comme la nouvelle « avant-garde » d'une France d'outre-mer régénérée et triomphante. « Si la pétrochimie semble l'un des futurs atouts économiques du Cameroun, l'électrometallurgie offre des perspectives non moins favorables, peut-on par exemple lire dans *La Tribune des nations* début 1957. [...] Un gisement de tungstène, situé à Goutchoumi, à une trentaine de kilomètres au nord de Garoua, est en cours de prospection. Enfin, le sous-sol camerounais recèle, semble-t-il, des minerais radioactifs. Le Commissariat à l'énergie atomique a commencé des recherches sur un périmètre de 150 000 km<sup>2</sup>. Les chances de découvrir de l'uranium sont d'autant plus grandes que ce métal accompagne généralement l'étain et le tungstène dans ses gisements<sup>38</sup>. »

Pour les élites françaises, en mal de puissance en ces années 1950, un territoire qui offre tant de richesses potentielles mérite décidément qu'on s'y attache...

---

a. Il faut se souvenir qu'en mars 1947 la France et le Royaume-Uni signent une alliance militaire, le traité de Dunkerque, au cas où l'un ou l'autre serait « à nouveau engagé dans des hostilités avec l'Allemagne ».

b. Le franc des colonies françaises d'Afrique (CFA) est créé en décembre 1945, il sera réévalué en octobre 1948. En mai 1951, est créé un comité technique de coordination de la zone franc, qui deviendra officiellement le Comité monétaire

de la zone franc en 1955 (voir : BANQUE DE FRANCE, « La zone franc », *Note d'information*, n° 127, <[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)>).

c. Le premier deviendra président d'Euratom en 1958, le second directeur de l'IHEDN en 1955.

d. C'est dans ce rôle qu'on retrouve son personnage dans le livre de Larry Collins et Dominique Lapierre, *Paris brûle-t-il*, adapté en 1966 au cinéma par René Clément.

e. Après la révolution de 1917, le régime soviétique refusera de rembourser les dettes contractées dans les années précédentes par le régime tsariste. De nombreux épargnants français ayant investi, pendant des décennies, dans des « emprunts russes » vantés tant par les autorités que par la presse hexagonales se retrouveront ruinés.

f. « Yaoundé est la seule capitale que j'ai visitée – et j'en ai visité beaucoup... – où on se cogne en se promenant la nuit dans les rues ! », témoigne le journaliste du *Monde* André Blanchet, de retour du Cameroun en 1949.

g. Pour couronner le tout, Jacques Marchandise, ancien de la Caisse centrale de la France d'outre-mer et ancien chef de cabinet du ministre de la France d'outre-mer, Louis Jacquinot, entre 1952 et 1954, devient en 1955 directeur délégué du groupe Pechiney chargé des grands projets internationaux de l'entreprise (en particulier en Guinée et au Cameroun). Rejoignant l'industriel français, il quitte ses fonctions de directeur adjoint au Bureau minier de la France d'outre-mer (BUMIFOM)... dont Roland Pré est nommé directeur l'année suivante (voir Florence HACHEZ-LEROY, « Étude d'une relation ambiguë. Jacques Foccart et l'entreprise Pechiney » ; et Jacques MARCHANDISE, « Témoignage », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 30, 2002 (consultable sur : <[ccrh.revues.org](http://ccrh.revues.org)>).

---

## *Haro sur l'UPC (1948-1954)*

« Pendant six ans, l'Union des populations du Cameroun a fait face et continue à faire face à l'hostilité la plus violente des autorités françaises. [...] Il faudrait faire un livre pour terminer le recensement des forces qui collaborent avec la puissance pour combattre notre organisation. »

Ruben UM NYOBÈ,  
lettre au Haut Commissaire, 27 avril 1954<sup>1</sup>.

**A**u moment de la naissance de l'UPC, en 1948, l'administration croit être venue à bout des tensions de l'après-guerre. André Blanchet, auteur pour *Le Monde* d'une série de reportages en 1949, minimise le mouvement nationaliste émergent. « Sans se départir d'une indispensable vigilance, recommande-t-il, on ne saurait [...] envers ces agitations superficielles user de méthodes répressives qui, par définition, ne résolvent rien. La tactique la plus efficace pour en venir à bout est au contraire, on l'a compris, dans une politique humaine, libérale sans démagogie, orientée vers des réalisations sociales concrètes et l'amélioration constante des conditions de vie, concurremment avec un affermissement de l'autorité et le règne de la justice<sup>2</sup>. » Hélas, on a vu que cette « politique humaine, libérale » choisie par Paris s'accommodait déjà fort bien du double collègue, des discriminations et du travail forcé. Alors, confrontée à la contestation de l'UPC, elle va donner toute la mesure de son autoritarisme. La métropole, qui réalise bientôt l'ampleur du danger upéciste, n'entend rien lâcher de son pouvoir au Cameroun.

Les années 1950 offrent de ce point de vue un aperçu assez exhaustif de toutes les stratégies possibles et imaginables à la disposition d'une administration coloniale pour neutraliser un mouvement nationaliste. Il ne s'agit pas ici d'initiatives individuelles d'administrateurs autoritaires, mais d'une politique globale, propre à l'Empire français dans son ensemble, décidée au ministère de la France d'outre-mer à Paris. Les atteintes aux libertés sont innombrables, qu'il s'agisse de mutations de fonctionnaires, de plaintes sans fondement à répétition, d'interdiction de réunions, de surveillance généralisée, d'intimidations, de fraudes électorales ou d'emprisonnements. Sur toutes ces méthodes, les témoignages d'administrateurs coloniaux encore en vie ou ayant rédigé leurs Mémoires sont accablants – et énoncés sans remords particuliers, tant était ancré le sentiment que le trucage de la vie politique par la puissance administrante s'accomplissait « pour la bonne cause ».

Pourtant, au-delà des violations quotidiennes du droit français lui-même, l'acharnement de l'administration française contre l'UPC, même avec des moyens légaux (comme sa disqualification par la propagande), viole en lui-même l'esprit de la tutelle onusienne. N'oublions pas que la France était censée, envers les Camerounais, « favoriser [...] leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu [...] des aspirations librement exprimées des populations intéressées » (article 76 de la Charte des Nations unies). Selon les textes de l'ONU, l'administration française aurait dû jouer le rôle d'arbitre, et non pas d'opposant irréductible aux upécistes. On ne peut pas comprendre pourquoi certains nationalistes camerounais ont pris les armes, en 1956, si l'on oublie que leurs multiples et patientes tentatives de participation démocratique au pouvoir ont été systématiquement réprimées.

**Truquer : généalogie de la fraude électorale au Cameroun**

La Constitution de la IV<sup>e</sup> République, bien qu'établissant une Union française autoritaire, assigne à la France la « mission de conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Mais, sur le terrain, les fonctionnaires français sont loin d'offrir à leurs administrés un exemple de démocratie. Le trucage des élections, pratique courante dans le Cameroun d'aujourd'hui, a en réalité été inauguré par la France coloniale. C'est ce qui explique que l'UPC, de loin le « parti » le plus populaire du Territoire, n'ait jamais réussi à envoyer le moindre élu au Parlement français ou à l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM). Rien d'exceptionnel ici, tant la fraude électorale organisée est une constante de l'Empire français<sup>3</sup>.

Signe du parti pris de l'administration, l'expression de « candidats administratifs » revient sans arrêt, dans les débats de l'époque, pour désigner ces joueurs favorisés par l'« arbitre ». Ce traitement de faveur commence au Cameroun dès le premier scrutin, en 1945, pour l'élection de la Constituante. L'administration cherche à faire élire un de ses protégés, le chef traditionnel André Fouda, contre le populaire Douala Manga Bell. Louis Sanmarco, alors chef de région d'Ebolowa, dans le centre du pays, confirme dans ses Mémoires qu'il « faisait voter » contre Douala Manga Bell, jugé trop proche des missions américaines. Et avec succès, souligne-t-il, puisque ce candidat arrivera en tête partout... sauf dans la région qu'il administre<sup>4</sup>. San Marco admet d'ailleurs que ce particularisme local n'était pas lié à son charisme personnel, mais tout simplement... aux irrégularités commises par son adjoint François Calisti. Douala Manga Bell n'a finalement pu l'emporter que parce que l'administration n'était pas unanime contre ce nationaliste d'opérette, qui se révélera plus que docile une fois élu.

En revanche, quand les enjeux sont plus importants, l'administration ne laisse rien au hasard. L'administrateur Jacques Rousseau est parfaitement clair : « La désignation des leaders camerounais, explique-il, ça se passait au niveau du Haut Commissaire ou du gouvernement français<sup>5</sup>. » Le

trucage systématique a même été confirmé à l'historien Richard Joseph par le directeur des Affaires politiques au Cameroun de 1946 à 1951<sup>6</sup>. Ainsi, aux élections législatives de juin 1951, le danger devient pressant, puisque c'est Um Nyobè lui-même qui, pour la première fois, se présente devant les électeurs. Contre lui, la fraude ne prend pas seulement la forme du bourrage d'urnes. Tout d'abord, l'administration commence par attendre le dernier moment pour accepter sa candidature, l'empêchant ainsi de faire campagne. Ensuite, les cartes d'électeur sont distribuées plus ou moins largement en fonction du degré de « francophilie » supposé de chaque territoire. Dans le même ordre d'idées, les fiefs upécistes sont beaucoup moins dotés en bureaux de vote, forçant les électeurs à de longues marches ou à des heures d'attente pour glisser leur bulletin dans l'urne. Toutes ces irrégularités grossières sont d'autant plus faciles à commettre que les scrutateurs nationalistes sont rarement acceptés. Enfin, la fraude consiste à acheter des voix par tous les moyens possibles. Cela, Um Nyobè s'y refuse et, de toute façon, n'en a pas les moyens. « Je n'ai à offrir aux électeurs ni apéritif ni dîner pour les intéresser à ma personne », écrit-il<sup>7</sup>. Les résultats, éloquentes, sont presque un aveu. Lors de cette élection, dans une circonscription englobant tous les bastions upécistes du sud-ouest du Cameroun, Um Nyobè, leader incontesté du seul vrai parti du pays, n'obtient que... 3 084 voix !

Existe-t-il une quelconque marge d'incertitude, un degré même minime de choix politique laissé aux Camerounais ? Interrogé sur cette question, André Bovar, secrétaire général de cette Assemblée territoriale hermétique aux contestataires, témoin privilégié de quantité de petits arrangements avec la règle, se gratte la tête. « Ben, ils votaient... Ils votaient..., nous explique-t-il sans conviction. Enfin, il n'y avait pas tellement de choix. Dans le Nord, c'est le sultan qui devait être d'accord, quand il n'était pas candidat lui-même. Psychologiquement, c'est comme si le sultan votait pour les gens. Si l'UPC n'a jamais eu d'élus, c'est parce qu'ils n'ont jamais eu ni le soutien des sultans au Nord ni celui des missionnaires au Sud<sup>8</sup>. »

En effet, en plus des fraudes et du clientélisme, il faut compter sur la chape de plomb religieuse dans le Sud catholique, où les évêques font et défont les candidats. Et, au Nord, aucune espèce de liberté individuelle n'est tolérée au sein du système des *lamidats* peuls hiérarchisés à l'extrême. Dans cette partie du Territoire, où les sultans ont droit de vie et de mort sur leurs sujets, où les populations kirdi « païennes » sont dans un état proche de l'esclavage, inutile de dire qu'on fait peu de cas des bulletins de vote... Le chef de la région du Diamaré (Nord), Maurice Delauney, dont on reparlera longuement par la suite, dépeint avec fidélité, humour et une bonne dose de cynisme l'ambiance d'une élection pilotée par l'administration coloniale dans cette partie du territoire : « Le jour du scrutin, c'était le folklore. Certains chefs de bureaux de vote, pour faire "bonne manière", avaient tendance à "bourrer" un peu les urnes. Et, à l'heure du dépouillement, on comptait plus de bulletins que d'électeurs inscrits ! Mais tout était remis en ordre sur le procès-verbal<sup>9</sup>... »

Simple abus locaux, à mettre sur le compte du manque d'expérience de ce type de scrutin dans des régions reculées ? Pas tout à fait, car c'est bien le pouvoir français qui en est la caution, sinon l'instigateur. « Certains hommes politiques cependant, poursuit Delauney, se réclamaient d'un parti métropolitain. Et si leurs options personnelles étaient conformes à celles des dirigeants de l'heure et, en particulier, à celle du ministre de la France d'outre-mer, ils étaient soutenus par l'administration locale. C'est ainsi que pendant de longues années, un administrateur martiniquais, Jules Ninine, membre actif de la SFIO, réussit à représenter, à l'Assemblée nationale française, les populations islamisées du Nord-Cameroun<sup>10</sup> ! » Ainsi se font et se défont, dans les territoires français d'Afrique, les parcours politiques...

L'administrateur colonial Guy Georgy, alors à l'aube d'une belle carrière, est peut-être celui qui exprimera avec le plus de franchise, quarante ans plus tard dans *Jeune Afrique*, cette violation du libre choix des Camerounais. Il décrit en effet comment, en 1947, il a poussé un agent des PTT, âgé de 23 ans, à entrer en politique : « Je l'avais fait élire délégué

à l'Assemblée territoriale. On avait quasiment fait voter pour lui, en mettant des paquets de bulletins dans les urnes. Mais c'était pour la bonne cause<sup>11</sup>. » La révélation est d'autant plus lourde de conséquences que ce jeune postier de Maroua ainsi transformé en conseiller territorial est appelé à une fulgurante ascension dans le Cameroun indépendant, dont il sera le premier président. Il s'appelle Ahmadou Ahidjo.

### **Harceler : provocations, intimidations et « guérilla psychologique »**

Mais la forme de trucage des élections la plus décisive est ailleurs : elle consiste à museler autant que possible le parti de la « mauvaise cause », l'UPC. C'est le pain quotidien des administrateurs, appelés à faire la pluie et le beau temps à travers le pays, sans réel contre-pouvoir. Politiquement en effet, les années d'après-guerre donnent lieu à un transfert d'influence des « vieux Camerounais », les colons, vers les fonctionnaires, mieux structurés qu'auparavant. Les postes politiques, par exemple à l'Assemblée territoriale, passent peu à peu des chefs d'entreprises aux fonctionnaires français et, surtout, sont peu à peu dévolus aux Camerounais, du moins ceux adoubés par l'administration. Les vrais maîtres du territoire sont alors le Haut Commissaire et son cabinet, les chefs de région et de subdivision...

Les « colons de combat » caricaturalement brutaux ont donc laissé place à de véritables administrateurs de combat, plus subtils, pilotant le pays avec une équipe de seulement 1 300 fonctionnaires<sup>12</sup> chargés d'étouffer la contestation grandissante. Bien que très jeunes et censés être animés de l'« esprit de Brazzaville », les nouveaux hommes forts du pays n'ont pas l'habitude de partager le pouvoir. La lutte contre l'UPC absorbe l'énergie de l'administration, même de ses recrues les plus récentes, et les chefs de l'UPC deviennent la « migraine du pouvoir<sup>13</sup> », en particulier des policiers, dont les rapports mensuels sont presque entièrement consacrés aux activités politiques d'un parti pourtant rigoureusement pacifiste et



légaliste. Au moindre prétexte, les sièges locaux de celui-ci sont perquisitionnés, leurs archives, leur matériel ou leur argent sont saisis sans recours possible<sup>14</sup>.

Cette répression au quotidien, rarement spectaculaire, est orchestrée par André Soucadaux, élégant Haut Commissaire de 1949 à 1954, d'une prestance et d'un humour à toute épreuve. Ceux qui ont travaillé avec ce sympathisant de la SFIO louent son ouverture d'esprit et sa modération. Mais la face cachée de son pouvoir est un ensemble de ficelles, subtiles ou grossières, qui lui permettent d'imposer la souveraineté française sur le Territoire. À cette époque, les gouverneurs SFIO sont souvent en opposition frontale avec les nationalistes africains. C'est le cas de Paul Béchard, qui lutte pied à pied en Côte-d'Ivoire contre le PDCI d'Houphouët-Boigny. C'est le cas également de Soucadaux au Cameroun. « Il cachait tout, témoignera plus tard Robert Buron, qui eut l'occasion de le fréquenter alors qu'il était ministre de la France d'outre-mer dans le gouvernement de Pierre Mendès France. Tout était trafiqué. En utilisant la corruption et les forces de police, ils arrivaient à maintenir les choses à peu près en ordre. La domination coloniale s'est maintenue avec le soutien des Lamibé (dans le Nord) et des chefferies dans le Sud... Cette politique aurait conduit par la suite à une catastrophe<sup>15</sup>. »

À la hauteur de ses moyens, Soucadaux a en effet mis la société politique camerounaise sous étroite surveillance policière. André Bovar explique par exemple que Soppo Priso, pourtant président de l'ATCAM à partir de 1954 et ami du Haut Commissaire, faisait adresser ses correspondances à des Français pour éviter qu'elles soient lues par les douaniers. Bovar se plaît également à raconter comment des agents de la Sûreté espionnaient les rencontres entre Soppo et les agents de l'ONU, ou la manière un peu gauche avec laquelle ces mêmes espions essayaient d'infiltrer chaque groupement social, jusqu'aux clubs de femmes... « Tout le monde était surveillé par l'administration, souffle-t-il, écœuré. Même moi<sup>16</sup>. »

On ne s'étonnera pas, dès lors, de retrouver dans les archives militaires françaises d'effarants classements. Depuis de longues années, des centaines de notables camerounais, politiques, religieux ou syndicaux, sont fichés par l'administration. Chacun d'entre eux est sèchement catalogué : « bon », « assez bon », « francophile », « très francophile », « influent », ou au contraire « douteux », « antifrançais », « médiocre », « peu sûr », « partisan de l'indépendance »<sup>17</sup> ! Une obsession du contrôle qui révèle au passage la perception binaire du champ politique camerounais. Tout savoir sur tout le monde offre une arme précieuse à l'administration, qui peut jouer de toutes les formes d'intimidation, même les moins nobles. Douala, épice de la contestation, est bien sûr la mieux quadrillée. André Bovar se souvient que le chef de la région de Douala, considéré comme le « numéro deux du Cameroun », se servait de cette surveillance pour faire taire toute contestation. « Léon Salasc tenait sa ville tout à fait en main, dit-il. Il avait un service de renseignements très au point. Au point de savoir, parmi les Européens, qui couchait avec qui. Quand un Européen protestait, il lui disait : on sait que vous avez couché avec un tel. Le gars se calmait<sup>18</sup>. »

Isoler l'UPC par tous les moyens, éviter qu'elle parvienne à coaliser les oppositions, devient l'obsession du régime. Le même Salasc, pourtant présenté par certains comme un syndicaliste « chrétien et progressiste<sup>19</sup> », est même prêt à payer de sa personne pour empêcher l'exercice normal des libertés politiques dès qu'il s'agit de l'UPC. « Un jour, à New-Bell, devait se tenir une réunion de l'UPC, se souvient Bovar. Salasc s'est mis physiquement en travers de la porte, en disant : “La réunion est permise, je ne peux pas l'interdire, on est en démocratie. Mais celui qui veut entrer, il faudra qu'il me bouscule”<sup>20</sup>. »

Étrange conception de la « démocratie ». D'autant plus que, très régulièrement, les réunions de l'UPC ne sont tout simplement pas autorisées du tout, sans qu'aucune raison particulière, hormis le sempiternel « risque de troubles à l'ordre public », ne soit invoquée<sup>21</sup>. Les contrevenants à ces diktats sont parfois punis de peines de prison ferme,

uniquement pour avoir assisté à une réunion. Quant aux dirigeants de l'UPC qui « troublent l'ordre public », ils sont régulièrement arrêtés. Ce sera le cas, par exemple, du vice-président de l'UPC, Abel Kingué, le 6 juillet 1954, qui s'était rendu coupable d'avoir organisé une réunion... à son propre domicile<sup>22</sup>.

### **Inculper : l'affaire « Um Nyobè-de Gélis »**

Bien avant son interdiction formelle, la stratégie de harcèlement judiciaire contre l'UPC commence dès 1949, alors que le mouvement nationaliste, en pleine expansion, multiplie les tournées d'information autour de Douala. En avril, ces tournées cessent brutalement. Guillaume Bagal, alors secrétaire de l'UPC, et Jacques Ngom, secrétaire de l'USCC, sont arrêtés (le second restera deux mois en détention préventive). Dans la foulée, une information judiciaire est ouverte contre les douze membres du comité directeur de l'UPC<sup>23</sup>. Les nationalistes s'efforcent de contester légalement cet arbitraire en formulant des recours juridiques. Mais lorsqu'ils envoient, en avril 1950, au moment de leur congrès, une délégation conduite par Um Nyobè pour présenter au juge de paix de Dschang une lettre de protestation contre ces arrestations arbitraires, les porteurs sont eux-mêmes... interpellés pour « outrages à magistrat par écrit », placés sous mandat de dépôt et inculpés pour « rébellion » ! Et le chef de région refuse de les recevoir pour négocier un compromis, au nom d'une soudaine indépendance de la justice.

Certains Français font du zèle, comme le chef de subdivision Bernard de Gélis, qui s'est illustré, entre 1953 et 1955, en s'acharnant littéralement sur Um Nyobè, déclenchant plusieurs procédures en justice contre lui. Au début de 1953, de retour de l'ONU, le secrétaire général de l'UPC, en tournée triomphale dans tout le territoire, a le vent en poupe. De Gélis, qui vient d'être nommé à Babimbi, fief d'Um Nyobè, est un anticommuniste convaincu, mais pas un franc-tireur. Il ne passe à l'action qu'après réception d'un courrier sans équivoque de son chef de région : « Le succès

qu'il vient d'obtenir à Douala, à Édéa, à Eséka, pourrait l'inciter à toutes les audaces. Si Oum Nyobè [*sic*] donne suite à ses prétendues intentions, il faut qu'il tombe chez vous sur un bec et qu'il soit tourné en ridicule par ses auditeurs éventuels<sup>24</sup>. » Pour la France, il s'agit donc de faire déraiper cet adversaire encombrant, en écornant son image irréprochable.

Le feuilleton du « bec » commence le matin du 7 février 1953 à Songmbengué (subdivision de Babimbi), où les upécistes préparent la venue de leur leader. De Gélis prétexte le rassemblement non autorisé d'une cinquantaine de militants pour saisir leur banderole, interdire la conférence du soir et exhorter la population à ne pas y assister. Faute d'avoir convaincu, il fait irruption dans la salle du meeting, accompagné de la force armée, et tente de le dissoudre. La troupe tire des coups de feu, procède à des arrestations, sans parvenir à faire dégénérer le rassemblement<sup>25</sup>. L'administrateur ne désarme pas et porte plainte contre Um Nyobè, pour « violence contre agent public dans l'exercice de ses fonctions ». Le chef de l'UPC sera condamné à une amende pour « entrave à la bonne marche des services administratifs ». Enhardi, de Gélis « propose d'élargir ce premier succès en préparant des actions en dénonciation calomnieuse contre Oum Nyobè », et il ajoute : « À mon avis, Oum pourrait se trouver, dans six mois, condamné à un an de prison<sup>26</sup>. »

Si le Haut Commissariat envoie au feu ses administrateurs les plus virulents, il n'accorde en revanche aucune confiance aux fonctionnaires autochtones, dont une grande partie sont acquis à l'UPC. Les plus militants d'entre eux sont donc punis par des mutations loin de leur région d'origine. Cette méthode, déjà en vigueur à la création du RACAM en 1947, est particulièrement utilisée contre un autre leader du parti, Félix Moumié, président de l'UPC depuis 1952. Le jeune médecin, de retour de Dakar, sera successivement affecté à Lolodorf (sud du pays) en 1947, Bétaré-Oya (région du Lom et Kadei) en juillet 1950, Yoko, puis Mora et

Maroua l'année suivante, et enfin Batouri en octobre 1954<sup>27</sup>. (Quant au vice-président Ernest Ouandié, instituteur, il sera muté en l'espace de six ans d'Édéa à Bafoussam, puis Douala, Yoko et, enfin, à Batouri<sup>28</sup>.)

Au Nord, loin de ses proches, Mourié est en grand danger. C'est d'ailleurs le but de la manœuvre. Une lettre du secrétaire général du Haut Commissaire Georges Spénale, détaillant en 1954 les raisons de l'affectation de Mourié dans cette région, prouve que cette mesure était le résultat d'une étude minutieuse des « hostilités tribales » : « Maroua fournissait la possibilité de neutraliser Mourié par l'inertie et le peu de réceptivité d'une masse Foulbé fière de ses traditions originales et naturellement hostile à toute propagande venant du Sud. [...] Il apparaît donc que Mourié est localement moins nocif à Maroua, tenu en respect par une population qui l'exclut<sup>29</sup>. » Ce qu'André Bovar traduit en d'autres termes : « Le Nord, c'était là où on envoyait les upécistes pour les punir. Un ou deux sultans étaient connus pour s'occuper d'eux quand c'était nécessaire<sup>30</sup>... » De fait, le *lamido* de Maroua fait des offres de service étonnantes au chef de la région de l'époque, Guy Georgy, qui s'en amuse dans ses Mémoires. « Mais, qu'est-ce que tu fabriques ?, m'interpelle le chef coutumier. Qu'attends-tu pour le supprimer ! Écoute ! Envoie-le en tournée de vaccination en brousse. On lui fera manger des oignons crus. On le serrera très fort sous le diaphragme et on te le rendra mort de la façon la plus naturelle<sup>31</sup>. »

L'heure des assassinats politiques n'ayant pas (encore) sonné au Cameroun, Georgy refuse poliment cette proposition un peu trop généreuse – comme le confirme en ces termes la note de Spénale : « Il fallut beaucoup de diplomatie au chef de la région pour empêcher le *lamido* de régler le problème upéciste par les moyens “traditionnels”<sup>32</sup>. » À la place, Georgy préfère lancer ce qu'il appelle une « guérilla psychologique ». Profitant de l'isolement des upécistes dans la région, il met en place un système d'espionnage de leurs courriers personnels, *via* leurs employés de maison. Ainsi tenu au courant des moindres faits et gestes des upécistes par un « service de renseignements très efficace »,

Georgy juge « particulièrement scandaleux » les conseils envoyés par les avocats communistes à Moumié (Georgy avance des exemples aussi banals que : organiser une manifestation en l'honneur de l'ONU, distribuer des badges de la CGT, faire participer des femmes aux cortèges pour décourager la répression, etc.) et décide de passer à l'action. « Puisque les convictions idéologiques justifiaient tant de cynisme, pourquoi serais-je resté les bras croisés ?, se justifie-t-il. [...] J'accélérai donc la marginalisation de Moumié en l'intimidant. » Ces barbouzeries de bas étage lui ont en effet permis de déceler une des faiblesses du docteur Moumié, qu'il estime « émotif et, surtout, peu capable, comme les Noirs en général, de distinguer la frontière entre la peur et l'imaginaire<sup>33</sup> », au point de « douter de l'équilibre mental de l'intéressé<sup>34</sup> ». Le chef de région organise alors régulièrement et ostensiblement des manœuvres de gendarmes devant la maison de Moumié, de façon à lui faire adopter des comportements d'autoprotection exagérés, provoquant chez le président de l'UPC une paranoïa qui ne manque pas d'amuser le chef de région (« il craint d'être empoisonné », écrit ce dernier au Haut Commissaire<sup>35</sup>). Paranoïa loin d'être si irrationnelle d'ailleurs, quand on sait comment mourra Moumié sept années plus tard (voir [chapitre 17](#))...

### **Diaboliser : l'Église catholique en croisade contre l'« organisation de Satan »**

La « guérilla psychologique » entamée par Guy Georgy est presque dérisoire en regard de la campagne acharnée menée par l'Église catholique pour sauver le Cameroun du « péril rouge ». Cet affrontement sans merci entre les forces catholiques et nationalistes peut être retenu comme une cause majeure de la radicalisation des deux camps en présence et de l'antagonisme irréconciliable qui en résulte. La politisation de l'Église catholique n'est pas propre au Cameroun. En Afrique « française », celle-ci est alors dirigée par un archevêque qui se rendra célèbre quelques années plus tard en France en créant la Fraternité intégriste Saint-Pie-X,

allant jusqu'à la sécession avec le Vatican : Mgr Marcel Lefebvre. De 1948 à 1959, le pape Pie XII nomme l'archevêque au poste de délégué apostolique de l'Afrique noire francophone, résident à Dakar, afin de diffuser ses conceptions dans les colonies. En 1949, M. Lefebvre est même chargé de mission du pape au Cameroun.

Dans ce pays, il a depuis 1935 un disciple zélé : Mgr René Graffin. Cet impressionnant missionnaire, colosse armé d'une grande barbe carrée, est connu pour sa capacité à réparer les camions ou à transformer le jus de banane en alcool pour l'hôpital d'Efok. Ses pratiques sont caricaturalement rétrogrades. Entre autres, il interdit la pratique du balafon, instrument de musique africain traditionnel jugé « païen ». Et propose de priver de communion les élèves de l'école publique, accusée de dispenser l'« enseignement du mal »<sup>36</sup>. Les postes à responsabilité de son clergé, jusqu'à la fin des années 1950, sont presque exclusivement réservés aux Blancs. À la cathédrale de Yaoundé, le Haut Commissaire Delavignette provoque un scandale lorsqu'il s'assoit délibérément sur les sièges des Noirs, qu'une barrière sépare de ceux réservés aux Blancs...

Rien d'étonnant dès lors que le mouvement nationaliste, dès sa naissance, devienne l'obsession du vicaire. L'Église excommunie les upécistes à tour de bras, et une bonne partie des syndicalistes dans la foulée, dont les cartes de la CGT sont régulièrement déchirées par les prêtres, qui incitent les pécheurs à faire leur autocritique publique. Dans le diocèse de Yaoundé, l'interdiction des sacrements s'étend même aux enfants d'upécistes. Pour l'Église, qui ne fait pas dans la nuance, il ne s'agit là que de communistes, des « amis de la Chine populaire », donc des ennemis de la foi, et leur organisation de jeunesse est forcément « dirigée par la Russie communiste »<sup>37</sup>.

Au Cameroun, la voix de l'Église compte. Les missions disposent d'un impressionnant réseau au cœur des populations, puisqu'elles y gèrent l'accès aux soins et à l'éducation. Son poids est d'autant plus important que les missionnaires restent parfois plusieurs décennies au Cameroun, quand les administrateurs ou les militaires n'y passent que quelques



années. Depuis la colonisation allemande, les missions catholiques sont particulièrement bien implantées dans le sud du pays. Toutefois, un partage du territoire implicite laisse le Nord aux musulmans, tandis que certaines missions protestantes ont bien réussi leur implantation en pays Bassa et Bamiléké.

La hiérarchie catholique profite de cette implantation pour développer son activité temporelle, aussi bien économique que politique. Et ses choix reflètent une colonisation à l'ancienne, rétive à tout changement. Ainsi, pendant longtemps, elle a davantage soutenu les responsables du travail forcé que ses victimes, quand elle n'y a pas eu recours elle-même. En 1947, lorsque le Haut Commissaire Delavignette alerte sa hiérarchie du soutien de l'Église à la candidature au poste de sénateur d'Henri-Paul Salin, partisan déclaré des tortures policières et du travail forcé, Graffin le préfère même à l'un de ses propres membres, le père Émile Dehon. Lequel présente une tare rédhibitoire pour l'Église : « [II] manifeste des tendances sociales<sup>38</sup>. »

Les protestants, quant à eux, sont plus divisés dans leurs rapports au colonialisme. D'une part, leur organisation est moins hiérarchisée ; d'autre part, leurs structures sont davantage ouvertes aux Camerounais et moins liées à la France. On y trouve en effet des représentants des missions presbytériennes américaines, des Suisses, des Hollandais, des Allemands... qui ne reproduisent pas tous l'alliance du sabre et du goupillon alignée sur Paris. Au point parfois d'être assimilés à des agents communistes, ou à des sympathisants allemands ou anglo-saxons, en fonction des phobies de l'époque, et combattus comme tels par l'administration. Cependant, certains protestants ont participé de bon cœur à la croisade contre l'UPC. En avril 1953, par exemple, Um Nyobè se voit privé du droit de recevoir les saints sacrements par le pasteur Joseph Tjega, de la mission presbytérienne américaine de New-Bell à Douala, sous prétexte que la « fidélité au communisme » est incompatible « avec la fidélité à Jésus-Christ »<sup>39</sup>. Mais l'initiative de la lutte contre les indépendantistes revient plutôt à l'administration. Ainsi, en février 1955,



l'administrateur Jacques Christol, fils de pasteur protestant, essaie d'enrôler la foi dans son combat politique. Convoquant trois pasteurs et leurs fidèles, il organise une réunion pour mettre en garde ces derniers : « Il ne faut pas suivre l'UPC qui est un mouvement communiste, tonne-t-il dans le temple, et qui, si un jour elle arrivait au pouvoir, mènerait votre pays au diable<sup>40</sup>. »

Toutefois, ancien élève des missions presbytériennes, Um Nyobè ne manque pas d'armes pour répondre à cette instrumentalisation de la religion. Il n'hésite pas, le 10 juin 1949, à donner la réplique lui-même à Mgr Lefebvre venu à Douala prêcher la bonne parole anti-RDA. N'ayant pas obtenu de réponse à sa question sur le soutien ou non de l'Église au colonialisme, Um Nyobè quitte l'église suivi d'une bonne partie de l'auditoire<sup>41</sup>. Sa vigilance n'empêche pas la diabolisation d'opérer et de se diffuser largement. La vision d'une UPC communiste, sauvage et raciste anti-Blancs devient le poncif de l'époque. Cinquante ans plus tard, un administrateur français, chef de subdivision en pays Bassa au moment de l'insurrection, très catholique, ne se souvient que de ce cliché mensonger : « Pour Um Nyobè, tout ce que je savais, c'est qu'il avait fait ses études en Russie !, insiste-t-il. Um Nyobè n'était pas nationaliste, il était communiste<sup>42</sup>. » L'anéantissement par les armes, ici encore, est précédé par la diabolisation dans les âmes.

### **Monopoliser : Louis-Paul Aujoulat à la manœuvre**

L'Église catholique est d'autant plus forte qu'elle a su placer une de ses ouailles les plus fidèles au carrefour de tous les pouvoirs au Cameroun : Louis-Paul Aujoulat. Député du Cameroun de 1945 à 1956, membre du gouvernement français presque sans discontinuer de 1949 à 1955, l'homme fort du Cameroun d'après-guerre n'en a pas franchement l'allure. Petit, enrobé et atteint d'un fort strabisme derrière ses grosses lunettes rondes, il ressemble davantage à un premier de la classe qu'à un

vieux colonial. Cette figure sulfureuse intrigue encore aujourd'hui les Camerounais, qui se renvoient parfois l'étiquette (infamante) d'« aujoulatiste », synonyme de compromission avec le pouvoir...

Né en Algérie, ce fils de professeur pied-noir débute son engagement à Lille où, à partir de ses 18 ans, il suit brillamment les cours de la Faculté de médecine de l'Université catholique. Protégé du cardinal progressiste Achille Liénart, président de la Ligue missionnaire des étudiants de France, il se passionne pour le « laïcat missionnaire » à travers la fondation *Ad Lucem*. Une fois marié, il s'embarque en 1936 pour implanter celle-ci au Cameroun. « Voulant ramener au Christ la France déchristianisée, analyse son ami Léopold Sédar Senghor, il pensait que la voie de cette rechristianisation passait par la christianisation de l'Afrique<sup>43</sup>. » Directeur d'*Ad Lucem* à Efofok, près de Yaoundé, zone de prédilection des missions catholiques, il s'efforce de développer un réseau médico-social catholique, composé d'hôpitaux, de léproseries et de dispensaires, avec la bénédiction des autorités ecclésiastiques et politiques locales. Celles-ci plébiscitent ce « colonialisme humanitaire » qui, dans la pure tradition française, s'enorgueillit d'améliorer le sort des colonisés et ignore superbement leurs revendications politiques. Poussé par Mgr Graffin, Aujoulat est élu député du MRP en 1945 avec les voix des colons – lesquels, échaudés par les émeutes, le préfèrent à son concurrent soutenu par l'administration.

Désireux de répandre un mouvement démocrate-chrétien alternatif au nationalisme « radical » de l'UPC, il aborde d'innombrables jeunes Camerounais susceptibles d'adhérer à ce courant. Ses vecteurs d'influence sont nombreux, que ce soit à l'ATCAM qu'il préside de 1952 à 1954, au sein de ses différents cabinets ministériels, notamment au ministère de la France d'outre-mer, ou dans les réseaux catholiques camerounais ou métropolitains (voir [chapitre 10](#)). S'appuyant sur ce réseau personnel, Aujoulat mène une carrière politique réussie au sein des gouvernements Bidault, Queuille, Pleven, Faure, Pinay ou Mendès France. Malgré l'extrême instabilité gouvernementale de la IV<sup>e</sup> République, il y conserve

un portefeuille en s'appuyant sur la douzaine de députés africains qu'il a réussi, avec le député sénégalais Sédar Senghor, à regrouper au sein des Indépendants d'outre-mer (IOM), un groupe proche des Républicains populaires et aux alliances fluctuantes mais en position charnière à l'Assemblée. Son action de secrétaire d'État à la France d'outre-mer, marquée par l'adoption d'un code du travail d'outre-mer, est dénuée de toute avancée politique en termes d'accès à l'autonomie des colonies.

Son réseau panafricain, qui se veut une alternative au RDA, lui permet également de briller au Cameroun. Quand de Gaulle visite le pays, les 25 et 26 mars 1953, pour consolider ses réseaux personnels et raviver le souvenir de la France libre, Aujoulat se presse à ses côtés. C'est encore le cas lorsque le docteur accueille Senghor à Douala le 3 septembre 1953. Venu apporter sa caution à Aujoulat, le poète de la négritude et député du Sénégal profitera de l'occasion pour vanter les mérites de l'Union française et délégitimer les revendications nationalistes sous prétexte, explique-t-il, qu'« actuellement aucun pays du monde ne peut se prétendre indépendant<sup>44</sup> ». Interpellé par Ernest Ouandié, alors vice-président de l'UPC, Senghor pronostique un délai de vingt ans pour accéder à la simple autonomie interne.

Partageant pleinement l'analyse de Senghor, Aujoulat lance en 1951 son propre parti, le Bloc démocratique camerounais (BDC), sur le modèle du Bloc démocratique sénégalais (BDS), fondé par le poète sénégalais quelques années plus tôt. Avec un même objectif : promouvoir l'amitié franco-africaine et l'accession progressive à une plus grande autonomie. Il reçoit bien sûr le soutien en chaire de Mgr Graffin qui, en juin 1951, organise le rabattage électoral. « Tous les catholiques doivent, le jour de l'élection, aller aux urnes et voter pour le bon chrétien », prêche-t-il<sup>45</sup>. Malgré ce soutien de poids, le BDC ne parviendra jamais à se développer et ses tentatives d'implantation ne pourront jamais rivaliser avec la galaxie upéciste. Sa volonté de susciter un syndicalisme chrétien, *via* un de ses amis du MRP, le député Joseph Dumas, vétéran de la CFTC, échoue pareillement. L'UPC reste le seul mouvement non ethnique de masse.

Cependant, dans toutes les arènes, les nationalistes voient se dresser contre eux cet étrange docteur. À l'ONU, le « missionnaire vieux style » défend la France avec ardeur contre les « sécessionnistes ». À Paris, il s'efforce de débaucher les étudiants camerounais tentés par la revendication indépendantiste (voir [chapitre 10](#)). À l'ATCAM, il interdit l'audition de la CGT en 1953<sup>46</sup>. Dans la presse, il répond toujours présent pour stigmatiser ce « parti communisant et confidentiel dont les efforts tonitruants n'ont pas encore réussi à lui faire obtenir un seul siège à l'Assemblée locale » malgré sa « croisade de causeries devant de maigres auditoires »<sup>47</sup>. Même dans les urnes, le partisan autoproclamé de l'africanisation de la classe politique, le chantre de la « symbiose eurafricaine<sup>48</sup> », monopolise la voix des Camerounais qu'il prétend représenter mieux qu'eux-mêmes. Dans le fond, Louis-Paul Aujoulat symbolise une forme subtile d'accaparement par des Français de la représentation des Camerounais. Ainsi, en 1951, après avoir perdu en popularité auprès des colons français les plus conservateurs, il fait le pari de se porter candidat du deuxième collège, celui des « non-citoyens »... et gagne. Rivalisant de négritude, il déclare en 1952 : « Ma peau est peut-être blanche, mais mon cœur est plus noir que celui de l'homme noir lui-même<sup>49</sup>. »

Aboutissement cocasse : de 1951 à 1956, les quatre députés élus par les résidents du Cameroun pour les représenter à l'Assemblée nationale française sont... quatre Français. Georges Molinatti pour le premier collège et, pour le second : Louis-Paul Aujoulat, l'Antillais Jules Ninine (surnommé parfois « le noir qui est blanc<sup>50</sup> » et qui ne participe guère au Parlement aux débats sur l'Afrique) et Douala Manga Bell, naturalisé français qui se présente lui-même comme le « nègre de service » de la France<sup>51</sup>. Difficile, dans ces conditions, d'inciter les autochtones à la peau noire, fatigués de la tutelle française, à passer par les urnes... Les upécistes placent alors leurs espoirs dans l'ONU, pour rappeler la France à son devoir de tutelle éclairée. Mais, là aussi, les manipulations françaises redoublent.

## **Mentir : les manipulations de la France à l'ONU**

Les représentants de la France, du plus haut de la hiérarchie jusqu'en bas, se sont en effet évertués à organiser, méthodiquement, année après année, la mystification de l'organisation internationale, en particulier de la quatrième commission en charge des tutelles. Le but : masquer tous les petits arrangements avec la légalité décrits plus haut pour enrayer la progression de l'UPC. Ces épisodes seraient même cocasses si, derrière l'inventivité cynique des administrateurs, ne s'était pas également jouée la crédibilité de l'arbitre international, que les indépendantistes camerounais, eux, bâillonnés par la répression et les fraudes électorales, ont eu la faiblesse de prendre au sérieux, au point de voir en lui, selon la formule de l'historien Joseph Ki-Zerbo, le « haut-parleur qui magnifiait la voix des pauvres<sup>52</sup> ».

Dans la presse ou face à l'ONU, la France n'hésite pas à déformer les faits. Les quelques visites au Cameroun de la mission de l'ONU, tout d'abord, sont de grands moments de tartuferie. La première a lieu en novembre 1949. Rien n'est trop beau (ni trop faux) pour impressionner les visiteurs de l'ONU. Louis Sanmarco, directeur des Finances du Territoire, accorde au responsable de l'accueil de la mission internationale des « crédits illimités », qui semblent produire leur effet, et même au-delà : « Son rapport fut si favorable pour notre action qu'il fut mal accueilli à l'ONU<sup>53</sup>. » Il faut dire qu'il s'aventurait à attribuer l'absence de « tendance bien nette » au sein de la nouvelle scène politique camerounaise « à l'inexpérience, à l'ignorance des grands problèmes politiques et sociaux de l'Africain »<sup>54</sup>...

Il faut attendre plus de trois ans pour que l'ONU envoie quatre nouvelles personnes en inspection. « Inspection » est d'ailleurs un bien grand mot. Parmi ces quatre inspecteurs, deux sont en effet issus de pays exerçant des tutelles, un Belge et un Néo-Zélandais, dont on devine qu'ils ne se montreront point trop sourcilleux. Quant aux deux autres, il s'agit d'un représentant de la Chine nationaliste et d'un de Saint-

Domingue. Pour évoquer ces visites si bien organisées, André Bovar, secrétaire général de l'ATCAM, se réfère à l'histoire russe : « C'était un peu comme les villages Potemkine. » « Les visites de l'ONU, poursuit-il, ça se passait bien. On connaissait leur itinéraire à l'avance. Par conséquent, on blanchissait les cases, on rénouvait les écoles. D'ailleurs, les chefs de village réclamaient les visites de l'ONU, parce qu'on leur rebouchait les routes pour l'occasion. C'était très décontracté, et le résultat d'ailleurs était très favorable<sup>55</sup>. » Bien sûr, il est difficile d'éviter de rencontrer quelques upécistes, qui ne sont pas avares de démarches et envoient à New York des montagnes de pétitions. Pour faire bonne figure, en retour, « l'administration s'efforçait de susciter des pétitions en faveur du maintien de la tutelle française<sup>56</sup> ». La manipulation des *lamibé* face à l'ONU, décrite par André Bovar, n'est qu'une démarche de routine. L'administration française écrit à leur place le message à sa propre gloire pour l'ONU, à charge ensuite à l'administrateur français de payer le timbre au *lamido* complaisant pour dissimuler la manipulation. Il faut dire, souligne Bovar, qu'un envoi directement posté depuis le Haut Commissariat « lui aurait enlevé une grande partie de sa crédibilité<sup>57</sup> »... Les administrateurs regorgent d'anecdotes sur la manipulation des visiteurs de l'ONU, preuve qu'il s'agissait bien là d'une consigne généralisée sur tout le Territoire. Une pratique qui se poursuivra lors des visites de 1955 et 1958...

Même au plus fort de la contestation, la mission de l'ONU reste sourde aux demandes de l'UPC, en raison notamment de la « manière lamentable et partielle dont les missions de visite s'acquittent de leurs obligations d'inspection », pour reprendre les termes d'une thèse de droit soutenue à Aix-en-Provence en 1956<sup>58</sup>. Un exemple parmi tant d'autres de cette myopie volontaire : la mission de visite de 1955 ose rapporter qu'elle « a entendu peu de demandes en faveur d'une unification du Cameroun sous administration française et du Cameroun sous administration

britannique ». Or, s'étrangle le juriste auteur de la thèse, « nous avons vu que 22 000 sur 33 000 pétitions soumises au Conseil de tutelle militent en faveur de cette unification des deux Cameroun<sup>59</sup> »...

Ces opérations de manipulation se déplacent du Cameroun à New York lorsque, en dépit des protestations de la France, des États-Unis et des conseillers territoriaux camerounais, la quatrième commission vote l'autorisation de l'audition d'un représentant de l'UPC, le 22 octobre 1952. Panique côté français, qui tente d'empêcher Um Nyobè d'accéder à la tribune de l'ONU, comme le recommande en novembre 1952 un diplomate en poste à New York : « Pour empêcher l'adoption d'une résolution engageant l'avenir, il reste que j'ai dû, discrètement en public, et avec beaucoup plus d'insistance dans les conversations privées, affirmer le caractère procommuniste de l'UPC, le sénateur Okala, de son côté, ayant avec beaucoup d'adresse jeté le discrédit sur son adversaire. Je pense qu'il conviendra désormais de barrer la route des Nations unies à Um Nyobè Ruben et aux siens<sup>60</sup>. » Ce à quoi Paris s'emploie, allant jusqu'à faire patienter Um Nyobè pas moins de trente-sept jours dans la capitale avant qu'il obtienne un visa pour New York, grâce au soutien notamment de Jean-Paul Sartre<sup>61</sup>. Enfin, le 17 décembre 1952, il est à la tribune, y remporte un franc succès et accède ainsi à la notoriété internationale.

Ce n'est pas du goût de Paris, qui dépêche *illico* à New York des contradicteurs triés sur le volet, le sénateur rondouillard SFIO Charles Okala et l'éternel prince du MRP Douala Manga Bell, pour contester la représentativité de l'UPC. Drôle de mise en scène, dont se souvient le diplomate Francis Huré, alors assistant du représentant de la France au Conseil de tutelle (et futur ambassadeur de France au Cameroun). Il raconte qu'Um Nyobè « avait en face de lui un certain nombre de gens qu'on appelait les pétitionnaires, qui étaient des gens – il faut bien l'avouer – que la France avait bien choisis pour leur fidélité et qui allaient s'opposer à ce qu'allait raconter Ruben Um Nyobè, en disant : “Um Nyobè est un affreux bonhomme, nous nous sommes de bons Africains. Regardez,

je suis complètement noir, je m'appelle Okala ou le prince Douala Manga Bell" ». Ce dernier, en particulier, l'a marqué par sa servilité : « Il répétait tout le temps : "Je suis votre nègre de service, alors ne me bousculez pas !", c'était tout à fait habituel. » Cet épisode peu glorieux révèle d'ailleurs autant la soumission (intéressée) de certains Camerounais que le mépris qu'ils reçoivent en échange de la part de leurs marionnettistes français.

Même mascarade l'année suivante, en décembre 1953, alors qu'Um Nyobè intervient une seconde fois à l'ONU, où il décrit notamment les menaces physiques dont il est victime, dans l'indifférence de la France. L'administration coloniale envoie cette fois, pour lui porter la contradiction, Guillaume Bissecq, nouveau président de l'Esocam (voir [chapitre suivant](#)), et n'a rien laissé au hasard. Son billet d'avion est payé par la SAFA (Société africaine forestière et agricole) de Dizangué, dont les plantations offrent des conditions de travail déplorables régulièrement dénoncées par l'UPC. Et le Haut Commissaire André Soucadaux lui-même, entouré de ses fonctionnaires, le « coache » en le faisant littéralement répéter ses arguments dans son bureau, un mois avant le grand oral international<sup>62</sup>.

Malgré tous ces efforts, deux résolutions de l'ONU, en janvier 1952 et décembre 1953, pressent la tutelle française d'avancer vers l'autonomie ou l'indépendance. Acculée peu à peu à déléguer une partie des responsabilités politiques locales à d'authentiques Camerounais, la France se lance donc dans une quête éperdue de relais locaux « à la peau noire », aptes à sous-traiter efficacement la domination française. Et surtout à mettre enfin des bâtons dans les roues de l'UPC en pleine ascension...



## *L'introuvable alternative à l'UPC*

« En procédant ainsi, on parviendrait sans doute à isoler, pour le réduire, le noyau dur, idéologiquement irrécupérable, dont la présence rendait vaine toute tentative de conciliation. On épargnerait en revanche les authentiques messagers de la libération africaine que l'assentiment et la fidélité de leur peuple autant que l'amitié de la France mèneraient aux plus hauts destins. »

François MITTERRAND, à propos du RDA<sup>1</sup>.

**E**ntre 1948 et 1954, la lutte acharnée contre l'UPC s'accompagne, de la part de l'administration française, de la recherche permanente d'alternatives camerounaises à même de contrer l'influence croissante des nationalistes. Cette stratégie représente déjà une forme d'aveu d'échec pour le colonialisme, puisque les Blancs du Cameroun admettent peu à peu qu'ils ne peuvent plus diriger seuls le pays, du moins ouvertement et directement, et que des relais locaux crédibles, siégeant à l'Assemblée territoriale du Cameroun (ATCAM), serviraient de contre-feux à la contestation upéciste.

Le premier aveu d'échec est celui des colons. Pour les plus durs d'entre eux, qui avaient rêvé en 1945 de transformer « leur » colonie en Afrique du Sud à la française, c'est-à-dire en dominion accaparé par les colons blancs s'affranchissant de la métropole, le réveil est difficile. Certes, leur poids démographique s'accroît, puisque leur nombre quadruple entre la fin de la guerre et 1952, avant d'augmenter encore de 50 %, grimant jusqu'à

17 000 en 1956<sup>2</sup>. Omniprésents dans les postes de direction économiques, cadres européens et « petits Blancs » déclassés restent également arc-boutés sur leurs positions politiques, *via* le premier collège électoral qui leur est réservé. Ils élisent les plus radicaux d'entre eux pour les représenter : à l'Assemblée nationale, Georges Molinatti, ex-président de l'Association des colons du Cameroun (Ascocam) et porte-parole des États généraux de la colonisation, est élu en 1951 (voir [chapitre 1](#)) ; et, au Sénat, Henri Chamaulte, élu en 1955, exploitant de caoutchouc au sein de la SAFA à Dizangué et adepte du travail forcé le plus brutal (voir [chapitre 2](#)). Mais, à mesure que la perspective du collège unique devient inéluctable, les colons, en butte à l'hostilité des Camerounais et repris en main par l'administration, renoncent à leur ambition.

La seconde désillusion est celle du député et ministre Louis-Paul Aujoulat. L'homme fort du Territoire devra en effet se résoudre à chercher des poulains camerounais à qui transférer une influence qu'il peut de moins en moins exercer lui-même. Quoi qu'il fasse, celui qui s'autoproclame « Noir à la peau blanche » ne peut pas faire illusion.

### **Quand François Mitterrand retourne le RDA...**

Dans ces années d'après-guerre, c'est à l'échelle de toute l'Afrique française que les autorités métropolitaines, confrontées aux mouvements nationalistes en pleine expansion, sont à la recherche de personnalités politiques africaines compréhensives à l'égard de la colonisation. Cette quête aboutit le 18 octobre 1950, lorsque, contre toute attente, le leader incontesté du RDA panafricain, l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny lui-même, annonce sa rupture avec le PCF, son allié fidèle depuis 1946. Retour sur la plus belle « prise » du colonialisme de l'après-guerre...

Pour comprendre le revirement d'Houphouët, il faut le remettre dans son contexte. Depuis 1946, son parti, le PDCI, est engagé dans un bras de fer terrible avec le pouvoir français et les colons ivoiriens. En 1950, le chef du RDA a peur, pour son mouvement et pour lui-même. Un

responsable de premier plan de son parti, le sénateur Biaka Boda, a déjà été tué dans des circonstances obscures cette année-là. On l'a retrouvé pendu et déchiqueté dans la forêt, alors qu'il était recherché par la police coloniale. Houphouët lui-même, comme Um Nyobè, est sous le coup d'un mandat d'amener, malgré son immunité parlementaire.

En 1949-1950, la répression contre le PDCI, la branche ivoirienne du RDA, s'accroît. Menaçant, un certain lieutenant-colonel Charles Lacheroy procède à des manœuvres en novembre 1949 en pays Baoulé, en compagnie de mercenaires syriens. La tension monte jusqu'au 30 janvier 1950, à Dimbokro, au cœur du pays. Une foule s'est rassemblée sur la place du marché pour protester pacifiquement contre un nouvel emprisonnement abusif d'un leader du RDA. Au moment de la dispersion, les forces de l'ordre tirent à blanc, mais des colons tirent eux à balles réelles depuis leur domicile, tuant treize Ivoiriens, qui seront enterrés à la va-vite dans une fosse commune sur ordre du gouverneur. Au lieu de rechercher les coupables, les pouvoirs publics arrêtent, par milliers, les militants nationalistes. Et il ne s'agit là que de la pointe émergée de la répression quotidienne. En quatre années d'existence, le PDCI a subi tant d'humiliations : bastonnades des militants à qui l'on fait avaler leur carte du parti, embastillements à répétition et, parfois, véritables actes de torture<sup>3</sup>. Comme le reconnaîtra Pierre Messmer, qui sera gouverneur en Côte-d'Ivoire quatre années plus tard, « la répression était sévère<sup>4</sup> ». Parole d'expert... L'avenir ne s'annonce pas meilleur, puisque les autorités françaises, le 1<sup>er</sup> février 1950, ont même interdit toute réunion du RDA. D'ailleurs, le Haut Commissaire en AOF Paul Béchard est désormais partisan d'une interdiction pure et simple de ce « parti qui, estime-t-il, tente lui-même un moyen de terrorisme pour vaincre<sup>5</sup> ». Les dirigeants du RDA en viennent à redouter un scénario à la malgache, en référence aux massacres coloniaux de grande ampleur de 1947.

Voilà ce que subit le parti d'Houphouët lorsque celui-ci, en juillet 1950, est abordé par Paul-Henri Sirieix, conseiller technique du nouveau président du Conseil René Pleven, artisan de la conférence de Brazzaville

et dirigeant du petit parti Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR). Sirieix est chargé de prendre langue discrètement avec Houphouët au siège des syndicats de planteurs dirigé par le chef ivoirien, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris. Son but : proposer une paix des braves au RDA. Houphouët, qui n'a pas la vocation d'un chef de guerre à la Ho Chi Minh, y voit une porte de sortie honorable. Peu de temps après, en août 1950, Pleven donne son aval aux discrètes négociations et met dans la confiance son ministre de la France d'outre-mer, François Mitterrand. C'est d'ailleurs dans le bureau de ce dernier que le président du RDA signe l'accord qui fera de lui un des plus fidèles « amis de la France », en échange de sa rupture avec le PCF. Les méthodes du ministre sont proches du chantage pur et simple. Décrivant cette entrevue à l'historienne Georgette Elgey, le jeune loup de la IV<sup>e</sup> République de 34 ans dépeint un Houphouët « assez abattu, assez ému ». Avant de décrire ce qui ressemble plus à un ultimatum qu'à une négociation : « Je l'ai traité un peu rudement, confie Mitterrand. Je l'ai prévenu que j'allais doubler les garnisons en Afrique et que je le tiendrais pour responsable d'éventuels troubles. Je lui ai expliqué que les revendications humaines, sociales et économiques auraient mon plein appui si elles étaient justifiées. Mais que je n'admettrais pas qu'elles prennent un caractère politique<sup>6</sup>. »

Mitterrand, qui ne s'interdit pas, lui, de faire de la politique, tirera les dividendes de ce deal franco-africain, en s'appuyant sur ses nouveaux alliés pour asseoir sa domination dans l'UDSR au détriment de son aîné René Pleven. Dans cette affaire, le jeune partisan lyrique de l'Eurafrique « du Congo au Rhin » a un mérite : il ne s'est pas auto-intoxiqué, comme tant d'autres, sur le mythe de la main de Moscou instrumentalisant le RDA. Il sait que l'apparement du RDA au PCF était autant un choix par défaut qu'une orientation idéologique. Fidèle à son orientation « eurafricaine », qui consiste à abandonner l'Indochine pour mieux

conserver l'Afrique, Mitterrand fait la distinction entre le Viêt-minh d'Ho Chi Minh, où « le communisme donne le ton au nationalisme », et le RDA où, dit-il, « c'est le contraire »<sup>7</sup>.

Le 18 octobre 1950, Houphouët officialise le désapparentement du RDA au PCF. Ce retournement discret, qui marquera l'avenir d'un continent, n'est le fait que de quelques hommes. « J'ai conduit ma politique en Afrique noire jusqu'à un seuil de non-retour grâce à l'indifférence des milieux métropolitains et à l'inattention générale », analysera Mitterrand quinze années plus tard<sup>8</sup>. L'intelligence de la manœuvre de l'UDSR consiste à vaincre presque en même temps les réticences des deux côtés, que ce soit au sein du RDA ou parmi les colons, en particulier les gaullistes, les militaires et les MRP, qui ont du mal à avaler la « pilule RDA ». Les fraudes électorales de 1951 auront d'ailleurs pour but de diminuer les scores du RDA, pour ne pas trop heurter ses adversaires<sup>9</sup>. Côté africain, pour reprendre les termes d'un rapport militaire de 1954, Houphouët « mena son jeu seul avec beaucoup de souplesse, de tergiversations, de roueries dignes de Machiavel, se gardant bien de convoquer, soit le Comité de coordination, soit le congrès du parti », qui auraient pu renâcler à l'idée de « cette volte-face pour devenir progressivement un parti pro-administratif »<sup>10</sup>.

Voilà comment quelques ministres habiles ont su garantir aux possessions françaises en Afrique subsaharienne plusieurs années de tranquillité, amorce de la « décolonisation pacifique » tant vantée dans cette partie de l'Empire. Houphouët emporte en effet dans son « repli stratégique » toute la classe politique africaine proche de son mouvement.

Toute ? Non. Son secrétaire général, l'Antillais Gabriel d'Arboussier, intellectuel internationaliste proche des communistes, ne se laisse pas convaincre et claque la porte. Mais il est isolé, de même que la petite Union démocratique sénégalaise. Au Niger, le Parti progressiste nigérien éclate et le dissident Djibo Bakary crée l'Union démocratique nigérienne. Mais le principal parti africain à s'opposer à ce virage à 180° est l'UPC camerounaise, dont le secrétaire général est vice-président du RDA depuis

le congrès d'Abidjan de 1949 (voir [chapitre 4](#)). De même, le syndicat proche de l'UPC, l'USCC, refuse de couper les ponts avec la CGT. Les nationalistes qui n'acceptent pas de renier leurs convictions en paient le prix. Isolés, ils ne seront plus considérés, par leurs adversaires comme par leurs anciens alliés, que comme de dangereux « radicaux » jusqu'aboutistes<sup>a</sup>. Tel est d'ailleurs tout l'intérêt de la manœuvre de Mitterrand, qui l'explique sans détour : « En procédant ainsi, on parviendrait sans doute à isoler, pour le réduire, le noyau dur, idéologiquement irrécupérable dont la présence rendait vaine toute tentative de conciliation. On épargnerait en revanche les authentiques messagers de la libération africaine que l'assentiment et la fidélité de leur peuple autant que l'amitié de la France mèneraient aux plus hauts destins<sup>11</sup>. » « Maintenant, nous pouvons voir se détacher du RDA les éléments communistes et antifrçais », se réjouira-t-il un peu plus tard<sup>12</sup>.

Contrairement à ce qu'explique Houphouët, ce changement n'est bien sûr pas simplement tactique, destiné à « tuer le faux prétexte communiste<sup>13</sup> ». Il ne s'agit pas d'une banale alliance parlementaire, mais d'un retournement total. Le RDA s'engage à ne plus contester l'Union française et à combattre toute forme de participation politique africaine qui ne lui ferait pas allégeance. Houphouët ne reviendra plus en arrière. Le 6 février 1952, l'« authentique messager de la libération africaine » apparente le RDA à l'UDSR de Plevén et Mitterrand. Emporté dans cette collaboration, il ne dira rien contre la guerre en Indochine, pas plus que quand, devenu ministre délégué à la présidence du Conseil de Guy Mollet, en 1956, ce dernier se fait voter les « pouvoirs spéciaux » pour mater le Front de libération nationale (FLN) algérien, ni quand le garde des Sceaux François Mitterrand envoie des nationalistes algériens à la guillotine. C'est le début pour Houphouët d'une promotion fulgurante, avec des portefeuilles ministériels dans les gouvernements Mollet, Bourguès-Maunoury, Gaillard puis de Gaulle. C'est surtout la clé d'un interminable règne sans partage en Côte-d'Ivoire, au sein d'un système dont il inventa lui-même le nom, dès 1955 : la « Françafrique »<sup>14</sup>.

En 1950, Mitterrand ne voit pas si loin. Contrairement à ce qu'il voudra faire croire plus tard, il n'anticipe pas encore la décolonisation. La contrepartie de la bienveillance de l'administration à l'égard du RDA est simple et immédiate : ne plus contester l'Union française « une et indivisible » et, donc, bannir toute perspective d'indépendance. Sur le plan des revendications sociales, Houphouët ramène un calme plat. À la grande satisfaction du nouveau gouverneur de Côte-d'Ivoire, Pierre Messmer, qui, arrivé à Abidjan en 1954, s'émerveille de ce nouvel allié : « Il donne confiance aux industriels en apaisant les conflits sociaux. De 1954 à 1956, il n'y a pas une seule grève en Côte-d'Ivoire<sup>15</sup>. »

### **... Mathias Djoumessi retourne sa veste**

Pour rassurer le président du Conseil René Pleven, Houphouët avait redéfini les contours de son parti. « Il faut comprendre ce qu'est véritablement le RDA, lui confiait-il, un regroupement de propriétaires, de chefs traditionnels, de paysans, riches pour la plupart, de commerçants, de fonctionnaires et de travailleurs aussi<sup>16</sup>. » Malheureusement pour lui, l'UPC ne répond pas franchement à cette description. Il faut croire qu'au Cameroun les antagonismes entre colons et élites politiques africaines sont plus difficiles à dépasser qu'en Côte-d'Ivoire. Les émeutes de 1945 et l'influence des militants communistes français, après guerre, ont créé les conditions d'un affrontement sans merci, sans parler de la diabolisation de l'UPC par les autorités administratives et religieuses, qui n'incite pas au compromis.

Bref, Um Nyobè refuse le rôle d'Houphouët camerounais. Faute de pouvoir retourner l'UPC entière, l'administration s'efforce donc de la rallier par petits morceaux. Et le morceau prioritaire semble la région Bamiléké, qui préoccupe particulièrement l'administration. Un rapport de 1953 du chef de région André Moutiez localise au cœur même de l'identité « du Bamiléké » les racines anthropologiques du danger. « Le » Bamiléké serait crédule et donc manipulable par l'ennemi. « En raison de son

caractère influençable, écrit-il, le Bamiléké plus que tout autre Camerounais du Sud, doit être l'objet de l'attention particulière des chefs de subdivision<sup>17</sup>. »

À cet égard, une grande figure bamiléké comme le chef supérieur de Foréké-Dschang et créateur de l'association néotraditionnelle Kumzse, Mathias Djoumessi, président de l'UPC depuis avril 1950, est une cible de choix (voir [chapitre 4](#)). Son retournement constitue un condensé des méthodes coloniales les plus efficaces employées pour « convaincre » un opposant en moins de six mois. Ce chef traditionnel est une proie facile. Il était certes « attiré par l'UPC », se souvient l'ex-administrateur Paul Audat, mais « il voulait surtout demeurer le chef supérieur de Dschang, rester apprécié de l'évêque et garder toutes ses femmes »<sup>18</sup>, en allusion à la polygamie coutumière chez les chefs bamiléké.

L'intimidation commence au moment où le Kumzse manifeste sa sympathie envers l'UPC, en 1948. Dès le 29 juillet 1948, le bureau de l'organisation est convoqué par le commissaire de police de Dschang<sup>19</sup>. Puis, de façon plus inattendue, par le révérend père supérieur de la mission catholique de Dschang, qui, avant d'interdire les cérémonies funéraires aux membres du Kumzse, excommunie purement et simplement Djoumessi<sup>20</sup> ! Le coup est rude. Mais l'attaque la plus efficace est le fait de l'Union bamiléké, un nouveau groupe de chefs traditionnels locaux dont l'activité presque exclusive semble être de nuire au Kumzse. Les arguments de l'Union bamiléké, chère au cœur de la France puisque « manœuvrée par les autorités régionales » – selon le commissaire de police lui-même<sup>21</sup> –, ne sont pas des plus nobles. Mais le chef de région Jean Granier les expose sans ambages : « La politique menée par l'Union bamiléké était une politique régionale. Cette politique était basée sur le racisme local, très poussé chez les Bamiléké. Djoumessi sent très bien que le gros reproche qu'on lui fait, “de recevoir ses ordres d'ailleurs”, porte. On lui reproche de récolter de l'argent pour l'envoyer à des non-Bamiléké, dont Um Nyobè<sup>22</sup>. »



Le pouvoir français sait aussi s'en prendre lui-même au chef du Kumzse, en l'inculpant pour coups et blessures le 26 juillet 1949, jour d'une réunion à son domicile avec Um Nyobè, ce qui vaudra à Djoumessi une condamnation à trois ans de prison avec sursis<sup>23</sup>. Au cours des mois suivants, les poursuites judiciaires se multiplient contre les militants du Kumzse-UPC, pour tous les motifs possibles et imaginables. La répression culmine au plus fort de l'alliance entre les deux organisations, lors du congrès de l'UPC du 10 au 13 avril 1950 à Dschang, qui voit l'élection de Djoumessi à la présidence du parti indépendantiste. C'est ce moment que choisit l'administration pour réunir Um Nyobè et Djoumessi... en prison ! Une douzaine de leaders du parti et de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC) sont en effet placés sous mandat de dépôt pour les motifs, extensibles à souhait, de « diffamation » et « outrage à magistrat »<sup>24</sup>.

Les notables du Kumzse, qui n'ont pas tous la vocation de martyrs, commencent à trouver l'addition salée. En septembre 1950, son secrétaire général, le jusqu'alors virulent Ahmed Nzoko, démissionne, échaudé par son incarcération. Inaugurant une longue série d'autocritiques publiques, il « reconnaît avoir semé la haine et la discorde » sur les marchés de sa zone d'influence, où il vilipende dès lors Djoumessi et le Kumzse. Dans la foulée, il demande sa réintégration dans l'administration, qu'il obtiendra cinq mois plus tard, ainsi qu'une propulsion au secrétariat général d'un mouvement violemment anti-upéciste, l'Esocam, et l'opportune levée des menaces judiciaires pesant sur lui. Les différents chefs du Kumzse sont retournés de la même façon les uns après les autres au cours de l'été 1950. Le 27 novembre 1950, suivant la démarche d'Houphouët avec un petit mois d'écart, circonvenu de toutes parts Djoumessi officialise sa rupture avec l'UPC, au nom de l'indépendance à l'égard du PCF. Il exclut le vice-président du Kumzse et leader upéciste notoire Abel Kingué<sup>25</sup>, et se rallie au député francophile Douala Manga Bell. Dès lors, les soucis de Djoumessi s'envolent. Sa condamnation en justice est cassée par la Cour de cassation pour un bien commode « vice de forme ».

La tentative initiale du Kumzse, consistant à utiliser les chefferies dans un objectif d'émancipation politique, est donc mort-née. Ainsi, lors du congrès de décembre 1951, le chef de la région Bamiléké Robert Borne s'amuse de voir que désormais « le Kumzse se réduit à la politique de clocher » et qu'il a adopté des revendications « très modérées ». « Le Kumzse s'embourgeoise, jubile-t-il, puisqu'il sollicite l'appui de l'autorité pour faire aboutir ses revendications. » Mais cette attitude conciliante ne séduit pas outre mesure la masse des Bamiléké, qui le désertent peu à peu. Au point d'inquiéter le chef de subdivision qui se demande, en 1953, si « Djoumessi [n'a] pas été trop loin dans la voie de la collaboration avec l'administration », au vu des jets de pierre qu'il a subis sur le marché de Dschang dès son retour de l'Assemblée territoriale<sup>26</sup>. La trahison du Kumzse ouvre même la voie à l'implantation de l'UPC. « Jusqu'au mois d'octobre 1952, indique le rapport annuel du chef de région en 1953, l'UPC n'avait pas réussi à mordre sur le pays. Mais depuis que des dissensions sont apparues au sein du Kumzse, depuis que ce mouvement est taxé de “vendu à l'administration”, certains éléments révolutionnaires regardent vers l'UPC<sup>27</sup>. »

Mais Djoumessi n'est pas la seule « prise » de l'administration, qui compte à son tableau de chasse bien d'autres opposants dociles, prêts à jouer de leur enracinement pour contrer le mouvement nationaliste et désamorcer la contestation anticoloniale...

### **Diviser : la carte ethnique et les « oppositions africaines »**

« Toute agglomération d'individus, race, peuple, tribu ou famille, représente une somme d'intérêts communs ou opposés. S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les secondes. » Ainsi parlait le maréchal Joseph Gallieni en 1898, œuvrant à la

« pacification » de Madagascar. Cette « politique des races » a été renouvelée dans toute l’Afrique coloniale sous domination française. Elle est activement utilisée dans le Cameroun des années 1950.

Lorsque, en avril 1955, ils découvrent une lettre adressée par Jacques Hubert, chef de région du Dja et Lobo, à un subordonné, les dirigeants de l’UPC tiennent enfin la preuve irréfutable que l’administration monte de toutes pièces des mouvements fantoches pour discréditer le mouvement nationaliste. La lettre d’Hubert est ainsi formulée : « La meilleure action que nous puissions avoir, c’est de susciter des oppositions africaines et de rendre la vie impossible aux meneurs upécistes, en leur opposant des Africains décidés et énergiques. Je sais que cela n’est pas facile en pays Boulou, mais il n’est quand même pas impossible de trouver quelques personnes qui ne soient pas d’accord avec l’UPC et acceptent de bien vouloir le manifester ouvertement<sup>28</sup>. » « Tout est là ! », constateront les upécistes, qui diffuseront largement cet extrait pour mettre en garde les populations contre la politique des « oppositions africaines ».

La ligne directrice de l’administration envers les organisations politiques camerounaises est simple : avec nous ou contre nous. Organiser la propagande contre l’UPC demeure le seul critère pour bénéficier du soutien de la France. Georges Becquey, directeur des Affaires politiques du Cameroun, dans un courrier confidentiel de 1955, n’y va pas par quatre chemins lorsqu’il est consulté sur un responsable politique camerounais : « L’intéressé poursuit, par la voie d’un groupement politique, une action de propagande et de lutte contre l’UPC, écrit-il. À ce titre, l’appui de l’administration locale peut lui être apporté<sup>29</sup>. » Si cette stratégie a été explicitée et révélée en 1955, elle a en réalité été mise en application bien avant.

En effet, si le Cameroun n’offre pas à la puissance coloniale son Houphouët local, si les leaders de l’UPC, hormis Djoumessi, refusent de se prêter au jeu du « repli stratégique », il ne reste plus à l’administration qu’à tenter de créer des dizaines de petits Djoumessi, c’est-à-dire des représentants de chaque groupe ethnique, en espérant emporter ainsi

l'adhésion ou la soumission des Camerounais morceau par morceau. La fraude électorale et les différentes tentatives d'intimidation ne suffisant pas à faire taire l'UPC, l'administration tente de lui créer des adversaires. Face à la tentative difficile mais réelle de l'UPC de créer un parti au-delà des affinités régionales, l'administration amorce délibérément une véritable tribalisation de la scène politique locale. La stratégie française porte ainsi une vision « ethniste », qui essentialise des groupes sociaux en leur attribuant des caractéristiques précises ou en propageant ces perceptions pour opposer ces groupes les uns aux autres.

La vision du colonisateur vient ici contredire la propagande officielle selon laquelle la France cherche à libérer les indigènes de leurs appartenances identitaires pour les élever à l'« universel ». En réalité, pour affaiblir la contestation, tout ce qui ramène à l'autoritarisme traditionnel est au contraire encouragé par l'administration. Celle-ci instrumentalise une pseudo-autochtonie de ses affidés pour l'opposer à une UPC systématiquement accusée d'obéir aux ordres de l'« étranger », ce terme désignant selon les cas les autres ethnies camerounaises ou le communisme international (Paris, Moscou, Pékin).

Une évolution équivalente à celle du Kuzse se produit dans d'autres régions. Chez les Douala, dont les grandes familles sont réunies au sein de l'assemblée traditionnelle Ngondo, le chef Betote Akwa se détourne vite de ses sympathies envers l'UPC pour se rapprocher de Douala Manga Bell. Chez les Boulou, au sud du Cameroun, Charles Assalé, en qui le militant communiste Gaston Donnat avait placé tant d'espairs, amorce son virage politique en même temps que Djoumessi. En mai 1950, il délaisse le camp indépendantiste et rallie à l'administration coloniale son association « traditionnelle », intitulée Efoula-Meyong ou « Union tribale Ntem-Kribi », s'ouvrant ainsi la voie d'une élection facile à l'ATCAM deux ans plus tard, en se présentant comme un « nationaliste modéré ». Bamoun, Eton, Ewondo, Fulani, Beti... : presque tous les groupes ethniques sont ainsi regroupés en d'inoffensives associations régionales, minimisant les risques d'alliance entre jeunes upécistes et notables communautaires.

Forte de ces premiers succès, l'administration cherche à passer à l'échelon supérieur, avec la création de véritables partis censés contrecarrer l'influence upéciste, région par région, ethnie par ethnie. Le 20 juin 1949, les administrateurs français d'Eséka, en Sanaga-Maritime, créent l'Essor camerounais (Esocam) et en confient la présidence à un Bassa de Yaoundé, Pierre Dimalla, ex-upéciste, plus connu pour son goût de la boisson, des femmes et de l'argent que pour ses engagements politiques. L'objectif est de rassembler des notables bassa pour faire pièce à l'ascension d'Um Nyobè, bassa lui-même, en s'appuyant sur les divergences entre les clans. Mais, dans une société locale dont les hiérarchies traditionnelles sont en plein bouleversement, les chefs bassa sont en perte d'influence. Et, plutôt que d'unir les « opposants africains » contre l'UPC, l'Esocam se désagrège en multiples petites factions rivales. Si bien que, à peine trois ans après sa création, le chef de région constate l'échec d'un mouvement qui « n'existe [...] plus guère que dans les archives<sup>30</sup> ».

À sa place, l'administration tente une manœuvre similaire en 1952, en lançant dans l'arène l'Indecam, ou coordination des Indépendants camerounais, pour, de l'aveu même des Français, « combattre l'UPC plus efficacement que ne l'avait fait l'Esocam<sup>31</sup> ». Le nouveau parti-croupion s'embourbe également dans une concurrence entre chefs pour l'accès aux prébendes du pouvoir, notamment les sommes d'argent en liquide reçues de la main même du Haut Commissaire André Soucadaux, « avec la consigne formelle de conserver le secret le plus absolu sur ce don<sup>32</sup> ». Le succès populaire n'est pas au rendez-vous. Un rapport de police qualifie son activité politique en 1953 de « faible » – et, litote, de « fantaisistes » les effectifs revendiqués par l'Indecam auprès de l'ONU quand elle annonce sans rire « 183 216 adhérents »<sup>33</sup> alors que la police en 1955 estime plutôt à deux cents le nombre de militants de ce « parti »<sup>34</sup>.

En parallèle, à Abong Mbang, à l'est du pays, est créée sur le modèle de l'Esocam la Renaissance camerounaise (Renaicam), parti des Ewondo-Maka, avec le même programme et avec un effectif militant tout aussi

dérisoire. Là encore, l'administration est à la manœuvre, avec les méthodes habituelles. Pour motiver l'anti-upécisme de ces troupes, un dirigeant gaulliste local préconise ainsi : « Il sera indispensable d'alimenter leur ferveur par des distributions de vin et en constituant une petite caisse électorale à chaque délégué de subdivision, de manière qu'il puisse travailler utilement la masse fluctuante et versatile des électeurs des villages placés sous sa direction. [...] La fête n'est jamais complète si on ne "paye pas à boire" et si les chefs n'entretiennent pas l'ardeur créée par les libations<sup>35</sup>... » Pour monter les Ewondo contre l'UPC, même l'Église s'en mêle. Selon le témoignage d'un ancien upéciste, les missionnaires européens « n'hésitent pas [...] à exciter les rivalités tribales ». « Avez-vous perdu toute fierté tribale ?, entend-on un prêtre prêcher devant une assemblée ewondo. Comment pouvez-vous accepter de vous laisser commander par un Bassa<sup>36</sup> ? »

Les mêmes argumentaires sont utilisés dans les autres régions « menacées par l'UPC ». Dans ses Mémoires inédits, Jean Versel, administrateur en 1954 à Okola, près de Yaoundé, évoque sans regret les méthodes employées pour convaincre les Eton : « Je prêchais la bonne parole à la population rassemblée, en jouant sur le réflexe ethnique. J'exposais que les partisans d'Um Nyobè se révoltaient et réclamaient l'indépendance parce qu'ils étaient restés dans la pauvreté, faute d'avoir su, comme les "Etons", accroître leur revenu, en créant et en exploitant de vastes plantations<sup>37</sup>. » La même propagande fonctionne également contre les upécistes « bamiléké » émigrés dans d'autres régions et accusés, entre autres, d'y semer le désordre et d'y vampiriser les richesses.

L'échec des partis instrumentalisés tant bien que mal par la France ferait sourire, s'ils ne contribuaient pas à attiser des rivalités ethniques qui seront réactivées avec bien plus de violence quelques années plus tard. De plus, ces petits soldats noirs du colonialisme français quadrillant le territoire diffusent une pensée procoloniale extrêmement conservatrice, propageant l'idée d'une hiérarchie stricte entre les peuples et entre les individus comme antidote aux idées égalitaires de l'UPC.

Un exemple parmi tant d'autres : au cours d'une tournée de propagande à l'été 1952 dans le Mungo, au sud-ouest du Cameroun, un conférencier de l'Esocam, Joseph Kamdem, stigmatise dans l'UPC un « parti de l'égalité<sup>38</sup> ». « L'UPC est un mouvement des hommes de la classe inférieure », renchérit un intervenant de l'Esocam au cours d'un meeting, offrant à la vindicte populaire ces « condamnés » et ces « chômeurs qui troublent l'ordre public », bref « ce parti [qui] enseigne la désobéissance aux populations ». Outre la soumission aux chefs traditionnels, les partis « francophiles » prônent leur propre soumission à la civilisation occidentale, pour mieux délégitimer la revendication de l'indépendance. Joseph Kamdem reproche ainsi à l'UPC de demander le « départ des Européens pour nous laisser libres alors que nous ne sommes [pas] dignes<sup>39</sup> ».

En bref, l'Esocam relaie l'idée colonialiste d'une lente évolution, naturelle et progressive, de chaque peuple vers une « autonomie dans l'Union française », qui s'oppose à la lutte pour l'indépendance. Dans cette idéologie, les Camerounais sont systématiquement comparés à des femmes ou à des enfants protégés par la France. Il ne s'agit plus dès lors de revendiquer l'indépendance, mais « humblement, poliment, comme un fils à son père, de supplier l'administration de parfaire son œuvre déjà commencée<sup>40</sup> », pour être conduit à « évoluer » progressivement, de degré en degré, vers une lointaine maturité politique. Tels sont les Camerounais dont rêvent leurs tuteurs coloniaux : des hommes et des femmes prêts à toutes les servilités contre quelques minimes faveurs ou quelques honneurs factices.

Dans toute l'Afrique, la France accueille avec soulagement la politisation des appartenances ethniques, capable selon elle de canaliser les protestations. « Un morcellement profond se fit, faisant ressortir d'une façon nette la survivance des particularismes ethniques. Ce morcellement constitue un gage certain de sécurité », se réjouit même un officier auteur d'un rapport de 1954, déjà cité, consacré à la vie politique en Afrique « française »<sup>41</sup>.

À cette politique des « oppositions africaines », l'UPC répond par un nationalisme sans faille. Mais Um Nyobè n'oublie pourtant nullement d'ancrer son mouvement dans les différents terroirs du pays. « Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des oppositions africaines », prévient-il. Avant de préciser : « Nous ne sommes pas des “détribaliseurs”, comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. C'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale<sup>42</sup>. » Cette dialectique habile parvient à désamorcer certaines de ces « oppositions africaines ». Si bien que, au final, Esocam, Indecam, Renaicam et autres sigles imaginés par l'administration n'entament pas réellement l'implantation de l'UPC.

### **Modérer : le recrutement d'élites « modérées » et d'« interlocuteurs valables »**

On le voit, ces responsables politiques sans envergure, ne vivant qu'avec le soutien de l'administration, ne sont pas à la hauteur. Utilisés contre l'UPC dans chacun de ses fiefs régionaux, ils ne peuvent incarner une alternative proprement nationale. Consciente de ce problème, l'administration doit entretenir des « interlocuteurs valables<sup>b</sup> », c'est-à-dire des opposants modérés à la colonisation, mais de stature nationale. Comme on l'a déjà évoqué, avant de mettre sur orbite Ahmadou Ahidjo en 1958 (voir [chapitre 17](#)), la France a ainsi beaucoup misé sur deux personnages emblématiques de la période coloniale, les « modérés » Alexandre Douala Manga Bell (député MRP de 1945 à 1958) et Paul Soppo Priso (président de l'ATCAM de 1954 à 1956 et proche de la SFIO).

Tout semble, *a priori*, opposer le prince excentrique cornaqué par Aujoulat et le « socialiste millionnaire » affilié à la SFIO de Soucadaux. Ces deux « francophiles », chacun « filleul » d'un des deux parrains politiques du Territoire, se détestent cordialement. Toutefois, en plus d'être tous deux originaires de Douala, ville stratégique pour les intérêts français mais dont les populations misérables et frondeuses sont très



sensibles aux discours upécistes, ils se rejoignent dans leur docilité à l'égard de la métropole. Laquelle dispose à leur égard d'une ressource qui se révèle plus efficace encore que les appartenances ethniques : l'argent.

Alexandre Douala Manga Bell (1897-1966), fils du prince Rudolf pendu par les Allemands en 1914 pour avoir résisté à la spoliation foncière, est issu de l'aristocratie douala. C'est un petit homme maigre et énergique, « histrion de génie, ludion farfelu qui jouait tous les rôles avec le talent mimétique inégalable de l'homme africain », selon le portrait qu'en fait l'administrateur Guy Georgy<sup>43</sup>. En réaction à l'exécution de son père, le jeune Alexandre, éduqué dans l'austérité de l'Allemagne impériale, prend le parti de la France, le nouveau colonisateur. Mais il a un éternel problème : aussi noble soit-il, le prince est éternellement sur la paille. Heureux hasard, alors qu'il cherche à renflouer ses finances, les Français ont besoin de son nom, symbole populaire de la résistance à l'occupant. L'administration tire rapidement les conclusions de cette facile équation : elle le finance pour le faire rentrer dans le rang, jouer de son influence à Douala et tenir de beaux discours à l'Assemblée nationale ou à la tribune de l'ONU<sup>44</sup>.

Fêtard génial, capable de « réciter du Virgile en marchant sur les mains », selon l'expression de Paul Audat (secrétaire général de l'Assemblée législative camerounaise à partir de 1956), Douala Bell se révèle très utile<sup>45</sup>. Ce polyglotte expert du double langage, capable de vanter à l'ONU l'action de la France en anglais, en allemand et en français, est un homme à choyer. Qu'importe s'il faut perpétuellement éponger ses dettes. Et tant pis si l'excentricité de celui en qui Delavignette distingue dès janvier 1945, « entre tous les autochtones du Cameroun, le plus remarquable qui se soit levé à nos côtés<sup>46</sup> », est parfois un peu trop « remarquable ». Comme par exemple quand il entre un jour à cheval au cabaret parisien Le Lido en demandant un seau de champagne pour ravitailler son véhicule... Ou, plus embêtant, quand il tue son propre fils de deux coups de fusil à Douala à la suite d'une dispute en 1947 : l'Assemblée nationale diligentera une enquête très poussée, qui prouvera

la culpabilité du député<sup>47</sup> et recommandera très officiellement... d'enterrer l'affaire. On se doute que si Um Nyobè ou Moumié avaient été convaincus d'assassinat, ils n'auraient pas bénéficié de la même mansuétude. Mais Douala Bell a le bon goût d'approuver tout ce que fait la France en Indochine, en Algérie ou à l'ONU. Sa désorganisation totale, sa francophilie caricaturale, sa passion pour les femmes et les boissons alcoolisées le marginalisent cependant progressivement à la fin des années 1950.

Moins excentrique, Paul Soppo Priso est également un homme beaucoup plus subtil, qui sait se positionner au juste milieu entre les upécistes et les autorités françaises. Siégeant à l'Assemblée de l'Union française en tant que représentant du Cameroun, il se fait remarquer par des positions plutôt « progressistes », auxquelles ne peuvent que souscrire les militants nationalistes<sup>48</sup>. Immensément riche en comparaison de ses compatriotes, il rassure les administrateurs français « libéraux », proches de la SFIO, qui apprécient son sens du compromis et lui prêtent en conséquence un destin glorieux. Comme on l'a vu, Soppo a fait preuve de sa francophilie au sein de la Jeucafra et de l'Unicafra. Incarnation d'un nationalisme patient, consensuel et en tous points « modéré », il renvoie à la France l'image idéale d'un politicien tolérant, courtois et cultivé. En un mot, de l'Africain « civilisé ».

Fils d'esclave parvenu, Soppo est doué pour les affaires. André Bovar, qui l'apprécie pour avoir travaillé pour lui à partir de 1954 à l'ATCAM, connaît bien les origines de la plus grande fortune du pays, qui remontent à l'époque où ce jeune agent du service des mines est pris en main par l'administration, dans les années 1940. « Au départ, explique Bovar, pour animer la Jeucafra, Soppo Priso était largement subventionné par les fonds secrets. À la fin de la guerre, l'administration lui a dit : “Après tout, vous avez rendu service, gardez le fric”<sup>49</sup>. » Enrichi par les fonds secrets et devenu entrepreneur, Soppo Priso met à profit son carnet d'adresses politique, grâce auquel l'administration lui alloue des quotas de ciment contingenté et lui attribue des prêts. Puis, explique le journaliste Philippe

Gaillard, il sert de « prête-nom au directeur des Travaux publics, Mauclère, pour une entreprise de bâtiment, dont il avait hérité au départ du Territoire de ce fonctionnaire français<sup>50</sup> ».

Après guerre, le « prête-nom » a surtout cherché à gagner de l'argent. « Sa première période, c'était faire des sous, poursuit Bovar. Ensuite, il s'est intéressé à la politique, avec des positions très classiques, profrançaises. » En effet, si les gaullistes l'ont aidé à faire fortune dans le bâtiment puis dans l'immobilier, c'est le Haut Commissaire André Soucadaux qui, à partir de 1949, l'appuie dans sa carrière politique. Pour deux raisons : faire pièce au MRP Aujoulat, leur adversaire commun, et surtout pouvoir compter sur l'influence d'un leader politique à Douala. Maniant l'ambiguïté avec talent, au Cameroun comme à Paris où il siège à l'Assemblée de l'Union française, Soppo devient rapidement un des responsables politiques les plus en vue du Territoire. En 1954, il parvient à se faire élire à l'ATCAM avec le soutien de l'UPC, quand celle-ci n'a pas pu présenter ses propres candidats. Et il prend dans la foulée la présidence de l'Assemblée, au nez et à la barbe de Louis-Paul Aujoulat, en s'appuyant sur les voix des colons qui préfèrent un Noir millionnaire et fier de l'être à un Blanc qui se prend pour un Noir. N'affichant aucune hargne particulière à l'égard de l'UPC, qui verra longtemps en lui un allié potentiel, Soppo reste pourtant entre les mains de la puissance coloniale, à qui il doit son ascension aussi bien financière que politique. Nationaliste modéré, l'homme est avant tout un grand bourgeois.

Par le luxe de son train de vie, Soppo Priso fascine. Durant ses campagnes électorales « à l'américaine », on ne lésine pas sur les dépenses, des filles criant « Soppo ! Soppo ! » sont promenées à bord de camions de propagande ; et toutes les personnalités de passage à Douala sont invitées à venir profiter de son court de tennis (éclairé même de nuit...) ou goûter à des montagnes de caviar dans sa fastueuse résidence. Malgré ses appuis importants, Soppo reste pourtant isolé. Son parti n'attire pas les Camerounais, plus sensibles au programme tranché de l'UPC et à la rigueur morale de ses responsables. L'administration ne se

décourage pas pour autant : jouant aussi bien de la carotte que du bâton, elle fait du millionnaire Soppo Priso un « exemple » pour les foules misérables. Et une promesse pour tous les nationalistes « radicaux » qui seraient tentés de modérer un peu leur contestation. Marthe Moumié, l'épouse du président de l'UPC, raconte ainsi comment l'administration a cherché à acheter son mari, au sens littéral du terme : « Vous serez riche, lui promet-on en lui proposant une liasse de billets, à l'exemple de Soppo Priso<sup>51</sup>. »

Consciente de l'influence des mots d'ordre upécistes, l'administration cherche donc, en jouant sur les rivalités tribales, l'appât du gain ou la soif d'honneurs, à se constituer une élite modérément nationaliste capable de canaliser les revendications populaires et de contrecarrer un nationalisme jugé trop « radical ». C'est au sein du courant « socialiste » que ce processus est le plus manifeste. Le Haut Commissaire Soucadaux, lui-même membre de la SFIO, rassemble de nombreuses personnalités « utiles » au sein de la branche locale du parti, l'Union sociale camerounaise (USC). C'est le cas notamment du volubile Charles Okala. Siégeant au Sénat français et se réclamant du socialisme, l'homme apparaît comme un interlocuteur particulièrement accommodant pour les autorités. Nationaliste à ses heures, il tient à prendre ses distances avec l'UPC, car lui, insiste-t-il, entend « réclamer avec courtoisie ce dont nous avons besoin » auprès de la tutelle française<sup>52</sup>. On trouve également dans cet hétéroclite attelage « socialiste » l'administrateur colonial antillais Jules Ninine ou l'influent sultan de Foumban, Seidou Njimoluh Njoya. Sur le terrain syndical également, Soucadaux cherche à ramener les « radicaux » vers de plus sages desseins. Il pousse notamment le cégétiste Charles Assalé, membre fondateur de l'UPC en 1948, à quitter sa centrale. Au terme d'une confortable réflexion à l'hôtel Lutétia à Paris, Assalé se laisse convaincre et décide de prendre la tête de la section camerounaise de Force ouvrière, montée de toutes pièces en 1952<sup>53</sup>.

Douala Bell et Soppo Priso sont les plus connus, mais nombre de seconds couteaux sont ainsi pris en main par l'administration. Une classe

politique camerounaise « modérée » émerge des institutions « représentatives », métropolitaines ou territoriales, qui créent un sentiment de familiarité entre élites françaises et camerounaises. Épurée de toute représentation upéciste, l'Assemblée territoriale joue à cet égard son rôle de sélection des dirigeants « évolués » et « francophiles », « interlocuteurs valables » et partenaires de demain. Ce processus aboutit à une grande maîtrise des discours des responsables politiques autorisés. L'administrateur Paul Audat, jeune énarque travaillant auprès de Soucadaux en 1952, n'explique-t-il pas, avec une certaine délectation, qu'il avait même pris l'habitude d'écrire « de nombreux articles en style local » à la place d'hommes politiques locaux, comme Martin Abega Atangana, chef supérieur ewondo et conseiller territorial proche d'Aujoulat, ou le conseiller territorial et chef de Bandjoun, Joseph Kamga<sup>54</sup> ? En poste quelques années plus tard à l'Assemblée nationale camerounaise, le même Paul Audat se fera un plaisir d'écrire les discours des parlementaires de la majorité et de ce qui tient lieu d'opposition<sup>55</sup>...

### **Interdire ? « Le nationalisme est à la mode chez les peuples “attardés” »**

Il s'institue, au cours de ces années, un jeu politique, avec ses débats, ses intrigues, ses personnages, son Parlement et ses élections, qui parfois tiennent compte d'un certain ancrage de chefs politiques locaux sur leur territoire. Depuis dix ans, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les autorités françaises ouvrent peu à peu le jeu politique local. Mais elles veillent surtout à circonscrire le débat politique à ce qu'elles-mêmes jugent acceptable, taxant de « radicaux » et excluant par tous les moyens ceux qui cherchent à en élargir les termes. Derrière ce théâtre qui permet de faire bonne figure devant l'ONU, la fraude, la corruption et l'instrumentalisation des appartenances ethniques lui permettent, par la contrainte, de tenir les rênes du pays. Comme le reconnaît poliment le

gouverneur Pierre Pagès le 3 décembre 1954, invité d'honneur de l'Académie des sciences coloniales, « au point de vue politique et social, les libertés accordées au Cameroun apparaissent assez parcimonieuses<sup>56</sup> ».

Alors qu'elle a su habilement retourner ses opposants dans ses autres possessions africaines, alors que l'ONU préfère se taire quand elle n'applaudit pas, alors que la presse métropolitaine se félicite du « développement » de ce « Territoire pilote », la France sait pourtant que la « brèche » camerounaise se creuse. Car l'UPC résiste. Aucun des pions que la France avance sur l'échiquier politique local ne dispose d'un ancrage comparable à celui de l'UPC. Aucune mesure ne dégonfle la popularité du mouvement nationaliste. « Rien de bien réel ne se fait au social et au politique en faveur du Noir, se désole un missionnaire dès 1953. On entoure de prévenances, on comble de prébendes, on pourrit quelques privilégiés qui font de la politique et qui ne voient que leur avantage personnel. On ne fait rien ou presque pour les autres, l'immense masse<sup>57</sup>... » Le religieux voit juste. Quelques années plus tard, un rapport constate que l'USC, malgré les efforts de Soucadaux, a totalement échoué, « en raison de l'indiscipline et peut-être de la corruption de certains de ses dirigeants<sup>58</sup> ».

Dans ce contexte, l'UPC fait mieux, en réalité, que résister. Grâce à la force de ses arguments et à la détermination de ses militants, elle ne cesse de se renforcer. « Le nationalisme est à la mode chez les peuples “attardés” », reconnaît benoîtement le chef de région du nord du Cameroun, Bertrand Lembezat. Malgré ses ennemis de circonstance, malgré la sourde répression administrative, malgré les calomnies fabriquées et les scrutins truqués, elle continue, comme l'admet bientôt l'administration française, « à faire “tache d'huile”, à intensifier le recrutement de ses adhérents, à développer la mise en place de ses organismes de base [et] à discréditer par sa propagande très orientée [communiste] l'ensemble de l'œuvre française au Cameroun<sup>59</sup> ».

Sur le bureau du Haut Commissaire, les rapports inquiétants s'accumulent en 1954. L'UPC, apprend-on, poursuit sa percée à Douala.

Son influence grossit en région Bamiléké. En Sanaga, l'ascendant d'Um Nyobè n'est plus à démontrer. À Yaoundé, le médecin Mathieu Tagny, chef local du parti, fédère un nombre croissant de militants. « Son intelligence, son réel courage moral, sa vie ascétique et ses belles qualités professionnelles [...] lui donnent un très grand rayonnement », s'inquiètent les autorités<sup>60</sup>. Coincé dans le Nord, Félix Moumié s'agite également. Il multiplie les contacts dans la population locale et envoie des tombereaux de lettres à New York ou à Paris pour se plaindre de la chasse à l'homme dont il est victime<sup>61</sup>. Malheureusement pour l'administration, le dossier de Moumié, médecin comme Tagny, « contient des appréciations élogieuses sur sa valeur professionnelle<sup>62</sup> ». Faut-il alors muter Tagny et Moumié hors du Cameroun, pour les isoler encore davantage<sup>63</sup> ?

À l'étranger, justement, la crédibilité de l'UPC ne cesse de s'affirmer. Non seulement Um Nyobè est devenu un invité régulier de la quatrième commission de l'ONU, mais il étoffe son carnet d'adresses international. De passage à Paris fin 1954, sur le chemin de New York, il multiplie les rencontres avec les journalistes et les syndicalistes français, ainsi que les conférences avec les intellectuels et les étudiants africains (voir [chapitre 10](#)). Il a même, croit savoir le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), pris des contacts avec des « nationalistes nord-africains »<sup>64</sup>. Pour les services de renseignement, le doute n'est plus permis : l'UPC est définitivement tombée dans l'orbite communiste. Le PCF n'a-t-il pas invité les leaders upécistes à son congrès de juin 1954 ? Ernest Ouandié ne s'est-il pas rendu à Pékin, en août, pour assister au conseil de la Fédération démocratique de la jeunesse mondiale ? L'enthousiasme pour le communisme est pourtant loin d'être unanime parmi les upécistes, comme en témoignent leurs correspondances privées, que la police surveille. Mais l'UPC se situe, affirment les autorités avec aplomb, « dans la ligne marxiste<sup>65</sup> ».

Fin 1954, les autorités françaises paraissent plus inquiètes que jamais. À Eséka, le chef de subdivision constate l'impuissance de l'administration. Même les moniteurs de la Mission protestante américaine (MPA),



s'alarme-t-il, emmènent leurs élèves aux conférences d'Um Nyobè<sup>66</sup> ! En région Bamiléké, les esprits s'échauffent entre les upécistes locaux et leurs ennemis proadministration. À Douala, les « rafles » effectuées dans les milieux nationalistes se révèlent improductives. À la tribune de l'Assemblée nationale, le ministre Louis-Paul Aujoulat lui-même avoue son désarroi, en juin 1954 : « Les moyens dont on use pour faire obstacle à ce parti ne sont pas toujours des plus efficaces<sup>67</sup>... »

Partout, l'UPC semble avoir le vent en poupe. Assurés d'un soutien populaire de plus en plus massif, confiants dans la justesse de leur combat et de moins en moins intimidés par les manœuvres de l'administration coloniale, dirigeants et militants de l'UPC, de l'Udefec et de la JDC, créée en 1954, multiplient les actions de revendication. Les administrateurs locaux sont dépassés par ce qu'ils appellent une « campagne d'agitation ». Fin 1954, la grève organisée conjointement par l'UPC et l'USCC contre les conditions de travail dans les plantations de Dizangué n'a-t-elle pas dégénéré en bataille rangée entre grévistes et non-grévistes ? Pour l'administration, il y a urgence. D'autant qu'un vent de panique commence à balayer les milieux coloniaux. Un vent qui vient de loin : de Diên Biên Phù, d'abord, qui tombe le 6 mai 1954 ; et bientôt d'Algérie, secouée par les bombes le 1<sup>er</sup> novembre 1954... Comment dès lors sauver le Cameroun français de l'UPC ?

« Il serait bon de prévoir dans les plus brefs délais la dissolution du parti UPC », réclame dès novembre 1954 l'administrateur de Bafang (Ouest). L'idée, il est vrai, fait son chemin. Même au ministère de la France d'outre-mer, où l'on évoque déjà une vieille loi de 1936 permettant d'interdire les mouvements faisant usage de « milices privées » et de « groupes de combat ». « Je crois cependant utile de préciser que, la dissolution ne pouvant intervenir que dans des formes assez complexes, il conviendrait, avant d'en venir à cette extrémité, de lutter contre de telles formations », indique un des conseillers du ministre de la France d'outre-mer, le MRP Robert Buron, début janvier 1955<sup>68</sup>. À cette date, ce dernier,



décidé à en découdre, a déjà rappelé le Haut Commissaire André Soucadaux, jugé trop inefficace. Et nommé à sa place un homme à poigne, Roland Pré, armé de toutes nouvelles méthodes...

---

**a.** Ce qui n'empêche pas l'UPC de continuer pendant des années, jusqu'à son exclusion formelle à l'été 1955, à se définir comme la « section camerounaise du RDA », comme pour mieux souligner qu'elle reste fidèle, elle, à la vocation originelle du mouvement.

**b.** En référence à l'expression de Guy Mollet à la recherche de nationalistes algériens avec qui dialoguer en 1955

## II

---

*Feu sur l'UPC (1955-1958)*

---

## *Roland Pr  lance la « contre-subversion » (1954-1955)*

« De toute fa on, il est bon de ne pas oublier la le on de guerre r volutionnaire qui vient de nous  tre donn e en Indochine pour le cas o  une autre du m me genre nous serait impos e ailleurs dans le monde ou m me sur le territoire m tropolitain. Si les d mocraties ne trouvent pas la r plique efficace   cette technique totalitaire, elles continueront   jouer perdant, aussi bien dans le cas d'une guerre du m me type que celle d'Indochine que dans la lutte pacifique sur le plan  lectoral. »

Colonel Charles LACHEROY, 1954<sup>1</sup>.

**Q**ue s'est-il pass  au Cameroun en 1955 ? Plus de cinquante ans apr s les faits, les raisons exactes des  meutes qui ensanglant rent le pays pendant les jours tragiques de mai font toujours l'objet de sp culations chez les commentateurs et les historiens. La version officielle, reprise   l' poque par la tr s grande majorit  de la presse fran aise – et toujours vivace aujourd'hui –, rejette l'entier e responsabilit  des affrontements et du sang vers  sur l'UPC.   l'inverse, la th se des nationalistes  voque un « complot colonialiste » parfaitement huil , visant   faire dispara tre l'UPC de la sc ne politique camerounaise.

Si les th ses divergent, il appara t g n ralement que la responsabilit  des  v nements tragiques repose sur un homme : Roland Pr . Plus que le d roulement des  meutes elles-m mes (voir [chapitre 9](#)), ce sont surtout les

manœuvres de Roland Pré dans les quatre mois qui ont précédé qu'il convient, en effet, d'examiner en détail. L'ancien gouverneur du Gabon et de la Guinée, dont on a vu qu'il joue un rôle central dans la mise en interdépendance « eurafricaine » du Cameroun à l'instant même où il est nommé Haut Commissaire de la France au Cameroun, à la fin de l'année 1954, est en effet le maître d'œuvre de ce qui se trame. « On a incriminé par la suite, à juste titre, la maladresse du nouveau Haut Commissaire, plus apte à concevoir des plans qu'à les mettre en œuvre et, comme M. Eirik Labonne au Maroc, plus à son aise dans les fresques d'anticipation que dans la fréquentation de la réalité politique quotidienne, écrira quelques années plus tard le journaliste Georges Chaffard. M. Pré est un de ces esprits prospectifs qui entrevoient, très loin en avant, ce que pourrait être le destin d'un Cameroun traité par les méthodes modernes de développement. Devant les riantes perspectives qui attendent l'Afrique à l'âge du progrès technologique et de la mise en valeur des sols et des sous-sols, combien dérisoires lui apparaissaient les antagonismes politiques locaux<sup>2</sup>. »

### **La « leçon » du colonel Lacheroy**

Cette explication est pourtant incomplète. Plus que sur la « maladresse » politique de Roland Pré, c'est surtout sur la doctrine dont il est porteur à son arrivée à Yaoundé qu'il faut porter l'analyse : une doctrine politico-militaire que l'on commence, à l'époque, à résumer sous le terme de « guerre révolutionnaire » (ou DGR, pour « doctrine de la guerre révolutionnaire »). L'historien Richard Joseph a eu la chance de réaliser un long entretien avec Roland Pré, qui l'a amené à cette intuition : « L'un des aspects les plus frappants de la conception que Pré avait de la tâche pour laquelle il avait été appelé au Cameroun était la sorte de croisade qu'il entendait mener contre le communisme mondial et pour la défense de la "civilisation". Un ancien administrateur au Cameroun a même émis l'hypothèse que Pré était un partisan du Réarmement moral<sup>a</sup>. »

Richard Joseph ajoute : « L'autre aspect particulier de l'attitude de Pré pour remplir sa mission au Cameroun, qui s'ajoutait à l'idée de croisade morale contre la subversion communiste, était le caractère de campagne militaire qu'il donnait à son action. Il disait par exemple volontiers qu'il était arrivé dans le territoire "pour prendre en charge la lutte contre les éléments subversifs"<sup>3</sup>. »

Derrière cette attitude à la fois anticomuniste, moralisatrice et militariste, Roland Pré fut un précurseur dans l'application des théories, alors balbutiantes, de la « guerre révolutionnaire ». Esprit « prospectif » en matière économique, Roland Pré l'était aussi, quoi qu'en dise après coup Georges Chaffard, en matière politique et militaire. Si l'on met de côté les expérimentations en Indochine, le nouveau Haut Commissaire est, à notre connaissance, le premier responsable français à avoir tenté d'appliquer les méthodes de « guerre révolutionnaire » selon un plan systématique et coordonné. Elles lui serviront en tout cas de feuille de route pour réaliser son unique objectif : éradiquer l'UPC.

En un sens, les affrontements de mai 1955 au Cameroun sont une conséquence directe de la défaite française de Diên Biên Phù, un an auparavant, en Indochine. Ce « Valmy des peuples colonisés » provoque un effet de souffle immense dans l'Union française. Déjà témoins de la défaite éclair de la France en 1940, les nationalistes qui luttent pour l'émancipation de leur pays savent désormais qu'ils peuvent arracher l'indépendance par la violence et par les armes. Les Algériens du FLN retiendront la leçon. Les Camerounais de l'UPC aussi, dans d'autres circonstances.

Diên Biên Phù provoque également, par contrecoup, une révolution dans les cercles militaires français. Cherchant à identifier les raisons de leur défaite, certains officiers, suivis par un nombre croissant de responsables politiques, refusent de regarder en face les aspirations légitimes des peuples colonisés et leur détermination à les voir triompher. Pour la plupart d'entre eux, la perte de l'Indochine serait avant tout « technique » : le Viêt-minh l'aurait emporté grâce à une nouvelle « technique » guerrière

dont « les communistes » auraient trop longtemps gardé le monopole. Cette « technique », expliquent les officiers français, consiste à encadrer et à endoctriner les populations de façon à les transformer en une armée invisible et omniprésente. Dès lors, l'ennemi n'est plus simplement l'homme en armes qui se bat frontalement, mais l'ensemble des populations qui, secrètement mobilisées et hiérarchiquement organisées, peuvent à tout moment porter le coup fatal, dans le dos de l'adversaire. Ainsi se trouveraient abolis les clivages classiques qui séparaient les fronts extérieur et intérieur, l'action militaire et l'action politique et, finalement, la guerre et la paix. Les sentiments humains constituant les seuls « fronts » permettant de distinguer l'ami de l'ennemi, c'est à la « conquête des cœurs et des esprits » qu'il faut partir pour remporter la victoire. L'arme principale de ce nouveau type de conflit est donc de nature « psychologique ».

Par l'usage et par l'enseignement de cette technique aux peuples colonisés, le communisme, porté par l'Union soviétique depuis 1917 et par la Chine populaire depuis 1949, serait ainsi la source principale, sinon unique, du mouvement de désintégration des empires coloniaux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À en croire les officiers français qui commencent à écrire des articles et à donner des conférences sur ce thème au début des années 1950, les mouvements « nationalistes » asiatiques et africains ne constitueraient qu'une façade derrière laquelle s'abriterait le communisme mondial pour saper les bases du « monde occidental » et placer dans l'orbite socialiste les territoires jusque-là soudés au monde capitaliste. Pour les Français, qui supportent mal d'avoir été défaits par les va-nu-pieds du Viêt-minh, l'Indochine apparaît comme une preuve irréfutable de ce processus.

Le plus emblématique d'entre ces officiers spécialistes de la « guerre révolutionnaire » s'appelle Charles Lacheroy. Affecté en Côte-d'Ivoire en 1946, où il participe à l'écrasement du mouvement de révolte lancé par le RDA d'Houphouët, Lacheroy sera ensuite envoyé en Indochine en 1951. C'est là que, trouvant sur un ennemi le livre de Mao Zedong sur la

« guerre révolutionnaire », il aurait compris le secret du Viêt-minh. Lacheroy n'est pas le premier officier français à faire état de cette nouvelle forme de guerre « psychologique ». Mais, indiquent les spécialistes Gabriel Périès et David Servenay, il est « le seul à élaborer à partir de ses découvertes sur le terrain indochinois un vrai discours doctrinal, construit et argumenté<sup>4</sup> ».

Son innovation consiste à décrire le fonctionnement de l'endoctrinement des masses par le Viêt-minh à travers ce qu'il appelle les « hiérarchies parallèles ». Celles-ci permettent la prise en charge de l'individu « du berceau à la tombe » par une pyramide d'associations, dans lesquelles il est intégré d'office selon sa catégorie d'âge, son sexe, son activité, etc. Parallèlement à cette première structure, est mise en place une seconde hiérarchie permettant d'enserrer les populations territorialement : à chaque échelon territorial – village, province, territoire –, correspond un comité politico-militaire qui contrôle l'ensemble de la vie des populations. Et c'est le parti communiste qui, selon Lacheroy, coiffe ce « dispositif totalitaire ». Lequel permet, par la propagande et la terreur, de se substituer à l'ordre légal et de constituer un État clandestin<sup>5</sup>.

Fort de ces découvertes et de leur théorisation, Lacheroy va connaître une ascension fulgurante au milieu des années 1950. De retour à Paris en 1953, il est nommé directeur du Centre des études africaines et asiatiques (CEAA), où il est chargé de la formation des officiers français en partance pour l'Indochine. Après Diên Biên Phù, sa renommée explose et ses théories se propagent rapidement. Grâce à l'entremise du journaliste André Blanchet, spécialiste de l'Afrique au *Monde* et intervenant occasionnel au CEAA, Charles Lacheroy est invité à exposer – anonymement – ses idées au grand public dans les éditions des 3 et 4 août 1954 du quotidien du soir, dans un article reprenant de larges extraits d'une de ses conférences et titré : « La campagne d'Indochine, ou une leçon de “guerre révolutionnaire”<sup>6</sup>. » Invité à donner une conférence devant les plus hauts gradés des officiers français rassemblés à l'IHEDN

en mai 1955, il fait si forte impression qu'il est nommé au cabinet du ministre de la Défense quinze jours plus tard. C'est ainsi que, trois ans durant, à partir de mai 1955, comme l'indiquent Gabriel Périès et David Servenay, « il va incarner le renouveau doctrinal de l'armée française<sup>7</sup> ».

Les théories de Lacheroy ne se veulent pas seulement descriptives, mais également prescriptives. C'est là leur aspect le plus troublant quand on songe à l'accueil enthousiaste que reçoit Lacheroy en cette fin d'année 1954 ; car, pour lui, la seule manière de vaincre l'ennemi consiste à... adopter ses « méthodes totalitaires ». Il le dit sans fausse pudeur en conclusion de sa « leçon de “guerre révolutionnaire” » : « Ce n'est pas la première fois que nous voyons dans une guerre l'un des adversaires mettre en œuvre une arme nouvelle plus ou moins défendue par la réglementation internationale, voire révoltante pour la conscience humaine. Dans un passé récent, on a répondu aux gaz de combat par les gaz de combat, aux bombardements réputés stratégiques par des bombardements analogues... Demain, on répondra à la bombe atomique par la bombe atomique et, si l'on s'y refuse, il semble bien qu'il n'y ait d'autre solution que de s'avouer vaincu et de rentrer chez soi, si le vainqueur accepte que le vaincu ait encore un “chez soi”. Or, dans la guerre qui se déroule en Indochine, le Viêt-minh a mis au point une organisation populo-politico-policière, sans doute révoltante pour la conscience humaine, mais qui est une arme dont l'efficacité militaire est malheureusement indéniable et, sans doute, déterminante. Ne pas s'en servir, c'est jouer perdant<sup>8</sup>. »

### **Le plan de bataille de Roland Pré**

Autoritaire, féru d'innovations, anticommuniste fervent, passionné de théories prospectives et versé dans les affaires militaires et stratégiques, comme on l'a vu dans ses projets de « combinats » militaro-industriels, Roland Pré pouvait difficilement passer à côté des innovations doctrinales de Charles Lacheroy. D'autant qu'il se passionne lui aussi, depuis



longtemps déjà, pour les techniques d'orientation « psychologique » des populations colonisées et pour les combats « idéologiques » qui traversent le monde.

En bon planificateur, Roland Pré étudie en effet, depuis la fin des années 1940, les meilleurs moyens de « diriger » les esprits des Africains en vue de leur faire accepter ce qu'il estime être conforme aux intérêts communs de l'Europe et de l'Afrique. Aussi se passionne-t-il pour l'« éducation de la masse », domaine d'intervention prioritaire, selon lui, pour qui entend réformer en profondeur les relations franco-africaines. En 1950, il préconise, dans son travail sur *L'Avenir de la Guinée française*, l'implantation de « centres d'enseignement de la masse » et l'organisation de séances de « cinéma éducatif », de façon à rendre le cultivateur africain plus efficace dans la « mise en valeur du pays » et « apte à devenir un citoyen de l'Union française ».

Devenu président de la commission d'études et de coordination des plans de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer en 1954, il fera de l'« éducation de la masse » un axe central de sa réflexion, consacrant même un opuscule de cinquante pages à la façon d'amener les Africains à se conformer aux directives du Plan. « L'expérience politique, peut-on y lire, prouve que, sauf en régime dictatorial et pour un temps seulement, l'on ne peut développer et faire progresser un pays si la population n'adhère pas de cœur à cet effort ; si l'on n'a pas au moins pour soi l'appui de ceux qui la représentent. Tout doit donc être fait pour s'assurer la collaboration des masses et de la classe dirigeante autochtone à l'œuvre du Plan<sup>9</sup>. »

Lorsqu'il est nommé Haut Commissaire au Cameroun, le plan de Roland Pré n'est pas prioritairement d'ordre économique. Il est tout entier orienté vers un but politique, la lutte contre l'UPC. Trois semaines seulement après avoir posé le pied au Cameroun, le 18 janvier 1955, il fait envoyer à tous les administrateurs du Territoire une « brochure sur l'Indochine ». « En vous transmettant ci-joint copie d'une brochure signée par le colonel C. Lacheroy sur “Une leçon de guerre révolutionnaire”, que

je vous demande de lire avec le soin le plus attentif, je voudrais que vous me fassiez part aussi rapidement que possible des réflexions que cette étude vous inspire, explique-t-il. Le Cameroun est en effet le sujet d'une action concertée, qui, si elle n'est pas encore aussi aiguë que celle relatée par le colonel Lacheroy, risque de prendre rapidement une grande extension. Je vous demande donc de me dire : 1) dans quelle mesure vous avez constaté au Cameroun l'existence de procédés et de méthodes similaires à ceux mis en œuvre en Indochine par le Viêt-minh ; 2) quels sont les moyens que vous préconisez pour combattre ces techniques révolutionnaires soit sur le même terrain que nos adversaires, soit sur des terrains différents (domaines économique, social, politique, propagande, etc.)<sup>10</sup>. »

En diffusant ainsi le document de Lacheroy, Roland Pré ne divulgue pas seulement sa façon d'envisager l'UPC, considérée comme l'agent local d'une « action concertée » lancée par le communisme international. Il invite également toute l'administration française au Cameroun à se convertir à cette grille de lecture. Chaque fait observé, chaque geste de l'UPC, chaque événement politique, doit être lu ou relu à l'aune de cette matrice explicative. L'observation patiente des dynamiques locales, des mouvements enchevêtrés, des foisonnements contradictoires des réalités politiques camerounaises doit céder la place au regard globalisant et en surplomb qu'affectionne le nouveau Haut Commissaire. Par l'intermédiaire de la brochure de Lacheroy, Roland Pré entend inciter les administrateurs à rompre avec la logique de l'administration précédente, celle d'André Soucadaux, qui a, selon lui, laissé prospérer l'UPC par méconnaissance du danger, par attentisme et, pour tout dire, par mollesse. En ouvrant leur courrier, ce jour de janvier 1955, les fonctionnaires français de tous les échelons administratifs doivent comprendre que le vent a tourné au Cameroun. L'heure est venue, pour Roland Pré, de terroriser les « communistes ». Après le *containment*, le *rollback*<sup>b</sup>...

Passant de la théorie à la pratique, Roland Pré prépare une longue circulaire, destinée à tous les administrateurs et dotée d'un titre sans

équivoque : « Politique générale de lutte contre les organisations politiques du Cameroun noyautées par le parti communiste (UPC, JDC, USC, Udefec). » Daté du 4 février 1955, ce document de dix pages, accompagné de trois annexes édifiantes, est capital. Inspiré des théories de Lacheroy, il constitue le plan d'action du Haut Commissaire tout au long de son séjour au Cameroun. C'est pourquoi il convient de l'étudier de près<sup>11</sup>.

Posant comme un fait irréfutable que l'UPC est l'agent local « de l'action d'ensemble de la politique soviétique dans le monde (désintégration intérieure du monde capitaliste) », agissant pour le compte du « Kominform » selon les méthodes chinoises et indochinoises d'endoctrinement et d'encadrement des masses, la circulaire signale l'urgence « de prendre position et de mettre au point les méthodes qui permettront de minimiser l'action du parti, de décourager ses tentatives dans les régions du Territoire où il n'a pas encore pris pied, de la contre-attaquer partout où il est solidement implanté ». Il s'agit en outre, insiste Roland Pré, « de lui enlever l'essentiel de son prestige et le monopole de certaines théories de propagande ou de certaines méthodes d'action ».

L'ensemble de l'action prônée par Pré dans cette circulaire consiste à mettre en place des structures et des méthodes de propagande permettant de séparer les masses de l'UPC – qu'il qualifie tout simplement de « PC », parti communiste – et de les mobiliser directement dans la lutte contre les nationalistes. Pour réaliser ce double objectif, il distingue la « propagande constructive » et la « contre-propagande ». La première vise à rassembler la population autour de l'administration, de ses réalisations et de ses objectifs, grâce à la mise en place d'organisations regroupant les populations en fonction de leur âge, leur sexe et leur activité. « Dans cet ordre d'idées, précise Roland Pré, il n'est pas de meilleure méthode que celle utilisée par les organisations et filiales du PC (action auprès des femmes, de la jeunesse, des travailleurs, création des hiérarchies

parallèles). » En d'autres termes, l'administration doit mettre sur pied ses propres « hiérarchies parallèles », de façon à lutter contre l'influence de l'Udefec, de la JDC et de l'USCC.

Quoique moins précisément définie, la « contre-propagande » vise quant à elle à s'attaquer frontalement à l'UPC : « L'action de contre-offensive revêtira [alors] un caractère de choc, dans la mesure où elle s'attaquera directement, toujours par l'intermédiaire des Africains, à l'action même du PC et de ses organismes satellites. » Roland Pré prône ainsi une « propagande d'action directe », autrement appelée « propagande de combat », qui doit être « simple », « catégorique », mais également « souple », afin « que la masse à qui elle s'adresse puisse avoir l'illusion de penser par elle-même [et] qu'il soit possible dans tous les cas de camoufler l'origine, les buts et les moyens de l'action entreprise ».

Dans la droite ligne des théories de Lacheroy, pour qui le parti communiste est le maître d'œuvre et l'organe de centralisation des « hiérarchies parallèles » indochinoises, Roland Pré préconise le principe d'« unité d'idée et d'action » aux fonctionnaires français : « Toute l'administration unanime doit participer à la lutte directe ou indirecte contre les partis extrémistes. Dans cette lutte, il n'y a aucune place pour un dilettantisme de technicien qui se voudrait hors du monde total camerounais. Chacun place sa pièce dans un ensemble architectural. » Et Roland Pré de conclure : « L'enjeu est votre liberté, Français ou Camerounais. »

### **« Les moyens démocratiques de lutte contre l'UPC sont voués à l'échec »**

Cette circulaire du 4 février 1955 est parfaitement conforme à la politique de rupture réclamée à Paris depuis la fin de l'année 1954. Pierre-Henri Teitgen, qui devient ministre de la France d'outre-mer le 23 février, ne cache pas sa satisfaction. Dans une lettre à Roland Pré, il le félicite de son « intention d'employer tout l'appareil administratif du Cameroun pour

atteindre et remuer le pays jusque dans les profondeurs des masses populaires et l'encadrer dans un système qui l'amène à rejeter comme inutile la revendication communiste de l'UPC<sup>12</sup> ».

Pour compléter le dispositif d'encadrement des masses, ajoute-t-il, « il serait souhaitable de renforcer les filiales camerounaises des partis politiques et des syndicats métropolitains hostiles au communisme ». Puisque ces filiales sont si peu actives au Cameroun, « il convient de les réanimer discrètement certes, mais par tous les moyens, note-t-il. Une telle politique établirait entre le Cameroun et la métropole un courant continu d'hommes et d'idées qui resserrerait les liens que le séparatisme camerounais met en péril ». « Ce double effort de regroupement des mouvements non extrémistes sur le plan local et de réanimation de la vie politique camerounaise par un resserrement des contacts avec la métropole permettra au Cameroun, à l'issue de la tutelle, de disposer d'hommes formés aux responsabilités et informés des problèmes généraux qui pourront faire prévaloir la solution que nous désirons d'association définitive avec la communauté française », conclut-il<sup>13</sup>.

S'il approuve les mesures de Roland Pré, le ministre paraît pourtant gêné aux entournures. Tout à fait favorable à la « création de "hiérarchies parallèles" », il s'inquiète cependant d'une implication trop directe et trop ostensible de l'appareil administratif dans la lutte anti-upéciste. D'autant que, comme ses conseillers le lui ont signalé, les méthodes préconisées par Roland Pré paraissent difficilement « compatibles avec l'état présent de nos institutions<sup>14</sup> ». Décidé à lutter énergiquement contre l'UPC mais conscient d'une possible dérive, Teitgen est donc partagé : d'un côté, il approuve les mesures de Roland Pré ; de l'autre, il s'inquiète de leur caractère peu démocratique. Il préfère *in fine* s'en remettre au jugement du Haut Commissaire qui, comme lui, s'illustra dans la Résistance française contre le nazisme. « Je suis trop sûr, lui explique-t-il ainsi, que vous avez exactement mesuré le danger qu'il y aurait à sembler remettre en vigueur

des pratiques et des conceptions que nous avons combattues, vous et moi, dans un passé récent, pour insister sur la possibilité d'une déviation à la fois déplaisante dans les apparences et fâcheuse dans les résultats<sup>15</sup>. »

À l'évidence, les atermoiements de Teitgen laissent Roland Pré plutôt insensible. « Homme à science infuse et qui ne veut écouter personne », comme le qualifie Jules Ninine<sup>16</sup>, il préfère de loin les positions tranchées d'un Lacheroy selon lesquelles on ne peut lutter contre le « totalitarisme » qu'en adoptant ses méthodes. Il faut certes utiliser les méthodes répressives qu'autorise la législation française, mais il ne faut pas hésiter à s'en émanciper, discrètement, si l'on veut vraiment abattre le « communisme ». Quoiqu'on ne sache pas précisément quelles furent les réactions des administrateurs locaux à la lecture des documents que leur envoie Roland Pré, il est indéniable que la politique musclée du nouveau Haut Commissaire trouve alors chez eux un écho favorable. Et ce d'autant plus que le respect de la « démocratie » a par nature toujours été très relatif dans le domaine colonial. Ayant suivi jour après jour les événements d'Indochine, angoissés par l'évolution algérienne et contestés au quotidien par les nationalistes camerounais, les administrateurs locaux se laissent donc progressivement pénétrer par la grille de lecture de Roland Pré.

On constate ainsi, dans les archives, que le vocabulaire « contre-subversif » se diffuse comme une traînée de poudre dans la hiérarchie administrative en 1955. Comme s'il s'agissait dorénavant d'une vérité incontestable, l'UPC est décrite comme un mouvement indéniablement « communiste », qui n'utiliserait le « nationalisme » que comme paravent à ses desseins cachés. L'Udefec, la JDC et l'USCC ne sont plus considérées comme de simples « organisations annexes » de l'UPC, mais comme des « groupements parallèles » (allusion transparente à la théorie des « hiérarchies parallèles » de Lacheroy). Et leurs actions n'apparaissent plus simplement comme des « grèves », des « manifestations » ou des « articles de presse », mais deviennent, sous la plume des administrateurs, des opérations concertées d'« action psychologique »<sup>17</sup>. Les

administrateurs se sentant soutenus, voire encouragés, par leur hiérarchie, la hargne se déchaîne contre ce qui apparaît dès lors comme un « Viêt-minh camerounais ». « Il faut poursuivre sans haine et sans faiblesse toute activité subversive sous quelque forme qu'elle soit, traquer l'UPC, l'interdire, frapper les chefs irréductibles », jubile le chef de subdivision d'Eséka en mars 1955. Car, dit-il, « les moyens démocratiques de lutte contre l'UPC sont voués à l'échec<sup>18</sup> ».

### **Du « noyautage communiste »...**

Sûr de son fait, Roland Pré n'a pas attendu la réaction du ministre de la France d'outre-mer, ni celles de ses subordonnés, pour prendre des mesures conformes à son orientation. Paradoxalement, ces mesures apparaissent dans un premier temps, aux commentateurs et aux colons qui s'en plaignent, plutôt « progressistes ». Roland Pré est en effet confronté à une double crise, économique – due à la chute des cours mondiaux du cacao et à la fin des crédits du FIDES – et sociale, marquée par la multiplication des grèves. En janvier 1955, les travailleurs de la plantation dirigée par Henri Chamaulte à Dizangué sont en grève. Ils sont bientôt rejoints par les fonctionnaires et les travailleurs du port de Douala, puis relayés par les fonctionnaires de Yaoundé. Convaincu qu'il s'agit d'une « offensive concertée », le Haut Commissaire multiplie les mesures « sociales » : augmentations de salaires, signature de conventions de travail, baisse des prix des produits de première nécessité, octroi de congés pour les fonctionnaires, etc. L'objectif réel est clairement de couper la masse des travailleurs des meneurs « communistes ».

Dans ce but également, un vaste plan de propagande est échafaudé. Roland Pré lui-même donne l'exemple en organisant des « séminaires américains » dans différentes régions du pays, de façon à expliquer à toutes les élites locales, françaises et camerounaises, les buts et les moyens de son action et pour stigmatiser les communistes qui « noyautent » le Territoire. Le Haut Commissaire trouve dans cette

entreprise un complice de choix en la personne de Louis-Paul Aujoulat (que d'aucuns considèrent d'ailleurs, à tort ou à raison, comme étant à l'origine de la nomination de Roland Pré au Cameroun). Secrétaire d'État chargé du Travail et de la Sécurité sociale jusqu'à la chute du gouvernement Mendès France, le 23 février 1955, ce dernier envoie, depuis Paris, une « Lettre aux Camerounais » qui reprend presque textuellement les principes de Roland Pré. « Nous assistons en ce moment, écrit-il, à un certain noyautage communiste de notre Territoire et je pense que tous les amis doivent en être avertis. Noyautage communiste de l'intérieur grâce à des Camerounais qui se sont vu offrir des études particulières dans les "séminaires" communistes en France ou des pays de l'Union soviétique en vue de se préparer aux méthodes d'agitation et de révolution qui ont pu servir ailleurs<sup>19</sup>... »

C'est sans doute sous l'influence de Louis-Paul Aujoulat, personnalité catholique la plus en vue du Cameroun, et avec l'appui direct de l'archevêque de Dakar, Mgr Marcel Lefebvre, qui est justement en visite au Cameroun en avril 1955, que les cinq évêques du Territoire décident de rédiger un texte mettant en garde tous les catholiques du pays contre le danger upéciste. Cette « lettre pastorale », destinée à impressionner les populations locales, sera lue en chaire dans toutes les églises du Cameroun le jour de Pâques. C'est une victoire de premier ordre pour Roland Pré. Car, comme lui, les évêques analysent la situation politique camerounaise à la lumière des « récents événements de Chine et du Viêt-nam » et stigmatisent dans le même souffle les « méthodes » de l'UPC, « ses liens avec le communisme athée condamné par le Souverain Pontife » et le « marxisme [comme] danger actuel pour notre civilisation ». Comme pour combler les désirs du Haut Commissaire dans sa tentative d'encadrer les populations, les prélats félicitent également « les militants et les militantes de la Jeunesse chrétienne » qui diffusent la bonne parole dans le pays et engagent « les chrétiens à imiter leur exemple et à entrer eux aussi dans l'Action catholique, et à se renseigner auprès des supérieurs des missions sur les moyens pratiques de l'organiser »<sup>20</sup>.



Dans le but d'organiser les populations et de les « soustraire à l'emprise totalitaire des communistes », Roland Pré se consacre avec ardeur à la mise en place des « hiérarchies parallèles ». Selon les principes de Lacheroy, les « masses » se voient encadrées sur une base territoriale, par la création de « nouvelles communes mixtes rurales », de « conseils de villages » et de « sections de communes ». Ce dispositif territorial, placé « sous la direction des “autorités traditionnelles” restaurées<sup>21</sup> », c'est-à-dire sous la supervision de l'administration, vise à « réveiller l'instinct communautaire assoupi en lui proposant des actions immédiates, simples et réalisables par les moyens locaux<sup>22</sup> ».

Parallèlement à ce maillage territorial, l'administration cherche à développer toute une panoplie d'associations catégorielles selon l'âge, le sexe et l'activité des habitants : mouvements de jeunesse, associations féminines, amicales d'anciens combattants, groupements postsecondaires, sociétés de prévoyance, crédits mutualistes, coopératives de planteurs, etc. La création de ces associations a pour but de développer une « opinion publique éclairée et critique<sup>23</sup> », permettant de faire exalter « par les Africains eux-mêmes » l'œuvre de la France au Cameroun et de « favoriser la lutte contre le développement des idées subversives<sup>24</sup> ». Pour favoriser la propagande, l'administration encourage toutes les initiatives utiles : création de « halls d'information », organisation de « séances cinématographiques éducatives », appui aux journaux régionaux tels que *Le Journal des villages du Nyong et Sanaga*, qui propage depuis 1953 la propagande administrative dans les élites bassa, ou, plus emblématique encore, *Le Bamiléké*, dont le premier numéro paraît en mai 1955<sup>25</sup>.

### **... au faux « nationalisme »**

La particularité de la propagande orchestrée par Roland Pré réside dans le fait qu'elle ne craint plus d'aborder la question « de l'autonomie interne ou de l'indépendance » du Cameroun. Décidé à extirper l'UPC jusqu'à la racine et à lui substituer des Camerounais amis, le Haut Commissaire

considère qu'il ne faut plus craindre d'évoquer publiquement le statut juridique particulier du Cameroun et les promesses que la France s'est engagée à tenir dans le cadre des accords de tutelle. « La France étant engagée par ces accords, écrit-il dans sa circulaire du 4 février, il est évident que notre politique ne doit pas s'émouvoir de la naissance et du développement d'un particularisme camerounais que certains qualifient de nationalisme, qui entre en fait dans le cadre de l'évolution normale des problèmes humains du Territoire<sup>26</sup>. » Aussi Roland Pré n'hésite-t-il pas, dans le cadre de sa campagne de propagande, à promouvoir la « participation des populations à l'administration du territoire » et à laisser entendre qu'un jour ou l'autre elles occuperont les plus hautes responsabilités.

C'est dans ce contexte que le parti politique de Louis-Paul Aujoulat, le BDC, très discret jusqu'alors sur les termes des accords de tutelle, commence à son tour à se présenter ouvertement comme un « parti nationaliste ». Intitulé « L'heure du choix a sonné », le long manifeste publié en avril 1955 par le BDC, à l'issue de son premier congrès, est significatif à cet égard. « Le mot "indépendance", lancé dans la circulation, a acquis, il faut bien le dire, une valeur magique aux yeux de la masse des Camerounais », explique ce document. Ajoutant que « tous [les Camerounais] ne mettent pas, il est vrai, les mêmes choses dans ce flacon », le BDC oppose l'« indépendance dans la médiocrité », que revendiquerait l'UPC, à un « nationalisme camerounais réaliste », qu'incarnerait le parti d'Aujoulat. « Ce [dernier] nationalisme est non seulement permis, mais il est sain, tranche le manifeste. Il nous conduit à souhaiter, non pas cette indépendance trompeuse parce qu'elle risque d'être vide, mais une indépendance plus sûre : l'autonomie<sup>27</sup>. » Dans leur « lettre pastorale », les évêques prennent également soin de distinguer, dans les revendications de l'UPC, le fond de la forme. S'ils mettent « les chrétiens en garde » contre l'UPC, expliquent-ils, ce n'est pas « en raison [...] de la cause de l'indépendance qu'[elle] défend, mais de l'esprit qui l'anime et qui inspire ses méthodes »<sup>28</sup>. Cherchant à réduire l'UPC à un

simple mouvement « communiste », les autorités administratives et catholiques cherchent donc à lui dénier sa dimension « nationaliste », à s'accaparer elles-mêmes cette notion et à la rendre finalement compatible avec le projet colonial français.

Si Roland Pré rompt ainsi avec la tradition coloniale qui rendait jusque-là tabous les mots d'« autonomie » et d'« indépendance », si Louis-Paul Aujoulat tente de se substituer à l'UPC en se présentant comme « nationaliste » et en falsifiant la notion d'« indépendance », c'est d'abord parce qu'ils savent combien leur propre propagande y gagnera en efficacité. C'est aussi parce qu'ils savent que le gouvernement français, qui prépare d'ailleurs depuis plusieurs mois une réforme visant à donner une plus grande autonomie à ses territoires d'outre-mer, ne pourra pas éternellement ignorer les accords qu'elle a signés au moment de prendre la tutelle du Cameroun.

Mais s'ils acceptent de parler enfin d'« indépendance », c'est surtout parce que Louis-Paul Aujoulat et Roland Pré considèrent tout simplement que ce mot n'est rien d'autre qu'une chimère. Dans son manifeste, le BDC qualifie ainsi l'« indépendance plus sûre » qu'il appelle de ses vœux : « L'autonomie [...] est une situation politique précise dans laquelle un pays a la possibilité de s'administrer lui-même avec son Parlement, avec son gouvernement, avec son administration, mais aussi avec le maintien d'un lien et d'une association à des pays plus développés, plus riches, qui puissent continuer à lui venir en aide. C'est là ce qu'on appelle l'interdépendance<sup>29</sup>. » Et bien sûr, précise le manifeste, cette « indépendance » ne pourra être accordée que lorsque la France jugera le Cameroun prêt à la recevoir...

Roland Pré est plus explicite encore dans sa circulaire du 4 février : « Il est certain que l'indépendance formelle est une notion périmée au moment où se précise et se codifie l'interdépendance économique des nations, bientôt peut-être l'interdépendance politique de certaines d'entre elles et leur intégration dans des organismes de gouvernement supranationaux<sup>30</sup>. » Puisque les effets d'interdépendance condamnent l'« indépendance

formelle », ce qui compte, estime Roland Pré, n'est donc pas tant de lutter contre le « nationalisme », combat d'arrière-garde, que « d'en contrôler l'expression [et] d'en canaliser les aspirations ». Plus qu'une lutte contre un quelconque « nationalisme », conclut finalement Roland Pré, la lutte contre l'UPC vise donc avant tout à convaincre la population camerounaise « que la réalisation de ses ambitions les plus légitimes a plus de chances de s'accomplir au sein d'une union européenne africaine [...] que dans le cadre d'une confédération d'États noirs ou d'un groupe de territoires soviétiques<sup>31</sup> ».

### **Stratégie de la tension**

Poussant ses alliés à investir les thèmes « nationalistes » pour les rendre conformes aux intérêts français, Roland Pré les invite donc en parallèle à combattre frontalement le « communisme ». Pour ce faire, il décide de regrouper à Douala, par mutation administrative, les leaders de l'UPC, tels que Félix Moumié et Ernest Ouandié. Contrairement à son prédécesseur, qui entendait gêner leur action en les dispersant aux quatre coins du territoire, le nouveau Haut Commissaire cherche à éviter que l'influence de l'UPC ne fasse « tache d'huile ». En regroupant de la sorte les « agitateurs communistes », Roland Pré veut aussi faciliter leur surveillance rapprochée et les pousser à la faute. Conformément aux directives qu'il reçoit de Paris et qui lui demandent, autant que faire se peut, de respecter la légalité républicaine, Roland Pré cherche en priorité à lutter contre l'UPC par le biais du harcèlement judiciaire<sup>e</sup>. « Il est [...] nécessaire, expliquait-il dans sa circulaire du 4 février, de ne jamais hésiter à traîner devant les tribunaux les membres des groupements d'obédience communiste qui, par maladresse ou par ignorance, se mettent dans une position répréhensible sur le plan judiciaire. Mais il faut avoir la certitude préalable que l'affaire “tient à 100 %” et qu'une condamnation est inévitable<sup>32</sup>. »

Ainsi se met en branle une véritable machine de guerre judiciaire. Les administrateurs coloniaux sont invités à faire remonter toutes les « affaires » susceptibles de poursuivre les leaders upécistes, grands ou petits, devant les tribunaux et à les ramener ainsi « vers une plus saine notion de la liberté d'expression<sup>33</sup> ». Abel Kingué, vice-président de l'UPC, sera ainsi poursuivi pour « outrage à magistrat » dans une affaire remontant à 1951. Pierre Penda, membre du comité directeur de l'UPC, fait l'objet de cinq plaintes simultanées. Quant à Félix Moumié, le directeur des Affaires politiques Léon Pignon propose de le poursuivre « pour diffamation ou injure ». Car, estime-t-il, une décision judiciaire est moins voyante que les « mesures administratives », « toujours suspectées par les instances internationales [l'ONU] »<sup>34</sup>.

Roland Pré s'occupe personnellement du dossier de Ruben Um Nyobè. Contre l'avis des magistrats, il relance l'« affaire de Gélis », mise en veilleuse depuis deux ans par Soucadaux. Convoquant dans son bureau l'administrateur colonial connu pour son anti-upécisme, et coordonnant avec lui son action, il reprend à son compte la suggestion de faire condamner le secrétaire général de l'UPC pour « dénonciation calomnieuse ». C'est sous ce prétexte qu'Um Nyobè est convoqué, le 5 mars 1955, à la minute même où il pose le pied à Douala après son voyage à New York (où il a participé à la 9<sup>e</sup> session de l'ONU), par un juge d'instruction. Signe de l'indépendance toute relative de la justice coloniale, le procureur chargé de l'affaire, jugé « trop mou » par Roland Pré, est renvoyé en France et remplacé par un homme disposé à infliger au secrétaire général de l'UPC une peine « exemplaire »<sup>35</sup>...

Parallèlement à ce harcèlement judiciaire, l'administration organise la « propagande d'action directe » prônée par Roland Pré. Pour faciliter ces actions à la frontière de la légalité, alors que rien ne justifie une telle mesure d'exception, le Haut Commissaire signe, le 19 février 1955, un décret autorisant tous les employés de l'administration à « utiliser la force pour empêcher ou disperser les réunions susceptibles de troubler l'ordre

public<sup>36</sup> ». La police et la gendarmerie peuvent ainsi interrompre à loisir les meetings nationalistes et trouver, dans la cohue, des prétextes à poursuites judiciaires.

Pour ne pas apparaître impliquée trop directement, l'administration mène ses « actions de choc » par l'intermédiaire d'agents locaux agissant comme de véritables mercenaires. Il s'agit là encore de copier les méthodes prêtées aux « communistes », qui agiraient toujours par le biais d'« intermédiaires ». Pour illustrer ces actions, on peut mentionner l'opération de sabotage organisée le 26 février 1955 par le chef de subdivision René Courcelle dans la localité de Bansoa (Ouest). S'appuyant sur le Rassemblement des populations du Cameroun (RPC), parti soutenu par l'administration, Courcelle lance une opération coup de poing contre la section locale de la Jeunesse démocratique camerounaise, qui se termine par une bagarre rangée entre les jeunes des deux camps. « J'ai évité pour ma part de donner un caractère officiel à cette manifestation par ma présence, laquelle doit rester le plus possible à l'échelon "coutumier" et ne pas déborder le cadre du groupement [de la localité, N.d.A.] », explique par la suite le chef de subdivision en rendant compte de son opération à son supérieur<sup>37</sup>. Le même RPC s'attaque, à deux reprises, à Um Nyobè, en tournée dans la même région en avril. La première fois, le RPC « l'empêche de prendre la parole, brise le mât sur lequel flottait l'emblème [de l'ONU] hissé par l'UPC en 1954, et le leader doit s'enfuir précipitamment<sup>38</sup>... ». Et, la seconde fois, le même parti provoque une bagarre « au cours de laquelle les upécistes sont sérieusement malmenés<sup>39</sup> ».

Même ambiance à Garoua, dans le nord du pays, où un jeune militant dont on reparlera longuement par la suite, Martin Singap, a pris la relève de Félix Moumié depuis la mutation de ce dernier à Douala. Alors que Singap annonce une cérémonie en l'honneur du drapeau de l'ONU pour le 10 avril 1955, le *lamido*, le sultan local, envoie ses hommes dans les quartiers frondeurs, tandis que les gendarmes français et leurs supplétifs

de la Garde camerounaise se tiennent prêts à intervenir. Grâce aux « petits groupes armés » du *lamido*, se félicite l'administrateur local, le bien nommé René Tirant, « la manifestation ne [put] avoir lieu »<sup>40</sup>.

Ainsi, chaque fois qu'ils cherchent à s'exprimer en public, les responsables upécistes rencontrent une « opposition africaine » mobilisée « spontanément » pour mener des opérations coup de poing. Qualifiées d'actions de « résistance » et de « *self-defense* » par l'administration, qui en reconnaît pourtant ouvertement le caractère « violent<sup>41</sup> », ces opérations offrent aux forces de l'ordre, en cas de « débordements » trop visibles, l'occasion d'intervenir directement (faisant parfois des blessés, comme à Meiganga, dans le Nord-Est, ou à Bafoussam, dans l'Ouest<sup>42</sup>). Et de se présenter, au passage, comme un indispensable « arbitre » entre les factions rivales...

Ce genre d'opérations, comme d'ailleurs le harcèlement judiciaire des leaders upécistes, s'appuie sur une surveillance renforcée des milieux nationalistes. Pratiques courantes avant l'arrivée de Roland Pré, l'implantation de « mouchards » et le contrôle des correspondances privées deviennent systématiques, permettant à l'administration de se faire une idée extrêmement précise du fonctionnement des organisations nationalistes<sup>43</sup>. Forts de ces connaissances et conformément aux directives de Roland Pré, qui recommandait dans sa circulaire du 4 février une « action individuelle sur certains leaders [upécistes] », les commissariats convoquent ceux des nationalistes que les services de renseignements considèrent comme les moins radicaux et les plus susceptibles d'être « orientés » vers de plus sages revendications. « En avril 1955, je répons aux multiples convocations que m'adressait le directeur de la police, le commissaire Collier, témoigne par exemple le médecin Mathieu Tagny, alors principal animateur de l'UPC à Yaoundé. Il m'invite pour me prévenir du rouleau compresseur qui s'apprête à "broyer" l'UPC et son chef. Sans détour, il me fait comprendre qu'il est temps pour l'UPC de

stopper toute action de quelque nature que ce soit, car il a ordre d'écraser le parti, par la violence s'il le faut, et qu'il dispose des moyens pour le faire. "L'UPC est condamnée", conclut-il<sup>44</sup>. »

Pour impressionner un peu plus les upécistes, l'administration multiplie les démonstrations de force, perquisitionnant de façon systématique leurs domiciles et les sièges de leurs organisations. Mais, derrière les upécistes, c'est toute la population qui est ciblée par ce déploiement inédit des « forces de l'ordre ». Estimant que les nationalistes recrutent principalement parmi les « éléments les plus douteux de la population<sup>45</sup> », des descentes de police sont organisées aux mois de mars et avril dans les quartiers populaires des grandes villes, sous prétexte de « lutte contre le vol et contre le crime<sup>46</sup> ». De même, lorsque les travailleurs se mettent en grève, la capitale économique prend des allures de ville assiégée, au grand étonnement des journaux colonialistes eux-mêmes. « À Douala, des mesures de précaution, peut-être excessives, avaient été prises, constate par exemple le très réactionnaire et gaulliste *Cameroun libre* au moment de la grève des fonctionnaires stagiaires, en mars 1955. Il y avait à la poste centrale des tirailleurs, l'arme à la bretelle, ce qui donnait une petite impression d'état de siège<sup>47</sup>... » Et c'est la même impression qui domine lorsque Um Nyobè rentre au Territoire, le 5 mars, après son voyage aux États-Unis et en France : « L'aéroport était en effet encerclé par les troupes et les routes principales barrées par la police, afin d'empêcher un accueil populaire au dirigeant<sup>48</sup>. »

### « Indépendance immédiate ! »

Dans ce contexte de tension croissante, les responsables de l'UPC n'entendent pas se laisser impressionner et cherchent à desserrer le piège qui se referme sur eux. Non sans lucidité, c'est d'abord par les mots qu'ils tentent de réagir. Selon leur habitude, ils multiplient les télégrammes à l'ONU pour protester contre la surveillance de leur courrier et la répression policière et judiciaire qui les accablent. En dépit du



harcèlement continu de l'administration, ils organisent partout où ils le peuvent des réunions publiques pour dénoncer les manœuvres de Roland Pré. Dans les tracts ou dans les journaux du parti, *La Voix du Cameroun*, *Étoile* et, le dernier-né, *Lumière*, ils multiplient les textes contre le « danger Aujoulat », contre le « colonialisme » des évêques ou encore contre les « réformes » de Roland Pré. La promesse d'une participation prochaine des populations à l'administration du Territoire n'est qu'une « entreprise démagogique, [...] qui n'est destinée qu'à endormir le peuple », écrit Ruben Um Nyobè<sup>49</sup>.

Ce qu'il y a de frappant dans les textes des responsables de l'UPC à cette période, c'est la parfaite conscience qu'ils ont des objectifs poursuivis par le Haut Commissaire et des dangers qui s'annoncent. Avertissant Roland Pré de l'impasse dans laquelle il se mettrait à vouloir « mettre hors la loi l'UPC<sup>50</sup> », ils ne cessent de mettre en garde leurs compatriotes contre les provocations organisées par l'administration. « La violence ne résout aucun problème », insiste même Félix Moumié<sup>51</sup>. Sur le plan politique aussi, les dirigeants upécistes comprennent le guet-apens qu'on leur tend. Parfaitement conscients que la propagande autour de l'« autonomie progressive » vise à leur couper l'herbe sous le pied, ils refusent de se laisser prendre de vitesse. Maintenant que le mot « indépendance » est lancé – même par les très réactionnaires évêques –, ils la réclament immédiatement.

C'est l'objet de la « Proclamation commune » signée par l'UPC et toutes ses organisations sœurs (Udefec, USCC, JDC), le 22 avril 1955. Abandonnant l'idée d'accorder à la métropole un « délai » pour mener le pays à l'indépendance (un point crucial qui manquait dans les accords de tutelle et qui permettait à la France de reculer l'échéance indéfiniment), les responsables nationalistes réclament des « élections générales *avant le 1<sup>er</sup> décembre 1955* », l'« institution *immédiate* d'un comité exécutif sous forme d'un gouvernement provisoire » et l'« installation *immédiate* au

Territoire d'une commission des Nations unies pour veiller à la mise en place des organes du nouvel État »<sup>52</sup>. Le temps de l'« indépendance immédiate » est venu, indique ce document solennel.

Conscients des réactions que pourraient susciter de telles déclarations, les upécistes insistent : « La présente proclamation n'est donc pas un mot d'ordre insurrectionnel, mais l'expression normale d'une aspiration dont personne ne doute plus ni de l'actualité ni de la vitalité. » Pour marquer l'évolution de leurs revendications, les upécistes réclament de traiter de leurs problèmes avec le ministre français des Affaires étrangères et non plus avec le ministère de la France d'outre-mer. Et, pour bien signifier que « l'indépendance du Cameroun est désormais une réalité vivante », ils confectionnent un drapeau national, qui sera dévoilé un mois jour pour jour après la « Proclamation commune »<sup>53</sup>. Le drapeau représente un crabe noir sur fond rouge, en référence aux crevettes de la côte qui avaient inspiré aux Portugais le nom de « *Camarões* », devenu « Cameroun »<sup>d</sup>.

Pour les autorités françaises, les prétentions de l'UPC ne sont pas seulement inacceptables. Obnubilées par leur nouvelle matrice idéologique, celle de la « guerre révolutionnaire », elles interprètent chacune des initiatives upécistes comme autant de preuves de la pertinence de leur analyse. Un an après la bataille de Diên Biên Phù, visiblement paniquée par le « péril communiste », la menace de perte de l'Empire et la première conférence des pays « non alignés » – qui se tient au même moment à Bandung, en Indonésie, du 18 au 24 avril, et à laquelle Um Nyobè ne manque pas de faire référence –, l'administration de Roland Pré semble s'être totalement auto-intoxiquée par les théories du colonel Lacheroy. Si les foules camerounaises se pressent pour entendre les leaders de l'UPC, ce n'est pas que leur discours répond à une quelconque aspiration populaire, estime-t-on au Haut Commissariat. C'est au contraire la « confirmation » qu'ils ont mis en place une « organisation totalitaire » d'encadrement des masses et qu'ils ont lancé une vaste « offensive psychologique »... L'UPC se défend d'être communiste et multiplie les appels au calme ? Double langage typique de la stratégie « subversive »

pilotée par Moscou et Pékin ! La « Proclamation commune » ? Une « véritable déclaration de guerre », affirment les responsables français, prouvant que l'UPC « ne reconnaît plus l'administration française » et est « décidée à s'en débarrasser par tous les moyens »<sup>54</sup> !

Une initiative persuade un peu plus Roland Pré que l'UPC a déclenché un processus insurrectionnel : la création par l'UPC d'une « école des cadres » à Douala, en mars 1955. Cette école est en fait une vieille idée de l'UPC. Um Nyobè et ses camarades, qui en avaient le projet dès 1950 et en avaient déjà créé une première version en 1953, entendaient former des militants solides capables de résister tant à la corruption qu'à la répression de l'administration, de diffuser leurs connaissances dans tout le pays. Avec la répression accrue de Roland Pré et avec la « Proclamation commune », cette école apparaissait aux yeux des upécistes comme une « université de l'indépendance<sup>55</sup> », permettant de former des militants capables de la conquérir et de jeter les bases d'un nouvel État. Ainsi une trentaine de cours, portant sur des thèmes aussi divers que l'« instruction judiciaire » ou l'« histoire de l'entre-deux-guerres », en passant par la « guerre d'Indochine » et le « régime forestier », sont dispensés par les principaux leaders à vingt-six auditeurs pendant six semaines, à partir du 18 mars. Roland Pré ne tardera pas à analyser cette formation comme la preuve incontestable que l'UPC est en train de mettre en place un « État clandestin » et de lancer un « processus insurrectionnel ». « Les cours qui y sont donnés sont de véritables cours de formation révolutionnaire », note-t-il, où se forment « les principaux chefs et les principales troupes de choc du parti »<sup>56</sup>.

Le Haut Commissaire entreprend dès lors, dans la plus grande discrétion, une réforme d'ensemble du dispositif sécuritaire du Territoire. La Garde camerounaise est complètement remaniée : quatre pelotons supplémentaires sont créés et leur encadrement par les gendarmes français est renforcé. Tandis que les véhicules de toutes les forces de l'ordre sont remis en état, les effectifs de la police urbaine de Douala sont consolidés. Pour coordonner ces moyens sécuritaires (Garde camerounaise,

gendarmerie, police), un réseau radio de commandement est mis au point, permettant, le cas échéant, au Haut Commissaire de diriger depuis Douala l'ensemble des opérations de maintien de l'ordre. De plus, comme l'indiquera *a posteriori* un rapport secret rédigé par le chef du cabinet militaire du Haut Commissariat, Roland Pré est « intervenu à plusieurs reprises », avant les événements de mai, « pour que les moyens soient donnés au commandant militaire d'étoffer sérieusement les effectifs d'intervention dont pouvait disposer le bataillon du Cameroun (création d'une seconde compagnie à Douala) »<sup>57</sup>.

Présent « par hasard » à Douala le jour du déclenchement des émeutes, le directeur des Affaires politiques du Haut Commissariat, Léon Pignon, avouera à l'historien Richard Joseph son « grand étonnement » lorsqu'il a découvert l'« étendue de la campagne militaire prévue par Pré pour lutter contre l'UPC ». Et, comme s'il fallait se dédouaner de quelque chose, il ajoutera : « Roland Pré, de toute évidence, n'aimait pas l'UPC et ne voulait écouter personne. Je décidai donc de me laver les mains de toute cette histoire<sup>58</sup>. »

---

a. Sur ce mouvement, voir [chapitre 10](#).

b. À partir de 1953-1954, rompant avec la stratégie de *containment* (endiguement) de l'administration Truman, le président Eisenhower opte pour une stratégie de *rollback* (refoulement) du communisme international. S'il n'utilise pas ces expressions, c'est clairement cette rupture que cherche à opérer Roland Pré en arrivant au Cameroun.

c. C'est l'objet de la lettre, citée au chapitre précédent, de R. de Villelongue (conseiller au ministère de la France d'outre-mer) au Haut Commissaire de la France au Cameroun, le 14 janvier 1955 : « Notre arsenal législatif est suffisant, depuis les textes sur les libertés publiques jusqu'aux textes relatifs aux groupes de combat (loi du 10 janvier 1936) en passant par l'article 265 du code pénal sur les associations de malfaiteurs, pour que vous puissiez renvoyer devant les tribunaux compétents tous ceux – à quelque parti qu'ils appartiennent – qui troubleraient l'ordre public par leurs actes, leurs paroles ou leurs écrits. »

d. Une erreur de traduction ayant transformé la « crevette » en « crabe ».

---

## *L'UPC interdite (mai 1955)*

« Près de 4 000 kilomètres séparent, d'une extrémité à l'autre de la "France africaine", l'Algérie du Cameroun. Peut-on parler de hasard si, quelques mois après la guerre d'Indochine, des troubles graves éclatent presque simultanément aux deux extrémités de cet ensemble africain ? Les Français suivent avec angoisse, et ils ont raison, l'évolution des événements en Afrique du Nord. Mais ont-ils prêté la même attention au drame que vient de connaître ce territoire du Sud, le Cameroun, verrou comme l'Algérie de l'immense pays noir de l'Union française ? »

*Samedi Soir*, 27 juillet 1955<sup>1</sup>.

**R**assemblée le long de la chaussée en ce dimanche 15 mai 1955, la foule communie dans un même enthousiasme. Des « Noirs » endimanchés, d'un côté, portant avec fierté un lourd costume trois pièces sous leur chapeau colonial ; des « Blancs » gorgés de sueur, de l'autre, faisant crépiter leurs appareils photo en s'épongeant le front. De belles images ! Des tirailleurs en costume d'apparat marchant en cadence au son du tambour. Et des milliers d'enfants, en habit blanc, chantant à tue-tête des rengaines d'écoliers : « La Madelon », « Cadet Rousselle », « Il était un petit navire »... Le speaker de la RTF commente ces images avec l'allégresse d'un conquérant : « La visite que vient de faire en Afrique noire M. Pierre-Henri Teitgen, ministre de la France d'outre-mer, a été marquée à Douala par d'importantes manifestations à l'occasion de l'inauguration d'un ouvrage d'art unique en son genre : le pont du Wouri !

Jadis séparés par les deux bras du fleuve, les ports de Douala et de Bonabéri sont maintenant reliés par une route et par une voie ferrée qui empruntent les 1 830 mètres de ce pont gigantesque, appelé à jouer un rôle de premier plan dans la vie économique du Cameroun<sup>2</sup> ! »

À l'ombre de sa tribune, le ministre a pourtant l'air préoccupé. S'il a préparé un discours plein d'optimisme sur l'avenir de la France au Cameroun, il sait aussi combien l'atmosphère est électrique à Douala, comme du reste dans tout le Territoire. Lui-même n'a d'ailleurs pas hésité à jeter un peu d'huile sur le feu que ne cesse d'attiser Roland Pré depuis qu'il est Haut Commissaire. La veille, le ministre a mis en garde les Camerounais contre « Félix Moumié, Ruben Um Nyobè et leurs acolytes, [qui] précipitent dans l'anarchie un territoire en plein essor<sup>3</sup> ». La presse coloniale réclame, quant à elle, qu'« on en finisse » avec l'UPC.

### **L'embrasement de Mai : le sang coule**

Face à ces provocations, les upécistes ont appelé leurs compatriotes à boycotter les cérémonies en l'honneur du ministre. Au moment même où l'on défile sur le port, Félix Moumié et Ernest Ouandié tiennent un contre-meeting devant 1 500 partisans. Le ton est rageur et certains orateurs se montrent moins flegmatiques que naguère. « Si les policiers viennent troubler cette réunion, aurait lancé Ouandié, nous leur réservons un accueil qu'ils n'oublieront jamais<sup>4</sup> ! » Depuis le matin, les militaires français procèdent à la « fouille des quartiers indigènes » de Douala. Et une femme a été tuée à quelques pas de là, écrasée par un camion de gendarmerie. Pour l'administration, un « malheureux mais banal accident mortel de la circulation<sup>5</sup> ».

Selon la version officielle, les émeutes ont débuté une semaine plus tard, le 22 mai, lorsqu'un groupe d'upécistes est venu interrompre le meeting fondateur du Front national. Ce nouveau parti avait pour ambition, conformément à la stratégie des « oppositions africaines » chère à Roland Pré, de fédérer les partis favorables à l'administration française

sous la bannière d'un « nationalisme » bien tempéré et d'un « anticomunisme » virulent. La manœuvre avait de quoi faire enrager les upécistes. Non seulement ce nouveau « Front » avait décidé d'organiser son congrès fondateur à New-Bell, le principal fief des nationalistes à Douala, où l'UPC avait son propre siège, mais l'administration avait en plus réussi à y enrôler – et y mettre en bonne place – d'anciens responsables upécistes retournés. En outre, le RDA, auquel l'UPC continuait à se référer malgré sa rupture avec l'orientation profrançaise d'Houphouët-Boigny, semblait soutenir l'initiative. Le sénateur de Côte-d'Ivoire Ouezzin Coulibaly, invité d'honneur des festivités officielles à l'occasion de l'inauguration du pont du Wouri, avait encouragé la création du « Front » avec l'idée de le substituer à l'UPC comme section camerounaise du RDA<sup>6</sup>.

La réunion inaugurale du Front national apparaît donc, à tout point de vue, comme un traquenard. Ainsi, lorsque les militants upécistes tentent de la perturber et que la confrontation dégénère en affrontement, deux pelotons de gendarmerie, installés « préventivement » dans le voisinage, interviennent selon une méthode maintenant bien rodée depuis l'arrivée de Roland Pré dans le Territoire. « Aidés des organisateurs du Front qui leur désignaient les maisons des upécistes, relève Richard Joseph, [ils] procédèrent à l'arrestation de nombreux nationalistes et au pillage de leurs biens<sup>7</sup>. »

Si des émeutes éclatent dans la capitale économique le 22 mai, on pourrait aussi bien faire remonter le début des troubles au 15 mai. Outre la mort de la femme écrasée par la gendarmerie à Douala, le jour même et à quelques kilomètres seulement de l'inauguration en fanfare du pont du Wouri<sup>8</sup>, une manifestation upéciste que l'administration avait refusé d'autoriser est dispersée ce jour-là par la force dans la localité de Mbanga, à 50 kilomètres au nord de Douala, dans la région du Mungo. Un second rassemblement est dispersé par la gendarmerie le lendemain, puis, à nouveau, le 22 mai. Mais les nationalistes et les habitants décident cette fois de riposter. De violents affrontements s'ensuivent, faisant plusieurs

blessés. De nombreuses arrestations de sympathisants upécistes, ou supposés tels, sont effectuées. Les militaires multiplient les « patrouilles » et les « ratissages » dans la zone, provoquant de nombreux accrochages dans les jours qui suivent.

Ainsi s'enclenche dans toute la région du Mungo un vaste mouvement de révolte, attisé par des actions de représailles aveugles menées par les forces de l'ordre, comme dans les villages de Loum, Manjo, Penja ou Mombo<sup>9</sup>. À Nkongsamba, chef-lieu de la région où se trouve Abel Kingué, les manifestants se dirigent, le 24 mai, vers la prison de la ville dans l'espoir de délivrer les « émeutiers » embastillés. Aux bâtons des protestataires et aux matraques des gendarmes se substituent les barricades et les grenades. À Loum, où les émeutiers sont parvenus à saccager la prison, les forces de l'ordre ouvrent le feu, le 25 mai, faisant – selon les chiffres de l'administration – six tués et cinq blessés parmi les manifestants. Les émeutes dureront encore plusieurs jours, comme en atteste une « opération éclair » organisée le 29 mai par les forces de l'ordre sur le village de Mombo, après que des habitants ont dénoncé un « rassemblement de quatre cents individus » dans cette localité. À Tombel, le même jour, trois manifestants sont tués par balles.

L'odeur de la poudre venant du Mungo ne tarde pas à enflammer les quartiers populaires de Douala, déjà chauffés à blanc. Au petit matin du 24 mai, les forces de l'ordre entreprennent d'encercler le quartier de New-Bell. Les dirigeants de l'UPC décident alors d'organiser une réunion publique. La tension est à son comble. Tandis que Félix Moumié se réfugie au siège de l'UPC pour envoyer des télégrammes d'alerte à l'ONU, Roland Pré s'installe au quartier général qu'il avait mis sur pied dans les semaines précédentes. Ayant rassemblé les principaux responsables du maintien de l'ordre du Territoire, il requiert l'intervention de l'armée et demande des renforts à Paris<sup>10</sup>. Des pelotons de gendarmerie et des troupes aérotransportées, venant de différentes bases militaires françaises en Afrique (Brazzaville, Libreville, Abidjan et Bouar), arriveront au Cameroun dans les heures et les jours suivants<sup>a</sup>.



Le couvre-feu instauré, une tension extrême est perceptible dans les quartiers populaires de Douala. Le lendemain, 25 mai, les détenus de la prison de New-Bell, symbole de l'arbitraire colonial, se révoltent. Les forces de l'ordre tirent des grenades et la foule se rassemble autour du pénitencier. L'administration envoie sur les lieux deux pelotons de chars et de nouveaux renforts<sup>11</sup>. La fusillade dure pendant plusieurs heures, jusqu'à la tombée de la nuit. Les forces de l'ordre font, selon les estimations de la gendarmerie, « sept morts et une soixantaine de blessés parmi les manifestants ».

Dans ce climat, certains civils européens commencent à être pris à partie. Deux d'entre eux trouvent la mort dans des circonstances jamais élucidées<sup>12</sup>. Cette « guerre aux Blancs », comme l'appelle l'administration<sup>13</sup>, incite les Européens à se barricader et les autorités à passer à une « action offensive ». C'est dans ce contexte troublé qu'un incendie détruit, dans la soirée du 27 mai, le siège central de l'UPC, au cœur de New-Bell. Les forces de l'ordre avaient procédé la veille à l'« examen des lieux »<sup>14</sup>. Mais l'administration impute instantanément la responsabilité du sinistre à l'UPC. En détruisant son propre local, celle-ci aurait cherché, selon cette version passablement alambiquée, « soit à faire disparaître les traces » de l'assassinat d'un Européen, « soit à ameuter l'opinion publique par un acte spectaculaire dont l'administration supporterait la responsabilité »...

L'agitation gagne bientôt Yaoundé. Déjà secoué par le grand meeting que Moumié y avait tenu le 22 et par le bruit des émeutes du Mungo et de Douala, le marché central de la ville s'enflamme le 26 mai. Sous prétexte qu'un syndicaliste anti-upéciste a été pris à partie par ses opposants, qui le considéraient comme « un agitateur et un indicateur de la police », les forces de l'ordre interviennent et embarquent les « agresseurs » au commissariat central. Celui-ci est investi et saccagé par un cortège improvisé. C'est alors qu'une « balle égarée », selon les termes de l'administration, atteint mortellement un « Africain qui ne participait pas à la manifestation »<sup>15</sup>. Le coup de feu est en fait parti du commissariat. Et

l'homme abattu n'avait en effet rien à voir avec les troubles : il s'agissait du propre boy du commissaire de police, qui était simplement sorti cueillir des fleurs pour orner la table de son patron<sup>16</sup>... Certains upécistes présents sur les lieux en tirent rétrospectivement la conclusion que le commissaire de police a sommairement tiré une balle dans la tête de son propre boy pour se venger « des Africains »<sup>17</sup>.

Cette « bavure » entraîne une nouvelle vague d'indignation. Les manifestants, voulant faire la lumière sur le crime et mettre la France face à ses responsabilités, marchent le jour même devant l'Assemblée territoriale en portant le corps du défunt. Le lendemain, ils se rassemblent à nouveau, plus nombreux encore et chantant *La Marseillaise* et des chants nationalistes, devant l'Hôpital central où doit être pratiquée une autopsie. Pour « empêcher la pénétration de 3 000 manifestants dans la ville européenne », les forces de l'ordre reçoivent l'ordre d'ouvrir le feu, laissant, sur la route menant à l'hôpital, au moins trois cadavres et trente et un blessés<sup>18</sup>. Des « perquisitions » et des « expéditions » sont effectuées par les forces de l'ordre dans les jours suivants.

La Sanaga-Maritime et la région de l'Ouest sont également touchées par les « émeutes ». Mais d'une façon un peu particulière. En Sanaga, si l'on en croit l'administration, c'est Abel Kingué qui prend les choses en main et lance la « résistance ». Venu du Mungo, il aurait, à partir du 27 mai, organisé un véritable « maquis » structuré autour de trois « compagnies » armées de haches, de machettes, d'arcs et de matraques. Les forces de l'ordre, composées du peloton mobile porté d'auxiliaires de Pointe-Noire et d'Abidjan<sup>19</sup> et de gardes camerounais, entreprennent alors des opérations de « nettoyage » dans la région de Babimbi. « Partout où [cette troupe] passa, indique Achille Mbembe, elle saccagea, puis incendia les locaux de l'UPC<sup>20</sup>. » Et les manifestations nationalistes sont, dans cette région comme ailleurs, réprimées dans le sang<sup>b</sup>. De nombreux upécistes sont arrêtés et certains habitants se réfugient en brousse.

Dans la région Bamiléké, alors que les upécistes restent parfaitement calmes, ce sont les anti-upécistes qui s'illustrent au cours de cette semaine

sanglante. En « représailles » aux manifestations pacifiques des nationalistes, les chefs traditionnels et le parti profrançais RPC incendient les sièges locaux de l'UPC, à Bafoussam le 28 mai, à Bafang le 29, et les domiciles de nombreux autres responsables ou sympathisants nationalistes<sup>21</sup>. Membre du Kumzse et hostile aux upécistes, Grégoire Momo garde un souvenir pénible de ces sanglantes journées. « Dans la région Bamiléké, on connaît des saccages, des pillages, des incendies, des assassinats, des expulsions sans scrupule, écrit-il quarante ans plus tard. Certains chefs tireront sur leurs sujets comme à la chasse au gibier. Ces agitations organisées par les autorités augmenteront le nombre des mécontents qui entreront aveuglément dans l'UPC<sup>22</sup>... »

### **Le choc des interprétations**

Épisode traumatique et fondateur de la nation camerounaise, il est pourtant malaisé de faire un récit fidèle des « événements » de mai 1955, qui ont éclaté dans un Territoire sous surveillance internationale, à un moment où la France cherchait dans un même mouvement à donner plus d'autonomie politique à ses territoires d'outre-mer et à les arrimer solidement à une communauté « franco-africaine » en gestation<sup>9</sup>. Les interprétations prennent alors souvent le pas sur l'observation des faits. Conscients des évolutions importantes en cours dans l'Union française, les différentes parties en présence vont en effet se mettre, immédiatement après la fin des troubles, à produire des récits calibrés, parfois simplement erronés, parfois volontairement mensongers, pour répondre aux enjeux du moment. Après le bruit des armes, après les corps à corps, place au choc des interprétations et aux accusations en miroir.

Les upécistes, traqués, réprimés, dispersés, analysent rapidement les « événements de Mai » comme une offensive préméditée du colonialisme, un véritable « complot », visant à faire disparaître leur parti de la scène politique camerounaise. Parlant d'une répression ayant fait des centaines de morts (ce qui est crédible), voire des milliers (ce qui l'est moins), ils

font des « massacres de Mai » un symbole de la barbarie et du machiavélisme coloniaux. Quant à l'administration, silencieuse sur ses propres exactions, obnubilée par le « péril communiste » et prête à tout, en effet, pour effacer définitivement l'UPC de la carte, elle s'acharne surtout à rejeter l'« entière responsabilité des troubles » sur le parti nationaliste.

Si les interprétations des upécistes et de l'administration s'opposent termes à termes, il est plus intéressant encore de constater que la lecture des « émeutes » est assez fluctuante, voire contradictoire, du côté des autorités françaises elles-mêmes. À la lecture de l'avalanche de rapports, de synthèses et autres comptes rendus produits par les autorités françaises au Cameroun pendant et après les émeutes, l'observateur est bien obligé de constater que les événements prennent des colorations très différentes selon les sources (administratives, policières, militaires, etc.) et selon les destinataires (presse, gouvernement français, Conseil de tutelle, etc.).

Les faits eux-mêmes apparaissent sous des jours très différents. Alors qu'un rapport confidentiel reconnaît que le boy du commissaire de police de Yaoundé a été tué par les forces de l'ordre, un compte rendu assure que le décès est dû à un « parpaing lancé par les manifestants ». Tandis qu'une enquête est ouverte pour comprendre la disparition d'un Européen dont le corps ne sera retrouvé que plus tard, une synthèse affirme avec aplomb que l'homme a été purement et simplement « décapité » par l'UPC. Quant à l'incendie du siège de l'UPC à Douala, il est l'objet, on l'a vu, d'interprétations très acrobatiques... L'évaluation des victimes elle-même fluctue selon les sources. Alors que la France s'enorgueillit publiquement de n'avoir fait « que vingt-deux morts » parmi les émeutiers, des rapports plus confidentiels évoquent un chiffre deux fois plus important<sup>d</sup>. Et oublie de comptabiliser les nombreux Camerounais tués par les partis, les bandes et les chefs traditionnels profrançais...

On ne s'étonne pas, dès lors, que les interprétations générales de ces « faits » varient fortement. Le chef de la police, Pierre Divol, fin connaisseur des upécistes qu'il surveille depuis des années, centre par exemple son compte rendu sur la dimension « tribale » des émeutes et sur

l'influence prépondérante de Moumié, véritable « apprenti sorcier », dit-il, « meneur visionnaire et mégalomane » qui a mis le feu aux poudres<sup>23</sup>. Cependant, écrit-il, les événements se sont déroulés « sans plan d'ensemble<sup>24</sup> ». Une analyse qu'évite soigneusement de répercuter Roland Pré dans son propre rapport.

S'il partage la vision tribaliste de Divol et s'il stigmatise lui aussi l'exaltation de Moumié, le Haut Commissaire cherche plutôt, conformément à la grille de lecture « contre-subversive » qu'il affectionne, à décrire les émeutes comme une « offensive insurrectionnelle » soigneusement organisée et planifiée selon les méthodes « communistes »<sup>25</sup>. Après l'intense « préparation psychologique » des mois de mars et avril 1955, l'UPC a déclenché une « insurrection » qui visait rien moins que la « prise du pouvoir » au Cameroun, affirme-t-il dans le long exposé qu'il envoie le 11 juin à Pierre-Henri Teitgen. Sélectionnant avec soin les informations de ses subordonnés et jouant avec habileté sur les silences, les mensonges et les illusions lexicales, Roland Pré décrit sur cinquante pages les mouvements de foule comme des « dispositifs paramilitaires », les manifestants comme des « troupes de choc » et les émeutiers comme des « soldats ». Et parvient assez logiquement à faire des populations révoltées une « armée » et de la direction de l'UPC un « état-major » mal inspiré<sup>26</sup>. La démonstration est tellement unilatérale et systématique que certains administrateurs locaux, témoins oculaires des événements, ont dû se demander, à la lecture de ce document, s'il s'agissait d'une description des émeutes de Mai ou d'un traité théorique sur la « guerre révolutionnaire »... C'est pourtant cette thèse qui finira, à force d'être rabâchée, par triompher au sein de l'administration, de la justice et des forces de sécurité françaises<sup>e</sup>.

## **Dissolution et répression**

La bataille des interprétations se joue également dans la presse métropolitaine. Sans surprise, c'est la version de l'administration qu'étale, en gros titres et avec beaucoup de complaisance, la grande presse parisienne. « Un mouvement concerté suscite des émeutes au Cameroun », titre par exemple *Le Monde* dès le 29 mai. « L'UPC a déclenché les émeutes pour attirer l'attention de l'ONU », clame Philippe Decraene le lendemain dans *Combat*. Quant à Max Jalade, de *Paris Presse l'Intransigeant*, il se fait le zélé de Roland Pré et le propagandiste de sa politique. Sur une pleine page intitulée « Voici les responsables de l'agitation au Cameroun » (à savoir les upécistes), il reprend point par point les arguments du Haut Commissaire, soulignant le « communisme » acharné de l'UPC, la « crédulité noire » de ses sympathisants, la « complaisance » de l'ONU à son égard. Et loue, par contraste, la « politique constructive et généreuse » de la France au Cameroun. Max Jalade voit tellement « juste » et est si bien « informé » qu'il paraphrase, sans le dire, la circulaire pourtant secrète de Roland Pré du 4 février 1955. Circulaire qui, coïncidence intéressante, expliquait par le menu comment organiser la « propagande » anti-upéciste...

Face à cette propagande unilatérale, la presse communiste et anticolonialiste peine à faire entendre une autre voix. Le quotidien communiste *L'Humanité*, en lien avec les avocats de l'UPC, parvient tout de même à faire état d'une lettre adressée, telle une bouteille à la mer, par « une douzaine de fonctionnaires », anonymes mais sans doute upécistes, au secrétaire général des Nations unies le 31 mai : « À l'heure où nous écrivons, notent les fonctionnaires, les principales localités du Cameroun sont à feu et à sang. Les cadavres, par centaines, tirés au grand jour ou dans le plus grand secret en pleine nuit, sont incinérés pour qu'[auc]une trace n'en reste, les blessés regorgent dans les hôpitaux et les arrestations ont eu lieu sans trêve<sup>27</sup>. »

En l'absence de sources identifiables dans les rangs nationalistes, le réquisitoire de Roger Paret, dans le numéro de *L'Observateur* du 9 juin, procède quant à lui par analogie avec les événements de Casablanca des 7

et 8 décembre 1952, qui ont abouti à la dissolution de l'Istiqlal et du Parti communiste marocain par le résident général français<sup>f</sup>. « Comme au Maroc, écrit-il, une campagne de calomnies a précédé le déclenchement de la répression brutale, présentant le mouvement nationaliste local comme inféodé au parti communiste. Comme au Maroc, les “forces de l’ordre” ont multiplié pendant des semaines les rafles et les arrestations arbitraires pour amener peu à peu la population à se départir de son calme et fournir ainsi matière à une répression généralisée<sup>28</sup>. » La comparaison de *L'Observateur* est très pertinente : comme au Maroc en 1952, c'est bien l'éradication pure et simple du nationalisme qui est en jeu au Cameroun en 1955. L'hypothèse d'une interdiction de l'UPC avait été soulevée, on l'a vu, dès la fin de l'année 1954. Et des allusions à la loi du 10 janvier 1936, votée à l'époque pour dissoudre les « ligues » d'extrême droite, avaient déjà été faites début 1955.

C'est donc sans surprise que Roland Pré saute sur l'occasion des émeutes pour lancer le processus d'interdiction de l'UPC. « Actuels événements doivent provoquer disparition UPC scène politique [et] faciliter mise en place nouvelles structures et important regroupement politique », note-t-il lapidairement dans un télégramme qu'il envoie au ministre de la France d'outre-mer dès le 30 mai 1955<sup>29</sup>. On comprend mieux dès lors la façon dont le Haut Commissaire a rédigé son rapport du 10 juin 1955 : son objectif n'est pas tant de s'appuyer sur les faits que de les rendre compatibles avec la loi du 10 janvier 1936. Laquelle rend possible l'interdiction de tout mouvement qui organiserait des « groupes de combat » ou des « milices privées », ou qui appellerait à des « manifestations armées dans la rue ».

Abreuvé de rapports décrivant l'UPC comme une structure paramilitaire engagée dans un processus révolutionnaire, le gouvernement français ne tarde pas à agir. Le 13 juillet 1955, un décret signé par le président du Conseil Edgar Faure interdit l'UPC, la JDC et l'Udefec. Parallèlement à cette interdiction officielle, l'UPC est exclue du RDA par son comité directeur réuni le 8 juillet à Conakry – signe supplémentaire, s'il en était



besoin, de l'alignement total du parti houphouëtiste sur la politique française. Enfin, le tribunal de Yaoundé prononce la saisie des biens de l'UPC. Arguant que l'UPC n'est en rien assimilable à un « groupe de combat » et que la loi du 10 janvier 1936 ne s'applique pas dans un Territoire sous tutelle de l'ONU, les leaders nationalistes camerounais, soutenus par leurs avocats français, tenteront pendant des mois de faire annuler ces décisions par le Conseil d'État et multiplieront les plaintes à l'ONU. Sans succès. L'UPC entre en clandestinité.

La répression, d'abord « justifiée » par la gravité des événements puis légitimée par le décret du 13 juillet, s'accroît. L'objectif de Roland Pré est bien l'éradication totale de l'UPC. Près de huit cents militants ou sympathisants nationalistes ont été jetés en prison depuis la fin des émeutes, note *L'Humanité* le 14 juillet 1955. S'intéressant plus spécifiquement aux cas de Jacques Ngom, secrétaire de l'USCC, et de Hyacinthe Mpaye, président de la JDC, le journal précise leurs conditions d'incarcération : « L'un et l'autre ont été battus dans la cour de la prison [de New-Bell] ; le premier a reçu environ cent coups de bâton, le second soixante-quinze. Leur corps était zébré de plaies sanglantes. L'avocat des deux détenus, Me Léo Matarasso, du barreau de Paris, a élevé une véhémence protestation auprès du procureur de la République de Douala. Ces mœurs rappellent en "horreur" celles dans les camps de concentration nazis<sup>30</sup>. »

Quant à Mathieu Tagny, pourtant considéré par tous comme un upéciste « modéré » et comme un remarquable médecin, il est arrêté le 28 mai à l'hôpital, alors qu'il pratiquait une opération chirurgicale. Il est écroué à la prison de Yaoundé pour « incitation à la violence ». « Selon les autres prisonniers que j'y croise, écrira-t-il plus tard dans un récit autobiographique, je devais m'estimer heureux de n'être pas passé par le commissariat, parce que les policiers m'y attendaient et m'auraient tabassé à mort. Je vous passe les atrocités de la prison car, à elles seules,



elles pourraient constituer un ouvrage. Mais, dans mon malheur, j'ai de la chance car, quelques mois plus tard, je suis transféré au quartier des Blancs où je bénéficie d'un petit lit<sup>31</sup>. »

Le très musclé chef de région du Dja et Lobo, Jacques Hubert, n'hésite pas à faire afficher dans toute sa circonscription des directives rendant la délation obligatoire. Ceux qui refuseraient de dénoncer, « dans les 24 heures », les responsables upécistes, prévient-il, seront « également arrêtés et poursuivis ». Il invite aussi les habitants à « appréhender » eux-mêmes les personnes contre lesquelles ont été décernés des mandats d'arrêt, et les oblige à séquestrer et à dénoncer à l'administration tout « étranger suspect » qui s'aventurerait dans la zone<sup>32</sup>. Ces encouragements à la délation et à la justice populaire créent un véritable climat de terreur au sein des populations<sup>33</sup>.

### **Dispersion et clandestinité**

Dans les rangs de l'UPC, le bannissement du parti et la terreur imposée par l'administration ont évidemment des conséquences dramatiques. Outre l'arrestation de dizaines de cadres et de centaines de militants, de nombreux upécistes doivent entrer en clandestinité. Ruben Um Nyobè avait été le premier à sentir le vent du boulet. Avant même les émeutes de Mai, conscient qu'il serait bientôt arrêté dans le cadre de l'« affaire de Gélis », il s'était réfugié dans sa région natale, près de Boumnyebel. Entouré de quelques fidèles, il tente d'éviter les pièges et les coups portés contre lui par l'administration. Avec la répression des émeutes, il est rejoint « au maquis » par un nombre indéterminé d'upécistes anonymes traqués à leur tour.

N'ayant pas, comme Um Nyobè, de fief où se réfugier, les autres responsables de l'UPC, son président Félix Moumié et ses vice-présidents Abel Kingué et Ernest Ouandié, préféreront se diriger vers le Cameroon britannique. Parfois de manière rocambolesque, comme lorsque Moumié s'enfuit à l'arrière de la moto de son cousin, « déguisé en femme avec

robe, sandales aux pieds et foulard sur la tête<sup>34</sup> ». Au cours des semaines suivantes, Ouandié, Kingué et bien d'autres encore le rejoignent à Kumba, en zone britannique, usant de subterfuges comparables. Ainsi se crée au Cameroun britannique une sorte d'UPC en exil. Un « exil intérieur » mais en territoire « étranger », qui annonce, nous le verrons, un exil plus lointain.

En attendant, la clandestinité et la séparation des leaders upécistes de part et d'autre de la frontière franco-britannique donnent consistance au concept de « Kamerun », ce pays libre et unifié dont rêvent les upécistes : le bureau directeur de l'UPC décide, quelques semaines après l'interdiction du mouvement, de bannir les orthographes française et britannique, « cyniques symboles de la division arbitraire de notre pays, division contre laquelle notre peuple lutte à sueur et à sang aujourd'hui avec la certitude de triompher<sup>35</sup> ». Si elle continue à émettre des déclarations « triomphales », l'UPC est en réalité dans une situation plus difficile que jamais à l'été 1955. L'incarcération, la clandestinité et la dispersion sur le territoire des militants et des cadres posent d'innombrables problèmes. Alors que se forment dès le lendemain des émeutes de groupes spontanés se réclamant de l'UPC, la direction doit d'urgence définir les moyens de perpétuer la lutte. Mal préparé à l'épreuve, le parti doit pourtant se muer en quelques semaines en mouvement clandestin.

Pour conserver l'unité du parti malgré la distance qui les sépare dorénavant et pour « conserver des liens étroits avec la masse » en dépit de la politique de Roland Pré visant précisément à leur couper l'herbe sous le pied, les dirigeants de l'UPC imaginent de nouvelles instances et de nouvelles pratiques. Est ainsi renforcé un réseau d'agents de liaison. Déjà effectif dans la période précédente, alors que l'administration interceptait systématiquement les correspondances des nationalistes, ce réseau se renforce et s'élargit. L'entrée « sous maquis » exige donc de « nouvelles méthodes de travail », qui, insistent les dirigeants, doivent être empreintes d'une grande « vigilance » et de beaucoup de « discrétion ». Il faut, en

somme, mettre sur pied une culture du « secret »<sup>36</sup>. À l'évidence, sans doute à raison quand on connaît les méthodes de la police française, la direction de l'UPC est gagnée par une certaine psychose en ces temps d'insécurité. Les dirigeants upécistes, déjà témoins et victimes de retournements spectaculaires de hauts cadres nationalistes devenus en un temps record des agents patentés de l'administration coloniale, semblent particulièrement inquiets de la présence en leur sein d'agents infiltrés par l'administration. Comme un ver dans un fruit, le syndrome de la suspicion, entretenue par la précarité de la vie clandestine, s'incruste dans l'UPC. Ferment de toutes les divisions, il ne quittera plus le mouvement nationaliste.

### **Que faire ? (1) La question de la lutte armée**

Dans ce climat, une question stratégique devient centrale en cette année 1955, nouvelle « année zéro » pour le mouvement nationaliste. Ayant fait des arguments juridiques et du strict respect de la légalité les armes de son combat, l'UPC se voit ébranlée par la nouvelle conjoncture. Que faire maintenant que le sang a coulé ? L'illégalité dans laquelle ils ont été poussés n'oblige-t-elle pas les upécistes à utiliser des moyens illégaux ?

La question du recours à la lutte armée par l'UPC a été remarquablement étudiée par l'historien et politologue Achille Mbembe. Alors que la répression coloniale contre le mouvement nationaliste s'était manifestée dès la naissance de ce dernier, rappelle-t-il notamment, cette question s'était posée au sein de l'UPC à partir de 1950<sup>37</sup>. La réponse avait alors été donnée par Um Nyobè, en termes particulièrement clairs : « En ce qui concerne l'argument selon lequel nous devons avoir des armes pour revendiquer notre liberté, nous répondons que cela est dépassé, avait-il affirmé en septembre 1952 lors d'un congrès de l'UPC. La lutte armée a été menée une fois pour toutes par les Camerounais qui ont largement contribué à la défaite du fascisme allemand. Les libertés fondamentales

dont nous revendiquons l'application et l'indépendance vers laquelle nous devons marcher résolument ne sont plus des choses à conquérir par la lutte armée. C'est justement pour prévenir une telle éventualité que la Charte de l'Atlantique et la Charte des Nations unies ont préconisé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes<sup>38</sup>. » Deux ans plus tard, la ligne restait inchangée, comme l'indiquait la Proclamation commune du 22 avril 1955, qui soulignait la volonté de l'UPC d'accéder à l'indépendance sans que soit versée « une seule goutte de sang ».

Le nouveau contexte colonial, marqué par la victoire du Viêt-minh en Indochine et l'insurrection lancée par le FLN en Algérie, et la nouvelle situation politique au Cameroun changent dramatiquement la donne. Brutalement, c'est le légalisme du parti nationaliste, en particulier de son secrétaire général Um Nyobè, qui apparaît « dépassé ». Les dirigeants upécistes qui, selon l'administration coloniale, s'étaient montrés les moins hostiles à la lutte armée, à commencer par le président Moumié lui-même, sont confortés.

Quoique recouvrant partiellement la nouvelle organisation géographique de l'UPC, Um Nyobè étant « sous maquis » en Sanaga et Moumié « en exil » à Kumba, ce clivage politique ne doit pas être surestimé, indique cependant Achille Mbembe. « Les preuves administrées par les autorités coloniales pour justifier l'idée selon laquelle Moumié, Ouandié et Kingué étaient, au contraire d'Um, d'office acquis à la violence étaient maigres », rappelle l'historien. Lequel indique en outre que, contrairement à ce que laissera entendre l'administration, qui cherchera après coup à légitimer sa propre violence en identifiant des responsables dans le camp adverse, « le débat autour de la lutte armée ne prit véritablement de consistance [au sein du mouvement nationaliste] qu'après l'interdiction de l'UPC et le bannissement de ses dirigeants<sup>39</sup> ».

Dans ce débat crucial, les divergences paraissent en tout cas plus subtiles que ne le suppose l'administration. « Si divergence il y eut entre le groupe de Kumba et Um Nyobè, ajoute Mbembe, elle tenait au fait que, pour ce dernier, la priorité devait être accordée à la réinsertion de l'UPC

dans le jeu légal. Si violence armée il devait y avoir, celle-ci ne pouvait être utilisée que graduellement, dans le seul but d'imposer au gouvernement français la négociation à laquelle il se refusait<sup>40</sup>. » Pour Moumié, persuadé qu'il était impossible de « raisonner » la puissance coloniale et manifestement plus enthousiaste qu'Um à l'égard des « révolutions » vietnamienne et algérienne, l'éventuel « recours à la lutte armée ne devait pas être exclu d'office » dans la « panoplie des moyens nécessaires à l'obtention de l'indépendance »<sup>41</sup>.

C'est donc moins le principe même du recours à l'action violente que sa mise en pratique et, surtout, sa finalité – réintégration de l'UPC dans le jeu légal ou accession immédiate à l'indépendance – qui opposeront les principaux responsables de l'UPC. Le débat mettra cependant des mois à être tranché. Car, au lendemain immédiat des événements de mai 1955 et alors que la survie du mouvement national est en jeu, tous semblent encore pouvoir se retrouver dans la formule de Gandhi selon laquelle « là où le choix existe seulement entre la lâcheté et la violence, il faut se décider pour la solution violente ». À partir de 1955, Um Nyobè fera son possible pour montrer que l'UPC peut échapper tant à la « lâcheté » qu'à la « violence », tandis que le groupe de Kumba se persuadera de plus en plus, favorisé en cela par la promiscuité de son exil intérieur, que cette dernière est devenue la seule alternative possible<sup>g</sup>.

## **Que faire ? (2) Débat sur le communisme**

L'autre question de fond qui réapparaît au sein de l'UPC au lendemain des événements de Mai est celui des relations que le parti entretient avec le communisme. Alors que l'UPC reçoit le soutien de personnalités comme l'Égyptien Gamal Abdel Nasser ou le Ghanéen Kwame Nkrumah, alors que l'action de la France au Cameroun est stigmatisée à l'ONU par les représentants de pays comme l'Inde, la Syrie ou l'Union soviétique, et tandis que la répression place l'UPC dans une situation de faiblesse à

l'intérieur du Cameroun, la question se pose des relations que le mouvement doit entretenir avec les mouvements et les puissances extérieurs. À commencer par les pays du « bloc communiste ».

Là encore, la question du « communisme » de l'UPC avait été tranchée par les instances dirigeantes dans les années précédentes. Quand bien même l'UPC se reconnaissait volontiers une certaine proximité avec les pays et les mouvements communistes et entretenait des liens avec eux depuis sa naissance, il s'agissait surtout d'une fraternité par défaut. Qui d'autre que les communistes, dans les années 1950, était prêt à prendre position pour la libération des peuples colonisés ? Les militants de l'UPC pouvaient se reconnaître, à titre individuel, des sympathies communistes, mais l'UPC, en tant que mouvement nationaliste, ne l'était pas. « Tout le monde sait que nous ne sommes pas une organisation communiste, indiquait Um Nyobè en avril 1950. Nous ne disons pas cela parce que nous détestons les communistes ou que nous avons peur d'être communistes, mais parce que nous considérons que la lutte pour notre libération nationale n'a pas à tenir compte de telle ou telle idéologie<sup>42</sup>. »

La répression et le bannissement de l'UPC font, sur ce sujet aussi, bouger les lignes. Devenue illégale, l'organisation se voit en effet dessaisie de l'arme du droit international et perd du même coup la tribune que lui avait consentie l'ONU. C'est du moins ce que décrètent les membres de la mission de visite de l'ONU, en tournée d'inspection au Cameroun en octobre 1955, qui décident, à l'immense satisfaction de Roland Pré, de recevoir les « représentants des seules organisations ayant une existence légale<sup>43</sup> », c'est-à-dire des seules organisations adoubées ou tolérées par l'administration coloniale. Il est vrai que les manœuvres de cette dernière pour fausser la perception des visiteurs de l'ONU ont atteint des sommets. L'ex-chef de subdivision Yves Vergoz, par exemple, se réjouit que la tournée de l'ONU n'ait entraîné aucun trouble, ni fait aucune rencontre impromptue. « Il faut dire que... j'avais mis quelques gars à l'abri [en prison] avant<sup>44</sup> ! » Le chef de la délégation, le diplomate haïtien Max Dorsinville, témoignera plus tard dans ses Mémoires de l'étrange

atmosphère de son séjour. Une escorte militaire omniprésente, l'interdiction de déroger au programme officiel, des interlocuteurs qui lui récitent des discours appris par cœur, des témoins filtrés par l'administration, un courrier contrôlé, le « ratissage » de « centaines et centaines » d'upécistes à Douala par le chef de région Robert Guidon-Lavallée... Et enfin, pour couronner le tout, un coup de force organisé par les Français : des cavaliers du Nord-Cameroun qui fondent sur la mission de visite pour l'impressionner en l'accusant de protéger l'UPC<sup>45</sup>. Les autorités françaises ont vraiment tout essayé pour faire entériner son virage autoritaire et miner la légitimité internationale de l'UPC. Avec succès.

Privés de ce levier d'action majeur, les responsables de l'UPC commencent pour certains à remettre en cause le principe de « neutralité idéologique » adopté jusque-là. Cette tendance est particulièrement perceptible du côté du « trio de Kumba », comme on commence à surnommer Moumié, Kingué et Ouandié. Contrairement à Um Nyobè, dont les voyages à l'étranger s'étaient limités à New York et à Paris, ces derniers ont surtout voyagé dans les « pays communistes », où ils ont représenté l'UPC ou la JDC à des congrès et des rencontres internationaux, et ont assez logiquement noué des liens dans ces pays. Liens qui, pensent-ils, peuvent ne pas être inutiles en ces temps d'isolement. Le débat interne sur le « communisme » reprend donc de la vigueur après l'interdiction de l'UPC. Tandis que le « trio de Kumba » tente d'activer ses contacts dans le bloc communiste – Moumié et Ouandié écrivant par exemple respectivement à Moscou et à Pékin en septembre 1955<sup>46</sup> –, Um Nyobè reste sur sa position. « Il n'y a aucune honte à être communiste, bien au contraire, écrit-il par exemple à Ernest Ouandié. Seulement, les militants et dirigeants de l'UPC apportent toujours la preuve que, même s'ils sont eux-mêmes communistes ou communistes, leur devoir est de rallier les couches les plus larges sous le drapeau de la lutte de libération nationale. Quand nous aurons acquis l'indépendance, chacun sera libre de défendre ses idées et son idéologie<sup>47</sup>. »

## Défense intérieure

Problèmes d'organisation, problème d'autorité, problème de sécurité, mais également problèmes doctrinaux : les difficultés sont nombreuses pour l'UPC fin 1955. Si bien que l'optimisme semble en quelque sorte avoir changé de camp à la fin de l'année 1955. Réjoui de voir la mission de l'ONU avaliser l'interdiction de l'UPC, Roland Pré poursuit avec entrain la politique qu'il avait initiée dès son arrivée au Territoire. Parallèlement à la surveillance et à la répression de ceux qu'il appelle désormais les « ex-upécistes », le Haut Commissaire approfondit sa politique d'encadrement des masses et de promotion des élites autochtones, sans négliger de présenter chacune de ses initiatives comme le produit de la « générosité » française. Dans le cadre de cette politique, on notera notamment la réforme des institutions locales camerounaises par la généralisation des « communes rurales » et des « communes mixtes urbaines », et par la création de conseils municipaux élus pour les villes qui en étaient jusque-là dépourvues (Douala, Yaoundé, Nkongsamba)<sup>48</sup>. Comme dans la période qui avait précédé les émeutes, cette politique d'encadrement des masses « par les Africains eux-mêmes » sera suivie par le clergé catholique local. Des Africains sont, pour la première fois dans toute l'Afrique sous domination française, élevés au rang d'évêques. Ce sera le cas de Paul Etoga en novembre 1955 et de Thomas Mongo en février 1956.

Plus symptomatique encore de cette politique est le vaste plan d'urbanisation de New-Bell. Considérant ce quartier remuant de Douala comme celui des « étrangers » (c'est-à-dire venant d'autres régions du Cameroun) et des populations « détribalisées » (manquant d'encadrement « traditionnel »), les autorités cherchent à transformer radicalement cette zone urbaine trop pauvre et densément peuplée. Doté de 400 millions de francs CFA, cet important chantier, comprenant entre autres la construction de nouvelles routes, l'installation d'un éclairage urbain et la création de nouveaux quartiers d'habitation pour les populations



déplacées, est lancé à la hâte, dès le mois d'août 1955, en pleine saison des pluies. Une urgence qui, par elle-même, prouve que ce plan recèle, derrière son aspect « social », un caractère éminemment policier. Comme le note d'ailleurs, en toute bonne conscience, un commentateur de l'époque : « [Ce plan] améliorera l'habitat indigène (ce qui doit avoir une influence favorable sur l'état d'esprit de la population) et facilitera la tâche de la police<sup>49</sup>. »

En arrière-plan de cette « généreuse » politique de promotion des autochtones et de modernisation urbaine se déroule, dans la plus grande discrétion, une réorganisation de l'appareil sécuritaire du Territoire, à travers la mise en place d'un solide dispositif de « défense en surface » du territoire. C'est l'objet d'un important document du 1<sup>er</sup> juillet 1955<sup>50</sup>. Ce texte anonyme (mais qui pourrait être l'œuvre de Roland Pré lui-même) dévoile un vaste plan visant à prévenir des « désordres généralisés » et une « infiltration d'éléments extérieurs au Territoire ». « Si l'UPC semble pour le moment pratiquement annihilée, indique l'auteur, il reste à craindre qu'au cas où un mouvement terroriste reprendrait naissance en évitant de renouveler les fautes qui viennent d'être commises, la population se réfugie dans une attitude de neutralité, puis fasse rapidement cause commune avec nos adversaires, si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour parer à une nouvelle crise. » Il faut donc « repenser la défense en surface du Territoire sur des bases nouvelles ».

Mettant en parallèle les événements récents du Cameroun avec ceux d'Indochine et d'Algérie, distinguant les différentes formes de troubles prévisibles (« émeute organisée », « terrorisme », « guérilla » et « maquis »), l'auteur recommande une impressionnante batterie de mesures : mise en place d'un « réseau de renseignements extrêmement dense », « moyens de police suffisamment étoffés et dispersés pour pouvoir surveiller efficacement l'ensemble du pays », « garde des points réellement vitaux (ouvrages vulnérables sur les points de communication essentiels, installations techniques importantes, bâtiment public symbolisant la souveraineté) », « moyens d'intervention légers, mobiles,

autonomes, d'une valeur combattive suffisante [...] dotés de moyens de transport et de transmission, répartis de manière à pouvoir intervenir rapidement en tout point suspect » ; et des « troupes réservées dotées de moyens plus puissants (troupes aéroportées et aérotransportées notamment) et implantées dans les conditions les plus propices à leur intervention immédiate ». Cette architecture doit cependant s'adapter aux conditions locales, précise le document. Dans les « zones de chefferies » par exemple, c'est-à-dire dans les régions Bamiléké et Bamoun mais également dans le Nord, « il faut compter sur les éléments indigènes qui peuvent être mobilisés en quelques heures dans le cadre de ces chefferies, grâce à leur organisation militaire ». Pour renforcer leur potentiel, ces chefferies devraient être dotées « de réseaux radio et éventuellement de moyens de transport afin d'orienter et de coordonner leur action ».

Outre la réforme et le renforcement général des capacités d'intervention, l'auteur de ce document insiste aussi sur l'instruction et la formation des forces de l'ordre : instruction des « éléments coutumiers », qui pourraient ainsi constituer une « *home guard* » permanente qui, après mise au point, pourrait assurer en cas d'événements une partie au moins de la tâche de sécurité intérieure » ; formation des troupes grâce à de « nombreux exercices dans les régions où elles seront susceptibles d'être employées » et à travers la mise en place d'un « dispositif antiguérilla (reconnaissance des zones de parachutage, étude de la mise en place de moyens radiodiffusés, reconnaissance des points sensibles et passages obligés) ». Pour les officiers français envoyés au Cameroun, l'auteur recommande leur formation préalable, en métropole, dans des centres spécialisés dans la défense en surface. « Le Centre d'études asiatiques et africaines, dirigé par le colonel Lacheroy, me semble particulièrement bien choisi pour donner aux cadres cette formation », précise-t-il.

C'est dans le cadre de ce dispositif de « défense intérieure » que des conférences et des séminaires de plusieurs jours sont organisés à l'été 1955 par les responsables français, à Yaoundé, Douala ou encore Ngaoundéré, pour former les troupes locales, européennes et

camerounaises, au maintien de l'ordre et à la défense en surface<sup>51</sup>. Une garnison et un terrain d'exercice sont par ailleurs implantés à Foumban, dans la très loyaliste région Bamoun, frontalière de la zone « contaminée » des Bamiléké. Dans le même temps, un dispositif défensif est mis en place autour des installations stratégiques, comme autour du port, de l'aéroport et des dépôts de carburant de Douala. Enfin, de nouvelles troupes commencent à débarquer au Cameroun à partir du début de l'année 1956.

Ces quelques exemples prouvent qu'au moment où l'UPC, totalement désorganisée et comptant ses troupes, est encore loin d'avoir déterminé la stratégie politique à adopter, les responsables français sont non seulement convaincus de l'imminence d'une insurrection armée, mais sont également prêts à l'écraser. La surestimation de l'adversaire est d'ailleurs parfaitement assumée. Par exemple, par le lieutenant-colonel André Trancart, de la section de coordination de la France d'outre-mer. « Une fois encore, écrit-il en octobre 1955, la leçon d'Indochine est significative : pour avoir trop présumé de nos forces et mésestimé celles de l'adversaire, nous sommes allés à un échec définitif. Il nous appartient de ne pas renouveler une telle erreur au Cameroun<sup>52</sup>. »

### **Lutter contre l'« adversaire intérieur » en Afrique centrale**

De fait, ce n'est pas simplement à l'échelle camerounaise que les responsables français analysent les émeutes de mai 1955 et se préparent à de nouveaux événements similaires. C'est à l'échelle de l'Union française dans son ensemble et, singulièrement, à l'échelle africaine. Mettant presque toujours les événements camerounais en regard avec ceux de l'Indochine et de l'Algérie, les responsables français se préparent à affronter des mouvements similaires dans d'autres territoires.

Pour preuve, le jour même où sont diffusés au Cameroun les nouveaux plans pour la défense en surface de ce Territoire, un exposé est envoyé depuis Brazzaville à tous les gouverneurs français en AEF (Gabon, Tchad, Moyen-Congo, Oubangui-Chari) pour qu'ils tirent les « leçons » des

événements camerounais. Parmi les enseignements : « L'importance capitale de la recherche permanente du renseignement, qui seule permet d'éviter la surprise et de prendre des mesures préventives pouvant éviter le déclenchement ou l'extension des mouvements séditions<sup>53</sup>. » Signalant pour sa part que « l'adversaire intérieur s'est révélé en mai au Cameroun où les troubles ont démontré la gravité du bouillonnement politique » et que les positions françaises subissent un « repli accéléré » aussi bien en Extrême-Orient qu'en Afrique, le commandant supérieur de la zone de défense AEF-Cameroun affirme que cette zone est « redevenue en 1955 un avant-poste de l'Union française : fait essentiel qui détermine la place nouvelle qu'elle doit prendre dans les préoccupations de la défense nationale<sup>54</sup> ».

Sans que le lien avec les événements du Cameroun soit explicitement mentionné, il convient de signaler en outre que c'est en août 1955, moins d'un mois après la dissolution de l'UPC, que paraît le rapport du « Comité technique d'étude pour la défense de l'Afrique », plus connu sous le nom de « Plan Larminat » (du nom de son inspirateur et coordinateur, le général Edgard de Larminat). Il s'agit d'un plan de « défense intérieure » élargi à l'ensemble des possessions françaises en Afrique et devant être mis en place graduellement dans les trois à quatre années suivantes. Estimant que la menace d'une « subversion interne » se précise « de jour en jour », le plan indique entre autres qu'il faut, partout, « prévenir le désordre » en « étouff[ant] dans l'œuf ses premières manifestations »<sup>55</sup>. Face au « désordre » upéciste, la grille de lecture manichéenne des autorités françaises appliquée à la guerre d'Algérie est peu à peu importée et plaquée sur la situation camerounaise par l'état-major militaire. C'est à cette même période, début 1956, que le commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, par exemple, soumet à tous ses subordonnés la lecture d'un texte signé par le très martial Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie mais présenté ici comme un simple « intellectuel ». Le texte ne parle certes que des « événements » algériens. Mais l'évocation musclée de la « dictature de

terreur » et du « totalitarisme médiéval » que veulent, selon lui, imposer les « terroristes » en Algérie, constitue, pour le commandant de la zone de défense AEF-Cameroun, une lecture salutaire. « Ce texte, précise-t-il, mérite d'être porté à la connaissance des cadres, car il montre comment un personnage qui ne peut être taxé ni de colonialisme, ni de militarisme, ni de racisme, peut avoir, au contact de la réalité et en raison de ses responsabilités, une appréciation saine, particulièrement sur ce qui nous intéresse : le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre et la mentalité de ses cadres<sup>56</sup>. »

---

a. Eugène-Jean Duval évoque la venue de « deux pelotons de gendarmerie (un de Libreville, un de Pointe-Noire) ; trois sections aérotransportées (une de Brazzaville, une de Pointe-Noire et une de Libreville) ; deux compagnies aérotransportées du DMA de Bouar ». Il signale en outre que « trois autres unités (escadron de reconnaissance de Bouar, une section aérotransportable de Fort-Lamy et une autre de Fort-Archambault) ont été mises en alerte mais n'ont pas eu à intervenir » (Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964, op. cit.*, p. 181).

b. Un témoin interrogé dans le documentaire de Frank Garbély *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié. L'Afrique sous contrôle* (Triluna/TSR/Arte, 2005), André Nguimbous, indique à propos des événements dans cette région : « Le 30 mai 1955, l'UPC avait organisé une grande réunion qui avait regroupé plus de 3 000 personnes. L'armée française venait de l'autre côté, de Songbengue ; ils ont encerclé et ils ont ouvert le feu sur la foule. Il y a eu soixante-dix-neuf personnes mortes, sans compter ceux qui portaient des blessures qui devaient mourir en brousse. »

c. Le 16 avril 1955 est notamment votée une loi octroyant à la partie du Togo sous tutelle française un début d'autonomie interne, avec la création d'un conseil de gouvernement comprenant cinq membres élus par l'Assemblée territoriale et quatre désignés par le commissaire de la République (Robert CORNEVIN, *Le Togo, nation-pilote*, Nouvelles Éditions latines, Paris, 1963, p. 115). Une loi comparable était en préparation, au même moment, pour le Cameroun sous tutelle française.

d. Cinquante morts et cent cinquante blessés parmi les émeutiers, selon un récapitulatif anonyme, intitulé « Pertes » (CAOM, Aff-Pol 3337).

e. En témoigne le rapport du capitaine Balladur, chef du cabinet militaire et secrétaire permanent de la Défense nationale au Cameroun, qui n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de celui de Roland Pré réalisé dix jours plus tôt. Ce qui n'empêche pas son « auteur » de préciser : « Cette étude est purement personnelle. Je l'ai établie pour renseigner certains de mes chefs hiérarchiques sur les derniers événements au Cameroun. Elle [...] doit être considérée comme mon point de vue personnel au même titre qu'une correspondance privée » (capitaine BALLADUR, « Incidents au Cameroun, mai 1955 », *loc. cit.*, p. 27).

f. En réaction à l'annonce de la mort du syndicaliste tunisien Farhat Hached, des émeutes éclatent dans la capitale du protectorat français les 7 et 8 décembre 1952, avant de s'étendre à d'autres villes du Maroc et de l'Algérie, faisant plusieurs victimes. Après l'interdiction de son parti, l'Istiqlal (le « parti de l'indépendance »), le leader Allal El Fassi trouvera refuge au Caire. Le Maroc deviendra finalement indépendant le 7 mars 1956, avec le roi Mohammed V pour chef d'État.

g. Dans une lettre du 9 janvier 1956 adressée à Moumié, Kingué, Ouandié, Ngapeth et Sendé, Um reconnaît que l'indépendance nationale d'un pays colonisé ne peut théoriquement être acquise que s'il existe un « large front anti-impérialiste », une « direction de la classe ouvrière » et une « révolte armée ». Il estime cependant que « l'histoire et l'évolution internationale de ces derniers temps ont permis une modification de ces conditions ». Et il ajoute : « Dans un pays sous tutelle comme le nôtre, tout montre que nous pouvons arriver à la victoire sans passer par la révolte armée. Il suffit que les deux autres conditions soient remplies et que le front anti-impérialiste ne soit pas vulnérable par les menaces et la corruption pratiquées par l'occupant » (extraits de la lettre n° 24/BCD/M.I.CF ; CAOM, Aff-Pol 3336).

*« Au pays des Blancs »*

« La pensée révolutionnaire du XVIII<sup>e</sup> siècle français est un moyen de mystification si commode et si efficace qu'en sortant des mains des professeurs de français de son petit lycée colonial, le jeune Africain qui arrive en France pour achever ses études croit reconnaître d'abord un Voltaire ou un Montesquieu dans chaque Français qu'il rencontre, y compris son épicier. »

Mongo BETI<sup>1</sup>.

« Nous étions vraiment très novices sinon incultes au pays des Blancs. Il fallait faire la distinction entre un W-C et un bidet. »

Général Pierre SEMENGUE<sup>2</sup>.

**L**es événements de mai 1955 marquent un tournant dans l'histoire du Cameroun. L'UPC interdite et ses dirigeants contraints à la clandestinité, les mots « autonomie », « émancipation » et même parfois « indépendance » commencent à faire leur apparition dans le lexique du colonisateur lui-même. La « générosité » de la France ainsi affichée sert à camoufler la répression sanglante. Roland Pré clame partout qu'il souhaite faire participer un nombre croissant d'« autochtones » aux responsabilités. Certes, le processus doit se faire en douceur, dans le calme, en bonne entente. Mais les temps ont changé, assure-t-on. La « camerounisation des cadres » est plus que jamais l'expression à la mode.

## **Camerounisation des cadres : le parcours « exemplaire » du jeune Paul Biya**

Alors que leurs aînés savaient qu'ils resteraient cantonnés à des études médiocres débouchant sur des emplois subalternes, les enfants et les jeunes scolarisés au milieu des années 1950 – on en compte 180 000 en 1954 sur les 460 000 en âge de l'être<sup>3</sup> – peuvent dorénavant rêver d'un plus glorieux destin. Fait rarissime jusque-là – on envoyait généralement les éléments les plus brillants à Dakar –, la France s'est même décidée, à partir de 1947, à envoyer chaque année des jeunes étudier en métropole aux termes de leur scolarité. Au départ, les étudiants camerounais en France ne seront que quelques dizaines. Puis, à mesure que le régime colonial cherchera à mettre en avant des élites locales et à les intégrer dans l'administration coloniale, ils seront de plus en plus nombreux : environ trois cents en 1953, sept cents en 1955, huit cents en 1956...

Cette politique de « camerounisation des cadres », que les événements de mai 1955 et les projets d'« autonomie interne » rendent plus impérieuse encore, bouleverse bien des destins dans la jeunesse camerounaise. Pour s'en convaincre, on peut s'arrêter un instant sur un cas emblématique : celui du président Paul Biya, à la tête de l'État depuis 1982. Né en 1933, fils d'un catéchiste catholique, le jeune Paul Biya était au départ destiné à devenir prêtre. Pour ce faire, ses parents l'avaient inscrit dès son plus jeune âge dans les institutions missionnaires. Mais, alors qu'il poursuit ses études aux petits séminaires d'Édéa et d'Akono, dans le sud du Cameroun, un événement important vient dévier sa trajectoire scolaire : la création du premier établissement secondaire au Cameroun. Inauguré en 1952 par Louis-Paul Aujoulat, alors président de l'Assemblée territoriale, le lycée Général-Leclerc accueille immédiatement tous les enfants que l'administration juge suffisamment prometteurs ou dont les parents ont suffisamment d'entregent.

Paul Biya entre au lycée Leclerc à la rentrée 1954, à l'âge de 21 ans. Le jeune homme n'est pas particulièrement brillant. Mais il a beaucoup

d'autres qualités. « Au terme d'une jeunesse studieuse, sans militantisme ni révolte, c'était un garçon très policé, très urbain, très respectueux de l'ordre et des hiérarchies. Parfait, trop parfait, sans aspérité », dit de lui le journaliste Philippe Gaillard<sup>4</sup>. Le profil idéal, en somme, pour une administration coloniale qui ne déteste rien tant, chez les colonisés, que l'originalité, l'inventivité et le sens critique, qui font trop souvent le lit de la contestation. Effacé, travailleur et éduqué dans le respect de l'ordre établi et des institutions coloniales, Paul Biya obtient une bourse pour aller étudier à Paris en 1956.

À Paris, il reste sage. Inscrit dans les classes réservées aux ressortissants d'outre-mer au lycée Louis-le-Grand, en faculté de droit puis à l'Institut d'études politiques, c'est assez logiquement qu'il entrera en 1961 à l'Institut des hautes études d'outre-mer (nouvelle appellation, depuis 1959, de l'École nationale de la France d'outre-mer), où ont été formées avant lui beaucoup de grandes figures de l'administration coloniale et où l'on a commencé depuis quelques années à accepter quelques éléments qu'on n'ose plus appeler « indigènes ».

Ce qu'il y a de remarquable dans le parcours scolaire et universitaire de Paul Biya, c'est qu'il illustre presque jusqu'à la caricature la politique française de promotion des élites africaines dans les années qui précèdent les indépendances. Certes, rares seront ceux qui connaîtront un destin ultérieur aussi glorieux que le futur président Biya. Mais la plupart des jeunes Camerounais envoyés en France dans les années 1950 auront le même profil et le même parcours, lisses et sans éclat.

### **Louis-Paul Aujoulat, le parrain**

Pour comprendre le parcours de Paul Biya et de ses contemporains, il faut revenir un moment sur la trajectoire de Louis-Paul Aujoulat. Député du Territoire à partir de 1946 et secrétaire d'État à la France d'outre-mer entre 1949 et 1953, il peut être considéré comme la cheville ouvrière de la politique éducative de la France et de promotion des élites autochtones au



Cameroun. Son poids est immense dans les années 1950. Incarnation d'un paternalisme colonial qui prétend réconcilier les Africains avec leurs maîtres européens, chantre de l'« évolution » pacifique de l'Afrique vers la « civilisation » et la « modernité », catholique ostentatoire, Louis-Paul Aujoulat est un fervent partisan de la scolarisation des colonisés et de l'émergence en douceur d'une élite profrançaise.

Un pied dans l'administration coloniale et l'autre dans l'Église catholique, Louis-Paul Aujoulat garde la haute main sur ce dossier qui intéresse aussi bien la première que la seconde. Il offre des bourses aux élèves camerounais méritants et désireux de venir étudier en métropole. Il héberge à l'occasion les heureux élus à leur arrivée à Paris. Et il réunit régulièrement cette jeunesse en formation dans son grand appartement parisien. Beaucoup de jeunes Camerounais viennent le voir, lui demandent des conseils, sollicitent ses faveurs. Il met en relation les lycéens et étudiants camerounais, dont nul n'ignore qu'ils seront appelés à d'importantes fonctions dans les années à venir, avec les élus et autres responsables du Territoire de passage en métropole.

À Paris se constitue ainsi une cour, un intime cénacle, un village africain dont il est l'épicentre. Beaucoup d'éminents responsables africains lui seront redevables à un titre ou à un autre<sup>a</sup>. Parmi les Camerounais, on peut citer André-Marie Mbida, Ahmadou Ahidjo, Paul Biya et bien d'autres, dont les noms sont aujourd'hui moins connus. Nombreux sont les étudiants qui nourrissent à l'époque un véritable amour – le mot n'est pas trop fort – pour Louis-Paul Aujoulat<sup>b</sup>. Rendant hommage au maître, un étudiant camerounais choisira ses mots pour lui dédicacer, quelques années plus tard, son mémoire de thèse : « Au docteur Aujoulat qui a su si bien pénétrer l'âme africaine, jusqu'à ses méandres, lui dont les “avis” toujours éclairés m'ont guidé, comme un phare, tout au long de ma vie d'étudiant, toute ma profonde reconnaissance<sup>c</sup> ! »

S'il sait être généreux avec la jeunesse camerounaise de France, Louis-Paul Aujoulat n'en est pas moins vigilant. Pour lui, comme du reste pour toute l'administration coloniale, les étudiants africains ne sont pas en

France pour se divertir et se disperser. Ils sont là pour étudier, se former et obtenir des diplômes. En un mot, pour « préparer l'avenir de leur pays ». Il le dit et le répète : les jeunes Africains ne sont pas venus en métropole pour perdre leur temps à faire de la politique. Beaucoup d'« aujoulatistes », ainsi qu'on les surnomme, appliqueront le mot d'ordre à la lettre : pas de politique. Le refrain est répété si souvent par les autorités et par la presse coloniales qu'on en retrouvera la marque un demi-siècle plus tard dans l'hagiographie officielle de Paul Biya, rédigée en 2009 par le « journaliste » François Mattei, dans le passage consacré aux études parisiennes du futur président. « Pour Paul Biya, surtout préoccupé de réussir son parcours universitaire, qui va durer six années d'un travail intense, il s'agit surtout, et encore, de ne pas se laisser distraire », écrit l'auteur admiratif devant tant d'abnégation<sup>6</sup>. Un autre biographe camerounais explique en des termes voisins le dédain qu'entretenait Biya pour la « politique » : « Paul aimait à redire qu'un étudiant normal et conscient de ce pourquoi il est en France n'a pas vraiment le temps de s'adonner à fond à ce genre d'activité<sup>7</sup>. »

Si le mot d'ordre d'« apolitisme » est à ce point valorisé par les cercles pro-coloniaux, c'est précisément parce que la tentation est grande, pour la plupart de ces Camerounais passés de l'autre côté du miroir, de se laisser « distraire ». L'arrivée en France constitue pour eux, en effet, une révolution. Ils découvrent une nouvelle vie, de nouveaux amis, un nouveau monde. Les nouveaux venus constatent par exemple que l'on n'est pas obligé, comme on l'est aux colonies, de courber l'échine devant le moindre « Blanc » ; on peut aussi se faire appeler « Monsieur ». Le racisme et le paternalisme restent certes présents, à chaque instant. Mais on peut dans le même temps suivre des cours dans des amphithéâtres prestigieux, lire de grands auteurs, visiter des musées et aller au cinéma. Autant de choses inimaginables quelques années plus tôt.

Ce faisant, les étudiants africains découvrent, chose qu'on s'était bien gardé de leur dire au pays, que l'Afrique a une culture digne de ce nom et que certains Européens se passionnent pour elle. Et de grandes

personnalités, encore : Jean-Paul Sartre, André Gide, Emmanuel Mounier... Ils prennent ainsi conscience que ce qui est systématiquement dévalorisé, voire nié, chez eux peut être sanctifié en métropole. Le phénomène inverse se produit aussi. Le jeune Jean-Martin Tchaptchet, arrivé à Clermont-Ferrand fin 1952, s'étonne par exemple d'entendre *La Marseillaise* moquée par un Français : « Amour sacré de mes bretelles/Ça vaut bien mieux que mes pantalons... » Le jeune homme, stupéfait, s'interroge : « Comment ce Français [peut]-il traiter avec tant de désinvolture un chant qui, dans mon pays, était présenté par les Français de la colonie – et accueilli et respecté par les Camerounais – comme le symbole sacré d'une certaine France mythique dont l'histoire était jalonnée de victoires et de grandeurs<sup>8</sup> ? »

### **La politisation des jeunes Camerounais en France**

Le complexe d'infériorité se désagrègeant progressivement, une partie de la jeunesse africaine de France, en particulier camerounaise, passe de l'étonnement à la révolte. Avec la distance, les injustices subies aux colonies paraissent plus intolérables. Pour comprendre, dans la solitude de leur foyer ou de leur chambre de bonne, les jeunes Camerounais se penchent sur les écrits de Senghor ou de Césaire, publiés par la revue *Présence africaine* (créée en 1947 par le Sénégalais Alioune Diop, fondateur deux ans plus tard de la maison d'édition du même nom) ou par les éditions communistes Réclame. Les plus cultivés ouvrent le premier livre de Frantz Fanon, *Peau noire, masque blanc*, publié en 1952. Puis en discutent entre eux et avec les autres Africains. Avec la distance, les frontières aussi s'estompent entre les « ethnies » du Cameroun et entre les « colonies » d'Afrique. On se découvre un destin commun. Certains s'inscrivent à la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), créée en 1950, et lisent son journal, *L'Étudiant d'Afrique noire*. D'autres découvrent le Comité de liaison des étudiants anticolonialistes de

Paris, animé par le futur avocat Jacques Vergès, et suivent dans son bulletin, *Étudiants anticolonialistes*, les luttes que mènent les peuples d'Asie ou d'ailleurs pour se libérer du joug colonial.

En un mot, une partie de la jeunesse camerounaise exilée en France se politise, en dépit des mots d'ordre. Au cours des années 1950, la question de la « politique » devient l'objet d'une sourde bataille. D'un côté, ceux qui acceptent les conditions prescrites : rester sage, ne rien revendiquer, ne jamais contester. De l'autre, ceux qui veulent faire sortir les colères rentrées.

Alexandre Biyidi, qui n'a pas encore pris le pseudonyme de « Mongo Beti » mais qui signe en 1954 son premier roman, *Ville cruelle*, sous celui d'« Eza Boto », incarne assez bien la seconde catégorie. Dans un numéro de *Présence africaine* consacré en 1953 aux « étudiants noirs », il s'en prend vertement à cette jeunesse docile dont font la promotion les autorités et la presse coloniales : « Nous le connaissons tous, l'étudiant noir conforme à l'idéal de [la revue colonialiste] *Climats*, écrit-il. En général, il est futur juriste ou du moins passe pour tel. Il n'a d'autre souci que de réussir son prochain examen et se comporte en conséquence, ne sortant de sa chambre qu'aux heures de cours et de repas ; ne vivant qu'avec son droit civil et son droit romain. Il est extrêmement rangé, “ne fait pas de politique”, ce qui signifie qu'il ne lit aucun journal, même pas les hebdomadaires littéraires. Il n'aspire qu'à avoir un petit poste plus tard en Afrique, à couler des jours heureux auprès de sa femme et de ses enfants. [...] C'est exactement le candidat à l'embourgeoisement béat, à la quiétude stupide, futur pilier, malgré lui, de la paix colonialiste<sup>2</sup>. »

La « politique » devient peu à peu l'enjeu d'une guerre larvée à l'intérieur de l'Association des étudiants camerounais de France (AECF). Conçue à sa création, en 1947-1948, comme strictement estudiantine, l'association excluait toute « dimension politique ». « L'Association des étudiants camerounais de France n'a aucun but politique, spécifiait même, noir sur blanc, l'article 4 de son statut. Elle s'opposera à toute ingérence politique d'où qu'elle vienne. » Interlocutrice des autorités coloniales,

l'AECF s'intéressait donc exclusivement aux questions d'intendance : bourses, logements, camps de vacances pour ceux qui ne rentrent pas au pays pendant les congés. Elle se « politise » pourtant par petites touches. La première bataille se déroule en 1951 autour du « F » de l'acronyme : cherchant à fédérer les actions avec leurs compatriotes anglophones étudiant en Angleterre, certains exigent, avec succès, que l'association abandonne son qualificatif « français ». L'AECF devient l'AEC tout court<sup>10</sup>. Victoire symbolique, mais victoire importante quand on connaît les revendications martelées par les nationalistes du Cameroun : indépendance et réunification.

Les revendications de l'UPC commencent d'ailleurs à se propager dans les milieux étudiants camerounais. Lorsque *L'Humanité* affirme, un peu vite, que Ruben Um Nyobè a été assassiné à Foumban en mars 1953, plusieurs étudiants camerounais, Alexandre Biyidi en tête, se manifestent publiquement pour protester contre l'odieux « crime colonialiste<sup>11</sup> ». Le secrétaire général de l'UPC n'ayant été « que » blessé, le docteur Aujoulat ne manquera pas l'occasion pour railler le quotidien communiste, l'UPC et, à travers eux, les étudiants crédules qui s'embourbent dans les vaines polémiques politiciennes qui, naturellement, les dépassent<sup>12</sup>.

Le débat sur la politique ne cesse pour autant d'enfler. Certains membres de l'AEC deviennent de farouches partisans de l'UPC. À l'image de Jean Gwodog, longtemps protégé d'Aujoulat, qui entretient dès le début des années 1950 des échanges épistolaires avec Um Nyobè et qui accueillera le secrétaire général de l'UPC lors de son premier séjour à Paris en 1952. Ou encore Benoît Balla, étudiant en droit, qui s'était rendu à Bucarest en 1952 dans le cadre d'une rencontre de l'Union internationale des étudiants (UIE), dont Jacques Vergès était alors le secrétaire.

Au sein de l'AEC, le tournant se produit en 1954. Cette année-là est riche en événements. Dès le début de l'année, Um Nyobè, de retour de son deuxième voyage à New York, rencontre des étudiants camerounais installés en France. C'est dans la foulée de cette visite que, selon le ministère de l'Intérieur, certains d'entre eux jettent les bases d'un premier

comité upéciste à Paris<sup>13</sup>. En avril 1954, l'indéboulonnable docteur Aujoulat, le mentor de tant d'étudiants camerounais, perd un peu de son prestige : il cède la présidence de l'ATCAM à Paul Soppo Priso, élu avec le soutien tacite de l'UPC dans la circonscription du Wouri (voir [chapitre 7](#)). En août, le vice-président de l'UPC, Ernest Ouandié, est invité au Festival mondial de la jeunesse démocratique (FMJD) à Pékin et rencontre lui aussi, de passage à Paris, les étudiants camerounais de la capitale. À l'évidence, l'UPC qui, au Cameroun, crée en 1954 la Jeunesse démocratique du Cameroun (JDC), réfléchit à une « école populaire » et jette les bases de son « école des cadres », a également compris l'importance des étudiants exilés.

Les débats sont vifs au sein de l'AEC dans cette période. En témoignent les articles publiés en avril et mai 1954 dans le bulletin de l'association. Deux futures éminentes personnalités s'opposent autour de l'article 4 du statut de l'association : d'un côté, Abel Eyinga, qui réfute la frontière entre la « politique » et l'« apolitisme »<sup>14</sup> ; de l'autre, Castor Osende Afana, qui, quoique très engagé politiquement, soutient que les engagements individuels n'impliquent pas l'engagement collectif de l'AEC, laquelle doit, selon lui, rester une plate-forme pour tous les étudiants camerounais quelles que soient leurs convictions<sup>15</sup>. Signe de l'émancipation progressive de l'AEC de la tutelle administrative, Benoît Balla, figure de proue de la « politisation » des étudiants camerounais, est porté en 1954 à la présidence de l'AEC – laquelle s'associe d'ailleurs, la même année, à la FEANF.

Les destins divergents de Samuel Kamé et Pierre Kamdem Ninyim – deux noms qu'il faudra retenir – constituent une des illustrations les plus frappantes de la fracture qui se dessine alors au sein de la jeunesse camerounaise en France. Originaires du même village, Baham, au cœur de la région Bamiléké, ils ont tous deux été envoyés en France grâce à l'appui de Louis-Paul Aujoulat. Élevé au sein de la « chefferie traditionnelle » de Baham dans les années 1930, Samuel Kamé y débarque dès la fin des années 1940, après de bonnes études dans sa région d'origine et à

Yaoundé. À Paris, il devient rapidement le président de l'AECF, en 1949. Il poursuit parallèlement son parcours universitaire et deviendra le premier Camerounais diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1952) et de l'École nationale de la France d'outre-mer (1957). Plus proche des cercles de pouvoir que la plupart de ses compatriotes, il se lie d'amitié avec nombre des élus camerounais de passage à Paris et, en particulier, avec le futur président camerounais Ahmadou Ahidjo, qui siège alors à l'Assemblée de l'Union française. S'étant intéressé de très près, au cours de ses études, au fonctionnement des chefferies bamiléké, il intégrera l'administration coloniale à son retour au pays et deviendra un acteur central de la répression de l'UPC dans cette région (voir [chapitre 13](#)).

Quoique très lié à celui de Samuel Kamé, qui l'aurait longtemps parrainé, le destin de Pierre Kamdem Ninyim est assez différent<sup>16</sup>. Fils du « chef traditionnel » de Baham, Max Kamhoua, il est envoyé très jeune à Paris, au lycée Blaise-Pascal dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, pour être formé à ses responsabilités futures. Au mépris des règles de succession coutumières, l'administration cherche à en faire le successeur de son père et l'agent docile de sa politique coloniale. Ainsi, lorsque le chef traditionnel de Baham meurt, le 23 mai 1954, c'est Kamdem Ninyim qui est placé sur le trône. Il quitte donc temporairement Paris pour les cérémonies d'intronisation à Baham. Mais, sans le savoir, l'administration a fait une grave erreur : elle n'a pas pris conscience que le jeune homme s'est peu à peu rapproché des milieux « progressistes » parisiens et, comme beaucoup des compatriotes de son âge, s'intéresse davantage au projet nationaliste qu'à celui des colons. Comprenant le danger début 1955, Louis-Paul Aujoulat s'arrange pour faire rentrer le jeune frondeur au pays<sup>e</sup>. La chefferie Baham, dont le leadership est passablement contesté, deviendra rapidement l'épicentre de la contestation nationaliste en pays « Bamiléké »...



## **Génération 1955 : les étudiants camerounais de France dans l'œil du cyclone**

Alors que Roland Pré devient Haut Commissaire de la France au Cameroun, fin 1954, le milieu étudiant camerounais de France est en pleine ébullition intellectuelle, comme en témoigne la parution, depuis quelques mois, de *Kaso* (« Vérité »), le « journal du jeune Cameroun », un bimestriel anticolonialiste mené par un groupe au style ravageur et percutant. Dans ce climat, les « émeutes de Mai » sonnent, pour les étudiants camerounais de France, comme un coup de tonnerre. Choqués par le bannissement de l'UPC de la scène légale et du RDA et par une répression coloniale dont ils comprennent mieux que d'autres l'incroyable brutalité, ils sont plus que jamais appelés à prendre parti. Même si une grande partie d'entre eux restent prudemment indécis, une sorte de « guerre froide » s'installe alors en leur sein. Les étudiants nationalistes, jusque-là assez isolés, se regroupent et s'organisent. Ils resserrent les liens avec les relais de l'UPC en France, comme Claude Gérard du bulletin *Inter-Afrique Presse* ou les journalistes de *L'Humanité* et de *L'Observateur*, et se rapprochent des avocats français de l'UPC, pour la plupart communistes, particulièrement sollicités en ces temps de répression (M<sup>es</sup> Pierre Kaldor, Pierre Stibbe, Henri Douzon, Pierre Braun, etc.). De l'autre côté, les étudiants « loyalistes » resserrent les rangs derrière l'administration<sup>17</sup>.

C'est dans ce contexte que l'AEC, jusqu'alors restée unitaire malgré les tensions croissantes, implose à l'été 1955. Le groupe des « apolitiques » fait scission et crée une association concurrente : le Groupe universitaire camerounais (GUC). Les autres décident l'affiliation de l'AEC à l'Union internationale des étudiants (UIE) d'obédience communiste. L'équipe du *Kaso*, jusque-là nationaliste sans être upéciste, prend fait et cause pour le parti d'Um Nyobè et dénonce l'impéritie de la presse métropolitaine dans sa couverture de l'actualité camerounaise. Faisant figure d'exceptions



jusqu'en 1955, ceux qui, comme Castor Osende Afana, Michel Ndoh ou Jean-Martin Tchaptchet, prennent leur carte à l'UPC sont de plus en plus nombreux.

L'interdiction de l'UPC au Cameroun place en fait les étudiants camerounais de France dans l'œil du cyclone. Le décret du 13 juillet 1955 ne s'appliquant pas en métropole et les leaders de l'UPC, traqués, n'étant plus libres de leurs mouvements, les upécistes de France deviennent subitement des alliés stratégiques pour le mouvement nationaliste. Du jour au lendemain, ils en deviennent la courroie de transmission, le relais et le porte-voix. Puisque Um Nyobè, Moumié, Kingué, Ouandié et les autres ne peuvent plus sortir du Cameroun, ce sont eux qui iront, dans les mois et les années qui suivent, porter le message nationaliste sur toutes les tribunes, françaises ou internationales<sup>18</sup>. Étudiant en économie, Osende Afana, par exemple, met en place un comité de base de l'UPC à Toulouse en 1955 et entre l'année suivante au bureau de la FEANF. Il sera bientôt entendu à la tribune à l'ONU, alors qu'il n'a que 27 ans.

L'administration, qui comprend rapidement qu'elle a placé les étudiants nationalistes de France en première ligne en interdisant l'UPC au Cameroun, ne reste pas les bras croisés. Tenus à l'œil depuis leur plus jeune âge par le ministère de la France d'outre-mer et par la délégation du Haut Commissaire à Paris, les étudiants camerounais sont maintenant surveillés de très près par la police, voire par le SDECE. Dans toutes les archives, en France comme au Cameroun, on peut ainsi retrouver des notes très complètes sur les étudiants camerounais des années 1950, où leurs orientations politiques sont décrites avec autant de précision que leurs relations amoureuses... Il faut dire que les institutions policières ne rencontrent alors guère de difficultés pour se constituer des réseaux d'informateurs dans la jeunesse camerounaise de France. Sans le sou pour la plupart, beaucoup d'étudiants acceptent, contre un peu d'argent de poche, des missions d'infiltration ou de provocation. Sans surprise, les sanctions disciplinaires ne tardent pas à tomber. Dès 1955, de nombreux étudiants voient subitement leurs bourses universitaires suspendues. Ainsi

mis sur la paille, il ne leur reste alors que peu de choix : se transformer en « taupes » pour l'administration ou en militants « professionnels » de la cause nationaliste. Certains, hésitants, combineront les deux fonctions...

### **L'histoire méconnue des relations entre le « Réarmement moral » et les élites camerounaises**

L'administration échafaude aussi des stratégies de division en jouant sur les identités « ethniques » – les associations ou les amicales « régionales » fleurissent. Faisant pression, au Cameroun, sur les familles des étudiants rétifs<sup>d</sup>, elle soutient aussi tant qu'elle peut les étudiants les plus hostiles à la tendance nationaliste. S'il est clair que l'« apolitisme » prêché jusque-là était éminemment « politique », cela apparaît plus nettement encore après 1955 : les étudiants favorables à la politique française sont cette fois invités à « s'engager », au sens presque militaire du terme, c'est-à-dire à combattre ardemment les upécistes déclarés. Comme d'habitude, Louis-Paul Aujoulat est à la manœuvre. Le 30 juillet 1955, deux semaines après l'interdiction officielle de l'UPC, il rassemble ses plus fidèles partisans – parmi lesquels l'incontournable Samuel Kamé – dans un endroit cossu de Paris pour les exhorter à résister aux sirènes « communistes »<sup>19</sup>.

Quinze jours plus tard, il emmène une délégation camerounaise en Suisse, dans la petite localité huppée de Caux-sur-Montreux, sur les hauteurs du lac de Genève, pour un « séminaire » organisé par un mouvement parareligieux d'origine anglo-saxonne au nom évocateur : le Réarmement moral. « Le Réarmement moral représente une solution à un problème qui, jusque-là, me paraissait insoluble, déclare Aujoulat devant l'assemblée réunie à Caux. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est la solution, je le dirai peut-être expérience faite, mais je crois en tous cas qu'il y a là une expérience à essayer, et le plus tôt possible<sup>20</sup>. » Ainsi débute l'histoire méconnue, mais pourtant significative, des relations entre le Réarmement moral et les élites camerounaises.

Tout commence avec un pasteur américain, Frank Buchman (1878-1961). Lors d'un voyage en Europe au début du xx<sup>e</sup> siècle, il se met à réfléchir à la résolution des conflits personnels et collectifs. Ceux-ci, estime-t-il, peuvent être apaisés si chacun s'engage dans un travail de remise en cause personnelle et accepte de se mettre à l'écoute de ses adversaires. Cette philosophie, fortement inspirée par l'idéologie chrétienne, fera des émules dans les années 1920 et 1930, notamment dans les milieux étudiants britanniques et américains, au point que se constituera un vaste réseau d'influence. D'abord connu sous le nom de « groupe d'Oxford », ce mouvement, à la jointure entre religion et politique, entre ésotérisme et diplomatie, prendra le nom de Réarmement moral (RM) en 1938.

Les conceptions de Buchman se propageront au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Soutenu par de riches mécènes, le RM deviendra propriétaire en 1946 d'un immense hôtel de luxe, à Caux-sur-Montreux. Base européenne du mouvement, le centre de Caux est le pendant de celui de Mackinac, aux États-Unis, et la maison mère des centres nationaux du RM installés dans la plupart des pays européens (le centre français se trouve alors à Boulogne, en région parisienne). À cette période, le RM constitue à partir de là un vaste réseau, où se côtoient de nombreuses personnalités, parfois éminentes, de différentes nationalités.

Sous la houlette de Frank Buchman, d'ambitieuses initiatives sont alors lancées pour réconcilier les âmes et les peuples. Parmi celles-ci, le RM se flatte d'avoir participé à la réconciliation franco-allemande et jeté les bases de la construction européenne. Invitant à Caux, à partir de 1946, des centaines de Français et d'Allemands à des séminaires d'échanges d'expériences, le RM aurait joué un rôle important aux premiers temps du dialogue franco-allemand, faisant notamment se rencontrer Konrad Adenauer et Robert Schuman<sup>e</sup>. Fort de ce premier succès, RM s'auto-assigne de multiples tâches de « réconciliation », cherchant à favoriser la « paix » entre les responsables américains et japonais, entre les

syndicalistes et les industriels, ou encore entre les leaders nationalistes des colonies et les dirigeants des puissances coloniales. Sur tous les continents, le RM cherche à diffuser les « armes idéologiques » – l'expression est revendiquée – qui permettront aux leaders du monde d'éviter les confrontations et les guerres.

C'est dans les années 1950 que le RM s'intéresse à l'Afrique<sup>21</sup>. Mouvement d'origine anglo-saxonne, ses efforts se portent dans un premier temps sur l'« Afrique britannique ». Au Nigéria, où le mouvement s'enorgueillit d'avoir convaincu le docteur Benjamin Nnamdi Azikiwe, alors leader nationaliste, de ne pas sombrer dans le « bellicisme » communiste. Ou au Kenya, où un militant du RM, le colonel Alan Knight (1916-1999), installe un « foyer » de l'organisation dans un camp de prisonniers et parvient, grâce aux techniques de « réconciliation des cœurs » chères au mouvement de Frank Buchman, à faire « abjurer » leurs penchants subversifs à de nombreux détenus fidèles jusque-là aux Mau-Mau<sup>22</sup>.

On comprend aisément, à partir de ces deux exemples, que le RM a tout pour plaire au docteur Aujoulat : fortement imprégnée de culture chrétienne, son action vise en priorité à lutter contre le « communisme », décrit à la fois comme athée et belliqueux, et cherche à lui substituer une nouvelle « idéologie », centrée sur l'« amour » et le règne du « Bien ». Pour ce faire, ce sont les « élites » et les « leaders », et plus encore les jeunes appelés à d'importantes responsabilités, qui constituent les cibles principales du RM. En « réarmant leur cœurs et leurs esprits », en les convainquant de « faire la paix en eux-mêmes et avec leurs ennemis », en les remettant en conséquence « dans le chemin de Dieu », ces élites devront pouvoir convaincre à leur tour les peuples à renoncer à la « haine » et à leurs penchants « guerriers ».

Ainsi, derrière son apparente « neutralité » (la Suisse n'est pas choisie par hasard comme base arrière), le RM constitue une machine de guerre contre le « communisme » et les mouvements « subversifs ». Mais une machine de guerre dont les armes sont exclusivement psychologiques,

donc indolores, et l'objectif proclamé éminemment consensuel, puisqu'il s'agit rien moins que de vaincre le « Mal » et de faire triompher le « Bien », la « Paix » et la « Liberté ». Subtilité supplémentaire : c'est toujours en commençant par se battre contre soi-même qu'il est recommandé d'entamer le processus de « réarmement moral ». Aussi assiste-t-on chaque année à d'étonnantes séances d'autocritique dans les assemblées du RM, à Mackinac comme à Caux, où l'on peut par exemple écouter des Africains s'excuser publiquement pour les « rivalités tribales » qu'ils entretiennent et pour « leur rancœur et leur haine à l'égard des Blancs »<sup>23</sup>.

C'est à ce processus de remise en cause que Louis-Paul Aujoulat convie la délégation d'étudiants qu'il emmène à Caux en août 1955. Ces jeunes Camerounais sont invités à se « réarmer moralement » et à ramener leurs congénères égarés dans le « droit chemin ». « L'atmosphère de l'université de Paris a créé en nous, Africains, plusieurs types d'hommes et nous avons choisi des voies différentes, explique par exemple Benoît Okah, étudiant en médecine, devant ses nouveaux amis du RM. À Varsovie, à cette heure-ci, se trouvent plusieurs de mes camarades. Ils se sont engagés déjà. Je ne les blâme pas et j'admire leur courage. Je ne me suis pas encore engagé jusqu'ici, mais je promets désormais de m'engager dans le Réarmement moral. Je vous en fais la promesse et je la tiendrai<sup>24</sup>. » Ainsi procède-t-on au RM : on reconnaît la valeur de l'adversaire pour mieux l'inviter à venir communier dans l'« idéologie du Bien ». Laquelle est par ailleurs intensément diffusée à travers des tombereaux de brochures et par l'organisation de représentations théâtrales ou de séances de cinéma.

C'est précisément en 1955 que l'influence du RM commence à se faire sentir dans les milieux étudiants africains de France. Et en particulier chez les Camerounais qui, parmi les Africains francophones, paraissent les plus susceptibles de verser dans la « haine » et la « guerre ». Les émeutes de Mai ayant montré l'urgence d'une « réconciliation des cœurs », les fidèles de Frank Buchman lancent l'offensive. Les journaux du mouvement commencent à être diffusés dans les cercles estudiantins, les invitations au

centre du RM de Boulogne circulent et beaucoup s'interrogent sur le voyage du docteur Aujoulat à Caux. Pour les étudiants upécistes, le diagnostic est clair : comparable aux projets « eurafricains » et aux stratégies d'« autonomisation » des territoires d'outre-mer, l'engouement pour le RM n'est rien d'autre qu'une nouvelle tentative de « chloroformer » le mouvement nationaliste<sup>25</sup>. Au contraire, pour la tendance « aujoulatiste », dressée dans le culte de l'apolitisme, l'aspect neutraliste, chrétien et moral du RM apparaît comme une bonne manière de « s'engager » sans croquer trop bruyamment dans le fruit défendu. Il permet aussi de réorienter en douceur leur discours antinationaliste : maintenant que la France réfléchit à une « autonomisation » de ses colonies et à une délégation croissante des responsabilités aux « élites autochtones », l'idéologie du RM, plus paternaliste que raciste, plus anticomuniste que foncièrement colonialiste, paraît particulièrement adaptée au « nationalisme modéré » promu par la puissance administrante.

On l'a oublié, mais la position du RM à l'égard des empires coloniaux provoque alors, pendant des années, de vifs débats en France. Et pas seulement chez les ressortissants camerounais ou africains. Les responsables politiques et les journalistes français aussi s'interrogent. D'un côté, l'anticommunisme du RM séduit d'autant plus qu'il s'accompagne de techniques permettant de « retourner » efficacement les adversaires de la France et de raffermir l'« amour » de ses alliés. Mais, de l'autre, la logique d'autoflagellation permanente au cœur de la philosophie et de l'action du RM inquiète ceux qui regardent l'idéologie du compromis, du dialogue et de la paix négociée comme le prélude de futurs abandons. Ce conflit d'interprétation surgira par exemple sur le dossier algérien quelques années plus tard, lorsque le ministère des Armées, alors dirigé par Pierre Guillaumat, décidera en 1959 d'envoyer des officiers français, le général Edmond Jouhaud en tête, au centre du RM de Caux-sur-Montreux. S'attirant en retour les critiques du député centriste Frédéric de Villeneuve, choqué par l'envoi « en mission des officiers d'active assister à Caux, en Suisse, à une réunion du Réarmement moral,

organisme international qui affiche des positions politiques résolument hostiles à la France, que ce soit en Tunisie, au Maroc, en Afrique, en Algérie. Certains officiers ne se sont pas privés de prendre publiquement parti en faveur des solutions prônées par le Réarmement moral et leurs déclarations ont été reproduites dans la presse parisienne<sup>26</sup> ».

Mais, si le RM inquiète dans certains milieux, ce n'est pas seulement à cause de sa trop grande « ouverture » à l'égard des peuples colonisés. C'est aussi que son action semble particulièrement proche de la stratégie internationale poursuivie par les États-Unis, lesquels regardent le démantèlement des empires coloniaux comme un moyen de placer à plus ou moins brève échéance les nouvelles nations qui pourraient en émerger sous leur contrôle direct, en les soustrayant à la tutelle européenne et à la menace soviétique. C'est sans doute dans cette logique que la CIA a commencé à s'intéresser de très près à l'action du RM. Dans le cadre de sa cellule baptisée « Occultism in High Places » (OHP), créée au milieu des années 1950, elle cherche alors à profiter de l'influence du RM sur les élites mondiales et, peut-être, à y interférer, comme l'affirmera en tout cas en 1989 Miles Copeland, un ancien responsable de l'obscur cellule OHP : « [Cela] nous permet de nous brancher directement sur le cerveau des leaders, pas seulement en Afrique ou en Asie, mais aussi en Europe<sup>27</sup>. »

En attendant, en 1956, la promotion des « élites autochtones » prônée par le RM rejoint tout à fait l'objectif du gouvernement français, qui envisage de déléguer une partie de ses prérogatives à des responsables politiques africains soigneusement cooptés.

---

a. Les amitiés africaines de Louis-Paul Aujoulat dépassent en effet largement le strict cadre camerounais. À la fin des années 1970, lors de l'inauguration d'une stèle en son honneur au Burkina Faso, il recevra des hommages de la plupart des chefs d'États africains du moment : Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Omar Bongo (Gabon), Mathieu Kérékou (Bénin), Gnassingbé Eyadema (Togo), Moussa Traoré (Mali), etc.

b. Au Cameroun, une rumeur insistante veut que Louis-Paul Aujoulat ait eu des penchants homosexuels. Ce qui nous a été confirmé par de nombreuses personnalités qui l'ont côtoyé à l'époque, par exemple par Félix Sabal-Lecco, ancien ministre et ambassadeur camerounais qui se qualifie lui-même d'« aujoulatiste » (entretien avec les auteurs, Yaoundé, 6 décembre 2007). L'homophobie, particulièrement virulente au Cameroun de nos jours, fait d'ailleurs souvent référence à l'influence d'Ajoulat dans la désignation et la promotion des élites.

c. Il est difficile de connaître avec précision le parcours de Pierre Kamdem Ninyim à Paris, ses liens avec Louis-Paul Aujoulat et avec les jeunes nationalistes. Selon la version de l'administrateur Maurice Delauney, le retour précipité de

Kamdem Ninyim au Cameroun est une conséquence indirecte de la chute du gouvernement Mendès France, qui a emmené avec elle celle de son protecteur Louis-Paul Aujoulat (voir Alex Bertrand SONKÉ, *La Chefferie de Baham de 1945 à 1960. Ses rapports avec la puissance coloniale et les nationalistes*, mémoire de maîtrise, université de Yaoundé-I, 1995).

d. Abel Eyinga raconte qu'au lendemain des événements de mai 1955 il reçut des mains de Louis-Paul Aujoulat une lettre de son père, alors catéchiste à Foullassi, lui intimant l'ordre de ne pas « participer à des choses qui peuvent te nuire là-bas [à Paris] et peut-être à nous aussi [au Cameroun] ». Il apprendra, bien des années plus tard, que cette lettre avait été dictée à son père par Aujoulat en personne (entretien avec les auteurs, Mbalmayo, 16 mars 2007).

e. Ce dernier, considéré comme un des « pères de l'Europe », a même écrit une préface à un livre de Frank Buchman (*Refaire le monde*, Éditions de Caux, 1958), dans laquelle il loue l'action du Réarmement moral, un mouvement qui, selon son expression, a su « mettre au service des États des équipes d'hommes entraînés, des apôtres de la réconciliation et des artisans d'un monde renouvelé » (cité in Michel J. SENTIS, « Le sillage de Frank Buchman, fondateur du Réarmement moral », <[www.iofc.org](http://www.iofc.org)>, 2007).



## *Le fusil sur la tempe (1956-1957)*

« Sans vouloir chicaner sur les mots, nous estimons que la tunique “autonomie” camoufle une arrière-pensée de domination et de lucre et nous est tout aussi funeste que celle de Déjanire le fut à Hercule. »

*Kaso*, mars 1955<sup>1</sup>.

**P**ierre Messmer est un homme habile. Dans ses Mémoires, publiés dans les années 1990<sup>2</sup>, il manie si subtilement les petits mensonges, les gros oublis et la fausse modestie que le lecteur crédule ne peut voir en lui qu’un homme considérable. En avance sur son temps tout au long de sa carrière, explique l’ancien ministre des Armées et Premier ministre, il eut la chance de sentir, souvent seul et contre presque tous, le vent de l’Histoire. À l’image, finalement, de son unique héros, le général de Gaulle.

Malgré ses authentiques exploits de jeunesse pendant la Résistance, le Pierre Messmer de la IV<sup>e</sup> République paraît pourtant moins impressionnant. Il passe d’ailleurs plus pour un socialiste, version SFIO, que pour un gaulliste pur sang. C’est sans doute pour cette raison qu’à la fin janvier 1956 Gaston Defferre, ministre de la France d’outre-mer du nouveau gouvernement de Guy Mollet, lui propose de devenir son directeur de cabinet. Huit ans après avoir travaillé pour Marius Moutet, le

dernier socialiste à avoir occupé le ministère de la France d'outre-mer (janvier 1946-octobre 1947), et quittant la Côte-d'Ivoire dont il était gouverneur depuis 1954, Pierre Messmer retrouve la rue Oudinot.

### **Juin 1956 : la loi-cadre Defferre contre l'indépendance africaine**

Sur son bureau, il trouve les projets initiés par les gouvernements précédents pour réformer l'architecture institutionnelle des territoires d'outre-mer. Depuis des mois en effet, les responsables politiques français, obsédés par les « événements » d'Algérie, cherchent à éviter que s'y multiplient les foyers de tensions. « Ne laissons pas croire, déclare Defferre en mars 1956, que la France n'entreprend des réformes que lorsque le sang commence à couler<sup>3</sup>. » C'est dans ce contexte que le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance. En Afrique noire également, on cherche à lâcher du lest pour éviter que se reproduisent des explosions comparables à celles qui ont secoué Madagascar, la Côte-d'Ivoire et, plus récemment, le Cameroun.

Dans un contexte international de repli colonial, les dirigeants français cherchent aussi à contrôler ce processus. Nombreux sont les Africains qui observent ce qui se passe du côté des colonies du Royaume-Uni. Les Britanniques, éternels concurrents de la France en Afrique, ne préparent-ils pas résolument l'émancipation de leurs colonies, à commencer par la Gold Coast, qui accédera à l'indépendance l'année suivante (sous le nom de Ghana) ? La comparaison est particulièrement tentante dans les Territoires sous tutelle que sont le Togo et le Cameroun. Anciennes colonies allemandes partagées entre les Français et les Britanniques après la Première Guerre mondiale, ils apparaissent plus que jamais comme les maillons faibles de l'Empire français. Les nationalistes togolais regardent avec envie ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, dans le Togoland « allemand » intégré depuis des années à la Gold Coast « britannique ». Au

Cameroun, l'UPC revendique depuis sa naissance la réunification du « Kamerun », en même temps que son indépendance. Pour les Français, le temps est compté.

Au ministère de la France d'outre-mer, le nouveau directeur de cabinet Pierre Messmer et ses collaborateurs s'activent donc pour élaborer au plus vite un projet acceptable pour les parlementaires français. Il s'agit dans un premier temps, à travers la procédure particulière d'une loi-cadre, d'énoncer les principes généraux de la réforme institutionnelle : « Associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres » par la mise en place de « conseils de gouvernement », le transfert de certaines compétences, l'élargissement des pouvoirs des assemblées territoriales, l'institution du suffrage universel et la suppression totale du double collège. Les décrets d'application, différents pour chaque Territoire, ne seront quant à eux pris que dans un second temps, naturellement sans contrôle parlementaire. Grâce à cette procédure en deux temps, le gouvernement obtient des « pouvoirs spéciaux pour réformer outre-mer de vastes domaines aussi bien politiques qu'administratifs, économiques et sociaux<sup>4</sup> ». Présentée comme une évolution raisonnable par le gouvernement, cette « loi-cadre sur l'évolution des territoires d'outre-mer » sera votée par la plupart des parlementaires, des communistes aux gaullistes, le 23 juin 1956.

Les plus lucides comprennent pourtant qu'il ne s'agit là que d'un marché de dupes, une hypocrisie de plus permettant à la France, sous le couvert du « libéralisme », de garder la haute main sur ses territoires africains. Gaston Defferre l'explique d'ailleurs assez clairement. Il faut, dit-il, « devancer » les événements et « offrir quelque chose pour éviter une catastrophe »<sup>5</sup>. En d'autres termes : céder sur l'accessoire – ce que Léopold Sédar Senghor qualifiera bientôt de « joujoux et sucettes » – pour mieux garder l'essentiel. La procédure choisie par le gouvernement, poser les principes généraux dans l'urgence puis prendre le temps de réfléchir à leur application pratique, témoigne d'ailleurs de cette volonté de « donner pour retenir ». Une note rédigée par le bureau d'étude du cabinet du

ministre de la France d'outre-mer en février 1956 trahit clairement ces intentions, qui recommande de « prendre rapidement les mesures envisagées, afin d'éviter que des propositions de loi qui iraient beaucoup plus loin ne soient déposées dans l'intervalle<sup>6</sup> ».

Dans l'esprit de ses concepteurs, la loi-cadre Defferre est d'abord un dispositif visant à faire émerger dans chaque territoire des élites africaines dociles, susceptibles de devenir les agents et les défenseurs locaux des intérêts de la France, capables de canaliser les aspirations populaires éternellement jugées « prématurées » par Paris. Ce processus de cooptation sera ainsi résumé par Pierre Messmer : « Ce qui avait semblé “bonbons et sucettes” à Léopold Senghor était délectable pour quelques-uns, mais potion amère pour beaucoup<sup>7</sup>. »

Félix Houphouët-Boigny est l'incarnation parfaite de ces nouvelles élites africaines que la France entend valoriser. Pierre Messmer, gouverneur de la Côte-d'Ivoire de 1954 à 1956, avait pu se rendre compte à quel point le leader ivoirien pouvait servir les intérêts français. Ayant eu le « courage » de renier ses idéaux de jeunesse, de trahir la frange la plus déterminée du RDA sans se couper totalement des masses ivoiriennes, Houphouët apparaît aux yeux des dirigeants français comme le leader exemplaire, qui devrait inspirer ses « semblables » africains. Nommé ministre délégué à la présidence du Conseil de Guy Mollet, Houphouët figure parmi les artisans de la loi-cadre qu'il cosigne avec René Coty, Guy Mollet, Gaston Defferre et François Mitterrand. Une loi-cadre dont l'objectif est en définitive de lutter contre l'indépendance africaine, cette « mystique négative » à laquelle Houphouët souhaite, comme il l'explique lors d'un déplacement à Dakar en avril 1956, « opposer triomphalement la mystique de la fraternité »<sup>8</sup>.

C'est précisément pour faire triompher cette « fraternité » imposée, et l'opposer à une UPC réduite à la clandestinité, que Pierre Messmer est nommé Haut Commissaire de la France au Cameroun, en remplacement de Roland Pré, quelques jours seulement après le dépôt de la loi-cadre sur le bureau du Parlement français. Sans véritablement innover par rapport à

son prédécesseur, qui avait joué tant et plus de la carotte et du bâton, Messmer dispose cependant d'une plus grande marge de manœuvre. Maintenant que Roland Pré a déblayé le terrain en faisant interdire l'UPC et tandis que l'on discute à Paris des « joujoux et sucettes » prévus par la loi-cadre, Messmer peut mettre, provisoirement, le bâton de côté...

### **Le bal des opportunistes**

Quand Pierre Messmer arrive au Cameroun, en avril 1956, la scène politique camerounaise est en pleine ébullition. Le fait majeur, à cette époque, est la diffusion, ou plus exactement la reconnaissance publique, du « nationalisme » au Cameroun. Avec la disparition officielle de l'UPC et avec les nouveaux projets du gouvernement Mollet, le « nationalisme », longtemps considéré comme le masque du communisme et le fait d'une minorité d'excités, devient comme par magie un fait naturel, évident, acceptable. Et accepté tant par l'administration que par la presse françaises. « J'ai [...] parlé avec un grand nombre de Camerounais de Douala, de Yaoundé et même de brousse, se targue un reporter du *Figaro* début 1956. Tous, à un degré plus ou moins avoué, sont nationalistes. J'ai détecté sans peine quelques cryptocommunistes un peu voyants, mais la majorité des hommes que j'ai rencontrés n'avaient rien de communistes. La bourgeoisie, généralement chrétienne, plus protestante d'ailleurs que catholique, relativement à l'aise économiquement et assez évoluée intellectuellement, est résolument nationaliste<sup>9</sup>. »

En apparence, ce « consensus nationaliste<sup>10</sup> » n'est pas pour arranger les affaires du nouveau Haut Commissaire. La campagne pour les élections législatives du 2 janvier 1956 – celles qui, en métropole, ont amené Guy Mollet et Gaston Defferre au pouvoir – avait montré, au Cameroun, que le « vide politique » créé par le bannissement de l'UPC avait fait naître une sorte de course à l'échalote, une « surenchère démagogique », dit la presse française, entre des formations politiques camerounaises devenues subitement plus revendicatives. Mais cette évolution est en réalité une

bonne nouvelle pour Messmer, qui cherche précisément, dans la droite ligne de Roland Pré, à promouvoir un « nationalisme modéré » capable de couper l'herbe sous le pied de l'UPC et de réduire son « nationalisme intégral ». De fait, cette fièvre pseudo-nationaliste masque mal l'incroyable opportunisme des nouveaux convertis. Opportunisme que les « joujoux » et « sucettes » prévus par la loi-cadre sont précisément venus encourager...

En matière d'opportunisme, la palme revient sans conteste à André-Marie Mbida. Ce jeune politicien ambitieux, éduqué dans les milieux catholiques et véritable créature de Louis-Paul Aujoulat, s'est brusquement fait un nom lorsque fin 1954 il a quitté le parti de son maître, le BDC, pour créer son propre mouvement, le COCOCAM. Dans les mois qui suivent l'interdiction de l'UPC, les deux anciens amis s'affrontent directement aux élections du 2 janvier 1956. Et, fait surprenant compte tenu de la fraude électorale généralisée au Cameroun mais explicable si l'on étudie l'instrumentalisation que Mbida fait des thèmes nationalistes au cours de sa campagne électorale, c'est le « filleul » qui l'emporte sur son ancien « parrain » français. Le « coq vigilant et courageux » (slogan de Mbida) remplaçant ainsi celui qui aime se présenter comme un « Noir à la peau blanche » (slogan d'Aujoulat) sur les bancs du Palais-Bourbon, devient pour certains le nouveau héros national.

Mais, comme il fallait s'y attendre, le « nationalisme » opportunément affiché s'émousse rapidement. Au lendemain de son élection, Mbida célèbre dans la presse l'« amitié loyale qui unit le Cameroun et la France ». « Je compte sincèrement et fermement sur la solide et fidèle collaboration de notre généreuse, bienfaitrice tutrice, la France, pour la réalisation des aspirations légitimes des populations du Cameroun vers l'autonomie, vers l'émancipation totale, conformément aux textes en vigueur », ajoute-t-il<sup>11</sup>. Pour mettre toutes les chances de son côté alors que la nouvelle politique africaine des socialistes Guy Mollet et Gaston Defferre semble lui ouvrir d'intéressantes perspectives, le nouveau député rejoint le groupe SFIO de l'Assemblée nationale française, évacue

prestement de son discours toute référence à l'« émancipation totale » de son pays et promet à Pierre Messmer, fraîchement arrivé à Yaoundé, de l'aider « à tout remettre en ordre [et] à regagner à l'administration française au Cameroun la confiance et l'estime des peuples que nous représentons<sup>12</sup> ». Tant de bonne volonté ne peut que séduire les autorités françaises.

Les choses sont plus compliquées avec Paul Soppo Priso. L'homme d'affaires, président de l'ATCAM et conseiller à l'Assemblée de l'Union française, tente également de prospérer sur les dépouilles de l'UPC. Abandonnant le « rôle modérateur qu'il avait joué dans la politique camerounaise depuis 1947<sup>13</sup> », il prend, comme les autres, une posture nationaliste. Mais, pour se distinguer de Mbida, il campe sur sa position d'« opposant ». Il s'insurge contre la loi-cadre, se déclare favorable à l'indépendance pure et simple et va jusqu'à réclamer l'amnistie des « agitateurs » de mai 1955. En somme, il se rallie au programme de l'UPC dont il se fait le porte-parole officieux. C'est à cette fin qu'il lance, au moment du vote de la loi-cadre à Paris, un nouveau mouvement politique, l'Union nationale.

Cherchant à fédérer tous les « nationalistes » autour d'un programme minimum – dont les points saillants sont l'abandon de la loi-cadre dans le contexte camerounais, l'amnistie pleine et entière pour tous les faits relatifs aux événements de mai 1955 et l'élection d'une nouvelle Assemblée territoriale chargée de discuter et de définir le futur statut du pays –, Soppo Priso rencontre un certain succès. Preuve qu'un « consensus nationaliste » s'est installé au Cameroun, ou que l'opportunisme est bien partagé, des responsables de tous horizons politiques rejoignent son initiative : Charles Assalé (ex-upéciste), Charles Okala (de l'USC), Benoît Bindzi (du BDC), Martin Abega (chef traditionnel), etc.

Mais, derrière ces quelques personnalités versatiles et opportunistes, la force de l'Union nationale vient du soutien de plusieurs représentants de poids de l'UPC dissoute. Parmi ces upécistes considérés comme « modérés », on retrouve notamment : Mathieu Tagny (membre du bureau

du comité directeur et principal animateur de l'UPC à Yaoundé), Isaac Tchoumba (président d'un important comité local du parti à Yaoundé), Ousmane Muisse, Samuel Ekwe ou Anatole Kameni. C'est également dans cette galaxie upéciste qu'il faut relever la présence active, au sein de l'Union nationale, du jeune chef baham Pierre Kamdem Ninyim. Rentré précipitamment de France l'année précédente, celui-ci n'a cessé, depuis, de se rapprocher des milieux nationalistes, au point d'accueillir au sein même de son palais les réunions clandestines du mouvement nationaliste et d'encourager ses « sujets » à la désobéissance civile. Très populaire dans les populations dites « Bamiléké », bientôt rejoint par d'autres jeunes chefs traditionnels de la région (en particulier le chef Marcel Feze de Badenkop et le chef Jean-Rameau Sokoudjou de Bamendjou), Kamdem Ninyim apparaît comme un allié de poids pour Soppo Priso<sup>14</sup>. Lequel parvient dès lors, en s'appuyant sur l'aura et la solide implantation de ses alliés, à rassembler des foules immenses chaque fois que l'Union nationale organise un meeting<sup>15</sup>.

Telle est la configuration politique à laquelle est confronté Pierre Messmer dans les mois qui suivent son arrivée au Cameroun. D'un côté, André-Marie Mbida, qui soutient fermement les réformes du nouveau gouvernement français mais que son opportunisme grossier discrédite dès le lendemain de son élection en janvier 1956. De l'autre, Paul Soppo Priso, qui rejette la loi-cadre et qui, « général défilant avec les troupes des autres », parvient à rassembler derrière son nom une opinion camerounaise décidée à obtenir rapidement son émancipation totale. Adoptant la posture de l'« arbitre » neutre et objectif, Messmer va manœuvrer habilement : il va partiellement récupérer le programme de Soppo... pour permettre à Mbida de remporter la mise. Sans oublier, bien sûr, l'objectif essentiel de la France au Cameroun : le maintien de l'UPC hors du jeu politique.

### **Le poker de Pierre Messmer**



À l'été 1956, alors que Mbida et Soppo se chamaillent en vitrine, c'est en réalité une partie de poker qui s'engage, en coulisses, entre Pierre Messmer et Ruben Um Nyobè, qui a pris le maquis dans sa région de la Sanaga-Maritime. Pendant que le Haut Commissaire tente de mettre discrètement sur orbite le nouvel allié de la France, André-Marie Mbida, Um Nyobè cherche à utiliser, en sous-main, le courant d'Union nationale de Soppo Priso pour faire sortir l'UPC de sa clandestinité imposée. Son objectif est double. D'une part, réintégrer l'UPC dans le jeu politique, grâce à l'amnistie, pour la faire triompher démocratiquement à l'occasion de nouvelles élections à l'ATCAM. Et, d'autre part, éviter le piège de l'action armée qui séduit de plus en plus le président Moumié et les vice-présidents Kingué et Ouandié réfugiés au Cameroun britannique. Misant donc sur le courant d'Union nationale, il missionne les « upécistes modérés » pour orienter ce mouvement dans un sens favorable.

Les calculs d'Um Nyobè paraissent d'autant plus judicieux que l'administration semble, dans un premier temps, vouloir répondre favorablement aux exigences de l'Union nationale. Si le Conseil d'État valide la décision du 13 juillet 1955 d'interdire et de dissoudre l'UPC, le principe d'une amnistie pour les faits relatifs aux événements de mai 1955 semble pour sa part acquis. Une loi dans ce sens est même déposée à l'Assemblée nationale française le 2 août 1956. L'élection d'une nouvelle Assemblée territoriale est également acceptée : Messmer annonce, début août, la dissolution de l'ATCAM et la tenue pour la fin de l'année de nouvelles élections, au suffrage universel et au collège unique conformément aux dispositions de la loi-cadre.

Ces deux décisions ne sont pourtant qu'un coup de bluff, destiné à montrer la bonne volonté de l'administration française. En réalité, Messmer reste le maître d'un jeu dont il contrôle et le calendrier et les règles. Un calendrier piégé, puisque les dates des élections et du vote effectif de l'amnistie ne sont pas clairement fixées. Et une règle du jeu viciée, puisque personne ne connaît les attributions exactes de la future Assemblée.

En jouant sur le calendrier, Pierre Messmer veut, sans rien leur promettre formellement, laisser espérer aux cadres de l'UPC une réintégration dans le jeu légal. Écrivant au ministère de la France d'outre-mer en mai 1956, il explique très clairement comment il cherche à duper l'UPC : « Un projet [d'amnistie] déposé avant la fin de l'actuelle session de l'Assemblée nationale ne sera d'ailleurs pas examiné avant un certain nombre de mois, et la loi ne serait donc probablement pas votée avant la fin de l'année. Nous aurons d'ici là à notre disposition un moyen d'action sur les upécistes, qui sauront qu'une agitation dans l'illégalité ne pourra que compromettre leur amnistie et leur retour<sup>16</sup>. » En ce qui concerne les attributions exactes de la future Assemblée, le flou entretenu par le Haut Commissaire a pour objectif de faire oublier que la loi-cadre est particulièrement restrictive. Selon son article 9, l'Assemblée camerounaise n'a le droit que de donner un « avis » sur le décret que lui présentera – quand il le souhaite – le gouvernement français, et devra donc *de facto* accepter les principes de la loi-cadre sans pouvoir les remettre en cause<sup>a</sup>.

Sachant pertinemment qu'Um Nyobè ne se laissera pas si facilement duper, l'administration mise sur l'abstention de l'UPC aux prochaines élections territoriales, cherchant ainsi à rééditer ce qu'elle vient de faire au Togo, où les nationalistes avaient décidé, sans résultats, de ne pas participer aux élections du 12 juin 1955. Au Cameroun, la France entend donc gagner sur les deux tableaux : d'une part, faire « valider » par le suffrage universel l'exclusion de l'UPC de la scène politique ; et, d'autre part, intégrer, par décret et avec l'assentiment de la nouvelle Assemblée territoriale, le Cameroun dans l'Union française. En novembre 1956, c'est-à-dire à la veille des élections de la nouvelle Assemblée territoriale annoncées – à la dernière minute – pour le 23 décembre, les choses sont donc parfaitement claires : l'administration française cherche à amener les Camerounais à des élections sans enjeu véritable, en pointant un fusil sur la tempe du seul réel parti d'opposition.

Voulant retourner l'arme qui le vise, Um Nyobè va donc chercher à réussir là où les nationalistes togolais ont échoué : provoquer l'abstention « totale » des Camerounais pour discréditer le scrutin organisé par la France et l'Assemblée fantoche qui en sortira. « Il suffit pour [cela] de savoir s'unir et agir pour imposer la volonté du peuple et nous avons toutes les raisons de croire qu'il en sera ainsi, écrit-il. [...] En décembre prochain, les Kamerunais s'abstiendront à 100 % pour dire au monde entier que notre peuple ne veut pas se livrer à une domination étrangère. » Par ce commentaire, Um Nyobè dévoile pourtant ses faiblesses. Il confirme qu'il n'envisage pas d'autre stratégie qu'une union nationale aboutissant à l'abstention *totale* des Camerounais et avoue, ce faisant, qu'il a « placé toute sa mise<sup>17</sup> » sur Soppo Priso. Pour Um Nyobè, l'abstention totale est donc devenue une « question de vie ou de mort pour notre peuple<sup>18</sup> ».

Mais Pierre Messmer comprend vite les faiblesses de son adversaire. Constatant que l'Union nationale est davantage l'instrument d'Um que celui de Soppo, il va tout faire pour la mettre en pièces<sup>b</sup>. Invitées à prendre leurs distances, les personnalités les plus fragiles de cette alliance hétéroclite s'en détachent sans broncher. Et une forte pression est mise sur les alliés de Soppo. Ainsi en va-t-il pour Pierre Kamdem Ninyim, arrêté *manu militari*, le 24 novembre 1956, et inculpé pour – entre autres motifs – possession d'armes, incitation à la désobéissance et « reconstitution de ligue dissoute » (l'UPC). Pour que le message soit bien clair, ce ne sont pas moins de trois pelotons de gardes camerounais qui sont envoyés à Baham pour effectuer cette arrestation<sup>19</sup>...

### **Um Nyobè entre deux feux**

Misant sur un « boycottage total » pour faire dérailler pacifiquement les élections, la voie devient de plus en plus étroite pour le secrétaire général de l'UPC. Car Um Nyobè n'est pas seulement acculé par le jeu de poker de

Messmer, il est aussi tiraillé entre les deux tendances de son parti. Depuis les événements de mai 1955 et l'interdiction du mouvement nationaliste, les dissensions ne cessent en effet de s'affirmer à l'intérieur de l'UPC.

Malgré les tentatives de réorganisation et les incessants appels à l'unité, les divergences idéologiques, les désaccords stratégiques et personnels se multiplient. Et cela d'autant plus que les conditions précaires imposées par la clandestinité, la dispersion géographique et la suspicion généralisée due à la surveillance policière n'arrangent rien. Entre les « modérés », qui participent avec enthousiasme à l'Union nationale, et les « radicaux » de Kumba, qui se méfient de l'opportunisme de Soppo Priso et comprennent mal que l'UPC cherche encore à composer avec la loi coloniale, c'est une guerre larvée qui s'installe, au cours de l'année 1956, à l'intérieur du mouvement nationaliste.

Cette guerre interne est d'ailleurs attisée par l'administration. Soit directement, en jouant sur les appétits financiers ou les rivalités ethniques. Soit indirectement, en lâchant la bride des upécistes qu'elle juge les plus conciliants. Libéré de prison en mars 1956, Mathieu Tagny sera ainsi autorisé dès le mois suivant à s'adresser publiquement à une commission d'enquête parlementaire venue de Paris. Quant au responsable syndical Jacques Ngom, sorti de prison à la même période, il lance un nouveau journal, *Liberté*, qui s'en prend avec virulence au « trio de Kumba », provoquant la réplique cinglante des intéressés.

Dans ce concert d'insultes, où l'on s'accuse mutuellement de sectarisme, de tribalisme, de trahison ou de détournements de fonds<sup>20</sup>, Ruben Um Nyobè apparaît comme le seul capable de ramener un peu de sérénité. S'appuyant systématiquement sur les textes qui régissent le fonctionnement du parti et rappelant sans cesse que la division est un danger mortel pour le mouvement national, il soutient publiquement la tendance de Moumié, Ouandié et Kingué, représentants légitimes de la direction du parti depuis le congrès d'Eséka de 1952. « Il n'y a pas un

nationalisme mode Um, ni un nationalisme mode Moumié : il n'y a que le problème kamerunais à la solution duquel nous essayons de contribuer ensemble », écrit-il dans le journal *Lumière*<sup>21</sup>.

Voilà pour la position officielle, que commandent la discipline du parti et le respect des règles démocratiques. Mais, en privé, Um Nyobè se montre beaucoup plus critique à l'égard de Moumié, Kingué et Ouandié, dont il connaît la fascination croissante pour la révolution armée. La lettre qu'il leur envoie le 4 novembre 1956 montre même que la tension devient extrêmement vive. Se défendant d'avoir été « absorbé » par la politique réactionnaire et policière de Messmer, s'interrogeant sur leur « gauchisme » et leur « égoïsme idéologique », il tente de mettre les points sur les *i* pour sauvegarder l'unité. « Si nous devons classer toute critique ou tout désaccord sur des questions données comme étant le résultat d'une opération de police, prévient-il, je serai porté à croire que l'UPC ne peut pas être ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire un grand mouvement de masse<sup>22</sup>. »

Soutenant publiquement Moumié, Kingué et Ouandié, qui ont pour eux la légitimité, mais s'appuyant en pratique sur les « modérés » qui participent activement au mouvement de Soppo Priso, Um Nyobè réussira jusqu'au mois de novembre 1956 à éviter l'implosion et à convaincre, tant bien que mal, le parti de le suivre dans sa stratégie de « front anti-impérialiste » avec l'Union nationale. La seule stratégie possible, selon lui, pour faire échouer les élections sans recourir à la violence. Pourtant, à mesure qu'approchent les élections du 23 décembre, à mesure que s'évaporent les espoirs d'amnistie<sup>e</sup> et que s'échauffent les esprits à l'intérieur de l'UPC, la position d'Um Nyobè devient subitement intenable...

Car le piège se referme : le 28 novembre, Soppo Priso, président sortant de l'ATCAM, décide contre toute attente d'emmener son courant d'Union nationale aux élections, trahissant ainsi, à la dernière minute, son pacte avec l'UPC. S'il est difficile d'expliquer ce revirement spectaculaire, sinon en rappelant l'extrême ambiguïté de Soppo et ses irrépressibles

ambitions personnelles, on peut imaginer que l'administration n'y est pas étrangère. Dans une lettre adressée au commandant supérieur de la zone de défense de l'AEF-Cameroun au lendemain de la trahison de Soppo, le colonel Jean Whitehouse ne cache pas sa satisfaction : « Le Haut Commissaire se propose de donner une grande publicité à cet événement avec ou sans l'assentiment de Soppo Priso, qui est venu ce matin faire amende honorable auprès du Haut Commissaire<sup>23</sup>. »

Ce coup de théâtre ruine en tout cas les derniers espoirs d'Um Nyobè de trouver une solution pacifique au problème national camerounais. L'appel solennel à une abstention massive mais pacifique est balayé du jour au lendemain. Suite à la « scandaleuse trahison » de Soppo Priso, lance Um Nyobè dans une lettre rageuse, nous voilà « conviés aux élections pour offrir le Kamerun en cadeau de Noël à l'empire colonial français<sup>24</sup> » ! « À l'heure actuelle, les choses sont claires, fulmine encore Um Nyobè en direction de Soppo. Il y a d'un côté ceux qui ont trahi leur engagement et à la tête desquels vous vous trouvez. [...] De l'autre côté, il y a les mouvements progressistes. [...] Ceux-là représentent l'idéal de cette Union nationale que vous venez de trahir en rase campagne<sup>25</sup>. » La situation est en effet éclaircie, mais elle offre peu d'alternatives. L'UPC ne voit plus dès lors qu'une solution, pour éviter la reddition pure et simple : le « boycott actif ». C'est-à-dire le recours à la violence que le secrétaire général avait pourtant, de toutes ses forces, essayé d'éviter. Pris entre deux feux, Um Nyobè sera accusé de tous côtés : par les « radicaux » de l'UPC pour avoir trop longtemps misé sur la loyauté de Soppo Priso et par les « modérés » pour n'avoir pas désavoué clairement la tendance « révolutionnaire » du mouvement.

### « **Boycott actif !** »

Discutée depuis des mois, la question du recours à la violence est tranchée lors de la « rencontre nationale » de l'UPC, organisée à Makaï (Sanaga-Maritime) les 2 et 3 décembre 1956. Les nombreux cadres

upécistes de Sanaga-Maritime, ainsi que des délégués d'autres régions (Yaoundé, Douala, Bafang, etc.), sont invités à effectuer le recrutement nécessaire, à travers les différents organes du parti, pour mettre sur pied en urgence une structure paramilitaire, le Comité national d'organisation (CNO). Une date est fixée pour passer à l'action : le 18 décembre à 18 heures. Pour la première fois de son histoire, l'UPC décide de convertir une partie de son organisation en groupe armé<sup>d</sup>.

Au moment de passer à l'action violente, chacun a conscience qu'étant donné les circonstances, le manque de préparation et la brièveté des délais, l'action directe doit avoir pour objectif principal la perturbation des élections. Mais tout le monde sait aussi que la répression obligera l'organisation militaire de l'UPC à se transformer en véritable armée, susceptible de mener la résistance sur la longue durée. Le CNO est donc conçu selon les normes d'une armée hiérarchisée, avec un « état-major » chargé de coordonner les opérations, un « grand quartier » par région administrative, un « secteur » par département, et des « sections » correspondant aux comités centraux de l'UPC et composées d'une vingtaine ou d'une trentaine de personnes. Cette architecture militaire est censée permettre de paralyser le processus électoral grâce au sabotage des communications, de décourager les électeurs d'aller au vote par des actes de violence et de supprimer physiquement les « valets » notoires qui trahissent la cause nationaliste en collaborant avec les « colonialistes ».

En réalité, cette feuille de route ne semble être suivie, dans ses grandes lignes, qu'en Sanaga-Maritime. C'est dans cette région que se concentrent la plupart des actions de « boycott actif », le 18 décembre. À la tombée de la nuit, des charges explosives artisanales – très artisanales, constatera par la suite l'administration – sont déposées sur les ponts. D'innombrables arbres sont abattus sur les routes, isolant des dizaines de localités. Les poteaux électriques sont sabotés et décorés avec le drapeau rouge au crabe noir, symbole de l'UPC. Et l'action se poursuit le lendemain : un train de marchandises déraile sur la ligne Douala-Yaoundé, faisant plusieurs blessés. Les cases des « valets », les *dikokon* en langue locale, sont

incendiées à Bilangué, Kikot, Boumnyebel, Eséka, Makak, etc. On dénombre plusieurs morts dans le secteur d'Eton-Dibono, quatre à Nyasseng, deux à Bilangué, deux à Ndémé<sup>26</sup>...

L'action qui laissera les traces les plus durables est sans conteste l'assassinat de Charles Délangué, médecin-chef de l'hôpital d'Édéa et candidat aux élections du 23 décembre, et de son colistier Samuel Mpouma. On retrouvera les deux cadavres, quelques jours plus tard, assassinés à coups de gourdin à la sortie d'un meeting électoral. L'affaire fera couler beaucoup d'encre. Non seulement Délangué était proche de certains « upécistes modérés », notamment de Jacques Ngom, mais on apprendra par la suite que son cortège avait croisé, quelques minutes avant le meurtre, la route de Pierre Dimalla, ancien upéciste devenu président de l'Esocam et, à ce titre, l'un des plus sanguinaires mercenaires locaux de l'administration<sup>27</sup>...

Centrée sur la Sanaga-Maritime, l'action ne s'y limite pas. Loin de là. À Yaoundé, où s'est installé le chef de l'état-major du CNO, Foe Gorgon, un gendarme africain est tué à la machette et un jardinier français blessé à coups de couteau. Une station-service est attaquée et des voitures incendiées. Du côté de Mbalmayo et de Sangmélina, au sud de la capitale, plusieurs cases sont également incendiées, la voie ferrée sabotée et les lignes télégraphiques sectionnées. Les forces de l'ordre retrouveront des inscriptions sur les lieux : « À bas la loi-cadre », « Pas de vote », « Fin de tutelle ». Même scénario à Douala, où les voies ferrées sont là aussi endommagées et où le péage du pont du Wouri – celui qui avait été inauguré en grande pompe l'année précédente par le ministre de la France d'outre-mer – est attaqué et dévalisé. Dans la même ville, deux jours plus tard, un autre candidat, Paul Monthe, est agressé<sup>28</sup>...

L'équipe du Haut Commissaire, qui misait sur un simple boycottage qui aurait permis de faire élire paisiblement des « représentants » amis à l'Assemblée territoriale, semble surprise par l'ampleur des événements. Ou, en tout cas, par leur localisation et leur origine. Les services de renseignements l'alertaient que des « actions terroristes » étaient



prévisibles. Mais ils voyaient le danger en région Bamiléké et ces actions comme ne pouvant être que pilotées par le « trio de Kumba »<sup>29</sup>... Dans sa partie de poker, Messmer a mésestimé son adversaire<sup>e</sup>.

### **Décembre 1956 : « Une boucherie »**

Dans l'entourage de Pierre Messmer, on s'organise pour écraser la rébellion. Et on active les dispositifs de « défense en surface » élaborés dans les mois précédents. Des renforts sont expédiés en urgence autour des « points sensibles » et des « infrastructures stratégiques » du territoire : postes de télécommunications, dépôts d'hydrocarbures, voies ferrées, aéroports, etc.

Dans la nuit du 19 au 20 décembre 1956, le Haut Commissaire réclame d'urgence l'envoi de parachutistes. Un commando, venu de Bouar, saute quelques heures plus tard sur le terrain d'aviation d'Eséka, au sud d'Édéa, dans une région subitement coupée du monde par les « actions rebelles ». Les paras, dirigés par le lieutenant Jean Salvan, opèrent une « reprise en main » des populations d'Eséka, puis se dirigent vers Édéa pour sécuriser la centrale électrique (Enelcam) et l'usine d'aluminium de Péchiney (Alucam)<sup>30</sup>. Pierre Messmer envoie un télégramme satisfait à sa hiérarchie : « Action parachutiste intégralement pacifique a eu heureux effet sur les populations<sup>31</sup>. » Le 20 décembre, arrivent des troupes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le 21, Pierre Messmer signe les « réquisitions spéciales » qui autorisent les forces de l'ordre à ouvrir le feu sur les saboteurs pris « en flagrant délit ». Le 22, une « zone de maintien de l'ordre de la Sanaga-Maritime » (ZOE) est constituée pour près de deux mois<sup>32</sup>. La police, la gendarmerie et la Garde camerounaise multiplient les patrouilles, les ratissages et les rafles à Douala, Yaoundé, Nkongsamba, Bafia, etc.

Mais l'action se concentre sur la Sanaga-Maritime, où s'intensifient les actes de rébellion. La plupart des forces armées camerounaises, venues de Douala, Yaoundé, Koutaba et bientôt de Garoua, s'y trouvent rassemblées :

en plus du commando de parachutistes (GCCP), les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> compagnies du bataillon de tirailleurs camerounais (BTC), les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies du DMA et sept pelotons de gardes camerounais sont expédiés sur la zone<sup>33</sup>. Dans la région de Boumnyebel, des villages entiers partent en fumée. Le jour des élections, le 23 décembre, la plupart des bureaux de vote restent fermés (cinquante sur un total de quatre-vingt-sept)<sup>34</sup>. Les élections sont annulées dans la subdivision d'Eséka, fortement perturbées dans les autres. Le 25 décembre, jour de Noël, les troupes en opération font, selon leur expression, « quelques morts et blessés parmi les émeutiers ». On leur avait tiré dessus, diront-elles, avec des armes de chasse<sup>35</sup>. Sous l'action conjuguée des upécistes et des forces de l'ordre, les villages se vident et les populations prennent le maquis.

Il faut dire que les soldats ont parfois, pour reprendre les euphémismes du directeur de la Sûreté, de « vives réactions ». Comme le 31 décembre à Ekité (près d'Édéa) où, après l'attaque d'un rassemblement catholique par les « rebelles », les forces de l'ordre tirent sans retenue, faisant des dizaines de morts. Le capitaine Gabriel Haulin, commandant de la Garde camerounaise qui dirigeait l'attaque, a dénombré cinquante-six cadavres, sans compter « d'autres cadavres de rebelles tués en forêt, non retrouvés<sup>36</sup> ». L'administrateur colonial Philippe Antoine était sur place. Docteur en droit, adjoint au chef de région, Antoine est devenu « père blanc » peu après ses six années au Cameroun et ses quatre ans passés au cabinet de Debré à Matignon. « Un peu à cause d'Ekité, sans doute », confie-t-il aujourd'hui. Il n'a pas pu oublier ce 31 décembre 1956, où il accompagnait la troupe de « gardes très excités ». « Les soldats auraient pu faire sortir les rebelles, affirme-t-il, mais ils ont préféré tirer dans le tas, tirer dans les fourrés où se cachaient les maquisards. Pendant quinze minutes, jusqu'à ce que je demande à l'officier d'arrêter le feu. C'est allé très vite, on a fait quelques prisonniers et le chef de région a fait enterrer les morts dans la foulée<sup>37</sup>. »

Pour justifier ce qui ressemble fort à un massacre, l'administration se trouvera de bonnes raisons d'avoir agi ainsi. Un garde n'avait-il pas eu la

gorge tranchée ? Les sommations d'usage n'avaient-elles pas été faites ? Et, plus étonnant, « l'affaire d'Ekité présente un caractère particulier, se justifiera Pierre Messmer deux semaines plus tard : les pelotons de la garde ont rencontré, dans la forêt entourant ce village, un groupe rebelle important (trois cents ou quatre cents personnes), formé d'upécistes convaincus, venus pour un bon nombre de Douala, et auxquels avaient été administrée une drogue (vraisemblablement du haschich, d'après les constatations médicales faites sur les blessés)<sup>38</sup> ». D'autres rapports parlent des « rebelles » d'Ekité comme de « fous » en « état de surexcitation extraordinaire », sous l'emprise magique de la sorcellerie ou du vin de palme<sup>39</sup>... Le capitaine Paul Gambini, ayant commandé une partie des troupes africaines, leur trouvera des circonstances atténuantes eu égard à l'émotion provoquée en leur sein par le spectacle des actions de destruction du CNO. « Devant cet état de fait, explique le capitaine compréhensif, le bon militaire RTOM [ressortissant des territoires d'outre-mer] a réagi le cœur bien gros. Il a pu se rendre compte de l'ampleur des dégâts, du degré de bestialité. [...] Tout cela a eu pour effet de le doper et de le rendre impitoyable à l'égard des terroristes-assassins qui sévirent en pays Bassa<sup>40</sup>. »

Manifestement marqué par l'épisode d'Ekité, le pasteur André Privat, alors au service de l'Église évangélique du Cameroun à Douala, trouve moins d'excuses aux militaires. Très sévère à l'égard des upécistes, il comprend pourtant ce qui se passe en Sanaga-Maritime lorsqu'il rencontre des religieuses venues dans la capitale économique chercher des médicaments et du sang pour transfuser les victimes. « Les événements s'enveniment, se souvient-il, il y a plusieurs centaines de morts et l'hôpital d'Édéa ressemble, paraît-il, à une boucherie. La répression est sanglante, les troupes tirent dans le tas. Deux missionnaires catholiques ont été capturés [à Ekité, NdA] et condamnés à mort par un tribunal improvisé. Les troupes de maintien de l'ordre, comme on les appelle, sont arrivées juste assez tôt pour les délivrer, mais les mitrailleuses ont fauché presque tous les terroristes, qui devaient être une centaine. La violence et

la folie s'étalent de part et d'autre<sup>41</sup>. » Est-ce folie ou stratégie ? Comme l'écrira Gambini, « cette action a prouvé aux upécistes l'agressivité de la troupe<sup>42</sup> », ce qui laisse accroire que ce débordement de violence de la part des forces de l'ordre n'est pas une bavure, mais plutôt un message de fermeté envoyé aux insurgés... Le bilan de cet accrochage n'a pas été ébruité dans la presse. Même les rapports militaires internes, d'ailleurs, le minimisent, comme ce rapport semestriel de 1956 qui évalue le nombre de morts à « une vingtaine<sup>43</sup> », près de trois fois moins que ce qu'a constaté le capitaine Haulin...

### « Hommes, femmes et enfants pourrissent dans les brousses »

Dans leurs « opérations de nettoyage », les forces de l'ordre distinguent mal, disent-elles, les « upécistes », les « suspects » et les « villageois ». Ou alors uniquement *a posteriori*. « On peut admettre que la population mâle [*sic*] a participé activement à ces actions et à cette organisation [terroriste] pour 40 %, notera par la suite le colonel Whitehouse, commandant militaire du Cameroun français, le reste étant soit complice, soit entraîné par la terreur. » Et le même d'ajouter, sans faire trop de détails : « La race Bassa [est] d'un niveau intellectuel bas, crédule, encore asservie aux sorciers et toujours prête à écouter la propagande extrémiste<sup>44</sup>. » Dès lors, on ne s'étonnera pas de lire dans un journal catholique local, *L'Effort camerounais*, qui a pourtant pris position pour l'intervention militaire, un éditorial sévère envers l'attitude des troupes qui ciblent aussi bien les maquisards que le reste de la population : « Les balles, elles, n'ont pas fait de distinction ! D'autant que les troupes, peu nombreuses, ne s'embarrassent pas de prisonniers<sup>45</sup>. »

Pour faire face au problème, les militaires organisent à la fin décembre des « milices » villageoises menées par des éléments fidèles à l'administration. Alors que les troubles se poursuivent tout au long du mois de janvier 1957, ces « milices d'autodéfense » auront pour mission de ramener les populations dans leurs villages, pister les « rebelles » et

démembrer les « maquis ». « Si la milice est valable, il faut qu'elle soit contrôlée et guidée par le militaire », et « dissoute » à la fin des opérations, notera cependant le capitaine Paul Gambini après un mois et demi d'opérations en Sanaga-Maritime<sup>46</sup>. Sages recommandations. Car, comme le reconnaîtra le colonel Whitehouse lui-même, les milices « prolifèrent » à la suite des opérations militaires et leur action est « beaucoup plus axée sur le pillage et le règlement de vieilles querelles que sur la recherche et l'arrestation des éléments perturbateurs<sup>47</sup> ».

Les termes utilisés le 3 janvier 1957 par Um Nyobè pour décrire le chaos qui règne dans sa région sont nettement plus explicites : « Depuis le 24 décembre, plusieurs localités de la région de la Sanaga-Maritime sont soumises à des opérations de guerre de grande envergure. Des villages entiers sont complètement pillés et brûlés, le bétail est systématiquement abattu à coups de fusil. Les meubles et les battants des ouvertures, portes et fenêtres, des maisons servent de bois de chauffage pour la cuisine des troupes militaires. Au moment de leur arrivée dans chaque village ou agglomération, les “forces de l'ordre” tirent à bout portant et sans sommation sur les populations sans défense. Ceux qui échappent à cette tuerie massive sont poursuivis en pleine brousse par les “forces de l'ordre” guidées par quelques traîtres kamerunais. Tous ceux ou toutes celles, adultes et enfants, qui sont rencontrés sur les pistes sont abattus par les militaires, sans autre forme de procès. Les gens surpris à domicile sont froidement fusillés par les troupes colonialistes composées de militaires français et des tirailleurs tchadiens venus de l'Afrique dite équatoriale française (AEF). À chaque moment, la tuerie est suivie du pillage des biens et de l'incendie des maisons. Hommes, femmes et enfants ainsi froidement assassinés par les porteurs de la “civilisation” pourrissent dans les brousses. Il n'y a personne pour les dénombrer et personne davantage pour procéder à leur inhumation comme prescrit par la coutume africaine la plus impérative<sup>48</sup>. »

On ne connaîtra jamais le bilan humain des troubles de décembre 1956-janvier 1957. Alors que l'UPC évoque des « milliers » de victimes,

l'administration parle en « dizaines » et rejette toutes les responsabilités sur ses adversaires. « Le bilan tragique des deux semaines d'émeutes n'est pas terminé, car les cadavres des victimes des upécistes ont souvent été brûlés, immergés ou cachés dans la brousse, note un rapport ministériel début janvier 1957. D'ores et déjà, il est acquis que plusieurs dizaines de paysans ont été assassinés après avoir été souvent torturés<sup>49</sup>. » Le 2 février, *L'Humanité* rejette quant à elle l'entière responsabilité des « milliers » de morts sur l'administration. « Mais il nous est difficile, voire impossible, de fixer un chiffre même approché de tués, ajoute le quotidien communiste, car il y eut des décès en brousse, en forêt, dans les camps, dans les prisons. » Sans spécifier les responsabilités, l'historien américain Victor T. Le Vine, plutôt prudent, juge crédible le chiffre de 2 000 tués<sup>50</sup>. « Il semble étrange, si ce chiffre est réel, rétorque pour sa part l'historienne Georgette Elgey, que la presse française n'ait pas mentionné de tels troubles<sup>51</sup>... »

### **La façade et la guerre**

En réalité, la presse métropolitaine mentionne bien les événements de Sanaga-Maritime. Elle évoque la mort des deux candidats, Charles Délangué et Samuel Mpouma, compare Um Nyobè à Ho Chi Minh ou à Mao Zedong et stigmatise les « extrémistes de l'UPC » qui s'inspirent de l'insurrection algérienne. Mais aucun des envoyés spéciaux de la presse parisienne ne s'aventure à l'intérieur de la zone troublée. En dehors de *L'Humanité* et de quelques publications confidentielles, personne ne s'interroge sur les conséquences humaines de l'insurrection et de la répression<sup>52</sup>. Quand Pierre Messmer, en visite à Paris début janvier 1957, assure devant la presse que « les forces de sécurité peignent les villages un par un », aucun journaliste ne s'interroge sur la signification précise de ce terme. Et quand il affirme qu'aucun « Blanc » n'a été tué, tout le monde

paraît rassuré<sup>f</sup>. Alors on change de sujet : on parle de la réussite des élections, de l'avenir économique du Territoire, des sacrifices consentis par la métropole pour aider les Camerounais<sup>53</sup>...

Il faut dire que la presse a été soigneusement tenue éloignée des événements. En France, on l'a vu, où elle répercute sagement les nouvelles officielles. Et au Cameroun où, comme s'en souvient André Privat, « les journaux font le plus grand silence sur tous ces événements » et où « les autorités étouffent le plus possible ces nouvelles »<sup>54</sup>. Dans les deux cas, c'est en fait un véritable *black out* qui est organisé par les autorités françaises. Lorsque, en France, l'étudiant upéciste Castor Osende Afana lance, dans le journal de la FEANF dont il est le directeur-gérant, une vive critique de la répression française au Cameroun, le journal est saisi. Et il en va de même au Cameroun, lorsque le journal catholique *L'Effort camerounais* émet des réserves sur la version officielle<sup>55</sup>.

C'est paradoxalement Louis-Paul Aujoulat, pourtant ennemi juré des upécistes, qui brisera le silence le 1<sup>er</sup> février, dans l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*. « En dépit du *black out* total qui est jeté depuis plusieurs semaines sur les événements graves de la Sanaga-Maritime, la vérité ne peut pas être indéfiniment camouflée », écrit-il. Avant de s'essayer à l'estimation des victimes de la répression : « Je m'en tiens pour ma part aux estimations que me fournissait, avant mon départ du Cameroun, un haut personnage camerounais qui venait de traverser le pays Bassa : il estimait qu'à cette date (10 janvier dernier) la répression exercée sur différents points entre Édéa et la limite de Yaoundé avait déjà causé près d'un millier de morts<sup>56</sup>. » Mais l'ancien ministre et ancien président de l'ATCAM est sans doute trop aigri, et mû par quelque vengeance depuis qu'il a perdu tous ses mandats, pour être pris au sérieux...

Pour la presse parisienne, au contraire, les élections du 23 décembre sont une grande réussite. Reprenant les chiffres officiels sans aller y voir de plus près, les journalistes se félicitent de taux de participation records. Ils ne dépassent pourtant pas 50 % sur l'ensemble du territoire, et tombent même à 22 % à Douala. Certes, on est loin de l'abstention totale



préconisée par Um Nyobè, mais ce n'est pas non plus le « désaveu » de l'UPC dont parlent les journalistes. L'« inquiétude » palpable avant les élections a laissé place au « soulagement » et à la « satisfaction », indique *Le Monde*, ravi de voir les « nationalistes modérés » emporter la majorité à la nouvelle Assemblée<sup>57</sup>. S'amusant de l'amateurisme folklorique des candidats, les journaux français soulignent que le scrutin du 23 décembre, premières élections au suffrage universel et à collège unique, s'est limité à un combat de coqs entre des personnalités opportunistes, s'appuyant sur les « jalousies tribales ». Les « Noirs » ne sont décidément pas mûrs pour la démocratie...

Les journalistes oublient évidemment que le Haut Commissaire a tout fait pour exclure du jeu le seul parti qui soulevait des questions politiques de fond. Aucun d'eux ne relève que les circonscriptions électorales, minutieusement redessinées avant les élections pour sous-représenter les bastions upécistes, épousent opportunément les frontières « ethniques » du territoire<sup>58</sup>. Et personne, évidemment, ne raconte comment l'administration a accueilli les reporters. Il y aurait beaucoup à dire pourtant. « Le délégué du Haut Commissaire à Douala avait demandé au secrétaire général de l'ATCAM d'accompagner un groupe de journalistes étrangers dans un certain nombre de bureaux de vote, pour leur montrer que les électeurs votaient librement et dans le calme, se souvient par exemple André Bovar. Le circuit et les horaires avaient été soigneusement planifiés et des forces de l'ordre avaient été discrètement réparties tout au long du parcours, prêtes à intervenir en cas d'incident ou de retard intempestifs. Tout se passa bien, et les journalistes furent satisfaits de ce qu'ils avaient vu<sup>59</sup>. »

Les élections du 23 décembre sont donc « satisfaisantes ». André-Marie Mbida, sur lequel la France fonde de grands espoirs, a été élu. Avec les vingt et un élus dans le centre du pays, il représente, dit-on, les populations « Boulou ». On note également la percée électorale d'Ahmadou Ahidjo. Déjà conseiller de l'Union française, ce « progressiste » – selon *Le Monde* – devient président de la nouvelle



Assemblée territoriale et le chef de file des trente et un élus du Nord-Cameroun. Les Bamiléké – une « race » toujours suspecte aux yeux de l'administration – sont représentés par Mathias Djoumessi, l'ancien chef rebelle, et les huit autres « Paysans et indépendants ». Quant à Soppo Priso et à ses sept autres camarades du mouvement d'Union nationale élus malgré leurs atermoiements préélectoraux, ils servent d'« opposition » légaliste dans la nouvelle Assemblée. Et de caution démocratique pour le Haut Commissaire<sup>60</sup>.

Cette nouvelle Chambre installée, le gouvernement français peut en confiance lui envoyer, pour « avis », son projet de décret réformant le statut du Territoire conformément aux principes édictés par la loi-cadre. Validé sans surprise, avec quelques arrangements mineurs, le décret entre en vigueur quelques semaines plus tard. La France conserve les prérogatives les plus stratégiques : affaires extérieures, défense, libertés publiques, monnaie, changes, régime des substances minérales, etc. Le Cameroun devient un « État sous tutelle » auquel revient la gestion des affaires intérieures. Le Haut Commissaire, représentant la France, nomme un Premier ministre. Ce dernier, chef d'un gouvernement local, peut être démis de ses fonctions par l'Assemblée territoriale (ATCAM) qui devient « Assemblée législative » (ALCAM).

Après quelques hésitations entre Mbida et Ahidjo, c'est finalement le premier que Pierre Messmer nomme Premier ministre, le 12 mai 1957. Le second devient vice-Premier ministre et, portefeuille sensible, ministre de l'Intérieur. Laissant à l'écart les « opposants » de la tendance Soppo Priso, le reste du gouvernement est issu des trois groupes parlementaires « majoritaires ». En échange de leur bonne volonté, les membres du gouvernement reçoivent des avantages matériels substantiels : logements de fonction, réfrigérateurs, chauffeurs, boys, etc. Et, pour mieux favoriser l'émulation, on répartit ces avantages selon les subtils critères qu'exige l'ordre protocolaire. Ainsi en va-t-il du parc automobile : « Au Premier

ministre une Pontiac, aux ministres une Versailles, aux secrétaires d'État une Frégate Amirale, aux directeurs de cabinet une Frégate, aux attachés une 2 CV Citroën<sup>61</sup>. » Joux et sucettes, disait Senghor...

Derrière ce décorum qui flatte les ministres camerounais et occupe les journalistes français, le Haut Commissaire se penche sur les questions qui fâchent, les vraies questions, celles dont on ne traite que dans les rapports secrets. Car il sait que, derrière le « succès » apparent des élections, rien n'est vraiment réglé. Au contraire. Son coup de poker électoral contre l'UPC, qui a tourné au fiasco, relance en fait le « problème camerounais ». L'UPC, seule force politique véritable depuis 1948, reste debout, se réorganise dans la clandestinité. « Il faut donc admettre, note Pierre Messmer, que l'agitation électorale décidée par le comité directeur de ce parti n'a été qu'une façade derrière laquelle se cachait une détermination évidente de rechercher la constitution d'un "maquis" en Sanaga-Maritime. [...] Il ne s'agissait pas seulement de faire pression sur l'opinion, mais bel et bien de créer rapidement une zone d'insécurité où, par le truchement des comités de base locaux ou des comités régionaux, l'UPC installerait un pouvoir parallèle<sup>62</sup>. » La flambée de violence de décembre n'est donc pas qu'un épisode passager. Et, comme les dirigeants français ont échoué dans leur tentative de noyer l'UPC politiquement, ils vont chercher à l'écraser militairement. Chez eux comme du côté des upécistes, nul n'ignore la nouvelle donne : c'est la guerre.

---

a. L'article 9 de la loi-cadre stipule en effet : « Compte tenu des accords de tutelle, le gouvernement pourra, par décrets pris après avis de l'Assemblée territoriale et de l'Assemblée de l'Union française, procéder pour le Cameroun à des réformes institutionnelles » [nous soulignons]. Le dispositif sera à nouveau verrouillé après l'élection, comme le souligne l'analyse de Paul-Marie GAUDEMET, « L'autonomie camerounaise », *Revue française de science politique*, 1958, vol. 8, n° 1, p. 42-72.

b. Dans la partie de poker menteur que se livrent Messmer et Um Nyobè, il semble que l'un et l'autre regardent dans le jeu de l'adversaire. Alors que Messmer, bien servi par ses services de renseignements, surveille de très près les upécistes, l'UPC « dévoile » quant à elle une lettre qu'aurait envoyée Gaston Defferre à Pierre Messmer pour définir avec lui la position à adopter vis-à-vis de l'UPC : « L'Union nationale de Soppo n'est autre chose que l'UPC sous un autre jour. Il faut dès maintenant chercher par tous les moyens à semer le désarroi en son sein pour créer une scission entre les mouvements et les personnalités qui y ont adhéré. C'est un courant fort qui ne doit pas exister et nous ne pouvons réussir à réaliser nos projets que si nous pouvons opérer une division entre les personnalités ou mouvements qui y font bloc » (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques, op. cit.*, p. 306-307). N'ayant pas retrouvé cette lettre dans les

archives françaises, nous ne pouvons déterminer si elle est véridique ou non. Elle ressemble cependant, dans le ton et sur le fond, à d'autres lettres envoyées par le ministre au Haut Commissaire. Et correspond assez exactement à la stratégie mise en place à l'époque par Pierre Messmer...

c. Laquelle ne sera votée que le 11 décembre, après la clôture des inscriptions sur les listes électorales.

d. Les circonstances exactes du passage à la violence sont difficiles à déterminer précisément, puisque la question était très sérieusement débattue à différents niveaux de la hiérarchie upéciste avant comme après la rencontre de Makaï. Par exemple lors de la réunion tenue à Kumba, en zone britannique, du 7 au 9 décembre, sous la présidence d'Abel Kingué et en présence d'une centaine de délégués représentant onze sections de base de la Jeunesse démocratique du Cameroun (JDC). Un rapport rédigé en mars 1957 par la Direction de la Sûreté à Yaoundé confirme que la décision de créer le CNO a bien eu lieu au cours de la réunion des 2 et 3 décembre 1956 et que le « conseil national de la JDC [des 7 et 8 décembre] n'eut que très peu d'importance ». L'auteur ajoute cependant que, « exceptionnellement, la mise en place d'une organisation paramilitaire commença en certains endroits avant même la réunion de la rencontre nationale et la création du CNO. Il est vraisemblable que cette décision fut prise, ou tout au moins envisagée, à Kumba, lors de la réunion du comité directeur élargi, tenue du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 1956 » (« Étude concernant : l'Union des populations du Cameroun (UPC) et les événements survenus en Sanaga-Maritime ; le Comité national d'organisation (CNO), organisation révolutionnaire de structure marxiste, mise en place et actionnée par Um Nyobè Ruben », 19 mars 1957, p. 9 et 17 ; CAOM, Aff-Pol 3336).

e. Il est même totalement pris à contre-pied : le rapport sur le CNO rédigé par la Direction de la Sûreté en mars 1957 s'étonne autant du « revirement accusé par Um Nyobè à l'égard du recours aux méthodes terroristes » que de « la réserve, la réticence, des dirigeants de Kumba à l'égard de l'action du CNO ». Perdant tous ses repères, la Sûreté s'interroge : « Moumié, Ouandié, Kingué, Um Nyobè sont-ils, oui ou non, des adeptes du communisme international ? » (« Étude concernant : l'Union des populations du Cameroun... », *loc. cit.*, p. 9, 22 et 25).

f. En réalité, un administrateur français, Georges Kaelin, a été tué accidentellement au cours des événements, par un garde camerounais (CAOM, Aff-Pol 3336).

---

*Le Kamerun s'embrase (1957)*

N'eût été l'UPC (*bis*)  
Le Cameroun serait devenu le taro de l'esclave (*bis*)  
Union française, Union française  
Nous ne voulons pas sur notre terre (*bis*)  
Union française, Union française  
Nous ne voulons pas sur notre terre (*bis*).

Chant nationaliste<sup>1</sup>.

**E**n ce début d'année 1957, les regards sont focalisés sur la Sanaga-Maritime, où Um Nyobè a pris le maquis. Le CNO, créé dans la précipitation à la veille des élections de décembre 1956, est entré en phase d'insurrection dans cette région. Mais, à l'écart, une autre révolte couve. Dans la région de l'Ouest, que l'on appelle alors « région Bamiléké », le jeune chef nationaliste du village de Baham, Pierre Kamdem Ninyim, vient d'être arrêté, sous le prétexte de « reconstitution de ligue dissoute ». Sans le savoir, la France vient de mettre le feu aux poudres dans la région.

Le CNO est en effet bientôt rejoint, dans cette région, par le « Sinistre<sup>a</sup> de la défense nationale kamerunaise » (SDNK). Ces deux mouvements insurrectionnels obéissent à des règles différentes, mais leur chronologie est très similaire et l'on remarque des circulations de leaders et de mots d'ordre qui interdisent de les qualifier de soulèvements « ethniques » ou « tribaux », qualificatifs auxquels voudrait les cantonner l'administration. Moins connu que le CNO, le SDNK est indéniablement né de la crise de succession à la chefferie baham. Il n'en demeure pas moins un authentique

groupe nationaliste, comme l'indiquent du reste aussi bien son nom, qui fait référence au « Kamerun », que sa composition, loin d'être exclusivement bahamaise.

Alors que les historiens ont jusqu'à présent considéré les mouvements « bassa » et « bamiléké » comme des étapes *successives* de l'insurrection nationaliste camerounaise<sup>b</sup>, il convient de revenir sur leur genèse méconnue, pour comprendre qu'il s'agit en réalité de mouvements *parallèles*, appelés initialement par l'UPC « maquis-Est » en Sanaga et « maquis-Ouest » en Bamiléké. Alors que les autorités françaises laissent croire, en ayant fait élire leurs alliés locaux aux élections de décembre 1956, qu'ils ont réussi à intégrer définitivement le Cameroun dans l'Union française, la situation s'envenime : débordant rapidement leur foyer régional respectif, le CNO et le SDNK sont en passe d'embraser le « Kamerun » tout entier.

### **L'étincelle de Baham**

Le 24 novembre 1956, le jeune chef de Baham, Pierre Kamdem Ninyim, sympathisant de l'UPC depuis sa formation en France, est donc arrêté dans sa chefferie, dans le cadre de l'offensive lancée par Pierre Messmer contre l'Union nationale de Soppo Priso à la veille des élections (voir [chapitre 11](#)). Trois mois plus tard, le 23 février 1957, il est officiellement destitué par la puissance coloniale, au profit de son frère Jean-Marie Téguia, qui devient la cible des partisans du chef déchu.

La destitution du jeune chef baham unit dans la contestation les nationalistes et certains segments conservateurs, attachés au respect des traditions. Pour ces derniers, le chef bamiléké l'est pour la vie et ne peut en aucune façon être démis. Les interventions de la puissance coloniale dans les conflits de chefferie, récurrentes à cette époque, constituent donc à chaque fois une prise de risque importante. Rien d'étonnant dès lors que, le 12 mars 1957, quand le chef destitué est condamné à deux ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour dans sa chefferie par le tribunal

de Dschang, le soir même des violences éclatent à Baham entre les partisans du chef déchu et ceux de son remplaçant. On compte trois morts du côté des partisans de Téguia, un parmi ceux de Ninyim<sup>2</sup>. Ce dernier est placé en résidence surveillée loin de chez lui, à Yokadouma, à l'est du pays.

L'affaire Baham n'est que l'étincelle qui fait exploser la poudrière bamiléké. Depuis 1945, les conflits fonciers, l'autoritarisme des chefs locaux, l'ingérence de l'administration dans les chefferies, les arrachages de plants de café indigènes au profit des plantations coloniales, la persistance du travail forcé avaient transformé cette région agricole densément peuplée en base arrière du nationalisme. Le brusque ralliement à l'administration en 1950 du chef de Foréké-Dschang Mathias Djoumessi, leader du Kumzse, n'avait fait que retarder l'embrasement. Du Mungo à Douala, toute la diaspora baham est traversée par ce conflit local qui finit par diviser de nombreuses communautés à travers le pays, créant une déflagration politique tous azimuts, bien au-delà de ce village de 15 000 âmes<sup>3</sup>.

De plus, la désignation d'un nouveau chef (*fon*) implique, selon les coutumes de la région, de demander l'avis des chefferies alliées, plongeant ainsi toute la zone dans le trouble en cas de contestation. Ninyim, l'ancien chef baham, trouve des soutiens auprès de deux autres jeunes chefs sensibles aux thèses nationalistes, Marcel Feze (26 ans) à Badenkop et Jean Rameau Sokoudjou (20 ans) à Bamendjou, qui cherchent tant bien que mal à aider les insurgés upécistes sans s'attirer les foudres du pouvoir. Querelles locales et combats idéologiques s'entremêlent. Certains sous-chefs se rallient à l'UPC au gré de conflits de clocher. C'est ainsi que la sous-chefferie de Balatchi, s'estimant marginalisée depuis des années par la chefferie de Bangang et l'administration française, passe à l'UPC en 1957<sup>4</sup>. Par une sorte d'« hybridation » mutuelle, la lutte pour l'indépendance d'une sous-chefferie vis-à-vis de sa chefferie de tutelle se confond, à cet endroit comme dans beaucoup d'autres, avec celle pour l'indépendance du « Kamerun » vis-à-vis de la France<sup>5</sup>.

Les partisans de Ninyim se regroupent ponctuellement, le temps d'un coup de main. Rapidement, leurs actions de représailles dépassent Baham, et s'étendent aux « villages » voisins dont les chefs collaborent avec l'administration. Dans le groupement de Bayangam par exemple, un certain Dominique Tawa, 37 ans, originaire de Baham, condamné quelques années auparavant pour vol et évasion<sup>6</sup>, organise une bande, qui rejoint bientôt celles de Ninyim.

Les relations entre les partisans de Ninyim et l'appareil upéciste sont complexes. Le chef est sympathisant du mouvement nationaliste, mais il n'est pas pour autant soumis à la hiérarchie du parti. À la fin de l'année 1956, on aurait même pu s'attendre à un affrontement direct entre Ninyim et l'UPC, en raison de la volonté du jeune chef, proche de Paul Soppo Priso, de se présenter à des élections formellement boycottées par l'UPC. Mais l'interdiction de la candidature de Ninyim par l'administration raffermir ses liens avec l'UPC. Au point que, en 1957-1958, ces deux foyers de contestation agissent de concert.

Derrière ce conflit local, l'appareil de l'UPC est en embuscade, par le biais de son organe de jeunesse, la JDC, qui coiffe un embryon de structure militaire, intitulé Sinistre de la défense nationale (SDN), sous la houlette de Martin Singap. Depuis décembre 1956, c'est ce jeune homme grand et mince de 23 ans, directeur du journal upéciste *Lumière*, arborant une figure de lycéen sur les fiches de police, qui est chargé par l'UPC d'organiser la sédition. Ancien vendeur chez un commerçant de Maroua, où il avait milité avec Félix Moumié, Singap est originaire de Badenkop, en région Bamiléké. Il a fréquenté l'UPC à Douala, avant de servir comme agent de liaison de part et d'autre de la frontière franco-britannique. S'appuyant sur les nombreux upécistes de Douala et Yaoundé revenus au village après les émeutes et la répression de 1955, Singap échoue à organiser un boycottage des élections aussi efficace qu'en Sanaga, à la fin de 1956. Mais il ne laisse pas passer l'occasion au début de 1957. Le 29 janvier, il s'affirme comme le vrai « commissaire politique » de la

région, lorsqu'il convoque toutes les sections de l'UPC. Le but de la rencontre est de remettre le parti en ordre de marche et de planifier les coups de main à venir.

Les débuts sont modestes. Au cours des premiers mois de 1957, les « sinistrés » du SDN ne sont que quelques dizaines. Cinq groupes, d'une trentaine d'hommes chacun, se partagent la zone dans les subdivisions de Bafoussam, Dschang et Mbouda, laissant pour l'instant de côté les subdivisions de Bafang et Bangangté. Coup de théâtre : quatre mois après le verdict contre le chef baham, la cour d'appel de Yaoundé, en juillet 1957, réduit la peine de Ninyim. Libéré le 30 juillet, il envisage un retour triomphal dans sa chefferie. Tandis que ses partisans laissent éclater leur joie, l'administration décide finalement, quinze jours après, de... réincarcérer Ninyim, « sous l'inculpation de complicité de coups et blessures<sup>7</sup> ». Derrière cette décision arbitraire, on trouve à la manœuvre le Premier ministre André-Marie Mbida et le procureur général Marcel Sammarcelli (un ancien d'Indochine, qui deviendra député gaulliste de la Corse en 1958 et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale française). Le chef de la région Bamiléké, Maurice Delauney, rapporte même que l'affaire remonte jusqu'au président René Coty, qui envoie une mission du Conseil supérieur de la magistrature pour annuler la libération de Ninyim et enrayer ce « scandale considérable<sup>8</sup> ». Ce cafouillage juridique a eu le temps de semer la panique à Baham parmi les partisans de Tégua, qui ont déjà commencé à prendre la fuite.

### **CNO : une armée dans la brousse de Sanaga-Maritime**

Pendant ce temps, la vie s'organise au sein du CNO. Les premières opérations militaires françaises n'ont pas suffi à décourager les résistants. Mis en place de façon précipitée en décembre 1956 pour saboter les élections, le CNO se structure au cours de l'année 1957, en premier lieu en



Sanaga-Maritime, autour de Ruben Um Nyobè, toujours réfugié près des siens, autour de Boumnyebel. Pour la première fois, un rapport de la Sûreté estime que de réels « maquis », au sens strict, sont implantés<sup>9</sup>.

La végétation luxuriante de la région est assez différente des maquis du sud de la France, mais le principe demeure d'utiliser les camouflages naturels d'un terrain familier pour échapper aux bataillons adverses. Pour cela, la Sanaga-Maritime, région peu développée, entre Douala et Yaoundé, est peu propice aux grandes batailles : peu de routes carrossables, une ligne de chemin de fer unique. La forêt offre protection et nourriture aux maquisards, même si l'humidité de la saison des pluies et les accidents du terrain rendent la vie « sous maquis » peu confortable. Des huttes construites à la va-vite à partir de branchages servent de lieu de rassemblements éphémères à des groupes de quelques dizaines d'individus au maximum, qui restreignent leur périmètre d'action à un rayon de quelques kilomètres autour de leur plantation. Le maquis est souvent une affaire de famille, où les femmes et les enfants sont chargés du ravitaillement ou des transmissions.

Dans la clandestinité, les « Cénois » – comme on appelle les membres du CNO – se dotent d'un règlement intérieur en février 1957. Puisqu'il s'agit désormais de recruter des militants capables de résister à l'armée française, la hiérarchie militaire se consolide tant bien que mal, avec des « généraux » ou des « capitaines » placés à la tête de « régiments » (cent cinquante à deux cents hommes) et de « bataillons » (cinquante hommes). Dans un pays où le ballon rond est déjà très populaire, le rassemblement et l'éducation physique des combattants prennent la forme, plus discrète, d'« équipes de football ». Mais aux terrains de « sports » succèdent rapidement de vrais centres clandestins, au cœur de la forêt, où les plus motivés sont formés au maniement des armes<sup>10</sup>.

Les armes modernes sont cependant très rares : des pistolets tchèques, quelques fusils dérobés, un petit lot de mitraillettes. Les Cénois font avec les moyens du bord, c'est-à-dire essentiellement des armes de chasse ou des outils agricoles : fusils artisanaux – fusils de traite, appelés aussi

« *calme-dikokon*<sup>11</sup> » (littéralement : « calme-traître ») –, machettes, arcs et flèches. Les savoirs ancestraux sont alors remobilisés, pour s'armer et se protéger. On fabrique des poisons. On se donne du courage au cours de cérémonies de « blindage », censées immuniser contre les balles adverses. Les rites d'initiation cimentent la confiance entre les maquisards, liés entre eux par un serment destiné à les rendre muets au cas où les autorités françaises viendraient à les capturer. Pour se reconforter et s'encourager mutuellement en ces temps difficiles, les combattants fredonnent des chansons qui se diffusent à travers la brousse. D'une grande inventivité pour la plupart, ces chants, en français ou en langue bassa, rappellent les forfaits de la France, narrent les exploits passés et présents de l'UPC, et font vivre l'espoir d'un Kamerun libre, uni et indépendant<sup>12</sup>.

L'UPC déniait toute légitimité aux autorités coloniales, la hiérarchie militaire du CNO est doublée d'un appareil administratif appuyé sur les quelque huit cents « comités de base » et les milliers de militants actifs que compte le parti nationaliste en Sanaga-Maritime. Ces deux structures, l'administration rebelle et sa branche armée, sont coiffées par un « secrétariat administratif et bureau de liaison » (SA/BL), placé sous l'autorité d'Um Nyobè. À l'aide de machines à écrire acheminées en pièces détachées, les nationalistes enregistrent minutieusement naissances, mariages et transactions foncières. Symboles de l'attachement au droit écrit et à la propagande par le texte, pas moins de deux cents kilos de documents sont entreposés au SA/BL<sup>13</sup>. L'objectif de ceux que les autorités françaises qualifient de « HLL » (hors-la-loi) n'est en effet pas tant de battre militairement l'armée officielle que de s'imposer peu à peu comme l'administration de fait d'une région en état de sécession. « Les révolutionnaires aiment tellement écrire que, dans les maquis, les machines à écrire leur sont aussi nécessaires que les fusils, notera avec dédain Pierre Messmer dans ses Mémoires. Nous savions donc qu'une administration parallèle a[vait] été organisée par l'UPC<sup>14</sup>. »

De fait, deux autorités concurrentes s'affrontent sur un même territoire. Hautement symbolique, quand on connaît le rôle central qu'a joué l'impôt

dans la domination coloniale, la levée d'une « souscription nationale » marque cette volonté des maquisards non seulement de se doter des moyens financiers nécessaires à la lutte, mais de faire entrer l'ensemble de la population dans la dissidence. Elle ne se fait d'ailleurs pas sans contrainte, et provoque certaines convoitises à l'intérieur du mouvement nationaliste. Une justice parallèle est également mise sur pied. Des « tribunaux » infligent amendes et coups de chicotte aux partisans de l'administration coloniale<sup>15</sup>, voire prononcent des peines de mort contre ceux que les guérilleros appellent les *dikokon* (traîtres), ou les « valets ». Des sentences exécutées souvent de nuit, au cours desquelles les bandes armées n'hésitent pas à faire passer les condamnés « de la liberté à la loi-cadre », autrement dit, dans le vocabulaire imagé des indépendantistes, de la vie à la mort, en référence à la loi-cadre Defferre tant combattue.

Le CNO constitue donc une guérilla politique, structurée, capable de mobiliser en même temps sa base nationaliste et les savoirs ancestraux de la région contre des cibles précises. Toutes les amitiés nouées depuis la création de l'UPC sont mises à profit et accentuées *via* des « groupes d'intensification du mouvement » (GIM). Camouflés derrière des associations diverses, ces groupes militants itinérants créés le 22 avril 1957 alimentent les maquis en hommes et en ressources. La ligne de chemin de fer, axe économique vital de la région, sert aussi de colonne vertébrale au CNO. Les cheminots sympathisants alertent sur la présence de patrouilles ennemies, transmettent messages et colis... La rébellion est donc profondément enracinée dans la société bassa. Et, malgré leur dédain, les autorités françaises ne tarderont pas à dresser un tableau saisissant de cette « révolte upéciste » et de ses « quelques centaines de combattants mal armés agissant au sein d'une population contaminée d'un chiffre voisin de 100 000 habitants, sur un territoire de quatre-vingts kilomètres du nord au sud et cent kilomètres d'est en ouest »<sup>16</sup>.

### **SDNK : la guérilla de l'Ouest s'organise**

Le CNO en Sanaga, en 1957, est bien plus performant que le SDN bamiléké. Mi-septembre, une bande de rebelles encore relativement amateurs, qui vient d'assassiner un proche de Jean-Marie Tégua à Nkongsamba, est vite démantelée par la police<sup>17</sup>. À peine sorti des limbes, le SDN est déjà aux abois. La fragilité de l'organisation amène Martin Singap à en fonder une nouvelle, à partir de la précédente et de l'appareil de la JDC, qu'il maîtrise parfaitement.

Le 10 octobre 1957 naît donc le Sinistre de la défense nationale du Kamerun (SDNK) dans le quartier de Nka de Baham. Le volet politique de la nouvelle organisation est pris en charge par Martin Singap. Son organisation militaire est coordonnée par un de ses proches, Pierre Simo, entré à l'UPC en 1956, qui devient « capitaine général ». Paul Momo, originaire de Baham, dont on reparlera plus tard, est nommé secrétaire. Selon Joseph Noubi (dit aussi « Noubissi »), élu conseiller du SDNK ce jour-là, cette réunion rassemblait « dans les 1 500 à 2 000 » personnes, « des individus de races différentes : Bassa, Mungo, Bamiléké, Yaoundé et Haoussa », bien au-delà des Baham<sup>18</sup>. Si l'épicentre de la contestation se trouve bien à Baham, « lieu rêvé pour la constitution et l'entraînement des maquis<sup>19</sup> », comme l'écrit le chef de la région, Maurice Delauney, celle-ci dépasse largement cette chefferie. Comme le reconnaît du reste l'administrateur Bernard Monnier le 5 février 1958, « est-il besoin de rappeler que si l'UPC a utilisé le “corps malade” de Baham, ses chefs locaux sont un Badenkop (Singap Martin) et un Bayangam (Simo Pierre) et que l’“affaire Baham” est un élément d'une action terroriste qui se situe à l'échelle du Cameroun et de l'UPC et non d'une simple affaire locale<sup>20</sup> ».

Le SDNK s'organise et atteint bientôt une taille critique. Le maquis de Nka abrite un « camp de gymnastique », baptisé « ONU » en hommage à l'organisation internationale, qui peut accueillir jusqu'à quatre cents combattants à la fois<sup>21</sup>. Comme en Sanaga, les unités de la guérilla sont camouflées en équipes de football ou de volley-ball<sup>22</sup>. Durant les entraînements et les matchs, se déroule en réalité l'éducation politique des militants. Les maquis sont rudimentaires. Composés d'une quinzaine

d'hommes, ils se résument à quelques cabanes en bois à l'abri d'une forêt. Les combattants, souvent recrutés par le chef du maquis dans son entourage, y dorment sur des feuilles et des branchages, et se nourrissent de bananes ou de maïs selon la végétation alentour. Armés de machettes, de matraques ou de fusils de chasse, les guérilleros manquent de pistolets, réservés aux chefs de maquis.

Comme en Sanaga, les combattants prennent appui sur la population. À tel point que, aux yeux des Français, « l'adversaire peut être composé de foules de femmes s'élevant à plusieurs milliers, en particulier sur les marchés », comme s'en alarme le Plan de défense intérieure du Cameroun de l'époque<sup>23</sup>. Petit à petit, une fois que tous les membres potentiels ont rejoint le SDNK, le recrutement se complique et s'opère de plus en plus par la contrainte. Souvent de nuit, les jeunes recrues sont capturées puis, une fois au maquis, forcées de commettre des exactions contre des « traîtres » (qu'on appelle ici *fiŋgouong*, littéralement « vendeurs du pays »), afin d'empêcher tout retour à la vie légale.

Racontant son entrée au maquis à cette époque, Étienne Tchinda, aujourd'hui septuagénaire, se souvient d'un mélange de sympathie ancienne pour l'UPC et de réticence à entrer pleinement dans l'illégalité. Agent d'état civil, il est sollicité en 1957 par Jérémie Ndéléni, chef du maquis de sa zone, qui, ne sachant ni lire ni écrire, a besoin d'un lettré. Un rendez-vous lui est donc fixé, avec ce message menaçant : « Si tu ne viens pas, tu es un traître. » Fébrile, il se rend donc au rendez-vous. « Arrivé dans la forêt, je ne savais pas quoi faire, se souvient le vieil homme. Je vois des gens, dans la forêt, avec des chapeaux formidables ! Ils me demandent si je suis pour la lutte pour l'indépendance et pour l'unification du Cameroun. Je dis que je suis d'accord, mais je ne savais pas quoi faire<sup>24</sup>. » Forcé de signer un papier attestant son ralliement à la lutte, il est bombardé « secrétaire » de Jérémie Ndéléni. Étienne Tchinda sera un militant nationaliste dévoué, poussé à l'exil de longues années. Mais, comme pour beaucoup d'autres, c'est bien la menace qui l'a amené à sauter le pas de la lutte armée.

La formation des recrues ne va pas ensuite sans rites de passage, visant à renforcer la discipline de groupe, au cours de cérémonies d'immunisation du nouveau combattant, doté d'un nom de guerre et parfois scarifié, après avoir prêté serment au cours d'une séance mystique. Les punitions en cas de désobéissance sont implacables (pendaison par les mains, chicotte, etc.). Dans la clandestinité, la contre-société upéciste se forme dans la douleur.

Contrairement à la Sanaga-Maritime, où la structuration de la rébellion est particulièrement poussée, la guérilla bamiléké prend des formes plus souples. À la hiérarchie stricte du CNO chez les Bassa, répond une organisation plus fluide, composée de petites équipes jouissant d'une plus grande autonomie, chez les Bamiléké de l'Ouest et du Mungo<sup>e</sup>. « Ces groupes ne se connaissent pas entre eux, constate le Haut Commissaire Pierre Messmer en octobre 1957. Mais, sur des mots d'ordre dont on ignore encore la source, ils se rendent séparément en un point déterminé, souvent fort éloigné de leur base, ils y sont concentrés, instruits de leur mission et lancés sur le point à attaquer. Une fois l'attentat accompli, les équipes se séparent et, sans que leur faible importance puisse attirer l'attention, elles rentrent à la base où chaque volontaire reprend ses activités habituelles<sup>25</sup>. » La petite taille de ces bandes rend plus difficile leur appréhension par les forces de l'ordre. Revers de la médaille, cette structuration horizontale rend la discipline de groupe plus aléatoire. Pour ne prendre qu'un exemple, les butins issus des attaques sont rarement mis en commun entre les insurgés, poussant ainsi parfois quelques groupes à mêler rébellion politique et banditisme.

La création du SDNK est le prélude à une série d'attaques de grande ampleur. La cible principale : les chefferies qui collaborent avec l'administration. Dans la nuit du 13 au 14 octobre 1957, c'est naturellement celle de Baham qui est attaquée par une centaine d'assaillants. Son chef contesté, le *fon* Jean-Marie Tégua, échappe à l'attentat, mais son palais est mis à sac. Le symbole est frappant car l'intégrité physique du chef bamiléké, investi de pouvoirs à la fois

politiques et religieux, est censée être inviolable<sup>26</sup>. Les maquisards ne s'en tiennent pas là. Cinq nuits plus tard, c'est la chefferie Bahouang, dont le chef avait soutenu Tégua, qui est attaquée<sup>27</sup> : soixante cases partent en fumée. Le 30 octobre, c'est au tour de la chefferie Batcham d'être prise pour cible. Son chef, le député Étienne Djuatio, est un partisan farouche de l'ordre colonial et de la manière forte à l'égard des upécistes. Sa femme et deux de ses proches sont assassinés. Ces deux dernières opérations sont menées par « une bande très nombreuse (cent à trois cents) », s'inquiète l'administration<sup>28</sup>. Le lendemain, c'est l'administrateur colonial camerounais Samuel Kamé, accusé de tirer les ficelles de la crise de succession, qui essuie des coups de feu<sup>29</sup>. Originaire de Baham lui aussi, ancien « parrain » de Pierre Kamdem Ninyim du temps où ils étudiaient tous les deux à Paris, l'homme sait désormais qu'il n'est plus le bienvenu chez lui. Il deviendra bientôt l'un des principaux acteurs de la répression.

La première semaine de novembre, trois nouvelles attaques font quatre morts supplémentaires<sup>30</sup>. Les auteurs de ces attaques ne sont pas clairement identifiés. Partisans de Ninyim ? Upécistes ? Simples brigands ? Les autorités sont désarçonnées par cette nouvelle organisation de l'adversaire, qu'elles n'identifieront que deux mois après sa naissance<sup>31</sup>. Les « valets » du colonialisme, chefs traditionnels en tête, ne restent pas les bras croisés face à une telle offensive. Et ils ont déjà prouvé, au cours des émeutes de mai 1955 en particulier, qu'ils savent se montrer « efficaces ». Les représailles initiées par le député Étienne Djuatio, par exemple, causent la mort de dix-sept personnes<sup>32</sup>, dont certaines auraient été enterrées vivantes dans le bois de la chefferie<sup>33</sup>. Le député, « connu cependant pour sa douceur et sa modération », selon l'appréciation du chef de région Maurice Delauney<sup>34</sup>, est accusé d'avoir assassiné lui-même un homme soupçonné d'avoir participé à l'attaque<sup>35</sup>.

L'objectif du SDNK est moins militaire que psychologique. Il consiste à semer la terreur parmi les collaborateurs de l'administration et à rallier à sa cause les populations. À Batcham, l'attaque a été ponctuée de chants, danses, coups de feu et sonneries de clairon<sup>36</sup>. Maurice Delauney est alors



bien obligé d'admettre que le but est atteint. « Une peur panique s'empara de tous, Africains comme Européens, écrit-il au Haut Commissaire. Il s'en fallut alors de peu que l'opinion ne se retourne complètement. Terrorisés, la masse de la population, les notables et les chefs eux-mêmes étaient sur le point de penser que les bandits étaient les plus forts. Les visages se fermaient, nous manquions totalement de renseignements pour engager des poursuites efficaces. Il devenait nécessaire, par des mesures exceptionnelles d'autorité, par des exemples publics, de rétablir la confiance, de ramener le calme et de rétablir l'ordre menacé<sup>37</sup>. »

Face aux premières attaques du SDNK, en octobre 1957, des mesures exceptionnelles sont prises par les autorités coloniales : la police régionale et les milices des chefs ratissent la région, appuyées pour la première fois par deux compagnies militaires envoyées de la base de Koutaba. Comme l'écrit un Maurice Delauney lapidaire, « de nombreuses arrestations furent opérées, des exemples furent faits<sup>38</sup> » et un couvre-feu décrété. En novembre, la répression ramène un calme précaire. Mais il ne suffit pas « de frapper d'une façon spectaculaire pour guérir [...] le mal en profondeur », écrit Delauney. Si bien que, très vite, d'autres attaques marquantes propagent les troubles à Bayangam, le 10 décembre, où la chefferie est incendiée, et surtout à Batoufam, dans la nuit du 13 au 14 décembre.

Cette dernière action restera dans les mémoires. C'est en effet à cette occasion qu'est assassiné le jeune député Samuel Wanko, 32 ans, élu le 23 décembre 1956. Ancien étudiant à Paris, ingénieur des Ponts et Chaussées, colistier du chef bandjoun Joseph Kamga, Wanko était présenté comme un « nationaliste modéré » et prometteur. Son assassinat ayant soulevé l'indignation au-delà des cercles anti-upécistes habituels, les autorités coloniales sautent sur l'occasion pour en faire le martyr de leur cause. Pierre Messmer exige « qu'une punition exemplaire soit faite et que tous les efforts nécessaires soient entrepris pour balayer du sol camerounais ceux qui, au nom d'une idéologie perverse, commettent les crimes les plus ignobles, [...] trahissent même les données les plus



élémentaires de leur soi-disant idéologie<sup>39</sup> ». L'Assemblée législative camerounaise unanime en profite pour voter une motion de refus de « toute mesure d'amnistie<sup>40</sup> ».

Bien qu'un doute subsiste quant aux auteurs de l'attaque, les suspects arrêtés et interrogés désignent Pierre Simo, capitaine général du SDNK, comme instigateur du crime<sup>41</sup>. Outre que l'enquête permet aux autorités de mieux connaître le SDNK, l'assassinat de Wanko est utilisé par l'administration pour justifier l'intensification de la répression (voir [chapitre 13](#)). Menée par les deux compagnies venues de Koutaba, celle-ci est sévère : arrestations en masse, couvre-feu, contrôle de toutes les routes<sup>42</sup>. Les efforts se concentrent autour de Baham et aboutissent à la destruction du camp d'entraînement de Nka par les forces de l'ordre. Traqués, Pierre Simo et ses troupes se réfugient dès lors au Cameroun britannique voisin, en compagnie de Martin Singap, pour reconstituer leur organisation et recruter au calme au cours des premiers mois de 1958.

### **Du Centre au Nord, la rébellion fait tache d'huile**

Bien que les deux principaux foyers de l'insurrection se situent en Sanaga-Maritime et à l'Ouest, il ne faudrait pas croire qu'elle se limite à ces deux régions, ni aux « ethnies » Bassa et Bamiléké. Au-delà des maquis du CNO en Sanaga et du SDNK dans le Bamiléké, les villes de Yaoundé, Douala, Nkongsamba, Sangmélina sont également concernées.

Dès le départ, fin 1956, le CNO avait constitué des branches hors de la Sanaga-Maritime. Son premier « chef d'état-major », Foe Gorgon, originaire de la région de Yaoundé, avait tenté de faire dérailler les élections de décembre 1956 dans la capitale (voir [chapitre 11](#)). Simultanément, il avait essayé de constituer, dans la région de Djoum (au sud-est de Yaoundé), un maquis « médical ». « Ça devait être un hôpital militaire, explique-t-il aujourd'hui, où on devait évacuer, pour les soigner, tous ceux qui étaient atteints par des armées françaises<sup>43</sup>. » Pour ce faire, il « mobilise » le plus célèbre médecin de l'UPC, Mathieu Tagny, pourtant

très réticent à la lutte clandestine : un pur et simple « enlèvement » si on en croit le récit autobiographique de ce dernier<sup>44</sup>. L'éphémère maquis de Djoum tourne cependant au fiasco. Rapidement localisés, Mathieu Tagny et ses compagnons sont arrêtés. Depuis sa cellule, Tagny rédige une lettre ouverte enflammée à l'adresse d'Um Nyobè. S'en prenant au « communisme athée » et à la « sainte alliance » du secrétaire général avec le « trio de Kumba », il accuse ses anciens camarades d'avoir « poussé les gens sans armes vers le feu ». « J'ai le regret de te dire, conclut-il, que j'en ai fini de collaborer avec une équipe qui ne tient pas compte de l'opinion et des intérêts de la masse<sup>45</sup>. » L'administration coloniale ne manquera pas de faire publier la missive dans la presse locale<sup>46</sup>.

L'échec du maquis de Djoum et la défection de Tagny, figure de proue de l'UPC à Yaoundé, ne marquent pas pour autant la fin de la résistance dans cette région. Alors que Foe Gorgon disparaît mystérieusement, Henri Tamo et son adjoint Samuel Zeze continuent la lutte. Le premier, originaire comme Martin Singap de Badenkop (Bamiléké), avait également fait partie du maquis de Djoum. Arrêté, il parvient à s'échapper, avec la complicité de Samuel Zeze<sup>47</sup>. Originaire pour sa part de la zone de Sangmélina, ce dernier organise un camp d'entraînement au sud de Yaoundé, à Zouameyong, fief de l'upéciste Simon Owono Mimboe, où « presque tout le monde, souligne Zeze, était acquis à l'idée de l'indépendance ». À la tête d'une centaine d'hommes sur le pied de guerre, Tamo et Zeze jettent les bases d'une nouvelle branche insurrectionnelle, rattachée au CNO : le Grand Quartier du Centre, parfois appelé aussi le Territoire militaire du Centre (TMC). La région de Yaoundé, réputée acquise au pouvoir, est bientôt agitée par des « attentats répétés » et « violents »<sup>48</sup>.

Contrairement à ce qu'a toujours prétendu l'administration coloniale – et à ce que croient encore un trop grand nombre de commentateurs –, le mouvement upéciste, même dans sa phase insurrectionnelle, était loin d'être simplement « ethnique » ou « régional ». L'expérience de Tamo (Bamiléké), Zeze (Boulou) et leurs camarades, tous actifs dans la région

du Centre, en témoigne. Les militants ne se cantonnent pas à leur région d'origine et font le lien entre les différents foyers de la rébellion. De proche en proche, de familles en familles, l'expérience révolutionnaire se propage et la volonté d'en découdre gagne parfois des populations jusque-là réticentes. Quoiqu'en ordre dispersé et de façon plutôt chaotique, les tentatives se multiplient pour canaliser le mouvement et coordonner l'action.

L'action de Jean Sepo illustre bien ces tentatives de coordination : ce « Bassa », originaire de la subdivision d'Eséka, est chargé de ramener l'unité et la discipline dans les différents maquis de la région Bamiléké où il est affecté en décembre 1957<sup>49</sup>. Circulant à bord d'une fourgonnette de boulanger, il a pour mission l'« intensification du mouvement », c'est-à-dire l'exportation vers le Bamiléké des « groupes d'intensification du mouvement » (GIM) nés dans les maquis de Sanaga. S'inspirant donc des méthodes des GIM, de petites équipes de vingt personnes se constituent pour revivifier le SDNK et le mouvement se voit doté, pour maintenir la coordination entre la région Bamiléké et le reste du mouvement nationaliste, de responsables des liaisons extérieures. Cherchant à convaincre ses camarades de l'Ouest d'adopter une stratégie d'ensemble, Jean Sepo demande en outre aux maquis bamiléké d'observer une trêve afin de préserver un sanctuaire pour les combattants de Sanaga-Maritime, alors engagés dans une offensive d'ampleur<sup>50</sup>. Le rassemblement d'une centaine de leaders de différents maquis, du 22 au 29 décembre 1957, aboutit à un compromis entre partisans de la trêve et ceux de l'offensive : les assassinats sont remplacés provisoirement par des incendies de cases.

On le voit, le « nationalisme de village » et les désaccords tactiques n'empêchent pas les discussions, les compromis, les circulations d'un maquis à l'autre et une certaine forme de discipline. Malgré les distances, les réticences et la variété des contextes locaux, un lien d'autorité unit toujours les maquis éloignés aux autorités upécistes, qu'il s'agisse d'Um Nyobè dans son maquis de la Sanaga ou du « trio de Kumba » réfugié en zone britannique. Dans le Wouri (région de Douala) par exemple, fief

historique de l'UPC et plaque tournante presque incontournable de la rébellion naissante, les divergences au sein de la guérilla sont arbitrées, depuis Kumba, par la direction de l'UPC en exil<sup>51</sup>.

Aux tentatives de coordination s'ajoute une indéniable extension territoriale de la révolte. Située entre Douala et la région Bamiléké, et entre la Sanaga-Maritime et le Cameroun britannique, la région du Mungo est particulièrement affectée<sup>52</sup>. La diaspora baham installée dans cette région ne tarde pas à y importer le conflit qui déchire leur chefferie. Au nord de la région, s'organise également une association traditionnelle bamiléké, le « Mandjong », qui abrite à partir du mois d'août 1957 pas moins de 2 000 membres, dont trois cents entraînés à la guérilla. Et, lorsque Pierre Simo doit se réfugier en zone britannique à la suite de l'assassinat du député Samuel Wanko, c'est logiquement le Mungo voisin qui constitue son terrain d'action privilégié. Secondé par sept cents combattants<sup>53</sup>, il y multipliera les attaques, jusqu'à son arrestation en octobre 1958, démontrant ainsi aux « forces de l'ordre » que la rébellion, loin d'être démantelée, se propage.

Signe révélateur, dès le 17 décembre 1957, le quotidien conservateur *L'Aurore* relaie en métropole les inquiétudes du clan français devant l'extension de la révolte. Évoquant le système répressif en place, son journaliste sonne l'alarme : « C'est d'évidence insuffisant pour mater une révolte, qui, déjà sérieuse chez les Bassa et les Bamiléké, couve déjà dans le Mungo, le Wouri et risque même de gagner bientôt les provinces du Nord, cependant réputées fidèles à leurs chefs traditionnels. L'époque semble en effet révolue où les sultans locaux faisaient chasser par leurs gardes Um Nyobè du territoire. Aujourd'hui, avec son drapeau rouge à crabe noir et sa démagogie extrémiste, l'agitateur éveille des sympathies jusque dans la masse des Foulbés. » En effet, on verra même, en 1958, un foyer insurrectionnel se manifester au Nord-Cameroun autour de la famille Mahondé<sup>54</sup>. La France a décidément de quoi s'inquiéter.

---

**a.** L'origine de ce terme surprenant est floue, mais pourrait traduire le fait que les « sinistrés », animateurs du SDN puis SDNK, proviennent de groupements ou chefferies « sinistrés » par les forces de l'ordre.

**b.** « Le Pays bamiléké s'embrace au moment même où, en Sanaga-Maritime, l'on sort des "maquis" », écrit par exemple Achille Mbembe (postface de Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 370).

**c.** Il faut rappeler à ce sujet que, contrairement aux « Bassa », les sociétés « Bamiléké » ne sont pas unies par une langue unique.

## *Répression en « Bamiléké » (1957-1958)*

« Le Bamiléké est très difficile à “saisir” et change rapidement d’attitude au moment où on s’y attend le moins. »

Procès-verbal administratif, 1956<sup>1</sup>.

**F**ace à l’extension de la rébellion, qui s’opère *via* les liens familiaux, au gré des zones de repli des premiers maquis et en fonction de l’implantation préalable de l’UPC, c’est logiquement à l’échelle de tout le Sud-Cameroun que les autorités françaises vont chercher à écraser l’insurrection. La répression se focalise cependant en priorité sur les deux principales zones de contestation, où se multiplient en parallèle et simultanément les « actions terroristes » : la Sanaga-Maritime, où est mis en place un vaste dispositif sécuritaire qui n’est pas sans rappeler les méthodes utilisées au même moment en Algérie (voir [chapitres 14, 15, 16](#)) ; et la région Bamiléké, où la France peut compter sur des hommes « déterminés ».

### **Les hommes de Maurice Delauney**

Confronté à l’embrasement du « monde bamiléké », comme il l’appelle, le chef de région Maurice Delauney a décidé d’agir de façon « énergique ». Il faut, dit-il, en conjuguant « l’action policière, l’action économique, l’action psychologique et l’action politique », parvenir à « vider totalement l’abcès de sa substance »<sup>2</sup>.

Delauney, qui a pris ses fonctions dans la région en juin 1956, connaît bien le Cameroun. On l'a déjà vu précédemment planifier le travail forcé en Sanaga en 1946, puis bourrer les urnes dans le Diamaré (Extrême-Nord) au début des années 1950. C'est cependant en « pays Bamiléké », de juin 1956 à décembre 1958, qu'il donne le « meilleur de lui-même ». Il fait du combat contre les nationalistes une affaire personnelle. D'autant plus qu'il est personnellement menacé par l'UPC<sup>3</sup> : en mars 1957, un tract lui promettait, en plus d'« attentats très agressifs », une « peau blanche tranchée »<sup>4</sup>...

Le chef de région est un homme de confiance du Haut Commissaire Pierre Messmer. Les deux administrateurs se sont rencontrés en 1955 au cabinet du ministre de la France d'outre-mer Gaston Defferre, alors dirigé par Messmer, qui a emmené Delauney dans ses bagages quand il a été nommé à la tête du Cameroun l'année suivante, pour disposer d'un homme sûr dans la région sensible du Bamiléké. Delauney s'y appuie sur une équipe de fidèles, administrateurs ou gendarmes français unis par la même ferveur anticommuniste, qui pour certains suivront leur chef dans ses futures affectations (voir [chapitre 25](#)). Au près du nouvel homme fort de Dschang, capitale du Bamiléké, on retrouve également des spécialistes de la lutte antinationaliste, comme le chef de subdivision de Bafang, Jacques Hubert, théoricien des « oppositions africaines » en 1955 (voir [chapitres 7 et 9](#)). Ou encore des spécialistes de la « guerre contre-révolutionnaire », comme l'officier de renseignement Bonaventure Escoffet, qui – conformément au souhait exprimé par la hiérarchie française après les événements de mai 1955 (voir [chapitre 9](#)) – a passé plusieurs mois au Centre d'études asiatiques et africaines (CEAA), rebaptisé Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer (CMISOM), où il a été formé par le maître des lieux et « génie » de l'école française de contre-insurrection : le colonel Charles Lacheroy en personne<sup>5</sup>.

Dans l'équipe du chef de région, on trouve enfin un Camerounais qui, de retour de l'ENFOM, l'école coloniale parisienne (voir [chapitre 10](#)), poursuit sa glorieuse quoique intrigante carrière : Samuel Kamé. Adjoint

de Delauney à Dschang, puis chef de subdivision sous ses ordres à Mbouda et Bafoussam, Kamé devient pour le chef de région un « précieux conseiller<sup>6</sup> ». Originaire, rappelons-le, du très sensible groupement de Baham et auteur d'un mémoire très apprécié des autorités françaises consacré aux « Institutions politiques et administratives coutumières du pays bamiléké<sup>7</sup> », il fournit aux autorités françaises des clés de compréhension de la situation locale. Opposé à l'importation de la « forme occidentale de la démocratie<sup>8</sup> », Kamé défend l'autorité des chefs traditionnels profrançais et s'emploie dans ce sens à rallier les notables de la région au nouveau *fon* de Baham, Jean-Marie Tégua, remplaçant de Pierre Kamdem Ninyim<sup>9</sup>. Samuel Kamé présente en outre le rare avantage d'être familier des doctrines de « guerre contre-révolutionnaire », puisque, comme nous l'a expliqué Bonaventure Escoffet, c'est lui qui a initié aux subtilités de la vie politique et coutumière camerounaise le groupe des « sept ou huit officiers » français destinés au Cameroun et formés avec lui au CMISOM<sup>10</sup>...

Parmi tous ses collaborateurs, Delauney omet toutefois de mentionner dans ses Mémoires son propre adjoint, un certain Roland Barachette. Ce dernier, que nous avons retrouvé cinquante ans plus tard, se rappelle avoir été totalement marginalisé pour cause de soupçon – infondé – de « cryptocommunisme ». Quand on évoque son supérieur de l'époque, Barachette fait spontanément le portrait d'un « séducteur sans aucun scrupule : un homme prêt à tout<sup>11</sup> ». « Prêt à tout », mais sans toujours en avoir les moyens. Dès son arrivée, Delauney s'emploie donc à étoffer ses effectifs de police. Les deux pelotons de gardes de Bafoussam sont complétés par un peloton de gardes à Bafang et un de gendarmes à Dschang<sup>12</sup>. Le 12 novembre 1957, face à la multiplication des attaques, son ami Messmer réquisitionne deux compagnies d'un bataillon d'infanterie de marine pour le pays Bamiléké<sup>13</sup> et renforce l'escadron de gendarmerie de Dschang<sup>14</sup>. Mais, globalement, l'administration se contente de réagir aux attaques de l'UPC, sans mettre en place de stratégie offensive planifiée, comme elle le fera en décembre 1957 en Sanaga-Maritime (voir



chapitre 14). Par exemple, des perquisitions sont entreprises et une centaine d'upécistes interpellés, mais rapidement relâchés ou condamnés à de courtes peines, au grand dam du chef de région.

### **La répression par les chefs**

Pour contourner cette carence, Delauney choisit de s'appuyer sur les chefs de village complaisants envers l'administration et sur leurs « serviteurs » (*tchindas*), qui ont traditionnellement pour fonction de « faire la police » (*djou-djou*) sur le territoire de la chefferie. En raison du faible nombre d'administrateurs français sur place<sup>a</sup>, ce relais a toujours été indispensable<sup>15</sup>. Sans lui, écrit le chef de subdivision de Dschang au début de 1957, « notre action n'a plus de prise sur le pays ». « Et quelle brigade de recherche faudrait-il pour arrêter un malfaiteur, poursuit-il, si les chefs ne nous mettaient pas sur la piste et ne nous donnaient leur aide<sup>16</sup> ? » En plus des cas d'ingérence directe dans le choix des chefs, toujours politiquement sensible, l'administration s'efforce surtout d'« agir sur leur entourage », « avec une efficacité plus vite visible »<sup>17</sup>, constituant ainsi un début de classe politique locale subordonnée à la France. Anecdote touchante, Delauney dépeint dans ses Mémoires le « climat de confiance » qu'il avait su entretenir avec les chefs, qui étaient allés jusqu'à lui offrir une « pleine cantine de billets de banque » afin de lui acheter une « Ford dernier cri »<sup>18</sup>. Roland Barachette décrit quant à lui une situation moins idyllique : « Delauney et les chefs, c'était un accord gagnant-gagnant, décrypte le vieil homme. Lui avait une paix royale et eux s'en foutaient plein les poches<sup>19</sup>. » C'est également l'interprétation de Jean-François Bayart, qui explique que ce cadeau a permis aux chefs de « lever une taxe supplémentaire, en la présentant à leurs sujets comme une exigence du Blanc, et d'en conserver par-devers eux une fraction appréciable<sup>20</sup> ».

On l'aura compris, l'affrontement est loin d'opposer les « Bamiléké » aux Français. Dans cette région, les adversaires les plus acharnés des insurgés sont encore les chefs qu'ils visent. Exemple significatif parmi

d'autres : en novembre 1957, quand Maurice Delauney réunit les chefs de la région, celui de Bandjoun, Joseph Kamga, lui reproche d'avoir laissé libérer certains upécistes après les émeutes de 1955 : « Ce sont eux maintenant qui viennent nous tuer, accuse-t-il. Promettez-nous maintenant qu'on ne les reverra plus jamais, sinon, il nous est impossible de vous aider<sup>21</sup>. » Au même moment, on entend également Daniel Kemajou, chef traditionnel de la localité de Bazou, anti-upéciste depuis longtemps, conseiller de l'Union française et nouveau maire de Nkongsamba, s'impatienter des lenteurs de la justice. « Qu'on nous laisse faire justice nous-mêmes... Laissez faire les chefs bamiléké », gronde-t-il<sup>22</sup>.

Daniel Kemajou est un homme clé de la France dans cette zone troublée. Fidèle aux colonisateurs, proche du Réarmement moral<sup>23</sup>, il a servi au sein du cabinet du Haut Commissaire et est devenu, en récompense de ses états de service, président de l'Assemblée législative du Cameroun (ALCAM) en octobre 1957. Il a même jumelé sa commune avec Bordeaux<sup>24</sup>, la ville de Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense français (novembre 1957-mai 1958) et ardent partisan – lui aussi – de la manière forte au Cameroun. Fin politicien, quand de Gaulle reviendra au pouvoir à Paris en mai 1958, Kemajou donnera du « mon cher ami » quand il écrira au conseiller du général, Jacques Foccart<sup>25</sup>. Bref, quand il demande la sévérité, sa voix porte. Elle est relayée, en octobre 1958, quand le procureur général de Bafoussam reçoit une lettre signée de « Nous vos serviteurs, les notables et les conseillers de la subdivision de Bafoussam », qui lui enjoint de sévir contre les rebelles : « Tant que tous ces gens ne seront pas condamnés à mort pour avoir assassiné tant d'âmes, peut-on y lire, vous, le procureur général, poussez toute la région Bamiléké à devenir des bandits<sup>26</sup>. »

Pour obtenir la confiance des chefs, l'administration leur donne des gages. Elle multiplie arrestations et détentions, en évitant désormais de relâcher les suspects. Maurice Delauney est le premier à réclamer qu'on ne s'embarrasse pas d'un respect trop scrupuleux du droit. « Les subtilités du code [pénal] ne sont pas adaptées au pays, écrit-il en juin 1958. Ayons

le courage, une fois pour toutes, de le reconnaître. Sinon, nous le paierons très cher<sup>27</sup>. » Apparaît alors dans le jargon administratif l'expression de « condamnés politiques<sup>28</sup> ». Dans la seule prison de Dschang, trois cents « terroristes » attendent leur jugement. Autre encombrante « subtilité du droit » : la présence d'avocats. Défenseur des upécistes, l'avocat martiniquais Yves Louisia est expulsé du territoire le 2 novembre 1957, sur ordre de Pierre Messmer<sup>29</sup>. Reprenant les mots de Maurice Delauney, le Haut Commissaire juge celui-ci « extrêmement dangereux pour l'ordre public<sup>30</sup> »... En janvier 1958, c'est le ministre de la France d'outre-mer lui-même, le socialiste Gérard Jaquet (qui a remplacé Gaston Defferre en juin 1957), qui prend la plume pour justifier cette mesure auprès du président de l'Association nationale des avocats de France, reprochant à M<sup>e</sup> Louisia de s'être « indubitablement solidarisé avec les anciens membres d'un parti dissous », qu'il avait la charge de défendre en justice<sup>31</sup>. En août 1958, M<sup>e</sup> Pierre Kaldor, un autre avocat de l'UPC, subit le même sort. Bref, les autorités françaises essaient de serrer la vis. Le 1<sup>er</sup> octobre 1958, le chef de subdivision Bernard Monnier demande à sa hiérarchie que les rebelles soient « sévèrement châtiés<sup>32</sup> ». Quelques mois auparavant, ce même administrateur avait jugé « indispensable qu'un jugement soit rendu dans les premiers mois de 1958 et se traduise par un nombre suffisant de peines très sévères, y compris des peines capitales<sup>33</sup> ».

Au cours de ces deux premières années d'insurrection bamiléké, l'affrontement entre upécistes et administration française est donc en grande partie dépendant du filtre de la politique locale. Ce qui contribue à obscurcir grandement la situation. Les autorités françaises instrumentalisent les chefferies... et vice versa, au point de « conduire de-ci de-là à quelques injustices », comme le reconnaît l'administrateur Jean Sablayrolles. Par exemple, détaille le chef de subdivision de Mbouda, agacé par des « querelles » « insolubles » à ses yeux, « les chefs et leurs entourages n'hésitent pas à dépeindre comme des fauteurs de troubles des gens avec qui ils entretiennent une querelle personnelle »<sup>34</sup>. Même dans des zones où la rébellion est peu présente, de simples règlements de

comptes locaux sont déguisés en attentats politiques pour détourner l'attention. Par exemple, le 16 mars 1958, le notable Miaffo-Kalla, frère du chef de Fondjomekwet, est assassiné. Selon l'enquête, ce serait sur ordre du village rival Fondanti qu'aurait été perpétré le crime. « Cet attentat, lit-on dans le rapport de Sûreté, que l'on pouvait considérer au début comme un acte de terrorisme, n'est en fait que l'assouvissement d'une vengeance du chef Fondanti contre Miaffo-Kalla<sup>35</sup>. » D'après le chef de subdivision de Bafang, Roland Barachette, « les gens de Fondanti [...] pensaient peut-être pouvoir faire passer ce crime pour un attentat upéciste<sup>36</sup> ».

Complaisant avec les chefs soumis, Delauney se montre impitoyable avec ceux qui lui résistent. Parmi ces derniers, beaucoup plus rares, se distingue le chef nationaliste de Bamendjou, Jean Rameau Sokoudjou. Pendant deux années, celui-ci est successivement assigné à résidence puis emprisonné dans plusieurs prisons à travers le pays, pendant que sa chefferie est occupée par les soldats, entre novembre 1957 et juin 1958<sup>37</sup>. Cinquante ans plus tard, il n'a toujours pas digéré les exactions dont il a été victime et dont l'une des plus tragiques est le viol de certaines de ses femmes par des soldats camerounais, devant lui, tandis qu'il était ligoté dans son palais<sup>38</sup>.

### **Coups tordus en zone britannique**

Dépendante à l'égard des chefs bamiléké, la politique répressive de Delauney l'est aussi à l'égard des autorités britanniques. En effet, le Cameroun sous tutelle britannique constitue, à l'ouest du Mungo et du Bamiléké, une zone de repli pour les combattants nationalistes. Ceux-ci, on l'a vu, ne disposent pas de « sanctuaire » à l'intérieur du Cameroun « français », hormis chez de rares chefs sympathisants nationalistes. Après un coup de main spectaculaire ou suite à un coup de filet policier, les nationalistes peuvent ainsi se mettre à l'abri de l'autre côté de la frontière pendant quelques semaines, le temps de réorganiser les maquis. La zone

britannique sert de refuge mais également de nouvel espace d'action politique, avec la création d'un parti pro-upéciste en juin 1957, le « One Kamerun Party » (OKP, branche locale de l'UPC), par Wilson Ndeh Ntumazah, à Bamenda. Ce nouveau parti parvient à attirer plusieurs centaines de sympathisants à ses réunions, puis jusqu'à 1 200 le 11 novembre 1957<sup>39</sup> et 2 000 à deux reprises un mois plus tard<sup>40</sup>.

Pour les autorités françaises, il y a donc urgence à intervenir. Mais, comme souvent dans les colonies, la coopération franco-britannique est difficile. Les deux grandes nations coloniales, récemment défaites lors de l'expédition de Suez fin 1956, sont certes unies contre le péril communiste. Mais, sur le terrain africain, la compétition n'a jamais cessé. Et le « complexe de Fachoda » se lit toujours dans les rapports agacés des autorités françaises à l'égard du manque de zèle de leurs homologues. Ils « ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir ce qu'ils pouvaient faire pour nous aider », écrit dépité le jeune chef de subdivision de Nkongsamba Jacques Germain, qui arpentait de nuit les cent kilomètres de frontière britannique, la mitraillette en bandoulière<sup>41</sup>.

Au début de 1957 toutefois, sur l'insistance de la France, les Britanniques durcissent le ton à l'égard de l'UPC. Et livrent aux Français le leader upéciste Isaac Tchoumba, candidat malheureux d'une récente législative partielle, arrêté en zone britannique<sup>42</sup>. Le 25 février, avec l'« assistance officieuse<sup>43</sup> » de la police française, les Britanniques lancent même une vague de perquisitions dans les sièges locaux de l'UPC, dans le but d'« apporter des preuves [...] que l'UPC est un parti communiste<sup>44</sup> ». Les trois cents kilos de documents récupérés, censés avoir confirmé l'assertion, permettent de mettre à l'étude l'interdiction de l'UPC en zone britannique. Laquelle survient le 4 juin 1957, pour cause de « menace à l'ordre public et à la loi<sup>45</sup> ». Ses treize leaders sont placés en résidence surveillée puis expulsés vers le lieu de leur choix. Ce sera Khartoum, au Soudan, en raison de la sympathie supposée du régime d'Abdela Ben Ali. L'offensive contre les nationalistes en zone britannique déstabilise les troupes en zone française : « Les principaux animateurs locaux de ce

mouvement [à Bafoussam] ont la trouille », se félicite un agent de la Sûreté<sup>46</sup>. L'expulsion est un coup dur pour l'UPC, définitivement coupée en deux entre leaders en exil et militants restés au pays.

Voilà pour la chronologie officielle d'une collaboration difficile, mais finalement effective. L'histoire officieuse est bien plus trouble, mais explique mieux que tout par quels moyens détournés la France a exercé une pression maximale sur son voisin. En réalité, c'est Delauney lui-même qui, plusieurs décennies plus tard, se vantera d'avoir organisé dans le plus grand secret une opération coup de poing au Cameroun britannique pour démembrer le siège de l'UPC à Bamenda. Le « coup » a, semble-t-il, eu lieu en avril 1957<sup>47</sup>. La France, à ce moment-là, n'a pas confiance en son voisin, « des bruits circulent en zone française que l'UPC bénéficierait de la complaisance sinon de l'aide des autorités britanniques », peut-on lire dans une note de renseignements de 1956<sup>48</sup>. « Décidé à tout mettre en œuvre » pour porter un coup fatal à l'UPC, et inspiré par les « enseignements de Lyautey et de Gallieni au nord du Tonkin, écrit-il dans ses Mémoires, je résolus de détruire entièrement le siège de l'UPC au Cameroun britannique, à Bamenda, à quelques kilomètres de notre frontière. J'avisai le Haut Commissaire [Messmer] de mon intention, détaille-t-il. Il approuva. Mais il me précisa que, si j'échouais et, surtout, s'il se produisait quelque bavure, il ne pourrait en aucun cas me couvrir. C'était normal... [...] Par une belle nuit donc, quelques hommes décidés et sûrs, Français barbouillés au charbon et Camerounais, tous volontaires, arrivèrent à Bamenda, pénétrèrent au siège de l'UPC, incendièrent l'ensemble des bâtiments et mirent définitivement hors d'état de nuire quelques-uns des principaux responsables du parti. Son "coup" exécuté avec précision et efficacité, le petit "commando" vint rejoindre, sans problème, la frontière du Cameroun français<sup>49</sup> ».

Lorsque nous lui reparlons cinquante ans plus tard de cette escapade nocturne, Maurice Delauney rit de bon cœur<sup>50</sup>. Il rechigne à en parler en détails, mais confirme ce que les archives laissent supposer : il s'agit bien de l'attaque de la nuit du 3 au 4 avril 1957 du siège de l'UPC signalée par

Delauney lui-même à Messmer, dans un télégramme daté du 7 avril, en ces termes : « J'apprends de source britannique qu'une agression a eu lieu », mais hélas, poursuit le texte, « il n'a pas été possible d'identifier les agresseurs ». « C'est normal d'écrire ça dans ces cas-là », se justifie-t-il. Un rapport de la Sûreté conclura « vraisemblablement » à un « règlement de comptes entre upécistes<sup>51</sup> ». . . Un épisode qui ferait sourire s'il n'avait abouti, entre autres, à l'assassinat dans leur lit « à coups de revolver » d'un upéciste et de sa femme « alors qu'ils dormaient »<sup>52</sup>. Un modèle de coup tordu peu glorieux, dont personne n'entendra parler. Et pour cause, c'est Delauney qui a organisé la censure. « J'avais, en ce qui me concernait, et en accord avec le Haut Commissaire, interdit [...] l'accès de la région aux journalistes » à la « curiosité inutile », écrit-il<sup>53</sup>. Le propre adjoint de Delauney, Roland Barachette, avait été tenu à l'écart de cette opération secrète. Mais en avait eu des échos : « Je sais que ça a été sévère, dit-il en 2009. Et beaucoup de gens ont été déquillés<sup>54</sup>. »

Un autre élément est encore plus mystérieux et peut-être plus éclairant du revirement d'attitude des Britanniques. On en trouve trace dans les archives privées de Maurice Couve de Murville, au détour d'un dossier du ministre des Affaires étrangères du général de Gaulle. C'est une lettre de Gaston Defferre à de Gaulle, en date du 10 novembre 1959<sup>55</sup>, quelques années après les faits. Celui qui est alors ancien ministre de la France d'outre-mer, « persuadé que les Anglais sont, pour une large part, responsables de la situation actuelle au Cameroun », adresse ses conseils au président de la République, quelques semaines avant l'indépendance du pays. « Lorsque j'étais au ministère de la France d'outre-mer, en 1956-1957, écrit Defferre, j'ai pu obtenir la pacification complète du Cameroun grâce à l'action énergique de Messmer, à l'adoption du nouveau statut, mais aussi grâce aux démarches que j'ai entreprises en Angleterre. » C'est une histoire inédite qui s'écrit ici. « J'avais appris que le gouvernement anglais, par l'intermédiaire de certaines maisons de commerce et en particulier par l'intermédiaire de l'«Unilever<sup>b</sup>», soutenait financièrement un certain nombre d'hommes politiques qui combattaient la France. » Le



sénateur-maire de Marseille décrit alors sa méthode, qui correspond à merveille aux futures façons de faire sur le « pré carré » africain, c'est-à-dire en dehors des usages diplomatiques les plus élémentaires. « Au cours d'une conversation personnelle avec [le ministre des Colonies britannique] Monsieur Lennox Boyd<sup>56</sup> que j'étais allé voir à Londres, écrit Defferre, je lui avais fait savoir que si ces agissements ne cessaient pas immédiatement, c'est-à-dire si tous crédits n'étaient pas coupés à ceux qui combattaient la France au Cameroun, et si les chefs de l'UPC n'étaient pas éloignés des frontières du Cameroun français, j'inviterais à Paris les chefs de la minorité du Nigéria et de la Gold Coast. Monsieur Lennox Boyd m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire. Je lui ai alors déclaré que j'allais agir de mon côté pour susciter dans les territoires britanniques les mêmes troubles que ceux que les Anglais provoquaient chez nous. À mon retour à Paris, j'ai annoncé que j'allais inviter les minoritaires du Nigéria et de la Gold Coast qui combattaient les Anglais. Puis j'ai attendu quelques jours et, moins d'une semaine après, j'ai eu la visite d'un des dirigeants de l'Unilever, qui m'a annoncé qu'il avait reçu l'ordre de Londres de couper tous crédits aux hommes qu'il avait jusque-là financés au Cameroun. Je n'ai, à l'époque, pas parlé de cette démarche au ministre des Affaires étrangères, car il aurait certainement tenté de m'empêcher de l'accomplir. »

### **« Comme en Algérie » : torture, infiltration, internement**

Delauney utilise également une autre méthode pour parvenir à ses fins, encore moins avouable que les précédentes. Un homme en a été témoin, mais souhaite rester anonyme. Chef de subdivision en région Bamiléké en 1957, son témoignage est difficile à contester. « Delauney, sa méthode, c'était la répression à tout va, explique-t-il. Vous arrêtez les gens, vous les faites parler, et c'est interminable, comme en Algérie<sup>57</sup>... »

Comme en Algérie ? Nous demandons des précisions. « J'ai reçu quantité de Camerounais qui venaient se plaindre auprès de moi. Ils



avaient été torturés, à la balançoire et à l'eau. » À force, l'administrateur, choqué, a eu le temps d'analyser les techniques employées. « La balançoire, c'était utile parce que l'interrogateur n'avait rien à faire : on attache le type la tête à l'envers, on le balance et c'est vraiment très douloureux. La torture à l'eau, la baignoire, c'est aussi très efficace, parce que ça fait peur, et les types parlent tout de suite. Je me souviens d'un Camerounais qui avait vécu cette épreuve et m'avait dit : "J'ai cru que j'étais mort". » À propos de l'identité des tortionnaires, ce vieil homme respectable, qui a depuis mené une longue carrière au sein d'organisations onusiennes, est formel : « C'étaient des gendarmes, les gendarmes français de Dschang, les gendarmes de Delauney. Ce sont eux qui torturaient. »

En effet. Interrogé à l'occasion d'un documentaire en 2005, Delauney se défend d'accusations excessives, mais ne nie toutefois pas l'existence d'exactions. « Il y a eu des arrestations, il y a eu certainement des gens qui ont été descendus, c'est certain, mais il n'y a pas eu de génocide de la population. Ça n'a pas concerné des milliers de personnes<sup>58</sup>. » Avant de s'abriter derrière sa hiérarchie : « Moi, vous savez, j'obéissais aux ordres qui m'étaient donnés. Messmer était mon patron, il m'avait confié la responsabilité de la région, à la fois pour l'administrer et à la fois pour la sécuriser. J'ai fait mon travail<sup>59</sup>. » Désireux d'en savoir plus sur les accusations précises formulées par ses subordonnés de l'époque, nous l'avons joint quelques mois avant sa mort. Le vieil homme de 90 ans qui répond au téléphone n'est pas spécialement bavard, mais ses réponses en disent suffisamment<sup>60</sup>. Des tortures sous ses ordres ? « Vous comprenez bien que je ne peux pas vous donner de précisions. » Était-il au moins au courant de telles pratiques ? « Je ne peux pas vous en dire plus : je n'étais ni au courant... ni pas au courant. » Inutile d'en dire plus, en effet, dans cet évitement qui en dit déjà si long.

La torture ne semble pas être une pratique nouvelle pour la gendarmerie de la région. L'historienne Meredith Terretta, dans sa thèse, mentionne déjà le témoignage du fils d'Henri Fongang, un upéciste mort sous la torture à la chambre de sûreté de la gendarmerie de Bafoussam en 1956<sup>61</sup>.

Cette pratique, pour « banale » qu'elle soit, ne semble pourtant pas encore s'inscrire dans un plan systématique de recueil et d'exploitation des renseignements, tel qu'on a pu le connaître à la même époque en Algérie. Un autre administrateur en place à ce moment-là, qui préfère garder l'anonymat, se pique de bien connaître les méthodes de renseignements en vigueur à l'époque et explique que les interrogatoires des fidèles de Delauney étaient réalisés à l'aveugle. « Ils interrogeaient un peu n'importe qui. Quand vous ne savez pas où vous en êtes, vous ne savez pas qui est suspect. Et donc tout le monde devient suspect ! » Des méthodes qui aboutissent plutôt à semer la haine qu'à ramener l'ordre, d'après l'administrateur : « Du coup, vous avez des gens qui n'avaient rien fait au départ et qui finissent par se dresser contre vous. » En clair, les méthodes d'interrogatoire semblables à celles de la guerre d'Algérie semblent en vigueur, mais le commandement militaire régional déplore qu'« aucun système organisé » d'exploitation du renseignement ne soit mis en place<sup>62</sup>.

Pour désorganisées qu'elles soient, ces méthodes permettent néanmoins aux autorités de mieux connaître l'organisation adverse. Et parfois même d'y pénétrer. Le pouvoir français expérimente en effet un procédé qui fera des ravages au sein de la rébellion tout au long de la période : l'arrestation, le retournement de militants puis leur infiltration au sein de la guérilla pour mieux la trahir. À cet égard, la lecture de la déposition de Joseph Noubi auprès des forces de l'ordre, en 1959, est édifiante. Cet important capitaine du SDNK y raconte son activité quotidienne au sein des maquis, protégée par des laissez-passer officiels de l'administration ! Deux de ses camarades, secrètement ralliés à l'administration, roulent même dans des voitures officielles mises à disposition par le chef de subdivision. Lorsque nous avons rencontré Joseph Noubi, cinquante ans après, celui-ci a expliqué les raisons de son ralliement au régime, en 1959, qu'il a dû accepter, contraint et forcé par les tortures, dont il porte encore les stigmates : trace des fers aux chevilles, souvenirs de l'électricité et de la balançoire<sup>63</sup>... « On nous torturait beaucoup... C'était la mort... Et puis il y avait beaucoup de menaces, on te tape, on te refuse à manger, pendant

trois ou quatre jours. On mettait le courant pour tout le monde, on me l'a mis aussi. » Il montre son oreille et son doigt, mime les décharges électriques. « Ceux qui faisaient ça, poursuit-il, c'étaient les Tchadiens et les Congolais, commandés par un capitaine..., par des Blancs. » Après un moment de réflexion, il se souvient : « Il y avait le lieutenant Escoffet. » Bonaventure Escoffet : ancien d'Indochine, formé par Lacheroy au CMISOM et devenu adjoint militaire du chef de région Delauney.

Dernière innovation du chef de région pour ramener l'ordre : la construction *ex nihilo* en avril 1958 d'un camp d'internement près de Bangou. Construit en matériaux du pays « par les assignés eux-mêmes », comme le précise à l'époque le chef de région soucieux de rassurer son supérieur sur le coût d'une telle installation, ce camp permettait, selon l'expression de Delauney, de « résoudre d'une manière correcte le problème jusqu'alors insoluble de la mise hors d'état de nuire d'individus dangereux mais protégés par un formalisme juridique inadapté<sup>64</sup> ». Y sont enfermés les « agitateurs politiques [...] susceptibles de constituer un danger pour l'ordre public », ainsi que les individus coupables de... « complicité passive » avec les « terroristes », « contre lesquels des preuves suffisantes ne pourront être retenues valablement par la justice française ». Là encore, c'est « comme en Algérie », où les autorités militaires, en butte à une légalité jugée bien contraignante, ont fini par obtenir, après le vote de l'état d'urgence (3 avril 1955) puis des pouvoirs spéciaux (17 mars 1956), le droit de placer en résidence surveillée « toute personne [...] dont l'activité s'avér[ait] dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics<sup>65</sup> ». Interrogé sur le sujet en 2005, Delauney se souvient en riant : « [Dans ce camp], j'avais peut-être sept cents à huit cents types qui étaient incarcérés, qui sont restés pendant pas mal de temps. C'était un camp avec des barbelés... Moi, vous savez, j'avais été prisonnier en Allemagne pendant quelques temps, alors je savais comment ça se passait ! Alors j'avais fait un camp avec des barbelés, avec des miradors. Il y avait des gendarmes français qui gardaient le camp. Gendarmes français... et gendarmes camerounais, qui étaient très fidèles<sup>66</sup> ! » Ce

camp sera qualifié l'année suivante d'« officieux » par un chef militaire étonné par cette installation<sup>67</sup>. Une exception à l'État de droit finalement assez routinière tant, « à l'époque, comme s'en amusait en 2009 Maurice Delauney, il y avait beaucoup de choses qui n'étaient pas officielles<sup>68</sup> ».

### **« La région a été dépeuplée à 50 % »**

À la fin de l'année 1958, les méthodes de Delauney semblent porter leurs fruits. Le 14 septembre 1958, le chef du SNDK Pierre Simo réunit ses lieutenants à Tombel. La dernière visite de la mission de l'ONU (voir [chapitre 18](#)) l'incite à prendre des risques et à repasser à l'attaque. C'est dans cette perspective que Simo organise de nombreux raids dans le Mungo, notamment à Penja, Djoungo, Loum-Chantiers, en plein centre-ville parfois, en dépit des patrouilles et du couvre-feu<sup>69</sup>. Après les accrochages des 27 et 28 septembre à Nkongsamba, certains compagnons de Pierre Simo sont arrêtés au cours de celui du 30 septembre à Loum. Et passent aux aveux, provoquant l'arrestation, trois jours plus tard, du « capitaine général » par les Britanniques, qui le livrent à leurs collègues français<sup>70</sup>. Cette dénonciation n'est pas la première : les archives montrent que la femme du prédécesseur de Pierre Simo à la tête des troupes du Bamiléké renseignait les forces de l'ordre depuis plusieurs mois sur ses déplacements<sup>71</sup>. Arrêté, Pierre Simo parle à son tour<sup>72</sup>. Il reconnaît son implication dans la rébellion et surtout finit par fournir aux forces de l'ordre de précieuses indications sur l'organisation des maquis de la région, aboutissant à leur rapide démantèlement<sup>73</sup>. Dénoncés parmi des dizaines d'autres camarades<sup>74</sup>, Martin Singap et Paul Momo échappent de justesse à l'arrestation<sup>75</sup>. Ces aveux n'empêchent pas Simo et six autres compagnons d'infortune d'être condamnés à mort par la cour criminelle le 6 novembre 1958 pour le meurtre du député Samuel Wanko. L'exécution aura lieu quelques mois plus tard, après que le Haut Commissaire aura refusé leurs recours en grâce (voir [chapitre 20](#)).

La rébellion bamiléké semble matée. Le 3 janvier 1959, lors d'une réunion de l'état-major militaire de la zone AEF-Cameroun, un officier qui vient d'arriver sur place et qui a entre-temps supervisé l'ensemble des opérations de répression en Sanaga-Maritime, comme on va le voir dans les trois chapitres suivants, le lieutenant-colonel Jean Lambertson, tire un bilan glaçant de l'insurrection en « pays Bamiléké » : « Elle a été châtiée en 1958 et la région a été dépeuplée à 50 %<sup>76</sup>. » Le commandant du tristement célèbre escadron de gendarmerie de Dschang, Georges Maîtrier, reçoit de chaleureuses félicitations de sa hiérarchie pour sa mise hors d'état de nuire de « plusieurs centaines de hors-la-loi » et pour avoir « dirigé une lutte sans merci contre les éléments subversifs qui étaient passés à l'action »<sup>77</sup>.

Côté politique, Delauney est persuadé que son action conjointe avec Pierre Messmer a permis d'éviter une « deuxième Sanaga-Maritime<sup>78</sup> ». Il en tire dans ses Mémoires une conclusion présomptueuse : « Lorsque je partis de Dschang, en décembre 1958, je laissais derrière moi une situation détendue. Nous avons fait la démonstration qu'avec une volonté politique sans défaillance et des techniques adaptées il était possible de dominer et de réduire une rébellion cependant bien organisée et qu'il n'existait aucune fatalité dans l'abandon et dans la résignation de la défaite<sup>79</sup>. » Lorsque s'achève sa « grande œuvre d'émancipation<sup>80</sup> », pour reprendre les mots du journal de propagande locale, *Le Bamiléké*, le chef de région, décrit comme un « arriviste forcené » par son adjoint de l'époque<sup>81</sup>, se voit promettre « un poste de haute responsabilité<sup>82</sup> ». Sa carrière, qui sera longue et prestigieuse, est lancée (voir [chapitre 25](#)).

Mais, sur place, rien n'est réglé. L'arrestation de Pierre Simo, après la mise « hors d'état de nuire » de ses deux prédécesseurs, ne sonne pas le glas de l'insurrection. Comme à chaque fois qu'un dirigeant tombe, des successeurs sortent de l'ombre pour prendre la relève, car la cause indépendantiste anime toujours les militants upécistes.

---

a. Début 1957, pour toute la subdivision de Mbouda, on ne compte que trois fonctionnaires français, dont deux gendarmes, entourés d'une vingtaine de fonctionnaires « africains ». Et, en tout et pour tout, dix-huit « Européens » (planteurs, missionnaires, fonctionnaires) (source : Jean SABLAYROLLES, « Rapport annuel subdivision de Mbouda 1956 », p. 12-15 ; CADN, FHCC/2).

b. Unilever est une compagnie néerlandaise-britannique constituée à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et spécialisée dans les produits de consommation courante (savon, alimentation...). Déjà présente au Nigéria voisin, elle s'implante au Cameroun sous mandat britannique à partir de 1929 en reprenant d'immenses plantations (huile de palme, hévéas, etc.). Il faut noter qu'au Togo le leader nationaliste Sylvanus Olympio paraît particulièrement suspect aux yeux des autorités françaises en raison de sa carrière au sein de cette influente multinationale, entre 1927 et 1952.

## *Aux origines de la ZOPAC : l'importation d'une doctrine militaire en Sanaga-Maritime*

« Sans remonter jusqu'à l'exemple indochinois, sans aller chercher des modèles en Algérie, jetons les yeux sur le Cameroun où la conscience d'être en guerre a permis de très bonnes réalisations. »

Chef de bataillon F. AERTS, 9 juillet 1958<sup>1</sup>.

« **N**ous risquons d'aller allègrement vers une petite Algérie<sup>2</sup>... » Au beau milieu de l'année 1957, le responsable politique français du Sud-Cameroun, Daniel Doustin, voit la situation glisser inexorablement vers la tragédie. Parallèlement aux troubles en région Bamiléké, le CNO d'Um Nyobè en Sanaga-Maritime défie l'autorité du gouvernement camerounais d'André-Marie Mbida et de ses parrains français. On a vu que, selon la région, la rébellion nationaliste prend des formes légèrement différentes (rôle accru des conflits de chefferie en Bamiléké, structuration politique verticale plus forte en Sanaga). En revanche, les modes de répression choisis par les autorités françaises ne sont pas tout à fait identiques.

Si l'on y trouve la trace de la pensée « contre-révolutionnaire » (et du colonel Lacheroy) et le mépris total pour l'intégrité physique ou morale des personnes (tortures, assassinats...), les méthodes du chef de région Delauney et de son équipe ressemblent à des mesures plutôt « classiques », si l'on ose dire, en matière de répression coloniale : appui sur les chefs traditionnels, recours à la gendarmerie, pression sur les Britanniques, etc.

Menée sans plan d'ensemble et presque au coup par coup, la répression version Delauney aurait même, si on pouvait utiliser un tel mot dans une situation aussi tragique, un caractère « artisanal » en comparaison de ce qui se passe au même moment dans la région d'Um Nyobè. La Sanaga offre en effet, au cours de l'année 1958, un exemple presque idéal-typique de l'application froidement « rationnelle » de la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) en milieu tropical. Sous la direction du lieutenant-colonel Jean Lamberton, les militaires y prennent les choses en main au sein de ce qui est baptisé la Zone de pacification de la Sanaga-Maritime (ZOPAC).

### **Des « opérations de guerre »...**

L'année 1957 débute dans le sang, avec la répression de l'insurrection upéciste de décembre 1956, incitant Um Nyobè à dénoncer des « opérations de guerre de grande envergure » dès le 3 janvier 1957 (voir [chapitre 11](#)). Mais, pour l'armée française, il ne s'agit encore officiellement que d'opérations de « maintien de l'ordre » musclées, pas encore de guerre. Et on sait à quel point, à la même époque, les autorités françaises refusent d'employer ce mot tabou pour désigner les « événements » d'Algérie (qui ne finiront par être officiellement reconnus comme une « guerre » coloniale qu'en 1999).

Au Cameroun, c'est pourtant bien de « guerre » qu'il est question à partir de 1957. Dans les rapports secrets de l'armée, le mot est lâché le 30 avril 1957 par le commandant supérieur des forces armées de la zone de défense d'AEF-Cameroun, le général Louis Dio, basé à Brazzaville. Devenu célèbre depuis qu'il a pris la succession de Leclerc au commandement de la mythique 2<sup>e</sup> DB, le général sait de quoi il parle : « La recherche, la poursuite, la capture et la destruction de bandes armées localisées et repérées ne constituent plus une opération de rétablissement de l'ordre, mais une “*opération de guerre*”<sup>a</sup> revêtant un caractère particulier<sup>3</sup>. » Cette qualification comporte une implication concrète :



« De ce fait, la présence d'un représentant assermenté de l'ordre public [...] ne se justifie plus. » Autrement dit, les militaires peuvent agir sans contrôle tatillon. Une réquisition préalable des autorités civiles leur est nécessaire pour déclencher ce type d'actions, naturellement, mais elle se révèle surtout utile à ce que « le chef militaire soit entièrement couvert au cas où il lui est nécessaire d'employer à fond tous ses moyens de feu pour accomplir sa mission ».

À la mi-1957, si l'on est prêt côté français à mener des « opérations de guerre » ponctuelles, il est aussi question d'attendre un peu avant de s'engager davantage. Les troupes d'outre-mer sont déjà mobilisées en Algérie, où a débuté la « bataille d'Alger ». D'autant que, pour certains, la répression de janvier 1957, « effectuée dans d'excellentes conditions » selon le commandant militaire du Cameroun Jean Whitehouse<sup>4</sup>, semble avoir porté ses fruits. Les troupes françaises ne sont alors constituées que de deux bataillons, d'environ six cents hommes chacun, dont seulement un cinquième d'Européens. Les efforts se relâchent. À Brazzaville, en avril et en décembre, le général Dio rechigne à demander l'envoi de troupes supplémentaires<sup>5</sup>. Elles affluent tout de même, en provenance d'AEF (pelotons mobiles portés [PMP] de Yaoundé, Garoua, Pointe-Noire et Brazzaville<sup>6</sup>, parachutistes de Bouar<sup>7</sup>...), essentiellement pour des « opérations de police » de présence (patrouilles, barrages), plus que pour de véritables missions militaires. « Une grave erreur », écrira rétrospectivement Christian du Crest de Villeneuve, commandant militaire au Cameroun de 1957 à 1959<sup>8</sup>.

L'heure semble encore être à l'attente. Et à l'observation. Le Territoire attire d'ailleurs la curiosité d'une délégation de quatre-vingt-neuf personnes de l'École supérieure de guerre (ESG), en visite au Cameroun du 9 au 11 avril 1957, sous la conduite de son directeur lui-même, le sulfureux général Jean Lecomte. Officier vichyste pendant la Seconde Guerre mondiale, reconverti en chef d'état-major de Leclerc en Indochine puis en manipulateur des foules au Maroc, où il a intrigué en 1946-1947 pour éviter toute évolution du protectorat<sup>9</sup>, Lecomte a

finallement atterri à la direction de l'ESG<sup>10</sup>. De 1956 à 1958, il y forme une génération d'officiers aux théories chères à son cœur, qu'il s'agisse des idées de Charles Lacheroy ou de celles du groupe d'extrême droite la Cité catholique<sup>b</sup>. La délégation qui se rend au Cameroun compte également le commandant Jacques Hogard, secrétaire général de l'ESG, qui vient de publier une série d'articles ayant fait forte impression dans les milieux militaires français<sup>11</sup>. Au moment de sa visite au Cameroun, il est en train de rédiger l'« Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique » (texte toutes armes 117, dit TTA 117<sup>12</sup>), qui résume et officialise le volet « psychologique » de la DGR.

Le lieutenant-colonel Jean Lamberton, qui dirige désormais le 2<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs du Cameroun (BTC 2), sert de guide à ce groupe qu'il connaît bien : de 1951 à 1956, il a été stagiaire puis instructeur à l'École militaire, qui abrite l'ESG et l'École d'état-major. À cette date, Lamberton a déjà une belle carrière coloniale derrière lui, étant passé depuis 1932 par Damas, Beyrouth, Alger et Porto Novo. Mais c'est surtout en Indochine qu'il s'est illustré : pendant la Seconde Guerre mondiale pour l'expression de son soutien enthousiaste au régime de Vichy<sup>13</sup>, puis dans les années 1948-1950 pour son travail acharné en tant que responsable du 2<sup>e</sup> bureau des forces terrestres en Extrême-Orient (Saigon). Depuis lors, Lamberton s'est fait remarquer pour ses écrits théoriques sur le « péril communiste » international et les moyens de le « combattre », tels que « La propagande vietminh » (juin 1948) ou « L'armée communiste chinoise » (mars 1951). Complétant ces travaux, la conférence qu'il propose aux officiers stagiaires de l'ESG, en 1954-1955, sur « La guerre psychologique » lui assure également un certain succès dans les milieux militaires, nonobstant les références qu'on y trouve au dictateur fasciste Benito Mussolini<sup>14</sup>.

Nul doute dans ces conditions que les professionnels de la contre-insurrection qui se retrouvent au Cameroun début avril 1957 n'ont pas manqué d'inspiration pour élaborer une stratégie efficace de lutte contre l'UPC.

### ... à la « guerre révolutionnaire »

À cette époque en effet, l'armée française est traversée par un intense débat sur la meilleure manière d'enrayer l'agitation des colonies (voir [chapitre 8](#)). Depuis les premières théorisations du colonel Lacheroy et leur expérimentation brouillonne au Cameroun par le Haut Commissaire Roland Pré en 1955, la doctrine s'est affinée et s'est imposée au sommet de la hiérarchie militaire et de l'État.

Au début de 1957, la bataille d'Alger a servi de vitrine internationale aux concepteurs de la doctrine de la « guerre révolutionnaire » (DGR). Élément de base de la DGR : couper les insurgés de la population, en contrôlant une partie de celle-ci dans des camps de regroupement. Cette distinction brutale entre populations « contaminées » et populations « saines » permet de justifier l'élimination des premières et l'endoctrinement des secondes. La création de « zones interdites » autorise en effet les forces de l'ordre à considérer tout contrevenant comme un hors-la-loi et à le traiter comme tel, au cours d'opérations éclair (sabotages, embuscades) ou au cours d'accrochages entre patrouilles et groupes armés. Plus globalement, la guerre contre-subversive suppose une volonté de contrôle du corps social, dans toutes ses activités. Le colonel Roger Trinquier a mené le plus loin cette tentative de quadrillage total de l'espace et des populations à travers son « Dispositif de protection urbaine » (DPU), qui morcelle la ville en « îlots » à contrôler rue par rue. Une telle organisation permet d'imposer la propagande de chaque instant qui caractérise la guerre révolutionnaire.

Ensuite, la guerre révolutionnaire est une guerre du renseignement. L'accès à l'information est capital dans tout conflit armé, mais, dans une guerre qui se joue au sein même de la population, le renseignement devient un élément central, le pivot du combat, censé permettre le démantèlement rapide de la hiérarchie clandestine de l'organisation adverse. Pour obtenir du renseignement, les forces de police ou les militaires ont recours à l'infiltration des maquis, au retournement des

adversaires, mais surtout à des séances d'« interrogatoires poussés » – ou « musclés » – sur les prisonniers. Si le mot « torture » est banni du vocabulaire officiel, c'est bien de cela qu'il s'agit. Plus que le recueil de renseignements, la torture et de manière générale les traitements inhumains ou dégradants, ou encore les disparitions forcées et autres exécutions extrajudiciaires, ont pour fonction de terroriser l'adversaire et les populations qui l'abritent, afin de rétablir symboliquement l'ordre colonial ébranlé.

Dernier passage obligé de la DGR : le recrutement de supplétifs locaux pour barrer la route aux « subversifs ». C'est dans cette optique que sont enrôlés les « harkis » en Algérie, à partir de 1956. Il s'agit de faire prendre en charge la répression « par la population elle-même » et de montrer ainsi que les colonisés acceptent – et participent à – leur propre asservissement. En l'absence de « front » où combattraient les belligérants, la guerre se mène « en surface », au sein de la population, abolissant les frontières habituelles entre civils et militaires. La guerre révolutionnaire est une guerre totale, une guerre civile généralisée qui organise la confusion entre des militaires qui exercent le pouvoir à la place des civils et des populations civiles recrutées pour accomplir la besogne militaire.

Toutes ces pratiques étant incompatibles avec les règles de l'État de droit, elles nécessitent une législation d'exception, ou du moins de larges marges de manœuvre outrepassant les lois, concédées aux forces de l'ordre. Elles supposent également que la hiérarchie militaire prenne le pas sur les autorités civiles. La fin de la IV<sup>e</sup> République est d'ailleurs propice à ce retournement, en raison de l'instabilité des gouvernements et du sentiment chez une part grandissante de l'armée française de se sentir abandonnée par l'opinion et la classe politique, qui lui demande de maintenir l'ordre à tout prix en Algérie en détournant le regard des méthodes employées et sans en assumer les conséquences. Enfin, la DGR, par les inévitables atteintes aux droits fondamentaux qu'elle implique,

s'accommode mal d'une presse libre et s'accompagne généralement d'une censure stricte, ainsi que d'une orchestration de l'information par les autorités.

La DGR est supposée se justifier par les méthodes de l'adversaire. Aussi voit-on apparaître une sorte de mimétisme entre les techniques utilisées par les deux camps. « À nous, imitant les peuples européens du début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nous mettre à l'école de l'ennemi<sup>15</sup> », proclame Jacques Hogard en décembre 1956. Mimétisme factice, en réalité, qui permet surtout de légitimer les méthodes que l'on prête à un ennemi « sauvage », « barbare » ou « communiste ». La guerre révolutionnaire, comme l'enfer, c'est les autres.

### **Le refus de négociier**

Um Nyobè n'est pas un chef militaire. S'il a pris le maquis, c'est d'abord pour échapper à la répression et, ensuite, pour instaurer un rapport de forces lui permettant de négocier un retour dans le jeu politique légal. Le 17 juin 1957, dans *L'Opinion du Cameroun*, il expose « Les vraies solutions pour la détente politique et morale au Cameroun<sup>16</sup> ». Alors que la rumeur court, il rejette la perspective d'accepter un poste de député. Cela exigerait au préalable, explique-t-il, que l'UPC soit relégalisée, qu'une amnistie complète soit votée et que soit installé un comité national impartial pour assurer la transition vers l'indépendance. Le secrétaire général de l'UPC sous maquis pose ses conditions, mais tend la main. Le 13 juillet, il publie même une lettre ouverte, ferme mais cordiale, à son pire ennemi, le Premier ministre Mbida, consacrée au danger du tribalisme<sup>17</sup>.

Cette main tant de fois tendue ne reçoit pas de réponse. Ni Mbida ni son ministre de l'Intérieur Ahidjo n'ont intérêt à voir revenir dans l'arène de la légalité un tel adversaire. Une dernière fois, le 27 août 1957, Um Nyobè donne des gages de bonne volonté, dans un texte intitulé « L'amitié franco-kamerunaise en danger ». Par trois fois, il y répète qu'« il faut éviter

l'irréparable » et, pour cela, procéder à la réintégration de l'UPC dans le jeu politique. « Nous avons dit que les heures de la patience étaient comptées, rappelle-t-il, nous constatons avec regret qu'elles s'épuisent<sup>18</sup>. » En guise de réponse, la lettre sera censurée et deux journaux camerounais saisis pour l'avoir publiée<sup>19</sup>.

Il est difficile d'attendre plus longtemps. Du côté upéciste, les impatients se font entendre. Profitant de la saison des pluies qui empêche des initiatives trop hardies de la part des troupes françaises, le CNO passe à l'offensive, perpétrant vingt-sept attentats aux mois de juillet et août<sup>20</sup>. Le « général » Isaac Nyobè Pandjock, chef de la branche militaire, sort de son rôle pour contester la suprématie politique d'Um. Le 23 juillet 1957, il propose à l'état-major upéciste d'opérer un plan d'assassinats ciblés, qu'il appelle un « enlèvement partiel ou total » des traîtres camerounais et de leurs maîtres européens. Citation du président indien Nehru à l'appui : « Je préfère la non-violence à la violence, mais j'aime mieux la liberté par la violence que la non-violence dans l'esclavage<sup>21</sup>. » Si Um Nyobè juge trop risqué de cibler les « Blancs », il finit par approuver les attaques contre les « valets » camerounais. La mise à exécution est déclenchée : dans la nuit du 5 septembre, une vingtaine de personnes tuent un notable profrançais de Makaï, à coups de gourdin, machette et couteau, avant d'incendier sa case<sup>22</sup>. C'est le premier d'une longue série de soixante-dix meurtres et autant de disparitions, au cours desquels les corps des victimes sont souvent mutilés, incendiés dans leur case, parfois le cœur arraché. Sur un cahier d'écolier, un « rapport d'activités cénoises » relate l'« enlèvement » d'« un valet colonialiste », « pour accomplir l'œuvre patriotique ». « Huit *dikokon* furent atrocement corrigés », est-il précisé d'une écriture maladroite<sup>23</sup>. L'« amitié franco-kamerunaise » proposée par Um quelques semaines plus tôt et refusée avec dédain paraît déjà lointaine...

À cette période, d'après les documents retrouvés par la police, Um Nyobè a fait son deuil d'une solution non violente. Face à l'échec des négociations, il se réjouit que les assassinats conduisent à la « dislocation du camp ennemi<sup>24</sup> ». Le secrétaire général de l'UPC aurait même voulu

que trois prisonniers soient exécutés, comme prévu initialement. D'après un document retrouvé et traduit par la Sûreté d'Eséka, Um Nyobè aurait écrit à son adjoint Pierre Yem Mback, les 10 et 15 septembre, une lettre glaciale à leur propos : « Si les femmes et cet homme vivent encore ce serait du sentiment. Si tu vois Nyobè [Isaac Pandjock], dis-lui de prendre ses responsabilités. Je répète que s'ils sont vivants cela risque de nous causer des ennuis<sup>25</sup>. » Des propos confirmés un an plus tard par un maquisard rallié, qui évoque dans son interrogatoire les « violents reproches » adressés par Um Nyobè à ses lieutenants trop cléments<sup>26</sup>.

Il est sans doute trop tard quand Mgr Thomas Mongo tente une médiation. Premier évêque titulaire africain de Douala, depuis le 11 août 1957<sup>27</sup>, c'est un homme respecté au Cameroun. Originaire de la région « Bassa », il paraît être la personne indiquée pour tenter de calmer la situation. Il écrit donc à Um Nyobè pour lui proposer une rencontre. La lettre met du temps à parvenir à destination, mais Um Nyobè accepte avec enthousiasme cette entrevue de la dernière chance, à condition d'en garder le secret. La rencontre a bien lieu, le 1<sup>er</sup> octobre, à 3 kilomètres de Boumnyebel. Trois heures de discussion à bâtons rompus. Um Nyobè est trop engagé pour cesser unilatéralement les hostilités. Il demande le retrait des militaires français de Sanaga-Maritime, la désactivation des milices et une rencontre officielle avec le gouvernement français. Autant de conditions rapportées à Pierre Messmer, aussitôt rejetées<sup>28</sup>. La France refusant d'accorder au leader d'un parti interdit un statut de négociateur légitime, les pourparlers tournent court. Et les attaques reprennent de plus belle, atteignant leur paroxysme en octobre 1957 (cinquante-neuf attentats en Sanaga, faisant neuf morts). Les digues de la violence sont rompues. « Il y avait du sang partout<sup>28</sup> », se souvient Paul Pondi, originaire de la région et futur chef de la police nationale camerounaise, à propos de cette année en Sanaga-Maritime.

Côté français, où l'on avait sous-estimé la détermination des « hors-la-loi », c'est la panique. Inspectant la région en ce début d'automne sanglant, le général Pierre Garbay, responsable de la terrible répression à

Madagascar en 1947, s'étonne que les maquis camerounais, « mal armés » et « mal encadrés », soient « cependant insaisissables du fait de leur grande mobilité »<sup>29</sup>. Il s'alarme même d'hypothétiques « stages d'entraînement militaire » qui seraient dispensés par d'« anciens élèves d'écoles de sabotage égyptiennes ». Un chef de subdivision se plaint d'une population à la « mentalité anarchiste », aidée par les missions protestantes<sup>30</sup>. Chez les catholiques aussi, on s'inquiète. Un abbé anti-upéciste regrette de ne plus réussir à « ramener les maquisards dans leurs villages ». « J'ai prêché. [...] On ne m'écoute pas, se désole-t-il. [...] Ce n'est plus de la peur, c'est un état d'esprit difficile à changer. »

Administrateur en Sanaga en 1957, Yves Vergoz se souvient de son impuissance devant le mutisme de la population. « L'UPC, explique-t-il, tenait une partie de la population. Dans les villages, personne ne parlait<sup>31</sup> », soit par sympathie pour les maquisards, soit de peur d'être un jour abandonné aux nationalistes par les Français, comme l'avaient été les partisans de la France en Indochine trois ans plus tôt. Pour les Français qui en doutaient encore, c'est évident : revoici la « guerre révolutionnaire ». Le « Viêt-minh camerounais », croit-on, est en marche. Aujourd'hui encore, pour Yves Vergoz, le diagnostic ne fait aucun doute. « C'était une guerre subversive, tranche-t-il. L'UPC, c'étaient des techniciens de la guerre subversive. Et une démocratie ne peut pas lutter contre une guerre subversive. À moins de faire comme eux. » Précision intéressante : c'est Pierre Messmer en personne qui, un jour de janvier 1957, au plus fort de la répression consécutive au « boycott actif » de décembre 1956 (voir [chapitre 11](#)), avait convaincu le jeune administrateur Vergoz de la pertinence de cette grille d'analyse. Messmer, survolté ce jour-là – il avait fallu l'empêcher de se faire parachuter en pleine Sanaga-Maritime ! –, lui avait parlé avec passion de son expérience indochinoise...

Côté politique, le ton monte. En octobre, les autorités battent le rappel des troupes d'AEF. Un peloton mobile porté débarque de Brazzaville<sup>32</sup>. En novembre, ce que Mgr Mongo était venu proposer à Um Nyobè avec diplomatie, André-Marie Mbida tente de l'imposer avec brutalité : un



ultimatum. Ce 9 novembre 1957, le Premier ministre entouré de sa garde rapprochée s'invite dans le village natal de « Mpodol », à Boumnyebel. Dans un discours d'une très grande violence, il donne dix jours « à tous les Bassa, upécistes ou non, qui se trouvent dans les forêts » pour abandonner le combat. Les autres « seront considérés comme de véritables rebelles au gouvernement camerounais et seront traités comme tels<sup>33</sup> ». Mbida dresse la liste des mesures qui seront prises au cas où les « Bassa » refuseraient de plier : interdiction de circuler après 19 heures, regroupement des populations près des axes routiers, interdiction des cultures éloignées de plus de 3 kilomètres des routes<sup>34</sup>...

### **Nouvelle doctrine, nouveaux hommes**

Mbida n'est pas si incontrôlable que ses alliés français aiment à le présenter. Comme il le dit lui-même au quotidien *Le Monde*, quelques jours après son discours choc de Boumnyebel, « il y a des choses que le gouvernement français ne peut pas dire publiquement, mais que nous pouvons dire pour lui<sup>35</sup> ». Après tout, si Messmer, l'Église catholique (dont il est le porte-voix) et la SFIO, à laquelle il s'est affilié à Paris, l'ont placé là où il est, c'est bien en raison d'une communauté de vues. Ses gesticulations ne sont que l'habillage politique camerounais d'une décision française majeure déjà prise : passer à la vitesse supérieure.

Fini les improvisations, place à l'organisation systématique de la contre-subversion. Comme on l'a vu, les militaires français ont désormais une doctrine prête à l'emploi, « découverte » en Indochine, expérimentée au Cameroun par Roland Pré dès 1955 et, finalement, systématisée à grande échelle en Algérie. Dans le monde politique, un des principaux propagateurs de la doctrine, le radical Bourguès-Maunoury, a même accédé à la présidence du Conseil le 11 juin 1957. À la date où il rencontre Mbida, le 19 août à Paris, la bataille d'Alger est en train de tourner à la faveur des

« paras » de Bigeard et Massu, au faîte de leur gloire. Face à l'agitation au Cameroun, inutile de dire que la méthode est presque déjà toute trouvée. Reste à désigner ceux qui la mettront en place...

Au sein de l'appareil politico-militaire, tout le monde n'est pas convaincu par ces doctrines à la mode, qui font la part belle aux méthodes « psychologiques ». Quand, mi-1957, il reçoit toute une documentation de Paris au sujet de cette nouvelle façon de faire la guerre, le général de division Dio, commandant supérieur des forces armées de l'AEF-Cameroun, est vent debout contre cette « erreur flagrante ». Il s'est illustré sur les champs de bataille durant la Seconde Guerre mondiale, au terme de laquelle il est devenu le plus jeune général de brigade de l'armée. Mais, depuis, il est passé à côté des évolutions doctrinales des officiers de sa génération. Affecté au Maroc et au Cambodge, il n'a « fait » ni la guerre d'Indochine ni celle d'Algérie. Il préfère les actes aux « causeries ». Et il connaît ses « Africains » : « Des individus aux réflexes conditionnés par un sens féodal ou tribal des rapports politiques et sociaux et par un respect inné de l'autorité absolue et sans phrases. » Jouer sur leur « psychologie » ? Quelle idée ! Le fond de l'argumentaire est clairement raciste. Marqué par un « écart encore très appréciable » avec celui de l'« Européen », le monde africain du général Dio est semblable à celui des animaux, « sans phrases ». « Le bourrage de crâne, la récitation de formules, l'endoctrinement systématique », théorisés par les nouveaux doctrinaires de l'armée française, « ne correspondent en rien au génie de notre race »<sup>36</sup>, explique-t-il... Un vieux baroudeur des actions de choc, lieutenant fougueux parachuté sur Eséka en décembre 1956, aujourd'hui démissionnaire de l'armée, le général Jean Salvat, n'a pas oublié Dio, « archétype des officiers de la vieille coloniale ». Coupable d'avoir raté le virage de l'« action intellectuelle » et de la conquête des esprits, l'homme fort de l'armée française en Afrique « n'avait jamais entendu parler de Gramsci », s'amuse ce disciple de Bigeard et Trinquier<sup>37</sup>. Ses heures sont donc comptées.

Fin 1957, pour rompre avec les échecs précédents, il faut manifestement renouveler le personnel. En remplacement de Dio, on envoie Louis Le Puloch, un général énergique, « petit, fort, sanguin » (*dixit* Marcel Bigeard<sup>38</sup>), en guerre depuis 1939, futur chef d'état-major de De Gaulle en 1960, dont les inspections sont craintes dans toutes les compagnies<sup>d</sup>. Au commandement des forces armées du Cameroun, le colonel Christian du Crest de Villeneuve remplace Jean Whitehouse. Le chef d'état-major de ce dernier, qui a fait ses preuves au commandement du 2<sup>e</sup> bataillon des tirailleurs du Cameroun (BTC 2), le lieutenant-colonel Jean Lamberton, prend du galon. Ce sont ces trois hommes nouveaux qui seront les chefs d'orchestre militaires de la ZOPAC. Mais l'initiative de cette zone est clairement politique, et assumée sans défausse. Elle revient au Haut Commissaire. « Bon démocrate », Pierre Messmer expliquera en 2000, dans un long entretien biographique accordé à la chaîne de télévision Histoire, qu'il ne pouvait plus tolérer les rebelles. Ces « gens qui font des opérations en forêt », « brûlent des villages » et « cassent la voie ferrée toutes les nuits ». « Eh bien, puisqu'ils n'acceptent pas la règle démocratique, s'exclame-t-il en refermant subitement le poing comme pour intercepter une mouche, je les... élimine<sup>39</sup> ! »

### **Un théoricien discret : Daniel Doustin**

Derrière les fanfaronnades de Messmer ou de Lamberton, on peut toutefois dire que le vrai précurseur de la ZOPAC s'appelle Daniel Doustin, un homme discret de 37 ans, fin connaisseur des réalités politiques camerounaises. « Attention ! Doustin, c'est un crâne, prévient l'ex-préfet d'Eséka Roland Barachette. La race des grands commis de l'État<sup>40</sup> ! » Doustin deviendra Haut Commissaire et ambassadeur au Tchad, puis directeur de la Direction de la Surveillance du territoire (DST) de 1961 à 1964, préfet et enfin directeur de cabinet de Raymond Barre à Matignon.

Dès janvier 1957, alors chef de région de Nyong-et-Sanaga, cet homme clé du Territoire s'est montré comme souvent visionnaire – et donc pessimiste. Ancien directeur de l'Information en Indochine, Doustin revoit immédiatement les maquis viêt-minh quand il analyse le CNO camerounais. Mettant en garde contre un « optimisme exagéré » au lendemain du soulèvement de décembre 1956, il rappelle qu'« il y a maintenant des hommes dans les maquis, qui ne peuvent en sortir que pour agir contre nous<sup>41</sup> ». La suite lui a donné raison. À la même période, il est encore le premier à mettre en garde contre des événements qui « peuvent nous obliger à une véritable guerre ». Dans une courte note confidentielle de début 1957<sup>42</sup>, il pointe, avec mépris mais lucidité, la nature profondément politique des troubles : l'aspiration irrépressible à l'indépendance des upécistes, dont « l'amour-propre d'homme est tellement exacerbé qu'ils préfèrent remonter aux cocotiers et être libres que d'avoir des routes bitumées et être traités comme des mineurs ». Doustin comprend mieux que quiconque qu'il n'a pas affaire à de simples bandits, mais à une opposition armée et déterminée.

Fort de cette analyse, le chef de région affirme dans la même note qu'il a été en désaccord frontal avec la politique de Pierre Messmer. En 1956, Doustin aurait préféré une amnistie négociée avec l'UPC, qui aurait permis des élections « pleinement valables », mais l'option du passage en force a été préférée. Il attribue cette « erreur », qui « a jeté l'UPC vers une solution de violence », aux errements de la « politique intérieure française ». Mais, en 1957, il assume l'engrenage enclenché. « Maintenant les dés sont lancés, écrit-il. Les événements commandent et nous obligent à une politique de répression que nous n'avons pas voulue. » Apparemment familier des théories de la contre-insurrection, il préconise en quelques mots les lignes directrices de la « politique de choc » que sera la ZOPAC. Sans davantage de scrupules, il dessine ce qu'il appelle le « plan d'ensemble », et qui se révèle être un projet de manipulation des masses pour le moins autoritaire. Qu'on en juge : « Faire participer la population par tous les moyens à notre action », « dresser la population

contre l'UPC », « organiser [...] des autodéfenses dans les villages et des patrouilles d'habitants » en ville pour « compromettre les gens [...] collectivement », créer un « bureau psychologique très réduit », « utiliser à fond la propagande chuchotée » pour lancer des « contre-rumeurs », « établir la centralisation de tous les renseignements (militaire, gendarmerie, Sûreté) pour vérification et diffusion immédiates », accélérer les procédures judiciaires « pour frapper l'opinion africaine », instituer des « tribunaux d'exception », « recenser tous les chômeurs des villes » afin de « les emprisonner pour vagabondage » ou les « reconduire dans leurs villages », « épurer l'administration des éléments troubles », expulser les Européens qui « portent un préjudice certain à notre présence dans ce pays », « faire faire pour l'ONU de nombreuses pétitions d'Africains déclarant qu'ils sont menacés par l'UPC » et, bien entendu, constituer « en zones opérationnelles un véritable commandement unique, tout en donnant des instructions très précises, en particulier sur le rôle politico-militaire des groupes de combat ».

Surtout, il met au point le cadrage fondamental de la propagande à venir. Puisque la rébellion est politique et puisque la France refuse de négocier avec elle, il faut la dépolitiser et transformer les nationalistes en simples terroristes sans foi ni loi. « Bien spécifier que nous ne nous battons pas contre un parti qui demande l'indépendance, recommande-t-il, mais contre un parti qui assassine, incendie et sabote. Il y a là toute une propagande à mettre sur pied. » Doustin imagine même de déguiser le Premier ministre Mbida, partisan de l'Empire français, en leader d'un « parti nationaliste honnête » et catholique « à la place de l'UPC », « qui pourrait garder l'indépendance en slogan ».

Dans une conclusion paradoxale, l'auteur de la note avoue qu'il « persiste à penser qu'à longue échéance cette politique n'est pas la meilleure. Mais je n'en vois pas d'autre pour le moment ; simplement, je la subis ». Bref, le Cameroun s'engage les yeux fermés dans une direction que son principal théoricien juge lui-même mauvaise. Comme si la logique de guerre froide l'emportait dans des esprits affolés. Chez

Doustin, par exemple, de la décision de créer ou non une « zone de pacification » dépend « pour une très large part l'avenir de la politique française non seulement au Cameroun, mais peut-être aussi en Afrique noire ». La marche de l'histoire semble s'imposer à son principal stratège, qui s'engage dans la répression à outrance. Pour lui, en effet, « la prudence des imbéciles ne paie pas<sup>43</sup> ». La guerre du Cameroun aura bien lieu.

### **La mise en place de la « zone de pacification »**

Entrée en vigueur le 9 décembre 1957, la ZOPAC est placée sous le commandement conjoint de Lamberton, pour sa partie militaire, et de Doustin, nommé délégué du Haut Commissaire du Sud-Cameroun, pour sa partie civile. Visant la « destruction de l'organisation révolutionnaire de type communiste » qui déstabilise la région, la ZOPAC prévoit l'« intégration de l'action militaire et de l'action politique »<sup>44</sup>. Lamberton installe son PC au cœur de la région, à Eséka, dans l'enceinte de la Société des bois du Cameroun. Il diffuse aussitôt son « instruction générale n° 1 », qui énumère ses trois objectifs : « 1) Soustraire la masse de la population aux pressions physiques et morales des chefs de l'organisation rebelle ; 2) isoler les forces paramilitaires de la rébellion ; 3) afin de favoriser le processus de leur désagrégation pour aboutir à leur élimination<sup>45</sup>. » Et les trois procédés adoptés pour y parvenir : « 1) Regroupement de la population le long d'axes routiers afin d'en faciliter son contrôle et sa sécurité ; 2) propagande et contre-propagande ; 3) recherche et exploitation de renseignements. » Le capitaine Gabriel Haulin centralise les renseignements. Le lieutenant Pierre Delaunay commande l'escadron de gendarmerie d'Eséka. La Sûreté délègue l'inspecteur Georges Conan, lequel s'illustrera au moment de la conclusion tragique de la ZOPAC (voir [chapitre 16](#)). Pour compléter le tableau, Lamberton est secondé par un certain Noël Piolot, lecteur du journal d'extrême droite *Minute*, qui a, comme lui, servi Vichy en Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>46</sup>.

La ZOPAC est une zone d'exception, limitée dans le temps (décembre 1957-décembre 1958) et l'espace (la majeure partie de la Sanaga-Maritime). Les autorités habituelles y sont court-circuitées, en particulier le commandant militaire du Cameroun lui-même, le colonel Christian du Crest de Villeneuve, arrivé d'Alger le 14 novembre 1957. Sujet à des états d'âme étrangers à ses collègues, peu familier de la guerre contre-révolutionnaire, cet officier sec de 52 ans, retranché à Yaoundé derrière ses grandes lunettes, est traité en simple spectateur par ses supérieurs... et ses subordonnés, tous plus jeunes que lui. Les appréciations qu'il porte sur Lamberton, « jaloux de son autorité », « sujet à des colères violentes mais courtes », « correct sans élégance », « très sûr de lui, n'écoulant aucun conseil »<sup>47</sup>, montrent bien la nature de leur relation. Tout comme la remarque assassine laissée dans ses annotations par Lamberton à propos de son supérieur direct : il « s'est révélé comme un franc salaud à mon égard et n'a cessé de m'emmerder pendant mon commandement de la ZOPAC<sup>48</sup> ».

Les quatre hommes forts de cette opération, Messmer, Lamberton, Le Puloch et Doustin, ont un point commun que ne partage pas le gêneur. Ils sont tous « malades de l'Indochine<sup>49</sup> » où, quelques années auparavant, ils ont fait la guerre aux troupes d'Ho Chi Minh. Le premier, Messmer, s'est parachuté en zone hostile en 1945 avant de s'évader d'un camp viêt-minh et de diriger le cabinet du Haut Commissaire Émile Bollaert en 1947-1948. Le deuxième, Lamberton, y a passé toute la Seconde Guerre mondiale avant de commander le 2<sup>e</sup> bureau des forces terrestres en Extrême-Orient en 1949-1950. Le troisième, Le Puloch, a été chef de l'état-major particulier du Haut Commissaire va-t-en-guerre Thierry d'Argenlieu en 1946-1947. Le dernier, Doustin, a organisé la lutte contre les maquis à la tête de la province de Kontum jusqu'en 1954. Voilà qui peut contribuer à créer une ambiance particulière au Cameroun... D'autant que, en plus du tronc commun indochinois, chacun transporte ses propres références.

On entend ainsi de nombreux responsables, militaires ou administratifs, revendiquer de « s’inspirer de méthodes qui ont fait leurs preuves ailleurs », comme le dit l’administrateur Marc Botti en décembre 1957, en référence à la « pacification du pays kikouyou<sup>50</sup> » au Kenya (1952-1956)<sup>e</sup>. Lamberton, lui aussi, a en tête la répression des Mau-Mau au Kenya, mais également le souvenir du soulèvement des Huks Ba Lahap aux Philippines (1946-1955)<sup>51f</sup>. C’est aussi l’époque des très discrètes opérations « Ouragan » et « Écouvillon » en Mauritanie : main dans la main avec l’armée franquiste, début 1958, les militaires français y combattent les rebelles marocains au Sahara<sup>g</sup>. Enfin, Lamberton et Messmer comparent tous deux leur combat en Sanaga-Maritime au « succès<sup>52</sup> » de l’armée française à Madagascar en 1947 – où la répression des insurgés aurait causé entre 40 000 et 100 000 morts...

### **Feu vert politique**

La ZOPAC est donc instaurée début décembre 1957, mais un plan d’action plus précis n’est adopté qu’en janvier suivant. Au cours de ce premier mois, se jouent en effet dans les coulisses des négociations serrées. Mbida se démène pour accentuer la répression. Dans une lettre au ministre de la France d’outre-mer, le socialiste Gérard Jaquet, le Premier ministre camerounais prétend faire pression sur la France pour obtenir son engagement et s’assurer de « mesures militaires pour réprimer, à temps et totalement, la rébellion<sup>53</sup> ». Sans quoi il promet de laisser les populations se faire justice elles-mêmes : « C’est peut-être la dernière fois que le gouvernement du Cameroun intervient au sujet de ces graves problèmes de maintien et de rétablissement de l’ordre au Cameroun par l’autorité tutrice. Dès mon retour au Cameroun, en effet, je me verrai obligé de redonner aux populations autochtones et à tous les amis du Cameroun, de prendre toutes les mesures voulues par eux-mêmes pour réprimer la rébellion de l’UPC. » Il se prévaut de l’aval du nouveau ministre de la Défense français (depuis le 6 novembre 1957), Jacques Chaban-Delmas,



« d'accord avec nous pour que la rébellion de l'UPC soit étouffée dans son noyau ». Chaban n'est en effet pas à convaincre : c'est lui qui est en train de créer en Algérie, à cette époque, le centre d'entraînement à la guerre subversive de Philippeville du colonel Bigeard, après avoir proposé à ce dernier un mandat de député<sup>54</sup>. « La France, seule autorité tutrice, répondra de la situation qui sera alors créée », conclut martialement Mbida. Jaquet, trois semaines plus tard, l'implore de « persuader les populations camerounaises de renoncer à se faire justice elles-mêmes<sup>55</sup> ». Les durs obtiennent satisfaction.

Mbida et Messmer vont si loin qu'ils effraient les membres de leur propre gouvernement, qui n'avaient pas prévu de partager avec la France la responsabilité des mesures de répression qu'ils appelaient pourtant de leurs vœux un mois plus tôt. Le Haut Commissaire, agacé, décrit un Conseil des ministres camerounais au cours duquel « la réticence était visible sur tous les visages<sup>56</sup> ». Certains, emmenés par Ahidjo, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, « renâclent<sup>57</sup> » désormais à prendre des « mesures d'exception » et ergotent sur la légalité pour leur gouvernement d'assumer le maintien de l'ordre. Sans doute n'avaient-ils pas anticipé, au moment de recevoir les « joujoux et sucettes » de la loi-cadre (voir [chapitre 11](#)), qu'ils devraient en échange assumer la soustraction de la répression... Messmer s'emporte contre ces « scrupules juridiques », qui « ne sont autre chose qu'un manteau couvrant le refus des responsabilités ». Pour lui, il est hors de question d'assumer seul la responsabilité du sale boulot...

Quelques jours plus tard, les « mesures de sécurité exceptionnelle » finissent par être adoptées au Parlement camerounais. Sous prétexte que les Camerounais en sont restés à « un niveau social, un niveau d'instruction très différents » de ceux des Français, le texte accepte la possibilité d'instaurer par décret des laissez-passer, des assignations à résidence sans jugement, l'interdiction des groupes et des publications « de nature à nuire à la sécurité ou à l'ordre publics<sup>58</sup> ». Une autre loi stipule le « renvoi devant les tribunaux des personnes qui contribuent à

encourager la rébellion », avec une peine minimale d'un an d'emprisonnement à la clé<sup>59</sup>. Des dispositions dont le ministre de la France d'outre-mer reconnaît qu'elles constituent d'« importantes dérogations » aux accords de tutelle et au décret du 16 avril 1957 créant l'État du Cameroun... Autrement dit : des dispositions illégales, car adoptées sans vote du Parlement français.

Dans ce climat liberticide, le semblant d'attachement à l'État de droit qui subsistait au Cameroun n'est déjà plus qu'un lointain souvenir face à l'urgence de la lutte. Le 27 décembre 1957, dans cette sorte d'émulation collective, l'administrateur Marc Botti brise un tabou supplémentaire. En poste au Cameroun depuis 1949, il propose ce qui lui apparaît la « mesure la plus efficace » : l'internement de tous les suspects, c'est-à-dire dans son esprit de tous les individus ayant été détenus, « qu'ils aient été condamnés ou non », soit la bagatelle de 2 % de la population, « en moins de trois jours et avec le maximum de discrétion »<sup>60</sup>. L'objectif pour lui n'est plus uniquement de maintenir l'ordre, mais de « réduire au silence quelques opposants au régime ».

Le débat n'est pas seulement politique. Car, finalement, qui se soucie, parmi les vrais décideurs, des états d'âme d'Ahidjo ? Ahidjo lui-même saura d'ailleurs les mettre de côté rapidement. La vraie réorganisation, en ce mois de décembre 1957, se joue à Brazzaville, siège de l'état-major de la ZOM 2. La transition entre les généraux Dio et Le Puloch entraîne un changement radical. Alors que Dio était hostile au renforcement des moyens militaires au Cameroun, Le Puloch, qui en fait désormais sa priorité, demande à Paris des renforts et des crédits. En accord avec la nouvelle politique, il se fait le défenseur d'une « vigoureuse action politico-militaire » pour « régler la question très rapidement », « sous peine de voir le pourrissement s'étendre à la longue à l'ensemble du Sud-Cameroun »<sup>61</sup>. Sans être un théoricien de la guerre révolutionnaire, le nouveau commandant à Brazzaville est suffisamment en phase avec son époque pour faire une confiance aveugle à un vrai doctrinaire : Lambertson.

Ses vœux sont exaucés. Conformément aux promesses de Chaban, les compagnies de parachutistes de toute l'AEF affluent et se relaient toutes les deux semaines de mai à décembre 1958<sup>62</sup> : deux en décembre 1957 et trois en janvier 1958, portant à sept le nombre de compagnies à la disposition de Lambert<sup>63</sup>, qui seront bientôt complétées par un état-major de bataillon et un complément d'encadrement pour un deuxième état-major<sup>64</sup>. 1 500 hommes se pressent sous les ordres du commandant militaire. C'est la diversité qui caractérise cette armée. Il y a d'abord des soldats issus de l'Union française, comme Marien Ngouabi, futur président du Congo-Brazzaville, qui effectue alors son service militaire au Cameroun. De nombreux anciens combattants africains ayant servi en Indochine sont également affectés en ZOPAC<sup>65</sup>. Il y a aussi quelques Français, appelés du contingent, comme le sous-lieutenant Michel Boulet, séminariste lâché à 25 ans en pleine brousse à la tête d'une trentaine de soldats tchadiens ou gabonais mal formés<sup>66</sup>. Enfin, des professionnels de la contre-guérilla, comme le capitaine Hébert, qui avait monté des faux maquis viêt-minh en Indochine quelques années plus tôt<sup>67</sup>, ou le capitaine Jean-Marcel Dupouy, commandant du Groupement colonial de commandos parachutistes (GCCP) d'AEF-Cameroun de 1955 à 1958<sup>68</sup>, lequel s'illustrera plus tard à la tête du 2<sup>e</sup> RPIMA en participant au putsch des généraux d'Alger de 1961<sup>69</sup>. Tout le monde est prêt pour passer à l'offensive.

---

a. Souligné par le général Dio.

b. Fondée par l'ex-secrétaire de Charles Maurras Jean Ousset en 1946, la Cité catholique est un mouvement « national-catholique » dirigé par des laïcs, qui se caractérise par la virulence de son anticommunisme. Parti d'un petit groupe du Tarn-et-Garonne, le mouvement prend peu à peu une dimension internationale, notamment grâce à l'influence de sa revue *Verbe*, créée en 1947, et à la multiplication de ses « cellules » au Canada, en Espagne, en Argentine, en Afrique, en Belgique et en Suisse, et gagne le soutien du pape Pie XII. La Cité catholique développera des liens étroits avec certains officiers à la pointe de la guerre contre-révolutionnaire, notamment au cours de la guerre d'Algérie, puis en Argentine au moment de la dictature des généraux, à partir de 1976. La Cité catholique est accusée d'avoir justifié le recours à la torture en Algérie en s'appuyant sur des textes de saint Thomas d'Aquin.

c. Philippe Gaillard prétend qu'Um aurait posé comme condition sa nomination au poste de Premier ministre (Philippe GAILLARD, *Le Cameroun, op. cit.*, tome 1, p. 223).

d. « When it comes to discipline, Napoleon was a softie compared to Le Puloch », écrit le *Time* en 1960 (« Algeria : in the scales », *Time Magazine*, 4 juillet 1960).

e. Confronté à des mouvements nationalistes en Asie et en Afrique, le Royaume-Uni a parfois eu recours lui aussi à de violentes stratégies répressives. Au Kenya, considéré parfois comme l'« Algérie du Commonwealth », la lutte contre

l'insurrection Mau-Mau s'est caractérisée par sa brutalité. Née au sein du peuple Kikuyu, la rébellion, dirigée contre les nombreux colons blancs qui monopolisaient les Hautes Terres blanches au sein d'un système politique très inégal, est partie des milieux paysans sans terre, des anciens combattants abandonnés et des ouvriers syndiqués. De 1952 à 1956, l'état d'urgence instauré par le nouveau gouvernement conservateur de Londres a permis aux autorités coloniales de lancer la « villagisation » et de regrouper de force des dizaines de milliers de Kikuyus dans des camps et des « réserves », de placer 76 000 personnes en détention arbitraire, d'exécuter plus de 1 000 condamnés à mort et de constituer des troupes de supplétifs « loyalistes », sans parler du recours à la torture et aux exécutions sommaires. Le leader nationaliste du Kenya African Union (KAU), Jomo Kenyatta, sera abusivement assimilé aux Mau-Mau et emprisonné pendant neuf ans, avant de devenir le premier chef d'État du Kenya indépendant, de 1963 à 1978 (Bruce BERMAN et John LONSDALE, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa* (2 vols), James Currey, Londres, 1992 ; Gérard PRUNIER, « Le “roi-gentleman et le président-terroriste” ». Mythes et réalités de deux décolonisations comparées : l'Ouganda et le Kenya », *loc. cit.*, p. 239-256).

f. Le gouvernement pro-occidental des Philippines, pays indépendant des États-Unis depuis 1946, a dû faire face à l'insurrection paysanne d'obédience communiste des Huks Ba Lahap de 1946 à 1955, qui avait déjà combattu l'invasion japonaise durant la Seconde Guerre mondiale. Le pouvoir de Manille, face à la progression des insurgés, a eu recours à des unités spécialisées dans la contre-insurrection, qui propagèrent la terreur parmi les populations civiles soupçonnées d'aider les insurgés. Le gouvernement finit par l'emporter sur la guérilla des « Huks » grâce à l'aide militaire américaine, notamment en matière d'action psychologique.

g. En 1957, la Mauritanie, colonie française dirigée par l'Union progressiste mauritanienne de Mokhtar Ould Daddah, voit son intégrité territoriale contestée par le Maroc, indépendant depuis l'année précédente. Le roi Mohammed V revendique la souveraineté sur son voisin du Sud, reprenant ainsi à son compte les demandes de l'Istiqlal, le parti d'Allal El Fassi. Le Maroc revendique également le Sahara occidental, Ifni et le Rio del Oro. Ces trois territoires sont alors sous souveraineté espagnole, regroupés depuis 1946 au sein de l'Afrique occidentale espagnole (AOE). Français et Espagnols, dans le plus grand secret, s'allient donc en 1957 pour repousser l'« Armée de libération du Sahara », mise sur pied par le pouvoir chérifien dans le but de créer un « Grand Maroc », pratiquant des incursions en territoire espagnol et en Mauritanie. Les opérations « Ouragan » (10 000 hommes venus de l'AOF et trois groupements espagnols) et « Écouvillon » permettent rapidement, en février 1958, de mater les rebelles marocains à la frontière nord de la Mauritanie. À noter que Pierre Messmer a été Haut Commissaire de la Mauritanie jusqu'en 1954 et Louis Le Puloch son commandant militaire jusqu'en 1953 (voir : Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, tome 1, *op. cit.*, p. 251-288; Jacques GUILLEMIN, « Les campagnes militaires françaises de la décolonisation en Afrique subsaharienne », *Le Mois en Afrique*, mai-juin 1982 ; Françoise DE LA SERRE, « Les revendications marocaines sur la Mauritanie », *Revue française de science politique*, vol. 16, n° 2, 1966, p. 320-331).

## *ZOPAC (I) : regrouper et endoctriner*

« Il est possible que l'on fredonne longtemps, dans la région du Nyong-et-Kellé, l'indicatif musical qui annonçait les séances récréatives sur l'air d'une rengaine à succès : "Tu te souviendras de moi/Quand tu ne m'auras plus..." »

Colonel Jean LAMBERTON, 18 février 1960<sup>1</sup>.

« **E**n forêt se cachent la bête féroce et l'homme criminel<sup>2</sup>. » C'est ce slogan, abondamment diffusé par la propagande française en pays Bassa, qui pourrait illustrer la première phase de la ZOPAC, à savoir le regroupement des populations. Pour couper les combattants nationalistes de leurs proches et de leurs sympathisants et faciliter la surveillance des populations, Lamberton commence, méthodiquement, par « vider l'eau du bocal ». Car en pays bassa, dans cette région de Sanaga-Maritime berceau de Ruben Um Nyobè, les militants de l'UPC sont « un petit peu comme des poissons dans l'eau », pour reprendre l'image favorite des élèves de Lacheroy que réutilisera spontanément Messmer, des décennies plus tard, chaque fois qu'il évoquera ces événements. « L'armée s'est efforcée de pomper l'eau, pour que les poissons soient au sec », résumera le vieil homme en souriant<sup>3</sup>.

L'organisation de camps de regroupement est une constante de la guerre révolutionnaire, depuis les premières expériences de villages fortifiés menées par Jacques Hogard au Cambodge en 1952<sup>4</sup> jusqu'à l'Algérie à partir de 1956, en passant par la « villagisation » en pays Kikuyu au

Kenya. À ce moment-là, la polémique à propos de ces pratiques appliquées à l'Algérie n'a pas encore éclaté – il faudra attendre avril 1959 et la publication du rapport secret du jeune énarque Michel Rocard<sup>5</sup>. En 1957, avec près de quatre cents camps, cette politique est en plein développement en Algérie, menée notamment par le préfet de Constantine Maurice Papon, qui recommande seulement d'éviter l'emploi du mot « camp » pour éviter de prêter le flanc à la critique<sup>6</sup>. Comme l'écrit Lamberton, donc, « les moyens d'action sont connus<sup>7</sup> ».

### **Déplacer les populations : « vider le bocal » pour que « les poissons soient au sec »**

Il faut commencer par regrouper les hameaux très dispersés du pays Bassa. Ces tentatives de regroupement ne sont pas nouvelles en Sanaga. Mais, cette fois-ci, elles sont menées à bien en un temps record, le long des « pistes de regroupement » qui relient les villes d'Eséka, Ngambé et Pouma. Dès le 26 décembre 1957, le travail de déplacement de populations, qui a été décidé un mois auparavant, est presque achevé – il le sera totalement quatre mois plus tard. Ce déplacement, aussi massif qu'expéditif, s'est déroulé sans accroc à en croire les responsables français. « La population se prête volontiers à cette mesure (sauf exceptions signalées), parfois même elle va au-devant », peut-on lire dans un rapport de l'époque<sup>8</sup>. En marge d'un paragraphe dans lequel l'historien Achille Mbembe évoque les brutalités exercées sur les paysans à cette occasion, le vieux général Lamberton n'en démord pas : il a griffonné un « faux ! » rageur<sup>9</sup>...

Un rapport de la Sûreté indique pourtant dès le début des opérations que « certains villageois paraissent affectés d'être dans l'obligation d'abandonner leurs cases et leurs biens<sup>10</sup> ». Un militaire français reconnaît bientôt que « les propos tenus n'ont jamais été tendres à notre égard, et cela pour cause, on ne déplace pas des gens, on ne change pas leurs habitudes sans s'attirer des critiques acerbes<sup>11</sup> ». Quant à l'administrateur

Marc Botti, il confirme que les regroupements ne peuvent exister « que sous la contrainte » et évoque même l'ordre de Doustin « pour que les cases non regroupées soient brûlées par les forces de l'ordre »<sup>12</sup>.

Quoi qu'en dise Lambertson des décennies plus tard, le « regroupement » forcé des populations se fait, dans la plupart des cas, dans une extrême violence. Pour s'en rendre compte, il suffit d'ailleurs de se reporter à la propre prose du commandant militaire de la ZOPAC au moment des faits. Dès sa première instruction générale en décembre 1957, Lambertson ordonne : « Toute case ou installation subsistant en dehors des zones de regroupement devra être entièrement rasée et leurs cultures avoisinantes saccagées<sup>13</sup>. » C'est lui également qui, en février 1958, envoie des détenus raser les cases détruites ou brûlées sur la route Pouma-Mbanga<sup>14</sup>. C'est encore le même homme qui, au même moment, demande des sanctions contre les réfractaires, allant de la « destitution » des chefs et notables à leur pure et simple « déportation »<sup>15</sup>. Les chiffres sont difficiles à trouver aujourd'hui pour illustrer l'ampleur du phénomène. Mais, selon les souvenirs rétrospectifs d'un journaliste installé au Cameroun pendant les années 1950 et 1960, Charles Van de Lanoitte, pas moins de « cent cinquante-six petits villages du pays Bassa », ainsi vidés de leur habitants, auraient été « rasés, sous prétexte de regrouper les populations, en réalité parce que les maquisards y trouvaient refuge »<sup>16</sup>. Et la région se couvre de « centres de regroupement ».

Pour les villageois déplacés de force comme pour les milliers de « maquisards » qui fuient ces opérations militaires, les zones de regroupement ne sont rien d'autre que des « camps de concentration ». C'est ainsi que les désigne encore aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, Alphonse Boog. Ancien sympathisant upéciste passé du côté de l'administration, il avait alors été nommé chef du camp de regroupement de Ntouleng, près de Bot-Makak. « Nous étions un peu plus de 2 000 âmes, se souvient-il. Tous les habitants des villages du coin y avaient été regroupés. » « Ceinturé d'une barricade », le camp est délimité par une enceinte de sept mètres de haut « faite d'un grand nombre de piquets mis

ensemble » et « munie de miradors ». Ces dispositions draconiennes imposées par l'occupant français sont mises sur le compte des maquisards, à l'aide d'une propagande simpliste qui promet : « Plus de maquisards, plus de palissades<sup>17</sup>. »

À l'intérieur des camps, la vie est rythmée par les mesures de sécurité, par crainte des attaques de rebelles. Le regroupement permet la soustraction de la surveillance. « Il y avait des équipes de surveillance, chacune avec un tam-tam, se souvient Alphonse Boog. Quand il retentissait, cela signifiait qu'il y avait un danger. » Les villageois ne sont autorisés à se rendre aux champs qu'une fois par semaine. Les autres jours, comme au temps pas si éloigné du travail forcé, ils sont réquisitionnés pour le compte de la société Razel, qui construit les routes visant à désenclaver la région et permettre une surveillance optimale. Les exactions des troupes coloniales sont fréquentes. « Des femmes y furent copieusement violées, ajoute Boog. Lorsqu'ils vous trouvaient avec votre femme, si elle plaisait à l'un ou plusieurs d'entre eux, ils dégrafaient simplement leur pantalon sans rien demander à la fille. Si vous regardiez de ce côté ou tentiez de protester, c'était un coup de crosse en plein visage<sup>18</sup>. » Le tout au vu et au su des officiers français.

La canalisation des Bassa, jugés potentiellement subversifs par la nature même de leur « race », emprunte également une autre voie que les regroupements : les « refoulements ». Les Bassa des villes sont renvoyés dans leur région d'origine, pour éviter que le « virus de la contestation » se propage dans les centres urbains. Les documents administratifs attestent de cette étrange pratique, assurément peu légale mais qui finira par devenir une habitude au Cameroun (voir [chapitres 19, 21, 24](#)). Le 10 décembre 1957, cent trente personnes sont par exemple ramenées *manu militari* de Douala vers Édéa, tout comme cinquante et une autres cinq jours plus tard<sup>19</sup>. Le 10 janvier 1958, le chef de région de la Sanaga-Maritime, Jacques Rivaille, demande même aux autorités françaises de Yaoundé de « refouler systématiquement sur leur subdivision d'origine tous les Bassa ayant abandonné leurs villages sous la pression des



événements ». Une punition collective parfaitement arbitraire, justifiée ainsi par l'administrateur : « Je ne doute certes pas que parmi ces émigrés se trouvent des personnes peut-être politiquement encore saines, mais il est néanmoins à peu près certain que des éléments troubles ont dû s'y glisser, risquant ainsi de créer dans le Nyong-et-Sanaga [région de Yaoundé] une zone d'agitation dans un futur encore indéterminé<sup>20</sup>. »

Comme en Algérie, les conséquences sociales et économiques du nouveau mode de vie en camp sont dramatiques. Un administrateur, en décembre 1957, prédit une « effroyable misère » aux populations privées de l'accès à leur plantation. De plus, comme les marchés ont été interdits eux aussi, pour empêcher le ravitaillement des maquis<sup>21</sup>, il est impossible pour les paysans d'écouler leur production de cacao. Pour couronner le tout, le 4 février 1958, le chef de région Jacques Rivaille ordonne l'arrachage des récoltes, de façon à « affamer les maquisards qui se prélassaient toujours sans inquiétude dans les forêts, bénéficiant du soutien de la population<sup>22</sup> ». Dépossédée, la population en est réduite à vivre sous perfusion des militaires qui ravitaillent les villages regroupés, sur le modèle de l'action des six cents Sections administratives spécialisées (SAS) d'Algérie en mai 1958<sup>23</sup>.

Les regroupements sont la base de toute la stratégie contre-subversive : ils facilitent l'action psychologique, l'isolement des maquisards et la mise en place des milices d'autodéfense. Bref, ces unités nouvelles permettent toutes les expérimentations des militaires, qui y prennent une place démesurée. En les mettant en cage, les regroupements permettent d'« apprivoiser » les populations et de « faire la chasse » aux maquisards, pour reprendre les métaphores cynégétiques qu'affectionne Lambertson<sup>24</sup>.

### **L'armée prend le pouvoir**

Dans les camps, la vie quotidienne s'ordonne autour de l'armée qui surveille du haut des miradors, recense, ravitaille, observe et « éduque » les populations. Dès le début, le lieutenant-colonel Lambertson a donné

pour instruction à ses hommes d'« être partout à la fois<sup>25</sup> ». Au sein d'une population longtemps négligée par l'administration et dont les chefs locaux sont soit au maquis soit discrédités par leur collaboration avec l'occupant, l'autorité est à prendre. L'armée s'en saisit, au point d'« embrigader purement et simplement les villageois dans le dispositif militaire », selon les propres termes de Lamberton.

Son autorité s'immisce jusque dans l'intimité des familles. En trois mois, sont établies des listes d'appel nominatives des habitants de chaque case, apposées sur les maisons, toutes affublées d'un numéro, sur le modèle du DPU mis en place l'année précédente dans la Casbah d'Alger par le colonel Trinquier<sup>26</sup>. Grâce à ce quadrillage minutieux, les militaires peuvent opérer, à toute heure du jour et de la nuit, des contrôles inopinés. Alphonse Boog, le chef de camp, se souvient que la nuit du nouvel an 1958 a été ponctuée par un déferlement de soldats. « Ils heurtaient violemment les portes bricolées et vous, à l'intérieur, vous vous retrouviez brusquement sous le feu de leurs lampes torches. Si vous étiez nu avec votre épouse, tant pis pour vous<sup>27</sup>. » Voilà une année qui commençait sous le signe des exactions des militaires...

Quelques années plus tard, un officier français ayant réalisé une étude approfondie sur la ZOPAC, Jean Le Guillou, racontera avec enthousiasme ces « opération[s] minutieuse[s] de recensement des populations ». « Il s'agissait, explique-t-il, d'arriver à connaître nominativement les habitants de chacune des cases de façon à suivre leurs mouvements, à évaluer le nombre de bouches à nourrir, puis même, en interrogeant les capitats [chefs de hameau ou de quartier] et les familles, d'identifier le plus grand nombre de personnes “sous maquis”. À partir d'avril 1958, à l'entrée de chaque village, celui-ci entouré de palissades et surmonté de miradors, on trouvait un panneau indiquant le nom du capitat, le chiffre des hommes, des femmes et des enfants habitant au village, et celui des “absents” vivant au maquis. Dans chacune des cases était apposée une “liste d'appel” de toutes les personnes y couchant, liste soigneusement tenue à jour et qui figurait en outre dans les archives du poste militaire. Au

cours des patrouilles de sécurité que le poste exécutait chaque nuit, l'exactitude des "listes d'appel" donnait lieu, par sondages, à vérification. Dans quelques sous-quartiers, les habitants des villages reçurent même pour une somme modique et sans vaines formalités (*sic*) une carte de recensement avec photographie qui tint lieu de pièce d'identité et de permis de circulation<sup>28</sup>. »

Lamberton ne cache pas ces empiétements sur des activités *a priori* extra-militaires, justifiés selon lui par la nature de la guerre en cours. « L'enjeu de la guerre révolutionnaire est la population », écrit-il dans son bilan général de la ZOPAC. Dès lors, le commandement militaire est amené à « pénétrer dans les domaines habituellement confiés à l'autorité civile ». On reconnaît ici l'un des principes affirmés dans la « TTA 117<sup>29</sup> », la circulaire qui codifie depuis juillet 1957 l'usage de la DGR dans toute l'armée française : celui de l'« unité d'action », où le militaire et le civil agissent de concert pour extirper le « virus révolutionnaire ». Toutefois, comme dit Lamberton, il est « nécessaire qu'il y ait un barreur, un seul barreur, obstiné à conserver le cap ». Et le barreur de cet « état-major mixte<sup>30</sup> », sur le terrain, bien sûr, c'est lui, même si Doustin, côté civil, assure un certain suivi politique.

La ZOPAC, « zone d'exception » où les pouvoirs sont « dévolus à l'armée », selon les termes de Le Puloch<sup>31</sup>, officialise toutes les entraves à la légalité. Pouvoirs de police et de décision politique y sont concentrés entre les mains des militaires. Cette prise de pouvoir, Lamberton la justifie au nom de la « force des circonstances », hors de tout cadre légal. L'argument est difficile à contester : c'est celui, comme toujours, de l'efficacité. Si, en ZOPAC, les militaires s'étaient « tenus rigoureusement dans le cadre de la stricte légalité », dit-il, il aurait fallu s'attendre à des « conséquences redoutables » : la progression des rebelles, comme les années précédentes<sup>32</sup>. Lamberton critique en particulier une « instruction du 12 décembre 1947 » sur le rétablissement de l'ordre qui, selon lui, prive les forces armées « de toute initiative » : « C'est l'autorité requérante qui doit leur fixer une mission et leur communiquer les

renseignements nécessaires pour la remplir », regrette-t-il. Désuet à ses yeux, cet encadrement, même assoupli dans le contexte d'« opérations de guerre » depuis l'année précédente, est voué à être dépassé. Dans les guerres révolutionnaires, il « ne peut échapper à l'outrage », assume Lamberton.

Aux sens propre et figuré, les militaires se déguisent en civils, par exemple en utilisant les véhicules mis à leur disposition par la société de Travaux publics Razel, pour mieux surprendre les insurgés<sup>33</sup>. De toutes parts, l'armée déborde de son cadre habituel. « Il est certain qu'il y a eu confusion des pouvoirs par suite d'une carence administrative, reconnaîtra le colonel du Crest à la fin de sa mission, et que des décisions, judicieuses sans doute mais contre-venant aux règles judiciaires, ont été prises par l'autorité militaire<sup>34</sup>. » Autrement dit, le « judiciaire » s'efface devant ce que les militaires considèrent comme « judiciaire »...

Côté civil, il n'y a plus de pilote à bord. À Yaoundé, c'est la confusion la plus totale. Pierre Messmer, qui quitte le Cameroun début février 1958 pour être promu Haut Commissaire en Afrique équatoriale, est remplacé par Jean Ramadier. Lequel est congédié au bout de deux semaines (voir [chapitre 17](#)). « Après mon départ, confiera-t-il plus tard, les militaires, et d'autres, s'en donnèrent à cœur joie et mon successeur s'est trouvé dans une situation lui interdisant toute initiative<sup>35</sup>. » À Paris aussi, c'est la confusion. La IV<sup>e</sup> République est à l'agonie, les gouvernements se succèdent sans parvenir à régler la question algérienne et le général de Gaulle, bientôt remis en selle avec la complicité des militaires d'Alger, prépare son retour au pouvoir...

S'ils s'en donnent à « cœur joie » loin des regards parisiens, les militaires français en poste au Cameroun ne sont toutefois pas suffisamment nombreux pour « reprendre en main » la population aussi efficacement qu'ils le souhaiteraient. Pour cela, ils embrigadent une partie de celle-ci dans la sous-traitance de la surveillance et de la répression.

## « Mouiller les populations »

« Proposition : création d'une sorte de milice sous contrôle militaire (gens du pays pour combattre gens de ce même pays). » Envoyé en stage de contre-guérilla en ZOPAC, l'adjudant Messanot, qui en conservera un « très bon souvenir », a cru bon de formuler cette « proposition », avec ses mots à lui, en conclusion de son rapport<sup>36</sup>. La prise en charge totale des populations par les militaires trouve en effet son accomplissement par la militarisation de la société.

La création de milices d'autodéfense, ingrédient indispensable de la guerre contre-révolutionnaire, en est le meilleur exemple. Tout commence par de simples « autodéfenses », dont la constitution est imposée à chaque village pour contrer les assauts des maquisards. « Tout hameau dont la population attaquée ne se défendrait pas s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la déportation », n'hésite pas à ordonner Lambertson le 15 janvier 1958, qui déclare relayer une consigne du Haut Commissaire Messmer<sup>37</sup>. Les autodéfenses se muent rapidement en véritables milices offensives. Pour ce faire, comme en région Bamiléké, les chefs coutumiers sont enrôlés aux côtés de la France. Cette collaboration, plus ou moins volontaire, avec l'administration achève de les discréditer auprès de la population. « Ils sont nos agents de renseignements<sup>38</sup> », écrit à leur propos le chef de région, qui n'a que mépris pour leur « nullité<sup>39</sup> »...

Deux d'entre eux, pourtant, se distinguent pour leur zèle à toute épreuve et leurs noms restent gravés dans la mémoire collective bassa : le chef de groupement Pierre Dimalla, ex-président du parti profrançais Esocam, et le chef supérieur d'Eséka, Jacques Bidjoka. Ces deux miliciens, parmi les plus sanglants, font régner la terreur dans toute la région, pillant, violant, assassinant au gré de leurs patrouilles<sup>40</sup>. Comme toute guerre coloniale, la guerre du Cameroun est aussi une guerre civile, méthodiquement attisée par l'administration française. Qui sait fort bien à qui elle a recours pour ces basses besognes. Dès janvier 1958, par exemple, Lambertson rapporte par écrit que Dimalla a commis quatre crimes qu'il a attribués aux

rebelles<sup>41</sup>. Cela ne l'empêche pas de le soutenir, ni de l'armer. Pas plus que les plaintes émises par les missions catholiques locales après le passage des milices de « Dimalla et consorts »<sup>42</sup>. Le chef de la Sûreté Cardin, un ancien d'Indochine lui aussi, juge l'« activité des milices » également « très satisfaisante ». « Enhardies par quelques succès, elles se donnent à fond », se félicite-t-il<sup>43</sup>. Le 5 juin 1958, le lieutenant-colonel Lambertson annonce la création d'une milice de cent quatre-vingts hommes sous les ordres de Bidjoka<sup>44</sup>, instruite et contrôlée par un gradé européen, et choyée par le chef de subdivision Louis Capelle<sup>45</sup>. Bidjoka, dont les autorités françaises vantent la « forte personnalité<sup>46</sup> », exige de ses pairs une collaboration sans faille. Au maire de Makak, par exemple, pourtant loin d'être un rebelle, il reproche d'être à la tête du canton « le plus pourri en maquisards » et n'hésite pas à le menacer de représailles s'il ne participe pas davantage à la répression. « Dieu que vous priez avec hypocrisie saura vous punir », lui écrit-il<sup>47</sup>.

Les moyens employés par ces mercenaires locaux sont proprement effrayants. Certains témoins évoquent des exécutions de maquisards, jetés vivants dans la Sanaga. Le cadre du CNO de l'époque Antoine Yembel, proche d'Um Nyobè, parle ainsi de la « milice terrible » de Pierre Dimalla. Ces « célèbres criminels, explique-t-il, prenaient les citoyens et les militants de l'UPC et ils les emmenaient à Mepe. On leur mettait les pierres au cou et on les jetait dans la Sanaga<sup>48</sup> ». Ces accusations, portées par les nationalistes, sont aujourd'hui confirmées par Roland Barachette, préfet d'Eséka de 1958 à 1960. « Quand j'ai pris mon poste, fin 1958, un chef qui avait combattu les upécistes à nos côtés, dont je préfère taire le nom, a demandé à me parler, confie-t-il. Nous sommes allés sur un pont pour être sûrs de ne pas être entendus, et il m'a raconté des choses épouvantables, sur la manière avec laquelle il se débarrassait des maquisards au-dessus de la Sanaga... Ces chefs ont vraiment laissé de très mauvais souvenirs<sup>49</sup>. » Un colonel aujourd'hui retraité de l'armée camerounaise, Sylvestre Mang, se souvient que Bidjoka « pouvait couper la tête à trois personnes, on ne l'arrêtait pas<sup>50</sup> ». En 1961, Jacques Bidjoka,

qui finira par être rattrapé par ses crimes, avouera lui-même ses forfaits. Alors accusé d'avoir assassiné un préfet, il reconnaîtra à son procès « avoir tué plus de six cents personnes, sur la pression des colonialistes, et ce, depuis le début des événements du pays bassa jusqu'à nos jours, soit par noyades, soit pour amour effréné d'argent, sans compter les brimades à l'endroit des fonctionnaires et les enlèvements forcés des femmes et fiancées d'autrui<sup>51</sup> ».

L'enrôlement des villageois dans les milices n'a pas pour seul objectif de combattre les adversaires. Il consiste également à amener les populations à un point de non-retour envers le maquis, en les forçant à collaborer activement. Jeter les villageois dans le conflit armé contre les « terroristes » est en effet le meilleur moyen de creuser un fossé irrémédiable entre les « populations saines » et les « éléments contaminés ». Bref, pour isoler le poisson upéciste et vider son bocal, explique Jean Lamberton à ses adjoints, il faut « mouiller les populations le plus possible avec nous<sup>52</sup> ».

### **Une propagande « bien apprise mais mal digérée »**

L'aspect le plus original du dispositif dirigé par le lieutenant-colonel Lamberton réside sans nul doute dans les expérimentations d'« action psychologique ». Le brillant théoricien de la guerre révolutionnaire met en pratique ses conceptions. Dès 1955, dans son cours à l'École supérieure de guerre, il expliquait déjà que la guerre, dans sa version moderne, ne se livre plus sur le champ de bataille mais dans le cerveau des adversaires : dans leur « champ psychique<sup>53</sup> ».

Malgré les fortes convictions du chef militaire de la ZOPAC, les autorités avancent à tâtons sur ce terrain nouveau : tout d'abord, faut-il confier ce programme d'un nouveau genre à un civil ou un militaire ? L'administrateur Louis Capelle aurait été chargé de sa mise en route par Messmer en novembre 1957, avant de passer la main à la gendarmerie le mois suivant, elle-même déchargée de cette mission en février 1958. À



cette date, Daniel Doustin promeut un de ses hommes : André Boyer, directeur du *Journal des villages du Nyong-et-Sanaga*. Ce journal de propagande administrative, créé en 1953, avait été dynamisé par le plan de bataille de Roland Pré à son arrivée au Territoire (voir [chapitre 8](#)). Idéologue sans concession, André Boyer, qui fut candidat aux élections municipales de Yaoundé en 1956, a dévoilé le fond de sa pensée dans un rapport qui date des premiers jours de la ZOPAC. Dès le 25 décembre 1957, tout y est déjà dit, écrit, recensé, professé. Tout au long des quarante-deux pages, le ton est exalté. Foi du nouveau converti ? Peut-être. Toujours est-il que ce « journaliste » atypique semble s'être immergé dans la littérature contre-subversive. Il cite en exemple la lutte contre les maquis communistes, en Indochine et aux Philippines. Et en arrive à recommander l'interdiction du PCF. Mais il glose surtout sur l'« influence néfaste » du protestantisme, dont il devine l'influence, « destructrice de l'autorité », chez les hommes d'Um Nyobè.

À la base de sa stratégie de « reprise en main des égarés », Boyer postule que « l'on ne peut pas causer avec le communisme », car « le communisme ne cause qu'avec les agneaux qu'il veut dévorer »<sup>54</sup>. Il propose donc des « armes de lutte » issues de la boîte à outils de la DGR. Un vrai programme de contrôle étroit de la société : « noyautage des maquis », « propagation de fausses nouvelles concernant le maquis destinées à jeter le trouble et la suspicion entre les divers chefs », « fichage général de tous les individus qui depuis sa (*sic*) naissance ont appartenu à l'UPC et sont restés en relation », « surveillance constante et familiale », « organisation sur une vaste échelle financière de la délation »<sup>55</sup>. Et, bien sûr, « ne pas hésiter à établir la censure », car, d'après Boyer, « on attribue à la liberté de la presse une grande part du succès d'Hitler dans sa prise du pouvoir »<sup>56</sup>. Pour ce qui est des ralliés, il préconise un regroupement original, inspiré de l'exemple philippin : « Ce ne sera pas un camp de concentration ou d'extermination, mais un camp de rééducation sans barbelés. » Au fondement de cette guerre psychologique, on décèle une anthropologie fondée à gros traits sur les



études de Pavlov. Lequel aurait démontré, à en croire Boyer, que « la foule humaine est composée à 90 % de personnes violables par les procédés de la psychologie objective et sont des sujets idéals [*sic*] de réflexes conditionnés ».

Encouragé par son mentor Daniel Doustin, Boyer met en pratique ses conceptions. Pendant six semaines, il s'enferme avec une équipe de « propagandistes » locaux, pour en faire les vecteurs de ses messages capables de « violer » les populations indociles. Ambitieux, Doustin vise déjà la formation de 1 000 agents de propagande. De premiers mots d'ordre, étranges, commencent à être répandus dans tous les camps de regroupement : « Avec une goutte de sel, on prend beaucoup de mouches », « Au pays des aveugles, les borgnes sont rois », « Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute », « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras », « Les fûts vides sont ceux qui font le plus de bruit »... Infantilisans jusqu'à la caricature ou simplement incompréhensibles, de tels slogans plongent les auditeurs camerounais dans des abîmes de réflexion. Boyer lui-même est déçu et constate l'inefficacité du « plus mauvais des proverbes » : « Nul n'est prophète en son pays. » Car, pour « la totalité des élèves, écrit-il, Um est prophète en Sanaga-Maritime<sup>57</sup> ». Les « masses villageoises » ne se laissent pas « violer » si facilement. Elles « ne sont pas dupes de pareille supercherie », écrit un administrateur local, qui critique une « répétition de leçons bien apprises et mal digérées »<sup>58</sup>. Fin mai 1958, Boyer, avec ses jugements à l'emporte-pièce, s'est mis à dos les administrateurs de la région. Le bilan de cette campagne express est vite tiré : c'est un échec.

### « UPC = TSÉ-TSÉ »

Laissée dans un premier temps aux civils, la guerre psychologique est alors reprise en main par les militaires. Et pas n'importe lesquels : c'est Lambertson en personne qui pilote dorénavant les opérations psychologiques<sup>a</sup>. Les principes de son action sont parfaitement explicites

dans l'exposé qu'il avait fait en 1955, en tant qu'instructeur à l'ESG. Évoquant la « gravité d'un phénomène qui affecte de la manière la plus redoutable la fameuse "liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes" », le lieutenant-colonel en tirait alors cet enseignement redoutable : « Jusqu'à présent, les conclusions auxquelles nous sommes parvenus sont un aveu d'impuissance ou bien recommandent – et comment pourrait-il en être autrement – une réforme radicale de notre système libéral. Il est bien évident que l'action psychologique n'est fructueuse que dans un régime totalitaire, c'est-à-dire antidémocratique et policier<sup>59</sup>. » Obsédé comme tant d'autres par le « péril rouge », les faits montrent que Lambertton a choisi, par crainte de périr sous les assauts de la guerre psychologique adverse, de tourner le dos au « système libéral ».

Au sein de l'organigramme militaire français en Afrique, la formalisation de l'action psychologique s'opère au même moment. Des « 5<sup>e</sup> bureaux » d'action psychologique sont institués, le 1<sup>er</sup> août 1957, à tous les échelons de la hiérarchie militaire française, institutionnalisant ainsi cette nouvelle « arme » comme un domaine d'intervention militaire majeur, au même titre que les transmissions, les opérations ou le renseignement. Ce que l'on sait moins, c'est que l'AEF-Cameroun, à partir de juillet 1958, se voit dotée elle aussi d'un « 5<sup>e</sup> bureau », installé à Brazzaville, en vertu d'une directive du 7 mars 1958<sup>60</sup>. Prenant le relais des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux, un 5<sup>e</sup> bureau est même créé spécifiquement au Cameroun en novembre 1958, sous les ordres du capitaine Marcel Dixonne, qui revient alors d'Indochine et d'Algérie<sup>61</sup>. Mais cette nouvelle organisation semble avoir échoué à réellement coiffer les divers acteurs de la guerre psychologique, et les 5<sup>e</sup> bureaux seront dissous fin 1959 en AEF et au Cameroun.

Cela n'empêche par l'action psychologique de se développer. En ZOPAC, c'est à un lieutenant, Georges Soult, que Lambertton, très attaché à ce programme, confie la tâche de redresser la barre. À rebours de l'improvisation toute civile d'André Boyer, le « très brillant » Soult – selon Lambertton<sup>62</sup> – passe à un « stade [...] plus concret » de l'action

psychologique, qui vise à délivrer la « masse », « prisonnière d'un jeu adroit auquel elle s'est laissée prendre », qui se serait laissée intoxiquer par le « mot magique indépendance ». Cette masse, « perméable », « ne pouvait se ressaisir qu'avec l'aide de l'armée pour la délivrer du terrorisme, et une contre-propagande pour lui faire prendre conscience de son erreur », écrit Soult en août 1958<sup>63</sup>. On retrouve la vision du peuple comme une masse presque argileuse que le militaire-démiurge a pour mission de pétrir pour façonner le corps social propre à bâtir une nation saine, hermétique à la subversion.

Les méthodes deviennent moins grossières que du temps de Boyer : la « propagande politique » est « enrob[ée] dans un contexte éducatif agricole » ou « médical », plus propice à convaincre les populations paysannes de Sanaga-Maritime. Cherchant à arracher les mauvais germes, Lambertson se fait cultivateur des cœurs. Dans ses premières circulaires, il prétend « substituer à l'idéologie répandue par l'UPC une conception raisonnable et saine du rôle que la population bassa peut et doit jouer pour concourir à l'édification d'une nation camerounaise ». Le patron de la ZOPAC se transforme peu à peu en médecin des âmes, en transformateur des « races ». Il faut, dit-il, « corriger la mentalité revendicatrice et l'esprit individualiste (orgueil et égoïsme) du Bassa ». La rhétorique médicale s'exprime essentiellement à travers la répétition sans fin d'un slogan, tagué à la chaux sur les murs de la région : « UPC égale TSÉ TSÉ ; elle pique, elle endort, elle tue<sup>64</sup>. » La propagande n'oublie pas, en parallèle, de rappeler les « bienfaits » passés du docteur Eugène Jamot. Aussi célèbre qu'Albert Schweitzer au Gabon, Jamot – symbole entre tous de la « colonisation humaine » – s'était illustré dans les années 1930 pour sa lutte contre la maladie du sommeil.

### **« Une atmosphère de kermesse »**

Chargé de la lutte contre la « maladie communiste », Soult se lance donc dans une tournée des villages regroupés, à raison de trois ou

quatre par jour, à bord d'un camion de cinéma, projetant des « films pédagogiques » accompagnés de « panneaux d'information-propagande », pour aider les auditeurs à reprendre les slogans en chœur à l'entracte. Exemple de la circulation rapide des techniques d'action psychologique, Lambertson diffuse le film *Képi bleu*, qu'utilisent alors abondamment ses collègues en Algérie. Tourné l'année précédente, ce film de propagande glorifie l'action militaro-humanitaire des « sections administratives spéciales » (SAS) au sein des camps de regroupement<sup>65</sup>.

L'instauration de zones d'exception militaire et de villages regroupés permet de donner libre cours à la propagande, en ce qu'elle met à la portée des haut-parleurs militaires des populations hermétiquement coupées du virus rebelle. Lambertson se pique au jeu et va jusqu'à ordonnancer la vie commune, parfois dans ses moindres détails. Rien n'est laissé au hasard. Le 13 février 1958, il adresse des slogans, « en dialecte bassa d'Eséka », « à répandre sous forme de graffitis très lisibles dans tous les sous-quartiers »<sup>66</sup>. Il organise même la fête du 10 mai, symbole d'accession à l'autonomie du nouvel État camerounais octroyée l'année précédente, « dans la mode fête foraine », ordonne-t-il. Cette manière toute militaire de donner l'ordre de la fête foraine dénote une tentation totalitaire. À l'ombre des miradors, derrière les hautes palissades des camps de regroupement, ordre est donné aux officiers et sous-officiers : « Il faut provoquer les réunions, les danses et les chants<sup>67</sup>. » On pourra même lire, dans un rapport de 1959 dressant le bilan de la ZOPAC, qu'« une atmosphère de kermesse finit par régner dans toute la ZOPAC ».

Pour troubler l'adversaire, l'action psychologique fouille dans les plus intimes de ses ressorts. À travers ces opérations, Lambertson explique qu'il cherche à « provoquer » les instincts « de conservation », « et SURTOUT l'instinct sexuel : cet instinct auquel la publicité fait largement appel – semble particulièrement travailler les maquisards », en montrant des images de femmes et enfants intitulées : « Ils vous attendent au village<sup>68</sup>. » Féru de manipulation des instincts, Lambertson expliquait déjà à ses élèves de l'ESG, trois ans plus tôt, qu'une action bien ciblée pouvait faire perdre

à l'individu le « contrôle de son comportement<sup>69</sup> ». Et aboutir finalement au but militaire recherché : l'« annihilation de la volonté combattive adverse<sup>70</sup> », selon les termes de la circulaire TTA 117.

Pour mieux pénétrer l'âme des adversaires, Lambertson l'étudie longuement et adapte sa propagande aux différentes langues locales. En ce sens, il est moins méprisant que ses prédécesseurs, comme le général Dio, pour lequel les Africains, qui obéissent « sans phrases », ne sont pas des sujets dignes de subir une action psychologique. Au contraire, Lambertson, officier multilingue, a consacré du temps à comprendre les structures de la pensée bassa, ses modes de vie, ses conflits internes, à étudier les structures claniques qui sous-tendent l'organisation des maquis. « En fait, a-t-il découvert à force de lectures des textes d'ethnologues et d'administrateurs précédents, ils sont intelligents et assimilent aisément tout enseignement. »

Le commandant militaire de la ZOPAC ne développe pas moins toute une analyse racialisante sur les supposées caractéristiques de la mentalité bassa, à laquelle doit s'adapter l'action psychologique. Le stéréotype du Bassa se résume, dans cette logique, à un individu spontanément rétif à l'ordre, mais qui ne demande qu'à apprendre, pour peu qu'il soit soumis à une autorité sans faille. « Bavards plus que réalisateurs, trop individualistes pour être disciplinés, ils sont encore capables de surprendre l'observateur par leurs aptitudes intellectuelles et pratiques lorsqu'ils se passionnent pour une entreprise », résume Lambertson en quelques lignes définitives<sup>71</sup>. Plus loin, reprenant les clichés éculés du bon sauvage et du grand enfant, Lambertson juge les « populations Bassa, avec qui nous eûmes affaire », aptes à bénéficier de l'action psychologique. Elles ont en effet un mérite : elles « se montrent habituellement reconnaissantes de l'intérêt qu'on leur porte ; elles font confiance à l'expérience et à l'habileté du Blanc ; elles s'attachent au chef qui s'occupe d'elles. Pourvu qu'il fasse preuve d'une autorité précise, soutenue, efficace, elles se soumettent à ses exigences les plus sévères. Elles sont très influençables ; aiment la discussion et les “palabres” ; répètent les mots d'ordre qui

frappent leur imagination plus que leur intelligence ». Sa vision des Bassa rejoint celle qu'il porte sur les populations africaines en général, qui, selon lui, « n'ont pas encore été complètement purgées de la mentalité primitive »<sup>b</sup>.

Malgré les efforts de Lambertson pour pénétrer l'univers mental de ses adversaires, ses indélébiles préjugés racistes ne laissent aucune chance à son action psychologique de fonctionner. Si ce n'est lorsqu'elle est adossée à la force militaire brute... Les subtilités psychologiques sont de peu de poids sans les chars et les pistolets-mitrailleurs. En effet, malgré les moyens employés, c'est bien l'UPC qui a gagné la bataille des convictions. « Il est incontestable que si une consultation populaire avait pu suivre le travail effectué en Sanaga-Maritime, confie le Haut Commissaire à son ministre de tutelle à propos de la ZOPAC, l'UPC aurait récolté 90 % des voix<sup>72</sup>. » Le 6 juin 1958, Doustin lui-même reconnaît : « globalement, notre action de propagande a été un échec<sup>73</sup> ». Um Nyobè est toujours aussi populaire et, mis à part quelques notables profrançais prêts à toutes les exactions, il est très difficile de faire basculer la population du côté des forces de l'ordre et d'obtenir des renseignements propres à faciliter la tâche des militaires. L'arme psychologique, censée permettre, d'après la TTA 117, de « remporter enfin de véritables victoires sans recourir à la violence, ou en la localisant et en la limitant<sup>74</sup> », a montré ses limites. Finalement, rien ne vaut la violence...

---

<sup>a</sup>. Cet infléchissement contredit totalement la thèse de l'historien Marc Michel quand il écrit que, « à la différence de l'action psychologique en Algérie », celle mise en place au Cameroun « ne dut rien aux militaires » (Marc MICHEL, « "Action psychologique" et "propagande" au Cameroun à la fin des années 1950 », *loc. cit.*, p. 362).

<sup>b</sup>. Cette vision infériorisante des Bassa n'est pas propre à Lambertson. Le chef de région Jacques Rivaille, par exemple, décrit un prétendu « tempérament bassa, individualiste, palabreur et orgueilleux », qui s'accompagne d'une « horreur congénitale des Bassa et Bakoko pour le travail » (Jacques RIVAILLE, « Note pour MM. les chefs de subdivision au sujet du Congrès des forces vives de la Sanaga-Maritime », 14 février 1958 ; SHAT 6H246). Le chef de la Sûreté Moret, quant à lui, croit avoir découvert les causes de l'insurrection dans cette « race bassa peu évoluée, violente, crédule, manipulable par les sorciers ou quelques manipulateurs venus de Douala ou de zone anglaise » (Note de Moret à Messmer, 3 janvier 1957 ; CADN, FHCC/2).

## *ZOPAC (II) : traquer et éliminer*

« Eh bien, puisqu'ils n'acceptent pas la règle démocratique, je les... élimine ! »

Pierre MESSMER<sup>1</sup>.

« Um Nyobè était vêtu d'une veste de pyjama et d'un pantalon. Ses poches contenaient des gris-gris et quelques papiers, dont les feuilles d'un imprimé intitulé : "Décision de la session plénière du CC du PCUS sur le groupe antiparti de G. Malenkov, L. Kaganovitch, et V. Molotov". Ainsi, Um Nyobè est mort avec sur lui la preuve de son attachement à la sorcellerie et au communisme. »

Rapport de la Sûreté, 26 septembre 1958<sup>2</sup>.

**M**aintenant que la France a décidé de s'engager militairement « sans retour » contre l'UPC, d'y consacrer des moyens importants et de lâcher la bride aux militaires pour y appliquer leurs théories contre-révolutionnaires, les jours de la guérilla en Sanaga-Maritime sont comptés. Signe d'un renversement du rapport de forces, ce n'est plus la rébellion qui dicte son agenda, mais les forces de l'ordre. Après la première phase, principalement consacrée au regroupement des populations et à leur « encadrement psychologique », celles-ci donnent la priorité à l'action offensive. Cela ne signifie pas, naturellement, que les opérations avaient été mises entre parenthèses. Même au cours de la phase initiale de regroupement des villages, Lamberton demandait une

« réplique immédiate et brutale » en cas d'attentat cénois, c'est-à-dire des expéditions punitives<sup>3</sup>. Mais, à partir d'avril 1958, les opérations prennent une autre ampleur.

### **Contre-guérilla**

Lamberton, dans l'enchaînement des phases de la ZOPAC, s'inspire des exemples indochinois et algérien. L'intérêt du regroupement des populations dans des zones circonscrites consiste à constituer, ailleurs, des zones interdites. Toute présence humaine étant prohibée dans ces zones, les personnes qui y sont rencontrées deviennent automatiquement des « hors-la-loi » et sont donc impitoyablement prises pour cible. En Algérie, ces zones sont qualifiées en octobre 1956 de « zones ouvertes en permanence au feu de toutes les armées : infanterie, forces aériennes, etc.<sup>4</sup> ».

Deux mois avant sa visite au Cameroun en avril 1957, le commandant Jacques Hogard avait expliqué le traitement qu'il fallait réserver aux zones interdites : « Dans certains cas, il pourra être avantageux de créer une “zone interdite”, que l'on privera de toutes ressources, en retirant sa population, [...] en sabotant les cultures, les points d'eau, en évacuant le bétail, etc., et en y pourchassant les rebelles qui subsisteraient par des moyens qui peuvent être brutaux et sans discernement (mitraille et bombardements aériens, etc.)<sup>5</sup>. » Le chef de camp Alphonse Boog confirme que le même schéma s'applique en ZOPAC. « Pour sortir du camp, témoigne-t-il, on avait besoin d'une autorisation de circuler. Si vous vous aventuriez dehors sans ce document, les militaires avaient l'autorisation de vous abattre sans autre forme de procès<sup>6</sup>. »

La guerre révolutionnaire bannit les batailles rangées le long d'un front entre deux camps. Puisque les populations « saines » ont été méthodiquement rassemblées, recensées et endoctrinées dans les camps de regroupement, puisqu'il ne reste plus en brousse que « la bête féroce et l'homme criminel », selon le slogan diffusé dans toute la ZOPAC, on peut



dorénavant partir « à la chasse ». Il s'agit, pour reprendre l'expression de l'officier Jean Le Guillou, de « poursuivre les récalcitrants jusqu'à complète extermination ». Une fois terminée la « phase préparatoire d'organisation politique », c'est-à-dire les regroupements, la traque se fait de façon méthodique, poursuit le même officier : « C'est en fonction des informations ou au moins des indices obtenus que [sont] lancés dans un deuxième temps, soit des actions de fouille systématique de zones étendues, soit, mieux, des raids à objectifs bien précis, guidés par un "pisteur" sûr<sup>7</sup>. »

Ainsi aidées par des autochtones transformés en chiens de chasse et officieusement secondées par des milices d'autodéfense transformées en meutes sanguinaires, comme on l'a vu au chapitre précédent, les patrouilles militaires, constituées d'une trentaine de soldats africains venus d'autres colonies et menées par un sous-officier français, progressent laborieusement dans la brousse, à coups de coupe-coupe et, parfois, avec l'assistance des compagnies forestières de la région réquisitionnées pour l'occasion<sup>8</sup>. S'orientant grâce à des renseignements plus ou moins précis, elles ne font pas dans le détail et laissent vraisemblablement un grand nombre de cadavres sur leur passage. « Faux », s'insurge encore Lamberton dans une annotation d'un livre d'Achille Mbembe qui évoque les « nombreux morts et blessés » à chaque accrochage. Et pourtant, les exactions consignées dans les journaux de marche des militaires tendent à démentir les notes furibondes du vieux général. « Avons brûlé ancien village de Song Tégul et quelques cases en brousse », rapporte le lieutenant Pierre Gueneley le 16 mars 1958 dans son cahier de marche<sup>9</sup>. « Retour à Bichara. Résultat : trouvé un maquis – les occupants s'enfuient –, deux femmes tuées », poursuit-il douze jours plus tard. L'opacité qui entoure ces opérations de contre-guérilla est d'autant plus grande que Lamberton, ayant assez vite pris conscience de l'intense activité nocturne des maquis, au vu de leur consommation de fuel et de piles électriques<sup>10</sup>, demande à ses hommes de privilégier les opérations de nuit...

Cette tactique de harcèlement porte ses fruits. Le nombre de « maquis » démantelés ne cesse d'augmenter au cours de l'année 1958 : neuf en janvier, vingt-six en mars, soixante-deux en juillet<sup>11</sup>... Dès le mois d'avril, le nombre d'« attaques terroristes » chute brutalement. Les « bandes rebelles » se fragmentent, s'isolent ou fuient la zone. La destruction méthodique des campements de fortune découverts au gré des sorties en brousse expose les combattants nationalistes aux intempéries de la saison des pluies. Coupés des populations regroupées, plongés dans une précarité permanente, affamés par le saccage systématique des champs par les « forces de l'ordre », incapables de communiquer et peinant à assurer la discipline, manquant de vêtements et de médicaments, les maquisards ont le moral en berne. Le 7 juin 1958, ils sont même privés de leur « général », Isaac Nyobè Pandjock, abattu au cours d'un raid monté sur renseignement. La France prend un ascendant irrémédiable. Et la contre-société mise en place par l'UPC depuis son entrée en clandestinité en 1955 et son passage à la lutte armée fin 1956 (voir [chapitre 12](#)) se délite inexorablement.

Du côté français, c'est presque une opération « zéro mort ». Seuls deux membres des forces de l'ordre auraient été tués, dont un Français. En revanche, côté adverse, on en est loin. Si Georges Chaffard parle de trente-huit morts, ce chiffre est tellement sous-estimé qu'il est plus proche de la propagande. Journaliste du *Monde* à l'époque, ex-soldat en Indochine et en Algérie pendant plusieurs années<sup>12</sup>, c'est du reste sur les comptes rendus de Lambertson en personne qu'il fonde son diagnostic. Mais, preuve de la désinformation, un rapport officiel, qui semble encore bien lacunaire, dénombre en Sanaga-Maritime trente-sept morts rebelles... pour le seul mois de mai 1958<sup>13</sup> !

### « Ralliements »

À mesure que les opérations tournent à l'avantage des forces de l'ordre, les miliciens sont rejoints par des maquisards « ralliés » aux autorités françaises. Contrairement à la propagande des vainqueurs, on s'aperçoit

que ces ralliés ne le sont jamais spontanément, mais contraints et forcés, la mort dans l'âme, vaincus par la supériorité militaire de leur adversaire. L'armée admet en interne que les ralliements ne sont dus à rien d'autre qu'à la « terreur des opérations militaires<sup>14</sup> ». Celle-ci est telle que les ralliements se multiplient au fil des mois. De cent vingt-quatre au cours des quatre premiers mois de 1958, on passe à deux cent trente de mi-avril à mi-juin, pour atteindre le chiffre de quatre cents ralliés pour le seul mois d'octobre 1958<sup>15</sup>, portant à 4 000 le nombre total de ralliés à la fin de l'année<sup>16</sup>.

Cet afflux nécessite la mise au point de procédures pour les réintégrer dans la légalité et les utiliser au mieux. Dans une directive « très secrète » du 26 juillet 1958, Lambertson recommande l'attitude suivante à l'égard de ces ex-maquisards : faire preuve de mansuétude à l'égard de ceux qui « collaborent », mais de sévérité contre ceux qui se refusent à faire amende honorable. Des fêtes sont organisées dans les villages pour accueillir les nouveaux venus. Il s'agit, explique Lambertson, « sous prétexte de manifester un désir de réconciliation, d'accentuer le contraste entre la vie au maquis, ponctuée de coups de fusil, et la joie aux villages, au milieu des chants et des danses ». Mais, constatant que ces fêtes sont l'occasion de célébrer les ex-maquisards comme des héros, Lambertson finit par les autoriser uniquement pour le retour des femmes et des enfants. « Sauf les garces de l'Udefec » (la branche féminine de l'UPC), précise-t-il dans une note de bas de page<sup>17</sup>.

Qualifiés par Lambertson d'« agents de désagrégation du système rebelle<sup>18</sup> », les ralliés sont systématiquement utilisés pour l'action psychologique. Brandis comme autant de trophées, ils ont pour fonction de frapper le moral des insurgés. Le ralliement de Samuel Boum, dit « Le Bref », important cadre du CNO, « doit causer une forte impression sur le moral des bandes rebelles, note par exemple un rapport de la Sûreté en juillet 1958, et est susceptible d'accentuer le mouvement des maquisards vers la légalité<sup>19</sup> ». De manière générale, les ralliés doivent faire leurs preuves et, après une phase de « désintoxication<sup>20</sup> », *dixit* Lambertson,

« donner des gages de leur sincérité »<sup>21</sup>. De manière à les « mouiller » définitivement, ils sont sommés de participer « ouvertement » à la propagande et aux opérations de « nettoyage ». La correspondance qu'échangent les maquis indiquant qu'ils sont très fébriles sur ce sujet, le rôle des ralliés est surtout de semer la zizanie et la suspicion au sein des maquis. Le stratagème se révèle efficace : « La méfiance plane partout, écrit un combattant à Um Nyobè dans une lettre interceptée par les forces de l'ordre. Tout le monde a peur de tout le monde au sein même des organismes de base<sup>22</sup>. » La « délation élevée au rang d'institution », témoigne le terrassier de la compagnie Razel Stéphane Prévitali, observateur privilégié des événements, crée un climat délétère et participe à la dislocation de la hiérarchie du CNO<sup>23</sup>. Laquelle n'a d'autre choix que de se diviser en petites bandes et de se replier sur des liens de confiance plus sûrs, familiaux ou claniques.

Les ralliés, redoutés par les rebelles et espérés par les autorités, subissent des sorts aléatoires. Dans un livre de souvenirs, Stéphane Prévitali évoque « une fausse invite au ralliement pour certains maquisards qui ne savent pas qu'ils sont déjà dénoncés, qu'ils seront rudement *questionnés* avant d'être emprisonnés et parfois *liquidés* avant même d'être jugés<sup>24</sup> ». Marcel Dixonne, chef méconnu de l'éphémère « 5<sup>e</sup> bureau » camerounais, que nous avons interrogé en 2009 sur le sort réservé aux ralliés, laisse échapper que « certains étaient flingués »... avant de se reprendre et de déclarer qu'il a « tout oublié »<sup>25</sup>. Plutôt que de les « flinguer », les autorités militaires essaient surtout de leur extirper des renseignements. Passé à l'adversaire, Samuel Boum « Le Bref » livrera ainsi à la gendarmerie des informations de première main sur le mouvement nationaliste, qui seront par la suite mises à profit lors des interrogatoires des prisonniers et serviront au démantèlement de nombreux maquis<sup>26</sup>. Le renseignement est en effet la matière première de la guerre révolutionnaire, que des officiers spécialisés sont chargés de collecter. Par tous les moyens.

## « Parler ou mourir » : le renseignement à tout prix

« Il y avait quand même quelques commandants et capitaines qui étaient à l'information... Là ils prenaient les gars et ils leur faisaient passer un sale quart d'heure », dénonce Michel Boulet. L'ancien sous-lieutenant en Sanaga-Maritime, qui était à la fois officier de réserve et séminariste, grimace. « Dans ma section, j'avais un sergent qui avait fait l'Indo. Zyem, un gars pas clair du tout, un peu maquereau, qui avait été blessé au genou en Indochine. Ce type, un jour, avec le commandant, passé par l'Indochine lui aussi, racontait comment il torturait, comment il faisait parler. En tordant les doigts, en écrasant les cigarettes... Il racontait ça comme ça, comme un héros. Un jour, en convoi, on s'est arrêtés à ce PC, j'ai entendu Zyem dire au commandant : "Ça y est, on sait tout, il a parlé"<sup>27</sup>. »

« Faux ! », s'est entêté en dépit de l'évidence à écrire le général Lamberton en marge d'un texte évoquant la torture au Cameroun. Ce thème fait d'ailleurs chez le vieux militaire l'objet de dénégations constantes, comme lorsqu'il décrit *La Question* d'Henri Alleg, récit détaillé des pratiques en cours en Algérie, comme un « tissu d'inventions<sup>28</sup> ». Pierre Messmer nie également que ses troupes aient « sombr[é] dans la torture<sup>29</sup> ». Aujourd'hui, il est vrai que cette question est devenue l'aspect le plus connu – et le plus infamant – de la guerre révolutionnaire. Les deux se confondent même parfois, non sans raison, tant cette méthode est au centre de deux des priorités de la DGR : la course aux renseignements, par les aveux extirpés, et l'action psychologique, par le signal de toute-puissance envoyé par les forces de l'ordre à la population.

Bien que les témoignages soient nombreux sur le sujet, la dénégation des autorités officielles rend la torture difficile à documenter cinquante ans après les faits. Dans ses écrits, par exemple, Lamberton n'a laissé que des consignes interdisant le recours à la brutalité. Des rappels à l'ordre qui prouvent au moins que cette question n'allait pas de soi. Dans un « nota important » de janvier 1958, il rappelle ainsi aux commandants

d'unités militaires qu'ils « ne doivent en aucun cas faire usage de violence pour contraindre les individus qu'ils ont appréhendés à parler », car ils « n'ont pas qualité pour procéder à de véritables interrogatoires »<sup>30</sup>. Officiellement opposé aux mauvais traitements, Lambertton prétend connaître un moyen efficace pour arracher des aveux à un prisonnier : « Amorcer une conversation au cours de laquelle ce dernier, avec cette vanité naïve des Noirs, cherchait à se faire valoir<sup>31</sup>. »

Dans la chasse aux renseignements, tout le monde est mis à contribution. Les sorties en brousse, orientées vers leur collecte, procurent aux soldats une connaissance intime des conditions de vie des guérilleros. Grâce aux informations obtenues, les officiers de renseignement (OR) retracent les organigrammes de l'armée adverse à longueur de rapports. La collaboration des rebelles ralliés leur offre à cet égard de précieuses informations, surtout à partir de la vague de ralliements de la mi-1958. Au fur et à mesure, le renseignement se perfectionne et se spécialise, en particulier au sein d'équipes de recherches qui tentent de sympathiser avec les populations pour mieux les faire parler. Le lieutenant-colonel André Trancart, chef d'état-major du général Le Puloch, commandant de la zone militaire AEF-Cameroun, leur recommande de s'installer dans les villages, de « vivre la vie des populations » et de les amadouer en leur offrant de la viande. Ici aussi, comme dans le domaine de l'action psychologique, l'« organisation de fêtes » par les forces de l'ordre est un moyen de mettre les Africains « en confiance » pour mieux recueillir leurs « confidences »<sup>32</sup>.

Mais ces sympathiques consignes et cette absence d'ordres écrits ne prouvent pas grand-chose quant à l'usage de la torture. À propos de la guerre d'Algérie, où la « question » était systématique, il est ainsi presque impossible de retrouver des traces écrites aussi compromettantes : la journaliste Marie-Monique Robin, au terme de plusieurs années d'enquête, n'a pu retrouver, presque par hasard, qu'une seule note manuscrite évoquant explicitement ces pratiques<sup>33</sup>. D'ailleurs, l'ordre de Lambertton montre surtout que ses soldats, monopolisés par la « chasse au maquis<sup>34</sup> »,

laissent le travail des interrogatoires à la police et à la gendarmerie, qui ont déjà fait la preuve de leur combativité. Les postes de gendarmerie, présents dans chaque sous-quartier, se multiplient pour mieux recueillir les renseignements, sous les ordres du capitaine Gabriel Haulin, déjà responsable du massacre d'Ekité du 31 décembre 1956 (voir [chapitre 11](#)). Mais la gendarmerie est encore trop douce pour cette mission, selon un capitaine proche de Lamberton, Paul Gambini, qui reproche à ce corps une propension excessive à « cherche[r] des chefs d'inculpation ». Une manie qui, d'après le capitaine, « n'est pas adaptée à ce genre de travail<sup>35</sup> ». Celui-ci propose de confier le « travail » à la Sûreté, c'est-à-dire, en 1958, aux hommes du commissaire de police d'Eséka Georges Conan, que Lamberton, dans ses notes personnelles, décrit comme « un pauvre type qui était, en effet, si brutal que j'ai dû intervenir ». Cette appréciation rétrospective n'a pourtant pas empêché Conan de diriger les opérations de police en ZOPAC, durant toute la période, ni d'être chargé de la traque d'Um Nyobè. Ni d'être transféré ensuite en région Bamiléké pour s'y occuper, à nouveau, du renseignement (voir [chapitre 20](#)).

Pour obtenir des « confidences », les collecteurs de renseignements disposent en fait de moyens assez peu « festifs », et plus efficaces. « Il faut une tactique », s'emporte un certain Bonassies, « représentant de l'inscription maritime », au cours d'une réunion stratégique. « La seule chose à faire, poursuit-il, c'est ce qu'on a fait trop tard en Algérie et qu'on aurait dû faire en Indochine : pourrir les villages et avoir des informations. » Pour obtenir des renseignements, l'homme conseille d'aller interroger les villages étrangers, c'est-à-dire non bassa, « installés dans des conditions irrégulières ». « C'est facile, sous menace d'expulsion, les habitants parleront<sup>36</sup> », prescrit l'énergique fonctionnaire. Au chapitre des menaces et des exactions qui peuvent inciter les suspects à parler, un bulletin de renseignements d'août 1958 signale également que deux prisonniers ont été « abattus au cours d'une tentative d'évasion<sup>37</sup> ». Difficile d'en tirer une conclusion, mais il faut se souvenir qu'en Algérie,



à la même époque, ce motif sert à maquiller les « corvées de bois », c'est-à-dire les exécutions extrajudiciaires des prisonniers, que ceux-ci aient parlé ou non<sup>38</sup>.

Un témoignage, en revanche, permet d'être plus affirmatif. L'usage de la « question », dénoncé si souvent par les militants nationalistes, est aujourd'hui attesté par un officiel français, qui confirme que l'armée française, comme en Algérie, a torturé. Roland Barachette n'est pas un témoin anodin. Fin 1958, alors que les opérations de la ZOPAC sont sur le point de s'achever, l'ex-adjoint de Maurice Delauney en région Bamiléké est devenu le chef de la région de la Sanaga-Maritime. Il est horrifié par ce qui vient de s'y passer. « La lutte fut très dure, et les pertes sévères », a-t-il écrit dans ses Mémoires privés. Quand on lui demande des précisions, l'ex-préfet dénonce « une section qui revenait d'Algérie », avec à sa tête un « lieutenant parachutiste français ». « Je les ai fait partir, explique-t-il, parce qu'ils interrogeaient comme en Algérie, avec la méthode de la baignoire. Ils avaient pris de mauvaises habitudes<sup>39</sup>... »

Peu festifs également sont les moyens de pression dont se souvient le chef de camp Alphonse Boog, réquisitionné pour traduire les déclarations des prisonniers des forces de l'ordre. Il rapporte que l'alternative était simple : parler ou mourir. La personne interrogée, se souvient Boog, était ensevelie dans une tombe : « Les soldats y enfouissaient le suspect, couché ou debout, et l'enterraient jusqu'au cou, pour qu'il se décide à parler. On faisait cela aux hommes et aux femmes. Je crois qu'à Ntouleng c'est arrivé à une dizaine d'hommes au moins et trois ou quatre femmes. » Supplice supplémentaire, « parfois on vous jetait quelques pelletées de terre au visage. Si vous persistiez à clamer votre innocence, le capitaine pouvait demander que l'on vous sorte de là, s'il voulait », assure Boog, dont les souvenirs sont précis et circonstanciés, agrémentés des noms des trois lieutenants français accusés de ces exactions : le capitaine Patrick Guillon-Verne et les lieutenants Georges Bontoux et Jacques Constant, effectivement en poste à ce moment-là. Certains upécistes subissent un traitement raffiné : la brûlure des intestins à l'eau bouillante, au moyen



d'un tuyau enfoncé dans l'anus de la victime, qui cuit littéralement de l'intérieur. De telles séances ont même lieu dans l'enceinte de la mission catholique de Bot-Makak : « Des troupes y vivaient, se souvient Boog, et elles ne se gênaient pas pour torturer et tuer, dans les locaux même de l'Église<sup>40</sup>. »

### **« Il faut faire régner le silence » : occultation et désinformation dans les médias français**

Comment se fait-il que ces atrocités aient suscité si peu d'intérêt, si peu d'écrits et, finalement, si peu d'émoi en métropole ? Au moment où la guerre d'Algérie y déchaîne les passions, presque personne ne parle de la répression au Cameroun, qui, toutes proportions gardées, y ressemble pourtant étrangement. Les rares journaux qui évoquent les « troubles » vont dans le sens de l'armée, confrontée, selon l'Agence France Presse, à l'« action criminelle » de l'UPC<sup>41</sup>. Le 18 février 1958, *L'Aurore* exhorte à ne pas « s'humilier devant ce farouche agitateur » qu'est Um Nyobè. Le 23 mars 1958, alors que la répression en ZOPAC bat son plein, *Le Monde* intitule son éditorial consacré aux débats à l'ONU sur la gestion française du Territoire : « Une chance pour le Cameroun » ! Sans un mot sur les opérations militaires...

En 1958, il faut être lecteur du *New York Herald Tribune* pour être au courant qu'une « guerre » se déroule en Sanaga. Mais cette guerre, presque sanitaire, y est également encensée. Cette « petite Algérie », à en croire le journal américain, est en effet menée dans un même mouvement contre la malaria et contre le marxisme bassa des « fellaghas camerounais<sup>42</sup> ». Le 7 janvier 1958, le *New York Times* consacre lui aussi un éditorial au Cameroun, où il juge la situation « relativement bonne » et n'hésite pas à y dénoncer la colonisation... soviétique ! Les Camerounais « pourraient en somme faire face à un excellent avenir si les Russes les laissaient tranquilles », conclut le quotidien<sup>43</sup>...

Le silence qui règne alors sur les exactions françaises au Cameroun est une faillite médiatique. C'est aussi une faillite politique. Les « progressistes » français restent totalement muets sur la question camerounaise. La SFIO, engagée corps et âme dans la répression, est bien sûr particulièrement soucieuse de se taire, puisque c'est un des siens, le Premier ministre Mbida, qui assume la paternité de la lutte anti-upéciste et que Pierre Messmer est alors considéré comme un proche de Gaston Defferre. Plus grave est le silence du PCF. Alors qu'il était jusque-là le principal soutien de l'UPC en métropole, il a en grande partie délaissé la cause nationaliste camerounaise. S'il reste quelques avocats communistes pour défendre l'UPC, *L'Humanité* ne dénonce plus la répression comme elle l'avait fait en mai 1955. Quant à ceux qui dénoncent courageusement la guerre d'Algérie et les atrocités de l'armée française en Afrique du Nord, ils brillent par leur absence sur le dossier camerounais. *L'Express*, par exemple, qui avait notamment publié en mars 1957 les carnets de Jean-Jacques Servan-Schreiber dénonçant la torture en Algérie et qui, à cette occasion, avait reçu le soutien public du célèbre général Jacques Pâris de Bollardière, n'a que mépris pour les combattants camerounais. Ceux-ci, explique en janvier 1958 son journaliste Claude Krief, ne sont que des « extrémistes partisans du tout ou rien<sup>44</sup> ».

S'agissant de la presse, il faut faire une place à part à Max Olivier-Lacamp. Reporter au *Figaro*, il est sans doute le journaliste qui a le mieux servi la propagande coloniale. Du 9 au 11 décembre 1957, l'inoubliable auteur de l'article « Péril rouge en Afrique noire » signe une série d'articles, intitulée : « Au Cameroun, qui tirera les ficelles du Dieu indépendance ? » Il y tourne en dérision les maquisards, une « obscure guérilla à base de sorcellerie », et prend Um Nyobè, décrit rétrospectivement comme l'« organisateur du putsch manqué de Douala, en mai 1955 », pour unique cible. Cantonné à sa région, Um « n'est prophète que dans sa propre tribu », clame Lacamp. La prose journalistique rejoint la propagande militaire. Le secrétaire général de l'UPC devient un être cruel, irrationnel, plus proche de l'animal que de

l'homme politique. En écho aux slogans des militaires, qui présentent l'ancien greffier comme le « fils maléfique d'un sorcier-panthère<sup>45</sup> », *Le Figaro*, dès les premiers jours de la ZOPAC, raconte comment Um « endosse la peau de panthère paternelle et déchaîne ses tueurs ». « Depuis, poursuit Lacamp, Um Nyobè, qu'on appelle maintenant le "Mpodol" (quelque chose comme le Führer ou le *bikbachi*), hurle comme un loup du fond de sa forêt<sup>46</sup>. » Le reporter, qui se veut impartial, s'en prend aussi à la justice au Cameroun, qu'il accuse... de laxisme envers les insurgés !

On devine assez bien les sources de ce journaliste atypique. Dans un rapport de la Sûreté, on apprend par exemple qu'ayant « été reçu par les plus hautes autorités », Lacamp a pris soin d'éviter les « contacts directs avec la population »<sup>47</sup>. Ce journaliste est alors au faîte de sa gloire, puisque c'est précisément en 1958 qu'il reçoit le prestigieux prix Albert Londres. Bien des années plus tard, Pierre Messmer fera à son tour en 1985 l'éloge de Max Olivier-Lacamp qui, d'après lui, s'est toujours placé « dans le camp des opprimés ». Messmer louera alors la « curiosité du monde » du journaliste, son « goût d'aller et de voir plus loin »<sup>48</sup>...

Pas facile, dans ce contexte, de se faire une idée précise des événements au cours de cette année 1958. L'incompétence ou la partialité des journalistes ne sont pas la seule explication. Cette couverture médiatique est le résultat d'une stratégie militaire. Le 20 mars 1958, Lamberton va à la rencontre du nouveau Haut Commissaire, Xavier Torrè, à Yaoundé. Il revient rassuré de cet entretien, et en fait un compte rendu éloquent à son état-major : « Le Haut Commissaire est d'accord pour engager la lutte, car il s'est rendu compte que nous étions engagés dans une guerre révolutionnaire. Il a également attiré mon attention sur un autre point. À savoir qu'il ne faut pas que l'on parle de ce qui se passe en Sanaga-Maritime. Jusqu'à maintenant nous y avons réussi – il faut faire régner le silence<sup>49</sup>. » La consigne est répercutée à tous les échelons de la hiérarchie.

« Tout allait bien », voilà le mot d'ordre dont se souvient le sous-lieutenant Boulet. « C'était la censure absolue ! Le *black out* total... », ajoute-t-il<sup>50</sup>.

Les journalistes ne sont pas admis en ZOPAC. D'ailleurs, Lambertson concède que l'interdiction de circuler a pour but, « en partie », d'isoler la zone médiatiquement<sup>51</sup>. Si les journalistes complaisants sont choyés, les publications plus critiques sont bannies. Ainsi, le directeur du journal *L'Opinion*, le docteur Marcel Bebey-Eyidi, est enfermé le 23 décembre 1957, pour « reconstitution de ligue dissoute<sup>52</sup> ». En métropole également, on fait la chasse aux mauvaises langues. En juin 1958, lorsqu'une brochure upéciste, intitulée *Nazisme et Attila au Kamerun* et dénonçant les méthodes françaises en Sanaga-Maritime, est publiée à Paris par la revue *L'Étudiant d'Afrique noire*, le ministre des Armées porte plainte et le numéro est saisi<sup>53</sup>. Le général Le Puloch a donc parfaitement raison de qualifier la ZOPAC d'« œuvre difficile et discrète<sup>54</sup> ».

Cause majeure de cette « discrétion », on ne trouve aucune faille au sein de l'appareil politico-militaire. Impossible au Cameroun de déceler un personnage ayant l'éthique d'un Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger chargé de la police d'août 1956 jusqu'à sa démission en septembre 1957, ancien déporté qui a toujours refusé le recours à la torture. Ni, côté militaire, quelqu'un de la stature du général Jacques Pâris de Bollardièrre, prêt à braver sa hiérarchie plutôt que de cautionner la torture en Algérie – comme il l'a fait en mars 1957, ce qui lui valut d'être relevé de ses fonctions et sanctionné de soixante jours d'arrêts.

Pourtant, ce que l'on ne connaît guère dans son parcours, c'est que le même Bollardièrre, tout au long de l'expérience de la ZOPAC, de juin 1957 à 1959, était présent au Cameroun. Après avoir été enfermé deux mois à la forteresse de La Courneuve pour insubordination, « Bollo » est en effet « placardisé » au poste d'adjoint au commandant de l'AEF-Cameroun, à Brazzaville. Étrangement, pendant plus de deux années qu'il jugera plus tard comme « absolument sans histoire<sup>55</sup> », il n'a rien su, ou rien voulu savoir, à propos des opérations en cours au Cameroun, calquées sur celles

qu'il dénonçait quelques mois plus tôt en Algérie. L'accueil plus que froid que lui a réservé la hiérarchie militaire à Brazzaville aurait pu lui mettre la puce à l'oreille. « Personne ne nous a dit bonjour pendant un an », se souvient Simone de Bollardièr<sup>56</sup>. On imagine en effet que la venue de Bollardièr a été perçue comme celle d'un chien dans un jeu de quilles. Il a même été accueilli par une missive personnelle du général Dio, son nouveau supérieur, lui reprochant d'avoir « prêté la main à une entreprise de démoralisation de la nation et de diffamation de l'armée » et ainsi perdu « toute [s]on estime »<sup>57</sup>. Autant de signes montrant, s'il en était besoin, que les cadres militaires de la zone étaient loin d'être de farouches adversaires de la torture...

« Des tortures au Cameroun ? Alors là vous me l'apprenez, je n'avais jamais entendu parler de ça ! » La veuve de « Bollo », toujours militante de la non-violence, est tombée des nues quand nous lui en avons parlé en septembre 2008. Le général placardisé aurait-il été en dehors des réseaux d'information ? Sans doute pas. « Il était particulièrement au courant de la situation, assure son ex-adjutant de l'état-major de Brazzaville, Francis Agostini. Je lui apportais les journaux et les BRQ [bulletins de renseignements quotidiens] tous les matins. Mais il était très replié, renfermé sur lui-même<sup>58</sup>. » De plus, l'officier rebelle a beau écrire qu'il n'était alors « admis à intervenir ni de près ni de loin dans les affaires militaires<sup>59</sup> », force est de constater qu'il a été à plusieurs reprises en visite au Cameroun, de surcroît dans les zones en guerre. En septembre 1958, alors qu'il était chargé d'expédier les affaires courantes, Pâris de Bollardièr fut même amené à... envoyer des commandos paras en Sanaga<sup>60</sup> ! Décidément, ce qui faisait polémique en Algérie semblait passer totalement inaperçu au Cameroun...

### **Septembre 1958 : l'assassinat d'Um Nyobè**

À mesure que se déroule l'année 1958, la ZOPAC porte ses fruits. Les villageois sont regroupés, les opérations se déroulent comme prévu, les

renseignements affluent et la propagande n'est contrecarrée par aucun média français trop scrupuleux. Pourtant, la victoire n'est pas complète tant que le leader de l'UPC Ruben Um Nyobè, même isolé, malade et désarmé, est vivant. Cette simple réalité est un danger pour l'ordre colonial.

Laissons son meilleur ennemi, Lambertson, dresser son portrait : « Autodidacte, intelligent, patriote fougueux, marxiste sectaire mais avant tout gonflé d'orgueil et de rancune contre "le Blanc", Um Nyobè reste le théoricien et le doctrinaire de l'UPC, même après le déclenchement de la rébellion. » Mal à l'aise dans son rôle de chef de guerre, Mpodol se consacre à son œuvre intellectuelle et politique. « Dans son maquis inconfortable et précaire, poursuit Lambertson, il accomplit un travail considérable, rédigeant des instructions toujours claires et précises, des articles de journaux, des tracts et des brochures de propagande, entretenant une volumineuse correspondance avec les antennes de l'UPC au Cameroun, à Paris, à Toulouse..., avec les étudiants camerounais à l'étranger, avec des journalistes en France et tout aussi bien avec d'infimes militants de la Sanaga-Maritime ; discutant un point d'organisation ou de doctrine avec celui-ci, nourrissant une polémique avec celui-là ; soutenant la foi des humbles et des évolués, qu'il s'efforçait inlassablement d'instruire et de convaincre<sup>61</sup>... »

Un tel ennemi est dangereux. À l'été 1958, « au moment de partir en congé », Daniel Doustin se félicite des premiers résultats. « Mais, prévient-il à l'attention du lieutenant-colonel Lambertson, nous n'avons pas pu encore éliminer les principaux leaders de la rébellion. Tant que nous ne l'aurons pas fait, les résultats obtenus ne pourront être considérés que comme des résultats partiels et non définitifs<sup>62</sup> ». On l'a vu au chapitre précédent, Doustin a fait son deuil de la négociation avec l'UPC, depuis que Pierre Messmer a choisi l'épreuve de force quelques mois plus tôt. Conséquent et réaliste, le délégué du Haut Commissaire pour le Sud-Cameroun en tire les leçons. Dans une lettre à son ami Jean Chapperon, directeur de cabinet du Haut Commissaire, il s'interroge : « Est-il possible

de ramener Um Nyobè dans le système ? [...] Personnellement, je ne le pense plus, Um Nyobè maintenant s'est enfermé dans l'action subversive comme nous-mêmes nous sommes enfermés dans la répression<sup>63</sup>. »

L'élimination passe d'abord par une offensive contre sa trop bonne image publique. Alors même qu'il admettait, dans des lettres précédentes, que c'était l'intransigeance de Messmer en 1956 qui avait provoqué la guerre, Doustin demande, le 23 avril 1958, que soient « diffus[és] dans les médias et aux responsables locaux les documents prouvant la responsabilité d'Um Nyobè dans le déclenchement des hostilités<sup>64</sup> ». L'opération de discrédit échoue largement. Qu'à cela ne tienne, « nous devons nous engager dans le combat sans esprit de retour », insiste Doustin, car le temps presse. Il faut achever la rébellion bassa avant les pluies de novembre. Depuis plusieurs semaines, l'étau se resserre autour du maquis d'Um. Ne pouvant plus se déplacer sans risque, le leader de l'UPC, fiévreux et déprimé, se réfugie dans les lectures, entouré de sa garde rapprochée, qui l'accompagne de cache en cache.

Sur le terrain, c'est un intrigant capitaine franco-indochinois qui est chargé de traquer Um Nyobè. Paul Gambini « était le cerveau de la lutte contre Um Nyobè », explique le chef du 2<sup>e</sup> bureau de l'époque, René Dorandeu. Ce dernier, aujourd'hui général du cadre de réserve, parle de Gambini comme d'un personnage « extraordinaire », « doué pour le renseignement », qui venait de faire ses preuves en Indochine et en Algérie<sup>a</sup>. « Une bête fauve, renchérit l'administrateur Yves Vergoz. Il était grand, svelte : la bête de brousse, excessivement souple ! Et très discret en brousse<sup>65</sup>. » Depuis plusieurs mois, Gambini rôde autour de Boumnyebel, le village natal d'Um Nyobè, où l'on se doute que se terre le leader de l'UPC. Mais la zone est difficile d'accès et les troupes de Gambini ont besoin de renseignements précis.

Dans ce duel à distance, le déclic a lieu le 9 septembre 1958. Au cours d'un crapahutage, les hommes du capitaine Gabriel Haulin mettent la main sur les « archives personnelles » d'Um Nyobè et capturent un groupe de rebelles<sup>66</sup>. Parmi eux, une femme : Esther Ngo Manguélé, responsable



locale de l'Udefec, branche féminine de l'UPC. Selon toute vraisemblance, cette femme, agent de liaison proche d'Um Nyobè, est durement interrogée, voire, d'après elle, menacée de mort. Le sous-lieutenant Michel Boulet, aujourd'hui prêtre catholique, affirme que l'infortunée est alors passée entre les mains de « Zyem », le spécialiste assumé de la torture que nous avons déjà évoqué. « D'ailleurs, il était toujours volontaire pour accompagner la prisonnière aux toilettes », se souvient l'ex-appelé du contingent, écœuré<sup>67</sup>. « Le bruit avait couru un peu partout que c'est moi qui avais trahi Um Nyobè », se défendra Esther Ngo Manguélé quelques années plus tard, devant une commission d'enquête de l'UPC<sup>68</sup>. Hélas, les archives sont cruelles et semblent bien attester qu'Esther passe aux aveux, entre le 9 et le 13 septembre. Non seulement elle fournit l'emplacement précis du maquis du secrétaire général de l'UPC, mais c'est encore elle, affublée d'un treillis militaire, qui guide sur place la troupe franco-africaine<sup>69</sup>.

Espérant ainsi toucher au but, le capitaine Ange Agostini, officier de renseignement décoré de l'étoile noire des officiers le jour de l'arrestation d'Esther Ngo Manguélé<sup>70</sup>, et son adjoint, l'inspecteur Georges Conan, commissaire spécial d'Eséka, jettent leurs forces dans la bataille<sup>71</sup>. Le 11 septembre, une première opération d'encerclement échoue<sup>72</sup>. Deux jours plus tard, une nouvelle expédition, composée de trois sections, se met en branle à 7 heures du matin, à partir de Libelingoi, emmenée par le capitaine Guillou, commandant de la 1<sup>re</sup> compagnie du BTC 1, responsable du sous-quartier, guidée par des pisteurs ralliés, Koi Nyem de Libelingoi et un certain Luc Makon, adversaire acharné d'Um Nyobè. Guillou s'est préparé depuis longtemps. Depuis deux semaines, il survole la zone en hélicoptère<sup>73</sup>. Il a demandé pour dix jours le renfort des élèves caporaux de Yaoundé. En fin de matinée, un premier accrochage avec un maquis alerte le groupe d'Um Nyobè, qui cherche à fuir. Mais, trahi par les traces fraîches de ses Pataugas dans la boue, ce dernier est rapidement rattrapé. « Vers 14 heures, rapporte le Haut Commissaire adjoint du Cameroun, Joseph Rigal, dans un télégramme du 16 septembre au



ministère de la France d'outre-mer<sup>74</sup>, arrivé à trente mètres environ d'un rocher formant grotte, le guide entend des voix. » Ce sont celles de trois hommes et une femme, qui discutent près d'un marigot en mangeant des oranges. Immédiatement, le guide, Luc Makon, « aperçoit [...] Um Nyobè, qu'il désigne au sous-officier africain. Mais, à la vue des forces de l'ordre, Um Nyobè et les siens prennent la fuite ». Après une course-poursuite de 200 mètres, poursuit Rigal, « le sous-officier ouvre alors le feu au pistolet-mitrailleur et blesse mortellement Um Nyobè, dont les compagnons, parmi lesquels Yem Mback Pierre, chef du SA/BL (secrétaire administratif du bureau des liaisons), sont également atteints par le tir des autres soldats africains<sup>b</sup> ».

Ce télégramme inédit, classé « Secret défense », que l'on ne se procure auprès du ministère de la Défense qu'après dérogation, avec interdiction de reproduction, est accablant. Il montre que, contrairement à certaines versions, les soldats n'ont à aucun moment agi en état de légitime défense, ni n'ont fait de sommations. Ils ont tiré au pistolet-mitrailleur dans le dos de militants désarmés. Une réalité qui n'empêche pas l'Agence France Presse de prétendre, le lendemain du crime, que les soldats n'ont reconnu Mpodol qu'après l'avoir tué<sup>75</sup>. « Um Nyobè tué, je répète Um Nyobè tué », peut triompher le chef d'état-major de Le Puloch dans un télégramme envoyé à Brazzaville<sup>76</sup>.

### **La profanation du « dieu qui s'est trompé »**

Plusieurs récits de la mort d'Um Nyobè ont ensuite circulé, souvent fondés sur des rumeurs. Celui qui suit est plus original, puisqu'il émane du capitaine Lucien Lescurieux, ex-chef des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux au Cameroun, en charge donc du renseignement de la ZOPAC. Lorsque nous cherchons à le contacter en 2008, hélas, l'ancien capitaine vient de décéder. Il a néanmoins laissé à sa veuve un carnet dans lequel il revient, sous forme romancée, sur l'assassinat de Mpodol.

Si l'on passe sur les déformations des faits (Um Nyobè aurait tiré sur le sergent-chef...), il convient de s'arrêter sur la suite de l'histoire : « Pélican [c'est le nom que s'attribue Lescurieux dans ses nouvelles] sait ce qu'il va faire, il y a pensé au début de l'opération. Il veut réaliser à cette occasion un acte d'action psychologique. » La fiction rejoint ici la réalité : « Il donne l'ordre à son adjoint de transporter le corps à Eséka (jour du marché) et d'exposer ce corps d'Um Nyobè Ruben, lui qui prétendait être immortel, ainsi la population pourra constater que le soi-disant nouveau (faux) prophète avait menti et que, enfin, les exactions subies depuis des mois vont donc cesser. » Dans la nouvelle de Lescurieux, « Pélican » conclut en direction du journaliste Max Olivier-Lacamp en reportage en Sanaga (il s'agit ici du vrai nom du journaliste du *Figaro*, effectivement en reportage sur place à cette période) : « “Le plus important est fait, il nous appartient maintenant d'inviter les autres à se rallier à nous. Nous utiliserons divers moyens pour leur faire savoir que nous les attendons, nous ne les menacerons pas de représailles, ils reconnaîtront leurs erreurs”. Max s'approche de Pélican et lui dit : “Très intéressant...” “Oui, Max, il faut maintenant nettoyer les esprits...” “Certes !”, répond Max. »

« Nettoyer les esprits... » La mort de Mpodol servira aussi à cela, car elle combine décidément tous les aspects de la ZOPAC : elle commence par un aveu au cours d'un interrogatoire, se poursuit par une opération montée sur renseignement et s'achève sur une action psychologique. Au-delà de la mort d'un leader politique, l'armée française a fait de ce choc un acte de propagande par la terreur et un outil de ralliement, à travers la profanation de son cadavre et la diffusion d'un tract annonçant la mort du « dieu qui s'est trompé ». Le remarquable travail de l'historien Achille Mbembe montre, d'une part, comment Um Nyobè a su réactiver des savoirs ancestraux pour proposer un sens à la rébellion bassa et, d'autre part, comment l'administration française a cherché à contrecarrer ce travail symbolique et faire de la mort de Mpodol le dernier épisode d'une

victoire idéologique sans appel, la victoire du devoir d'obéissance aux autorités comme à ses parents, pour reprendre un thème de propagande infantilisant récurrent.

Alphonse Boog rapporte les mêmes faits, mais du point de vue du sympathisant nationaliste. « Quand nous avons appris la mort d'Um Nyobè, se souvient-il, on nous a effectivement emmenés voir son cadavre profané, à la file, pour le reconnaître. On l'a traîné comme un gibier pris dans le piège et on le jetait comme un animal », dans la boue. Et finalement, arrivé à Eséka, le chef milicien Jacques Bidjoka, encore lui, a défié une dernière fois son ennemi défunt : « Tu as dit que tu es fort ; lève-toi, qu'on boxe un peu. Tu ne peux plus te lever pour parler ? » S'étant rendu à Douala quelques jours après la mort d'Um, avec en poche les photos du cadavre, Bidjoka « s'installa dans un débit de New-Bell et exposa aux très nombreux solliciteurs les preuves irréfutables du décès<sup>77</sup> ». Cette nouvelle provocation, dans le fief upéciste de Douala, attise la fureur des partisans indépendantistes, au point de forcer la police à intervenir plusieurs fois pour protéger le milicien. Ultime outrage, pour éviter que la dépouille du martyr du nationalisme camerounais soit utilisée politiquement par ses partisans, les autorités décident de la couler dans le béton et de l'enterrer à la sauvette à Eséka, dérogeant par là à tous les rites funéraires traditionnels.

Au fur et à mesure que se répand la nouvelle, les réactions montrent bien l'immense popularité dont jouissait le chef de l'UPC. « Tous les habitants, ainsi que ceux des villages environnants, étaient absolument consternés », peut-on lire dans le rapport de la Sûreté<sup>78</sup>. « À Eséka, poursuit le document, la tristesse se lisait sur la plupart des visages. [...] Pour l'ensemble de la population bassa, ce n'est pas exclusivement la disparition d'Um Nyobè qui l'affecte, mais surtout la perte du seul chef susceptible de gouverner le pays et de le conduire vers la réalisation de ses aspirations<sup>79</sup>. » Rarement note de police aura reconnu avec autant de franchise la popularité du leader upéciste en raison du projet politique qu'il incarnait. Et cela bien au-delà de son appartenance ethnique et de son

origine régionale : « vive émotion » à Dschang, relève le même rapport, et « déception et tristesse » à Yaoundé. Le *Figaro* rend hommage à sa façon au leader indépendantiste en écrivant qu'« avec Um Nyobè disparaît le plus original et le plus dynamique de tous les fomentateurs d'insurrection en Afrique noire<sup>80</sup> ».

On le devine, le nouveau pouvoir ne partage pas la détresse populaire. Ce jour-là, tout le gouvernement est réuni, pour une inauguration d'un poste administratif en province. Quand le conseiller français Pierre Marchand leur apporte la nouvelle, « il y eut un instant de silence, se souvient-il. “Ah !”, fit simplement Ahidjo d'un ton neutre. Les autres hésitèrent. Puis manifestèrent une espèce de joie<sup>81</sup> ». Celui qui a remplacé André-Marie Mbida comme Premier ministre en février 1958 (voir [chapitre 17](#)) déclare à l'AFP qu'il aurait préféré le ralliement de son adversaire et regrette que « [son] obstination [...] ait entraîné sa mort<sup>82</sup> ».

Dans le fond, qui est responsable de la mort de ce leader politique de premier plan qu'était Um Nyobè ? Son « obstination », comme le déclare Ahidjo ? Oui, dans un sens, car le leader nationaliste a préféré risquer la mort que se rallier au régime. Mais ce n'est pas « son obstination » qui a appuyé sur la gâchette. Pour la première fois, nous sommes en mesure de donner le nom du soldat qui a tué Ruben Um Nyobè. Alors que l'identité d'un « tirailleur Sara », « Abdoulaye Paul », avait été avancée par certains<sup>83</sup>, le rapport du capitaine Guillou précise qu'il s'agirait plutôt d'un certain « sergent-chef Toubaro ». Celui-ci aurait tiré après qu'Um eut été identifié par le guide Luc Makon. Toutefois, connaître le nom de ce soldat n'explique pas grand-chose. Peut-on se contenter des affirmations de Pierre Messmer, qui dans ses Mémoires dégage courageusement l'implication française en écrivant que « le chef de l'UPC tombera sous les balles d'une patrouille de tirailleurs Saras (tchadiens) conduits par un agent de renseignements bassa<sup>84</sup> » ? Une vague histoire de Nègres, en somme...

La réalité est tout autre, car la responsabilité politique et militaire de l'assassinat incombe évidemment à la France, qui commande alors les

forces de l'ordre<sup>85</sup>. La patrouille était commandée par un militaire français, la zone avait été inspectée par le général Le Puloch, commandant militaire de la zone AEF-Cameroun, quelques jours auparavant, la demande d'éliminer Um Nyobè avait été formulée depuis déjà plusieurs mois par le responsable politique de la ZOPAC, Daniel Doustin – et la tête du chef rebelle avait été mise à prix. Les annotations du général Lamberton, qui griffonne que « Um devait être pris vivant », puis écrit « non » à côté d'un paragraphe où l'historien Achille Mbembe postule que l'ordre « semble avoir été donné » de tirer sur les fuyards à bout portant, ne convaincront donc personne. Aucun ordre écrit n'a en effet été retrouvé dans les archives qui viendrait confirmer une quelconque volonté de capturer vivant le leader indépendantiste. Au contraire, les ordres, à propos d'Um Nyobè comme des autres maquisards, sont formels en ZOPAC : les forces de l'ordre doivent tirer à vue sur les fuyards, légitime défense ou pas, avec ou sans sommations.

Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux expérimentations de contre-guérilla effectuées en Sanaga les mois précédents par des parachutistes d'AEF. Dans le compte rendu de l'un, il est signalé par exemple, à la rubrique « tir instinctif », que les maquisards fuient et ne s'arrêtent pas aux sommations. À cause de la végétation, donc, « le tir n'est efficace que s'il est déclenché rapidement et avant que l'ennemi ait eu le temps de parcourir les quelques mètres qui le mettent à l'abri des balles ». Conclusion logique : « Seul le tir "instinctif" peut et doit être pratiqué<sup>85</sup>. » Un autre commandant de stage fait une remarque très similaire : « Si la patrouille est découverte à très courte portée, écrit-il, le feu ouvert instantanément à grand volume peut causer des pertes à l'ennemi. Un bond rapide suivi de l'ouverture du feu peut être efficace<sup>86</sup>. » Là non plus, nulle sommation. Au contraire, tout cela est parfaitement routinisé. « Les rebelles surpris en marche par une patrouille arrêtée sont voués à la destruction suivant les règles classiques, prévues par les manuels militaires », précise le lieutenant auteur du rapport. Ces consignes d'ouverture du feu, qui vont largement au-delà des situations de

légitime défense, sont propres à une situation de guerre, non de maintien de l'ordre. Elles aboutissent tout naturellement à la mort des rebelles qui ont la malchance de croiser la route des patrouilles franco-camerounaises. À partir du moment où Ruben Um Nyobè persistait à tenir le maquis, sa fin tragique était prévisible et découlait d'un choix politique français. La qualifier de simple « bavure », comme le fera Jacques Foccart, est donc parfaitement faux<sup>87</sup>.

### **Épilogue : les rêves d'Um Nyobè**

Cet épisode traumatique marque la fin de la ZOPAC, avec le succès total de la répression, dont chacun, surtout du côté des partisans de la France, tentera dès lors d'oublier les exactions. « Dans le calme le plus complet, la ZOPAC vient de vivre sa dernière semaine, peut-on lire dans le compte rendu mensuel de renseignements militaires en décembre 1958. Les villageois paraissent très désireux d'oublier l'aventure UPC », conclut son auteur<sup>88</sup>. Les responsables franco-camerounais de cette opération espèrent refermer la parenthèse. Son œuvre accomplie, Doustin rejoint la métropole en octobre 1958. Le capitaine Gambini avait promis une « répression immédiate, spectaculaire, mais juste<sup>89</sup> », il a tenu parole, du moins en ce qui concerne les deux premiers adjectifs. Au lendemain de Noël, le 26 décembre 1958, Ahmadou Ahidjo, soulagé, peut exprimer la « reconnaissance émue du gouvernement camerounais » à la France et « exprimer sa gratitude aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui ont accompli, au prix des plus durs sacrifices, la tâche qui leur était fixée », sous le « commandement si avisé du colonel Lambertton »<sup>90</sup>.

S'il s'agit de dresser un bilan chiffré des victimes de la ZOPAC, les sources sont rares. Tout au plus peut-on lire, dans le rapport du général Pierre Garbay du 12 mars 1959, que quatre cents rebelles ont été tués entre novembre 1957 et novembre 1958<sup>91</sup>. Des chiffres proches de ceux de l'ONU, qui a dénombré, pour la période de septembre 1957 à octobre 1958, « soixante-quinze civils tués, quatre-vingt-dix blessés,

quatre-vingt-onze enlevés, environ deux cents maisons incendiées ; trois cent soixante et onze rebelles tués, cent quatre blessés et huit cent quatre-vingt-deux arrêtés<sup>92</sup> ». Un décompte manifestement sous-évalué, qui ne semble additionner que les cadavres des insurgés tués au cours d'accrochages avec les forces de l'ordre. Mais qui passe sous silence les exactions des milices, les prisonniers précipités dans les chutes d'eau, les cadavres oubliés en brousse et, surtout, les victimes indirectes du conflit que sont les populations parquées dans les camps, dans des conditions humanitaires lamentables. Pierre Messmer, lui, opérera une comparaison avec une répression d'une plus grande ampleur : celle de Madagascar en 1947. Loin de constituer une autocritique, l'ancien Premier ministre français se félicite, dans son livre *Après tant de batailles*, d'avoir remporté l'« un des deux succès français de l'après-guerre contre les insurrections outre-mer », en ayant « étouff[é] [...] la révolte de l'UPC dans son berceau du pays Bassa » comme ses illustres prédécesseurs l'ont fait à Madagascar, au prix de dizaines de milliers de victimes<sup>93</sup>.

Messmer poursuit sa fulgurante carrière politique, du Haut Commissariat à l'AEF, puis à l'AOF et au ministère des Armées. Mais, pour Lambertson, la lutte continue. S'il passe la main en ZOPAC, c'est pour mieux se concentrer sur le « pays Bamiléké », où son savoir-faire peut servir (voir [chapitre 17](#)). Et, même de longues années plus tard, le maître d'œuvre de cette campagne trop peu connue en revendiquera la paternité et l'originalité, dans la limite de ce qu'il est autorisé à déclarer en public. Orgueilleux, il dressera ses propres lauriers dans un long rapport qu'il exposera aux officiers en formation au Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer (CMISOM) à Paris, et dont il organisera la « fuite » auprès du journaliste Georges Chaffard<sup>94</sup>. Longtemps, l'officier français restera donc la principale source d'information sur ce conflit et imposera sa vision d'une lutte énergique mais loyale face aux troupes d'Um Nyobè.

Il ne s'en tiendra pas là. Seul face aux publications qui viendront plusieurs années plus tard le mettre en cause, le vieux général, armé de son

crayon, poursuit la guerre psychologique contre Um Nyobè. Bien que son adversaire soit enterré sous une épaisse couche de béton depuis longtemps, Lamberton cherche à le rabaisser, le décrivant « en fait » comme « un humble *clerk* et rien de plus. Avec une “tête de cochon”, comme beaucoup de Bassa (vaniteux et entêtés) ». Le chef militaire va jusqu’à réfuter, dans la marge, les comptes rendus de rêves griffonnés par Um Nyobè dans la brousse et retrouvés à sa mort. Les combattants du CNO avaient en effet pris l’étonnante habitude de tenir des « carnets de rêve », une façon d’apprivoiser leurs angoisses et de rester maîtres du « domaine de la nuit » et de l’imaginaire<sup>95</sup>. La publication en 1965, par Georges Chaffard, de ces carnets saisis sur Um révèle des pans très intimes de sa personnalité. Il y dévoile ses rêves de grandeur, à l’ONU, en costume de Premier ministre, ou aux côtés d’Ho Chi Minh. Il y parle de ses désirs, lorsqu’il se voit entouré de femmes nues, ou tout simplement de ses aspirations à la fuite loin du maquis, lorsqu’il s’imagine embarquant à bord d’un avion<sup>96</sup>. « Pur délirium », tranche Lamberton dans la marge.

En poursuivant l’action psychologique jusque dans l’imaginaire adverse, Lamberton procède à une véritable extension du domaine de la répression, qui illustre parfaitement la nature de l’affrontement non conventionnel qui a mis aux prises des ennemis très inégaux en ZOPAC en cette année 1958. D’un côté : moyens de communication perfectionnés, cartes d’état-major, armes de pointe, quadrillage de l’espace et théorisation des étapes de l’insurrection et des moyens militaro-médicaux pour extirper cette dernière. De l’autre : fusils de traite, sorcellerie et « blindage » des maquisards. « Magie moderne<sup>97</sup> » (l’« expérience technique ») contre « sorcellerie bassa », comme aime à le répéter Lamberton, qui s’échine à « convaincre les Bassa » que la première « l’emporte indiscutablement » sur la seconde, espérant même transformer sa maxime en « article de foi ». À travers son récit, le commandant de la ZOPAC s’efforce donc de montrer que c’est également la culture autochtone, rétive à l’imposition de schémas de pensée préétablis par les théoriciens de la guerre révolutionnaire, qui s’incline devant la culture



militaire du colon, lequel lui impose obéissance et servilité. Incapable de comprendre l'alchimie complexe réalisée sous maquis entre des savoirs traditionnels réinventés et une inspiration anticoloniale universaliste, le directeur de la Sûreté J. Cardin écrit que, surpris par la mort avec « des gris-gris » et « quelques papiers » relatant une réunion du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS), « Um Nyobè est mort avec sur lui la preuve de son attachement à la sorcellerie et au communisme<sup>98</sup> ». L'histoire ne dit pas si, aux yeux du policier, cette « preuve » a confirmé le bien-fondé de la répression contre la sorcellerie marxiste.

Dans un dernier acte d'insoumission, Um Nyobè rêve, deux mois avant sa mort, qu'il agite une machette, seul dans un champ de macabo balayé par un ouragan. « Je triompherai de cette guerre, s'entend-il crier, je délivrerai la terre kamerunaise de l'ennemi. Ni la France, ni aucune autre nation, ne sera maître du Kamerun<sup>99</sup>. » Um Nyobè est mort assassiné dans la brousse « en veste de pyjama », comme le précise le rapport de la Sûreté<sup>100</sup>, terrassé entre le rêve de l'indépendance et le cauchemar d'une guerre qu'il avait si longtemps refusée.

---

<sup>a</sup>. Entretien des auteurs avec René Dorandeu, Argelès-sur-Mer, 2009. D'après Dorandeu, Gambini finira ses jours à Papeete, en Polynésie.

<sup>b</sup>. Deux autres personnes sont tuées dans l'opération : un serviteur d'Um Nyobè et la mère de sa compagne. La compagne d'Um Nyobè, Marie Ngo Njock, est la mère de leur fils alors âgé de 1 an, Daniel Um Nyobè, surnommé « Leader », présent au maquis ce jour-là. Daniel Um Nyobè vit aujourd'hui en région parisienne.

<sup>c</sup>. Si le déroulé des faits n'est pas entièrement connu, il semble évident qu'il ne correspond pas aux affirmations de Pierre Péan quand celui-ci écrit que l'ordre de tuer Um Nyobè aurait été donné par Maurice Delauney, qui n'était même pas en charge de cette région à l'époque (voir Pierre PÉAN, *L'Homme de l'ombre*, *op. cit.*, p. 284).

### III

---

*L'indépendance dans le sang (1959-1960)*

---

*Ahidjo et de Gaulle : pères adoptifs de l'indépendance*

« Dans les grandes luttes populaires, il arrive souvent que les masses se battent et se sacrifient pour la juste cause. Mais, au moment psychologique, le peuple ignorant les victoires dont il a été le principal sinon le seul artisan, des habiles démagogues sortent du trou pour s'attribuer par pire usurpation le mérite de ces victoires, alors qu'ils n'ont rien fait pour y contribuer, alors qu'ils se sont parfois, sinon souvent, trouvés dans le camp ennemi pour combattre les forces populaires en lutte pour la liberté et le droit à la vie. »

Bureau du comité directeur de l'UPC sous  
maquis, 28 juillet 1958<sup>1</sup>.

**L**e 13 septembre 1958, Ruben Um Nyobè, père du mouvement indépendantiste camerounais, est assassiné en brousse par une patrouille franco-africaine. Le même jour, la France arrête un nouveau projet d'ordonnance portant statut du Cameroun dans lequel elle « prend acte » du désir d'accession du pays à l'indépendance<sup>2</sup>. Étrange façon d'accepter une demande d'indépendance que d'assassiner au même moment le principal leader indépendantiste... Ce paradoxe résume l'objectif de la subtile stratégie française au Cameroun : la vraie-fausse indépendance. En effet, pour comprendre comment la France a conservé son influence sur le pays, il ne faut pas se focaliser uniquement sur sa supériorité militaire – l'exemple algérien ne tardera pas à démontrer que celle-ci ne garantit pas toujours la victoire politique. Comme le dit justement l'influent administrateur Daniel Doustin, « l'armée n'est qu'un moyen qui permet

seulement une politique, [...] elle ne résoudra rien au fond si l'action administrative n'est pas plus complète, efficace et spectaculaire<sup>3</sup> ». De ce point de vue, l'octroi de l'indépendance constitue la meilleure arme possible contre la « rébellion », plus efficace encore que l'assassinat de son chef. L'adjoint d'Um Nyobè, Pierre Yem Mback, n'écrivait-il pas justement que, « tant que l'indépendance n'est pas acquise, aucune mort ne peut permettre aux colonialistes de croiser leurs pieds<sup>4</sup> » ?

C'est bien pour permettre aux colonialistes de « croiser leurs pieds » en toute tranquillité que la mécanique de la sortie de la tutelle se met en branle, poussant paradoxalement la France à accorder l'indépendance du Cameroun pour mieux vaincre les indépendantistes. Pour comprendre un tel paradoxe, il faut revenir sur les quelques mois de l'année 1958 durant lesquels, parallèlement à la campagne militaire du lieutenant-colonel Lamberton, une stratégie politique nouvelle est élaborée.

### **« Il faudra parler rapidement d'indépendance »**

Depuis des années, la question de l'« autonomie », voire de l'« indépendance », des colonies est l'objet de débats dans la presse française et dans les milieux politiques. Mais on note une inflexion notable depuis le milieu des années 1950.

La loi-cadre Defferre de 1956 marque la première étape de cette évolution, qui montre que les dirigeants français, bien que tenaillés par le désir irrésistible de conserver l'Empire, ont conscience de la nécessité de « lâcher du lest » pour ne pas « tout perdre ». Il faut dire que les mentalités semblent évoluer. Journaliste à *Paris Match*, Raymond Cartier s'était illustré à l'été 1956 en dénonçant dans son journal le coût des colonies pour le contribuable français. Se demandant « si l'asphalte de la route de Razel ne serait pas plus judicieusement employé sur quelque » départementale de la France rurale, le journaliste qui donnera son nom à cette doctrine (le « cartiérisme ») la résume en une formule restée célèbre : « La Corrèze avant le Zambèze. » L'évolution idéologique de

Raymond Cartier anticipe en quelque sorte celle des autorités françaises puisque, en novembre 1953, ce journaliste se montrait encore attaché au Cameroun, au point d'écrire dans *Paris Match* : « nous resterons, même si nous devons combattre pour cela ».

La question de l'indépendance provoque également de vifs débats parmi les leaders africains qui s'interrogent sur l'évolution future de leurs relations avec les métropoles européennes. À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler l'échange mémorable entre le chef du gouvernement ivoirien – et ministre français – Félix Houphouët-Boigny et le leader ghanéen Kwame Nkrumah, récemment sorti de prison pour prendre la tête du gouvernement du Ghana indépendant. Ce jour-là, le 6 avril 1957, le premier avait organisé à l'Assemblée territoriale d'Abidjan une réception en l'honneur du second, qui venait d'arracher l'indépendance de son pays le 6 mars. Au Premier ministre ivoirien, qui vantait dans l'alliance franco-africaine « un acte de foi, mais aussi un acte de solidarité humaine », Nkrumah répondit : « Mon ami, vous choisissez l'illusion. La liberté et l'indépendance viennent d'abord, l'équité et la fraternité après. » Le chef de gouvernement ivoirien prit alors les convives à témoin : « Un pari vient d'être lancé entre deux territoires, l'un ayant choisi l'indépendance, l'autre préférant le chemin difficile de la construction, avec la métropole, d'une communauté d'hommes égaux en droits et en devoirs. [...] Que chacun de nous fasse son expérience [...] et, dans dix ans, nous comparerons les résultats<sup>5</sup>. »

Pour un nombre croissant d'observateurs pourtant, l'alternative entre l'« indépendance » des colonies et l'« association » avec les métropoles est déjà dépassée. C'est en tout cas ce que l'on comprend lorsque l'on écoute les partisans du courant « eurafricain », selon lequel l'« interdépendance » croissante des nations, des continents et des blocs idéologiques annihile *de facto* les velléités indépendantistes des peuples colonisés. Dès lors, comme l'avait par exemple soutenu Roland Pré lorsqu'il était Haut Commissaire à Yaoundé, il ne faut plus craindre de parler d'« autonomie » ou même d'« indépendance », puisque ces

deux concepts eux-mêmes ne sont plus que des mots vides de sens. Le problème de l'heure n'est donc plus de savoir si les colonies accèderont ou non à l'« indépendance », mais de s'arranger pour que ces territoires, considérés non plus comme des possessions mais comme les éléments constitutifs de grands ensembles géostratégiques, soient maintenus par des liens invisibles dans le giron des puissances coloniales. Dans cette perspective, l'« indépendance » n'est plus un problème en soi. Elle peut même être une solution : en plus d'alléger les charges financières de la métropole, dans une logique « cartériste », elle permettra, d'une part, de satisfaire les élites africaines qui réclament davantage de responsabilités et, d'autre part, de prendre de vitesse les plus radicaux dont on craint les sympathies « communistes ».

Pareille logique, encore un tantinet théorique, ne fait certes pas l'unanimité dans la classe politique française au milieu des années 1950. Mais la guerre d'Algérie, de plus en plus sanglante et coûteuse, conduit les dirigeants français à envisager une nouvelle relation avec l'Afrique subsaharienne. Territoire sous tutelle que la France a promis en 1946 devant l'ONU de conduire à l'« autonomie » ou à l'« indépendance », le Cameroun – comme le Togo – apparaît dans ce cadre comme une expérience-pilote<sup>a</sup>.

Alors que se déroulent de sanglantes opérations militaires en Sanaga-Maritime, c'est Daniel Doustin qui illustre le mieux cette évolution intellectuelle. Ayant compris que la « politique de choc » à base de répression pure ne suffisait pas face à la « mystique » de l'indépendance qui anime les maquisards, le maître de la stratégie française au Cameroun cherche à doter sa stratégie anti-upéciste d'un volet politique cohérent. Prolongeant la logique de substitution initiée par Roland Pré, qui avait suscité l'émergence de « nationalistes modérés » après avoir fait interdire l'UPC, Doustin veut hâter l'indépendance du Cameroun pour mieux disqualifier ceux qui l'avaient le plus tôt réclamée.

Aussi réaliste que pragmatique, Doustin, qui est à la fois délégué du Haut Commissaire et responsable civil des opérations en ZOPAC, constate

en effet sur le terrain que l'UPC a gagné la bataille des idées. « La majorité de la population, écrit-il en avril 1958, marquée par cinq ans de propagande intensive, reste fermement upéciste et attachée à son prophète, Um Nyobè. Um est celui qui apportera l'indépendance ; ce terme magique tire essentiellement sa force du fait qu'il est vague : l'indépendance, c'est la liberté de faire ce que l'on veut, de ne pas payer l'impôt, d'imposer le prix du cacao et du palmiste au taux le plus élevé, etc., etc. *L'indépendance c'est le bonheur...* Peut-on refuser le bonheur aux gens ? Voilà le fond de la pensée bassa ! » Il faut donc non seulement tuer le prophète, mais également lui voler son message d'espoir. « Il est bien certain que le problème de la Sanaga-Maritime ne sera pas résolu, explique le haut fonctionnaire, tant que la population restera prisonnière du mythe Um Nyobè, de l'idée qu'il représente dans le cadre rigide de l'UPC<sup>6</sup>. »

Anticipant la logique néocoloniale, Doustin réclame un « choix définitif » à propos de l'UPC : « De deux choses l'une, ou bien on essaie de ramener l'UPC dans le système, ou bien on bâtit le Cameroun de demain sans elle et donc contre elle. » La première solution fragiliserait, selon lui, la « position, non seulement de la France, mais de l'Occident en Afrique ». La seconde, qu'il privilégie, implique d'accentuer la répression et de « promouvoir de Paris une politique très libérale permettant au gouvernement légal camerounais d'invoquer l'inutilité de la rébellion upéciste pour atteindre un but que lui-même est sûr d'obtenir par la négociation ». Et Doustin de conclure : « De toute manière, quelle que soit la solution choisie, il faudra parler rapidement d'indépendance à terme. »

Ce virage modifie radicalement les termes du problème. La politique anti-upéciste est reformulée en simple politique antiterroriste. « Il faut bien spécifier que nous ne nous battons pas contre un parti qui demande l'indépendance, mais bien contre un parti qui assassine, incendie et sabote », répète Doustin depuis 1957<sup>7</sup>. En dépolitisant le combat de l'UPC, une telle réécriture des événements donne un nouveau souffle à la propagande française : une fois le principe de l'« indépendance » acquis,

au moins implicitement, les autorités pourront plus facilement stigmatiser la « stratégie de violence » des nationalistes. Et cela alors même que le délégué du Haut Commissaire reconnaît que c'est l'intransigeance française qui les y a acculés<sup>b</sup>.

Le parti interdit peine dès lors à faire comprendre à ses partisans que le conflit porte moins sur le principe de l'indépendance que sur la forme que celle-ci doit prendre. Comme l'écrit un chef de subdivision, les attentats deviennent incompréhensibles aux yeux de la population : « Les habitants de Bafoussam, voyant se dessiner une indépendance acquise dans le calme, admettent difficilement que l'on puisse justifier par un "idéal" politique des crimes dont la sauvagerie les révolte<sup>8</sup>. » Le piège se referme sur les partisans d'Um Nyobè. « Toutes ces mesures ont pour fondement une idée directrice : isoler par tous les moyens l'UPC terroriste, lui couper l'herbe sous le pied quant à ses revendications essentielles », résume Doustin<sup>9</sup>. Pour cela, le Haut Commissaire a besoin d'« obtenir du gouvernement français la promesse de l'indépendance ». Par conséquent, écrit-il, « c'est à Yaoundé, et en partie à Paris, que peuvent être prises les décisions de principe qui permettront aux exécutants de conduire au mieux une vraie politique d'action<sup>10</sup> ».

Abandonnons donc un instant la végétation luxuriante de la Sanaga pour les palais des capitales française et camerounaise. La lettre de Doustin est en effet écrite à un moment charnière, quelques semaines après un bref imbroglio politique franco-camerounais qui, sous la houlette d'un éphémère Haut Commissaire, aboutit au remplacement au poste de Premier ministre de l'État sous tutelle du Cameroun d'André-Marie Mbida par Ahmadou Ahidjo, et quelques semaines avant le tremblement de terre politique franco-algérien que constitue la chute de la IV<sup>e</sup> République et le retour de De Gaulle au pouvoir. Dans ces semaines où tout peut basculer, Doustin est sans doute le seul à développer une doctrine stable au Cameroun. Il voit loin et anticipe la stratégie fondamentale du néocolonialisme français : contrôler l'indépendance pour mieux écarter les indépendantistes. Ce que Pierre Messmer, dont Doustin fut le maître à



penser alors qu'il était Haut Commissaire à Yaoundé, résumera ainsi dans ses Mémoires : « La France accordera l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui la réclamaient avec le plus d'intransigeance<sup>11</sup>. »

### **L'interlude Jean Ramadier : révolution de palais à Yaoundé**

Le premier responsable à avoir mis en application les principes de Doustin s'appelle Jean Ramadier, successeur du Haut Commissaire Pierre Messmer. Ex-prisonnier de guerre des Japonais en Indochine, classé proche de la SFIO, ce haut fonctionnaire impétueux de 44 ans a fait carrière à l'ombre de son père, l'ancien président du Conseil Paul Ramadier. Jean s'est fait un prénom au poste de gouverneur en Guinée et au Niger, en y favorisant leurs leaders nationalistes respectifs Ahmed Sékou Touré et Djibo Bakary. Au Cameroun, coupable d'avoir brisé le premier le tabou de l'indépendance et d'avoir énoncé la stratégie secrète de Doustin quelques mois trop tôt et sans l'aval de Paris, il ne restera en poste que quinze jours.

À son arrivée à Yaoundé, le 4 février 1958, le nouveau Haut Commissaire a pourtant reçu de son bras droit une consigne simple : « Faire l'édredon<sup>12</sup>. » C'est-à-dire calmer le jeu politique pendant que l'armée « nettoie » la Sanaga-Maritime. Ramadier fait exactement le contraire, avec pour objectif de hâter le départ de Mbida qui, par ses outrances, s'est fâché avec à peu près tout le monde, hormis l'Église catholique. Dans le fond, Mbida en est resté au vieux modèle. Pour lui, l'indépendance est une perspective vague et lointaine, à laquelle il préfère l'assimilation à l'Empire français, en échange d'une certaine autonomie de gestion, sur le modèle de ce que la France tente d'orchestrer au Togo à cette période<sup>c</sup>.

Dès le 10 février, devant l'Assemblée législative camerounaise (ALCAM), Ramadier met le feu aux poudres en claironnant : « Nous reconnâtrons l'État national du Cameroun et son indépendance, et même

l'union des deux Cameroun<sup>13</sup>. » Aussitôt, devant cette reprise des deux revendications upécistes, Mbida voit rouge. La crise entre les deux têtes de l'exécutif local éclate au Conseil des ministres du lendemain. Pour fissurer la majorité qui, à l'ALCAM, soutient de moins en moins son chef de gouvernement, le Haut Commissaire pousse le vice-Premier ministre, Ahmadou Ahidjo, et ses partisans du groupe parlementaire de l'Union camerounaise (UC) à démissionner du gouvernement, puis à déposer une motion de censure à l'Assemblée. Mbida doit former un nouveau gouvernement... que Ramadier refuse d'avaliser ! Ulcéré, le Premier ministre camerounais s'envole pour Paris plaider sa cause directement à l'Élysée auprès du président René Coty. « Mbida est entré dans une rage folle, témoigne son directeur de cabinet d'alors, l'administrateur français Roger Courot. Coty l'a considéré comme un déséquilibré et un fou dangereux – et il n'avait peut-être pas tout à fait tort<sup>14</sup>... » Le chef du gouvernement camerounais active ses relais politiques dans la capitale française, notamment chez les Indépendants, choqués qu'un jeune gouverneur puisse ainsi de son propre chef brader un morceau d'Empire.

Il faut dire que Ramadier n'en fait qu'à sa tête. Il refuse obstinément de répondre aux convocations outrées de son ministre de tutelle, Gérard Jaquet (SFIO). Ce qui ne l'empêchera pas, cependant, de gagner son bras de fer contre André-Marie Mbida. Lâché de toutes parts, privé de majorité, ce dernier est acculé à la démission le 16 février, obtenant seulement, en guise de consolation, le rappel à Paris de son indiscipliné adversaire. Ramadier sera accusé par la droite française de complaisance envers l'UPC, alors que sa stratégie visait justement à demander l'indépendance pour mieux lui couper l'herbe sous le pied, à « réduire l'UPC et le communisme en se servant de leurs propres armes », comme l'expliquera fort justement Mbida à la presse<sup>15</sup>. L'inspirateur de cette stratégie, Daniel Doustin, critiquera toutefois son nouveau Haut Commissaire pour ne pas avoir « joué le jeu astucieusement », « sans trop casser les vitres »<sup>16</sup>.

L'issue de la crise n'est d'ailleurs pas celle espérée par le fringant Haut Commissaire. Alors qu'il désirait mettre en selle des « socialistes » proches de lui, comme Soppo Priso ou le ministre des Finances Arouna Njoya, c'est finalement Ahmadou Ahidjo qui, nommé Premier ministre le 18 février, reçoit l'investiture de l'Assemblée puis constitue un gouvernement composé de membres de chaque groupe politique. Court-circuité, le ministre de la France d'outre-mer Gérard Jaquet revient sur la promesse d'indépendance. Le 5 mars, en conférence de presse, il affirme que « l'indépendance totale est une illusion dangereuse<sup>17</sup> », avant de promettre un simple « élargissement de l'autonomie interne<sup>18</sup> ». Huit jours plus tard, c'est Xavier Torrè, Haut Commissaire sans relief de l'AOF depuis cinq ans, marqué plutôt à droite, qui est envoyé à Yaoundé pour remplacer Ramadier. Mais le plan d'action imaginé par Daniel Doustin reste d'actualité. Pour réussir, écrit-il alors, le nouveau représentant de la France devra, d'une part, « sous une forme nuancée, affirmer qu'une politique libérale sera poursuivie et que les aspirations du peuple camerounais seront satisfaites » et, d'autre part, obtenir la « promesse formelle de la part du gouvernement français d'une déclaration d'intention sur le problème majeur de l'indépendance »<sup>19</sup>.

### **Ahmadou Ahidjo, le « moins mauvais des hommes politiques »**

Derrière ces jeux d'appareil, c'est toujours la rébellion upéciste qui structure la vie politique du Territoire. Le 28 février, juste après l'investiture d'Ahidjo, Daniel Doustin, s'adressant au directeur de cabinet du nouveau Haut Commissaire, lui explique que, « dans la politique camerounaise, l'UPC reste au cœur du problème », car elle ne lutte pas uniquement pour l'indépendance « mais seulement pour la prise du pouvoir ». « En fait, conclut-il, nous nous battons pour une question de régime<sup>20</sup>. »

De fait, la question n'est plus la nationalité ou la couleur de peau du chef de gouvernement. Au contraire, au moment de la ZOPAC, Doustin

regrettait d'être « desservi » par le fait que, « dans une région où l'on parle plus que partout ailleurs d'indépendance, on n'a jamais vu autant de visages blancs »<sup>21</sup>. Blancs ou Noirs, l'anticommunisme et l'antinationnalisme surpassent désormais la question formelle de l'accès à l'indépendance. Dans cet objectif, l'omniprésence des Blancs, militaires ou administrateurs, est plutôt un obstacle à une répression efficace, c'est-à-dire relayée localement. D'où l'idée d'installer, au Cameroun comme ailleurs, des « gouverneurs à la peau noire » suffisamment dociles pour obéir aux dirigeants français, sur le modèle d'Ahmadou Ahidjo.

À 35 ans, le nouveau Premier ministre camerounais est un quasi-inconnu. À l'époque, le consul général de Grande-Bretagne le décrit, dans une note interne, comme « doté d'une personnalité prononcée et d'opinions très ancrées, teintées de cynisme ». N'accordant que « peu d'estime envers les femmes », il se montre « très susceptible à propos de ses origines modestes »<sup>22</sup>, qu'il a tenté de surmonter en épousant l'une des filles du puissant *lamido* de Garoua. « Fulbé d'origine modeste », comme l'indique une note de la Sûreté française au Cameroun, Ahmadou Ahidjo était un simple opérateur de radio quand il a été élu conseiller territorial de la Bénoué, en 1947, poussé par le député français Jules Ninine et l'industriel du Nord-Cameroun Pierre Rocaglia<sup>23</sup>. « Rocaglia devait trouver un Africain pour l'Assemblée territoriale, raconte André Bovar. Il avait sympathisé avec Ahidjo, qui était alors télégraphiste, ce qui a fait dire à Rocaglia : “Il est pas mal, il sait lire et écrire, c'est pas mal pour le Nord.” Ensuite Aujoulat l'a trouvé sympathique lui aussi<sup>24</sup>. » « Ahidjo avait la réputation de résumer les télégrammes du chef de région, ajoute son ex-conseiller français, Jacques Rousseau. Il était assez intelligent pour ne pas dénaturer le sens des télégrammes et faire le moins de mots possible. C'était le début de sa réputation d'homme intelligent<sup>25</sup>. »

Envoyé en France pour siéger à partir de 1952 à l'Assemblée de l'Union française, il s'y révèle comme le « parlementaire camerounais le plus jeune et le plus paresseux », pour reprendre les mots d'un de ses collègues<sup>26</sup>. Conseiller docile couvé par le secrétaire d'État à la France

d'outre-mer Louis-Paul Aujoulat, Ahidjo n'a pas besoin de recevoir les consignes françaises, puisqu'il les a parfaitement intégrées de lui-même. Quelques années plus tard, l'ambassadeur de France au Cameroun Francis Huré (de 1965 à 1968) décrira rétrospectivement l'importance de cette formation initiale, qui délimite presque inconsciemment le champ des possibles du nouveau Premier ministre. « L'intérêt qu'il porte aux choses françaises est solidement fixé, écrira-t-il à sa hiérarchie, parce que ces choses font partie de son être et de son passé. Il lit nos journaux, nos revues, et rien ne le passionne plus que nos débats intérieurs. [...] En vérité, M. Ahidjo est devenu, plus vite qu'on le pensait, ce qu'on savait qu'il deviendrait<sup>27</sup>. »

Dans ce contexte, les dirigeants français ne sont guère surpris de voir le nouveau Premier ministre débarquer à Paris au lendemain de son investiture par l'Assemblée camerounaise, à la mi-février 1958. Ni de l'entendre déclarer, sur le perron de l'Élysée, que le Cameroun « n'envisage pas de sortir du sillage de la France<sup>28</sup> ». Comme le résume fort bien l'envoyé spécial du *New York Herald Tribune* au Cameroun à la fin des années 1950, il existe un lien invisible et indéfectible entre Ahidjo et ses tuteurs : « *The French like Mr Ahidjo, and Mr Ahidjo likes them*<sup>29</sup>. » Quand le général de Gaulle arrive au pouvoir, en mai 1958, l'amitié se transforme rapidement en passion. « Ahidjo portait un amour fou à de Gaulle », confesse son conseiller français de l'époque, Paul Audat<sup>30</sup>.

En plus de ces qualités de caractère, le jeune Premier ministre jouit d'une certaine assise parlementaire. Au sein de l'Assemblée législative élue fin 1956 sous l'égide de Pierre Messmer, il bénéficie de l'unité de son groupe politique du Nord et de Foumban (trente députés sur soixante-sept), qui le place loin devant ses rivaux du Sud, beaucoup plus divisés. Ahidjo se montre suffisamment rassurant envers l'Église et les aristocraties nordistes, Bamiléké ou Bamoun, pour constituer et incarner l'union des forces conservatrices inquiètes des courants contestataires qui traversent la société. Si, pour diriger un pays plutôt chrétien, sa religion musulmane a pu faire peur à la France dans un premier temps, elle a

ensuite constitué un atout pour lui au beau milieu de la guerre d'Algérie et deux ans après la calamiteuse expédition de Suez, afin de donner des gages aux leaders musulmans émergeant dans le tiers monde. De ce point de vue, Ahidjo profite d'un certain malentendu. Remplaçant Mbida, disqualifié pour ses outrances anti-Bassa et ses incontrôlables exaltations verbales, le nouveau Premier ministre installé par un jeune Haut Commissaire SFIO passerait presque pour un « modéré ». Pourtant, dès son discours d'investiture, il annonce qu'il ne s'en tiendra pas à une « conception trop rigide de la démocratie<sup>31</sup> ». Force est de constater qu'il tiendra, hélas, amplement parole. Enfin, erreur de calcul de ses adversaires, sa modestie a pu faire croire qu'il ne constituerait qu'un Premier ministre de transition, alors que ce mois de février 1958 marque le début pour lui d'un quart de siècle de règne sur le pays.

En effet, Ahidjo s'organise pour durer. Le Premier ministre, qui fut adhérent du BDC, le parti d'Aujoulat jusqu'à sa chute, s'attache en mai 1958 à transformer son groupe parlementaire, l'Union camerounaise (UC), en véritable parti politique. Composée de chefs nordistes, l'UC ne mentionne pas son attaché régional afin de rassurer ses tuteurs français, inquiets d'un risque de sécession du Nord, et de placer Ahidjo en chef du Cameroun tout entier, lui qui, comme l'écrit le directeur de cabinet du Haut Commissaire, a pourtant « un dégoût qu'il n'arrive pas toujours à cacher » à l'égard des hommes du Sud<sup>32</sup>. Ahidjo prend ainsi subtilement l'ascendant sur les sultans du Nord, effrayés tout à la fois par l'agitation interne à leurs chefferies et par l'influence des élites du Sud, christianisées et plus éduquées. N'entendant pas grand-chose au jeu parlementaire de Yaoundé, les « seigneurs » du Nord délèguent à Ahidjo, pourtant fils de roturier, le soin de sceller à son profit l'alliance entre différentes élites conservatrices locales<sup>33</sup>. En échange, le nouvel homme fort du Cameroun exige « tact », « prudence » et « discrétion » des administrateurs français tentés de s'immiscer dans les affaires intérieures des autocratiques chefferies de la région<sup>34</sup>. Ce qui ne l'empêchera pas de faire émerger, au fur et à mesure, des *lamibé* incapables de lui faire de l'ombre<sup>35</sup>.

Souple d'échine mais fin manœuvrier, disposant d'une assise parlementaire et d'un parti en formation, Ahidjo apparaît sur l'échiquier politique camerounais comme un homme de confiance pour cette métropole à laquelle il doit tout. Poulain du colon français Rocaglia, élu grâce à la fraude électorale organisée par Louis Sanmarco (voir [chapitre 6](#)), éduqué à Paris par Louis-Paul Aujoulat, Ahidjo est suffisamment bien formé pour servir les projets français et trop isolé pour réclamer une autonomie véritable. Et cela d'autant plus que les « troubles » qui ensanglantent les régions Bassa et Bamiléké au moment où il accède au pouvoir le placent en situation de totale dépendance à l'égard des militaires français. Sans ces derniers, écrit en septembre 1959 un général français, « son gouvernement tombera avant 1960 » ; ce qui aboutirait, « en toute hypothèse, à la perte du Cameroun du Sud pour le monde occidental »<sup>36</sup>. « Malgré ses faiblesses et l'incertitude de ses desseins », indique cet officier, Ahidjo est « le meilleur – ou le moins mauvais – des hommes politiques du Cameroun, tant à cause de ses dons que parce qu'il semble disposé à maintenir le Cameroun dans l'orbite de la France après le 1<sup>er</sup> janvier 1960<sup>37</sup> ».

C'est donc sans aucune velléité d'émancipation à l'égard de la France qu'Ahidjo se résout à endosser la politique française d'une « indépendance » contrôlée. Loin d'être nationaliste, son évolution stratégique est simplement dictée par les circonstances. Comme le dit Jean Chapperon, le directeur de cabinet du Haut Commissaire Xavier Torrè, le Premier ministre, « gêné par la force d'émotion et l'attrait passionnel » qu'exercent les mots d'ordre de l'UPC sur les populations camerounaises, a compris qu'il « ne pouvait se priver du bénéfice politique que comportait la revendication, même prudente, de l'indépendance au moins à terme et, d'autre part, l'adhésion à l'idée de réunification »<sup>38</sup>.

### **De la conversion de Charles Assalé...**

Du strict point de vue de l'équation parlementaire et régionale, le pouvoir d'Ahidjo ne peut compter que sur les parlementaires du Nord pour assurer sa longévité. Ce qui est peu au regard des multiples adversaires auxquels il doit faire face : les nationalistes de l'UPC, bien entendu, qui sont toujours bannis de la vie politique légale ; les nationalistes « modérés » autour de Paul Soppo Priso, qui restent en réserve en cas de chute d'Ahidjo ; et les Démocrates catholiques de Mbida, qui ne décolèrent pas après l'éviction de leur champion par les manœuvres de Jean Ramadier. C'est alors que deux personnalités de poids, ex-nationalistes de premier plan, mettent leur notoriété au service du nouveau régime et scellent une réconciliation bien opportune à l'approche de l'indépendance : le Boulou Charles Assalé et le Bassa Théodore Mayi Matip.

Pour comprendre le cheminement de Charles Assalé, il faut revenir un instant sur le Réarmement moral (RM), cet étonnant lobby anticommuniste, basé aux États-Unis et en Suisse, dont les responsables se sont mis en tête dans les années 1950 de sortir l'Afrique des griffes de l'agitation « rouge » en amenant les leaders africains à communier ensemble dans l'alliance avec le « monde libre » (voir [chapitre 10](#)). S'étant intéressés de près aux étudiants africains installés en Europe, qu'ils invitent régulièrement dans leur centre de Caux-sur-Montreux, les animateurs du RM ont pris en parallèle l'initiative de se rendre eux-mêmes en Afrique pour aller à la rencontre des leaders africains. D'abord implantés en Afrique anglophone, ils s'intéressent bientôt à la partie francophone.

Deux représentants du RM, Pierre Spoerri et Maurice Nosley, sont ainsi envoyés sur le continent au début 1957. La France, explique alors Pierre Spoerri dans ses notes de voyage, n'a que « deux ou trois années » pour « donner une solution à l'Afrique noire. Sans cela, la révolution sera inévitable »<sup>39</sup>. Pour éviter un tel désastre, Spoerri et Nosley sillonnent les colonies françaises, du Dahomey à la Haute-Volta en passant par le Togo, le Niger, le Tchad, le Gabon ou le Congo-Brazzaville, et rencontrent à



chaque étape un nombre impressionnant d'administrateurs coloniaux et de responsables politiques locaux. Le Cameroun, pays à la fois anglophone et francophone « sur lequel les communistes se concentrent pour le moment », comme l'explique Spoerri, constitue la cible principale des deux voyageurs. Par chance, ils y trouvent une « alliée sincère » en la personne de l'épouse de Pierre Messmer, laquelle, « épatante de bout en bout », leur prête son boy, leur envoie son chauffeur et leur fait rencontrer ses amis. Du côté camerounais, Spoerri et Nosley trouvent des oreilles tout aussi attentives auprès de multiples personnalités, parmi lesquelles André Fouda, le maire de Yaoundé, ou Ahmadou Ahidjo, alors président de l'ALCAM, qui lit « avec intérêt » les publications du RM<sup>40</sup>. Suite à cette visite, des dizaines de responsables camerounais seront invités à Mackinac et à Caux-sur-Montreux pour venir se familiariser avec les principes politico-religieux du mouvement et ses méthodes de conversion mentale.

Après avoir en vain essayé de « réconcilier » Mbida et Soppo Priso, alors en pleine rivalité, les responsables du RM jettent leur dévolu sur le Mouvement d'action nationale de Paul Soppo Priso et Charles Assalé (le MANC, implanté dans le sud du pays), qu'ils considèrent alors comme un foyer d'irréductibles opposants au système colonial français. Ils obtiendront un succès inespéré auprès d'Assalé, qui deviendra leur meilleur élément au Cameroun. Il faut dire que, syndicaliste et membre fondateur de l'UPC (dont il s'est rapidement éloigné), Assalé est un homme influençable qui ne dédaigne pas les faveurs. Éternel candidat au ralliement, il était déjà passé de la CGT à FO, au prix d'un dispendieux séjour à l'hôtel Lutetia de Paris. Invité à Mackinac à l'automne 1957, il se laisse séduire par l'accueil chaleureux qui lui est offert. Pour son quarante-sixième anniversaire, on lui offre un somptueux gâteau en forme d'Afrique. Puis, souffrant, il est pris en charge par le docteur William Close, qui devient pour lui, le temps d'une convalescence, un précieux conseiller (il deviendra quelques années plus tard le médecin personnel de Mobutu). Ainsi remis sur pied et sur le chemin de Dieu, réconcilié avec lui-même, sa famille et ses adversaires politiques, Charles Assalé peut se

rendre à New York pour une session de l'ONU consacrée à la tutelle sur le Cameroun. Et, comme par miracle, si l'on en croit le récit des membres du RM, il s'y réconcilie bruyamment avec le représentant de la France à l'ONU, Jacques Kosciusko-Morizet, et applaudit des deux mains les projets de la puissance tutrice dont il se voulait pourtant, quelques mois plus tôt, un redoutable adversaire.

Adeptes zélés du RM, auquel il convertira toute sa famille et un certain nombre de ses « frères et sœurs » boulois, partisan opiniâtre d'une position conciliante à l'égard de la France, Charles Assalé devient rapidement un allié stratégique pour Ahidjo, en quête de soutien politique dans le sud du Cameroun. Acceptant désormais un « système jusqu'alors honni<sup>41</sup> », comme le relève un administrateur français, il intègre en février 1958 le gouvernement du nouveau Premier ministre. « Si j'ai aujourd'hui la responsabilité du ministère des Finances, écrit-il à ses nouveaux amis du RM en mai 1958, je le dois entièrement à mon propre changement d'attitude envers mon adversaire politique, M. Ahidjo. [...] Je lui ai demandé pardon<sup>42</sup>. » Le 19 septembre 1958, moins d'une semaine après la mort de son ancien camarade Um Nyobè, Assalé oppose, dans une nouvelle lettre à ses mentors américains, « les divisions et la haine entre Camerounais » semées par Mpodol à « cette fleur, qui embaume déjà l'univers de son odeur céleste – le MRA [le RM, en anglais] », dont il espère la « victoire finale »<sup>43</sup>.

Influent au gouvernement par l'intermédiaire de Charles Assalé, le RM fait du Cameroun une de ses principales terres d'élection en Afrique française. Quelques semaines après la mort d'Um Nyobè, un nouveau responsable du mouvement, Jean-Jacques Odier, est envoyé à Yaoundé. Logé en partage par la famille Assalé et par le commissaire de police de la ville, il distribue les brochures, les livres et les films du mouvement. Et fait, à nouveau, le tour des personnalités influentes du pays : religieux, syndicalistes, journalistes, responsables politiques, homme d'affaires, etc. Grâce au soutien financier d'un des hommes forts de l'industrie forestière camerounaise, Robert Coron, l'idée émerge bientôt de créer une antenne

locale du RM à Yaoundé pour pouvoir diffuser plus largement son « idéologie ». Laquelle a déjà trouvé un relais important dans *La Presse du Cameroun*, le principal journal du Territoire, dont plusieurs responsables sont des adeptes résolus du RM<sup>44</sup>. Racontant à sa hiérarchie chacune de ses rencontres, chacun de ses succès, Jean-Jacques Odier ne peut que se réjouir du vaste réseau d'influence qu'il est en train de constituer. « L'action du Réarmement moral va répondre au Cameroun à une très grande attente, s'enthousiasme-t-il. Quand on prononce le mot "Réarmement moral", c'est presque comme une décharge électrique<sup>45</sup>. »

Une des expériences qui intéressent le plus les responsables du RM est celle qui a cours dans la région Bassa. Dans les semaines qui suivent la mort d'Um Nyobè, les responsables militaires français cherchent en effet à profiter de cette « victoire » pour rallier les upécistes au régime en s'appuyant sur diverses associations locales de la Sanaga-Maritime. C'est dans ce cadre par exemple que Jean-Jacques Odier rencontre Guillaume Bagal, ancien upéciste devenu fervent partisan du régime colonial. « Sous l'inspiration » des publications du RM, se réjouit Odier, Bagal a lancé avec une association dont il est un des responsables, l'Unité des Bassa, un « mouvement de réconciliation » présidé par Mgr Mongo, vicaire apostolique de Douala. « Bagal nous a dit que les chefs de la tribu avaient envoyé un télégramme à Franck [Buchman, responsable mondial du RM] le remerciant pour ce qu'il avait fait pour le peuple bassa<sup>46</sup>. » Une initiative que *La Presse du Cameroun* s'empresse évidemment de saluer. Dans une tribune d'Iwiye Kala-Lobé, intitulée « Pour un véritable réarmement moral du peuple bassa », le journal appelle à rompre avec les « haines fratricides » et la « psychose de vendetta »<sup>47</sup>.

S'il est difficile de mesurer l'influence réelle du RM, force est de constater une très grande proximité de vues entre les activistes du mouvement parareligieux anglo-saxon et les autorités politico-militaires françaises qui multiplient les actions de « réconciliation » pour pacifier la région Bassa. Cette campagne d'action psychologique, lancée dès le lendemain de la mort d'Um Nyobè, connaît son apogée en décembre 1958,

au cours d'une grande cérémonie rassemblant 1 500 personnes près d'Eséka, chef-lieu de la région, sous la présidence d'Antoine Logmo, secrétaire d'État à l'Intérieur et député de la Sanaga-Maritime. Ce « congrès » réunit des personnalités ecclésiastiques (Mgr Mongo), des chefs administratifs profrançais (comme Henri Matip), les miliciens profrançais les plus sanglants de la région et d'anciens compagnons de route d'Um Nyobè. Ces « forces vives » de la Sanaga-Maritime prêtent « serment » suivant les rites traditionnels, plantent l'« arbre de la réconciliation » et lancent « un vibrant et fraternel appel à tout upéciste de la Sanaga-Maritime de renoncer à tout acte de violence » et, en cas contraire, « prie[nt] le gouvernement camerounais d'infliger des sanctions sévères à l'encontre des personnes coupables de complicité ou double jeu »<sup>48</sup>.

### **... au ralliement de Mayi Matip**

Le personnage central du mouvement de « réconciliation » initié par les autorités françaises au lendemain de l'assassinat d'Um Nyobè est Théodore Mayi Matip. Une fois de plus, c'est sur les écrits de Daniel Doustin qu'il faut se pencher pour comprendre le cheminement de cette personnalité énigmatique et influente. Depuis plusieurs mois, Doustin réclamait en effet non seulement l'élimination d'Um Nyobè, pour aller vers une vraie-fausse indépendance, mais, poussant plus loin dans la mise en scène d'une vie politique factice, la création, à sa place, d'une vraie-fausse UPC. Pour ce faire, écrit le futur directeur de la DST, il suffit de « permettre et encourager, si possible discrètement, la formation sur l'aile gauche de Soppo Priso d'un parti politique formé de dissidents upécistes [...] ayant formellement condamné publiquement le terrorisme et qui, sous un autre nom, reprendrait les idées de l'UPC : indépendance et réunification<sup>49</sup> ». Le gouvernement camerounais pourrait ainsi faire appel aux maquisards ralliés et annoncer les libérations de certains prisonniers, qui seraient « naturellement soigneusement étudiées<sup>50</sup> ».

Ce nouveau parti ne pouvait trouver meilleur animateur que Mayi Matip, personnage sulfureux de la galaxie nationaliste. Issu de l'aristocratie bassa, upéciste depuis 1949 mais simultanément fonctionnaire à la direction de la Sûreté jusqu'en 1955<sup>51</sup>, il est incarcéré dans le Nord-Cameroun, après les événements de mai 1955, à Maroua puis à Mokolo, ce qui ne l'empêche pas d'être désigné par ses camarades président de l'organisation de jeunesse indépendantiste, la JDC. Quelques jours après sa libération, en juin 1957, peu après avoir rencontré le Premier ministre Mbida<sup>52</sup>, ce notable bassa, dépositaire de l'autorité coutumière par son père, rejoint le maquis et intègre le premier cercle d'Um Nyobè. L'attitude étrange qu'il adopte au moment de l'assassinat de ce dernier a longtemps fait planer un doute : Mayi Matip aurait-il « vendu » Um ? Le soupçon naît le 13 septembre 1958, quand il échappe de justesse à la patrouille qui surprend le groupe d'Um Nyobè, dont il faisait partie (il avait été faire ses besoins au moment de l'attaque fatale). Surprenante également est son attitude dans les jours qui suivent : le 20 septembre 1958, une semaine après la mort d'Um, il se rallie et fait part à la police de son « désir sincère de collaborer<sup>53</sup> ».

En dépit de ce comportement, rien dans l'étude minutieuse des archives<sup>d</sup> ne permet d'accréditer la thèse d'une trahison de Mayi Matip<sup>e</sup>. Tout laisse penser au contraire que ce personnage, qui incarnait au maquis une ligne plus conciliante que celle des exilés de Kumba, ne s'est rallié qu'après la mort d'Um Nyobè. Constatant sans doute que ses chances de succès au maquis devenaient très minces et qu'il risquait sa vie à persévérer dans le combat clandestin, il a vraisemblablement préféré se rallier au régime pour en tirer un certain bénéfice et, peut-être, pour tenter de l'orienter de l'intérieur. Considéré dès lors comme un traître par ceux qui veulent continuer le combat, il se décide à collaborer activement et se voit confier une place de choix dans les « campagnes de réconciliation » initiées par l'armée française à la fin de l'année 1958. Grâce à sa position dans la hiérarchie traditionnelle bassa – ce que l'armée appelle sa « psychi-force<sup>54</sup> » –, Mayi Matip multiplie les tournées de propagande pour

convaincre ses camarades bassa de suivre son chemin. Participant à la création des « comités pour l'amnistie et la réconciliation » qui s'activent en région Bassa, il est la figure de proue de la grande « cérémonie de réconciliation » d'Eséka en décembre 1958. Il ralliera ainsi, avec succès, un grand nombre d'upécistes bassa.

Pour soutenir et encourager les efforts de Mayi Matip, les autorités font voter, le 14 février 1959, une loi d'amnistie prétendument « générale, pleine et entière » par l'ALCAM. Cette mesure s'accompagne, dans la presse comme sur le terrain, d'une intense campagne d'action psychologique dont les anciens upécistes bassa sont, là encore, les instruments essentiels. « Un pas est fait vers la réconciliation des cœurs », se réjouit par exemple Yacinthe Mpaye, ancien responsable de la JDC rallié depuis plusieurs mois au régime, dans les colonnes de *La Presse du Cameroun*. Il faut aujourd'hui, poursuit-il dans un lexique qui n'est pas sans rappeler celui du RM, « cimenter l'œuvre gigantesque de pardon amorcée à Yaoundé par le vote d'une loi d'amnistie<sup>55</sup> ». En dépit de cette propagande, l'« amnistie » n'est en fait ni totale ni inconditionnelle : ne s'appliquant qu'aux peines de moins de vingt ans de prison et aux faits commis avant 1959<sup>56</sup>, elle écarte de sa clémence bon nombre de combattants encore au maquis et ceux qui ont été le plus sévèrement punis par la justice coloniale. Les nombreux condamnés à mort voient ainsi leur peine commuée en vingt années de travaux forcés... Dans les faits, la mesure ne concerne donc que les « rebelles » qui acceptent de faire publiquement allégeance au régime.

En « récupérant » Mayi Matip et ses semblables, les autorités coloniales cherchent surtout à instrumentaliser le souvenir d'Um Nyobè. C'est dans cet esprit que les upécistes ralliés sont invités à faire parler le mort. « Avant sa mort, explique par exemple à qui veut l'entendre Benjamin Boum, ex-numéro deux du CNO et proche de Mayi, Um avait relaté dans certains papiers qu'un jour ceux qui vivent en brousse pourront se rallier<sup>57</sup>. » Georges Soult, chargé de l'action psychologique, notera sans déplaisir qu'une telle assertion n'est rien d'autre qu'un mensonge flagrant

ayant pour unique vocation d'inciter les irréductibles à sortir du maquis<sup>f</sup>. Dans le même ordre d'idées, l'Assemblée législative du Cameroun, qui ne compte pourtant aucun upéciste et qui est au contraire peuplée par ses ennemis les plus déterminés, rend hommage, quelques jours après son assassinat, au secrétaire du parti nationaliste. Par un étrange retournement du sort, Um Nyobè, assassiné par l'armée française, est transformé en allié objectif de la stratégie impériale. Quant à Mayi Matip, maintenant conciliant, il est décrit par le pouvoir colonial comme son plus « fidèle héritier ».

Amnistié et porté aux nues par les autorités françaises, Mayi Matip profite bien entendu de sa nouvelle position pour faire carrière. Il unit derrière lui une partie des dissidents upécistes bassa et des cégétistes non upécistes, conduits par Jacques Ngom. L'administration lui offre sur un plateau une élection législative partielle, qu'il emporte sans embûches en avril 1959, là où les upécistes authentiques s'étaient jusque-là toujours cassé les dents face aux combines de l'administration. Roland Barachette, le préfet d'Eséka de l'époque, est aujourd'hui encore très fier d'avoir aidé l'ex-rebelle à l'emporter « en trichant un peu ». « Mais on avait tellement triché dans l'autre sens ! », s'exclame-t-il dans un éclat de rire<sup>58</sup>...

Ahidjo refusant de lui offrir un poste ministériel, l'ascension de Mayi Matip s'arrête cependant au milieu du gué. Comme la plupart de ceux qui ont fait le pari de jouer le jeu du pouvoir de l'époque, il reste le spectateur impuissant et la caution inoffensive de la stratégie française. La scène politique locale, qui dispose déjà d'un Premier ministre de façade, compte dès lors un opposant à sa mesure. Un opposant qui, « malgré sa médiocrité, [...] et en raison de la médiocrité plus grande encore des autres parlementaires camerounais », comme l'écrit un haut gradé militaire, représente après Ahidjo la « seconde personnalité officielle du pays légal »<sup>59</sup>. S'ils lui offrent maintenant une place au soleil, celle de l'« opposant » adoubé, les Français ont pour Mayi Matip à peu près le même mépris que pour Ahidjo. Ce n'est qu'« un semi-intellectuel de second plan, palabreur et revendicateur, d'un orgueil outreucidant »,



indique par exemple un rapport des services de renseignement<sup>60</sup>. Un « esprit confus, de culture et de formation médiocres », confirmera bientôt un autre officiel français<sup>61</sup>. Quant à Jean Lambertson, qui annote ses livres pour occuper sa retraite, il lâche cette phrase définitive : « J'ai TRÈS bien connu le zigoto : il bénéficiait de sa "noblesse" d'origine ; mais c'était un bien pauvre type... sympathique d'ailleurs, mais... con ! »

Dans la partie d'échecs mise en scène par la France au Cameroun, Ahidjo et Mayi ne sont rien d'autre que des pions. L'un représentant le « pouvoir », l'autre l'« opposition », mais avec pour mission commune de maintenir hors du jeu ceux qui refusent les règles viciées d'une indépendance contrôlée : les « terroristes » de l'UPC clandestine qui, en exil ou en brousse, se refusent toujours à abdiquer.

### **De Gaulle adopte l'« indépendance »**

Dans un premier temps, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, le 13 mai 1958, ne bouleverse pas la donne au Cameroun. Comme en Algérie, c'est plutôt le courant le plus âprement colonialiste qui se réjouit. Regardant l'« homme du 18 Juin » comme un militaire à poigne, les colons espèrent que leur héros saura faire taire les « bradeurs d'Empire » de la IV<sup>e</sup> République, mettra un terme à la chienlit upéciste et enrayera la marche en avant vers l'indépendance du Territoire.

Les partisans locaux du général, dont le journal, *Le Cameroun libre*, diffuse depuis des années les textes des barons gaullistes, connaissent en effet les positions conservatrices des nouveaux dirigeants français : de Gaulle lui-même, Michel Debré, Jacques Foccart, etc. Abonnés pour beaucoup à la *Lettre à l'Union française* dirigée par Foccart, ils disposent grâce au « Monsieur Afrique » du gaullisme, qui sillonne le continent depuis dix ans pour entretenir la flamme et engranger les cotisations, de la meilleure courroie de transmission qui soit pour faire passer leur message au général.



Tandis qu'à Paris se préparent des échéances importantes pour modifier les institutions françaises et alors qu'à Yaoundé l'Assemblée législative vote, le 12 juin 1958, un texte reconnaissant la « vocation du Cameroun à l'indépendance<sup>62</sup> », Armand Anziani, figure emblématique du gaullisme local et patron de la Société immobilière du Cameroun, prend la plume. « Il n'y a pratiquement plus que des gaullistes ici [...], explique-t-il à Foccart. Nous pourrions constituer ici un noyau de braves gens recrutés un peu partout, chez les Noirs comme chez les Blancs, qui nous serviraient de propagandistes lors du référendum et de masse de combat lors des prochaines élections<sup>63</sup>. » Mais la lettre ne concerne pas tant les problèmes parisiens que l'évolution politique du Cameroun : « Il ne faut pas se laisser impressionner par la séquelle fatale des lâchetés et des surenchères des princes du régime défunt. Elles iront en s'atténuant, comme s'apaisent les vagues d'un lac dès que la tempête est passée. » D'après Anziani, le vote du 12 juin à l'ALCAM ne reflète en rien la position des Camerounais, pas même celle des députés locaux, simples « gueulards » – selon Anziani – élus par des « nègres de brousse ». « [Ce vote] est une réaction de peur et, par suite, d'étroit égoïsme, corrige le militant gaulliste. Cela n'a pas d'assise profonde dans le pays et ne prenez aucune décision avant deux mois de réflexion et une enquête sérieuse sur place. »

En dépit de ces suppliques, de Gaulle, plus réaliste que ses partisans d'outre-mer, comprend rapidement qu'il lui sera difficile de faire oublier les promesses faites quelques semaines plus tôt par Jean Ramadier et de rayer d'un trait de plume les engagements que vient de prendre l'Assemblée camerounaise. Ne pouvant plus faire machine arrière, il décide d'aller de l'avant et de s'appropriier les idées développées avant lui par Roland Pré ou Daniel Doustin. Il s'agit, en d'autres termes, d'avaliser le principe de l'« indépendance » tout en entretenant soigneusement l'ambiguïté autour de sa portée réelle : s'agira-t-il d'accorder au Cameroun une entière souveraineté ou d'intégrer le Territoire dans un grand ensemble franco-africain piloté par la France ? C'est pour clarifier les choses qu'Ahidjo passe une bonne partie de son été 1958 en France, du

22 juin au 18 août. Le 12 juillet, il rencontre de Gaulle, qui assure que la France est « prête à aider les Camerounais à réaliser leurs aspirations dans la franchise, la loyauté et l'amitié des deux peuples<sup>64</sup> ». Ahidjo, en retour, lui exprime « le désir du peuple camerounais de s'acheminer vers l'indépendance, avec l'aide de la France, et son espoir d'obtenir sa souveraineté afin de s'associer librement à elle<sup>65</sup> ». « Indépendance » du Cameroun et « association » à la France deviennent dès lors les maîtres-mots<sup>g</sup>.

Satisfait d'avoir trouvé une solution aussi raisonnable au problème camerounais, le général va chercher à faire accepter un « compromis » similaire, quoique plus restrictif encore, par ses autres « partenaires » africains. Trois jours après le retour d'Ahidjo à Yaoundé, il embarque pour une tournée africaine qui restera dans les mémoires : Fort-Lamy (N'Djamena), Tananarive, Brazzaville, Abidjan, Conakry, Dakar. De Gaulle propose aux pays colonisés d'adhérer à la nouvelle « Communauté française » que prévoient les projets de Constitution de la V<sup>e</sup> République. S'étant fait la main sur le dossier camerounais, il réitère sa proposition : la liberté contre la dépendance. Mais, fin stratège, il inverse subtilement l'ordre des priorités et joue habilement sur les mots. « Cette Communauté, déclare-t-il à Brazzaville le 24 août 1958, je vais la proposer à tous et à toutes ensemble où qu'ils soient. On dit : “Nous avons le droit à l'indépendance.” Mais certainement oui ! D'ailleurs, l'indépendance, quiconque la voudra pourra la prendre aussitôt. La métropole ne s'y opposera pas. [...] À l'intérieur de la Communauté, si quelque territoire, au fur et à mesure des jours, se sent, au bout d'un certain temps que je ne précise pas, en mesure d'exercer tous les devoirs de l'indépendance, eh bien !, il appartiendra d'en décider par son Assemblée élue et, si c'est nécessaire, par le référendum de ses habitants<sup>66</sup>. » Pour l'heure, le référendum proposé par de Gaulle aux Africains porte uniquement sur la Communauté, qu'il compte bien inscrire rapidement dans les faits, et non sur cette indépendance hypothétique, dont il ne parle qu'au futur et au conditionnel.

Face à la proposition gaullienne, les dirigeants africains sont partagés. L'Ivoirien Houphouët-Boigny, ardent partisan de l'« amitié franco-africaine », accepte évidemment sans difficulté, suivi dans cette attitude conciliante par la majorité des leaders africains francophones : Léon M'Ba (Gabon), Fulbert Youlou (Congo-Brazzaville), etc. Le Sénégalais Senghor, plus sceptique, finira par se rallier sous la pression gaulliste. Mais il existe aussi des réticences plus opiniâtres. Le Nigérien Djibo Bakary, membre du Rassemblement socialiste africain, et le Guinéen Sékou Touré, du RDA, attirés par la solution préconisée par leur homologue ghanéen Nkrumah d'une indépendance immédiate et réelle, rejettent le carcan que veut leur imposer de Gaulle. Loin d'être opposés à une coopération franco-africaine, ils souhaitent seulement que celle-ci soit égalitaire et réclament donc l'indépendance avant d'intégrer un quelconque Commonwealth à la française.

### **Le Cameroun, poisson-pilote des indépendances françafricaines**

Rapidement, à l'automne 1958, la situation se décante en Afrique « française ». Le référendum sur la Communauté, qui se tient en septembre, donne satisfaction au général de Gaulle dans toutes les colonies, sauf en Guinée où le « non » l'emporte à 95 %. Au Niger, Djibo Bakary a présumé de ses forces : son gouvernement de coalition explose sous les coups de boutoir de l'administration française, qui fait largement gagner le « oui » dans un scrutin truqué<sup>67</sup> et pousse le dérangeant leader à la démission<sup>h</sup>. Premier pays d'Afrique française à obtenir l'indépendance, le 2 octobre 1958, la Guinée de Sékou Touré devient, au même titre que le Ghana de Nkrumah, un symbole et un refuge pour les progressistes du continent. Et la bête noire de la France, dont les services secrets ne cesseront, durant des années, de comploter pour essayer d'assassiner le président rebelle et de déstabiliser son régime<sup>68</sup>. Face à des responsables

politiques qu'il considère toujours comme des vassaux, la patience du général atteint vite ses limites. « Ça suffit, écrit-il à un de ses représentants dans la région. Votre Sékou Touré n'est qu'un crachat<sup>69</sup>. »

Dans les pays sous tutelle, Togo et Cameroun, qui n'ont pas eu à se prononcer par référendum et ne sont pas concernés par la Communauté du fait de leur statut international, les choses évoluent également. Si les gaullistes ont un temps envisagé de les incorporer de force dans la Communauté, ils se résolvent à engager des négociations bilatérales. Au Togo, ce sont l'ONU et les électeurs qui ont réussi à faire reculer le gouvernement français. En effet, avant d'intégrer ce Territoire dans l'Union française, l'ONU avait demandé des élections générales impartiales, reconnaissant implicitement la nullité de celles de 1955, où les profrançais avaient emporté la totalité des sièges. À la surprise générale, le 27 avril 1958, les électeurs ont profité de la supervision pointilleuse des émissaires de l'ONU pour accorder une écrasante majorité aux nationalistes du Comité de l'unité togolaise (CUT). Privé de ses droits civiques par la puissance coloniale pour une abracadabrante histoire de trafic de devises, son leader Sylvanus Olympio est amnistié le 16 mai 1958, lors de la première séance de la nouvelle Assemblée qui l'investit Premier ministre dans la foulée. Humiliée, la France cherche à temporiser. Ayant invité le nouveau chef de gouvernement togolais à Paris, de Gaulle le convainc de reporter l'« indépendance immédiate » acquise lors du scrutin d'avril.

Au Cameroun, l'assassinat d'Um Nyobè, le 13 septembre, semble avoir miraculeusement débloqué la situation. Et, maintenant qu'Ahidjo a accepté le principe d'une indépendance conditionnée, les initiatives se multiplient. Le 19 octobre, le Haut Commissaire Xavier Torrè annonce sur Radio Yaoundé l'indépendance pour le 1<sup>er</sup> janvier 1960<sup>70</sup>. Le 24, c'est l'Assemblée législative du Cameroun qui avalise les projets français. Elle « prend acte de la décision de transférer à l'État du Cameroun la gestion des affaires intérieures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1959 », « proclame [la] volonté du peuple camerounais d'accéder à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier

1960 », « affirme [son] attachement au principe de la réunification », « rend hommage à l'œuvre accomplie par la France au Cameroun et souhaite [son] association libre et amicale avec la France »<sup>71</sup>. Les 11 et 14 novembre 1958, Ahidjo et le représentant de la France à l'ONU y défendent côte à côte la levée de la tutelle dans les plus brefs délais. Pour bien illustrer le changement de démarche, la France négocie également avec le gouvernement camerounais un statut provisoire adapté à l'année de transition de 1959. L'État sous tutelle du Cameroun devient un « État autonome » régi par la convention franco-camerounaise du 30 décembre 1958, qui laisse la politique étrangère entre les mains françaises mais transfère par exemple la responsabilité de l'ordre intérieur au gouvernement camerounais (voir [chapitres 20](#) et [25](#)). Cette architecture juridique complexe inquiète le Haut Commissaire Xavier Torrè, qui craint que l'armée française se trouve dessaisie de ses prérogatives face à une subversion upéciste qui n'a pas dit son dernier mot<sup>72</sup>.

Mais l'essentiel est d'afficher un maximum de transferts de compétences au pouvoir camerounais. Le calcul des officiels français, une fois prise la décision d'accorder l'indépendance, est en effet d'aller le plus vite possible. Deux raisons expliquent cette précipitation. Tout d'abord, écrit le directeur de cabinet du ministre de la France d'outre-mer Jean Cédile, « créer, dans l'opinion intérieure au Cameroun comme dans l'opinion internationale, le choc psychologique dont le gouvernement camerounais a besoin pour consolider ses assises populaires », autrement dit assoir sa nouvelle image indépendantiste. Et ensuite « ne pas nous laisser distancer par le gouvernement britannique, ceci afin d'éviter de nous retrouver au Cameroun dans une situation analogue à celle qui nous a coûté nos amis au Togo<sup>73</sup> », en référence à la perte du Togo britannique, qui s'est rallié en 1956 à la Gold Coast de Nkrumah pour constituer le Ghana indépendant en 1957. Ce camouflet résonne encore dans les esprits français, qui craignent que le Cameroun britannique suive la voie de son homologue togolais et préfère rejoindre le grand voisin nigérian, sous administration britannique jusqu'à l'indépendance du 1<sup>er</sup> octobre 1960.

L'indépendance de la Guinée ayant été arrachée contre la volonté de Paris et celle du Togo, décidée avant l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, ayant été reportée, le Cameroun fait figure d'État-pilote à la fin de l'année 1958.

Pour la première fois, la France va amener un pays d'Afrique subsaharienne à une indépendance dont elle a elle-même dessiné les contours. Un tel cheminement préfigure ce qui se passera dans les mois et les années à venir : l'accession de chacun des territoires français d'Afrique à une indépendance formelle confiée à des leaders dociles maintenus dans une relation de dépendance, asymétrique et clientéliste. L'évolution politique du Cameroun, poisson-pilote de cette « Françafrique » embryonnaire, fait également naître un double mythe. Au Cameroun, celui d'un Ahmadou Ahidjo père paisible de l'indépendance et de la nation. En France, celui d'un général de Gaulle décolonisateur, digne de la vocation généreuse d'une France émancipatrice des peuples et resté fidèle quinze ans plus tard à ses grandes envolées libératrices de la conférence de Brazzaville de 1944.

Derrière les apparences trompeuses de cette réconciliation généralisée, la guerre se poursuit. Dans les brousses camerounaises, où l'on se bat encore avec férocité. Et sur la scène internationale, où les upécistes en exil comptent bien se faire entendre. Si la question de l'« indépendance » fait désormais consensus, il reste encore – comme le soulignait avec force Daniel Doustin – à régler celle du « régime ». Ayant mis l'indépendance entre les mains d'un de ses fidèles alliés, la France doit encore s'assurer qu'elle y reste. Connaissant la fragilité de son poulain, elle va alors tout faire pour éviter la procédure normale qu'exigerait la levée de la tutelle onusienne, c'est-à-dire « une consultation générale du peuple camerounais selon une procédure agréée par l'ONU et sous son contrôle<sup>74</sup> ». Tel est bien l'enjeu de la bataille internationale qui s'ouvre lorsque, le 28 octobre 1958, douze ans après avoir signé les accords de tutelle, la France plaide devant l'Assemblée générale de l'ONU l'octroi de l'« indépendance » au Cameroun : éviter un scénario à la togolaise, où les indépendantistes

profiteraient d'élections libres pour prendre le pouvoir. Après avoir pris de vitesse l'UPC, après s'être substitué aux nationalistes, il s'agit maintenant de court-circuiter le peuple camerounais tout entier.

---

**a.** L'historien Robert Cornevin qualifiera ainsi en 1963 le Togo de « nation-pilote » (Robert CORNEVIN, *Le Togo nation-pilote*, *op. cit.*).

**b.** À propos du bras de fer de 1956 entre Messmer et l'UPC (voir [chapitre 11](#)), Doustin écrit qu'il était « alors partisan d'une amnistie négociée qui aurait obligé l'UPC à participer aux élections ». « Je crois encore que c'était la seule solution valable », poursuit-il dans le désaveu de l'intransigeance de Pierre Messmer. « La tendance dure de l'UPC n'a pu que s'accroître, rejetée qu'elle a été dans la rébellion » (Lettre de Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958).

**c.** En 1955, au lendemain des élections législatives boycottées par les nationalistes du Comité d'unité togolais (CUT), la nouvelle Assemblée législative, composée de profrançais, avait voté une résolution prévoyant la levée de tutelle de l'ONU et un statut d'État autonome au sein de l'Union française (Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste*, *op. cit.*, pp. 318-321 ; « Comparaison entre le statut du Togo et le statut prévu pour le Cameroun », anonyme, s.d. ; CAOM, Aff-Pol 3322).

**d.** Après la mort d'Um Nyobè, le bureau de la ZOPAC mentionne que la dernière menace réside dans l'attitude de Mayi Matip, « numéro un de la rébellion », qui ne semble donc alors pas complice de l'administration et donc nullement impliqué dans la mort d'Um (« BRH de la ZOPAC n° 37 », 10-16 septembre 1958 ; SHAT, 6H247).

**e.** C'est pourtant la thèse développée sans un début de preuve mais sans une once de doute par « Monsieur X » dans son livre *Les Dessous de la Françafrique* (Nouveau Monde éditions/France Inter, Paris, 2008, p. 64).

**f.** On peut parler ici de « propagande noire » *post-mortem*, dans le langage militaire, puisqu'elle « prétend émaner d'une autre source que la véritable » (selon la définition issue de la TTA 117).

**g.** Mais, mi-juillet 1958, l'indépendance pure et simple est encore vue par le général Le Puloch, commandant militaire de la zone AEF-Cameroun, comme une hypothèse « extrême ».

**h.** Houphouët-Boigny ayant fait intervenir les sections nigériennes du RDA, Djibo Bakary est renversé et remplacé par Diori Hamani.

---

## *Guérilla diplomatique (1958-1959)*

« Le ministre Jacquinet déclarait à la tribune des Nations unies que l'indépendance, c'est l'indépendance. Nous nous apercevons aujourd'hui que ce n'est pas vrai. C'est un piège à cons qu'il nous a tendu. »

Daniel KEMAJOU, 29 octobre 1959<sup>1</sup>.

**L**a guerre du Cameroun ne se déroule pas seulement dans les montagnes bamiléké, la brousse de Sanaga-Maritime ou les bidonvilles de Douala. Elle se joue également à Paris, au Caire, à Alger, à Accra, à Conakry et, bien sûr, à New York, siège de l'Organisation des Nations unies, où le dossier camerounais est soigneusement étudié à l'heure où plus personne n'ignore que cette nation naissante, toujours sous tutelle de l'ONU, va accéder à l'indépendance. La bataille est internationale.

Traités en agents du communisme international, les militants de l'UPC, illégaux au Cameroun francophone, expulsés du Cameroun britannique, n'ont, dans une sorte de prophétie autoréalisatrice, d'autre choix que de se rapprocher du Parti communiste français, de demander soutien et assistance au bloc de l'Est et de se réfugier dans les pays africains sympathisants. Symétriquement, les pays « occidentaux » font bloc derrière la France pour barrer la route aux supposés « marxistes » camerounais.

Mais ce schéma de guerre froide est aussi l'occasion de tester la réalité des solidarités de bloc. Si les quelques upécistes qui arpentent le monde



sont très demandés dans les conférences internationales tiers-mondistes, ils ne trouvent toutefois pas chez leurs alliés l'aide concrète qui ferait basculer la guerre en leur faveur. Les upécistes en exil symbolisent certes parfaitement la résistance africaine au colonialisme européen. Mais le Cameroun n'est ni l'Algérie française ni le Congo belge. Il ne constitue pas une priorité stratégique des pays socialistes. Dans le camp opposé, les rivalités entre puissances « impérialistes » existent également, mais la solidarité entre elles finit par l'emporter face à la menace nationaliste et communiste. Au-delà des aides matérielles qui restent modestes d'un côté comme de l'autre, la guerre froide imprègne les mentalités des deux camps. Elle structure les représentations et durcit les mots d'ordre, rendant chaque jour plus improbable la perspective d'une négociation politique.

### **Les tribulations du « trio de Kumba »**

Depuis leur expulsion du Cameroun britannique à l'été 1957, où ils s'étaient réfugiés pour fuir la répression française, les upécistes en exil ne cessent de fuir, d'un « pays frère » à l'autre, du Soudan au Ghana, en passant par l'Égypte et la Guinée. Leurs pérégrinations s'inscrivent dans les réseaux du panafricanisme en construction : elles reflètent les espoirs et les contradictions de ce mouvement hétéroclite, qui cherche tant bien que mal à échapper à l'affrontement Est-Ouest. Au gré de la tolérance de leurs hôtes, Félix Moumié, Ernest Ouandié, Abel Kingué et leurs camarades poursuivent leur effort de propagande, recherchent de l'aide militaire ou diplomatique, ou tout simplement un abri avant de repartir au combat. À travers leurs errances, le conflit camerounais tend ainsi à se mondialiser. De Pékin à Damas, en passant par Genève ou Stockholm, Félix Moumié, président de l'UPC, parcourt le globe à la recherche d'une oreille attentive. Um Nyobè lui-même n'avait-il pas prophétisé que

« l'éloignement des dirigeants de nos mouvements aura[it] comme première conséquence la popularisation du problème kamerunais à travers le monde<sup>2</sup> » ?

À Paris, les étudiants camerounais nationalistes s'organisent à partir de la fin 1957 au sein de l'Union nationale des étudiants kamerunais (UNEK), l'ancienne Association des étudiants du Cameroun (AEC), qui rejoint la célèbre Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). Cherchant à alerter l'opinion publique sur les événements en cours dans leur pays, ils se heurtent à la censure de leurs publications, à la suppression de leurs bourses d'études<sup>3</sup> et, surtout, à l'indifférence générale, comme lorsqu'ils cherchent à commémorer la disparition d'Um Nyobè. Les plus motivés d'entre eux finissent par rejoindre clandestinement la direction du parti dans ses déplacements<sup>4</sup>. C'est ainsi que, début 1958, le jeune économiste Castor Osende Afana, vice-président de la FEANF et directeur du journal *L'Étudiant d'Afrique noire* – « marxiste-léniniste convaincu » et « stratège politique de premier ordre » selon la Sûreté<sup>5</sup> –, privé de financement en France, rallie Le Caire clandestinement.

Il y retrouve les membres du bureau du comité directeur (BCD) qui, contournant la censure française, tentent de propager sur la scène internationale leur conception du « problème national kamerunais ». Expulsés de Khartoum en juillet 1957, sous la pression conjointe des Français et des Britanniques<sup>6</sup>, les leaders upécistes se sont en effet réfugiés dans la capitale égyptienne. Plaque tournante des mouvements de libération africains depuis la crise de Suez et la mise en déroute des forces françaises, britanniques et israéliennes, Le Caire devient pour les exilés camerounais un inestimable tremplin. Le président Gamal Abdel Nasser, auteur d'un coup d'État militaire contre le roi Farouk I<sup>er</sup>, soutient leurs médias, comme le journal *La Voix du Kamerun*<sup>7</sup> et une émission de radio quotidienne à destination du Cameroun<sup>8</sup>, et finance leur « bureau » au sein du secrétariat permanent du Conseil de solidarité afro-asiatique, qui siège

dans sa capitale<sup>9</sup>. Apportant déjà une aide précieuse au FLN algérien, le raïs égyptien, qui s'est rapproché du bloc de l'Est, envisage également de soutenir militairement les « Kamerunais »<sup>10</sup>.

La hantise du gouvernement français de voir des liens réels s'établir entre le FLN et l'UPC semble en passe de se concrétiser. Dès mars 1957, un attaché militaire du ministère de la France d'outre-mer croit savoir que de jeunes Camerounais ont été envoyés en stage en Algérie, *via* Khartoum<sup>11</sup>. Quelques mois plus tard, une poignée de maquisards camerounais sont signalés à Rabat, en partance vers un camp d'entraînement de l'Armée de libération nationale algérienne (ALN)<sup>12</sup>. À partir de décembre 1957, l'organe de presse du FLN, *El Moudjahid*, s'intéresse à la rébellion camerounaise. Sous l'impulsion d'un jeune révolutionnaire, le médecin antillais Frantz Fanon<sup>13</sup>, il appelle les Africains à prendre les armes<sup>14</sup> et plaide contre tout compromis avec le colonialisme français. Puisque « nulle diplomatie, nul génie politique, nulle habileté ne pourront en venir à bout », écrit Fanon en avril 1958, il faut l'« abattre par la force »<sup>15</sup>. Pour les Algériens, l'aide aux mouvements africains est un enjeu qui dépasse le simple devoir de solidarité, puisque celle-ci est censée susciter de nouveaux fronts sur le continent et desserrer l'étau des troupes françaises sur leur pays<sup>16</sup>.

Les divisions entre leaders africains, partagés entre « modérés » et « radicaux », offrent aux upécistes des points d'ancrage « anti-impérialiste ». L'UPC ayant éconduit les diverses tentatives de réconciliation avec la tendance profrançaise du RDA<sup>17</sup>, le parti camerounais se retrouve naturellement dans le camp des pays africains « anticolonialistes ». En quelques mois, l'UPC s'est ainsi émancipée des cadres de la politique franco-africaine où se débattent depuis des années Senghor, d'Arboussier ou Houphouët. Les anciennes barrières entre mouvements anglophones et francophones s'estompent. Le clivage passe désormais entre ceux qui prônent l'émancipation des « jeunes nations » dans la perspective des « États-Unis d'Afrique » et ceux, souvent francophones, qui conseillent la « prudence » à l'égard des anciennes

puissances coloniales, dans une perspective davantage « eurafricaine ». En Afrique noire, Nkrumah affirme son leadership au cours de la première « conférence des États africains indépendants » d'avril 1958 à Accra (qui rassemble les huit pays du continent ayant acquis leur indépendance : Maroc, Tunisie, Libye, Égypte, Soudan, Éthiopie, Ghana, Libéria), en promettant une aide aux mouvements nationalistes des pays encore sous le joug colonial et un front diplomatique africain uni à l'ONU<sup>18</sup>. Non sans mal, les représentants de l'UPC et du FLN ont été admis à la table des chefs d'États déjà indépendants de ce « mini-Bandung » africain<sup>19</sup>. Ainsi encouragé, Félix Moumié, présent à la conférence, se lance dans une diatribe enflammée contre les autorités françaises. La presse hexagonale s'en offusque et se gausse. « L'agressivité et les affirmations incontrôlées de M. Moumié ont desservi sa cause auprès de la presse locale et internationale », commente *Le Monde*. Il a « atteint le comble du grotesque », fustige *Le Figaro*. Et *L'Aurore* de vilipender les « habituelles et grossières accusations d'atrocités dont se rendraient coupables les troupes françaises<sup>20</sup> ».

Moqués par la presse française, les activistes camerounais à la recherche de soutiens extérieurs rencontrent sans surprise un écho nettement plus favorables du côté des révolutionnaires africains qui, cherchant de leur côté à internationaliser les conflits coloniaux, voient dans l'UPC un mouvement d'avant-garde. « Tout le peuple algérien sait qu'après l'Algérie, ce sera à l'Afrique noire de mener son combat », prévient Fanon en avril 1958 – qui sympathise à cette période avec le président de l'UPC – dans les colonnes d'*El Moudjahid*<sup>21</sup>. Quelques mois plus tard, au lendemain de la Conférence générale des peuples africains qui se tient en décembre 1958 à Accra, l'infatigable Fanon se félicite qu'ait été décidée la création d'une « légion africaine », qui prendrait la forme d'un « corps de volontaires » prélevés dans chaque territoire, « exprimant ainsi que la libération nationale est liée à la libération du continent », « dans la perspective lointaine des États-Unis d'Afrique »<sup>22</sup>. Mais, dans les faits, cette perspective demeure bien lointaine et les légions

bien illusoire. La « solidarité concrète en hommes, en matériel, en argent<sup>23</sup> » que réclame avec ardeur l'auteur de *Peau noire, masques blancs*<sup>24</sup> peine à se matérialiser. Contrairement aux craintes françaises, rares sont les armes qui, comme ces quelques dizaines de pistolets tchèques signalés en 1959, ont pu être acheminées, *via* la Guinée, jusqu'aux maquis de Martin Singap<sup>25</sup>.

Ne recevant qu'un faible soutien matériel, les nationalistes au crabe noir doivent le plus souvent se contenter d'un soutien moral. Le 20 février 1959 est ainsi décrété « journée du Kamerun », en application d'une décision de la conférence d'Accra. Maigre réconfort sans doute, mais qui permet tout de même d'entretenir l'espoir au moment où les pays « non alignés » marquent des points sur trois continents. Dans les premiers jours de 1959, le vent souffle depuis La Havane, où les *barbudos* de Fidel Castro prouvent aux guérilleros du monde entier qu'il est possible, avec quelques hommes motivés, de renverser une dictature soutenue par une grande puissance. Félix Moumié reprend confiance : « La lutte peut durer deux ans, mais la victoire nous appartiendra<sup>26</sup>. »

### **« Les représentants de l'ONU eux aussi sont des colonialistes »**

Au-delà des armes, des munitions et des faux papiers, c'est surtout d'un appui diplomatique dont ont besoin les upécistes exilés. Si la lutte armée leur apparaît désormais comme une évidente nécessité, ils ont bien conscience qu'elle doit nécessairement s'accompagner d'un processus politique. De ce point de vue, le rapport de forces paraît à première vue relativement favorable. Tandis que l'UPC engrange les soutiens diplomatiques du côté des pays communistes et non alignés, la position de la France paraît plus fragile que jamais. Stigmatisée pour sa politique algérienne, elle est régulièrement montrée du doigt sur le dossier camerounais au cours de l'année 1958. Alors que s'annonce à l'ONU le débat crucial sur la levée de la tutelle et l'accession à l'indépendance, prévu pour février-mars 1959, les upécistes devraient pouvoir se réjouir.

L'expérience passée montre pourtant que la bataille de l'ONU est très loin d'être gagnée. Les activistes camerounais n'ont en effet jamais eu beaucoup de chance aux Nations unies. S'ils ont accédé à la tribune dès 1952, l'organisation internationale n'a jamais rien imposé à la France, ni l'amnistie des militants nationalistes ni la réintégration de l'UPC dans la légalité<sup>a</sup>. Pour comprendre la suite des événements, il faut revenir sur ce qui se déroule à l'ONU dans les mois qui précèdent la décision définitive de la France, en octobre 1958, d'amener le Cameroun vers l'« indépendance ». Si la France saute le pas, ce n'est pas seulement qu'elle a réussi à placer un homme conciliant à la tête du Cameroun (Ahidjo) et à éliminer son plus farouche opposant (Um Nyobè), c'est aussi parce que, parallèlement, les signes en provenance de New York sont plus qu'encourageants.

En mars 1958, alors qu'elle est engagée dans la brutale opération contre-révolutionnaire en ZOPAC, la France réussit le tour de force de faire applaudir sa politique par le Conseil de tutelle, chargé de rendre son avis sur l'évolution de la situation camerounaise. On a vu que cet organisme onusien est, par nature, le plus favorable aux thèses françaises, puisqu'il est composé pour moitié de pays exerçant des tutelles (voir [chapitre 3](#)). Lors de la session de mars, ces derniers ne trouvent guère de contrepoids, les autres États représentés étant pour certains sympathisants du bloc occidental (Chine nationaliste, Birmanie, Syrie, etc.). Détail révélateur de sa partialité, le Conseil de tutelle entend tour à tour, pour représenter les versions respectives de la France et du Cameroun, deux... Français : l'inamovible représentant de la France Jacques Kosciusko-Morizet et, avec le titre de « représentant spécial du Cameroun<sup>27</sup> », Xavier Deniau, un administrateur colonial proche de Messmer<sup>b</sup> !

Les deux compères peuvent alors inspirer au Conseil une résolution flatteuse, adoptée le 19 mars 1958 à une large majorité, qui fait l'éloge des « pouvoirs étendus » confiés au Parlement camerounais, félicité pour en avoir fait un « excellent usage ». La seule réprobation s'adresse... à l'UPC ! À son propos, le Conseil de tutelle « déplore que des éléments de

la population aient continué à recourir à la violence », avant de les exhorter à se rallier prestement au régime. Cette victoire française est couronnée par un éditorial du *Monde*. Soulignant ces trop rares « témoignages d'assentiment », le quotidien du soir se réjouit de cette inattendue « caution internationale » et vilipende les « leaders extrémistes » de l'UPC « qui mènent [...] une action terroriste à vrai dire assez limitée », en particulier sa « tendance nihiliste » réfugiée au Caire<sup>28</sup>. Il y a de quoi désespérer les nationalistes. Quelques jours plus tard, celui qui fut sans doute le leader africain le plus fasciné par l'organisation de New York, Um Nyobè, terré au fond de la brousse de Sanaga, traqué par l'armée coloniale, avoue avoir perdu toute confiance en l'ONU. « Les représentants de l'ONU eux aussi sont des colonialistes », écrit-il dans son carnet intime, le 20 avril 1958<sup>29</sup>.

Le scénario aurait pourtant pu être très différent. Une semaine après la désillusion de Mpodol, un autre événement intervient, qui ne sera pas sans conséquence pour les nationalistes camerounais : les élections législatives du 27 avril au Togo (voir [chapitre 17](#)). Il s'agit *a priori* d'un signe encourageant pour les progressistes d'Afrique francophone, puisque le scrutin consacre la victoire écrasante du Comité de l'unité togolaise (CUT) et l'accession au pouvoir du leader nationaliste Sylvanus Olympio, à la surprise générale. La vigilance des observateurs onusiens a en effet eu raison des fraudes et de la corruption mises en œuvre par l'administration française (représentée par le Haut Commissaire Georges Spénale, bien connu de l'UPC pour avoir été un pilier de l'administration coloniale au Cameroun de 1951 à 1955<sup>30</sup>). Le CUT réalise donc à sa manière le rêve impossible de l'UPC : accéder au pouvoir pacifiquement, par les urnes. Mais le succès inespéré des nationalistes togolais se retourne rapidement contre leurs homologues camerounais. Les Français surveillent en effet avec la plus grande attention ce qui se passe au Togo. La « sincérité du vote » togolais, explique par exemple un rapport de la Sûreté française au Cameroun, aura « une très grande influence sur le comportement futur de beaucoup d'hommes politiques camerounais » et donnera à l'UPC un

« argument de poids pour sa propagande »<sup>31</sup>. Tirant les enseignements de l'élection togolaise, les responsables français prennent la ferme décision de ne pas commettre la même erreur au Cameroun. Il s'agit maintenant pour la France, avant d'accorder l'indépendance, d'éviter à tout prix qu'elle soit précédée d'un scrutin honnête, c'est-à-dire sous contrôle onusien.

Depuis que la France s'est décidée à accorder l'indépendance au Cameroun, les termes du débat international ont donc radicalement changé. S'appuyant sur la promesse imprudente de Kosciusko-Morizet qui, le 28 octobre 1958, avait plaidé devant l'Assemblée générale de l'ONU pour l'octroi de l'indépendance après « consultation des populations camerounaises<sup>32</sup> », l'UPC ne réclame plus que des élections sous contrôle international, comme au Togo, auxquelles elle pourrait démocratiquement se présenter. Conscient des risques que lui ferait courir un tel scénario, Ahidjo s'empresse au contraire de préciser que le référendum sur l'opportunité ou non de l'indépendance n'est pas nécessaire et, surtout, qu'il n'y a pas lieu de retarder la levée de tutelle sous prétexte d'élections. Mais il est alors trop tard pour empêcher le débat de se focaliser sur ce point fondamental.

### **Dernière mission de visite de l'ONU, dernières manipulations**

Dernière étape avant le débat crucial qui s'annonce à la tribune de l'ONU, une nouvelle mission de visite, composée de représentants des États-Unis, d'Haïti, de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande, est envoyée au Cameroun du 29 octobre au 6 décembre 1958. Le principe de l'indépendance acquis, l'enjeu de cette visite concerne exclusivement l'accès au pouvoir ou, plus précisément, la détermination des procédures pour y accéder. Craignant un raz-de-marée upéciste en cas d'élections libres, transparentes et démocratiques, Paris et Yaoundé souhaitent faire valider leurs projets d'« indépendance concertée » par la seule ALCAM



qui, élue dans les circonstances peu propices de décembre 1956, leur est acquise (voir [chapitre 11](#)). Dernière du genre avant l'indépendance, cette mission de visite est aussi celle de la dernière chance pour l'UPC.

Le parti nationaliste part pourtant avec un handicap : la mort d'Um Nyobè a entraîné, d'après l'armée française, la « neutralisation du projet de revendications qui devait être remis à la mission de l'ONU<sup>33</sup> », puisque ce document, coécrit par Um et Mayi Matip, a été saisi lors de l'attaque funeste du 13 septembre 1958. Le premier étant mort et le second rallié, la France en profite pour mettre en scène, à destination de l'opinion internationale, une grande réconciliation. À la demande du Haut Commissaire, des amnisties sélectives de maquisards emprisonnés sont spécialement prononcées « avant le passage de la commission de visite » pour amadouer les émissaires internationaux (« Vous devinez aisément mes raisons », glisse Xavier Torrè au magistrat chargé du dossier<sup>34</sup>). Dans la même veine, la branche ralliée de l'UPC, considérée par beaucoup comme « traître à la cause camerounaise<sup>35</sup> », est opportunément autorisée à se présenter aux élections législatives partielles qui seront organisées le 12 avril 1959 dans les circonscriptions où celles de décembre 1956 n'ont pas pu se tenir (Sanaga-Maritime et Mbouda).

Dans ce décor préfabriqué, la présence dans les geôles de Yaoundé de ceux qu'on appelle les « détenus politiques », qui n'ont pas la chance d'être concernés par le projet d'amnistie très sélectif qui sera voté le 14 février 1959 (voir [chapitre 17](#)), fait tache. À tel point que le commissaire spécial de Yaoundé, É. Jegou, s'en inquiète auprès du chef de région : « Leur présence dans la capitale durant le séjour de la mission de visite de l'ONU, écrit-il dans une note "strictement confidentielle", est pour le moins gênante et risque de poser certains problèmes que seul un éloignement provisoire est susceptible de résoudre partiellement<sup>36</sup>. » À défaut de les amnistier, il s'agit donc de les déplacer. Le choix des détenus à éloigner se fonde « davantage sur leurs qualités de rédacteurs ou leurs

facilités d'élocution que sur leur action terroriste ou purement politique dans les rangs de l'UPC-CNO », écrit le policier. Bref, tout est mis en ordre pour faire « bonne impression ».

De leur côté, les upécistes « préparent » à la mission de visite un accueil bien différent. À l'exemple du FLN algérien, qui avait lancé une grève générale à Alger en janvier 1957 pour peser sur le débat à l'ONU, les nationalistes camerounais veulent prouver à la mission onusienne que les autorités de Yaoundé sont en butte à une farouche résistance populaire, organisée politiquement par les militants nationalistes. L'UPC tient à prouver qu'elle conserve une certaine maîtrise de ses troupes, qui ne se résument pas à de « simples criminels recherchés pour droit commun<sup>37</sup> », comme aimerait le faire croire Kosciusko-Morizet. Il s'agit en somme de mettre en évidence l'illégitimité et l'impopularité du régime installé par la France et, par suite, la nécessité de nouvelles élections. L'administration française ayant interdit toute manifestation d'opposition pendant la visite de l'ONU<sup>38</sup> et décidé de procéder à l'« arrestation de toute personne prétendant parler au nom de l'UPC<sup>39</sup> », il ne reste aux activistes camerounais qu'une seule solution : déclencher des attaques sur le parcours de la mission de visite.

Malmenés en Sanaga-Maritime, les « rebelles » concentrent le gros de leurs efforts sur le Mungo et le Bamiléké. Les opérations sont pilotées par le chef du SDNK, Pierre Simo, qui réunit ses hommes dès le 14 septembre 1958 à Tombel (en zone britannique, à la frontière française). Il faut, dit-il, « que la place soit chaude » au moment de la visite onusienne<sup>40</sup>. Les actions d'éclat se multiplient dans le Mungo dans les jours qui suivent, à Penja, Djoungo, Loum-Chantiers, Nkongsamba, etc. Mais cette campagne est interrompue par l'arrestation de Pierre Simo, le 3 octobre. Transféré à la prison de Dschang, le chef rebelle sera bientôt condamné à mort (voir [chapitre 13](#)) et exécuté (voir [chapitre 20](#)).

Son bras droit, Martin Singap, prend alors le relais. Dans la nuit du 24 au 25 novembre 1958, trois jours avant le passage de la mission de visite dans la ville, les insurgés lancent notamment une offensive spectaculaire

sur Dschang, capitale de la région Bamiléké<sup>41</sup>. En dépit des mesures de sécurité renforcées, un commando d'une vingtaine d'hommes se rue sur la case du chef Mathias Djoumessi, coupable d'avoir trahi la cause nationaliste huit ans auparavant et d'avoir activement collaboré depuis avec les forces coloniales. Aucun assassinat n'est perpétré, mais l'offensive, ponctuée de chants et de coups de feu, ne passe pas inaperçue dans la capitale de l'Ouest : au même moment, les plus hauts responsables locaux (ministres, chefs de région et de subdivision...) sont rassemblés pour une réception au Centre climatique, situé sur les hauteurs de la ville. À Douala, la mission est perturbée, le 26 novembre, par quelque cinq cents militants. Le rassemblement provoque une « courte mais violente échauffourée » : un garde auxiliaire est tué et quatre gendarmes français blessés<sup>42</sup>.

Prise entre deux feux, la mission de visite, après six semaines de séjour sous bonne escorte militaire, choisit clairement son camp. Considérant que l'UPC « a maintenant disparu virtuellement en tant que mouvement organisé dans le territoire<sup>43</sup> », elle conclut que l'ALCAM, en cours de mandat, n'a pas besoin de renouvellement et qu'un référendum est inutile. Le journaliste du *Monde* André Blanchet lui-même est soufflé par la conclusion de ce rapport, qui « dépasse en fait d'éloges pour [le] gouvernement [d'Ahidjo] et pour la France tout ce qui fut jamais publié sur le sujet, même de source française<sup>44</sup> ». En écho, Kosciusko-Morizet vante au siège des Nations unies la « politique clairvoyante et libérale du gouvernement camerounais<sup>45</sup> ». Et peut même se payer le luxe de jouer à front renversé : accusant Moumié de vouloir reporter l'indépendance, il s'amuse à le qualifier de « réactionnaire, ou, si l'on préfère, [d']attardé<sup>46</sup> ». À Paris, sans même attendre l'aval de l'Assemblée générale de l'ONU, le dernier Conseil des ministres de René Coty, le 30 décembre 1958, entérine la date du 1<sup>er</sup> janvier 1960 pour l'« indépendance » du Cameroun.

## Février 1959 : dernière chance à New York

La dernière bataille, au sommet, se livre à New York. Du 20 février au 13 mars 1959 se tient une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, pour laquelle chaque camp a envoyé ses plus hauts représentants. Pour la France, Louis Jacquinot, ministre d'État, ex-ministre de la France d'outre-mer. Pour le Cameroun, c'est Ahidjo en personne qui va tenter d'arracher la majorité des deux tiers, nécessaire pour adopter une résolution. C'est un pari difficile dans une institution où les pays non alignés et le bloc communiste pèsent lourd.

Au grand dam des Français mais conformément aux textes, l'ONU a accepté d'accueillir des « pétitionnaires » camerounais. Toutes les grandes figures de la vie politique locale ont donc fait le déplacement, de la tendance nationaliste légale (Isaac Tchoumba Ngouankeu, Marcel Bebey-Eyidi) aux partisans du régime (Moussa Yaya, Daniel Kemajou, Arouna Njoya), en passant par tous ceux qui naviguent entre ces deux pôles (Paul Soppo Priso, Théodore Mayi Matip ou André-Marie Mbida)<sup>47</sup>. Mais ce sont les pétitionnaires dépêchés par le bureau du comité directeur (BCD) de l'UPC, Félix Moumié et Marthe Ouandié, qui attirent les regards. Focalisée sur cette échéance diplomatique, désireuse de faire bonne figure, la direction de l'UPC en exil a appelé au calme ses troupes sur le terrain. Mais c'est surtout la « communauté internationale » qu'elle veut mettre face à ses responsabilités. Dans une brochure publiée au Caire en janvier 1959, le BCD a solennellement mis en garde les membres de l'ONU : « Rien ne justifiera ni ne permettra de dégager la responsabilité des États-membres de la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU devant l'Histoire quant aux conséquences catastrophiques et imprévisibles de mesures contraires que, par impossible, ils pourraient adopter à la session extraordinaire du 20 février 1959<sup>48</sup>. »

La presse opposée aux nationalistes se mobilise aussi. Au premier jour des débats, André Blanchet, pour *Le Monde*, s'efforce de minimiser les troubles en pays Bamiléké, pour mieux légitimer l'assise d'Ahidjo. Il

évoque bien le couvre-feu imposé par Yaoundé, mais en précisant qu'il est « d'ailleurs plus théorique que réel et souvent réclamé par les populations elles-mêmes<sup>49</sup> ». Il parle certes de « quadrillage », mais c'est pour ajouter aussitôt que « pas un coup de feu n'a été tiré » depuis deux mois et que les bandes rebelles ont cessé toute activité. Alors que le débat fait rage quant au contenu exact de l'indépendance promise à Ahidjo, *Le Monde*, dès février 1959, a déjà tranché : il s'agit d'une « indépendance réelle ». « L'État camerounais, comme doit le constater tout observateur de bonne foi, exerce effectivement toutes les prérogatives de l'autorité interne totale », conclut sans s'embarrasser de nuances le journaliste « de bonne foi » André Blanchet qui, au passage, ne tarit pas d'éloges au sujet du Premier ministre Ahidjo, « clé de voûte » du pays, « seul homme à pouvoir assurer la cohésion du Nord et du Sud »<sup>50</sup>.

Mais tous ces arguments à la gloire de la politique africaine de la France ne répondent pas à la question du jour. Pour le camp français, comment s'opposer ouvertement à la revendication des nationalistes en faveur d'une consultation électorale impartiale ? Ahidjo ne craint pas d'affirmer que cette éventualité constituerait une « reddition sans concession d'un gouvernement légal qui a derrière lui l'immense majorité du pays, à une minorité qui s'est qualifiée elle-même d'illégale<sup>51</sup> ». Bref, le refus de la consultation du peuple est justifié par l'accord supposé des populations.

Le raisonnement est bien fragile, mais trouve une majorité pour l'avaliser. C'est en effet une résolution favorable à la France et à Ahidjo qui est adoptée. Portée par les États-Unis, Haïti et la Nouvelle-Zélande, elle prévoit l'indépendance à une date à déterminer par le Premier ministre camerounais (résolution 1349) sans élection préalable, et une réunification des deux Cameroun soumise à un référendum (résolution 1350)<sup>52</sup>. Au contraire, la résolution mise aux voix par les pays non alignés (le « groupe des huit » : Guinée, Ghana, Libéria, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie et la République arabe unie) qui réclame des élections préalables sous contrôle onusien, une amnistie générale et la légalisation de l'UPC,

est largement battue. Le vote du 12 mars à la quatrième commission de l'ONU est écrasant et l'ampleur de cette défaite diplomatique sonne le glas des espoirs que les upécistes en exil avaient placés dans les pays frères. Le vote du projet occidental est en effet acquis par cinquante-six voix contre neuf (celles du bloc communiste, qui accuse la France de chercher à intégrer le Cameroun dans la Communauté française) et seize abstentions (émanant essentiellement du groupe des pays de Bandung)<sup>53</sup>. Le lendemain, en séance plénière, le vote est encore plus défavorable aux nationalistes : les pays qui s'étaient opposés la veille se réfugient cette fois dans l'abstention. À Douala, le quotidien profrançais *La Presse du Cameroun* peut alors laisser éclater sa joie : « Vote capital de l'Assemblée générale de l'ONU : aucune nation du monde ne s'est opposée à la levée de la tutelle sans préalable<sup>54</sup>. » En d'autres termes : le Cameroun deviendra indépendant sans que les Camerounais puissent choisir leurs dirigeants.

Une analyse fine des négociations montre que, au sein des pays anticolonialistes, ce sont les Asiatiques et les Latino-Américains, emmenés par l'Inde, qui ont lâché l'UPC, perçue comme un mouvement d'obéissance marxiste<sup>55</sup>. Mais, plus fondamentalement, c'est le rôle déterminant des États-Unis qu'il faut souligner. Appuyant la position française tout au long du processus, ils entraînent avec eux divers pays de leur zone d'influence dans un vote favorable à la solution Ahidjo. L'administration Eisenhower, sous l'influence du vice-président Richard Nixon, avait pourtant adopté la position de ne plus défendre les intérêts des puissances coloniales européennes – une attitude qui a joué un rôle important dans la défaite politique de Paris dans le dossier algérien<sup>e</sup>. Pourquoi, dans le cas camerounais, les États-Unis passent-ils outre ce principe ? Un article manifestement très informé publié en juillet 1959 dans *La Tribune des nations* donne peut-être la clef de l'énigme. « Pour forcer la réponse du gouvernement américain, explique en effet le correspondant du journal à Washington, les autorités françaises s'emploient en toute hâte à conférer au Cameroun un nouveau rôle

stratégique. Elles acquièrent de vastes réserves territoriales en divers points du pays pour, assurent-elles, y aménager des bases militaires dont l'OTAN pourrait un jour disposer. Ainsi les revendications nationalistes sont-elles transformées par anticipation en un vulgaire "US Go home !" propre à faire passer toute l'affaire sur le plan des antagonismes entre l'Est et l'Ouest. Ainsi certains milieux français espèrent-ils réussir au Cameroun ce qu'ils manquèrent en Algérie et en Afrique du Nord<sup>56</sup> », c'est-à-dire conserver leur influence avec la bénédiction américaine.

Cette alliance franco-américaine déçoit les upécistes qui, comme de nombreux mouvements de libération nationale, se tournent de plus en plus vers le bloc de l'Est. Depuis le milieu des années 1950, les puissances communistes s'intéressent de près au continent africain. Bénéficiant rarement de relais locaux sous formes de partis marxistes africains, l'URSS et ses alliés cherchent d'autres formes d'influence, à travers des services consulaires plus importants, des accords de coopération culturelle, ou encore leurs relais syndicaux au sein de la Fédération syndicale mondiale et de l'Union générale des travailleurs africains (UGTAN), dont le siège est à Conakry<sup>57</sup>. Devant les carences de l'aide des « pays frères », les exilés camerounais sont tentés de se tourner vers l'Est. Et cela d'autant plus que l'aile upéciste en exil, considérée comme la plus « radicale », se montre volontiers solidaire de la mouvance communiste internationale, une tendance qui s'accroît avec l'isolement puis la mort du secrétaire général de l'UPC, plus prudent à l'égard de cette orientation. Cependant, il semble que le PCF ait délaissé les révolutionnaires camerounais. Sa presse évoque moins souvent la répression française, que le conflit algérien semble supplanter. Quand Raymond Barbé, ex-responsable de la « section coloniale » du PCF, retourne au Cameroun du 11 au 13 mai 1958, il rencontre Soppo et Ahidjo, mais aucun sympathisant upéciste<sup>58</sup>...

On le voit, l'instrumentalisation des clivages de la guerre froide profite davantage à la France qu'à l'UPC. Et cette séquence permet à Ahmadou Ahidjo de se placer dans une position très favorable, en jouant sur les mots



et les postures. En quelques mois, il a réussi à endosser les habits du père de l'indépendance à venir, avec l'aval des Nations unies et sans même avoir à intégrer la Communauté française. Ensuite, reprenant une revendication historique de ses adversaires, il plaide pour la réunification des deux Cameroun. Grâce à la servilité de certains upécistes ralliés, comme Mayi Matip ou Charles Assalé, le Premier ministre se paie même le luxe d'amnistier quelques insurgés triés sur le volet et de récupérer une partie de l'héritage d'Um Nyobè. Enfin, Ahidjo se pose en démocrate adoubé par les urnes face à des « terroristes » présentés comme de simples instruments du « communisme international ». Voilà une prodigieuse victoire de la propagande française pour un pion de Paris, porté par de multiples fraudes électorales – et dont la majorité à l'ALCAM repose toujours sur les élections de 1956, qui s'étaient tenues, suite aux habiles manœuvres de Pierre Messmer et Gaston Defferre, sans l'UPC, le principal parti camerounais. Ahidjo a bien mérité de ses « parrains » français. Au cours des débats à l'ONU, c'est finalement le délégué guinéen qui se révèle le plus lucide : « Il y a à présent sur ce continent un danger encore plus menaçant que le colonialisme lui-même. C'est le danger que l'on pourrait appeler l'indépendance octroyée, qui tend à refléter dans le pays les désirs et les tendances de la puissance coloniale elle-même<sup>59</sup>. »

### **Face aux « forts », « riches », « Blancs » et « civilisés »**

En définitive, si l'on cherche à tirer une conclusion de la bataille diplomatique menée en 1958-1959, dans les derniers moments où le sort du Cameroun a été lié à la communauté internationale, on peut dire que la puissance administrante, la France, n'a pas réussi à lever toutes les oppositions internationales, mais a su les neutraliser avec une étonnante efficacité. Grâce notamment à la tolérance du bloc de l'Est, qui répond à la stratégie diplomatique de la V<sup>e</sup> République naissante.

À partir de cette période, la France gaullienne commence à se départir de son image d'alliée fidèle des États-Unis, dans le but de transformer



cette puissance moyenne en un acteur de la détente entre les deux Grands. En jouant sur une commune appartenance des États-Unis, de l'URSS et de la France au camp des « forts », des « riches », des « civilisés » et bien sûr des « Blancs ». C'est le sens de son discours du 7 mai 1959 à Bourges, au cours duquel le nouveau président français en appelle aux peuples d'URSS et des membres de l'OTAN qui, « dans leur profondeur, de part et d'autre, s'aperçoivent qu'ils se ressemblent, que les régimes n'y font rien, qu'ils sont des Blancs, des peuples civilisés et que leur devoir est commun. Puisqu'ils sont les plus riches et les plus forts, ajoute le général, leur devoir est d'aider les autres. Leur devoir, il faudra bien qu'ils l'accomplissent ensemble s'ils ne veulent pas périr<sup>60</sup> ».

Face à cette alliance, ou du moins ce *modus vivendi* entre grandes puissances, la solidarité entre gouvernements ou mouvements du « tiers monde » en gestation se révèle parfois bien fragile. Ainsi, en mars 1959, alors que le secrétariat du Conseil de solidarité afro-asiatique du Caire rejette la résolution de l'ONU, qu'il qualifie d'« injustice<sup>61</sup> », et prédit une reprise de l'insurrection au Cameroun, l'Égypte, le plus fidèle soutien des upécistes en exil, se dérobe. L'idylle entre Nasser et l'UPC aura été de courte durée. Les exilés entretiennent des contacts trop étroits avec le parti communiste local au goût du Raïs<sup>62</sup>, qui finit par pousser la direction upéciste au départ, en mai 1959. L'ex-« trio de Kumba », devenu l'espace de quelques mois le « triumvirat cairote<sup>63</sup> » dans la propagande profrançaise, se rapproche alors de deux nouveaux pays « amis », le Ghana de Kwame Nkrumah et la Guinée d'Ahmed Sékou Touré<sup>64</sup>.

Confrontée à une coalition internationale « blanche », privée du soutien actif du bloc communiste et souffrant d'une aide concrète insuffisante de la part du mouvement des non-alignés, la direction de l'UPC en déduit qu'elle doit avant tout compter sur la reprise de la lutte armée. Pour perturber cette indépendance qui n'est que « nominale » et déjouer ce que Moumié appelle le « complot Ahidjo<sup>65</sup> », la guérilla redouble d'intensité au cours de l'année 1959 et commence même à regagner le terrain perdu l'année précédente au moment des opérations de la ZOPAC.

---

**a.** Par exemple, une résolution de pays non alignés demandant à la fois une amnistie et l'abandon de la violence est rejetée le 6 décembre 1957 (« Rapport de Sûreté du 26 novembre au 11 décembre 1957 », p. 34 ; CAOM, Aff-Pol 3320).

**b.** Le « représentant du Cameroun » Xavier Deniau, qui y avait servi au Haut Commissariat sous Soucadaux, puis à la Direction de la tutelle sous Messmer, sera ensuite envoyé par ce dernier en mission au Niger au moment du vote truqué de septembre 1958, pour faire voter « oui » au référendum consacré à la Communauté française du général de Gaulle...

**c.** Par exemple, les États-Unis s'abstiennent à l'ONU le 21 décembre 1958 sur une résolution concernant l'Algérie, au lieu de voter avec la France, tandis que le sénateur démocrate John Fitzgerald Kennedy se prononce dès 1957 en faveur de l'indépendance algérienne. Leur attitude jouera finalement un rôle important dans la résignation du général de Gaulle à quitter l'Algérie (Irwin WALL, *Les États-Unis et la Guerre d'Algérie*, Soleb, Paris, 2006).

« *Vaincre ou mourir* » : la création de l'Armée de libération nationale du Kamerun

« Que chacun fasse le serment solennel de ne plus coucher sous son toit, de ne revoir jamais les siens, s'il n'a traversé deux fois sur le cadavre d'un Français. »

Serment de combattants nationalistes,  
Nkam, 5 mai 1959.

C'est le 10 juin 1959 que les autorités franco-camerounaises découvrent pour la première fois l'existence de l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK). La veille, lors d'un contrôle de routine à un barrage routier, la police urbaine de Nkongsamba a interpellé trois passagers d'un taxi, pour défaut de pièces d'identité. Au bout de six heures, Étienne Njoya, Pierre Kamga et Pierre Kemogne ont été relâchés contre paiement d'une contravention. Ce n'est que le lendemain que les policiers comprennent leur erreur. Sur leur bureau, à la première heure, le chauffeur du taxi interpellé la veille dépose une mallette que les trois individus ont oubliée dans son véhicule. Il y a dans le bagage des objets fort compromettants. Des accessoires mystiques : une corne de buffle, un bâton porte-fétiche, un chasse-mouches. La panoplie du parfait maquisard : des cartouches Hunter Express, des feux de Bengale, une lampe frontale. Et, surtout, des documents. Des listes de souscriptions. Des exemplaires de *La Voix du Kamerun* rédigés en anglais. Et les

premières décisions prises lors de la réunion constitutive – douze jours plus tôt, dans le Mungo – d’un nouveau mouvement armé : l’Armée de libération nationale du Kamerun.

Immédiatement, les policiers rédigent une note de renseignements pour leur hiérarchie. « À l’heure actuelle, il est impossible d’avoir une idée exacte de l’influence et de la représentativité de l’ALNK, explique le commissaire spécial de Nkongsamba rendant compte de sa découverte au directeur de la Sûreté, à Yaoundé. Peut-être n’est-elle, comme sa cousine “la FLNK”, que l’expression d’une (*sic*) mégalomane. Peut-être aussi est-elle l’émanation directe du comité directeur de l’UPC, désireux de reprendre la lutte organisée selon les méthodes d’Um Nyobè, désireux également d’éliminer la concurrence des petits chefs de bande terroristes travaillant à leur profit<sup>1</sup>. » Les policiers vont rapidement être fixés.

### **« Comme s’il s’agissait de mots d’ordre »**

Pour les Français, les semaines qui ont suivi leur victoire à l’ONU, le 13 mars 1959, furent d’attente et d’angoisse. Certes, ils espéraient secrètement que le coup de semonce assené par l’organisation internationale suffirait à démoraliser définitivement les nationalistes camerounais. Mais ils savaient aussi que cette indépendance, dessinée à Paris, acceptée à New York et mise d’autorité entre les mains de ceux qui, à Yaoundé, ne l’avaient jamais revendiquée, ne satisfaisait pas grand monde.

L’attitude des populations camerounaises, qui s’étaient passionnées pour les débats en cours à l’ONU en février, avant de se retrancher subitement dans le silence à l’annonce du verdict de New York, le 13 mars, suffisait à faire comprendre qu’on entrait dans une phase de tension, de colère froide. « Chroniqueurs, journalistes ne peuvent qu’être frappés de l’indifférence avec laquelle le pays a reçu la nouvelle du vote de l’ONU et le cadeau d’un jour férié de la part du vice-Premier ministre pour fêter cet événement, cette “victoire historique” que les déclarations officielles

célébraient pompeusement, remarquait l'hebdomadaire catholique *L'Effort camerounais* le 22 mars. Et ils se doivent d'en trouver la cause. » D'inspiration nationaliste, *La Voix du paysan* contestait plus crûment encore cette étrange « indépendance » dont étaient exclus, sans élections, les indépendantistes. « Il faut craindre que les tenants du pouvoir ne poussent un jour le paysan à se servir de sa machette, non plus pour débroussailler les sissonghos, mais ceux qui lui refusent obstinément le droit au bonheur<sup>2</sup>. »

*La Voix du paysan* a beau être immédiatement saisie, la réalité rattrape rapidement les censeurs. Ceux-ci doivent bien constater que le calme qui s'était installé au Cameroun depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959, conformément aux mots d'ordre lancés par des responsables upécistes soucieux de prouver leur sens des responsabilités à l'opinion mondiale, n'était que temporaire. Dès le vote de New York connu, les actions d'éclat reprennent, sans ordre apparent mais non sans efficacité. « Depuis la fin mars 1959, on assiste à une recrudescence du terrorisme bamiléké », reconnaît la direction de la Sûreté à la mi-avril, égrenant les attentats enregistrés presque quotidiennement dans la région (assassinats à Baham le 25 mars, attaque dans le village de Bamendjo le 26, offensive contre le marché de Bansoa le 31, intervention armée à Bamendjou le 1<sup>er</sup> avril, etc.). Pour ne rien arranger, notent les policiers, ces opérations se font dorénavant en plein jour, à l'aide parfois d'armes automatiques, et plongent à nouveau les populations locales dans un profond mutisme<sup>3</sup>.

Un silence d'autant plus dommageable que, depuis l'arrestation de Pierre Simo, l'ex-chef du Sinistre de la défense nationale du Kamerun (SDNK), fin 1958 (voir [chapitres 13](#) et [18](#)), les renseignements recueillis par les forces de l'ordre sont plutôt rares et souvent contradictoires. La capture de Joseph Noumbi, important cadre du SDNK, à la mi-mars 1959, permet certes de glaner quelques informations. Mais celles-ci se conjuguent davantage au passé qu'au présent et permettent difficilement de remonter des organigrammes. Il ressort de l'interrogatoire de Noumbi – notent les militaires – que le SDNK s'est « désarticulé » depuis la capture

de Simo, qu'il est « coupé » des instructions du Caire et que l'argent provenant de ses collectes de fonds n'y est plus acheminé<sup>4</sup>. À lire la grande synthèse réalisée début avril 1959 par le lieutenant Bonaventure Escoffet, les « rebelles bamiléké » semblent agir de façon de plus en plus incontrôlée et désordonnée. D'où la conclusion plutôt évasive de l'officier de renseignement : « Aucun renseignement, aucun indice, ne permet pour l'instant d'émettre une opinion sur l'organisation terroriste actuelle. Il est très vraisemblable que les maquisards se réorganisent, se regroupent même. [...] Mais il est impossible de déterminer avec précision les regroupements où cette réorganisation a lieu, les endroits où les maquis (s'ils existent) ont pu s'implanter, l'effectif possible<sup>5</sup>. »

Les forces de l'ordre sont, en d'autres termes, dans le brouillard. Seul un individu est resté dans leur radar depuis la désarticulation du SDNK : Paul Momo, qui en fut une des chevilles ouvrières en 1957-1958. Momo est un personnage déroutant, controversé, décrié, encore aujourd'hui, dans les deux camps. Originaire de Baham et, à ce titre, proche de l'ex-chef Pierre Kamdem Ninyim, fils d'un notable de quartier de Mbouda, éduqué dans une mission catholique avant de servir comme trésorier d'une société agricole de prévoyance et d'en être renvoyé pour motifs politiques, il est décrit dans un rapport militaire comme « un jeune garçon de 22 à 23 ans, [...] bien constitué, portant des souliers de tennis et des shorts noirs très courts<sup>6</sup> ». Ce maquisard en culottes courtes est dépeint comme « sûr de lui et très orgueilleux<sup>7</sup> ». N'exprimant que de vagues motivations politiques, il a surtout laissé des souvenirs de violence.

Condamné à mort par contumace en novembre 1958 pour le meurtre du député Samuel Wanko, Paul Momo se rend célèbre par son habitude d'abandonner, sur le lieu de ses attaques nocturnes menées à l'arme blanche, des tracts signés « MP » ou « Momo Paul Génie sans peur et sans reproche », qui menacent les populations de nouvelles représailles en cas de collaboration avec les autorités. Au sein des instances de la rébellion, il se charge avant tout des coups de main, pendant que Singap assure le lien politique avec la direction de l'UPC en exil. Mais, depuis la capture en

octobre 1958 du capitaine général du SDNK Pierre Simo, dont il était le secrétaire, Momo entend prendre la relève sans se soumettre aux stratégies de la direction upéciste et s'octroie le titre de « capitaine-génie ». Alors que l'UPC observait une trêve durant le débat de l'ONU, Momo et ses hommes décident de reprendre du service plus tôt que les autres « chefs rebelles ». Dans la nuit du 24 au 25 février 1959, agissant vraisemblablement de leur propre initiative, ils attaquent la chefferie de Bandjoun, bastion fortifié de la lutte anti-upéciste réputé imprenable du fait du charisme de son chef, Joseph Kanga, et de ses redoutables forces d'autodéfense. Et pourtant, au cours d'une offensive éclair et brutale, les hommes de Momo réduisent la chefferie en cendres<sup>8</sup>. Une opération si efficace qu'une folle rumeur court rapidement au sein des populations sidérées : ce sont « les militaires [progouvernementaux] qui ont fait le coup<sup>9</sup> ».

Cette opération, comme celles qui la suivent à partir de la mi-mars, prouvent en tout cas que les « rebelles » ne sont pas prêts à désarmer. Même en Sanaga-Maritime, où la mort d'Um Nyobè et le ralliement de Mayi Matip semblaient avoir définitivement anesthésié toute velléité « subversive », on observe un regain de tension à partir de la mi-avril 1959. La conversion de Mayi Matip à la non-violence, fin 1958, et son élection « arrangée » à l'Assemblée camerounaise, le 12 avril, provoquent une vive réaction chez ceux des Bassa qui refusent de trahir Mpodol et d'intégrer le système profrançais d'Ahidjo. Quoique très isolées, des « bandes d'irréductibles », comme les qualifient les autorités militaires, rescapées du Comité national d'organisation (CNO), continuent de sillonner la région et d'effrayer les *dikokon*. Comme dans la région Bamiléké et dans le Mungo, où les services de renseignements français voient fleurir les « organisations terroristes indépendantes<sup>10</sup> » (« Régiment n° 1 », « Groupe 75 », « FLNK », etc.), certains militants bassa – tel Isaac Ndoh – tentent d'organiser, depuis Douala ou Yaoundé, de nouvelles structures armées susceptibles de faire barrage, avec les moyens adaptés, à la stratégie légaliste de Mayi Matip<sup>11</sup>.

Outre la résurgence désordonnée de mouvements armés, singulièrement dans la région Bamiléké et dans le Mungo, la multiplication des mouvements sociaux, dans tout le pays, inquiète les autorités coloniales. On enregistre en effet, à partir de la fin avril et alors que le mouvement syndical, tiraillé entre l'opposition et la collaboration avec les autorités, est en pleine ébullition, une multiplication des grèves : chez les fonctionnaires du Trésor à Yaoundé ; chez les ouvriers d'Alu-Bassa à Douala ; chez les mécaniciens de l'entreprise de transport Suarez ; à la Compagnie de distribution de l'eau et de l'électricité de Yaoundé ; chez les employés de banque de Yaoundé, Douala, Nkongsamba... Dans le Mungo, la grève des planteurs de bananes tourne à l'émeute. Les responsables des plantations sont hués et des milliers de régimes de bananes sont nuitamment éventrés. La Garde camerounaise doit intervenir et les planteurs non grévistes sont organisés en autodéfense. Ce qui inquiète les responsables français, davantage encore que les explosions sporadiques de violence, c'est que ces grèves à répétition semblent ne répondre à aucun ordre précis. Mettant « hors de cause les dirigeants syndicalistes », le colonel du Crest de Villeneuve constate que tout se passe pourtant « comme s'il s'agissait de mots d'ordre ». Mais de mots d'ordre « dont les organismes de sécurité n'ont pas décelé l'origine<sup>12</sup> »...

### **Moumié et Singap (ré)organisent la révolution**

Les nouvelles qui parviennent du Cameroun ont de quoi réchauffer le cœur des upécistes de l'étranger, dont le moral est plutôt bas depuis la défaite de l'ONU. Après leur départ du Caire, les exilés trouvent refuge à Conakry et Accra. Les deux capitales d'avant-garde de l'Afrique subsaharienne ne cachent d'ailleurs pas leur soutien à l'UPC. Mi-mai 1959, Ahmed Sékou Touré et Kwame Nkrumah signent un communiqué conjoint assurant le peuple camerounais de l'« aide de la Guinée et du Ghana en vue de l'établissement d'un régime réellement démocratique avant l'accession de ce pays à l'indépendance<sup>13</sup> ». Pied de



nez au régime profrançais de Yaoundé, pas « réellement démocratique » donc, les deux présidents offrent de jouer les médiateurs entre Ahmadou Ahidjo et les upécistes...

Sékou et Nkrumah offrent surtout une base logistique et un refuge à l'UPC. Décidés à relancer la « révolution », Moumié et ses camarades quittent progressivement Le Caire dans les semaines et les mois qui suivent la défaite de l'ONU. Ne laissant dans la capitale égyptienne qu'un seul représentant, Castor Osende Afana, qui portera leur voix au Conseil de solidarité afro-asiatique, les dirigeants upécistes s'installent à Conakry. C'est là que les rejoint, courant avril 1959, Martin Singap, qui s'est clandestinement et temporairement exfiltré du Cameroun pour faire le point sur la situation. Que doivent faire les maquis intérieurs, maintenant que l'indépendance est acquise et annoncée pour le 1<sup>er</sup> janvier ? Comment faire face à la décomposition anarchique des forces armées nationalistes depuis la décapitation quasi simultanée du CNO et du SDNK ?

Pour Moumié, plus que jamais inspiré par le modèle algérien, il est nécessaire de relancer l'offensive et de ne plus faire de quartier. La révolution doit être « totale » : politique et militaire certes, mais également économique, médiatique, culturelle. Comme l'avaient fait dès le départ les Algériens du FLN et contrairement à ce qu'avait décidé Um Nyobè, il faut désormais s'attaquer directement aux Européens. Comme les Algériens, il faut lancer l'assaut au cœur des villes, briser les infrastructures économiques, obliger chaque Camerounais à prendre parti. Et, toujours comme les Algériens, il faut constituer un « gouvernement provisoire » offrant au monde une voix alternative au régime de Yaoundé. Démontrant ainsi l'impopularité d'Ahidjo, son illégitimité et son incapacité à gouverner, les nationalistes comptent obliger la « communauté internationale » à faire machine arrière. Et, plutôt que d'offrir une indépendance truquée à des usurpateurs imposés, à octroyer des élections libres au peuple camerounais pour qu'il puisse choisir démocratiquement la forme de son indépendance.

Le projet de Moumié paraît sans doute ambitieux (la presse française le traite constamment de « mégalomane »), mais il estime, et ses camarades avec lui, qu'il n'y a pas d'autre voie. Si l'on veut que le « Kamerun » vive, il faudra bien vaincre ses puissants ennemis. « Vaincre ou mourir », telle est d'ailleurs la devise de cette ALNK que les upécistes mettent sur pied, à Conakry, dans les semaines qui suivent leur défaite onusienne.

Si la stratégie globale rappelle incontestablement celle du FLN algérien, la stratégie militaire, elle, serait plutôt, dans sa formulation théorique, d'inspiration maoïste. Pour preuve, le programme général de l'ALNK, adopté par les « cadres militaires » de l'UPC le 31 mai 1959, après le retour clandestin de Singapour au Cameroun (et dont une copie sera interceptée douze jours plus tard par la police urbaine de Nkongsamba). Ce programme n'est autre qu'un bréviaire des théories de guerre révolutionnaire formalisées dans les années 1930 par Mao Zedong. Du concept de « guerre prolongée » à la formule du « poisson dans l'eau », en passant par les trois étapes de la stratégie révolutionnaire (« défense stratégique », « équilibre des forces », « contre-offensive ») et les tactiques de résistance (« l'ennemi avance, nous reculons ; il s'immobilise, nous le harcelons, etc. »), toute la pensée militaire de Mao s'y trouve condensée<sup>14</sup>.

Ces théories sont habilement mises en œuvre par l'ALNK, au grand désarroi des militaires français qui paraissent rapidement exaspérés. Le commandant militaire du Cameroun, Christian du Crest de Villeneuve, décrit dans un compte rendu interne de l'été 1959 un fonctionnement très différent de celui adopté l'année précédente en Sanaga-Maritime par le CNO. En particulier, les dirigeants de l'ALNK évitent au maximum de rassembler leurs partisans, pour ne pas donner prise aux embuscades des forces de l'ordre. Le recrutement se fait très discrètement, à partir des comités de base de l'UPC, à l'occasion des marchés, et les groupes de l'ALNK qui se constituent localement dans d'innombrables villages ne se réunissent que ponctuellement, pour une formation ou une attaque. « À noter, écrit le colonel du Crest, que le combattant individuel ne connaît

que son chef direct et n'a qu'une très vague idée de l'unité à laquelle il appartient. Il sait qu'il est enrôlé, mais n'en continue pas moins à poursuivre sa vie habituelle à l'intérieur de son groupement<sup>15</sup>. » Rien ne distingue donc, au quotidien, le guérillero du simple paysan ; et le cloisonnement des communications rend plus difficile, même en cas d'arrestations et d'aveux, le démantèlement d'une organisation insaisissable. Les réseaux peuvent être réactivés par bouche à oreille, réunissant une cinquantaine d'hommes pour la préparation d'une attaque, chacun venant avec sa machette ou sa lance. Après une séance de « blindage » mystique contre les balles et un repas « avec vin et bière », constate du Crest, la troupe lance un raid éclair sur la cible désignée par le commandement avant que cette véritable armée des ombres s'évanouisse à nouveau... Si la hiérarchie semble invisible, voire inconnue des combattants de base eux-mêmes, elle n'en impose pas moins avec une certaine efficacité son autorité sur une guérilla de mieux en mieux organisée.

Mais ce bel ordonnancement est sans cesse menacé par la dispersion des forces armées nationalistes. Dès le départ, le chef d'état-major de la jeune ALNK est confronté à la dissidence de Paul Momo, sans doute le plus puissant des « chefs rebelles », mais également le plus indiscipliné. D'autant que les autres leaders – simples « chefs de bande », à en croire les services de sécurité français – sont également réticents à voir Singap les chapeauter. Pour gagner son autonomie, Momo recrute ses propres lieutenants, agrégeant des cadres locaux du Bamiléké comme Jérémie Ndélééné et Samuel Tagne, ou Bernard Kamdem dans le Mungo<sup>16</sup>. À la tête d'une bande très mouvante de quelques dizaines d'insurgés, Momo ouvre un front autonome et mène des opérations de guérilla sans en rendre compte à quiconque, parvenant en quelques mois à contrôler des zones autour de Batcham et Bamendjo<sup>17</sup>.

À peine rentré au Cameroun, Martin Singap jette donc toutes ses forces dans la bataille de l'unité. Par un mélange subtil de fermeté et de pédagogie, il tente de rassembler les maquis et de les encadrer fermement.

Significatives à cet égard sont les premières « résolutions » et les premières « lois » adoptées au cours de la réunion constitutive de l'ALNK, le 31 mai 1959. Pendant que la résolution « n° 001/ALNK/59 » condamne avec force les « désordres qui règnent dans nos milieux », les « experts en cissions » (*sic*) et autres « traîtres véritables à la patrie », les « lois n° 1 », rassemblées en treize articles, s'évertuent à codifier la chaîne de commandement, les règles de fonctionnement interne de la nouvelle armée et les sanctions prévues en cas de manquement. « La discipline est l'âme de toute armée du monde », souligne l'article 2. « Il est interdit de parler de gauche à droite [de] nos affaires intérieures », stipule l'article 8. Quant à l'article 13, il prévient clairement : « Les désordres et ses meneurs [*sic*] sont pratiquement impardonnables et seront sévèrement punis par le châtement populaire<sup>18</sup>. »

Plus subtile est la mise au point de Martin Singap sur les priorités de la lutte. Sachant que nombre de maquisards – en particulier bamiléké – se sont d'abord engagés dans la lutte clandestine pour des questions ayant trait à leurs propres terroirs (rivalités familiales, différends fonciers, solidarités mystiques, contestations des « chefs coutumiers », etc.), comme c'est le cas de Paul Momo et de sa troupe, presque tous originaires du très sensible groupement de Baham, le chef d'état-major tente, sans pour autant les brusquer, d'ouvrir l'horizon des combattants et de les mobiliser sur des thématiques plus larges. « La lutte contre l'impérialisme et la lutte contre la féodalité sont toutes les deux des tâches principales, mais la tâche de lutte contre l'impérialisme est la plus importante entre elles deux », argumente-t-il. Avant de conclure, dans ce français caractéristique : « La clé de la victoire de la résistance est la consolidation et élargissement des fronts ; NATIONAL UNIT<sup>19</sup>. »

En attendant d'avoir rassemblé derrière lui l'ensemble des forces armées nationalistes, Singap s'appuie sur des éléments fidèles, dont l'allégeance à l'UPC ne fait aucun doute et qui ont déjà fait leurs preuves dans les phases antérieures de la lutte. À titre d'exemple, on peut citer Noé Tankeu, qui a connu Singap à la JDC, l'organisation de jeunesse de l'UPC,

et qui est chargé de coordonner l'ALNK à Douala. Ainsi qu'un autre « JDCiste » qui prend du galon : Henri Tamo. Originaire, comme Singap, de Badenkop, Tamo s'était illustré dans les années 1956-1957 du côté de Yaoundé et dans la zone située au sud de la capitale. Ayant été l'un des concepteurs du maquis de Djoum, fin 1956, il fut ensuite nommé chef du Territoire militaire du Centre (TMC, organisme militaire du CNO dans la région Centre) et avait mis sur pied un camp d'entraînement au sud de Yaoundé (voir [chapitre 12](#)). Arrêté en janvier 1959, il bénéficie quelques semaines plus tard des lois d'amnistie votées en février pour convaincre l'ONU de la bienveillance du jeune régime Ahidjo à l'endroit de ses opposants (voir [chapitre 17](#)). Fin mai 1959, Tamo se retrouve donc dans le Mungo pour la réunion de création de l'ALNK. Nommé « attaché d'état-major chargé de l'information et des liaisons », il effectue d'harassants allers-retours clandestins entre le Cameroun et Accra, en pirogue, en bus et en camion, bénéficiant du soutien des populations à travers le Cameroun britannique, le Nigéria, le Bénin, le Togo et le Ghana, pour assurer le maintien effectif des liens entre l'état-major et le bureau du comité directeur. Et fournir la guérilla en armes (trois ou quatre pistolets et quelques cartouches à chaque voyage...) et en savoir-faire militaire, acquis au cours de ces interminables pérégrinations (sans se souvenir précisément de la date, Henri Tamo assure avoir suivi un stage de formation à la guérilla, assuré par des nationalistes algériens, en Égypte<sup>20</sup>). La formation des troupes, la fourniture d'armes et l'accès aux réseaux d'aide internationaux constituent des ressources rares que Singap et ses adjoints parviennent à centraliser, offrant ainsi à l'ALNK une colonne vertébrale, fragile mais réelle.

### **Guérilla urbaine, guerre économique, guerre symbolique**

À partir de la fin juin 1959, les désordres plus ou moins spontanés qui se manifestent depuis la défaite de l'ONU et l'agitation que tente

d'organiser la direction de l'UPC tendent à se conjuguer. À nouveau, comme au lendemain des élections-pièges de décembre 1956, le Kamerun s'enflamme.

Conformément à la nouvelle stratégie de l'UPC, c'est dans les villes, au plus près des « Blancs », que l'étincelle est allumée. Le 27 juin au soir, à Douala, une cinquantaine de militants, armés de gourdins et de machettes, se dirigent vers le camp de la Garde camerounaise et des auxiliaires de gendarmerie de Mboppi. L'opération surprise réussit parfaitement : le poste de police qui protège le camp est dévalisé, un gendarme français tué et quatre auxiliaires camerounais blessés. Mais les assaillants ne s'arrêtent pas là. Ayant récupéré une dizaine de fusils au camp de la gendarmerie, ils se dirigent vers le « quartier blanc » en chantant des chansons nationalistes. Ils font irruption dans un cinéma (Les Portiques), un bar (La Frégate), puis un dancing (Le Chantaco), hauts lieux de sociabilité européenne, où ils tuent deux militaires français et blessent une dizaine de clients, français ou camerounais. Réunies d'urgence, les autorités coloniales, civiles et militaires, envoient des troupes et des chars pour réprimer les « rebelles » (dont trois sont tués) et « protéger les points sensibles » de Douala. Dans les heures qui suivent, l'armée française procède au « bouclage » du quartier de Mboppi, pendant que la police, la gendarmerie et la Garde camerounaise y procèdent à un « ratissage » méthodique. Le couvre-feu est instauré et la capitale économique quadrillée pour dissuader les « terroristes »<sup>21</sup>.

Mais c'est à Yaoundé, capitale politique, que ces derniers poursuivent l'offensive. Le 5 juillet, un groupe d'une quarantaine de militants, rééditant l'opération de Douala, attaquent une voiture de police, saccagent des dizaines de magasins et s'introduisent dans plusieurs lieux de détente fréquentés par les Européens (le bar L'Âne rouge, la brasserie La Renaissance). Le patron d'un de ces établissements, présenté comme l'incarnation achevée du colonialisme négrophobe, est mis à mort en compagnie de sa sœur<sup>22</sup>. L'opération de Douala n'étant plus dès lors regardée comme un « incident isolé », la panique gagne rapidement les

milieux civils français sur tout le Territoire. Et cela d'autant plus que les opérations nationalistes ne se limitent pas aux deux principales villes. Dès le 3 juillet, la brigade de gendarmerie de Mbanga (Mungo) avait été assaillie par une bande de « terroristes ». Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1959, c'est au tour de la gendarmerie de Mbouda (région Bamiléké) d'être attaquée. Le mode opératoire est toujours le même : une quarantaine de combattants armés de machettes et de matraques, chantant des hymnes révolutionnaires, lancent l'assaut, détruisent sans retenue et n'hésitent pas à laisser des morts sur le terrain<sup>23</sup>.

Quoique moins visible, la guerre économique, deuxième axe prioritaire de la grande offensive de l'ALNK, rencontre un incontestable succès. Prolongeant de manière plus musclée les mouvements de grève initiés dès avril 1959, les maquis perturbent en profondeur l'activité économique du Territoire. Accompagnant les lettres de menaces envoyées collectivement ou individuellement aux entrepreneurs et investisseurs français au Cameroun (vos activités sont comparables à « un château doré construit sur un volcan », leur est-il expliqué<sup>24</sup>), les maquisards s'activent pour saboter les voies de communication, empêcher les récoltes, menacer les marchés. C'est dans le Mungo, paradis industriel de la banane (et de l'ananas), que les opérations sont les plus spectaculaires. Dès le début juillet, des avions servant à l'épandage de produits phytosanitaires sont détruits par un commando composé d'une quarantaine de combattants<sup>25</sup>. Les opérations de ce type se multiplient tout au long des mois de juillet et août 1959. Pendant que les routes sont barrées à l'aide de troncs d'arbres, les voies ferrées sont sciées les unes après les autres, gênant considérablement l'évacuation des récoltes vers le port de Douala<sup>26</sup>. Pour couronner le tout, de multiples meurtres ou tentatives d'assassinat sont perpétrés contre les gestionnaires européens des plantations et contre les planteurs autochtones qui persistent à travailler pour eux.

Pour les autorités françaises, qui savent qu'il n'y a rien de pire en politique que d'être attaqué au portefeuille, la situation devient rapidement calamiteuse. C'est du moins le bilan que tire le colonel du

Crest en septembre 1959, deux mois seulement après le déclenchement de la « guerre économique ». « Après avoir perturbé le commerce des produits vivriers dans le Bamiléké en interdisant la tenue des marchés et le transport des vivres vers Douala et Yaoundé, explique-t-il, les terroristes s'opposent dans le Mungo à la récolte de la banane. Ils interdisent la coupe et l'exportation, et n'hésitent pas à se rendre coupables de crime pour faire respecter leur ordre. [...] Cette action contre la vente des produits exportables, seule richesse du Cameroun, ne laisse pas d'être préoccupante à la veille de la traite du café et du cacao, dont vivent la majorité des planteurs africains du Sud et de l'Ouest<sup>27</sup>. » Quelques semaines plus tard, le même officier fournit un bilan chiffré de la « guerre de la banane » : « De 1 200 tonnes tous les cinq jours en période normale, le poids des bananes expédiées tombe à 350 tonnes le 25 septembre. [...] Ces chiffres ne suffisent pas cependant à donner une idée exacte de la situation. Les plantations européennes, en effet, développent au maximum leur production pour profiter des hauts cours actuels. La production africaine oscille entre 5 % et 7 % seulement du total exporté, au lieu de 60 % en temps normal. » Quant au café, « il faut s'attendre à la non-commercialisation de la majeure partie de la production autochtone Mungo-Bamiléké<sup>28</sup> ».

Pendant ce temps, les cadavres s'empilent : les attaques de l'ALNK des mois de juin, juillet et août 1959, constate du Crest, ont coûté la vie à neuf « Européens » et quatre-vingt-cinq « Africains »<sup>29</sup>. Un cycle qui, loin de s'arrêter, prend de l'ampleur. Les combattants sont en effet de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs de l'armée rebelle. Et leurs actions toujours plus ambitieuses. Le 26 août 1959, par exemple, une grande offensive est lancée : en début de soirée, des attaques coordonnées touchent des camps militaires, de police, de gendarmerie, des bâtiments publics à travers toute la partie sud du pays<sup>30</sup>.

Troisième cible des guérilleros de l'ALNK, en plus des villes et des infrastructures économiques : les missions religieuses. En particulier les missions catholiques. À partir d'août 1959, ces dernières sont



systematiquement ciblées dans la région Bamiléké. L'événement le plus frappant de cette campagne anticatholique, hautement symbolique, a lieu dans la nuit du 29 au 30 novembre 1959, quand une « bande » forte de plusieurs centaines d'individus armés attaque la mission catholique *Ad Lucem* de Bafang et y décapite deux missionnaires, dont le père Gilles Heberlé. Ce dernier, figure de l'Église catholique, présent au Cameroun depuis 1934 et confiant dans son ancienneté et sa popularité dans la région, avait refusé d'organiser sa protection<sup>31</sup>. L'affaire fait grand bruit dans la presse, en raison notamment des conditions de la mort du père Gilles, dont la tête est emmenée dans un seau par les assaillants<sup>32</sup>. Cet épisode est mis en exergue par les autorités comme preuve de la barbarie de la rébellion ; et il sera encore mobilisé bien des années plus tard pour souligner l'« inhumanité » des opposants politiques d'Ahidjo<sup>33</sup>. Une semaine après cette offensive, c'est au tour de la mission catholique de Bangang de subir un tel raid, marqué par trois assassinats<sup>34</sup>.

Cependant, ces cibles ne sont pas prises au hasard. Le réseau de soins catholiques *Ad Lucem*, par exemple, reste dans l'esprit de tous l'outil politique principal de Louis-Paul Aujoulat, l'homme fort du Cameroun de l'après-guerre. S'en prendre à ses relais, qui sont toujours très proches du pouvoir et lui servent à l'occasion d'offices de renseignements dans une région de plus en plus troublée, n'a donc rien de fortuit.

### **Choisir son camp**

Au niveau « psychologique », comme disent les militaires, la relance des opérations armées nationalistes provoque également d'importants bouleversements. En visant délibérément les « Blancs », dans les villes et dans leurs activités économiques, en n'hésitant pas à cibler des civils, en copiant les méthodes du FLN algérien en la matière, l'UPC prend clairement un virage. Au lendemain de sa défaite de l'ONU, il ne s'agit pas seulement pour elle d'être entendue par cette « communauté internationale » qui se préoccupe fort peu des cadavres noirs. Il s'agit

aussi, plus fondamentalement, de mettre en exergue la duperie que constitue cette « indépendance » dessinée pour le seul profit des colons blancs (et de leurs auxiliaires locaux).

Il n'est pas inutile de souligner que ce changement d'attitude s'adresse indirectement à tous ceux qui, dans ce qu'on appelle encore la « métropole », ne semblent pas percevoir la différence entre une vraie et une fausse « indépendance ». Alors que beaucoup de militants progressistes français faisaient montre d'une certaine sympathie à l'égard des upécistes quand la France refusait absolument d'entendre parler d'indépendance, alors que nombre de progressistes français soutiennent avec force les nationalistes algériens – même ceux qui ont pris les armes – dans leur volonté d'accéder à l'indépendance, il semble qu'il leur soit plus difficile de soutenir la lutte armée « kamerunaise » maintenant que l'« indépendance » du pays est acquise. Aussi ambitieuse mais plus périlleuse encore que la guerre d'Algérie, la nouvelle guerre menée par l'ALNK n'a plus simplement pour objectif une conquête territoriale ou politique ; elle vise également la mentalité coloniale embrumant ces esprits « européens » qui, tout progressistes qu'ils soient, peinent à comprendre ce phénomène naissant qu'est le néocolonialisme.

Le temps de la Jeucafra, le mouvement profrançais né pendant la Seconde Guerre mondiale avant de servir de matrice à l'UPC, semble déjà bien loin. Les upécistes abandonnent leurs complexes, à un moment où la suprématie de l'« homme blanc », sur le plan mondial, est vivement contestée. Cette évolution n'est pas sans rappeler les constats que fait au même moment Frantz Fanon. Après avoir « réhabilité l'homme colonisé algérien », explique-t-il dans *L'An V de la révolution algérienne*, publié en juillet 1959, les ex-colonisés doivent accélérer l'« agonie lente mais certaine de la mentalité du colon » et « découvrir l'homme derrière le colonisateur ; cet homme à la fois ordonnateur et victime d'un système qui l'avait étouffé et réduit au silence »<sup>35</sup>. Un mois après la publication – et la saisie – du livre de Fanon, dont il est un ami intime, Moumié rédige un « appel à la population européenne au Kamerun ». Oui à l'indépendance,

oui au maintien de bonnes relations franco-camerounaises, explique-t-il en substance, mais uniquement « sur la base d'égalité et de consentement réciproque<sup>36</sup> ». Les upécistes qui, voici encore deux ou trois ans, cherchaient le soutien ou l'approbation des milieux intellectuels parisiens ou des diplomates à l'ONU, se tournent à présent du côté de ceux qu'ils voient comme leurs vrais amis, les non-alignés du tiers monde. Les soutiens « métropolitains » se font dès lors beaucoup plus rares<sup>a</sup>...

Politiquement, idéologiquement, militairement, la rupture est également totale sur la scène camerounaise, où deux camps s'affrontent sans merci. Alors que le verdict de l'ONU avait plongé nombre d'habitants dans le désarroi, alors que certains s'étaient résignés à accepter une indépendance factice, alors que d'autres voulaient croire qu'il serait possible, une fois l'indépendance proclamée, d'orienter le régime profrançais dans un sens plus respectueux de la volonté populaire, la naissance de l'ALNK et la recrudescence du « terrorisme » obligent les Camerounais à prendre plus clairement position. C'est du reste le but de nombre d'écrits diffusés clandestinement au Cameroun et à l'étranger par le bureau du comité directeur de l'UPC en exil. « Nous devons désormais être intransigeants avec les traîtres », clamait par exemple une « circulaire » du bureau rendue publique dès le 4 juin 1959. « Le sursis que nous leur avons accordé est fini, nous devons donc passer à l'action<sup>37</sup>. » Déterminés à éliminer les « colons noirs », les dirigeants de l'UPC en exil multiplieront les diatribes contre leurs ex-camarades passés à l'ennemi, tentés par des stratégies legalistes, réformistes ou simplement opportunistes<sup>b</sup>. Parmi les cibles favorites, on s'en doute, Théodore Mayi Matip, que de très nombreux nationalistes pourtant convaincus et sincères ont suivi sur les chemins du ralliement. Autre cible : Jacques Ngom, qui tente non seulement d'emmener le mouvement syndical camerounais sur les voies du réformisme, mais qui semble en outre conserver une certaine audience dans les milieux syndicaux internationaux<sup>38</sup>. Pour forcer chacun à choisir son camp, les maquisards prônent l'incivisme fiscal vis-à-vis du pouvoir

en place, ce qui ne va pas sans cruautés pour imposer la discipline aux récalcitrants (victimes éventrées et dépecées à Baham<sup>39</sup>, découpées à la machette à Bamendjou ou torturées à Japoma<sup>40</sup>).

Le changement de stratégie de l'UPC n'est pas seul responsable du changement d'état d'esprit de la population camerounaise ou, en tout cas, de l'injonction qui lui est faite, en pratique, de « choisir son camp ». La répression française, ou plus exactement franco-camerounaise, sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant, pousse également les Camerounais à faire des choix radicaux. On peut citer plusieurs exemples. L'interdiction en juillet 1959 des publications nationalistes encore autorisées (*Kamerun mon pays, Ma patrie, Le Cameroun, La Nation kamerounaise, Le Travailleur kamerounais, Le Paysan, L'Opinion au Cameroun*) rend illégale l'expression d'une pensée nationaliste qui refuse de s'inscrire dans le cadre mental et institutionnel imposé par la puissance coloniale. Comme la discussion des idées de l'UPC n'a plus droit de cité sur la scène publique, les différents points de vue ne peuvent plus se confronter que par des raids et des représailles. Le contraste est saisissant avec la situation qui prévalait ne serait-ce que deux ans auparavant, quand Um Nyobè, du fond de son maquis, échangeait des lettres ouvertes avec les nationalistes dits « modérés ». Le fossé, déjà profond, s'est entre-temps creusé davantage encore.

De plus, la répression accrue en milieu urbain chasse les sympathisants ou les supposés sympathisants de l'UPC vers l'étranger ou leur campagne d'origine. C'est par exemple ce qui se produit pour le jeune David Kom, militant upéciste de Douala. Traqué, inquiété, arrêté à plusieurs reprises par la police à l'été 1959, il décide de fuir et de rejoindre le Cameroun britannique. De là, aidé par les réseaux nationalistes, il ralliera Accra. Puis Moscou, où l'UPC l'envoie faire des études d'économie<sup>41</sup>. Ainsi la répression française nourrit-elle indirectement les filières des « stagiaires » nationalistes qui partent se former à l'étranger. Mais elle nourrit aussi, directement, les maquis qui se constituent ou se reconstituent dans les campagnes camerounaises. Déjà ancienne (voir

[chapitre 15](#)), la politique de « refoulement » hors des villes des « populations suspectes » – pratique dont on reparlera – reprend de plus belle à partir de 1959. C'est Paul Pondi, alors policier en formation (il deviendra le chef de la police camerounaise dans les années 1960), qui explique le principe : « Une ou deux fois par semaine, les forces du maintien de l'ordre se rendaient dans les quartiers [de Yaoundé] essentiellement occupés par les Bassa, à savoir Mokolo, Messa, etc., à des heures très particulières (entre 3 et 4 heures du matin) pour effectuer des rafles. On embarquait tous ces raflés, qui étaient soupçonnés d'appartenir à l'Union des populations du Cameroun (UPC), dans le train qui partait à Douala et on les faisait descendre à des gares qui correspondaient à leurs localités respectives en commençant par la gare d'Otélé, Minka, Makak, jusqu'à Japoma. Le train qui venait de Douala faisait l'inverse<sup>42</sup>. » Tribaliste, Pondi ne s'intéresse dans cette explication qu'à sa région d'origine, la région Bassa. En réalité, les « refoulements » concernent toutes les « populations indésirables » des villes, à commencer par les Bamiléké, enfermés par milliers dans des trains pour être « renvoyés » dans le Mungo ou à l'Ouest (voir [chapitres 21](#) et [24](#)). Oû, dégoûtés et désœuvrés, ils sont immédiatement pris en charge par les maquis de l'ALNK...

### **« La gangrène gagne du terrain »**

Au dernier trimestre de l'année 1959, il est indéniable que le pari de l'ALNK est gagné. Certes, les divisions restent terriblement fortes à la tête des maquis, mais tous les rapports militaires indiquent que « la gangrène gagne du terrain<sup>43</sup> ». Les cartes d'état-major de l'Ouest-Cameroun se couvrent de zones rouges, dites « pourries », au point que les troupes françaises finissent par être cantonnées en ville. En octobre, l'arrondissement de Mbouda, pourtant considéré comme une zone pilote en matière d'autodéfense (voir [chapitre suivant](#)), passe « en bloc » à la rébellion. « Près de 3 000 fusils de traite et quelques fusils de chasse sont

ainsi perdus pour le gouvernement », note alors un rapport militaire<sup>44</sup>, qui estime que 85 % de la population ont basculé du côté des rebelles<sup>45</sup>. Bref : fin 1959, presque tout l'Ouest-Cameroun est entré en dissidence et n'obéit plus au pouvoir légal. Pendant que, dans le Mungo, les assassinats se comptent par dizaines chaque mois<sup>46</sup>, les attaques, attentats et exactions (dont beaucoup de règlements de comptes) sont si nombreux et fréquents dans le département Bamiléké que les autorités ne parviennent plus à les dénombrer.

Ces « actions rebelles » sont loin, cependant, d'être coordonnées par la direction upéciste en exil. Dans le Mungo, un certain « commandant Jean », *alias* Jean Djonteu, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale originaire de Baham, mène en effet sa propre insurrection, en marge de l'ALNK, depuis qu'il a pris la tête d'un groupe rebelle autonome accusé de rançonner les populations sans grand discernement. Il est provisoirement accompagné d'Étienne Njoya, dit aussi « Étienne Mobile », qui a fait ses classes en Sanaga-Maritime et possède la compétence rare de savoir construire ses propres fusils, ce qui lui procure une certaine autonomie<sup>47</sup>. À Douala, « la situation politique se dégrade » à cause des Bamiléké, jugés « dans leur grande majorité » pro-Moumié, s'alarme un rapport de l'armée<sup>48</sup>. Même en Sanaga, l'insurrection reprend. Contrairement aux espoirs des promoteurs de la ZOPAC et de Mayi Matip, un leader local y émerge : Théodore Mpouma Kilama, dit « Makandepouthe », n'hésite pas à porter la contradiction en public à Mayi Matip<sup>49</sup> et ranime les derniers noyaux de rebelles pour reprendre le flambeau de l'insurrection et susciter plusieurs bataillons de maquisards<sup>50</sup>. Ce sont donc près de deux cents combattants qui rejoignent l'ALNK à la fin de 1959. Les noms des nouveaux maquis (« Le deuil », « La vérité », « Le désir d'indépendance » – Ngon-Kundé –, « Bonne espérance », « Ernest Ouandié ») disent bien tout à la fois l'inscription dans l'histoire douloureuse du mouvement nationaliste et le lien revendiqué avec l'organe dirigeant de l'UPC en exil.

Plus encore que les avancées sur le terrain, c'est la victoire des upécistes dans les têtes qui affole l'état-major français. Même les mois sans attaque, comme mai 1959, sont propices à l'avancée des « rebelles » au sein de la population, qui ne paie plus ses impôts mais à la place s'acquitte des souscriptions nationalistes<sup>51</sup>. C'est un vrai « pourrissement » généralisé qui menace la zone à partir des foyers de Bafoussam et Baham, où l'UPC « parvient à contrôler une population de 150 000 personnes<sup>52</sup> » qui obéissent aux mots d'ordre politiques de boycottage ou de grève. Le plus rageant pour l'administration est que cette discipline s'obtient la plupart du temps sans coercition. Car, comme le regrette un bulletin de renseignements dès juin 1959, la « grosse majorité de la population » considère l'UPC « comme un bienfait »<sup>53</sup>.

Plus qu'en accord passif avec les upécistes, certains segments de la population sont prêts à mettre leurs vies en jeu pour freiner l'avancée des forces de répression. Comme si le harcèlement des hommes de Singap, Momo et Ndéléne ne suffisait pas, voici désormais que les femmes passent à l'action. Certaines sont devenues maquisardes, initiées à l'action dans les camps de formation de la guérilla, à l'instar de Pauline Rebeug, *alias* « Noubissi », entrée au SDNK avant sa quinzième année, où elle achemine le courrier « caché dans les plis de [sa] jupe », raconte-t-elle<sup>54</sup>. D'autres activités féminines sont plus inattendues, si bien que les autorités peinent à trouver les mots pour les décrire. Après les « garces de l'Udefec » stigmatisées par Lamberton, voici désormais les « meutes » de femmes bamiléké. « On assiste à une nouvelle tactique de la part de la subversion : l'utilisation de meutes féminines s'opposant par le nombre aux forces de l'ordre », peut-on lire dans un bulletin de renseignements<sup>55</sup>. Les officiers français signalent un « inquiétant rassemblement » de femmes le 23 octobre 1959. Quelques jours plus tard, ils doivent en affronter cinq cents autres le long d'une route à Mbouda. Puis huit cents le lendemain sur le terrain d'aviation de Bafoussam : submergé, le chef de la brigade de gendarmerie tire sur les femmes et en tue trois pour dégager sa jeep<sup>56</sup>...



Un ancien maquisard devenu instituteur, Jean Donfack, se souvient aujourd'hui de ces épisodes : quand les hommes n'abattaient pas des arbres pour couper les routes, explique-t-il, c'étaient les femmes, « surtout les vieilles mamans », qui venaient entraver la progression des convois militaires. « Parfois même, poursuit le vieil homme, quand c'était serré, elles se mettaient torse nu. “Voilà, écrasez-nous si vous voulez”, disaient-elles aux militaires. Parfois même elles attaquaient, à coups de jets de bouteilles pleines de piment sur les militaires, ce qui les faisait tousser<sup>57</sup>. » Ces développements inattendus amènent le Haut Commissaire à prendre la plume pour préciser la « conduite à tenir vis-à-vis des femmes », prescrivant l'emploi d'« armes d'efficacité progressive : grenades lacrymogènes, grenades offensives, armes individuelles ». Le mot d'ordre est clair : « Il ne peut être question de faire anéantir un petit détachement de nos forces par une de ces bandes<sup>58</sup>. » Aux côtés des femmes, les adolescents servent également d'agents de liaison entre les maquis, au point d'être perçus de manière générale comme « profondément hostiles à l'ordre établi<sup>59</sup> » par les militaires français, qui commencent à désespérer de convaincre un jour cette population considérée de plus en plus comme uniformément « rebelle ».

« Les rebelles gagnent du terrain et étendent leur zone d'action, s'alarme un rapport militaire français en décembre 1959. [...] La situation, précédemment signalée comme sans cesse s'aggravant, devient inquiétante. Les forces de maintien de l'ordre sont insuffisantes et, malgré les efforts du personnel, inefficaces pour parer à une telle situation<sup>60</sup>. » En effet, la progression des troupes de Mourié, Singap et Momo est autant due à leur organisation et à leur motivation qu'à l'inefficacité de la répression française, incapable de reproduire ses succès obtenus en Sanaga ou à l'Ouest lors des deux années précédentes. Dans un contexte politique nouveau, marqué par l'« autonomie » interne de l'État du Cameroun au cours de l'année 1959, les autorités françaises sont donc amenées à imaginer elles aussi de nouvelles formes de lutte.

---



a. Mise à part la revue *Les Temps modernes*, dirigée par Jean-Paul Sartre, qui publie en novembre 1959 un mémorandum rédigé par les upécistes en exil : « Note sur la répression au Kamerun ».

b. C'est d'ailleurs la tentative d'assassinat – à Douala, le 24 juin 1959, revendiquée par le BCD – d'un de ces « traîtres » désignés, Job René Ngapeth, ancien trésorier du BCD de l'UPC, qui semble avoir été le premier acte de la grande offensive de l'ALNK à l'été 1959.

---

*Une répression camouflée*

« L'armée française, que ce soit dans le Mungo, dans le Bamiléké ou à Douala, ne fait pas la guerre. »

Lieutenant-colonel André LAURIÈRE,  
7 novembre 1959<sup>1</sup>.

**L**e 12 septembre 1959, le journal de marche et des opérations (JMO) de la gendarmerie du Cameroun signale la mort du gendarme André Houtarde, « disparu dans la rivière Metchié à 0 h 30 au cours d'un service de nuit<sup>2</sup> ». Le compte rendu de renseignements de la période n'est pas moins elliptique : « Nuit du 11 au 12 septembre 1959 : à Bafoussam, un gendarme européen est noyé accidentellement<sup>3</sup>. » Drôles de gendarmes que ces Français qui se baignent vers minuit dans une rivière bamiléké en pleine période de troubles et parviennent à y perdre un homme... Si l'on recoupe les témoignages, cet incident aquatique rapporté en catimini dans ces deux documents internes de l'armée française aurait-il un lien avec certains récits terrifiants d'ex-maquisards, hantant la mémoire collective de la région, sur des atrocités commises par les Français ? C'est effectivement ce que nous avons pu établir. D'après ces témoignages, les forces de l'ordre auraient pris pour habitude de... précipiter des prisonniers du haut des chutes de la Metchié. D'ailleurs, les populations locales, encore aujourd'hui, ont pris l'habitude de déposer des offrandes et ont même accroché un drapeau de l'UPC à cet endroit symbolique.

## Disparitions forcées

Un journaliste protestant à la retraite, Daniel Maugué, nous avait déjà alertés sur ces pratiques. « Toutes les nuits, expliquait-il, un camion allait déverser les gens dans les chutes. » Une nuit, au cours d'une scène de ce type, un de ces prisonniers, « se sachant condamné », s'est approché de l'officier de gendarmerie français en charge de l'étrange expédition pour lui parler et l'a soudain emporté avec lui dans le vide. « On a cherché pendant des jours le corps du gendarme, sans succès, explique cet ex-correspondant de Reuters. On a mobilisé les villageois environnants, on les a obligés à plonger pour chercher le corps du gendarme. En sortant de l'eau, ils ont dit qu'ils avaient trouvé tellement de crânes, tellement de corps qu'ils ne pouvaient pas reconnaître celui du gendarme<sup>4</sup>. » Ces pratiques auraient duré tout au long de la guerre. Le conditionnel est de rigueur, car ce journaliste n'est pas un témoin direct de ce qu'il dénonce.

Que dire alors du témoignage de Michel Clerget, arrivé spontanément sur notre messagerie électronique fin 2009, quand ce paisible retraité a appris, par hasard, que des journalistes s'intéressaient à la répression française au Cameroun ? « J'avais 12 ans, j'ai vu des choses », nous écrit-il mystérieusement. Son père, Jean Clerget, était gendarme, maréchal-des-logis, commandant de brigade à Bafoussam en 1959. Rendez-vous téléphonique est pris avec ce témoin tombé du ciel. Les souvenirs du jeune garçon d'alors, qui traînait l'été dans le camp de Bafoussam, sont gravés à jamais dans la mémoire de cet homme aujourd'hui âgé de 63 ans. Mais ils reviennent avec douleur.

« Ils avaient l'habitude de jeter les gens dans la rivière, du haut d'une chute d'eau, lance-t-il. Une fois, un prisonnier, en tombant, s'est accroché à la mitrailleuse d'un gendarme qui s'appelait Houtarde<sup>a</sup>. On l'a cherché toute la nuit, mais en bas de la chute il y avait des corps partout au fond de l'eau, sans compter les crocodiles<sup>5</sup>. » Cette histoire traumatisante, le fils Clerget la tient des collègues de son père. Il ne peut évidemment ni inventer ces noms et dates bien réels, ni avoir eu connaissance de

témoignages d'anciens résistants camerounais, puisqu'il n'en connaît aucun. Écœuré par cette période, le retraité se souvient de l'atmosphère de détresse morale qui régnait dans le camp de son père : « Houtarde, c'était son supérieur. Avant cet incident, je les entendais parler le soir, quand ils prenaient le whisky ensemble. Les gendarmes étaient tous au bout du rouleau. Avant de mourir, Houtarde avait perdu les pédales, il devenait fou, il s'était mis à tuer les rebelles à la machette. Un grand gaillard comme lui, gentil, il avait perdu la boule ! »

Ces deux témoignages, inédits, révèlent plusieurs choses<sup>6</sup>. D'une part, l'ALNK compte des militants prêts à mettre leur vie en jeu pour empêcher Ahidjo de mener son pays à une « indépendance » profrançaise ; symboliquement, la fin brutale d'André Houtarde dit tout : face à la détermination des rebelles, la répression s'enlise. D'autre part, en 1959, l'armée française est profondément désemparée face à la persistance de la rébellion, au point de se livrer à des exactions criminelles, comme les disparitions forcées. Cette pratique, courante en Algérie à la même époque, si l'on se souvient de ce qui est entré dans l'histoire sous le terme de « crevettes Bigeard » pour désigner le largage en mer des opposants, est caractéristique de la guerre contre-révolutionnaire. Avec les disparitions d'opposants, disparaissent aussi les preuves de la répression, empêchant d'honorer les martyrs de la cause, de porter leur deuil, de médiatiser leur sort et d'écrire l'histoire de la période.

Le recours à ce type de pratiques est déjà une défaite pour le pouvoir. En 1959, les cris de victoire de Maurice Delauney en région Bamiléké (voir [chapitre 13](#)) et de Jean Lambertson en Sanaga (voir [chapitre 16](#)), qui croyaient avoir définitivement maté la contestation, sont déjà loin. Daniel Doustin, lui, était moins optimiste. Dès la mi-1958, il écrivait : « il serait vain de penser qu'un succès en Sanaga-Maritime résoudra le problème camerounais. Il permettra simplement de circonscrire la rébellion, d'empêcher une action d'ensemble avec Douala, Yaoundé, où le terrorisme urbain est toujours possible, et le pays bamiléké<sup>7</sup> ». Il avait vu juste. Car, pendant que les regards se focalisaient sur Boumnyebel et le cadavre

exhibé d'Um Nyobè, le feu couvait sous les cendres de l'insurrection kamerunaise. « Depuis longtemps, la situation dans les pays Bamiléké et Mungo n'est pas claire, constatait l'énergique général Le Puloch dès janvier 1959. La fin des affaires de Sanaga ne semble pas devoir marquer la fin de nos ennuis au Cameroun<sup>8</sup>. »

### **L'impossible reproduction de la ZOPAC**

Afin de pousser son avantage militaire, le général commandant la ZOM n° 2 (AEF-Cameroun) envisage un schéma simple : reproduire à l'Ouest ce qui a fait le « succès » de la ZOPAC, c'est-à-dire la constitution d'une « zone d'exception », dirigée par un organisme mixte civilo-militaire, dans les régions Bamiléké et Mungo, sous les ordres du lieutenant-colonel Lamberton, dont le séjour est prolongé pour l'occasion.

C'est dans cet esprit qu'est donc prévue la création de la Zone insécurité des frontières occidentales du Cameroun (ZIFOC), le 12 décembre 1958. Lamberton amène avec lui le « brutal » (*dixit* Lamberton) inspecteur de la Sûreté Georges Conan et, pour relever le capitaine Georges Maîtrier, qui a fait ses preuves en Bamiléké au commandement de l'escadron de gendarmerie de Dschang, le gendarme Gabriel Haulin, qui a fait les siennes en ZOPAC. La ZIFOC imaginée par Le Puloch aurait pour but de concentrer ses efforts sur la frontière franco-britannique et d'agir « en profondeur » sur les « foyers d'agitation intérieure ». Les troupes de Lamberton disposeraient, pour reprendre les termes de Le Puloch, de « moyens d'action semblables à ceux qu'elles ont eus en Sanaga, en particulier pour la recherche de renseignements<sup>9</sup> ».

Militairement, la mécanique est donc bien rodée. Mais, politiquement, c'est une autre histoire. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1959, en effet, la situation est profondément bouleversée : en vertu de l'ordonnance n° 58-1375 du 30 décembre 1958 édictant le nouveau statut de l'« État sous tutelle », la responsabilité du maintien de l'ordre intérieur revient, pour la première fois, au gouvernement camerounais. Comme le proclame avec fierté une

brochure de propagande éditée début 1959, en égrenant les effectifs des forces locales de maintien de l'ordre (740 hommes de la Garde camerounaise, 690 éléments des gardes auxiliaires et 635 policiers) : « Ces forces constituent l'ensemble des moyens dont dispose le gouvernement camerounais, seul responsable de l'ordre public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959. » Ce faisant, le document relativise le rôle des « 1 200 hommes » que l'armée française maintient stationnés sur le Territoire : « Ils ne peuvent plus être réquisitionnés par l'autorité civile qu'après proclamation de l'état d'exception sur demande du gouvernement camerounais<sup>10</sup>. » Attachée à l'ordonnance du 30 décembre 1958, la convention franco-camerounaise relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie (voir [chapitre 25](#)) stipule toutefois que la défense de l'État du Cameroun est assurée par les forces armées françaises face aux « dangers d'agression extérieure » et aux « actes de subversion interne de nature à porter atteinte à la sécurité de l'État »<sup>11</sup>.

La responsabilité précise du commandement est donc passablement confuse. Officiellement, c'est le gouvernement de l'État autonome du Cameroun qui est responsable du maintien de l'ordre. Mais, officieusement, tout dépend des autorités françaises, qui commandent les opérations, dirigent toutes les forces de l'ordre (qu'elles soient « camerounaises » ou « françaises ») et disposent de toute façon des seules troupes véritablement efficaces du Territoire, celles de l'armée. Un document issu des archives militaires indique assez bien l'ambiance qui règne au sein du commandement militaire français au moment où, en décembre 1958, sont élaborées les nouvelles dispositions relatives au maintien de l'ordre. Tandis que le commandant militaire des Forces françaises au Cameroun, le colonel Christian du Crest de Villeneuve, évoque « une coordination permanente, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1959, entre l'armée et les forces camerounaises », son supérieur, le général Le Puloch, commandant des forces de la ZOM n° 2, le corrige dans la marge : « Pas de “coordination” mais un *systeme camouflé* [souligné par Le Puloch] de

commandement<sup>12</sup>. » Un camouflage permanent qui, en ces mois confus de 1959, ne facilite pas la prise de décision et devient rapidement synonyme d'inaction.

À l'heure où les yeux sont braqués sur l'Algérie, il s'agit en effet, pour les responsables politiques, de ne pas trop attirer l'attention sur le Cameroun. Ahidjo, qui passe le plus important « examen » de sa carrière, devant l'ONU, en février-mars 1959, ne souhaite pas (encore) assumer trop ouvertement une brutale répression. Le Haut Commissaire Xavier Torrè, qui juge « politiquement inopportun » de reproduire la ZOPAC, se montre lui aussi hésitant<sup>13</sup>. Il s'oppose en particulier, « en l'état actuel des choses », à la constitution de groupes armés d'autodéfense « dont on peut tout redouter en ce pays de chefferies aux rivalités et aux exactions incessantes ». Une précaution proche de l'hypocrisie, aux yeux du général Le Puloch. « C'est précisément sur elles et leurs dénonciations, griffonne-t-il rageusement, que s'appuie l'actuel maintien de l'ordre. Alors<sup>14</sup> ? » Impatient, le martial général fulmine, en marge de tous les documents qui arrivent dans son bureau de Brazzaville, contre ces responsables politiques qui veulent « pacifier » sans assumer la répression.

Dans cette période d'indécision, de flou institutionnel, chacun se renvoie les responsabilités. Le gouvernement camerounais attend des Français qu'ils assument le mauvais rôle et détruisent la rébellion, mais ces derniers refusent de se mettre en avant. Les militaires, inquiets de l'attentisme, de la désorganisation et de l'optimisme aveugle des civils, se sentent une fois de plus abandonnés, seuls au front face à une sale guerre coloniale qui ne dit pas son nom<sup>15</sup>. Ce jeu aboutit à tuer dans l'œuf la ZIFOC, qui doit changer de nom et de nature, devenant alors un simple « groupement d'unités » du Bamiléké et du Mungo. Du 18 janvier au 25 mai 1959, ce « Dispositif de protection dans les régions de l'Ouest-Cameroun » (DIPRO), dont le commandement est installé à Bafang, prendra essentiellement une forme défensive, avec pour objectif officiel de « protéger » les populations et de sécuriser la frontière franco-britannique et les grands axes de communication.

Avec le DIPRO, Lambertson tente néanmoins d'appliquer en région Bamiléké les recettes qui ont fait son succès en Sanaga : ouverture du feu autorisée sans légitime défense (« contre un individu dont l'appartenance à une organisation rebelle ne peut faire de doute »), autodéfense obligatoire « physiquement et ouvertement », miradors et tours de guet pour chaque agglomération, embuscades de nuit, action psychologique fondée sur l'assistance sanitaire et sociale, numérotation des cases et surveillance individualisée jour et nuit pour chaque habitant, dont les allées et venues doivent être consignées par écrit et centralisées au poste militaire<sup>16</sup>, et enfin, comme en Algérie, création d'un « 5<sup>e</sup> bureau » au sein de l'état-major du commandement militaire français au Cameroun<sup>17</sup>, sous les ordres du capitaine Marcel Dixonne (voir [chapitre 15](#))<sup>18</sup>...

Mais les moyens mobilisés ne suivent pas plus que la volonté politique, d'autant que les affrontements avec les « rebelles » se raréfient au début de cette période. Sans rôle à sa mesure, Lambertson quitte le pays en mars 1959<sup>19</sup> et les troupes françaises se replient sur leurs garnisons de Douala, Yaoundé et Koutaba, laissant la gendarmerie en première ligne pour le rétablissement de l'ordre. La guerre ouverte contre les nationalistes s'adapte au nouveau contexte politique et est relayée par des actions de maintien de l'ordre moins spectaculaires. La répression prend un tour davantage policier, souterrain, presque honteux. Ce n'est plus l'époque des flamboyants parachutistes sautant sur la Sanaga, mais celle des suspects qui tombent des chutes d'eau, la nuit, à la lueur des lampes-torches. Plus discrète, cette stratégie militaire permet de viabiliser la prétention du nouveau chef du Cameroun à se muer en « leader nationaliste » d'un « pays indépendant », fût-ce au prix d'un apaisement – relatif et provisoire – qui permet à l'insurrection nationaliste, comme on l'a vu au chapitre précédent, de regagner du terrain.

## **Tour de vis**



Si la répartition des tâches est loin d'être claire entre des autorités « françaises » et « camerounaises » qu'on a grand peine à distinguer, leur victoire commune à New York, le 13 mars 1959, les a surtout débarrassées d'un bien gênant « regard extérieur » : celui de l'ONU. Bien que toujours officiellement « sous tutelle », le pouvoir franco-camerounais, dispensé d'organiser de nouvelles élections, a désormais les mains libres. Il ne lui reste qu'à faire bonne figure jusqu'à l'« indépendance ».

Mais, comme souvent, le chef du gouvernement camerounais envoie des signaux contradictoires. Invitant en signe d'apaisement les exilés à rentrer au pays, le 6 mai 1959, depuis l'Assemblée législative du Cameroun, il s'empresse, dans le même discours, de s'en prendre aux « professionnels du crime et du pillage ». « L'heure est venue, lâche-t-il, furieux, de châtier sans pitié ceux qui s'obstinent à perpétrer des crimes contre leurs compatriotes et contre la nation elle-même<sup>20</sup>... » Voyant la tutelle de l'ONU s'évaporer et regardant avec angoisse la recrudescence de l'agitation nationaliste, le régime se durcit à huis clos dans les semaines et les mois qui suivent le retour d'Ahidjo de New York.

Le 16 mai 1959, alors même que l'ALNK n'est pas encore constituée, Ahmadou Ahidjo revient, par voie législative et au nom de la lutte contre le terrorisme, sur les libertés publiques formelles qui subsistent. La censure se renforce brusquement, avec l'adoption d'une loi sur la presse « pouvant procéder à la saisie administrative de tous les numéros contraires à l'ordre public<sup>21</sup> ». S'octroyant le droit de proclamer l'« état d'alerte » et l'« état de mise en garde », le chef de gouvernement multiplie dans les jours qui suivent les dispositions dérogatoires permettant de suspendre l'État de droit : prolongation arbitraire des gardes à vue, interdiction des réunions et rassemblements, soumission des publications à la censure préalable, restriction de la liberté de circulation à travers l'établissement de laissez-passer ou du couvre-feu, interdiction pour les partis et syndicats de lancer des souscriptions... Ces lois instaurent en outre des « cours criminelles spéciales » aux compétences très étendues, capables de juger toute personne susceptible de « compromettre la sécurité

publique ». En vertu de ces procédures « spéciales », les accusés sont privés d'avocat au cours d'instructions expéditives et n'ont plus aucune possibilité de recours une fois condamnés. À l'été 1959, les premières audiences – présidées par des magistrats français – confirment les pires craintes<sup>22</sup>. Alors que les « suspects » défilent à la barre, le visage tuméfié et débitant des aveux stéréotypés manifestement extorqués avec violence<sup>23</sup>, les condamnations les plus brutales pleuvent, des travaux forcés à perpétuité à la peine capitale (la loi prévoyant même que les exécutions aient lieu « en public, sur les lieux du forfait »)<sup>24</sup>. Au même moment, l'« état d'alerte » entre en vigueur dans le Bamiléké, le Wouri, le Nyong-et-Sanaga, puis dans le Mungo, le Kribi, le Nyong-et-Kellé, le Ntem, le Dja et Lobo.

Ahidjo avait promis à New York de respecter les institutions démocratiques<sup>b</sup>. Mais ces flagrantes atteintes aux libertés – qui, rappelons-le, sont décidées alors que le Cameroun est encore sous la dépendance juridique de la France et de l'ONU – ne semblent guère émouvoir les observateurs internationaux. Pour la façade, Ahidjo continue d'ailleurs de se présenter comme un grand démocrate, sans être placé devant ses contradictions. Il va même jusqu'à s'offusquer, en mai 1959, dans une interview, que Sékou Touré puisse lui donner des leçons de démocratie, alors, argue-t-il, que le président guinéen a mis en place un « parti unique totalitaire »<sup>25</sup>. Un argument que le président Ahidjo n'utilisera plus dans les années suivantes, au moment d'imposer... son propre parti unique (voir [quatrième partie](#)). Ahidjo a les mains libres et rejette avec hauteur les offres de médiation internationales. En mai 1959, il repousse celle d'Ahmed Sékou Touré et Kwame Nkrumah ; en août, celle de la Conférence des États indépendants d'Afrique. Quant à la proposition, formulée conjointement par le président de l'UPC en exil, Félix Moumié, et par l'ex-Premier ministre André-Marie Mbida (qui a temporairement rallié les nationalistes de Conakry), d'organiser une « table ronde » autour de laquelle se retrouveraient toutes les formations politiques

camerounaises, l'apprenti dictateur de Yaoundé la balaye d'un revers de main. « C'est trop tard », explique-t-il au *Figaro* : Moumié « n'est plus qu'un chef de bande qui a du sang sur les mains »<sup>26</sup>.

## Exécutions publiques

L'intransigeance du gouvernement camerounais n'est pourtant pas de nature à décourager l'ALNK qui se crée au même moment et remporte ses premiers succès. L'envoi de troupes françaises supplémentaires, en juillet 1959 (deux compagnies d'infanterie et cinq pelotons de gendarmerie des Territoires d'AEF), cantonnées la plupart du temps à un rôle défensif, n'enraie pas davantage la progression des hommes de Singap<sup>27</sup>. Désarmée devant sa défaite idéologique totale, l'administration s'attelle à regagner la bataille des esprits. Particulièrement « contaminés », aux dires des autorités, les Bamiléké sont plus spécifiquement « ciblés ». Les jours de marché, ses agents, armés de haut-parleurs, haranguent la foule pour la convaincre de ne pas aider les « bandits » et les « terroristes ». Les discours d'Ahidjo à l'ONU sont diffusés largement, afin de montrer qu'un authentique « patriote » est au pouvoir<sup>28</sup>. *Le Bamiléké*, *La Presse du Cameroun* et les autres journaux progouvernementaux se démènent en parallèle pour attiser chez les Bamiléké un infaillible « esprit de responsabilité » et les inviter à mettre fin par eux-mêmes aux « stupidités criminelles » des nationalistes<sup>29</sup>.

Toutefois, une fois de plus, la propagande gouvernementale se révèle peu efficace. Incapable de convaincre, le gouvernement se décide à terroriser. « Les paroles ne suffisent pas et quelques exemples d'exécutions de prisonniers pris en flagrant délit s'imposent », écrit en mai 1959 un officier français. Lequel a même son idée sur l'identité des premiers « exemples » disponibles : quatre collecteurs de fonds nationalistes que vient de « livrer » un notable. La mort des quatre suspects, écrit l'officier, « peut nous permettre de passer à l'action et de prouver ainsi aux Bamilékés sensés que l'autorité est décidée à

agir<sup>30</sup> ». Exécuter des rebelles pour l'exemple, la méthode est déjà utilisée en Algérie, où les « fellaghas » se succèdent à la guillotine à un rythme soutenu. Pour mieux frapper les esprits, les autorités françaises au Cameroun décident d'exécuter cette sombre besogne en public, sur la place principale de la grande ville du Bamiléké, Bafoussam.

Au nom bien sûr de la « mentalité bamiléké », supposée ne comprendre que la force, un fonctionnaire français du Haut Commissariat estime que, « pour le bien des Bamilékés », une exécution « serait seule susceptible de provoquer une détente », en prenant exemple sur l'opération psychologique orchestrée au moment où le cadavre d'Um Nyobè avait été exposé en public<sup>31</sup>. Un exemple qui aura l'occasion de resservir à de nombreuses reprises dans les années suivantes. Ces suggestions décomplexées, censées amener la population à « réagir », dans le cadre d'une « lutte psychologique serrée », ont bel et bien été mises en application ; et on peut donc sans crainte infirmer la phrase de l'historien militaire Eugène-Jean Duval, qui pêche par confiance aveugle envers le général de Gaulle quand il écrit qu'« aucune condamnation à mort ne fut exécutée en 1959 : l'exercice du droit de grâce étant détenu par le président de la République française<sup>32</sup> ».

Au contraire, alors que les « cours criminelles spéciales » fonctionnent à plein régime, les premières exécutions publiques ont lieu le 10 juillet 1959. Cinq importants « chefs de bande », parmi lesquels Pierre Simo, chef du SDNK, sont fusillés sur la place du marché de Bafoussam. La scène, marquante, est rapportée par de nombreux témoins. « Je me souviens de ce jour-là, raconte le fils du maréchal-des-logis Jean Clerget, Michel, alors âgé de 12 ans. Les gendarmes avaient fait venir la foule, de force il me semble. Mais les gens discutaient, ils pensaient que les prisonniers n'allaient pas mourir, qu'ils allaient s'envoler. Pour les convaincre, après l'exécution, on a fait défiler le public devant les corps<sup>33</sup>. » Voilà un spectacle qui réjouit le chef de région Alexandre Ter Sarkissov, lequel parle d'une « heureuse influence sur les éléments neutres et amis<sup>34</sup> ».

Dans la discussion publique que suscite ce nouveau seuil atteint dans la violence, légale et assumée, le pouvoir reçoit le soutien inattendu de l'Église catholique. Dans *L'Effort camerounais* du 17 au 22 août 1959, en effet, le père Pierre Fertin se fait un devoir de justifier la mise en scène de Bafoussam, face à une jeune lectrice qui estime que les chrétiens doivent pardonner sans reproduire les méthodes des « terroristes ». Parce que « le bien de la partie reste subordonné au bien de l'ensemble », Fertin, qui passe pourtant pour un modéré, justifie la peine de mort contre une personne dont la faute est si grande « qu'[elle] en arrive à se déposséder [elle]-même de son droit à [...] vivre ». « Son droit individuel à la vie, justifie pieusement le religieux, est moins absolu que le droit à la vie de la communauté. » D'après lui, « la peine capitale peut servir la justice » si elle est administrée par l'État, pour une raison simple : « Son objectif sera normalement le bien commun, puisque le bien commun est en tout et naturellement sa raison d'être<sup>35</sup>. » Quand la tautologie remplace la théologie, la hiérarchie catholique se plie une fois de plus à l'infaillibilité du pouvoir en place, quelles que soient ses méthodes. Inutile de dire que les missions catholiques ne seront pas épargnées par les « terroristes », promis à l'exécution publique avec l'absolution de l'Église.

Loin d'amener la « détente », cette démonstration de force conduit à la surenchère, tant du côté des combattants « rebelles », qui multiplient les attaques et comprennent que leur capture ou leur ralliement peuvent les entraîner devant le peloton d'exécution, que du côté des chefs « traditionnels ». Par exemple, ceux du Wouri, le 24 novembre 1959, vont plus loin et demandent à Ahidjo de faire exécuter les coupables dans les deux jours qui suivent leurs forfaits<sup>36</sup>. Les résultats ne sont pas concluants, et l'on ne signale pas de nouvelles exécutions publiques en 1959. Ce qui n'empêche pas, la nuit, de précipiter en catimini des prisonniers dans les chutes d'eau...

**La création de milices : de la « harka » de novembre 1958...**

Devant une telle recrudescence des attaques, les représentants de la France, depuis qu'ils ont renoncé à reproduire une zone d'exception comparable à la ZOPAC, sont impuissants. Le trio politico-militaire composé de Messmer, Delauney et Lamberton a quitté le territoire au cours des mois précédents. Ne restent que le Haut Commissaire Xavier Torrè et le commandant militaire Christian du Crest de Villeneuve, qui hésitent à prendre la moindre initiative. Privés de moyens militaires conséquents, désorganisés par l'autonomie nouvelle des autorités camerounaises en matière de maintien de l'ordre intérieur, contraints de faire bonne figure pendant les négociations à l'ONU et jusqu'à l'accession à l'indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1960, ils ne peuvent que constater la progression des troupes et des idées nationalistes.

Sous les ordres d'Alexandre Ter Sarkissov, le nouveau préfet du département Bamiléké<sup>e</sup>, les administrateurs qui remplacent l'équipe Delauney, dans le courant de l'année 1959, se montrent pourtant déterminés à lutter contre l'insurrection. Saint-cyrien, compagnon de la Libération, emprisonné sous Vichy pour espionnage au profit de la France libre avant de s'évader, Ter Sarkissov quitte l'armée à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour une carrière d'administrateur colonial. En poste en Indochine à plusieurs reprises entre 1946 et 1953, où il est notamment chef de région, il sert ensuite comme directeur de cabinet de Pierre Messmer à Abidjan en 1954, avant de devenir chef de région au Nord-Cameroun sous son autorité entre 1956 et 1958 : un homme du sérail donc. Entre les équipes Delauney et Sarkissov, un Camerounais, devenu chef de subdivision de Bafoussam, assure la continuité : Samuel Kamé, qui n'apprécie guère son nouveau supérieur.

À cela, il y a une raison. Là où Delauney renforçait les pratiques arbitraires des chefs traditionnels bamiléké profrançais, à la grande satisfaction de Kamé, lui-même notable du village de Baham et indéfectiblement attaché aux chefs de village, Ter Sarkissov a en revanche pris acte de la démonétisation des autorités traditionnelles de la région. Le préfet, avec les encouragements d'Ahidjo, entend donc les court-circuiter

pour mobiliser directement les populations contre la rébellion<sup>37</sup>. Il rejoint sur ce point l'appréciation du chef du Renseignement militaire de la région, le commandant Marius Boillot, et de son officier de renseignement (OR), le lieutenant François Labonne, qui enragent contre l'« imbécillité des chefs traditionnels » bamiléké, lesquels rechignent à engager la lutte contre l'insurrection, par peur de la supériorité militaire des insurgés, par crainte des représailles, ou tout simplement parfois par sympathie envers l'UPC. Tétanisés, « les Bamiléké, même les moins atteints par le virus upéciste, ne sont plus que peur et tremblement », s'emporte Marius Boillot. Face à la « tiédeur » et à la « pusillanimité »<sup>38</sup> de cette « poussière de chefs » velléitaires – quand ils ne sont pas « imbéciles, ivrognes ou séniles »<sup>39</sup> –, « incapable d'agir par elle-même<sup>40</sup> », il entend donc monter des milices.

« Idée personnelle. Primo : rien ne peut être obtenu directement par un Blanc<sup>41</sup>. » L'OR François Labonne n'est pas un théoricien. Mais, dans son rapport du 9 septembre 1959, le lieutenant, aux prises avec les offensives de l'ALNK, la complicité des populations, l'hostilité générale aux autorités, la carence des forces armées, vient de comprendre à son tour : la répression ne serait-elle pas mieux assurée par les « Noirs » eux-mêmes ? La méthode, vieille tradition coloniale, est cette fois directement dupliquée d'« Afrique du Nord ». Éphémère, la première tentative, en Bamiléké, fait d'ailleurs explicitement référence à l'Algérie : une « *harka* » – du nom de ces « forces auxiliaires mobiles de caractère tribal<sup>42</sup> » créées en 1955 en Algérie – est constituée en novembre 1958 dans le groupement de Baham. Composée de vingt-huit « volontaires » habillés en kaki, anciens « rebelles » pour certains, cette *harka* de Baham est chargée de combattre les maquisards, au même titre que les militaires de carrière<sup>43</sup>. L'expérience est très vite abandonnée, notamment parce que la *harka* se livrait à « trop de pillages<sup>44</sup> ». Le colonel du Crest, commandant militaire du Cameroun, demande alors de remplacer le terme de « *harka* » par celui de « milice »<sup>45</sup>. Mais l'exemple algérien n'en reste pas moins la référence, comme on le voit par exemple lorsque, à l'été



1959, le général Louis Le Puloch transmet à ses subordonnés au Cameroun des synthèses arrivées directement d'Algérie et leur demande de se prêter à des exercices de mitraillage ou bombardements aériens « ambiance Algérie<sup>46</sup> ». On en reste, à ce moment-là, au stade de l'exercice, mais l'idée fait son chemin...

### **... au « concours inter-milices » d'octobre 1959**

Devant les avancées des insurgés, l'expérience avortée de Baham se transforme en politique générale à la fin de l'été 1959. Le préfet Ter Sarkissof suggère au Premier ministre Ahidjo l'idée de recourir à « des forces supplétives, moins efficaces que des forces régulières, mais moins onéreuses, et qui permettront de faire nombre<sup>47</sup> ». La constitution de milices n'est pas une première dans la répression. On a vu que les milices des chefs coutumiers avaient servi d'auxiliaires zélés des militaires français en 1957-1958, en Sanaga ou dans le Bamiléké, et que le recours aux « oppositions africaines » pour enrayer l'avance de l'UPC était une pratique récurrente tout au long des années 1950. La nouveauté introduite en cette année 1959 réside dans l'autonomisation de ces milices à l'égard des « chefs traditionnels » et de leurs *tchindas* (serviteurs). Désormais, elles naissent et se développent sous l'encadrement direct des Français, civils ou militaires. Pour ce faire, les Français repèrent de jeunes gens dociles, ambitieux et déterminés, pour court-circuiter les autorités traditionnelles, comme Grégoire Momo, ex-directeur d'école, syndicaliste et beau-frère de Mathias Djoumessi, décrit comme un « chef de guerre, jeune notable capable et autoritaire, ayant probablement un avenir politique<sup>48</sup> », à la tête de trois cents hommes à Dschang en septembre 1959.

L'entrée dans la bataille de ces supplétifs démultiplie les capacités d'action des forces de l'ordre. Rappelons que le Cameroun ne dispose pas encore, à ce moment, d'une armée nationale et que la gendarmerie française et ses corps auxiliaires ne peuvent aligner, au milieu de



l'année 1959, que huit cent vingt hommes sur tout le territoire<sup>49</sup>. Les supplétifs sont donc indispensables pour mener des opérations à grande échelle. Ainsi, une opération « Omo<sup>d</sup> » menée à Bameka, consistant à boucler la chefferie « pourrie », mobilise 13 000 « partisans » dans la nuit du 26 au 27 septembre 1959 : « Un partisan tous les cinq mètres et un militaire tous les 45 mètres<sup>50</sup>. » Mille personnes sont arrêtées et neuf tuées<sup>51</sup> par cette armée de « partisans », que leur tuteur militaire français, le commandant Boillot, décrit sans broncher comme « animés du désir de tout détruire et tuer sur leur passage<sup>52</sup> ».

Comme c'est souvent le cas avec la mobilisation de miliciens formés de manière expéditive, des « débordements » surviennent, sans être nécessairement souhaités par les chefs militaires. Ainsi, le capitaine Albert Plissonneau regrette dans un rapport les dérapages « très répréhensible[s] » des 1 500 « partisans » de la milice de Bafou, « qui a travaillé avec cœur lors du ratissage » des 7 et 8 octobre 1959. Ce commandant de la 10<sup>e</sup> compagnie du 70<sup>e</sup> Rima, qui est en train de se spécialiser dans la conduite de troupes supplétives, reproche à ses hommes d'avoir « incendié des centaines de cases<sup>53</sup> » à Fokamezo. Toutefois, il ne fait nulle mention de la moindre sanction ou remise au pas et cet incident ne l'empêche pas, dans son rapport hebdomadaire, de distinguer cette « bonne » milice comme une des deux meilleures de la zone. Au lieu de brider les ardeurs destructrices de ses troupes, il orchestre même une étrange émulation entre différents groupes d'autodéfense, en organisant un « concours inter-milices » (*sic*) le 5 octobre 1959. Cette étonnante compétition sportive entre supplétifs, présidée par le préfet, a lieu à Mbouda, ville pilote de l'autodéfense, où l'on compte déjà 7 320 « partisans » à ce moment-là<sup>54</sup>. Comme l'indique le journal des élites locales solidement encadré par les Français, *Le Bamiléké*, la rencontre est destinée à développer entre milices l'« esprit de compétition » et l'« esprit de corps », pour créer un « effet psychologique remarquable » au moyen de compétitions de lutte, tir au fusil ou lancer de javelot<sup>55</sup>. Manifestement

enthousiaste, c'est encore ce capitaine de 33 ans qui envisage la création d'une « école de commandos » qui grouperait, sous son commandement, « cent cinquante jeunes des milices du Foréké Dschang, Foto et Bafou »<sup>56</sup>.

L'activation des populations civiles constitue un volet majeur de la doctrine de la guerre révolutionnaire, qui permet d'introduire une répression autonome, interne au corps social, donc plus efficace. C'est en tout cas ainsi que le voit le général René Cogy dans le cas du Cameroun, quand, filant la métaphore médicale, il préconise en septembre 1959 que « la lutte contre une infection si généralisée [l'UPC] doit *a priori* se mener plus en profondeur que sur l'épiderme où elle a pris naissance : le but est de susciter au sein même de l'organisme attaqué la création des "anticorps" nécessaires à son assainissement<sup>57</sup> ». Dans la même perspective, des grenades sont distribuées aux civils européens qui se regroupent pour passer la nuit en sécurité<sup>58</sup>. Cette stratégie a pour objectif un retrait rapide des troupes françaises et la garantie d'un maintien de l'ordre entièrement délégué à des Camerounais, bien moins onéreux pour les finances françaises. Elle présente également l'avantage pour la France de moins exposer ses soldats à d'éventuels reproches. Une lointaine « guerre civile » entre « miliciens » et « rebelles » est toujours plus facile à assumer devant l'opinion publique qu'une répression militaire ordonnée depuis Paris. La ficelle est un peu grosse, mais semble tromper le journaliste de l'AFP qui écrit benoîtement en septembre 1959 que « ces milices d'autodéfense se sont montées spontanément<sup>59</sup> ».

Prémice brouillonne d'une future armée camerounaise (voir [chapitre 24](#)), l'enrôlement de supplétifs suscite pour l'heure le risque de généraliser les affrontements armés à tous les niveaux de la société. Si bien qu'à la fin de l'année le commandant militaire du Cameroun estime que le procédé « a surtout ranimé les luttes tribales » et créé une « véritable guerre civile Bamiléké »<sup>60</sup>. Pour le citoyen d'une région troublée en effet, il devient presque impossible d'éviter l'embrigadement dans un camp ou dans l'autre. À Balessing, peut-on lire dans un rapport militaire, « c'est toute la population mâle qui est mise sur pied<sup>61</sup> ». Et les

Français ne s'en tiennent pas là. Le capitaine Jacques Muller, commandant la 4<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) envoyé en maintien de l'ordre en Bamiléké, recommande même de « susciter une levée en masse, à laquelle participeront femmes et enfants, moyens de renseignements occasionnels<sup>62</sup> ».

La prise en charge de la répression par la population elle-même aboutit, paradoxalement, à ce que certains Bamiléké en viennent à stigmatiser eux-mêmes... « les Bamiléké » ! Ainsi, dès mai 1959, peut-on lire dans *Le Bamiléké* un éditorial anonyme qui verse dans l'ethnisme le plus caricatural, fustigeant une « race bamiléké », « si laborieuse, si ingénieuse, si courageuse dans la vie courante, si justement redoutée de ses voisins en raison de sa puissance d'expansion et qui, lorsqu'elle a affaire à quelques assassins, se transforme en une masse moutonnaire, veule et lâche ». Le ton est encore presque tendre en comparaison avec celui des articles des mois suivants, qui dénonceront, sous la plume de « lecteurs » survoltés, la « peste » et la « gangrène Bamiléké », allant même jusqu'à définir les Bamiléké comme une « maladie grave »<sup>63</sup>. Cette hargne anti-Bamiléké se porte surtout contre le « mutisme » de la population, qui refuse de livrer les renseignements recherchés.

### « La torture, moi je l'ai vue »

« J'ai rien à raconter là-dessus. » Quand, en 2008, nous lui posons la question de l'existence ou non de la torture, Jean Rives-Niessel n'a même pas à desserrer les mâchoires pour écarter le sujet<sup>64</sup>. Successeur du capitaine Marcel Dixonne à la tête du 5<sup>e</sup> bureau militaire en mars-avril 1959 au Cameroun (voir [chapitre 15](#)), en charge notamment de l'action psychologique et du renseignement, ce colonel à la retraite aurait pourtant beaucoup à dire. Mais, comme tant d'officiers français impliqués dans les guerres coloniales, il refuse d'évoquer le sujet tabou. Il ne nie

rien, mais s'interdit d'infirmier ou de confirmer quoi que ce soit. À peine explique-t-il la nécessité absolue du renseignement en cette année 1959. « On était dans le bleu total », lâche-t-il.

En effet, la panique française provient avant tout de la frustration devant le mutisme de la population bamiléké. Privée de renseignements sur l'organisation adverse, l'armée patine. À titre d'illustration, en avril 1959, un rapport du Bureau de documentation du Haut Commissaire s'inquiète de l'« absence persistante de tout renseignement sérieux et précis », due au silence de la population, « terrorisée, parfois hostile aux forces de l'ordre »<sup>65</sup>, qui n'ose pas collaborer par peur des représailles de l'UPC. Le sentiment d'impuissance chez les Français est tel que le retrait des troupes « a été envisagé », affirme ce rapport. Mais, plutôt que d'abandonner, les autorités décident de passer à une étape supérieure dans la sévérité, en écho aux lois d'exception votées en mai 1959 par l'Assemblée législative camerounaise. « Pour ramener la confiance et délier les langues, peut-on lire dans ce rapport annonciateur d'avril, il paraît nécessaire avant tout d'adapter le système répressif aux réalités locales. Une fois opérée cette transformation dans le domaine judiciaire, le problème du terrorisme devrait pouvoir être réglé par l'utilisation rationnelle de moyens purement policiers<sup>66</sup> », mis en œuvre par la police et la gendarmerie. Dès avril 1959, le journal de propagande progouvernementale *Le Bamiléké* annonce à sa manière que, dorénavant, les autorités auront les moyens de faire parler les muets. « L'administration ne pourra continuer à faire preuve de la mansuétude qu'elle pratique actuellement », est-il écrit en réaction au « mutisme » des foules<sup>67</sup>. « Des mesures plus sévères vont être prises. Nous en sommes sincèrement désolés, car une population innocente risque d'être atteinte dans ses activités », conclut l'article menaçant.

Dans les faits, ces messages signifient bien souvent la torture systématique des suspects, pour les faire parler ou dissuader leurs camarades de passer à l'action. Les archives militaires ne regorgent évidemment pas de témoignages de cette nature. Mais ils laissent parfois

deviner des pratiques qui semblent s'en rapprocher. Ainsi, en mars 1959, lors du démantèlement de l'organisation du Mandjong créée en 1957 (voir [chapitre 12](#)), les enquêteurs obtiennent des aveux contradictoires de prisonniers qui affirment avoir parlé « sous la contrainte ». Ailleurs, c'est un policier, un certain Michel Carré, qui vend quasiment la mèche en décembre 1958. Cet officier, qui s'était déjà illustré durant les émeutes de mai 1955, qu'il avait réprimées en tant que chef de la police à Yaoundé, est désormais en poste à l'Ouest. Dans un bulletin de renseignements, au sein d'un paragraphe intitulé « L'obstacle de l'*habeas corpus* », il s'emporte contre la « police britannique n'employant pas une méthode suffisamment efficace pour l'interrogatoire des suspects », en regrettant en conclusion un « manque d'interrogatoire serré des prisonniers »<sup>68</sup>.

Il faut dire que les « interrogatoires serrés », côté français, sont une habitude. Maurice Delauney a quitté le Cameroun, mais les gendarmes du Bamiléké n'ont pas perdu leurs tristes habitudes. Michel Clerget nous a décrit la dérive morale de ces gardiens de la paix qui s'imbibent d'alcool pour mener à bien leur triste mission. Clerget est encore révolté par ces scènes qui l'ont traumatisé, alors qu'il n'avait que 12 ans. Au téléphone, il choisit ses mots sans tergiverser : « La torture, moi je l'ai vue<sup>69</sup>. » Un jour de l'été 1959, à l'heure de la sieste, où tout était calme, le jeune fils du chef de camp de Bafoussam entend des cris. Intrigué, il pousse la porte d'un garage. « Là j'ai vu des gardes camerounais qui torturaient un type. Ils pratiquaient la balançoire. Le prisonnier était attaché en l'air, la tête à l'envers, menotté. Il avait déféqué et uriné par terre, l'odeur était immonde. Les gardes l'interrogeaient et lui ne faisait que geindre, il psalmodiait quelque chose, comme une chanson, se souvient Michel Clerget. Ils l'ont gardé deux heures attaché comme ça. La balançoire, c'était affreux. Une barre en fer est accrochée au-dessus de deux fûts de gasoil. Le gars est menotté, on met la barre sous ses genoux, on le soulève comme un gibier et il reste là, pendu les couilles à l'air. Une fois, des gendarmes avaient essayé pour voir ce que l'on ressentait, mais ils n'ont pas tenu une minute. » Ce souvenir n'est pas le seul qui lui revient en tête.

« Un autre jour, j’ai vu un prisonnier sortir de ce garage, encore vivant, mais les gardes le traînaient par terre comme un cadavre. » Notre témoin ne peut retenir ses larmes à l’autre bout du téléphone. Il n’a jamais pu évoquer cet épisode devant personne auparavant. « La gendarmerie est sortie de son rôle, de son travail, elle a fait des trucs dégueulasses. Les gendarmes, c’étaient vraiment des enculés comme les autres, je suis désolé », lâche le fils de gendarme, qui a tenté lui-même de s’engager dans cette arme voilà quelques décennies, avant de renoncer.

Autre témoin, autre dégoût à l’égard des tortures pratiquées par les gendarmes à l’Ouest, cette fois-ci dans le Mungo. L’homme que nous avons retrouvé en 2008, dans un élégant appartement du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, était président du tribunal de Nkongsamba, capitale du Mungo. Jean-Paul Martin, 26 ans en 1959, est alors administrateur colonial, passé par Dschang quelques mois avant que Maurice Delauney pousse hors de sa chère région ce jeune homme qu’il prenait pour un « communiste », réputation acquise en raison de sa manie – subversive... – de lire *Le Monde* et *Témoignage chrétien*. Muté dans le Mungo, donc, le magistrat aggrave brusquement son cas : « Un jour, des gendarmes camerounais m’ont livré un agent de liaison de l’UPC, raconte-t-il. Je me suis aperçu qu’il avait été torturé par ce qui paraissait être deux gendarmes français de la région. Dans mon cabinet, ce jeune homme m’a montré ses cicatrices de cigarettes sur le torse et sur le dos. Il m’a dit que deux brigadiers français l’avaient fait parler à l’aide de la gégène<sup>70</sup>. » Suivant la procédure normale, Martin ouvre une information contre X pour coups et blessures, sur la foi d’un certificat médical délivré par le médecin-commandant de Nkongsamba, qui sera d’ailleurs réprimandé lui aussi pour cela. Branle-bas de combat chez les défenseurs des tortionnaires. « J’ai alors reçu la visite du capitaine [Georges] Maîtrier, le patron des gendarmes, qui m’a expliqué de manière définitive qu’il n’était pas question que moi, magistrat français au Cameroun, je puisse poursuivre des gendarmes français, des types “très bien” évidemment... » Dans cette « ambiance » que Martin qualifie de « préalgérienne », l’affaire

prend de l'ampleur. « J'ai reçu quelques jours après un message du président du tribunal de Douala, poursuit l'ancien magistrat, me répercutant la décision du président de la cour d'appel de Yaoundé, relayée par un arrêté de remise à la disposition du gouvernement français de Marcel Godefroy, directeur de cabinet d'Ahidjo, me disant que j'avais quinze jours pour quitter le Cameroun. » Ainsi donc, preuve est faite que de hautes autorités militaires, judiciaires et politiques sont alors capables de se liguer pour empêcher la justice d'enquêter sur un acte de torture avéré...

Ces méthodes ne sont pas le simple fait d'une équipe de tortionnaires circonscrits à une zone précise. Tous les « chefs rebelles » passés entre les mains des forces de l'ordre ont subi des traitements de ce type, quelle que soit la région. Ainsi, l'ex-chef rebelle du Centre, Henri Tamo (voir [chapitres 12](#) et [19](#)), a lui aussi été torturé à Yaoundé dès 1957, frappé à coups de chaînes de vélo, dont on distingue encore les marques sur son corps quand nous le rencontrons à Yaoundé en 2007<sup>71</sup>. Arrêté à Sangmélina à l'été 1959 et envoyé à Yaoundé également, un proche de Tamo, le secrétaire général de l'état-major du Territoire militaire du Centre (TMC) Samuel Zeze, a connu pire encore, lors de la répression qui a suivi l'attentat contre le bar L'Âne rouge du 5 juillet 1959, auquel Zeze n'était pas mêlé. « Ils ont bouclé la ville de Yaoundé, se souvient-il. Ils ont envoyé beaucoup d'innocents dans la tombe. Parce que quand on t'arrêtait... On t'emmenait au camp Yayap, où Alfred Renard, un gendarme français qui revenait d'Algérie, était spécialiste des interrogatoires musclés<sup>72</sup>. »

Zeze nous a raconté une scène tant de fois entendue : « On vous attache comme ça, un bâton ici. Ça fait extrêmement mal. Et, en même temps, on branche un fil électrique, on te dit : "Si tu avoues, on te fait descendre, sinon tu vas mourir là." J'ai connu deux personnes au camp Yayap, qui n'étaient même pas des upécistes, mais qui sont dans la tombe aujourd'hui. » Arrêté à Sangmélina, ramené à Yaoundé, Zeze refuse de collaborer : « Je me souviens d'un colonel qui venait de Brazzaville, qui



m'a dit : "Tu vois, on a essayé d'être gentils avec toi, mais on va te laisser entre de mauvaises mains. M. Renard, lui, ne s'amuse pas. Tu as eu le temps de sauver ta tête, c'est trop tard." Et il a dit vrai, parce que j'ai encore subi la torture et deux jours sans manger. Je ne pouvais plus tenir debout. Quand des gardiens ont placé un seau de nourriture à terre, j'ai dû avancer sur les fesses pour l'atteindre, quand Renard a tapé dedans. J'étais déjà comme un animal. »

Au milieu de ce cauchemar, Zeze n'aura la vie sauve que grâce à l'aide d'un geôlier blanc compatissant, qui lui procure du pain et des cigarettes. Surtout, ce gardien compréhensif, passé par la Résistance en France, met Zeze en garde contre un éventuel jugement expéditif. Sur ses conseils, Zeze refuse de signer des aveux, ce qui lui évite ainsi miraculeusement la cour criminelle spéciale. « Renard voulait absolument me faire signer, mais j'ai refusé. Ils m'ont tapé une fois de plus, mais, finalement, comme le procureur était pressé, ils ont condamné les autres. » Grâce à cela, Zeze n'a finalement pas participé au triste spectacle de ces parodies de procès qui voient défiler à la barre des suspects tenant à peine debout, portant encore les stigmates de leur interrogatoire<sup>73</sup>.

### **Restructuration du renseignement : au Cameroun...**

Manifestement, la hiérarchie ferme les yeux et empêche même quiconque de témoigner. Voire pire. Quand on lit que le général Le Puloch recommande un chef de poste de gendarmerie de Mbanga<sup>e</sup> pour diriger la « recherche opérationnelle » de renseignements au motif que ce maréchal-des-logis-chef « était dans une brigade de recherche en Algérie », on s'aperçoit que les méthodes de la guerre d'Algérie, connues pour leur brutalité, ont valeur de référence... De même, en janvier 1959, alors que la gendarmerie française en Bamiléké s'est livrée à des tortures sous l'autorité politique de Maurice Delauney et militaire de Georges Maïtrier, le lieutenant-colonel Lamberton demande de « valoriser l'organisation de la gendarmerie en l'orientant vers la recherche du renseignement » et de



« renforcer, voire augmenter les postes de gendarmerie, ou, comme il a été procédé en Sanaga, de renforcer chaque poste par un élément mobile »<sup>74</sup>. Lamberton s'avance même plus loin, lorsqu'il recommande, au cours de la même réunion, de constituer des « groupes action » dont l'objectif affiché serait « de détruire une organisation terroriste ou de faire pression sur certains individus ».

Le plus dramatique, c'est que les subalternes autochtones de la gendarmerie, à savoir les gardes camerounais et les gardes auxiliaires, reproduisent les méthodes de leurs supérieurs français. L'appelé du contingent Michel Boulet, déjà horrifié par la torture en Sanaga en 1958, la rencontre à nouveau l'année suivante en Bamiléké. « Un jour, on avait coincé des types, que l'on a remis à la gendarmerie. Des gendarmes français n'osaient pas me dire que les prisonniers avaient été interrogés par des gars qui savaient les faire parler, des gendarmes camerounais, qui étaient pires que les gendarmes français. » Un militaire français a confié à Boulet que, après être passés entre les mains des gendarmes, « les prisonniers n'étaient pas beaux à voir<sup>75</sup> ».

Quelques semaines avant l'indépendance, les Français laissent en héritage à la jeune nation les structures qui permettent la routinisation de la torture. C'est le général Le Puloch, après ce qu'il appelle une « violente intervention<sup>76</sup> » au cours d'une inspection en août 1959, qui se charge de rationaliser cette machine à faire parler, à laquelle il reproche son inefficacité. Le Renseignement est totalement réorganisé. Il est d'abord centralisé par un Comité central de coordination (CCC) regroupant tous les services de renseignements, français comme camerounais : Bureau de documentation du Haut Commissariat (BEDOC), Sûreté (police), gendarmerie, Renseignement militaire, etc.<sup>f</sup>. Cette structure est ensuite déclinée, dans les zones de guérilla, en « comités de coordination et d'orientation » (CCO) régionaux du Renseignement, sous l'autorité des préfets. Ces organes nationaux et régionaux sont secondés par des corps mixtes spécialisés dans la recherche de renseignements. À savoir, respectivement : la brigade mixte mobile de recherche et d'exploitation

opérationnelles (BMM), franco-camerounaise et civilo-militaire, et les brigades départementales de recherches et d'exploitation (BDRE), composées de gendarmes et de policiers<sup>77</sup>.

Commandée par un fonctionnaire de la Sûreté choisi par le Premier ministre camerounais, la « BMM » compte également un « directeur des interrogatoires » issu du bureau de documentation du Haut Commissariat<sup>78</sup>. Le « directeur des interrogatoires » ainsi choisi par Le Puloch n'est autre que le tristement célèbre Georges Conan, « représentant le BEDOC », bien que Lamberton qualifie, dans les notes qu'il a laissées, ce « pauvre type » de « si brutal que j'ai dû intervenir »<sup>79</sup> (voir [chapitre 16](#)). Le Puloch aussi est intervenu, mais pour le placer à un endroit où il puisse exprimer sa brutalité comme bon lui semble, recommandant même que « la brigade mobile avec M. Conan pourrait être souvent employée dans le Bamiléké »... Cette brigade est spécialement active dans le Mungo sous la houlette d'un officier de renseignement, le « capitaine Morant de la BMM<sup>80</sup> », obtenant le démantèlement de certaines bandes rebelles, « ce qui montre que des résultats sont obtenus, se réjouit le lieutenant-colonel André Laurière, en charge de la zone, lorsque les interrogatoires sont poussés à fond<sup>81</sup> ».

De fait, la BMM déploie son intense activité sans s'embarrasser des principes de droit. En octobre 1959, un « bulletin de renseignements hebdomadaire » fait ainsi la recension d'un des exploits de Georges Conan : « 11 octobre. À 14 heures à Nkongsamba, un indicateur circulant en voiture en ville avec M. Conan et le brigadier de police indique à ceux-ci un Africain comme étant Sidje André. Ce dernier est abattu [...] à la mitraillette<sup>82</sup>. » Sans autre forme de procès, en pleine ville, se multiplient également les assassinats par les forces de l'ordre de suspects tentant de s'enfuir, peut-on lire dans les archives, ainsi que les « suicides » de détenus<sup>83</sup>. C'est sans doute ce qui s'appelle « adapter le système répressif aux réalités locales »... Toutefois, ces pratiques ne semblent pas à même de convaincre les populations. À la fin de 1959, dans l'arrondissement de

Mbouda, un rapport militaire estime que « le revirement d'une partie de la population peut s'expliquer par une réaction contre les exactions commises par certains fonctionnaires en service<sup>84</sup> »...

Ces pratiques et cette structuration, dès 1959 et sous la houlette des autorités françaises, montrent que les sinistres « BMM », redoutées des opposants comme des simples suspects camerounais au cours des années à venir, ont bien été créées par la France, avant l'indépendance.

### **... et en France**

En cette fin 1959, la restructuration des services de renseignements au Cameroun, Territoire toujours administré par la France, rappelons-le, ne s'explique pas seulement par la dégradation de la situation intérieure et le passage de « presque la totalité » de la population bamiléké – comme le reconnaîtront plus tard les responsables tant français que camerounais – dans le camp de la « rébellion »<sup>85</sup>. Elle doit aussi être mise en regard avec l'évolution des services de renseignements métropolitains depuis l'installation, le 8 janvier 1959, de Charles de Gaulle à l'Élysée et de Michel Debré à Matignon, suite à l'adoption par référendum de la Constitution de la V<sup>e</sup> République en septembre 1958.

Sur ce chapitre, trois noms doivent être cités : Paul Grossin, Constantin Melnik et Jacques Foccart. Le premier, général d'armée, est le patron du SDECE depuis 1957. Il est maintenu dans ses fonctions par de Gaulle. Mais ce sont dorénavant les deux autres qui tirent les ficelles. Fils d'un aristocrate russe, anticommuniste virulent et américanophile passionné, Constantin Melnik est le bras droit de Debré à Matignon, où il assure la liaison entre le cabinet du Premier ministre, le SDECE et la DST. Ce qui n'est pas une mince affaire quand on sait que, selon les textes, c'est « sous l'autorité du Premier ministre » qu'est placé le « Comité interministériel du renseignement » chargé de l'orientation des services secrets<sup>86</sup>. Intime collaborateur de Debré, Melnik est en 1959 – selon le journaliste du *Monde* Pierre Viansson-Ponté – « l'une des plus influentes personnalités

de la V<sup>e</sup> République<sup>87</sup> ». Une position qui autorisera des années plus tard ce « personnage [sorti] tout droit d'un roman de John Le Carré<sup>88</sup> » à publier de nombreux ouvrages racontant ses exploits passés. En mêlant sans cesse, comme on l'a vu au début de ce livre, fictions et réalités...

En 1959, Melnik doit faire avec le troisième homme, qu'il n'apprécie guère : Jacques Foccart, « conseiller technique à la présidence de la République » et « adjoint » de Raymond Janot, secrétaire général de la présidence de la République pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches. Derrière ces titres flous, Foccart est en fait l'éminence grise et l'homme de main du régime gaulliste. L'homme de l'ombre, qui a joué un rôle central dans le retour au pouvoir du général en 1958, est son conseiller le plus fidèle, le plus écouté et le plus puissant. S'il n'a pas encore, en 1959, l'influence démesurée qu'il aura par la suite (voir [chapitres 25](#) et [27](#)), il a déjà déployé ses réseaux dans tous les domaines sensibles. Dans les partis gaullistes successifs, le RPF puis l'UNR. Dans les services secrets, en tant qu'ancien du BCRA et comme officier de réserve du SDECE. Et en Afrique, en tant que conseiller de l'Union française, interlocuteur attitré des gaullistes du continent et directeur d'une publication défendant les intérêts économiques français dans les colonies (*Lettre à l'Union française*).

Sans qu'on sache toujours comment se répartissent les tâches dans ce monde nébuleux du renseignement et de l'espionnage et jusqu'où peuvent aller les rivalités entre les services et les personnes, ce sont surtout ces hommes qui, sous l'autorité de De Gaulle et Debré, dirigent les services secrets français en cette année 1959. À cette époque, c'est évidemment l'Algérie qui mobilise d'abord leur énergie. Depuis plusieurs années, le SDECE contribue activement à la répression du FLN. Le service intervient sur le territoire algérien, où certains de ses agents sont intégrés dans les tristement célèbres détachements opérationnels de protection (DOP), structures « mixtes » (SDECE, police, gendarmerie) chargées de la capture des « suspects » et de leurs interrogatoires « approfondis »<sup>89</sup>. Mais le SDECE s'active aussi dans de nombreux pays étrangers, où il traque et

tente de neutraliser les réseaux internationaux qui fournissent armes et financements aux nationalistes algériens. La liste est longue des militants algériens et de leurs soutiens étrangers qui sont ainsi victimes de « mystérieux » attentats, à Tolède, Hambourg, Rome, Beyrouth ou Genève dans les années 1958-1960. Pour exécuter plus discrètement ces opérations « Homo » (assassinats), le SDECE se camoufle fréquemment derrière une étonnante organisation écran, « La Main rouge ». Censée selon ses communiqués être animée par des colons extrémistes d’Afrique du Nord, cette organisation contre-terroriste est en réalité dirigée en sous-main par les plus hautes autorités de l’État et elle se transforme au fil des mois en redoutable « machine à tuer ». Comparant les adversaires de la France et du « monde libre » à « Lénine » ou à « Hitler », Constantin Melnik justifiera sobrement, dans son roman à clef *La Mort était leur mission*, leur liquidation physique en ces temps de guerre froide et de décolonisation : « Quand l’histoire change de cours, un soin extrême doit être apporté à ce qu’elle ne déborde pas des rives de la liberté et du progrès<sup>90</sup>. »

En Afrique noire aussi, les services spéciaux prennent soin d’encadrer la liberté et le progrès. C’est ce que peut constater Ahmed Sékou Touré. Quelques semaines seulement après la proclamation de l’indépendance de la Guinée, Grossin, Melnik et Foccart s’organisent pour déstabiliser, ou éliminer, le dirigeant progressiste qui avait osé cracher au visage de De Gaulle qu’il préférerait « la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l’esclavage ». D’importants moyens sont déployés par le SDECE : son secteur « Afrique » recrute certains collaborateurs de Sékou pour tenter de « réorienter » sa politique ; son « service 7 », chargé des « opérations spéciales », fabrique de la fausse monnaie pour miner l’économie guinéenne ; son service « Action » tente de lancer une guérilla armée à l’assaut du régime de Conakry... Mais rien n’y fait. Sékou échappe aux complots et, pour se protéger des coups tordus français, demande assistance aux pays communistes. Gagné par une paranoïa de plus en plus virulente, il instaurera progressivement une implacable dictature.

Plus dociles, les pays de la Communauté sont également l'objet d'une grande attention de la part des services secrets français. Sentant venir l'indépendance depuis le milieu des années 1950, craignant l'influence croissante des Anglo-Saxons et des communistes, les différents services du SDECE recrutent et installent des agents aux quatre coins de l'AOF et de l'AEF. Mais ces multiples réseaux s'entrecroisent et s'emmêlent. Le colonel Marcel Leroy, dit « Finville », alors responsable du « Service 7 », raconte : « Foccart qui, pour le compte du général et bien avant le retour de De Gaulle au pouvoir, couvre déjà tout le secteur africain avec ses propres réseaux constitués par des personnalités politiques gaullistes, des barbouzes, des hommes d'affaires, a mis en place son excellent dispositif de sociétés d'import-export. Il ne quadrille pas seulement l'Afrique politiquement, mais également commercialement<sup>91</sup>. »

En avance sur les services officiels, l'homme de l'ombre de l'Élysée ne cesse de les « doubler » de ses réseaux personnels. Il est particulièrement actif à la fin de l'année 1959. C'est à cette date en effet qu'il crée le Service d'action civique (SAC), le très musclé « service d'ordre » de l'UNR et en réalité police parallèle du gaullisme. La direction du SAC est confiée à Pierre Debizet, ancien du BCRA qui s'était illustré au milieu des années 1950 par son action énergique au sein d'un mouvement ultracolonialiste (les Volontaires de l'Union française) et d'un groupuscule d'extrême droite (le Parti patriote révolutionnaire). À la même période, Foccart demande à son vieil ami Maurice Robert, alors responsable du SDECE à Dakar et à ce titre un des principaux acteurs de la déstabilisation de Sékou Touré, de s'occuper de la mise en place, de la formation et de la coordination des futurs services secrets des pays africains francophones en marche vers l'indépendance. « Mon objectif, racontera Robert dans ses Mémoires, est d'aider les nouveaux États indépendants à mettre en place leurs propres services de renseignements et de disposer d'antennes nous permettant de recueillir des informations utiles à la stabilité politique de ces États et à la sauvegarde des intérêts de la France<sup>92</sup>. » Pour mettre en œuvre cette politique, Maurice Robert, qui devient patron du secteur

« Afrique » du SDECE en mars 1960, commence à installer les « postes de liaison et de renseignement » (PLR), occupés par des agents du SDECE aguerris, dans quatorze pays d'Afrique.

Moins officiel encore que les PLR et sans doute contrôlé plus directement encore par Jacques Foccart, un autre réseau est installé en Afrique fin 1959 : le réseau Jimbo. Le « conseiller technique » de l'Élysée envoie en effet un de ses intimes au sein du SDECE, Marcel Chaumien, en tournée en Afrique pour recruter des « honorables correspondants » (HC). Selon le planning de la mission, établi au cours de l'année 1959, Chaumien doit visiter presque tous les territoires français. Signalons, à titre d'exemple, le programme envisagé pour le Cameroun : « Cameroun-Douala. – Il est urgent de compléter le dispositif déjà en place, ce pays devant recevoir son indépendance le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Tous les HC sont à revoir. À recruter : un agent Air France, M. Suarez, directeur d'une importante société de transport. Le docteur Gonzales qui doit nous préciser son affectation prévue à l'intérieur du pays. Yaoundé. – Revoir tous les HC<sup>93</sup>. »

### **« Voilà ce qui nous attend »**

Défié par l'ALNK, poussé par les Français qui durcissent la répression et consolident discrètement leurs réseaux de renseignements, Ahidjo confirme son virage autoritaire le 29 octobre 1959 au matin, deux mois avant l'indépendance. Ce jour-là, il demande à l'Assemblée législative rien moins que... les pleins pouvoirs ! Certes, il ne les réclame « que » pour six mois, le temps de rétablir l'ordre, négocier des accords de coopération avec ses tuteurs français, écrire la Constitution et organiser sa ratification, sans aucun contrôle parlementaire. Mais la démarche est brutale.

On retiendra de cette triste séance à l'ALCAM le plaidoyer courageux du député Daniel Kemajou, chef traditionnel de Bazou pourtant anti-upéciste bon teint, mais marginalisé depuis quelques mois. Dans un



dernier sursaut, il défend, non sans panache ni une certaine prescience, les droits de ce Parlement qu'il a un temps présidé : « Les pleins pouvoirs, tonne-t-il en séance, permettraient [...] de concentrer, entre les mains d'une seule et même personne, les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, c'est-à-dire d'instaurer une dictature, le pouvoir personnel ou, en d'autres termes, le règne du bon plaisir, de l'omnipotence policière, des camps de concentration, des déportations, des arrestations et emprisonnements arbitraires, des exécutions sommaires, [...] de la misère noire, des injustices sur injustices, [...] etc.<sup>94</sup>. » « Voilà ce qui nous attend », conclut l'ancien camarade de classe d'Ahidjo, qui tombera en effet quelques mois plus tard pour « collusion avec l'ennemi » et échappera de peu à l'élimination physique (voir [chapitre 30](#)). Les amis d'Ahidjo ne savent que répondre. Finalement, c'est Mohaman Lamine, un proche du Premier ministre, qui décoche la saillie la plus juste à l'encontre du député frondeur : « Vous avez attendu le 29 octobre pour dénoncer cela ? » Il est en effet bien tard pour arrêter l'ascension d'Ahidjo, qui obtient les pleins pouvoirs par cinquante voix pour, onze contre et deux abstentions.

Ces nouvelles mesures, qui ne surprennent que les responsables politiques camerounais « modérés » ayant cru pouvoir peser de l'intérieur du régime, ne changent pas la donne sur le terrain. En l'absence de proclamation de l'« état d'exception », conjointement par le gouvernement camerounais et le Haut Commissaire, l'armée française ne peut toujours pas intervenir directement<sup>95</sup>. Le général Le Puloch, qui surveille attentivement la situation depuis Brazzaville, s'alarme de la « confusion actuelle des responsabilités<sup>95</sup> » qui règne entre civils et militaires, français et camerounais. « De sa propre initiative », souligne-t-il lui-même, il envoie, début octobre, cinq compagnies et cinq pelotons de gendarmerie supplémentaires au Cameroun. Mais ces nouvelles forces doivent s'en tenir à une « aide indirecte » au maintien de l'ordre, précise le général, « en évitant d'être mêlées directement aux actions de répression, qui [sont] du ressort du seul gouvernement camerounais ». La nuance n'est pas



toujours claire, mais la consigne est de se cantonner à des missions défensives, pour défendre les centres urbains, les 17 000 Français du Cameroun et leurs biens, et appuyer les opérations de la police franco-camerounaise. Avec interdiction de véritables opérations militaires au grand jour.

Enlisée dans ce conflit sans pouvoir y déployer sa puissance librement, l'armée française déprime. En octobre 1959, le rapport annuel sur le moral des troupes du 17<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (BIMA) fait état d'une « certaine amertume [...] devant les actes de terrorisme<sup>96</sup> ». Le spectre de la défaite indochinoise et du retrait d'Algérie qui se profile, hante les soldats. « Beaucoup pensent qu'une fois de plus la France va être évincée d'un pays où elle a pourtant consacré la meilleure part de ses richesses morales et matérielles », relève le rapport. Soumis à des injonctions contradictoires, les officiers français sont déboussolés par une stratégie que le préfet du Mungo Louis Domissy appelle l'« effacement partiel<sup>97</sup> », lequel répond à des motivations plus politiques que proprement militaires.

D'un côté, le lieutenant-colonel Laurière insiste sur le fait que « l'armée française que ce soit dans le Mungo, dans le Bamiléké ou à Douala ne fait pas la guerre<sup>98</sup> ». De l'autre, la progression de l'ALNK l'amène de plus en plus, dans les derniers mois de 1959, à mener « des opérations à caractère militaire<sup>99</sup> ». Quitte à faire mitrailler les bandes rebelles par les « T6 » de l'aviation de combat près de Mbouda en décembre, tuant cinq maquisards<sup>100</sup>. Et encore, Le Puloch précise qu'il a dû freiner les ardeurs du préfet Ter Sarkissov qui, en plein « désarroi intellectuel et moral<sup>101</sup> », s'étant aliéné chefs et populations, était prêt à mener des raids aériens sur la région dans « des circonstances hasardeuses<sup>102</sup> » pour rétablir l'ordre. L'état des lieux que dresse Marcel Chaumien, agent « 001 » du réseau Jimbo, au cours de son passage au Cameroun fin 1959 n'est pas plus optimiste. Particulièrement frappé par les récits que lui font ses interlocuteurs dans ce pays, à commencer par son agent à Yaoundé, le docteur Gonzales (008), le transporteur Suarez (009) et son nouvel HC recruté à la compagnie aérienne UAT (010), il dresse à l'intention de ses

supérieurs, le 7 décembre 1959, ce tableau alarmant : « Notre correspondant [à Yaoundé] craint le pire à brève échéance. C'est aussi l'opinion de beaucoup d'Européens à Douala : le gouvernement actuel n'a pas les moyens de faire face à un soulèvement éventuel, il n'existe pas grand-chose en profondeur et le recrutement que la nouvelle armée effectue en pays Bamiléké est nul, ce qui est significatif. Je vous signale que la situation dans le Nord-Cameroun est très différente, les Foulbés et Kirdis voient arriver l'échéance de l'indépendance d'un très mauvais œil et seraient partisans d'un rattachement avec le Tchad. Si la situation est très calme dans le Nord, il n'en reste pas moins vrai que toutes les tribus sont en alerte, étant très hostiles à celles du Sud<sup>103</sup>. »

Le journaliste Roger Faligot, qui a révélé ces documents, commente : « C'est à la suite de ce type de rapports que Jacques Foccart, qui a toute confiance dans son ami Chaumien, ainsi que le général Grossin conseilleront d'intensifier la répression contre les Bamiléké et de liquider les chefs comme Félix-Roland Moumié<sup>104</sup>. » Si Foccart et Grossin sont loin d'être seuls aux manettes, tel est en effet le programme : alors que les avancées de l'ALNK risquent fort de gâcher la « fête » prévue à l'occasion de la proclamation de l'indépendance du Cameroun (voir [chapitre 21](#)), la décision est prise à Paris de relancer l'offensive militaire (voir [chapitres 22 à 24](#)).

Quant à la liquidation de Moumié, qui parcourt le monde pour populariser la cause de l'UPC et chercher des soutiens pour l'ALNK, l'idée semble effectivement faire son chemin. Grâce aux réseaux qu'ils sont en train de réorganiser en Afrique, les services de renseignements français collectent les discours, observent les mouvements, surveillent les rencontres du président de l'UPC. « Moumié a demandé télégraphiquement au Premier ministre tchadien de se prononcer [...] contre l'emploi de militaires tchadiens dans la lutte contre les terroristes camerounais », lit-on par exemple dans un bulletin de renseignements début septembre 1959<sup>105</sup>. En réalité, il n'est pas très difficile de suivre les activités de Moumié.

Très volubile par nature et enhardi par les succès spectaculaires de l'ALNK, il multiplie alors les déclarations conquérantes et explique sans fausse pudeur ses intentions aux journalistes qui viennent à sa rencontre. « J'imaginai une odyssée de roman-feuilleton pour réussir à atteindre Félix Moumié qui, exilé à Conakry, tire les ficelles du terrorisme au Cameroun, écrit par exemple en octobre 1959 un journaliste (sans doute belge) en reportage dans la capitale guinéenne pour un journal du Congo-Léopoldville. Il m'a suffi d'écouter les ficelles d'un confrère français quelque peu écœuré d'avoir eu à entendre le leader de l'UPC vitupérer la France pour avoir "mon rebelle" à portée de stylo<sup>106</sup>. » Peu après, en effet, le journaliste se retrouve au domicile de Moumié, derrière le bâtiment des « Services de l'inspection médicale de Guinée », invité à partager le petit déjeuner du médecin camerounais, avec sa femme et ses enfants.

C'est sans doute avec la même facilité que le journaliste britannique Geoffrey Wakeford, du quotidien *The Daily Mail*, a pu rencontrer l'« homme politique le plus violent d'Afrique » (selon un journal du Nigéria britannique<sup>107</sup>) lors de son passage à Londres en octobre 1959. Quelque temps après avoir publié son interview avec le président de l'UPC, il reçut un étrange coup de téléphone : « *Here is the Red Hand, Moumié will die ! (Ici la Main rouge, Moumié va mourir !)*<sup>108</sup>. »

---

a. D'après certains témoignages, le maquisard mort cette nuit-là serait Fossi Jacob, dit « Nicodème », né en 1917 à Bafoussam, condamné en 1958 à un an de prison pour « maintien de parti dissous ».

b. Devant l'ONU, en mars 1959, Ahidjo a garanti que chaque groupe politique serait autorisé « à condition toutefois de rester dans la légalité et de se soumettre aux règles démocratiques ». « Le pouvoir est à la portée de tous les Camerounais, mais en dehors des voies démocratiques et légales, aucune voie d'accès n'y est et n'y sera jamais ouverte au Cameroun », assurait-il également à Dschang le 22 janvier 1959 (cité in *Le Bamiléké*, n° 47, mars 1959).

c. En 1959, les régions deviennent des départements, les subdivisions des arrondissements. Les chefs de région prennent le nom de préfets de département. Mais, à l'usage, les différentes appellations ont tendance à se superposer.

d. Selon la définition de Boillot, une opération « Omo » désigne une opération courte et fréquente, à objectif limité ; mais il est difficile de ne pas préciser que les opérations « Homo », à cette période, désignent également les assassinats ciblés d'opposants par les services français, en référence à « homicide ».

e. Il s'agit apparemment du maréchal-des-logis-chef André Jean Pérez.

f. Ce CCC initial comprend parmi ses membres, en tant que représentant de la Sûreté du Cameroun, Maurice Odent, le père de la future police politique camerounaise, le BEDOC (« Fiche au sujet de l'inspection Cameroun du 13 au 19 août 1959 », 20 août 1959, Brazzaville ; SHAT 6H266).

g. L'article 25 de l'ordonnance n° 58-1375 du 30 décembre 1958 édictant le nouveau statut de l'« État sous tutelle », précise, rappelons-le, qu'en cas de désaccord c'est le gouvernement français qui a le pouvoir de proclamer l'état d'exception.

## *La fausse « indépendance » de janvier 1960*

« Chacun sait de quel attrait mystique se pare le terme “indépendance” : c’est un slogan commode qui impressionne d’autant plus que son ambiguïté permet les suggestions les plus séduisantes. »

Jean LAMBERTON, mars 1960<sup>1</sup>.

« **N**ous ne croyons pas, [...] comme quelques-uns attardés dans un romantisme désuet, que les luttes meurtrières soient nécessaires aux mouvements de l’Histoire, que les nations doivent se créer dans le sang. » L’homme de paix qui parle ainsi, Ahmadou Ahidjo, est depuis quelques heures, en ce 1<sup>er</sup> janvier 1960, à la tête du premier État indépendant de l’Afrique subsaharienne francophone (après la Guinée). Le moment est solennel. À ses ennemis nationalistes, devant les représentants des puissances du monde entier réunies à Yaoundé pour l’occasion, il entend montrer avec emphase que, sans prendre les armes, il est bel et bien devenu le « père » de la nation camerounaise.

En cinquante ans, personne n’a relevé que ce discours d’indépendance, ironie de l’histoire, a été écrit par un Français. Paul Audat, administrateur colonial devenu « conseiller technique » français et alors secrétaire général de l’Assemblée nationale camerounaise, en garde un souvenir amusé, quand nous le rencontrons en 2007 sous la véranda de sa villa provençale. « J’avais aussi écrit un discours moins solennel pour le président de l’Assemblée, raconte-t-il. Pour ce qui est de celui d’Ahidjo,

proclamant l'indépendance, c'était différent. Et le discours a été acclamé. C'était inimaginable dans une ville où, dans le quartier voisin, au même moment, il y a eu un mort<sup>2</sup>. »

### **Une cérémonie en trompe l'œil**

Dans ces conditions, l'ancienne puissance coloniale ne court pas le risque d'un discours critique, ou d'un coup d'éclat comme celui du Premier ministre du Congo-Léopoldville Patrice Lumumba, défiant quelques mois plus tard le roi des Belges au premier jour de liberté de son peuple. Au Cameroun, la France est bien décidée à ne pas abandonner la moindre parcelle de souveraineté réelle aux jeunes dirigeants du nouveau pays. Même l'élection de « Miss Indépendance » ne semble pas, d'après les témoignages, devoir échapper à la tutelle étrangère. En effet, le jury alors composé par Paul Audat est présidé par... Golda Meir, ministre des Affaires étrangères israélienne, laquelle finira pas adouber « Miss Wouri »<sup>3</sup>. L'histoire ne dit pas si cette distinction a mis du baume au cœur des prisonniers politiques de Douala...

Tout est orchestré pour éviter les fautes de goût imprévues. Le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld est de toutes les cérémonies, aux côtés des représentants des nations ayant administré le Cameroun jusqu'à ce jour, comme les ministres français Louis Jacquinot et Robert Buron, ou le Britannique John Profumo, accompagnés des émissaires des deux superpuissances du moment, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU Henry Cabot Lodge et les délégués de l'URSS – lesquels taisent pour l'occasion leurs critiques passées et apportent au nouveau régime leur « caution réconfortante » (selon l'ancien Haut Commissaire, de 1947 à 1949, René Hoffherr<sup>4</sup>).

Les chefs de gouvernement africains, comme le président de la Fédération du Mali Modibo Keïta, sont également venus voir durant près de trois heures défiler femmes, sportifs et culs-de-jatte à la gloire du Cameroun nouveau. On distingue surtout la soutane rose de l'abbé Fulbert

Youlou, chef du gouvernement profrançais du Congo-Brazzaville<sup>5</sup>. Seuls quelques chefs d'États « non alignés », comme le Ghana ou la Guinée, ont montré leur solidarité avec le parti nationaliste en s'abstenant de cautionner l'opération – prudent, Sékou Touré a tout de même envoyé un message de sympathie aux dirigeants du nouvel État<sup>6</sup>. Mais, d'une façon générale, l'appel de l'UPC au boycottage de la cérémonie n'est guère suivi. Et l'événement bénéficie d'une fréquentation de grande qualité, dont aucun autre pays africain accédant à l'indépendance à cette période ne pourra s'enorgueillir.

Paradoxalement, toutes ces images pourraient sembler sorties des rêves des upécistes, dont l'imaginaire s'est construit depuis l'origine sur le recours à l'arbitre international et le soutien des grandes nations anticolonialistes. Drapeaux camerounais et hymne national donnent les apparences de réaliser le rêve des nationalistes perclus dans la forêt, prisonniers des geôles gouvernementales ou déjà morts au maquis. Cerise sur le gâteau, le 2 janvier à Douala, une délégation de Bassa « se réclamant de la réconciliation<sup>7</sup> » chante dans sa langue : « Nous voici à l'indépendance tant criée, nous espérons qu'Um Nyobè reviendra. » En habit traditionnel, pieds et torsos nus, ils brandissent même en tête du défilé un portrait de Mpodol, dont l'aura est mobilisée pour l'occasion... Les fêtes de l'indépendance sont bâties comme une action psychologique. Elles doivent, comme on peut le lire dans un document interne de l'administration française, produire un « choc psychologique dans l'opinion intérieure et l'opinion internationale<sup>8</sup> ».

Toutes ces images d'Épinal viennent illustrer ce qu'un étonnant éditorial du *Monde* du 8 juillet 1959 imaginait déjà comme le « passage serein à l'indépendance librement négociée d'une nation dont la France avait reçu la charge et dont elle a assuré honorablement l'émancipation », que seuls « quelques assassins » guidés par les « extrémistes du Caire » pourraient vouloir perturber.

Mais la « sérénité » n'est pas vraiment ce qui caractérise les cérémonies. Les journalistes sont cantonnés aux centres-villes et aux

cérémonies officielles. Ceux qui veulent s'aventurer au-delà ne peuvent le faire que sous escorte policière et ne découvrent, à l'Ouest, que des villages brûlés abandonnés par leurs habitants... « Les cérémonies de l'indépendance se sont surtout mal passées à Douala, se souvient Jacques Rousseau, énarque français alors secrétaire général du gouvernement d'Ahidjo. Le 30 décembre, les rebelles avaient été jusqu'à prendre la tour de contrôle de l'aéroport, aussitôt encerclés par l'armée qui reprit l'aéroport dans la nuit et disposa ses chars dans la ville<sup>9</sup>. » À Yaoundé, tout le monde est sur le pied de guerre. « À l'Hôtel des députés, où avait lieu la réception officielle, poursuit Rousseau, le commissaire de police venait m'avertir régulièrement de la progression des rebelles qui arrivaient, armés de machettes, autour du bâtiment protégé par une rangée de tirailleurs l'arme au poing. » Pendant que les pseudo-upécistes défilent pieds nus, les upécistes toujours en lutte tentent de... démonter l'estrade de la fête<sup>10</sup> ! Inutile de dire que les bals populaires prévus n'ont pas fait recette.

Derrière le décor dressé pour la parade, se cache ainsi le vrai conflit, tabou, entre une UPC revancharde et une France omniprésente : d'un côté, une rébellion autour de l'ALNK qui met en pièces la prétention d'Ahidjo à conduire le pays dans le calme vers la sortie de la tutelle ; de l'autre, une France qui tire les ficelles du nouvel État. L'UPC a parfaitement vu le danger. Après avoir bataillé en vain pour retarder ces cérémonies, elle n'a plus d'autre stratégie que de gâcher la fête et l'opération de communication internationale du nouveau régime.

Malgré cette parodie d'accès à la souveraineté, on s'aperçoit que le nouveau pouvoir ne maîtrise pas grand-chose. Les dernières semaines de 1959 ont été autant de coups portés à son autorité vacillante. Dix jours avant l'indépendance, un rapport militaire s'alarme d'une « aggravation rapide de la situation ». « Les rebelles gagnent du terrain et étendent leur zone d'action », relate-t-il<sup>11</sup>. Au-delà des attaques ponctuelles, ce sont désormais des combats de grande envergure qui font rage. Le 14 décembre, près de Mbouda, un peloton de gendarmerie appelé en

renfort depuis l'Oubangui-Chari voisin doit répliquer au fusil-mitrailleur face à cinq cents partisans de Jérémie Ndélééné, qui sont bientôt mille à Bamendjou pour harceler le peloton battant en retraite<sup>12</sup>. « Plusieurs groupements sont en guerre contre le gouvernement actuel », avertit un rapport de gendarmerie<sup>13</sup>.

La recrudescence des troubles ne se limite pas à l'Ouest. Pour préparer ensemble les cérémonies de l'indépendance, les animateurs de la nouvelle révolte en Sanaga-Maritime se réunissent le 18 décembre à Ndokong, près de Nyong, sous la houlette de Makandepouthé, rejoints par Paul Momo, venu de Douala<sup>14</sup>. Leurs opérations spectaculaires sont dirigées depuis Conakry, où les leaders nationalistes en exil dénoncent à l'avance une « indépendance nominale ». Le 29 décembre, deux religieux, les abbés Thomas Fondjo et Georges Siyam, sont enlevés lors de l'attaque de la mission catholique de Bamendjou. Le 30 décembre, à Douala, le camp Mboppi, où convergent les troupes franco-africaines de l'ex-AEF, est attaqué une fois de plus, cette fois-ci par plusieurs centaines d'insurgés, qui tuent deux gendarmes européens<sup>15</sup>.

À quelques heures de l'indépendance, partout, c'est l'attaque générale. De l'incendie de plantations coloniales dans le Mungo<sup>16</sup> jusqu'aux raids dans les quartiers de Mokolo et de la Briqueterie, au cœur de la capitale Yaoundé, l'offensive de l'ALNK laisse une vingtaine de cadavres sur le terrain à l'aube du 1<sup>er</sup> janvier 1960. « Des voitures arrivaient en n'importe quel point d'un quartier africain, raconte un administrateur français, des hommes en cagoule en descendaient et frappaient à l'aveuglette avant de remonter dans le véhicule et de se rendre ailleurs continuer leurs méfaits », en particulier dans le quartier de Djoungolo. Depuis le balcon de sa maternité, sa femme disposait même d'une vue imprenable sur le « macabre spectacle des camions venant décharger leur lot de morts et de blessés<sup>17</sup> ». Le premier jour de l'indépendance s'achève avec trente-quatre morts à Douala et cinq à Yaoundé<sup>18</sup>. On comprend que le régime en place ait préféré une autre date que cette triste journée pour célébrer la fête nationale<sup>a</sup>.



## « Épuration » et « refoulement »

Face à une telle recrudescence des troubles, les Français aussi ont préparé le terrain, à leur manière. Outre l'engagement des troupes militaires dans de véritables combats, au sol comme dans les airs, à l'occasion de mitraillages aériens (voir [chapitre 23](#)), les forces de l'ordre usent de méthodes moins voyantes pour préparer une capitale à recevoir les grands de ce monde. Derrière le décor d'une ville en fête, on s'aperçoit que les grands moyens ont été employés pour tenter de nettoyer les villes...

Une « note sur la situation politique au Cameroun » (non datée), retrouvée dans les archives privées de Jacques Foccart, alors conseiller technique pour les Affaires d'outre-mer auprès du président de la République, donne un aperçu glaçant de la situation. Anonyme, elle émane d'un Français manifestement bien informé. « Le gouvernement a pris des mesures pour que les cérémonies puissent se dérouler sans incidents dans les villes, écrit-il. Il vient de refouler dans leurs régions d'origine les chômeurs et vagabonds aussi nombreux ici que dans toutes les villes d'Afrique. C'est par trains entiers qu'ils sont partis presque tous en direction de la région Bamiléké<sup>19</sup>. » Le procédé avait déjà été utilisé les années précédentes, mais jamais sans doute avec un tel déploiement (voir [chapitre 19](#)). À partir du 14 décembre, les archives montrent les traces de petites « opérations d'assainissement<sup>20</sup> » ethnique et social en milieu urbain, visant essentiellement le quartier populaire de New-Bell à Douala, en douce, de nuit.

« Épuration » : le mot est issu d'un rapport militaire<sup>21</sup>. « 16 décembre 1959. 5 heures : même opération dans le quartier congolo-sénégalais en vue de refouler sur leur pays d'origine toute personne ne se livrant à aucun travail ou n'ayant aucune attache à Douala – soixante-quinze personnes sont refoulées sur leur département d'origine », peut-on y lire. Trois jours plus tard, à la même heure, ce sont « 384 Africains dont 315 Bamiléké » qui sont « refoulés » le soir même « sur leur pays d'origine ». Cette

opération nocturne mobilise deux pelotons de la Garde camerounaise, les brigades de Douala, la police et deux compagnies du 17<sup>e</sup> BIMA<sup>22</sup>. Ce sont « près d'un millier de Bamiléké<sup>23</sup> » – « ce petit millier de parasites<sup>24</sup> », écrit un officier – qui sont ainsi mis au ban de la capitale économique. Drôle de façon de créer une nation que de rejeter certains de ses membres, sans autre raison que leur appartenance ethnique, vers une région tellement crainte et détestée par les officiels du régime qu'elle est désignée comme un « pays » étranger... Annotation rare, dans le journal de marche et des opérations (JMO) qui relate ces lugubres agissements, l'auteur a préféré préciser que « toutes ces opérations ont été effectuées à la demande de Monsieur l'inspecteur général de l'administration<sup>25</sup> », Enoch Kwayeb, un Camerounais formé, comme Samuel Kamé, à l'école des administrateurs coloniaux à Paris et dévoué de longue date au rôle de relais local « bamiléké » de l'administration française.

Plus que la sérénité vantée par *Le Monde*, c'est donc plutôt la paranoïa qui domine. Calfeutré dans l'ancien palais du Haut Commissaire, où il s'est installé, Ahidjo est sur les dents. Il commence par faire « couper tous les arbres du parc et installer des postes de garde et des miradors aux quatre coins<sup>26</sup> », relate Jacques Germain, le directeur du Plan de l'époque. Lequel évoque également l'anecdote d'un voyageur inattentif et curieux qui, pour s'être approché trop près du palais, a été abattu sans sommation par une sentinelle un peu trop zélée<sup>27</sup>. « Cela en dit sur long sur le climat d'insécurité et de peur régnant dans les sphères gouvernementales à ce moment-là », conclut l'administrateur<sup>28</sup>.

## **Une Constitution sur mesure**

Protégé par l'armée française, enfermé dans son palais, Ahidjo a pour priorité de cimenter son pouvoir personnel. Fin 1959, lors de la tragique séance du vote des pleins pouvoirs, l'ALCAM a conféré des pouvoirs spéciaux au Premier ministre pour écrire la Constitution. Pour habiller ses prises de décision sans passer par l'élection d'une Assemblée constituante,

Ahidjo a réuni un « comité constitutionnel », composé de fonctionnaires, responsables religieux et politiques, chefs traditionnels... Dès le 17 janvier 1960, pourtant, une lettre d'un Français inconnu mais visiblement bien informé lui aussi, retrouvée là encore dans les archives Foccart, annonce le scénario constitutionnel qui se réalisera, en instrumentalisant les sommités du comité. « On souhaiterait par ce biais les intégrer dans le gouvernement actuel, en tout cas décourager leur hostilité à force de sourires et de prévenances... D'autant plus que leurs avis n'auront d'ores et déjà aucune influence sur le vrai résultat final, qui doit être de confier un pouvoir quasi dictatorial à l'homme de confiance d'une certaine France<sup>29</sup>... » Mais, cette commission n'ayant pas le moindre pouvoir, certains de ses membres floués en démissionnent. Et pour cause, les vrais auteurs de la première Constitution du Cameroun ne siégeaient pas dans cette commission. Cinquante ans après, les deux conseillers français, Paul Audat, secrétaire général du comité, et Jacques Rousseau, secrétaire général du gouvernement, s'en amusent encore.

« Samuel Kamé [un des principaux dirigeants de l'Union camerounaise] voulait que le président dispose de tous les pouvoirs », se souvient le premier coauteur, Jacques Rousseau<sup>30</sup>. Intarissable sur la période, celui-ci a relaté ces événements dans ses Mémoires privés. Lors d'une réunion de ce petit comité, en présence d'Ahidjo, peut-on y lire, le jeune conseiller français interpelle Samuel Kamé : « Pour toi, Samuel, la Constitution devrait se réduire à trois articles : 1) le président de la République s'appelle Ahmadou Ahidjo ; 2) il détient tous les pouvoirs de la République ; 3) il les exerce sa vie durant. » Les quelques convives rient de bon cœur de cette conception de la présidence « proche de la chefferie bamiléké » que défend Kamé, et même « Ahidjo voulut bien rire de cette boutade ». Le malaise, dans les Mémoires de Jacques Rousseau, surgit à la lecture de la phrase suivante : « En réalité, je n'étais pas loin de penser comme Kamé, mais je croyais souhaitable d'habiller convenablement un texte aussi abrupt<sup>31</sup>. »

Invité au Conseil des ministres pour évoquer le sujet délicat qu'il convient d'« habiller » au mieux, le jeune énarque découvre tous les ministres retranchés derrière des piles de livres de droit constitutionnel français. « Ils voulaient tous la Constitution de De Gaulle ! Et surtout, les ministres souhaitaient l'existence, à côté du président de la République, d'un Premier ministre, dans le rôle duquel chacun se voyait déjà. Alors, pour ne froisser personne, Ahidjo m'a commandé une Constitution pour le lendemain, avec un Premier ministre. » Et voilà les deux collègues, Rousseau et Audat, censés en une nuit rédiger la loi fondamentale du nouvel État. « De toute façon, relativise Rousseau, dans ces pays-là, on ne la respecte pas trop<sup>32</sup>. »

Inspirée de celle de la V<sup>e</sup> République, la Constitution camerounaise est encore plus présidentialiste. Le chef de l'État camerounais, qui jouit du titre de « chef de l'exécutif », a par exemple le pouvoir de nommer et de démettre le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les ministres<sup>33</sup>. Surtout, la première Constitution camerounaise s'inspire grandement de l'article 16 tant décrié de celle de la V<sup>e</sup> République, qui accorde au président français les pleins pouvoirs afin de prendre les « mesures exigées par ces circonstances » s'il estime, de manière unilatérale, que « les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate ». L'article 20 de la nouvelle Constitution, quant à lui, précise que « le président de la République peut, lorsque les circonstances l'exigent, proclamer par décret présidentiel pris en Conseil des ministres l'état d'urgence qui confère au gouvernement des pouvoirs spéciaux dans les conditions fixées par la loi organique qui réglera la matière ». À la suite du Cameroun, les autres Constitutions africaines des pays francophones reproduiront cette disposition qui ouvre la porte au pouvoir personnel, sans aucun contrôle parlementaire, faisant dire à deux juristes de l'époque que « les constituants africains ont accepté de courir le risque de voir un président de la République peu favorable à la démocratie établir une véritable dictature en appliquant la lettre de la

Constitution<sup>34</sup> ». Quand on connaît le contournement par Ahidjo des institutions à peine nées en 1959 (voir [chapitre 20](#)), l'hypothèse de l'instauration d'une dictature constitutionnelle n'est pas simplement théorique.

Le chef de l'exécutif camerounais souhaite habiller cette écriture à la va-vite d'une autorité morale reconnue. Son conseiller s'adresse donc à Maurice Duverger, un pont de la science politique de l'époque. Celui-ci, moyennant finance<sup>b</sup>, accepte de prêter son nom à la mascarade juridique. Quand il débarque à Yaoundé, le texte est déjà bouclé depuis un mois. Nos auteurs s'attaquent donc aux textes organiques annexes. Le commandant du groupement de gendarmerie du Cameroun, le colonel Jacques Richard, s'invite à la relecture pour en durcir les dispositions sécuritaires. « Et je me rappelle avec amusement le spectacle du professeur, plutôt engagé à gauche, rédigeant lui-même à la plume les textes scélérats entre le colonel Richard [...] et moi, qui m'étais converti récemment aux rigueurs du système "colonial"<sup>35</sup>. » À peine l'honorable professeur Duverger tique-t-il un peu : « Vous prévoyez quinze jours de garde à vue ? Vraiment<sup>36</sup> ? » La première Constitution camerounaise est donc le fruit d'un syncrétisme inattendu entre des cultures juridiques très différentes, où les us et coutumes bamiléké se mêlent aux préjugés coloniaux et à la tradition juridique française centralisatrice. Mais tous les protagonistes se retrouvent autour de la nécessité d'un pouvoir présidentiel fort, voire écrasant, dans un pays en guerre traversé de multiples lignes de fracture culturelles et politiques.

Le 21 février 1960, la Constitution est soumise à référendum, ce que le correspondant inconnu de Jacques Foccart juge « curieux », surtout « dans un pays où la liberté de la presse n'existe pratiquement pas ». Dans le sud du pays, la Constitution « ne passe pas », notamment auprès de leaders politiques comme Paul Soppo Priso, Théodore Mayi Matip, Alexandre Douala Manga Bell ou Jacques Ngom ; qui, constatant la mise en place d'une mécanique dictatoriale, craignent de ne bientôt plus avoir aucune marge de manœuvre. Les résultats détaillés sont plus qu'éloquents.

Yaoundé vote « non » à près de 90 %, Douala à plus de 95 %. Dans ces deux villes, les manipulations du scrutin ont manifestement été plus compliquées qu'en Bamiléké, en état de siège, qui vote « oui » à plus de 80 %<sup>37</sup>. Pour faire basculer le total des votes, il a fallu les fraudes les plus grossières des régions du Nord, où les scrutins n'avaient jamais connu le moindre début de transparence. Dans la région de Margui Wandala, pour 115 000 « oui », on ne trouve par exemple que 798 « non ». Ce n'est pas sans raison que le pouvoir avait refusé à tout prix un vote sous contrôle international six mois plus tôt<sup>c</sup>.

Officiellement, la Constitution est adoptée à près de 60 % des votants, mais, dans les faits, le test de popularité s'est transformé en désaveu cinglant. Dans la foulée et avec les mêmes méthodes, une nouvelle Assemblée nationale est élue le 10 avril 1960<sup>d</sup>. Laquelle assemblée s'empresse, le 5 mai 1960, de choisir Ahmadou Ahidjo, seul candidat, au nouveau poste de président de la République. Quarante-huit heures plus tard, le nouveau président publie l'« ordonnance n° 60-52 du 7 mai 1960 portant loi organique sur l'état d'urgence » et proclame le lendemain par décret l'état d'urgence dans onze départements troublés du pays, pour une durée de quatre mois renouvelable indéfiniment, remplaçant ainsi l'état d'alerte défini par les dispositions de mai 1959. Les libertés publiques (liberté de la presse, de réunion, de manifestation, de circulation) sont alors soumises au bon vouloir du ministère de l'Intérieur, qui peut en outre assigner à résidence des individus « qui s'avéreraient dangereux pour la sécurité publique ». Les compétences des juridictions militaires<sup>e</sup>, enfin, sont élargies « aux crimes contre la paix publique, les personnes ou les biens, commis avec port d'arme ou usage de violence », c'est-à-dire à presque toutes les actions de la guérilla qui relevaient jusqu'ici des cours criminelles spéciales instaurées en mai 1959<sup>38</sup>.

## **La tutelle des conseillers français**

Les conseillers français ne font pas seulement la pluie et le beau temps dans le domaine constitutionnel. Leur influence en cette année 1960 est extrêmement étendue. Ce n'est pas une surprise : Daniel Doustin, encore lui, avait prophétisé trois années plus tôt l'avènement des éminences grises. « Le règne des galons est terminé », mettait-il en garde face aux prétentions un peu trop voyantes de ceux qui en étaient restés aux formes autoritaires de la colonisation à l'ancienne. « Mais il peut y avoir des arbitres, et même des conseillers, précisait-il, dont l'autorité plus discrète n'en sera pas pour cela moins grande, au contraire<sup>39</sup>. »

Cette situation ne semble pas déranger le chef du nouvel État. Dès avant l'indépendance, de retour de New York où l'ONU avait annoncé la levée de la tutelle, Ahidjo s'était empressé de rassurer les Français inquiets de devoir partir au nom de la « camerounisation » des cadres de l'administration : « Un pays neuf, un pays sous-développé, un pays dont la jeunesse s'instruit encore sur les bancs des écoles et des universités, récita le Premier ministre, ne peut se permettre le luxe de se séparer des techniciens des pays amis, qui viennent travailler pour son compte<sup>40</sup>. » Les 20 000 Européens du territoire, dont 2 000 fonctionnaires français, étaient donc appelés à former l'ossature de la nouvelle nation.

Le centre de gravité de l'autorité de la France ne se situe plus au palais du Haut Commissaire, occupé désormais par le président camerounais, mais à l'ambassade de France. Le nouveau représentant de Paris s'appelle Jean-Pierre Bénard, un ancien résistant, devenu journaliste de l'AFP au Moyen-Orient puis diplomate à Tunis, secondé par un ambitieux premier conseiller, François de Quirielle<sup>41</sup>. En parallèle est créée une Mission d'aide et de coopération (MAC), composée d'ex-administrateurs coloniaux et chargée de planifier les grands projets de développement du pays. Le pouvoir camerounais, concentré au palais d'Ahidjo, est bien circonscrit par les conseillers français.

Les premiers Camerounais aux commandes du nouvel État ont témoigné de cette omniprésence envahissante et taboue. Christian Tobie-Kuoh, par exemple, alors secrétaire général à la présidence, dresse dans ses



Mémoires un portrait de groupe où le nom des conseillers occultes est remplacé par une énigmatique initiale<sup>42</sup>. Qui sont les dirigeants de l'ombre du pays indépendant ? Jacques Rousseau et Augustin Tefak sont conseillers juridiques auprès d'Ahidjo. Pierre Coussy dirige le cabinet du ministre des Finances, puis de la Santé, Arouna Njoya. Jacques Ménier et Jean Coussy sont en train de fonder l'ENA camerounaise, Gaston Bouvenet s'occupe de gérer la magistrature, pendant que Jacques Trescases chapeaute la fonction publique et Yves Schmuck les finances au sein du cabinet de Charles Assalé, nommé Premier ministre le 14 mai 1990. Jean de Menthon s'apprête à prendre la direction de la Caisse centrale de coopération économique du pays. Louis Domissy est encore présent, au poste de préfet du Mungo puis de conseiller économique d'Ahidjo à partir de la mi-1960, qu'il ne quittera qu'en 1965. Il y a aussi Marcel Godefroy, en poste au Cameroun depuis 1945 : directeur de cabinet d'Ahidjo, il est décrit par Abel Eyinga comme le grand manipulateur des ciseaux de la censure. « Ce type matraquait la presse à Yaoundé, écrira plus tard l'opposant camerounais. C'était inimaginable. Il suspendait des journaux sans assises financières, il les asphyxiais<sup>43</sup>. »

Ce jeu d'influence occulte a eu le temps de se roder depuis les institutions nées de la loi-cadre, avec le régime de l'autonomie d'avant 1960. Là encore, la V<sup>e</sup> République ne fait que systématiser les expérimentations de la IV<sup>e</sup>. Les conseillers techniques de l'indépendance ne sont autres que les administrateurs coloniaux de la veille. Leur ascendant sur leurs ex-employés camerounais ne disparaît pas du jour au lendemain, bien au contraire. « Que pouvait, demande Eyinga, face à des Blancs dont il n'aurait jamais rêvé de devenir seulement le subordonné immédiat et qui, sur le plan intellectuel, le dominaient si totalement qu'aucune discussion n'était concevable entre eux, un petit employé indigène des PTT [Ahidjo], même affublé du titre de Premier ministre et, au surplus, créature politique de l'administration coloniale<sup>44</sup> ? » Le nouveau statut des Français n'empêche effectivement pas la perpétuation du paternalisme. Le directeur du Plan Jacques Germain a été marqué par la



remarque dédaigneuse de Maurice Couve de Murville, de passage en 1960 à Yaoundé pour signer des accords de coopération, en découvrant le premier plan quinquennal camerounais. « Ah ! Ces gens-là ont un plan ? », a simplement réagi le ministre des Affaires étrangères<sup>45</sup>. « Parmi les coloniaux, certains avaient vraiment une basse idée du nègre, renchérit Jacques Ménier. Même un ami à moi, qui avait été communiste, disait les pires choses sur les Camerounais. J'étais sidéré<sup>46</sup>. »

Au-delà de l'ascendant personnel des conseillers français, ces attitudes sont dues à une position de force structurelle des ressortissants français, dont le régime camerounais dépend entièrement pour sa survie, au plan militaire comme au plan financier. Christian Tobie-Kuoh rapporte une altercation avec un certain « M », directeur du Budget, qui interpella le secrétaire général de la présidence en ces termes : « Quand on a un budget qui dépend en grande partie de l'aide étrangère, on ne joue pas à l'important, on ne fait pas le difficile, on n'a pas de ces exigences, assène le directeur. Le Cameroun ne survit que par la générosité de la France, le travail des Français qui sont ici ; si nous partons, si la France cessait son aide, votre pays retomberait dans le chaos, le cannibalisme s'installerait partout<sup>47</sup>. » Les conseillers français peuvent en effet d'autant mieux se permettre ce type de remarques vexatoires que leur pays alimente 70 % du budget camerounais<sup>48</sup>.

Une autre anecdote, rapportée par Abel Eyinga, alors assistant du Premier ministre, Charles Assalé, est plus qu'éclairante. Un jour qu'il attendait son Premier ministre dans l'antichambre de son bureau, Eyinga perçoit des cris : « J'entendais quelqu'un se faire engueuler par un homme qui parlait comme le patron. Au bout d'un moment, cet homme est sorti, c'était M. Schmuck, le conseiller technique français au Premier ministère. Cinq minutes après, en entrant, je n'ai trouvé qu'Assalé. C'est donc lui qui se faisait engueuler ! C'est une scène qui m'a vraiment refroidi. Le Premier ministre lui-même avait un peu honte de cette situation. Les relations, c'était comme ça : les patrons, c'était les conseillers techniques<sup>49</sup>. »

Les fonctionnaires français ne sont pas seulement conseillers, ils occupent encore des fonctions de direction. La « camerounisation » n'a même pas commencé pour la façade au Nord, où la plupart des circonscriptions restent tenues par des administrateurs, avec le « délégué du gouvernement pour le Nord-Cameroun » Pierre Marchand pour figure tutélaire. Les conseillers français sont loin de se cantonner au domaine technique. Devant le Parlement, c'est même Jacques Germain qui remplace son ministre de tutelle pour présenter un plan quinquennal fondé sur les financements de la coopération française (Fonds d'aide et de coopération, FAC) et européenne (Fonds européens de développement, FED)<sup>f</sup>. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que les ex-administrateurs coloniaux soient davantage bridés qu'au temps des colonies, ils accroissent au contraire leur pouvoir. « Comme le gouvernement camerounais en la personne du ministre du Plan ne me donnait aucune instruction, je n'ai jamais été aussi indépendant, moi un étranger, que dans le Cameroun indépendant », s'amuse Jacques Germain<sup>50</sup>.

Les conseillers pilotent le pays au jour le jour et la France s'immisce jusque dans la composition du gouvernement. Au lendemain de l'indépendance, ses agents cherchent un ministre bassa ex-upéciste docile pour illustrer le consensus national, depuis que Mayi Matip a refusé d'endosser trop vite ce rôle. Eugène Wonyu a le bon profil depuis que, le 2 janvier, cet ex-maquisard a mené le défilé qui récupère la figure d'Um Nyobè pour mieux dénoncer l'UPC et « mieux nous désolidariser d'avec ceux qui continuent à tuer<sup>51</sup> ». Le jeune homme raconte avoir été approché par Jacques Kosciusko-Morizet le soir même. « J'ai appris que vous êtes un garçon intelligent, lui dit l'ex-directeur de la délégation permanente de la France au Conseil de tutelle de l'ONU, et c'est pour cela que je vous ai appelé pour vous proposer ce qui suit : aujourd'hui vous êtes indépendants ; au mois de février prochain on va rétablir officiellement votre parti l'UPC, les élections législatives auront lieu en avril 1960, on formera le gouvernement après l'élection du président de la République, en mai, et c'est Ahidjo qui le sera. Si vous acceptez de composer avec

nous, je vais vous mettre en contact avec le Premier ministre, donc M. Ahidjo, et l'on s'arrangera pour le nouveau gouvernement de juin prochain. Si vous êtes d'accord, je suis prêt à vous donner cette chance<sup>52</sup>. » Tout se déroulera en effet comme annoncé...

Surtout, les Français imposent leur culture à leurs successeurs et marquent de leur influence la « camerounisation » à la française en marche. Peu à peu, les administrateurs issus de l'ENFOM sont remplacés par des cohortes d'énarques débarqués de Paris, amenant avec eux « une propension à transposer outre-mer les institutions et les manières de faire métropolitaines<sup>53</sup> ». Ce sont eux qui posent les fondations du nouvel État, à travers l'École nationale d'administration et de la magistrature (ENAM), au lendemain de l'indépendance, fondée par Jean Coussy et Jacques Ménier. Jusqu'en 1978, la direction de l'école sera assurée par des Français. L'enjeu est de disposer de grands commis de l'État camerounais à l'image de leur chef de gouvernement, c'est-à-dire « dans l'orbite de la France ». Ahidjo envoie d'ailleurs une dizaine de ses proches en formation accélérée à Paris, et cherche même à débaucher dans la capitale française des étudiants nationalistes membres de l'UNEK<sup>54</sup>. Cette consanguinité des dirigeants franco-camerounais permet au pouvoir français d'exercer un contrôle permanent sur le pays. Les conseillers occultes, un par un, sont approchés par les agents du SDECE, pour leur demander de collaborer avec la France<sup>55</sup>. Jacques Ménier se souvient des visites fréquentes de cet agent français, dont le bureau se situait au cœur même du palais d'Ahidjo, et qui passait sans complexe pour la « barbouze de l'ambassade ». Partisan de la manière forte pour mater les « subversifs », « le type se déboutonnait et disait : “Voilà comment il faut faire avec les Camerounais et avec l'UPC”<sup>56</sup> ».

Lors de l'ouverture de la session du nouveau Parlement, le doyen d'âge, le député Barnabé Mballa, membre des Démocrates camerounais de Mbida, jette un froid. « Depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à ce jour, lance-t-il, personne n'est convaincu que nous avons effectivement un État digne de ce nom. » Pour lui, si cette indépendance n'est pas « réelle, totale,

effective », c'est à cause d'« une ingérence étrangère ouverte dans nos propres affaires [qui] dirige toute notre politique dans le sens franchement anticamerounais »<sup>57</sup>. Ici comme ailleurs dans la « Françafrique » naissante, si l'on observe les politiques suivies, qu'il s'agisse de politique économique ou de répression policière et militaire, c'est effectivement la continuité qui domine ce passage du colonialisme au néocolonialisme. Les deux régimes qui se succèdent sont certes différents, et la camerounisation des autorités constitue une réelle évolution. Mais le gouvernement français, à travers ses agents sur place, conserve son influence et surtout permet d'accentuer la lutte contre la « rébellion ». Sous pavillon camerounais. La vitrine indépendantiste étant presque présentable, l'armée française peut se lancer dans la « réduction » définitive d'une rébellion qui fait encore tache dans le décor.

---

a. La fête nationale a d'abord été fixée au 10 mai pour célébrer l'accès, le 10 mai 1957, à l'autonomie interne. Le régime a finalement préféré le 20 mai, en référence au 20 mai 1972, date de naissance de la République unie du Cameroun, qui remplace la République fédérale.

b. D'après Rousseau, le professeur de droit « classé plutôt libéral, de gauche » a jugé la proposition de rémunération insuffisante (quatre mois du salaire du secrétaire général du gouvernement, pour deux semaines de « travail ») et a réclamé davantage, avant de céder car « c'est vrai qu'on est dans un pays pauvre ».

c. Jean-François Bayart, s'appuyant sur des entretiens, pointe également les fraudes orchestrées pour cette consultation : « Dans le Sud, écrit-il, en effet le “non” triompha. Il fallut que l'administration territoriale du Nord (encore presque entièrement française) manipulât les résultats pour que le “oui” l'emportât à une très faible majorité. [...] Les résultats du Nord furent “fabriqués” après que ceux du Sud furent connus de l'administration » (Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 76).

d. Avec 45 % des suffrages, l'Union camerounaise, parti d'Ahidjo, obtient cinquante-deux des cent sièges parlementaires (dont quarante-quatre au Nord et en pays Bamoun, où ses candidats s'étaient retrouvés seuls en lice).

e. Les tribunaux militaires temporaires ont été créés par l'ordonnance n° 59/91 du 31 décembre 1959, pour juger les « atteintes à la sûreté de l'État ». L'ordonnance du 7 mai 1960 précisera qu'ils peuvent être créés en temps de paix dans les régions soumises à l'état d'urgence, avec des compétences équivalentes au tribunal militaire permanent en temps de guerre.

f. Les représentants des intérêts économiques français au territoire sont aussi très écoutés. Coïncidence historique cocasse rapportée par l'administrateur Jacques Ménier, Ahidjo démarre son mandat en étant invité – comme le sera le nouveau président français Nicolas Sarkozy en 2007 – sur le yacht d'un grand industriel, en l'occurrence le patron d'une grande entreprise productrice d'hévéa, laquelle sera plus tard rachetée par un certain... Vincent Bolloré (entretien des auteurs avec Jacques Ménier, Saint-Cloud, octobre 2008).

## *Janvier 1960 : l'armée française engage la « reconquête »*

« Ahidjo me demande de maintenir les administrateurs français, soit ! Mais cette première décision est insuffisante. Je décide d'entreprendre une véritable reconquête. »

Michel DEBRÉ, *Gouverneur*<sup>1</sup>.

« **C**ette époque, moins on en parle, mieux c'est. » L'homme au téléphone n'est pas bavard. Commandant d'une compagnie de l'armée camerounaise en 1960, l'ex-lieutenant Claude Capdeville – contacté en 2008 – invoque une bonne excuse pour garder le silence : « J'ai écrit au ministère de la Défense pour demander l'autorisation et on m'a formellement interdit de témoigner sur cette période. Et ça m'arrange bien<sup>2</sup> ! » Au fil de la courte discussion, l'homme de 74 ans lâche quelques bribes. « Les moyens employés, ça a été ce que ça a été, s'agace-t-il, mais au moins la région a été stable, pas comme en Algérie. » Nos demandes de précisions n'obtiennent qu'un évasif : « C'était la guerre. » Mais encore ? « On montait des embuscades... À l'époque, la France avec Foccart dirigeait tout, on envoyait l'armée française et c'était réglé, pour aider le président Ahidjo. »

**Novembre 1959 : le colonel du Crest refuse le « carnage de paysans bamiléké »**

En quelques minutes, trois éléments viennent donc interroger la version officielle d'une décolonisation pacifique. D'une part, « c'était la guerre ». D'autre part, celle-ci était pilotée depuis la cellule africaine de l'Élysée, dans un pays pourtant indépendant. Enfin, dernier élément, les instigateurs de cette guerre secrète ne tiennent pas à en parler... Nous retrouvons cette même réticence dans la réponse lapidaire de Claude Lagane, dirigeant d'une amicale d'anciens combattants sollicité à propos du Cameroun. « J'en ai parlé à quelques camarades. Ils ne souhaitent pas s'exprimer. Désolé<sup>3</sup>. »

Il est difficile, on le voit, de faire parler des acteurs français en responsabilité au cours de l'année 1960. La première année d'indépendance du Cameroun voit en effet se déchaîner la répression militaire contre les membres de l'ALNK. On touche ici au cœur de la polémique sur le rôle de la France au Cameroun. C'est en effet à propos de la campagne déclenchée dans la région Bamiléké pour anéantir l'UPC, à partir de janvier 1960, que les pamphlétaires les plus virulents parlent de « génocide » et de villages anéantis au napalm. C'est par exemple en pensant à cet épisode que, dans son ouvrage *La Françafrique*, François-Xavier Verschave intitule son chapitre « Massacres en pays bamiléké », déclenchant chez son lecteur le plus critique, Jean Lambertson, un déluge d'annotations et de points d'exclamation dans la marge. Le titre du chapitre est d'ailleurs barré d'un virulent « scandaleux ! ».

Ce moment constitue bien, en tout cas, une charnière dans l'histoire de la guerre d'indépendance du Cameroun. Dans les coulisses des cérémonies officielles (voir [chapitre 21](#)) se discute le déclenchement d'une répression sans précédent pour mater définitivement une rébellion qui a montré sa vitalité à la fin de 1959 en lançant des vagues d'attaques coordonnées (voir [chapitre 19](#)). Les forces de l'ordre, un temps entravées par des institutions transitoires et une stratégie attentiste (voir [chapitre 20](#)), s'apprêtent, avec l'indépendance, à franchir un nouveau palier dans la lutte.

Cette perspective effraie un homme de premier plan, qui s'est tenu jusque-là en retrait par rapport aux plus va-t-en-guerre de ses collègues. Cet homme est le commandant militaire du Cameroun, le colonel du Crest de Villeneuve. Marginalisé par les initiatives martiales de son subordonné, le lieutenant-colonel Lamberton, ou de son supérieur, le général Le Puloch, tous deux revenus d'Indochine avec des idées bien arrêtées sur la contre-subversion, du Crest n'a jamais osé claquer la porte. Mais, ce 20 novembre 1959, c'en est trop. Il adresse une lettre personnelle à son ami le général Louis Dio, prédécesseur de Le Puloch à Brazzaville devenu à Paris l'adjoint du chef d'état-major de l'armée française, en charge de l'outre-mer. Du Crest y exprime ses inquiétudes à propos des initiatives du préfet du Bamiléké Alexandre Ter Sarkissov, prêt à s'appuyer sur les foules pour combattre la rébellion « avec une certaine violence<sup>4</sup> ».

Surtout, il s'alarme de la demande du Haut Commissaire Xavier Torrè de faire appuyer les actions de la police camerounaise par les militaires français. Cela, écrit solennellement du Crest, « je m'y refuse ». S'il avoue avoir jusqu'ici « outrepassé sans remords les conventions établies avec le gouvernement camerounais pour l'année 1959 », en engageant ses troupes au-delà de ce qu'autorisaient les textes, il refuse désormais d'aller plus loin. D'après lui, une intervention militaire « au sein de la population bamiléké » conduirait ses troupes à « réagir par le feu contre l'assaut des paysans et surtout des paysannes bamiléké en transes ». « Il peut en résulter un véritable carnage de ces paysans bamiléké, souligne-t-il, et jusqu'à nouvel ordre je me refuse à faire endosser par les troupes françaises la responsabilité d'un tel acte. » « Je le regrette sincèrement, mais c'est ainsi », s'entête-t-il.

Le colonel cherche à faire partager à son interlocuteur son ultime sursaut de conscience. Du Crest rappelle à Dio qu'ils étaient tous deux d'accord sur la nécessité pour leurs troupes d'« éviter de mettre le doigt dans ce guêpier » et de laisser le gouvernement camerounais seul face à la « jacquerie » de l'Ouest-Cameroun. Avant de conclure : « Quoiqu'il en soit, c'est au gouvernement français de prendre position dans cette

affaire. » Ce dilemme moral individuel d'un officier appelle donc des arbitrages politiques, qui atteignent bientôt les plus hautes sphères de la jeune V<sup>e</sup> République, vers lesquelles convergent tous les protagonistes du drame à venir.

### **Janvier 1960 : la préparation d'une répression sans précédent**

Depuis trois mois, avec le déclenchement d'opérations à grande échelle de la rébellion, certains réfléchissent à la riposte, une fois le pays indépendant et les regards détournés. Dès le 21 septembre 1959, le général René Cogny, commandant en chef en Afrique centrale après avoir fait ses preuves en Indochine, a présenté au ministre des Armées un plan consacré aux « mesures à prendre dans le cas d'une aggravation de la situation au Cameroun<sup>5</sup> », dans le but de pouvoir le jour venu « renverser le processus subversif par une action qui remette le gouvernement camerounais en mesure de construire son infrastructure de l'ordre ».

Le mode d'emploi ne fait pas dans la dentelle. Cogny préconise en effet le détachement au Cameroun de troupes stationnées en Afrique du Nord pour une action « massive et menée par surprise, donc préparée sur tous les plans : diplomatique, politique, propagande<sup>6</sup> ». La manière forte n'empêche pas un habillage politique subtil : « Il est indispensable, prévient Cogny, que notre action réponde à un appel du gouvernement camerounais, ait pour but de rétablir son autorité, reçoive l'approbation de la Communauté et de nos principaux alliés. » Pas question donc de rejouer une guerre d'Algérie où l'armée française se présenterait ouvertement comme le dernier rempart de l'Empire. Le 30 décembre, Le Puloch insiste lui aussi sur l'« impossibilité morale et politique pour l'armée française d'assumer une tâche de répression » et, par conséquent, sur le rôle primordial de la caution camerounaise, en l'occurrence le nouveau « ministre-résident en pays bamiléké », l'ex-éphémère président de l'UPC Mathias Djoumessi, qui « doit être pour le commandement militaire français une couverture politique et un conseil, et non l'origine d'actions



trublions et de récriminations »<sup>7</sup>. Preuve que Djoumessi n'est là que pour relayer les demandes françaises, ce sont les anciens colonisateurs qui ont imposé cette « personnalité attachante », qui a le bon goût d'être catholique, converti à la monogamie et d'avoir fait ses preuves à la tête d'une « autodéfense particulièrement active » l'année précédente<sup>8</sup>.

En haut du rapport de Cogny envoyé au ministère des Armées, en octobre, un lecteur a annoté à la main l'ordre suivant : « Attendre. » Mais la dégradation de la situation, avec les offensives de l'ALNK à la veille de l'indépendance, accélère la prise de décision. Le ministre des Armées Pierre Guillaumat partage de plus en plus les analyses les plus alarmistes. Prenant le contre-pied de du Crest, qui ne voyait dans les troubles qu'une « jacquerie » à laquelle il convenait de ne pas se mêler, il écrit le 10 décembre 1959 que l'insurrection camerounaise est en train de « nettement déborder le cadre d'une jacquerie locale et menacer l'avenir<sup>9</sup> ». Si bien que lui aussi, comme Le Puloch et Cogny, aimerait voir Ahidjo monter en première ligne.

Du côté des colons, la pression monte également. Leurs représentants se relaient auprès de Jacques Foccart et de Charles de Gaulle pour dramatiser la situation. Le 11 décembre 1959, ceux de Dschang écrivent au général : « La vie des Européens est directement menacée », soutiennent-ils, évoquant la progression des insurgés nationalistes et leurs derniers raids meurtriers. Regrettant de ne pas avoir le droit d'être armés en conséquence, les pharmaciens, magistrats, professeurs et missionnaires demandent « que l'emploi des forces armées françaises soit réservé strictement à la protection du centre urbain de Dschang, où sont regroupés les ressortissants français et leurs familles<sup>10</sup> ». Une semaine plus tard, ce sont les colons de Douala qui s'adressent au président de la République pour lui faire part de leur angoisse, décrivant la « sauvagerie innommable » des treize assassinats d'Européens en six mois, les lettres de menaces qu'ils reçoivent, la manière dont les familles françaises, armées de grenades, se regroupent entre elles pour se protéger la nuit. Dans une économie paralysée par le couvre-feu, où « les producteurs de

bananes ne peuvent plus exporter qu'au péril de leur vie », les signataires agitent le spectre de l'établissement d'une « république du style oriental »<sup>11</sup>, c'est-à-dire communiste. La psychose n'est d'ailleurs pas feinte. Alors préfet d'Eséka, Roland Barachette confirme : « le 31 décembre 1959, les Européens de ma région étaient convaincus qu'ils allaient se faire égorger<sup>12</sup> »...

Signe que ce lobbying est entendu, de Gaulle sort de sa réserve quelques jours plus tard. Le président prend sa plume pour promettre au président de la Chambre d'agriculture que « le gouvernement de la République, conscient de l'œuvre accomplie par nos compatriotes au Cameroun, se préoccupe de défendre leurs légitimes intérêts et d'assurer leur sécurité<sup>13</sup> ». Mais pas question, au moment où son gouvernement est aux prises avec les turbulents Européens d'Alger, de laisser s'ouvrir un nouveau front du même type au Cameroun. « La réserve dans laquelle la France devait se tenir au cours de ces derniers mois était motivée par la situation particulière du Cameroun à la veille de son indépendance, se justifie de Gaulle. Maintenant que le gouvernement camerounais jouit de la pleine souveraineté, il est à même de prendre les mesures qui s'imposent. »

Dio et du Crest sont dès lors de plus en plus isolés sur leur position plutôt non interventionniste. Seul René Hoffherr, ex-Haut Commissaire du Territoire de 1947 à 1949, à qui a été demandé un rapport pour l'occasion, pourrait les reconforter. Dans ce Cameroun compliqué et indépendant, écrit en janvier 1960 le vieil administrateur, « la France ne saurait assez s'abstenir de toute intervention inconsidérée dans les querelles intestines » et devrait y « proscrire rigoureusement toute ingérence militaire directe »<sup>14</sup> – un passage soigneusement supprimé lors de la présentation de son rapport devant l'Académie des sciences d'outre-mer, le 5 février 1960<sup>15</sup>.

Mais ces trois hommes représentent déjà le passé car, au même moment, c'est tout le contraire qui se trame. La lettre manuscrite du 17 janvier 1960 dont le nom de l'auteur est indéchiffrable, retrouvée dans

les archives personnelles de Jacques Foccart et évoquée au chapitre précédent, dépeint l'atmosphère lourde qui règne alors dans les cercles dirigeants. Apparemment bien introduit dans les secrets d'alcôve, l'auteur a « de plus en plus l'impression que tout est perdu ». « Le gouvernement, poursuit-il, s'engage de plus en plus dans la voie de la violence. » Une ambiance de veillée d'armes a envahi les médias. « Lundi soir, écrit l'inconnu, la radio de Brazzaville annonçait que la France avait envoyé à Ahidjo deux bataillons de parachutistes pour l'aider à maintenir l'ordre. Hier matin, elle annonçait qu'au cours d'un conseil restreint du Haut Comité de défense nationale, de Gaulle avait donné son accord pour un emploi des forces françaises en vue de la "pacification" du pays. Et dans la journée, j'apprenais que déjà trois cents hommes avaient été débarqués à Douala et qu'on en attendait cinq cents autres<sup>16</sup>. » À l'évidence, les plus hautes autorités françaises ont décidé de prendre fermement les choses en main. Comme le revendiquera d'ailleurs sans détour Michel Debré, alors Premier ministre, dans ses Mémoires : « Je décide d'entreprendre une véritable reconquête<sup>17</sup>. »

Mais l'obsession des Français, au tournant de l'indépendance, est de forcer le nouveau pouvoir apparemment indépendant à assumer la responsabilité politique de la guerre qui se profile. Cette stratégie explique le découpage chronologique des opérations de grande envergure, qui ne commencent qu'après le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Les discussions des premiers jours de 1960 se résument donc en réalité essentiellement à des questions de communication politique. Retraçant l'historique de ces mois agités, le colonel Pierre Auvévre, commandant des forces françaises au Cameroun de 1962 à 1964, écrira que les « missions dévolues » aux forces françaises sont alors établies « avec le souci constant de sauvegarder cette indépendance aux yeux de l'opinion locale comme à ceux de l'opinion internationale »<sup>18</sup>.

Mais cela ne trompe pas l'informateur anonyme de Jacques Foccart : « Chacun s'efforce de rejeter sur autrui la responsabilité du massacre qui se prépare : le gouvernement français s'efforce de faire connaître à

l'opinion internationale que ses troupes n'agissent qu'à la prière du gouvernement "indépendant" camerounais », tandis que le chef de ce gouvernement, Ahidjo, qui « désire que la presse parle le moins possible de ces opérations sanglantes », se défousse sur le fait que « c'est un prince bamiléké, Mathias Djoumessi, dont chacun sait la "brillante intelligence", qui aura à décider de l'emploi des forces mises à la disposition du Cameroun ». « Si encore, conclut la missive, ils pouvaient ainsi tromper l'opinion des autochtones ! Malheureusement, il devient toujours plus clair que la France s'efforce de maintenir à tout prix un gouvernement fantoche, elle qui fit tant de bruit autour du soulèvement de Budapest et de l'intervention des chars russes en Hongrie ! Nous recommençons l'expérience Bao Daï<sup>a</sup> ou Ben Arafat<sup>b</sup>. Et il paraît que Godefroy [directeur de cabinet français d'Ahidjo] et ses acolytes sont optimistes et pavoisent<sup>19</sup>... » Une fois envolés les derniers scrupules du Premier ministre camerounais, Ahmadou « Bao Daï » Ahidjo, à endosser l'offensive, les attaques peuvent commencer.

### **Le général Max Briand, « un goût très prononcé pour le travail de pacification »**

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, il est hors de question de s'appuyer sur un officier sujet au vague à l'âme comme du Crest, « accusé d'être trop libéral » selon un conseiller technique de l'époque (« il estimait qu'il y avait souvent des possibilités de dialogue pour éviter le conflit »<sup>20</sup>). Si du Crest refuse le « carnage » annoncé, il doit être remplacé. La voie se libère donc pour le général de brigade Max Briand, qui arrive de métropole le 20 décembre 1959 pour prendre le commandement interarmées des forces françaises au Cameroun (Cominterarm Cameroun) et qui sera le pivot de la répression durant deux années. Né en 1905 dans la Sarthe, orphelin de père à 5 ans, brillant saint-cyrien sorti dans l'infanterie coloniale, le général de fraîche date, à 54 ans, est l'homme de la situation. C'est un guerrier impressionnant,

autoritaire et charismatique, mais peu causant, capable de ne pas dire un mot à sa femme pendant une semaine. Un officier passé sous ses ordres, le colonel René Lantelme, le décrit comme « une gueule terrible », « un grand gars bien baraqué, blond avec des yeux bleus, doté d'une autorité naturelle remarquable », « un chef sous tous les sens du terme »<sup>21</sup>.

Briand est surtout un chef de guerre. Après avoir rejoint tardivement l'armée de Leclerc en 1944, il a réalisé une brillante campagne d'Italie et de France, comme en atteste son dossier personnel consigné aux archives de l'armée de terre. Lieutenant-colonel en Indochine de 1947 à 1951, il en revient bardé de citations pour avoir, selon ses supérieurs, « insuffl[é] à ses subordonnés sa foi dans le succès et sa volonté inébranlable d'anéantir les rebelles<sup>22</sup> ». On se souvient notamment de ce 8 février 1948, où, « sans entraînement, [il] s'est fait parachuter à Vinh Loi avec une compagnie sur le repaire d'un bataillon rebelle ». Fort de ce fait d'armes remarqué, il prend le commandement de la zone est des Forces franco-vietnamiennes du Sud à la suite du légendaire colonel Jean Boucher de Crèveœur, qui fait l'éloge d'un officier « d'une bravoure connue, toujours attiré par le combat », montrant « un goût très prononcé pour le travail de pacification ».

Au moment d'être muté au Cameroun, Briand, après un passage au commandement militaire de l'Oubangui-Chari, est depuis trois ans en Algérie, où il commande le secteur d'Aumale. Son dossier militaire évoque ses exploits dans la région de Palestro en mai-juin 1957, au cours de « combats allant jusqu'au corps-à-corps au cours desquels cent trente-cinq rebelles furent tués<sup>23</sup> », ce qui lui vaut les éloges du général Salan. Et le ministre des Armées lui-même, Pierre Guillaumat, va jusqu'à le féliciter pour son « effort soutenu dans le domaine du renseignement<sup>24</sup> », deux mois avant son départ pour le Cameroun. Le Premier ministre Michel Debré écrit que le général Briand lui a été recommandé par Pierre Guillaumat. Son fils, Pierre Briand, se souvient que son père avait

également été poussé par Pierre Messmer et Louis Le Puloch, ce qui atteste que sa nomination a non seulement été décidée en haut lieu, mais en toute connaissance de cause<sup>25</sup>.

Le choix de Briand n'est pas neutre. Le général est sensibilisé à la cause d'Ahidjo grâce à son beau-frère Louis Sanmarco, cet administrateur français ami de Roland Pré qui a aidé le Premier ministre camerounais à gravir les premiers échelons de son ascension (voir [chapitres 3](#) et [6](#)). Sans être lui-même un doctrinaire, Briand est proche des théoriciens de la « guerre révolutionnaire ». Ami du colonel Roger Trinquier et du général Jacques Massu, il a l'habitude de partir en vacances avec le lieutenant-colonel Antoine Argoud, théoricien du contre-terrorisme et chef de l'état-major de Massu en Algérie (qui occupera par la suite des fonctions centrales au sein de l'OAS). Tout au long de la tumultueuse époque de la décolonisation, où l'armée prend l'habitude de sortir de son rôle, Max Briand, sans jamais franchir la ligne jaune de la désobéissance, a souvent flirté avec elle. Au moment où de Gaulle s'apprête à rompre avec l'Algérie française, il a été sur le point de démissionner. Mais, au lieu de cela, il s'est retrouvé adjoint de Massu à Metz. Frondeur, il se vantera ensuite d'avoir voté pour le candidat trotskiste Alain Krivine à l'élection présidentielle de 1969 (« Ils font chier, faut que ça pète ! ») tout en militant, des années durant, pour l'amnistie des généraux putschistes de l'OAS<sup>26</sup>. Au point de prendre la tête, de 1974 à 1980, d'un important lobby d'extrême droite des nostalgiques de l'Empire français, l'Association des combattants de l'Union française (ACUF). « J'y suis pour éviter qu'ils aillent trop loin », se justifiait le général de division à la retraite auprès de ses proches...

Briand est donc le patron, un commandant militaire aux idées bien arrêtées appelé pour mener une guerre sans retour. Pour l'anecdote, un détail aurait tout aussi bien pu faire tout capoter. Ayant rejoint son mari à Yaoundé au début de 1960, la femme du général va saluer Mme Ahidjo et tombe au détour d'un couloir sur le Premier ministre camerounais lui-même. Lequel, en guise de salutations, lui met la main aux fesses à

deux reprises. Désarçonnée, Mme Briand se confie à l'ambassadeur de France Jean-Pierre Bénard, qui réagit en diplomate : « Ou on le dit à votre mari, et il s'en ira. Ou alors on ne lui dit rien. » Bénard a gardé le secret, et Briand a mené la guerre pour sauver le petit Peul pinceur de fesses<sup>27</sup>...

### **Debré, Messmer et Lambertson à la manœuvre**

Le choix des hommes en charge de piloter le « rétablissement de l'ordre » donne lieu à d'intenses tractations. Preuve de l'importance du sujet, les opérations passent à partir de janvier 1960 sous le contrôle direct de Matignon, qui prive le Quai d'Orsay de toute latitude sur l'action de la France dans ce qui est pourtant à présent un pays étranger – ce qui montre bien que le gouvernement français ne considère toujours pas le Cameroun comme un pays tout à fait indépendant. Cette cavalière prise en main est d'ailleurs l'occasion d'une vive passe d'armes épistolaire entre deux barons du gaullisme, le Premier ministre Michel Debré et son ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville.

Debré, appuyé « entièrement » par de Gaulle, justifie ce transfert par l'importance à ce moment-là des problèmes militaires, qui n'entrent pas dans le champ de compétences du Quai d'Orsay<sup>28</sup>. L'ambassadeur devra donc avoir Matignon pour interlocuteur. « Il est à peine besoin de vous dire que je ne peux vous donner mon accord », répond Couve avec « quelque véhémence » à « [s]on cher Michel » le 19 janvier 1960. Un ambassadeur qui ne dépende pas des canaux diplomatiques habituels, voilà un procédé qui semble « tout à fait extraordinaire » au ministre. Le Cameroun serait-il un pays à part ? Oui, répond Debré en substance, en soulignant les « compétences exceptionnelles qui incombent à la France en ce qui concerne cet État ». Le chef de la diplomatie française, qui n'est « pas habitué à être traité de la sorte », ne peut qu'en conclure, résigné, le 9 février 1960 que le service qui sera chargé du Cameroun au sein de Matignon ne sera rien d'autre qu'« une des survivances de la rue Oudinot », en référence au ministère de la France d'outre-mer, supprimé



quelques mois plus tôt. Censée ne durer que six mois et uniquement pour le Cameroun, cette dépossession provisoire du Quai d'Orsay s'est rapidement généralisée à tout le pré carré africain<sup>e</sup>.

Quand on sait que l'ambassadeur Jean-Pierre Bénard, dont Debré et Couve se disputent la tutelle, est un intime de Max Briand (il est le parrain de sa fille), on voit se dessiner une équipe soudée pour mener la besogne en pays Bamiléké : Debré à Matignon, Bénard à Yaoundé, Le Puloch à Brazzaville et Briand sur le terrain, allant et venant de Dschang à Douala pour mener la guerre. À partir de février 1960, deux acteurs bien connus viennent compléter le tableau. Pierre Messmer, devenu officier en Algérie après avoir assumé les charges de gouverneur général de l'AEF puis de l'AOF, est brusquement appelé par de Gaulle à prendre la tête du très sensible ministère des Armées, où il restera une décennie. Pour l'épauler, l'ex-Haut Commissaire au Cameroun fait appel à son vieux complice Jean Lamberton, qui devient le chef de son cabinet militaire.

Après un passage comme professeur au Centre des hautes études militaires, une mission au Sahara en décembre 1959 (quelques jours avant l'explosion de la première bombe atomique française à Reggane) et une « mission secrète autour du monde avec l'amiral [Paul] Ortoli<sup>d</sup> », Lamberton assume désormais un poste politique, d'où il garde un œil expert sur les affaires camerounaises. Preuve que le maître d'œuvre de la ZOPAC conserve une influence, c'est lui qui expose très ouvertement en mars 1960, dans la revue officielle *Défense nationale*, les objectifs de la campagne militaire en cours : désagréger le « caillou bamiléké » logé dans la chaussure du Cameroun indépendant<sup>29</sup> (voir [chapitre 24](#)). Et il semble imposer sa vision du conflit à Max Briand qui, d'emblée, affirme qu'il est là pour en finir sans négocier avec une rébellion dont la simple existence lui semble « illogique<sup>30</sup> ». Essentiellement causée à ses yeux par un accroissement démographique bamiléké débordant, la « jacquerie » de l'Ouest serait passée au stade du « phénomène de guerre subversive », une guerre révolutionnaire menée par l'UPC qui exploiterait habilement l'« incommensurable crédulité de l'Africain »<sup>31</sup>. Comme en témoignent



son vocabulaire et son schéma de pensée, Briand met ses pas dans ceux de Lamberton deux ans plus tôt. Cette communauté de vues se traduit par des options militaires similaires : la méthode forte. Il faut « agir vite », ne cesse de demander Briand, car « le temps joue contre nous »<sup>32</sup>.

Une seule fausse note viendra troubler ce bel ensemble : le remplacement en juin 1960 de Le Puloch à la tête de la Zone d'outre-mer n° 2 par le général Robert Sizaïre, qui se révélera ne pas être un foudre de guerre. Il n'est d'ailleurs que le second choix à ce poste du ministre Messmer, qui avait proposé le 27 février 1960 la fonction au... général Massu. Il devenait en effet urgent pour lui d'« exfiltrer » l'officier frondeur, dont le rappel en métropole, après ses critiques contre le début de volte-face gaulliste sur l'Algérie, avait mis le feu aux poudres et provoqué à Alger la « Semaine des barricades » de janvier 1960. Mais le « héros » de la bataille d'Alger, bourru, a refusé la proposition : « Si le général estime que je ne suis pas bon pour le servir en Algérie, je ne vois pas pourquoi je serais bon pour le servir à Brazzaville<sup>33</sup>... » Le recyclage en Afrique subsaharienne des partisans de l'Algérie française attendra encore un peu (voir [chapitre 25](#)).

En attendant l'arrivée de Sizaïre, Le Puloch et Briand s'entendent à merveille. Ils font la tournée des ministères à Paris, pour rassembler le budget le plus conséquent possible avant de lancer l'offensive. Quitte à gonfler un peu la menace pour gagner des marges de manœuvre. L'astuce ne trompe pas le fin connaisseur des affaires camerounaises qu'est Pierre Messmer : dans une note manuscrite de février 1960, il dit avoir « l'impression que nous engageons dans les opérations des effectifs très importants compte tenu de notre adversaire<sup>34</sup> ». Tant pis, les fonds sont débloqués et l'armada se presse aux portes de la région Bamiléké. Aux premiers jours de l'année 1960, six compagnies d'infanterie, un peloton blindé et deux rames de transport sont regroupés au sein d'un « dispositif de protection de l'Ouest-Cameroun » (DIPPO).

Ce déploiement montre que l'indépendance du Cameroun a accéléré la répression à grande échelle des nationalistes. Tout comme l'administrateur

Jacques Germain ne s'était jamais senti aussi puissant qu'après le 1<sup>er</sup> janvier 1960 (voir [chapitre 21](#)), les chefs militaires français sont libérés par cette pseudo-indépendance. Dès le 12 janvier, par exemple, Briand annonce à son subordonné immédiat, le lieutenant-colonel André Laurière, qu'il dispose désormais de davantage de pouvoirs<sup>35</sup>. Comme l'écrira en mai 1962 le successeur de Briand, le colonel Pierre Aueuvre, « les forces françaises ont [alors] reçu toute latitude d'adopter pour le rétablissement de l'ordre la tactique appropriée<sup>36</sup> ».

### « Préliminaires »

Une fois toutes les décisions prises à Paris, une fois les crédits débloqués, une fois les chefs militaires envoyés sur le terrain, Ahidjo peut donner le change et faire mine de décider lui-même d'en appeler à l'armée française pour six mois – pour commencer. « Lutte totale contre la rébellion et le banditisme », titre le journal progouvernemental *La Presse du Cameroun* du 19 février 1960. C'est un Ahidjo martial qui clame que « les forces du bien triompheront de celles du mal<sup>37</sup> ».

La fable officielle de l'appel au secours du pays indépendant envers son ancien tuteur est reprise sans sourciller par la presse française. « Moins de quinze jours après son accession à l'indépendance, le Cameroun, menacé par l'anarchie, fait appel aux troupes françaises », titrent par exemple les *Dernières nouvelles d'Alsace* le 13 janvier 1960. Avant d'expliquer benoîtement, comme tous les journaux français qui recopient le même discours (et les mêmes fautes d'orthographe), que la « responsabilité des opérations » incombe à « Djimousi Mathias » [Mathias Djoumessi]<sup>38</sup>. Le quotidien britannique *Daily Express* se délecte de ce gouvernement africain réduit à lancer des « appels désespérés à l'aide », méditant la « dure leçon de cette “indépendance”, à savoir qu'il est impuissant à se défendre lui-même, et qu'en dernier recours, c'est aux “colonialistes” qu'il doit demander protection »<sup>39</sup>. La « dure leçon », visiblement, reconforte les leaders d'opinion européens et sert également de message

d'avertissement envoyé à toutes les nations africaines désireuses d'accéder elles aussi à l'indépendance. Un gouvernement qui se passerait de l'armée française est condamné d'avance. Voilà pourquoi Paris met autant d'acharnement à sauver le bon Ahidjo qu'à combattre le mauvais Sékou Touré. Cette démonstration de force est d'autant plus sensible qu'elle permet à tous les observateurs extérieurs de mesurer la détermination de la France à défendre ses obligés sur le continent. Et à abattre ses ennemis...

Une fois sur place, le général Briand trouve une situation militaire catastrophique pour la France. « Dans les premiers mois de l'année 1960, écrit Jean-Pierre Bénard, les rebelles contrôlaient la plus grande partie du pays, imposant leur autorité à une population terrorisée. La circulation était interrompue sur la plupart des itinéraires coupés d'abattis et de fossés, les villages incendiés et les marchés désertés. Les représentants du gouvernement, rappelle l'ambassadeur de France, se trouvaient enfermés dans les centres, eux-même soumis à de constants harcèlements<sup>40</sup>. » Le reporter du *Figaro* Philippe Nourry confirme en janvier l'étendue de la sécession à l'Ouest, avec l'appui très large des populations. « 500 000 Bamiléké », écrit-il, sont passés sous l'autorité de l'ALNK, « qui fait la loi, sauf dans quelques centres », grâce aux « 400 000 [Bamiléké qui] fournissent aux rebelles une aide manifestement active »<sup>41</sup>. « Les forces de l'ordre, ajoute Nourry, sont impuissantes contre des milliers d'hommes fanatisés, galvanisés par leur succès, et appuyés par les huit dixièmes de la population. » Deux semaines plus tard, le même journaliste s'interroge sur les motivations qui poussent ces habitants qui, « une nuit sur deux », sortent couper les routes, mobilisant parfois « 10 000 honnêtes paysans, hommes, femmes, enfants, [qui] se sont mis sans mot dire à creuser, sur vingt-cinq kilomètres, des centaines de tranchées sur la route »<sup>42</sup>.

On est loin de l'image des quelques bandes manipulées par des sorciers décrites peu de temps auparavant. Au sud du Bamiléké, dans le Mungo, la situation est moins compromise pour les autorités, mais l'emprise de l'UPC empêche de fait l'évacuation des bananes, qui constituent le cœur

de l'économie de la région. Les communications avec les autorités britanniques de l'autre côté de la frontière sont coupées et les écoles sont vides. À tel point qu'un rapport militaire décèle dans la région « une manœuvre beaucoup plus subtile que celle des attentats terroristes : la population échappe psychologiquement à l'influence de l'administration<sup>43</sup> ». À la sécession militaire du Bamiléké répond donc une sécession « psychologique » plus au sud. Et, pour ne rien arranger, en Sanaga-Maritime, les troubles ont repris<sup>44</sup>.

Dans l'urgence, au cours de la période qu'il appelle les « préliminaires », Briand met en place le plan de bataille. Attendant la constitution de son armada, il commence par donner aux troupes déjà en place ses premières instructions. Elles sont dénuées de toute ambiguïté. Dès le 8 janvier 1960, dans une note de service, il ordonne que soient menées, dès que des renseignements sur l'organisation adverse sont recueillis, des « actions courtes et brutales<sup>45</sup> ». Le 12 janvier, écrivant à ses nouveaux subordonnés, Briand leur demande d'éviter « toute destruction non indispensable qui ne serait en définitive qu'un aveu de faiblesse ou une réaction passionnelle contraire à l'idéal de civilisation que nous défendons ». Avant de nuancer cette consigne de prudence : « Au stade de l'exécution, concède-t-il, il convient cependant d'agir sans faiblesse et éventuellement avec tous les moyens de feu dont vous disposez. » L'ordre est nouveau, si l'on se souvient que du Crest et Le Puloch, jusqu'ici, n'avaient autorisé les mitraillages aériens qu'avec parcimonie, résistant tant bien que mal aux demandes pressantes remontant du terrain. « En particulier, insiste Briand, je considère que toute entrave à la liberté de circulation est de nature à mettre en péril les troupes dont vous avez la responsabilité : vous êtes donc autorisé, si vous le jugez nécessaire, à mettre en œuvre l'appui feu aérien<sup>46e</sup>. » Dorénavant, chaque obstacle pourra susciter une attaque aérienne.

Plus embarrassante, une fiche de mars 1960 émanant de l'état-major de Briand, concernant le Mungo, rappelle que les « coups de main sur renseignements » ont « pour but d'annihiler les groupes terroristes et leurs

sympathisants »<sup>47</sup>. Or, les lois de la guerre, si elles peuvent prêter à interprétation sur la possibilité d'annihiler des groupes « terroristes », n'autorisent assurément pas de faire subir le même sort à de simples « sympathisants ». Pas de doute, la page de la tactique défensive est définitivement tournée.

### **La guerre à huis clos**

Le dispositif de protection de l'Ouest-Cameroun (DIPPO) est supprimé au bout d'un mois. À la place, l'Ouest-Cameroun est divisé en deux zones militaires, le groupement tactique Sud (GTS), dirigé par le lieutenant-colonel André Laurière, qui englobe le sud du Mungo, le Wouri et la Sanaga, et le groupement tactique Nord (GTN), commandé par le lieutenant-colonel René Gribelin, qui s'applique au nord du Mungo et au département Bamiléké. C'est ce dernier, affecté aux zones « les plus pourries », qui sera chargé de porter les coups les plus durs à l'armée upéciste.

La tactique choisie par Briand n'est pas sans risque, en ce qu'elle consiste à concentrer les efforts sur les zones les plus « infectées », au risque de fragiliser les autres, comme la Sanaga ou le Mungo<sup>48</sup>. Briand ne saupoudre plus ses troupes, il attaque. Débarrassé de la contrainte de se limiter à du maintien de l'ordre, le nouveau général fait la guerre. En Bamiléké, Gribelin peut aligner une belle armée. Divisé en trois groupes basés à Dschang, Bafoussam et Bafang, son GTN affiche onze compagnies d'infanterie coloniale, treize pelotons de gendarmerie, quarante-neuf groupes commandos de supplétifs ; 3 500 hommes au total, « dont 1 500 commandos<sup>49</sup> », se flatte-t-il. Si les officiers et sous-officiers sont quasiment tous français, les soldats de base sont en grande partie issus des colonies, qu'il s'agisse de Bambara, de Sara ou de tous ceux longtemps affublés du terme générique de « tirailleurs sénégalais »<sup>f</sup>. De longue date, l'intervention de soldats étrangers, « insensibles aux influences locales et aux propagandes politiques », comme disait le Haut Commissaire

Delavignette en 1945<sup>50</sup>, a été perçue par les autorités françaises comme une assurance contre tout risque de désertion ou de compassion à l'égard des populations autochtones. Ces soldats ont laissé de douloureux souvenirs aux maquisards qui les ont combattus. On parle fréquemment d'eux au Cameroun comme des « balafrés », en raison des scarifications effrayantes que certains arboraient au visage<sup>51</sup>.

Les officiers français, eux, n'ont pas de scarifications. « Une belle gueule, un balaize. Gribelin, c'était une silhouette, se souvient un subordonné subjugué. Être commandé par un type comme lui, ça donne confiance<sup>52</sup>. » Grand gaillard doté d'une fine moustache, René Gribelin, commandant du GTN, connaît bien à la fois le Cameroun et la guerre révolutionnaire. Quand il est envoyé à Bafang en ce mois de février 1960, le lieutenant-colonel a 47 ans. Il a fait sa carrière dans l'infanterie coloniale avant guerre, au Maroc et au Tonkin où il a vécu la Seconde Guerre mondiale, comme Lambertson, avant d'y être capturé par les Japonais en 1945 et rendu à l'armée française du général de Gaulle<sup>53</sup>. C'est naturellement en Indochine, de 1945 à 1950, qu'il fait ses armes dans la lutte contre la subversion viêt-minh, au poste de chef du service de renseignement opérationnel dans le Sud-Viêt-nam, s'y faisant « particulièrement remarquer par son allant et par sa jeunesse ».

Après un passage à Douala comme commandant d'armes de 1953 à 1955, il est envoyé en Algérie en 1959, où il est chef d'état-major du secteur Nord du sous-secteur de Nedroma. Le général Challe distingue en lui un « officier supérieur d'un dynamisme remarquable qui [...] s'est consacré avec foi à l'œuvre de pacification, [...] menant avec vigueur et ténacité la lutte contre les rebelles ». Gribelin a notamment à son actif, souligne Maurice Challe, « de magnifiques succès [...] qui se soldent, à ce jour, par la mise hors d'état de nuire de trente-six rebelles et de soixante-quatorze membres de l'organisation politico-administrative », sans parler de sa participation personnelle à la « réduction de la grotte de Sofiane,

département de Tlemcen, avec le bilan de cinq rebelles tués »<sup>54</sup>. Bref, un soldat qui, doté d'une « souplesse » vantée par le général Challe, ne risque pas, lui non plus, d'éprouver les mêmes scrupules que du Crest.

La bataille se joue à huis clos. Les journalistes sont soumis une fois de plus à la règle du *black out*, imposée formellement par Paris. Dès le début de la campagne, le ministre des Armées Pierre Guillaumat a été très clair, en demandant « que soient interdites ou à tout le moins limitées au strict minimum les activités des représentants de la presse tant française qu'étrangère<sup>55</sup> ». Si certains rares journalistes peu regardants sont acceptés, c'est à la condition de rester « *embedded* », collant aux basques et au discours officiel de l'armée. À leur intention est même prévue une mise en scène composée depuis le ministère des Armées, résumée dans une instruction personnelle et secrète du ministre à destination de Max Briand. « Vous éviterez tout acte ou toute terminologie militaire susceptibles d'être interprétés comme une mainmise de l'autorité française sur les zones rebelles », est-il demandé au général. Et Guillaumat d'insister : « Éviter soigneusement de faire flotter les couleurs françaises sur les édifices publics récupérés sur la rébellion. Par contre, user et abuser du drapeau camerounais : si cet emblème est sans grande signification pour les habitants de la brousse, il n'en va pas de même ni pour les élites camerounaises ni pour les représentants de la presse étrangère<sup>56</sup>. » Quand on voit que c'est par une armée étrangère que les trois couleurs nationales sont agitées en toute occasion, on comprend mieux les sarcasmes des upécistes à propos du « nationalisme » revendiqué par le nouveau pouvoir local...

La hantise du ministre semble être l'assimilation de ce conflit en terre étrangère à la guerre d'Algérie, qui déchaîne les passions au même moment à quelques milliers de kilomètres plus au nord. « Il ne saurait être question de transposer au Cameroun les principes et méthodes appliqués en Algérie », insiste-t-il. Craignant apparemment que des pertes en hommes supplémentaires braquent les projecteurs sur cette guerre si bien cachée, le ministre ordonne, « pour toute action susceptible d'entraîner



une effusion de sang », d'« utiliser en priorité les forces camerounaises ». Face au carnage que tout le monde pressent à ce moment-là, Guillaumat, quelques jours avant de quitter le ministère, s'efforce non pas de l'empêcher mais de dégager sa responsabilité. « Au cas où le représentant local du gouvernement camerounais déciderait de procéder à des actions de représailles collectives contre les personnes et les biens, écrit-il, vous veillerez à ce qu'aucun militaire français n'y participe. » Le résultat est le même, mais l'honneur est sauf.

À la lecture de cette tartuferie, le destinataire de cette missive, peut-être Briand lui-même, a griffonné un « Tu parles ! Verbalisme bien français », qui montre bien le peu de cas qui sera fait de ces hypocrites consignes de prudence<sup>57</sup>... Cette politique de représailles collectives, trois mois plus tard, semble d'ailleurs avoir été mise en œuvre par les autorités camerounaises. Max Briand, dans un rapport de mars 1960, précisera en effet qu'il se refuse à la mener lui-même, car cette politique « paraît avoir donné plus de déboires que de résultats<sup>58</sup> », écrit-il sans plus de détails<sup>8</sup>.

### **Offensives : « La vie humaine ne compte plus »**

La reprise en main de la zone se heurte dans un premier temps à de grandes difficultés. Le retour en force des troupes françaises, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, ravive de mauvais souvenirs : « Pour des raisons que j'ai mal déterminées, écrira Briand, dans tout le Bamiléké, au début 1960, l'apparition ou le contact d'une unité française plongeait les populations dans un état de peur panique<sup>59</sup>. »

Les « zones contaminées<sup>60</sup> » ne sont pas si simples à nettoyer. Car les officiers français, loin de se heurter à de simples « brigands », doivent affronter des soldats, capables, malgré l'extrême disproportion des forces en présence, de manœuvrer, d'anticiper, de se coordonner, jusqu'à infliger parfois de vraies défaites à une armée étrangère dont les moindres mouvements sont observés par un système de guetteurs (appelés les « douaniers<sup>61</sup> ») échelonnés le long des crêtes qu'offre le relief de la



région. Avec leurs semblants d'uniformes chipés dans les surplus de l'armée britannique, quelques bérets ou chapeaux de brousse, les combattants de l'ALNK n'ont pas toujours fière allure, mais ils savent se battre.

Gribelin l'apprend à ses dépens lorsqu'il lance du 15 au 17 février l'« opération Charlie ». Cherchant à dégager Dschang jusqu'à la Métchié, son bataillon de marche du 28<sup>e</sup> régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) au grand complet, soutenu par l'aviation, avance sereinement, dégageant un à un les obstacles laissés sur la route par des insurgés qui paraissent avoir déguerpi devant l'avancée de l'armée. « Il semblerait que les renseignements fournis par les services de recherche locaux aient été exagérés et qu'on ait donné beaucoup d'importance à quelques maquis épars et sans moyens d'action », en conclut le chef du GTN. Illusion ! Car, au fur et à mesure que le commandant de l'opération descend vers le sud, les maquisards, « tenus au courant de sa progression par leurs vigies, remontent, eux, vers le nord, recourent les pistes derrière les unités<sup>62</sup> » et poussent deux colonnes de deux cents hommes chacune<sup>63</sup> sur la ville de Dschang, capitale administrative du département, qu'ils attaquent dans la nuit du 18 au 19, tandis que le bataillon en est encore à dégager la route du retour. Le raid sur Dschang fait plus de quatre-vingts victimes avant d'être dispersé par l'intervention de la gendarmerie.

Au même moment, sachant les troupes françaises accaparées par l'opération Charlie, d'autres groupes insurgés, plus au nord, en profitent pour attaquer Baleng trois nuits de suite. Gribelin, défait, tire son chapeau à Singap devant ces offensives « concertées par un commandement valable, bien renseigné et résolu à jouer son va-tout face aux forces de l'ordre ». « L'adversaire auquel va s'opposer le GTN n'est donc pas à mépriser », conclut-il, impressionné par ces « rebelles » disposant d'un « recrutement facile et pratiquement illimité ». « Leur moral [...] élevé et leur férocité sans limite » font douter un Gribelin inquiet devant ces combattants « sûrs de leur force, courageux parfois jusqu'à l'inconscience, animés d'une foi aveugle en leurs sorciers »<sup>64</sup>. À Batcham le 1<sup>er</sup> février,

contre la mission catholique de Bamete le lendemain, à Bafou dans la nuit du 4 au 5 février, à Kafengoum les 10 et 14 février, contre la chefferie de Bangwa le 11 février, à Bafoussam dans la nuit du 13 au 14, à Baleng les 17 et 21 février, à Dschang dans la nuit du 18 au 19, à Bangangté dans la nuit du 27 au 28 : le mois de février est une longue litanie de coups portés aux forces franco-camerounaises par l'armée de libération<sup>65</sup>.

La lutte entre les deux camps est meurtrière. Si les journalistes n'ont pas accès au théâtre des opérations, une voix, modestement, se fait entendre. Daniel Galland, pasteur de Dschang, a pu faire parvenir une lettre au journal protestant *Réforme*, pour relater ce qu'il vit en ces premiers jours de février. Galland n'a rien d'un crypto-upéciste. En 1959, il avait cosigné une lettre des Européens de Dschang demandant la possibilité d'armer les civils contre l'ALNK et l'envoi de forces armées. Mais, aujourd'hui, il est scandalisé par l'action des troupes de Max Briand : « Depuis trois jours, les forces de l'ordre ont attaqué le maquis. Je ne sais pas ce qui restera de certains villages, car le gouvernement camerounais est décidé à frapper un grand coup, avec l'aide (hélas !) de l'armée française<sup>66</sup>. » Le pasteur Galland s'alarme de la multiplication de centaines, des « milliers » « peut-être », de victimes, guérilleros ou non, des actions des forces de l'ordre. « Les cadavres ne sont même plus enterrés, il y en a trop. Quand les maquisards sont surpris en train de faire des tranchées dans les routes, ils sont tués à la mitrailleuse et ensevelis avec la terre ramassée par les bulldozers pour boucher les trous. À certains endroits, ce sont les cochons qui font les fossoyeurs. » La répression s'abat sans faire de détails. « C'est horrible. Plus de prisonniers, poursuit Galland. Plus même de pitié pour les femmes et les enfants. Les femmes ne sont en effet pas les moins farouches dans la guerre. » Mais ce qui horrifie le plus notre témoin, c'est le sentiment général qu'un seuil de violence a été franchi dans la tête des belligérants. « Les gendarmes entendus à Dschang, rapporte-t-il, racontent ces massacres avec un ton tout naturel. La vie humaine ne compte plus. »

La lutte est sans pitié. Confronté à un ennemi plus coriace que prévu, Gribelin se fixe un objectif liminaire à sa portée : établir une percée entre Bafang et Penka Michel, de manière à séparer la zone de Martin Singap de celle de Paul Momo. Premières de ce type sont les opérations « Écho » à Bamendou (quarante-huit morts<sup>67</sup>) le 1<sup>er</sup> mars puis « Étincelle » une semaine plus tard à Bansoa. La méthode est à chaque fois la même : sur une zone précise, l'aviation largue des tracts appelant les combattants et les populations à fuir ou se rendre, avant de boucler le périmètre au petit jour et de le « ratisser » méthodiquement. La percée stratégique est véritablement réussie le 15 mars 1960, avec l'opération « Avant-Propos » centrée sur Bafang. En moins de quarante-huit heures, la « route de Singap » est remise en état et contrôlée par les Français, qui signent là leur premier « succès psychologique incontestable ». Le commandant du GTN jubile : « La preuve est faite que la zone de Singap n'est plus inviolable<sup>68</sup>. »

### **Troubles jeux : le ralliement de Paul Momo**

Si les premières victoires françaises sur le terrain traduisent avant tout le triomphe de la force, elles sont aussi facilitées par des tractations plus politiques qui se trament en coulisses au même moment. Officiellement, il n'est pas question de négocier quoi que ce soit, mais en réalité les éléments de l'ALNK les moins liés à la direction upéciste en exil sont régulièrement sollicités pour se rallier au régime, en échange d'avantages divers. En résultent toute une série de rencontres, en plein cœur des combats, qui brouillent les cartes de l'affrontement binaire en y mêlant des considérations de rivalités de villages et de marchandages politiques. L'enjeu de la percée de Gribelin est d'ailleurs d'enfoncer un coin entre les zones d'influence des différentes factions insurgées de la région Bamiléké, c'est-à-dire celle de Singap, le bras militaire de Moumié en exil, d'une part, celle de Paul Momo, toujours très lié à Pierre Kamdem Ninyim, d'autre part.

Personnage central de ce double jeu permanent, Ninyim, à cette période, est officiellement devenu partisan du régime depuis sa sortie de prison l'année précédente, mais il adopte en réalité une attitude plus qu'ambiguë. Appelant à l'apaisement le jour, il continue la nuit à encourager les maquis de son ami Paul Momo (voir [chapitre 19](#)). Un bulletin de renseignements émanant de la Sûreté indique par exemple que le chef baham destitué n'a pas craint, la veille de l'indépendance, de reconstituer le « Comité révolutionnaire de Douala », dans la case de New-Bell ayant appartenu à Félix Moumié lui-même. Ninyim y est décrit comme le chef des opérations de déstabilisation de Douala, faisant et défaisant les chaînes de commandement au sein de la guérilla urbaine. Schizophrénie ? En réalité, le jeune homme joue sur les deux tableaux, assurant avoir ses entrées dans les deux camps à la fois, précisant lors de cette réunion « révolutionnaire » qu'il avait « l'entière confiance de MM. Ahidjo et Soppo Priso et que le double jeu qu'il menait était conforme aux directives [du leader upéciste] Tchoumba Isaac, qui a toujours pensé qu'un membre de l'organisation devait avoir des contacts officiels avec le gouvernement<sup>69</sup> ». Au début de 1960, ce sont toutefois bien plus que de simples « contacts ». Le 10 février, en effet, à la surprise générale, il se réconcilie avec son adversaire local, frère et successeur sur le trône Baham, Jean-Marie Téguia. L'officier de renseignements local n'y voit qu'un ralliement factice, qui traduirait même plutôt le « passage de Téguia JM sous l'influence directe de son frère, c'est-à-dire de l'UPC<sup>70</sup> ».

Si les autorités ferment les yeux sur la sincérité à géométrie variable de leur nouvel allié et s'aventurent à jouer le jeu des négociations, c'est parce que, si possible, elles préféreraient vaincre l'insurrection sans batailler. Elles font miroiter aux insurgés qui déposeraient les armes la possibilité d'emporter des sièges de députés lors des élections législatives d'avril 1960. Pour espérer devenir député, Ninyim doit donc aider à rallier son ami le chef de guerre Paul Momo, ce qu'il réalise en quelques jours. Le chef rebelle a été surtout convaincu de l'intérêt des pourparlers après avoir échappé de justesse à une embuscade à Bahouan le 13 février (« Il a

eu chaud », écrira Gribelin<sup>71</sup>). Ayant frôlé la mort, il appelle au secours l'administrateur Samuel Kamé. Ce dernier, « complètement affolé », presse Gribelin d'épargner le maquisard de Baham. Au cœur de cette diplomatie parallèle, Kamé apprend au commandant militaire du GTN qu'il « a mission du gouvernement de ramener Momo Paul à la légalité<sup>72</sup> ». Un cessez-le-feu est décidé des deux côtés le lendemain, à Bamougoum<sup>73</sup>.

Momo se rallie officiellement le 22 mars. Ninyim et lui rejoignent Mayi Matip dans le camp des « opposants constructifs », porté aux nues par l'auteur d'une note retrouvée dans les archives de Jacques Foccart, qui les oppose aux « opposants extrémistes » de tendance Singap. La note s'achève sur un coup de chapeau adressé à Ahidjo pour avoir « su jouer avec un art consommé de l'arme électorale<sup>74</sup> ». En pleine guerre, le Premier ministre camerounais réussit en effet à organiser des élections législatives auxquelles acceptent de participer des « opposants constructifs » comme Mayi Matip, Bebey-Eyidi, Soppo Priso ou encore Mbida, rentré de Conakry<sup>75</sup>. Le coup est symboliquement rude pour les partisans de Moumié, qui entendent démontrer que le gouvernement et la représentation nationale sont toujours aussi « fantoches ». Pour parfaire la supercherie, le 25 février 1960, l'UPC est officiellement légalisée, du moins l'UPC de Mayi Matip, puisque tous les autres upécistes, qui tiennent le maquis, restent sous le coup de condamnations diverses.

Au lendemain des législatives d'avril, le régime peut donc se targuer de compter dix-huit députés bamiléké dans son Assemblée, unis derrière Kamdem Ninyim et un programme sans autre objectif que le retour à l'ordre<sup>76</sup>. Dans la foulée, en récompense de ses bons et loyaux services, Ninyim est nommé ministre de la Santé à Yaoundé et, à Baham, prend l'avantage sur son frère Téguia, le chasse (tout en conservant ses femmes) et remonte sur le trône<sup>77</sup>. Les élections d'avril 1960 n'ont pas été plus libres que les précédentes de décembre 1956 et ont pareillement permis au régime de se légitimer en divisant son opposition entre « modérés » et « radicaux ». La singularité de 1960 est que, grâce au ralliement de Momo

par l'entremise de Ninyim, cette division a été portée au cœur même de l'insurrection, offrant alors sur un plateau un avantage décisif aux troupes de l'armée française.

Le ralliement de Momo ne met toutefois pas fin à l'ambivalence de son comportement. Certes, l'ex-maquisard décrié quelques mois auparavant est désormais une prise de guerre, que la presse officielle arbore fièrement, comme le 25 juin, où le préfet de Dschang et le président de l'Assemblée accueillent en grande pompe l'« ex-chef terroriste Momo Paul à Yaoundé » sur le tarmac de l'aéroport, pour reprendre le titre de *La Presse du Cameroun*<sup>78</sup>. Mais les autorités sont déçues par son manque d'enthousiasme dans l'« action armée<sup>79</sup> » contre ses anciens camarades. Symbole de cette confusion, Paul Momo hisse le drapeau rouge à Bafoussam, à côté du drapeau camerounais<sup>80</sup>.

Autre déception pour les Français : le retournement de veste de Momo fait très peu d'émules. Une fois entre les mains de Kamé, il convainc tant bien que mal son adjoint du Mungo Dominique Tawa à l'imiter<sup>81</sup>, puis s'engage à ramener également à la légalité Jérémie Ndélééné, chef rebelle qui passe pour obéir à ses ordres, dans l'arrondissement voisin de Mbouda. La manœuvre est plus difficile. Ndélééné hésite. Il demande la libération de ses partisans et obtient partiellement gain de cause. Pour finir de l'amadouer, des négociateurs « blancs » proposent de l'argent à Ndélééné et les siens, mais de sombres péripéties font échouer le marchandage<sup>82</sup>. Au contraire, le retournement de Momo a le mérite pour l'ALNK d'accélérer le rapprochement entre Singap et Ndélééné. Celui-ci invite le premier à sceller leur réconciliation à la limite de leurs zones d'influence respectives, à Babajou le 25 mars 1960<sup>83</sup>, avant de rompre officiellement les pourparlers avec les autorités le 3 avril<sup>84</sup>. Paul Momo est banni de l'UPC, dont il sera formellement exclu pour « opportunisme » le 14 juillet 1960<sup>85</sup>. Ndélééné, de son côté, reprendra langue périodiquement avec les autorités en avril et mai, sans que jamais les promesses de trêve et de négociation politique n'aboutissent.

## **Manipuler les « maquisards » pour « semer le désordre » ?**

Les doubles jeux de Ninyim et Momo se seraient-ils limités à ces négociations, ces hésitations, ces allers-retours au gré des combats, d'un camp à un autre ? Certains témoignages laissent entendre que de réelles manipulations ont été opérées par le pouvoir, ou par certaines franges de celui-ci, politiques ou militaires. L'armée française en Algérie, quelques années auparavant, n'avait-elle pas expérimenté la pratique des vrais-faux maquis créés ou suscités par les militaires pour, au choix, discréditer les vrais insurgés, les infiltrer, semer le désordre parmi eux ou bien relancer la violence, au gré des stratégies ?

Un ex-milicien par exemple, Jean Djou, rencontré à Batcham, nous a révélé qu'il avait pour mission d'infiltrer les maquis, sans uniforme. « À ce moment-là, confie-t-il, je ne portais plus les habits militaires. Je marche en brousse, avec mon pistolet en poche<sup>86</sup>. » Sa mission : rencontrer des maquisards, leur faire croire qu'il est des leurs, repérer leurs cachettes puis, prétextant une envie pressante, les abandonner pour mieux revenir avec la troupe : « On entoure la place et on les arrête. Avec la main, ou celui qui veut fuir, on le tire. » Plus retors encore, le milicien se déguise en femme pour mieux tromper la vigilance des hommes de l'ALNK : « J'attache l'étoffe, je mets les seins et je viens... » De telles pratiques semblent au demeurant avoir été déjà utilisées au cours des mois précédents, puisque l'on découvre, au hasard des archives militaires, que des informations sur les relations entre la population et les insurgés ont été transmises par des « patrouilles des pelotons camerounais déguisés en maquisards<sup>87</sup> »...

Ces pratiques relèvent plus de l'infiltration que du faux maquis. En revanche, le comportement de Paul Momo laisse la place au doute. En effet, bien avant son ralliement officiel du 22 mars 1960, l'attitude de l'éternel concurrent de Singap était déjà plus qu'intrigante. À tel point que certains le soupçonnent d'avoir été en partie « activé » par Samuel Kamé, l'âme damnée d'Ahidjo en Bamiléké, pour semer la zizanie au sein



des maquis. C'est en tout cas le sentiment du professeur et opposant camerounais Abel Eyinga, qui travaillait à l'époque pour le Premier ministre Assalé. Selon lui, les maquis de l'Ouest étaient bien séparés en deux : « La situation était vraiment très très trouble. Petit à petit, en parallèle au vrai maquis contrôlé par l'UPC, s'est développé un maquis plus ou moins organisé dans le pouvoir, par le pouvoir, et qui pourchassait l'autre dans des conditions sordides<sup>88</sup>. » Cette hypothèse serait-elle à même d'éclairer certains actes apparemment incohérents ? « Ce deuxième maquis se livrait à des exactions étranges chez des personnalités qui n'étaient pas du tout impliquées avec le régime néocolonial et mettait ça sur le dos du maquis de l'UPC, poursuit Eyinga. Ces faux maquis avaient le feu vert du pouvoir, pas nécessairement Ahidjo lui-même, mais des proches de son entourage. Quelqu'un comme Kamé, moi je le soupçonne d'avoir directement ou indirectement joué un rôle dans ces faux maquis. »

Il est difficile de confirmer cette hypothèse, mais il est plus que vraisemblable que les trois hommes forts de Baham, Kamé, Ninyim et Momo, se soient livrés à de troubles jeux d'alliances, de coups de bluff et de jeux de dupes. À cet égard, le témoignage du secrétaire de Paul Momo, Jean Feugaing, recueilli par la gendarmerie de Bafoussam en décembre 1960, est troublant, puisqu'il accuse Kamé d'avoir aidé le maquis de Momo avant même le ralliement de ce dernier en mars 1960. « Je précise encore qu'à cette époque-là nous étions des maquisards et il n'était pas question de ralliement, répète Feugaing, mais au contraire de combiner avec M. Kamé pour que nous puissions échapper aux opérations des forces de maintien de l'ordre<sup>89</sup>. » Enfonçant le clou, l'ex-maquisard témoigne alors avoir vu Samuel Kamé, en 1959, alors administrateur colonial, « rem[ettre] deux fusils de chasse calibre 12 à Momo Paul ».

Ce petit jeu aurait peut-être même commencé bien avant, dès 1958, si l'on en croit le témoignage de Daniel Maugué. Alors journaliste dans la presse protestante locale, celui-ci se souvient d'avoir accompagné son patron, Jean-Claude Doucet, une nuit dans le cortège sécurisé du chef de la région Bamiléké, Maurice Delauney. Arrivés à Bamougoum, près de



Bafoussam, « nous avons entendu des bruits de caisses que l'on déchargeait derrière nous, se souvient Maugué. On projetait ça en brousse<sup>90</sup> ». Entouré de camions militaires, Delauney prononce devant lui des mots étonnants, à l'intention de son patron qui cherche à comprendre : « Ne vous préoccupez pas de ce qui se passe dehors. Il faut bien aider Momo Paul... » Maugué est formel : « C'étaient des munitions et du ravitaillement, des caisses de sardines pour Momo Paul et ses hommes. C'est à ce moment-là qu'on a compris que Delauney, par-derrière, finançait le maquis de Momo ! » Une autre coïncidence vient à l'appui de cette supposition : en octobre 1958, alors que l'UPC tente une offensive à l'Ouest à l'occasion de la dernière mission de visite de l'ONU (voir [chapitre 18](#)), Momo est arrêté par la police britannique à Kumba, qui... le relâche sous caution<sup>91</sup>. Pourquoi ce traitement de faveur, alors que son supérieur direct, Pierre Simo, arrêté peu de temps après<sup>92</sup>, sera condamné à mort ?

Dans ces obscurs jeux d'acteurs, entre trahisons, compromis et tractations secrètes, le sous-préfet du département Jean Keutcha nous apprend dans ses Mémoires que le sous-préfet de Dschang, François Calisti, un vieux colonial en poste au Cameroun de 1944 à 1960, répétait à qui voulait l'entendre sa maxime préférée : « Quand on ne peut pas semer l'ordre, on sème le désordre<sup>93</sup>. » Semer le désordre ? Reprenant une thèse qui rencontrera un certain succès dans les milieux dirigeants camerounais quelques décennies plus tard, le même Jean Keutcha laissera entendre que certains Français auraient sciemment instrumentalisé les maquis : pas seulement pour les diviser, mais également pour mieux mettre en valeur leur propre action individuelle ou collective. Le lieutenant-colonel Gribelin, note-t-il par exemple, « se montrait plus soucieux de son avenir personnel que de la fin de la rébellion, qu'il ne souhaitait pas rapide<sup>94</sup> ».

Si les sous-entendus de Jean Keutcha sont loin d'être confirmés, il est en revanche avéré que Gribelin n'a pas facilité les négociations de février-mars 1960. Pestant contre ces stratégies attentistes et tortueuses, il plaide au contraire pour des attaques énergiques et purement militaires. Estimant

alors plus urgent de « passer à l'action, si l'on veut éviter que la gangrène des maquis ne gagne les quelques groupements encore sains<sup>95</sup> », le lieutenant-colonel poursuit vaille que vaille les opérations. Pour le seul mois de mars, il se réjouit ainsi d'avoir tué trois cent soixante-sept maquisards et mis « hors de combat » quarante autres, aboutissant à une certaine « aération de Dschang »<sup>96</sup>. Et encore, ces opérations des premiers mois de 1960 ne sont que les « préliminaires », avant les « coups de boutoir » des mois suivants...

---

a. Bao Dai (1913-1997) fut le dernier empereur du Viêt-nam, de 1924 à 1945, avant d'être contraint à l'exil par le Viêt-minh. Au cours de la guerre d'Indochine, les autorités françaises l'ont ensuite nommé Premier ministre du Sud-Viêt-nam de 1949 à 1955, dans l'espoir qu'il incarne un nationalisme profrançais, alternatif à celui développé par le Viêt-minh.

b. Mohammed Ben Arafa (1899-1976) était le sultan brièvement placé sur le trône du Maroc par les Français en 1953 à la place de Mohammed Ben Youssef, le futur roi Mohammed V, contraint à l'exil en Corse puis à Madagascar jusqu'en 1955 pour ses prises de position indépendantistes.

c. En effet, les relations avec les pays du « pré carré » seront bientôt considérées comme relevant du « domaine réservé » présidentiel. L'année 1960 constitue cependant une étape dans la structuration de la « gouvernance » de la Françafrique naissante, dans la mesure où Maignon joue encore les premiers rôles sur ce dossier. Au moment des échanges de lettres entre Debré et Couve sur le Cameroun, l'omniprésent Jacques Foccart est certes déjà le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, mais il n'est pas encore secrétaire général de la Communauté (il le deviendra en mars 1960). Pendant quelques mois, le Premier ministre Michel Debré est donc en première ligne sur les dossiers subsahariens, au moment même où, partisan du maintien de la France en Algérie, il se trouve marginalisé dans le dossier algérien. La conquête et la consolidation du pouvoir d'Ahmadou Ahidjo, lors de ces premières années de crise, ne sont par conséquent pas directement liées à l'intervention de Jacques Foccart, ce qui jouera un rôle par la suite dans la nature de leurs relations (voir [chapitre 32](#)).

d. Selon les termes de son fils, lui-même général, mission dont on ne retrouve pas trace dans son dossier militaire.

e. Eugène-Jean Duval, contrôleur général des armées en retraite qui cite cet ordre, précise que Briand a demandé par la suite à ses subordonnés de le détruire. Nous n'avons pu retrouver cette lettre du 12 janvier 1960 dans les archives militaires.

f. Le sergent André Kolingba aurait ainsi servi au Cameroun en 1960, avant de devenir président de la République centrafricaine de 1982 à 1994, où il continuera d'ailleurs d'assumer son rôle de loyal soldat de la Françafrique. Contacté en 2008, avant sa mort, il n'a pas donné suite à nos sollicitations.

g. Les archives militaires françaises font allusion à ce type de pratiques durant cette période. Le 1<sup>er</sup> février 1960, au cours du comité de coordination et d'orientation du Renseignement du Bamiléké, le préfet Ter Sarkissov expose que « des actions de représailles ont été menées sur le groupement de Baleveng par les Bafous, sous le contrôle administratif pendant que l'armée protégeait les travaux de réparation de route. Ces actions sont à poursuivre » (p. 4, SHAT, 6H264). La répartition des rôles entre Français et Camerounais, civils et militaires, semble ici parfaitement assumée.

## *La guerre « jusqu'au cou »*

« Le général Briand mène son affaire avec brio. Il procède à une opération de nettoyage qui aboutit à scinder les troupes rebelles. Il met fin en même temps à une trop longue période d'abandon. [...] La pacification est en bonne voie. »

Michel DEBRÉ, *Gouverneur*<sup>1</sup>.

À propos de ces quelques mois de guerre à outrance, il est difficile de trouver des témoignages de soldats français ayant vécu les affrontements aux premières loges. En janvier 2008 pourtant, nous pensions bien en avoir trouvé un. Pierre Léonard-Blancher est en effet désigné dans les archives comme ayant commandé, à partir de janvier 1960, avec le grade de capitaine, la 5<sup>e</sup> compagnie saharienne portée d'infanterie de marine (CSPIMA) dans l'arrondissement de Mbouda. À la tête de cent cinquante hommes, dont vingt militaires français, on sait qu'il a participé à des opérations de guerre. On peut par exemple lire dans les archives le récit qu'il fait d'une embuscade, réalisée par quatre cents insurgés, que sa compagnie a subie à la sortie de Mbouda le 19 janvier 1960. Pour s'en sortir, celle-ci liquide une quarantaine de « rebelles », avant d'ouvrir le feu par erreur sur une bande amie (neuf morts et trente-cinq blessés)<sup>2</sup>. Ces quelques archives en poche, nous partons à la recherche de M. Léonard-Blancher.

**Trous de mémoire...**

Avec un nom si caractéristique, l'annuaire téléphonique nous désigne vite un vieil homme habitant Clermont-Ferrand, qui accepte de nous recevoir. Le rendez-vous est confirmé quelques heures avant que nous nous retrouvions, en bas d'une résidence de la périphérie clermontoise, caméra en bandoulière, à sonner sans réponse pendant plusieurs heures. Interloqué, un voisin parvient à joindre la fille du militaire qui, sans explication, nous fixe un rendez-vous dans un café à l'autre bout de la ville. Nous voilà enfin devant ce monsieur, surveillé de près par son épouse, qui refuse tout enregistrement. Au milieu du brouhaha, la discussion peine à s'enclencher.

« Parlons un peu de votre séjour au Cameroun, tentons-nous. – Au Cameroun ? fait mine de ne pas comprendre l'officier à la retraite. Ah mais non, vous vous trompez, j'étais au Tchad, moi ! » Silence angoissé... La ficelle est un peu grosse et des photos d'archives sans ambiguïté ont vite fait de lui faire recouvrer la mémoire. « Enfin, oui... je suis passé au Cameroun. Trois fois rien, six mois peut-être... J'étais totalement isolé, planté là comme une citrouille... » Alors que les archives montrent que ses offensives au sol étaient appuyées par l'aviation de combat, le retraité titulaire de la Légion d'honneur n'a aucun souvenir du moindre avion. Tandis qu'à cette période les rapports militaires soulignent que 75 000 personnes sur 85 000 dans l'arrondissement en question étaient passées du côté de la rébellion<sup>3</sup>, Léonard affirme n'avoir eu que de bonnes relations avec la population locale.

L'ex-capitaine se rappelle juste que, fort de cinq années en Indochine et deux en Algérie, il avait été « envoyé pour [s]e battre contre les Bamiléké ». « C'était un problème de race je crois, un conflit ancestral. Les Bamiléké étaient riches, très riches, dit-il, c'était un peu l'État dans l'État. Mais moi j'avais rien contre eux ! » Sa femme, qui n'était pas au Cameroun à l'époque, veille au grain et répète en boucle que « c'était du maintien de l'ordre, c'est tout. On s'interposait ». S'interposant elle-même entre chaque question, elle s'échine à contredire chaque début de réminiscence du militaire en retraite.

Cet entretien cocasse mais peu constructif montre en tout cas que, si les témoins ne sont pas si difficiles à contacter, on se heurte encore malgré tout à un déni, volontaire ou non, dès qu'il s'agit des épisodes les plus violents du conflit. Si ce silence reste si épais, c'est parce que, contrairement à la version officielle, la répression sous commandement français s'est révélée extrêmement meurtrière, s'abattant très souvent de manière aveugle sur tout un peuple, depuis les combats au corps à corps dans les marécages des Monts Bamboutos jusqu'aux bombardements aériens au-dessus du Bamiléké, en passant par les villages en flammes et les opérations au petit matin dans les « quartiers populaires de New-Bell<sup>4</sup> »...

### **Un pasteur en enfer**

À défaut de témoignage direct, on peut toutefois se pencher sur les archives écrites. On trouve par exemple un compte rendu saisissant dans les archives parisiennes des Missions protestantes. En 1964, Jean Keller, qui fut un temps secrétaire général des Églises protestantes d'AEF et du Cameroun, donnait une causerie à Marseille, sur le thème « La révolte en pays bamiléké et l'Église ». À l'appui de son exposé, Keller présente un document intitulé « Un pasteur Bamiléké raconte son évasion<sup>5</sup> ». Ce pasteur, nommé Pierre Talla, y décrit son calvaire. Début avril 1960, sa mission protestante de Bangang est occupée depuis plusieurs jours par des maquisards qui le retiennent prisonnier. Pourtant, ce 9 avril 1960, veille des élections législatives, le pasteur croit venu le temps de sa libération. « Alors que les maquisards avaient quitté le village (pour préparer sans doute une attaque pour la nuit suivante), écrit-il, comme je sortais de chez moi, je vis à 200 mètres des soldats qui venaient de quatre directions différentes. Je rentrai chez moi et pris avec moi ma famille (ma femme et mes six enfants) ; nous sommes allés nous cacher dans un buisson, couchés à terre. »

Le spectacle auquel Talla assiste alors glace le sang. « Les soldats tiraient de toutes parts, les balles sifflaient au-dessus de nous. Les avions ne cessaient de mitrailler ; nous ne savions plus quoi faire ; les cases brûlaient partout ; on tuait les gens. Des femmes enceintes étaient éventrées et les enfants déchirés ; des gens étaient affreusement décapités [cette dernière phrase est raturée, sans que l'on sache par qui]. Ceci dura de sept heures du matin à deux heures de l'après-midi. » Dans le village, une fois les militaires partis, le pasteur, après avoir « enjambé je ne sais combien de cadavres », découvre des cases entièrement brûlées et, à son domicile, un capharnaüm témoignant du saccage de sa bibliothèque. Ayant échappé au carnage, le pasteur fuit, jusqu'à rencontrer un lieutenant français à Mbouda fort étonné de le revoir en vie. Talla, remonté, lui « parle en pasteur », « lui disant que les maquisards n'étaient pas là et que de telles choses ne “tenaient pas” ». « C'est vrai, répond le soldat, mais il n'y a rien d'autre à faire pour des coins si pourris<sup>a</sup>... »

Que disent les archives françaises d'un tel massacre de civils par les forces de l'ordre ? Elles aussi mentionnent des troubles dans le petit village de Bangang ce 9 avril. L'opération déclenchée par un bataillon du 28<sup>e</sup> RIAOM<sup>6</sup> s'intitule « Golf ». Montée « d'après renseignements » indiquant la présence de Martin Singap dans la zone, elle aboutit officiellement à la mort de cinquante-six « rebelles », sans qu'aucune perte « amie » ne soit mentionnée. Qui sont donc les habitants assassinés évoqués par le pasteur Talla ? Femmes enceintes et enfants désarmés : les « rebelles » qui gonflent les bilans des troupes de René Gribelin ? Combien d'opérations sanglantes comme celle-ci ont-elles été maquillées de la sorte en victorieuses batailles contre l'ALNK ?

Quand, six jours après ce triste épisode, dans le même groupement de Bangang, l'opération « Juliette » cause la mort de quatre-vingt-deux rebelles<sup>7</sup>, on discerne bien l'identité des tueurs : les « forces de l'ordre ». Mais une question se pose désormais : qui est tué ? Pour un pasteur, témoin de circonstance dont le récit a pu nous parvenir, combien de meurtres anonymes couverts par le silence ? Ces épisodes témoignent

en tout cas de la radicalisation de la répression. La crainte d'un « carnage », exprimée par du Crest six mois plus tôt, est à présent devenue une réalité quotidienne.

### « Coups de boutoir » et « chasse à l'homme »

La guerre franchit encore un nouveau palier à la fin du mois d'avril 1960, avec la phase dite des « coups de boutoir<sup>8</sup> », qui succède élégamment à celle baptisée « préliminaires » (voir [chapitre 22](#)). Insatisfait des négociations bilatérales menées sans son aval avec certains chefs rebelles, Gribelin « décide alors de mettre en œuvre, dès qu'il pourra, le maximum de moyens et cela pendant tout le temps qu'il faudra afin d'obtenir un succès décisif<sup>9</sup> ». À partir de ce moment, les opérations se multiplient : « Alpha », « Charlie », « Épervier », « Babouche », « Martinet », « Étincelle », « ABC »... À l'évidence, ce ne sont plus les « rebelles » qui mènent la danse. Ce sont maintenant les « forces de l'ordre » qui imposent leur tempo aux affrontements.

Apprenant que Singap aurait trouvé refuge à Balatchi ou dans les Monts Bamboutos, à près de 2 000 mètres d'altitude, le commandant du GTN, rassuré par ses premières victoires dans le sud de la zone à Bafoussam, Bangangté et Dschang, concentre ses forces sur ces contrées difficiles d'accès où les maquisards se réorganisent à l'abri dès que nécessaire. Avec l'attaque des dernières zones de repli, l'état-major français joue son va-tout, quitte à dégarnir ses arrières pour toucher le cœur de la rébellion.

La première phase de l'offensive, intitulée « opération Lima », a lieu du 27 au 29 avril. Pendant que les troupes britanniques, postées à la frontière, ferment toute possibilité de fuite, armée, gendarmerie et miliciens fondent sur leurs cibles avant de passer au crible le secteur des Bamboutos<sup>10</sup>. Coincé, Singap aurait échappé d'un cheveu au tir d'un soldat africain. Le 1<sup>er</sup> mai, suite à des révélations arrachées à deux prisonniers qui guident les militaires dans les hauteurs, l'opération « ABC Ø 1 » est déclenchée pour trois jours afin de parachever le « nettoyage des Monts Bamboutos<sup>11</sup> ».

L'expédition rencontre peu de maquisards, mais en profite pour fouiller en détail le terrain et finit par découvrir le « trésor de guerre d'Ali-Baba, *alias* Singap [*sic*] ». Et Gribelin de décrire les multiples fusils, cartouches, machines à écrire, médicaments, microscopes, blousons, chapeaux et autres chaussures retrouvés. « De quoi équiper un bataillon ! », jubile le commandant du GTN.

La saisie a eu lieu juste à temps, se réjouit le lieutenant-colonel. « Serait-on à la veille de la mise sur pied d'unités régulières destinées à appuyer les milices villageoises ? La troisième phase de la guerre révolutionnaire est-elle donc proche<sup>b</sup> ? L'avenir le dira peut-être, mais pour le moment elle semble retardée *sine die* », du fait des « pertes irréparables » subies par Singap. Les bilans sont effectivement effrayants : cent trente-quatre morts dans le groupement de Bangang (pour seulement six blessés !), cent soixante-quinze morts dans ceux de Babadjou et Bamendjo<sup>12</sup>. Gribelin, de son côté, avance le chiffre de cent soixante morts et cinquante prisonniers. Au total, les pertes des troupes de Singap s'élèvent à quatre cent trente pour le seul mois d'avril. Un bilan effectué à la main fait état de cinq cent vingt-quatre morts côté rebelles, pour seulement quatorze blessés et cent cinquante-six prisonniers pour la même période<sup>13</sup>. Alors que jusqu'ici le nombre de tués du côté des nationalistes était évalué en unités, voire en dizaines lors des affrontements les plus rudes, c'est désormais par centaines chaque mois que l'on compte les victimes mortes les armes à la main. Dépassé par l'ampleur et la violence de l'offensive, « Singap, écœuré, fuit les Bamboutos avec les débris de son armée », claironne Gribelin.

Au fil des semaines, les opérations se font toujours plus meurtrières. Un exemple parmi tant d'autres : le 28 mai 1960, « Alpha 6 » – on comptera jusqu'à dix-huit opérations « Alpha » successives... – concentre les efforts français dans les marais de Tamogouan (sud de Bamendjo), repaire de Jérémie Ndélééné, qui laisse quatre-vingt-cinq combattants sur le terrain. Deux jours plus tard, le GTN poursuit son action jusque dans la zone marécageuse située à l'est de Balessing (« Alpha 7 »). Décidément, ce que



l'armée appelle les « zones imperméables » de l'ALNK se révèle bien humide... « L'opération est très dure, souligne Gribelin qui en a pourtant vu d'autres. Les rebelles sont nombreux et difficiles à repérer dans l'eau où ils plongent jusqu'au cou. On ne voit guère à plus de dix mètres, dans ce bournier encombré de broussailles et il faut, à maintes reprises, l'intervention du Broussard [avion de liaison et d'observation] pour que les unités s'y retrouvent et puissent découvrir les rebelles qui se tiennent coi à les toucher [*sic*]<sup>14</sup>. » Entre obscurité et humidité, cet épisode épique coûte la vie à deux cent quarante-trois insurgés, arrachant cette phrase dépourvue de tout sentimentalisme à l'auteur de la répression : « Malheureusement, beaucoup d'armes restent au fond du marais. »

En tout cas, la leçon est retenue par l'état-major : à l'avenir, les recrues devront savoir tirer de nuit et surtout « être accoutumée[s] aux opérations dans les zones marécageuses », ce que rechignent à faire les unités venues des régions sèches, du nord du Cameroun ou du Tchad. « La réticence de certaines des unités à fouiller les marigots, ou les bas-fonds humides, regrette l'auteur de la fiche, a obligé le commandement du GTN à mettre sur pied des unités spécialisées, véritables loutres débusquant un gibier se camouflant dans l'eau<sup>15</sup>. » La défaite est lourde pour Ndéléni qui, « bien qu'encore virulent », a perdu la majeure partie de ses forces militantes. « Il est d'ailleurs découragé, note Gribelin avec satisfaction, ainsi que le prouvent les correspondances adressées à Singap, qu'il appelle désespérément à son secours<sup>16</sup>. »

L'ampleur du déploiement militaire se lit dans les bilans humains très lourds, mais aussi dans les protestations des Britanniques, lesquels se plaignent en juin 1960 d'un afflux soudain de réfugiés fuyant les opérations d'épuration des Bamboutos, qui se retrouvent, de l'autre côté de la frontière, menacés d'expulsion ou d'internement par les autorités anglaises<sup>17</sup>. Le rapport de forces tourne de plus en plus à l'avantage des forces de l'ordre, aboutissant à des bilans de pertes mensuelles très asymétriques. Du 18 au 25 juillet 1960, rapporte par exemple un télégramme adressé au ministre français des Armées, on dénombre cent

soixante-cinq « rebelles » tués, contre seulement deux blessés « amis ». « C'est vraiment de la chasse à l'homme<sup>18</sup> ! », se réjouit un commentaire manuscrit dans la marge, signé « PM » (sans doute Pierre Messmer)...

Cette « chasse à l'homme » n'a pas lieu que dans la moitié des marécages. Si la disproportion entre les pertes françaises et celles de l'ALNK est si forte, c'est que, en 1960, pour la première fois, l'armée française a recours massivement aux attaques aériennes.

### **Feu aérien : « Napalm »...**

Pour décrire cette période trouble, une image est souvent employée par les observateurs de l'époque : celle de l'incendie. L'incendie généralisé d'une région en proie aux flammes, sans que l'on comprenne précisément qui est à l'origine des feux, sinon une vague « ivresse de destruction<sup>19</sup> ». Envoyé en reportage par *Le Figaro*, Max Olivier-Lacamp, du haut d'un avion militaire, survolant des « insectes humains » qui « gesticulent », décrit en mars 1960 « un rideau d'épaisse fumée [qui] ferme l'horizon », « des vagues de flammes [qui] ourlent les champs, [...] dévorant tout ce qui pousse ». « Je compte les maisons en feu, raconte Lacamp au-dessus des Monts Bamboutos ; à cinquante je m'arrête : à quoi bon, tout brûle le long d'une vallée de vingt kilomètres. »

S'il décrit bien une réalité, le reporter brouille les cartes dans l'interprétation qu'il en fait. Hypnotisé par « ce spectacle [...] horrible et fascinant » et par l'« odeur chaude de la chair brûlée », le valeureux titulaire du prix Albert Londres en rend en effet responsables les nihilistes « terroristes » qui « dansent une ronde sauvage autour des brasiers », sans revendication précise, exploitant un « mélange de banditisme, de guerre tribale, de retour à la nature, sous l'effet des ferments de l'Afrique éternelle ». Flammes démoniaques côté « rebelles », indépendance raisonnable, offerte avec noblesse par la France, de l'autre côté, les termes du conflit sont caricaturés. « Point n'est besoin de faire un long séjour dans ce malheureux Bamiléké, [...] assène ainsi Lacamp, pour

s'apercevoir qu'il ne s'agit absolument pas d'une révolte politique de citoyens indignés de l'hypothèque qui, selon M. Moumié et ses amis, grèverait la République du Cameroun, sous prétexte qu'elle est devenue indépendante le 1<sup>er</sup> janvier dernier dans l'amitié avec la France, après une émancipation obtenue par étapes progressives, raisonnables et démocratiques<sup>20</sup>. »

À l'opposé de cette propagande, quelques journalistes et militants, critiques de l'intervention française, donnent aujourd'hui une autre explication. Ils attribuent ces flammes aux bombardements « au napalm » auxquels auraient eu recours les troupes du général Briand. L'accusation est grave et le général Lambertson, au ton de ses notes griffonnées au crépuscule de sa vie, semble en avoir mesuré la portée. « Mon Dieu !, enrage-t-il en lisant les accusations de François-Xavier Verschave dans son livre *La Françafrique*<sup>21</sup>. Comment un prétendu historien peut-il inventer des mensonges aussi monstrueux ! Il y avait UN hélicoptère et les hélicos ne peuvent lancer du napalm. D'ailleurs inexistant au Cameroun et même en Afrique. Il a dû être très influencé par le film US *Apocalypse Now*. »

La référence à la guerre du Viêt-nam n'est pas absurde. C'est en effet en 1971, alors que les progressistes du monde entier s'indignent de l'intervention américaine dans ce pays, que la référence au « napalm » apparaît dans le livre de Mongo Beti *Main basse sur le Cameroun*<sup>22</sup> (voir [chapitre 33](#)). Dans les années 1980, le témoignage du mystérieux pilote d'hélicoptère Max Bardet, dont on a vu en introduction le manque de crédibilité, parle pour sa part de « grenades au phosphore »<sup>23</sup>. Puis, une décennie plus tard, François-Xavier Verschave, s'appuyant sur les « témoignages » précédents, insiste donc sur ces bombardements « au napalm ». En 2007, les journalistes Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf sont revenues à leur tour sur le sujet dans un documentaire de télévision – par ailleurs plutôt pédagogique<sup>24</sup>. Mais leur démonstration peine à convaincre. Si l'on y entend le récit assez frappant d'un ancien maquisard parlant d'avions « versant » de l'« acide », on reste en revanche un peu sceptique

devant les affirmations péremptoires d'un dirigeant upéciste qui n'était pas au Cameroun à l'époque (« C'est pas seulement des rumeurs ! ») et devant le grommellement d'un Pierre Messmer qui, interviewé au seuil de la mort, balaye avec un haussement d'épaules (« C'est pas important ») une question floue mais posée avec beaucoup d'insistance (« Donc, vous avez entendu parler de napalm... »).

En dépit de ces affirmations, qui tendent à devenir « vérités historiques » à force d'en « entendre parler », personne ne semble avoir jamais trouvé, dans les archives ou ailleurs, de preuves incontestables de l'usage de napalm lors de l'offensive militaire franco-camerounaise de 1960. Tous ceux qui, rares il est vrai, en ont cherché des traces formelles – l'évocation, par exemple, de ces « bidons spéciaux » qui désignaient le napalm dans les archives de la guerre d'Algérie – sont, jusqu'à présent, rentrés bredouilles. Et certaines pistes se sont révélées des culs-de-sac. Exemple : la « source » de Mongo Beti, le docteur Élie Tchokokam, que nous avons retrouvé en 2008 dans le dispensaire de Yaoundé où il travaille.

Après plusieurs tentatives, c'est uniquement grâce à l'intervention en notre faveur d'Odile Tobner, la veuve du romancier décédé en 2001, qu'il a finalement accepté de nous parler, entre deux consultations médicales : « Est-ce que je dois vous dire la vérité ? En toute sincérité, je dois vous dire la vérité. » Un peu gêné, le médecin a fini par admettre n'avoir jamais recueilli aucune preuve de l'utilisation de napalm au Cameroun, mais avoir simplement rapporté à des étudiants parisiens, au retour d'un bref séjour en 1960 à Bafang, qu'il avait soigné un homme brûlé au visage. « Je pense, avoue-t-il, que c'est à partir de ça que Mongo Beti a... romancé<sup>25</sup>. »

### **... ou « cartouches incendiaires » ?**

Cette persistante odeur de napalm qui imprègne l'histoire de la guerre du Cameroun ne peut pour autant être évacuée et réduite à une simple vue de l'esprit. Surtout si l'on se souvient que l'armée française avait bien fait usage de ce type de bombes incendiaires à base d'essence en Indochine

puis en Algérie<sup>26</sup>. Car, si nous ne possédons aucune preuve de l'utilisation de napalm au Cameroun, nous n'en avons pas non plus de sa... non-utilisation. L'accusation sans preuve ne doit pas, dès lors, amener à prendre pour argent comptant les dénégations systématiques des militaires français.

Exemple parfait de ce déni, l'ex-commandant de compagnie au Cameroun Claude Capdeville, le peu bavard ancien lieutenant se disant censuré par le ministre de la Défense, retrouve sa langue au téléphone pour jurer que « le napalm, mais c'est n'importe quoi<sup>27</sup> ». « On avait quelques avions pour faire de la reconnaissance, c'est tout », s'empresse-t-il d'ajouter. De la « reconnaissance » ? Le mensonge est total. En effet, l'éventuelle confusion autour du napalm pourrait provenir du fait que l'armée de l'air française au Cameroun a bel et bien joué avec le feu. Elle a utilisé, selon ses propres rapports, « des cartouches de 7,5 incendiaires » (pour 7,5 mm). Les archives militaires permettent même de dater du 25 février 1960 la première commande de ce type de munitions<sup>28</sup>. Et, comme signe que l'usage du feu aérien est une stratégie planifiée, l'opération déclenchée le 9 mars 1960 à Bansa est astucieusement baptisée « Étincelle<sup>29</sup> » par l'état-major – appellation déjà utilisée (au pluriel) pour une opération du « plan Challe » de l'été 1959 en Algérie, au cours de laquelle il fut procédé à des bombardements au napalm<sup>30</sup>.

Nous avons d'ailleurs retrouvé un témoin, Étienne Tchinda, le bras droit du chef maquisard Jérémie Ndélé, qui, pour avoir subi des raids aériens au Cameroun tout au long de l'année 1960 et avoir servi en Algérie avec l'ALN dans les mois suivants, est assez bien placé pour faire la différence entre balles incendiaires et napalm. Il est catégorique : « Les avions, ici, n'avaient que des balles : les balles pour tuer les gens et les balles incendiaires pour incendier les maisons, surtout les maisons en paille<sup>31</sup>. » Et, après avoir spontanément évoqué le « napalm », sans que nous ayons prononcé le mot, il affirme n'en avoir découvert l'existence et les effets qu'une fois en Algérie.

Établir cette distinction ne revient pas du tout à relativiser les conséquences de telles armes. Ces balles sont évidemment tout sauf anodines, d'autant plus que l'armée en a utilisé plusieurs dizaines de milliers, chaque mois, pour incendier les cases en paille et les forêts où auraient pu trouver refuge les maquisards<sup>32</sup>. À titre d'exemple, un rapport militaire chiffre à 43 363 le nombre de « cartouches 7,5 » utilisées contre l'ennemi au cours du seul mois de mars 1960<sup>33</sup>.

En plus des dégâts causés au sol, de tels raids aériens suscitent un effroi généralisé dans les populations. Véritables armes de destruction physique et psychologique, ces opérations ont pour effet de démontrer aux Camerounais qui en doutaient que l'ancienne puissance coloniale est prête à tout pour conserver l'ex-Territoire dans son orbite. Preuve de la marque indélébile laissée dans les mentalités collectives, très nombreux sont aujourd'hui encore les habitants de la région qui peuvent mimer les attaques des avions et hélicoptères français de l'époque. Un jeune maquisard d'alors, aujourd'hui enseignant à la retraite, nous raconte ces moments de terreur gravés dans sa mémoire. « Quand on voyait l'hélicoptère arriver, murmure-t-il, on se cachait sous les rochers pour voir comment ils faisaient. Il y avait deux avions, toujours deux avions. » Mimant les appareils capables de voler « dans toutes les positions », Jean Donfack poursuit sa description : « Le premier envoie de l'essence sur les toitures. Et le second descend et envoie une balle rouge au même endroit, ça prend feu. C'était toujours ainsi que ça se passait<sup>34</sup>. »

Les flammes admirées par le reporter du *Figaro* sont donc parfois provoquées par certains maquisards, au cours de leurs raids contre les villages loyalistes, certes, mais aussi, de façon bien plus massive, par l'armée française qui joue moins le rôle de pompier que celui de pyromane. Dans les airs ou au sol, le feu devient une arme de guerre, une redoutable arme de représailles, fatalement collectives et indiscriminées, entre les mains des militaires français. « Quand nous, les maquisards, nous brûlions quelque chose, la riposte des militaires, à pied ou en hélicoptère, c'était de brûler toutes les maisons qui se trouvaient dans la zone.

N'importe quelle maison. » Donfack n'en revient toujours pas, évoquant son grand-père, mort calciné dans de telles circonstances à Bansa. Assis dans sa maison en terre près de la route Dschang-Bafoussam, il cherche à nous faire revivre la période. « Peut-être que vous ne pouvez pas imaginer, s'inquiète le vieil homme. Les militaires incendiaient sur renseignement, ils brûlaient les concessions. Que tu sois innocent ou pas. On met le feu et on passe. »

Les bombardements, on le constate, ne sont pas précisément ciblés sur les seuls « combattants », par principe difficiles à isoler du reste de la population, puisque des dizaines de milliers de personnes vivent, à l'époque, « au maquis ». Les « dommages collatéraux » – comme on les appellerait de nos jours – sont alors inévitables, si tant est qu'on ait cherché à les éviter. Témoin d'un de ces raids aériens, Djumo Youmbi, 21 ans en février 1960, n'avait rejoint le maquis « Accra » – maquis de l'Ouest-Cameroun baptisé ainsi en hommage à la capitale ghanéenne qui accueillait les dirigeants upécistes en exil – que depuis quelques mois quand il a subi ses premières attaques aériennes. « Ils sont venus bombarder les gens à Bamena. Il y avait des blessés. On a pu en transporter quelques-uns en ville, se souvient-il. D'autres sont morts entre mes mains... Ils étaient tellement brûlés... Je n'avais pas assez de produits pour les traiter<sup>35</sup>. » Ayant secouru huit personnes dans ce cas, Youmbi se rappelle « ce genre de brûlures » : « C'était comme si on les avait enfoncés dans un grand feu. Ça gonflait. Quand ça vous attrape au ventre, au dos, vous ne survivez pas. »

### **Bombardements : sous le casque des pilotes**

Ces attaques relèvent d'une stratégie aérienne déployée par le général Briand dès son arrivée, en rupture avec les précautions prises par ses prédécesseurs. Dès janvier 1960, en effet, au cours d'un comité de coordination et d'orientation (CCO) hebdomadaire du Bamiléké, le sous-préfet Louis Mello ordonne de « détruire par aviation la mission



catholique de Babété », près de Mbouda, soupçonnée d’abriter quatre cents membres de l’ALNK. Sa requête est inédite à notre connaissance, puisqu’il précise que le raid doit être opéré « avec utilisation des roquettes<sup>36</sup> ». Les jours suivants, exécutant cet ordre, l’armée s’acharne littéralement sur le village. Le 26 janvier est opéré un « mitraillage de jour par une patrouille de T6 [avions d’appui feu légers] du marché de Babété entièrement sous le contrôle des rebelles<sup>37</sup> » : pas moins de 2 000 cartouches sont tirées, causant de « nombreux morts et blessés<sup>38</sup> ». Le lendemain, deux avions T6 tirent six cents cartouches supplémentaires et douze roquettes<sup>39c</sup> sur les deux bâtiments de la mission : « Mitraillage et bombardement par roquettes de la mission catholique de Babété par une patrouille de T6<sup>40</sup> », peut-on lire dans un rapport militaire. Ces raids sont complétés le 1<sup>er</sup> février par une opération conjointe au sol et dans les airs, qui tue dix « rebelles »<sup>41</sup>. « La mission est saccagée », conclut le chef de bataillon Alain Agenet, qui précise, après une semaine de bombardements français, que les dommages ont été causés... par les maquisards qui s’y étaient réfugiés<sup>42</sup> !

Comme on le voit dans cette séquence, l’appui feu aérien ne s’est pas limité à des mitraillages, fût-ce avec des cartouches incendiaires. L’armée de l’air française a eu recours à de véritables « bombardements » (le mot est employé), à l’aide de roquettes de type SNEB ou T10<sup>43</sup>. Les rapports officiels attestent que des tirs de roquettes ont eu lieu chaque mois entre février et août 1960, soit cent quatre-vingt-dix-sept roquettes tirées au total<sup>44</sup> (dont quatre-vingts pour le seul mois de mars<sup>45</sup>). Il est envisageable que ces chiffres – relativement faibles – soient sous-estimés, puisque, par exemple, les roquettes tirées en janvier à Babété ne sont pas comptabilisées. La flotte à disposition des pilotes est somme toute modeste : un MD 315, quatre Broussard, huit T6, deux hélicoptères Bell 47G<sup>46</sup>... Mais elle ne chôme pas et les opérations ne sont pas de tout repos. Pour preuve, le 9 septembre 1960, un pilote et un observateur meurent dans l’accident de leur T6 en mission d’« appui feu » près de Bafoussam<sup>47</sup>. Les autorités leur rendront un discret hommage, sans s’attarder outre-



mesure sur leur triste mission. Ces ordres de faire feu sur les populations, donnés trois semaines seulement après la proclamation de l'indépendance, ce sont des officiers français qui les donnent et des militaires français qui les exécutent, car aucun Camerounais ne dispose alors de l'autorité ou de la formation pour s'en charger.

Que peut-il bien se passer sous le casque d'un aviateur français chargé de pilonner des villageois dont il ne sait strictement rien ? Pour tenter de le comprendre, nous avons retrouvé en 2008, à Paris, la trace d'un pilote d'avion de l'époque, très loin d'être un va-t-en-guerre, mais qui a eu le temps de scruter ses camarades de chambrée moins scrupuleux. Dans le cadre de son service militaire, Jacques Mermier, de mai à juillet 1960, a été envoyé pour piloter des Broussard, pour l'observation aérienne, ou des T6, stationnés sur la stratégique base militaire de Kouataba, logée au cœur du très anti-upéciste département Bamoun, qui jouxte le Bamiléké. Jeune protestant plutôt de gauche, la mission ne l'enchantait guère. Mais il trouve l'ambiance plus détendue qu'en Algérie, où il a servi précédemment. Mermier observe avec étonnement ses collègues militaires de carrière, passés par l'Indochine ou l'Algérie. « Ils ne se posaient pas beaucoup de questions, raconte-t-il, ils voulaient juste être bien notés et que leur appareil ne s'enraie pas au moment de descendre en piqué. Ils envoyaient des rafales sur les villages sans réfléchir<sup>48</sup>. »

D'après ce qu'a pu voir Jacques Mermier, « ceux qui mettaient le feu, c'était l'armée de terre, au sol ». Dans ce cas-là reviennent spontanément les mots de l'Algérie, employés par les militaires de l'époque : « On a mis le feu à une *mechta* ! », une phrase si souvent entendue au cours des discussions de fin de journée. La situation politique spécifique leur avait été exposée sommairement, se souvient-il : « Les ennemis, c'étaient les Bamiléké. Les copains, c'étaient les Bamoun, se rappelle Mermier. On nous a expliqué que la France avait passé un contrat avec Ahidjo et qu'on devait le respecter. »

Autre témoin avisé de toute la période, le journaliste camerounais et directeur de l'hebdomadaire protestant *La Semaine camerounaise* Daniel

Maugué porte des accusations concordantes. Il se souvient que les attaques aériennes n'étaient pas ciblées précisément contre les combattants, mais contre tout rassemblement, quel qu'il soit... « Même en cas de funérailles [lesquelles étaient interdites], dit-il, les militaires faisaient tout pour disperser les foules. Lorsque l'armée apprenait qu'il y allait avoir un rassemblement, elle s'organisait pour attaquer, souvent à coups de bombes ou de grenades, et il y avait beaucoup de morts. C'est pour cela que les gens étaient très effrayés dès qu'ils entendaient les bruits d'un avion. Chacun allait se cacher dans un coin, sous les arbres, dans la forêt, dans les bas-fonds, dans les marécages<sup>49</sup>... » On le voit, soutenir que les pilotes n'accomplissaient que des missions d'« observation » relève de la simple mauvaise foi.

### **Replis de l'ANLK, divergences militaires françaises**

Face à la puissance de feu de l'armée de l'air, les combattants nationalistes et les populations au sol sont bien démunis. Après l'opération « Étincelle », on peut trouver dans les archives le compte rendu d'interrogatoire d'un... garçon de 10 ans. L'enfant, à qui l'on fait dénoncer des maquisards, évoque également le danger des raids de l'aviation et la manière dont certains maquisards cherchent à tromper l'attention des pilotes en disposant des habits dans les arbres, tandis que d'autres se hasardent à tirer des coups de feu vers le ciel<sup>50</sup>.

L'offensive française supprime les dernières « zones libérées » de l'ALNK où les combattants pouvaient trouver refuge. Mais des maquis bien organisés subsistent encore dans la région. Grâce à des aveux de prisonniers, Gribelin parvient par exemple à connaître les détails d'un maquis typique, celui qui abrite la direction de l'armée upéciste dans l'arrondissement de Bangangté, baptisé « Accra-Ville » en hommage à la capitale du Ghana de Nkrumah. Sous les ordres de Joseph Ngandié (*alias* « Château dynamique »), 25 ans, de David Kana (*alias* « Mallam défense ») et d'un certain Amadou (*alias* « Sans pitié »)<sup>51</sup>, de nombreux

refoulés des grandes villes sont venus grossir l'armée de brousse qui a pris ses quartiers dans la mission protestante de Batcha. À partir de ce lieu retiré, leurs subordonnés, « Lame de rasoir », « Pierre Loti » ou encore « Bon Blanc », lancent leurs offensives dans l'arrondissement. Détail étonnant : le secrétariat de l'état-major y est assuré par l'abbé Thomas Fondjo, enlevé à Bamendjou fin 1959 et devenu de gré ou de force sympathisant de l'aventure<sup>52</sup>.

Malgré l'asymétrie des forces, les insurgés font toujours preuve de combativité et d'imagination, avec les moyens du bord. Jean Donfack, secrétaire de « Château dynamique », nous explique ainsi ses techniques de captation de l'information, comme le morse appris chez les scouts. « Ça m'a beaucoup aidé, raconte-t-il. La nuit, je captais les fréquences des militaires, pour connaître leur position. On a sauvé beaucoup de vies comme ça, avec le morse, un crayon et une radio. À Bafang, il y avait beaucoup d'attaques inattendues, qui ont pris fin quand on est arrivés en mars 1960<sup>53</sup>. » Mais l'opération « BC/Ø 1 », menée du 4 au 12 juin, détruit les repaires d'« Accra-Ville », « Accra-brousse » et « Accra-centre », et deux cents combattants sont mis « hors d'état de nuire ».

Délogés de leurs zones, les insurgés ne baissent pas les bras et relancent la « guerre économique », loin des zones de combat. Dans le Nyong-et-Kellé (ex-Sanaga-Maritime), menés par Makandepouthe, l'opposant à Mayi Matip qui s'est imposé en mars 1960 au sein des maquis de la région comme leur principal animateur<sup>54</sup>, ils coupent les routes pour ralentir les échanges commerciaux<sup>55</sup>. À Douala, sous les ordres de l'infatigable Henri Tamo, ils tuent des Européens au cours de spectaculaires opérations, telles que l'attaque et l'incendie du Monoprix situé en plein cœur de la capitale économique, le 31 mai 1960<sup>56</sup>. En rendant la vie de ces derniers impossible, les militants espèrent attirer l'attention de l'opinion française et hâter le désengagement des troupes néocoloniales. Même Yaoundé, cette capitale politique réputée si tranquille au regard du bouillonnement de Douala, n'est pas épargnée. Rendant visite au début de l'été 1960 à son poulain Charles Assalé devenu Premier ministre, le militant du

Réarmement moral Jean-Jacques Odier découvre une ville paralysée par la peur, éteinte par le couvre-feu. « Je suis effaré par l'ambiance sinistre de la capitale, raconte-t-il, car c'est comme si la vie elle-même s'était arrêtée<sup>57</sup>. » Menacés par les attentats qui touchent désormais les centres-villes de Yaoundé et Douala, les Européens désertent rues et magasins. « Les gens ont peur », résume Odier.

Afin de contrer la guérilla de Douala, la répression s'aventure dès lors sur le sensible terrain urbain. Poursuivant l'initiative de Roland Pré après les émeutes de mai 1955, les autorités de la ville mettent en œuvre un nouveau plan d'urbanisme visant, comme l'explique le chef de la Sûreté fin 1960, à « éventrer les quartiers populeux de New-Bell et ce afin de mener à bien la lutte contre le terrorisme<sup>58</sup> ». La ville est divisée en îlots reliés entre eux par de grandes avenues permettant aux forces de l'ordre d'avancer plus facilement. La mesure ne manque pas de susciter de vives protestations chez les habitants déplacés, qui ne reçoivent « aucune indemnité de déguerpissement ». Mais l'essentiel est atteint, puisque la direction de l'UPC locale est contrainte de fuir la ville<sup>59</sup>. Le contrôle des « quartiers suspects » se fera de plus en plus étroit. Un bulletin de renseignements témoigne par exemple que, en trois jours, du 10 au 12 octobre 1960, « plusieurs quartiers de New-Bell ont fait l'objet d'opérations de contrôle ; quelque 6 000 personnes ont été visitées ; cinq cents environ ont été retenues pour examen de situation<sup>60</sup> ».

À l'été 1960, l'armée française a acquis un avantage décisif sur les troupes de l'ALNK. Après des mois de résistance acharnée, la « rébellion » a subi de lourdes défaites. L'une des raisons de l'avancée des troupes régulières réside dans la coopération franco-britannique, « plus étroite qu'elle ne l'avait jamais été » comme l'explique le général Max Briand<sup>61</sup>, qui porte enfin ses fruits après des années de tension. Les polices des deux côtés de la frontière établissent une liaison radio permanente. Mieux, les deux armées échangent un officier de liaison. À partir de là, les opérations conjointes obtiennent des résultats indiscutables, d'autant plus que les Britanniques ont déployé des renforts dans leur zone<sup>62</sup>.

Dès lors, les moins va-t-en-guerre des Français profiteraient volontiers de cet avantage pour plier bagage et abandonner le reste de la besogne aux Camerounais. Le général Sizaïre, qui depuis le 20 juin a remplacé Le Puloch à Brazzaville, au commandement de la Zone d'outre-mer n° 2, est de ceux-là. « Frappé par l'importance hors de propos de notre appareil et de notre action militaire au Cameroun », il plaide pour un désengagement rapide, mais se « heurte à la volonté délibérée de Briand de maintenir contre toute sagesse les unités françaises en opérations », écrit-il dans le dossier militaire du général commandant les troupes du Cameroun<sup>63</sup>. Briand, en effet, compte bien convaincre Paris de lui conserver ses troupes pour achever sa mission. Et ne recule devant aucun argument pour dénoncer la mollesse de Sizaïre, allant jusqu'à se comparer à un « candidat au mât de cocagne qui sent ses forces l'abandonner au moment où il allait décrocher le drapeau [et qui] souhaite que la glissade ne soit pas trop rapide<sup>64</sup> »...

Surprise : à l'issue de ce bras de fer, c'est le subordonné qui l'emporte, déplore Sizaïre, « par ses manœuvres dilatoires et par le biais de ses liaisons directes avec Paris », en la personne de Lamberton et Messmer eux-mêmes. Briand est même accusé par Sizaïre de « brosser, à l'usage de Paris, un tableau exagérément sombre de la situation, prêtant à la rébellion des possibilités qu'elle n'a nullement et portant une importance hors de propos aux opérations menées contre les rebelles<sup>65</sup> ». Toujours est-il que ce stratagème permet au GTN de conserver ses onze compagnies jusqu'en novembre 1960, date à laquelle il pourra tout de même encore compter sur neuf compagnies<sup>66</sup>.

### **Le ralliement ou la mort**

Face à une telle détermination, à la fin du terrible été 1960, Martin Singap n'a plus le choix. Ses troupes se font décimer à un rythme insoutenable. Acculé par les offensives du GTN, le chef de l'état-major général de l'ALNK « a donné l'ordre aux vieillards, femmes et enfants

fatigués de se rallier pendant que les “combattants” se reposent en attendant l’ordre suprême », constate en novembre le chef de la Sûreté, le Camerounais Jean Evina<sup>67</sup>. Dès lors que ses zones sanctuarisées étaient fragilisées par l’armée française, il devenait en effet impossible pour Singap de maintenir en brousse des milliers de familles exposées aux bombardements plus ou moins aveugles et à la précarité de la vie de maquis.

« Aussi, ne serait-il pas déplacé, se méfie Evina, de considérer avec un certain pessimisme bon nombre de ralliements sans armes et ce, en considération de l’hypocrisie de l’élément bamiléké (*sic*)<sup>68</sup>... » La planification de la manœuvre avait en effet été immédiatement décelée par un agent de l’administration infiltré dans une immense réunion de militants organisée par l’UPC le 5 septembre 1960 à Maingui, de 7 h 30 à minuit, à laquelle assistaient pas moins de 1 560 personnes. Un dirigeant y expliqua à ses camarades la ruse de Singap : « Vous allez rentrer chacun dans son village natal. [...] Les ennemis de notre pays vous prendront à [pour] des ralliés, mais c’est vous qui saurez ce que vous êtes<sup>69</sup>. » Le mot d’ordre fut suivi massivement : 7 000 personnes se présentèrent tout à coup dans la zone de Bafang, 1 600 à Bafunda et plus de 5 000 à Balessing, Baloum et Bamendou, au point que les autorités se sentirent « un peu débordées<sup>70</sup> ».

Les semaines qui suivent confirment, s’il en était besoin, que ceux qui refusent de se rallier risquent la mort brutale. La période de guerre à outrance s’achève en effet par les assassinats de deux des principaux chefs maquisards, Paul Momo et Jérémie Ndélééné. En août, Momo avait encore amorcé un changement de camp : il avait donné l’ordre à ses anciens compagnons d’armes de se tenir prêts à reprendre la guerre, dans le Bamiléké<sup>71</sup> comme dans le Mungo<sup>72</sup>, apparemment sur ordre de Kamdem Ninyim lui-même<sup>73</sup>. Après avoir échappé de justesse à une première tentative d’élimination le 28 septembre, Momo avait essayé en octobre de renouer le contact avec les chefs insurgés<sup>74</sup>. Cela ne l’avait pas empêché de jurer le contraire au président Ahidjo, à qui il assurait par courrier que,

contrairement aux « racontages en cours », sa « position vis-à-vis des décisions prises au cours des entretiens d'avril dernier rest[ait] la même ». Dans sa lettre, Momo se plaint d'avoir été victime de cette opération qui faillit lui coûter la vie : « Si je n'étais pas d'une puissance qu'on peut qualifier naturelle<sup>d</sup>, écrit-il, vous n'alliez plus compter sur votre brave Momo Paul Génie dans notre jeune nation<sup>75</sup>. » Mais la missive n'a visiblement pas suffi à convaincre les autorités qu'elles avaient encore un quelconque profit à tirer de cet agent double un peu trop versatile...

L'élimination de « Momo Paul Génie » est planifiée le 12 novembre 1960, au cours d'une réunion à Baham, où se retrouvent le préfet Enoch Kwayeb, son sous-préfet Jean Keutcha et le vieux complice de Momo, le chef Kamdem Ninyim, pour qui l'indiscipline de son allié commence à fragiliser son nouveau statut de ministre<sup>76</sup>. Les trois personnalités ont convoqué Frédéric Nenkam, le chef du village de Bahouan, voisin de Baham, où Momo se serait réfugié. Le sous-préfet Jean Keutcha le met sur les braises : « Il est précisé de plus en plus que Momo est à Bahouan, mais si cela s'avérait exact, je prendrais à votre encontre une telle sanction que même vos enfants s'en souviendraient toute leur vie<sup>77</sup>... » La menace fonctionne. Le rapport de la Sûreté de Bafoussam confirme que le chef Frédéric Nenkam finit par « se montr[er] plus explicite », en indiquant à l'adjudant-chef Raymond Béchet le lieu de passage régulier du « capitaine Génie ». Le plan d'embuscade est conçu et la délicate mission est confiée au sous-officier français, qui l'exécute avec succès. Abattu le 17 novembre 1960, Momo finit comme Um Nyobè : son corps est exposé en public pour bien démontrer à la population qu'on ne ruse pas avec le pouvoir<sup>78</sup>. Momo meurt d'avoir trop trahi, d'avoir cru pouvoir se rallier et poursuivre malgré tout l'action subversive sur le terrain.

Le 24 novembre 1960, c'est au tour de Ndélééné, 40 ans environ, de tomber dans une embuscade, montée grâce au retournement d'un de ses lieutenants. Jusque-là « invisible et insaisissable », comme le regrettait un rapport de gendarmerie, Ndélééné avait mis au point un dispositif de guetteurs placés sur les hauteurs ou même dans les arbres, qui lui



permettait en cas de patrouille de « disparaître individuellement dans les hautes herbes, dans les marigots et dans les buissons de bambous<sup>79</sup> ». Mais, cette fois-ci, les nombreuses captures effectuées dans son entourage ont apporté aux forces de l'ordre des renseignements précis sur la localisation de l'ex-lieutenant de Paul Momo. Mortellement blessé, Ndéléne aura encore la force, avant de rendre l'âme, « de laisser approcher les militaires et de tirer à bout portant sur un caporal, qu'il a heureusement manqué », rapporte un officier français<sup>80</sup>.

La mise en scène, bien rodée depuis les assassinats d'Um Nyobè et de Paul Momo, se déploie alors une fois de plus : le corps est exposé en public durant toute une semaine à Mbouda, provoquant dans les jours qui suivent de nombreux ralliements. Certains prétendent même qu'il aurait été décapité et que les militaires lui auraient glissé une cigarette allumée entre les lèvres en interpellant son cadavre au cri de : « Si tu es immortel, lève-toi et fume<sup>81</sup>. »

### **Répression aveugle pour guerre sans images**

Que transparaît-il des attaques aériennes, incendies, tortures et autres opérations de « nettoyage » meurtrières dans la presse française de cette année 1960 ? Rien ou presque. Les lecteurs doivent se contenter de quelques rares reportages de propagande. Ceux du *Monde* peuvent ainsi contempler le président Ahidjo, un « nationaliste modéré » dont la « ferme pondération », selon les termes du spécialiste de l'Afrique Philippe Decraene, « lui a permis de réaliser, sans effusion de sang, le programme que ses adversaires extrémistes de l'UPC entendaient imposer par la force »<sup>82</sup>, malgré l'« opposition irréductible et dangereuse » de ces derniers.

Quant à un bilan chiffré des pertes humaines de cette période, sujet sensible qu'aucun journaliste n'aborde à l'époque, il est très difficile de l'établir de manière fiable. Le bilan de cette année 1960 a depuis quelques années donné lieu à diverses exagérations. Le chiffre de 400 000 morts,



avancé par le pilote d'hélicoptère Max Bardet dans son livre *OK Cargo !*, paraît d'autant plus fantaisiste qu'il est censé s'appliquer à la période 1962-1964, plus calme que l'année 1960. On a vu en introduction avec quelle prudence il fallait prendre ce témoignage, édité par l'ex-chef des services secrets à Matignon Constantin Melnik (qui a quitté ses fonctions en 1961). Quant à un prétendu « génocide », le terme semble éloigné de la réalité, car il est difficile de déceler chez les autorités une volonté d'anéantir un peuple. Si des meurtres de masse ont assurément été commis, rien n'indique une quelconque volonté d'extermination générale, ni dans les discours, ni dans les témoignages de l'époque, ni d'ailleurs dans les actions menées, qui visent davantage à mater l'insurrection qu'à rayer de la carte un peuple ou un groupe ethnique.

Une fois ces précautions prises, soulignons que les éléments chiffrés dont nous disposons attestent assurément de la violence des affrontements. Le général Max Briand, dans son rapport annuel de 1960, recense la consommation de 88 272 cartouches de fusil-mitrailleur et 96 010 cartouches de pistolet-mitrailleur<sup>83</sup>. Les chiffres de victimes avancés à chaud par l'armée française sont à l'évidence des évaluations *a minima*, arrondis apparemment sans grand souci de précision. D'autant plus que, dans les rapports de l'armée de l'air, les bilans humains des mitraillages et bombardements aériens, presque quotidiens en 1960, se concluent quasiment chaque fois par des mentions pour le moins vagues, telles que « Résultats non observés » ou « Tués probables »<sup>84</sup>... Au regard des munitions consommées et des bilans établis au jour le jour, ces estimations avancées par la France ne semblent toutefois pas invraisemblables. Selon Max Briand, le bilan humain des affrontements, pour le seul Bamiléké et pour la seule année 1960, s'élèverait ainsi à « un peu plus de 20 000 hommes », dont 5 000 morts au combat, 1 000 des suites de leurs blessures, 5 000 suite à des maladies et, surtout, 10 000 tués dans une évasive « lutte intérieure »<sup>85</sup>. Du côté des forces de l'ordre, toutes

unités confondues, on compte 614 « pertes amies » dont 583 civils africains. Même ratio pour les blessés « amis » : 615, dont 530 civils africains.

Sans plus souligner les responsabilités de tant de morts, le journaliste du *Monde* André Blanchet, généralement indulgent avec la politique française au Cameroun, avancera en octobre 1962 d'autres chiffres, lors d'une conférence dans les salons feutrés du Centre d'études de politique étrangère, à Paris : « Déjà pendant les cérémonies [à l'occasion de la proclamation de l'indépendance du Cameroun, le 1<sup>er</sup> janvier 1960], je me rappelle qu'un officiel français, membre du cabinet [d'Ahmadou Ahidjo], m'avait parlé de 12 000 morts d'ores et déjà déplorés en pays bamiléké<sup>86</sup>. » Mais le bilan qu'il donne alors pour l'ensemble des « troubles » à la date de son allocution est plus terrible encore : « Quelqu'un, dont je n'ai pas pu vérifier les dires, mais dont les allégations méritent d'être prises au sérieux, m'affirmait qu'il y avait eu 120 000 victimes au total pendant les deux ou trois ans [sans doute 1959-1961, NdA] qu'a duré l'insurrection en pays [Bamiléké] ; or cela, nous l'ignorâmes à peu près entièrement, même en France, l'ancienne métropole. » Déjà terriblement flou à l'époque, un bilan plus précis est encore plus difficile à établir aujourd'hui.

Toujours est-il qu'une « pacification » aussi brutale ne pouvait qu'apporter des « résultats ». Entre deuil et terreur, la vie des populations de l'Ouest-Cameroun reprend peu à peu son cours dans les derniers mois de 1960, alors que des dizaines de milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, commencent à quitter la brousse pour rejoindre la légalité<sup>8</sup>. Les récoltes commencent à reprendre, les marchés rouvrent un à un, les routes sont progressivement remises en service. Symboliquement, le 9 octobre 1960, le grand colon français et propriétaire foncier Léon Darmagnac, qui avait fui Babadjou en 1959 en raison des événements, revient à Dschang pour s'occuper de nouveau de ses plantations de café<sup>87</sup>. Si la guerre est loin d'être terminée, cette séquence atteste des difficultés éprouvées par l'ALNK. Comme l'écrit sans dissimuler sa joie René Gribelin, « l'ALNK

conçue comme force offensive pouvant s'opposer avec quelque chance de succès à une armée de type classique » a connu un « échec total »<sup>88</sup>. « Le rêve de Singap de jouer au soldat régulier [...] s'est éteint. » Mais le feu couve toujours sous la cendre, notamment parmi les ralliés de l'armée de Singap...

Briand, manifestement frustré que ses exploits aient été si peu médiatisés en métropole, ne peut s'empêcher, au moment de conclure son rapport annuel de 1960, alors que « la rébellion agonise », de tresser les lauriers d'une armée française qui se retire en « laissant le souvenir d'une force respectée, désintéressée et humaine »<sup>89</sup>. « Si la nécessaire discrétion dont ont été volontairement entourées ces opérations a parfois choqué ceux qui y ont participé, confie-t-il, qu'il soit au moins donné à leur chef, en terminant ce rapport, de leur rendre l'hommage qui leur est dû et d'exprimer la fierté qu'il a eu de les commander<sup>90</sup>. »

---

a. Ce témoignage écrit nous a été confirmé au Cameroun en 2008 par la fille du pasteur.

b. Allusion transparente aux enseignements du colonel Charles Lacheroy qui décrit la « guerre révolutionnaire » comme un scénario en cinq phases. La troisième est censée être le passage du « terrorisme » ponctuel à la « guérilla » généralisée.

c. La même source indique que douze roquettes ont également été tirées ce même 27 janvier 1960 « dans la région de Bafoussam ».

d. Comme beaucoup de chefs insurgés, Momo se croit investi de pouvoirs mystiques (capacité à échapper aux balles, à se dédoubler, à devenir invisible, à voyager dans les airs, etc.).

e. En 1967, le chef du BURFAN (Bureau de renseignements des Forces armées nationales camerounaises), le capitaine Gilbert Etobe, parle d'une centaine de milliers de personnes (Gilbert Etobe, « Connaissance de la rébellion. Historique sommaire, conférence donnée au cours du stage d'information sur le renseignement et l'action psychologique », octobre 1967, p. 10 ; archives personnelles).

## *Répression « à l'africaine »*

« L'hystérie collective qui a gagné le pays bamiléké – et qui sert de support à l'UPC – se calmera par une répression sanglante, à l'africaine, des masses en folie. »

Général Louis LE PULOCH,  
30 décembre 1959<sup>1</sup>.

**L**es deux chapitres précédents ont décrit des opérations militaires de grande ampleur, menées par l'armée française contre une rébellion supérieure en nombre mais largement inférieure en équipement. Situation très classique. Mais l'année 1960 donne lieu également à des mouvements plus souterrains de guerre contre-révolutionnaire, par le peuple et dans le peuple. Cette guerre-là ne s'exprime pas de la même manière dans les rapports militaires : elle ne donne pas de noms à des opérations militaires ponctuelles, ne fournit pas de décomptes des attaques menées ou des pertes engendrées. Elle ne permet pas non plus de remonter clairement la chaîne des responsabilités, tant elle repose sur des initiatives apparemment incontrôlées, décentralisées, spontanées. Mais cette sorte d'autogestion de la répression, à l'abri des attaques aériennes de l'armée de l'air française, n'a en fait rien de spontané. Elle est encadrée par des professionnels français, peu nombreux mais très efficaces.

« Lorsqu'un peuple se refuse à porter ses propres armes, il finit toujours par porter celles des autres. » Cette citation, dont l'auteur n'est autre que le dictateur fasciste Benito Mussolini, constitue la conclusion d'un exposé

prononcé en 1955 par le lieutenant-colonel Jean Lambertson devant la seizième promotion de l'École supérieure de guerre, dans le but d'encourager le corps social à se préparer à la guerre et à faire bloc derrière son armée<sup>2</sup>. Pareillement, au Cameroun, en 1960, les autorités françaises, soucieuses de passer l'embarrassant témoin de la répression aussi vite que possible, n'ont cessé de faire porter les armes à leurs alliés camerounais, qu'il s'agisse de l'armée nationale en gestation ou de tout groupe désireux de combattre l'ALNK. Pour comprendre la gestation des forces de l'ordre camerounaises, il faut d'abord se pencher sur la conception qu'en ont les officiers français chargés de les façonner.

### **L'armée, ciment de la nation franco-africaine**

Ayant pour mission de maintenir le Cameroun « dans l'orbite de la France » et à l'abri de la « contagion communiste », l'armée doit jouer un rôle central, à la fois psychologique et politique, au-delà du simple rétablissement de l'ordre. Cette conception s'inscrit alors parfaitement dans les schémas de la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR), selon laquelle, en cas de péril, le corps militaire, s'il parvient à rester « sain », a vocation à suppléer le corps social rongé par la subversion. À la fin des années 1950, quand il partage son temps entre l'École de guerre, le Cameroun et le ministère des Armées, Jean Lambertson est un fervent défenseur du rôle de l'armée comme « bastion de la résistance » face à la guerre psychologique. « Le contrepoison, c'est l'armée qui le détient », aime-t-il répéter à ses élèves.

La raison en est simple, explique Lambertson : l'armée est une institution totale, un « véritable laboratoire » capable d'embrigader les corps et les esprits, « car le but de l'instruction militaire, [...] c'est "le conditionnement des réflexes" [...] entretenu par le "sectarisme" inséparable de la vie militaire ». Privé de casernes élevées au rang de « séminaires idéologiques », un pays « est voué à la servitude, à la destruction la plus complète », assène le professeur de l'École de guerre.

On retrouve ici le « rôle traditionnel d'éducatrices de leurs soldats africains<sup>3</sup> » dévolu depuis des décennies aux troupes coloniales. Une conception dont le général Le Puloch donnait fin 1958 un bel aperçu quand il assignait aux troupes d'outre-mer une mission de « guides », sous peine « d'être dépassées par un mouvement d'idées qu'elles n'auraient pas su prévoir<sup>4</sup> ».

En plus de la lutte contre la subversion, l'armée est à même de favoriser le maintien des liens avec les nouvelles nations et d'agir, disait Pierre Messmer en avril 1959, comme un « ciment solide de la Communauté<sup>5</sup> ». Les militaires ne doivent pas seulement battre les indépendantistes, ils doivent aussi convaincre. Convertir même, au sens religieux du terme, comme l'expliquait un général Le Puloch exalté qui affirmait début 1959, dans son rapport annuel, vouloir « faire de nos 10 000 soldats africains les catéchistes de cette foi dans leurs villes et dans leurs villages<sup>6</sup> ». La « foi » qui doit ainsi être propagée, c'est celle d'un lien fusionnel entre la France et son ex-Empire africain. Ce que les militaires appellent, dans leurs rapports, l'« esprit civique franco-africain » ou la « cristallisation de l'esprit de communauté franco-africaine ». Et c'est avant tout dans la tête du « soldat africain », pilier des nouveaux États, que cet esprit nouveau doit être implanté, dans le but, écrit Le Puloch, d'en faire « un citoyen conscient de ses devoirs et de ses droits dans la communauté franco-africaine » et, par suite, de « substituer à une fidélité à la France, sentimentale mais par là même fragile, une loyauté plus raisonnée et plus active à la cause franco-africaine »<sup>7</sup>. Charge ensuite à l'armée d'entraîner le reste des foules africaines « par l'action de persuasion qu'elle peut exercer sur les masses grâce à l'action civique » et de « faire pénétrer dans la masse urbaine et rurale, par l'intermédiaire de nos gens, les notions de civisme de la communauté »<sup>8</sup>. C'est très explicitement que ce général, commandant militaire de l'AEF et du Cameroun, décrit au seuil des indépendances le rôle de l'armée dans la mise en place des néocolonies :

« Avec nos moyens qui sont ce qu'ils sont, mais avec tous nos moyens, et ils sont nombreux et variés, nous devons œuvrer pour que la France ait dans ce pays d'Afrique toutes ses chances<sup>9</sup>. »

Ces conceptions s'appliquent aussi bien, en cette période de flou institutionnel, aux États de la Communauté qu'à ceux qui n'y entrent pas, comme le Cameroun. Dans un pays neuf comme celui-là, ces théories prennent une dimension supplémentaire, celle que l'on appellerait avec emphase aujourd'hui le « *nation building* », la construction d'une nation par de véritables ingénieurs – vêtus de kaki – du corps social. Ceux-ci ont profité de la guerre pour s'imposer, comme s'en réjouit le lieutenant-colonel Lambert, qui voit dans la « guerre subversive » menée contre l'UPC l'« occasion unique de créer et d'entretenir un esprit civique franco-africain, si elle est continuée et gagnée »<sup>10</sup>.

Les futures élites militaires camerounaises, cooptées par l'état-major français, ont vocation à devenir le creuset de la jeune nation et à créer de toutes pièces un sentiment de cohésion nationale. Refusant d'autoriser un nationalisme revendicatif, fondé sur le rejet de l'oppression coloniale, le pouvoir impose dans le sang un nationalisme autoritaire, militaire et élitiste, nourri au sein de l'ancienne métropole, à Saint-Cyr pour les hauts gradés, tout au long des campagnes coloniales précédant les indépendances (Indochine, Algérie...) pour les sous-officiers. L'armée n'est donc pas seulement conçue comme un corps sécuritaire, elle a pour mission d'être le lieu de germination de la nation elle-même. Et, puisque ce sont des officiers français qui la façonnent, l'imaginaire national camerounais ne sera pas seulement d'inspiration militaire, ce qui pose déjà question, mais également d'inspiration étrangère.

À pays nouveau, homme nouveau. La remise au pas commence dans les têtes et se poursuit jusque dans la présentation de soi. Le général Louis Le Puloch, commandant supérieur de la ZOM 2, n'hésite pas à détailler l'apparence de l'homme « franco-africain » discipliné qu'il attend : « On ne tolérera pas plus les crânes teigneux et les yeux chassieux que les négrillons nus », proclame-t-il dans son rapport de 1959, avant de s'en

prendre aux intolérables « cas de paresse rédhibitoire de la femme et d'absence d'autorité du mari »<sup>11</sup>. De même, dans le combat pour le contrôle de l'« âme » du pays, un théoricien respecté et précurseur de la DGR, cité par le lieutenant-colonel Lambertson dans ses conférences à l'École de guerre, le général Lionel-Max Chassin, insiste tout particulièrement sur le « rôle idéologique de l'officier », afin que les cadres de l'armée deviennent « des propagandistes patriotes convaincus », aptes à sauver la nation du communisme<sup>12</sup>. Voilà identifié le nouveau vecteur de l'influence psychologique de l'armée, que vise également Le Puloch dès 1959. « De mauvaises habitudes ont été prises et tolérées depuis près de trente ans, s'impatiente-t-il. Les remèdes : retard à l'avancement, sanctions, élimination. » Et, pour mettre ces belles idées en application, son rapport s'achève sur un slogan en forme de programme : « Place aux activistes<sup>13</sup> ! »

### **« Place aux activistes » : les racines françaises de l'armée camerounaise**

Les « activistes », ce sont ceux qui ont pour mission de mettre sur pied en quelques mois une armée camerounaise capable de se substituer progressivement à l'armée française pour mener la guerre contre-révolutionnaire. La tâche est ardue car, dans ce domaine comme dans d'autres, la France n'a guère laissé émerger de cadres autochtones compétents. Jalouse de ses prérogatives et de sa « supériorité », refusant de préparer le pays à l'indépendance, la métropole a longtemps freiné l'ascension de professionnels camerounais capables de prendre le relais. Ce n'est finalement que le 11 septembre 1959, dans une lettre adressée aux ministres français concernés, que le Premier ministre Michel Debré jette les bases de la future armée camerounaise<sup>14</sup>. Encore s'agit-il surtout, à lire ses instructions ultérieures au Haut Commissaire Xavier Torrè, d'une opération de communication politique : « Le gouvernement français, lui explique Debré le 20 octobre 1959, entend éclairer opinion internationale



et intérieure sur ses véritables intentions<sup>15</sup>. » Éclairer l'opinion et, bientôt, masquer l'implication de la France dans la répression sanglante qu'elle s'apprête alors à relancer...

L'armée camerounaise est officiellement créée le 11 novembre 1959, à quelques semaines des cérémonies de l'indépendance, où elle défilera pour la première fois. Concrètement, il s'agit au départ d'un simple changement d'étiquette. La France met à la disposition du Cameroun l'équipement et certaines troupes qui y stationnaient sous ses ordres, permettant la création au 1<sup>er</sup> janvier 1960 de quatre compagnies formant un premier bataillon, puis de quatre supplémentaires au cours de l'année pour en former un second<sup>16</sup>. En décembre 1959, les trois cents premiers soldats sont formés sur la base militaire de Koutaba<sup>17</sup>, pour venir ensuite épauler les deux compagnies de militaires de l'armée française passées sous drapeau camerounais. Toutefois, le commandement opérationnel reste entre les mains de l'armée française jusqu'au 31 décembre 1960<sup>18</sup>. En parallèle, la création de la gendarmerie camerounaise suit une voie similaire, avec la création le 24 décembre 1959 d'une École de gendarmerie à Yaoundé, commandée par le lieutenant André Lacam et dont les instructeurs sont également français<sup>19</sup>. À chaque fois, l'instruction des officiers doit s'inscrire « dans un cadre des guérillas et des contre-guérillas type AFN [Afrique du Nord] », avec un module particulier portant sur l'« appui aérien »<sup>20</sup>.

La formation accélérée est prise en charge au sein de la nouvelle École militaire interarmes (EMIA) du Cameroun, installée au cœur de Yaoundé en août 1960<sup>21</sup> et officialisée par un décret du 27 octobre 1960<sup>22</sup>. Destinée aux futurs officiers, elle est dirigée par un Français qui répond en tout point au profil de l'« activiste » souhaité par Le Puloch : le lieutenant Jacques-Louis Lefèvre n'est pas un haut gradé, mais il a de la bouteille. Au moment d'être nommé directeur, ce soldat de seulement 28 ans a déjà commandé une unité du Groupement tactique Sud (GTS), intitulée le « groupe D », à Nkongsamba dans le Mungo, engagée dans la lutte contre les « subversifs ». Surtout, Lefèvre est ce qu'on appelle un « Bigeard

boy », puisqu'il a servi sous les ordres du célèbre colonel en Algérie au cours des années précédentes. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y a pas laissé de bons souvenirs.

Un témoignage recueilli par le quotidien *L'Humanité* le 23 août 2000 en donne un triste aperçu : « Le 26 janvier 1957, j'ai été arrêté par le lieutenant Jacques-Louis Lefèvre, alors à la tête d'une section du 3<sup>e</sup> régiment de parachutistes coloniaux, dont le patron était le colonel Bigeard, déclare ainsi Amar Mokhtari, alors militant du Parti communiste algérien. Le lieutenant Lefèvre s'est particulièrement acharné sur moi. À chaque fois, il me répétait : "Tu ne sortiras jamais vivant d'ici ; à tout moment, je peux te tuer d'une rafale de mitraillette ; mais je préfère te faire mourir à petit feu." Ou encore : "Sais-tu ce que c'est la quintessence de la valeur de l'homme ? Sauve ta peau. Parle !" <sup>23</sup>. » Mokhtari subit la gégène à de multiples reprises, à tel point que, une fois transféré dans une autre prison, un médecin se demandera par quel miracle il a survécu. Le souvenir de Lefèvre hante encore sa victime, d'autant plus que, d'après elle, c'est la photo de son tortionnaire qui orne fièrement la couverture du livre du général Bigeard publié en 1959, *Aucune bête au monde* <sup>24</sup>... « Qu'est devenu le lieutenant Jacques-Louis Lefèvre ? soupire le vieux militant. Sûrement un brave colonel en retraite, qui raconte à ses petits-enfants ses glorieux faits d'armes <sup>25</sup>. »

Bien avant cette retraite, le brave lieutenant initie donc les soldats camerounais à la guerre révolutionnaire. Nous avons retrouvé un de ses élèves, aujourd'hui colonel en retraite. Sylvestre Mang est resté à la fois fasciné et horrifié par son ancien directeur, à qui il voue ce qu'il appelle une « crainte révérencielle » : « C'était un héros, ce gars-là : costaud, un baroudeur genre Bigeard, qui nous impressionnait. Je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi prestigieux. Tout le monde tombait en admiration <sup>26</sup>. » Sa pédagogie est à l'avenant. « Un para ne peut que donner la coloration paracommando à des jeunes, explique Mang. Il voulait des combattants. L'ambiance avec lui, c'était l'Indochine, c'était l'Algérie. » « Tous les instructeurs étaient comme ça, se souvient le colonel Mang. Même quand

on a eu l'indépendance, ils voulaient encore faire la guerre, s'étonne-t-il. Ils ont été formés pour ça, ils ont grandi dans cette mentalité. Ça les enrichissait, et ils ont fini par en faire une façon de vivre, une religion. » L'ambiance de l'école, aux dires de ses premiers élèves, était pour le moins curieuse. « Lefèvre, c'était un balaize, très autoritaire : le vrai commando para, se souvient Célestin Nguemaleu, qui est aujourd'hui colonel. C'était un officier qui savait ce qu'il voulait, et qui pouvait frapper les élèves s'il le fallait<sup>27</sup>. »

Mang a conscience que son témoignage apporte des révélations graves sur la genèse de l'armée de son pays, qui constitue encore aujourd'hui un pilier du régime. Mais le colonel, qui dit avoir été sympathisant de l'UPC dans sa jeunesse, a vu trop de « choses horribles » pour garder le silence. Pendant les six à sept mois de cette première année de formation, ses camarades et lui, de la promotion « Indépendance », ont reçu « la même instruction qu'on donnait en Algérie aux réservistes », ce qu'il appelle le « moule français ». C'est-à-dire ? « Disons que Lefèvre venait d'Indochine, d'Algérie. Il avait une façon d'interroger les gens... Quand il voulait obtenir un renseignement, il ne rigolait pas. Mais ça c'est connu : on ne peut pas faire des omelettes sans casser des œufs. » Mang certifie qu'il a toujours refusé d'avoir recours à la torture, mais que ses collègues des services de renseignements avaient bel et bien été « formés » à cette pratique. Le colonel Paul-Théodore Ndjock, diplômé également de la promotion « Indépendance », témoigne que « la gégène, on ne nous l'apprenait pas en cours à l'EMIA, bien sûr. Mais on nous l'a montrée lors d'un stage à la prison centrale de Yaoundé, avec la magnéto sur les parties génitales », assure-t-il en mimant la manœuvre enseignée<sup>28</sup>...

« Enfants » par Lefèvre, les sous-officiers sont envoyés sur le terrain pour passer aux travaux pratiques, parfois en compagnie du directeur. Mang a donc été envoyé quelques mois à Dschang. Lui revient en mémoire une intervention de ce que les archives militaires appellent le « commando Lefèvre<sup>29</sup> ». « Nous avons été appelés un jour de marché car des religieuses avaient été tuées. Lefèvre est devenu enragé. Il a pris des gens

qui étaient là, il a bouclé le marché et a demandé : “Qui peut donner des renseignements ?”. » Pas de réponse. « Et puis, bon, il les a fusillés », conclut le colonel camerounais... À son départ du Cameroun, le 26 mai 1962, le lieutenant Lefèvre aurait rejoint l'OAS, nous assure Mang, ce que confirme un de ses camarades de promotion<sup>30</sup>. Nous n'avons pas pu recouper cette information, mais les collègues du lieutenant ont perdu sa trace au moment de l'indépendance de l'Algérie...

### **De la répression coloniale à la « guerre civile » : la création de la Garde civique**

Malgré la formation express que reçoit l'armée camerounaise, celle-ci n'est pas à la hauteur de l'insurrection et de sa mission de redressement civique de la nation. « Les débuts de l'armée camerounaise furent assez peu brillants sur le plan opérationnel », admit ainsi Alexis Galès, chef d'un bataillon camerounais de 1961 à 1963. La maigre compétence des troupes a beau s'accompagner d'une « agressivité certaine<sup>31</sup> », cela ne suffit pas. Difficile de transformer en quelques mois des soldats jusqu'alors subordonnés en meneurs d'hommes. Comme il était impossible de miser uniquement sur l'embryon d'armée régulière, la politique française a très tôt pris appui sur différentes formes de milices, « beaucoup plus rustiques et économiques » comme le dit Galès<sup>32</sup>. C'est le ministre français des Armées de l'époque, Pierre Guillaumat, qui exige dans un télégramme de décembre 1959 « qu'effort soit fait pour création mouvements populaires progouvernementaux contre-insurrectionnels<sup>33</sup> ». En particulier, soulignons la création de la « Garde civique » du Bamiléké, à la fin de 1959, parallèlement à la naissance de l'armée camerounaise, pour une durée provisoire d'une année. Ce corps sera officialisé le 10 mai 1960 sous le nom de « Garde civique bamiléké » (tandis que son homologue du Mungo prend le nom de « Corps francs »)<sup>a</sup>.

Très peu d'archives permettent de décrire précisément cette unité mixte, à la fois civile et militaire. Toujours est-il que, à cette période, le nom

d'un de ses responsables revient fréquemment : Maurice Quezel-Colomb, chef de subdivision devenu directeur de la Garde civique. Symptomatique de ce mélange des genres permanent caractéristique de la guerre révolutionnaire, les militaires se mêlent de politique, et un sous-préfet se mêle de faire la guerre. Quezel a laissé à ses collègues le souvenir d'« un type épatant, qui a été chef de province au Cambodge en 1955 et a fini au Cameroun avec 5 000 ou 6 000 gardes civiques sous ses ordres », d'après le colonel Jean Rives-Niessel, qui s'est démené à ses côtés sur les hauts-plateaux Bamiléké. Après dix années passées en Indochine et deux années en Côte-d'Ivoire, Quezel, diplômé en droit, est arrivé à l'ouest du Cameroun en 1959. Hélas, ce « type épatant » est décédé entre le moment de notre premier échange téléphonique et la date de notre rendez-vous. Ne reste de lui que la photo d'un homme massif et souriant, doté d'une grande barbe blanche. Seule sa veuve a pu faire revivre les souvenirs étonnants de la petite communauté française du Dschang de 1960 : les sorties au marché « le sac de grenades à la main, le pistolet dans l'autre », avant de rentrer jouer au bridge « dans une ambiance très joyeuse » avec Gribelin et Ter Sarkissov et de s'endormir dans une chambre blindée « avec des meurtrières comme ouverture pour la mitraillette », protégés par ce que leur fille appelait l'« armée de papa »<sup>34</sup>.

Les gardes civiques de Quezel n'ont plus rien à voir avec les *tchindas* (serviteurs) des chefs traditionnels de la période Delauney (voir [chapitre 13](#)), ni avec les miliciens désordonnés façon Ter Sarkissov (voir [chapitre 20](#)), recrutés à la va-vite et prompts à rallier les maquis avec armes et bagages à la première occasion. Souvent recrutés parmi les anciennes milices, les gardes civiques s'en distinguent par leur organisation et leur formation, entièrement prises en charge par les Français. Cinq camps, pouvant accueillir chacun quatre cents recrues en stage de formation pendant trois mois, sont mis en place dans la région, à Foréké-Dschang, Foto Chefferie, Foto Siteu et Bafou<sup>35</sup>.

Écoutons un témoin de premier plan de cette mutation, un ami de Quezel, Jacques Vaujany, qui fut médecin-capitaine reclus lui aussi à

Dschang de 1960 à 1963, encerclé par les « rebelles » mais protégé au quotidien par les troupes de Gribelin et les « gars de Quezel ». « Ces gardes étaient super-costauds, super-sélectionnés, se souvient-il. Fallait voir les armoires à glace. Des gars passionnés, qui adorent la guerre, ça devait leur rappeler leur passé puisque ça faisait au moins cinquante ans que le Cameroun n'avait plus connu de bagarre comme ça<sup>36</sup>. » Au début, poursuit-il, les « équipes de Quezel » étaient « un peu folkloriques ». Mais elles ont vite été assistées de « cinq ou six officiers parachutistes » arrachés à la guerre d'Algérie pour inculquer la guerre révolutionnaire aux gardes civiques du Bamiléké. Recrutés pour donner un maximum d'allure militaire aux miliciens, les paras « avaient bien réussi leur coup, souffle le médecin. En cinq-six mois, ces types avaient de la gueule, un équipement correct, un entraînement très convenable ». À Dschang, l'effet est immédiat : « Les ethnies entre guillemets [c'est-à-dire les insurgés, dans la bouche de Vaujany], qui étaient un peu improbables aussi, avaient la certitude que s'ils venaient faire les andouilles à Dschang, il y aurait du monde pour les recevoir. »

Les gardes civiques, au combat, ne font pas dans la dentelle. Un de leurs prospectus explique pourquoi « combattre les terroristes » : « Il faut les abattre, parce que, pour que la récolte soit bonne, il faut éliminer les mauvaises graines. Si dans un panier un fruit est pourri, il faut l'enlever parce qu'à son contact tous les fruits pourriront. » En mai 1960, les gardes civiques sont 2 000<sup>37</sup> (1 700 selon d'autres sources<sup>38</sup>), capables de passer à l'attaque. La réussite est incontestable, se félicite Max Briand, qui décrit ces unités comme la « seule troupe capable de passer de la phase opérationnelle à la phase de pacification<sup>39</sup> ». Les gardes s'engagent sur le terrain en appui à la « vaillante armée camerounaise » et aux « bombardiers » qui « détruisaient les camps rebelles avec des tirs par rafales », de manière à « étouffer la guérilla »<sup>40</sup>. Les gardes sont divisés en « commandos », c'est-à-dire des groupes d'une vingtaine d'individus

habitués à opérer ensemble. Armés de fusils-mitrailleurs et de grenades, les chefs de commandos conduisent leurs troupes, souvent de nuit, sur les lieux des opérations militaires<sup>41</sup>.

La Garde civique, parfois appelée « Armée populaire bamiléké », présente l'avantage d'être ancrée sur un territoire précis, qui lui permet de connaître intimement les maquis, leur implantation, leur composition, leurs divisions internes, leurs motivations. Ce savoir sera utilisé pour « faire parler » les prisonniers interrogés. Alors qu'il « paraissait admis, au début de l'année 1960, que “le Bamiléké ne parlait pas” », selon Briand, les renseignements affluent soudain<sup>42</sup>, que cela soit lié à la connaissance de leur propre terrain par les nouvelles recrues ou à des méthodes plus expéditives...

Les gardes donnent décidément toute satisfaction. Et, gagnant progressivement en autonomie, assument des missions de plus en plus importantes, bien loin de la simple mission d'autodéfense. Le chef de bataillon Galès se félicite de la loyauté des gardes civiques qui, malgré une paie de misère, n'ont pas cédé à la tentation de la désertion, et se sont montrés finalement plus efficaces que les partisans ou les harkis que l'officier avait été amené à côtoyer lors de ses précédentes campagnes coloniales<sup>43</sup>. À ce titre, le développement de la Garde civique s'inscrit entièrement dans la doctrine de la guerre révolutionnaire, puisque son but est de casser le lien entre résistances anonymes et résistances actives, d'« empêcher les relations entre maquisards et populations<sup>44</sup> » en privant le poisson de la rébellion de l'eau des populations dans lesquelles il trouve refuge et assistance.

Les gardes civiques ne servent pas qu'à éliminer les subversifs. Ils visent à annihiler l'idée même de subversion. Pour cela, la « Garde civique nationale de l'Ouest » est dotée d'une mission d'éducation des masses. « Commandos » et « commissaires politiques » à la fois, les gardes civiques jouent pleinement de leur statut moitié civil moitié militaire. Le meilleur exemple en est l'instituteur Grégoire Momo, un ex-syndicaliste et membre du Kumzse à l'époque de sa proximité avec l'UPC avant de



retourner sa veste au terme d'un parcours politique déroutant pour devenir chef de cabinet du ministre-résident en Bamiléké, Mathias Djoumessi. « Commissaire politique chargé de l'inspection et de la formation civique et morale » de la Garde civique, Grégoire Momo s'applique à « combattre par les armes et par la psychologie ». Pendant que son supérieur, Maurice Quézel-Colomb, donne des « conférences de désintoxication », Grégoire Momo est chargé, au sein des populations, de « rétablir la vérité sur les points essentiels »<sup>45</sup>.

En conclusion, la délégation de la partie la plus quotidienne de la répression aux agents locaux permet de dégager à peu de frais la responsabilité politique de la France. Avec une réussite médiatique étonnante. *Le Figaro*, au plus fort de la guerre, en mars 1960, ose par exemple écrire que « la vérité "vraie" est qu'il n'y a pas d'armée colonialiste au Cameroun », tant, pour le journal conservateur, il serait indécent d'appeler « armée » ce minuscule contingent – cette « petite, toute petite armée », selon Lambertson – composé de « quelques compagnies de tirailleurs noirs [...] venus de Haute-Volta et d'Oubangui, prêtées par la France, pour aider à faire sa police le gouvernement du Cameroun<sup>46</sup> » ! Évitant quasiment tout mort français, civil ou militaire, la nouvelle forme de guerre présente l'avantage de ne pas attirer l'attention de l'opinion publique française. Pourtant, soulignons-le, la responsabilité des officiers français reste totale, puisque ce sont eux qui encadrent les nouvelles troupes supplétives et mènent les opérations. Dès 1959, Le Puloch insiste ainsi pour que l'« Armée populaire bamiléké » et les milices d'autodéfense soient contrôlées par l'autorité militaire, sans quoi « ces milices servent la cause de la rébellion plus que celle du gouvernement camerounais<sup>47</sup> ».

Alors que l'instruction civique est le plus souvent prise en charge par des Camerounais du cru, comme Grégoire Momo, la formation militaire est assurée par cinq officiers et quinze sous-officiers français. Les opérations sont elles aussi conduites par des Français dotés de « fonctions de commandement direct ». C'est le ministre Pierre Messmer lui-même



qui en a décidé ainsi, arbitrant une fois de plus en faveur du général Briand, malgré les fortes réticences du chef d'état-major des forces d'outre-mer, le général Dio<sup>48</sup>. Le rapport militaire qui fait état de cet arbitrage décrit également la répartition des tâches sans la moindre ambiguïté : « Les cadres français commandent directement la Garde civique bamiléké. » À la fin de 1960, Ahidjo demande d'ailleurs encore six officiers et trente-cinq sous-officiers français supplémentaires pour encadrer ce corps<sup>49</sup>.

Les autorités, faute d'avoir pu disposer d'une armée régulière se suffisant à elle-même pour maîtriser l'armée des partisans nationalistes, ont donc armé tous les civils qui se présentaient. Tant et si bien que cet armement tous azimuts annihile les effets de la lutte pourtant efficace engagée contre l'infiltration d'armes au Cameroun. Ne recevant presque aucune arme de l'étranger, les combattants upécistes cherchent par tous les moyens à récupérer celles de leurs ennemis. Et finissent, pour reprendre au pied de la lettre les mots de Mussolini chers à Lamberton, par « porter les armes » de leur adversaire ! Au point que, lors d'un échange d'informations avec les Britanniques voisins du département Bamiléké, ceux-ci en viennent à reprocher cette imprudente dissémination à leurs homologues français si fiers de leurs autodéfenses, et « désirent savoir si c'est un succès de laisser des armes à la population<sup>50</sup> ».

### ***Tabula rasa, camps sous miradors et ordre nouveau en région Bamiléké***

Les défaites subies par les maquisards, qui avaient réussi à soustraire des subdivisions entières à l'emprise des chefs coutumiers, laissent peu à peu la voie libre à l'administration pour façonner à son goût une nouvelle société bamiléké. En effet, les stratèges militaires, qui préconisaient depuis la fin 1959 une offensive militaire de grande ampleur, n'occultent pas que la victoire des armes n'est rien sans projet politique. Or, le lieu commun de l'époque dans les sphères dirigeantes françaises est de nier

l'implication nationaliste de l'insurrection pour la réduire à sa dimension « bamiléké », où la frustration des jeunes et des femmes – ceux que Jean-François Bayart appelle les « cadets sociaux<sup>51</sup> » – s'exprime violemment contre des chefferies dépassées. Pour maintenir l'ordre à moyen terme, disent-ils, il faut donc profiter de la *tabula rasa* consécutive aux combats pour façonner, avec l'appui des gardes civiques, une nouvelle société et même un nouvel homme bamiléké.

Le nouveau projet, total, commence dans l'architecture. Nombre de chefferies, reconnaissables à leurs toits triangulaires en chaume, sont parties en fumée et, avec elles, l'autorité des chefs fondée sur la tradition. Aux chefferies dont l'habitat est dispersé succèdent donc les villages de regroupement. On a vu que Lamberton avait commencé en janvier 1959 son travail de « rationalisation », de numérotation des habitations, comme il avait déjà procédé en Sanaga en 1958 à l'intérieur de la ZOPAC (voir [chapitre 20](#)). Les regroupements s'accélèrent au cours de l'année 1960 selon le même schéma.

Avec une particularité cette fois-ci. Les camps des gardes civiques, qui abritent deux à trois commandos chacun, deviennent le centre de la vie de la région Bamiléké. Autour d'eux viennent s'agglomérer les populations regroupées. La Garde civique s'occupe de beaucoup de choses : « Combattre les maquisards par les armes, donner à la population l'éducation civique, mener la campagne de désintoxication par des conférences et causeries organisées, ouvrir des écoles fermées à cause des troubles, assurer les soins de santé dans une population abandonnée dans les zones de maquis<sup>52</sup> », etc. Les « plus capables » des membres des commandos sont formés pour « devenir enseignants, infirmiers, moniteurs d'action civique, détectives » ou agents d'hygiène, autant de profils qui sont peu à peu systématiquement présents au sein de chaque commando. Ainsi, en quelques mois, c'est toute la vie sociale de la région qui est prise en charge dans ces véritables hiérarchies parallèles. Le maillage du territoire devient très serré, avec la désignation de responsables d'« îlots » – des groupes d'une vingtaine de cases –, chargés de jouer les

intermédiaires entre les habitants et les chefs de poste, d'organiser les autodéfenses à cette échelle, de recenser leurs voisins, surveiller les suspects, collecter les renseignements et faire respecter les mesures d'hygiène<sup>53</sup>.

Sous couvert d'offrir protection, éducation et soins à la population, le pouvoir passe sous silence le fait que ces regroupements ont été effectués sous la menace et ne réjouissent pas la population, loin de là. Les archives des fonds Foccart en attestent : « Son Excellence le président Ahidjo, rapporte le procès-verbal d'une réunion, précise qu'il n'ignore pas que les regroupements n'ont pas toujours la faveur des populations », ni qu'ils ont vu le jour parfois « contre le gré des populations »<sup>54</sup>. Doux euphémisme pour qualifier l'enfermement de toute une communauté prise entre deux feux, chassée de son habitat par les raids de l'ALNK, les bouclages policiers et les bombardements aériens. Il est difficile de trouver des chiffres exacts, mais l'on peut dire que les regroupements ont touché une grande part de la population de la région qui n'habitait pas en ville. D'autant plus que le nombre de personnes « regroupées » a augmenté à partir de septembre 1960, quand Singap a demandé aux sympathisants de l'UPC non combattants de quitter les maquis (voir [chapitre 23](#)). En octobre, Max Briand parle de « dizaines de milliers d'hommes, de femmes » regroupés le long des routes<sup>55</sup>. En février 1962, une liste de plusieurs dizaines de regroupements laisse apparaître des chiffres importants, pour des villages créés de toutes pièces quelques mois auparavant. Les regroupements comptent entre 500 et 22 000 habitants chacun<sup>56</sup>.

Mais les autorités, face à cet afflux de populations, craignent une infiltration des nationalistes, qui pourraient poursuivre la lutte dans la légalité, sous forme de « maquis blancs », c'est-à-dire des maquis clandestins camouflés au sein des organisations officielles. La vigilance est donc de mise. Dans les camps rôdent encore des formateurs français, à l'instar du sergent Jean Peretti. Chef du camp de regroupement de Balessing – 7 070 âmes – en 1960-1961, Peretti a laissé un souvenir

détestable à l'ancien maquisard Jean Donfack, devenu instituteur dans ce camp. « C'était un Français, un peu court de taille et costaud. Il était chef des commandos. Un jour, Peretti avait fait battre un maître devant les enfants, ça m'avait beaucoup intimidé<sup>57</sup> », affirme-t-il. De l'autre côté du spectre politique, Marc Tchinda, chef de groupement proche des Français, garde des souvenirs similaires de la « position draconienne » de ce Peretti qui, pour pacifier le groupement, a éliminé les « gens du double-face », c'est-à-dire ceux qui conservaient des liaisons clandestines avec les maquis. « Des voitures militaires sont venues de Dschang, détaille Tchinda. On a fait sortir les gens des maisons, on les a arrêtés pour les mettre dans la voiture, et ils ne sont pas revenus. C'est grâce au sergent Peretti que ce village a connu un calme prolongé<sup>58</sup> », conclut-il. Dans la région, de la même façon, chaque groupement est commandé, organisé, maîtrisé par un commando de gardes civiques encadrés en sous-main par un sous-officier français.

Par conséquent, le processus reste sous un étroit contrôle français. Écoutons un témoin de haut rang : l'ambassadeur de France de l'époque, Jean-Pierre Bénard. Dans une lettre à Michel Debré, datée du 23 novembre 1960, il relate un voyage en pays Bamiléké, effectué en compagnie de Briand, destiné à « mesurer sur place l'ampleur des résultats obtenus sur le plan militaire et les profonds changements survenus tant sur le plan psychologique que dans l'ordre politique et social<sup>59</sup> ». Bénard dresse un bilan apologétique de l'action des militaires français dans la région. Si la circulation est rétablie, si les marchés ont repris « leur allure d'autrefois », c'est bien un ordre nouveau qui se dessine. Depuis que « les populations ont quitté leurs repaires de brousse pour se regrouper par dizaines de milliers » autour de la cinquantaine de postes de la Garde civique, écrit Bénard, « le paysage bamiléké en a été totalement transformé, les concessions familiales dispersées ayant disparu en même temps que la case traditionnelle pour céder la place à de gros villages ». Le tableau est assez effrayant. « L'enseignement et les soins sont dispensés par des éléments eux-mêmes issus de la Garde civique », se réjouit Bénard, en

raison de l'inconfort des camps, qui fait fuir instituteurs et infirmiers. Tant mieux, l'ambassadeur préfère les miliciens aux enseignants, au motif qu'« il n'est d'ailleurs sans doute pas souhaitable d'introduire dans ce milieu [les camps encadrés par les gardes civiques], dont l'homogénéité fait la force, des éléments étrangers ».

Tout a changé, même la toponymie. Penka Michel est l'exemple même du village nouveau, créé de toutes pièces et qui porte le sceau de la collaboration jusque dans son nom, puisque cette chefferie de Bansa, baptisée « district de Penka Michel » en 1960, s'appelle toujours ainsi aujourd'hui, en hommage à un cultivateur et commerçant bamiléké qui a eu le bon goût d'accueillir l'armée chez lui. La nouvelle société camerounaise est donc façonnée dans ses aspects les plus quotidiens, derrière les palissades et les miradors des camps, par l'état-major. Et les responsables de se réjouir, lors de leurs visites, de constater l'« attitude détendue voire souriante des habitants de la plupart des regroupements ».

### **Têtes coupées**

L'ordre social nouveau établi en Bamiléké repose presque exclusivement sur la contrainte, voire sur la terreur. En 1960, les forces de l'ordre ont tiré des leçons de leurs déboires des années précédentes face aux maquis. La responsabilité en est attribuée à la passivité des forces de l'ordre, considérée comme un « signe de faiblesse » ayant porté atteinte au « prestige » de l'armée<sup>60</sup>. Une anthropologie sommaire fournit l'explication aux stratèges militaires : « En milieu africain, la force reste un élément décisif du comportement psychologique des populations<sup>61</sup>. » Et puisque, pour l'état-major militaire, les Africains ne comprennent que ça, la conclusion pratique à en tirer est simple : semer la terreur. Et le faire savoir.

La censure de la répression en direction de l'opinion internationale s'accompagne alors, parallèlement, d'une démonstration de force de l'armée française en direction des populations locales. Le 12 mars 1960,

les forces de l'ordre rassemblent 7 000 habitants sur la place principale de Dschang, capitale du département Bamiléké, pour leur faire assister à l'exécution publique de neuf « terroristes<sup>62</sup> », condamnés par un tribunal militaire pour avoir participé à un raid dans les semaines précédentes. La veuve de Maurice Quezel-Colomb, directeur de la Garde civique, en a gardé des souvenirs effrayés. « Ils avaient exécuté des rebelles, pour l'exemple. Ça, ça m'a choquée, déclare-t-elle aujourd'hui dans une maison de la banlieue nîmoise. On savait à quelle heure aurait lieu l'exécution. Moi, j'étais dans mes petits souliers, mais la femme du capitaine Pinson, qui habitait avec nous, disait : "Quel bonheur, on va les tuer !". » Pour parfaire le spectacle, leurs cadavres sont abandonnés « toute une journée sur la place<sup>63</sup> » aux regards des curieux ou des candidats au maquis<sup>b</sup>.

Un autre témoin français, l'ancien médecin-capitaine Jacques Vaujany, ne semble pas avoir été traumatisé par un épisode similaire dont il retient surtout aujourd'hui le caractère cocasse (et peu lucratif). « J'avais reçu un coup de fil un jour, à propos de l'exécution de quelques mecs dans un stade, s'amuse-t-il. Les autorités avaient voulu que ça se passe comme en France, qu'un docteur examine les mecs avant de les tuer<sup>64</sup>. » Drôle d'idée, selon le docteur : « Il y a eu cette espèce de simagrée pour savoir s'ils étaient en bonne santé avant de les fusiller, et puis après pour savoir s'ils étaient bien morts. On aurait pu s'en passer, mais c'était réglementaire. » Après un éclat de rire, le médecin, qui passe sa retraite à Saint-Jean-de-Luz, essaie de rassembler ses souvenirs : « Je me demande s'ils ne nous ont pas fait un chèque, pour ça. En France, c'est dans les 100 ou 200 balles. » Le vieil homme jovial et accueillant n'a semble-t-il pas bien saisi les termes de l'affrontement politique de l'époque. Après tout, les hommes dont il était chargé de vérifier la mort réglementaire n'avaient-ils pas commis des attaques de chefferie ? « Ça leur prenait comme ça, croit-il savoir, c'était vraiment pas idéologique, sans que personne n'en ait été préalerté, sans qu'il y ait eu ni protestations ni insultes. » D'après le

docteur, ce type d'exécutions n'étaient pas très fréquentes, « par contre, ajoute-t-il, il y avait des exécutions ailleurs, peut-être par ces gardes dont Quezel était le directeur »...

Plus impressionnant encore que les exécutions publiques, les militaires et les miliciens prennent l'habitude, à partir de 1960, de couper les têtes de leurs victimes et de les exposer en public, sur les places, au détour d'un chemin. À Bafoussam, une place s'appelle encore aujourd'hui le « carrefour des maquisards » en souvenir de cet usage macabre. Cette pratique est si généralisée et si frappante que les témoignages à ce propos sont innombrables. Les enfants de Vaujany, à Dschang, par exemple, « ont vu des têtes coupées posées au bord de la route, en allant à l'école ». Lucienne, la fille du pasteur Pierre Talla (voir [chapitre 23](#)), avait 13 ans en 1960, mais garde en mémoire les sorties de l'école où, « à chaque fois, il y avait cinq ou six têtes de maquisards que les militaires venaient exposer, des têtes qu'ils avaient coupées en brousse ». Le mari de Lucienne, le maquisard Jean Donfack, a vu un compagnon de combat tué de la sorte, tout près de chez lui. « On l'a abattu dans le bas-fond à côté d'ici, c'était un gars du quartier voisin là, murmure Donfack. On a coupé sa tête pour la montrer à sa mère. Pour prouver qu'il était vraiment mort. C'était une sorte d'intimidation. » Ces exactions, ajoute-t-il, produisaient parfois l'effet contraire sur les militants, radicalisés par de tels actes, aboutissant à une surenchère symétrique dans les atteintes aux personnes, tant les mutilations n'ont pas manqué non plus du côté de l'ALNK.

Qui a donné l'ordre de couper les têtes et de les exposer ? Difficile à dire, car de telles consignes ne sont pas courantes dans les archives (voir [chapitre 29](#)). Notons néanmoins que le 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale (RIC), à la pointe des combats en Indochine en 1947-1949, s'était déjà distingué par des pratiques similaires sur des cadavres viêt-minh, à tel point que certains soldats avaient été déférés devant le tribunal militaire de Saïgon, dans l'affaire dite des « coupeurs de tête<sup>65</sup> ». Le commandant de ce régiment de « casseurs de Viets » était un certain colonel Max Briand... Rappelons également que la décapitation est une pratique



récurrente des campagnes de pacification de la colonisation, des récits de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, à la colonne Voulet-Chanoine. D'après le directeur de l'École nationale d'administration (ENAM) camerounaise de l'époque, Jacques Ménier, ces décapitations ne relevaient pas de dérapages de sous-fifres indisciplinés, mais de politiques ordonnées au sommet de l'État. « C'est Enoch Kwayeb, le préfet de la région, qui était très intelligent, un docteur en droit très cultivé, qui faisait arrêter les rebelles et ordonnait de leur couper la tête pour les exposer à l'entrée de la ville<sup>66</sup>. »

En définitive, ce type de pratiques s'inscrivent dans la poursuite de la guerre psychologique<sup>c</sup>, dont elles constituent la face sombre, aux côtés des techniques comparativement plus présentables que sont la propagande ou l'endoctrinement des militaires. Qu'il s'agisse de la profanation du cadavre d'Um Nyobè (voir [chapitre 16](#)) ou de l'exhibition de ceux de Paul Momo et Jérémie Ndélééné (voir [chapitre 22](#)), c'est donc la continuité qui prédomine dans ce domaine.

### **Le « caillou bamiléké »**

Laborieusement, les forces de maintien de l'ordre s'échinent à cantonner l'ALNK dans le Bamiléké et le Mungo. À l'échelle du Cameroun, cette stratégie permet au processus de délégation de la répression anti-upéciste aux élites locales de prendre appui sur un sentiment anti-Bamiléké en plein essor. La confusion entre rebelles, terroristes et Bamiléké, alimentée par les responsables français depuis les années 1950, se répand largement dans les différentes sphères de la société camerounaise.

Le texte de Jean Lambertson que nous citons en introduction, publié en mars 1960 dans la prestigieuse revue *Défense nationale*, tient lieu de bréviaire officiel résumant le mieux cet état d'esprit. L'ennemi désigné à la vindicte générale n'est plus présenté comme un mouvement politique, éventuellement manipulé par le communisme international, mais comme



un groupe ethnique entier. « Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant, écrit Lamberton. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké, en proie à des convulsions dont l'origine ni les causes ne sont claires pour personne<sup>67</sup>. »

Ce texte fondateur a été une arme de propagande maniée par l'état-major français. Dans ses archives personnelles, Jean Lamberton s'enorgueillit que son article ait « fait l'objet d'un tiré à part de trois cents exemplaires, à la demande du ministère des Affaires étrangères qui l'a, ainsi, largement diffusé dans les ambassades et organes de presse à l'étranger, principalement en Afrique noire<sup>68</sup> ». Les Bamiléké – qui constitueraient un « groupe homogène de populations nègres » unique en son genre – y sont décrits comme des non-Camerounais, intrinsèquement portés au séparatisme. Le colonel convoque à l'appui de sa démonstration l'« histoire obscure des Bamiléké, [qui] n'aurait d'autre intérêt qu'anecdotique si elle ne révélait à quel point ce peuple est étranger au Cameroun ». En effet, cette cinquième colonne « semi-Bantou » aurait eu le mauvais goût de ne s'installer au Territoire qu'à partir de la « fin du XVII<sup>e</sup> siècle », quand ils ont progressivement migré du Nigéria, avant de « déborder » dans le département Bamoun, de « se répandre » dans le Mungo et d'« envahir » le sud de la région Bamiléké, jusqu'à faire de Douala « pratiquement une ville bamiléké ». Le mal, détaille l'auteur, se concentre plus précisément dans le « quartier sordide et malfamé de New-Bell », « succursale du pays natal », où « une masse grégaire quasi inculte coexiste avec une petite minorité d'évolués avides de pouvoir », qui embrigadent la « plèbe » au cours de « réunions politiques toujours ardentes où les idées subversives germent et prolifèrent comme la végétation tropicale ». La conclusion est sans appel, ce peuple menace le nouveau pays : « Le long de la frontière, depuis Douala jusqu'à Foumban, c'est donc un bloc homogène de 700 000 Bamiléké qui pèse sur la nation camerounaise dont il incline le destin sur une pente hasardeuse. »

Les écrits de la plupart des responsables français révèlent une vision péjorative similaire des Bamiléké, souvent mêlée d'une admiration ambiguë à l'égard de l'« une des plus grandes races d'avenir du Cameroun », pour reprendre les termes du capitaine Ange Agostini<sup>69</sup>. Le Bamiléké, dans cette optique, est alternativement manipulateur supérieurement intelligent, manipulable, irrationnel ou imprévisible, mais il est à coup sûr dangereux. Et ce danger est décuplé par son nombre. Le général Cogny, par exemple, redoute la perspective d'une réunification des deux Cameroun, anglophone et francophone, qui donnerait une puissance inégalée à ces Bamiléké tant redoutés, qui ont en plus pour certains le mauvais goût de parler anglais. « Actuellement, il [le Bamiléké] n'est pas assez fort pour imposer sa volonté au sud du Cameroun, écrit le général Cogny, mais, si le Cameroun britannique du Sud venait à s'unir au Cameroun français, c'est une masse de 400 000 Bamiléké supplémentaires qui viendrait peser d'un poids décisif dans la représentation des peuples du Sud et accroître ainsi la gravité des dissensions entre Nord et Sud<sup>70</sup>. » Car, c'est un fait acquis pour le général, « le Bamiléké a un instinct collectif de domination et de conquête qui le fait, à son tour, détester des autres tribus où il s'est introduit grâce à la paix française ». Le lieutenant-colonel André Laurière s'alarme pour sa part de l'« invasion Bamiléké » dans le Mungo<sup>71</sup>. Ironie de l'histoire, alors que la colonisation française s'est achevée depuis à peine quelques mois, les anciens colons s'emportent contre des populations qui se déplacent de quelques dizaines de kilomètres pour servir de manœuvres dans les bananeraies des Européens du département voisin.

Le Premier ministre français lui-même, qui envoie Briand mater la rébellion pour faire obstacle au communisme, ne peut toutefois s'empêcher de la « bamilékéiser », pour reprendre le terme de Paul Soppo Priso. Dans ses Mémoires, Michel Debré décrit en effet la rébellion, en faisant semblant de croire que la population bamiléké est composée de « 200 000 opposants environ » qui se sont levés contre la France « à l'appel des chefs de tribu »<sup>72</sup> – sans que l'on sache bien de quelle « tribu »

il puisse s'agir, ni d'ailleurs de quels chefs, puisque la plupart des chefs coutumiers de la région sont contrôlés par la France. Toujours est-il que, prenant la suite des « Bassa » à la fin des années 1950, « les Bamiléké » cristallisent au moment de l'« indépendance » toutes les phobies françaises. Au mépris pour ces populations « intelligentes » mais « manipulables », s'ajoute la peur mêlée d'une « subversion communiste » et d'une « infiltration anglo-saxonne » dont elles pourraient être les vecteurs privilégiés...

Un dirigeant du mouvement du Réarmement moral, de passage à Yaoundé en 1960, est étonné de l'ambiance anti-Bamiléké qui s'y exprime ouvertement. Les ministres camerounais eux-mêmes, dès lors qu'ils sont bamiléké, font l'objet d'une suspicion. « On entend dire ouvertement que les ministres bamiléké jouent double jeu, rapporte Jean-Jacques Odier. Seraient-ils, malgré leur présence au gouvernement, des partisans de la rébellion<sup>73</sup> ? » L'affrontement ethnique est rapidement pris en charge par la classe politique locale. Dès juillet 1960, un rapport militaire français explique que, au sein du pouvoir, les « opposants » aux « Bamiléké » « tendent à les éliminer par tous les moyens des postes qu'ils occupent », car ils « considèr[e]nt cette race entièrement acquise à la subversion »<sup>74</sup>. Premier d'une longue liste à en faire les frais, le maire de Nkongsamba et ex-président de l'Assemblée législative, Daniel Kemajou, chef traditionnel de Bazou, anti-upéciste constant qui avait eu le tort de protester contre le vote des pleins pouvoirs à Ahidjo fin 1959 (voir [chapitre 20](#)), est destitué quelques mois plus tard pour « collusion avec les terroristes<sup>75</sup> ». Dans l'interprétation du militaire auteur du rapport de juillet 1960, une « guerre tribale larvée » débute.

Le champ lexical récurrent utilisé pour parler des Bamiléké est celui de la maladie. Alors que les précédentes campagnes militaires se limitaient à vouloir détruire le « cancer de la rébellion », c'est désormais le « mal bamiléké » qui est en cause, pour reprendre l'expression d'un rapport de police d'octobre 1960<sup>76</sup>. Conséquence logique de cette campagne d'opinion, la répression ne porte plus seulement contre des combattants

adverses, mais sur des groupes ethniques entiers, que cela soit le cas à l'échelle d'une région, comme le Bamiléké, ou de quartiers urbains vus comme ethniquement homogènes, donc dangereux. « Les Bamiléké continuent [...] de s'étendre au-delà de leurs circonscriptions, écrit ainsi en janvier 1960 l'ex-Haut Commissaire René Hoffherr, et l'infiltration de 40 000 des leurs au cœur même de Douala constituerait une grave menace si ces éléments venaient à faire corps dans tout le système littoral avec l'Union des populations camerounaises (*sic*)<sup>77</sup>. » À travers ce vocabulaire tendancieux, qui amalgame migrations régionales entre populations d'un même pays et phénomène d'« infiltration » voire de « colonisation » bamiléké<sup>78</sup>, les Français contribuent à entretenir une vision ethnicisée de l'ennemi intérieur, Bassa du temps d'Um Nyobè, Bamiléké aujourd'hui. Symptomatique de ce regard, René Hoffherr évoque dans ce même rapport la « masse des Bamiléké », dont l'affrontement sanglant avec leurs chefs « reproduit fidèlement » ce qu'il appelle la « querelle des tribus Batuta avec les féodaux Batutsi [Tutsis] » au Rwanda<sup>79</sup>.

### **Pogromes contre les Bamiléké**

En 1960, les tensions entre groupes ethniques redoublent d'intensité à Douala, la capitale économique où cohabitent des Camerounais venus de tout le pays. Dans les années 1950, la propagande française s'inquiétait d'y rencontrer des jeunes « détribalisés », c'est-à-dire mal encadrés par leurs autorités coutumières. Désormais, ce sont les quartiers où se concentrent les Bamiléké qui préoccupent en priorité les autorités et sont la cible des attaques des forces de l'ordre, qui y multiplient « bouclages » et « ratissages ». Alors que Max Briand s'enorgueillit à plusieurs reprises d'avoir refusé de prendre part aux actions de représailles collectives instaurées par le gouvernement camerounais (voir [chapitre 22](#)), il apparaît que ce type de sanctions, totalement contraire à tous les principes de droit fondés sur la responsabilité individuelle, a été utilisé par son subordonné immédiat, le lieutenant-colonel André Laurière.

Dans un rapport, le commandant du Groupement tactique Sud (GTS) explique comment il parvient à contourner l'apathie des chefs bamiléké dans les « quartiers contaminés » à travers des sanctions collectives contre les « îlots », des sous-quartiers de cinq cents habitants environ. « Ce sentiment de responsabilité collective, précise-t-il, serait aiguillonné par la menace de sanctions graves – allant jusqu'à la destruction de l'îlot et au refoulement de ses ressortissants – dans le cas où l'îlot abriterait des terroristes ou encore si un membre des forces de l'ordre y était victime d'un attentat<sup>80</sup>. » La terreur est utilisée comme une arme de propagande assumée : « Les sanctions qui frapperont l'îlot dans les cas énumérés plus haut doivent être diffusées et connues de tous. Il paraît nécessaire, au moment d'en menacer la population, d'être résolu à les appliquer sans tergiversation pour conserver au système toute son efficacité. »

Petit à petit, l'opposition entre groupes ethniques voisins produit ses effets. On peut s'en prendre à des Bamiléké sans réaction populaire. Ainsi, alors que la politique de « refoulement » – qui vise à sortir les « poissons » subversifs de l'« eau » urbaine (voir [chapitres 15, 19 et 21](#)) – bat son plein, le général Le Puloch se félicite : « À Douala, l'absence de réaction à la suite de l'expulsion de près d'un millier de Bamiléké est significative de l'évolution de l'état d'esprit de la population<sup>81</sup>. » L'évolution est même si rapide que, quelques mois plus tard, c'est une partie de la population qui s'en charge elle-même. « Les autres races (Douala, Boulou, Beti, etc.), mentionne un rapport militaire de juillet 1960, tendent à refouler les Bamiléké de leur quartier. Ces mesures de refoulement ont atteint jusqu'ici 5 000 ou 6 000 ressortissants de cette race, pour la plupart des commerçants, et qui ont élevé une vive protestation auprès des pouvoirs publics pour ces mesures de rétorsion<sup>82</sup>. »

Très « significatif » également de l'état d'esprit général est l'incendie du quartier Congo de Douala, peuplé en majorité de Bamiléké, un des événements les plus dramatiques et les plus obscurs de la période. Le 24 avril 1960, durant tout l'après-midi, le quartier est la proie des flammes. Plus de 1 000 cases sont détruites et le bilan officiel est de dix-

neuf morts et 5 000 sans-abris. Certains témoins, plus ou moins crédibles, à l'image de l'avocat et militant Jacques Vergès, très proche de l'UPC en exil à cette période, ont parlé de centaines – voire de milliers – de morts, piégés par les flammes. D'autres parlent même d'un bombardement au napalm. Les éléments dont nous disposons ne permettent pas d'appuyer de telles affirmations. Sans savoir comment le feu a été mis au quartier, le militant upéciste de Douala Raphaël Chouleom raconte pour sa part la suite des événements dont il dit avoir été témoin : « Au cours de l'incendie, l'armée est venue encercler le quartier. Si tu veux sortir du feu, ils te tirent dessus. Alors : tu choisis de recevoir les balles ou alors tu retournes dans le feu<sup>83</sup> ? »

Les archives militaires françaises affirment quant à elles que l'incendie a été allumé par des « Haoussa », des habitants de Douala issus du nord du pays<sup>84</sup>. Depuis plusieurs semaines, dans le contexte tendu des élections législatives du 10 avril, les affrontements entre les deux groupes se côtoyant dans la capitale économique s'étaient multipliés, ainsi que les attaques de l'ALNK. Les souvenirs que le commissaire de police camerounais Jean Fochivé, alors en poste à Douala, aurait confiés à son neveu complètent la version de l'armée française en dédouanant opportunément les autorités franco-camerounaises. Ayant cherché à « aider » les habitants piégés par l'incendie, Fochivé se serait heurté aux milices haoussa qui encerclaient le quartier pour piéger les fuyards. « Ceux qui s'y osaient, aurait expliqué le policier, étaient froidement abattus avec des lances et des flèches empoisonnées ou des machettes<sup>85</sup>. »

La divergence entre les témoignages rend aujourd'hui encore difficile la compréhension de l'incendie du quartier Congo. Il est cependant très vraisemblable que le bilan officiel faisant état de dix-neuf morts soit gravement sous-estimé. Et il est évident que cet épisode tragique ne se limite pas au « caractère nettement tribal » auquel Max Briand, dans un de ses rapports, cherche à le cantonner. S'il semble avéré que les représentants des Haoussa de Douala, très minoritaires au sein de la ville et effrayés par les actions de l'UPC, s'en sont pris uniformément aux

Bamiléké à plusieurs reprises, il ne faut pas oublier que leur ressentiment avait été instrumentalisé par les forces de l'ordre. Dès février 1960, le reporter du *Figaro* Philippe Nourry annonçait à sa manière le pogrome à venir : « Les Haoussa [constituent à Douala] une phalange de tout premier ordre dans la hiérarchie contre-révolutionnaire<sup>86</sup>. »

Un autre événement, moins connu mais tout aussi tragique, avait déjà opposé deux communautés voisines, à la frontière entre le pays Bamiléké et le pays Bamoun, causant là aussi de nombreuses victimes bamiléké quelques semaines avant l'incendie du quartier Congo. Depuis que les « rebelles » ont partiellement détruit, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1960, le pont sur le Noun, qui sépare les arrondissements de Mbouda et de Foubot, les Bamoun s'organisent en milices<sup>87</sup>. Les 19 et 23 janvier, les maquisards du Bamiléké franchissent la rivière pour tenter des attaques en département Bamoun. À chaque fois, les milices Bamoun réagissent « violemment », *dixit* la gendarmerie française. « Plusieurs morts » bamiléké sont ainsi dénombrés la première fois, le 20 janvier, dans l'incendie du village de Bati. La seconde réaction est plus vive encore. À 5 heures du matin, le 24 janvier, le sultan Bamoun se rend sur place, accompagné de 3 000 hommes sous ses ordres, et lance les représailles, qui se traduisent par l'incendie et le saccage du village bamiléké de Bamendjin, ainsi que des attaques contre les Bamiléké de la ville de Foubot<sup>88</sup>. La gendarmerie évoque « de nombreux morts<sup>89</sup> », tandis que le chercheur Piet Konings, spécialiste du Cameroun, parle d'une centaine au total, dont les têtes auraient même été rapportées au sultan Bamoun. Sans bien sûr qu'aucune procédure judiciaire ne soit entamée contre ce fidèle allié du pouvoir central de Yaoundé<sup>90</sup>.

Dans les deux cas, on voit que les Bamiléké, pris collectivement, sont perçus comme des menaces par des communautés voisines, Bamoun ou Haoussa, dont certains membres, organisés en milices, n'hésitent pas à commettre des meurtres de masse, sans que la justice y trouve à redire, voire avec la bienveillante passivité des autorités. Le pouvoir central



utilise donc, quand il ne la suscite pas, une opposition entre « autochtones » et « allogènes » bamiléké, transformant ces derniers, où qu'ils se trouvent, en étrangers de l'intérieur.

Quelles que soient les exactions commises par les Français et leurs alliés camerounais, les officiels français sont en tous points satisfaits du résultat. « Le général Briand mène son affaire avec brio, retrace le Premier ministre Michel Debré dans ses Mémoires. Il procède à une opération de nettoyage qui aboutit à scinder les troupes rebelles. Il met fin en même temps à une trop longue période d'abandon en améliorant le réseau routier et en installant des dispensaires. [...] À la fin de l'été 1960, le général Briand peut me rendre compte de son succès : six mois lui ont suffi. La pacification est en bonne voie. À l'armée camerounaise d'achever la tâche en obligeant quelques bandes rebelles perdues dans la brousse à déposer les armes à leur tour<sup>91</sup>. »

L'expérimentation de cette répression à la fois française et camerounaise, en effet, ne se résume pas à une banale intervention militaire en terre étrangère. Elle consiste avant tout en une délégation croissante, progressive et réussie de la répression à une armée et des milices locales, ce qui évite d'avoir à mobiliser des centaines de milliers d'hommes de métropole, comme en Algérie au même moment. La méthode, aux origines du néocolonialisme militaire à la française, se fonde juridiquement sur des accords de défense qui laissent la haute main à la France. Là aussi, le Cameroun joue un rôle précurseur. La « Françafrique » qui s'expérimente sur les hauts-plateaux Bamiléké ne tarde pas à s'étendre à l'ensemble de la « Communauté française »...

---

a. Des milices similaires se mettent également en place en pays Bamoun, sous le nom de « Guerriers du Noun ».

b. Il est à noter que l'exposition en public, par les forces de l'ordre, de cadavres de « rebelles » est une pratique qui s'est répandue en Algérie, en particulier au début de l'année 1959 (Raphaëlle BRANCHE, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 283-289).

c. Cette pratique est d'autant plus marquante que le crâne, pour les Bamiléké, est sacré, puisqu'il est censé servir d'intermédiaire pour s'adresser au *Nsi*, leur dieu unique.



## *Le poison de la Françafrique*

« Chez eux, à cause du système tribal, on zigouille le chef et c'est fini. »

Général Paul GROSSIN,  
ancien directeur du SDECE<sup>1</sup>.

**E**n 1960, la France ne se contente pas de « rétablir l'ordre » au Cameroun. Elle institutionnalise, avec le gouvernement de ce pays nouvellement indépendant, une nouvelle forme de domination, qui n'est plus coloniale au sens strict. Après des décennies d'administration directe, la relation inégale entre les deux pays se contractualise. À travers la signature d'accords de « coopération » touchant à tous les secteurs de la souveraineté du Cameroun, la France s'assure de conserver une présence économique et militaire dans son ancien Territoire. Et cela d'autant plus facilement que le pouvoir d'Ahidjo, contesté par l'insurrection upéciste, est entièrement dépendant de l'assistance française. Le pacte néocolonial qui se met alors en place au Cameroun, pays qui ne fait pas partie de la « Communauté » instituée fin 1958 par le pouvoir gaulliste, sert ainsi de modèle à la « Françafrique » naissante à mesure que la France accorde leur « indépendance » à ses colonies d'AOF et d'AEF au fil des mois de l'année 1960.

**Des conventions provisoires...**

Si le général de Gaulle a finalement accepté en 1960 de renoncer à son vieux projet d'un « grand ensemble » franco-africain ouvertement gouverné par la France et de reprendre à son compte celui d'une indépendance de façade implicitement initié par la IV<sup>e</sup> République, ce n'est pas seulement parce que le contexte international lui était défavorable. C'est aussi parce qu'il avait reçu l'assurance, de la bouche d'Ahidjo, que le Cameroun, une fois souverain, « s'associerait librement » à son ancienne métropole (voir [chapitre 17](#)).

C'est ainsi que, dès décembre 1958, quelques semaines avant que l'ONU n'avalise le plan français d'une indépendance sans élections préalables (13 mars 1959) et que ne soit institué, pour la première fois, un ministère « chargé de la Coopération » (27 mars)<sup>a</sup>, des accords sont signés entre le Cameroun et la France pour l'année 1959. Alors que la Guinée avait quitté avec fracas l'Empire français en septembre (en votant majoritairement « non » au référendum instituant la V<sup>e</sup> République) et tandis que le Togo avait opté pour une transition en douceur vers l'indépendance, les conventions du 31 décembre 1958 attachées à l'ordonnance, signée la veille, fixant le statut du Cameroun feront progressivement figure de « référence » en matière de coopération bilatérale entre la République française et ses colonies au moment de devenir indépendantes.

Si leurs dispositions sécuritaires font enrager les militaires français qui, on l'a vu, s'engagent dans un premier temps dans une « guerre camouflée » et poussent le jeune régime Ahidjo au durcissement dès 1959 (voir [chapitre 20](#)), ces conventions de coopération ont ceci de remarquable qu'elles préfigurent, autant sur la forme que sur le fond, les « accords de coopération » qui seront signés par la suite entre la France et les pays de son pré carré africain<sup>b</sup>. Il faut d'abord souligner, première caractéristique, leur aspect foncièrement inégalitaire : d'une part, le nouveau statut du Cameroun est simplement *octroyé* par la France<sup>c</sup> et, d'autre part, les conventions qui lui sont attachées consistent en une série d'« accords » entre un État souverain (la France) et un État « sous tutelle », c'est-à-dire

soumis (le Cameroun), administré par le précédent. La deuxième particularité est le caractère, sinon secret, du moins terriblement discret des « conventions de coopération » franco-camerounaises du 31 décembre 1958. Aujourd'hui encore, il est assez difficile pour un historien ou un journaliste de connaître le contenu de ces conventions, pourtant caduques depuis plus de cinquante ans (elles ont officiellement expiré le 31 décembre 1959, au moment de l'octroi de l'indépendance<sup>d</sup>).

Nous avons pour notre part pu retrouver dans les archives militaires françaises la plus sensible d'entre elles, celle « relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie<sup>2</sup> ». À la lecture de cette convention, on peut ajouter une troisième caractéristique aux deux précédentes : l'obsession des autorités françaises pour les matières naturelles stratégiques. Le plus long article de cette convention (article 4) concerne en effet les « substances minérales classées matériaux de défense », à savoir les « hydrocarbures solides, liquides ou gazeux » et les « minerais d'uranium, de thorium, de lithium, de béryllium, d'hélium et leurs composés » (la liste n'est « pas limitative »). Concernant la prospection et l'utilisation de ces matériaux, est-il expliqué, le Premier ministre de l'État sous tutelle du Cameroun doit « consulter » le Haut Commissaire, représentant de la France ; il « s'engage à tenir le plus grand compte [de ses] observations » et, cerise sur le gâteau, accepte en cas de litige entre eux que l'affaire soit arbitrée... par le gouvernement français !

C'est peut-être le *Historical Dictionary of the Republic of Cameroon* (initialement publié à Londres en 1974) qui a le mieux saisi l'esprit de ces « accords de coopération » précurseurs, d'ailleurs classés dans cet ouvrage sous la rubrique « accords secrets »<sup>e</sup>. « Au regard du droit international, de tels accords signés entre des partenaires inégaux sont discutables », relève-t-il. Ajoutant : « Les accords secrets signés entre la France et le Cameroun le 31 décembre 1958 comprennent des dispositions portant sur : la coopération militaire et financière, les affaires culturelles, les relations administratives, l'aviation civile et l'aéronautique, l'assistance militaire et

une convention judiciaire et consulaire<sup>f</sup>. [Ces] accords offrent à la France des avantages et des privilèges absolus dans la conduite des affaires [...] du Cameroun<sup>3</sup>. »

Si cette observation mérite d'être citée, c'est qu'elle s'applique également aux accords et conventions de coopération signés l'année suivante, le 31 décembre 1959, veille de l'indépendance. Là encore, c'est l'opacité la plus totale qui règne. Ce qui n'est pas vraiment étonnant quand on sait dans quelles conditions ces nouveaux accords ont été élaborés. Pendant qu'Ahmadou Ahidjo promettait, la main sur le cœur, qu'« aucune convention ne serait passée avec la France avant [la] date [du 1<sup>er</sup> janvier 1960]<sup>4</sup> » et adressait des « démentis formels » à ceux qui l'accusaient « malhonnêtement de conclure, dans le secret, des traités destinés à régir les rapports du Cameroun indépendant dans le domaine international »<sup>5</sup>, il dépêchait ses représentants pour « négocier » secrètement avec ses parrains français. Et pas n'importe quels « représentants », puisqu'il s'agissait de ses conseillers... français !

Ce sont en effet Jacques Rousseau, alors conseiller juridique du Premier ministre camerounais, et Georges Becquey, ancien directeur des Affaires politiques et administratives du Haut Commissaire Pierre Messmer, qui « négocient » avec le représentant de la France : leur collègue administrateur colonial et proche collaborateur de Messmer lui aussi, Xavier Deniau. « Ça s'est très bien passé, reconnaît aujourd'hui Jacques Rousseau, encore un peu étonné. On parlait entre Français, quoi<sup>6</sup>. » « Je me trouvais ainsi dans la situation paradoxale et parfois inconfortable, ajoutait-il, de me retrouver en face de compatriotes et d'avoir à défendre contre eux les positions du gouvernement que j'étais censé représenter<sup>7</sup>. » On imagine que les « accords » diplomatique, culturel, économique et monétaire signés la veille de l'indépendance ne devaient pas être différents de ceux qui avaient été signés un an plus tôt...

En matière militaire et sécuritaire, à cause des « difficultés » qu'avaient engendrées les précédentes dispositions, les accords du 31 décembre 1959 donnent beaucoup plus d'autonomie... à la France ! C'est pour cette raison

d'ailleurs que le ministre des Armées Pierre Guillaumat avait demandé à l'armée française en opérations en région Bamiléké de les appliquer avant même leur signature formelle, dans un télégramme secret daté du 10 décembre 1959 : « [Nos objectifs] pouvant conduire à une intervention plus directe des forces armées françaises dans les actions de répression, il y a lieu d'appliquer dès maintenant les dispositions prévues par le projet de convention en cours d'élaboration<sup>8</sup>. » Ce faisant, on pourra relever une autre caractéristique des « accords de coopération » franco-africains, du moins ceux qui ont trait à la sécurité, à la défense et au maintien de l'ordre : du fait de l'opacité et de l'inégalité qui les caractérisent, ces accords, très contraignants pour l'un des « partenaires », paraissent presque optionnels pour l'autre, qui peut en fait, bien souvent, n'agir qu'à sa guise...

La convention franco-camerounaise relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie du 31 décembre 1959 stipulant – selon les mots d'Ahidjo retrouvés dans les archives – que la France apporte « provisoirement l'assistance de ses forces armées dans le but d'assurer sa défense, de maintenir l'intégrité du territoire du Cameroun et de garantir ses populations et ses ressources matérielles contre les dangers extérieurs<sup>9</sup> », environ 2 500 soldats français ou originaires de la Communauté ont ainsi pu continuer à stationner à Douala, Yaoundé et Koutaba et à circuler librement dans le pays. De plus, une « mission militaire française » est créée pour instruire, organiser et provisoirement encadrer l'armée camerounaise naissante, dont les cadres seront formés en France<sup>10</sup>. C'est en vertu de ce texte que l'armée française fait la guerre à l'ALNK et commence à former un embryon d'armée nationale au Cameroun, comme nous l'avons vu dans les trois chapitres précédents.

### **... aux accords définitifs**

Bien que les conventions qu'ils ont fait signer à leurs « homologues » camerounais ne leur soient guère défavorables, elles ont tout de même un

défaut aux yeux des gouvernants français : elles sont provisoires. Signés pour six mois, les accords du 31 décembre 1959 doivent ainsi être prorogés pour six mois supplémentaires fin juin. Pour pallier ce désagrément, tandis que les troupes du général Briand pilonnent la région Bamiléké en vertu des accords du 31 décembre 1959, l'ambassadeur Jean-Pierre Bénard (qui a remplacé le Haut Commissaire le 1<sup>er</sup> janvier 1960) se démène, au nom du gouvernement français, pour inscrire la « coopération » franco-camerounaise dans la longue durée.

Nous poursuivons, résume l'ambassadeur en mai 1960 dans une note destinée au Premier ministre Michel Debré<sup>11</sup>, deux types d'objectifs. Des objectifs à « moyen terme » : « Consolider le régime Ahidjo » et « éviter que le Cameroun ne tombe sous l'emprise des éléments upécistes extrémistes dirigés par M. Moumié, ce qui aboutirait à faire de ce pays une seconde Guinée ». Et des objectifs à « long terme » : « Éviter que le Cameroun devienne un pôle d'attraction communiste », « pouvoir utiliser librement en cas de conflit les axes Douala-Tchad » et stationner les troupes françaises à Douala et Koutaba. Voilà pourquoi, d'après Bénard, les nouvelles conventions pourraient, dans un premier temps, être limitées à trois ou cinq ans, ce qui pourrait « suffire à asseoir au Cameroun un régime orienté vers l'Occident » ; puis, dans un second temps, être reconduites avec l'accord des deux parties. Pour s'éviter toute mauvaise surprise, ajoute Bénard, « il serait particulièrement intéressant » que « l'état-major [de l'armée camerounaise] soit dirigé par un officier français ». Sans surprise, les exigences françaises sont applaudies par le fragile pouvoir camerounais, peut-être plus convaincu encore que les Français eux-mêmes que leur ingérence et la présence de leur armée garantiront sa longévité. Alors que le président Ahidjo s'envole à l'été 1960 pour Paris dans le but de « discuter » avec de Gaulle d'accords définitifs avec la France, son Premier ministre Charles Assalé s'occupe de justifier la procédure devant l'opinion camerounaise : « Nous ne voyons pas la raison pour laquelle nous devrions rejeter du pied la pirogue qui nous a aidés à traverser la rivière<sup>12</sup>. »

Le 13 novembre 1960, sont ainsi signés pas moins de douze conventions et accords bilatéraux qui encadrent sévèrement la souveraineté camerounaise et inscrivent dans le marbre, en le contractualisant, le lien de dépendance qui unit depuis des décennies le Cameroun à la France<sup>8</sup>. Ainsi en va-t-il par exemple dans le domaine monétaire : par l'accord qu'il signe avec la France, le Cameroun est maintenu dans la zone franc, conserve le franc CFA et confie à son ancienne puissance tutrice sa politique monétaire, ce qui limite drastiquement son autonomie...

Comme en 1958 et en 1959, les aspects sécuritaires et militaires de la coopération franco-camerounaise sont les plus sensibles. Pour ne pas alerter les upécistes qui condamnent avec virulence les pourparlers « franco-Ahidjo », l'accord de défense du 13 novembre 1960, comme les précédents, restera secret<sup>13</sup>. On sait seulement qu'il prévoit une concertation régulière entre les deux pays sur les questions de défense et qu'il permet au pouvoir camerounais de faire appel à la France en cas de danger ou de crise graves. Une interrogation subsiste concernant la possibilité – ou l'obligation – juridique pour la France d'intervenir dans le cadre du maintien ou du rétablissement de l'« ordre intérieur » au Cameroun. Moins sensibles, la « convention sur le rôle et le statut de la Mission militaire française au Cameroun » et l'« accord concernant l'assistance militaire technique aux forces armées camerounaises », signés le même jour, sont rendus publics<sup>14</sup>. La première prévoit qu'une « Mission militaire française » stationnera au Cameroun, sous la tutelle de l'ambassadeur de France et sous le commandement d'un officier français – en l'occurrence le général Briand –, afin d'y assurer « toutes les études et mesures d'exécution relatives à l'assistance militaire ». Le second stipule que la France « s'engage à apporter à la République du Cameroun l'assistance de personnels militaires français chargés de procéder à l'organisation, à l'encadrement et à l'instruction des Forces armées camerounaises », tandis que le Cameroun est tenu de se fournir en matériel militaire prioritairement auprès de son ex-tutrice.

## **Accords secrets franco-camerounais et conflits au sein de l'état-major français**

Ayant ainsi fait signer des accords définitifs au gouvernement camerounais, les dirigeants français doivent pouvoir faire face au problème de l'heure : l'insurrection upéciste qui, bien qu'ayant subi de graves revers à la fin de l'année 1960, est encore loin d'avoir rendu les armes. Seul problème, les autorités françaises sont divisées sur l'attitude à adopter après le 31 décembre 1960, date à laquelle, avec la fin des accords provisoires prévus pour cette seule année, les troupes françaises ne sont plus censées participer à des activités à caractère opérationnel, c'est-à-dire aux combats.

Toute cette période de transition s'inscrit dans une lutte d'influence au sein de l'état-major français entre les va-t-en-guerre qui refusent d'abandonner leur mission militaire avant d'avoir définitivement écrasé l'ALNK, comme Max Briand, et les responsables qui préféreraient un désengagement rapide, comme le général commandant supérieur de la Zone d'outre-mer n° 2, arrivé à Brazzaville en juin 1960, Robert Sizaire. On a vu (voir [chapitre 23](#)) comment Briand a réussi, au milieu de 1960, à doubler une première fois Sizaire en conservant contre l'avis de ce dernier l'intégralité des troupes dont il disposait en région Bamiléké. À la fin de l'année, le général de Yaoundé confirme l'ascendant qu'il a pris sur son rival – mais supérieur hiérarchique – de Brazzaville. La lettre envoyée par Sizaire au ministre des Armées, Pierre Messmer, le 14 décembre 1960, atteste de cette situation stupéfiante : « J'ai l'honneur de vous rendre compte des inquiétudes que j'éprouve devant l'attitude des autorités françaises du Cameroun et devant leur volonté chaque jour mieux affirmée de maintenir au Cameroun après le 1<sup>er</sup> janvier 1961 certaines de nos unités dans un cadre opérationnel<sup>15</sup>. »

Selon Sizaire, rester plus longtemps en action au Cameroun serait pour l'armée française un « non-sens », susceptible de l'amener à s'engager plus avant dans des « actions de répression qui sont du ressort du seul



gouvernement camerounais ». On comprend vite que la missive vise essentiellement Max Briand, qui « prôn[e] le réengagement » et chez qui « se manifeste de plus en plus [...] une tendance à transgresser les instructions du ministre des Armées ». « Devant cet état de choses contraire aux intérêts essentiels de nos forces », Sizaire, « contraint de sortir de [s]a réserve », fait allusion à des réunions au sommet, tenues dans son dos, « au cours desquelles sont traitées unilatéralement des questions engageant l'avenir et aussi importantes que celle [...] du maintien des unités françaises en opération après le désengagement »<sup>16</sup>.

Sizaire cite les dates précises de ces réunions secrètes. Nous avons retrouvé le procès-verbal de l'une d'elles : un « comité militaire mixte permanent » qui réunit, le 29 novembre 1960, Ahidjo et les principaux dignitaires du régime camerounais autour du général Briand<sup>16</sup>. Au cours de cette rencontre, le président camerounais formule des demandes de fournitures d'armes et de troupes françaises, le maintien de Gribelin et l'envoi de conseillers techniques supplémentaires pour encadrer les gardes civiques... Briand lui répond mystérieusement que « cette demande ne pourrait être accueillie que dans le cadre d'un accord spécial prévu par la convention secrète de défense du 13 novembre 1960<sup>17</sup> ».

Un « accord spécial » ? D'après certains documents retrouvés dans les archives, l'article 1<sup>er</sup> de la convention secrète de défense du 13 novembre 1960 prévoit en effet que la République du Cameroun « peut demander à la République française de lui apporter, dans des circonstances définies par des accords spéciaux, l'assistance de ses forces armées<sup>18</sup> ». Le 12 janvier 1961, l'« accord spécial » en question est signé pour six mois<sup>19</sup> et, après avoir été renouvelé en juin, court tout au long de l'année 1961<sup>20</sup>. Ses principales dispositions – secrètes elles aussi – consistent à maintenir sur la base de Koutaba un groupement de l'armée française comprenant un bataillon composé de trois compagnies, un escadron de reconnaissance et des éléments de commandement qui « ont pris part aux opérations de pacification du pays bamiléké<sup>21</sup> ».

Résumons : c'est en vertu d'une convention provisoire (31 décembre 1959) renouvelée six mois plus tard (juin 1960), puis d'un accord de défense définitif (13 novembre 1960) et, enfin, d'un « accord spécial » (12 janvier 1961) renouvelé pour six mois supplémentaires (12 juin 1961), tous signés dans le plus grand secret, que les troupes françaises commandées par le général Briand font directement, pendant deux années complètes, la guerre aux nationalistes camerounais. Ce singulier écheveau juridique n'empêchera pas le colonel Pierre Auvévre, qui succède début 1962 au général Briand au poste de chef de la Mission militaire française au Cameroun, de décrire l'expérience militaire française dans ce pays « indépendant » depuis deux ans comme une sorte de laboratoire. Ne doutant visiblement pas que la France sera à nouveau amenée à intervenir directement en Afrique, il décrit, dans l'« action menée par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion », le « premier exemple d'une assistance militaire à caractère opérationnel fournie à un État africain et d'une coopération entre ces forces dans le cadre d'un maintien de l'ordre »<sup>22</sup>. Une opération à ce point « exemplaire » que l'officier se propose de consacrer la dernière partie de son rapport aux « enseignements à [en] tirer ».

### **La généralisation du « modèle camerounais » pour les fausses indépendances africaines**

Premier territoire africain à sortir par le biais d'une « indépendance négociée » du domaine colonial français et théâtre de la première opération « extérieure » de l'armée française dans un pays africain indépendant : le caractère « expérimental » de l'expérience camerounaise est palpable dès 1960.

Il y a là un paradoxe. Alors que le Cameroun – comme le Togo – avait longtemps été considéré par les gouvernants français comme une « brèche » à colmater, du fait de son statut international, alors que les mêmes dirigeants avaient cherché pendant des années, par tous les

moyens, à intégrer de force ce territoire dans un grand ensemble franco-africain (Union française, puis Communauté), la trajectoire camerounaise se transforme progressivement en « modèle » au moment où les autres colonies d'Afrique s'apprêtent à leur tour à accéder à l'indépendance. En d'autres termes : l'échec de la Communauté, perçue dans un premier temps comme un idéal, fait du contre-modèle camerounais la « voie à suivre » lorsque le gouvernement du général de Gaulle comprend qu'il ne pourra pas plus longtemps freiner les aspirations indépendantistes qui agitent les colonies françaises d'Afrique subsaharienne.

Le pouvoir gaulliste a bien tenté, pour contourner ces inévitables indépendances, d'instituer en juin 1960 une « Communauté rénovée » au sein de laquelle pourraient se maintenir des États devenus souverains<sup>i</sup>. Mais cette institution, toujours aussi complexe et inadaptée, ne fonctionne pas mieux que sa précédente mouture. Aussi observe-t-on une double mutation au cours de l'année 1960 : pendant que les États d'AOF et d'AEF accèdent un à un à l'indépendance<sup>j</sup>, la logique multilatérale et « organique » instituée par la Communauté se délite au profit d'une gestion davantage bilatérale et pragmatique<sup>23</sup>. C'est dans ce cadre que les regards se tournent vers le précédent camerounais. « Du fait même de l'absence de toute référence à la Communauté » dans les accords franco-camerounais, ceux-ci « devaient servir de modèle à la conclusion des accords passés avec les États de l'Entente<sup>k</sup> et la Mauritanie », observe en 1964 le juriste Maurice Ligot dans un livre préfacé par Jacques Foccart<sup>24</sup>. Par la suite, poursuit Ligot, la plupart des pays africains francophones se sont « alignés sur la position du Cameroun<sup>25</sup> ».

Ce n'est donc plus par l'intégration au sein d'un grand ensemble que sont anesthésiées les velléités indépendantistes des peuples africains, mais par une infinité d'accords, parfois multilatéraux et plus souvent bilatéraux, qui constituent ce que l'on commence à appeler la « politique de coopération ». « On donne l'indépendance à condition que l'État une fois indépendant s'engage à respecter les accords de coopération, explique Michel Debré au vice-président gabonais, Léon M'Ba. Il y a

deux systèmes qui entrent en vigueur simultanément, insiste-t-il, indépendance et accords de coopération<sup>26</sup>. » Les seconds ayant pour vocation de vider la première de son contenu. Grâce à la solide « toile d'araignée souterraine » ainsi mise en place, selon l'expression de Michel Debré lui-même<sup>27</sup>, les liens de dépendance sont maintenus derrière la « nouveauté » des indépendances nominales. Le Fonds d'aide et de coopération (FAC) institué en 1959 n'est que la poursuite du FIDES de 1946<sup>28</sup>. Les « conseillers techniques » ne sont bien souvent que les administrateurs coloniaux de la veille. Et le franc CFA, qui change de nom mais pas d'acronyme – le franc des « colonies françaises d'Afrique » devient le franc de la « Communauté française d'Afrique » –, reste la monnaie des États indépendants et continue d'être géré par la Banque de France. Le projet de rénovation de l'empire colonial par la création d'un « grand ensemble », volontiers qualifié d'« eurafricain » dans les années 1950 mais dominé par Paris (voir [chapitre 5](#)), s'accomplit finalement en catimini.

À ce stade, une mention doit être faite du Togo. Territoire sous tutelle de l'ONU au sortir de la Seconde Guerre mondiale, comme le Cameroun, considéré comme une « nation pilote » jusqu'à la fin des années 1950 (voir [chapitre 17](#)), ce pays, qui devient indépendant le 27 avril 1960, fait soudainement figure de « retardataire », voire de « mauvais élève », aux yeux des dirigeants français. Contrairement à ses homologues d'Afrique francophone, son président démocratiquement élu, Sylvanus Olympio, rechigne en effet à signer des accords de coopération trop contraignants avec son ancienne puissance tutrice. Malgré les pressions exercées par cette dernière, il refuse d'abandonner à la France des pans de souveraineté aussi stratégiques que la défense ou la politique monétaire.

Ce sera en dernier ressort par un coup d'État que le Togo finira par rattraper son « retard » sur le Cameroun et les ex-colonies d'Afrique française : le 13 janvier 1963, Sylvanus Olympio sera renversé et assassiné par un groupe d'officiers et de sous-officiers togolais menés par Étienne Gnassingbé Eyadema. Ceux-ci, démobilisés de l'armée française et ayant

pour la plupart servi en Indochine puis en Algérie<sup>1</sup>, auraient agi avec l'assentiment, voire la complicité, d'éminents « coopérants » français installés à Lomé. Six mois plus tard et sans difficulté, les nouveaux dirigeants togolais acceptèrent sans broncher de signer des accords de coopération avec la France. Des accords, relève d'ailleurs – non sans satisfaction – Maurice Ligot, « assez semblables à ceux qui unissent la France et les États de l'Entente<sup>29</sup> ».

Né dans un contexte de guerre, c'est sur le volet sécuritaire et militaire que le « modèle » camerounais paraît le plus précurseur. Le système sécuritaire franco-camerounais fait en effet figure d'étalon, ce dispositif remplissant efficacement son office : éviter que le pays devienne un « pôle d'attraction communiste », comme le dit l'ambassadeur Bénard, et l'obliger à mettre ses infrastructures sécuritaires à la disposition de la France.

Plusieurs constats peuvent être faits à ce sujet. On peut relever d'abord que les dispositions relatives aux « matières premières stratégiques » contenues dans la convention franco-camerounaise sur la défense et le maintien de l'ordre du 31 décembre 1958 ont vraisemblablement été incorporées dans la plupart – sinon la totalité – des accords secrets de défense que la France a fait signer à ses anciennes colonies<sup>m</sup>. On remarque ensuite que les fondements juridiques sur lesquels s'appuie le nouveau pouvoir gaulliste pour intervenir militairement en Afrique sont particulièrement flous, comme dans le « premier exemple » camerounais étudié par le colonel Auvéuvre. Profitant de la « jungle juridique aussi complexe qu'opaque<sup>30</sup> » qu'elle a mise en place au moment des indépendances, la France se donne les moyens d'intervenir quand bon lui semble, n'hésitant pas à s'affranchir des engagements qu'elle a pris.

**Février 1960 : officiellement abandonnée par l'armée française, la DGR s'exporte en Afrique**

Le politologue britannique Robin Luckham, qui fait cette dernière remarque en 1982, en ajoute une autre, essentielle : l'armée camerounaise, officiellement constituée en novembre 1959, avant ses homologues d'Afrique francophone (hors Guinée), leur servira de référence. « Les arrangements pour la mise sur pied d'une force militaire camerounaise, indique-t-il, devinrent en fait le modèle pour les armées des autres pays francophones<sup>31</sup>. » Diagnostic déjà établi en 1977 par le spécialiste Moshe Ammi-Oz, dans un article détaillé : « En fait, le processus de création d'une force armée nationale camerounaise devait précéder la conclusion des accords de défense [avec la France], qui allait venir concrétiser et légitimer la politique de coopération militaire. Ces mesures, qui furent dictées par des impératifs d'urgence militaire, allaient servir par la suite de modèle à la mise sur pied des armées nationales des anciens territoires de l'Union française. Elles constitueront les principes de base sur lesquels la France allait apporter, aux États indépendants, son assistance pour la constitution de forces armées nationales. [...] Compte tenu de l'expérience déjà acquise au cours de la formation et du transfert d'unités à l'État camerounais, les autorités militaires françaises présentèrent au Premier ministre un "Plan de mise sur pied des armées nationales des États africains". C'est ce plan, communément appelé "Plan raisonnable", qui servira de modèle de base à la création des forces armées nationales africaines<sup>32</sup>. »

Ce faisant, note Robin Luckham, c'est l'« expérience de quinze ans de guerre révolutionnaire » qui, depuis l'Indochine jusqu'au Cameroun en passant par l'Algérie, se diffuse dans les anciennes colonies françaises d'Afrique. Avec pour objectif, comme au Cameroun, d'une part de « garantir la sécurité des États africains eux-mêmes et celle du groupe de dirigeants auxquels la France transmettait le pouvoir » et, d'autre part, d'« intégrer [ces États] de façon durable dans le cadre de la planification géostratégique de la France »<sup>33</sup>.

Cette remarque, particulièrement intéressante d'un point de vue historique, mérite qu'on s'y arrête. Car 1960, année des indépendances

africaines, est aussi celle de l'abandon officiel de la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) par l'armée française<sup>34</sup>. À l'origine de cette rupture, on trouve le virage politique du général de Gaulle, qui s'achemine vers l'octroi de l'indépendance à l'Algérie : une évolution qu'un grand nombre de théoriciens et de praticiens militaires de la « guerre révolutionnaire », ardents partisans de l'Algérie française, regardent comme une trahison. Refusant de suivre de Gaulle « sur le chemin des abandons » et d'offrir l'Algérie « en cadeau aux fellouzes », ces officiers vont tenter d'utiliser contre le gouvernement français lui-même cette « guerre psychologique » où ils sont passés maîtres.

Tel est le contexte qui explique le bannissement officiel de la DGR et de ses praticiens les plus en vue<sup>u</sup>. Début février 1960, Pierre Messmer, nommé ministre des Armées au lendemain de la « Semaine des barricades » d'Alger (janvier 1960), dissout les 5<sup>e</sup> bureaux d'action psychologique et entreprend une purge des militaires factieux. Évacuée du corpus doctrinal de l'armée française, la « guerre psychologique » devient ainsi une arme « clandestine », dont le putsch d'Alger d'avril 1961 et les actions de l'Organisation armée secrète (OAS) en Algérie et en France – auxquels ont participé des personnalités aussi éminentes que les généraux Raoul Salan et André Zeller ou les colonels Charles Lacheroy et Antoine Argoud – seraient les dernières manifestations.

Cette version des faits ne correspond toutefois qu'à une partie de la réalité, car elle en masque une autre, soigneusement occultée par une véritable opération de mystification. De nombreuses études montrent en effet que la DGR, *officiellement* prohibée parce que devenue subitement trop « politique » dans le contexte d'une « guerre d'Algérie » occupant la vitrine médiatique, reste *officieusement* d'actualité dans les colonies françaises d'Afrique en passe d'accéder à une fausse indépendance<sup>35</sup>. Preuve de ce paradoxe, c'est l'incontournable Pierre Messmer qui est chargé de la purge des officiers factieux d'Algérie. Ce même Pierre Messmer qui, en compagnie de Jean Lambertson et Daniel Doustin, avait appliqué avec tant d'enthousiasme la DGR en Sanaga-Maritime, mais qui,



dans ses Mémoires, en dénonce avec aplomb « les théoriciens et leurs disciples<sup>36</sup> ». Cet apparent paradoxe couvre en fait un vrai double langage : la DGR, bannie dans le contexte franco-français parce qu'elle menace le pouvoir gaulliste, est valorisée dans les ex-colonies, devenues « étrangères », où sont installés des régimes « amis de la France ».

En dépit du nouveau discours, ce sont bien les anciennes habitudes qui demeurent dans les ex-colonies, sans effrayer quiconque. Au Cameroun, où elle a tant servi, la DGR fait évidemment partie du bagage théorique et pratique des officiers en formation. Elle constitue le fond de l'enseignement à l'EMIA (voir [chapitre 24](#)). Et tous les officiers camerounais la regardent, aujourd'hui encore, comme une évidence. « J'ai vu que c'était quand même juste, nous a confié par exemple en 2007 le général Semengue, premier haut gradé camerounais, pour qui les théories de Lacheroy n'ont aucun mystère. Quand on remarque les guerres qu'il y a eu, même au Cameroun, on a vu que c'était vrai : commencer par noyauter les populations, créer des incidents pour créer le clash, faire en sorte que les populations aient une mauvaise idée des autorités... On a vu ça même au Cameroun. Ce n'était pas si faux que ça, c'était assez juste<sup>37</sup>. »

De fait, les principes de la guerre psychologique n'ont été abandonnés en Afrique centrale que pour la forme. Le rapport pour l'année 1960 du général Sizaire, commandant de la ZOM 2, assume d'ailleurs sans complexe cette continuité. Pour lui, la « suppression des 5<sup>e</sup> bureaux » – symboles de la guerre psychologique –, devenue effective en ZOM 2 au 1<sup>er</sup> mars 1960, ne doit « entraîner aucune modification dans ce genre d'activité ». « Bien au contraire, poursuit-il, profitant des méthodes mises au point les années précédentes, l'action civique a pu être poursuivie efficacement en 1960. Le calme avec lequel la troupe africaine a accueilli les grands changements survenus dans l'année est incontestablement, pour une bonne part, le fruit de ces efforts<sup>38</sup>. »

En réalité, au début des années 1960, les théories françaises de contre-subversion sont plus que jamais d'actualité en Afrique. Grâce aux accords d'assistance technique militaire que la France fait signer à ses anciennes



colonies d’Afrique, les « officiers malades de l’Indochine<sup>39</sup> » peuvent enseigner aux jeunes armées africaines les principes de « défense en surface », « action psychologique », « quadrillage des populations » et autre « guerre dans les foules ». Le recyclage des théories s’accompagne d’une mutation – qui n’est pas toujours une sanction, quoi qu’en dise Messmer – de tous les spécialistes de la DRG restés fidèles au général de Gaulle. C’est le cas de l’un des plus célèbres d’entre eux : Marcel Bigeard, « héros » de la bataille d’Alger, qui est envoyé en Centrafrique de juillet 1960 à janvier 1963 pour y prendre le commandement du 6<sup>e</sup> RIAOM<sup>40</sup>. Et, si Pierre Messmer propose au général Massu le commandement de la ZOM 2 en février 1960, en pleine guerre du Cameroun (voir [chapitre 22](#)), ce n’est sans doute pas non plus une coïncidence.

Ainsi, officiellement « bannie », la DGR se dissémine dans toute l’ex-Afrique française. Et même au-delà. Début 1961, Pierre Messmer expédie le colonel Roger Trinquier, qui s’est illustré comme adjoint du général Jacques Massu durant la « bataille d’Alger », au Katanga pour assister le jeune colonel Joseph-Désiré Mobutu dans sa prise de pouvoir. Paul Aussaresses, autre figure de proue de ce que les militaires étrangers commencent à appeler l’« école française », est expédié au printemps de la même année à Fort Bragg pour partager avec les militaires nord-américains les secrets de la bataille d’Alger. Les spécialistes français impriment leur marque sur le premier « cours interaméricain de guerre contre-révolutionnaire » organisé à Buenos Aires en octobre 1961. Et leur influence devient déterminante dans les ex-colonies africaines de la Belgique, comme par exemple au Rwanda<sup>41</sup>...

Partout décrite comme la plus efficace et la plus économique des méthodes pour combattre les « subversions », et pour asseoir, ou imposer, des pouvoirs forts et anticommunistes, la boîte à outils « contre-révolutionnaire » conçue en Indochine par l’armée française et rendue célèbre par la bataille d’Alger s’exporte partout. Pour ce qui concerne l’Afrique francophone, le résumé effectué par Gabriel Périès et David

Servenay – dans un ouvrage consacré à l’histoire de la DGR au Rwanda – mérite d’être cité : « À partir de la période des indépendances, la France n’a plus les moyens, politiques et économiques, de maintenir une présence forte sur le continent. Or, la “guerre révolutionnaire”, par la mise en œuvre de mécanismes de contrôle peu coûteux, en hommes comme en matériels, apparaît comme l’instrument idéal de cette présence. Paris va donc implanter en Afrique noire l’appareil doctrinal qu’elle rejette énergiquement en métropole pour des raisons d’efficacité. Et de discrétion. C’est tout le paradoxe de la décolonisation : les méthodes les moins démocratiques de l’armée française vont être transférées vers ces nouveaux États africains indépendants<sup>42</sup>. »

Ainsi, pendant que les plus virulents partisans de l’Algérie française sont officiellement désavoués, sur le fond comme sur la forme, ceux qui ont permis le maintien du Cameroun dans le giron de la France peuvent secrètement triompher.

### **La dissémination du « clan des Camerounais »**

Puisque le Cameroun apparaît à maints égards comme un « laboratoire françafricain », pas unique certes, mais « exemplaire », il n’est pas inutile d’évoquer brièvement la carrière ultérieure de ces « pacificateurs » français qui se sont illustrés en Sanaga-Maritime ou dans le Bamiléké au moment de la transition vers l’indépendance.

On pourrait par exemple souligner le brillant destin de Daniel Doustin, le cerveau de la ZOPAC, que le goût des intrigues conduira, après des postes de Haut Commissaire puis d’ambassadeur au Tchad, à la tête de la Direction de la Surveillance du territoire (DST) de 1961 à 1964, avant de devenir dans les années 1970 directeur de cabinet du Premier ministre Raymond Barre. Et il faudrait bien sûr évoquer la carrière de son binôme à la tête de la ZOPAC, le colonel Jean Lamberton, qui devient chef du cabinet militaire du ministre des Armées Pierre Messmer en mars 1960 (au moment où l’on « abandonne » la DRG...), et qui terminera sa carrière

successivement comme directeur de l'École d'état-major puis de l'École supérieure de guerre. Jusqu'à la fin de ses jours, il restera un passionné de « pédagogie ». Ce n'est d'ailleurs pas sans intérêt rétrospectif que l'on peut lire la conférence qu'il donna en 1961 au CMISOM, jadis royaume du colonel Lacheroy, sur un sujet que Pierre Messmer lui avait, dit-il, demandé d'étudier de très près : la coopération militaire franco-africaine. Fin pédagogue, donc, le théoricien et praticien de la guerre psychologique trouva un argument intéressant pour justifier la discrète exportation dans les ex-colonies de sa doctrine de prédilection : « Convaincus, à tort ou à raison, que la défense de l'Afrique requiert des procédés politico-militaires et non plus des dispositifs de manœuvre stratégiques ou tactiques, les gouvernements africains seront enclins à contester la présence de nos unités sur leur territoire si notre coopération ne s'opère pas dans le sens qu'ils estiment utile. Telle est la tendance vers laquelle penche, en conséquence, l'assistance militaire de la France aux États africains. Cela montre combien délicate et souple doit être l'interprétation des accords<sup>43</sup>. »

Pour de tels responsables, on le voit, leur passage au Cameroun alors qu'il accède au rang d'État indépendant ne constitue pas une rupture, bien au contraire, mais une étape dans des carrières qui enjambent la frontière mouvante séparant la France et l'Afrique, l'ex-métropole et les ex-colonies. Sur le plan diplomatique, on pourrait aussi signaler des parcours intéressants. Comme celui de Jacques Kosciusko-Morizet, représentant dans les années 1950 de la France à l'ONU, où il a notamment réussi à empêcher toute élection libre avant l'indépendance du Cameroun, qui deviendra de 1963 à 1968 ambassadeur de France au Congo-Kinshasa, pays sensible riche en minerais et en manipulations néocoloniales. Mais c'est vers le Gabon qu'il faut tourner le regard pour retrouver le cœur de ce que l'on pourrait appeler le « clan des Camerounais ». Ce petit pays frontalier du Cameroun prend une importance considérable dans la stratégie africaine de la France au cours des années 1960. Pour une raison simple : les immenses gisements pétroliers qui y sont découverts, en 1961,

doivent servir de réserve stratégique à l'ancienne métropole de façon à garantir son indépendance énergétique (voir [chapitre 5](#)). Devenu la plateforme de la Françafrique naissante en Afrique centrale, on y retrouvera nombre des « spécialistes » français qui s'étaient illustrés au Cameroun. À commencer par Maurice Delauney, l'ancien chef de la région Bamiléké, qui y représentera la France comme ambassadeur à deux reprises, de 1965 à 1972 puis de 1975 à 1979.

À Libreville, Delauney s'appuie d'ailleurs sur ses fidèles, administrateurs formés à l'école coloniale ou gendarmes spécialistes de la contre-insurrection, qui pour beaucoup étaient déjà à ses côtés en région Bamiléké. La liste est impressionnante. On y retrouve ses anciens chefs de subdivision Jean Sablayrolles, Louis Capelle et Rémy Dusserre. Ainsi qu'une vieille connaissance, Georges Maïtrier, qui commandait l'escadron de gendarmerie de Dschang. Après son passage au Cameroun, Georges Maïtrier avait été affecté à la formation des gendarmeries d'AOF et du Togo<sup>44</sup>. Il commande, en outre, la gendarmerie du Togo en 1963 au moment du putsch militaire contre le président Sylvanus Olympio, une opération qu'il est accusé d'avoir tolérée sinon encouragée<sup>45</sup>. L'année suivante, suite au coup d'État avorté contre l'ami de la France Léon M'Ba, Maïtrier reprend en main la gendarmerie du Gabon<sup>46</sup>, où il succède à... Gabriel Haulin, qu'il avait précédé au commandement de la gendarmerie de Dschang<sup>47</sup>. Lequel Haulin avait d'ailleurs pu partager ses souvenirs de l'Ouest-Cameroun avec un autre connaisseur de la région : le lieutenant-colonel René Gribelin, devenu chef d'état-major de l'armée gabonaise (jusqu'en septembre 1963)<sup>48</sup> ! À Libreville, la fine équipe est accueillie par Georges Conan, « brutal » commissaire spécial d'Eséka en 1958 puis chargé de l'extirpation des aveux en Bamiléké en 1959. Au Gabon, toute cette expérience accumulée l'amènera rapidement à diriger la police politique<sup>49</sup>. En raison de l'emprise de ces anciens « Camerounais » au Gabon, le journaliste Pierre Péan baptisera le groupe qu'ils forment avec quelques autres éminents représentants de la Françafrique à Libreville... le « clan des Gabonais »<sup>50</sup>.

De fait, ce « clan » présente une culture commune, quelques traits distinctifs qui se sont exprimés en Bamiléké et qui constituent autant de qualités appréciées dans les réseaux de la Françafrique. Une allergie à la justice, tout d'abord, aux procédures et aux règles en général, comme on l'a vu avec l'agacement permanent exprimé par Delauney face aux – modestes – prétentions des magistrats au cours de sa lutte contre le SDNK (voir [chapitres 13](#) et [18](#)). Seul compte pour l'administrateur colonial devenu diplomate le rapport d'homme à homme, c'est-à-dire la relation entre le représentant de la France et le chef autochtone, prêt à tout pour plaire au colonisateur et profiter de cette alliance afin de mater ses oppositions locales. La méthode de répression par l'intermédiaire des chefs locaux, utilisée en Bamiléké, est au principe même de la Françafrique. Deuxième qualité appréciée dans ce cercle étroit : une anglophobie à toute épreuve. Du raid secret et illégal au Cameroun britannique (voir chapitre 13) jusqu'à son implication dans la sécession biafraise au Nigéria (voir [chapitre 32](#)), Delauney n'aura de cesse de venger l'affront de Fachoda. Dernière qualité récurrente : un lien intime avec les services secrets, qui constituent un outil de pouvoir déterminant dans les néocolonies françaises. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le successeur de Delauney à Libreville en 1979 n'est autre que Maurice Robert, intime de Jacques Foccart et patron du secteur « Afrique » du SDECE à partir de mars 1960, fondateur à ce titre des Postes de liaison et de renseignement (voir [chapitre 20](#)) et spécialiste des coups tordus et des opérations « spéciales ». Un domaine où le Cameroun s'est, là encore, très tôt illustré.

### **Répression sans frontières : il faut liquider Moumié**

Dès 1960, pendant que l'armée de Max Briand prend l'avantage sur le terrain et que le néocolonialisme se grave dans le marbre par le biais des accords léonins de « coopération », une menace mouvante continue de planer sur les relations franco-camerounaises. Parcourant le globe à la

recherche d'alliés, promettant à ses partisans la lutte armée jusqu'à la victoire, sur le modèle de Mao Zedong en Chine et de Fidel Castro à Cuba, cette menace s'appelle Félix-Roland Moumié.

Fin 1960, le président de l'UPC reste un chef respecté et influent. Tant au Cameroun qu'à l'étranger. Sur le terrain camerounais, les rapports de renseignements continuent discrètement de pister les chefs maquisards soumis à l'autorité du leader en exil, et précisent régulièrement que seul Moumié peut prétendre impulser une stratégie à l'échelle de toute l'ALNK. Le rapport mensuel de Max Briand d'août 1960 se réjouit par exemple des avancées de l'armée, mais souligne que, « sur le plan politique, l'UPC paraît en voie de surmonter ses “contradictions internes” et l'autorité de Moumié n'est plus contestée officiellement par aucun militant<sup>51</sup> ». Le 9 septembre 1960, une note du 2<sup>e</sup> bureau de l'armée française au Cameroun, relatant une réunion au sommet de l'UPC « légale », de tendance Mayi Matip, est bien obligée d'admettre que, malgré les divergences d'approche très fortes entre toutes sortes d'upécistes, « le titre de président de l'UPC n'est actuellement contesté à Moumié par aucun militant ». Et pour cause : dans ce parti soucieux des procédures, aucun congrès n'a pu se tenir depuis celui de 1952 qui avait porté le fougueux militant à la présidence. Les deux vice-présidents élus à ce moment-là, Abel Kingué et Ernest Ouandié, campant en exil sur la même position de refus d'un quelconque ralliement à la légalité, et Ruben Um Nyobè ayant péri en brousse, Moumié apparaît comme le seul dépositaire de l'autorité légitime à l'intérieur du parti nationaliste.

Si bien que, pour reprendre les termes de la note du 2<sup>e</sup> bureau, « l'espoir de Mayi Matip de le faire exclure par un congrès ultérieur paraît sans fondement pour l'instant<sup>52</sup> ». Plus grave encore pour le pouvoir franco-camerounais, l'aura acquise en quelques années par le jeune médecin bamoun entretient l'espoir, même vague, d'une possible alliance entre les différentes tendances de l'opposition camerounaise. Alors que l'ancien Premier ministre André-Marie Mbida avait rejoint Moumié en exil en 1959 (avant de s'en éloigner à nouveau), certains évoquent maintenant une

possible alliance avec Paul Soppo Priso ou Marcel Bebey-Eyidi. On entend même des bruits de réconciliation avec les frères ennemis de l'UPC légale de Théodore Mayi Matip, ou encore avec le syndicaliste Jacques Ngom de l'Union générale des travailleurs du Kamerun (UGTK)<sup>53</sup>.

En vérité, c'est plutôt à l'échelle africaine que Moumié travaille ses alliances et son statut de leader. Dans ce domaine, il remporte d'ailleurs d'assez beaux succès. Quoique mal connue à l'étranger, l'étonnante poussée de l'ALNK en 1959 (voir [chapitre 19](#)), et par contrecoup la violente entreprise de reconquête que la France s'est crue obligée d'organiser en 1960, ont transformé le président de l'UPC en leader crédible et en ennemi juré des « puissances impérialistes ». Connaissant bien le sort réservé par ces dernières à leurs opposants, Moumié se doute qu'il est surveillé de près par les réseaux de renseignements des grandes puissances. À commencer par le SDECE français qui, sous les auspices de Jacques Foccart et Maurice Robert, responsable « Afrique » de la Piscine depuis mars 1960, consolide ses réseaux et s'acharne sur Sékou Touré (voir [chapitre 20](#)). Peut-être Moumié sait-il que sa propre tête a été mise à prix à Paris ? En tout cas, il se méfie. Toujours entre deux avions, du Caire à Conakry, d'Accra à Pékin, il refuse de survoler le territoire français et évite autant que possible le ciel aérien de la Communauté française. Il craint, confie-t-il à ses proches, que son avion soit intercepté, comme cela fut le cas en 1956 pour Ben Bella et les autres dirigeants du FLN<sup>54</sup>.

Vitrine internationale de l'UPC et figure de proue de la « révolution africaine », Moumié fait partie de ces leaders auxquels s'intéressent tous ceux qui rêvent de l'émancipation véritable du continent. Les différentes tentatives médiatiques visant à le décrédibiliser, ou le marginaliser, paraissent d'ailleurs assez inoffensives. Les journalistes de la presse internationale ont beau le regarder de haut, le traiter de « terroriste » et stigmatiser ses mots d'ordre « dépassés », le petit homme âgé de seulement 35 ans, hyperactif et toujours exalté, fascine de plus en plus. Installé entre Accra et Conakry, devenu un conseiller écouté de Sékou Touré et un ami de Kwame Nkrumah, le jeune médecin tente d'étoffer et



de consolider ses relations africaines et internationales. Une piste est particulièrement recherchée par le bureau de l'UPC en exil au cours de l'année 1960 : l'alliance Moumié-Lumumba. Les premières relations avec Patrice Lumumba, le Premier ministre congolais, ont été nouées en avril 1960 lors du passage de ce dernier à l'African Center d'Accra. À la fin du mois de septembre 1960, le président de l'UPC s'envole pour le Congo-Léopoldville, où il compte réaliser enfin son projet de gouvernement kamerunais provisoire en exil. Mais, quand Moumié arrive au Congo en compagnie du jeune économiste nationaliste Osende Afana, Lumumba vient d'être chassé de la capitale par les troupes du nouvel homme fort, le colonel Mobutu. D'après sa veuve, Félix Moumié, déguisé en militaire local, aurait alors rejoint le Premier ministre congolais déchu, après avoir traversé le fleuve Congo en pirogue<sup>55</sup>. Le président de l'UPC finira par être expulsé vers Accra par Mobutu<sup>56</sup>.

En Suisse, où il est de passage quelques semaines plus tard, en octobre 1960, en pays neutre donc, Moumié baisse la garde. Il a tort : c'est là que les services français, sous couvert de ce mystérieux groupe baptisé « La Main rouge » qui assassine régulièrement les nationalistes algériens et leurs alliés installés en Europe (voir [chapitre 19](#)), vont à nouveau frapper : pour se débarrasser du leader upéciste, ces mêmes services ont imaginé une rocambolesque opération.

### **Assassinat au Ricard piégé**

Aidé par leurs services de renseignement disséminés sur le continent, les services spéciaux français connaissent les deux faiblesses de Moumié. Une faiblesse intime d'abord : il résiste mal aux charmes féminins. Et une faiblesse politique : il a besoin de la presse pour populariser sa cause. Misant sur ces deux failles, le SDECE a recruté une jolie brune, Liliane Friedli, pour « accompagner » le leader camerounais dans son séjour genevois. Parallèlement, un réserviste franco-suisse travaillant pour le service Action du SDECE et agissant régulièrement dans le cadre des



opérations de la vraie-fausse « Main rouge », William Bechtel, doit attirer Moumié dans un guet-apens : se présentant comme « journaliste » et s'étant déjà déplacé jusqu'à Accra quelques mois plus tôt pour « faire la connaissance » du président de l'UPC, il doit cette fois l'empoisonner au cours d'un dîner en ville.

Dans un premier temps, le macabre plan du SDECE se déroule comme prévu. Liliane Friedli accompagne « amoureusement » son ami camerounais, arrivé à Genève le 2 octobre 1960 en provenance d'Accra, dans tous ses déplacements. Et William Bechtel obtient un rendez-vous dans un restaurant cossu de la ville, Le Plat d'argent, pour le 15 octobre. Bien que Moumié se soit rendu au restaurant avec un étudiant upéciste venu de France, Jean-Martin Tchaptchet, le faux journaliste parvient à divertir l'attention de ses deux interlocuteurs : Moumié, qu'un complice fait appeler au téléphone du restaurant, conformément au plan préétabli, et Tchaptchet, auquel il montre une série de photos. Bechtel peut alors tranquillement verser son poison dans l'apéritif de Moumié. Un poison soigneusement sélectionné : du thallium, un produit mortel qui, quand il est bien dosé, ne produit ses effets que 48 heures plus tard. C'est-à-dire, logiquement, au moment où Moumié sera rentré à Conakry.

C'est à cet instant que le plan du SDECE dérape. Revenu à table après son appel téléphonique, Moumié se lance dans de grandes discussions, sans boire son Ricard empoisonné. Voyant l'heure tourner et sa mission secrète courir à l'échec, Bechtel décide d'empoisonner le verre de vin de Moumié. Lequel, subitement assoiffé à l'heure de quitter la table, ingurgite finalement coup sur coup... les deux doses de poison ! Pris de violentes douleurs à l'estomac pendant la nuit, il est conduit dans une clinique de la ville. Au cours de son agonie qui s'étire jusqu'à sa mort le 3 novembre, le médecin camerounais trouve juste la force de révéler l'identité de son assassin. Aussitôt, l'affaire fait grand bruit. Les perquisitions menées au domicile du « journaliste », qui s'est volatilisé, ne laissent aucun doute sur sa responsabilité dans la mort de Moumié : « Grand Bill », comme on le surnomme au SDECE, avait laissé traîner à

son domicile, quitté précipitamment, des photos de préparation d'enlèvements ou d'assassinats annotées à l'encre sympathique, de la documentation sur les différentes façons d'assassiner un homme en toute discrétion et, preuve accablante, des traces de thallium.

Pendant plusieurs années, des doutes planeront sur l'identité des commanditaires de l'assassinat. Profitant de la confusion, les autorités camerounaises cherchent d'ailleurs immédiatement à brouiller les pistes. Le ministre des Affaires étrangères Charles Okala, ex-pion de la SFIO dans les années 1950, assure par exemple devant l'Assemblée camerounaise qu'« il n'y a que deux hypothèses : ou c'est l'UPC qui a décrété la mort de Moumié ou ce sont les Russes ». Et, brocardant les mœurs dissolues et le train de vie du président de l'UPC, feint de compatir avec les maquisards « crédules » restés au pays qui, « eux, lorsqu'ils sont sur les barricades, [...] n'ont pas de compagnes et n'offrent pas [...] de dîner »...

Pour les upécistes en exil et leurs amis, au contraire, il ne fait aucun doute, dès le départ, que les autorités françaises sont responsables du meurtre. Mais, en dépit des preuves qui accablent Bechtel, ils peineront pendant longtemps à prouver formellement leurs accusations. Car, pendant des années, les services français vont réussir à éviter à leur agent les poursuites judiciaires, en l'abritant en France après sa fuite et en le rayant de la liste des personnes recherchées, malgré le mandat d'arrêt international lancé par la justice helvétique. Le Franco-Suisse en cavale ne sera arrêté que quinze ans plus tard, au détour d'un voyage à l'étranger, puis transféré en Suisse. Mais ses amis du SDECE ne l'abandonnent pas et imaginent même un scénario pour le faire évader. « Tout était prêt », se souvient le général Paul Aussaresses, qui a « vécu cette histoire de l'intérieur de la maison [le SDECE] »<sup>57</sup>, sans y avoir participé personnellement, dit-il, mais qui a manifestement suivi de très près le dossier. Au cas où Bechtel serait condamné, précise Aussaresses, les hommes du service Action du SDECE avaient repéré les heures de promenade des gardiens, la hauteur des murs, la position des miradors, le

type d'armes des gardiens et le moyen de s'enfuir par le ciel. « Le temps que les gardiens donnent l'alerte, l'hélicoptère serait déjà en France », précise ce témoin privilégié. Leur plan se révélera inutile car, le 27 octobre 1980, contre toute logique, Bechtel bénéficiera d'un non-lieu. « La justice helvétique ne voulait pas s'en mêler<sup>58</sup> », conclut l'ex-parachutiste.

Cinquante ans après l'assassinat de Moumié (et plus de vingt ans après la mort de Bechtel), il reste peu de mystères autour de l'empoisonnement du président de l'UPC. À peu près tous les acteurs impliqués, de près ou de loin, dans cette opération « Homo » se sont exprimés sur le sujet. Si l'on excepte Pierre Messmer, alors ministre des Armées, qui niera l'évidence jusqu'à ses derniers jours (« À mon avis, la France s'en moquait éperdument<sup>59</sup> »), tous ont reconnu sans difficulté et sans aucun remords les responsabilités françaises. Dès 1980, Marcel Leroy, patron du Service 7 du SDECE, évoque l'« élimination brutale » de Moumié par le service Action<sup>60</sup>. Quelque temps plus tard, c'est Paul Grossin, le grand patron du SDECE de l'époque, qui raconte dans le détail la scène de l'empoisonnement<sup>61</sup>. Les amateurs de roman à clef pourront lire le chapitre que Constantin Melnik, chargé des relations avec le SDECE à Matignon, a consacré à cette affaire dans l'un de ses ouvrages<sup>62</sup>. Et les autres pourront se reporter aux pages que Maurice Robert, alors patron du secteur Afrique du SDECE, a consacrées à cette affaire dans ses Mémoires<sup>63</sup>. En quelques mots, Jacques Foccart lui-même n'a pas caché sa propre responsabilité, précisant simplement que la décision de tuer Moumié ne provenait « pas spécialement » de lui. À l'évidence, l'« exécution » de Moumié – selon le terme utilisé par Foccart – était une décision collective qui faisait consensus. Et qui, sans nul doute, avait été avalisée par les plus hautes autorités de l'État français.

**C'est fini ?**

Pour justifier l'élimination de Moumié, le général Grossin fit en 1984 cette analyse grossière des sociétés africaines : « Chez eux, à cause du système tribal, on zigouille le chef et c'est fini<sup>64</sup>. » Pour comprendre combien le patron du SDECE se trompe, mieux vaut se pencher sur les notes qu'a laissées le militant antillais Frantz Fanon après le décès de Félix Moumié. Fanon, alors représentant du FLN algérien au Ghana, se trouvait dans l'avion qui emmenait Moumié d'Accra à Genève, son dernier voyage, début octobre 1960. Il était aussi auprès des proches du président de l'UPC le jour où l'on apprit son décès, un mois plus tard. « Nous n'avons guère senti cette mort, écrit Fanon. [...] Il n'y a eu ni rafales de mitraillettes ni bombes. Empoisonnement au thallium. Ça n'a pas de sens. Thallium ! Comment saisir cette cause ? Une mort abstraite frappant l'homme le plus concret, le plus vivant, le plus impétueux. Le ton de Félix était constamment haut. Agressif, violent, coléreux, amoureux de son pays, haineux pour les lâches et les manœuvriers. Austère, dur, incorruptible. De l'essence révolutionnaire prise dans 60 kg de muscles et d'os. Le soir, nous sommes allés reconforter les camarades du Cameroun. Le père [le militant Samuel Mékou], le visage buriné, impassible, inexpressif, m'écoutait lui parler de son fils. Et, progressivement, le père cédait la place au militant. Oui, disait-il, le programme est net. Il faut coller au programme<sup>65</sup>. »

Alors que les autorités françaises croyaient pouvoir en « finir » avec l'UPC en assassinant son président, alors que la plupart des historiens estiment eux-même que la rébellion a pris fin en 1960 (quand ils ne parlent pas de 1958...), la guerre du Cameroun est encore loin, à cette date, de se conclure. Contrairement aux analyses erronées d'un Paul Grossin, qui pensait sans doute que la mort de Moumié, comme celle d'Um deux ans plus tôt en Sanaga-Maritime, provoquerait mécaniquement la soumission des populations et l'abandon des combats, elle semble donner raison *a posteriori* au leader assassiné. Et vivifie par conséquent l'ardeur combattante des militants kamerunais. Comme le note d'ailleurs

Fanon, en concluant son hommage à Moumié : « Demain, tout à l'heure, il faudra porter la guerre chez l'ennemi, ne lui laisser aucun repos, le talonner, lui couper la respiration<sup>66</sup>. »

Un phénomène comparable se produit quelques semaines plus tard, quand le monde apprend la mort de Patrice Lumumba, premier Premier ministre de l'immense et richissime Congo-Léopoldville. Assassiné le 17 janvier 1961 dans la province du Katanga, avec l'aide directe ou indirecte des puissances impérialistes, à commencer par les Américains et les Belges, Lumumba devient le martyr du continent tout entier. À Paris, les Africains manifestent dans la rue : ils sont violemment bastonnés par la police. Rapprochant les assassinats consécutifs de Moumié et Lumumba, Fanon reprend la plume : « Notre tort à nous, Africains, est d'avoir oublié que l'ennemi ne recule jamais sincèrement. Il ne comprend jamais. Il capitule, mais ne se convertit jamais. Notre tort est d'avoir cru que l'ennemi avait perdu de sa combativité et de sa nocivité. Si Lumumba gêne, Lumumba disparaît. L'hésitation dans le meurtre n'a jamais caractérisé l'impérialisme<sup>67</sup>. » De fait, le rapprochement entre les drames camerounais et congolais est une évidence pour l'opinion camerounaise. Le rapport de la Sûreté de l'époque le note clairement : « Les observateurs s'accordent à dire que [chaque] fois qu'un Africain s'élève au-dessus de la corruption et de toute manœuvre occidentale, il est traité de communiste et, partant, tué par les impérialistes. On cite hier les cas d'Um Nyobè, Boganda<sup>b</sup>, Moumié et, aujourd'hui, de Patrice Lumumba. L'avenir est encore sombre, mais on pense que plusieurs leaders politiques seront écartés de la même façon<sup>68</sup>. »

Au moment où la police rédige ce rapport, Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC installé à Conakry, s'apprête à retourner clandestinement au Cameroun. Pour réorganiser le maquis et, une nouvelle fois, relancer le combat. Non, la guerre du Cameroun n'est pas finie.

---

a. Le gouvernement de Michel Debré est remanié à cette occasion. Ce portefeuille est confié au MRP Robert Lecourt.

b. Le Togo, qui est doté d'un statut de République le 30 décembre 1958, n'est apparemment pas concerné par des dispositions de ce type (ordonnance 58-1376 portant statut de la République togolaise).

- c. L'ordonnance n'est signée que par le général de Gaulle et les ministres français concernés.
- d. Selon la « Déclaration commune » signée par Michel Debré et Ahmadou Ahidjo (31 décembre 1959).
- e. Pour notre part, nous ignorons si cette convention était véritablement « secrète ». Gageons cependant que le gouvernement français s'est gardé de donner une trop grande publicité à de tels accords, alors qu'il s'apprêtait à présenter un plan de sortie de tutelle devant l'ONU et tandis que l'UPC se montrait plus virulente que jamais...
- f. Si l'on en croit le site Web de l'ambassade de France au Cameroun (consulté en août 2010), les conventions du 31 décembre 1958 ont pour intitulés : « Convention franco-camerounaise relative à l'aéronautique civile », « Convention culturelle franco-camerounaise », « Convention franco-camerounaise relative à la monnaie et au commerce extérieur », « Convention judiciaire franco-camerounaise », « Convention franco-camerounaise relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie », « Convention francocamerounaise relative à la situation des personnels employés au Cameroun dans les services de la République française et dans les services de l'État du Cameroun », « Coopération technique en matière maritime et fluviale », « Transferts », « Météorologie » (<[www.ambafrance-cm.org](http://www.ambafrance-cm.org)>). Mais, alors qu'il est indiqué que les « transcripts » de ces conventions « sont disponibles sur le site du ministère des Affaires étrangères », nous n'avons rien trouvé de tel sur le site indiqué (<[www.doc.diplomatie.gouv.fr/pacte/](http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/pacte/)>). Même à un demi-siècle de distance, la « transparence » a des limites...
- g. « Convention n° 2285 relative au concours apporté par l'organisme spécialisé de la République française au fonctionnement et au développement de la radiodiffusion de la République fédérale du Cameroun », « Accord de défense entre la République française et la République du Cameroun », « Convention judiciaire entre la République française et la République du Cameroun », « Convention consulaire entre la République française et la République du Cameroun », « Convention sur le rôle et le statut de la Mission militaire française au Cameroun », « Accord de coopération en matière d'aviation civile (navigation aérienne, bases aériennes, météorologie) entre la République française et la République du Cameroun », « Accord concernant l'assistance militaire technique aux Forces armées camerounaises », « Accord de coopération technique en matière de personnel entre la République française et la République du Cameroun, ensemble trois protocoles », « Convention culturelle entre la République française et la République du Cameroun », « Convention organisant les relations entre le Trésor camerounais et le Trésor français », « Accord de coopération en matière économique, monétaire et financière entre la République française et la République du Cameroun », « Traité de coopération entre la République française et la République du Cameroun ». Le récapitulatif de ces accords franco-camerounais de novembre 1960 est disponible sur le site Web de l'ambassade de France au Cameroun (<[www.ambafrance-cm.org](http://www.ambafrance-cm.org)>).
- h. Ce « comité mixte permanent » préfigure le « comité spécial » créé par l'article 5 de l'accord de défense du 13 novembre 1960 (CADN, FAFC/65).
- i. Loi constitutionnelle 60-525 du 4 juin 1960, stipulant qu'« un État indépendant non membre de la Communauté peut, par voie d'accords, adhérer à la Communauté sans cesser d'être indépendant », <[www.senat.fr](http://www.senat.fr)>.
- j. Après le Togo (27 avril 1960), viennent dans l'ordre : Madagascar (26 juin), le Dahomey (1<sup>er</sup> août), le Niger (3 août), la Haute-Volta (5 août), la Côte-d'Ivoire (7 août), le Tchad (11 août), la Centrafrique (13 août), le Congo-Brazzaville (15 août), le Gabon (17 août), le Sénégal (20 août), le Mali (22 septembre), la Mauritanie (28 novembre).
- k. Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, Niger.
- l. Le sergent Gnassingbé Eyadema a été démobilisé en septembre 1962, date à laquelle il a quitté l'Algérie pour rejoindre le Togo. C'est par un second coup d'État, en janvier 1967, qu'il deviendra président de la République, fonction qu'il conservera jusqu'à son décès, en février 2005.
- m. Du fait même du secret qui frappe ces accords, il est difficile d'attester ce constat. On notera cependant que le seul de ces accords à avoir été dévoilé à ce jour reprend dans son annexe II les dispositions franco-camerounaises du 31 décembre 1958 dans des termes très similaires (« Annexe II à l'Accord de défense entre les gouvernements de la République française, de la République de Côte-d'Ivoire, de la République du Dahomey et de la République du Niger concernant la coopération dans le domaine des matières premières et produits stratégiques », Paris, 24 avril 1961, <[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)>).
- n. L'abandon de la guerre psychologique est également lié à une réorientation profonde de la doctrine militaire française, qui doit reposer désormais sur l'arme nucléaire que la France est sur le point d'acquérir (le premier essai dans le Sahara a lieu le 13 février 1960) ; aux yeux de De Gaulle, ce sera un parapluie plus efficace que les théories de Lacheroy.
- o. Pour tous ces bons et loyaux services, Georges Maïtrier terminera sa carrière au grade de général.
- p. Très populaire dans son pays, Barthélemy Boganda dirigeait le gouvernement de la République centrafricaine lorsqu'il disparaît brutalement, le 23 mars 1959, dans un accident d'avion. Depuis lors, les thèses concurrentes de l'accident et de l'assassinat s'affrontent.

## IV

---

*Une dictature franafricaine (1961-1971)*

## *Le dictateur s'installe (1961-1963)*

« Que recouvre en fait le vocable dictature ? »

Ahmadou AHIDJO, 5 juillet 1962<sup>1</sup>.

**P**our expliquer l'accession au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo et sa longévité à la tête de l'État camerounais, ses thuriféraires furent nombreux à dresser la liste de ses atouts et de ses qualités. Certains osèrent parler de lui comme d'un « génie », un patriote réaliste aimant et aimé de son peuple, un travailleur infatigable doté d'une rare intelligence et sachant voir loin en avance les meilleures solutions pour l'avenir de son pays... Tout cela est évidemment faux et le fruit d'une patiente propagande.

### **Ahidjo, instrument efficace du néocolonialisme**

Un portrait plus fidèle nous le montrerait plutôt tête courbée et tremblant comme un mauvais élève devant ses maîtres français. Ou s'enivrant à fortes doses de whisky, dont il est un amateur immodéré en privé tout en affichant ostensiblement une inébranlable foi islamique en public, avec ses quelques courtisans, sous les lambris de l'ancien palais des Hauts Commissaires transformé en présidence de la République.

L'ancien télégraphiste, lancé en politique par quelques colons français à la fin des années 1940, monté en grade grâce au trucage administratif des élections dans les années 1950, coraqué par son mentor Louis-Paul Aujoulat pendant plus d'une décennie, placé par circonstance à la tête du



Cameroun à la veille d'une indépendance qu'il n'a jamais réclamée, n'était pas, *a priori*, le candidat idéal pour diriger un pays nouvellement souverain. Il se révélera en revanche un instrument efficace de cette forme renouvelée de colonialisme qu'on commence tout juste, au début des années 1960, à appeler « néocolonialisme » et que certains préfèrent qualifier de « colonialisme indirect ».

Conscient des défauts de son favori, dont chacun constate le singulier manque de charisme et de culture, le pouvoir français le laissera donc, en l'orientant habilement (voir [chapitre 27](#)), installer un régime fort, à tous égards dictatorial, et s'entourer d'hommes musclés capables de pallier ses nombreuses faiblesses. N'ayant jamais été nationaliste autrement que sous la forme « modérée » qu'ont théorisée les Français au milieu des années 1950, n'ayant jamais revendiqué quoi que ce soit en dehors des lignes prescrites, n'ayant, en somme, à peu près aucune légitimité, Ahidjo va s'imposer autrement. D'abord en usurpant une partie substantielle du combat de ses opposants, en en travestissant les méthodes et l'esprit. Puis en éliminant ceux qui ont la légitimité qui lui manque, et ceux qui ont la force de contester.

Ennemie jurée et repoussoir éternel, l'UPC fascine Ahidjo. Lequel rêve autant de l'écraser et de la faire oublier par les populations camerounaises que de s'y substituer et de capter l'immense popularité que le mouvement nationaliste a su attirer sur son nom et sur ses idéaux. En 1961-1962, ce processus de substitution et de travestissement, qui n'est pas sans rappeler les projets de Roland Pré en 1955 (voir [chapitre 8](#)), a déjà bien progressé : l'« indépendance » proclamée a été livrée aux fidèles de l'ancienne métropole et l'armée française a largement « nettoyé » les zones rebelles pour faire place nette à la nouvelle administration. Mais il reste encore à faire. Beaucoup à faire. La « réunification » du Cameroun, autre point central du programme nationaliste, est à peine ébauchée. L'« élévation du standard de vie » des populations, dernier point souvent oublié du programme upéciste, est à peine évoquée. Et la popularité des authentiques nationalistes et l'indocilité des populations camerounaises semblent ne

pas vouloir s'éteindre. Mutilée, écartelée, défigurée, décapitée, ce qu'Um Nyobè appelait l'« âme immortelle » du peuple camerounais résiste, contre vents et marées (voir [chapitre 28](#)).

### **La réunification partielle des deux Cameroun**

Alors que les militants upécistes réclamaient depuis des années, dans tous les coins du pays, l'indépendance et l'unification du Kamerun, deux processus qu'ils jugeaient inséparables, le nouveau président reprend à son compte le slogan de l'« unité » très rapidement après que lui a été livrée l'« indépendance ». Il suit en cela les Français qui, après s'être opposés à l'unification des Cameroun britannique et français, se sont convertis à cette idée sur le tard, une fois levée l'hypothèque upéciste. Pour la France, qui s'est assurée que le Cameroun oriental ne tomberait pas dans les mains des « communistes » de l'UPC, l'unification ne peut être qu'une bonne affaire : elle permet d'agrandir sa zone d'influence africaine, en privant l'ennemi héréditaire britannique d'une région riche en ressources agricoles et souterraines. Pour Ahidjo, comme du reste pour les responsables politiques camerounais en général, l'intérêt de la « réunification » est moins évident, car elle suppose le partage du pouvoir avec, de surcroît, des populations qu'ils considèrent, du fait de l'histoire et de la langue coloniales, comme étrangères. S'ils revendiquent officiellement cette réunification qu'ils redoutent secrètement, les anti-upécistes ne le font que pour contrer leurs ennemis en se réappropriant leur programme.

Les résultats des référendums qui se tiennent au Cameroun anglophone les 11 et 12 février 1961 ne font rien pour arranger les affaires d'Ahidjo : la partie méridionale du Cameroun anglophone opte pour le rattachement à la République du Cameroun, tandis que la partie septentrionale préfère le rattachement au Nigéria. Le président camerounais comprend immédiatement combien ce dénouement est préjudiciable à son pouvoir. Les anglophones seront certes moins nombreux que prévu à intégrer la

République du Cameroun, mais la partie sud du pays, où il est le moins populaire, se renforce au détriment du Nord, d'où il est originaire et qui constitue la seule base territoriale du parti présidentiel. Dans l'entourage d'Ahidjo, note Philippe Gaillard, « on est prompt à compter que le pays s'enrichit de plus de 800 000 chrétiens ou animistes dans leur mouvance, sans la contrepartie qu'auraient constituée, en nombre presque égal, les musulmans et leurs vassaux animistes, clients potentiels de l'Union camerounaise<sup>2</sup> ». Pire : les anglophones du Sud sont considérés comme des alliés naturels des populations du pays dit « Bamiléké », en pleine rébellion, dont ils sont frontaliers... Dans le langage ethniste des officiels français de l'époque, cette réunification est interprétée comme un risque de « déséquilibre ethnique et, par conséquent, politique » qui viendrait fragiliser le pays<sup>3</sup>. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Ahidjo camoufle sa déception derrière des refrains patriotiques. Il devient subitement le chantre d'une « unité camerounaise » pour laquelle il n'a pourtant jamais milité, crie au trucage du scrutin référendaire dans la zone septentrionale, s'en remet à la Cour internationale de justice<sup>a</sup> et décrète une journée de « deuil national »<sup>4</sup>.

Tout en versant d'ostensibles sanglots sur la partie septentrionale de l'ex-Cameroun britannique et en exaltant fiévreusement l'unité retrouvée avec sa partie méridionale, Ahidjo s'arrange surtout pour asphyxier politiquement les nouveaux venus anglophones. Il le fera, en août 1961, à la « conférence constitutionnelle » de Foumban où se retrouvent, pour sceller l'alliance, d'un côté les responsables politiques anglophones et, de l'autre, les hommes d'Ahidjo et ses conseillers français. Les premiers arrivent en ordre dispersé, incertains sur ce qu'ils ont à proposer et en désaccord sur ce qu'ils sont prêts à concéder. Les seconds en revanche viennent avec un plan parfaitement ficelé qui consiste ni plus ni moins, sous le couvert d'une fédération égalitaire, à annexer la partie anglophone au système centralisé et autoritaire en vigueur à Yaoundé depuis

l'année précédente (voir [chapitre 21](#))<sup>5</sup>. Les seules concessions faites aux anglophones – « de pure forme » selon un rapport français<sup>6</sup> – le sont à titre provisoire...

Comme dans le cas de la rédaction de la Constitution de 1960 (voir [chapitre 21](#)), les coulisses de ces négociations sont plus qu'éclairantes, notamment sur les motivations du clan francophone. Parallèlement aux rencontres officielles entre dignitaires des deux Cameroun, les « plumes » de chaque camp, Jacques Rousseau pour les francophones et un *attorney* britannique pour les anglophones, se voient régulièrement pour rédiger la Constitution fédérale. Durant trois mois, l'ambiance est tendue entre les deux rédacteurs européens : « L'*attorney* proposait un texte très compliqué, se souvient Rousseau. Je me rappelle qu'il se souciait beaucoup des droits de l'homme, comme un Britannique en somme. C'était vraiment ridicule<sup>7</sup>. » « Nous autres, les "Français", Ahidjo et Kamé en tête, avons élaboré un texte assez retors de nature fédérative, où l'essentiel des pouvoirs reposait dans les mains du président fédéral, selon le récit de Jacques Rousseau. [...] N'ayant pas réussi pour la première Constitution à imposer un régime présidentiel, l'occasion était belle d'y revenir<sup>8</sup>. » Ce sont effectivement Rousseau et sa conception moins « ridicule » qui l'emportent : « J'avais prévu un truc vicieux, avec un président fédéral doté de tous les pouvoirs, jubile aujourd'hui le "Blanc du président" devant un verre de whisky, face à la grande baie vitrée de son appartement parisien. Dans ces pays, mieux vaut un seul potentat plutôt que plusieurs : le despotisme éclairé en quelque sorte<sup>9</sup>. »

La réforme constitutionnelle, simple adaptation de la Constitution précédente, est adoptée le 14 août 1961 par l'Assemblée nationale. La nouvelle Constitution, promulguée le 1<sup>er</sup> septembre, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre, sans référendum ni élection. La garantie de nombreuses libertés individuelles, qui étaient citées explicitement dans le préambule de la Constitution de 1960, a disparu dans celle de 1961<sup>10</sup>. « La liste des matières fédérales, longue et précise, marque notre volonté de tendre, autant que faire se peut, vers une homogénéité réelle de notre vie

politique », explique le président Ahidjo en présentant le texte à la « représentation nationale »<sup>11</sup>. En réalité, la nouvelle Constitution n'a de « fédérale » que le nom. Et, par un joli tour de passe-passe, elle a encore permis au président camerounais, au fil des « négociations » de Foumban, d'élargir ses prérogatives et de renforcer son pouvoir sur l'ensemble du système politique<sup>b</sup>.

D'autant plus que la nouvelle Constitution octroie au président Ahidjo, au nom d'une « transition harmonieuse », une nouvelle période de six mois de « pleins pouvoirs », pendant lesquels il peut légiférer par voie d'ordonnance<sup>12</sup>. L'état d'urgence, qui était prorogé tous les quatre mois depuis le 8 mai 1960, se prolonge le 4 octobre 1960 dans la nouvelle République fédérale<sup>13</sup> pour six mois renouvelables et s'étend désormais, à partir de novembre 1961, à une partie du territoire anglophone<sup>14</sup>. Laquelle est, en outre, désormais accessible aux troupes de l'armée camerounaise formées par les Français. Après des années de frustration des forces de l'ordre francophones contre la timidité de la répression en zone britannique, l'indépendance et la réunification partielle de l'ancien « Kamerun » offrent enfin l'occasion d'écraser sans frein ni frontière les upécistes, c'est-à-dire, ironie de l'histoire, les premiers partisans de l'indépendance et de la réunification...

Ahidjo sort donc triomphalement de cette « réunification » qui s'annonçait périlleuse. Dans la plus pure tradition française, il annexe sans coup férir le Cameroun méridional anglophone, grâce à l'entremise de ses astucieux conseillers français. Ce qui lui permet aussitôt de lancer une intensive politique d'assimilation culturelle, toujours avec l'aide de la coopération française. « Tandis que, note Philippe Gaillard, Paris financera un lycée bilingue à Buea [capitale de l'État fédéré du Cameroun occidental], organisera l'enseignement du français par la radio, etc., Londres, qui, de toute façon, ne décolonise pas à moitié, ne lèvera pas le petit doigt pour équilibrer ce qu'on appellera bientôt, de Victoria à Bamenda, l'impérialisme culturel<sup>15</sup>. » Constatant les effets de cette assimilation politique et culturelle à marche forcée, Bernard Fonlon,

originaire de la région annexée, diplômé d'Oxford et de la Sorbonne et chantre du pluriculturalisme camerounais, lancera bientôt ce cri d'alarme : « Dans deux générations ou trois, nous serons tous Français<sup>16</sup>... »

### **L'État « camerounisé »**

Élevé dans le culte de la France une et indivisible, Ahidjo restera toute sa vie attaché au principe d'un État fort, centralisé et jacobin. Puisque la nation camerounaise n'existe pas, estime-t-il, c'est l'État qui devra la créer au forceps. Se méfiant des élections, qu'il sait devoir truquer pour les emporter, le président camerounais donne la primauté à l'État sur le peuple : c'est le premier qui doit former et informer le second, et non l'inverse. Fidèle à la politique coloniale et inspiré par le système des *lamidats* du Nord-Cameroun, il cherche des agents intermédiaires susceptibles d'intercéder entre le pouvoir central et les masses populaires. La Constitution faussement fédérale de 1961, qui donne un fauteuil de vice-président à un représentant du Cameroun occidental (anglophone), est une illustration de cette philosophie. La composition des gouvernements fédérés du Cameroun oriental (francophone) aussi : le président distribue les postes en fonction des appartenances régionales plus qu'en raison des compétences. La nomination du sudiste Charles Assalé comme Premier ministre en 1960 – et sa reconduction comme Premier ministre du Cameroun oriental en 1961 – permet par exemple au président, nordiste, de s'assurer un soutien dans une zone qui lui est en général hostile.

Distribuant ainsi ses faveurs en fonction de critères « ethniques », le régime cherche à faire croire à des populations dont il sollicite rarement les suffrages qu'il les écoute quand même, par le biais de leurs représentants « naturels », et qu'il répond à leur désir de forger l'« unité » de la nation en puisant dans la richesse particulière de chacune de ses composantes. Le népotisme ethnique vise en réalité à diffuser et à faire accepter la politique de Yaoundé à travers le pays. En échange de quelques honneurs, de quelques postes et d'un confortable salaire, les ministres,

secrétaires d'État et autres députés acceptent de jouer les porte-voix du régime lorsqu'ils rentrent dans leur région d'origine, devant des populations admiratives de leur ascension sociale et de leurs belles voitures. Lorsque les mêmes envisagent de sortir de ce modeste rôle et de prendre des initiatives trop hardies, comme par exemple signifier en haut lieu que telle ou telle mesure est mal acceptée par leurs administrés, une simple menace fait prestement oublier de telles velléités. Car le président n'a pas seulement le pouvoir de nommer à tous les postes. Il a également celui de destituer.

Tous ceux qui le côtoient savent que le président Ahidjo est un homme silencieux, discret, secret. Certes, il écoute parfois ceux qu'il accepte de recevoir, mais il parle peu. Ahidjo, en réalité, n'aime qu'assez modérément la discussion, encore moins le débat, et considère la « démocratie » comme un luxe de pays riches. Aujoulatiste fidèle dans les années 1950, il regardera toute sa vie « la politique » avec suspicion. Comme beaucoup de ses homologues africains, il préfère les techniciens et les administrateurs ; ceux qui, sans discuter, savent comment on procède et comment on applique. Les ministres d'Ahidjo font pour la plupart de la figuration. Ils changent de maroquin rapidement et sont évincés dès qu'ils ne plaisent plus au Prince ou à ses conseillers. Ahidjo supprimera d'ailleurs le Conseil des ministres dès 1961. Lorsqu'il le rétablira, des années plus tard, une instruction présidentielle le définira comme une « instance coutumière dont la consultation est facultative et sans aucun effet sur la validité des actes présidentiels<sup>17</sup> »...

Dans les ministères, ce sont moins les ministres qui comptent que leurs assistants. Si les Français restent très présents dans la structure du pouvoir camerounais (voir [chapitre 21](#)), le régime cherche à mettre rapidement des Camerounais sur le devant de la scène, parmi lesquels nombre d'anciens étudiants tout droit sortis des grandes écoles françaises. La « camerounisation des cadres » permet en effet de ramener dans le « droit chemin » certains jeunes-turcs, jadis tentés par les discours nationalistes. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de François Sengat-Kuo,



ancien directeur du journal *Kaso* (voir [chapitre 10](#)) et auteur de poèmes nationalistes. Rentré de France, il devient « conseiller technique » au ministère camerounais des Affaires étrangères.

Plus vite que dans d'autres pays africains francophones, la fonction publique se « camerounise », provoquant des ascensions sociales fulgurantes et une certaine mutation du système de gouvernement. Décidée en très haut lieu et touchant tous les échelons de la hiérarchie administrative, cette « camerounisation » à marche forcée transforme les nouveaux promus en une sorte d'aristocratie aussi indispensable au pouvoir qu'insupportable pour les populations. Les potentats bureaucratiques se multiplient à tous les étages et dans toutes les régions, obséquieux avec leurs supérieurs, auxquels ils doivent tout, et abusifs avec leurs subordonnés, qui supportent d'autant plus mal cette domination arbitraire qu'elle est souvent imméritée. Mais la voix du peuple compte peu. Ce qui importe, c'est de montrer que « les Camerounais » ont pris leurs affaires en main et de diffuser dans tout le pays l'idéologie de l'« Unité » et le culte de la « Nation ».

### **Le cœur du système : la présidence**

En pratique, le pouvoir réside dans des cercles plus restreints et plus feutrés : au sein du cabinet présidentiel et du secrétariat à la présidence notamment, qui, à l'ombre du gouvernement, gonflent de mois en mois. Là encore, on retrouve des administrateurs fidèles et des techniciens dévoués, à l'image de Christian Tobie Kuoh, secrétaire général de la présidence, et d'anciens étudiants camerounais de Paris, comme le jeune Paul Biya, rentré au pays à l'âge de 29 ans, au terme de ses études à l'Institut d'études politiques de Paris et l'Institut des hautes études d'outre-mer. Ce jeune technocrate, nommé chargé de mission à la présidence de la République en 1962, a été formé à la meilleure école de l'« apolitisme », puisque c'est Louis-Paul Aujoulat, leur mentor commun (voir [chapitre 10](#)), qui l'a « recommandé » au président Ahidjo<sup>18</sup>.



Caricature du régime gaulliste de la V<sup>e</sup> République, la présidence est le cœur du système institutionnel, politique et sécuritaire du Cameroun. C'est là que se prennent toutes les décisions, sans discussions. C'est de là aussi que sont contrôlés tous les agents administratifs qui quadrillent le territoire, à commencer par les inspecteurs fédéraux d'administration qui supervisent chacune des six régions administratives. C'est de là enfin qu'est dirigée toute la politique sécuritaire nationale. En somme, toutes les hiérarchies convergent vers le palais présidentiel.

À la présidence de la République, les dossiers sensibles sont traités en comités très restreints, composés du cercle des intimes d'Ahidjo : Cheikh Sékou Sissoko, médecin malien, fonctionnaire de l'assistance technique française et occupant le poste de « chef de cabinet » à la présidence ; Charles Onana Awana, le tout-puissant ministre-délégué à la présidence, chargé de l'Administration territoriale, des Finances et du Plan ; Moussa Yaya, premier secrétaire de l'Union camerounaise ; sans oublier le très influent Samuel Kamé, véritable âme du régime qui cumule désormais les fonctions stratégiques de secrétaire général du Conseil de la Défense nationale (rattaché à la présidence) et d'inspecteur général de l'administration (supérieur hiérarchique des six inspecteurs fédéraux d'administration).

Dans une note confidentielle adressée en mars 1962 à Jacques Foccart, l'ambassadeur de France Jean-Pierre Bénard dresse un portrait suffisamment éloquent de ces quatre personnages pour que l'on comprenne la nature réelle du régime Ahidjo<sup>19</sup>. Le premier, explique l'ambassadeur, s'est enrichi indûment grâce à ses amitiés présidentielles : « Il est en général peu apprécié des milieux camerounais évolués, qui l'accusent en outre d'être un agent de notre pays. Il conserve une influence considérable auprès du président, bien que ses avis en matière politique n'aient pas toujours été particulièrement heureux<sup>9</sup>. » Le deuxième est « orgueilleux, entêté, brutal, violent même parfois et volontiers méprisant à l'égard de ses concitoyens. Il considère que la force est le moyen de gouvernement par excellence et que la fin justifie les moyens. [...] Il n'a

jamais osé affronter le suffrage universel et il semble préférable qu'il ne le fasse pas, du moins sans s'être assuré du résultat au préalable ». Les deux derniers représentent pour leur part l'aile la plus dure parmi les dirigeants du parti présidentiel. Moussa Yaya, « esprit rigide », « peu ouvert aux réalités du monde moderne », « anticommuniste militant, en même temps que musulman assez intolérant, a toujours poussé le président Ahidjo et son parti en dehors des voies de la conciliation ».

Quant à Samuel Kamé, « il doit son influence auprès du président au fait qu'étant élève de l'ENFOM, il était parmi les étudiants camerounais le seul qui consentit à voir M. Ahidjo, alors conseiller de l'Union française. M. Kamé ne cache pas ses préférences pour une politique de style fasciste ». « Fasciste » : le mot est surprenant dans la bouche d'un ambassadeur pour qualifier le conseiller du président d'un pays ami de la France. Le qualificatif est pourtant également utilisé aujourd'hui par un collègue français de Samuel Kamé, Paul Audat, qui était également un collaborateur d'Ahidjo au tournant de l'indépendance et a vu grandir avec inquiétude l'influence de Samuel Kamé, qu'il surnommait « Kamé-Léon ». « Kamé, c'est un étudiant qui est devenu fasciste, analyse-t-il sans hésitation. Un fasciste monopartiste, partisan du pouvoir absolu du chef de l'État, qui était toujours très virulent envers l'UPC<sup>20</sup>. »

### **Le « parti unifié », synthèse tropicale des méthodes stalinienne et fasciste**

Encore mal assuré du loyalisme des agents étatiques et méfiant à l'égard d'une classe politique sudiste trop turbulente à son goût, Ahidjo s'appuie de plus en plus sur son parti pour imposer son autorité et cristalliser autour de sa personne une « unité nationale » que l'administration coloniale française avait tenté dans les années précédentes de diviser selon des clivages « ethniques » (voir

[chapitres 6](#) et [7](#)). L'indépendance acquise, le nouveau régime reprend à son compte l'idée, portée par les upécistes dès sa création, de transcender de tels clivages.

Structure plus souple et mieux contrôlable que l'État, l'Union camerounaise (UC) devient ainsi, dans les années 1961-1962, une sorte de pouvoir parallèle à la puissance étatique. Moussa Yaya s'est beaucoup dépensé depuis le congrès de Maroua de septembre 1960, au cours duquel le président du parti et de la République avait appelé à la constitution d'un « grand parti national », pour en accroître l'audience. Comme il l'avait fait en 1958-1959 pour asseoir le parti dans le Nord, Moussa Yaya sillonne maintenant le sud du Cameroun, où la domination d'Ahidjo reste mal acceptée, pour encarter les notables, les membres de l'administration, les « élus » locaux ou nationaux<sup>21</sup>. Le parti est donc conçu, d'abord, comme une machine de « rassemblement ».

L'entreprise, jouant sur la menace, la séduction et la corruption, rencontre un certain succès. Charles Assalé, qui cherche à conserver son poste de Premier ministre, adhère à l'UC et laisse le parti présidentiel absorber son Mouvement d'action nationale (MANC) en janvier 1961. Trois mois plus tard, l'UC avale le Front populaire pour l'unité et la paix (FPUP) de Pierre Kamdem Ninyim. Sans remettre en jeu leur mandat, les députés changent d'étiquette, du jour au lendemain, donnant à l'UC une majorité écrasante à l'Assemblée nationale. Comprenant que l'appartenance au parti présidentiel est une carte utile en ces temps de promotion sociale accélérée, nombreux sont les ambitieux à rejoindre, à tous les échelons, les rangs du parti au pouvoir. Lequel est certes en train de devenir un « office d'embauche », comme le reconnaît Moussa Yaya<sup>22</sup>, mais se transforme simultanément, en un temps record, d'un parti presque strictement régional en un « parti de masse » présent sur tout le territoire<sup>d</sup>.

Dans un premier temps, la qualité et la motivation des adhérents ne sont pas les préoccupations essentielles. Ahidjo et ses compagnons, qui promettent que la « démocratie interne » sera scrupuleusement respectée, cherchent avant tout à former le rassemblement le plus large possible.

Ferment de l'unité nationale, l'UC est avant tout conçue comme un parti « apolitique » qui doit absorber tous les mouvements politiques concurrents et fédérer, région par région, tout ce que l'administration coloniale appelait jadis les « oppositions africaines » à l'UPC. Le seul programme de l'UC est d'être anti-UPC. Mais, comme il est difficile de faire accepter à tout le monde le ralliement au parti présidentiel, celui-ci se transforme rapidement en machine à écraser les adversaires. Ce n'est donc que dans un second temps que le parti cherche en sous-main à inculquer aux adhérents une idéologie susceptible de transformer les militants en soldats de l'ordre établi. Une stratégie en deux temps que Moussa Yaya avait implicitement définie au congrès de Maroua en septembre 1960. Il faut, avait-il déclaré, « créer chez nous la cohésion et l'enthousiasme » et « chez nos ennemis le désordre et la peur »<sup>23</sup>.

Au cours du premier « stage de formation » organisé en août 1961 pour les cadres de l'UC, Samuel Kamé va plus loin encore dans la définition de ce que doivent être, selon lui, le rôle et l'organisation du parti. L'exposé du secrétaire à la Défense nationale et inspecteur général d'administration, présenté aux stagiaires de l'UC comme « conseiller auprès de l'instance chargée de l'organisation du parti », sera publié dans une belle plaquette à l'issue du stage<sup>24</sup>. Il mérite qu'on s'y arrête. D'abord parce que ce document sera systématiquement brandi par les opposants camerounais comme la preuve du caractère foncièrement « fasciste » du régime Ahidjo. Mais aussi, ce qui n'a jamais été relevé, parce qu'il reprend parfois mot à mot un exposé réalisé en avril 1960 par un upéciste de la tendance Mayi Matip, ayant adhéré à l'UC en novembre de la même année : Eugène Wonyu<sup>25</sup>. Aussi l'exposé de Kamé – « L'UC doit-elle être un parti de masse ou un parti d'élites ? » – n'est-il qu'une extrapolation de celui de Wonyu, « Comment devenir un vrai militant politique », dans lequel le sigle « UPC » (version Mayi Matip) est simplement remplacé par « UC » (version Ahidjo)...

Ce qui frappe dans l'exposé de Kamé, outre le rôle purement « technique » qu'il accorde aux partis « politiques », c'est son

syncrétisme. Partant du principe que les formations partisans des démocraties occidentales sont inadaptées à un pays comme le Cameroun, puisqu'elles aboutiraient fatalement au délitement de la nation, Kamé se tourne vers les partis totalitaires pour s'inspirer de leurs méthodes. Les partis communistes d'abord, qui ont inventé le concept de parti de masse et qui s'appuient sur les techniques d'endoctrinement des foules pour prendre et conserver le pouvoir. Les partis fascistes ensuite qui, tout en empruntant judicieusement certaines méthodes à l'ennemi communiste, ont su s'organiser militairement et se doter de milices de choc pour faire régner l'ordre et la terreur. S'inspirant de ces deux « modèles », citant sans complexe Hitler ou Goebbels, comme le faisait d'ailleurs avant lui Eugène Wonyu, et se référant avec enthousiasme aux « Jeunesses nazi [*sic*] » ou aux « organisations de l'UNR [le parti gaulliste Union pour la nouvelle République] pendant le coup de force militaire à Alger », l'idéologue de l'UC réclame la mise en place d'un « plan de guerre » et d'un « calendrier d'opérations » pour réduire l'opposition à néant.

Cette guerre est d'abord psychologique, insiste Kamé, qui identifie toutes les techniques d'une propagande « efficace » qu'avait déjà relevées Wonyu : diviser l'adversaire pour attaquer méthodiquement et successivement chacune de ses composantes, connaître parfaitement l'ennemi et renverser un à un ses arguments, utiliser des slogans violents et des formules chocs, ne jamais reconnaître ses erreurs, etc. Mais la « parole », bien qu'efficace, ne suffit pas pour opérer la conversion psychologique des masses. Telle est l'innovation de Kamé par rapport à Wonyu : pour « faire prédominer [un] “climat de force” », explique-t-il, il faut joindre les actes à la parole. « Dans une situation comme la nôtre, précise-t-il, cela consiste à organiser des milices composées de jeunes des deux sexes. Ne pas hésiter à copier les méthodes fascistes : escouades, sections, compagnies, bataillons, régiments, divisions (Allemagne). » Une telle organisation militaire doit permettre un quadrillage efficace du territoire. « Ces unités, ajoute en effet Kamé, doivent correspondre suivant leur importance numérique à des groupes de cases, des sections de

quartiers, des quartiers ou des groupes de quartiers. Ceci, qu'il s'agisse de villes ou de campagnes. Ces unités doivent être susceptibles d'être mobilisées très rapidement. » Grâce au règne permanent de la terreur, à l'encadrement constant des populations et à l'embrigadement psychologique des populations, le régime pourra triompher de ses ennemis.

Les recettes de Kamé, synthèse tropicale des méthodes stalinienne et nazie, mais se rapprochant également des techniques de « guerre révolutionnaire » théorisées par l'armée française depuis la guerre d'Indochine, ne seront pas appliquées aussi rapidement, ou en tout cas aussi brutalement, qu'il l'aurait voulu. Certes, la vocation propagandiste de l'UC s'affirme de jour en jour, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, et la prise en main des militants et des militantes se fait de plus en plus serrée. Certes, les Jeunesses de l'Union camerounaise (JUC), créées en 1960, commencent à prendre la forme de milices armées. Mais la « machine UC » n'est pas encore assez puissante pour concrétiser tous les désirs du secrétaire général du Conseil de Défense nationale. Bien qu'en accord avec son conseiller, Ahidjo fait montre d'une plus grande prudence. Il sait qu'à l'intérieur du parti, notamment parmi les nouvelles recrues, certains restent encore attachés aux « chimères » démocratiques et au respect des « droits de l'homme ». Il sait aussi qu'il existe, à l'extérieur du parti, des formations concurrentes qui, bien que marginales, pourraient profiter d'une radicalisation trop rapide et trop voyante de l'UC pour se refaire une santé. Ahidjo avance donc sur la pointe des pieds. Au cours d'une conférence de presse, le 11 novembre 1961, il propose que le « grand parti national » qu'il appelait de ses vœux au congrès de Maroua, un an plus tôt, devienne un « grand parti national *unifié* ».

### **La chasse aux « subversifs »**

S'il se refuse dans l'immédiat à parler publiquement de « parti unique », Ahidjo n'en poursuit pas moins son combat déterminé contre les

oppositions. Début janvier 1962, le régime fait disperser par la force le rassemblement de l'« UPC légale » de Mayi Matip et Emah Ottu, réunie en congrès à Yaoundé. Alors que les intentions fort « modérées » des congressistes étaient de couper clairement les ponts avec la direction de l'UPC, désignée dix ans plus tôt au congrès d'Eséka et aujourd'hui inhumée (Um Nyobè, Moumié), en exil (Kingué) ou au maquis (Ouandié, voir [chapitre 28](#)), l'armée intervient brutalement et disperse la manifestation. Le message est clair : il ne suffit pas d'être « contre » les vrais upécistes, il faut encore être « pour » le régime et accepter le parti « unifié ».

Théodore Mayi Matip résistera quelque temps. Emah Ottu accepte en revanche rapidement le diktat. Ancien étudiant parisien sans relief des années 1950 devenu leader de l'association Ewondo-Beti en 1960, Emah Ottu, « qu'une période de réflexion et sans doute aussi le désir de bénéficier de quelques avantages personnels avaient convaincu de la vanité de toute obstruction », *dixit* l'ambassade de France<sup>26</sup>, appelle les « militants [de l'UPC légale] à apporter par tous les moyens à leur disposition un soutien loyal et désintéressé à l'action entreprise par le président de la République ». Il affirme qu'il est prêt à signer à ce dernier un « chèque en blanc » et se rallie au parti « unifié »<sup>27e</sup>.

Malheureusement pour le pouvoir, une autre opposition, plus difficile à combattre, émerge à cette même période : celle des organismes chrétiens du sud du pays. En dehors de l'UPC combattante, c'est cette opposition, moins politicienne et plus liée à l'étranger, à l'Europe en particulier, qui résistera le plus durablement à l'envahissante hégémonie de l'État et du parti (voir [chapitre 33](#)).

La confrontation se cristallise autour d'un événement tragique qui se produit quelques jours seulement après l'intronisation comme archevêque de Yaoundé de Jean Zoa, premier Camerounais à accéder à cette fonction. Le 1<sup>er</sup> février 1962, quelque vingt-cinq prisonniers, parmi lesquels plusieurs femmes, trouvent la mort par asphyxie alors qu'ils étaient transférés de Douala à Yaoundé dans un train de marchandises. Le pouvoir

a beau essayer de camoufler l'affaire, faisant nuitamment enterrer les victimes à la va-vite par d'autres prisonniers, l'information filtre. Déjà échaudée par la répression de plus en plus dure, par le non-respect de plus en plus manifeste des droits fondamentaux et par ce qu'elle analyse comme une influence grandissante de la religion musulmane au Cameroun, l'Église catholique réagit. L'affaire du « train de la mort » est révélée dans l'hebdomadaire catholique *L'Effort camerounais* plusieurs jours après les faits. Mais le journal est saisi et son directeur français, le père Pierre Fertin, expulsé.

La tension monte entre la hiérarchie catholique et l'entourage présidentiel au cours du mois de février. Tandis qu'Onana Awana refuse de revenir sur l'expulsion du père Fertin, Mgr Zoa refuse d'annuler la messe de requiem prévue en l'honneur des victimes asphyxiées. La cérémonie se tiendra, le 22 février, en présence d'une foule immense venue malgré les menaces policières. Mgr Ndongmo, évêque de Nkongsamba et animateur d'un autre journal catholique, *L'Essor des jeunes*, publie une lettre ouverte à Ahidjo : « Monsieur le président, *L'Essor* comprend mal votre position relativement à la liberté d'opinion : votre décret d'expulsion radicale et irrévocable du père Fertin signifie-t-il que vous n'admettez pas en fait la liberté d'opinion inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme<sup>28</sup> ? » Et voilà bientôt les protestants qui se joignent à la contestation : « Si un jour l'État réclame ce qui est à Dieu, s'il outrepassé ses limites, s'il vous empêche d'annoncer le royaume de Dieu, alors résistez-lui ! », lance le journal protestant *La Semaine camerounaise*<sup>29</sup>.

Ce dernier appel n'a pas encore été publié que le président Ahidjo édicte, en vertu des pleins pouvoirs dont il dispose pour six mois depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1961, une ordonnance réduisant à néant les bribes de libertés publiques qui subsistaient au Cameroun. L'élément central de ces nouvelles dispositions du 12 mars 1962 est la répression de la « subversion ». En vertu de cette décision présidentielle, « quiconque aura, par quelque moyen que ce soit, incité à résister à l'application des lois, décrets, règlements ou ordres de l'autorité publique » (art. 1), « porté



atteinte au respect dû aux autorités publiques ou incité à la haine contre le gouvernement », « participé à une entreprise de subversion dirigée contre les autorités et les lois, ou encouragé cette subversion » (art. 2) ou « émis ou propagé des bruits, nouvelles ou rumeurs mensongères, [ou] assorti de commentaires tendancieux des nouvelles exactes » en nuisant ainsi – volontairement ou non – aux autorités publiques (art. 3) sera puni de sévères peines de prison (un à cinq ans) et condamné à des amendes astronomiques (de 100 000 à 2 millions de francs CFA)<sup>30</sup>. En d'autres termes : quiconque manifeste un quelconque désaccord avec le pouvoir, sous quelque forme que ce soit, sera considéré par ce même pouvoir comme « subversif » et puni comme tel. Ce que l'ambassadeur de France à Yaoundé, Jean-Pierre Bénard, résume ainsi quelques jours plus tard : « Le président a donné un caractère total à la lutte contre les agents de la subversion et contre tous ceux qui pourraient ne pas épouser pleinement les thèses du régime<sup>31</sup>. »

Il faut s'arrêter sur cette disposition « antisubversive », plus subtile qu'on peut le penser au premier abord. La nouveauté de cette ordonnance sur la « répression de la subversion » n'est pas tant l'arbitraire qu'elle institue que sa « légalisation ». L'arbitraire est en effet depuis bien longtemps une pratique courante au Cameroun. Le témoignage de Samuel Zeze, ancien maquisard du CNO amnistié au moment de l'indépendance (voir [chapitre 20](#)), suffit à montrer que le pouvoir n'avait pas attendu cette nouvelle disposition pour lutter contre la « subversion ». Ayant créé à sa sortie de prison un journal, *Le Nationaliste*, Zeze est à nouveau arrêté quelques mois plus tard pour avoir publié un dessin montrant « Ahidjo tenu en laisse par de Gaulle ». Inculpé pour « délit de presse », il passe plusieurs mois dans une cave secrète dépendant du commissariat de police de Yaoundé. Privé de tout, d'alimentation comme de lumière, il y est odieusement torturé par le policier français André Gérolami, personnage mystérieux dont nous aurons l'occasion de reparler (voir [chapitre 27](#)). Zeze est ensuite expédié, en même temps que le député upéciste Owono Mimboe, le syndicaliste Etam Ebénézer et le militant Isaac Tchoumba,

tous arrêtés dans les mêmes conditions que Samuel Zeze, dans un « camp de rétention » à Yoko (au centre du Cameroun). Considérés comme « dangereux pour la sécurité publique », les quatre hommes sont à nouveau transférés, chaînes aux pieds, dans un autre camp de détention, à Mokolo (Nord), où ils retrouvent le prince Dika Akwa, fils d'un ancien ministre d'Ahidjo mais accusé de collusion avec les maquis, qui végétait là, enfermé dans une cellule hermétiquement close et totalement obscure, depuis plusieurs mois<sup>32</sup>...

Cet exemple, antérieur à 1962, prouve assez bien que le pouvoir camerounais, profitant à plein de l'état d'urgence, n'avait pas besoin, en pratique, de l'ordonnance du 12 mars. Celle-ci ne vise donc pas tant à rendre *possible* la répression arbitraire qu'à en élargir les cibles potentielles en la rendant *légale*. Ce faisant, et tel est bien l'essentiel, le pouvoir de Yaoundé affirme sa souveraineté vis-à-vis des puissances étrangères au moment même où les seuls opposants « légaux » qui lui restent à combattre, chrétiens en tête, risquent de trouver suffisamment de soutiens à l'extérieur du pays pour entraver son action répressive.

De fait, les premières victimes de l'ordonnance « antisubversive » sont tout sauf d'obscurs militants. Il s'agit des quatre principaux « opposants légaux » du Cameroun oriental : l'ancien Premier ministre André-Marie Mbida, l'ancien ministre des Affaires étrangères Charles Okala, le chef du parti travailliste camerounais Marcel Bebey-Eyidi et le président du groupe parlementaire de l'UPC légale Théodore Mayi-Matip. Dans un dernier sursaut d'orgueil, les quatre hommes, tous originaires du sud du Cameroun et escomptant le soutien des milieux chrétiens, tentent en effet de constituer, en juin 1962, un « front national unifié » pour contrer l'hégémonie de l'Union camerounaise. Accompagnant cette démarche, ils signent en commun un texte de protestation contre la dérive fascisante du régime Ahidjo en général et contre l'ordonnance sur la « répression de la subversion » en particulier. Ils tombent immédiatement sous le coup de cette toute récente législation antisubversive. Arrêtés, accusés de détenir

des armes et d'avoir fomenté un complot avec l'aide de puissances étrangères, ils sont condamnés à trois ans de prison et à 250 000 francs CFA d'amende chacun.

L'affaire provoque quelques remous. À l'étranger, certaines voix s'élèvent contre ce déni flagrant de démocratie. On entendra par exemple celle de l'avocat de formation François Mitterrand<sup>33</sup>. Ancien ministre, qui s'était intéressé de très près aux affaires d'outre-mer et avait côtoyé beaucoup de ses représentants sous la IV<sup>e</sup> République (voir [chapitre 7](#)), il se soucie subitement de leur sort maintenant que le régime gaulliste l'a relégué dans l'opposition. Le procès des quatre « subversifs » fait aussi quelque bruit dans les allées du pouvoir camerounais : saisie du dossier, la Cour suprême du pays, alors présidée par le magistrat français Marcel Stalter, accepte un renvoi en appel.

Mais le régime d'Ahidjo contourne le double obstacle. Les protestations étrangères, solitaires, timides et, en réalité, strictement formelles, s'évanouissent rapidement. Et pour longtemps : mis à part quelques rares élus communistes, plus personne dans la sphère politique française n'osera dorénavant mettre publiquement en cause le régime Ahidjo et s'ingérer ainsi dans ses « affaires intérieures ». À l'intérieur du Cameroun justement, les protestations sont également balayées. Cela d'autant plus facilement qu'elles sont prestement étouffées par un bruyant manifeste signé par les « plus hauts fonctionnaires de l'administration centrale, issus des universités et des écoles françaises » réclamant l'instauration d'un « parti unique »<sup>34</sup>. Quant au procès en appel de ceux qu'Ahidjo, gaulliste en diable, qualifie en juin 1962 de « quarteron d'hommes politiques dépassés » et de « politicards ambitieux et attardés qui ont été gâtés par la IV<sup>e</sup> République française »<sup>35</sup>, il se fait cette fois sans magistrat ni avocat français (le défenseur des accusés, M<sup>e</sup> Pierre Stibbe, n'ayant pas obtenu de visa). Et... sans les accusés eux-mêmes, qui purgent déjà leur peine – laquelle sera, sans surprise, confirmée – dans les obscurs camps d'internement du Nord-Cameroun<sup>36</sup>.

## **Centres secrets d'« internement administratif » et de « rééducation civique »**

Le jeune régime camerounais avait d'autant moins besoin de nouvelles mesures antisubversives qu'il en disposait déjà d'une vaste panoplie. Dans ses Mémoires, rédigés à la fin des années 1990, l'ancien ministre des Forces armées Sadou Daoudou se souvient avec nostalgie des mesures prises dès 1960-1961 pour lutter contre la « subversion ». Grâce à elles, explique-t-il, le gouvernement avait pu « limiter le déplacement des citoyens par l'exigence de laissez-passer qui permettaient de contrôler les voyageurs et de rattraper les gens recherchés », d'effectuer des « perquisitions dans les domiciles des citoyens » ou encore de « régler les réunions » et de surveiller en permanence ce qui s'y disait grâce au SEDOC, le redoutable service de renseignements dirigé par Jean Fochivé (voir [chapitre 27](#))<sup>37</sup>. Mais la mesure clé de l'édification de cette société de contrôle est la mise en place de camps de détention permettant, selon l'explication de Sadou Daoudou, d'« interner des individus suspects mais contre qui on n'avait pas encore [*sic*] de preuves suffisantes pour les traîner devant les tribunaux<sup>f</sup> ».

Cette pratique, on l'a vu, n'est pas nouvelle. Elle avait déjà cours à l'époque de Pierre Messmer, ce qui avait notamment permis à Maurice Delauney de créer un camp d'internement secret à Bangou pour mettre « hors d'état de nuire [les] individus dangereux mais protégés par un formalisme juridique inadapté<sup>38</sup> » (voir [chapitre 13](#)). En 1961-1962, cette procédure se généralise et se banalise sous la houlette, précisément, d'un disciple et ami de Delauney : l'incontournable Samuel Kamé. Le 23 août 1961, quelques jours après son exposé devant les « stagiaires » de l'UC, Kamé préside en effet une « réunion d'étude et de coordination » destinée à jeter les bases d'un « centre d'internement administratif appelé à recueillir les individus non condamnés par les tribunaux judiciaires, mais dont l'éloignement de la société saine pouvait se justifier par les impératifs de l'ordre et de la sécurité publics »<sup>39</sup>. Quelques semaines plus

tard, le 4 octobre 1961, une ordonnance présidentielle légalisait l'existence de tels « centres ». Les premiers coups de pioche seront donnés au cours de l'année 1962 : plusieurs camps sont alors édifiés, avec les miradors et les barbelés électrifiés d'usage, dont les plus tristement célèbres restent ceux de Mantoum, en région Bamoun, et de Tcholliré, dans le nord du pays (c'est-à-dire au cœur des régions considérées comme les plus « saines » par le pouvoir<sup>40</sup>).

L'objectif de ces camps d'internement est d'« immuniser » la société, c'est-à-dire non seulement d'éloigner les « subversifs » mais également de les « rééduquer » pour éviter qu'ils ne la « contaminent ». D'où leur nom de centres de rééducation civique (CRC). « En théorie, explique Pasma Ngbayou Moluh, une des rares étudiantes camerounaises à avoir travaillé sur la question, ces centres doivent garder les individus pendant une période de trois mois, période permettant de réorienter leurs idées et comportements à l'égard du régime, c'est-à-dire de leur apprendre une nouvelle éducation civique<sup>41</sup>. » En pratique, le programme de « rééducation » – c'est-à-dire un lavage de cerveau méthodique, dont les modalités ne sont pas sans rappeler les pratiques utilisées dans les camps du Viêt-minh et ayant inspiré les militaires français après la guerre d'Indochine<sup>42</sup> – ne sera jamais mis en œuvre. Les détenus, qualifiés d'« assignés », restent en revanche pour la plupart bien plus de trois mois dans ces bagnes et leur « réorientation » mentale et comportementale passera principalement par la surveillance permanente, les vexations systématiques, des conditions sanitaires dramatiques et la soumission à un harassant travail obligatoire. Réduits en quasi-esclavage, les « assignés » sont toutefois régulièrement sommés d'abjurer leurs idées « subversives » et de chanter publiquement les louanges du régime et de son chef Ahmadou Ahidjo<sup>g</sup>.

À partir de 1962 et jusque dans les années 1970, des milliers de Camerounais, considérés comme « nocifs » par le pouvoir et pour la plupart jamais jugés, « disparaîtront » ainsi, temporairement ou définitivement. Ceux qui auront la chance de sortir de ces goulags

tropicaux resteront à jamais marqués, psychologiquement et parfois physiquement, par cette terrible expérience. Ayant vécu pendant des années dans des conditions inhumaines et dans un isolement total, souvent contraints de faire leurs besoins en public et de dormir à même le sol, séquestrés au moindre faux pas dans les « cellules disciplinaires » installées au cœur des camps, les rescapés auront le plus grand mal à faire comprendre les souffrances qu'ils ont endurées et à se laver du soupçon que leur incarcération aura fait naître jusque dans leur entourage le plus immédiat<sup>43</sup>. Et cela d'autant plus que l'existence même des CRC restera pendant des années l'un des secrets les mieux gardés du régime. Et pour cause : le simple fait d'en parler est considéré par les autorités comme un acte hautement... « subversif »<sup>44</sup> !

Rares sont ceux qui, à l'intérieur du régime, protestent contre la mise en place de tels camps et, plus largement, contre le tournant totalitaire du régime camerounais. Les archives prouvent cependant qu'il existe quelques réticences. Au cours d'une réunion visant à organiser la construction des CRC, le 11 janvier 1962, le représentant du ministère camerounais de la Justice, Louis-Marie Pouka, souligne le « caractère illégal voire anticonstitutionnel et antidémocratique de cette institution, qui viole de façon flagrante les libertés individuelles fondamentales des citoyens ». « Les camps d'internement administratif, ajoute-t-il, seraient de véritables camps de concentration de prisonniers de guerre, alors que le Cameroun ne se trouve pas en état de guerre<sup>45</sup>. » Ces objections seront évidemment balayées. Et lorsque, en octobre 1963, le même Pouka osera à nouveau protester contre le durcissement des mesures contre-subversives avec l'adoption d'une nouvelle loi d'exception<sup>46</sup>, il sera démis de ses fonctions sous prétexte de « folie »<sup>h</sup>...

L'exécutif, considérant sans doute que son ordonnance anti-subversive de l'année précédente est encore trop « libérale », veut en effet la durcir, en transférant les cas de « subversion » (par exemple le délit potentiellement très extensible d'« atteinte au respect dû aux autorités ») des tribunaux correctionnels aux tribunaux militaires, dont les jugements

ne sont susceptibles d'aucun recours de la part des condamnés devant la Cour suprême, avec effet rétroactif afin de hâter l'exécution des jugements déjà prononcés. Pire, seul le gouvernement, s'il n'est pas satisfait du jugement, peut saisir la Cour suprême et ainsi faire rejuger l'affaire par un autre tribunal militaire.

Deux jours avant son adoption, ce projet de loi fait même l'objet d'une protestation discrète de Francis Clair, le conseiller juridique de la Mission militaire française au Cameroun. Ce magistrat français de 42 ans, qui semble avoir accepté jusque-là sans broncher les mesures prises par le régime camerounais, explique à son supérieur militaire que cette nouvelle mesure viole « tous les principes de droit généralement admis<sup>47</sup> » sur le recours, la rétroactivité, la séparation des pouvoirs, etc. Ces dispositions constituent « une violation flagrante, non seulement de la Constitution, mais encore des principes de base de toute démocratie, aussi autoritaire qu'elle soit », s'indigne le magistrat. Il justifie sa mise en garde par la crainte d'un « certain retentissement à l'étranger », « dans une instance internationale », que pourrait entraîner cette insulte au droit. La missive de Clair restera sans effet, et cela n'aurait pas empêché son auteur, d'après un témoignage, de rester en poste au Cameroun jusque dans les années 1980<sup>48</sup>.

### **Une conception orwellienne de la « démocratie »**

Ayant réussi à abolir à peu près tout ce qui restait de « démocratie » dans son pays, le président camerounais peut arborer un large sourire lorsque s'ouvre à Ebolowa le IV<sup>e</sup> congrès de l'UC, début juillet 1962. Mettant sur le devant de la scène les récents « ralliés » et l'aile « modérée » du parti pour mieux inciter les derniers récalcitrants encore présents sur la scène politique légale à saisir la « main qui leur est tendue », il se lance dans un plaidoyer exalté pour son parti « unifié », ferment de la « construction nationale ». Rassembleur, il se permet même



quelques allusions enthousiastes à un « socialisme africain » qu'il dit appeler de ses vœux et à un « non-alignement » diplomatique susceptible de séduire ses derniers adversaires.

Mais l'apôtre de l'« unité » se fait surtout le défenseur d'un relativisme politique et culturel. Il pointe du doigt les forces étrangères qui, selon lui, complotent contre le Cameroun, indépendant et souverain, et cherchent à lui imposer une voie qui ne lui convient pas. « Volontairement, souverainement, nous avons choisi la voie de la démocratie, martèle-t-il, mais les systèmes démocratiques de l'Occident et de l'Est européen ne sont pas un produit directement exportable vers les pays d'Afrique. Il faut que nos amis européens fassent place dans leurs raisonnements et dans leurs conceptions à la souplesse nécessaire pour comprendre que nos pays en voie de construction ont à découvrir leurs formules politiques propres en fonction de leurs situations en même temps qu'en fonction de leurs civilisations, qui sont extrêmement différentes de celles des pays d'Europe et d'Amérique. Nous avons actuellement la conviction que l'assimilation de la démocratie européenne mot pour mot, forme pour forme, nous fera inévitablement sombrer dans l'anarchie ou dans la dictature<sup>49</sup>. »

Cette conception orwellienne de la « démocratie » devient un des dogmes inébranlables du régime Ahidjo. « À ceux des camarades tiraillés de remords quand on les accuse de soutenir une action politique qui bafoue la démocratie, nous conseillons de se pénétrer de cette évidence, que la démocratie implique une variété de natures et s'interprète de manière différente selon qu'elle est inspirée par telle ou telle forme de pensée, par telle ou telle force sociale », clame le journal de l'UC, *L'Unité*, le 17 août 1962<sup>50</sup>. Bien des années plus tard, Christian-Tobie Kuoh, alors secrétaire général de la présidence camerounaise, reste convaincu que, en Afrique, le terme « démocratie » s'applique parfaitement à un régime qui s'inspire ouvertement du stalinisme et de l'hitlérisme. « Une constatation s'impose, écrira-t-il dans ses Mémoires en 1990 : le vocable “démocratie” et les immortels concepts “souveraineté du peuple, liberté, égalité” que nous utilisons, dans nos textes constitutionnels et d'autres, à l'instar des



Occidentaux, n'ont pas, au fond, pour nous, les mêmes significations, ni la même portée<sup>51</sup>. » Le coauteur de la Constitution camerounaise, Paul Audat, qui était à l'origine partisan de Paul Soppo Priso avant d'assister impuissant à l'ascension du fascisme autour de la présidence, trouve encore le moyen, au soir de sa vie, de justifier la politique du despote camerounais, seul rempart face aux risques d'éclatement du pays. « Avec le recul, confie-t-il, je crois que, pour l'unité du pays, il fallait appuyer Ahidjo, car il a su transcender des origines peules et devenir un grand Camerounais<sup>52</sup>. »

Les élections municipales qui se tiennent à Douala, Yaoundé et Nkongsamba fin décembre 1962 illustrent rapidement le fonctionnement de cette « démocratie africaine ». Les électeurs, soigneusement « encadrés » par les agents de l'État et les militants du Parti, votent « en masse » – après d'utiles correctifs – pour l'UC, seul parti à présenter des candidats... À partir de cette date, plus aucun journal camerounais ne se risque à protester ouvertement. Rétrospectivement les lignes imprimées par le journal catholique *L'Effort camerounais* dans son éditorial du 27 mai 1962 apparaissent comme un ultime appel au secours : « Nous croyons que la Déclaration des droits de l'homme est universelle, et s'applique à tout homme et à tout régime. Qu'il nous faut donc travailler à les mettre en pratique et non pas leur tourner définitivement le dos, sous prétexte que "ce peuple n'est pas mûr pour la démocratie". Même si ce peuple est anesthésié par la peur, paralysé par l'ignorance, aveuglé de tribalisme, si peu courageux devant la matraque, la prison et les saisies, nous ne perdrons pas courage, sachant que la vieille Afrique est aussi une vieille démocratie. Il ne faut pas démissionner et, chaque jour, au fil de l'histoire, conquérir nos libertés<sup>53</sup>. »

---

a. Qui se déclarera incompétente en décembre 1963.

b. Ahmadou Ahidjo devenant chef du gouvernement fédéral, il s'arroge des compétences que détenait jusque-là le Premier ministre, Charles Assalé, ce dernier n'étant plus chef du gouvernement que de l'État fédéré du Cameroun oriental. Par ailleurs, l'élection du président de la République se fait maintenant au suffrage universel.

c. D'après un conseiller français d'Ahidjo de l'époque, Cheikh Sissoko est aussi l'homme qui « fournissait Ahidjo en alcool et en chair fraîche [féminine] » (entretien avec les auteurs).

d. Affichant 30 000 membres en juillet 1959, l'UC revendiquera six ans plus tard « 31 sections, 125 sous-sections, 3 228 comités de base et 11 372 cellules, le tout totalisant un peu plus d'un million d'adhérents » au Cameroun oriental (Jean-François BAYART, « L'Union nationale camerounaise », *Revue française de sciences politiques*, 1970, vol. 20, n° 4, p. 682).

e. Emah Ottu sera pourtant arrêté l'année suivante pour « subversion », pour avoir « lancé de graves accusations contre d'autres Camerounais – accusations qui, bien que ne menaçant pas l'ordre public, constituaient tout de même un préjudice moral et matériel important pour ces Camerounais » (cité in Jean-François BAYART, « One-Party Government and Political Development in Cameroun », *African Affairs*, vol. 72, n° 287, avril 1973, p. 138 ; notre traduction).

f. Dès juin 1961, l'inspecteur général de l'administration pour l'Ouest, Enoch Kwayeb, avait avancé le même argument au cours d'une réunion du Comité de coordination et d'orientation du renseignement : pour faciliter les dénonciations au sein de la population, il faut être certain que les supposés maquisards qui sont dénoncés ne soient jamais remis en liberté, parce qu'ils pourraient alors se venger de leurs délateurs. Or, déplore Kwayeb, « la Gendarmerie ne peut pas déférer en justice beaucoup d'individus dangereux faute de preuves ». « La seule solution, conclut-il, c'est la réouverture des camps d'internement administratifs hors du Bamiléké » (PV du CCO du 24 juin 1961, SHAT 6H264).

g. Un exemple donné par Pasma Moluh : lors de la fête nationale, en 1972, les « assignés » de Mantoum doivent faire cent fois le tour du camp en marchant et en chantant : « J'aime mon pays le Cameroun. Je ne vais plus jamais contredire le président de la République, le bien-aimé, le bâtisseur infatigable de la nation, le guide du peuple camerounais, l'apôtre de l'unité et de la paix. Je ne vais plus haïr les autorités administratives et politiques de mon pays. Je n'importerai plus les idéologies étrangères au Cameroun. Qu'on dise quoi [*sic*] du régime en place au Cameroun, il reste le meilleur du monde » (Pasma NGBAYOU MOLUH, *Le Centre de rééducation civique de Mantoum*, *op. cit.*, p. 54).

h. « Dans l'opinion internationale, s'était indigné Louis-Marie Pouka, la République fédérale du Cameroun est classée dans la catégorie des États de droit. Or, la publication de la loi fédérale n° 63-30 du 25 octobre 1963 contredit ostensiblement cette opinion, car, même dans les États de police, une pareille loi n'a jamais, à ma connaissance, été publiée » (cité in Henri BANDOLO, *La Flamme et la Fumée*, *op. cit.*, p. 348). Louis-Marie Pouka ne sera pas le seul à protester contre cette nouvelle loi liberticide : plusieurs magistrats camerounais tenteront également de s'y opposer (voir *ibid.*). Mais toutes ces voix discordantes seront prestement réduites au silence.

## *Néocolonialisme contre-subversif (1961-1964)*

« Si l'on en venait à abandonner maintenant la tâche entreprise au temps de la colonisation, parce que nous serions persuadés qu'elle n'est plus rentable sur le plan du profit, de la force et de la puissance, nous trahirions notre civilisation comme semblent se préparer à le faire les États qui sont sur le point de réduire leur effort d'aide, pourtant très faible. »

Jacques FOCCART, 1964<sup>1</sup>.

« **U**n brillant discours-programme. » C'est en ces termes qu'André Blanchet, journaliste au *Monde*, accueille le discours d'Ahmadou Ahidjo devant le IV<sup>e</sup> congrès de l'UC, début juillet 1962<sup>2</sup>. Cruelle ironie. Alors que l'opposition « légale » est anéantie, alors que les citoyens risquent à chaque pas une arrestation arbitraire et que la presse locale est menacée à chaque ligne d'un procès en « subversion », alors, en un mot, que le Cameroun sombre dans la dictature pour des décennies, le journal de référence de l'ancienne métropole, mère patrie – dit-on – de la Déclaration universelle des droits de l'homme, applaudit. Ahidjo a réalisé l'« unité politique » du pays, se réjouit Blanchet. Son « parti unifié », à l'instar de ceux « de la plupart des dirigeants de l'Afrique actuelle, de Dakar à Dar-Es-Salaam », est l'expression politique du « génie africain ». « Tant il est vrai, conclut-il en paraphrasant avec ferveur le maître de Yaoundé, qu'il n'existe pas d'« étalon universel de la démocratie ». »

Pour les autorités françaises et leurs journalistes dévoués, la décolonisation n'est, finalement, pas une si mauvaise chose. Grâce à cette

nouvelle forme de domination, le néocolonialisme, les Africains garderont – n'est-ce pas dans leur essence ? – la partie sombre du colonialisme : la misère, la violence, la tyrannie. Et la France restera fidèle à sa généreuse mission : après avoir sorti les peuples primitifs de la barbarie, elle distribuera des « aides » à leurs dirigeants et travaillera en « coopération » avec eux, pour les faire accéder au « développement ». Tel est bien le génie de l'ancienne métropole : l'hypocrisie. Que l'on touche directement dès lors qu'on s'intéresse à ce que cache la prétendue « souveraineté » dont s'enorgueillit le président camerounais (voir [chapitre précédent](#)).

### **Derrière la « façade camerounaise », Paris reste aux commandes**

Il suffit de lire la correspondance qu'envoie l'ambassadeur de France au Cameroun, au moment où Ahidjo durcit son régime, pour comprendre le double jeu de la France. Participant avec obligeance à chacune des cérémonies officielles organisées par le gouvernement camerounais, applaudissant avec chaleur les discours factices du président Ahidjo, restant sagement silencieux lorsqu'on emprisonne un opposant, Jean-Pierre Bénard, en poste à Yaoundé de 1960 à 1965, rend compte quotidiennement de ce qui se passe derrière le rideau de ce théâtre d'ombres.

Reprenons quelques événements évoqués dans le chapitre précédent. Les partisans de Mayi Matip et Emah Ottu ont lancé des appels virulents contre le régime lors de leur congrès de janvier 1962, affirme le pouvoir camerounais, ce qui a obligé l'armée à intervenir pour disperser le rassemblement ? Cela n'est « nullement conforme à la vérité », explique l'ambassadeur quelques jours plus tard à sa hiérarchie dans un rapport confidentiel<sup>3</sup>. La banderole des congressistes, pour l'« Intérêt national du Cameroun », s'est même transformée, dans les rapports policiers, en « *International* du Cameroun ». Élections libres, lors des municipales de décembre 1962 où l'UC s'est adjugé 99,98 % des suffrages ? Participation massive ? « Les précautions utiles avaient été prises pour que le succès

garanti des candidatures ucistes ne fût pas affaibli par un trop bas niveau de fréquentation électorale. Un encadrement adéquat des électeurs assorti de pressions individuelles a permis d'atteindre une participation record de 86 %. Là, d'ailleurs, où l'électorat n'avait pas été suffisamment sensible à ces invitations, des ajustements de pourcentage des votants ont permis malgré tout de donner une physionomie satisfaisante du scrutin. À Douala notamment, où le préfet avait eu la naïveté d'avouer 40 % d'abstention, une rapide rectification a permis de ramener celle-ci à 20 %<sup>4</sup>. »

Les Camerounais soutiennent leur gouvernement, comme on le chante dans les meetings de l'UC ? Lequel gouvernement travaille d'arrache-pied pour le bonheur du peuple ? « Les masses paysannes au sein desquelles l'aspiration à un mieux-être se manifeste désormais, tout en prenant conscience de leur condition attardée, ne font pas corps avec le régime, remarque Bénard. L'indépendance n'a profité qu'à une minorité de fonctionnaires et d'hommes politiques souvent isolés du pays réel par leur appétit de jouissance et leur désir de consolider et d'accroître leurs avantages matériels<sup>5</sup>. » Un rapport militaire français de 1963 enfonce le clou à propos de l'impopularité du nouveau régime auprès de la « masse camerounaise », qui « donne l'impression d'être à 60 % antigouvernementale, du moins dans la région de Douala, malgré l'optimisme affiché par les autorités administratives »<sup>6</sup>.

Inutile de multiplier les exemples pour admettre l'évidence : le régime Ahidjo n'est qu'une farce, une mascarade. Comme ces deux termes ne conviennent pas au langage diplomatique, l'ambassadeur Bénard utilise le mot « façade ». Fréquemment. « Derrière une *façade* camerounaise, l'édifice du régime continue de dépendre du soutien et de l'aide de la France », écrit-il à ses supérieurs le 15 novembre 1961. « L'indépendance du Cameroun ne sera qu'une *façade* aussi longtemps que l'aide extérieure demeurera le facteur essentiel de sa vie économique », ajoute-t-il quelques mois plus tard<sup>7</sup>. « Bien qu'existe actuellement au Cameroun le même nombre de partis qu'il y a deux ans, la démocratie n'est désormais plus qu'une *façade* », précise-t-il encore en avril 1962<sup>8</sup>. Au moment où, devant

le congrès de l'UC d'Ebolowa, Ahidjo affirme que le peuple camerounais a « souverainement » choisi la « démocratie », chacun sait que les mots du président ne sont que des mensonges. À commencer par le premier d'entre eux : la « souveraineté ». Le président est encasté dans un pernicieux système de dépendance, soigneusement ficelé par l'ex-métropole et dont la dictature est un des rouages.

Après avoir verrouillé le système en installant des hommes sûrs à la tête de l'État camerounais et en leur faisant signer des accords léonins (voir [chapitre 25](#)), la France s'assure que le régime reste sur de bons rails. Si les autorités françaises s'amusent en privé des pratiques exotiques de certains de leurs interlocuteurs, si elles s'agacent parfois d'avoir à renflouer les caisses personnelles des membres du gouvernement, comme celles du Premier ministre Charles Assalé<sup>a</sup>, elles se félicitent en général de la bonne marche du régime, de la constitution du parti « unifié » et du tonus de son chef. Laissant, en façade, les dirigeants camerounais gérer à leur guise leurs « rivalités tribales » et leurs « querelles de village », elles surveillent avec une attention pointilleuse leur degré de « francophilie ». En rejoignant l'UC en janvier 1962, se félicite l'ambassadeur Bénard, Charles Assalé a souligné la nécessité de suivre le « chemin de la sagesse » et de la « modération », et de poursuivre la « collaboration fructueuse avec notre ex-puissance tutrice »<sup>9</sup>. « Monsieur Ahidjo, qui, il faut l'espérer, guidera pour longtemps les destinées de son pays, a montré qu'il avait les qualités d'homme d'État, poursuit Bénard quelques mois plus tard. Subtil, ombrageux, il n'est pas toujours un partenaire facile, mais la sincérité de ses sentiments à l'égard de la France ne saurait être mise en doute<sup>10</sup>. »

La « camerounisation » des cadres est donc un des aspects les plus frappants de cette politique de camouflage. Elle constitue le masque, le pare-feu, derrière lequel l'influence française peut, discrètement, se maintenir et se déployer. C'est ce que constate le fameux Eugène Wonyu, l'ex-upéciste rallié au régime dont les théories sur la propagande politique ont inspiré Samuel Kamé. Nommé ministre de l'Information le 20 octobre 1961, il s'aperçoit immédiatement qu'il n'a aucune autonomie. « Avant

d'arriver au ministère, écrit-il dans ses Mémoires, je n'avais aucune idée de notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur, car tout Français qui se trouvait alors dans nos bureaux ministériels était un véritable ministre, qu'il soit "conseiller" ou autre ! Chacun de nos gestes, de nos propos était rapporté à l'ambassade de France, surtout du temps de Jean-Pierre Bénard. Celui-ci était en fait le véritable président du Cameroun<sup>11</sup> ! » Il poursuit : « Un jour, le chef de service de l'information – camerounais – fut battu – je dis battu – par un certain Doniau et cela, sans raisons. Invité par téléphone à s'expliquer dans mon bureau sur la plainte de ce Camerounais, M. Doniau dit textuellement qu'*il ne reconnaissait pas de ministre de l'Information* et que, d'ailleurs, M. Ahidjo était son ami au temps des gouverneurs ; il n'avait donc pas de comptes à rendre au petit ministre camerounais que j'étais ! »

Évaluant en permanence le degré d'attachement des responsables camerounais à la France, les autorités françaises craignent, derrière la façade, la concurrence d'autres puissances étrangères. « Les positions françaises demeurent solides, relève un bulletin de renseignements en mai 1962. Il importe cependant de suivre de très près les agissements des Américains ou des Allemands, dont les efforts ne laissent aucun doute quant à leurs intentions de substituer leur assistance à la nôtre dans certains domaines<sup>12</sup>. » Inquiètes de l'influence allemande, parce qu'elles se souviennent de l'histoire coloniale camerounaise, les autorités françaises se méfient surtout, jusqu'à l'obsession, des Anglo-Saxons – Britanniques, Américains, Canadiens –, qui disposent d'une « base » linguistique propice depuis l'annexion de la partie méridionale de l'ex-Cameroun britannique par Ahidjo. Elles regardent par exemple avec suspicion l'influence de la Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise hégémonique au Cameroun anglophone dont l'activité s'étend sur plus de 100 000 hectares. « Elle a en effet un budget double de celui de cet État fédéré, contrôle 70 % de la production et est animée par 250 techniciens britanniques de haute qualification », note le consul Yves Robin<sup>13</sup>. Lequel a pour mission, selon les termes de l'ambassadeur Bénard,

de fournir un appui « discret » au gouvernement central pour « faire bénéficier l'ancienne zone britannique de l'acquis de quarante ans d'administration française » et de suivre les fonctionnaires camerounais envoyés en zone britannique, « puisqu'en définitive les buts qui leur sont assignés par le gouvernement sont favorables à l'expansion de l'influence française »<sup>14</sup>.

Vigilante à l'égard des « intrusions étrangères » au Cameroun, la France s'attache cependant à camoufler le système de dépendance qu'elle a instauré. Lorsque cela arrange ses intérêts, ou lui permet de déléguer certaines charges financières, elle accepte volontiers le soutien politique et économique des autres puissances occidentales. On remarquera ainsi que la visite officielle effectuée par Ahidjo aux États-Unis, en mars 1962, ne dérange aucunement les responsables français. Elle entretient au contraire la fiction de la « souveraineté internationale » du Cameroun. C'est dans le même ordre d'idées que les responsables français commencent, à partir de 1961-1962, à évoquer une possible association avec Israël en matière de « développement agricole » et de « formation de la jeunesse » (voir [chapitre 31](#)). Et c'est également ce double souci français d'économie et de camouflage qui incite les responsables des anciennes colonies de l'Hexagone à multiplier les accords avec la Communauté européenne. Cela permet à l'ancienne métropole de se décharger sur ses partenaires d'une partie du « fardeau » que constitue l'« aide au développement », tout en conservant le contrôle effectif derrière le masque « eurafricain »<sup>15</sup>.

### **Aide, coopération et interdépendance**

Derrière la façade, la France tient donc bien le régime de Yaoundé. En vertu des accords bilatéraux qu'elle a passés avec lui (voir [chapitre 25](#)), et qu'elle continue du reste à lui faire signer, elle entretient des centaines d'« assistants techniques » ou de « coopérants » qui, à des degrés variables, gèrent le pays à travers leurs « supérieurs » camerounais. Dirigés depuis Yaoundé, comme c'est le cas dans toutes les capitales



d'Afrique francophone, par le chef de la Mission d'aide et de coopération (MAC) et présents dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les médias, dans les ministères, ces « techniciens » français s'apparentent, selon l'historien Richard Joseph, à une « cinquième colonne<sup>16</sup> ». Là encore la terminologie officielle n'est qu'un habillage. Car, on l'a vu, les « assistants » sont souvent, dans la réalité, les patrons. Et l'apparence « technique » de leur mission est en fait très politique. « Comme les ambassadeurs, note d'ailleurs le chercheur Julien Meimon, les chefs de missions sont nommés par décret du président de la République et, durant les années 1960 au moins, le protocole d'entrée en fonction atteste du poids politique qu'ils ont sur place. Comme l'un d'entre eux le rappelle, ils doivent effectuer deux visites "obligatoires", avant de prendre la route pour l'étranger, au Quai d'Orsay et à l'Élysée, "chez Foccart"<sup>17</sup>. »

L'aspect politique de l'« aide » et de la « coopération » est soigneusement camouflé. La France, préférant mettre toute dérive sur le dos de l'« atavisme africain », ne veut pas en effet apparaître trop directement comme l'instigatrice des dictatures qui s'abattent, au début des années 1960, sur les pays francophones du continent. Cette stratégie de dissimulation est d'autant plus importante au Cameroun que ses dirigeants ont besoin d'affirmer leur souveraineté face à la persistance d'une contestation radicale (voir [chapitre 28](#)). L'ex-métropole fait donc des efforts importants dans les domaines de l'éducation et de la culture qui, derrière l'apparence d'une politique généreuse, permettent de former rapidement les cadres nécessaires à la perpétuation du système politico-administratif et d'infuser dans la population les modèles culturels susceptibles d'assurer à long terme l'influence française dans le pays.

Efforts également dans le domaine économique : dans les années 1960, ce sont les « assistants techniques » français qui établissent les plans quinquennaux camerounais visant à permettre le « développement rationnel du territoire ». Mais ces plans de « développement » ressemblent fort au plan de « mise en valeur » de la période coloniale : ils privilégient, comme naguère, le développement de la production agricole d'exportation

et ne freinent en rien, on l'imagine, le rendement des capitaux privés français, ultradominants dans le pays. Ces plans approfondissent en somme la dépendance économique du pays<sup>18</sup>.

L'aménagement du territoire, au croisement des dossiers politique, économique et sécuritaire, est également une grande préoccupation des Français. C'est ainsi, par exemple, que des études sont lancées au début des années 1960 sur la prolongation du chemin de fer camerounais vers le Nord. Ce projet, datant de la période coloniale et visant à favoriser l'interdépendance entre le Cameroun et le Tchad, est repris par Ahidjo dans le cadre de sa promotion de l'« unité nationale » et du « développement » de sa région natale. Il sera piloté par les conseillers techniques français, financé conjointement par la France, la CEE et les États-Unis et bénéficiera à un grand nombre d'entreprises françaises<sup>19</sup>. Le chantier commence en 1964<sup>b</sup>, année de la signature par le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Centrafrique et le Congo-Brazzaville de l'Union économique et douanière de l'Afrique centrale (UDEAC).

Entretien une relation de vassalité avec chacune de ses anciennes colonies africaines, la France promeut en effet en parallèle l'interdépendance entre ces nouveaux pays. Puisque les projets de Communauté, faisant suite à l'Union française de la IV<sup>e</sup> République, ont échoué, c'est entre les pays « indépendants » d'Afrique francophone et sous la supervision discrète de la France que se mettent en place de nouveaux mécanismes de solidarité intercontinentale. Le projet remonte à la fin de l'année 1960, lorsque les dirigeants profrançais de ces États ont jeté, à Abidjan puis à Brazzaville, les bases d'une alliance coopérative avec pour objectif de lutter contre les projets panafricanistes des leaders progressistes, notamment Kwame Nkrumah, Sékou Touré, Modibo Keita et Nasser. Les États profrançais du « groupe de Brazzaville », qui deviendra en septembre 1961 l'Union africaine et malgache (UAM), s'engagent à coopérer sur le plan économique, technique et financier, et à coordonner leur politique étrangère et de défense.

Comme on le constate dans les discours d'Ahidjo à l'été 1962, alors qu'il est titulaire de la présidence tournante de l'UAM, cette union fonctionne, elle aussi, sur le mode du faux-semblant. Officiellement, il est question de lutter en harmonie contre le « sous-développement », de s'unir pour le « mieux-être de tous nos pays », de favoriser le « rapprochement entre les États africains de différentes tendances » qui partagent le « même souci de coopération fraternelle », la « même volonté de promouvoir les cultures africaines » et le « même attachement à la liberté de l'homme et des peuples, et à la paix dans le monde »<sup>20</sup>. Devant le Conseil supérieur du Pacte de défense de l'UAM, le 29 août 1962, le discours du président, moins officiel, se fait nettement plus martial : « Nous avons à faire face dans l'immédiat à des dangers qui, bien que moins apparents, sont cependant réels. Certains pays, certaines idéologies, continuent à avoir recours, pour étendre leur influence, à des méthodes de subversion intérieure, dont le Cameroun a particulièrement souffert ces dernières années et dont chacun de nos États peut être menacé. Dans cette perspective, notre union reste aujourd'hui plus que jamais nécessaire et le Pacte de défense est l'instrument indispensable de notre survie en tant qu'hommes libres<sup>21</sup>. »

Deux jours avant cette mise au point, Paris recevait deux documents ultraconfidentiels signés par Samuel Kamé : un plan d'« harmonisation de l'organisation des unités » militaires des États membres de l'UAM et une étude sur la « politique de défense » au sein de cette organisation pour les années 1962 et 1963. Partisan, on l'a vu, d'une politique contre-subversive inspirée des principes fascistes et secrétaire du Conseil supérieur de la Défense de la présidence camerounaise, Kamé est également, de février 1962 à mars 1963, vice-président du Conseil supérieur du Pacte de défense de l'UAM. C'est à ce titre qu'il recommande, dans le premier document, le renforcement des capacités militaires de l'Union, la décentralisation des unités sur ses différentes régions de défense (le dispositif de défense de l'UAM en compte cinq) et le maintien d'une standardisation des matériels militaires (ce qui, précise-t-il, est facilité

« par le fait que les dotations initiales de toutes les unités ont été fournies par la France »). Regrettant que les accords secrets passés entre les membres de l'UAM interdisent la mise en place d'un commandement intégré des forces militaires de l'Union, Kamé réclame tout de même que soient précisément définies les « modalités selon lesquelles des forces d'un ou de plusieurs États pourront être mises à la disposition d'un autre État victime d'agression<sup>22</sup> ».

Par « agression », Kamé entend les « ennemis intérieurs » contre lesquels il propose, au nom du Cameroun, la mise à disposition de l'UAM d'une « force d'intervention » de 1 500 hommes et l'installation – dans chaque pays membre – d'une « défense intérieure du territoire composée d'unités territoriales de la gendarmerie et de l'armée, [...] ainsi que d'unités régionales ». Ces dernières unités, « véritables milices, seraient instruites, mobilisées et encadrées par les unités territoriales » et seraient composées « de “patriotes”, de guérilleros, extrêmement rustiques, armés de fusils de chasse, de quelques PM et peut-être de quelques fusils de guerre, sans aucun soutien logistique permanent ([elles] disposeraient d'une réserve de munitions, utiliseraient les moyens de transport privés et administratifs, vivraient sur le pays) ». Kamé propose donc de positionner des forces de sécurité au sein des populations locales.

### **L'armée camerounaise noyautée par la France**

L'idée d'une alliance contre-subversive institutionnalisée à l'échelle de l'Afrique d'expression française tombera assez vite dans l'oubli. Les désaccords entre les États membres et la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), début 1963, finiront par faire disparaître l'UAM, bientôt réduite à une simple instance de coopération économique, technique et culturelle rebaptisée Organisation commune africaine et malgache (OCAM)<sup>23</sup>. La lutte coordonnée contre la « subversion » n'en

demeurant pas moins une priorité absolue de la France, elle se fera d'abord dans le cadre des solides relations bilatérales que l'ex-métropole a nouées avec ses anciennes possessions africaines (voir [chapitre 25](#)).

En vertu des accords de défense et de coopération militaire, la France peut donc maintenir pendant des décennies ses personnels militaires au Cameroun. Et c'est elle qui forme et encadre l'armée camerounaise. Le parcours professionnel de Pierre Semengue, qui demeure, aujourd'hui encore, le plus haut gradé de l'armée camerounaise, illustre concrètement l'emprise de la France sur les affaires militaires du pays. Premier Camerounais à avoir été formé à Saint-Cyr, entre 1957 et 1959, à une époque où il n'y a encore aucun officier camerounais, il rentre à la fin de l'année 1960 dans son pays après son stage à l'École d'application de l'artillerie de campagne de Châlons-sur-Marne, juste à temps pour prendre la tête du défilé militaire marquant le premier anniversaire de l'indépendance. Devenu à cette occasion le symbole de la « camerounisation » de l'armée, il constate pourtant que cette dernière reste peuplée de Français, du haut en bas de la hiérarchie. Au début des années 1960, ce sont « plus de trois cents cadres français » qui, comme l'indiquent les archives de l'ambassade de France<sup>24</sup>, « contribu[ent] à la mise sur pied des FAC [Forces armées camerounaises] » dans le cadre de l'« assistance militaire technique »<sup>5</sup>.

Dans les bureaux comme sur les terrains d'opération, Semengue collabore directement, comme supérieur ou comme subordonné, avec des dizaines d'entre eux. Remplaçant Charles Gros, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de l'armée camerounaise qui opère en Sanaga-Maritime, il est assisté par l'adjudant Deschamp et l'adjudant-chef Zimmerman, l'adjudant-chef Renard ou encore le sous-lieutenant Lemerer. Affecté en 1963 en région Bamiléké en remplacement du chef de bataillon Alexis Corentin Galès, commandant le secteur militaire de l'Ouest (SMO), il est assisté par les capitaines Jules Derollez et Roger Leducq, a sous ses ordres des commandos de chasse commandés par d'autres Français, comme le lieutenant Jacques Archimbault, effectue ses déplacements dans toute la

région grâce à un hélicoptère piloté par l'adjudant-chef Nez, et collabore avec le commandant de la légion de gendarmerie de l'Ouest, le capitaine Tison.

En 1965, Semengue est à nouveau envoyé en France, pour être formé à l'École d'état-major de Paris et effectuer un stage dans la 7<sup>e</sup> division française à Mulhouse... où il retrouve, comme instructeur, son prédécesseur en Sanaga-Maritime, Charles Gros. Au terme de ce second voyage en France, Pierre Semengue remplace le lieutenant-colonel Roger Gaillet : pour la première fois, cinq ans après l'indépendance, l'armée de terre camerounaise est commandée par un Camerounais. Semengue aura alors l'opportunité de collaborer, au sein de l'état-major général, avec... d'autres Français : le lieutenant-colonel Giguët, commandant de la gendarmerie camerounaise jusqu'en 1966, le commandant Courties, chef de l'armée de l'air jusqu'à la même date, ou encore le capitaine de Sars, qui remplace le précédent à partir de 1966...

Si l'armée se « camerounise » peu à peu au cours des années 1960, tous les officiers camerounais travaillent, pendant des années et dans la très grande majorité des cas comme subalternes, avec des Français. La plupart d'entre eux ont en outre été formés, depuis le départ, par des officiers français, soit au cours de stages de formation dans l'ex-métropole, soit dans le cadre des écoles militaires locales comme le centre de formation de Koutaba, créé en novembre 1959, le Centre de perfectionnement et d'entraînement des forces armées nationales (CEPFAN), créé en 1961, ou encore l'École militaire interarmes du Cameroun (EMIA), inaugurée début 1961 et dirigée par des Français presque sans discontinuer jusqu'en... 1985<sup>25</sup>. La gendarmerie camerounaise, peuplée d'assistants techniques et commandée par un Français jusqu'en 1966, est également formée selon les normes strictement françaises de l'École de gendarmerie dépendant de la Mission (française) d'organisation de la gendarmerie camerounaise (MOGC).

Ainsi se créent, d'année en année et de génération en génération, au Cameroun comme dans les autres pays du « pré carré » de la France en

Afrique, des amitiés, des habitudes, des savoir-faire, bref, un esprit de corps franco-camerounais. Par un encadrement serré de leurs élèves et subalternes camerounais, les Français transmettent non seulement leurs méthodes de travail et leurs normes mentales, mais également, dans bien des cas, leurs phobies anticommunistes.

Ce sens aigu de la hiérarchie et de la discipline se transmet de proche en proche, du haut en bas de la hiérarchie. Même sans avoir été directement formé par la France, l'indéboulonnable ministre des Forces armées lui-même, Sadou Daoudou, qui restera en poste de 1961 à 1980, admet avoir été modelé par ses tuteurs français. « Quand je suis arrivé au [ministère des] Forces armées, expliquera-t-il des années plus tard, tous les cadres, conseillers techniques, directeurs de l'administration centrale, commandants d'armes, commandants de bataillon, commandants de légion, commandants d'escadron, étaient français. Je peux affirmer sans fausse honte que ce sont eux qui m'ont appris à commander<sup>26</sup>. »

### **Le mystérieux colonel Blanc**

Pour les Français qui dirigent en sous-main le pays, la francophilie de Sadou Daoudou est évidemment une excellente chose. Mais cela reste cependant relativement secondaire puisque, tout ministre qu'il soit et malgré le sens de l'autorité qu'il a acquis, il n'est lui-même qu'un personnage... secondaire. « M. Sadou Daoudou, ministre des Forces armées, n'est qu'un intermédiaire loyal, indique l'ambassadeur Bénard le 15 novembre 1961, et c'est le président qui assure la haute direction d'un département ministériel qui fonctionne mieux que tous les autres, sa gestion étant assurée par des conseillers militaires français<sup>27</sup>. » À cette époque, le véritable patron de l'armée camerounaise est, en réalité, le colonel Jean-Victor Blanc.

Homme mystérieux, secret, dont personne ne semble savoir ce qu'il a fait avant et après son long séjour au Cameroun, qui vécut apparemment seul dans la capitale camerounaise sans femme ni enfant depuis son

arrivée en octobre 1960 à l'âge de 53 ans, le colonel Blanc revient spontanément dans le récit de tous ceux qui ont travaillé dans l'armée camerounaise au cours des années 1960. D'abord en raison de son très fort accent, qu'il a emmené de Carcassonne à Yaoundé et que l'on entend encore chanter cinquante ans après par ceux qui, l'ayant côtoyé, ne peuvent s'empêcher de l'imiter. Ensuite à cause de la sécheresse toute militaire de son caractère et de ses attitudes, qui tranche singulièrement avec un physique plutôt passe-partout. Enfin, surtout, à cause de son rôle central dans la structure militaire franco-camerounaise des années 1960. Le colonel Blanc était l'éminence grise : à la fois chef de l'état-major de l'armée camerounaise<sup>28</sup> et « chef de la section Forces armées de la mission militaire française<sup>29</sup> », l'inamovible conseiller technique du ministre des Forces armées camerounaises, qui bénéficie de la confiance aveugle du président Ahidjo, est en réalité ministre à la place du ministre. Début 1966, un rapport militaire mentionne que les commandements de l'armée et de la gendarmerie camerounaises « restent pratiquement placés sous la dépendance et le contrôle du Bureau de défense, liaison et coordination, lequel, dirigé par un officier supérieur français, est l'organe d'exécution direct du ministère<sup>30</sup> ». Pour lever toute ambiguïté, une annotation précise dans la marge : « Colonel Blanc. »

Pierre Semengue, aujourd'hui général, en dresse un portrait intéressant : « C'était un homme exceptionnel ! Exceptionnel, c'est-à-dire qu'il a réussi à avoir la confiance et du ministre et du président. Il faisait donc tout, pratiquement. Mais il était extrêmement, je peux dire, modeste. Un homme extrêmement modeste, qui n'a jamais voulu qu'on le nomme quoi que ce soit. Il avait appelé son bureau "Bureau de liaisons opérationnelles". Je dis qu'il était exceptionnel, parce qu'à toutes les réunions c'est lui qui faisait le procès-verbal. Et si on faisait cette réunion à Bamenda, par exemple, le procès-verbal était déjà fini à l'arrivée de l'avion à Yaoundé. Ensuite, il faisait les notes du ministre au président... et la réponse du président au ministre ! Donc, en fait, il était tout. Mais il ne *semblait* pas être tout<sup>31</sup>. »



Ce qui frappe chez Blanc, outre son influence et sa discrétion, c'est sa rigueur. « C'était un monsieur qui ne tenait pas tellement compte de l'aspect humain des personnes qu'il avait à commander, se souvient André Marsot, officier (français) de renseignements intégré dans l'armée camerounaise au titre de l'assistance technique, en poste à Douala de 1962 à 1964. Moi, j'ai très moyennement apprécié le bonhomme. Mais enfin, c'était mon patron. » Marsot, au moment de demander la permission de faire venir sa femme, se souvient de s'être attiré cette remarque du colonel Blanc : « Vous comprenez, quand on est accompagné, on n'a pas les mêmes résultats<sup>32</sup>. » Sylvestre Mang, attaché (camerounais) au cabinet militaire de Sadou Daoudou au milieu des années 1960, complète le portrait : « Le colonel Blanc ? C'était le grand chef ! Il avait prise sur tout : politique et militaire. Le président Ahidjo ne pouvait rien faire sans le colonel Blanc. Il était consulté sur tout, et par tout le monde. Le ministre ne pouvait pas prendre une décision sans en référer au colonel Blanc<sup>33</sup>. » Comment était-il ? « Discret. Un peu recourbé comme ça. Plus discret que lui, il n'y en a pas. Il ne buvait que du jus de fruit, et coupé à l'eau ! Il avait l'air d'un moine. Il faisait rigoler d'ailleurs beaucoup de personnes. Sauf nous : nous on était des petits, on ne pouvait pas se permettre. »

Homme très influent et parfaitement respecté, le colonel Blanc était, on l'a compris, extrêmement discret. On ne retrouve sa trace que dans quelques rares archives et personne ne paraît savoir à quelle date précise il a quitté le Cameroun. S'il semble que Blanc ait quitté ses fonctions au ministère des Forces armées en 1966 pour prendre sa retraite de l'armée, ni Pierre Semengue ni Francis Huré, successeur de Jean-Pierre Bénard en 1965 et ambassadeur de France jusqu'en 1968, ne se souviennent jusqu'à quelle date on pouvait rencontrer le mystérieux colonel dans les coulisses du pouvoir camerounais. Certains disent que, retraité, il s'y trouvait encore vingt ans après l'indépendance<sup>34</sup>.

## Hiérarchies parallèles

La présence de militaires français à la tête de l'armée camerounaise, le colonel Blanc en premier lieu, pose un problème de loyauté. D'autant que ces militaires, coopérants techniques de la « Mission militaire française près le gouvernement camerounais », qui peuplent la hiérarchie militaire camerounaise, dépendent de l'ambassade de France à Yaoundé. Et travaillent main dans la main avec leurs collègues des « Forces françaises au Cameroun », qui dépendent pour leur part du ministère des Armées à Paris. Symbole d'une certaine confusion, le chef de ces deux entités est le même homme, le colonel Pierre Auvévre de 1962 à 1964, puis son successeur, le colonel Robert Renan.

Alors que le respect des hiérarchies est inculqué en permanence aux soldats camerounais, les nombreux coopérants militaires français intégrés dans l'armée et la gendarmerie locales apprennent donc à faire double allégeance. « Théoriquement, le donneur d'ordre, c'était le patron de l'armée du coin, explique l'officier de renseignement André Marsot. En réalité, on avait des contacts très étroits avec le conseiller militaire de l'ambassade. On se faisait noter par les Camerounais, pour leur faire plaisir, mais les notes des Camerounais passaient tout de suite à la... [poubelle]. On était en réalité noté par [le colonel] Blanc. Ça arrivait ensuite au conseiller militaire de l'ambassade et puis ça repartait sur le ministère de la Coopération. » André Marsot explique qu'il fallait donc savoir « faire la part des choses » : « C'est-à-dire que vous donniez *l'impression* que vous étiez aux ordres des Camerounais, alors qu'*en réalité* vous obéissiez à vos chefs français. Ça, c'était le fin du fin : quand vous arriviez à ça, vous étiez un bon coopérant<sup>35</sup>... » La « coopération » exige à l'évidence un certain art de la dissimulation.

René Lantelme, responsable du 2<sup>e</sup> bureau de l'armée française à l'ambassade de France entre 1963 et 1965, se souvient cependant que certains militaires français intégrés dans l'armée camerounaise au titre de l'assistance technique avaient, parfois, quelques scrupules à renseigner les

services de l'armée française. Même le colonel Blanc, dont la rigueur professionnelle n'a échappé à personne et lui a attiré l'immense respect d'Ahidjo, avait quelques réticences. Mais cela ne l'empêchait pas, à l'occasion, de fournir les informations utiles, avec la discrétion qui a fait sa légende, à cette « armée étrangère » qui était aussi la sienne : « Quand il me passait un document sur l'armée camerounaise, raconte Lantelme, ou un document de réunion à l'échelon du ministère de la Défense camerounais, il me le passait à 8 heures du soir et il fallait que je le lui rende le lendemain matin à 7 heures. Alors ma machine à photocopier, elle marchait toute la nuit. C'est comme ça que ça se passait. Mais à chaque fois, il me disait : "Attention..." Parce que, évidemment, il risquait sa place en faisant ce genre de chose<sup>36</sup>. » De même, l'agent du SDECE à Yaoundé de l'époque nous a confirmé que le colonel Blanc, « bien informé sur la vie politique locale », lui fournissait tous les renseignements voulus : « Une excellente coopération », souligne-t-il<sup>37</sup>.

Pour Francis Huré, ambassadeur de France au Cameroun de 1965 à 1968, le fonctionnement de la hiérarchie était parfaitement clair : « Renan, conseiller militaire à l'ambassade de France, était français ; et Blanc, qui était "camerounais", était censé n'obéir qu'à Ahidjo. Mais c'était presque une blague. En réalité, Blanc obéissait à Renan, et Renan me demandait ce qu'il fallait faire. Mais pas pour les petites affaires : je n'allais pas m'occuper des mutations de garnisons ou des choses comme ça. C'était : "en cas de", c'est moi. C'était tout à fait clair<sup>38</sup>. »

Prenant la plume lui-même à l'occasion d'un « rapport sur le moral des cadres français mis à la disposition des Forces armées camerounaises » en 1963, Jean-Victor Blanc ne cache pas que la camerounisation de l'armée est un phénomène largement factice : « En fait, chacun fait marcher son affaire presque à lui tout seul et les Forces armées camerounaises reposent pour une bonne part [...] sur le petit noyau de cadres français<sup>39</sup>. » Cette dissimulation n'est d'ailleurs pas sans poser des problèmes d'« amour-propre » chez ces « assistants » qui exercent le vrai pouvoir sans le prestige qui l'accompagne habituellement : « Ils demandent ainsi qu'on ne

les considère pas seulement comme des “conseillers techniques”, car tous ont des commandements ou des postes de responsabilités et exercent réellement leurs fonctions. » Qui dira en effet la frustration du conseiller de l’ombre obligé d’assumer le pouvoir réel et de regarder sa marionnette indigène jouir de sa position honorifique de façade ? Blanc se fait alors le porte-parole de l’« ensemble des cadres français » à disposition des autorités camerounaises. Soucieux de freiner une « camerounisation » de l’armée trop rapide à leur goût, craignant l’« effondrement » de celle-ci après leur départ, ils « souhaitent, après la phase “commandement français”, la mise en œuvre de celle prévue dans un deuxième temps : “conseiller technique en doublure”<sup>40</sup> ».

Ce phénomène de « doublure » généralisée, que l’on observe dans l’armée et dans la gendarmerie, se retrouve dans la police. Si la camerounisation de sa hiérarchie est plus précoce, puisque la direction de la police est confiée à un Camerounais dès 1960, ses éléments sont non seulement formés par la France, mais longtemps encadrés, là aussi, par un solide réseau d’« assistants techniques ». À cet égard, le parcours du policier Paul Pondi est assez comparable à celui de Pierre Semengue. Comme lui, sa carrière commence par ce qu’il appelle une phase d’« imprégnation » qui lui permet, au cours de deux années de stage en France, d’acquérir les solides qualités de la police française. En janvier 1962, Paul Pondi est ensuite nommé chef de la Sûreté nationale camerounaise. Entouré de conseillers français, en particulier du commissaire Pierre Charroy (parfois aussi orthographié « Charoy »), qui avait été chargé de la Sûreté de l’Ouest-Cameroun en 1959-1960<sup>41</sup>, il met sur pied un programme de formation dans le cadre du Service de coopération technique de la police (SCTIP), de façon à « imprégner » à leur tour, grâce à l’encadrement français, les policiers camerounais...

Dans les premières années de l’indépendance, on observe donc un phénomène de double hiérarchie franco-camerounaise, qui crée des phénomènes de dépendance. Si le colonel Blanc reste aussi longtemps au Cameroun, c’est d’abord parce que Ahidjo a fini par le considérer comme

un élément irremplaçable de l'architecture sécuritaire du pays. « C'était un des nombreux paradoxes, se souvient Francis Huré : dès qu'on envoyait un type incompetent, on se faisait engueuler [par les Camerounais] : "Il est nul ce type, je ne veux pas le voir." Mais quand on nommait un type bien, on ne pouvait pas le changer. » Ce constat s'applique très exactement à Pierre Charroy, bras droit que Pondi parvient à conserver auprès de lui jusqu'en 1968<sup>42</sup>.

### **Le SEDOC, une des « plus efficaces » polices secrètes d'Afrique noire**

C'est dans le cadre de ces « relations privilégiées » entre la France et le Cameroun, fondées sur l'omniprésence des assistants techniques français, qu'il faut analyser le durcissement du régime Ahidjo tout au long des années 1960. Alors que, par la force des choses, les hiérarchies militaires et policières se « camerounisent » par le bas, le pouvoir s'éloigne de plus en plus des petites gens et se concentre de façon croissante autour de la seule figure présidentielle. Tel est le paradoxe de la « camerounisation » : à mesure que l'on offre les postes à responsabilité aux Camerounais, on transfère le pouvoir qui devrait normalement leur revenir à des organismes parallèles directement rattachés aux plus hauts échelons de la hiérarchie.

Parallèlement au maintien des hiérarchies françaises derrière la façade camerounaise, les hiérarchies des organes de sécurité, gendarmerie, armée, police, n'obéissent en réalité qu'au président et à son entourage. C'est ainsi que le commissaire Pierre Charroy prépare l'autonomisation de la hiérarchie policière à l'égard du ministère de la Fonction publique<sup>43</sup>, pour n'être plus qu'une machine dans les mains d'Ahidjo. Cette concentration du pouvoir s'observe également dans le domaine de l'administration, de la justice, de l'information. Et le parti « unifié », hégémonique avant de devenir unique en 1966, est géré directement par la présidence, par le truchement de Moussa Yaya et de Samuel Kamé (voir [chapitre 26](#)).

À ces différentes hiérarchies officielles, s'ajoute celle du Service d'études et de documentation (SEDOC), à la fois police politique et

service de renseignements, qui se renforce de jour en jour à la faveur de la dérive autoritaire du régime. Organisé à l'origine par l'ancien fonctionnaire colonial Maurice Odent lors de sa création officielle sous le nom de Bureau d'études et de documentation (BEDOC) en mars 1960<sup>44</sup>, puis rattaché directement à la présidence de la République<sup>45</sup>, cet organisme chapeaute les redoutables « brigades mixtes mobiles » (BMM), créées en 1959 grâce à des éléments détachés de la police, de l'armée et de la gendarmerie dans les différentes régions du pays (voir [chapitre 20](#)). Cette redoutable police secrète, une des « plus efficaces d'Afrique noire » selon le journaliste Philippe Gaillard, est officiellement « camerounisée » en 1961-1962. Alors que le SEDOC reste pendant des années une sorte de « succursale tropicale » du SDECE français<sup>46</sup>, son directeur, Jean Fochivé, devient une figure légendaire au Cameroun.

Originaire du pays « Bamoun », Jean Fochivé a, comme tous ses collègues, été formé à l'école française. Ou, plus exactement, à celle de Maurice Robert. Intime parmi les intimes de Jacques Foccart et responsable du SDECE pour l'Afrique à partir de mars 1960, Robert est chargé dans le cadre des postes de liaisons et de renseignements (PLR) de mettre sur pied les services secrets dans les anciennes colonies françaises au moment des indépendances (voir [chapitre 20](#)). Il décrit ce contexte dans ses Mémoires : « Notre mission consistait à fournir une assistance technique aux services de renseignements africains en voie de constitution, d'en former les responsables, de les conseiller, de collaborer avec eux sur le terrain, d'échanger des informations. [...] Au début, l'essentiel de la formation était centralisé à Dakar. Mais, assez rapidement, la structure d'accueil se révéla insuffisante pour recevoir tout le monde. [...] Ces formations furent alors décentralisées dans chacun des États demandeurs et fournies en totalité par les PLR. Les autorités africaines proposant de plus en plus de stagiaires, ce qui témoignait de notre efficacité et de leur satisfaction, je fus cependant contraint par la suite d'organiser certains enseignements à Paris, des enseignements

complémentaires, optionnels. [...] C'est ainsi que j'ai porté sur les fonds baptismaux la quasi-totalité des services de renseignements de l'ex-Afrique noire française<sup>47</sup>. »

Après une formation initiale à l'École de police de Yaoundé, Fochivé est donc envoyé à l'École supérieure de police de Dakar en 1959, formation à l'issue de laquelle il deviendra commissaire central de la ville de Douala. Satisfaits de sa gestion sécuritaire dans la capitale économique – on se souvient de l'incendie du quartier Congo (voir [chapitre 24](#))... –, ses patrons franco-camerounais lui proposent de prendre du galon. « Le président Ahidjo, l'un des premiers chefs d'État à avoir répondu positivement à ma proposition de création d'un poste de liaison et de renseignement, m'avait demandé mon avis sur l'éventuelle nomination de Fochivé, alors commissaire de police, à la tête du renseignement, se souvient Maurice Robert. Je le connaissais assez peu à cette période, mais suffisamment pour penser qu'il en avait l'étoffe, sous réserve, bien entendu, d'une formation adaptée. C'est ainsi que j'ai été conduit à le former<sup>48</sup>. » Fochivé est envoyé à Paris, pour suivre les stages « opérationnels » de Robert.

Nommé à la tête du SEDOC, Fochivé reste solidement encadré par les Français à son retour au Cameroun. Lesquels, après avoir monté ce service très spécial, entendent bien le garder dans le giron de leur propre service de contre-espionnage. Maurice Robert veillera donc à conserver d'excellentes relations avec son ancien élève, jusqu'à la mort de ce dernier en 1997. « Nous entretenions des rapports de confiance, je dirais même d'amitié, et nous avons par conséquent des contacts fréquents. Quand j'avais besoin de renseignements, il me les fournissait, raconte l'agent français. Mais je ne l'utilisais ni comme agent – je ne le payais pas – ni même comme HC [honorabile correspondant]. On ne peut pas dire cela. C'était avant tout des relations de services à services<sup>49</sup>. » Outre l'amitié qui le lie à Maurice Robert, Fochivé est également conseillé discrètement par les agents du SDECE en poste au Cameroun dans les années 1960 (parmi lesquels, successivement, Pierre Laval, Goetz et Gérard Bouan). À



sa nomination à la tête du service, Fochivé est en outre utilement « secondé » par de très discrets assistants techniques de la police française, comme Henri Grattarola ou André Gérolami<sup>50</sup>. S'il est difficile aujourd'hui d'avoir des informations fiables sur ces deux derniers personnages – le second, apparemment un pied-noir d'Algérie, étant vraisemblablement le véritable patron du SEDOC au moment de sa création (mais pendant combien de temps ?) –, nombreux sont les témoins qui se souviennent de la violence des méthodes qu'ils ont mises en œuvre et enseignées à leurs « collègues » camerounais<sup>d</sup>.

### **La torture comme méthode de gouvernement**

Un ancien maquisard, Joseph Kogueum, que nous avons pu rencontrer en février 2008, a gardé dans sa chair des souvenirs précis et douloureux du passage d'André Gérolami au Cameroun. Adjoint du chef insurgé Paul Momo, Kogueum est arrêté en août 1960, quelques semaines avant l'assassinat de son chef (voir [chapitre 23](#)), auquel, encore aujourd'hui, il est resté obstinément fidèle malgré les épreuves terribles que lui ont valu ce compagnonnage. Cinquante ans après, le vieil homme tremble encore de ce que lui a fait subir, dans un commissariat de Yaoundé, le policier français. Assis devant sa maison en briques rouges, dans un hameau isolé de Bahouan, Kogueum, grand et maigre, flottant dans son K-way, a conservé la terreur dans ses yeux fixes : « J'étais entre les mains de Gérolami, à la BMM de Yaoundé. Dans les mains de Gérolami, répète-t-il, dans les mains de Gérolami, je ne sais pas pourquoi. Il me menaçait. Chaque jour, il me mettait dans la balance. Il m'attachait comme ça, les mains, les pieds. Il demandait pourquoi on faisait la guerre. Pendant plus de trois mois, à la BMM, tous les jours, à la balançoire ou alors il me tapait avec un bâton. J'ai reçu des coups ensuite à la BMM de Bafoussam, où j'ai été transféré, mais jamais comme à Yaoundé<sup>51</sup>. » En langue locale, l'ex-maquisard murmure : « J'ai été tellement choqué que j'avais décidé de ne plus jamais en parler. »



Autre témoignage, celui de Mathieu Njassep, le secrétaire d'Ernest Ouandié, arrêté en 1970 (voir [chapitre 33](#)), que nous avons rencontré à Douala en 2007 : « C'était terrible. C'est terrible à dire... Parce qu'il y a des choses qu'on ne peut même pas dire vraiment. Qu'on a honte de dire. Par exemple, à la BMM où j'ai été enfermé, il y avait d'abord une chambre, une cellule, disons, de torture. En haut, sur la porte, c'est écrit : "Chapelle". Ils font allusion à la chapelle de l'église où les chrétiens partent se confesser. C'est-à-dire que quand vous entrez dans cette "chapelle", vous allez dire toute la vérité. Que vous le vouliez ou non. Donc, dans cette "chapelle", il y a tout : il y a le courant, il y a les bâtons, il y a la balançoire. Il y a beaucoup de choses. La balançoire, c'est un truc, une traverse en fer... Quand vous venez, on vous lie les mains et on vous fait passer la traverse ici [derrière les jambes]... Vous êtes nu, hein ! Comme vous êtes né ! On vous soulève là, vous êtes au milieu. Comme la BMM était une brigade mixte mobile, il y avait militaire, police, gendarme. Que ce soit un militaire ou un policier, il est là. Il vous balance. Il y a une autre personne qui se tient là-bas avec un gros tuyau. Et il tape ça sur le dos. Il tape, tape, tape, tape. De façon que toute la peau du dos s'arrache. J'ai vu des gens qui sont morts devant moi par la torture comme ça.

« Et quand vous entrez dans cette "chapelle"-là, vous voyez le sang : c'est comme si on égorgeait les animaux là-bas. On vous tape comme ça en vous questionnant, pour que vous acceptiez peut-être des faussetés, pour qu'on vous laisse. On vous tape comme ça et, chaque matin, il fallait passer dans cette chapelle avant d'aller aux interrogations [interrogatoires]. Chaque matin, durant la période des enquêtes : "Passez là", le matin, prendre ce qu'on appelle "Le café d'abord". Après ça, il y a le courant. Le courant est placé sur les parties très très sensibles du corps. Soit sur votre sexe, soit sur la langue, soit sur le bout des doigts. Tout ça... Et puis, il y a les bâtons : quand vous faites comme ça [il serre le poing],

on tape ici, on tape ici, on tape là ! Partout ! Il y a les pinces : on vous arrête ici, on serre comme s'il arrache tout... Voilà quelques méthodes de tortures que j'ai rencontrées là<sup>52</sup>. »

De tels témoignages – nous pourrions en publier un recueil entier – suffisent à expliquer combien les traitements infligés aux « subversifs » camerounais par les BMM sont comparables aux « interrogatoires » pratiqués en Algérie par l'armée et la police françaises. La différence entre l'Algérie et le Cameroun réside cependant dans le fait que, dans le second cas, la torture ne sert pas seulement dans le cadre de la guerre que mène le pouvoir contre la « rébellion » upéciste, mais qu'elle est aussi érigée en méthode de gouvernement<sup>e</sup>. Tout « subversif », toute personne « suspectée de subversion », c'est-à-dire tout opposant, réel, supposé ou potentiel, devient susceptible de passer par une des BMM installées aux quatre coins du pays. « Avant l'institution des BMM, la torture se pratiquait déjà au Cameroun sur les suspects, c'est-à-dire sur les nationalistes, mais de façon artisanale, note l'opposant Abel Eyinga ; avec les BMM [nées en 1959], elle est devenue systématique, rationalisée, quasi scientifique en même temps qu'elle se généralisait<sup>53</sup>. »

Quand on lui parle de la torture, le général Semengue, qui fait pourtant figure de modéré par rapport à beaucoup de ses collègues, ne nie rien et justifie cette pratique par la spécificité des populations locales : « Le Camerounais n'est pas un homme simple. C'est un homme extrêmement dur. C'est pour ça que les procès durent toujours longtemps ici, parce que ce n'est pas facile pour avoir la vérité. [...] On était obligé d'utiliser un certain nombre de méthodes non orthodoxes. » La plupart des responsables camerounais interrogés aujourd'hui préfèrent se montrer discrets sur ces méthodes « non orthodoxes » et en rejeter la responsabilité sur le seul Jean Fochivé, décédé en 1997. C'est ce que fait par exemple l'ancien chef de la police Paul Pondi. S'attribuant le meilleur rôle, il met en avant sa rivalité avec l'ancien patron du SEDOC quand nous le questionnons en 2008 : « Je n'approuvais pas les méthodes de la BMM, les enquêtes où on faisait souffrir les gens, jure-t-il la main sur le cœur. Moi je combattais la torture.

Les renseignements, je les obtenais par la persuasion<sup>54</sup>. » L'explication de l'honorable policier de Yaoundé fait beaucoup rire un responsable du SDECE au Cameroun dans les années 1960, que nous avons rencontré à Paris en 2008 : « [Pondi] n'était pas mieux que Fochivé ! Personnellement, je n'aurais pas voulu tomber dans les pattes de Pondi. J'ai vu des gens qui sortaient de chez lui... » On retrouve ce même type de raisonnement chez le conseiller français d'Ahidjo, Paul Audat. Pour lui, « Fochivé était une brute, qui n'hésitait pas, le cas échéant, à faire torturer », mais cette accusation sans ambiguïté, étrangement, ne semble pas pouvoir concerner le président de la République : « Je ne sais pas si Ahidjo portait une responsabilité dans la torture. Peut-être a-t-il essayé de l'empêcher ? »<sup>55</sup>.

Rejetant totalement ces pratiques et ayant quitté l'armée sitôt qu'il a pu, l'ex-colonel Sylvestre Mang met pour sa part l'usage de la torture sur le compte de l'éternel retard du Cameroun sur la question des droits humains : « Nous sommes toujours en retard sur ces choses-là. Actuellement, nous ne sommes pas les champions des droits de l'homme. Alors, si au moment où on en parle beaucoup nous ne sommes pas les champions, vous pensez qu'on l'était quand on n'en parlait pas ? La torture était systématique. C'est clair : systématique. » Il poursuit : « Je ne l'ai jamais pratiquée. J'ai toujours évité. Je ne me suis pas trouvé à devoir la pratiquer. [Mais] j'ai assisté. J'ai assisté à des choses horribles... » Quelle est, selon lui, la responsabilité de la France ? « Mais elle est entière ! Parce que c'est elle qui a initié. Nous sommes des héritiers de la France. Nous sommes des héritiers de la France ! Ni plus ni moins. Et maintenant, comment la France assume cette responsabilité ? Moi je n'en sais rien<sup>56</sup>... »

Les Français interrogés sur « la question » restent, effectivement, évasifs. Les plus téméraires invoquent également une « spécificité » africaine. « Quand les Africains commencent à se chamailler entre eux, ils ne sont jamais tendres malheureusement, explique par exemple l'officier de renseignement René Lantelme. On se doutait que quand ils arrêtaient un type suspect, il risquait au minimum d'être tabassé, et au plus... On le

savait. [...] C'est un enchaînement que j'ose à peine appeler normal, mais qui est normal quand même. Quand vous luttez contre une subversion, vous êtes obligé de prendre des méthodes... On l'a vu en Algérie. On est obligé de prendre des méthodes qui ne sont pas toujours tout à fait régulières<sup>57</sup>. » Même relativisme et même aveuglement du côté de Francis Huré quand on lui demande ce que doit faire un ambassadeur qui sait pertinemment que le pays où il est en poste, fidèle allié de la France, commet quotidiennement des atrocités : « Je ne peux pas vous dire, je n'en sais rien, on se débrouille. On a d'abord beaucoup d'indulgence pour la nature humaine qui est ce qu'elle est, se disant qu'après tout, quand on regarde bien, chez nous aussi la cruauté existe. Ce n'est pas très très joli : la France n'est pas toujours l'idéal de la perfection. Donc d'abord, beaucoup d'indulgence. Ensuite, une certaine intelligence qui consiste à dire : je n'y peux rien. C'est très joli de vouloir en effet la charité et le bonheur du voisin, mais ce n'est pas moi... Alors on peut signaler des choses, comme ça. Mais si je signale... Alors on fait attention... Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire<sup>58</sup>. »

### **Le Cameroun, prototype des « États têtards » du colonel Lacheroy**

Le système françafricain, installé et perfectionné par le pouvoir français dans les années 1960, est aujourd'hui bien connu. Il se caractérise par le nombre réduit de ses acteurs clés et par l'hermétisme de son fonctionnement. La pièce maîtresse, le metteur en scène, l'homme-orchestre du système, on le sait, est Jacques Foccart. Conseiller personnel du général de Gaulle, secrétaire général de la Communauté française à partir de mars 1960 puis chef du secrétariat des Affaires africaines et malgaches de l'Élysée, il est à la croisée de tous les réseaux d'influence gaulliens. Supervisant tous les dossiers qui concernent l'Afrique, chapeautant dans ce domaine les ministères de la Défense, de la Coopération et des Affaires étrangères, le « super-ministre de l'Afrique<sup>59</sup> » garde la haute main sur l'administration néocoloniale française (en 1965,

il fera par exemple de son ami Maurice Delauney l'ambassadeur de France au Gabon), interfère directement avec les services officiels d'espionnage et de renseignements (comme ceux du fidèle Maurice Robert) et double les hiérarchies officielles avec ses propres réseaux de renseignements et de mercenariat – issus notamment du Service d'action civique (SAC).

Les affaires africaines gérées directement et secrètement par la présidence française, une subtile répartition des rôles s'institue entre de Gaulle et Foccart, comme le notait l'africaniste français Jean-François Médard : « [Il] existait entre eux une sorte de division des tâches qui correspondait *grosso modo* à la distinction entre niveau stratégique et niveau tactique, en définitive entre haute politique et basse politique, et aussi entre politique officielle et publique et politique réelle. [...] Au général de Gaulle les lignes directrices et les beaux discours à connotation éventuellement tiers-mondiste, [...] à Jacques Foccart la gestion quotidienne. La main droite de Charles de Gaulle pouvait ainsi paraître ignorer ce que faisait sa main gauche<sup>60</sup>. » Ainsi s'institue une cascade de réseaux parallèles, dont Jacques Foccart est l'épicentre et dont la façade officielle masque systématiquement la partie officieuse.

Pour orienter les relations de la France avec les pays du « pré carré » africain, l'« homme de l'ombre<sup>61</sup> » peut donc jouer sur tous les tableaux. S'appuyant simultanément sur les instruments formels de la domination néocoloniale (maintien de forces armées françaises en Afrique, coopération civile et militaire, francophonie, zone franc, etc.) et sur ses réseaux informels, personnels et occultes, il peut faire sentir aux régimes vassaux leur position de vulnérabilité et de dépendance à l'égard du pouvoir français. Il entretient également, en dehors de la diplomatie formelle et par-dessus les hiérarchies officielles, une relation personnelle, chaleureuse et clientéliste, avec les dirigeants africains, jouant, en fonction des circonstances et des personnalités, sur toute la gamme des relations humaines. Les responsables politiques africains, ainsi bercés dans un climat de confiance fraternelle avec Foccart et de proximité presque filiale avec « le Général », se sentent autorisés à demander des

faveurs aussi variées que l'élimination physique d'un opposant, une place de choix pour un de leurs enfants attiré par une carrière parisienne, ou – comme le fera le président Ahidjo en octobre 1962 – une photo dédicacée du prestigieux hôte de l'Élysée<sup>62</sup>...

Le très foccartien Maurice Robert justifie la concentration des dossiers africains à l'Élysée, le court-circuitage des hiérarchies officielles et l'utilisation systématique de méthodes radicales par un souci d'efficacité et par la pression entretenue par la rivalité américano-soviétique : « Il faut rappeler encore une fois que nous étions en pleine guerre froide. Les Américains n'entendaient pas se laisser damer le pion par les Soviétiques, qui voyaient en certains États africains des terres propices à l'expansion du communisme. Tant que la France était en mesure de protéger sa zone d'influence de la pénétration soviétique, les Américains ne montraient pas trop d'ardeur à intervenir. En revanche, dès qu'ils percevaient une faiblesse, un recul de sa présence ou de son influence dans tel ou tel pays, ils mettaient en œuvre les moyens financiers et humains de nature à leur permettre d'entrer dans le jeu et d'occuper la place avant les Soviétiques. Parfois même, ils n'attendaient pas, tant était grande leur hâte de voir se transformer en billets verts les ressources naturelles de certains pays. Nos objectifs prioritaires étaient par conséquent, d'une part, d'empêcher l'extension de la subversion et de la pénétration communistes, [...] d'autre part, de veiller à ce que les Américains n'empiétassent pas, notamment au plan économique, sur notre zone d'influence<sup>63</sup>. »

Installés par la France, protégés par Paris et cajolés par Foccart dès lors qu'ils suivent la ligne profrançaise qui leur est dictée, menacés d'être asphyxiés, renversés ou tout simplement de ne plus être protégés dans le cas contraire, les dirigeants africains n'ont plus, pour assurer leur longévité politique, qu'à faire taire ceux qui, dans chacun de leurs pays, s'opposent à ce système néocolonial. C'est par ce système de soustraitance assistée du maintien de l'ordre que s'expliquent la diffusion des modèles contre-subversifs – dont Foccart est un spécialiste – et la centralisation croissante du pouvoir entre les mains de dictateurs,

conformément aux schémas de la guerre révolutionnaire qui supposent une unité d'action civilo-militaire, dans la « zone d'influence » française en Afrique subsaharienne.

Avec sa présidence omnipotente, sa bureaucratie hypertrophiée, ses hiérarchies parallèles franco-camerounaises, son armée et ses services spéciaux dressés dès la naissance dans le combat contre l'insurrection upéciste et les oppositions subversives, le pays d'Ahmadou Ahidjo est ainsi le prototype de ce que le colonel Lacheroy appelait les « États têtards », qui se sont vu pousser de « grosses têtes », formées par une classe dirigeante repue et autoritairement maintenue en place par la France, « sur des corps sous-développés »<sup>64</sup>.

---

a. L'exemple de Charles Assalé est tristement éclairant à propos de la faillite politique et morale des « nationalistes modérés » qui prétendaient parvenir aux mêmes fins qu'Um Nyobè par des moyens pacifiques. Dans les fonds privés de Jacques Foccart, on peut lire une lettre de mai 1961 qui dit tout des liens de dépendance personnelle dans lesquels sont empêtrés les hommes politiques camerounais à l'égard de leurs parrains français. L'auteur n'est autre que le Premier ministre français, Michel Debré, qui écrit à Charles de Gaulle : « Mon général, je vous avais fait part, il y a quelque temps, de la situation financière dramatique dans laquelle se trouvait M. Assalé à titre personnel. M. Assalé, lors de son voyage à Paris au début du mois d'avril, m'a indiqué qu'il s'était, il y a deux ou trois ans, engagé politiquement pour constituer, dans le département dont il était le député, une société de commercialisation du cacao, et qu'à la suite d'opérations désastreuses cette société se trouvait sur le point de déposer son bilan. Une faillite retentissante obligerait M. Assalé à se démettre de ses fonctions de Premier ministre. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une note détaillée sur cette affaire. Ainsi que je me suis permis de vous en entretenir il y a une quinzaine de jours, je crois indispensable de faire le nécessaire pour éponger les créances immédiatement exigibles qui se montent, d'après les calculs de M. Assalé lui-même, à la somme de 13 millions de CFA. Nous avons, en effet, tout intérêt à ce que l'équipe actuelle de dirigeants camerounais soit maintenue en place. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en ordonner le remboursement sur les fonds dont vous disposez pour l'aide aux États indépendants issus de l'Union française, ainsi que vous avez bien voulu le faire à plusieurs reprises » (lettre de Debré à de Gaulle, Paris, 5 mai 1961 ; CARAN, FPR 151).

b. Censé permettre une meilleure interdépendance entre le Cameroun et le Tchad, le nouveau chemin de fer s'arrêtera cependant à Ngaoundéré et ne sera mis en service qu'en 1974.

c. Ces assistants seront encore cent vingt en 1965 et soixante-dix-huit en 1978 (« Note au sujet des problèmes de défense au Cameroun », 7 septembre 1981 ; CADN, FAFC/58).

d. S'il faut les prendre avec beaucoup de prudence, les propos prêtés à Jean Fochivé dans un livre rédigé *post mortem* par Frédéric Fenkam, neveu du directeur du SEDOC, sont assez instructifs : « M. Jorami [il s'agit en fait d'André Gérolami, NdA], un coopérant français, était le commissaire à Yaoundé, à l'époque où je fus appelé dans la capitale. J'avais longtemps entendu parler de ses méthodes et le redoutais moi aussi. Le président de la République n'arrivait pas à contrôler cette machine de répression mise en place par les services de M. Foccart, qui était en réalité le vrai patron » (Frédéric FENKAM, *Les Révélations de Jean Fochivé, le chef de la police politique des présidents Ahidjo et Biya*, Éditions Minsi, Paris, 2003, p. 109).

e. Les propos de Jean Fochivé rapportés après sa mort par son neveu, s'il faut à nouveau les prendre avec précaution, sont suffisamment éloquents et décrivent si bien le rôle du SEDOC qu'ils méritent d'être mentionnés : « La police politique est l'une des rares structures armées qui est en état permanent de guerre, une guerre de l'ombre qui consiste à combattre l'ennemi sans combattre. Encore que le mot "ennemi" ne soit pas celui qui convient. En fait, nous combattons le "gêneur". Nous avons été formés pour savoir les détecter et nos formateurs n'étaient pas des enfants de chœur. Nos dix années de formation après l'indépendance ont été jalonnées d'un trop lourd lot de décès "providentiels", de disparitions, de suicides, d'accidents et de scandales étouffés au nom du secret d'État » (Frédéric FENKAM, *Les Révélations de Jean Fochivé, op. cit.*, p. 164).



*Splendeurs et misères de la « révolution kamerunaise » (1961-1963)*

« Nous sommes déterminés à tout sacrifier pour que le Kamerun connaisse des lendemains qui chantent. »

Ernest OUANDIÉ, 1962<sup>1</sup>.

« **L**e néocolonialisme est un danger réel, une menace grave pour l’Afrique. L’affaire du Kamerun et du Congo montre que les impérialistes entendent généraliser ce système qui n’est autre chose que le colonialisme classique dans lequel l’administration directement assumée jadis par les cadres métropolitains est en partie confiée à une équipe d’autochtones traîtres, qui agissent pour le compte des colonialistes. Alors l’indépendance devient complètement vide de sens, dans la mesure où, loin de profiter aux masses populaires qui l’ont conquise, elle devient l’instrument d’une domination féroce entre les mains des impérialistes qui la présentent comme le produit de leur générosité et de leur volonté de décolonisation. Si le processus s’accélère, d’ici deux ou trois ans, tout le système colonialiste du type ancien aura disparu à l’échelle de toute l’Afrique, mais il y demeurera d’immenses zones de domination subtile où les colonialistes les plus forcenés continueront à régner à l’ombre des gouvernements locaux, fantoches, dictatoriaux et fascistes<sup>2</sup>. »

Intitulée *L’Oppression française au Kamerun*, la brochure de l’UPC dont ces lignes sont extraites a été rédigée au cours de l’année 1962, à peu



près au moment où Ahidjo publiait ses ordonnances contre-subversives. N'ayant apparemment pas encore pris connaissance de ces dernières mesures, le Bureau du comité directeur (BCD) de l'UPC, qui signe le document, sait toutefois parfaitement ce qui se trame à Yaoundé comme dans le reste de l'Afrique. La mécanique néocoloniale, notamment dans les ex-Territoires sous administration française, y est décrite en détails : pillage organisé des ressources locales par les puissances industrialisées, accords militaires enserrant ces pays dans une inviolable camisole sécuritaire, bureaucratisation accélérée d'un appareil d'État contrôlé par des agents locaux formés à la contre-subversion par les théoriciens de l'ex-puissance tutrice...

### **Le Kamerun dans la « révolution africaine »**

Si les upécistes en exil ont une parfaite conscience de la stratégie néocoloniale de la France et de ses alliés occidentaux, c'est que, vivant hors de leur pays, militant quotidiennement aux côtés de révolutionnaires d'autres nationalités, ils ont accès à toute la littérature nécessaire à une analyse distanciée de la situation. Étant souvent eux-mêmes victimes de la surveillance et de la répression des parrains français des dictateurs africains, ils comprennent sans mal que ce qui se déroule au Cameroun depuis des années n'a rien d'un phénomène isolé. Et que le régime Ahidjo est moins le produit de contingences locales que d'un ordre imaginé, imposé et maintenu par Paris. Si l'on veut comprendre pourquoi les militants « kamerunais » en exil inscrivent leurs réflexions dans le cadre plus large de la « révolution africaine », voire de la lutte internationale contre l'impérialisme, l'expérience vécue début 1961 par les principaux animateurs du mouvement upéciste de France, Jean-Martin Tchaptchet, Michel Ndoh, Joseph Etoundi et René Ngouo Woungly-Massaga, mérite d'être évoquée.

Étudiants n'ayant vécu au Cameroun que dans leur jeunesse et se nourrissant de la littérature engagée qui circule dans l'ex-métropole, leur

expérience militante est avant tout française. C'est dans le cadre de l'internationalisme qu'ils inscrivent leurs activités politiques, lesquelles se heurtent d'ailleurs plus directement aux autorités de Paris qu'à celles de Yaoundé. Ulcérés par l'assassinat de Félix Moumié par les services secrets français, dont ils ont été les témoins directs – Jean-Martin Tchaptchet a assisté au repas fatal du président de l'UPC avec William Bechtel (voir [chapitre 25](#)) –, ils se mobilisent immédiatement lorsqu'ils apprennent, en janvier 1961, l'assassinat du Premier ministre congolais Patrice Lumumba. Pour les jeunes upécistes de France, la concomitance des deux assassinats est tout sauf une coïncidence. Car ils savent pertinemment que Lumumba et Moumié ont entretenu des relations étroites au cours de l'année 1960<sup>3</sup>. C'est d'ailleurs au moment même où se prépare, quelques jours après la mort de Lumumba, une grande manifestation de protestation à Paris contre l'assassinat du leader congolais que le gouvernement français prend à l'encontre des upécistes de France un arrêté d'expulsion. Tchaptchet, sa femme française et la femme de Massaga, également française, seront immédiatement expulsés vers le Mali. Réfugiés à l'ambassade parisienne du Ghana, les autres, Massaga, Etoundi et Ndoh, devront attendre trois mois avant d'être exfiltrés hors de France, déguisés en prêtres catholiques, grâce à un jeu de soutanes que leur fournit l'avocat anticolonialiste Jacques Vergès et à l'hospitalité discrète des réseaux français de soutien au FLN algérien<sup>4</sup>...

Dans ces circonstances, on comprend mieux pourquoi les exilés upécistes ne peuvent envisager la « révolution kamerunaise » en dehors de la « révolution africaine », et l'« oppression française au Kamerun » autrement que comme un des rouages de la vaste « machination impérialiste » qui se manifeste aussi bien au centre de l'Afrique qu'en Algérie ou au Viêt-nam<sup>a</sup>. Inspirés par les modèles soviétique (1917), chinois (1949), indochinois (1954) ou cubain (1959), soutenus par les régimes guinéen de Sékou Touré, ghanéen de Kwame Nkrumah et égyptien de Nasser, les militants kamerunais ne semblent douter ni de l'inexorable chute d'Ahidjo ni de leur victoire prochaine. Puisqu'elles sont écrasées par

une intolérable misère, une accablante dictature et une injuste domination étrangère, les masses populaires camerounaises ne tarderont pas à se soulever, affirment les révolutionnaires dans toutes leurs publications, pour renverser le « fantoche » de Yaoundé et sa « clique » profrançaise.

Comme beaucoup de jeunes militants africains qui, eux aussi, s'abreuvent de théories épiques, les upécistes en exil manifestent une grande confiance – leurs écrits en témoignent – dans la « marche de l'histoire » et dans l'irrésistible force du « peuple unanime ». L'exemple algérien, confirmant le précédent indochinois, ne prouve-t-il pas que rien ne peut arrêter un peuple en armes ? Les Angolais du MPLA, un temps réfugiés au Congo-Léopoldville, et les Cap-Verdiens du PAIGC, qui s'installent en Guinée en 1961, ne prennent-ils pas, pour secouer le joug portugais, la voie de la lutte armée empruntée cinq ans plus tôt par l'UPC pour lutter contre les colons français ? En Afrique du Sud, les militants de l'ANC eux-mêmes, pourtant adeptes de la non-violence et respectueux de la légalité depuis les années 1920, ne se sont-ils pas à leur tour dotés d'une branche armée en juin 1961, et leur leader Nelson Mandela, en tournée africaine en 1961-1962, ne compte-t-il pas sur le soutien de ses amis du continent pour écraser l'odieux régime d'apartheid ? Célébrant chaque jour cette révolution africaine en marche, Castor Osende Afana, alors représentant de l'UPC au secrétariat permanent de l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie (OSPAA), installé au Caire, se vit comme un militant d'une « cause sacrée », celle « de toute l'Afrique, de toute l'humanité en lutte contre l'oppression et l'exploitation, pour des lendemains qui chantent »<sup>5</sup>.

### **Quelle révolution sans Moumié ?**

Derrière les grandes déclarations, la réalité est pourtant moins brillante. C'est ce que constate Élie Tchokokam à son arrivée à Conakry, en octobre 1961. Ayant terminé ses études de médecine après dix années passées en France, il fait partie de ces jeunes Camerounais

révulsés par le régime néocolonial de Yaoundé. Ami de Jean-Martin Tchaptchet, président de la section France de l'UPC, et de Michel Ndoh, vice-président de la FEANF, qui ont fini par se retrouver en Guinée après leur expulsion de l'ex-métropole, Tchokokam a donc suivi le mot d'ordre : joindre ses forces à la révolution kamerunaise plutôt qu'aux fantoches de Yaoundé.

Arrivé dans cette Guinée qu'il considérait de loin comme une « zone libérée » de l'impérialisme, où se passaient, croyait-il, des choses « extraordinaires », il déchanté. Collaborateur de l'organe du parti, *La Voix du Kamerun*, dirigé par Tchaptchet, il est bien placé pour comprendre que les mots d'ordre enflammés qui peuplent les colonnes du journal reposent sur des sources bien maigres. L'implacable censure des autorités de Yaoundé et l'autocensure qui règne dans la presse camerounaise créent un épais brouillard sur la situation réelle de la « lutte de libération ». Si l'on croise de temps à autre, à Conakry, des « camarades » sortis des maquis de l'ALNK pour suivre des formations à l'étranger, ceux-ci se font de plus en plus rares à partir de 1961.

Les nouvelles que les « stagiaires » apportent du Cameroun cadrent d'ailleurs assez mal avec le triomphalisme de la propagande upéciste. C'est à cette période par exemple qu'Étienne Tchinda, ancien secrétaire de Jérémie Ndélééné, exfiltré du Cameroun par le leader nationaliste anglophone Ndeh Ntumazah<sup>b</sup> au moment de la mort de son chef, débarque à Conakry. S'il peut raconter les bombardements que son maquis a essuyés tout au long de l'année 1960, s'il sait parfaitement comment fonctionne la machine répressive mise en place par l'armée française, il lui est bien difficile de fournir à ses camarades d'exil une description optimiste de l'atmosphère qui règne dans les brousses camerounaises. De fait, l'ALNK est en déliquescence. Les ordres circulent mal d'un maquis à l'autre, se contredisent parfois et sont rarement appliqués, quand ils parviennent à leurs destinataires. La « glorieuse armée populaire » qu'on célèbre dans

les journaux upécistes se résume en réalité à une juxtaposition de bandes, parfois rivales et souvent autonomes, qui piétinent dans la boue, sans armes ni moyens.

Une réalité qu'Étienne Tchinda a grand peine à faire comprendre à ses camarades de Conakry, lesquels sont d'autant moins réceptifs que, n'ayant pour la plupart pas remis les pieds au Cameroun depuis des années, ils ne connaissent des maquis que ce qu'ils en lisent dans les journaux. Le dialogue entre les exilés qui peuplent les tribunes et les stagiaires envoyés du maquis tourne parfois au quiproquo. Pendant que les intellectuels exaltent par écrit les vertus de la révolution, les stagiaires formés à la guérilla, au Ghana, en Chine, au Maroc, rechignent à rentrer au pays. C'est en tout cas ce que constate Étienne Tchinda à son arrivée à Conakry : les stagiaires que son propre maquis avait envoyés en formation quelques mois plus tôt vivent tranquillement dans un hôtel de la capitale guinéenne, repoussant chaque jour la date de leur retour au Cameroun. Tchinda lui-même, d'abord choqué par cette attitude, connaîtra le même destin : malgré la solide formation militaire qu'il reçoit au Maroc puis en Algérie dans les années 1961-1962, il ne retournera au Cameroun que bien après la fin de la guerre, en 1986, avec sa femme ghanéenne<sup>6</sup>.

Les informations parviennent d'autant plus difficilement à la rédaction guinéenne de *La Voix du Kamerun* que les dirigeants de l'UPC en exil sont non seulement en mouvement permanent, mais se trouvent également dispersés aux quatre coins du continent africain, où ont été installés, en plus des bases que constituent Accra et Conakry, des bureaux permanents : Le Caire (Osende Afana), Rabat (Nicanor Njawué), Tunis (Ndongo Diye), Bamako (Chepda Djakam), etc.<sup>7</sup>. Utile pour porter la voix de l'UPC dans toutes les capitales et dans tous les colloques internationaux où les nationalistes camerounais peuvent trouver une oreille attentive, cette organisation pose un énorme problème après la mort de Félix Moumié. Celui-ci, président du mouvement depuis le congrès d'Eséka en 1952, incarnait en effet à lui seul, aux yeux des opinions et des responsables étrangers, la « révolution kamerunaise ». Disparu, Moumié laisse un vide

qui ne sera jamais comblé. À partir de 1961, la voix de l'UPC se dissémine. Et les luttes de clans, presque imperceptibles jusque-là, se multiplient. Qui faut-il écouter entre Abel Kingué et Ernest Ouandié, tous deux vice-présidents et seuls rescapés du bureau du comité directeur issu du congrès d'Eséka ? Faut-il plutôt s'en remettre à la génération des étudiants arrivés par vagues de Paris, celle d'Osende Afana d'abord, celle de Massaga, Tchaptchet et Ndoh ensuite, qui prend progressivement la relève des « dirigeants historiques » ? Et puis, qui dispose de l'argent du parti que Moumié, d'après la rumeur, conservait soigneusement dans les coffres secrets de quelque banque suisse, à l'image des dirigeants du FLN algérien<sup>e</sup> ?

Les questions soulevées par la mort de Moumié font naître de multiples rivalités internes, parfois personnelles, parfois tribales, mais toujours honteuses, que les uns et les autres camouflent soigneusement derrière des apologies de l'action passée des dirigeants défunts et des grands débats théoriques sur l'avenir de la « Révolution ». Ainsi se forment des clans plus ou moins homogènes dont les principaux protagonistes sont, d'une part, le groupe constitué par René Woungly-Massaga, Jean-Martin Tchaptchet, Michel Ndoh, Nicanor Njawué et Ndongo Diye et, d'autre part, celui qui regroupe de façon plus ou moins lâche les opposants les plus résolus au groupe précédent, parmi lesquels on peut compter Osende Afana, Ndeh Ntumazah, Marthe Moumié et quelques autres. D'abord feutrées, les oppositions entre les deux « camps » se font de plus en plus violentes et visibles...

### **Ouandié dans l'enfer des maquis**

Les plus lucides prennent rapidement conscience que cette guerre intestine qui détruit l'UPC à petit feu ne peut faire que le jeu des maîtres de Yaoundé et de leurs parrains français. C'est Ernest Ouandié qui comprend le plus tôt que l'avenir de la révolution kamerunaise se joue moins à Conakry ou à Accra qu'à l'intérieur du Cameroun, où les maquis

de l'ALNK doivent être réorganisés. Âgé de 37 ans, Ouandié, *alias* « camarade Émile », sait que c'est dans l'action, et dans ce « peuple kamerunais » qu'on dit vouloir servir, qu'il faut se plonger. Il sait aussi que le retour d'un haut responsable de l'UPC au Cameroun permettrait de tuer dans l'œuf à la fois la propagande de l'UPC légale, qui se gargarise depuis Yaoundé d'être le seul parti « nationaliste » resté proche des préoccupations du peuple, et celle du gouvernement Ahidjo qui, se flattant d'incarner le « patriotisme » camerounais, déploie des trésors de persuasion pour faire de la « subversion » l'arme de machiavéliques « puissances étrangères ».

Quelques semaines seulement après la mort de Moumié, Ouandié organise donc son retour clandestin au Cameroun. Avec l'aide du gouvernement ghanéen et l'assistance des quelques exilés camerounais d'Accra mis dans la confiance, il débarque au Cameroun, à travers la frontière nigériane, à la fin juillet 1961. Il s'installe dans un premier temps au pied du Mont Koupé, dans le Mungo. Ce que découvre le vice-président à son arrivée est pire encore que ce qu'il avait anticipé. Tenu tant bien que mal informé par des agents de liaison de la désorganisation des maquis, il n'imaginait sans doute pas à quel point la situation était devenue difficile depuis les grandes opérations de l'armée française de 1960. Non seulement les chefs de maquis ne répondent plus aux ordres d'une hiérarchie plus théorique que réelle, mais ils se disputent continuellement.

Certes, la rivalité entre Noé Tankeu et Henri Tamo, les deux principaux responsables du secteur du Wouri, semble s'apaiser alors que ce dernier quitte le Cameroun. N'ayant pas réussi à imposer ses vues à la hiérarchie upéciste et voyant ses lieutenants se faire arrêter un à un depuis la fin de 1960, Tamo préfère quitter la lutte armée et rejoindre l'Europe<sup>8d</sup>. Si la situation se calme donc du côté du Wouri, il en va tout autrement en Sanaga-Maritime. Dans cette région et plus particulièrement dans le secteur de Babimbi, les frictions ne cessent de s'envenimer entre Makandepouthe et Étienne Bapia, qui avaient pourtant réussi en 1960 à

ranimer ensemble la flamme du combat nationaliste en dépit du ralliement de la région ordonné par Mayi Matip<sup>9</sup>. Ils joignent encore parfois leurs forces, comme lors de l'assaut concerté contre le poste administratif de Ndom le 1<sup>er</sup> juillet 1961, qui leur permet de récupérer des armes, de libérer des prisonniers et de tuer un adjudant français<sup>10</sup>, mais les deux chefs passent semble-t-il plus de temps à se battre entre eux pour des questions de pouvoir, d'argent ou à cause de désaccords tactiques. Des phénomènes comparables s'observent dans les différentes régions où se maintiennent des maquis.

Mal encadrés, ceux-ci ressemblent de plus en plus à une juxtaposition de bandes désordonnées et protéiformes. On voit des lieutenants faire subitement scission avec leur chef, lever leurs propres troupes et agir à leur guise, parfois pour de simples règlements de comptes ou des vengeances de village. Pire : des groupes totalement autonomes émergent çà et là qui se revendiquent d'on ne sait quelle cause pour attaquer les forces de l'ordre ou les simples villageois. C'est le cas de l'étrange Jean Djonteu, un ressortissant de Baham très actif dans le Mungo, où il est installé depuis plusieurs années (voir [chapitre 19](#)). Début 1961, le jeune homme, entré au maquis deux ans plus tôt, avait fait parvenir une lettre à la direction en exil de l'UPC. « C'est ma première fois à écrire à la direction, précisait-il alors. Pour la deuxième fois, je vous ferai voir ma photo<sup>11</sup>. » Le maquisard est si mal connu des dirigeants upécistes qu'il se présente : « J'ai fait la guerre française de 1939 à 1940 sous le numéro 8912 et après le retour de cette guerre, j'avais pris l'engagement formel de délivrer mon pays au joug colonial français même, suivant d'une déclaration qu'avait prononcée le général de Gaulle qu'après la Libération de la France "le Kamerun serait immédiatement indépendant". » Djonteu, grand adepte du mysticisme, se faisant appeler « Dieu de la paix », bientôt qualifié d'« éternel dissident » par le SEDOC<sup>12</sup> et soupçonné par les autorités camerounaises de souffrir d'un « manque d'équilibre mental<sup>13</sup> », ne sera jamais intégré dans l'ALNK. Soutenu par



une troupe de plusieurs dizaines d'hommes étonnamment bien armés, il parviendra toutefois à rester dans la clandestinité jusqu'à son ralliement à l'administration en... 1971.

La rébellion est toujours active, mais subit des pertes importantes. Une note de l'ambassade de France, en septembre 1961, stipule que « le chiffre hebdomadaire des pertes est en moyenne de soixante tués, dont les quatre cinquièmes pour les forces rebelles<sup>14</sup> ». Constamment surveillés et traqués par l'armée, subissant les aléas du climat et les assauts de la faim, vivant dans des conditions particulièrement précaires, les quelque 2 000 combattants – selon les estimations confidentielles des forces de l'ordre en avril 1963<sup>15</sup> – ne savent pas toujours à qui obéir. D'autant que les ordres, qui arrivent le plus souvent dans le désordre, émanent d'autorités dont ils ne connaissent, ou ne reconnaissent, pas toujours la légitimité. On se retrouve ainsi dans des situations singulièrement complexes. Tandis, par exemple, qu'Étienne Bapia accepte d'écouter les recommandations de Noé Tankeu qui lui viennent de Douala, il rejette les consignes de Martin Singap, pourtant chef de l'état-major de l'ALNK, qui lui préfère son rival Makandepouthe. Aussi, lorsqu'un de ses lieutenants, André Singui, décide un beau jour de se séparer de son groupe et de lancer ses propres actions en dehors de toute consigne, Bapia se voit sanctionné par Singap pour insubordination, alors même qu'il n'a pas pu empêcher la dissidence de son propre subordonné...

### **Septembre 1961, la mort au combat de Martin Singap : « L'Afrique libre ! »**

Dans ce capharnaüm, la position de Singap devient elle-même particulièrement fragile. Ne contrôlant pas tous les groupes qui se revendiquent de l'ALNK, ou du moins de la cause nationaliste, il dépense une énergie folle pour remettre son armée en ordre. Mais voilà que les responsables du parti en exil se mettent à lui reprocher son manque de poigne, sa passivité et même son indiscipline, alors qu'il semble

s'émanciper du principe fondateur selon lequel les décisions du parti priment celles de l'organisation militaire. Singap, début 1961, ne cesse alors de protester contre le court-circuitage de sa hiérarchie par des combattants ou des ordres venant directement d'Accra ou de Conakry vers ses subordonnés ou ses propres rivaux. En février 1961, dans un courrier rageur au BCD, il s'élève même violemment contre de telles pratiques : « Par vos gestes et vos ordres, nous voyons que vous avez juré de désorganiser et de diviser l'armée. [...] Envoyez plus d'un million de désorganiseurs, nous sommes prêts à les accueillir conformément au programme 56 en six points et conformément aussi aux lois militaires ou nos engagements en la noble cause "vaincre ou mourir"<sup>16</sup>. »

C'est dans ce contexte de dissidence larvée et dans cette ambiance de chaos que, quelques semaines après l'arrivée d'Ouandié dans le Mungo, Singap est tué dans son refuge de Bapa, le 8 septembre 1961. Les circonstances exactes de cet événement restent aujourd'hui mystérieuses. Les militaires qui l'ont attaqué ne semblent pas en effet avoir spécifiquement visé le chef de l'état-major général de l'ALNK et disent avoir accroché son groupe « par tout hasard<sup>17</sup> ». Ce n'est que plusieurs semaines après l'action qu'ils apprennent l'identité de leur victime, lorsqu'ils découvrent, dans une grotte, le récit détaillé de l'attaque, écrit par le garde du corps de Singap sur une simple feuille d'écolier. Ce document, retrouvé dans les archives de Jacques Foccart<sup>18</sup>, épaissit encore le mystère : on y apprend que Singap est mort alors qu'il revenait d'une rencontre, au sud-ouest de Bamenda, avec Ndeh Ntumazah et alors qu'il avait dépêché son adjoint David Kana (*alias* « Mallam Défense ») pour aller à la rencontre d'Ernest Ouandié dans son refuge du Mungo. Singap aurait-il été victime d'une maladresse ou d'une indiscretion ?

Le rapport du garde du corps, racontant dans le détail l'embuscade fatale, ne donne pas de solution à l'énigme. Mais il est si révélateur de la sociologie des combattants de l'ALNK et de leur détermination à « vaincre ou mourir », qu'il mérite d'être cité, en respectant son orthographe approximative. À cette étape du récit, le garde du corps tente de porter

Singap, déjà blessé à trois reprises, au moment où les deux hommes subissent une nouvelle offensive : « La menace atrospective recommence : quelle est cette mal chance ? Quel est ce mauvais jour ? Je me trouvais déjà dans un cas de nécessiteux et en dépit de la menace j’essayais de répondre balles contre balles et nous voici dans la troisième embuscade où il n’y eut plus moyen de soulever pieds et son dernier soupir fut la gloire des ennemis. Ce dernier ennemis réussirent à surprend mon chef d’état-major sous perte de beaucoup des généreux Professeurs sans compter les néans d’allentour. Il me lança comme ses dernières paroles : “Aurevoir Mon Fils Confiance et courage” et sa dernière parole dans l’armée fut sa main droite, qu’il souleva en l’air pour benir les quatre coins d’Afrique où il dit “L’Afrique libre”. »

Ainsi disparaît tragiquement, alors qu’il n’a pas 30 ans, l’un des principaux acteurs de la « résistance kamerunaise » depuis 1957. Ses ennemis ne peuvent que s’en féliciter. Eux qui, tenus en échec malgré leurs galons et leurs décorations, louaient depuis des années, dans leurs rapports secrets, sa « bravoure », sa « valeur militaire » et son impressionnant « sens de la stratégie ». Les autorités franco-camerounaises, n’ayant appris qu’*a posteriori* la mort de Singap, n’ont pas eu l’opportunité d’exploiter politiquement cette victoire. « Nous avons perdu le bénéfice de l’effet psychologique que cette mort aurait pu avoir sur la population, déplore en octobre 1961 l’inspecteur général de l’administration pour l’Ouest Enoch Kwayeb, si le cadavre avait été exposé comme celui de Momo Paul au grand public<sup>19</sup>. »

### **Quand Ouandié réorganise le maquis...**

Au cours d’une réunion qu’il a convoquée pour le 15 septembre 1961, à laquelle devait participer Martin Singap, Ernest Ouandié jette les bases de la réorganisation de l’ALNK. Les responsables des maquis kamerunais sont certes loin d’être tous présents à cette rencontre, les uns refusant de répondre à la convocation, les autres ne l’ayant même pas reçue. C’est

pourtant à cette occasion que le vice-président Ouandié annonce la dissolution des anciennes structures de l'armée et la mise en place d'une nouvelle hiérarchie, dont la direction est bientôt confiée à l'ancien adjoint de Singap, David Kana. Un nouveau règlement intérieur est édicté, qui stipule entre autres que « toute organisation militaire ou paramilitaire qui continuera à se couvrir du manteau de l'UPC et de son armée pour commettre des actes et exactions [...] sera considérée comme servant la contre-révolution<sup>20</sup> ».

Dans les semaines suivantes, cherchant à reprendre en main une organisation militaire déliquescence, le « camarade Émile » réaffirme, dans de longues missives distribuées à travers les maquis, les objectifs de lutte et la perversité du régime néocolonial : « L'indépendance [dans sa version officielle], loin de mettre fin à la domination coloniale, n'apparaissait que comme un habile réajustement à l'intérieur du même système. En d'autres termes, sur la vieille bouteille d'alcool, on venait simplement de coller une nouvelle étiquette. Le colonialiste français n'acceptait de sortir par la porte de devant qu'après avoir pris toutes les dispositions pour rentrer tout de suite par la fenêtre<sup>21</sup>. » Il exige donc : l'abrogation des accords franco-camerounais et des dispositions « mettant en vacances toutes les libertés politiques », le « retrait des troupes étrangères et autres techniciens militaires », l'« amnistie générale inconditionnelle pour tous les faits et condamnations se rapportant à la situation politique depuis 1955 », « la dissolution immédiate des institutions actuelles et le retour devant les électeurs »<sup>22</sup>.

Les mots, évidemment, ne suffisent pas. Et ils circulent d'autant plus mal que la jeune armée camerounaise encadrée par les officiers français, rapidement informée du retour du vice-président de l'UPC à l'intérieur du pays, le traque sans cesse, obligeant Ouandié et ses camarades à fuir en permanence à travers le Mungo. D'abord frappé dans son camp du Mont Koupé, il se replie sur le Mont Lonako puis vers le Mont Amelo. Attaqué

sans cesse, il se réfugie au cours de l'année 1962 dans la région Bamiléké, passant de village en village, échappant comme il peut aux innombrables barrages routiers, contrôles policiers et offensives des forces armées.

Cette constante transhumance n'empêche pas le leader upéciste de poursuivre inlassablement son effort de réorganisation. Celle-ci commence par la consolidation du nouvel état-major. Un secrétariat, composé de trois personnes, est constitué pour effectuer tout le travail administratif : procès-verbaux des réunions, rédaction des tracts, des courriers et des instructions, etc. Des combattants, sélectionnés parmi les plus valeureux dans les différents « secteurs », sont parallèlement recrutés pour assurer la sécurité rapprochée et trois unités, composées de quinze combattants chacune, accompagnent l'état-major dans ses déplacements<sup>23</sup>.

En dépit de la fragilité des liaisons qui complique considérablement les communications, Ouandié et ses hommes parviennent peu à peu, en procédant à de multiples mutations et en s'appuyant sur une équipe d'« organisateurs », à restructurer une partie de l'ALNK et à en écarter les éléments les plus « douteux ». Considérant la formation des troupes comme une priorité absolue, il met en place des « comités de front » chargés dans chaque maquis d'assurer la formation politique des combattants et de leur faire respecter les consignes<sup>24</sup>. Sont également mis sur pied, dans le cadre d'un Centre national d'entraînement et d'éducation (CNEE), des stages de formation pour les plus hauts gradés. Ernest Ouandié y dispense lui-même la formation politique, tandis que d'anciens stagiaires revenus de l'étranger, de Chine en particulier, s'appliquent à entraîner les soldats et les militants aux stratégies et aux techniques militaires<sup>25</sup>. Un contrôle sévère de la collecte, de la gestion et de la répartition des maigres ressources financières et du rare matériel militaire dont dispose l'organisation est instauré<sup>26</sup>.

Ouandié s'efforce également de garder le contact avec Accra et Conakry. Avec Abel Kingué, vraisemblablement jusqu'à l'été 1962<sup>27</sup>. Mais surtout avec les anciens étudiants expulsés de France, Jean-Martin Tchaptchet, responsable de l'information au secrétariat administratif de

l'UPC et directeur de *La Voix du Kamerun*<sup>e</sup>, et René Ngouo Woungly-Massaga, chargé dans le cadre du secrétariat administratif de l'UPC des « liaisons avec l'intérieur ». À Accra, ce dernier accueille le très précieux agent de liaison d'Ouandié, Emmanuel Fenkam, *alias* « Fermeté ». Lequel deviendra, à partir de 1963, l'unique lien d'Ouandié avec l'extérieur<sup>28</sup>.

### ... l'UPC en exil se déchire

Depuis le début 1962, la tension est devenue extrême entre les différentes tendances de l'UPC, dont l'équilibre a été bouleversé par le retour d'Ouandié au maquis à l'été 1961. Puisque les « révolutionnaires kamerunais » font du « Peuple » sacralisé la source de toute légitimité politique et du « Parti » l'incarnation authentique des aspirations populaires, Ouandié devient *de facto*, par son retour au pays, sa lutte inlassable pour reconstituer une armée efficace et son titre de vice-président hérité du congrès d'Eséka de 1952, le principal leader du mouvement, reléguant à un rôle secondaire l'autre vice-président, Abel Kingué, de surcroît affaibli par une longue maladie. Mais c'est derrière les vice-présidents que se jouent la plupart des intrigues.

L'acteur principal de la guerre des chefs est René Ngouo Woungly-Massaga. Disposant, depuis qu'il est devenu en février 1962 conseiller à la présidence ghanéenne, d'un contact privilégié avec Nkrumah et demeurant, en tant que secrétaire de l'UPC chargé des « liaisons avec l'intérieur », le principal soutien extérieur d'Ouandié au maquis, Massaga occupe à partir de l'été 1962 une position stratégique, qui lui permet de jouer les intermédiaires entre les maquis et leurs soutiens internationaux.

Cette situation apparaît rapidement insupportable pour ses rivaux. Lesquels, acceptant mal la rapide promotion des jeunes étudiants de Paris, considèrent que Massaga n'a ni le profil, ni les qualifications, ni le titre officiel pour disposer d'un tel pouvoir. Écolier puis étudiant en France, Massaga n'a jamais remis le pied au Cameroun depuis 1950 et n'est devenu président de l'UNEK qu'en décembre 1960. C'est donc d'assez

haut que Kingué par exemple peut regarder le jeune impétrant, « un escroc, un assassin, un fonctionnaire, petit étudiant parti à Paris à l'âge de 12 ans, ignorant tout de la réalité kamerunaise et n'ayant aucune base de masse<sup>29</sup> », qui portait encore des culottes courtes quand lui-même était déjà vice-président. Ndeh Ntumazah, qui a suivi de très près, depuis le Cameroun britannique et au cours de fréquents déplacements au Cameroun oriental, les évolutions de l'UPC et des maquis dans les années précédentes, peut également s'étonner du parcours du jeune mathématicien. Quant à Osende Afana, économiste dont nul n'ignore le talent, il peut se flatter d'avoir plaidé dès 1957 la cause du Kamerun à la tribune de l'ONU à New York et, depuis 1959, auprès de l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie au Caire.

Pour ses rivaux, Massaga n'est donc qu'un militant de fraîche date, qui ne doit sa promotion qu'à un concours de circonstances et au parrainage tardif de Félix Moumié<sup>f</sup>. Aussi essaient-ils assez tôt de freiner l'ascension du « jeune-turc » et de ses camarades Jean-Martin Tchaptchet et Michel Ndoh. Quoiqu'en désaccord sur certains points, Kingué, Ntumazah, Osende et quelques autres se réunissent à plusieurs reprises au cours de l'année 1962, à Accra et à Conakry, pour jeter les bases d'une nouvelle direction de l'UPC, qui éviterait de faire la part belle à leurs adversaires au sein de l'organisation. C'est alors que se tient une de ces réunions au domicile ghanéen de Ntumazah, le 2 août 1962, qu'une « bombe » interrompt le conciliabule des anti-Massaga. La détonation, qui ne fait pas de victimes, va toutefois provoquer l'explosion durable de l'UPC en exil et faire naître de multiples interprétations contradictoires sur la suite des événements<sup>g</sup>. Les deux camps s'accusent mutuellement : les uns de tentative de meurtre, les autres de coup monté. Nkrumah, visé par plusieurs attentats au cours cette période, décide, pour régler la question et calmer les turbulents upécistes, de les envoyer tous en prison avant de les relâcher, un à un, dans les semaines suivantes.

C'est dans ce contexte que l'agent de liaison Emmanuel Fenkam, *alias* « Fermeté », chargé par Massaga d'aller informer Ouandié des

chamailleries en cours à Accra, revient du Cameroun avec des nouvelles stupéfiantes. Ouandié, dit-il, a rassemblé le 13 septembre 1962, jour anniversaire de la mort d'Um Nyobè, une « Assemblée populaire sous maquis » de plusieurs centaines de soldats et de militants, au cours de laquelle a été créée une nouvelle instance politico-militaire de direction de l'UPC, présidée par Ouandié, composée de sept membres et baptisée « Comité révolutionnaire » (CR). Pour les « étudiants de Paris », la nouvelle sonne comme une victoire : appuyé par le « Peuple », le camarade Émile les confirme à des postes de responsabilité et leur donne au surplus une place prépondérante au CR. Ils ne tardent donc pas à faire connaître largement, à travers le journal *La Voix du Kamerun*, les décisions de l'Assemblée populaire. Pour leurs opposants, qui apprennent la nouvelle de la bouche même de leurs ennemis jurés sans que leur soient apportées de preuves tangibles de leur marginalisation, le CR n'est rien d'autre que le résultat des obscures manœuvres de Massaga et de « sa clique ». Pour eux, rien ne prouve que cette Assemblée populaire sous maquis ait bel et bien existé, ni que Massaga n'ait pas intoxiqué Ouandié pour le dresser contre ses anciens camarades de lutte.

Pour contrecarrer le scepticisme de ceux qui s'opposent au CR, une nouvelle Assemblée populaire est organisée sous maquis, le 25 avril 1963. Les décisions prises au cours de cette réunion sont plus radicales encore que celles de la précédente : ceux qui doutent de l'existence du CR et refusent de s'y soumettre, à commencer par Ndeh Ntumazah, Osende Afana et Abel Kingué, sont exclus des structures dirigeantes. Mais cette seconde Assemblée populaire, manifestement convoquée dans l'urgence, est surtout l'occasion de faire la preuve de la réalité du CR : des photographies sont prises à cette occasion qui, bientôt publiées en une de *La Voix du Kamerun*, montrent Ouandié devant un tableau noir où figure la date du 25 avril 1963. Ulcérés par ce qu'ils considèrent comme une vaste escroquerie, faite de mensonge et de photomontages, Ntumazah, Osende et Kingué fondent leur propre bureau directeur provisoire de l'UPC et préparent un texte violent, « La vérité sur le Comité révolutionnaire », qui



accuse tous azimuts Massaga, Tchaptchet, Ndoh et les autres d'avoir non seulement opéré un putsch à la tête de l'UPC, mais d'avoir également participé à l'assassinat de Félix Moumié et projeté celui d'Ernest Ouandié.

La rupture est consommée. Elle est d'autant plus violente que les clans en présence se saisissent, pour habiller de respectabilité leurs ambitions personnelles, de la bataille sino-soviétique qui divise à l'époque le « camp socialiste » et qui se répercute dans tous les milieux de gauche à travers le monde. Sympathisants ou non de la cause upéciste, les observateurs extérieurs, eux-mêmes influencés par l'actualité mondiale, découpent le mouvement nationaliste kamerunais en « prochinois » et en « prosoviétiques ». Castor Osende Afana, Ndeh Ntumazah et Marthe Moumié font partie, dit-on, de la première catégorie. René Woungly-Massaga, Michel Ndoh, Jean-Martin Tchaptchet, Nicanor Njawué et les autres feront dès lors partie de la seconde. Les intéressés eux-mêmes ne tardent pas à s'attribuer ou plus souvent à affubler le camp adverse de ces étiquettes, estimant qu'en s'inscrivant clairement dans les clivages qui structurent désormais le « camp socialiste », ils obtiendront plus facilement les soutiens internationaux, financiers, logistiques ou diplomatiques, nécessaires à la conquête du *leadership* à l'intérieur de leur propre parti. Armées de pseudo-arguments théoriques, les factions rivales ne ménagent aucun effort pour stigmatiser partout où elles le peuvent le « fractionnisme », le « déviationnisme » et le « tribalisme capitulard » de ceux d'en face, considérés naturellement comme des agents patentés de la « contre-révolution », du « capitalisme international » et des « services secrets impérialistes »...

### **Mars 1963 : les autorités franco-camerounaises s'inquiètent de l'« ampleur exceptionnelle de l'activité rebelle »**

Les « impérialistes », précisément, se délectent de ce spectacle inespéré. Sans même qu'ils aient à intervenir, ils regardent jour après jour les jeunes ambitieux détruire le parti qu'Um Nyobè avait, quatorze ans plus tôt,

patiemment édifié. Pour les services de renseignements et de répression mis en place par la France au Cameroun, la situation s'est totalement inversée depuis l'assassinat de Moumié. Alors que ce dernier maintenait une certaine unité au sommet et jouait habilement de la notoriété acquise par l'UPC sur le plan international, c'est maintenant de l'intérieur du pays qu'émane le principal danger depuis le retour au maquis d'Ernest Ouandié. Les autorités franco-camerounaises savent bien que les maquis restent largement désarticulés et qu'Ouandié n'en contrôle qu'une petite partie. Mais elles sont bien obligées de constater que ses efforts commencent à porter leurs fruits.

Significative à cet égard est l'analyse du colonel Pierre Auvévre, chef de la Mission militaire française au Cameroun, dans les semaines qui suivent le retour d'Ouandié au maquis. Pour lui, la « rébellion » se divise en trois grandes catégories. La première, qu'il qualifie de « bamiléké » et qui revêt un « caractère tribal, démographique et économique », constitue selon lui le « foyer le plus important sinon le plus dangereux, car la population représente à peu près le quart de celle du Cameroun ». La deuxième, qualifiée de « Bassa-Douala » et qui « a, elle aussi, un caractère tribal teinté d'idéologie », se révèle d'autant plus difficile à réduire que les deux peuples qui l'animent sont « intelligents, instruits, ambitieux et s'estiment brimés ». Quant à la troisième, dirigée par Ernest Ouandié et « d'inspiration communiste », elle est principalement implantée « de part et d'autre du Mungo, pays de rencontre de plusieurs ethnies et où, du fait des plantations européennes, il existe un prolétariat important ». « Le danger, conclut le colonel, serait de voir s'unir ces trois formes de rébellion qui se manifestent d'une façon autonome<sup>30</sup>. »

Or c'est précisément cette évolution qu'observent les autorités franco-camerounaises lorsque Ouandié, chassé de ses refuges successifs par la répression, fait mouvement vers la région Bamiléké. À Yaoundé, où l'on constate que les mesures prises par Ouandié, la formation qu'il donne à ses troupes et le professionnalisme des quelques « stagiaires » revenus de l'étranger ne sont pas de vains mots, l'inquiétude monte. « Cette action

opiniâtre et toujours recommencée, en dépit des activités des forces de l'ordre, n'est pas sans inquiéter certains, reconnaît le SEDOC à l'été 1962. Il ressort en effet de divers documents que les comités de front se constituent effectivement<sup>31</sup>. » Trois mois plus tard, le même service relève une nette reprise des activités « terroristes » : « Ouandié projetait de faire passer l'ALNK à l'attaque. Le mot d'ordre a été exécuté, puisque l'agressivité rebelle, déjà soulignée la semaine dernière, ne s'est point démentie. Il s'agit d'une action concertée, utilisant essentiellement la tactique des embuscades. Pour enrayer cette relance du terrorisme, de nature à démoraliser certaines populations, de sévères mesures ont été prises, en particulier dans le Bamiléké et le Mungo<sup>32</sup>. »

Au début de 1963, les services de Paul Pondi confirment l'« ampleur exceptionnelle de l'activité rebelle » : « Un autre fait significatif de l'action terroriste, poursuivent-ils, est l'approvisionnement des maquis du Wouri et du Mungo en armes et munitions de guerre<sup>33</sup>. » L'inquiétude gagne les hiérarchies. « Malgré les pertes qu'elles subissent, les organisations rebelles réussissent à maintenir leurs effectifs, reconnaît Sadou Daoudou, ministre des Forces armées, fin mars 1963. Un chef qui tombe est aussitôt remplacé, un combattant qui meurt a tout de suite un remplaçant. La population continue à demeurer muette pour les forces de l'ordre en matière de renseignement<sup>34</sup>. »

Ouandié, certes, est loin de contrôler directement l'ensemble des maquis. Ses mouvements sont difficiles, ses ordres demeurent souvent sans suite, ses liaisons avec l'extérieur ne reposent plus, on l'a vu, que sur un seul agent de liaison. Il a pourtant, à l'évidence, impulsé une nouvelle dynamique. « L'ALNK a été sur le point de sombrer dans une anarchie totale, indique un bulletin du SEDOC. Un événement l'a sauvée de la désagrégation : la venue, en juillet 1961, du vice-président de l'UPC Ouandié Ernest au sein du maquis qui, patiemment, infatigablement, a poursuivi un travail de reprise en main en matière politique, d'organisation, de propagande, et de formation idéologique<sup>35</sup>. » Suffisamment bien renseignés pour savoir que les Assemblées populaires

sous maquis ont bel et bien eu lieu, en septembre 1962 comme en avril 1963, les services franco-camerounais n'apprennent l'événement que bien des semaines après, ratant chaque fois l'occasion d'une décapitation massive de la « rébellion ». Pire encore, ils perdent fréquemment la trace du président du CR, malgré les efforts déployés pour le localiser. Il disparaît subitement du radar et réapparaît ensuite simultanément, à en croire les bulletins de renseignements, à... trois endroits différents !

Les forces de l'ordre commencent à souffrir de légères crises d'illusionnisme et de bouffées d'affolement. Alors que les camarades d'exil d'Ouandié sont plus occupés à s'entre-déchirer qu'à lui livrer des armes et des stagiaires, les bulletins de renseignements des services franco-camerounais font état, à tort, de l'infiltration de « subversifs » étrangers. Un jour on croit avoir aperçu « deux Chinois » au milieu du Mungo. La semaine suivante, il est question de « quatre Blancs » qui s'entraînaient militairement dans les brousses du Wouri. Quelques mois après la fin de la guerre d'Algérie, un renseignement indique que Ben Bella serait prêt à envoyer des sous-officiers de l'ALN pour former les maquisards camerounais. « Ça commence ! Bientôt il y en aura partout en Afrique francophone », enrage en mai 1963 le général Louis Kergaravat, général délégué à la ZOM 2, dans la marge du document<sup>36</sup>. Et voilà que les autorités se mettent à douter d'elles-mêmes et des populations. Dès août 1962, le SEDOC souligne la « franchise douteuse » des ralliements, « que les ralliés sortent des maquis ou rentrent dans l'UC », et s'inquiète de l'infiltration d'« agents pro-UPC-ALNK » jusqu'au plus profond de l'appareil répressif : « La BMM de Yaoundé, indiquent les services de Fochivé, vient d'en débusquer un dans un commissariat de police important »<sup>37</sup>...

Lorsqu'il croise Habib Deloncle, secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, de passage à Yaoundé le 31 mars 1963, le colonel Blanc, homme de l'ombre du ministère des Forces armées camerounaises, n'est pas loin de la panique. Son bilan est en tout cas accablant. « La situation me paraît, sinon alarmante, du moins sérieuse, explique-t-il dans une note

au ministre. Les rebelles ont auprès des populations dans le Mungo et le Bamiléké (un quart de la population) une audience plus forte que celle du gouvernement. La preuve en est dans le double fait que, malgré les coups qui lui sont portés, le recrutement de la rébellion n'a jamais tari, jamais la population n'a renseigné spontanément les forces de l'ordre. [...] Les autorités civiles, qui n'ont apporté aucun mieux aux habitants, paraissent avoir perdu le contact de leurs administrés. Une des causes en est sans doute que la plupart des fonctionnaires, bien payés dans un pays misérable, ont vécu en seigneurs et n'ont pas montré aux populations la sollicitude et le dévouement que celles-ci attendaient. Le chef de la rébellion, Ouandié, est un bon organisateur, un très bon propagandiste. Il a la foi et il a su la faire partager à ses hommes. L'administration civile, comme une bonne partie des forces de l'ordre, n'ont pas une foi comparable à celle des rebelles<sup>38</sup>. »

Après ce constat amer, le colonel Blanc donne quelques pistes pour améliorer la « pacification ». Laquelle, estime l'officier français, ne doit pas se limiter à une action militaire et policière, mais doit englober tous les aspects de la vie quotidienne des Camerounais par le biais d'actions politiques, économiques, sociales et civiques. Il est grand temps de donner aux Camerounais une « foi » suffisante pour écraser l'ennemi.

---

a. L'édition de l'organe de l'UPC *La Voix du Kamerun* de novembre-décembre 1961 est symptomatique à cet égard, qui célèbre dans le même souffle les exploits des « combattants kamerunais », la « victoire de la résistance algérienne » et la lutte des « patriotes du Sud-Viêt-nam ».

b. On se souvient que Ndeh Ntumazah avait lancé en 1957 le One Kamerun Party, branche de l'UPC au Cameroun britannique (voir [chapitre 13](#)).

c. Selon les services de renseignements français ou camerounais, les sommes laissées par Félix Moumié, s'élevant à quelque 280 millions de francs CFA, auraient été attribuées à son père Samuel Mékou (Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements du 1<sup>er</sup> avril au 20 juin 1961 », 29 juin 1961 ; SHAT 6H259).

d. Selon le compte rendu trimestriel de renseignements du 1<sup>er</sup> trimestre 1961, rédigé par le général Briand, Tamo aurait quitté le Cameroun en février 1961. Cette date reste incertaine. Tamo se retrouvera quelques années plus tard à Berlin-Est, après être passé par le Nigéria et la Suisse.

e. Ouandié écrit par exemple à Tchaptchet en décembre 1962 pour lui faire part des difficultés croissantes qu'il rencontre dans l'extension de la « révolution kamerunaise » (SEDOC, « BRH du 10 au 16 janvier 1963 » ; ANY, 1AA450/4).

f. Moumié, qui avait sympathisé avec la famille Massaga dès la fin des années 1940 lorsqu'il était médecin à Lolodorf, a entretenu jusqu'à la fin de ses jours des relations très intimes avec la tante de Woungly-Massaga.

g. On peut suivre d'assez près l'évolution du « camp Massaga » dans *La Voix du Kamerun*, dirigée par Tchaptchet. La position des autres, moins structurée, est plus difficile à suivre à travers les brochures et quelques publications assez épisodiques.

## *Soumission des esprits et « croisades antiterroristes » (1962-1964)*

« La plus grande invention du XX<sup>e</sup> siècle, ce ne sont pas les inventions matérielles, c'est l'invention des techniques d'encadrement des hommes, des techniques susceptibles d'influencer des masses immenses et peu à peu de les amener vers les chemins qui naturellement n'auraient pas été les leurs. »

Samuel KAMÉ, août 1961<sup>1</sup>.

À partir de 1962-1963, la dimension « psychologique » du combat contre-subversif, déjà omniprésente, devient une obsession presque pathologique pour les forces de répression franco-camerounaises. Cette dimension est au centre de tous les rapports secrets et de tous les discours officiels. Du haut en bas de la hiérarchie, chaque responsable surveille et encadre les échelons inférieurs. Les autorités françaises évaluent en permanence la fidélité à l'ex-métropole du président Ahidjo et de ses plus proches collaborateurs. Ces derniers se renseignent et établissent de longs rapports sur la loyauté de leurs entourages et de leurs subordonnés. Les hauts cadres de l'armée veillent sur le « moral » de leurs troupes et sur la « foi » des rebelles. La population est constamment sondée, surveillée, encadrée, soumise à d'intenses campagnes de propagande et d'action psychologique.

Les techniques de soumission des esprits, d'abord conçues comme temporaires, deviennent maintenant routinières et illimitées. Elles se

diffusent dans toute la population et touchent tous les secteurs d'activité. Toute mesure du « gouvernement » – sociale, économique ou diplomatique – est avant tout conçue et évaluée par ses instigateurs français et ses relais locaux dans sa dimension psychologique.

### **Isoler le « camarade Émile »**

Pour casser le « moral » des rebelles et affermir celui des troupes gouvernementales, le pouvoir franco-camerounais intensifie les opérations de répression, avec pour objectif d'isoler Ouandié. Un effort particulier est entrepris pour couper les relations entre le président du CR et les upécistes installés à l'extérieur du Cameroun. Début novembre 1962, deux « bureaux de liaison » installés à Douala et à Victoria sont démantelés. « Ces organismes étaient en relation avec Ouandié Ernest, avec les maquis de l'intérieur, avec la direction de l'UPC à l'extérieur », indique le SEDOC, mais aussi « avec Kingué Abel, *alias* Makabe, et la section de France de l'UPC »<sup>2</sup>. Un an plus tard, Ngomba Samé, agent de liaison d'Ouandié considéré par les autorités comme l'un de ses « bras droits », tombe à son tour. Il aurait joué un rôle central dans l'approvisionnement en munitions du chef rebelle, à travers la frontière camerouno-nigériane<sup>3</sup>. Enfin, le 21 février 1964, les forces de l'ordre arrêtent le dernier agent de liaison du CR, Emmanuel Fenkam, *alias* « Fermeté », qui assurait la communication entre Ouandié et Woungly-Massaga<sup>4</sup>. À partir de cette date, toute relation entre les deux hommes est interrompue, comme nous l'a confirmé ce dernier en 2007<sup>5</sup>.

Coupé de l'extérieur, le camarade Émile voit également sa zone d'influence se réduire à l'intérieur du Cameroun, sous les coups de plus en plus sévères de l'armée, de la police et des services de renseignements. Le principal chef de l'ALNK dans le Wouri, Noé Tankeu, est arrêté le 31 juillet 1963<sup>6</sup>. Trois semaines plus tard, c'est au tour de Makandepouthe, l'un des plus importants « chefs rebelles » de Sanaga-Maritime, d'être interpellé, provoquant le ralliement de plusieurs centaines de maquisards

de la région. « Nous considérons la Sanaga comme un problème réglé », se félicite en septembre 1963 Pierre Semengue, chef du secteur militaire de l'Ouest (SMO), qui peut dès lors envisager le redéploiement des forces vers les autres zones « contaminées » : le Wouri, pour « en terminer avec les reliquats des bandes de Tankeu Noé », et surtout l'Ouest, pour renforcer la traque d'Ernest Ouandié<sup>7</sup>. À l'Ouest, est justement menée une spectaculaire opération au moment même où les forces de l'ordre mettent la main sur Noé Tankeu et Makandepouthe. Accusé, à tort ou à raison, d'avoir fait assassiner le député Noé Mopen, avec la complicité de certains maquisards de la région, l'ancien chef traditionnel de Baham et ancien ministre de la Santé Pierre Kamdem Ninyim, lui-même député, est arrêté le 12 septembre 1963, emprisonné à Yaoundé et privé de son immunité parlementaire.

Dans la même logique d'isolement des « rebelles », à l'échelle régionale et locale cette fois, les autorités renforcent les mesures de contrôle, de surveillance et d'encadrement des populations. Tous les déplacements sont contrôlés et soumis à des autorisations administratives. Des recensements sont fréquemment effectués et des cartes d'identité, avec photographie, sont progressivement distribuées aux populations. Complétant le dispositif, le gouvernement institue de nouvelles catégories administratives, les « chefs de quartier » et les « chefs de bloc », qui permettent un quadrillage plus serré du territoire et un contrôle plus strict des populations<sup>8</sup>. Des mesures spécifiques sont prises à l'égard des enfants. Ceux-ci, expliquait dès 1961 l'inspecteur fédéral de la région Bamiléké Enoch Kwayeb, « apportent aux terroristes une aide considérable en leur servant d'agents de liaison ou de guetteurs<sup>9</sup> ». « Il est possible de mettre fin à cela, expliquait Kwayeb, en obligeant tous ces enfants à fréquenter l'école. » Les femmes sont également dans la ligne de mire : « L'importance du soutien qu'apportent les femmes à la rébellion n'est plus à démontrer, poursuivait l'inspecteur fédéral. Leur action a été d'autant plus facile que les forces de maintien de l'ordre répugnaient souvent de les contrôler, encore [plus] de les fouiller. En plus de leur rôle



d'«agents de liaison», ce sont elles qui ravitaillent les maquis en vivres, en argent sinon en munitions. Les paniers qu'elles portent et qui sont censés contenir les produits de leur culture peuvent contenir en dessous des armes, des munitions, des correspondances destinées au maquis ou émanant du maquis. Désormais, les femmes doivent être impitoyablement fouillées, à l'aller et au retour des champs, à l'aller ou au retour du marché ainsi que les paniers ou toute autre charge dont elles peuvent être porteuses. »

### **La « quasi-totalité de la population » bamiléké déplacée dans des « camps de regroupement »**

Dans la région Bamiléké, le cœur du dispositif de contrôle reste les « camps de regroupement » des populations, qui se multiplient et se consolident afin de couper tout contact entre les populations « saines » et les populations « contaminées » par la rébellion. Des centaines de milliers de personnes vivent ainsi derrière des barbelés et à l'ombre des miradors, sous la surveillance implacable des autorités politico-militaires<sup>a</sup>. Chaque baraquement est méthodiquement numéroté, chaque famille recensée, chaque habitant pisté. Dans ces camps, que beaucoup qualifient alors « de concentration », les conditions de vie sont terribles. La promiscuité aidant, les maladies infectieuses se répandent rapidement et les querelles de voisinage se multiplient, dégénérant parfois en sanglantes vendettas. Pour éviter la fuite des habitants regroupés et leur retour au maquis, l'administration cherche à assainir la situation. Les habitations, conçues au départ pour n'être que temporaires, se transforment peu à peu en logements durables.

En mai 1962, l'ambassadeur de France Jean-Pierre Bénard tire de sa visite de la fin avril dans la région Bamiléké des conclusions enthousiastes sur les quelque quatre-vingts camps de regroupement qui hébergent, explique-t-il dans son compte rendu, la « quasi-totalité de la population des cinq départements » de cette région : « La physionomie des

regroupements s'est transformée. Les huttes provisoires sont devenues souvent des cases en semi-dur. [...] Les écoles et dispensaires qui fonctionnaient il y a dix-huit mois dans des abris obscurs et branlants ont été reconstruits : murs de parpaings de terre crépis de ciment, couverture en tôles. Les salles de classe sont vastes et claires. Le regroupement, en favorisant la concentration de la population, a fait faire des progrès spectaculaires à la fréquentation scolaire<sup>10</sup>. » En 1963, une mission d'« experts » envoyée par la coopération française, menée par l'ancien administrateur colonial Paul Poumaillou, parvient à des conclusions similaires : les camps de regroupement de l'Ouest, en concentrant les forces vives et en rompant avec l'habitat dispersé, traditionnel dans la région, favoriseront à terme le rendement économique et la planification efficace du développement. La concentration des populations doit donc être maintenue, réclament les « experts »<sup>11b</sup>.

Ainsi cautionnées par l'ex-puissance tutrice et principal bailleur financier du pays, les autorités camerounaises cherchent à pérenniser les camps de regroupement, comme l'explique en août 1963 Enoch Kwayeb, désormais ministre délégué à la présidence chargé de l'Administration territoriale (équivalent du ministère de l'Intérieur) : « Au début, les regroupements ont été institués pour des raisons de maintien de l'ordre et pour la protection des populations, actuellement, pour des motifs économiques et sociaux. [...] Les regroupements sont donc une mesure qu'il faudra généraliser. Une fois que les populations ont été regroupées, il faut transformer les regroupements en véritables petites villes définitives, car la plupart des populations pensent que les regroupements sont éphémères et que leur existence est liée à la fin de la rébellion<sup>12</sup>. »

Obligant les populations à rester dans les camps même dans les zones où la rébellion se dissipe, les autorités politico-militaires multiplient les actions de représailles contre ceux qui s'en échappent et se réfugient dans leurs anciennes maisons, afin de fuir les maladies, les vengeances et la répression. « L'habitat dispersé ayant toujours constitué un puissant frein à tout progrès social, économique et politique, rappellent les autorités

politico-militaires de l'Ouest en février 1964, il est instamment demandé à chaque chef d'unité administrative de "faire flèche de tout bois" pour faire revenir dans les camps de regroupement tous ceux qui auraient regagné leurs vieilles concessions<sup>13</sup>. » Pour ce faire, les forces de l'ordre n'hésitent pas à détruire partiellement ou complètement les concessions des récalcitrants<sup>14</sup>, comme l'avait fait six ans plus tôt le colonel Lamberton en ZOPAC (voir [chapitre 14](#)).

### **La politique de l'effroi : exécutions publiques, massacres collectifs, têtes coupées...**

Dans les villes du Mungo, où les combattants de l'ALNK sont, comme dans la région de l'Ouest, particulièrement actifs depuis le retour d'Ernest Ouandié, on assiste, sous prétexte de débusquer les « subversifs », à des opérations de contrôle collectif particulièrement sévères. C'est cette pratique, baptisée *kalé-kalé*, que décrit l'historien camerounais Jean-Philippe Guiffo : « Vers 6 heures du matin, on invitait les hommes à sortir les mains sur la nuque pour aller s'asseoir dans la boue en attendant un contrôle plus ou moins musclé d'identité. Pendant ce temps, d'autres éléments perquisitionnaient les maisons, mettant tout sens dessus dessous, et emportaient les maigres économies des paysans. [...] À mon humble avis, le *kalé-kalé* visait surtout à piéger des personnes à éliminer. Ainsi, pendant les perquisitions, les éléments des forces de l'ordre déposaient soigneusement des objets compromettants (munitions, correspondances) pour "prouver" que X ou Y étaient de mèche avec les nationalistes. Ces pauvres malheureux étaient aussitôt roués de coups, tabassés devant femmes et enfants et embarqués sans ménagement pour une destination inconnue. Très peu d'entre eux sont revenus de ce voyage<sup>15</sup>. »

Afin d'isoler les « rebelles », les forces de l'ordre n'hésitent pas à cibler collectivement les populations pour les impressionner ou les punir de leurs liens prétendus avec la « subversion ». Comme l'a expliqué en 2008 l'historien et sociologue néerlandais Piet Konings, les « atrocités

commises par les forces de sécurité qui étaient censées maintenir l'ordre dans la zone [le Mungo] » furent nombreuses<sup>16</sup>. Outre l'« introduction abusive du couvre-feu » et les « arrestations arbitraires », elles procèdent au « viol des femmes » ou encore au « vol de café ». Ces représailles collectives conduisent régulièrement à de véritables massacres, dont il reste difficile à ce jour d'établir s'il s'agissait de « dérapages » ou s'ils répondaient à une stratégie planifiée des autorités franco-camerounaises.

Ce fut notamment le cas fin 1961 dans la localité de Nlohé (au pied du Mont Koupé, Mungo), selon ce que rapporta six mois plus tard Ernest Ouandié lui-même dans *La Voix du Kamerun* : « Là, en effet, au cours du mois de décembre 1961, informés qu'une unité de l'ALNK venait d'opérer dans les parages, cent Haoussas venus qui de Loum, qui de Mbanga, qui de Penja, tirèrent "dans le tas" au moyen de leurs flèches empoisonnées sur les Bamiléké. *L'Essor des jeunes* [le journal d'Albert Ndongmo, bientôt consacré évêque de Nkongsamba], dans son numéro de janvier 1962, donne en ces termes le bilan du drame : "Moins une quinzaine de maisons, tout est rasé : sinistre effacement d'un groupement de 10 000 âmes ! 400 personnes environ seraient parties *ad patres*... RIP."<sup>17</sup> » Simple « propagande rebelle » ? Sans doute pas : Félix Sabal Lecco, préfet du Mungo de juin 1964 à septembre 1965, reconnaît aujourd'hui qu'il s'est passé des choses terribles à Nlohé. « La ville, explique-t-il sans plus de détails, avait effectivement été incendiée<sup>18</sup>. »

Le massacre de Nlohé, qui reste aujourd'hui méconnu et nécessiterait de nouvelles recherches, n'est en tout cas pas un acte isolé, car des massacres comparables se répéteront par la suite (voir [chapitre 30](#)). Dans un rapport confidentiel de juillet 1963, le ministre Enoch Kwayeb s'inquiétera d'ailleurs du zèle excessif des forces de maintien de l'ordre (FMO) dans le Mungo : « Le comportement même de certains éléments FMO ne semble pas étranger dans l'aggravation de la situation : en effet, c'est dans le nord du département, où les FMO se sont comportées d'une façon particulièrement répréhensible (exécution des deux membres d'autodéfense régulièrement connus comme tels dans l'arrondissement de

Mélong, massacre des populations civiles et incendie d'un quartier à Nkongssamba), que la situation est particulièrement préoccupante. Il n'y a pas de doute que, dans ces deux arrondissements, la balance tend à pencher en faveur de la rébellion<sup>19</sup>. »

Pour les autorités gouvernementales, il ne s'agit pas simplement de couper physiquement les populations des rebelles, mais surtout d'anesthésier en elles, jusque dans les profondeurs de leur âme, toute velléité « subversive ». Dans cette optique, chaque événement susceptible d'effrayer les populations est savamment exploité.

L'arrestation quasi simultanée de Noé Tankeu, Makandepouthe et Pierre Kamdem Ninyim<sup>c</sup> est ainsi l'occasion d'une vaste opération de choc psychologique. Ayant subi des « interrogatoires » musclés à la BMM, condamnés à mort à la va-vite par les tribunaux militaires fin 1963 grâce au durcissement des mesures contre-subversives opéré en octobre 1963 (voir [chapitre 26](#))<sup>d</sup>, les trois hommes et leurs supposés « complices » sont transférés dans les chefs-lieux de leurs régions d'origine respectives, Douala pour Tankeu, Édéa pour Makandepouthe et Bafoussam pour Kamdem Ninyim : ils y sont exécutés, le même jour, le 3 janvier 1964, devant des milliers de personnes sommées par les autorités d'assister au supplice (on dénombre pas moins de 40 000 « spectateurs » pour l'exécution de Kamdem Ninyim<sup>20</sup>). Cette exécution collective et décentralisée, explique le lendemain le « Bulletin de renseignements hebdomadaire » du SEDOC, « a été accueillie avec soulagement par l'opinion publique, qui considère cet acte comme étant le moyen le plus efficace pour châtier ces rebelles et surtout pour prouver aux dévoyés que le vandalisme ne fera jamais loi sur le territoire national<sup>21</sup> ».

Aux exécutions publiques s'ajoute l'exhibition, sur les marchés et le long des voies de communication, des têtes coupées des « rebelles » les plus célèbres de chaque localité. Les habitants, convoqués là encore pour assister au macabre spectacle, ne doivent montrer aucun signe d'émotion, sous peine d'être considérés comme des sympathisants upécistes. Seuls quelques privilégiés insoupçonnables peuvent trahir leur effroi. « Un jour,

quand on m'a affecté à Nkongsamba, raconte ainsi Félix Sabal Lecco, préfet du Mungo en 1964 et 1965, ma femme est allée au marché : elle est revenue en me disant qu'elle avait trouvé des têtes de rebelles alignées, au marché. Ça l'a effrayée, ça l'a dégoûtée. Elle est rentrée à la maison, sans pouvoir acheter à manger<sup>22</sup>... » La femme du préfet de Nkongsamba a sans doute réussi à s'habituer à ce triste spectacle. Car cette pratique est si fréquente qu'elle finit par devenir presque routinière au cours des années 1960 et jusque dans les années 1970.

La décapitation des insurgés et l'exhibition de leur tête deviennent à ce point habituelles pour les « forces de l'ordre » que ces dernières semblent oublier qu'une telle pratique constitue une grave violation des traités internationaux et devrait donc ne jamais apparaître dans des documents écrits. On peut ainsi retrouver dans les archives quelques documents qui y font allusion. Par exemple ce compte rendu fort bureaucratique du chef de la BMM de Nkongsamba : « Le hors-la-loi Nokingue Gabriel, *alias* Tergal, condamné à mort il y a quelques mois, a été exécuté à Loum le 15 juillet et, comme à l'habitude, les autorités militaires ont exposé publiquement les têtes des rebelles qui ont été victimes des opérations relatées ci-dessus<sup>23</sup>. »

La décapitation provoque une telle frayeur dans des populations qui, par surcroît, attachent une immense importance aux crânes des défunts, qu'elle devient un des pivots de la propagande gouvernementale. Voici par exemple un des slogans choisis par les responsables de la répression au cours d'une « réunion du comité de campagne psychologique auprès des masses du département du Mungo » à Nkongsamba le 4 octobre 1966 : « Planteurs, paysans, retenez ce conseil : les maquisards n'ont plus de cartouches, ils sont affaiblis en brousse par la maladie, par la faim, par la tristesse et par la malédiction de Dieu... Vous pouvez les assommer à coups de bâton... Si un maquisard met pied dans votre village, hommes, femmes, enfants, levez-vous en masse, assommez l'infâme, poursuivez-le, arrêtez-le et présentez le misérable aux militaires. [...] Les militaires ont reçu des instructions pour vous accueillir et vous écouter. Ne les craignez

plus, renseignez-les – ils ont confiance en vous. Faites comme ce très brave planteur camerounais de Baré qui a vu les maquisards, a couru immédiatement dire aux militaires et quelques minutes après tous ces gorilles étaient abattus, décapités et leurs têtes exposées<sup>24</sup>... »

### **... et torture devenue routinière**

La torture, conçue *a priori* pour faire avouer les suspects au cours des interrogatoires, devient une arme parmi d'autres de cette politique d'effacement des populations. Pour étendre son effet psychologique, elle se démocratise, si l'on ose dire, au cours des années 1960. Elle n'est plus l'apanage des seuls Français ou des quelques gradés camerounais formés à leur école, mais apparaît bientôt comme une pratique routinière à laquelle sont initiés un nombre croissant de subalternes. Jean Djou, simple serviteur du chef traditionnel de Batcham, fait partie de ce second cercle de tortionnaires qui n'ont pas peur de se salir les mains. Intégré dans l'armée mais confiné au plus bas niveau de la hiérarchie militaire, il pratiquait la torture au poste agricole de Batcham, une des bases militaires franco-camerounaises dans l'Ouest-Cameroun.

Avec une sorte de jubilation sadique, Jean Djou raconte aujourd'hui sans difficulté, utilisant quand c'est nécessaire un manche à balai pour que les choses soient expliquées avec toute la pédagogie requise, les différentes techniques qui lui ont été enseignées dans les années 1960, à la caserne militaire de Dschang, pour « faire pression » – comme il dit – sur les prisonniers<sup>25</sup>. Tout y est : la balançoire, le fût d'eau, les morceaux de bois entre les doigts, etc. À la manière d'un cuisinier enseignant une bonne recette, il dévoile ses petits secrets : lorsqu'un prisonnier a passé une nuit entière les pieds attachés dans un seau d'eau et qu'il se décide enfin à parler pour abréger ses souffrances, il faut encore le laisser mijoter deux heures supplémentaires si l'on veut être sûr qu'il dise la « vérité ».

Au contraire, lorsqu'un détenu refuse trop effrontément de parler, il faut l'envoyer à Bafoussam ou à Koutaba, où les techniques utilisées sont plus perfectionnées qu'à Dschang.

Qui a assuré la formation ? Pierre Semengue jusqu'en 1964, assure-t-il, puis les lieutenants Afana et Pierre Samobo. Ce dernier a été formé à bonne école, successivement à l'École militaire d'infanterie de Cherchell (Algérie) en 1960, au camp de Bouar en Centrafrique sous les ordres du colonel Bigeard en 1961, puis en 1964 à l'EMIA, créée à Yaoundé sous la houlette du lieutenant Jacques-Louis Lefèvre (voir [chapitre 24](#))<sup>e</sup>. De 1964 à 1967, période à laquelle Djou affirme avoir été initié à la torture, le jeune lieutenant Samobo – aujourd'hui général de division – était adjoint du colonel Jean-Victor Blanc au cabinet du ministère des Forces armées camerounaises<sup>26</sup>. Combien de personnes suivaient les formations avec Jean Djou ? « On était peut-être soixante, puisqu'en ce temps-là il y en avait trop. Des gens de partout ! », se souvient-il. Il y avait des démonstrations sur les prisonniers au cours de la formation ? « Oui ! Un prisonnier vient, on dit : “Voilà, faites comme ça sur lui, faites comme ça.” Et puis on le laisse. » Jean Djou ne manifeste guère de remords et n'exprime aucune culpabilité. Il assure crânement avoir suffisamment de « science » aujourd'hui pour faire face à d'éventuels nouveaux « troubles ». Un regret tout de même : n'avoir rien obtenu d'autre, malgré ses bons, longs et loyaux services, qu'un modeste galon de première classe.

De même, le témoignage de Marc Tchinda, membre de l'UC, collaborateur de l'administration dans le camp de regroupement de Balessing et président du « comité antiterroriste » de ce même groupement dans les années 1960, illustre bien la diffusion de la torture dans la vie quotidienne des populations. S'il affirme n'avoir jamais approché les BMM, ni mis le pied dans aucune de leurs succursales locales, il connaît très précisément ce qui s'y passait. « C'était formidable !, s'exclame-t-il. Là-bas, lorsqu'on voulait t'éliminer définitivement, on emplissait le fût d'eau, on accrochait tes pieds en l'air et on te plongeait dans l'eau. Il y avait d'autres méthodes : le courant ! On met le courant au bout de votre



sexe. On vous branche le courant et vous êtes obligé, sous ces tortures, soit d'accepter ce que vous n'avez pas fait, soit d'accepter sincèrement ce que vous avez fait. Je peux dire que c'était des méthodes professionnelles<sup>27</sup>. » Ceux qui sortaient vivants de l'épreuve de la BMM étaient rapidement renvoyés dans leur village d'origine, se souvient Marc Tchinda : « Au village, ils racontent ça : on écoute. Et tout le monde dit : “Non ! Il faut faire attention de ne pas être arrêté et conduit dans de pareils endroits !” C'était aussi une lutte contre la rébellion, une lutte psychologique. »

Bien d'autres suppliciés, cependant, ne sont jamais sortis des centres de tortures, de plus en plus nombreux. À dire vrai, reconnaît Tchinda, on ne sait même pas ce que sont devenus ces « suspects » après leur arrestation. Ont-ils été torturés, sont-ils morts sous la torture ? Ont-ils été expédiés dans les redoutables « centres de rééducation civique » pour ne jamais en revenir, ou ont-ils été directement jetés, morts ou vivants, dans les impressionnantes chutes d'eau de la région (notamment dans la chute de la Metchié, au nord de Bafoussam) ? Les familles et les proches des disparus sont depuis restés dans l'incertitude – sans doute à jamais – et dans l'incapacité de faire le deuil en procédant aux funérailles.

### **« Rééducation », « guerre psychologique » et « réarmement moral »**

La torture et les disparitions forcées ne sont pas les seules méthodes à se répandre alors dans les profondeurs de la société camerounaise. Toutes les techniques de guerre et d'action psychologique s'y normalisent et se généralisent. Le but de l'administration et de l'armée n'est pas seulement d'éloigner physiquement et d'effrayer psychologiquement les individus ou les populations qui seraient tentés de rejoindre ou d'aider le maquis. Il s'agit également de les remettre « dans le droit chemin » en les obligeant à prendre une part active dans la lutte pour le régime et contre ses ennemis.

Le regroupement des populations constitue une arme particulièrement efficace dans cet effort d'« éducation » permanente des populations de l'Ouest-Cameroun. Les gardes civiques, chargés de la protection intérieure

et extérieure des camps et de la surveillance des populations regroupées, voient se renforcer de jour en jour leur rôle d'agent éducatif. « La Garde civique remplissait à la fois une fonction militaire et opérationnelle et une fonction civile, résumera en 2001 l'ancien ministre des Forces armées Sadou Daoudou. Sur le plan militaire et opérationnel, elle participait à l'intérieur du territoire à la lutte contre la rébellion, au même titre que les forces armées sous l'autorité du commandement militaire. Elle était chargée de la protection des autorités, des populations et des biens. Au titre de sa fonction civile, elle participait, sous le contrôle des autorités administratives, à l'éducation et à l'instruction civique des populations<sup>28</sup>. » Alors qu'un nombre croissant de maquisards, vivant dans des conditions toujours plus précaires et soumis au feu ininterrompu des forces gouvernementales, se rallient, cette seconde fonction se développe au cours des années 1960. Au point, poursuit l'ancien ministre, qu'une partie des gardes civiques abandonnent les armes, au sens strict, pour ne plus utiliser que les armes psychologiques : « Il y avait des gardes civiques non armés qui étaient chargés de la propagande, de l'éducation civique pour le compte du gouvernement. Ils étaient formés dans ce sens<sup>29</sup>. »

C'est sans doute cette seconde catégorie de gardes civiques que Marc Tchinda appelle les « maîtres d'action civique et psychologique ». Ceux-ci, nous a expliqué en 2008 le vieil homme, avaient pour première mission de « désintoxiquer les ralliés et les regroupés<sup>30</sup> ». Parmi les rebelles que l'armée et les gardes civiques capturaient en brousse, il y avait en effet des « adeptes endurcis qui, dès qu'ils voyaient le camp de regroupement, lorsqu'ils étaient amenés de force, tombaient par terre, préféraient mourir que de vivre ça. Ils avaient conçu et endurci de ne pas vivre avec le gouvernement ». Les « maîtres d'action civique et psychologique » procèdent donc à la rééducation des ralliés et à l'éducation intensive des regroupés.

Marc Tchinda explicite ainsi sa propre expérience d'« éducateur » : « On groupait les gens à plusieurs quartiers sur un seul endroit en leur

proposant un thème à développer, comme on le fait dans la classe. C'était presque une école, mais une école d'éducation civique. Le maître d'action était comme le maître qui enseigne en classe, mais sous une forme de vulgarisation. Il y avait des fascicules imprimés par le gouvernement, pour chaque thème, qu'il expliquait en langue vernaculaire, en langue de votre village : "Le regroupement et la paix" ; "Le regroupement et la vie économique" sur la culture du café ou des bananiers ; "L'administration, la population et l'impôt" ; "Les inconvénients du maquis", où l'on expliquait les conséquences : les enfants ne sont pas à l'école, on n'est pas chez soi, on vit comme des animaux, on n'est pas avec sa femme... À la fin, on chantait l'hymne national, pour cerner ce qu'on vient de dire dans l'esprit des gens. Objectif : changement de mentalité. »

On retrouve dans les Mémoires non publiés de Grégoire Momo, inspecteur de la Garde civique dans la zone de Dschang, tout un catalogue des méthodes employées. Celles-ci, explique-t-il, s'inscrivent dans le cadre de la « campagne de désintoxication qu'il convient de nommer la guerre psychologique<sup>31</sup> ». Les villages et les camps de regroupement, apprend-on par exemple, recevaient la visite de la Garde républicaine, ce qui permettait d'« égayer les populations rurales nouvellement sorties d'une vie austère ». Un « cinébus » sillonnait également les régions troublées pour y organiser des projections en plein air, de façon à inciter « les jeunes à tourner le dos aux maquisards qui ne pouvaient leur donner aucun plaisir ». Les « élites administratives » de chacune des localités troublées « s'organisaient par village en croisades antiterroristes », poursuit Momo, et se rassemblaient périodiquement « aux chefs-lieux des unités administratives pour prêcher la paix et récolter des suggestions en faveur du retour au calme pour la construction nationale ». Plus exceptionnelles étaient les visites des hautes autorités de l'État, à commencer par Ahmadou Ahidjo lui-même et les influentes personnalités de son entourage. « Leur présence au milieu des populations portait un

effet psychologique indéniable, note l'instructeur ; on constatait que le pays était vraiment indépendant, parce que le pouvoir se trouvait déjà dans les mains des Camerounais<sup>32</sup>. »

C'est dans ce cadre, pour ne citer que cet exemple, que l'« inspecteur fédéral d'administration pour l'Ouest » organise en juillet-août 1965 ce qu'il qualifie de « campagne de psychologie et de persuasion ». « Dans une bouche, explique-t-il aux villageois, s'il y a une dent pourrie, toute la bouche l'est également, par contre pour la rendre saine, il faut absolument arracher la dent malade<sup>33</sup>. » Pour assainir la situation, l'inspecteur promet donc « de prendre, dans tous les villages du département, tous les parents, amis et collaborateurs des rebelles » et de les « interner pour ne plus revenir dans leur village ». De fait, la vengeance administrative va se généraliser contre les familles des « rebelles ». Et cela en vertu de ce que le chef de la Sûreté nationale, Paul Pondi, appelle en décembre 1965 une « décision générale prise dans le cadre de la lutte antiterroriste, consistant à soumettre à la mesure d'internement administratif, en vue de susciter des ralliements, les parents qui ont un ou des enfants au maquis, ou dont le ou les enfants sont connus comme rebelles<sup>34</sup> ».

Pondi fait sûrement référence à l'instruction d'Ahidjo d'octobre 1965 « sur les modalités de l'assainissement des populations et des organisations » (voir [chapitre 30](#)). En vertu de cette « décision générale », des familles entières sont déportées *manu militari*, sans jugement, dans les « centres de rééducation civique » installés aux quatre coins du Cameroun, pour le seul motif qu'un ou une des leurs sont suspectés de collusion avec la « rébellion ».

Les femmes sont, là encore, la cible favorite de la guerre psychologique. Germaine Ahidjo, l'épouse du président, se déplace parfois en personne pour prêcher la bonne parole et réclamer le « retour au calme [qui] est la condition essentielle pour le développement<sup>35</sup> ». Mais la figure de proue de cette action psychologique en direction des femmes est Julienne Keutchu. Originaire de la région Bamiléké, députée à l'Assemblée nationale depuis 1960, épouse du secrétaire d'État aux Travaux publics puis au

Développement rural Jean Keutcha, Julienne Keutcha se démène tout au long des années 1960 pour ramener ses « sœurs » dans la voie édictée par l'administration. Il faut dire qu'elle s'y connaît en matière d'action psychologique : depuis 1960, elle est une des plus ferventes adeptes et la représentante la plus en vue du Réarmement moral au Cameroun<sup>36f</sup>.

Armée des méthodes apprises au siège européen du RM, à Caux-sur-Montreux, à savoir l'abjuration publique de ses fautes, l'accueil bienveillant de l'adversaire, la docilité envers les dominants ou encore l'exaltation collective et permanente de la « paix », de la « concorde » et de la « réconciliation entre les hommes », Julienne Keutcha sillonne sa région d'origine pour « changer les mentalités » et encourager l'« embrigadement anticommuniste » des populations<sup>g</sup>. Le recours aux méthodes du Réarmement moral dépasse d'ailleurs la seule personne de Julienne Keutcha : des cérémonies dites « de réconciliation et de réarmement moral », à la jointure entre l'action psychologique théorisée par l'armée française et les méthodes d'endurcissement idéologique pratiquées par le mouvement parareligieux anglo-saxon, sont organisées dans la plupart des villages de l'Ouest<sup>37</sup>.

### **Délation, autosurveillance et confessions publiques**

En somme, les populations sont abreuvées de slogans, de tracts, de discours, tantôt rassurants, tantôt menaçants, mais toujours choisis avec soin, parfois au cours de longues séances de « brainstorming » contre-subversif. « Si vous aidez le maquisard, si vous le nourrissez, si vous le cachez, si vous ne le dénoncez pas, sachez que vous protégez vous-même le démon qui vous tuera, qui tuera vos enfants et anéantira votre famille ! », proclame un propagandiste. « Si en cachette vous aidez le maquisard, le jour où il sera capturé par les militaires, il vous dénoncera, vous calomnier et vous entraînera à la perte. Ce démon ne voudra jamais périr seul ! », explique un autre<sup>38</sup>. « Dans un jeu de football, le ballon est bousculé à droite et à gauche, lance pour sa part Grégoire Momo aux

populations de Fonakeukeu en 1964. Pendant cette période, si vous choisissez la position de ballon, vous serez bousculés à tout moment par nous et par les maquisards ; vous êtes avec nous le jour et avec eux la nuit, vous êtes entre l'enclume et le marteau. Choisissez un camp pour être vainqueur ou vaincu. À chacun de vous de choisir. Mais celui qui veut choisir le camp de la légalité pour tourner définitivement le dos aux maquisards pourra me trouver en ville, seul ou avec ses amis intimes, et nez à nez je lui dirai ce qu'il faut faire<sup>39</sup>. » Après ce discours, commente fièrement l'inspecteur Momo, la population de Fonakeukeu commença à lui donner discrètement des renseignements.

L'action psychologique consiste autant à parler aux populations qu'à faire parler ces dernières. Car, dans cette société sous surveillance permanente, tel est bien le critère ultime de la loyauté : la délation. Toute trace de « mutisme » est interprétée par les autorités comme la preuve d'une complicité. La suspicion touche évidemment en priorité les ralliés qui quittent les maquis. « Certains pensent que ce sont des espions envoyés [par les maquis] pour épier les lieux en vue d'une éventuelle attaque et d'autres pensent qu'il faudra les surveiller de près, car leurs ralliements ne sont pas sincères, lit-on dans le procès-verbal d'une réunion rassemblant les responsables de la répression à l'Ouest en mars 1964. De toutes les façons, ces ralliés devront être étroitement surveillés et ceux qui garderaient un mutisme coupable devraient pouvoir répondre de leurs actes devant la juridiction compétente<sup>40</sup>. » Dans une société dont tous les membres sont suspectés par les autorités d'être, ou d'avoir été, « intoxiqués », cette règle s'applique en réalité à tout le monde. L'autosurveillance est considérée par elle-même comme une attitude d'autodéfense. La suspicion généralisée est encouragée. Chacun devient à son échelle un agent de renseignements et sera d'autant mieux récompensé, ou en tout cas évitera lui-même la suspicion et les conséquences qui en découlent, qu'il pourra dénoncer les attitudes équivoques de son entourage, la passivité complice de son voisin ou le silence coupable de son frère.

Les techniques de propagande et de surveillance pénètrent ainsi plus profondément l'intimité des individus à mesure que reculent inexorablement les zones d'influence de la « rébellion ». C'est ce que l'on constate, par exemple, au cours d'une réunion organisée le 4 octobre 1966 par le préfet du Mungo, Jean-Georges Biscene, en présence de tous les responsables politiques et administratifs du département, des parlementaires aux conseillers municipaux en passant par les responsables du parti, les représentants des coopératives agricoles, les ministres des cultes ou les syndicalistes. L'objectif de la réunion est d'organiser ce que le préfet appelle une « action systématique de propagande antirebelle et d'endoctrinement des populations [...] menée massivement sur toute l'étendue du département jusqu'aux villages les plus reculés ». S'il recrute aussi largement, s'il s'intéresse aux villages isolés, c'est que Jean-Georges Biscene est convaincu qu'il faut pénétrer plus en profondeur qu'on ne l'a fait jusque-là dans les cœurs et les esprits des populations. « Dans la phase actuelle de la lutte contre la subversion, il ne paraît plus suffisant de proclamer placidement du haut des podiums et dans des discours incendiaires la condamnation de la rébellion avec ses suppôts, explique-t-il dans son rapport. La seule méthode qui paraît efficace et profonde est à coup sûr celle d'approcher le planteur ou le paysan dans l'intimité, de lui dire concrètement d'une part le risque personnel qu'il encourt en apportant de l'aide aux rebelles et d'autre part de lui apprendre ce qu'il peut et doit faire en cas de rencontre avec les éléments des maquis. » En s'introduisant ainsi dans l'intimité des populations, pour récupérer jusqu'au plus minuscule renseignement et diffuser une propagande adaptée à chaque individu, le préfet espère « ameuter l'opinion et déclencher une atmosphère générale de haine et d'animosité des masses rurales contre les épaves de la rébellion qui s'obstineront à vivre comme par le passé<sup>41</sup> »...

Les individus ne sont pas seulement sommés de dénoncer les autres, ils sont également invités à se dénoncer eux-mêmes. À partir de 1965-1966, commencent ainsi à se développer les cérémonies de « serment » et les « confessions publiques », qui se généralisent en 1967-1968<sup>42</sup>. Le



« serment » fait appel, dans la plupart des localités, aux pratiques religieuses, mystiques ou traditionnelles qui ont un très fort impact « psychologique » sur les populations paysannes. La personne concernée doit alors, avant de passer aux aveux, jurer sur la Bible, enterrer des haricots pilés ou toucher un chien noir à l'aide d'un bâton. Cette dernière pratique, appelée « *cadi chien noir* », fut intensément utilisée ; car nombreux étaient ceux qui croyaient qu'ils seraient maudits, ou qu'ils mourraient sur place, s'ils mentaient après avoir touché le chien. Avant d'abjurer, la personne soumise au *cadi* prête donc serment en touchant le chien : « Je dois être maudit à jamais avec toute ma descendance si : je porte aide ou assistance de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement à un terroriste dont j'ai la connaissance ; je renseigne les rebelles dont j'ai la reconnaissance directement, indirectement ou par personne interposée ; je refuse de dénoncer un terroriste de ma connaissance ; je donne asile à un rebelle de ma connaissance ; je refuse ou néglige de dénoncer par haine ou par complicité, d'aller au secours des personnes attaquées par les terroristes ; je favorise ou couvre la fuite d'un terroriste dépisté ; j'exploite les troubles pour m'enrichir, je me cache derrière les troubles pour m'emparer des biens d'autrui ; j'entretiens la haine et encourage les troubles de quelque manière que ce soit<sup>43</sup>. » Exploitant les peurs suscitées par les croyances traditionnelles, l'administration peut ainsi « dépister les subversifs » qui refusent de se soumettre à l'épreuve du serment.

Les pratiques mystiques sont également utilisées dans le cadre des « confessions publiques ». Dans chaque village, les habitants sont rassemblés pour venir tour à tour dénoncer en public leurs propres crimes devant un président civil, une poignée de militaires et les autres habitants de la localité. Dans le camp de regroupement de Balessing, c'est Marc Tchinda, président du « comité antiterroriste » local, qui a été chargé par l'administration de présider les « confessions publiques ». Il raconte : « On appelait les gens par quartier. Car chaque habitant d'un quartier est comme le membre d'une famille. On voyait alors quelqu'un dire des



choses. Un autre venait confirmer ce qu'avait dit le précédent, et encore compléter : qu'il a fait comme ça, qu'il a assassiné son frère, qu'il a tué sa femme, qu'il a tué son enfant, que son enfant l'a tué, et ainsi de suite. C'était un déballage très contradictoire. Ça faisait rire les gens. Vous voyez un grand type comme ça : "C'est toi qui as tué ta femme ?" Et il accepte : "Ma femme, ou mon voisin, fâché je l'ai tué. Fâché j'ai fait ceci, fâché j'ai violé la femme de..." C'était une mêlée confuse ! Ça faisait parfois rire l'assistance ! [...] C'est alors que ces gens ont constaté que la confession publique était tout simplement comme une confession devant le prêtre ou devant le pasteur. L'objectif du gouvernement c'était ça : que les gens aient honte d'avoir soit violé leur enfant, soit leur mère, soit tué leur voisin, soit tué leur frère... Pour une fois, accepter publiquement leur histoire, affranchie de cet esprit ignoble. [...] La confession avait pour but de faire que les gens qui ont commis des actes odieux dans le maquis aient honte, en tant que personne humaine, spirituelle. Qu'ils aient honte. Même s'il y a encore une situation pareille [si des troubles reviennent, NdA], on n'agira plus comme auparavant. C'était une sorte d'éducation profonde des esprits, des mentalités et, surtout, des conceptions d'opposition. Ça avait un but de redressement moral et spirituel<sup>44</sup>. »

Dans les régions de l'Ouest et du Mungo, des dizaines de milliers d'habitants sont ainsi soumis à des séances de « serment » ou de « confessions publiques ». Seules les forces de l'ordre, qui auraient pourtant beaucoup à dire au cours de ces séances de « dépistage » systématique, en sont exemptées. Leur rôle est plutôt de répertorier les innombrables renseignements livrés au cours de ces confrontations et de les traiter au mieux pour renforcer la lutte contre la « rébellion » et les campagnes de propagande « antisubversive ».

### **Endoctrinement, « lavage de cerveau » et « bourrage de crâne »**

Dans ce contexte, sont organisés en 1967 des « stages d'information sur le renseignement et l'action civique » à l'intention des officiers et sous-

officiers de l'armée camerounaise. Dans chacun des cas, la formation dure deux semaines, et les cours dispensés à cette occasion sont distribués aux stagiaires à l'issue de leur formation. Nous avons ainsi pu retrouver, dans les archives personnelles d'un officier camerounais, le document distribué au cours du stage de Nkongsamba. L'épais dossier, qui rassemble quarante-cinq conférences et compte pas moins de 325 pages, constitue un parfait manuel de guerre psychologique.

Introduites par Félix Sabal Lecco, inspecteur fédéral d'administration du Littoral, et conclues par Sadou Daoudou, ministre des Forces armées camerounaises (FAC), les conférences sont délivrées par les plus hauts responsables de la hiérarchie sécuritaire franco-camerounaise. On retrouve ainsi parmi les conférenciers : Jean Fochivé (directeur du SEDOC), Pierre Semengue (chef de l'armée de terre), Paul Pondi (directeur de la Sûreté fédérale), Issa Bakary (délégué général à la Gendarmerie nationale), Gilbert Etohe (chef du bureau de renseignements des FAC) ou encore Sylvestre Mang (chef du bureau information presse des FAC). On relève aussi le nom de plusieurs coopérants et assistants techniques français : le colonel Desgratoulet (directeur du service liaisons et coordinations au ministère des FAC, qui semble avoir remplacé le colonel Blanc<sup>45</sup>), le capitaine Henri de Sars (chef de l'armée de l'air camerounaise) ou les policiers Philippe Duby et Robert Carrière (du Service de coopération technique internationale de la police, SCTIP). La formation se focalise sur trois thèmes : la connaissance de la « rébellion », l'organisation et les techniques de renseignement, l'organisation et les techniques d'action civique et psychologique.

Il suffit de citer quelques-uns des titres de ces conférences pour comprendre la philosophie générale du stage : « La psychologie des foules », « Psychologie des combattants », « Pénétration psychologique », « La propagande : règles et techniques », « Action civique et action psychologique », « Organisation pratique de l'action civique », « Qualités d'un bon agent d'action civique », « Opinion publique : méthodes pour la connaître », « Opinion publique : techniques pour la modifier »...

Le contenu des conférences est sans langue de bois. Dans sa causerie intitulée « Possibilités et activités de propagande antirebelles des forces », par exemple, le capitaine Henri-Marcel Méno décrit dans un style inimitable la « grande machine que constitue la propagande », dont le but, dit-il à son auditoire, « est de créer des idées-forces, des mots d'ordre, des slogans qui exerceront une emprise sur le cerveau ». La finalité de leur activité de propagande « ne sera pas seulement de convaincre d'une vérité, mais d'entraîner l'individu à l'action (bourrage du crâne) », poursuit-il sans s'embarrasser de nuances puisqu'il s'agit d'endoctriner la « masse inculte des villages » du Mungo. Quant aux upécistes ralliés, le capitaine enjoint à ses élèves d'aller encore plus loin dans le « bourrage de crâne », car, jusqu'ici, « nous nous sommes contentés de les installer sans qu'ils aient subi un lavage de cerveau », martèle-t-il. De manière générale, si l'endoctrinement doit être appliqué à la population tout entière, c'est pour rendre celle-ci « plus disciplinée donc plus maniable ». Jusqu'au point où, grâce à l'« encadrement rationnel des masses », se réjouit l'enseignant en conclusion, « nous pourrons dominer la population et en temps voulu la militariser (autodéfense) ».

Concluant ces onze journées de stage intensif, le 21 octobre 1967, Sadou Daoudou annonce qu'étant donné la « réussite » de cette formation, à Bafoussam comme à Nkongsamba, il a été décidé de l'« étendre aux autres régions » du Cameroun. Et il recommande aux stagiaires « de relire souvent » les cours qui leur ont été donnés, « de les conserver en bon état [et] de les passer intégralement à [leurs] successeurs, pour que se perpétuent sans à-coup l'unité de vue et l'unité d'action ». Autant dire que les élites militaires camerounaises sont bien armées, en pratique comme en théorie, contre la « subversion ». Et pour longtemps.

---

<sup>a</sup>. Selon une « Note de synthèse de l'ambassadeur [Bénard] au Cameroun au ministère des Affaires étrangères et à Jacques Foccart, secrétaire des Affaires africaines à l'Élysée », du 17 février 1962, ces regroupements concernaient à cette date 462 191 personnes dans la région de l'Ouest, réparties comme suit : 168 274 dans le département de la Mifi, 110 000 dans celui des Bamboutos, 62 113 dans la Ménoua, 84 348 dans le Haut-Nkam et 36 890 dans le Ndé (voir Gaëlle LE ROY et Valérie OSOUE, *Cameroun, autopsie d'une indépendance*, op. cit.).

<sup>b</sup>. Contacté par téléphone en octobre 2008, Paul Poumaillou a refusé de répondre à nos questions.

c. Le conseiller français d'Ahidjo Paul Audat nous a livré sa version de la capture de l'ex-chef controversé de Baham : « Kamdem Ninyim était un assassin, un voyou choisi à l'origine par Aujoulat et qui jouait un double jeu. En 1963, Ninyim était venu me voir à mon bureau, quand la police le recherchait. Je lui ai donné rendez-vous au même endroit le lendemain et c'est là que la police l'a arrêté. Il a été jugé, placé en résidence surveillée et exécuté » (entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007).

d. Makandepouthe avait initialement été condamné, le 22 octobre 1963, aux travaux forcés à perpétuité. Furieux de cette – toute relative – clémence, le ministre des Forces armées Sadou Daoudou exige de son conseiller Francis Clair qu'il rédige un amendement au projet de loi en discussion pour que, à la demande du président de la République – et de lui seul –, le jugement d'un tribunal militaire puisse être soumis à un contrôle de la Cour suprême, cassé puis rejugé par un autre tribunal militaire. Une procédure jugée « exorbitant[e] » par le conseiller français, « une entorse extrêmement grave aux principes de justice admis dans le monde occidental ». Cela ne l'empêche pas, après s'être ainsi indigné auprès de ses supérieurs français, de rédiger l'amendement demandé, qui entraînera Makandepouthe au poteau d'exécution (lettre de Francis Clair au colonel Pierre Aufeuve, chef de la Mission militaire française, 23 octobre 1963, SHAT 6H271).

e. En 1964, l'EMIA est successivement dirigée par les capitaines français Louis Baron et Alexis Foulquier.

f. Julienne Keutchua n'est pas la seule femme politique membre du RM : Delphine Tsanga, présidente du Conseil des femmes du Cameroun en 1964, députée à partir de 1965 et ministre de la Santé en 1970, ainsi que l'épouse de Jean-Pierre Wandji-Nkuimy, ministre du Travail, en sont également de fidèles militantes (archives du RM).

g. Nous empruntons la dernière expression à une biographie datée du 13 avril 1962 de Charles Assalé, Premier ministre du Cameroun oriental et adepte du RM, retrouvée dans les fonds Foccart. Le RM y est décrit comme un « mouvement international d'inspiration anglo-saxonne pour la réconciliation entre les hommes, mais qui vire actuellement à un embrigadement anticommuniste » (CARAN, Fonds Foccart, FPU 468).

## *À l'ombre du parti unique (1965-1966)*

« Avec l'Union nationale camerounaise, nous avons forgé l'instrument de la maîtrise de notre destin national. Il appartient maintenant à notre foi agissante de faire de cet instrument le levier qui soulèvera les montagnes. »

Ahmadou AHIDJO, 6 novembre 1967<sup>1</sup>.

**O**n ne peut pas évoquer la lutte contre la « rébellion » et la « subversion » au Cameroun sans s'arrêter sur le rôle du parti présidentiel. En 1965 et 1966, les autorités de Yaoundé renforcent l'Union camerounaise (UC) et la transforment en une puissante machine de propagande, de surveillance et de répression. Trois dates marquent cette mutation. Mars 1965 d'abord, quand intervient la première élection présidentielle au suffrage universel, grâce à laquelle Ahidjo cherche à gagner une légitimité populaire à défaut d'être démocratique. Décembre 1965 ensuite, quand se tient à Bafoussam, au cœur de la région dite « Bamiléké », le dernier congrès de l'UC sous ce nom, qui voit une certaine réorientation doctrinale du parti. Septembre 1966 enfin, date de l'institutionnalisation de l'Union nationale camerounaise (UNC) comme parti unique, apte à combattre un « ennemi intérieur » qui prend un visage de plus en plus « ethnique ».

### **Le parti unique et le père de la nation**

Nombre de politologues se sont interrogés sur la nature réelle du parti présidentiel et, subsidiairement, sur ses rapports avec l'appareil d'État. « On retrouve au Cameroun la même confusion que dans d'autres États africains entre le "parti-peuple", unanimiste, et le parti "avant-garde" de type léniniste, élitiste et moteur de changement », explique Jean-François Bayart<sup>2</sup>. Eux-mêmes indécis, ou en tout cas divisés sur cette question, les responsables du parti semblent vouloir fusionner les deux fonctions pourtant difficilement conciliables. En juin 1964, l'exposé de l'ancien upéciste rallié René Ngapeth devant le deuxième séminaire de l'UC illustre assez bien cette indétermination. Le parti, dit-il, « doit être à la fois une élite et un lien<sup>3</sup> ». Une élite instruite, encadrée et surveillée en permanence, précise-t-il, qui peut dès lors constituer « une communauté stable autour de laquelle l'unité nationale se construit en battant en brèche les particularismes tribaux ». Et un lien, puisque, se devant d'être « présent partout, depuis les plus petits comités locaux jusqu'au Conseil des ministres, dans les administrations, les syndicats, les coopératives, les associations culturelles, etc. », le parti « explique, mieux que les autorités administratives, au peuple, les décisions du gouvernement » et « donne au gouvernement, mieux que les rapports de police, l'opinion du peuple ».

Concrètement, le parti fonctionne selon un schéma en cercles concentriques, dont le centre est évidemment Ahidjo. Autour du président, au sein du bureau politique, se trouve le noyau dur de tous les cercles, qui donne les instructions, organise la hiérarchie, contrôle et surveille l'ensemble de l'appareil. La base du parti est constituée hiérarchiquement en sections, sous-sections, comités de base, etc. Ce second cercle, celui des adhérents, diffuse les mots d'ordre dans la masse des non-adhérents, lesquels sont pour la plupart trop misérables pour acheter la carte annuelle du parti. Le nombre des non-adhérents se réduit toutefois avec le temps, les problèmes engendrés par une telle situation devenant progressivement trop gênants (tracasseries aux nombreux contrôles routiers ou dans les administrations) en comparaison des avantages multiples, matériels et symboliques, dont bénéficient les militants (nominations, passe-droits de

toutes sortes, rémunérations plus ou moins occultes, etc.). Grâce à ce système de sanction, le parti se transforme d'un « parti de cadres » en un « parti de masse », dont les adhérents – qualifiés de « ralliés » pour les plus récents... – se comptent bientôt en millions.

Selon Jean-François Bayart, c'est en 1965 que s'achève la structuration du parti. À cette date, l'ensemble du territoire national est quadrillé par le maillage serré des sous-sections, qui correspondent aux chefs-lieux d'arrondissement. « Dans plusieurs départements, précise le politologue, notamment dans ceux qui étaient ou avaient été favorables à l'UPC (Haut-Nkam, Ménoua, Mifi, Mungo, Ndé, Sanaga-Maritime, Wouri), les mailles de l'Union camerounaise sont plus étroites que celles de l'organisation administrative, soit que les populations aient voulu se racheter, soit que les autorités redoublent de vigilance. Le phénomène dépasse toutefois sensiblement les régions jadis troublées et concerne également les départements de Kribi, de Kadei, du Nkam, du Ntem, du Nyong-et-Kelle, de la Mefou. On en arrive au paradoxe que cette hypertrophie des structures partisans par rapport à l'armature administrative ne se remarque que dans les départements où l'implantation de l'UC fut relativement tardive, et non dans ceux du Nord<sup>4</sup>. » Structure parallèle à une administration qu'elle contrôle et surveille, l'UC est également dotée de hiérarchies annexes, qu'Ahidjo qualifie d'« organismes parallèles<sup>5</sup> », vouées à l'encadrement des jeunes et des femmes : la Jeunesse de l'Union camerounaise (JUC), créée en 1962, et l'Organisation des femmes de l'Union camerounaise (OFUC), en 1965<sup>a</sup>.

Quadrillant le territoire national et encadrant solidement les populations, les structures de l'UC favorisent l'intensification et l'extension de méthodes d'action psychologique à toutes les populations du Cameroun. Cette action psychologique n'a dès lors plus pour seule ambition de briser les résistances et les réticences, mais d'enrôler les Camerounais dans un soutien actif au régime. En d'autres termes, les populations ne doivent plus simplement subir passivement l'administration, elles ne doivent plus seulement consentir docilement à

payer leurs impôts et à obéir aux ordres, elles doivent participer activement à la « construction nationale », militer, au sens fort du terme, pour le parti et montrer leur enthousiasme pour le chef de l'État et du parti.

L'élection présidentielle du 20 mars 1965, première du genre au suffrage universel, et les élections législatives du 6 juin suivant sont ainsi l'occasion d'une intense mobilisation des cadres du parti, des militants et des populations. Le parti entreprend de vastes « opérations d'ordre psychologique » pour consacrer « le succès du président et le triomphe de la volonté populaire sur la rébellion »<sup>6</sup>. L'objectif de la mobilisation psychologique des populations n'est pas de convaincre les populations de *choisir* Ahidjo : il est le candidat unique. Il s'agit plutôt de lui assurer la *participation* active et massive de la population. À la veille du 20 mars, la pression est immense dans les régions « troublées », en particulier dans l'Ouest, où l'armée, la Garde civique et la gendarmerie participent activement aux campagnes électorales et « psychologiques »<sup>7</sup>. Mais cette pression s'exerce également dans les autres régions, notamment dans le Centre-Sud, région très catholique où subsistent encore quelques partisans du Parti des démocrates. « “Là où il y a cent inscrits, nous voulons cent votants”, affirmaient les autorités politiques et administratives. Un esprit de compétition – factice ou réel ? – se développait entre les sections UC : c'était à celle qui obtiendrait le plus fort pourcentage de participation. [...] Les malades, les infirmes furent transportés aux bureaux de vote le jour du scrutin », explique Jean-François Bayart<sup>8</sup>.

Une fois le président « réélu », grâce à une participation évidemment massive, les militants et les cadres du parti répercutent à la base, en les adaptant à leurs auditoires, les slogans victorieux. « Le vote du 20 mars, explique par exemple le président de la section du parti à Bafoussam devant les militants, a été pour les Bamiléké en général et pour les habitants de la Mifi en particulier semblable au vote des Noirs américains accordé par le président Abraham Lincoln à partir de 1862 ; car les Bamiléké voient en Son Excellence Ahmadou Ahidjo non seulement le



chef du parti de l'Union camerounaise, mais le père de la nation camerounaise, un envoyé de Dieu pour la délivrance de son peuple qui allait être précipité dans l'abîme<sup>9</sup>. »

La création le 1<sup>er</sup> septembre 1966 de l'Union nationale camerounaise (UNC), grâce à l'annexion des partis du Cameroun anglophone par l'UC, est à nouveau l'occasion de nouvelles célébrations grandioses, au cours desquelles les cadres d'abord, puis les militants et les populations sont sommés de manifester leur enthousiasme. La création du parti unique étant décrite par le pouvoir comme une nouvelle étape, décisive, de la construction nationale, au même titre que l'indépendance et la réunification, les Camerounais doivent une fois de plus s'habiller aux couleurs du pays et à l'effigie du président, danser sur des rythmes joyeux et défiler au pas militaire devant la tribune présidentielle. Le quotidien gouvernemental, *La Presse du Cameroun*, célèbre l'événement avec un poème d'inspiration chrétienne : « Éternel, entends nos cris et soutiens notre juste cause. Pour toutes nos divisions d'hier, nous te présentons nos excuses... Que le 1<sup>er</sup> septembre 1966 soit pour tous les Camerounais le premier jour de la repentance, le jour J du devoir<sup>10</sup>. »

Conçue par les responsables du parti et diffusée sur toutes les tribunes, dans tous les journaux et sur les ondes de la radio, la propagande se remet en branle, pour des décennies cette fois, en faveur du chef d'État, dont nul n'osera plus jamais contester ouvertement qu'il est, a toujours été et demeurera pour l'éternité le fondateur du Cameroun, l'architecte visionnaire de l'indépendance nationale et, comme l'écrira un mystérieux « journaliste » européen, Beat-Christophe Baeschlin-Raspail, en titre d'un livre de commande largement diffusé au Cameroun et dans les chancelleries étrangères, le « pionnier de l'Afrique moderne »<sup>11</sup>.

### **Vigilance et épuration : l'implication de l'Union camerounaise dans la lutte antisubversive**

Machine d'encadrement et de propagande, le parti unique est aussi, quoique plus discrètement, une machine de surveillance et de répression. Aussi observe-t-on, à partir de 1965, une coopération croissante entre l'appareil du parti et celui de l'armée. « Jusqu'à présent les militaires ont été tenus hors du parti. Il n'est pas concevable que cela demeure ainsi. Les militaires, et principalement les officiers, doivent devenir des soutiens de l'UC, ils doivent eux aussi s'engager avec le régime », déclare Ahidjo le 26 août 1965 devant les responsables du maintien de l'ordre au Cameroun, au cours d'une réunion organisée à la présidence<sup>12</sup>. Avant d'ajouter : « Jusqu'à présent, le parti n'a pas participé autant qu'il l'aurait pu et dû à la lutte contre la rébellion. Il convient maintenant d'engager véritablement l'UC dans l'action. » De façon significative, Ahidjo justifie la jonction des forces en renvoyant ses subordonnés... à l'organisation de l'ALNK : « Il y a, dans la rébellion, des organisations politico-administratives qui sont à la fois, comme leur nom l'indique, l'organisation politique et administrative de la rébellion. Ces organisations obéissent toutes à un même chef, Ouandié Ernest. Ce que les Camerounais de la rébellion ont réalisé doit aussi être possible dans le pays légal. Administration et parti doivent collaborer et non pas se concurrencer<sup>13</sup>. » Cette collaboration passe, d'une part, par la participation active des militaires aux activités du parti, auquel les fonctionnaires sont désormais obligés d'adhérer ; et, d'autre part, par la transformation du parti lui-même en organisation paramilitaire.

La structure qui permet d'impliquer plus fermement le parti dans la lutte contre la subversion est celle des « comités de vigilance », mis en place fin août 1965<sup>14</sup>. Constitués à chacun des échelons du parti – du comité de base, au niveau local, jusqu'à la direction, au niveau national –, ces nouveaux organismes supervisent et contrôlent deux autres nouvelles structures, l'une de « renseignements » et l'autre « de protection et d'action », également placées à tous les niveaux hiérarchiques, selon une organisation pyramidale. Les structures de « vigilance-renseignements » sont, selon les instructions données par la direction du parti, des organismes secrets qui fonctionnent comme les services de

renseignements étatiques ou militaires. Les éléments de chaque cellule de renseignements se connaissent entre eux, mais ignorent l'existence des autres cellules. Ils collectent les renseignements auprès des populations et auprès des militants, qui ont « pour devoir de renseigner le parti ». Ces renseignements sont ensuite transmis à travers la hiérarchie du parti, qui dispose à différents échelons de bureaux de renseignement, lesquels « agissent comme de véritables “2<sup>e</sup> bureaux” au sens militaire de l'expression » et « sont chargés de recevoir, analyser, recouper, exploiter les renseignements, manipuler et instruire les agents ». Un « bureau de renseignement » central pilote cette hiérarchie parallèle et invisible.

Les structures « de protection et d'action » sont plus visibles. Il s'agit – toujours selon les termes de la direction – de « formations paramilitaires chargées de participer au nom du parti aux missions de défense intérieure et extérieure du pays ainsi qu'aux missions de défense du régime ». En d'autres termes : des milices chargées de l'autodéfense et des actions de choc. Ces milices, est-il spécifié, doivent participer « comme auxiliaires des forces de l'ordre » à la lutte contre la rébellion dans les « zones troublées » et procéder à la chasse de tout ce qui apparaît comme « subversif » dans les autres régions. Ces groupes « de protection et d'action » ont « une structure et une formation de type militaire » et sont conseillés par « une autorité militaire spécialement désignée à cet effet (officier ou sous-officier du sous-quartier, du quartier, du secteur, du commandement de l'armée ou du ministère) ». Organisés en « escouades » et en « sections » (et en « compagnies » dans les grandes localités), ils se voient fournir, « en fonction des disponibilités, un équipement et un armement », reçoivent leurs ordres « du responsable “vigilance” de l'échelon auxquels ils sont constitués » et suivent « un programme d'instruction [...] sous la direction de leur conseiller militaire ».

Ainsi se déploient ces nouveaux organismes de « vigilance » du parti, fonctionnant sur un mode ultracentralisé et sur le schéma classique de la défense en surface, selon lequel des groupes, plus ou moins dormants, peuvent émerger de partout et de nulle part pour « rétablir l'ordre ». Ces

organes de « vigilance » ne visent pas seulement les ennemis extérieurs au parti et au régime. Ils ont aussi, et surtout, pour vocation de surveiller leurs ennemis intérieurs. Cette mission de surveillance interne est d'ailleurs spécifiée noir sur blanc dans les instructions transmises aux « comités de vigilance ». Les cellules de « vigilance-enseignements » du parti ne sont pas seulement chargées du « contrôle de l'activité des militants », est-il expliqué, elles doivent aussi dépister les « tentatives de pénétration subversive au sein des organismes de ce parti » et les « actions ou intentions des individus ou des groupements, membres ou non du parti, susceptibles de présenter un danger pour le parti et pour le régime qui en est l'émanation »<sup>15</sup>.

La création des organes de « vigilance » du parti vise en fait à corriger les effets pervers inhérents au monolithisme croissant du régime et à l'évolution monopolistique du parti. L'unification du pays et du parti, c'est-à-dire le ralliement plus ou moins volontaire au pouvoir des populations et des élites, fait en effet craindre que l'opposition, la subversion, voire la rébellion elle-même, s'infiltrerent au cœur du système. Pour le pouvoir, il s'agit de tuer la contestation qui risque d'apparaître à l'intérieur du système maintenant qu'elle a été définitivement abolie à l'extérieur. Pour lutter contre ce risque, véritable obsession de l'entourage d'Ahidjo au milieu des années 1960, parallèlement à la mise en place des « comités de vigilance », des instructions sont données aux responsables de l'administration et des forces de l'ordre pour qu'ils dépistent la « subversion » en leur sein.

L'« Instruction du président de la République sur les modalités de l'assainissement des populations et des organisations en vue de la lutte contre la subversion » est distribuée aux responsables du maintien de l'ordre fin août 1965. Véritable feuille de route du maccarthysme à la camerounaise, elle analyse la persistance de la subversion comme la conséquence du soutien que celle-ci recevrait de « personnalités importantes vivant dans la légalité ». « La rébellion, explique Ahidjo dans ce document, ne prendra fin que si les autorités responsables du maintien

de l'ordre procèdent à *une épuration générale et complète* [souligné dans le texte] et à l'internement administratif de tous les complices de la rébellion. Cette épuration doit porter sur l'administration, le parti et tous les milieux<sup>16</sup>. » Pour mener à bien cette épuration, les préfets sont invités à « constituer autour d'eux une équipe sûre et dynamique », la Sûreté fédérale se voit dotée d'un « service de sécurité civile, chargé de veiller au loyalisme des fonctionnaires », et est installée une « Commission consultative nationale d'épuration et de surveillance », présidée par le représentant du ministre délégué à la présidence chargé de l'administration territoriale fédérale et composée des représentants du ministre des Forces armées, du directeur de la Sûreté fédérale et du directeur du SEDOC. Et des « listes de personnes suspectes » sont établies<sup>17</sup>.

L'épuration et le redressement civique touchent même la jeune armée camerounaise. Pour en corriger les éléments déviants, le pouvoir décide, au milieu des années 1960, de construire un « camp disciplinaire » en altitude, dans les Monts Bamboutos. « Le but était de punir les indisciplinés, de les mettre en prison, explique le colonel Nguemaleu, qui a supervisé les derniers travaux de l'endroit. C'était une sorte de grande prison, entourée de zones rebelles, où étaient rassemblés les militaires punis, en short et en chemise, par 5 degrés : le froid leur changeait la mentalité<sup>18</sup>... » La méthode est rude, mais tout est envisageable pour éviter que passent à l'ennemi des jeunes gens formés au maniement des armes.

En 1966, Ahidjo dispose ainsi d'un impressionnant système de surveillance interne et externe : chacune des hiérarchies qu'il dirige en parallèle et de façon cloisonnée – le parti, l'armée, la police, l'administration civile, les services de renseignements – doit contrôler la loyauté de ses propres agents et, par suspicion croisée, de ceux des autres hiérarchies. Il faut noter, et cela constitue un autre effet pervers de l'évolution autoritaire du régime, que la concentration du pouvoir autour du seul président Ahidjo, le culte quasi divin dont celui-ci est l'objet et le

secret qui entoure maintenant l'exercice de son pouvoir favorisent la dérive paranoïaque du dictateur. « Si Yaoundé et Douala sont calmes, constate un envoyé spécial du journal *Le Monde* en 1967, on est frappé par l'allure de camp retranché que revêt le palais présidentiel de la capitale, flanqué d'une série de miradors reliés par un réseau de fils électriques. De même, on s'étonne qu'une autorisation soit encore nécessaire pour se déplacer dans l'intérieur du pays, et que les déplacements du chef de l'État soient toujours rigoureusement tenus secrets<sup>19</sup>. »

Paranoïa ? Nordiste musulman dominant un pays à majorité sudiste et chrétienne, le président-dictateur se comporte en fait comme un étranger dans son propre pays, voyant partout des réticences, des hostilités et bientôt des complots. L'évolution est un classique de toute autocratie à vocation totalitaire, souligne Francis Huré, ambassadeur de France au Cameroun de 1965 à 1968, qui a constaté le même phénomène dans la Guinée de Sékou Touré où il avait précédemment été en poste. Partout où il allait, explique l'ambassadeur, que ce soit à l'intérieur du Cameroun, en France ou ailleurs, Ahidjo cherchait à se protéger contre ses « ennemis », allant jusqu'à réclamer que des gardes armés veillent sur lui jusque devant sa chambre à coucher. Le seul lieu où il se sentait heureux, conclut l'ambassadeur à la retraite, était sa ville d'origine, Garoua, où il s'était fait construire une villa. « C'était le seul endroit où il faisait un peu la fête, où il sortait sans garde. Où il s'envoyait en l'air avec des dames. Elle était jolie, Mme Ahidjo, mais... C'était le seul endroit d'où il revenait heureux. Il y allait tous les deux mois, pendant trois semaines. C'était un peu Hadrien dans sa villa : “Je suis chez moi”<sup>20</sup>. »

### **Des « maquis blancs » aux « faux maquis » ?**

La question de l'intrusion de la « subversion » à l'intérieur du régime est une vieille question. Dès l'époque coloniale, les Français se méfiaient des « indigènes » qu'ils embauchaient comme subalternes dans leur propre administration et, on l'a vu, dressaient des listes de « notables » en

évaluant leur loyalisme à l'égard de l'administration coloniale (voir [chapitre 6](#)). Après l'indépendance, la persistance des maquis entretient cette question du loyalisme. Ne parvenant pas à les éradiquer complètement malgré les intenses moyens répressifs et les campagnes d'endoctrinement psychologique mises en œuvre, l'idée se répand que la principale cause de la persistance de la subversion tient dans les complicités dont elle bénéficie depuis l'intérieur du régime. C'est la grande obsession des « maquis blancs », composés de ces personnes qui « vivent dans la légalité le jour et dans l'illégalité la nuit », contre lesquels la propagande officielle ne cesse de mettre en garde les populations. Beaucoup d'anciens « rebelles » confirment en effet aujourd'hui qu'ils bénéficiaient, ici ou là, de l'aide discrète de certains agents gouvernementaux : un petit greffier qui tamponnait leur laissez-passer, un garde civique qui leur apportait des renseignements, un policier qui leur fournissait quelques munitions... Un rapport du conseiller militaire de l'ambassade de France en 1965 mentionne également que la rébellion « bénéficie trop souvent du soutien et de la complicité de certains éléments de la population, parfois de l'administration, quelquefois du parti gouvernemental<sup>21</sup> ».

Mais, pour le pouvoir, cette aide discrète ne s'arrête pas à quelques subalternes. Des preuves existent, explique-t-il, que des responsables occupant d'importantes fonctions à l'intérieur du régime, des députés, des sous-préfets, voire des ministres, jouent le même double jeu. Quand ils ne sont pas de purs et simples agents infiltrés de la « rébellion ». C'est sur ce motif par exemple qu'en 1961 fut arrêté et condamné Simon Owono Mimboe, député et représentant de l'UPC légale dans le sud du Cameroun. C'est semble-t-il pour avoir armé et renseigné les maquis de Makandepouthe en Sanaga-Maritime que le sous-préfet Eléazar Mbock Mbock est démis de ses fonctions en 1961<sup>22</sup>. C'est enfin pour avoir entretenu des maquis et fait assassiner son collègue Noé Mopen par leur intermédiaire que le député et ancien ministre Pierre Kamdem Ninyim est condamné à mort et exécuté en public en janvier 1964 (voir [chapitre 29](#)).

La suspicion est partout. Dans un rapport de 1966, le colonel Renan, conseiller militaire de l'ambassadeur de France, constate que « le comportement des cadres et de la troupe ne paraît pas affecté par leur contact quasi permanent avec la rébellion et les populations contaminées », mais incite tout de même sa hiérarchie à « tenir compte des facultés de dissimulation du Camerounais évolué et de sa propension à l'intrigue »<sup>23</sup>.

Les interférences entre l'« administration », voire la haute administration, et la « rébellion » donnent un aspect extrêmement nébuleux aux « troubles » qui subsistent au milieu des années 1960. Si l'aide de certains agents administratifs aux maquis semble réelle, il est parfaitement clair que certains militaires et certaines forces auxiliaires de l'armée camerounaise, copiant, infiltrant ou manipulant des « hors-la-loi », utilisent également les méthodes de leurs adversaires<sup>b</sup>. Le colonel Sylvestre Mang, un des formateurs des « stages d'information sur le renseignement et l'action civique » de 1967 (voir [chapitre 29](#)), est l'un de ceux qui décrivent aujourd'hui le plus nettement ce phénomène. Dans le récit qu'il donne des événements, il laisse une grande place aux manipulations des forces de l'ordre. Celles-ci, explique-t-il, entretenaient la guerre en « donnant des renseignements » aux adversaires ou en « créant des incidents », ce qui leur permettait ensuite d'obtenir des avantages matériels, financiers ou symboliques de leur hiérarchie. « Vous pouviez abattre un monsieur et mettre dans ses poches un document qui décrit une situation alarmante, explique-t-il. À ce moment-là, vous qui êtes dans l'armée, vous demandez des fonds supplémentaires “pour essayer d'aller chercher le renseignement”... »

Cette confusion généralisée facilite également la politique de l'effroi menée par les forces gouvernementales. Rien n'est plus efficace en effet, pour obliger les populations à rejeter « psychologiquement » la rébellion, que de plaquer l'étiquette « ALNK » sur les exactions commises par de simples « bandits » ou par des « bandes rebelles » dissidentes ou autonomes qu'on prend soin de ne pas réprimer<sup>c</sup>. Et, si ces derniers ne se



manifestent pas spontanément, on peut toujours susciter, directement ou indirectement, de « faux maquis », qui auront en outre l'avantage de provoquer division et suspicion dans le camp adverse. Lorsqu'on l'interroge sur l'éventuelle utilisation au Cameroun de ce type de pratiques – qui avaient été utilisées par l'armée française pendant la guerre d'Algérie et qui furent théorisées par la suite dans les manuels de « guerre révolutionnaire » –, la réponse du colonel Mang est concise : « Il y a plusieurs cas comme ça<sup>24</sup>. » Craignant des représailles, il ne donnera pas plus de détails.

L'attaque subie par le vice-président John Ngu Foncha le 23 juin 1963 est l'une des illustrations les plus frappantes du chaos engendré par les interférences entre la « légalité » et l'« illégalité ». De passage ce jour-là dans la localité de Bafang, le convoi de l'homme fort du Cameroun anglophone subit une grave attaque « rebelle ». Le deuxième personnage de l'État sort indemne de l'attentat mais, à sa grande surprise, les gendarmes qui l'accompagnent pour sa protection réagissent très mollement à l'assaut et ne cherchent aucunement à poursuivre les « terroristes ». Pour lui, l'affaire est claire : l'embuscade a « été montée par les Forces armées camerounaises ». Il en est si persuadé, rapporte le général de division français Louis Kergaravat dans une note secrète<sup>25</sup>, qu'il s'en plaint aux autorités gouvernementales. Le chef de la Zone d'outre-mer n° 2 rejette pourtant les hypothèses de Foncha sur l'attentat, qu'il préfère expliquer par une « intoxication » upéciste : « Rien ne permet d'affirmer que l'estimation de M. Foncha soit fondée. Il est curieux de constater que, suivant un autre renseignement, les milieux UPC de Douala laissaient entendre que l'embuscade avait été montée par le gouvernement, M. Foncha s'appêtant à prendre la place du président Ahidjo. “D'ailleurs – suivant l'UPC – le peuple n'a rien à reprocher au vice-président, qui est *contre* la politique gouvernementale.” Il semble bien que cette “intoxication” – si elle est réelle – ait touché le vice-président lui-même. »

Le gouvernement, relève toutefois Kergaravat, intoxique également l'opinion publique dans cette affaire : il n'a fait état de ce grave attentat ni

à la radio ni dans la presse. Et le quotidien gouvernemental, *La Presse du Cameroun*, qui a reçu l'ordre de titrer sur une « collision de voitures officielles avec légers dégâts matériels lors de la tournée du vice-président », a préféré passer l'événement sous silence. « L'incident, conclut le militaire français, est en tout cas significatif de l'ambiance régnant dans les hautes sphères gouvernementales... » Ces accusations croisées de complicité avec la rébellion rappellent le contenu étonnant d'un bulletin de renseignements militaires français de l'année précédente, dans lequel était rapportée l'« opinion personnelle » de Foncha selon laquelle « les officiers français ont intérêt à voir durer la rébellion, qui garantit leur maintien ». Une appréciation qui avait eu le don d'agacer l'auteur de la note, le commandant Wirbel, chef du 2<sup>e</sup> bureau de la ZOM 2, lequel qualifiait en retour l'« ex-sous-préfet anglais de Kumba » d'« inverti notoire qui, dit-on, aurait favorisé la rébellion »<sup>26</sup>...

### **Qui tue ? Instrumentalisation de la violence armée et luttes de clans**

Derrière le bel ordonnancement du régime Ahidjo, derrière les défilés militaires et les danses folkloriques, derrière les envolées propagandistes sur l'unité nationale, la situation est donc terriblement confuse. Difficile, dans le climat d'intoxication permanente, de suspicion et de délation généralisée qui règne alors, de faire une claire distinction entre la réalité des manipulations et ce qui relève du fantasme, de la propagande ou de la paranoïa. Difficile également de savoir précisément à quel niveau hiérarchique se situent ceux que la rumeur populaire appelle les « pêcheurs en eaux troubles ». Le plus haut sommet de l'État est-il victime de quelques subordonnés ? Est-il un observateur consentant de la confusion entretenue autour du « terrorisme », de la « rébellion » et de la « subversion » ? Ou est-il lui-même l'organisateur de ce chaos généralisé où l'on ne sait plus qui est qui, ni qui tue et pourquoi ? Cette atmosphère

délétère permet en tout cas au pouvoir d'écraser, quand bon lui semble, n'importe qui. Derrière la légalité de façade, c'est l'arbitraire le plus total qui règne, au gré des humeurs du Prince et des complots de couloir.

Les mésaventures de Jean Mbouende, maire de Bafang (Ouest), en témoignent. Ancien upéciste rallié au régime dès 1960, Mbouende est devenu une éminence locale du parti présidentiel et participe avec application à toutes les campagnes d'action psychologique en faveur du pouvoir. C'est à ce titre, pour le remercier de ses bons et loyaux services, que le président Ahidjo, alors en visite dans sa commune, lui rend hommage, le 22 juin 1962 : « Il y avait parmi les terroristes des gens de bonne foi qui aimaient sincèrement leur pays, recherchaient son vrai bonheur. Ils sont maintenant parmi nous, travaillant coude à coude avec nous et je ne voudrais citer comme exemple que le cas du maire de Bafang – que tout le monde connaît pour sa droiture et son courage<sup>27</sup>. » En remerciement de cette « droiture » et de ce « courage », Mbouende reçoit, le 16 janvier 1965, la médaille de « chevalier d'ordre de la valeur » (*sic*). Mais voilà que, six mois plus tard, le pouvoir change d'avis sur son compte : il le fait arrêter à son domicile et l'envoie à la BMM de Manengouba en l'accusant de... financer Ouandié !

Le maire de Bafang dément ; on le torture. Puis on l'expédie à la BMM de Yaoundé. C'est là que Jean Fochivé le confronte à un boulanger de Nkongsamba. Ce dernier, accusé de travailler pour l'ALNK en collaboration avec certains milieux protestants du Mungo<sup>d</sup>, dément lui aussi la participation du maire de Bafang au financement d'Ouandié. Après quatre mois à la BMM de Yaoundé, Mbouende est transféré à celle de Douala. Désespérément vide, son dossier ne permet pas d'inculper le maire de Bafang dans les formes. Ce qui n'empêche nullement les « forces de l'ordre », après l'avoir détenu sept mois, de l'envoyer, début 1966, au « Centre de rééducation civique » de Mantoum (près de Fouban). Jamais jugé, encore moins condamné, Mbouende restera quatre ans et demi dans

ce « camp de concentration », avant de subir à nouveau le même genre de traitement à l'occasion de l'affaire Ndongmo-Ouandié (voir [chapitre 33](#))<sup>28</sup>...

Outre les accusations gratuites et les condamnations arbitraires pour de supposées « complicités » avec la rébellion, la violence armée qui persiste dans la province de l'Ouest devient progressivement un instrument de combat dans la guerre que se livrent, au niveau local comme national, les différents « clans » présents à l'intérieur du parti gouvernemental. L'assassinat en mars 1965 du sous-préfet de Bazou, Joseph Mbeng, et les suites à rebondissements de cet attentat en sont une bonne illustration<sup>29</sup>.

Loin d'être le fait de la « rébellion », comme les apparences pourraient le laisser croire, ce meurtre s'explique plutôt par des rivalités à l'intérieur de la section de l'UC dans le département du Ndé – celui précisément où Ouandié a installé sa base –, au sein de laquelle s'affrontent deux barons locaux du parti unique : l'ancien secrétaire d'État Jean-Pierre Wandji-Nkuimy et le député Thaddée Nya Nana. Accusé par son rival d'être l'instigateur du meurtre du sous-préfet, le premier est condamné aux travaux forcés à perpétuité en juin 1965, pour « complicité d'assassinat »<sup>30e</sup>. Mais le second, qui a manipulé les témoins au cours du procès, ne s'en sort pas mieux : il se retrouve à son tour sur le banc des accusés lorsque, cinq mois après le meurtre du sous-préfet de Bazou, deux missionnaires protestants de nationalité suisse, Roland Valdvogel et Liliane Markoff, sont assassinés par de prétendus « rebelles », le 21 août 1965, dans la localité de Bangangté. Jugé de façon expéditive, Thadée Nya Nana est exécuté en place publique, le 19 novembre 1965.

S'il serait trop long d'entrer dans le détail de cette succession d'événements ténébreux, ceux-ci montrent clairement comment le pouvoir central, à Yaoundé, instrumentalise le climat de « rébellion » pour « épurer » un parti présidentiel jamais assez monolithique. C'est du moins ce que l'on comprend à la lecture d'une lettre adressée, deux semaines après l'assassinat des missionnaires suisses, par Jean-Robert Keyanfè, préfet du Ndé, à Enoch Kwayeb, ministre délégué à la présidence chargé

de l'Administration territoriale (équivalent du ministre de l'Intérieur)<sup>31</sup>. Dépêché à Bafoussam pour mener l'enquête, le patron du SEDOC Jean Fochivé mène une enquête à charge et multiplie les irrégularités juridiques, s'étonne en effet le préfet qui s'interroge sur la culpabilité de Thaddée Nya.

Mais, plus encore qu'une possible « erreur judiciaire », c'est la « xénophobie » de Fochivé qui dérange Keyanfè. Venu à la BMM de Bafoussam pour apporter des nouveaux éléments susceptibles d'éclairer l'« affaire Thaddée Nya », le préfet est en effet accueilli par les insultes tribalistes du directeur du SEDOC. « Sors de mon bureau, sinon je te fais arrêter, éructe Fochivé devant le préfet. Vous les Bamiléké, que voulez-vous montrer dans ce pays ? Vous voulez me tuer ! Espèce de peste ! [...] Nous allons voir. Je vais les arrêter tous. [...] Vous les Bamiléké, vous croyez que le Cameroun, c'est vous. » Le préfet proteste donc auprès de Enoch Kwayeb, lui-même bamiléké : « Je présume, M. le ministre, en ce qui me concerne que M. Fochivé nourrissait déjà un certain mépris envers ma personne et une nette xénophobie envers les Bamiléké. Il est pour le moins inadmissible que le directeur de la Sécurité publique d'un pays tienne publiquement un langage de l'espèce de celui cité plus haut à l'endroit d'un représentant local du gouvernement. À huis clos, M. Fochivé me traite de tout ce qu'il veut, que je supporterais en considérant qu'il le fait inconsciemment. Mais le fait de répéter tout cela et à plusieurs reprises en public dénote que le comportement et l'attitude de l'intéressé en la circonstance ne sont pas le fait d'un énervement passager et de circonstance<sup>32</sup>. »

### **La furie du régime d'Ahidjo contre la « peste » bamiléké**

L'étonnement du préfet de Bangangté s'explique. Car, dans tous les discours publics, les responsables du régime affirment vouloir lutter contre le « tribalisme » d'où qu'il vienne, considéré comme l'ennemi le plus sérieux de la « construction nationale ». La lutte contre le

fractionnement « ethnique » est d'ailleurs la mission principale assignée au parti unique. Le multipartisme étant décrit comme l'inévitable expression des rivalités « tribales », l'UC-UNC doit devenir le creuset d'une unité nationale fondée sur l'effacement des identités régionales et traditionnelles.

Le combat contre les solidarités traditionnelles ne doit d'ailleurs pas seulement être mené à l'extérieur du parti, explique Ahidjo le 15 juillet 1965 devant ses militants à Douala, mais aussi en son sein même : « Nous avons l'impression, au bureau exécutif, que certains adhèrent à l'Union camerounaise parce que cela fait très bien d'adhérer à l'Union camerounaise, alors qu'en réalité le peuple Foulbé, le peuple Beti, le Ngondo, le peuple Bassa sont [pour] eux plus importants que l'Union camerounaise<sup>33</sup>. » S'exprimant devant les adhérents ucistes de la ville la plus « multiethnique » du Cameroun, Douala, le président enchaîne avec quelques recommandations : « Il faut, et cela est indispensable, que les diverses unités, les diverses tribus se fondent petit à petit dans le grand ensemble national. [...] Au sein de l'Union camerounaise et pour les affaires publiques, je le dis au nom du bureau exécutif, je ne veux plus entendre parler de Ngondo, ni des Bamoun ni des Foulbé ; je veux entendre parler de sections, de sous-sections, de comités de l'Union camerounaise. [...] Oui, votre section a un rôle admirable à jouer. Vous qui êtes venus de tous les coins du Cameroun, de toutes les régions, de tous les arrondissements, de tous les départements, vous devez donner l'exemple au sein de votre section. Considérez-vous comme ucistes d'abord et étudiez les problèmes, aussi difficiles soient-ils, au sein de l'Union camerounaise, au lieu que les Douala, les Bassa viennent soumettre au président, à tel ministre, le problème des Bassa, des Beti, des Douala, etc. »

Au même titre que l'école et l'armée, le parti, machine ultracentralisée de surveillance, de répression et d'endoctrinement, doit donc devenir aussi un outil pour éradiquer les croyances traditionnelles et les solidarités ethniques. Cette philosophie jacobine et assimilationniste, inscrite dans le

droit fil de la tradition laïque, militaire et coloniale de la III<sup>e</sup> République française, séduit évidemment les partenaires français du régime Ahidjo et justifie à leurs yeux le sacrifice de la démocratie et l'érection du parti unique, qui serait seul à même de garantir le « progrès » au Cameroun comme dans le reste de l'Afrique<sup>34</sup>. Les dirigeants camerounais et leurs parrains français, communiant dans l'idée que les solidarités claniques, tribales ou ethniques ne sont que des survivances de pratiques anachroniques qu'il faut d'urgence effacer pour accéder à la modernité et au développement, ne semblent pas comprendre que les traditions sont aussi, au même titre que la religion (chrétienne ou musulmane), un abri et un refuge. Et, finalement, le dernier lieu de contre-pouvoir possible pour des populations soumises en permanence à une propagande agressive, à une répression aveugle fondée sur la délation et à un pouvoir à prétention totalitaire qui s'ingère toujours plus profondément dans leur intimité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la furie anti-« Bamiléké » qui saisit les dirigeants camerounais au milieu des années 1960. Tandis que la « rébellion » tend à se réduire de plus en plus à la seule région de l'Ouest, la « peste » bamiléké, pour reprendre l'expression de Fochivé, devient l'obsession d'un pouvoir de plus en plus paranoïaque. Les Bamiléké, analyse-t-il, ne soutiennent plus les maquisards parce qu'ils croient en leur victoire ou en leurs idéaux politiques, ils s'enfoncent dans une « indiscipline » suicidaire par simple solidarité « tribale », « clanique » ou « familiale ». Le « caillou bamiléké » que dénonçait le colonel Lambertson dès 1960 doit donc être définitivement réduit en poussière. Pour le pouvoir, la tâche est d'autant plus urgente que l'« ethnie Bamiléké » semble défier le régime sur tous les plans. Non seulement elle constitue le « groupe » le plus important en nombre du pays – ce qui explique au passage l'éradication du multipartisme et de la démocratie –, mais elle est en plus décrite comme particulièrement « soudée » d'un point de vue ethnico-familial, « dynamique » sur le plan économique et « expansionniste » sur le plan territorial. Car les populations « bamiléké »,

fuyant jadis les travaux forcés et la misère, et maintenant la guerre qui fait rage dans leur région, sont implantées à peu près partout sur le territoire national.

Plus encore que l'UPC comme mouvement politique, ce sont donc les Bamiléké, en tant que groupe ethnique, qui apparaissent désormais comme le « cancer » du pays. Tandis que les discours officiels s'attaquent dans l'abstrait aux sentiments « ethniques » en général, les Bamiléké deviennent en pratique la cible presque exclusive de la répression sur tout le territoire. Cette focalisation croissante sur les « ethnies », en particulier celle des Bamiléké, qui dépolitise les rapports de forces, répond à plusieurs préoccupations du régime. Exploitant les rivalités ethniques – en prenant garde toutefois de ne le faire que sur le mode de l'implicite et de la dénégation –, comme le faisait la France coloniale avant lui, le régime Ahidjo accroît le potentiel persuasif de sa propagande, en jouant sur la charge émotive de cette question et en occultant sa dimension politique. Installé « partout », décrit comme un « exploiteur » qui s'enrichit indûment et comme un « envahisseur » qui accapare les terrains des autres, « le » Bamiléké apparaît comme le nouveau « colon » et comme l'ennemi intime dont chaque Camerounais non bamiléké doit se considérer comme une victime potentielle. Selon la logique classique du bouc émissaire, le régime peut alors se présenter comme le défenseur des « victimes », mobiliser les énergies « autodéfensives » et consolider autour de lui l'« unité » de tous les autres groupes ethniques.

Le V<sup>e</sup> congrès de l'UC, en décembre 1965, sonne comme le tournant symbolique de cette dérive ethniste du régime. Paradoxalement, les Bamiléké semblent être à l'honneur lors de ce congrès qui se tient dans la capitale de leur région, Bafoussam, et qui voit un de leurs représentants supposés, le ministre de l'Administration territoriale Enoch Kwayeb, entrer au bureau politique. Ce double symbole n'est en réalité qu'apparence : le choix de Bafoussam a pour objectif avoué de provoquer un « choc psychologique » dans les populations locales ; et la désignation



de Kwayeb – « bamiléké, mais énergique et jusqu’à présent fidèle », comme le qualifie alors l’ambassadeur de France Francis Huré<sup>35</sup> – vise à en faire un « exemple ».

La promotion factice d’élites bamiléké à l’intérieur du système a en réalité pour fonction de les surveiller de plus près, de susciter le loyalisme chez leurs supposés « frères de race » et de les obliger à faire allégeance à Ahidjo. C’est dans cette logique qu’on peut analyser les grandes campagnes d’action psychologique, de serment et de confessions publiques qui se multiplient à l’Ouest à cette période et que les responsables bamiléké sont sommés d’organiser en permanence dans leur région d’origine (voir [chapitre 29](#)). Si l’objectif officiel de ces opérations d’endoctrinement est de couper les populations de la rébellion, elles visent aussi plus subtilement à les « mouiller » en les obligeant à faire la preuve publique de leur loyalisme et en les empêchant ainsi de jouer double jeu. « Certains [de ces responsables bamiléké], note l’ambassadeur Francis Huré avec les euphémismes d’usage, auraient été discrètement avertis que si des foyers d’agitation demeuraient dans leurs villages, ils en seraient tenus pour responsables et ne devraient pas espérer un déroulement avantageux de leur carrière<sup>36</sup>. »

### **De la répression des « complots bamiléké »...**

Parallèlement à l’apparente « montée en puissance des Bamiléké<sup>37</sup> », la suspicion et la délation s’infiltrèrent dans les étages supérieurs de la hiérarchie politico-administrative. Et, bientôt, ce ne sont plus simplement des maires (Jean Mbouende), des députés (Thaddée Nya Nana) ou des membres d’anciens gouvernements (Pierre Kamdem Ninyim) qui sont inquiétés, mais des ministres en exercice. À commencer par l’emblématique Victor Kanga.

Originaire de la région de Bafang, président de l’Association des étudiants camerounais à Paris à la fin des années 1950, élu député du quartier de New-Bell en 1960, ministre de l’Économie de 1961 à 1964 et

des Finances entre 1964 et 1966, Victor Kanga apparaît jusqu'à sa disgrâce comme une des figures de proue du gouvernement. Ahidjo le cite fréquemment en exemple, louant son sens du travail et du devoir, son patriotisme et sa fidélité au régime<sup>38</sup>. Mais, début 1966, alors que vient de se refermer le congrès de Bafoussam et que se prépare la création de l'UNC, la bonne étoile de Kanga pâlit. Du poste prestigieux de ministre des Finances, il est rétrogradé à l'Information et au Tourisme. La chute, en forme de sanction, est-elle trop dure à son goût ? Ou trop douce au goût de ses adversaires ? La question se pose lorsque des tracts anonymes protestant contre la dégradation de Kanga, intitulés « Victime du devoir », se mettent à circuler dans les cercles administratifs de Yaoundé. Qu'il soit ou non l'auteur de ces tracts, le ministre est arrêté quelques semaines après l'institutionnalisation du parti unique, le 21 novembre 1966, inculpé pour « propagation de fausses nouvelles » et condamné pour « subversion » par le tribunal militaire de Yaoundé. Le pouvoir en profite pour « découvrir » un « complot » et faire tomber d'autres importantes personnalités « bamiléké » de la capitale, parmi lesquelles Pierre Tchanqué, secrétaire général du ministère des Finances, et Joseph Foalem Fotso, directeur adjoint de Radio Cameroun. Ces deux hommes passent, comme à l'habitude en pareil cas, de fort pénibles moments sur la « balançoire » de la BMM de Yaoundé<sup>39</sup>.

Les méthodes de la BMM n'empêchent pas *Le Monde* de relayer à Paris la propagande d'Ahidjo, avec tout ce qu'il faut de tribalisme d'exportation : « Il est incontestable que, par l'intermédiaire de certains ministres, une partie de l'intelligentsia bamiléké a caressé et caresse encore l'espoir de s'emparer progressivement et légalement du pouvoir, assure Philippe Decraene en mai 1967. Cela explique l'élimination de M. Victor Kanga. L'ancien ministre de l'Information, condamné à quatre mois de prison, s'était constitué une importante clientèle électorale, et donnait au surplus l'impression d'avoir pris des assurances chez les rebelles. Destitué à la grande déception de ses "frères de race", qui se sont cependant abstenus de tout geste de solidarité, mais à la plus grande joie

des non-Bamiléké, qui estiment même trop clémente l'attitude du chef de l'État à son égard, M. Kanga nourrissait de grands desseins, pour lui-même et pour les siens<sup>40</sup>. »

Simple « affaire des tracts » au départ, transformée en « complot bamiléké » par *Le Monde* et beaucoup d'autres ensuite, l'« affaire Kanga » est en réalité dès le départ analysée par le pouvoir franco-camerounais comme un complot international. Deux jours avant l'arrestation du ministre de l'Information, le conseiller militaire français de l'ambassade de France, le colonel Robert Renan, avait reçu du directeur du SEDOC des informations mettant à jour un supposé complot américain contre le régime Ahidjo, dont Kanga aurait été l'instrument. Des informations selon lesquelles les Américains « allaient fomenter des mutineries » dans l'armée camerounaise et se préparaient à faire remplacer Ahidjo. « D'après D [Jean Fochivé], explique une note du SDECE dans un message codé, le remplaçant du président Ahidjo que les USA auraient choisi, ou qui leur paraît le plus souhaitable, serait E [Victor Kanga]. [...] Mécontents de la politique du général de Gaulle, les USA auraient décidé de fomenter des troubles en Afrique, poursuit l'auteur de la note. Le Cameroun aurait été choisi comme premier champ d'expérience<sup>41</sup>. » Ainsi donc, l'« affaire des tracts » prend une tout autre coloration. Victor Kanga, qui a toujours nié les faits qui lui sont reprochés, passera trois ans à la prison de Yoko... De prison en camp, son calvaire ne prendra fin qu'en 1974.

Enoch Kwayeb, autre caution « bamiléké » du régime et personnage clé de la lutte contre la rébellion en tant qu'inspecteur fédéral pour l'Ouest puis ministre de l'Administration territoriale, s'en sort mieux. Bien que quelques langues perfides aient cité son nom dans le « complot » de Victor Kanga, il n'est pas inquiété. Mais il subit de fortes pressions de la part des durs du régime. C'est ce que l'on constate au moment de la sortie d'un recueil de contes écrit par l'ancien upéciste Isaac Tchoumba Ngouankeu, converti à la littérature après des années de détention dans les camps de prisonniers du Nord-Cameroun. Édités par le Centre de littérature

évangélique (CLÉ), d'obédience protestante, et imprimés en France par les Presses de Taizé, les exemplaires destinés au Cameroun sont sur le point d'être débarqués au port de Douala, fin 1969, quand Fochivé exige de Kwayeb, ministre chargé de lutter contre les ouvrages subversifs, qu'il fasse interdire celui-là<sup>42</sup>. « Ce livre, explique le directeur du SEDOC, n'est qu'un ouvrage de haute subversion dans lequel Tchoumba Ngouankeu se plaît à dénigrer notre régime. » Par la même occasion, Fochivé en profite pour élargir sa plainte : « Le Centre de littérature évangélique, affirme-t-il, est devenu un creuset de subversion où les opposants font éditer pour la vente au Cameroun toutes sortes de brochures tendancieuses essentiellement néfastes à nos institutions. »

Mis sous pression par Fochivé, Enoch Kwayeb s'exécute. Il diffuse un arrêté interdisant la vente du livre de Tchoumba et réprimande le directeur des Éditions CLÉ (qui n'est autre que le pasteur Gérard Markoff, veuf de Liliane, assassinée à Bangangté en août 1965). Jugeant Kwayeb trop mou dans cette affaire, c'est au tour de Jean-Marcel Mengueme, directeur des Affaires politiques au ministère de l'Administration territoriale, de prendre la plume pour tancer son ministre : il lui dresse la liste de tous les ouvrages « subversifs » distribués par les Éditions CLÉ et, pour lui forcer la main, lui soumet une lettre prérédigée et comminatoire qu'il lui demande d'envoyer en son nom au directeur de CLÉ. Ce dernier protestant contre les tentatives de censure, l'affaire durera une année entière. Jusqu'à ce que Kwayeb, inquiet dans le cadre du prochain « complot bamiléké », l'affaire Ndongmo-Ouandié (voir [chapitre 33](#)), cède son fauteuil de ministre à un homme plus conciliant.

### **... au nettoyage ethnique**

Pendant que la suspicion ethnique contamine les strates les plus élevées d'un régime gagné par une paranoïa malade, elle tend simultanément à légitimer la hargne anti-Bamiléké dans la population. La thématique de

l'« invasion bamiléké » ne cesse de se développer, en particulier dans les centres urbains et dans les régions ayant historiquement accueilli le plus grand nombre de « Bamiléké ».

Pour illustrer cette phobie, il n'est pas inutile de citer l'analyse que faisait Félix Sabal Lecco, quand nous l'avons rencontré à Yaoundé en 2007, du « problème bamiléké ». L'homme, qui occupa successivement, entre 1964 et 1970, les postes de préfet du Mungo, puis du Wouri, d'inspecteur fédéral du Littoral, de secrétaire d'État au Développement rural et de ministre de la Justice (au moment de l'affaire Ndongmo-Ouandié), n'y va pas par quatre chemins : « Ces gens-là sont tellement nombreux – on dirait des fourmis ! – qu'ils sont obligés de chercher à s'installer partout. Je me rappelle que lors d'une réunion à la présidence, André Fouda [maire de Yaoundé], qui était un homme dynamique et fort, qui protégeait sa ville contre l'invasion des étrangers, [en] a parlé. Ahidjo nous a dit ceci : “Je suis président de la République camerounaise, les Bamiléké sont camerounais, où voulez-vous que je les mette ?” C'est un problème, mais on ne peut pas faire autrement : c'est des Camerounais. Ils cherchent le terrain pour s'installer, c'est tout. Ici, par exemple [à Yaoundé], ils sont partout, comme des fourmis. Quel est le quartier où il n'y a pas de Bamiléké ? Quelle est la ville, quel est le village, quel est... où il n'y a pas de Bamiléké au Cameroun ? Non seulement au Cameroun, mais partout dans le monde ! Ce sont les Juifs du Cameroun. On ne peut pas éviter le phénomène bamiléké, ce n'est pas possible. On ne peut pas lutter contre le phénomène bamiléké<sup>43</sup>. »

À l'ombre d'un parti unique qui stigmatise officiellement le fractionnement ethnique, telles sont en réalité les idées qui se diffusent officieusement à travers le pays : à Yaoundé, donc, où le maire André Fouda lutte sans relâche contre l'« invasion » des « étrangers » bamiléké ; à Douala, où le quartier « Congo » à majorité bamiléké a été rasé par un étrange incendie criminel (voir [chapitre 24](#)) ; dans la région du Nord ou

encore dans celle du Centre, où l'on enregistre régulièrement, au cours des années 1960, des « incidents » entre les « Bamiléké » et les « autochtones ».

Mais c'est dans les régions voisines de l'Ouest, dans la vallée du Mungo et dans la région dite « Bamoun », où les « Bamiléké » se sont massivement implantés depuis plusieurs décennies, que l'ethnisme fait le plus de ravages. Les violences à caractère « ethnique » qui ont endeuillé ces régions dans les années 1960 restent encore mal connues, mais on sait qu'elles furent nombreuses et particulièrement violentes. Bien qu'on manque cruellement de détails, on devine par exemple le caractère éminemment « tribaliste » du massacre anti-Bamiléké de Nlohé, dont Ernest Ouandié attribua la responsabilité, on l'a vu, à une centaine d'« Haoussa » venus de différentes localités du Mungo (voir [chapitre 29](#)). On sait également que les milices armées du sultan des Bamoun organisent à la même période des raids punitifs anti-Bamiléké à Fombot et dans la chefferie bamiléké voisine de Bamendjing (voir [chapitre 24](#)).

Dans la vallée du Mungo, de part et d'autre de la frontière entre le Cameroun oriental et occidental, les violences anti-Bamiléké tournent ni plus ni moins, selon l'universitaire Piet Konings, au « nettoyage ethnique ». Telle est du moins la conclusion qui ressort de son travail sur les massacres de Tombel du 31 décembre 1966<sup>44</sup>.

### **Décembre 1966 : les massacres planifiés de Tombel**

Dans cette zone de l'ancien Cameroun britannique, les relations entre les Bakossi (« autochtones ») et les Bamiléké (« étrangers ») ne cessent de s'envenimer depuis le milieu des années 1950. Jadis favorisée par les puissances coloniales et plutôt bien acceptée au départ par les populations locales, la migration bamiléké devient la cible des élites « autochtones » au moment de l'indépendance et de la réunification du Cameroun. Accusés d'avoir accaparé les terres les plus fertiles, les Bamiléké sont en outre collectivement suspectés de favoriser le « terrorisme ». Bien que, là

comme ailleurs, les commanditaires des attentats qui se déroulent dans la région ne soient pas toujours clairement identifiés<sup>f</sup>, divers segments de l'élite Bakossi se liguent contre les « envahisseurs », notamment à travers des sociétés secrètes telles que le virulent mouvement VIKUMA, créé en 1964 en zone anglophone. Fin 1965, ces groupes bakossi prennent prétexte d'une attaque « rebelle » pour constituer de redoutables « unités d'autodéfense ». Exclusivement composée d'« autochtones », cette « armée bakossi » se voit offrir, à partir d'août 1966, des armes et des munitions par le préfet de Kumba, George C. Kisob, dont nul n'ignore la haine pour les Bamiléké, et un encadrement par la police mobile du département<sup>45</sup>.

Ainsi, alors qu'un climat de psychose anti-Bamiléké gagne les plus hautes sphères de l'État, alors qu'un nombre croissant de ressortissants de l'Ouest sont suspectés d'être, au minimum, des « maquisards blancs », et tandis que se déroulent dans la zone de vastes campagnes d'action psychologique destinées à « déclencher une atmosphère générale de haine et d'animosité des masses rurales contre les épaves de la rébellion » (voir [chapitre 29](#)), les « étrangers » de la région de Tombel s'inquiètent. Dès le 27 juillet 1966, avant même que le préfet ne fournisse des armes à l'« autodéfense », une pétition est envoyée aux autorités de la région par des « Camerounais non bakossi de Tombel » qui se plaignent de cette milice ethnique : « Ils nous frappent, expliquent-ils, ils nous empêchent de nous rendre dans nos fermes, nous forcent à aller au lit à 7 heures, nous obligent à fermer nos bars avant l'heure légale, pillent nos récoltes, fouillent nos maisons la nuit, en font sortir leurs habitants, les battent, leur retirent leurs papiers et les livrent aux forces armées en les qualifiant de terroristes. Tout Camerounais non bakossi est un terroriste. Il nous est difficile de travailler dans nos fermes, parce que ces hommes se déplacent en groupes avec des matraques, des coutelas, des arcs et des flèches, des fusils à double canon, des fusils de fabrication locale, etc. » La suite de la missive est encore plus alarmante : « Puisque nous sommes tous des terroristes maintenant, qui va nous défendre ? [...] Les autodéfenses nous

ont dit ouvertement qu'ils allaient recevoir leurs armes d'ici à la fin du mois et que nous allions voir ce que nous allions voir. Ils sont en train de préparer un plan des plus diaboliques pour attaquer et tuer certaines personnalités importantes de Tombel, de différentes nationalités, de manière à provoquer la réduction en cendres de Tombel. Monsieur, ceci est un plan des plus graves et des plus vicieux<sup>46</sup>. »

Les autorités ne feront aucun cas de cette mise en garde<sup>g</sup>. Le 31 décembre 1966, dans les heures qui suivent un attentat perpétré près de Tombel par des inconnus<sup>h</sup>, des milices bakossi prépositionnées à différents endroits « stratégiques » attaquent plusieurs villages. Ces escadrons de la mort, dont les principaux exécutants ne sont autres que les « membres d'autodéfense bien entraînés par la police mobile<sup>47</sup> » mais auxquels se sont ajoutés des lycéens, des étudiants et même des professeurs recrutés préalablement dans les établissements scolaires des environs, procèdent à une extermination méthodique et systématique des Bamiléké. Comme le relèvera par la suite une enquête rédigée début février 1967 : « Le massacre des éléments Bamiléké aurait eu lieu presque simultanément à Nkeng, Suke, Ngap, Ngussi, Mahole, Peng, Ekonebe, Kupe, Mbonzie. Il serait intervenu un peu tard [*sic*] à Nyassosso. Ce sont là des noms de quartiers de Tombel et de villages bakossi distants entre eux de cinq à neuf kilomètres. [...] Les armes généralement employées ont été des coupe-coupe et des lances. Ces dernières auraient été achetées aux Nigériens haoussas. [...] Les armes à feu auraient surtout servi à l'intimidation des victimes meurtries par des coups de crosse. [...]

« Dans les quartiers à majorité Bamiléké, tels Ngap et Ekonebe, les combattants se seraient divisés en deux groupes, les uns chargés de faire sortir à coups de crosse de fusil les victimes, les autres, les bouchers, stationnés en rond, appelés à massacrer à coups de coupe-coupe. Ces bourreaux abattaient aussi partout où ils trouvaient les recherchés, jusque dans les champs. La rapidité des mouvements s'ajoutant à l'armement, les condamnés surpris à l'improviste se seraient trouvés dans l'impossibilité



de recourir à la légitime défense, d'autant plus que toute circulation avait été interrompue dans les deux sens. Dans certains cas, l'ennemi ou les ennemis étaient enfermés dans leurs cases et brûlés vifs<sup>48</sup>. »

Ne laissant aucun doute sur le caractère prémédité et systématique de l'opération, le même rapport signale que ce sont les tueurs eux-mêmes qui ont alerté les forces armées pour les diriger sur une fausse piste « terroriste » : « Tandis que les militaires s'élançaient à la poursuite des terroristes réels ou imaginaires, le carnage a alors commencé suivi d'incendies<sup>49</sup>. » Les incendies eux-mêmes ont été minutieusement préparés. Alors que des quartiers bamiléké étaient intégralement brûlés, il en est allé différemment dans les quartiers mixtes où s'enchevêtrent les cases « autochtones » et « étrangères » : « Les habitations bakossi des quartiers sinistrés ont été épargnées et émergent parmi des tas de cendres<sup>50</sup>... » Officiellement, les massacres ont fait 236 morts et 1 000 blessés<sup>51</sup>.

Parlant de « carnage », de « boucherie », d'« incendie monstrueux » ou encore d'« extermination », les rapports – secrets – effectués après le drame pourraient laisser penser que les autorités n'en sont aucunement responsables. Pourtant, ce sont bien des représentants de l'État qui ont préalablement armé et formé les escadrons de la mort. Et ce sont eux qui, par la suite, entretiennent le silence sur les massacres pour éviter que l'information n'entache la propagande officielle sur la « paix », la « réconciliation » et l'« unité nationale ». Certes, une centaine de tueurs seront traînés en justice, malmenés à la BMM et lourdement condamnés, parfois à la peine capitale. Mais il ne s'agit que de simples exécutants ; et les condamnés à mort bénéficieront d'une grâce présidentielle<sup>52</sup>.

---

a. Qui deviendront respectivement JUNC et OFUNC au moment de la transformation de l'UC en UNC.

b. Un exemple banal de ce brouillage est la proposition faite par le préfet de Bafang M. Koungou, le 21 novembre 1963, de déguiser les militaires en civils. « Les rebelles ont pour principe d'être intimement liés à la population comme le poisson dans l'eau, explique-t-il. Nos forces doivent aussi essayer de se mélanger à la population » (procès-verbal du Comité de coordination et d'organisation du 21 novembre 1963, Préfecture du Haut-Nkam ; APO, IAC 186).

c. Sans qu'aucune preuve ne puisse en être apportée, on peut se demander si Jean Djonteu, « rebelle » actif dans le Mungo entre 1959 et 1971, n'a pas d'une manière ou d'une autre bénéficié d'une telle mansuétude de la part des autorités (voir [chapitre 28](#)). « Rebelle » mais « éternel dissident » à l'égard de l'ALNK (selon le SEDOC) et soupçonné de souffrir

d'un « manque d'équilibre mental », Djonteu ne s'est rendu à l'administration que quelques mois après l'exécution d'Ernest Ouandié, pour être incarcéré pendant quatre ans à la BMM de Yaoundé. Il n'a en tout cas pas subi le même sort que le président du comité révolutionnaire : toujours vivant aujourd'hui, il explique son exceptionnelle longévité au maquis par les dons mystiques dont il aurait été gratifié (entretien des auteurs avec Jean Djonteu, Baham, 25 octobre 2007).

**d.** Dans une lettre du 7 juillet 1965 envoyée au ministre Enoch Kwayeb, le préfet du Mungo Félix Sabal Lecco explique avoir arrêté trois complices d'Ernest Ouandié, dont le directeur des écoles protestantes dans le département, Mbome Loth, et le boulanger de Nkongsamba, André Tchouangou (« Lettre du préfet du Mungo au ministre de l'Administration territoriale », 7 juillet 1965 ; ANY, 1AA24).

**e.** Également suspecté, le chef traditionnel de Bazou – et ancien président de l'ALCAM –, Daniel Kemajou, est lui aussi condamné, pour « non-dénonciation de crime », à un an de prison ferme (« Note de renseignement », 24 juin 1965 ; ANY, 1AA434).

**f.** Évoquant l'assassinat d'un planteur (français ?), Michel Javourez, le 21 mars 1966 et celui d'un planteur grec, un certain Siméonides, le 26 mai 1966, le ministre délégué à la présidence chargé de l'Administration territoriale et de la Fonction publique Enoch Kwayeb commente : « Les motifs de ces deux crimes semblent être les mêmes : l'élimination des concurrents commerciaux. Une fois de plus, la preuve est faite que certains individus particulièrement cupides sont décidés à profiter des troubles qu'ont connus certaines parties du territoire national pour assouvir leur vengeance ou pour arriver à certaines fins. Ce faisant, ils pensent semer la confusion dans les esprits en mettant les actes de pur banditisme sur le compte du terrorisme » (cité in *La Presse du Cameroun*, 29 mai 1966).

**g.** Comme s'en plaindront certains Bamiléké par la suite : « Le plus désespérant de tout, c'est que le 27 juillet 1966 une pétition des plus explicites et des plus sérieuses avait été adressée au préfet non par voie postale, mais par l'entremise d'une importante délégation de sept personnes. Comme toujours, le préfet s'en est fort peu préoccupé. Sous l'étreinte du chef Toko [chef traditionnel bakossi, NdA], le préfet s'est contenté d'en vouloir aux Bamiléké pour avoir amplifié les copies aux autres autorités et d'ajouter qu'il avait pris note de notre pétition. Le sang versé et l'incendie allumé sont donc aussi bien son œuvre que celle du chef Toko, car il est supposé être l'arbitre de tous ses administrés » (« Rapport au directeur de la Sûreté fédérale », n° 31/CL/SF, 6 février 1967, Pc/f 1966/2, p. 6 ; ANB).

**h.** Alors qu'un Bakossi a été retrouvé mort deux jours plus tôt à Nkeng, une Land Rover voyageant sur la route Tombel-Nyassosso est attaquée le 31 décembre 1966 au matin, provoquant la mort de quatre autres Bakossi. Jean Fochivé, expert en la matière, ne semble pas exclure qu'il puisse s'agir d'un coup monté : « Les milieux Bamiléké, note-t-il quelques jours plus tard, font valoir que l'attaque de Nkeng fut opérée par les autochtones dans le dessein d'avoir un prétexte pour massacrer les Bamiléké et récupérer leurs terres. Il se dit même, et cela n'a pas été confirmé, que les quatre Bakossi assassinés dans la Land Rover furent victimes de leur opposition au projet d'extermination des "envahisseurs" bamiléké » (« Rapport du directeur du SEDOC et de la Sécurité à la présidence de la République fédérale du Cameroun au ministre des Forces armées », 26 janvier 1967, Pc/f 1966/2, p. 11 ; ANB).

## *La pacification par le « développement »*

« À la place qui lui a été donnée par la nature ou le gouvernement, le Camerounais travaille avec courage afin d'augmenter la production. »

« Charte du Camerounais qui aime sa patrie »,  
article 1, 1961<sup>1</sup>.

À mesure que défilent les années 1960, l'économie devient une préoccupation majeure, ou du moins un thème de propagande prioritaire pour le régime Ahidjo. Ce thème ne remplace pas la lutte contre la « rébellion » et la « subversion », il l'accompagne et la complète. Les deux thèmes visent en réalité le même objectif : la pacification du pays et la soumission des populations. Dans l'esprit d'Ahidjo et de ses conseillers, généralement peu férus des débats sur le développement, l'économie est avant tout une arme de pouvoir.

### **L'économie, un outil de contrôle des élites et des masses**

Suivant l'exemple de l'administration coloniale française qui utilisait l'enrichissement personnel de quelques représentants de l'élite « indigène » pour les rallier ou détourner leurs ambitions politiques (Soppo Priso, Okala, Assalé, etc.), Ahidjo joue habilement du double langage et du faux-semblant. Derrière un « État » apparemment uni, âpre à la tâche et respectueux des lois, derrière une façade susceptible de séduire les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers, il laisse les hauts

fonctionnaires, les cadres du parti et les importantes personnalités politiques profiter de leur position pour s'enrichir personnellement<sup>2</sup>. On verra ainsi des *lamibé* du Nord s'intéresser de près à la culture du coton, des responsables anglophones s'investir assidûment dans les projets agro-industriels, ou des responsables sudistes détourner l'argent produit par les plantations cacaoyères de cette région<sup>3</sup>. Outre qu'elles éloignent les ambitions politiques des concurrents potentiels, la patrimonialisation de l'État et la constitution d'une « bourgeoisie émergente », selon le terme de l'économiste égyptien Samir Amin<sup>4</sup>, ont en outre pour avantage de fragiliser les plus indécis ou supposés tels : il suffira, pour les faire tomber et redorer au passage le blason présidentiel, de lancer la presse aux trousseaux d'un fonctionnaire ou d'un ministre, puis d'actionner la machine policière et judiciaire pour s'en débarrasser définitivement. La presse internationale fera alors le nécessaire pour louer l'intransigeance du chef, son sens de l'État et de l'intérêt collectif.

Les élites « bamiléké » ont, semble-t-il, été les premières bénéficiaires, ou victimes selon les cas, de cette stratégie. Alors que la rébellion upéciste était encore très dynamique dans leur région et tandis que la démocratie n'avait pas encore été totalement abolie au Cameroun, ce qui risquait dans les deux cas d'aiguiser les appétits politiques des « représentants » de l'ethnie la plus nombreuse, Ahidjo laissa une grande liberté économique aux élites de l'Ouest favorables à son régime, confortant ainsi les clichés qui circulent sur les « Bamiléké ». « Les circonstances ont servi le dynamisme des populations de l'Ouest, raconte ainsi le politologue Jean-François Bayart. À la suite de leur ralliement et de leur soutien aux élections de 1960, M. Ahidjo les laisse s'enrichir. En jouant sur les droits de douane provisoires entre les deux Cameroun et sur les erreurs techniques qui furent commises, les Bamiléké ont profité de la réunification. De plus M. Kanga, ministre des Finances, a aménagé les programmes d'importation dans une optique qui leur était favorable. [...] Surtout, ils détiennent tous les postes clés de l'économie : le commerce bien entendu, mais également les transports, les télécommunications, la

majeure partie des postes qui exigent des diplômés de valeur, l'agriculture, l'artisanat ; ils s'attaquent à la banque et à la petite industrie (meubles, brasseries). Leur omniprésence n'avait d'égale que celle des Ibo au Nigéria, et évoque la diaspora chinoise en Asie du Sud-Est<sup>5</sup>. »

Ouvrant ainsi à une partie subtilement sélectionnée des élites de l'Ouest les voies de l'enrichissement personnel et comptant sur elles pour valider la mythologie selon laquelle « leur ethnie » serait congénitalement âpre au gain et communautariste, Ahidjo cherche à susciter les rivalités, les jalousies et les haines, selon la logique classique du « diviser pour régner ». Et il peut ensuite, sans grande difficulté, faire tomber quelques oligarques bamiléké en ajoutant à l'accusation de connivence avec la rébellion celle de travailler contre l'« unité » et la « construction nationale » : ces accusations couplées surgissent chaque fois que la répression frappe un responsable originaire de l'Ouest.

Pour le régime Ahidjo cependant, l'économie ne sert pas seulement à maîtriser les élites : elle se révèle également utile pour contrôler les masses, éternellement soupçonnées d'indiscipline. Cette préoccupation est d'ailleurs une vieille antienne des autorités françaises (voir [chapitre 3](#)) qui, dès la proclamation de l'indépendance en 1960, faisaient pression sur le gouvernement camerounais pour que la répression s'accompagne d'une large action « économique et sociale ». « Le gouvernement français a toujours pensé que l'action militaire ne suffirait pas à assurer la pacification durable du pays si elle ne s'accompagnait pas d'autres mesures, écrivait ainsi en février 1962 le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, Georges Gorse, au ministre de la Coopération, Jean Foyer. Dans une lettre du 18 janvier 1960, le Premier ministre [français] insistait auprès de M. Ahidjo pour la mise sur pied, avec le cas échéant notre aide technique, d'un plan de réformes sociales et de développement. De même, à diverses reprises, depuis deux ans, notre ambassadeur, sur instruction du gouvernement, a appelé l'attention du gouvernement camerounais sur la nécessité de prendre des mesures d'ordre économique et social en faveur des populations ralliées. La mise en œuvre d'un

programme adéquat avait même été posée, en juin 1960, comme la condition du maintien de l'aide de l'armée française pour le rétablissement de l'ordre<sup>6</sup>. » Ayant finalement convaincu les dirigeants camerounais d'accompagner la répression militaire d'un programme de « développement économique » en région Bamiléké, le même ministre des Affaires étrangères se félicitait en ces termes : « En ce qui nous concerne, il ne doit pas nous échapper qu'il s'agit là en fait d'une nouvelle phase de l'opération politique entreprise par la France pour instaurer et asseoir au Cameroun un régime fort et ami<sup>7</sup>. »

Convaincues qu'il faut couper les « subversifs », Ernest Ouandié en tête, de leur base potentielle, les autorités franco-camerounaises décident donc de mettre en place des structures susceptibles de casser préventivement toute revendication socioéconomique. Symbole de cet enchevêtrement, le chef du Renseignement militaire français de la zone, le commandant Wirbel, écrit en mai 1962 à sa hiérarchie que la rébellion est « moribonde » et que « le gouvernement camerounais [...] vient de porter la lutte sur le plan économique et social »<sup>8</sup>. Cette préoccupation paraît d'autant plus urgente au milieu des années 1960 que le premier plan quinquennal de développement – élaboré en 1960 par des « experts » français – s'achève en 1965 sur un fiasco<sup>a</sup> et que s'effondrent les cours mondiaux du cacao, du café et de la banane, c'est-à-dire les principaux produits d'exportation sur lesquels reposent les ressources du pays. « Les espoirs qu'avaient fait naître les années 1963 et 1964 se sont considérablement atténués », note le conseiller militaire de l'ambassade de France dans son rapport annuel pour l'année 1965, ajoutant que le « vrai risque de déstabilisation », au moment où la rébellion marque le pas, est dorénavant d'ordre « économique »<sup>9</sup>.

C'est dans ce contexte que le pouvoir camerounais place la question « du progrès économique et de la justice sociale » au premier rang de ses priorités et cherche à convertir une partie de son appareil répressif dans ce nouveau « combat ». Thème central de l'allocution présidentielle devant le congrès de l'UC à Bafoussam en décembre 1965, le « développement

économique et social » devient l'axe majeur de la pacification et de la propagande. Ce qu'expliquera d'ailleurs très clairement Ahmadou Ahidjo en personne en 1967 : « La maxime *si vis pacem para bellum* exprimait hier, à l'heure où l'équilibre des armes passait pour la condition essentielle de la paix, la sagesse des États dans ce domaine. À notre époque, où la disparité des conditions d'existence entre les nations va en s'approfondissant, où le sous-développement prend un caractère de plus en plus explosif, *si vis pacem para progresum* serait la traduction moderne de cette sagesse et exprimerait mieux les conditions nouvelles de la paix<sup>10</sup>. »

### **Le Cameroun « qui se lève tôt »**

Ahidjo, dont la foi dans la propagande se renforce de jour en jour, formalise sa philosophie économique en courtes formules. Il s'agit dans un premier temps du « socialisme camerounais », puis viendront le « libéralisme planifié » et, enfin, la mode de l'« économie autocentrée ». Derrière les slogans creux et les « acrobaties idéologiques<sup>11</sup> » de son président, le Cameroun reste fidèle à la division coloniale du travail et à la vassalité économique. « On pourrait être tenté de croire que la priorité du Cameroun en matière de développement serait de sortir d'une économie extravertie et dépendante pour privilégier un développement endogène plus lent et plus social qu'économique au profit de la masse paysanne, analyse en 1983 le géographe africaniste Georges Courade. Il ne s'agit pas de cela et le discours ne fait que refléter le goût de l'élite pour le mimétisme culturel vis-à-vis de l'Occident. Le Cameroun est engagé, par contre, dans une croissance de type capitaliste dépendant mais qui n'ose pas s'affirmer en tant que telle<sup>12</sup>. »

En d'autres termes, le régime camerounais reste dans la voie coloniale tracée par la France dans les années 1950. Laquelle ancienne métropole veille d'ailleurs jalousement, grâce à ses assistants techniques et ses experts, à ce qu'il n'en dévie pas. C'est ainsi par exemple que, lorsque le gouvernement camerounais se met en tête de demander de l'aide à des

experts ouest-allemands pour élaborer son second plan quinquennal de « développement » (1966-1971), la pression de la France, premier bailleur – et de loin – du pays, convainc les dirigeants camerounais de se rétracter<sup>13</sup>.

La nouveauté de la politique économique d'Ahidjo, mais qui n'est pas spécifique au Cameroun, est la place centrale confiée à la machine étatique dans le « développement ». Le peuple étant considéré, comme à l'époque coloniale, comme « arriéré » et « apathique », englué dans ses « atavismes ethniques » et ses « coutumes inefficaces », l'État se propose d'impulser l'énergie nécessaire pour le faire entrer au forceps dans la « modernité » et éradiquer les pesanteurs de l'« ethnicité ». Là encore, l'effort passe d'abord par des slogans que se doivent de diffuser les agents de l'État, du parti et même de l'armée. À la « lutte contre la subversion » – à laquelle, on l'a vu, chaque citoyen est appelé à participer activement –, s'ajoute progressivement la « bataille pour le développement ». Au même titre que le mutisme à l'égard des « subversifs », la « paresse » et l'« inertie » sont stigmatisées comme une trahison de la construction nationale dont le régime Ahidjo se veut le garant et le champion. Se rendant en visite aux quatre coins du pays, le président n'hésite pas à se faire menaçant. « Un relâchement très net se manifeste chez la quasi-totalité des fonctionnaires, explique-t-il par exemple en 1962 : dans la majorité des bureaux administratifs et jusque dans les services centraux de différents ministères, il règne un tel laisser-aller et une telle anarchie que les esprits les moins avertis et les moins conscients s'alarment déjà et s'inquiètent vivement de l'avenir de notre fonction publique<sup>14</sup>. » Relayant ces exhortations, le président de l'UC de Bafoussam incite en 1965 ses militants désireux de bâtir la nation à commencer par se mettre au travail, car « le meilleur constructeur du Cameroun, c'est le militant discipliné, le militant qui se lève tôt<sup>15</sup> ». L'« effort », l'« assiduité » et la « productivité » sont donc les thèmes de propagande les plus prisés du



pouvoir au milieu des années 1960. « Au Cameroun, note Jean-François Bayart, le discours politique est avant tout un discours de la mise au travail<sup>16</sup>. »

Conformément à la ligne édictée par ses conseillers français, l'accent est mis sur l'agriculture, secteur qui occupe 85 % de la population active (2 250 000 actifs à la fin des années 1960)<sup>17</sup> et qui fournit les plus grands efforts, le second plan quinquennal étant même baptisé « plan du paysan ». Dans ce domaine comme dans les autres, la concurrence entre les individus, entre les villages et entre les régions doit susciter l'émulation : « Les Camerounais en général, et ceux qui habitent la zone cacaoyère en particulier, se passionnent pour les compétitions sportives, il n'est que de voir l'enthousiasme et la passion que suscitent les matchs de football et de boxe, déclare le président devant l'Assemblée nationale en 1966. Je souhaite que cet esprit qui encourage – fort justement – nos sportifs se retrouve dans une vigoureuse et fraternelle compétition économique qui opposerait les producteurs agricoles de la Fédération. Et je serais heureux d'apprendre, l'an prochain, que les planteurs de cacao ont battu les planteurs de coton par un accroissement de production de 10 000 tonnes contre 6 000 tonnes et que les planteurs de banane poyo sont passés en première division<sup>18</sup> ! »

Comme à son habitude, le pouvoir, dans une adaptation locale du stakhanovisme soviétique, met en avant les bons « exemples » et les meilleurs « élèves », ceux qui ont su abandonner leurs « mauvaises habitudes ». En parallèle avec l'administration et le parti, qui multiplient les tournées de propagande pour convertir, au sens fort du terme, les paysans au patriotisme économique et aux techniques modernes de production agricole, la presse et la radio sont également mobilisées. Inaugurant le nouvel émetteur radio de Buea en 1967, le président Ahidjo remercie la France, qui a financé le projet et permet ainsi d'inciter au travail les paysans de la région. « En somme, s'exclame-t-il, c'est de la

transformation des mentalités qu'il s'agit, de cette transformation des mentalités dont les économistes et l'expérience montrent de jour en jour l'impact décisif sur les meilleurs programmes de développement<sup>19</sup>. »

Nombre de spécialistes français, en effet, considèrent la « psychologie africaine » comme la clé du développement et recommandent la conversion des méthodes de guerre psychologique dans le combat pour le développement et contre les improductives « valeurs traditionnelles ». « L'administration coloniale jadis, l'organisation administrative et le parti depuis l'indépendance essayent d'inculquer une mystique du progrès, explique par exemple l'économiste Philippe Hugon en 1968. Le rôle de l'Union camerounaise à cet égard est essentiel. Cette action de masse doit avoir un effet déterminant surtout sur les jeunes. Le développement de la scolarisation et de l'animation rurale permet de modifier progressivement la mentalité traditionnelle. [...] Enfin, les méthodes psychotechniques exercent une influence considérable, dont les sociologues commencent seulement à mesurer l'ampleur. La radio, le cinéma et la presse du cœur seront peut-être considérés demain comme ayant exercé l'effet déterminant sur les changements psychologiques des Africains<sup>20</sup>. »

Les plantations agro-industrielles, gérées soit par des capitaux étrangers, soit par l'État camerounais, soit par l'association des deux, apparaissent bientôt comme l'exemple ultime de ce que doit devenir l'agriculture camerounaise : disciplinée, hiérarchisée et extravertie. Les programmes de « développement » donnent systématiquement la priorité à ces installations, sur lesquelles ils comptent en retour pour entraîner dans la bonne voie les « plantations villageoises » environnantes, « grâce à [leurs] connaissances techniques, à [leur] organisation bien rodée, à la qualité de [leurs] semences et à [leurs] capacités de traitement industriel de la production »<sup>21</sup>. « Les complexes agro-industriels, expliquera plus tard l'universitaire Piet Konings, n'ont pas seulement été favorisés par l'État postcolonial pour servir de simples substituts à la production paysanne “défaillante” ; on leur assigne aussi un rôle important pour résoudre le dilemme de l'État postcolonial : comment intégrer plus

complètement la paysannerie dans le système capitaliste ? De plusieurs façons, en effet, les complexes agro-industriels sont devenus des instruments dans les tentatives de l'État postcolonial pour "capturer" la paysannerie<sup>22</sup>. »

L'assujettissement et le formatage de la paysannerie ne passent pas seulement par une intense action psychologique. Ils sont aussi assurés par un encadrement serré des campagnes, *via* un réseau hiérarchisé d'organisations paysannes chargées de diffuser les techniques modernes, de distribuer les semences ou les engrais, de rassembler les récoltes, de distribuer les crédits – au profit, généralement, des plus gros planteurs, des plus « méritants » et des militants de l'UNC<sup>23</sup>. Des programmes de « développement agricole » sont mis en place et de grands projets, tels que les zones d'actions prioritaires intégrées (ZAPI), lancées en 1967, sont mis sur pied pour accroître la production<sup>24</sup>. Comme toujours, ces programmes et ces projets sont impulsés, organisés et gérés depuis le sommet de la hiérarchie étatique et selon des méthodes inspirées par l'extérieur, sans jamais solliciter l'avis des populations.

Georges Courade résume bien la logique qui préside au « développement » agricole dans le Cameroun des années 1960 (et 1970), en filant ironiquement la métaphore chirurgicale chère aux théoriciens de la guerre révolutionnaire (voir [chapitre 20](#)) : « Partant de l'idée qu'il faut remédier à l'inefficacité économique des structures agraires en place, on se propose de se substituer à elles, de les associer sous haute surveillance (traitement chirurgical avec ou sans anesthésie), de les convertir par la persuasion, l'exemple ou la démonstration (traitement ordinaire), de leur donner le "petit" coup de pousse décisif dans le respect des équilibres écoculturels (traitement homéopathique). [...] La comparaison médicale s'impose quant à la démarche et aux méthodes appliquées, celles de la médecine spécialisée qui recourt aux laboratoires d'analyses (les sociétés d'études du développement) et aux armes chimiques pour lutter contre la maladie (l'arme technologique contre la sous-productivité) en tenant plus compte de l'agent pathogène que du terrain où il se développe<sup>25</sup>. »

## La militarisation de l'économie : le modèle israélien

S'ils ont pour objectif de convertir la paysannerie au capitalisme marchand, les efforts du régime ont aussi pour vocation de poursuivre le combat contre les « éléments subversifs », réels ou potentiels. La promotion de l'agriculture et l'encadrement serré de la paysannerie témoignent des phobies du pouvoir. Phobie de la diaspora et de la solidarité « bamiléké », décrites comme une nouvelle forme de colonisation et un grave défi lancé à l'« unité nationale » (voir [chapitre 30](#)). Phobie de la jeunesse également, en particulier de celle qui fuit les campagnes misérables pour les centres urbains. Phobie enfin, qui complète les précédentes, de la démographie galopante, de l'exode rural, de l'urbanisation. Le syndrome « New-Bell », quartier déshérité de Douala, quartier des « étrangers » (c'est-à-dire des « Bamiléké » et dans une moindre mesure des « Bassa »), qui vit naître la plupart des grandes révoltes populaires depuis 1945, reste entier (voir [chapitres 1](#) et [8](#)).

Ces phobies à la fois ethniques, politiques et territoriales avaient incité les concepteurs français du premier plan quinquennal, lancé en 1960, à prévoir la mise en place d'un « service civil national » pour écarter les jeunes chômeurs de la « contamination révolutionnaire » en les éloignant des villes et en les assignant à un travail obligatoire et rigoureusement encadré<sup>26</sup>. Mais le projet, irréaliste, fut rapidement abandonné : le budget qu'il devait absorber était incompatible avec les impératifs sécuritaires plus immédiats<sup>27</sup>. En 1965, près d'un quart du budget total du Cameroun – auquel il faut ajouter une part importante de l'aide de la France<sup>28</sup> – reste consacré aux dépenses strictement militaires<sup>29</sup>...

C'est dans ce contexte, alors que la résistance d'Ernest Ouandié est de plus en plus isolée et qu'il devient urgent de penser au reclassement d'une partie du dispositif sécuritaire, que fusionnent progressivement les impératifs sécuritaire et économique, dans une sorte de militarisation de l'économie. Le colonel Jean-Victor Blanc, convaincu de l'importance de la dimension « socioéconomique » de la pacification, semble avoir été un des

principaux artisans de cette politique<sup>b</sup>. Le Génie militaire, constitué à partir d'août 1962, voit son rôle se renforcer : les ponts, les routes, les pistes qu'il aménage servent simultanément à faciliter la pénétration des « zones troublées » par les forces de l'ordre et à faciliter la circulation des marchandises, pour la plupart destinées à l'exportation<sup>30</sup>. La Garde civique, dont une part croissante doit être reconvertie, commence également à voir son rôle s'orienter vers la production économique, dans le cadre notamment de la pérennisation des « camps de regroupement » (voir [chapitre 29](#)).

Impossible d'évoquer la militarisation de l'économie camerounaise et le reclassement des forces de l'ordre dans le processus productif sans mentionner le rôle de la coopération israélienne. Depuis le début des années 1960, le gouvernement israélien développe en effet d'ambitieux programmes d'aide militaire, agricole et éducative, les trois domaines étant conçus comme complémentaires, en direction des pays d'Afrique subsaharienne. Au Niger, par exemple, les Israéliens s'occupent de la reconversion des soldats libérés de l'armée française et revenant d'Algérie<sup>31</sup>. En Côte-d'Ivoire, à partir de 1961, les mêmes Israéliens installent un centre de formation de cadres et des fermes-pilotes, et supervisent la mise en place d'un « service civique national »<sup>32</sup>. En République centrafricaine, des organisations de jeunesse et, au Ghana, des chantiers de pionniers sont mis sur pied sous supervision israélienne<sup>33</sup>.

Dans tous les cas, c'est le modèle israélien d'organisation de la jeunesse qui s'impose, en s'inspirant de deux structures : les *Gadna*, d'une part, « bataillons de jeunesse » qui permettent l'encadrement des jeunes des deux sexes, de 14 à 18 ans, en leur proposant des marches, des discussions, des activités culturelles et des travaux physiques dans un esprit paramilitaire ; et les *Nahal*, d'autre part, qui regroupent les jeunes adultes, hommes et femmes toujours, pour des formations militaires et la création de communautés agricoles pionnières dans des régions encore sous-exploitées<sup>34</sup>. Pour les Israéliens, comme le relève en 1971 un article sur la coopération militaire israélienne en Afrique, « l'armée peut jouer un rôle

constructif dans la sphère non militaire, par exemple pour l'aménagement agricole, la santé publique, la construction de routes et différents aspects de la formation de la jeunesse, dans le but notamment de soulager le chômage urbain<sup>35</sup> ». Dans les deux cas, israélien et camerounais, l'armée constitue donc une institution centrale de construction de la nation par la répression d'un ennemi intérieur anticolonialiste.

Lorsque le colonel israélien J. Amihai, conseiller technique itinérant pour les questions de formation des cadres et de la jeunesse, rend visite au ministère des Forces armées camerounaises en juin 1962, les autorités de Yaoundé, constatant que les programmes qu'il propose correspondent en tout point à leurs attentes, tombent sous le charme. Les militaires de la Mission militaire française au Cameroun voient également beaucoup d'avantages dans les projets israéliens et trop de désavantages à ne pas y participer : « Il paraît certain que le gouvernement camerounais songe à créer un service civique avec ou sans la participation de la France, note le colonel Blanc. L'absence de la France dans ce domaine nuirait à notre prestige<sup>36c</sup>. »

Ainsi se nouent les relations israélo-camerounaises. Elles seront intenses. Dès le mois suivant, des experts israéliens arrivent à Yaoundé et jettent des plans pour la création d'organisations – des « bataillons de jeunesse » pour les 12-18 ans et des « mouvements de jeunesse pionnière » pour les plus de 18 ans – permettant, selon les coopérants militaires français, l'« orientation des jeunes gens vers une vie de travail créateur dans le cadre des activités du gouvernement camerounais (création de villages coopératifs et introduction de la coopération dans le travail)<sup>37</sup> ». Quelques mois après la signature des premiers accords de coopération israélo-camerounais, en octobre 1962, et quelques semaines après la visite d'Ahidjo en Israël, en mai 1963, le ministre de l'Agriculture israélien, Moshe Dayan, en tournée en Afrique, fait un passage par Yaoundé. En août 1963, Ahidjo publie un décret créant des mouvements « de jeunesse nationale et pionnière » et « de jeunesse et d'éducation populaire »<sup>38</sup>. Des

Camerounais commencent à être envoyés en Israël. C'est le cas, en août 1964, de l'inspecteur de la Garde civique Grégoire Momo (voir [chapitre 29](#)), qui part en formation à l'Institut afro-asiatique des études coopératives et du travail, à Tel-Aviv<sup>39d</sup>. Et bientôt des projets se concrétisent : en 1966, des « villages pionniers » sont installés à Minkama (Obala), au nord de Yaoundé, et à Pitoa (Garoua), dans la partie septentrionale du pays.

Le discours d'Ahidjo à l'occasion de l'inauguration, en janvier 1967, de ce second village résume, dans un condensé fulgurant, la philosophie de son régime. Après avoir chaleureusement remercié les experts israéliens, qui font profiter le Cameroun des expériences des kibboutz et de leur savoir-faire en matière de colonisation agricole, il explique : « Nous voulons que nos villages pionniers, symboles prospectifs des villages camerounais de demain, soient les centres où les jeunes, ou, par-delà les jeunes, les ruraux, se forment à la mystique du développement, où se préparent l'évolution de la psychologie et de la mentalité de l'agriculteur, celle des structures sociales et des habitudes familiales parfois peu propices au progrès, où le circuit d'autosubsistance est dépassé, où on se situe résolument dans une perspective de rendement, de rentabilité, de productivité et où le désir, d'ailleurs fort louable, du profit n'écarte pas la coopération, le sens communautaire, le sens du service civique et de la solidarité. [...] Jeunesse engagée, jeunesse encadrée, jeunesse trempée à l'idéologie du parti plaçant le développement, la construction nationale au cœur de son programme, c'est elle qui doit être l'apôtre de cette mutation psychologique du retour à la terre, de l'amour du travail ; c'est elle qui doit la stimuler, la promouvoir, la propager. [...] Jeunes du Cameroun, voilà un appel à l'action, voilà une noble mission qui vous est assignée. Secouez ennui, apathie ou agitation, indifférence ou révolte<sup>e</sup> et venez en masse constituer les brigades enthousiastes de l'entreprise humaniste qui consiste à faire naître un monde où il n'y ait plus de misère, où il n'y ait plus de ténèbres<sup>40</sup>. »



## **1966-1972 : l'opération « Yabassi-Bafang »**

Rien n'est plus parlant, pour illustrer cette philosophie, que l'opération « Yabassi-Bafang »<sup>41</sup>. Ce vaste projet de « mise en valeur » du département du Nkam dans l'ouest du pays, entre les localités de Yabassi et de Bafang, concentre à lui seul toutes les préoccupations – sécuritaires, politiques et économiques – et toutes les inspirations, coloniale et néocoloniale, française et israélienne, du régime Ahidjo. Lancé en 1963, ce projet reprend une vieille idée coloniale : celle du déplacement administré de populations considérées comme trop nombreuses et trop mal encadrées – les Bamiléké, en l'occurrence – pour les mettre au travail, selon la « rationalité » voulue par l'internationalisation des échanges marchands, dans des régions fertiles mais sous-peuplées. S'inspirant du transfert, par l'administration coloniale des années 1930, de certaines populations « Bamiléké » vers d'autres régions du Cameroun, le régime Ahidjo et ses conseillers français décident de concentrer leurs efforts sur le département du Nkam. Sous-exploité et sous-peuplé, ce département recèle un grand potentiel agricole, expliquent les responsables franco-camerounais qui en font la promotion.

En réalité, le Nkam pose surtout un problème sécuritaire et stratégique. Sous-administré, il se situe à l'intersection des principales zones de troubles : le Wouri, le Mungo, l'Ouest et la Sanaga-Maritime. Grâce à ses vastes forêts, il constitue une utile région refuge pour la rébellion, qui y installe des maquis et des centres de formation politico-militaire, et lui offre des voies de communication relativement discrètes. Bref, le Nkam échappe à l'administration officielle. Partant de ce constat, cherchant à isoler les différentes zones rebelles et à faciliter l'organisation logistique de la « pacification » dans ce département, les responsables franco-camerounais confient au Génie militaire de vastes chantiers : 85 kilomètres de routes sont construits, entre Fopouanga et Tombassala ; et les tronçons existants, de Bafang à Fopouanga et de Tombassala à Yabassi, sont aménagés. Les travaux ont été conçus par des assistants



techniques français et sont financés conjointement par l'État camerounais et par le Fonds d'aide et de coopération (FAC) français. Ils débutent en 1965 sous la supervision, notamment, du colonel Blanc, et se poursuivront jusqu'en 1970<sup>42</sup>.

Ce n'est que dans un second temps, à partir de 1966, pour rentabiliser les coûteuses infrastructures routières et favoriser un rapide développement des productions agricoles d'exportation (café, cacao), que la décision est prise de transférer des populations Bamiléké dans le Nkam. Étant donné la réticence de ces populations à quitter leur terroir traditionnel pour une zone hostile, des gardes civiques sont recrutés pour coloniser la zone Yabassi-Bafang. Éduqués dans le culte du régime et formés pendant des années à l'autodéfense physique et psychologique, ces gardes civiques, que les autorités cherchent à reconvertir, apparaissent comme une main-d'œuvre providentielle.

L'expertise israélienne en matière de colonisation agricole, de reconversion des militaires et d'organisation militaro-agricole est alors mobilisée. L'ancien inspecteur de la Garde civique Grégoire Momo, de retour de son stage à Tel-Aviv, est affecté à Nkondjock, au cœur géographique du projet, où est installée une ferme expérimentale, et se voit confier le recrutement et l'encadrement des « pionniers »<sup>43</sup>. Étrangement, Momo effectue ce travail d'encadrement avec Alexandre Ter Sarkissov<sup>44</sup>. En 1960, l'ancien préfet du département Bamiléké, initiateur de la Garde civique dès 1959, s'est en effet reconverti en directeur de la Société immobilière du Cameroun (SIC, entreprise d'État) et, en 1962, en chef de la « représentation technique permanente » de la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET)<sup>45</sup>. C'est ce dernier organisme, filiale de la Caisse des dépôts française mais placé sous la tutelle du ministère camerounais de l'Économie et du Plan, qui organise et dirige l'opération Yabassi-Bafang de 1964 à 1970<sup>f</sup>.

Début 1966, les premiers « villages pionniers » sont donc installés, en chapelet le long de la route en construction Yabassi-Bafang. D'abord peuplés de gardes civiques reconvertis, ils accueillent ensuite un nombre

croissant d'anciens « chômeurs bamiléké » enrôlés dans les grandes villes du Sud-Cameroun (en 1972, 1 180 familles pionnières sont installées dans la zone<sup>46g</sup>). Dans ces villages, tout est contrôlé, surveillé, encadré par l'administration, l'armée ou le parti. Les nouveaux « colons » se voient distribuer des terrains dont ils deviennent propriétaires au bout de cinq ans, à condition qu'ils respectent à la lettre les prescriptions administratives : défrichement régulier, présence effective sur leur concession, construction d'une case en briques de terre sèche, etc. Les semences de café et de cacao, qui doivent être utilisées selon les méthodes auxquelles les pionniers sont préalablement formés, sont distribuées selon une planification précise. Et les récoltes sont gérées selon une organisation des plus bureaucratiques. Chaque village est encadré par une stricte hiérarchie de « comités de direction », « bureaux des foyers », « mutuelles », « coopératives » et autres « associations » (de football, de couture, de parents d'élèves, de danse folklorique, etc.). Autant de structures auxquelles s'ajoutent les inévitables hiérarchies de l'UNC et de ses organisations de jeunesse (les JUNC) et de femmes (l'OFUNC). Le tout étant animé par d'actifs « responsables de la propagande » derrière lesquels les pionniers défilent au pas militaire en entonnant machinalement les refrains à la gloire d'Ahidjo : « Vive, vive le président Ahmadou Ahidjo !/Cameroun mon pays/Nous voulons que tu deviennes plus grand/C'est pourquoi nous voulons travailler/Pour que tu deviennes plus développé<sup>47</sup>. »

Ces « villages pionniers », comme du reste l'ensemble de la politique de « développement » du régime Ahidjo, aboutiront à de piètres résultats – Jean-François Médard parle de « succès en trompe l'œil<sup>48</sup> »<sup>h</sup>. S'appuyant exclusivement sur la propagande, la coercition et la peur, les « élites » ne parviendront jamais à faire oublier aux Camerounais le caractère foncièrement autoritaire et inégalitaire de ces politiques qui, passant par des expropriations foncières massives, des rémunérations minimales et des vexations permanentes, vont à l'encontre des intérêts fondamentaux et

des aspirations profondes de la population. Excluant par la contrainte la majeure partie de la population des secteurs rémunérateurs (administration, industrie, commerce, etc.), cette « dictature du développement<sup>49</sup> » ne bénéficie en somme qu'à une poignée de riches planteurs autochtones, de prébendiers de l'administration et d'investisseurs étrangers.

Le régime n'en poursuivra pas moins, avec obstination, son engagement dans la voie de la militarisation de la société. Après avoir érigé, en 1969-1970, le principe de « défense populaire » en dogme, de façon à renforcer le « lien armée-nation<sup>50</sup> » et à assurer la défense en surface du territoire<sup>i</sup>, il instaurera en 1973 un service civique national de participation au développement (SCNPD) visant, selon les besoins et en s'inspirant de la philosophie qui préside dans les villages pionniers et les organisations de jeunesse, à encadrer « tous les citoyens camerounais de l'un et l'autre sexe de 16 à 55 ans », à les déplacer le cas échéant hors des villes ou les maintenir dans les campagnes, et à les faire participer au « développement »<sup>51</sup>. Signe d'une certaine communauté de vues entre Ahidjo et son successeur Paul Biya, l'échec total de cette mesure n'empêchera pas ce dernier, dans un discours télévisé du 10 février 2008, de faire à son tour allusion au SCNPD comme un moyen de « faciliter le réarmement moral et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes<sup>52</sup> »...

---

a. Voici ce qu'expliquait en 1966 l'agronome René Dumont à propos de la planification en Afrique francophone : « Trop de plans furent rédigés au ministère de la Coopération, par des Français étrangers au pays, qui ont du mal à établir un vrai dialogue avec les politiques ; ils ne peuvent savoir ce qu'en pensent les travailleurs, les paysans de la base. On élabore ainsi de beaux documents, alignant des milliards de travaux d'investissements humains, sans chercher à obtenir le moindre début de réalisation (Cameroun). On en arrive à un catalogue d'opérations destiné à attirer le maximum d'aide extérieure » (René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, Paris, 1962 ; rééd. 1966, p. 97).

b. Selon le général Semengue, le colonel Blanc aurait été reversé (sans doute en 1966) du ministère des Forces armées camerounaises au ministère (camerounais) de l'Économie et du Plan, information que nous n'avons pu vérifier (entretien des auteurs avec le général Semengue, Yaoundé, 21 décembre 2007).

c. Sur cette thématique, on lira avec intérêt l'intervention de Mehdi Ben Barka lors d'un colloque sur la Palestine organisé au Caire en avril 1965. Le leader marocain y révéla par exemple cette analyse, formulée en 1962 par l'ancien Haut Commissaire de la France au Cameroun Roland Pré, alors président du Bureau de recherches géologique et minières (BRGM) et partisan inconditionnel du soutien de la France à Israël : « Nous devons considérer Israël comme le remplaçant de l'Occident dans les régions qui s'en sont détournées. Nous devons voir en Israël un outil de pénétration de l'influence de l'Occident dans les pays sous-développés d'Afrique et d'Asie. C'est précisément pour cela que nous devons demander l'adhésion d'Israël au Marché commun » (« Le rôle d'Israël en Afrique », in Mehdi BEN BARKA, *Écrits politiques 1957-1965*, Syllepse, Paris, 1999, p. 205).

d. En 1970, la revue culturelle marocaine *Souffles* considère cet Institut comme une succursale indirecte de la CIA, via le syndicat AFL-CIO (« Israël, mission impérialiste en Afrique », *Souffles*, n° 19, 1970, p. 66-77).

e. À ce sujet, un télégramme de l'ambassade de France retrouvé dans les archives de Jacques Foccart révèle un épisode cocasse de l'histoire franco-africaine, assez éclairant sur le combat du régime d'Ahidjo contre la « débauche de la jeunesse ». Le 10 mai 1968, « Monsieur Smet, dit Johnny Hallyday, chanteur fantaisiste, a causé un esclandre le jour même de son arrivée à Yaoundé, écrit un conseiller diplomatique. Manifestement pris de boisson, il a déclenché une rixe à l'hôtel de l'Indépendance, au cours de laquelle il a frappé le ministre centrafricain de la Fonction publique qui se trouvait là » (CARAN, FPU 562). Expulsé le jour même par avion, « Johnny », « confortablement installé dans l'appareil », livrera sa version des faits à l'AFP : « Un type que je ne pouvais évidemment pas connaître a dit des choses désagréables à notre sujet, notamment parce que nous avons les cheveux longs. Il m'a bousculé. J'ai protesté. Puis, il m'a empoigné en déchirant mon polo. » Le chanteur, qui a dû annuler un concert, conclut avec mansuétude : « Je n'en voudrai pas au peuple camerounais » (AFP, 10 mai 1968). Ahidjo, l'année suivante, devant le congrès de l'UNC à Garoua, livrera la morale de cette histoire, au cas où subsisterait le moindre doute : « Il n'y a pas de place pour le comportement yéyé, qui est le signe d'une jeunesse inadaptée, aigrie par le sentiment de son inutilité, de sa non-participation à l'édification de son propre avenir » (cité in Jean-François BAYART, « Les fonctions du parti unique. L'exemple du Cameroun », mémoire présenté à l'IEP de Paris, 1970, p. 136).

f. La Société de développement agro-industriel du Nkam (SODENKAM, société d'État), dont Grégoire Momo deviendra vice-président, prendra le relais en 1970.

g. Jean-Claude Barbier donne la composition « ethnique » des colons, très majoritairement « bamiléké » : 96 % en 1965-1966, 93 % en 1966-1967, 90,5 % en 1967-1968, 81 % en 1968-1969, 75 % en 1969-1970.

h. Même en termes sécuritaires, les résultats de l'opération Yabassi-Bafang sont médiocres. Pour preuve, ce « Bulletin de renseignements » du colonel français Guy Varney, le 23 juin 1969 : « Les forces de l'ordre, mettant en ligne [en novembre 1968] plus de 3 000 hommes dans la région sud de Bafang, dans le but d'assainir les abords de la future route Yabassi-Bafang et de tenter la destruction du Comité Révolutionnaire d'Ernest Ouandié, n'ont obtenu aucun résultat positif » (SHAT 10T636).

Cinq mois plus tard, cet ex-instructeur à l'École supérieure de guerre s'inquiète du manque d'énergie du gouvernement camerounais à l'égard de l'« expansion bamiléké » : « L'ouverture de nouvelles terres de colonisation dans la zone Yabassi-Bafang est certes un essai pour canaliser cette expansion, mais cette opération n'est que marginale au regard du flux à absorber. En fait, les Bamiléké semblent avoir vocation de se répandre partout. Pour l'instant, la conquête [*sic*] des grandes villes constitue la poussée la plus spectaculaire et en particulier Douala et Yaoundé, où terrains, immeubles, petits commerces, moyens de transport passent peu à peu dans leurs mains. Mais déjà leur présence est sensible dans quelques villes de l'Adamaoua et du Nord, avec la même prédilection d'activités. L'expansion rurale est lente et se limite aux abords immédiats du plateau, surtout vers le Sud (Mungo). Contenue jusqu'ici en direction du pays Bamoun, la poussée finira fatalement par déborder la rivière Noun, considérée comme frontière par le sultan de Fouban. Reconnus depuis peu par le gouvernement camerounais comme un des éléments les plus dynamiques de la nation, ils prospèrent de plus en plus au grand jour. [...] Il est évident que cette expansion bamiléké soulève les ressentiments d'autres ethnies supplantées sur leur propre terrain, tels aujourd'hui les Douala et les Ewondo. Il n'est donc pas exclu qu'ici ou là quelques violentes manifestations ne se déclenchent un jour contre ces gens, trop habiles en affaires, que sont les Bamiléké » (Guy VARNEY, « Bulletin de renseignements », 3 novembre 1969, SHAT 10T636).

On retrouve dans ces extraits la focalisation récurrente des militaires français sur le « caillou bamiléké », pour reprendre les mots du colonel Lamberton en 1960, ou l'« expansion de cette race envahissante », pour reprendre ceux du commandant Wirbel en 1962 (Commandant WIRBEL, « Bulletin particulier de renseignements », 11 mai 1962 ; SHAT 10T636).

i. Les fonctionnaires des grandes écoles camerounaises se voient ainsi assujettis à un service militaire obligatoire car, explique le ministre Sadou Daoudou, « un fonctionnaire de commandement doit savoir [...] comment assumer, avec quelques hommes en armes, la sécurité d'un gros dépôt d'essence, d'un centre radio, c'est-à-dire d'un point sensible » (Agence camerounaise de presse, 10 novembre 1969, cité in David KOM, *Le Cameroun. Essai d'analyse économique et politique*, L'Harmattan, Paris, 2001 (rééd.), p. 96).

---

## *La débâcle des Kamerunais en exil (1963-1969)*

« La situation générale de la révolution est excellente. »

Castor OSENDE AFANA, 30 mai 1965<sup>1</sup>.

**É**touffer le peuple ne suffit pas. Certes, les troupes d'Ernest Ouandié, réduites à quelques centaines d'hommes, se font de plus en plus discrètes. Certes, la population, soumise à une propagande constante, manifeste son « enthousiasme » pour le chef au moindre stimulus. Mais les autorités de Yaoundé ne sont pas dupes. Elles savent que cet enthousiasme factice ne s'appuie que sur la terreur, le silence et la délation. « À l'époque d'Ahidjo, se souvient un ancien maquisard, la politique était comme un serpent que tout le monde fuit. Il ne fallait causer avec personne, car presque tout le monde était espion<sup>2</sup>. » Telle est l'atmosphère qui règne alors au Cameroun. Mais, dans les rapports secrets que les fonctionnaires et les militaires sont tenus de rédiger en permanence sur l'« état de l'opinion publique », la révolte latente apparaît constamment.

Malgré la censure, les espoirs populaires se reportent sur les événements qui se déroulent à l'extérieur des frontières. Ainsi en va-t-il en août 1963, lorsque le dictateur congolais Fulbert Youlou, installé au pouvoir à Brazzaville par la France en 1958, est renversé par une révolte populaire. « La masse des Camerounais se félicite plus ou moins ouvertement du geste des Congolais, que certains considèrent comme un exemple à suivre, constatent en septembre 1963 les responsables militaires

français installés à Yaoundé. Nombreux sont ceux qui accusent les chefs d'État africains de l'UAM d'être des néocolonialistes et de profiter des avantages matériels du pouvoir. La personne du président Ahidjo est rarement mise en cause, mais son entourage est sévèrement critiqué pour son incapacité et sa corruption<sup>3</sup>. »

### **Guerre diplomatique : l'UPC perd progressivement ses soutiens africains**

Dans le Cameroun des années 1960, on rêve de révolutions par procuration. Le pouvoir le sait. Et s'en inquiète d'autant plus qu'il observe les upécistes en exil s'activant pour relancer la « révolution kamerunaise ». Comme en témoignent les diverses lettres envoyées par Ernest Ouandié et interceptées sur son agent de liaison « Fermeté » début 1964, c'est de l'extérieur que le « camarade Émile » attend maintenant le salut. Parmi ces courriers, plusieurs étaient en effet des appels à l'aide : au Parti communiste français, aux Premiers ministres tchécoslovaque et est-allemand ou encore aux présidents du Congo-Brazzaville et de la jeune république algérienne... Aucune de ces lettres n'arrivera à destination<sup>4</sup>.

Depuis les années 1963-1964, la configuration diplomatique est favorable au régime Ahidjo. À la faveur de la « détente » qui s'instaure entre les États-Unis et l'Union soviétique, la plupart des chefs d'État africains semblent rechigner à n'être que les instruments des grandes puissances. Les tensions restent vives entre les pays dits « progressistes », regroupés au sein du groupe de Casablanca, et les régimes dits « modérés », réunis autour du groupe de Brazzaville (voir [chapitre 27](#)), mais la tendance est à l'apaisement.

Au lendemain de l'assassinat du président togolais Sylvanus Olympio, le 13 janvier 1963, la rencontre des présidents Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Sékou Touré (Guinée) et Modibo Keita (Mali), en février, sonne comme une première étape de cette détente interafricaine. Les trois chefs d'État condamnent les ingérences étrangères et les activités subversives

visant à déstabiliser les régimes adverses. Allié de Sékou Touré et de Modibo Keita au sein de l'Union Ghana-Guinée-Mali, le Ghanéen Nkrumah, particulièrement visé par ses trois voisins francophones, apparaît isolé. Se sentant lui-même menacé par toutes sortes de « complots », il se range à son tour, bon gré mal gré, à la position de l'intangibilité des frontières coloniales. Car, comme les autres, il cherche à stabiliser son régime en anesthésiant, par accord mutuel, les rivalités avec les puissances extérieures. Plutôt que de s'orienter vers un gouvernement continental, les leaders africains préfèrent rester chacun maître en son royaume.

C'est cette philosophie qui préside à la création, à Addis-Abeba en mai 1963, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), résumée dans sa Charte : égalité entre les États membres de la nouvelle organisation, non-ingérence, respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État, condamnation des activités subversives<sup>5</sup>. Seuls les mouvements qui luttent contre le colonialisme direct, notamment portugais (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cap-Vert, São Tome), sont encouragés et assurés du soutien de l'OUA. En revanche, ceux qui protestent contre le colonialisme indirect, ou néocolonialisme, sont implicitement condamnés. Comme le note trois ans plus tard le journaliste français anti-impérialiste Albert-Paul Lentin, l'OUA n'est qu'un « syndicat de chefs d'État », un « organisme de protection mutuelle » et l'unité africaine qu'elle proclame rien d'autre qu'un « écran commode pour la défense du néoconservatisme »<sup>6</sup>.

Pour les autorités de Yaoundé, qui connaissent la proximité des régimes « progressistes » africains avec les upécistes, la signature d'un tel accord, pour lequel elles ont activement milité, ne peut mieux tomber. Dès lors, elles pourront renvoyer les régimes qui aident l'UPC à la Charte de la nouvelle organisation et les prendre à partie devant l'« opinion internationale ». Dans bien des cas, les principes de l'OUA ne seront pas



respectés. Mais, en ce qui concerne le Cameroun, les engagements d'Addis-Abeba ne restent pas de vains mots : très vite, les relations de l'UPC avec ses partenaires habituels se détériorent.

L'Égypte, signataire de la charte de l'OUA, apparaît comme un symbole de ce désamour. Refuge des upécistes en exil en 1957, plaque tournante des activités de Moumié jusqu'en 1959, sa capitale, Le Caire, est aussi le siège du secrétariat permanent de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA), où la question camerounaise, poussée par Osende Afana, revient régulièrement à l'ordre du jour. Mais les résultats y sont décevants pour les upécistes. Dans les premières années de la décennie, le représentant du Front de libération nationale algérien Mohammed Harbi, le délégué de l'Union nationale des forces populaires marocaines Mehdi Ben Barka et les émissaires de la Chine populaire ont beau défendre à chaque séance du Conseil l'option du soutien actif à l'UPC, les États comme l'URSS ou l'Égypte s'y opposent régulièrement. « Il y avait un début de scepticisme, se souvient Mohammed Harbi, aujourd'hui historien, quant à la possibilité des Camerounais de pousser très loin la lutte armée<sup>7</sup>. »

Pire, la politique extérieure du Caire ne mise plus non plus sur l'UPC. Dès le mois d'octobre 1962, Nasser accueille Ahidjo pour une semaine de visite officielle. L'année suivante, si l'on en croit les services de renseignements camerounais, « le Mouvement de solidarité afro-asiatique [s'est] rendu compte de l'inefficacité de l'UPC à l'intérieur du Cameroun et de sa non-représentativité sur le plan international », et aurait donc décidé de « cesser toute aide » en sa faveur<sup>8</sup>. La Guinée enfonce le clou et suit le même chemin que l'Égypte : Sékou Touré, pourtant ami fidèle de Félix Moumié avant l'assassinat de ce dernier, établit, le 13 septembre 1963, des relations diplomatiques avec le Cameroun d'Ahmadou Ahidjo, jadis considéré comme le symbole honni du néocolonialisme français en Afrique<sup>9</sup>. De nombreux upécistes exilés quittent alors la Guinée pour rejoindre le Ghana<sup>10</sup>. Là au moins, pensent-ils, ils trouveront un soutien indéfectible<sup>11</sup>.



« Chers combattants de la liberté du Cameroun, lance bientôt la radio La Voix du Ghana depuis Accra, prenant la succession de la Guinée, le Ghana vous soutiendra jusqu'à l'indépendance réelle de votre pays et, à cet effet, vous fournira aide, assistance et armes en vue de votre libération. » Voilà un message rassurant pour les révolutionnaires kamerunais. Les autorités camerounaises, pourtant, ne s'inquiètent pas. Cette déclaration, note le SEDOC en novembre 1964, « n'a rien pour surprendre lorsqu'on sait qu'en dépit de son désir de normaliser la situation avec les pays africains dont il soutient les agitateurs sur son territoire, le président Nkrumah éprouve de sérieuses difficultés de devoir sacrifier, aux yeux des extrémistes socialisants, son étiquette de principal supporter des dits "mouvements révolutionnaires africains"<sup>12</sup> ».

De fait, les autorités ghanéennes font montre d'une certaine ambiguïté à l'égard des « combattants de la liberté » camerounais. Certes, elles continuent de les soutenir et acceptent qu'ils stationnent et, éventuellement, se forment militairement sur son territoire. Mais, échaudé par la guerre intestine qui déchire l'UPC et provoque remous et rumeurs à Accra depuis 1962 (voir [chapitre 28](#)), Nkrumah prend ses distances avec les upécistes. S'il conserve des contacts avec Woungly-Massaga, il aime autant envoyer son « conseiller » camerounais dans les « pays frères » faire la promotion de ses œuvres – son ouvrage sur le « consciencisme », paru en 1964, notamment – plutôt que de le voir rôder dans les faubourgs d'Accra. Dès l'été 1964, les services secrets franco-camerounais, qui observent le lent divorce des révolutionnaires ghanéens et camerounais, se félicitent<sup>13</sup>. Suite aux résolutions de l'OUA, indique le SEDOC en août 1965, « le Ghana doit [...] se débarrasser de ses hôtes révolutionnaires, ne serait-ce que pour quelque temps<sup>14</sup> ». Croyant venu le temps de récolter les fruits du divorce, le régime envoie, en marge d'une réunion de l'OUA organisée à Accra, les plus hauts gradés de ses services policiers et militaires – Jean Fochivé, Pierre Semengue, Gilbert Etobe et Pierre Minlo Medjo – pour tenter de rallier Massaga. Une rencontre sera

organisée entre Semengue et Massaga, en 1964 ou 1965, mais se conclura sur un échec. « J'ai eu la ferme conviction qu'il ne savait pas ce qui se passait réellement au Cameroun, notera plus tard Semengue. Il était tellement affirmatif et sûr de sa victoire<sup>15</sup>. »

Au milieu de ce sombre paysage, les upécistes aperçoivent tout de même quelques embellies. Du côté d'Alger notamment. Indépendante depuis 1962, après plus de sept années d'une guerre cruelle, l'Algérie de Ben Bella devient la nouvelle plaque tournante de la révolution dans le tiers monde. On y croise les représentants de tous les mouvements de libération africains. On y rencontre ces « pieds-rouges » français venus aider la jeune république<sup>16</sup>. On y lit avec fierté la revue de l'avocat Jacques Vergès, *Révolution africaine*. On pourra même y écouter les discours enflammés d'Ernesto Che Guevara, régulièrement de passage dans la capitale algérienne. Les militants camerounais s'empressent de rejoindre le nouvel eldorado.

Pour savoir ce qui se passe en Algérie, les services franco-camerounais utilisent les méthodes classiques (espionnage, infiltrations, retournements), qui leur permettent assez rapidement de suivre la recomposition de l'UPC d'Alger, de compter le nombre de Camerounais qui s'entraînent militairement à la frontière du Maroc, de connaître les soutiens algériens ou internationalistes dont ils bénéficient<sup>a</sup>. Soupçonneux à l'égard de leurs propres camarades, dont la plupart sont pourtant sincères, les militants camerounais installés à Alger se méfient moins des lettres que leur envoient leurs familles depuis le Cameroun. C'est ainsi que, se faisant passer pour leur mère, leur sœur ou leur frère, le directeur de la Sûreté camerounaise Paul Pondi récolte de précieuses informations sur le moral de ces exilés<sup>17</sup>. Il y a ceux qui croient dur comme fer à la révolution et voient dans l'Algérie la nouvelle base de la reconquête. Et puis ceux, de plus en plus nombreux, qui fléchissent et se lassent.

Qu'elles viennent d'Alger ou d'ailleurs, les informations de la période sont donc reçues comme « positives » par le régime Ahidjo. À commencer par cette nouvelle hautement symbolique : la mort en avril 1964 dans un

hôpital du Caire d'Abel Kingué, l'ancien vice-président de l'UPC, terrassé par une longue maladie. Dans la foulée, en septembre 1964, on apprend le ralliement d'Aloys Njock, remplaçant d'Osende Afana au Secrétariat afro-asiatique au Caire, et d'une bonne partie des upécistes installés dans la capitale égyptienne<sup>18</sup>. À Alger, le renversement d'Ahmed Ben Bella par le colonel Houari Boumediene en juin 1965 sonne comme une nouvelle victoire pour Yaoundé : les upécistes sont priés par le nouveau pouvoir de mettre un bémol à leurs revendications. Et quand intervient le coup d'État contre Kwame Nkrumah, en 1966, c'est l'apothéose : les upécistes qui sont encore présents à Accra, Jean-Martin Tchaptchet et Michel Ndoh en tête, sont mis en prison pour de longues années. Coupé de ses alliés internationaux et de ses soutiens intérieurs, Ernest Ouandié, traqué dans les maquis camerounais, n'a jamais été aussi seul.

### **Divisions internes : l'UPC perd la « dernière chance » de la « solidarité afro-asiatique »**

Rejetés par leurs alliés et espionnés par leurs compatriotes, les upécistes en exil ne parviennent pas à faire taire leurs querelles internes (voir [chapitre 28](#)). Au contraire, celles-ci empirent à mesure que les difficultés s'amoncellent. D'officieuse, la guerre entre clans « prochinois » et « prosoviétique » devient officielle. Regroupés au sein du Comité révolutionnaire, les « prosoviétiques », ou supposés tels, voient dans chaque ralliement au régime Ahidjo la main de la Chine populaire. Le ralliement d'Aloys Njock n'intervient-il pas au moment même où Pékin envoie une « mission de bonne volonté » à Yaoundé pour aplanir les différends entre les deux capitales<sup>19</sup> ? Les « prochinois », rassemblés autour de Ndeh Ntumazah, Osende Afana et quelques autres au sein d'un bureau du Comité directeur provisoire (BCD-P), n'ont aucun mal à trouver la réplique : l'URSS, déjà représentée à Yaoundé aux cérémonies d'indépendance de 1960, établit des relations diplomatiques avec le Cameroun en mars 1964 et invite bientôt le dictateur camerounais à

Moscou pour une visite officielle<sup>20</sup>. À Paris, les rares journalistes qui s'intéressent encore à la question s'amuse de la guerre qui désagrège l'UPC en exil<sup>21</sup>. Ailleurs, là où le mouvement d'Um Nyobè et de Moumié a gardé des alliés, on se désespère et on s'irrite.

Quelle que soit leur « tendance », les upécistes en exil commencent à avoir mauvaise presse jusque dans les milieux révolutionnaires du tiers monde. Mal informés de ce qui se passe dans leur propre pays, passant leur temps à se dénoncer entre eux plutôt qu'à lutter contre le régime Ahidjo, les opposants camerounais se transforment en révolutionnaires abstraits. Parlant au nom d'un « peuple kamerunais » avec lequel ils n'ont plus aucun lien et dont ils ne connaissent pas les souffrances quotidiennes, ils se contentent de lancer aux quatre coins du monde des diatribes théoriques contre les « noirs complots de l'impérialisme<sup>b</sup> ». Touristes politiques recyclant les slogans à la mode pour séduire leurs sponsors potentiels, ils continuent d'être bien accueillis et applaudis. Mais leur présence sur les tribunes du monde entier sert surtout de caution interne aux régimes « révolutionnaires » qui se gargarisent, à peu de frais, d'aider leurs « frères » du tiers monde.

L'université de Moscou organise une « journée de solidarité internationale avec le peuple kamerunais » en février 1964 ? Le Conseil de solidarité afro-asiatique, réuni à Alger en mars 1964, s'insurge contre la présence des militaires français au Cameroun ? Ce soutien, notent avec soulagement les services de renseignements français et camerounais, est purement « verbal »<sup>22</sup>. Au cours de ces rencontres internationales, les organisateurs se plaignent même, en coulisses, de ces « révolutionnaires kamerunais » à la petite semaine, trop bavards, trop jouisseurs, trop sûrs d'eux-mêmes. David Kom, étudiant upéciste installé à Moscou tout au long des années 1960, rapporte à ce propos une anecdote intéressante. Chargé de guider un dirigeant de l'UPC en visite à Moscou, il s'inquiète de voir son camarade se goinfrer dans les meilleurs restaurants de la ville. Certes, lui explique-t-il, le Comité soviétique afro-asiatique payera sans

broncher les additions qui s'empilent. Mais il faut savoir limiter les dépenses inutiles, car les autorités soviétiques jugent la qualité et la moralité de leurs hôtes sur les notes de frais. « Dans nos entretiens avec les Soviétiques, constate en effet l'étudiant upéciste, l'expression "train de vie des dirigeants des mouvements de libération" revenait souvent<sup>23</sup>. » Et les Soviétiques, en ces temps de « détente », ont plutôt tendance à limiter les frais de bouche des révolutionnaires exotiques...

Autre témoignage intéressant, celui qu'envoie en 1964 l'un des Camerounais d'Alger piégés par Paul Pondi, Emmanuel Wikouoneyi. Fatigué par les agissements des upécistes, il confie son amertume en croyant écrire à sa famille : « J'ai beaucoup réfléchi sur ces gens et ma déduction est qu'ils ne peuvent aller loin. À présent ils ont fait ici un très grand scandale en bouffant 15 millions + 2 millions que les autorités avaient remis à trois de leurs responsables (faction "Comité révolutionnaire") pour envoyer au maquis en vue d'achat de matériel de combat. L'affaire était portée au grand jour à la tribune publique lors de la VI<sup>e</sup> session du Conseil de solidarité des peuples afro-asiatiques tenue à Alger en mars dernier. Il y a beaucoup de choses qui ne vont pas pour le mieux dans cette organisation maintenant. Tu sais que maintenant la direction politique s'est divisée en deux ; donc deux tendances se disputant la représentativité. Chaque tendance a ses pays souteneurs. Mais le temps me manque pour bien te les décrire. Ici, ils jouent à la diplomatie des coulisses auprès des puissances étrangères, mais leur surface d'action est très très réduite dans les milieux camerounais. [...] Les upécistes cherchent âprement les lettrés pour [les] enrôler dans leur réseau de diplomatie. Il y a énormément d'histoires ici entre eux. C'est ainsi que des quarante-trois Camerounais récemment arrivés dans les casernes, ici, pour subir une formation à la guerre de guérilla, presque la moitié ont déjà déserté et travaillent ici comme manœuvre ou autre<sup>24</sup>. »

Plus encore que leurs dépenses inconsidérées ou leur fâcheuse tendance à détourner les fonds qui leur sont confiés, c'est l'incapacité des révolutionnaires camerounais à s'unir qui fait enrager les animateurs du

mouvement afro-asiatique. À la VI<sup>e</sup> session du Conseil de solidarité afro-asiatique d'Alger, en mars 1964, pas moins de trois groupes prétendent représenter l'UPC ! Les organisateurs de la rencontre, ne sachant à qui se fier, interdiront les « Kamerunais » de parole et leur demanderont instamment de faire le ménage dans leurs rangs<sup>25</sup>. Un an plus tard, au cours du Congrès de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA) qui se tient à Accra début mai 1965 et jette les bases d'une alliance tricontinentale intégrant les mouvements de libération latino-américains, les militants upécistes sont soumis à un ultimatum : ils ont six mois pour se fédérer. Quelques jours plus tard, Ntumazah envoie une lettre alarmiste à ses multiples rivaux. « Il ne nous reste plus que deux solutions : nous unir et devenir membres de ce camp, ou ne pas nous unir et être rejetés hors de ce camp. Nous devons choisir l'unité parce que la révolution kamerunaise ne peut pas travailler dans l'isolement. [...] À mon avis, c'est notre dernière chance<sup>26</sup>. » Analysant sans doute cet appel désespéré comme une nouvelle intrigue téléguidée en sous-main par les « impérialistes » par l'intermédiaire des « traîtres prochinois », les adversaires de Ntumazah balaieront l'initiative d'un revers de main.

Six mois plus tard, en janvier 1966, s'ouvre la grande conférence Tricontinentale de La Havane. Préparée notamment par Mehdi Ben Barka (avant son assassinat survenu en France en octobre 1965), la conférence est un des événements mondiaux les plus retentissants depuis la conférence de Bandoeng de 1955. Vingt-neuf chefs d'État, quatorze délégations gouvernementales, des dizaines de mouvements de libération et de partis d'opposition, représentant pas moins de quatre-vingt-deux pays, se rassemblent pour dire ensemble, à quelques kilomètres des côtes américaines, leur haine de l'impérialisme. « Cette grande humanité, lance la résolution finale, a dit : Assez ! Et elle s'est mise en marche. » L'UPC, embourbée dans ses querelles internes, reste sur le bord du chemin : elle n'a même pas été invitée à La Havane<sup>27</sup>.

Pour la plupart des observateurs, le combat de l'UPC est terminé. En 1967, Gérard Chaliand, ancien collaborateur de la revue *Révolution*

*africaine*, enterre même définitivement le président du Comité révolutionnaire Ernest Ouandié, dont il juge la mort « probable » avant 1963<sup>28</sup>. L'histoire ne dit pas si le « camarade Émile », qui vadrouille à l'époque entre le Mungo et l'ouest du Cameroun, a eu l'occasion de lire cet acte de décès prématuré publié à Paris par le spécialiste des guérillas africaines...

### **L'étai de la diplomatie gaullienne et la « fenêtre » de Brazzaville**

La débâcle des upécistes en exil ne s'explique pas seulement par les difficultés matérielles, les tensions et les frictions que provoquent immanquablement la lutte clandestine et la coupure avec ceux qui se battent encore au pays : ils sont emportés dans un maelström géopolitique qui les dépasse. Et pas seulement à cause des principes conservateurs édictés par l'OUA.

La période est en effet marquée par un étrange paradoxe : alors que l'idée de « révolution » enflamme les étudiants des métropoles occidentales, alors que l'opinion internationale paraît plus intéressée que jamais par les problèmes du tiers monde, alors qu'on ne parle que de coordonner les luttes d'émancipation, les mouvements d'opposition aux dictateurs africains pro-français ne mobilisent presque personne. Le paradoxe est particulièrement frappant en France, où la jeunesse radicalisée des années 1960 semble avoir effacé les pages pourtant à peine tournées de la fausse décolonisation en Afrique, de la guerre d'Algérie et des « crimes de l'armée française<sup>29</sup> » : elle se passionne à présent pour la guerre du Viêt-nam, les épopées de Che Guevara, et les discours rageurs de Malcolm X ou d'Angela Davis. Changement d'époque : on est passé du combat contre le « colonialisme » européen, que seul le Portugal de Salazar semble encore incarner, à la lutte contre l'« impérialisme » américain, architecte universel de l'exploitation capitaliste, ou contre le « totalitarisme » soviétique, en oubliant au passage ceux qui se débattent contre le néocolonialisme des puissances intermédiaires.



L'inflexion de la diplomatie gaullienne joue un rôle important dans cette évolution. Considérée comme le bastion d'un colonialisme rétrograde et tortionnaire jusqu'au début des années 1960, la France change d'image avec l'indépendance de l'Algérie. Certes, les militants anti-impérialistes du monde entier savent en général qu'elle profite à plein du système néocolonial qu'elle entretient en Afrique (la plupart ignorent toutefois que des officiers français forment aussi secrètement des militaires latino-américains à la guerre contre-subversive). Mais de Gaulle passe également – et c'est cela qui importe d'abord à l'époque – pour un adversaire des États-Unis : il établit des relations diplomatiques avec la Chine populaire (1964), prononce des discours tonitruants à Moscou et à Phnom Penh (1966), s'oppose vertement à la politique israélienne et sort la France du commandement intégré de l'OTAN (1966-1967). Ces symboles sont forts à l'heure où les États-Unis apparaissent comme l'ennemi suprême et la cible privilégiée, sinon unique, aux yeux des « révolutionnaires » du monde entier, du Viêt-nam à la Bolivie en passant par l'ex-Congo belge. Pour beaucoup de progressistes, la France apparaît alors comme un moindre mal, voire comme un allié indirect dans la lutte contre Washington.

Si la stratégie gaullienne met l'UPC en porte à faux, elle inquiète également Ahidjo. Car, après avoir verrouillé le système néocolonial sur l'ensemble du pré carré français, le pouvoir gaulliste s'autorise quelques variations. Notamment à la frontière sud du Cameroun, où le Général et son conseiller Jacques Foccart soufflent le chaud et le froid. Laissant, d'un côté, le Congolais Fulbert Youlou se faire renverser par une révolte populaire et un régime marxiste s'installer au pouvoir à Brazzaville (août 1963), ils s'empressent, de l'autre côté, d'envoyer les troupes françaises pour remettre le Gabonais Léon M'Ba sur son trône après un coup d'État militaire (février 1964). Ces incohérences alarment le dictateur de Yaoundé : s'il devait à son tour être bousculé par un coup d'État ou une révolution populaire, le tandem de Gaulle-Foccart le laisserait-il sombrer, ou accepterait-il de le repêcher ?



La question n'est pas simplement théorique. Le renversement de Fulbert Youlou et son remplacement par le régime « révolutionnaire » d'Alphonse Massamba Débat bouleversent en effet les équilibres politiques en Afrique centrale. Brazzaville devient le nouveau pôle d'attraction des révolutionnaires africains. Les militants du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), se rapprochant ainsi de leur pays d'origine, et une partie des lumumbistes chassés par le coup d'État de Mobutu au Congo-Léopoldville voisin y installent alors des centres d'entraînement. Les Chinois, les Soviétiques et surtout les Cubains, après la visite d'Ernesto Guevara à Brazzaville en janvier 1965, y débarquent en force, fournissant à leurs alliés des armes et des formations militaires<sup>30</sup>.

Alors qu'aucune alternative politique ne se présente sur le plan intérieur et que les liaisons entre la guérilla intérieure et les upécistes en exil sont définitivement coupées à la frontière camerouno-nigériane, l'installation du régime Massamba Débat aux portes de Yaoundé constitue un événement providentiel pour les opposants camerounais. Lesquels tournent dès lors leurs regards du côté de la frontière sud. C'est le cas par exemple de l'ancien capitaine de l'ALNK Samuel Zeze, qui s'était réinstallé dans sa région d'origine au sud de Yaoundé après avoir été libéré des geôles du Nord-Cameroun (voir [chapitre 26](#)). « Un jour de 1963, se souvient-il, on entend qu'on a renversé Youlou et que c'est maintenant un régime révolutionnaire. Merci ! Merci ! Ce qui nous manquait c'est une fenêtre<sup>31</sup> ! » Zeze passe donc la frontière, avec 500 francs CFA en poche, et rejoint la capitale congolaise. Là, il retrouve des compatriotes qui, comme lui, ont discrètement fui la misère et la répression du Cameroun et d'autres qui, venant du Caire, d'Accra ou d'ailleurs, ont compris que le Congo-Brazzaville représente l'ultime espoir de la révolution kamerunaise. À l'heure où l'on rêve de rééditer les exploits de Mao Zedong ou de Fidel Castro, l'occasion est trop belle pour être négligée.

**« Deuxième front » ? De l'échec d'Osende Afana...**

Parmi les dirigeants de l'UPC en exil, c'est Osende Afana qui saisit le plus tôt l'opportunité qu'ouvre le changement de régime à Brazzaville. Intellectuel reconnu, auteur d'une thèse d'économie qui sera publiée en France par François Maspero<sup>32</sup>, il bénéficie d'un soutien solide des Chinois et de contacts utiles au sein du nouveau régime congolais. Il s'installe à Brazzaville, dans les mois qui suivent le renversement de Youlou, avec un petit groupe de fidèles, et commence à recruter des militants parmi les Camerounais présents sur place dans l'objectif d'ouvrir bientôt un nouveau front au sud du Cameroun.

La situation est pourtant moins facile qu'il y paraît. Car, pour révolutionnaire qu'il se déclare, le nouveau régime de Brazzaville sait qu'il ne doit son arrivée aux affaires qu'à la tolérance de la France, qui s'est refusée à intervenir pour soutenir Youlou. Pour Massamba Débat et son entourage, il s'agit donc de ménager Paris. Et, par conséquent, de faire montre de la plus grande discrétion dans le soutien aux « rebelles » du pays voisin. Nourris, blanchis et logés par leurs amis congolais, entraînés par leurs alliés chinois, les partisans d'Osende Afana – une bonne centaine selon les services de renseignements franco-camerounais<sup>33</sup> – se camouflent pour la plupart sous l'étiquette et sous l'uniforme des forces armées congolaises ou de la Jeunesse du mouvement national de la révolution (JMNR)<sup>34</sup>.

Contraint de se mettre au service des Congolais pour obtenir leur soutien matériel et logistique, Osende Afana voit ses difficultés s'accroître lorsque ses ennemis « prosoviétiques » du Comité révolutionnaire débarquent à leur tour à Brazzaville. Après y avoir envoyé un premier groupe, début 1965, pour évaluer les chances de réussite d'un « deuxième front » au sud du Cameroun et prendre les premiers contacts, Woungly-Massaga s'installe à son tour dans la capitale congolaise à la fin de l'année 1965. L'objectif est clair : « atteindre et dépasser » Osende<sup>35</sup>. Actionnant les contacts qu'il a noués les années précédentes en tant que conseiller du président ghanéen Nkrumah, notamment avec le président du MPLA, Agostino Neto, et cherchant à capter à son profit une partie du

soutien cubain dont bénéficie ce dernier, Massaga manœuvre pour discréditer son rival prochinois et gagner l'estime des autorités congolaises et des milieux internationalistes.

Ainsi s'importe à Brazzaville la guerre intrakamerunaise. Samuel Zeze, qui vient du Cameroun sans avoir jamais entendu parler des conflits qui déchirent depuis des années les Kamerunais de l'extérieur, observe avec surprise la bataille que se livrent Osende et Massaga. « C'était une lutte acharnée, impitoyable même, se souvient-il. À Brazzaville, il y avait les pro-Osende et les pro-Massaga, mais il n'y avait pas vraiment de "communauté militante". Osende avait des gars, formés en Chine. Et Massaga avait les siens. Ils expliquaient l'un et l'autre que leur rival était un traître. [...] C'était très grave, ajoute Zeze. Ils pouvaient même s'entretuer<sup>36</sup>. »

La guerre des chefs pousse Osende Afana à précipiter sa rentrée clandestine au pays. Croyant sans doute, en posant le premier le pied au Cameroun, damer le pion à son rival du Comité révolutionnaire et gagner ainsi la reconnaissance des militants kamerunais et de l'opinion internationale, Osende commet en réalité un véritable suicide. Son plan est le suivant : s'implanter avec une dizaine de ses partisans à l'intérieur des frontières camerounaises pour constituer une « zone libérée » et laisser la plus grande partie de sa troupe à Brazzaville pour assurer la promotion de cette opération auprès de tous les soutiens potentiels, camerounais, congolais ou étrangers. L'expérience fera long feu. Repéré par l'armée camerounaise quelques jours seulement après son implantation, début septembre 1965, dans la région de Mouloundou (sud-est du Cameroun), le groupe d'Osende doit se replier précipitamment de l'autre côté de la frontière. Le second essai, trois mois plus tard, sera plus dramatique encore et mettra un terme définitif à cette tentative désespérée : la petite bande est presque intégralement décimée. Et Osende est – d'après la rumeur – décapité par l'armée camerounaise le 15 mars 1966<sup>37</sup>.

Sur le plan international, la mort d'Osende Afana dans la forêt dense de Mouloundou passe presque totalement inaperçue. Mais, à Brazzaville,

l'événement change radicalement la donne. Après quelque temps d'incertitude, chacun comprend que l'aventure des prochinois, qui était censée donner à Osende l'aura militaire qui lui manquait pour s'imposer politiquement, a tourné au fiasco. Ce qui place Massaga en situation de force. Ce dernier, grand seigneur, publie au nom du Comité révolutionnaire un communiqué accordant une « amnistie politique et morale pleine et entière » aux membres du groupe prochinois et appelant ceux d'entre eux qui sont « jugés aptes à servir sous les drapeaux » à se joindre à lui<sup>38</sup>. La plupart des partisans d'Osende, encore sous le choc de la disparition de leur leader, répondent favorablement à cet appel.

### **... à la débâcle de Woungly-Massaga**

C'est sur cette base, et sous la direction, donc, de Woungly-Massaga, qu'est lancée une nouvelle tentative d'infiltration au Cameroun. Tirant les enseignements de l'échec de son rival, Massaga se laisse le temps de la réflexion et de l'organisation. Cherchant à se greffer sur les installations du MPLA, il envoie une partie de ses combattants en formation dans un camp à la frontière du Cabinda, enclave portugaise à l'ouest du Congo, de façon à ne pas être repéré par les autorités congolaises, de plus en plus critiques à l'égard des « révolutionnaires kamerunais ». « La zone du Cabinda où se trouve le MPLA n'appartient à personne, explique aujourd'hui Massaga. Ils [le MPLA] ne peuvent pas m'interdire de m'installer là, ce n'est pas leur territoire. Ce n'est pas le territoire congolais non plus. Évidemment, le Congo peut nous bloquer. Mais c'est pour cette raison que je dis : plutôt que d'envoyer des gens s'installer aux frontières [camerounaises], je vais me mettre là, créer d'abord une force, et seulement ensuite monter aux frontières. [...] L'activité est restée très secrète, jusque vers la période de retour au pays<sup>39</sup>. »

C'est donc dans la clandestinité que la petite centaine de combattants de Massaga s'entraînent à la frontière du Cabinda (au sud de Loubomo), dans cette zone instable que se disputent les Portugais, d'une part, et les

Angolais du MPLA et leurs alliés cubains, d'autre part. Dans le camp d'entraînement, l'ambiance est d'abord mauvaise, les combattants se plaignant de l'autoritarisme de leur chef et de l'amateurisme de leurs instructeurs<sup>40</sup>. Mais la situation s'améliore lorsque les formateurs cubains du MPLA acceptent de prendre les Camerounais sous leur aile. Ils structurent les petites troupes de Massaga et leur fournissent un solide équipement militaire, sans doute le meilleur dont ait jamais bénéficié l'insurrection camerounaise, intérieure ou extérieure, en dix ans d'activité. Armée de kalachnikovs et de bazookas, la troupe de Massaga se baptise « colonne Ruben Um Nyobè ». L'espoir renaît. « La colonne, ainsi bien entraînée, restructurée et bien équipée, est en pleine forme, se souviennent deux combattants. Les troupes sont mises en état d'alerte. Les combattants attendent avec nervosité le mot d'ordre de départ. Tous rêvent les premiers affrontements<sup>41</sup>. »

La colonne Ruben Um Nyobè se dirige donc vers le nord du Congo à la fin de l'année 1967. Escortée par les Cubains, cette traversée se heurte en revanche à la détermination des autorités congolaises, qui tiennent à éviter toute friction avec Yaoundé. Arrivés à Ouesso, les rebelles kamerunais reçoivent même la visite d'un gouverneur congolais, venu d'urgence en hélicoptère, qui exige qu'ils rebroussent chemin. La troupe de Massaga, refusant de se soumettre, poursuit son chemin et pénètre en territoire camerounais. Mais, rapidement repérée par les services d'Ahidjo, elle doit essuyer, début décembre 1967, la contre-offensive de l'armée camerounaise. Laquelle ne se contente pas de les refouler hors du pays mais pénètre en territoire congolais pour prendre les rebelles à revers et mettre la pression sur les autorités congolaises, accusées de soutenir la subversion kamerunaise.

Bien qu'une poignée de ses partisans parviennent à s'infiltrer un peu plus en territoire camerounais, en direction de Djoum, la situation de Massaga se détériore rapidement. Non seulement le gros de sa troupe doit se replier sur Brazzaville, mais les autorités congolaises acceptent d'ouvrir des négociations avec le gouvernement d'Ahidjo pour régler le

problème de la rébellion kamerunaise. Pour ne rien arranger, Massamba Débat est renversé par un coup d'État militaire, en août 1968, et remplacé par un nouveau régime dirigé par Marien Ngouabi. S'il se dit lui aussi « révolutionnaire », ce dernier se montre encore plus hostile que son prédécesseur à l'égard des aventuriers kamerunais. Alors que le détachement du deuxième front resté en territoire camerounais tente une ultime offensive, à Djoum en juillet 1969, le nouveau gouvernement de Brazzaville signe avec celui de Yaoundé un accord destiné à mettre fin aux agissements des upécistes sur son sol. Conformément à la Charte de l'OUA, il s'engage à interdire toute activité des « subversifs » au Congo, à expulser tous ceux d'entre eux qui ont participé à des « agressions » contre le Cameroun et à renforcer les opérations de « ratissage » à la frontière entre les deux pays<sup>42</sup>.

Pour les combattants du deuxième front, c'est le coup de grâce. « Une guérilla qui n'a pas d'arrière, pas de logistique, pas de ravitaillement en armes, c'est une guérilla qui est étouffée, conclut aujourd'hui Samuel Zeze. C'est ce qui nous a réellement brisés : le parti congolais n'a pas tenu ses engagements. Ils nous ont lâchés<sup>43</sup>. » Pendant que le détachement resté au Cameroun sous la direction de Samson Monjengue, isolé de sa base arrière congolaise, est balayé à Djoum par les militaires camerounais, les upécistes repliés sur Brazzaville sont expulsés un à un par les autorités congolaises. Woungly-Massaga s'envole pour Cuba, Samuel Zeze se retrouve bientôt en France, d'autres rejoignent l'Allemagne ou l'Algérie. C'est la dispersion finale. Et l'abandon définitif de toute tentative de renversement militaire d'Ahidjo.

### **Ahidjo, mal-aimé de la Françafrique ?**

S'il triomphe assez aisément des upécistes exilés, le régime de Yaoundé s'inquiète de plus en plus de la politique de la France en Afrique centrale. Ébranlé par la passivité de Paris à l'égard de Fulbert Youlou en 1963, Ahidjo ne semble pas pour autant rassuré par le rétablissement de Léon

M'Ba après le coup d'État manqué des militaires gabonais en 1964. Certes, la France soutient fermement son régime et l'encadre toujours dans sa lutte contre la subversion intérieure. Mais le dictateur camerounais se sent mal à l'aise, de plus en plus suspicieux à l'égard de ses parrains français, et jalouse ceux de ses homologues africains qui reçoivent plus de publicité que lui dans la presse française et plus d'attention de la part de Paris. De plus en plus paranoïaque, Ahidjo s'interroge : la France serait-elle en train de le lâcher ?

De retour d'un voyage en Afrique de l'Ouest début 1967, Ahidjo se confie à l'ambassadeur de France à Yaoundé, Francis Huré. « On me dit que son entourage aurait été surpris du silence de la presse française à l'égard de son voyage, rapporte alors l'ambassadeur à sa hiérarchie. On ne manque pas d'ajouter qu'en contrepartie les déplacements de M. Senghor, ou d'autres chefs d'État africains, donnent normalement lieu à de nombreux commentaires. Je ne suis pas étonné de ces remarques. On a toujours tendance ici à se croire mal aimé. Je sais d'ailleurs, et je ferai constater, que le service Afrique de l'AFP a été généreux. Mais peut-être le département pourrait-il suggérer à quelques journaux de rédiger un éditorial rétrospectif sur le sujet, s'ils veulent bien s'y prêter<sup>44</sup>. »

Si Ahidjo se sent mal aimé, c'est que la France, en ces années 1966-1967, semble jouer systématiquement contre les intérêts de Yaoundé. S'ajoutant à l'affaire congolaise, vécue comme un coup de poignard dans le dos, la guerre du Biafra sonne comme un nouvel affront pour Ahidjo. À partir de 1966, Jacques Foccart encourage en effet le lieutenant-colonel Ojukwu, responsable militaire de la région orientale du Nigéria, frontalière du Cameroun, à faire sécession avec le régime de Lagos. Objectif : affaiblir le Nigéria, puissance anglophone et poids lourd de la zone<sup>d</sup>, et placer les immenses ressources pétrolières de la région sous influence française<sup>45</sup>. En secret, il envoie au Nigéria le responsable du SDECE pour l'Afrique, Maurice Robert, pour prendre contact avec Ojukwu. Il mobilise le nouvel ambassadeur de France au Gabon, Maurice Delauney, nommé par ses soins quelques mois plus tôt, et une série de



barbouzes et de mercenaires revenus des guerres coloniales et des opérations secrètes au Katanga<sup>46</sup>. Et il organise, dès les mois précédant la proclamation de l'indépendance de la « République du Biafra », un pont aérien entre le Gabon et le Nigéria pour livrer des armes aux sécessionnistes<sup>e</sup>.

L'aide de Foccart et de ses hommes aux rebelles biafrais a tout pour indisposer Ahidjo. Sur le plan extérieur, Yaoundé pourrait certes tirer quelque profit de l'aventure biafraise et du morcellement de son puissant voisin nigérian. On se prend par exemple à rêver de l'éventuel retour de l'ex-Cameroon septentrional dans le giron camerounais. Mais, sur le plan intérieur et en matière de propagande, l'engagement de la France en faveur d'Ojukwu prend Ahidjo à contre-pied. Alors qu'il ne cesse de vanter l'unité nationale et la stabilité politique du Cameroun, alors qu'il s'est fait le champion de l'intangibilité des frontières coloniales en Afrique et qu'il mène une lutte obsessionnelle contre une subversion intérieure qu'il identifie de plus en plus à un problème « ethnique », alors que, musulman du Nord, il a tant de mal à imposer son autorité sur la partie sud et chrétienne de son pays, la France déploie d'immenses efforts pour soustraire les populations chrétiennes du sud-est du Nigéria, majoritairement « Ibos », à la domination des nordistes musulmans incarnée par le général Gowon, chef de l'État nigérian. En somme, Foccart suscite et soutient de l'autre côté de la frontière ce qu'Ahidjo dénonce et combat sur son propre territoire.

Hostile à la sécession biafraise pour des raisons intérieures, mais totalement dépendant de Paris sur le plan extérieur, le président camerounais ménage la chèvre et le chou. S'il suit officiellement la majorité des membres de l'OUA, favorables au gouvernement fédéral de Lagos, il observera en fait pendant les trois années que durera le conflit une neutralité bienveillante à l'égard des indépendantistes biafrais. « Les grandes entités sont vouées au morcellement, explique-t-il, conciliant, à l'ambassadeur Huré. Lorsque les limites sont trop vastes et le peuplement



trop dense, l'autorité centrale ne s'exerce plus. Les intérêts sont trop diversifiés, les ethnies trop lointaines et les mouvements centrifuges sont irréversibles<sup>47</sup>. »

Toutefois, coïncé par la situation géographique et par l'histoire politique de son pays, Ahidjo ne s'engagera pas dans un soutien actif, militaire et financier, aux Biafrais, contrairement à Félix Houphouët-Boigny, indéboulonnable président ivoirien et acteur central du drame biafrais, et au jeune Albert-Bernard Bongo, qui succède à Léon M'Ba à la présidence gabonaise en décembre 1967. Il acceptera cependant sans broncher de voir les mercenaires de Foccart survoler illégalement son territoire<sup>48</sup> pour livrer quotidiennement armes et assistance aux forces d'Ojukwu, sous couvert d'une aide humanitaire, et attiser ainsi à sa frontière une des guerres les plus cyniques et les plus meurtrières qu'ait connues le continent africain au cours des années 1960<sup>49</sup>.

Se sentant snobé par la presse française, inquiet de l'ambiance révolutionnaire qui règne à Brazzaville et déstabilisé par le soutien français aux Biafrais, Ahidjo commence à regarder ses parrains français avec suspicion<sup>f</sup>. Et va jusqu'à prendre quelques initiatives pour leur faire sentir son malaise. Il commence par envoyer un signal *via* l'ambassadeur de France à propos des conséquences à attendre si par hasard il était renversé : « Il m'a parlé de ses réactions au cas où pareille aventure le confronterait, écrit Francis Huré. Il ne se laisserait pas surprendre et verrait l'orage venir de loin. S'il ne pouvait l'écarter, il ferait face et, jusque dans son réduit du Nord, poursuivrait la lutte. [...] L'affaire ne s'arrêterait donc pas au coup d'État ; elle dégénérerait en guerre civile où se réveilleraient tous les instincts, toutes les passions ethniques ou religieuses. On le voit, on le sait, l'entreprise serait hasardeuse<sup>50</sup>. » Premier avertissement<sup>g</sup>. La tension monte début 1968 lorsque le représentant du Cameroun à l'ONU, Benoît Bindzi, vote, à la surprise générale, en faveur d'une résolution pour l'indépendance de Djibouti, alors colonie française. Crime de lèse-majesté : de Gaulle suspend la livraison d'armes à Yaoundé. Contraint de céder à la pression française, le

président camerounais se soumet, et démet son ministre des Affaires étrangères en gage de bonne volonté. Mais il exige en contrepartie, pour masquer sa dépendance à l'égard de la France, le remplacement de l'ambassadeur de France Francis Huré, qui quitte effectivement Yaoundé en avril 1968.

« Ce qui est intéressant, du point de vue de la psychologie d'Ahidjo, c'est qu'il a voulu réagir, analyse le successeur de Huré, Philippe Rebeyrol, lorsque nous l'interrogeons à Paris en 2008. Pas comme auraient fait d'autres présidents de la Françafrique de l'époque qui auraient subi la réprimande du Général sans résister. Lui a voulu marquer le coup. Il n'avait pas beaucoup [de latitude] s'il ne voulait pas casser des choses qui étaient importantes pour lui. Donc, dans ces cas-là, le rappel d'un ambassadeur ça ne gêne personne<sup>51</sup>. » Quatre mois après le rappel de Francis Huré, Ahidjo ira déjeuner à l'Élysée avec de Gaulle et Foccart. « Un déjeuner, notera ce dernier dans ses Mémoires, où il y a assez peu de monde et pas beaucoup d'entrain, car Ahidjo est extrêmement silencieux, malgré les efforts désespérés du Général, comme les fois précédentes d'ailleurs. Non pas du tout qu'il soit de mauvaise humeur, mais il est très intimidé<sup>52</sup>. »

« Le problème pour Ahidjo, poursuit Rebeyrol, était évidemment qu'il devait tout, ou beaucoup, tout au moins, à l'armée française, à la France du général de Gaulle en particulier, mais que, néanmoins, il voulait établir son indépendance et ne pas apparaître comme un simple reflet de la puissance française. [...] Il avait besoin de manifester son autorité, son indépendance... Son indépendance c'est beaucoup dire, mais du moins son autonomie<sup>53</sup>. » Puisqu'il doit tout à de Gaulle, qu'il craint et admire en même temps, le président camerounais vit comme un soulagement la démission du Général en avril 1969. « Je me souviendrai toujours, raconte Rebeyrol : juste après le départ de De Gaulle, Ahidjo m'a accueilli en disant : "Si vous croyez que vous pourrez faire désormais ce que vous faisiez jusqu'à maintenant, eh bien vous vous trompez !" C'était très clair. Ça voulait dire : tant que le Général était là, la France était en quelque

sorte intouchable, elle n'était pas un pays quelconque. Le Général n'étant plus là, la France est redevenue la France : pas un pays comme les autres, quand on est camerounais francophone, mais enfin... il n'y avait plus le Général<sup>54</sup>. »

Mais Foccart, lui, est toujours là, maintenu dans ses fonctions par le président Pompidou. Ce qui rend les velléités d'« indépendance » d'Ahidjo assez chimériques. Le jour de la reddition du leader biafrais Ojukwu, qui quitte le Nigéria pour se réfugier en Côte-d'Ivoire le 10 janvier 1970, Foccart est d'ailleurs en « visite officielle » à Yaoundé, où vient d'être célébré le dixième anniversaire de l'« indépendance » du Cameroun. Un anniversaire célébré en grande pompe, en présence de tous les représentants du « pré carré » français en Afrique, de Senghor à Houphouët en passant par Bongo, Bokassa et Mobutu<sup>55</sup>... Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, Ahidjo reste un digne représentant de la famille françafricaine.

---

a. Réputé proche de l'UPC, un certain André Nguimbous, attaché de presse au ministère algérien de l'Information puis chef de service au ministère de la Reconstruction, donne alors semble-t-il de précieuses informations aux ambassades camerounaises d'Alger et de Tunis, et tente de retourner ses « camarades ». « En Algérie, notent les autorités camerounaises, il se trouve devant un vaste champ d'action pour continuer sa mission de reconversion de la moralité des rebelles réfugiés dans ce pays » ; il sera expulsé par les autorités algériennes début 1966 (Rapport de Paul Pondi au MinDélé, 31 mars 1966 ; ANY, 1AA366/1).

b. Le discours d'Henri Hogbe Nlend à Hanoï le 20 décembre 1964 en est un bon exemple (<[www.contre-informations.fr](http://www.contre-informations.fr)>).

c. Pour mettre (rétrospectivement ?) en évidence la vulnérabilité des présidents africains du « pré carré », Foccart racontera plus tard que le succès du renversement de Youlou s'expliquait par le seul fait qu'il était injoignable au moment des événements, et donc incapable de venir à la rescousse du dictateur congolais : j'étais, dira-t-il dans ses Mémoires, « à la pêche » (voir Rémy BAZENGISSA-GANGA, « “Quand je vais à la chasse ou à la pêche, un président africain tombe” », in *Rupture-Solidarité, Rites et Dépossessions*, Karthala, Paris, 2004, p. 219-238).

d. Le ministre des Armées de l'époque, Pierre Messmer, toujours en première ligne, revendiquera son rôle et ajoutera une justification à cette sanglante opération française : la vengeance. « Je ne pardonnerai pas [au Nigéria] son attitude après nos tirs nucléaires à Reggane. Ça permettait de lui faire payer ! Il avait été à la fois provocant et ridicule. [...] Ce sont des grotesques. Je ne leur ai pas pardonné » (entretien avec Jean Guisnel, cité in Roger FALIGOT et Jean GUISNEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, op. cit., p. 149).

e. C'est ainsi qu'un avion chargé d'armes destinées aux sécessionnistes s'écrase au Cameroun, dans la région de Garoua, en octobre 1966. Ce DC4 appartenant à une compagnie privée italienne est piloté par un Américain. Il semble qu'Ahidjo en ait conclu qu'il s'agissait d'une opération américaine (télégramme de Huré au MAE, 21 octobre 1966 ; archives privées de Francis Huré). Mais c'est bien Jacques Foccart qui est derrière cette livraison d'armes (documentaire de Joël CALMETTES, *Histoires secrètes du Biafra, Foccart s'en va-t-en guerre*, France 3, 2001).

f. Bien des années plus tard, observant rétrospectivement la politique africaine de la France à cette période, en particulier au Congo-Brazzaville et au Nigéria, certains dignitaires du régime camerounais, gagnés par la paranoïa régnant dans les milieux politiques locaux, verseront dans la théorie du complot. Dans une interview non datée et publiée après sa démission en 1982, Ahidjo lui-même accusera la France d'avoir soutenu, à certains moments, la rébellion à l'intérieur du

Cameroun (Henri BANDOLO, *La Flamme et la Fumée*, *op. cit.*, p. 403-404). La même accusation sera plus tard reprise par le ministre des Forces armées Sadou Daoudou, qui reprochera nommément à un militaire français d'avoir aidé les hommes de Woungly-Massaga lors de l'attaque de ces derniers à la frontière sud du Cameroun (Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, *op. cit.*, p. 61-62). Woungly-Massaga nie farouchement avoir reçu une telle aide, très peu crédible au demeurant (Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA, *Cameroun, ma part de vérité*, *op. cit.*, p. 186-187).

g. Cette déclaration privée doit bien être interprétée comme un avertissement. L'année suivante, le 8 mai 1969, lors d'une conférence de presse, Ahidjo rapporte longuement cette discussion qu'il a eue avec un « ambassadeur étranger dont je ne vous dirai pas le nom ». Le président camerounais explique que sa mort, qu'elle soit causée par un coup d'État ou par un « accident », comme son assassinat par un garde du corps ou un simple accident de la circulation, provoquerait à coup sûr une « guerre civile » (cité in Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 13). Les deux types d'« accident » évoqués rappellent ceux qui ont causé la mort de deux chefs d'État voisins, Barthélemy Boganda en Centrafrique le 29 mars 1959, victime d'un accident d'avion, et Sylvanus Olympio au Togo, assassiné le 13 janvier 1963 lors d'une opération nocturne menée par des sous-officiers de son armée.

## *Le coup final : l'affaire Ndongmo-Ouandié (1970-1971)*

« La capture d'Ouandié et le procès de Mgr Ndongmo, même s'ils ont fait quelque bruit, n'ont été que le tableau final d'une pièce où tout était déjà joué. Il y a longtemps que la rébellion intérieure, exsangue et sans réalisme, n'était plus un danger pour le régime ; elle lui était même utile, comme tout épouvantail que se réserve d'agiter opportunément un régime autocratique. »

Colonel Guy VARNEY, conseiller militaire de l'ambassade de France au Cameroun, 1971<sup>1</sup>.

**D**ix ans après l'« indépendance », Ahidjo a toutes les cartes en main. Le parti unique, dont le premier congrès national s'est tenu à Garoua en mars 1969, répond au doigt et à l'œil aux injonctions présidentielles. L'administration, toujours aussi inefficace pour la gestion des affaires courantes, entretient en revanche avec ardeur le culte du chef. La presse chante également ses louanges, en le comparant quotidiennement à Moïse guidant le peuple égaré. La population, encadrée, surveillée, terrorisée, se tait. « Le pays accepte la fêrule présidentielle, non pas de gaîté de cœur, analyse en 1968 l'ambassadeur de France Francis Huré au moment de son départ, mais parce qu'elle existe, que nulle autre ne point à l'horizon et que, si un candidat se déclarait, il serait neutralisé<sup>2</sup>. » Sous la menace de l'armée, de la police et des milices du parti, les Camerounais « votent » en

masse pour le président-dictateur et se rassemblent le long des routes chaque fois que le « guide éclairé » quitte son palais pour se faire applaudir.

Cela fait de belles images pour les télévisions étrangères, et de beaux commentaires. Ce fut le cas, par exemple, lors de sa « visite officielle », aux côtés du nouvel ambassadeur de France Philippe Rebeyrol, dans la région de l'Ouest à la mi-avril 1968. « Une foule très enthousiaste était venue acclamer le président fédéral devant la préfecture, expliqua alors un reporter français dépêché sur les lieux. Le président Ahidjo put constater devant une telle adhésion populaire que les forces de l'unité nationale avaient su triompher des dernières séquelles de la rébellion dans l'Ouest, rébellion qui avait été télécommandée de l'extérieur<sup>2</sup>. »

À l'« extérieur », en réalité, personne ne télécommande quoi que ce soit. Même les régimes prétendent « révolutionnaires », on l'a vu, font les yeux doux au régime Ahidjo. Leurs représentants à Yaoundé font les courbettes d'usage à leur hôte à chaque cérémonie officielle. La Chine, la redoutable Chine communiste, déroule elle aussi le tapis rouge au potentat de Yaoundé. Celui-ci sera bientôt invité à Pékin, en visite d'État, offrant au journal gouvernemental *La Presse du Cameroun* l'occasion d'afficher triomphalement côte à côte les portraits des présidents Mao et Ahidjo. Pour sceller cette alliance et bien signifier sa consistance, le premier offrira au second la construction d'un imposant Palais des congrès sur une des collines de la capitale politique camerounaise.

### **La fin des résistances ?**

Derrière la victoire écrasante de la dictature, derrière la propagande intérieure et extérieure, la résistance pourtant continue<sup>a</sup>. « Résistance » est sans doute un terme excessif, mais on remarque partout des signes, imperceptibles ou criants, d'indocilité, de rebuffade ou de révolte. Les fonctionnaires manquent d'entrain. Les programmes de « développement » mis en place par le pouvoir ne rencontrent que le mépris des populations.

Au risque d'être sévèrement réprimés, les plus téméraires inscrivent des slogans hostiles au pouvoir sur les murs des grandes villes<sup>4</sup>. Assujettis, les Camerounais refusent l'anéantissement. Une attitude d'autant plus intolérable pour Ahidjo que se préparent les élections présidentielle et législatives qui se tiendront respectivement les 28 mars et 7 juin 1970.

La révolte prend des formes inédites. Conscient de l'importance que le régime accorde aux « élections », l'intellectuel Abel Eyinga, réfugié en France, lance sa candidature à la présidentielle de mars 1970 pour bien montrer à l'opinion internationale la mascarade que constituent les « triomphes électoraux » systématiques du dictateur camerounais. Cette candidature symbolique lui attirera de multiples tracasseries causées par Paris, une campagne de calomnie orchestrée par Yaoundé et une condamnation par contumace à cinq ans de prison<sup>5</sup>...

Plus étonnante encore, quoique de nature fort différente, est l'agitation organisée par un ancien gendarme, Boukar Batinda, dans le nord du Cameroun, au cœur du fief d'Ahmadou Ahidjo, dans les mois qui précèdent les échéances électorales. Ulcéré par le népotisme et l'autoritarisme du régime, Boukar prend les armes. À la tête d'une petite bande de desperados, il attaque la gendarmerie de Maroua, qu'il connaît parfaitement pour y avoir travaillé dans les années précédentes, et dérobe armes et munitions. Ainsi équipé, il rançonne les hommes d'affaires de la région et partage son butin... avec les personnes âgées ! « Longtemps introuvable, arrêté puis évadé, auréolé de prestige et de mystère, ayant à son actif quelques opérations dignes de la meilleure tradition du brigandage<sup>6</sup> », Boukar est arrêté en juin 1970 et exécuté trois mois plus tard<sup>7</sup>.

Rarement aussi spectaculaire, la fronde passe le plus souvent par une stratégie de fuite. C'est ainsi que l'on peut expliquer le succès des mouvements religieux ou parareligieux. Alors que le parti et ses organismes parallèles peinent à susciter une adhésion sincère, les mouvements religieux attirent un nombre croissant de Camerounais, qui y

trouvent un refuge contre les agressions du pouvoir. C'est dans ce contexte que les autorités engagent un bras de fer contre les Témoins de Jéhovah. Le mouvement, qui compte quelque 50 000 adeptes dans le pays à la fin des années 1960 et connaît alors une forte expansion, déplaît fortement au régime<sup>8</sup>. Outre qu'ils offrent un cadre de socialisation et de croyance alternatif à celui qu'impose l'UNC, les Témoins de Jéhovah ont cette autre particularité de prôner l'abstention aux élections. Pour ces deux raisons, ils sont décrits comme hautement subversifs par les autorités. « [Cette secte] est devenue, à l'intérieur de nos frontières, le refuge de tous ceux qui s'opposent à nos institutions », explique-t-on en haut lieu<sup>9</sup>.

Déjà très surveillés du temps du Haut Commissaire Roland Pré, qui les considérait comme des crypto-upécistes<sup>10</sup>, les Témoins de Jéhovah sont soumis à une très forte pression au moment des élections de 1970. Ayant pour beaucoup refusé, malgré la brutalité dont ils sont la cible, de se rendre aux urnes, Ahidjo fait interdire le mouvement sous prétexte qu'il est « utilisé comme couverture par les mouvements subversifs dirigés par l'étranger » et qu'il mène des « campagnes organisées de diffamation et de dénigrement contre les institutions que le peuple du Cameroun a librement adoptées »<sup>11</sup>. Un nombre indéterminé de Témoins de Jéhovah sont arrêtés, sauvagement. « Des femmes ont été traînées nues sur le ciment après avoir été battues jusqu'au sang, témoigne l'organe mondial de l'organisation publié à New York. En l'absence de toilettes et en attendant d'être entassées dans des camions pour être expédiées à Sangmélina, elles ont été forcées, pendant huit jours, de faire leurs besoins sur le ciment des cellules où elles étaient enfermées et de vivre ainsi à côté de leurs matières fécales<sup>12</sup>. »

Les organisations chrétiennes, protestantes et catholiques, connaissent elles aussi un succès croissant. Elles représentent un refuge d'autant plus précieux pour les populations qu'elles sont en quelque sorte protégées par leur statut transnational. Alors que la gauche française a abandonné ses alliés camerounais au début des années 1960 et a laissé la gauche libérale



camerounaise se faire absorber – et réprimer – par le parti unique (voir [chapitre 27](#)), Ahidjo sait qu'une opération similaire est plus délicate avec les milieux chrétiens.

La politique du président, musulman lui-même et affichant haut sa « laïcité », est observée de très près par les organisations chrétiennes d'Europe qui tiennent à sauvegarder l'« œuvre » d'évangélisation réalisée au Cameroun dans la période coloniale. En 1968, le régime a ainsi engagé une bataille contre les Églises à propos de l'enseignement privé, domaine particulièrement sensible quand on connaît les efforts du pouvoir pour diriger les consciences de ses administrés, jeunes et moins jeunes. Considérant la persistance d'écoles privées religieuses comme une dangereuse concurrence, l'aile dure du parti, Moussa Yaya et Samuel Kamé en tête, fait pression pour nationaliser l'enseignement chrétien. Malgré les fortes tensions créées entre l'État et les Églises, la bataille scolaire se règle finalement par un compromis<sup>13</sup>.

Dans ce contexte de rivalité, explique Jean-François Bayart, les Églises deviennent des « zones d'autonomie, voire de liberté » pour une part grandissante de la population. « Le conflit Églises-État, poursuit le chercheur, a souvent servi de langage à un antagonisme purement politique et, à bien des égards, le christianisme est l'héritier de l'ancienne gauche libérale, écartelée et dissoute. La défense des libertés religieuses et cléricales a toujours été significativement associée (fût-ce d'une manière latente) à celle des autres libertés fondamentales<sup>14</sup>. »

### **L'étonnant Mgr Albert Ndongmo**

Si les protestants continuent d'irriter le pouvoir, notamment les éditions du Centre de littérature évangélique (CLÉ) accusées de diffuser de la littérature « subversive » (voir [chapitre 30](#)), c'est du côté des catholiques que semble émaner la principale menace depuis le milieu des années 1960. La haute hiérarchie catholique camerounaise est en fait divisée. L'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, qui s'était élevé contre le régime

au moment de l'affaire du « train de la mort » en 1962 (voir [chapitre 26](#)), semble revenu à de meilleurs sentiments à l'égard du pouvoir. Affirmant que l'Église n'a pas à interférer dans la vie politique, il est le principal artisan du compromis trouvé avec le pouvoir sur la question scolaire. Mais, au moment même où Mgr Zoa s'assagit, un autre prélat semble vouloir prendre la relève de la contestation : Mgr Albert Ndongmo.

« Homme multiple, tentaculaire et enthousiaste<sup>15</sup> », Albert Ndongmo est un personnage énigmatique, dont le positionnement politique et religieux n'est pas toujours facile à cerner. Originaire de l'Ouest, Ndongmo est ordonné prêtre en 1955. Il est d'abord affecté à Baham (Ouest), puis à Nkongsamba (Mungo) en 1959. Chargé de la jeunesse par l'Action catholique, il crée dans cette dernière localité un journal, *L'Essor des jeunes*, qui prend, autant que faire se peut dans le climat de censure et d'intimidation permanentes, des accents protestataires. Ndongmo n'hésite pas, dans des tribunes enflammées, à prendre vertement à parti Ahidjo et son entourage (voir [chapitre 26](#)). « L'État croit que nous devons prêcher un christianisme désincarné, parler du Ciel, des anges, sans toucher les réalités vitales de chaque jour, justifie-t-il par exemple dans le quotidien catholique français *La Croix* en 1963. Or l'Évangile du Christ n'est pas une théorie, mais une vie. Il s'insère dans toute la vie de l'homme, engagé dans la famille, la politique, la profession et le syndicat<sup>16</sup>. »

Gênant pour le pouvoir, ce prêtre contestataire est pourtant nommé en août 1964 évêque de Nkongsamba, au cœur d'une des régions les plus troublées du pays. Ndongmo ne tarde pas à tirer parti de la nouvelle tribune qui lui est offerte. Ses prêches, qui attirent chaque dimanche une foule considérable dans la cathédrale de Nkongsamba, sonnent chaque fois comme un défi lancé aux apparatchiks du régime Ahidjo. S'il prend garde de ne pas attaquer frontalement le président, il ne se gêne pas pour dénoncer la corruption, la brutalité et l'incompétence de ses collaborateurs. « Au Cameroun, explique-t-il par exemple, tout le monde est unanime pour reconnaître que le président Ahidjo est bon et que c'est

son entourage qui est mauvais. Il suffit qu'il nettoie son entourage<sup>17</sup>. » Confronté aux ambiguïtés dialectiques du nouvel évêque, le pouvoir cherche dans un premier temps à tirer profit de la situation et à utiliser le prélat pour pacifier la région. N'a-t-il pas affirmé lui-même, haut et fort, lorsqu'il a été ordonné évêque, sa volonté d'amener la « paix » dans la région ? Félix Sabal Lecco, nommé préfet du Mungo en juin 1964 et fervent catholique, tente donc, sur les injonctions d'Ahidjo, de fraterniser avec l'évêque. « Il était admirable, admiré et craint par les populations, surtout les Bamiléké, nous explique l'ancien préfet. Voilà pourquoi j'avais tout fait pour avoir de bons rapports avec lui, dans la mesure où il pouvait m'aider à lutter contre la rébellion. Mgr Ndongmo et moi nous sommes donc entendus. On a commencé à vivre en bonne intelligence. Je lui faisais confiance, parce que je sentais qu'il se rapprochait de moi et qu'il pouvait m'être utile<sup>18</sup>. »

Émerge alors l'idée d'utiliser Mgr Ndongmo comme intermédiaire avec Ernest Ouandié. En d'autres termes : de rééditer ce qu'avait fait Pierre Messmer en 1957, lorsqu'il avait tenté d'utiliser Mgr Thomas Mongo comme intermédiaire avec Ruben Um Nyobè (voir [chapitre 14](#)). Bamiléké et contestataire, Ndongmo apparaît en effet comme un instrument crédible pour appâter le président du Comité révolutionnaire. L'opération, longtemps restée secrète, est semble-t-il organisée au cours de l'année 1965<sup>19</sup>. Ndongmo se voit confier un laissez-passer, qui lui permet de circuler librement dans la région, et part à la rencontre d'Ouandié<sup>20</sup>. Mais le stratagème imaginé par le gouvernement tourne au fiasco. Non seulement les négociations entre l'évêque et le chef révolutionnaire échouent, malgré la rencontre entre les deux hommes en 1966, mais il semble que le premier, pourtant missionné par les autorités, se soit en fait mis au service du second<sup>b</sup>.

Parallèlement à cette tentative de négociation, connue simplement à l'époque par les plus hautes sphères de l'État camerounais et par les services de renseignements français, Ndongmo poursuit sa croisade contre le régime. Au moment même où il est censé jouer les intermédiaires avec

le « camarade Émile », il multiplie les critiques contre le gouvernement. « Mgr Ndongmo s'est élevé en chaire contre la politique du gouvernement, note ainsi le conseiller militaire de l'ambassade de France fin juillet 1965. Il est semble-t-il revenu sur ses déclarations quelques jours après. Mais cette affaire a provoqué une certaine sensation dans la région [du Mungo] où le peuplement bamiléké, ethnie à laquelle appartiennent les principaux chefs de la rébellion et Mgr Ndongmo lui-même, est très largement implanté. Le gouvernement étudie les mesures qu'il pourrait prendre à l'égard de l'évêque de Nkongsamba : celles-ci s'avèrent évidemment très délicates<sup>21</sup>. »

Mgr Ndongmo, profitant de la protection que lui confère son statut d'évêque et de la mission secrète que lui a confiée la présidence, joue donc avec les nerfs des autorités. Il n'hésite pas par exemple à dénoncer publiquement les méthodes de répression et les techniques d'action psychologique utilisées par les forces de l'ordre contre les populations. Il va même jusqu'à interdire à tous les catholiques de son diocèse de pratiquer le rituel du « cadi » (voir [chapitre 29](#)) : « Si les autorités administratives tiennent absolument à ce qu'un catholique affirme solennellement sa non-appartenance au maquis, lance-t-il dans une directive distribuée à toute la hiérarchie catholique de son diocèse, voici la procédure à suivre : qu'en présence de son curé ce catholique prête serment sur l'Évangile ou sur le crucifix<sup>22</sup>. » Ndongmo, en termes voilés, ordonne donc purement et simplement la désobéissance civile.

Bamiléké, catholique intransigeant, installé au cœur de la région la plus troublée du Cameroun, l'« évêque du tonnerre », comme on le surnomme, devient la nouvelle bête noire du régime lorsque ce dernier comprend que Ndongmo n'a aucunement l'intention de ramener son « frère » bamiléké Ernest Ouandié dans le giron du régime. L'évêque subit alors une pression croissante de la part des autorités à la fin des années 1960. Des arrestations sont tentées à Nkongsamba par les services de sécurité, mais échouent en raison du soutien dont bénéficie le prélat au Vatican et dans les populations locales<sup>23</sup>. De mauvaises langues font alors circuler la

fausse rumeur selon laquelle le prélat, fort de sa popularité, voudrait se présenter à l'élection présidentielle de 1970. Outrage impensable dans un pays où personne n'est plus autorisé à contester le chef de l'État !

*L'Essor des jeunes*, l'un des seuls journaux se permettant encore de critiquer le régime et devenu, pour cette raison, très populaire dans l'ensemble du pays, est également la cible de multiples menaces. C'est en particulier une rubrique intitulée « Jean-Pierre et Lucas ont à dire » qui, mettant régulièrement à l'index le régime sous le couvert d'un dialogue imaginaire et apparemment naïf entre deux anonymes, provoque l'ire des dignitaires du régime<sup>24</sup>. « Nous écrivions avec beaucoup de difficultés, se souvient Célestin Lingo, alors rédacteur en chef du journal et proche collaborateur de Ndongmo. Il fallait enrober de chocolat les critiques que nous devions faire<sup>25</sup>. » À la censure préalable, draconienne, qui frappe toute la presse, s'ajoute la saisie régulière du journal. Les manœuvres d'intimidation se font parfois plus directes encore. « Un jour, alors que je marchais dans la rue, raconte Célestin Lingo, une voiture s'arrête à côté de moi : “C'est vous M. Lingo ? Je veux vous voir !” On m'embarque dans la voiture et on m'emmène à la BMM. » Dans les locaux de la police politique, le journaliste apprend l'objet du délit qui lui est imputé : l'utilisation du verbe « tousser » dans un des dialogues entre « Jean-Pierre » et « Lucas ». Ce terme étant interprété par la police politique comme un affront contre le chef de l'État dont les discours sont, de notoriété publique, ponctués par de légers raclements de gorge, Lingo passe vingt-quatre heures en détention. « Mais c'était vraiment parce que le journal était lié à l'Église, précise-t-il. Autrement, [ils] auraient tout mis à feu et à sang. »

À l'approche des élections de 1970, il existe donc du côté de la présidence des hommes de l'ombre qui cherchent à convaincre Ahidjo d'en finir avec le gêneur de Nkongsamba. Alors que toutes les tentatives de déstabilisation ont échoué, un bruit circule dans les milieux « bien informés » de Yaoundé selon lequel le prélat chercherait cette fois-ci ni plus ni moins... à faire assassiner le président ! On ignore dans quelles

circunstances exactes émerge cette fumeuse rumeur. Il semble cependant qu'il faille la mettre en parallèle avec l'arrestation, fin 1969, des principaux responsables d'une étrange association de prière que Ndongmo a accepté de parrainer. Formée par d'anciens maquisards, parmi lesquels Gabriel Tabeu (*alias* « Wambo-le-courant »), upéciste très actif dans les années 1950 mais entré en rivalité avec Noé Tankeu au début des années 1960, cette mystérieuse association verse dans une sorte de mysticisme politico-religieux et se donne pour mission de « prier pour la paix au Cameroun et en Afrique<sup>26</sup> ». Mais, derrière ce noble prétexte, ses objectifs officieux vont plus loin. C'est du moins ce que croient savoir les services de renseignements camerounais, lesquels s'acharnent à convaincre Ahidjo que ces illuminés ont demandé à Ndongmo qu'il leur prête des armes pour accroître l'efficacité de leurs prières et permettre aux « anges » d'opérer un coup d'État. Arrêtés par la police camerounaise fin 1969, les animateurs de cet étrange groupe de prière armée sont rapidement relâchés<sup>27</sup>.

Cette ténébreuse affaire, dont on ne sait trop si elle correspond à une quelconque réalité ou si elle est le fruit d'une manipulation des services secrets, convainc en tout cas Ahidjo. Lequel regarde dès lors Ndongmo comme un ennemi mortel. C'est ce que l'on constate dans une lettre que l'archevêque Jean Zoa, rival de Ndongmo, adresse au Saint-Siège en mars 1970 : « Les services de sécurité du président de la République soupçonnent Mgr Ndongmo d'avoir organisé un complot en 1969 visant à assassiner Ahidjo. Comme je vous l'ai dit, tout mon être refuse de croire qu'un évêque puisse tremper dans une affaire de ce genre. Mais je sais que le président, lui, est convaincu que c'est vrai<sup>28</sup>. »

### « Solidarité » : le réseau Curiel au secours de l'UPC

Derrière ces complots fantaisistes, ce sont en réalité les voyages et les fréquentations de l'évêque à l'étranger qui inquiètent le pouvoir camerounais et ses parrains français. Participant à différentes sessions du

concile Vatican II qui se tient à Rome de 1962 à 1965 et s'étant vu confier par l'épiscopat la tâche de s'occuper des étudiants catholiques africains en formation à l'étranger, il se déplace très fréquemment en Europe. Ce qui lui donne l'occasion d'entretenir de précieuses relations. Il est notamment en contact avec « Solidarité », une organisation clandestine basée en France et dirigée par le militant communiste égyptien Henri Curiel.

Le « réseau Curiel » regroupe alors des militants progressistes (principalement français), dont beaucoup de communistes et un certain nombre de chrétiens, qui, après avoir été « porteurs de valises » pour le FLN pendant la guerre d'Algérie<sup>29</sup>, ont décidé de poursuivre leurs activités de soutien aux mouvements de libération du tiers monde. Installé en France, mais ayant des relais dans d'autres pays, notamment en Suisse, en Belgique et en Algérie, le groupe Curiel offre à tous les mouvements de libération nationale qui le souhaitent une « aide concrète ». En fonction des besoins, Solidarité propose des stages de formation pratique à la résistance clandestine, une assistance juridique aux victimes de la répression, la fabrication de faux papiers, l'impression de publications militantes ou encore l'organisation de campagnes de presse. Dans les années 1960, ce réseau, qui bénéficie de l'expérience acquise au cours de la guerre d'Algérie, joue un rôle déterminant dans la structuration de la solidarité internationale et dans le soutien aux luttes d'émancipation du tiers monde<sup>30</sup>.

C'est en 1961-1962, au Maroc, que les premiers contacts sont établis entre Solidarité et l'UPC. Nicanor Njawué, alors représentant du mouvement nationaliste dans ce pays, y rencontre Jean Tabet, militant communiste proche de Mehdi Ben Barka et membre du réseau Curiel<sup>31</sup>. Dans les années suivantes, les relations entre les deux organisations seront entretenues entre autres par Michel Rogalski, jeune militant du réseau qui entretient, aux côtés de Jehan de Wangen, des relations avec les upécistes d'Alger et de Paris, et par le sociologue Martin Verlet, spécialiste de l'Afrique et voyageur infatigable qui rencontre régulièrement les principaux responsables de l'UPC en exil, à Alger ou à Accra<sup>32</sup>. Alors que



les soutiens extérieurs de l'UPC s'évanouissent après la création de l'OUA, Solidarité fait partie de ces rares organisations qui se soucient encore sincèrement du sort des révolutionnaires kamerunais, en dépit d'une conjoncture très défavorable (voir [chapitre 32](#)).

Solidarité prouve sa fidélité à l'UPC en 1966. Au moment du coup d'État au Ghana en février de cette année, qui a pour conséquence indirecte l'incarcération des militants upécistes restés dans ce pays, en particulier Jean-Martin Tchaptchet et Michel Ndoh, le groupe Curiel déploie une intense activité pour empêcher leur extradition au Cameroun. Il multiplie les démarches auprès des organisations internationales chargées de faire respecter les conventions de Genève et le statut des réfugiés politiques. Il pousse les médias internationaux à défendre les upécistes victimes du régime putschiste d'Accra. Il envoie ses membres en Suisse, en Belgique, en Italie et en Grande-Bretagne pour plaider leur cause. Solidarité expédie même Martin Verlet au Cameroun pour s'assurer qu'en cas d'extradition les militants upécistes d'Accra ne seront pas sommairement exécutés<sup>33</sup>.

C'est au cours du voyage de Verlet au Cameroun que sont noués les premiers contacts avec Mgr Ndongmo. Solidarité peut alors se faire une idée précise de la situation intérieure au pays. « Actuellement, explique le rapport d'activités de Solidarité pour l'année 1966, les maquis qui subsistent ne se renouvellent plus. Chaque perte est définitive ; ils vont donc en s'affaiblissant et résistent de plus en plus difficilement à la répression qui, elle, ne fait que s'accroître. [...] Ce tableau est assez noir, mais il y a tout de même un certain nombre d'éléments positifs qui se sont révélés dernièrement. On peut espérer que l'UPC saura prendre le tournant indispensable : le passage de la lutte de maquis, périmée, à une autre forme de lutte plus appropriée<sup>34</sup>. »

Pour contribuer à ce tournant espéré, le groupe Curiel s'investit davantage encore dans le soutien aux révolutionnaires kamerunais. En particulier, il organise en 1966 ou 1967 le voyage en France de Nicanor Njawué, principal représentant du CR à Alger et interlocuteur privilégié de



Solidarité, pour lui permettre de prendre directement contact avec Ndongmo alors de passage à Paris. L'idée de la rencontre est de créer un « front antifasciste », qui s'appuierait d'une part « sur l'UPC » et, d'autre part, sur « certaines couches catholiques qui, jusqu'alors soutiens d'Ahidjo, prennent de plus en plus leurs distances ». Cette alliance, note Solidarité, « demanderait à l'UPC de sortir de sa lutte unique de maquis<sup>35</sup> ».

### **Un nouveau front anti-Ahidjo avec Mgr Ndongmo ?**

L'intervention de Solidarité revigore l'action de l'UPC, en même temps qu'elle bouleverse les équilibres. Alors que les liaisons sont coupées depuis 1964 entre Ouandié et Woungly-Massaga et tandis que Michel Ndoh et Jean-Martin Tchaptchet croupissent dans les geôles ghanéennes (voir [chapitre 32](#)), Nicanor Njawué apparaît de plus en plus comme l'homme fort parmi les représentants extérieurs du Comité révolutionnaire, au détriment de Massaga<sup>36</sup>. Mais c'est surtout le statut de Mgr Ndongmo qui évolue : désormais agent de liaison informel, *via* Paris, entre le maquis intérieur et les membres du CR installés à Alger, pivot d'une stratégie visant à former un éventuel nouveau « front » anti-Ahidjo, il devient paradoxalement une figure centrale de l'opposition camerounaise, alors même que le gouvernement de Yaoundé vient de lui confier la mission de ramener Ouandié dans la légalité...

C'est à ce titre que les militants de Solidarité décident de lui prêter main-forte. Deux opérations sont semble-t-il montées simultanément, à l'occasion d'un nouveau voyage du prélat à Paris au début 1968. La première consiste à créer, à la demande de Ndongmo, une entreprise de transformation de plastique, de façon à permettre au diocèse de Nkongsamba d'acquérir une plus grande autonomie financière et d'élargir sa marge de manœuvre dans ses œuvres sociales et politiques<sup>c</sup>. Dans un premier temps, cette entreprise, baptisée Mungo Plastique et créée en février 1969, ne fait pas appel à Solidarité ; elle est d'abord gérée par

l'évêque lui-même, grâce à des fonds camerounais et avec une assistance technique française tout ce qu'il y a de plus officielle<sup>37</sup>. Soucieux de développer le tissu économique de son diocèse, Ndongmo sollicite Solidarité, qui suggère un homme de son entourage. À la mi-mars 1969, Yves Verbeek, militant belge du réseau, engagé dans l'action de soutien aux mouvements de libération depuis la guerre d'Algérie, est chargé par l'évêque des affaires économiques du diocèse, et à ce titre de la gestion de Mungo Plastique<sup>38</sup>. Disposant d'un homme sur place, le réseau Curriel peut ainsi évaluer avec plus de discernement l'évolution de la situation et mieux apprécier la nature des liens Ndongmo/UPC.

La deuxième initiative est nettement moins officielle. Il s'agit d'aider Nicanor Njawué, maintenant que le contact est rétabli avec le maquis d'Ouandié, à convaincre le gouvernement algérien d'aider l'UPC. En collaboration avec Njawué, un voyage de Mgr Ndongmo à Alger est donc organisé en 1968, pour qu'il introduise sa requête auprès des autorités algériennes. Devant les réticences des Algériens, sceptiques, les militants français de Solidarité se lancent dans une opération hasardeuse : ils suggèrent à Ndongmo et Njawué, pour crédibiliser la démarche et convaincre le gouvernement algérien, de fabriquer un faux mandat au nom d'Ernest Ouandié. « C'était un faux grossier, reconnaît aujourd'hui Michel Rogalski. On avait pris les documents d'Ouandié sous maquis et on a bêtement fait un calque de son tampon. C'était fait avec les moyens du bord, c'était de l'amateurisme<sup>39</sup>. » Les Algériens comprennent rapidement la supercherie et éconduisent l'évêque. « Ça commençait à tourner au vinaigre », se souvient Rogalski.

Sur ces deux initiatives vient se greffer une troisième, plus clandestine encore : celle d'exfiltrer Ouandié du Cameroun. Délicate opération dont se charge Martin Verlet, alors employé du très officiel Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA), organisme public français dépendant du ministère de l'Agriculture : début 1970, il se voit opportunément confier une mission à Bamenda dans le cadre de son activité professionnelle. L'idée est de prendre contact avec le maquis

d'Ouandié par l'intermédiaire de Mgr Ndongmo et de faire passer le président du Comité révolutionnaire au Nigéria pour le transférer ensuite en Europe. « J'avais des moyens de transport et je m'étais entendu avec des éleveurs peuls, explique aujourd'hui Martin Verlet. J'avais conçu un itinéraire : récupérer Ouandié du côté de Nkongsamba, l'emmener jusqu'à Bamenda et, de là, j'avais un passage qui me permettait de descendre avec lui, avec les passeurs peuls, vers Enugu. Et ensuite de le faire passer en Suisse. Donc [le projet] était très avancé<sup>40</sup>... »

Si l'évêque de Nkongsamba accepte une telle mission, c'est sans doute que, souhaitant sincèrement le retour de la paix dans le Mungo en faisant sortir Ouandié du maquis, il voit dans la solution proposée par Solidarité une option plus noble que celle, souhaitée par les autorités, d'amener le révolutionnaire à se rallier à la « légalité » de la dictature Ahidjo.

### **Ouandié et Ndongmo arrêtés !**

Pour comprendre comment Ouandié et Ndongmo vont en quelques mois se retrouver piégés par le pouvoir de Yaoundé, il faudrait savoir précisément ce que les services secrets franco-camerounais connaissent en 1970 et, le cas échéant, comment ils interprètent les projets de Mgr Ndongmo, de Solidarité et de l'UPC. Il y a cependant une certitude : Jacques Foccart, maintenu dans ses fonctions par le successeur du général de Gaulle, Georges Pompidou, n'a nullement l'intention de laisser ses ennemis « communistes » ébranler l'édifice néocolonial. Dix ans après la proclamation des « indépendances », l'exfiltration du « camarade Émile », pionnier du combat pour l'émancipation de l'Afrique et représentant historique de la lutte contre le néocolonialisme, risque en effet de provoquer un coup de tonnerre, alors que l'Afrique francophone manque singulièrement de héros authentiques. « Ça aurait changé beaucoup de choses », reconnaît aujourd'hui Martin Verlet.

Dans la réalité, le scénario sera bien différent. En six mois, les autorités camerounaises vont stopper toutes les initiatives prises par Solidarité et

Ndongmo. Elles vont même en profiter pour éradiquer définitivement tous les « ennemis » du régime. L'offensive commence en mars-avril 1970 par l'attaque de Mungo Plastique. Tandis que les locaux de la société sont sans cesse « visités », les dirigeants de l'entreprise sont interrogés par les services de Paul Pondi et de Jean Fochivé. Les banques, françaises pour la plupart, qui ont prêté de l'argent à la société exigent précipitamment le retour des sommes avancées<sup>41</sup>. Et des rumeurs sont lancées selon lesquelles Mungo Plastique servirait de couverture à un trafic d'armes. Le principal associé camerounais de l'entreprise, Christophe Tcheuleu Tientcheu, est incarcéré à la BMM de Yaoundé. Les deux associés européens de l'évêque, Yves Verbeek et un technicien polonais, sont expulsés du Cameroun *manu militari*, respectivement le 27 juin et le 3 juillet 1970. « Privée de ses deux principaux cadres, note alors Verbeek, Mungo Plastique limite puis arrête ses activités. La société est mise en vente, mais Fochivé menace tout acheteur éventuel d'ennuis graves. L'influence de l'évêque auprès des milieux officiels semble réduite à zéro. Le vide se fait autour de lui. Tout ce qui touche à lui et à Mungo Plastique sent le soufre<sup>42</sup>... »

Deux semaines après l'expulsion d'Yves Verbeek, une attaque « terroriste » est perpétrée contre la clinique de Loum, à une trentaine de kilomètres au sud de Nkongsamba. Deux infirmiers sont sauvagement tués à la machette, une femme enlevée et des médicaments dérobés. Cette affaire, aussi sanglante qu'étrange étant donné les circonstances, ne sera jamais élucidée<sup>43d</sup>. Elle offre pourtant l'occasion au correspondant de l'AFP au Cameroun de rédiger une dépêche venimeuse dans laquelle il met en parallèle l'attaque de la clinique et la prétendue « découverte d'un stock d'armes » dans les locaux de Mungo Plastique. La dépêche, reproduite *in extenso* dans *Le Monde*, oblige Mgr Ndongmo à envoyer un démenti au quotidien français dans lequel il affirme catégoriquement qu'aucune arme n'a jamais été trouvée dans son entreprise et qu'il n'a rien à voir, ni de près ni de loin, avec l'attaque de Loum<sup>44</sup>.

Si la suspicion est savamment entretenue autour de Ndongmo, il est fort peu probable qu'il ait une quelconque responsabilité dans l'attaque de la clinique. À cette période précise, mi-juillet 1970, il est plutôt en train de préparer, en coordination avec Martin Verlet, l'exfiltration d'Ouandié. Mais cette périlleuse opération, qui aurait été décisive, échoue. Les raisons de cet échec restent obscures. D'aucuns évoquent aujourd'hui une possible « trahison » de Ndongmo. D'autres parlent plutôt de son manque de prudence. C'est le cas de Martin Verlet. « Ndongmo était très imprudent, insiste-t-il. Un jour, à cette période, je l'ai rencontré à Douala. Il participait à l'inauguration d'une école catholique ou quelque chose comme ça. Là, il m'aperçoit... et il se précipite sur moi ! Il m'enlace et il m'emmène dans sa voiture ! Ce n'était pas très prudent : j'étais évidemment surveillé d'assez près... et lui aussi ! » C'est vraisemblablement ce grave manque de prudence qui a transformé Mgr Ndongmo en poisson-pilote des services de sécurité. Espionnant les moindres gestes de l'évêque et le suivant à la trace pendant ces journées cruciales, ceux-ci pourront sans peine localiser Ouandié à quelques jours seulement de la date prévue de sa prise en charge par Verlet<sup>e</sup>.

Le manque de prudence n'explique pas tout. Une dernière péripétie semble avoir favorisé l'arrestation du président du Comité révolutionnaire. Dans les jours qui précèdent le passage de témoin prévu entre Ndongmo et Verlet, le prélat est interrompu par une convocation en urgence... au Vatican ! Le Saint-Siège, apprend-il, veut des explications sur Mungo Plastique. Et cela au moment exact où il vient enfin de récupérer Ernest Ouandié et son secrétaire, Mathieu Njassep, pour les confier à l'émissaire de Solidarité ! Contraint d'obéir aux injonctions du pape, l'évêque suspend sur-le-champ les opérations, abandonne précipitamment les deux fugitifs dans la zone de Mbanga et s'envole pour Rome. Quelques jours plus tard, Njassep et Ouandié sont arrêtés, respectivement le 12 et le 18 août, à quelques kilomètres du lieu où il les a

laissés. Ce subit abandon fera naître, plus tard, les suspicions de nombreux upécistes à l'endroit de l'évêque. En réalité, l'épisode s'explique sans doute autrement que par une trahison.

Depuis plusieurs mois en effet, les plus hautes autorités camerounaises, manifestement très bien renseignées sur ses projets, essayaient d'éviter les complications, sur le plan national comme international, que risquait d'entraîner l'inculpation de l'évêque. Elles multipliaient donc les pressions sur le Vatican et sur Ndongmo pour éloigner ce dernier du Cameroun<sup>f</sup>. Ndongmo persistant dans sa voie, l'hypothèse la plus vraisemblable est donc qu'un arrangement ait été trouvé, à la dernière minute, entre le Vatican et la présidence camerounaise : cette convocation-prétexte à Rome qui permet, d'une part, aux autorités camerounaises d'arrêter tranquillement Ouandié sans avoir à impliquer le prélat et, de l'autre, au Saint-Siège de s'épargner le déshonneur que provoquerait l'inéluctable condamnation de son évêque (pour collusion avec une guérilla communiste et tentative d'assassinat d'un président !). Ainsi s'explique sans doute la présence de l'ex-Premier ministre camerounais Simon-Pierre Tchoungui au Vatican lorsque Ndongmo y débarque précipitamment au milieu du mois d'août 1970. Missionné par Ahidjo et secondé par le pape, il ordonne au prélat de ne pas retourner au Cameroun<sup>45</sup>. Ndongmo, qui n'est pas encore informé de l'arrestation d'Ouandié, refuse. Et retourne au Cameroun : il est arrêté à sa descente d'avion, à Douala, le 27 août 1970.

### **Éradication : nouvelle chasse aux Bamiléké**

Ouandié et Ndongmo sous les écrous, le régime Ahidjo a de quoi sabler le champagne. Cependant, pour que la fête soit complète, les services de sécurité camerounais ne se limitent pas aux deux figures de proue de la « rébellion » : des dizaines d'« opposants », ou prétendus tels, sont également envoyés en prison.

Les forces de l'ordre frappent dans l'entourage des deux inculpés. Outre le secrétaire particulier d'Ouandié, Mathieu Njassep, arrêté au cours de la tentative d'exfiltration, elles arrêtent la majeure partie de l'état-major de l'ALNK. Elles vont évidemment rechercher les adeptes du mystérieux groupe de prière qui projetait, dit-on, un « coup d'État spirituel » contre le président Ahidjo. La police incarcère en outre le rédacteur en chef de *L'Essor des jeunes*, Célestin Lingo, un employé de l'évêché de Nkongsamba, Raphaël Fotsing, quelques femmes originaires du Mungo. Mais elle ne s'arrête pas là ; elle racle les fonds de tiroir. Albert Mukong, upéciste anglophone, repenté depuis plusieurs années, est arrêté sans que personne ne daigne lui dire pourquoi<sup>46</sup>. L'ancien ministre Victor Kanga, remis en liberté fin 1969 après trois années passées dans le camp de détention de Yoko, est à nouveau incarcéré. L'ancien maire de Bafang, Jean Mbouende, qui vient pour sa part de perdre quatre ans de sa vie au Centre de rééducation civique de Mantoum, se retrouve lui aussi à la case départ : la BMM de Yaoundé (voir [chapitre 30](#)).

Des dizaines de « suspects » se retrouvent ainsi, pêle-mêle, dans les cellules de la prison de Yaoundé<sup>47</sup>. Tout ce beau monde est interrogé à tour de rôle par les « spécialistes » de la BMM. En fonction de leur statut, de leur résistance aux sévices et de la gravité des « faits » qu'on cherche à leur faire avouer, ils sont plus ou moins féroce­ment torturés. Les uns ont droit à la gégène, à la balançoire ou au supplice de la baignoire. D'autres s'en sortent avec des brûlures ou des coups de bâton. Seul l'évêque de Nkongsamba est épargné<sup>8</sup>.

Jean Fochivé et ses services « découvrent » ainsi d'innombrables complots. Le journaliste Célestin Lingo, considéré par ses tortionnaires comme le « chef des services de renseignements de Mgr Ndongmo », se voit par exemple impliquer dans une histoire rocambolesque d'empoisonnement politique. « [À la BMM], on me dit qu'en 1969 je suis allé à Garoua, au moment du premier congrès de l'UNC, avec un poison qui m'avait été donné par Mgr Ndongmo et que je devais remettre à une fille, se souvient-il. Laquelle fille devait aguicher Ahidjo et lui servir le



poison pendant qu'ils seraient dans les "œuvres"... » Roué de coups, Lingo avouera sa participation à cette imaginaire tentative d'assassinat. La police politique « constate » également les petits péchés du prélat de Nkongsamba : ses présumées « maîtresses », raflées dans le Mungo pour l'occasion, avouent à force de bastonnades leurs relations adultérines avec l'évêque<sup>48</sup>. Cela pourra toujours servir, au tribunal militaire, lorsqu'on y étudiera la « moralité » du suspect. Ou, au cours de l'instruction, lorsqu'il s'agira de le faire chanter...

Car l'objectif de cette « enquête » tous azimuts est évidemment de préparer le procès qui s'annonce. Et de charger le dossier de l'évêque catholique et du révolutionnaire marxiste. Extorquant les aveux, manipulant ou fabriquant des preuves, brutalisant les témoins et menaçant leurs familles, la police politique parvient rapidement à élaborer un scénario. Pour Ouandié et ses amis du maquis, les choses sont assez simples puisque aucun d'eux ne nie sa participation à la lutte armée ni son opposition radicale au régime. Pour Ndongmo, la démonstration est plus compliquée. Il s'agit de l'impliquer dans la tentative d'« assassinat » dont Ahidjo croit avoir été victime en 1969. Fochivé exhume donc l'étonnante préparation d'un « coup d'État spirituel » qu'aurait organisé ce qu'il appelle la « Sainte-Croix pour la libération nationale » et exploite les nombreuses imprudences, ambiguïtés et contradictions de l'évêque dans cette nébuleuse affaire<sup>h</sup>.

Pour crédibiliser l'histoire, justifier les rafles massives et flatter la paranoïa du chef de l'État, Fochivé ressort l'idée, qui avait déjà servi à éliminer le ministre Victor Kanga quatre ans plus tôt, d'un vaste « complot bamiléké » (voir [chapitre 30](#)). Cette fois ce sont tous les Bamiléké affiliés au régime qui sont inquiétés, y compris le ministre de l'Administration territoriale et ennemi intime du directeur du SEDOC, Enoch Kwayeb, dont le nom est subtilement glissé dans le dossier « Ndongmo-Ouandié ». Le tableau que brosse en octobre 1970 le colonel Sicre, commandant supérieur des forces françaises de l'escale d'Afrique centrale, est édifiant : « Des militaires bamiléké auraient été arrêtés. D'autres officiers de cette



ethnie [...] sont l'objet de délations et de tracasseries, et craignent de subir le même sort. Dans le Nord, où certains Bamiléké avaient installé des commerces, on signale plusieurs cas de magasins incendiés par des Haoussa. Des églises auraient également été l'objet de tentatives criminelles. Il s'ensuit que, depuis trois semaines environ, l'argent bamiléké sort du Cameroun malgré les contrôles gouvernementaux. La situation risque de devenir plus grave selon la manière dont le procès sera reçu et interprété par la population. On sait en effet qu'il y a à l'heure actuelle en pays bamiléké environ 1 600 gardes civils bamiléké armés de MAS 36 et de MAT 49 entreposés dans des magasins du parti gardés par eux-mêmes<sup>49i</sup>. »

### **Ouandié exécuté : l'échec de la mobilisation internationale**

Plus que le tribunal militaire, qui est totalement aux ordres du pouvoir et qui bénéficie de toute façon d'une législation antisubversive infiniment extensible pour faire condamner les « suspects », c'est l'opinion publique, camerounaise et internationale, que le pouvoir cherche à convaincre. Condamner un évêque et un chef de maquis ne passe jamais totalement inaperçu. Cela exige quelques précautions.

Dès la fin août 1970, Félix Sabal Lecco, devenu ministre de la Justice, présente une bande magnétique en conférence de presse. Bientôt diffusé à la radio camerounaise, selon une classique méthode stalinienne, l'enregistrement se présente sous la forme d'une discussion collective autour de Jean Fochivé au cours de laquelle Ouandié, Ndongmo et les deux principaux responsables de la « Sainte-Croix », Célestin Takala et Gabriel Tabeu, avouent leurs « crimes ». On y parle, de façon désordonnée, à la fois des projets mystico-politiques de la Sainte-Croix et des relations entre Ndongmo et Ouandié. L'AFP, *Le Monde* et quelques autres répercutent obligeamment la version officielle, sans trop s'attarder sur les conditions dans lesquelles a été confectionnée cette curieuse « preuve ». Le quotidien catholique *La Croix*, défendant l'évêque Ndongmo, se montre

plus circonspect devant cet « étonnant » témoignage<sup>50</sup>. Mais personne ne mentionne la partie de l'enregistrement où l'évêque et le révolutionnaire discutent de leurs « copains français »<sup>51</sup>...

Pendant que les autorités camerounaises préparent l'opinion publique à l'inévitable condamnation de Ndongmo et d'Ouandié, les hommes de Solidarité, bien conscients que leurs initiatives tournent à la catastrophe, s'activent à Paris pour contrer la propagande de Yaoundé et sortir les deux « copains » du guêpier. Habitué à ce genre de campagne, où ils excellent, les hommes de Curiel mobilisent de multiples avocats, journalistes et intellectuels pour tenter d'organiser la défense juridique et médiatique des accusés. Le pasteur Jacques Beaumont et l'abbé Alexandre Glasberg, personnalités éminentes du christianisme de gauche et proches collaborateurs de Solidarité, sont en première ligne. Alexandre Glasberg et Martin Verlet, revenu en urgence du Cameroun après l'exfiltration manquée d'Ouandié, se rendent au ministère français des Affaires étrangères pour faire pression en coulisses sur ceux qui, « dans notre gouvernement, protestent (à mi-voix) contre le pouvoir d'un Foccart et des polices parallèles<sup>52</sup> » – le Quai d'Orsay enverra effectivement une lettre à l'ambassadeur de France à Yaoundé, Philippe Rebeyrol, lui demandant de faire pression sur Ahidjo pour sauver la tête de Ndongmo<sup>53</sup>.

Contacté par Solidarité, l'intellectuel français Jean Lacouture s'informe auprès de Philippe Rebeyrol, qu'il connaît depuis des années. À lire la réponse de ce dernier, il apparaît clairement que l'ambassade boit comme du petit-lait les paroles officielles du régime Ahidjo. « Ouandié est actuellement en prison, soumis à de nombreux interrogatoires, qui révèlent des complicités étendues surtout en pays bamiléké, croit savoir Rebeyrol. Je ne crois pas qu'il soit torturé. Ahidjo m'a donné personnellement l'assurance qu'il ne l'était pas et cela correspond aux indications que je peux avoir par ailleurs. Un long interrogatoire principalement consacré à Mgr Ndongmo, mais où Ouandié participait aussi largement, a été enregistré sur bande et diffusé par radio. Il est évident qu'Ouandié y

parlait sans contrainte. C'était la palabre africaine où chacun s'expliquait en coupant la parole au voisin<sup>54</sup>. » L'ambassadeur, que les méthodes « africaines » d'enquête judiciaire ne semblent pas perturber outre mesure, anticipe en revanche assez précisément l'issue probable de l'affaire. « Il me paraît vraisemblable qu'Ouandié sera condamné à mort et exécuté à l'issue du procès, pronostique-t-il. On ne peut exclure qu'il en soit de même pour Mgr Ndongmo, quoique la grâce présidentielle me semble plus vraisemblable, compte tenu du caractère épiscopal. »

Laissant au Vatican le soin de sauver la tête de l'évêque, le réseau Curriel concentre ses efforts sur le président du CR. Un Comité international de défense d'Ernest Ouandié (CIDEO) est mis sur pied, dont la présidence est confiée au célèbre naturaliste Théodore Monod. Malgré le renom de ce dernier et les efforts acharnés du CIDEO, la campagne de soutien se révèle décevante. Les journaux « de référence » français font peu de cas de cette affaire « exotique » et se montrent incroyablement complaisants à l'égard de la dictature camerounaise. Seule consolation : on reparle, pour la première fois depuis des années, du Cameroun dans les journaux progressistes et catholiques de France<sup>i</sup>. Cela permet au CIDEO d'engranger un nombre croissant de soutiens. Celui d'importantes personnalités : l'ancien ministre Pierre Cot, l'écrivain Michel Leiris, le philosophe Paul Ricœur, le linguiste américain Noam Chomsky. Celui d'anonymes également, à l'image de ces travailleurs de Thomson-CSF qui recueillent, dans leur usine de Villacoublay, les signatures de dizaines d'ajusteurs, fraiseurs, câbleurs, tourneurs, couvreurs, tôliers et autres chaudronniers en faveur du révolutionnaire kamerunais<sup>55</sup>.

Ulcéré par l'attitude des autorités françaises et de la plupart des journalistes hexagonaux, *Le Monde* en particulier qui justifie article après article la politique répressive et tribaliste d'Ahidjo, le romancier camerounais Mongo Beti – nom de plume d'Alexandre Biyidi – écrit lui aussi à Théodore Monod, fin novembre 1970 : « Je ne saurais trop vous dire ma reconnaissance pour votre courageuse générosité envers Ernest Ouandié, c'est-à-dire envers le Cameroun et ses malheureuses populations

que broie depuis douze ans l'impitoyable mécanique d'un régime authentiquement fasciste. [...] Si vous avez besoin de mon témoignage sous quelque forme que ce soit (écrite ou orale), je suis entièrement à votre disposition. » Manquant cruellement de connaissances précises sur le contexte politique camerounais, du fait du silence médiatique observé sur ce pays depuis 1960, le CIDEO lui répond en lui demandant de « donner par écrit quelques informations » sur le régime. « Nous essaierons, ajoute-t-il, de faire passer ces indications dans la presse, bien que, comme vous devez bien le savoir, nous avons d'extrêmes difficultés à faire passer un certain nombre d'informations<sup>56</sup>. »

Mais il est déjà trop tard. Les procès d'Ouandié et Ndongmo, ou plus exactement la mascarade judiciaire orchestrée par Fochivé, sont expédiés en quelques jours par le tribunal militaire de Yaoundé, fin décembre 1970 et début janvier 1971. Ouandié, privé des avocats qu'il avait désignés – le Français Jacques Vergès et le Britannique Ralph Milner –, refuse d'ouvrir la bouche durant ce « procès de pure forme<sup>57</sup> ». Mgr Ndongmo est plus loquace et moins cohérent ; pour l'« aider », la police lui administre en effet des « injections » avant de l'emmener au tribunal<sup>58</sup>... Les six principaux accusés sont condamnés à mort. « Certes, l'instruction d'affaires aussi complexes laissait visiblement à désirer, écrit l'ambassadeur de France à sa hiérarchie au terme du procès, mais le déroulement des audiences n'a pas donné une mauvaise impression de la justice militaire camerounaise aux observateurs étrangers. Le président Ahidjo peut, semble-t-il, se féliciter de la manière dont les procès qui le préoccupaient vivement ont été conduits<sup>59</sup>. »

Puisque les jugements des tribunaux militaires ne sont susceptibles d'aucun appel, Albert Ndongmo, Mathieu Njassep et Célestin Takala demandent la grâce au président Ahidjo. Ils obtiennent la commutation de leur peine en détention à vie et sont transférés dans les sinistres « camps de rééducation civique » de la République du Cameroun. Albert Ndongmo restera enfermé au camp de Tcholliré jusqu'en 1975. Maintenu enchaîné

dans une cellule de la BMM jusqu'en 1973, Mathieu Njassep sera ensuite incarcéré dans les camps de Ngaoundéré et de Tignéré jusqu'en 1985. Ils partagent le sort de centaines d'autres « suspects » qui, n'ayant jamais été inculpés ni jugés à l'occasion de l'« affaire » ou dans les années précédentes, se retrouvent tout de même internés. À l'image du journaliste Célestin Lingo, qui restera incarcéré à Mantoum jusqu'en 1975, ou d'Albert Mukong, qui passera de la BMM de Yaoundé à Mantoum puis Tcholliré jusqu'à la même date...

Ernest Ouandié (qui n'a pas demandé la grâce présidentielle), Gabriel Tabeu et Raphaël Fotsing sont pour leur part exécutés en public, le 15 janvier 1971, devant le commissariat de police de Bafoussam. « À la fin du discours annonçant l'exécution, un seul député applaudit, au milieu du silence de la population, témoigne un observateur présent sur les lieux. Une femme osa crier de ne pas les exécuter ; elle ne put être arrêtée par la police, car elle ne put être repérée au milieu de la foule. Ernest Ouandié, dont l'exécution vient en dernier après ses deux camarades, refuse de se laisser bander les yeux. Ce refus donna lieu à un dialogue avec les autorités, au cours duquel E. Ouandié fit preuve de beaucoup de fermeté pour maintenir sa dernière volonté de mourir courageusement les yeux ouverts et où il put dire qu'il savait que c'était un régime réactionnaire et fasciste qui l'assassinait, mais [qu']il avait formé des gars susceptibles de demander un jour des comptes à ce régime<sup>60</sup>. »

### **Le combat de Mongo Beti contre l'« arme la plus redoutable, le silence »**

C'est finalement le 9 février 1971 que l'on boit le champagne à Yaoundé, à l'occasion de la visite d'État de Georges Pompidou au Cameroun. Pour sa première tournée africaine en tant que président de la République française, celui-ci part, accompagné de son épouse, de

l'omniprésent Foccart et d'une importante délégation, dans les principales capitales « françafricaines » : Dakar, Abidjan, Libreville et, donc, Yaoundé.

Pour Ahidjo, qui se sent mal aimé par ses parrains français, c'est la consécration. À l'occasion de cette visite, ses services mettent les petits plats dans les grands. Et les Camerounais dans la rue. « Il y avait sans doute plus de Camerounais sur le passage du cortège officiel que Yaoundé ne compte d'habitants, note alors l'ambassadeur de France. Le parti de l'UNC s'était en effet dépensé sans compter pour amener, parfois de fort loin, ses militants qui réservèrent un accueil chaleureux à leurs illustres visiteurs<sup>61</sup>. » La France lui rend royalement la monnaie de sa pièce : une réception fastueuse à l'ambassade, des discours enflammés sur l'amitié franco-camerounaise, trois entretiens en tête à tête entre Pompidou et Ahidjo. Et, bien sûr, une somptueuse couverture médiatique à Paris, pleine d'éloges sur la « démocratie » camerounaise, sur son « dynamisme » économique et sur la « popularité » de son chef<sup>62</sup>.

Pour l'opposition camerounaise, sous le choc de la toute fraîche affaire Ndongmo-Ouandié, c'est le coup final. Ainsi donc, la France peut venir, en tenue de soirée, déguster du caviar en l'honneur d'un dictateur au petit pied qui étouffe son peuple dans la misère, embastille ses opposants et fusille publiquement jusqu'au dernier résistant ! Dans les milieux contestataires camerounais, en particulier dans la diaspora, on comprend subitement que le néocolonialisme français en Afrique n'est pas, comme on l'avait cru trop longtemps, un phénomène conjoncturel voué à être abattu par quelques balles de fusil et balayé par le vent de l'Histoire.

Cette prise de conscience provoque une évolution importante chez les opposants camerounais. La mort d'Ouandié, si elle ne tue pas complètement l'UPC, qui trouvera ensuite quelques ressources pour survivre cahin-caha, change ses priorités d'action. L'abandon de la lutte armée redonne ainsi de la vigueur à d'autres formes de lutte et rend sa noblesse à cette autre arme qu'est l'écriture<sup>k</sup>. Les upécistes en exil

remisent également les armes à feu dans la boîte à souvenirs, et prennent la plume<sup>63</sup>. Mais celle-ci, trop empesée, alourdie par des concepts creux hérités de combats périmés, rencontre peu de lecteurs.

Cette évolution met en revanche sur le devant de la scène les professionnels de l'écriture, intellectuels, journalistes, historiens ou romanciers, qui comprennent que la force du néocolonialisme ne vient pas seulement de la supériorité économique et militaire de l'ancienne métropole, mais aussi et surtout de sa capacité à modeler les consciences, à réécrire l'histoire et à anesthésier les velléités résistantes. La figure de proue de cette génération d'intellectuels africains engagés est Mongo Beti. Auteur dans les années 1950 de romans remarquables, il est bouleversé par l'affaire Ndongmo-Ouandié. À peine la sentence tombée, il se jette avec frénésie dans une étude précise de cette étrange aventure, rassemble les très rares articles que la presse française a consacrés au Cameroun depuis l'indépendance, retrace l'histoire méconnue de la colonisation de son pays et du mouvement nationaliste depuis la Seconde Guerre mondiale. Et il aboutit à une remise en cause profonde de l'« humanisme » autoproclamé de la France des droits de l'homme, dans son livre *Main basse sur le Cameroun*, publié le 25 juin 1972 par les éditions François Maspero<sup>1</sup>.

Brossant un portrait édifiant de cette « ramification quasi inextricable d'artères de la connivence et de filières de la honte » que l'on ne qualifie pas encore de « Françafrique », ce livre va plus loin encore en soulignant le racisme latent qui ronge secrètement les sociétés occidentales, la France en particulier, jusque dans les milieux qui s'en croient immunisés. Comment expliquer autrement que les Français aient si vite oublié le sort de leurs anciens colonisés dès la guerre d'Algérie terminée ? Comment comprendre que l'opinion hexagonale tolère si bien, et depuis si longtemps, les égards réservés par leur pays aux dictateurs francophiles d'Afrique noire ? Comment admettre que les « progressistes » français, qui défilaient en mai 1968 derrière des drapeaux rouges et noirs, aient été si peu nombreux à se révolter lorsqu'on assassinait Ouandié moins de trois ans plus tard ?



Dans *Main basse sur le Cameroun*, Mongo Beti souligne les responsabilités de la presse et de la gauche françaises, cette intelligentsia hexagonale qui dénonce les « Viêt-nam des autres » sans se soucier de ce qui se passe dans les néocolonies de son pays. Le 30 juin 1972, moins d'une semaine après sa parution, le livre est interdit par les autorités françaises ; et il est saisi le 2 juillet. Ce n'est qu'en 1977, après cinq années de bataille juridique acharnée conduite par François Maspero et de conférences clandestines, que le livre pourra enfin être vendu librement dans l'Hexagone. Mais il est alors trop tard pour, comme le souhaitait Mongo Beti, « fracasser l'arme la plus redoutable de la mafia foccartiste en Afrique, le silence, dont la loi implacable étrangl[e] sans recours le peuple camerounais<sup>64</sup> ». Absorbée, selon les tendances, par le drame des réfugiés chiliens et par le sort des dissidents soviétiques, la majorité de la gauche française a oublié depuis longtemps qu'il existe aussi des dictateurs, des tortionnaires et d'innombrables goulags chez « nos amis » d'Afrique centrale.

---

a. Preuve de la crainte que cette rébellion, même affaiblie, continue d'inspirer au pouvoir, la famille d'Ernest Ouandié est harcelée par le commissaire de police et chef des BMM de Bafoussam, qui soumet le frère, le neveu et la belle-sœur d'Ouandié à un « interrogatoire approfondi » (Lettre du chef de la BMM de Bafoussam au chef de la BMM de Bafang, 8 mai 1968 ; APO 1AA7/1).

b. Selon la version de Sabal Lecco recueillie en 2007 (mais non avérée), Ndongmo aurait même donné son laissez-passer à Ouandié, permettant ainsi à ce dernier de circuler librement dans la zone, déguisé en prélat catholique, en déjouant la vigilance des forces de l'ordre (entretien des auteurs avec Félix Sabal Lecco, 6 décembre 2007). D'après l'interrogatoire d'Ouandié après son arrestation, celui-ci aurait eu des « contacts » avec Ndongmo en 1962, puis à deux reprises en 1966, puis à nouveau deux fois en 1970 (annexe III, in Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes*, op. cit., p. 152).

c. L'autonomie financière de son diocèse était une préoccupation ancienne d'Albert Ndongmo, comme en témoigne son interview à *La Croix* du 15 janvier 1963. Plusieurs interprétations sont cependant envisageables. Il est possible que Solidarité ait accepté d'assister l'évêque dans ce projet en contrepartie de l'aide qu'il apporte à l'UPC. Mais, vu les problèmes financiers du maquis d'Ouandié, il est vraisemblable que les services de renseignements franco-camerounais ont plutôt analysé cette initiative comme une couverture pour aider financièrement le maquis. Bien que doutant que cette entreprise ait jamais pu dégager des excédents susceptibles de confirmer un tel soupçon, Michel Rogalski émet lui-même des hypothèses allant dans ce sens (entretien des auteurs avec Michel Rogalski, 28 juillet 2009).

d. Mathieu Njassep, compagnon d'Ouandié, nie toute implication de son groupe dans cette attaque (entretien des auteurs avec Mathieu Njassep, Douala, 10 mai 2007).

e. Comme le confirme, dans un opuscule rédigé par ses soins, le commissaire de police qui affirme avoir arrêté Ouandié : « Tous les actes » de Mgr Ndongmo, écrit-il, étaient « suivis par le commissariat spécial de Mbanga » (Thomas MBOMBOCK NSOGA, *Ernest Ouandié, un étrange destin*, s.d., p. 22).

f. L'un des acteurs principaux de ces manœuvres est vraisemblablement Jean Zoa. Outre la lettre qu'il envoie à Mgr Sergio Pignedoli, il avertit Ndongmo que la présidence camerounaise détient un dossier compromettant sur lui. Il est vraisemblable qu'étant donné la sourde rivalité existant entre les deux hommes, Ndongmo ait interprété l'information comme une simple tentative d'intimidation (sur le rôle de Zoa dans l'affaire, voir Jean-Paul MESSINA, *Jean Zoa : prêtre et archevêque de Yaoundé*, op. cit., p. 214-226).



g. Président du tribunal militaire de Yaoundé à l'époque, le colonel Ndjock (alors capitaine), rencontré en 2008 à Makak (Nyong-et-Kellé), ne cache pas la nature réelle du procès Ndongmo-Ouandié, qu'il a présidé. « C'est des trucs politiques, vous savez », balaye-t-il. Avant d'ajouter : « C'est expéditif, vous voyez, on ne rentre pas dans le fond ! Nous-mêmes, militaires, étant déjà entre ce genre de gens [*sic*], comprenez bien qu'on ne peut pas avoir beaucoup de faveur pour eux ! »

Juge militaire détaché de la gendarmerie au début des années 1960 et formé par les assistants techniques français, le capitaine Ndjock avait déjà fait condamner à mort d'autres « rebelles », à commencer, en 1964, par Makandepouthe et Noé Tankeu. Il explique sans ambages le fonctionnement de la torture : « Les vrais vrais chefs, on ne les tapait pas. Mais les sous-fifres, qui accusaient les chefs, on les forçait à accepter. » Et le flou qui entoure le concept de « subversion » : « Subversion, c'est un mot de politiciens ! Allez leur demander ce que c'est ! Si un sous-préfet ne vous aime pas, il dit : "Pfff... il est subversif celui-là !" Si vous vous rencontrez sur une fille dehors [*sic*], il vous taxe de subversif ! » (entretien des auteurs avec le colonel Paul-Théodore Ndjock, Makak, 5 mars 2008).

h. Si l'on en croit l'« instruction » menée par Fochivé et les aveux extorqués aux « suspects », Ndongmo aurait effectivement donné de vieilles armes aux illuminés de l'association de prière (voir : « Interrogatoire de Mgr Ndongmo et des autres conjurés par la Sécurité camerounaise », *L'Unité*, 2-9 septembre 1970).

i. Le SDECE, toujours obsédé par les Américains, analyse quant à lui le « complot » comme une tentative des États-Unis d'installer un « Bamiléké » à la présidence camerounaise « parce qu'ils estimaient le président Ahidjo trop inféodé à la France » (« Activité américaines au Cameroun », SDECE, 23 octobre 1970 ; SHAT, 10T638).

j. Ce qui s'explique aussi par l'effet d'entraînement que provoquent, hasard du calendrier, les procès politiques organisés au même moment par deux autres dictatures : le « procès de Burgos » en Espagne et le « procès de Leningrad » en Union soviétique.

k. Le dernier grand « complot » de l'ère Ahidjo, en juillet 1976, sera celui dit de l'« affaire des tracts » : des tracts intitulés « Manifeste national pour l'introduction de la démocratie » (MANIDEM) ayant été distribués sur le campus universitaire de Yaoundé, quelque mille personnes seront emprisonnées sans procès, dont cent quatre-vingts seront envoyées dans le Nord (voir Nouk BASSOMB, *Le Quartier spécial*, L'Harmattan, Paris, 1992).

l. D'abord proposé aux Éditions du Seuil, l'ouvrage fut refusé par... Jean Lacouture, alors responsable de collection dans cette maison. « Je pense [...] que le ton et la forme de ce pamphlet nuisent à vos idées et à votre cause, dans la mesure où ils ne peuvent convaincre sans arguments solides », expliqua celui-ci pour motiver son refus (Mongo BETI, « Quand Paul Biya fait une ouverture vers Mongo Beti, c'est... une chausse-trappe ! (Fin) », *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 48, 1985, p. 137).

# Épilogue

---

## *Une guerre sans fin ?*

« À tous les combattants de la liberté, la France lance son message d'espoir. Elle adresse son salut aux femmes, aux hommes, aux enfants mêmes, oui, à ces "enfants héros" semblables à ceux qui dans cette ville sauvèrent jadis l'honneur de votre patrie et qui tombent en ce moment même de par le monde, pour un noble idéal. Salut aux humiliés, aux émigrés, aux exilés sur leur propre terre qui veulent vivre, et vivre libres. Salut à celles et à ceux qu'on bâillonne, qu'on persécute ou qu'on torture, qui veulent vivre, et vivre libres. Salut aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre, et vivre libres. Salut aux prêtres brutalisés, aux syndicalistes emprisonnés, aux chômeurs qui vendent leur sang pour survivre, aux Indiens pourchassés dans leur forêt, aux travailleurs sans droit, aux paysans sans terre, aux résistants sans arme qui veulent vivre, et vivre libres. À tous, la France dit : courage, la liberté vaincra. »

François MITTERRAND,  
Mexico, 20 octobre 1981.

**I**l y eut, en 1981, comme un vent d'espoir en Afrique. L'élection de François Mitterrand à l'Élysée, le 10 mai, et la vague rose qui s'ensuivit aux législatives de juin, ne pouvaient laisser indifférent. Au Gabon, au Togo, au Sénégal, comme en France, on célèbre l'événement. Au Cameroun aussi. Dans un pays où chacun sait, malgré la propagande officielle, que le « père de la nation », Ahmadou Ahidjo, a été installé par Paris pour vaincre l'UPC, l'alternance politique en France doit mécaniquement apporter quelques évolutions à Yaoundé. Avec l'élection de Mitterrand, l'histoire, niée, refoulée, réécrite par le pouvoir

camerounais, revient par bouffées. On voit même circuler, dans certains villages et dans quelques quartiers urbains, cette étrange rumeur : Ruben Um Nyobè, qui aurait en fait survécu à l'assaut des troupes françaises en septembre 1958, serait toujours en vie et gardé en secret dans la capitale française ! Mitterrand ne va donc pas tarder à le faire rentrer au pays<sup>1</sup>...

### **François Mitterrand, une « vision coloniale de l'Afrique »**

L'hommage rendu aux « combattants de la liberté » devant le monument de la Révolution par le nouveau président français, en déplacement à Mexico en octobre 1981, sembla également annoncer un miracle. Ces mots vibrants tirèrent sans doute quelques larmes de joie aux opposants camerounais en exil à Paris. Car, comme l'avait souligné Christine Ockrent, nouvelle égérie cathodique de la France socialiste, l'appel mitterrandien, « bien au-delà du Mexique, s'adress[ait] à tous les pays du tiers monde, comme aux pays nantis<sup>2</sup> ». Après vingt-deux longues années de gaullisme, de pompidolisme et de giscardisme, la France, celle des droits de l'homme, qui défend les opprimés et émancipe les peuples, la France révolutionnaire en somme, allait enfin renouer avec son glorieux passé. Ahidjo, le « fantoche », le « fasciste », le « foccartiste », n'avait plus qu'à bien se tenir : la peur avait changé de camp. Enfin !

Au sein de cette opposition en exil, il y avait pourtant quelques sceptiques. Notamment parmi ceux qui avaient quelques notions d'histoire. Comment Mitterrand, ancien ministre de la France d'outre-mer et de l'Intérieur de la IV<sup>e</sup> République, celui-là même qui avait « retourné » Houphouët-Boigny en 1950, allait-il libérer les peuples du tiers monde ? Par quelle stupéfiante alchimie ce nouveau président, qui avait déclaré la guerre aux « rebelles » algériens en 1954, était-il depuis devenu l'allié des « résistants sans armes » qui peuplent les pays pauvres ? Et par quelle audace, lui qu'on n'avait pas entendu quand on assassinait Um Nyobè,

Moumié et Ouandié, rendait-il soudainement hommage « aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre, et vivre libres » ?

Parmi les sceptiques, on retrouve sans surprise Mongo Beti. Devenu un des symboles de la résistance camerounaise en exil depuis l'interdiction de *Main basse sur le Cameroun*, il anime depuis la fin des années 1970 une revue, *Peuples noirs, Peuples africains*, qui s'attaque, numéro après numéro, au néocolonialisme français en Afrique. Instruit par l'histoire, conscient de la puissance du lobby (néo)colonial, vacciné contre l'hypocrisie de la gauche française, il met en garde ses compatriotes. « En vérité, écrit-il au lendemain du 10 mai 1981, il est aisé de prévoir l'évolution du pouvoir socialiste dans les mois, dans les années qui viennent, en ce qui concerne l'Afrique et les Africains<sup>3</sup>... »

Mongo Beti ne fut donc guère impressionné par le discours « héroïque » de Mexico. Il constata plutôt que Mitterrand s'était empressé, dès le mois suivant, de recevoir à Paris, à l'occasion du 8<sup>e</sup> sommet franco-africain, la « plus belle brochette de Pinochets qui se soit jamais assemblée<sup>4</sup> ». Mobutu Sese Seko, Gnassingbé Eyadema, Omar Bongo, Félix Houphouët-Boigny, Denis Sassou Nguesso, Juvénal Habyarimana et les autres furent en effet fort bien reçus sous les lambris de la République. Leur promettant que la France respecterait le « principe de non-ingérence », le nouveau président socialiste avalisait alors les ingérences passées. Les dernières illusions s'envolent quelques semaines plus tard, lorsque Jean-Pierre Cot est démis de ses fonctions. Nommé ministre de la Coopération en 1981, Cot avait juré de « décoloniser » la Rue Monsieur et de ne jamais se rendre en Afrique sans emporter les rapports d'Amnesty International. Il ne faisait donc pas l'affaire. « Mitterrand a une vision littéraire de l'Amérique latine, et coloniale de l'Afrique », notera bientôt l'éphémère ministre<sup>5</sup>.

Sous Mitterrand comme sous de Gaulle, la liberté est un bel étendard, qu'on agite partout où il ne porte pas ombrage à l'« intérêt national ».

## La « malédiction » pétrolière

Le drapeau que la France a planté en Afrique centrale est plutôt celui d'Elf-Aquitaine. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on l'a vu, le pétrole du golfe de Guinée est l'objet d'une attention scrupuleuse de la part des dirigeants français. Sous la houlette de Jacques Foccart, « Monsieur Afrique » de l'Élysée jusqu'en 1974, et de Pierre Guillaumat, le « pape » du pétrole hexagonal, la France s'est lancée, sous prétexte d'assurer son « indépendance énergétique », dans une sinistre politique d'accaparement des ressources pétrolières de la zone (voir [chapitre 5](#)).

Tandis que les dirigeants français et leurs alliés camerounais réduisent au silence jusqu'aux derniers upécistes, c'est au Gabon voisin, au large duquel des gisements off-shore sont découverts dès 1961, que s'installe le cœur du système Foccart-Guillaumat. Après avoir rétabli Léon M'Ba au pouvoir, en 1964, la France installe sur le trône en 1967 son directeur de cabinet, Albert-Bernard Bongo (devenu Omar Bongo en 1973). À la manœuvre, la crème du « clan des Gabonais » : Maurice Robert, responsable du service Afrique du SDECE puis chef des « services secrets » d'Elf-Aquitaine ; Guy Ponsaillé, bras droit de Guillaumat et conseiller politique à la présidence gabonaise ; « Bob » Maloubier, réserviste du service Action du SDECE qui installe et dirige la redoutable garde présidentielle gabonaise ; ou encore Pierre Debizet, patron du très foccartien Service d'action civique (SAC), qui devient à partir de 1968 conseiller de Bongo pour les questions de sécurité. Ils retrouvent des personnalités qui se sont illustrées pour leur « efficacité » pendant la guerre du Cameroun, comme Maurice Delauney, ambassadeur de France à Libreville de 1965 à 1972 (puis à nouveau de 1975 à 1979), Georges Maïtrier et Georges Conan<sup>6</sup>.

S'étant assuré le contrôle total du Gabon et de ses fabuleuses richesses, le « clan des Gabonais » organise la déstabilisation du Nigéria. Transformant le Gabon en base logistique, Foccart, Delauney et leurs comparses alimentent avec le plus grand cynisme la très meurtrière guerre

du Biafra à la fin des années 1960, dans le but de s'arroger une part substantielle des ressources pétrolières du géant anglophone (voir [chapitre 32](#)). Leurs appétits pétroliers portent également les réseaux Guillaumat-Foccart vers le Congo-Brazzaville, où des gisements off-shore sont mis au jour en 1969. Là, on voit apparaître André Tarallo, entré en 1967 à la Société française de recherche et d'exploitation pétrolière (Sofrep). Devenu P-DG de la filiale locale d'Elf en 1970 et bientôt promu « Monsieur Afrique » du groupe, il inaugure en 1972 le premier gisement congolais aux côtés du président « marxiste » Marien Ngouabi.

Considéré dans les années 1950 comme un joyau prometteur de l'industrie pétrolière « *Made in France* », le Cameroun n'échappe pas au système Elf. Les efforts de prospection s'intensifient dans ce pays tout au long des années 1960, alors que se prolonge la guerre « civile ». L'attention des pétroliers français se concentre sur le bassin du Rio del Rey, au large des côtes du Cameroun anglophone, où le premier gisement d'huile commercialisable est découvert en 1972. Moins spectaculaires qu'initialement prévues, les ressources pétrolières camerounaises deviennent cependant stratégiques pour la France. Et cela d'autant plus que la conjoncture pousse l'ancienne métropole à intensifier encore son emprise sur ses ex-colonies d'Afrique centrale. La nationalisation du pétrole algérien en 1971 prive en effet Elf d'une grande partie de « ses » réserves.

Dans le secret le plus absolu, le Cameroun est ainsi arrimé à la nébuleuse Elf, à l'époque même où celle-ci dérive vers une logique de plus en plus mafieuse. L'explosion des prix du pétrole, à la faveur des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, incite en effet l'industrie pétrolière à se constituer d'opulentes caisses noires qui, arrosant les dirigeants africains (et, bien au-delà de l'Afrique, toute une série d'intermédiaires, d'acteurs de l'ombre et de responsables politiques...), permettent d'obtenir des tarifs préférentiels et des concessions privilégiées. Les systèmes dictatoriaux installés au moment des indépendances, sous prétexte de lutter contre le « communisme », à la tête des « États têtards » d'Afrique

francophone révèlent alors toutes leurs potentialités. La règle du jeu est claire : tout chef d'État qui suit la ligne fixée par Paris partagera les sommes mirifiques brassées par Elf, les autres risqueront de rencontrer sur leur chemin des forces, plus souvent obscures qu'officielles, que Paris n'hésitera pas à actionner. « À ce jeu, note le journaliste David Servenay, Elf et son “clan des Gabonais” sont passés maîtres dans l'art de tirer les ficelles<sup>7</sup>. »

L'opposition camerounaise en exil découvre ainsi que le Cameroun a rejoint le cercle des pays producteurs de pétrole depuis la fin 1977. Constatant le secret qui entoure le dossier pétrolier, elle ne tarde pas à comprendre pourquoi les organismes camerounais chargés des questions pétrolières sont directement et exclusivement rattachés à la présidence. Et pourquoi, sous le prétexte officiel de faire des « réserves » pour les temps difficiles, les recettes pétrolières sont gérées « hors budget » dans la plus totale opacité (les fonds étant placés sur des comptes parisiens, suisses ou new-yorkais...). « M. Ahmadou Ahidjo dispose à discrétion de son royaume sur lequel son bon plaisir tient lieu de lois et d'institutions, relève en 1982 l'Organisation camerounaise de lutte pour la démocratie, créée par Abel Eyinga en 1978. [...] Il a décidé qu'en matière d'hydrocarbures il ne serait porté à la connaissance des Camerounais ni l'importance réelle des réserves exploitables ni la quantité de brut produit, et encore moins le taux des revenus pétroliers. Sa décision a été approuvée à Paris, où elle fut au surplus qualifiée de “sage”<sup>8</sup>. » Des chercheurs indépendants estiment aujourd'hui que les montants qui se sont ainsi « évaporés » en trois décennies d'exploitation pétrolière s'expriment en milliards de dollars<sup>9</sup>...

Le constat des opposants camerounais trouvera toute sa justification bien des années plus tard, lorsque éclatera, au milieu des années 1990, l'« affaire Elf » qui éblouira la plupart des dirigeants africains « amis de la France » et une bonne partie de la classe politique française<sup>9</sup>. Il ne faut cependant pas oublier que le pétrole ne constitue pas la seule raison de l'« acharnement » de la France au Cameroun.

Depuis l'indépendance de 1960, les intérêts économiques de la France y sont multiples : dans le commerce, le transport, l'aluminium, les plantations, l'industrie forestière, etc. Les quelque 9 000 Français présents au Cameroun, rappelle la revue *African Affairs* à l'orée des années 1980, « continuent à dominer presque tous les secteurs clés de l'économie, à peu près comme ils le faisaient avant l'indépendance. Les ressortissants français contrôlent 55 % du secteur moderne de l'économie camerounaise et leur contrôle sur le système bancaire est complet et total<sup>10</sup> ». Il ne faut pas non plus négliger les apparatchiks du régime camerounais qui profitent des liens étroits noués avec les intérêts occidentaux, français en premier lieu. « À l'ombre du pouvoir de M. Ahidjo avaient fleuri [...] des positions de pouvoir matérialisées par des fortunes parfois ostentatoires, expliquera par exemple Achille Mbembe quelque temps après avoir quitté le Cameroun, en 1982. Les portes du crédit avaient été ouvertes à une classe d'affairistes impliqués dans diverses opérations dont les plus visibles concernaient la spéculation foncière et immobilière<sup>11</sup>. »

C'est cette situation que l'exploitation du pétrole vient encore accentuer. Les équilibres socioéconomiques du pays se trouvent bouleversés en profondeur par l'afflux de revenus pétroliers. En seulement quelques années, ceux-ci deviennent la principale ressource financière du pays, allant jusqu'à représenter, en 1985, 30 % du PNB et 80 % de ses revenus d'exportation<sup>12</sup>. Accaparée par la caste au pouvoir, la manne pétrolière ne profite pas aux populations, auxquelles on continue de prêcher les vertus du « développement agricole ». Telle est d'ailleurs la justification officielle du « compte hors budget » où sont placés les bénéfices pétroliers. Il faut, explique-t-on, « éviter l'emballement de la machine à distribuer les crédits publics et l'anesthésie de la force de travail de la nation<sup>13</sup> ». Pendant que les riches, de plus en plus riches, se construisent des palais, collectionnent les voitures de luxe et se constituent



des réseaux d'obligés en achetant les consciences, les pauvres, de plus en plus nombreux, épuisent leur « force de travail » dans la boue des campagnes et la jungle des bidonvilles<sup>14</sup>.

Outre cette fracture sociale, le pétrole ravive une autre fêlure : celle qui éloigne les anglophones des francophones. Ayant encore moins que les autres profité du « développement » et étant soumis à une politique de « francisation » systématique depuis 1961, les anglophones comprennent mal que les ressources pétrolières, qui se trouvent pourtant massivement au large de leurs côtes, soient accaparées par les « élites » francophones. Une pilule d'autant plus difficile à avaler que, l'année où l'on découvrait le premier gisement commercialement exploitable, en 1972, une nouvelle Constitution leur était imposée qui abolissait le système fédéral et le remplaçait par une « République unie du Cameroun ». Aux États fédérés, supposés égaux, se substituent dix provinces dont deux seulement sont réservées aux anglophones, qui se retrouvent ainsi encore plus marginalisés. Remâchant le passé, nombreux sont ceux qui, secrètement, estiment qu'ils ont décidément fait une mauvaise affaire en 1961, lorsque leur territoire a été rattaché au Cameroun francophone...

### **L'impossible bilan de la « guerre du Cameroun » (1955-1971)**

Du côté des dirigeants, l'histoire tourmentée des années de « troubles » n'intéresse guère. Depuis l'indépendance, ils n'ont eu de cesse de renvoyer les exactions qu'ils ont ordonnées dans les limbes d'un passé révolu, jugé toujours trop ancien pour qu'on y revienne. Avant même l'indépendance, apparemment, l'évocation de la guerre du Cameroun, cette guerre qui n'a jamais dit son nom, était perçue comme un facteur de division à refouler au plus vite. « Nous avons oublié, pourquoi veut-on à toute force nous faire ressouvenir », s'exclamait déjà Ahidjo à la tribune de l'ONU en mars 1959<sup>15</sup>. Avant d'enterrer définitivement le passé, on le défigure une dernière fois en rejetant sur d'autres la responsabilité du sang versé. « Il n'y a plus ici la moindre exaction de l'UPC depuis plus de cinq ans,

explique au *Monde* le ministre des Forces armées Sadou Daoudou en 1979. Les dernières remontent à l'exécution publique d'Ernest Ouandié, le dernier chef historique de la rébellion, en 1971... Ce sont de tristes souvenirs sur lesquels on préfère jeter le voile de l'oubli. C'est une histoire qui reste à écrire. Tout au plus est-on en droit d'estimer que la guérilla a fait plusieurs milliers de victimes civiles<sup>16</sup>. »

Le bilan de la « guerre du Cameroun », entre 1955 et 1971 – au-delà naturellement des seules victimes de la guérilla –, excède certainement très largement cette modeste évaluation de « quelques milliers de victimes » concédée par un dignitaire du régime. Mais nous ne disposons pas aujourd'hui des éléments – décompte fiable et quotidien des victimes pour chaque période, données démographiques de qualité, rapports d'observateurs internationaux ou d'ONG humanitaires – qui permettraient d'avancer une évaluation précise du nombre de morts causées par les affrontements. Dans la bataille de chiffres qui déchire les différents camps en présence, il restera donc sans doute toujours très délicat de départager précisément la vérité du mensonge.

Ces précautions ne doivent cependant pas conduire à accepter des bilans fantaisistes, qu'ils soient grossièrement sous-évalués ou surévalués. Sans avoir donné lieu à un « génocide » comme on a pu le lire parfois, la guerre du Cameroun n'en a pas moins causé la mort violente de plusieurs dizaines – voire plusieurs centaines – de milliers de personnes, presque uniquement des Camerounais. Dans un conflit où l'action psychologique a joué un rôle aussi important que les armes, laisser les victimes sombrer dans l'oubli de la mémoire collective constituerait un second crime.

On peut rappeler l'évaluation faite par le général Briand d'« un peu plus de 20 000 morts » pour la seule année 1960 et le seul département Bamiléké (voir [chapitre 23](#)). Une évaluation à l'évidence *a minima*, puisque, nous l'avons vu à de nombreuses reprises, les militaires ont eu tendance à minimiser les bilans humains, par ignorance des résultats de leur action – par exemple dans le cas des bombardements aériens –, par désintérêt à l'égard des pertes africaines ou par tactique politique.

D'autres témoins ont avancé des chiffres plus élevés : 76 000 pour la période allant de 1954 à 1964 d'après l'ambassade du Royaume-Uni (voir [introduction](#)) ; ou 120 000 morts pour les deux ou trois premières années de l'indépendance en Bamiléké selon une estimation relayée par un journaliste du *Monde* (voir [chapitre 23](#)).

Toutefois, ces tentatives de bilan, très approximatives, peuvent difficilement tenir compte des milliers de personnes qui ont péri suite aux déplorables conditions de vie dans les camps de regroupement en Sanaga-Maritime ou dans la région de l'Ouest. De même, il reste délicat d'appréhender le nombre de personnes assassinées par les diverses milices constituées pour combattre les nationalistes et qui ont fait régner la terreur dans des régions entières, pendant de longues années. Tout comme il est parfois impossible, cinquante ans après, de démêler dans les raids sanglants des « maquisards » ce qui relève de l'action politique ou d'autres motivations. Le propre de la « guerre révolutionnaire » étant d'abolir la distinction entre civils et belligérants, les pertes au sein des combattants et des populations s'entremêlent sans que l'on parvienne toujours à les dénombrer. De même, les massacres présentés comme relevant de « rivalités ethniques » ont bien souvent été aussi les conséquences de stratégies de « guerre dans la foule », plus ou moins contrôlées. Enfin, la dictature d'Ahmadou Ahidjo, dans les années 1960 et 1970, systématisant la guerre enclenchée par les Français, a eu recours à des pratiques meurtrières (camps d'internement, tortures, disparitions forcées, exécutions publiques ou extrajudiciaires, etc.) qui n'ont jamais fait l'objet d'un bilan chiffré sérieux – tant de la part d'une opposition trop affaiblie que des jeunes ONG internationales de défense des droits humains, mal informées à l'époque sur la « guerre secrète » du Cameroun.

### **Paul Biya, le ravalement de façade**

Ayant donc réussi à « jeter le voile de l'oubli » sur la guerre qui lui avait permis d'être installé et maintenu au pouvoir, et tandis que son hégémonie

ne semblait plus pouvoir être remise en cause, c'est à la surprise générale qu'Ahmadou Ahidjo annonça, le 4 novembre 1982, sa démission de la présidence de la République. Il y avait certes eu des interrogations lorsque, quelques mois plus tôt, le dictateur avait fait modifier la Loi fondamentale pour faire du Premier ministre – poste occupé depuis 1975 par Paul Biya – son « successeur constitutionnel ». Mais cette démission surprise laisse perplexes nombre d'observateurs. D'autant qu'Ahidjo ne quitte pas totalement la scène : non seulement il conserve le poste stratégique de président du parti unique, mais il ne tarde pas en outre à contester Paul Biya, qui lui a succédé le 6 novembre 1982 – au point de chercher, semble-t-il, à lui reprendre sa place. Cette succession, décrite comme « exemplaire » dans un premier temps, tourne rapidement au chaos. Le bicéphalisme, incompatible avec l'esprit du régime instauré à l'indépendance, tourne à la guerre des clans : entre le chef du parti et le chef de l'État, il y en a un de trop. C'est finalement Paul Biya qui emportera la mise.

La personnalité et le parcours du nouveau président laissent, eux aussi, perplexes. « Médiocre » selon ses adversaires, « discret » selon ses partisans, Paul Biya n'avait pas le profil idéal pour occuper le fauteuil d'un dictateur à poigne. Les ambassadeurs français qui l'ont côtoyé dans les années 1960, alors qu'il travaillait à la présidence de la République, se souviennent d'un homme fade, sans excès de talent et sous la domination totale d'Ahidjo. « Nos rapports étaient à la fois très faciles et complètement vides », se rappelle Philippe Rebeyrol, dubitatif<sup>17</sup>. Francis Huré peine pour sa part à se remémorer le nom de cet illustre inconnu : « Comment s'appelle-t-il ce directeur de cabinet, l'actuel président ? » Il se souvient mieux de sa femme, Jeanne-Irène, fort « jolie fille ». « Entre nous, lance-t-il polisson, les rapports de Mme la directrice de cabinet avec Ahidjo étaient assez bons, si vous voyez ce que je veux dire<sup>18</sup>... » Biya lui-même n'a jamais caché sa soumission au maître. « Le président Ahidjo ne

m'a pas nommé ici pour faire de la politique, mais pour étudier les dossiers et les soumettre à sa haute sanction », confie-t-il en privé alors qu'il n'est encore que Premier ministre<sup>19</sup>.

Pour ceux que le scénario officiel d'une démission « volontaire » d'Ahidjo laisse sceptiques, c'est sans doute précisément la discrétion, le manque d'ambition et la docilité de Paul Biya qui expliquent son ascension inespérée, à l'initiative des cercles françafricains de Paris. À la fin de son règne, Ahidjo se montrait en effet de plus en plus rétif à accepter les diktats de cette France dont il se sentait mal aimé. Subjugué par de Gaulle, il regardait ses successeurs avec plus de hauteur et commençait à croire lui-même à la propagande qui magnifiait son « génie ». Au début des années 1970, une fois l'UPC écrasée, il multiplie les signes d'« indépendance ». En 1971, il décide de retirer l'État camerounais du capital d'Air Afrique pour créer sa propre compagnie nationale, Cameroon Airlines. En 1973, le dictateur fait sortir son pays de l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM), qui avait pris la suite de l'UAM (voir [chapitre 27](#)). Et il refusera toujours de participer aux sommets France-Afrique, institués par Pompidou en 1973. La découverte du pétrole affermit enfin son assurance face à ses « partenaires » français et aiguise ses exigences. Autant dire qu'aux yeux de nombreux observateurs la main de la France ne paraît pas innocente quand le « sage » Paul Biya lui succède en novembre 1982<sup>b</sup>.

Cette thèse trouvera une sorte de confirmation en 1996, à l'occasion de l'« affaire Elf ». Depuis sa prison, Loïk Le Floch-Prigent, P-DG de la société de 1989 à 1993, rédige un mémorandum saignant dans lequel il narre par le menu les agissements de la compagnie pétrolière. « C'est grâce à Elf que la France maintient une présence en Afrique francophone et l'élargit à d'autres pays, écrit-il. Ainsi, au Gabon, où Elf nomme Bongo ; mais c'est vrai du Congo, devenu quelque temps marxiste, toujours sous le contrôle d'Elf ; c'est vrai aussi pour le Cameroun, où le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays<sup>20</sup>. » Si elles en disent long sur le

sentiment de toute-puissance qui régnait au sein de l'état-major d'Elf, ces révélations fracassantes laissent cependant nombre de questions en suspens. Comment « Elf », pour autant qu'on puisse identifier ce qui se cache derrière cette nébuleuse, a concrètement opéré au Cameroun. Qui sont ses hommes de main. Quels étaient, exactement, les objectifs recherchés. Pourquoi Ahidjo a-t-il, dans un premier temps, accepté de se retirer avant de tenter de revenir au pouvoir ? Et quel rôle les différents réseaux françafricains ont-ils joué au moment de la tentative de coup d'État qui déstabilisa le régime Biya en 1984 ? Ces questions, qui nourrissent de folles rumeurs depuis des années, trouveront peut-être un jour des réponses plus précises.

Personne ne conteste en tout cas que cette succession tumultueuse s'est faite dans la plus grande opacité et dans un flagrant déni de démocratie. Comme en 1957 lorsque Pierre Messmer imposa André-Marie Mbida, comme en 1958 lorsque Jean Ramadier remplaça ce dernier par Ahmadou Ahidjo, il semble que ce soit toujours dans les couloirs obscurs de la politique française que se décide le sort du Cameroun. Le règne de Paul Biya, digne héritier des cercles aujoulatistes des années 1950, Mbida et Ahidjo en tête, ne sera pas beaucoup plus démocratique. En dépit des espoirs que certains ont nourri en l'entendant prôner, à son arrivée au pouvoir, la « rigueur », la « moralisation » et même la « démocratisation », il apparaît rapidement qu'il ne s'agit, une fois de plus, que de slogans creux visant à « humaniser » la dictature et à chloroformer les velléités contestatrices.

De fait, les timides réformes « libérales » des années 1980 ne font pas oublier le maintien de la censure, de la police politique (rebaptisée CENER en 1984) et du parti unique (rebaptisé RDPC en 1985). Au moment où disparaît Ahidjo, décédé en exil à Dakar en 1989, les observateurs avisés qualifient à juste titre les mesures prises par son successeur de simple « ravalement de façade<sup>21</sup> ». Celles du début des années 1990, conquises de haute lutte par la volonté populaire, dans un

contexte international marqué par la fin de la guerre froide et par le discours de François Mitterrand à La Baule, sont moins négligeables. Mais, après les « années de braise » (1990-1994), marquées par des opérations « villes mortes »<sup>22</sup> ayant notamment permis l'abrogation des mesures contre-subversives de 1962 et la restauration du multipartisme aboli depuis 1966, la « transition démocratique » sera rapidement anesthésiée<sup>23</sup>. Il s'agissait une fois de plus, comme on le disait à l'époque coloniale chaque fois qu'une « réforme généreuse » était adoptée, de « soulever légèrement le couvercle » pour éviter que la pression populaire ne fasse « exploser la marmite »...

Difficile, à ce sujet, de ne pas faire le parallèle entre les méthodes utilisées sous Paul Biya pour contenir les aspirations démocratiques et celles qu'employait l'administration coloniale française dans les années 1950 pour museler le mouvement nationaliste : fraudes électorales, utilisation pernicieuse de l'appareil judiciaire, harcèlement systématique des contestataires, vampirisation de l'adversaire et infiltration de l'opposition, instrumentalisation des appartenances ethniques, etc. Telles sont les techniques qui, utilisées naguère contre l'UPC, permettent aujourd'hui d'enrayer les « réformes libérales » octroyées à contrecœur au début des années 1990. Après avoir tenté de résister à la timide démocratisation du régime (il parlait de « multipartisme précipité »), Paul Biya osera ensuite en revendiquer la paternité : « Je vous ai amené la démocratie et la liberté<sup>24</sup>. » Comme jadis l'« indépendance » critiquée par les upécistes, la « démocratie » camerounaise des années 2000 est sans conteste plus « nominale » que réelle.

Dans un tel système, que d'aucuns qualifient de « démocrature », nul ne peut être surpris que, depuis 1982, le président Paul Biya (âgé de 77 ans en 2010) et l'ancien parti unique, le RDPC, soient systématiquement reconduits au pouvoir, en dépit de leur incontestable impopularité, à chaque échéance « électorale ». Et rares ont été ceux qui se sont étonnés, en 2008, lorsque le successeur d'Ahidjo a autoritairement modifié la dernière Constitution en date – celle de 1996, qui limitait le nombre de



mandats présidentiels – pour prolonger de quelques années supplémentaires ce que la propagande officielle appelle, depuis plus d'un quart de siècle, le « régime du renouveau »<sup>c</sup>.

Cette restauration autoritaire, après les espoirs nés au début des années 1990, se retrouve dans la plupart des régimes du « pré carré » soutenus par la France. Les conférences nationales qui se tiennent alors dans différents pays n'empêchent pas les satrapes de la Françafrique de se maintenir au pouvoir. Le retour au multipartisme en Côte-d'Ivoire en 1990 ne gêne pas la domination de Félix Houphouët-Boigny, ce « fidèle ami » de la France en général et de François Mitterrand en particulier, qui meurt au pouvoir en 1993. Le maréchal Mobutu Sese Seko continuera de régner sur le Zaïre jusqu'à sa chute en 1997. Denis Sassou Nguesso au Congo-Brazzaville pourra revenir au pouvoir par les armes en 1997. Gnassingbé Eyadéma se maintiendra à la présidence togolaise jusqu'à sa mort en 2005. Et l'inénarrable Omar Bongo demeurera à la tête de la pétro-dictature gabonaise jusqu'à sa mort en 2009.

### **Le Cameroun de Paul Biya, gangrené jusqu'à ses tréfonds par la corruption**

Au Cameroun, au-delà de cette démocratisation de façade, la misère dans laquelle se débat la quasi-intégralité de la population reste un facteur décisif pour comprendre le fonctionnement de la société des années 2000<sup>d</sup>. Cette pauvreté est d'autant plus difficile à supporter pour les Camerounais qu'elle s'est accentuée depuis le milieu des années 1980, suite à la raréfaction des réserves pétrolières du pays, à la crise de la dette et aux traitements de choc imposés par les institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international). Alors que la caste dirigeante parvient à maintenir le train de vie auquel elle s'est habituée depuis la période faste des années 1970 et 1980, la majeure partie de la population, frappée de plein fouet par la crise, doit se battre pour assurer sa survie quotidienne<sup>25</sup>.



Lourde de menaces pour l'avenir, cette situation est cependant devenue un instrument de pouvoir pour le régime. Elle lui permet d'exercer un chantage, tant vis-à-vis des populations locales que des partenaires étrangers, en se présentant en permanence comme le dernier rempart contre un probable chaos<sup>26</sup>. C'est en ce sens qu'il faut comprendre les slogans, ressassés quotidiennement, sur la « paix », l'« unité » et la « stabilité » du pays. La pauvreté des populations et l'opulence des « élites » permettent en outre, plus efficacement que toute autre méthode, de désamorcer préventivement toute velléité contestatrice. Rares sont aujourd'hui les partis politiques et les syndicats qui parviennent à assurer leur indépendance grâce aux seules cotisations de leurs membres. Contraints de trouver d'autres sources de revenus, ils sont souvent soumis au bon vouloir de leurs bienfaiteurs, nationaux ou internationaux, ce qui tend à les rendre suspects aux yeux de leur base potentielle. À la pointe des revendications au début des années 1990, la presse privée – c'est-à-dire non gouvernementale – se trouve vingt ans plus tard piégée dans le même cercle vicieux : confrontée à un lectorat trop pauvre pour la maintenir à flot, la presse dépend généralement des revenus publicitaires distribués par les multinationales et des subsides accordés par les puissants locaux.

Prospérant sur une pauvreté massive et une soif inextinguible de numéraire, l'achat des consciences, des servilités et des faveurs est devenu un des plus puissants outils de contrôle social dans le Cameroun des années 2000. Déjà présente à l'époque coloniale, fréquente au temps d'Ahidjo, la corruption y est devenue omniprésente. Classé dans le peloton de tête des pays les plus corrompus au monde, le Cameroun de Paul Biya est gangrené jusqu'à ses tréfonds. Tout s'achète et tout se vend avec du sonnante et du trébuchant, tout s'extorque et tout se quémande : la complaisance d'un agent de police, le tampon d'une administration, le diplôme d'une école renommée, le silence d'un journaliste, le favoritisme d'un ministère, l'accès à certaines archives... La corruption, ou ce que l'on qualifie ainsi, étant érigée en système, tout le monde est à un degré ou

un autre « mouillé », donc « complice » d'un pouvoir qui en a fait son arme favorite. Comme jadis la « subversion », le simple soupçon de « corruption » suffit à mettre à l'index n'importe quel contestataire.

Le régime Biya a ainsi élevé l'art de la corruption et de la cupidité à un tel sommet que la « distraction de deniers publics », comme on dit localement, est devenue la règle du jeu à l'intérieur de son propre camp<sup>27</sup>. Tout est organisé pour que les ministres, sous-ministres, directeurs de sociétés paraétatiques et autres apparatchiks du régime RDPCiste puissent disposer à leur guise de l'argent public, étant entendu que le président pourra faire jeter en prison qui bon lui semble, dès lors qu'il souhaitera écarter un concurrent politique trop ambitieux ou amadouer des bailleurs internationaux parfois réticents à renflouer les caisses. Anesthésiant l'ennemi, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ex-parti unique, la présidence contrôle la scène politique : elle en a fait un casino où chacun est invité à jouer sa fortune politique et financière, comme à la roulette russe.

Parmi les favoris du régime, les forces de sécurité – police, armée, gendarmerie, services secrets – semblent avoir tiré un grand profit de cette situation. Depuis les revendications démocratiques des années 1990, elles bénéficient de multiples avantages matériels et symboliques. Les plus hauts gradés de l'armée se sont par exemple vu attribuer de juteuses concessions forestières et un accès privilégié à la très rentable industrie du jeu<sup>28</sup>. À la faveur des troubles intérieurs et des conflits avec le Nigéria (autour de la presque île de Bakassi, réputée riche en pétrole), les forces armées ont vu leurs moyens se renforcer. Tandis que les effectifs de la fonction publique subissaient des coupes drastiques et que le salaire des fonctionnaires était brutalement réduit (jusqu'à 70 % !), seuls les militaires, les gendarmes et les policiers étaient épargnés<sup>29</sup>.

### **Soumission et terreur : la permanence des méthodes coloniales**

Dans un pays où la coercition est, depuis sa naissance, le pilier du contrôle politique et social exercé par l'État, un tel traitement de faveur n'est pas difficile à analyser : il sonne comme une carte blanche offerte aux « hommes en uniforme » pour mener une guerre permanente, quoique de basse intensité, contre la population. En la matière, il suffira de quelques heures au visiteur étranger pour constater l'impunité dont jouissent les forces de l'ordre. À peine aura-t-il quitté Yaoundé ou Douala qu'il tombera sur un de ces barrages routiers, que les gendarmes, militaires ou policiers dressent à l'entrée de la moindre localité, où il se verra extorquer quelques billets après avoir été soigneusement humilié.

Si les « forces de l'ordre » sont ainsi choyées, c'est que le régime Biya n'a jamais rompu avec le système de soumission et de terreur instauré au temps de son prédécesseur formé à l'école coloniale française. Toute remise en cause de son pouvoir aboutit à une répression sauvage, généralement opérée dans le plus grand secret. Ce fut le cas au lendemain de la tentative de putsch de 1984, qui entraîna le massacre à huis clos de centaines de personnes dans le nord du pays<sup>30</sup>. Ce fut le cas à nouveau lors des « années de braise », au début des années 1990, au cours desquelles le pouvoir réactiva les dispositifs « contre-insurrectionnels » qui avaient fait leurs preuves pendant la guerre d'indépendance, comme l'a noté l'universitaire Pierre Kamé : « Ces dispositions lui permettent d'user de la force physique, mais aussi d'exercer la censure, la saisie et la suspension des journaux proches de l'opposition, de dissoudre les associations “de défense des droits de l'homme” et d'interdire réunions et manifestations. La mise en place de commandements opérationnels dans les provinces “rebelles” en 1991 [c'est-à-dire dans sept provinces sur dix] et l'instauration de l'état d'urgence dans la province du Nord-Ouest au lendemain des élections de 1992 constituent le stade le plus achevé de la construction autoritaire de la continuité politique. » Et le même auteur – qui se trouve être le propre fils de Samuel Kamé – de relever

l'incontestable « analogie » entre les méthodes utilisées au moment de l'« indépendance » et celles employées au cours de la phase de « démocratisation »<sup>31e</sup>.

L'usage immodéré de la violence d'État n'est pas limité aux périodes de crise. Le quadrillage et la répression des populations « sensibles », à commencer par les étudiants et les anglophones, sont permanents<sup>32</sup>. Au cours des années 1990, on vit ainsi apparaître, sur le campus universitaire de Yaoundé, des « comités de vigilance » et des « groupes d'autodéfense », constitués, sur une base ethnique et avec la complicité des autorités, pour faire régner la terreur dans la population estudiantine « étrangère » de la capitale politique (anglophone, bamiléké, etc.)<sup>33</sup>. Dans les provinces anglophones, considérées par le pouvoir camerounais comme le nouveau foyer de l'ennemi intérieur, l'atmosphère n'est pas sans rappeler celle d'autrefois. En 2002, la chercheuse nord-américaine Susan Dicklitch notait par exemple la résurgence de la méthode du *kale-kale*, utilisée à l'époque des « troubles » pour intimider les populations « contaminées » (voir [chapitre 29](#)). « [J'ai] malheureusement eu l'occasion d'être témoin d'une [telle opération], menée à Mutengene dans la province du Sud-Ouest, explique-t-elle. Des personnes de tous les âges tournaient en rond ou étaient assises dans la boue, l'air hagard et ahuri, pendant qu'une nuée de gendarmes, de policiers et de militaires ramassaient de présumés voleurs et des membres supposés de l'opposition<sup>34</sup>. »

Délinquance et contestation étant perçues comme une seule et même déviance, les mêmes méthodes sont généralement utilisées pour réduire l'une et l'autre. L'illustration la plus flagrante est la mise sur pied, en 2000, d'un « commandement opérationnel » pour lutter contre le « grand banditisme » à Douala. Comme au début des années 1990, où de tels dispositifs avaient été instaurés pour traquer et mater les revendications politiques (au prix de plusieurs centaines de morts), l'armée devient l'élément clé de la « sécurisation » de la capitale économique, ainsi que l'expliquent en 2001 deux spécialistes camerounais : « Les forces militaires qui viennent appuyer les forces traditionnelles de maintien de

l'ordre que sont la police et la gendarmerie vont utiliser des actions coups de poing contre les bandes criminelles [et faire] usage de moyens hélicoptés ou motorisés. Cette logique chirurgicale d'action vise à neutraliser la prolifération de véritables métastases criminelles. Et à empêcher l'enkystement de l'insécurité<sup>35</sup>. » Le commandement opérationnel, agissant sur « renseignements » fournis par la population, se transformera rapidement en véritable escadron de la mort, tuant à peu près n'importe qui sous n'importe quel prétexte<sup>f</sup>. En seulement quelques mois, ses opérations « coup de poing » – c'est-à-dire de purs et simples assassinats – auraient fait « disparaître » plus d'un millier de personnes<sup>36</sup>...

Derrière la façade « démocratique », le régime Biya poursuit donc la guerre contre une population toujours considérée comme insuffisamment « mature » pour jouir pleinement de la souveraineté et de la liberté. Une guerre d'usure, une guerre des nerfs, qui mute périodiquement en affrontements armés. Ce fut le cas à nouveau en février 2008, lorsqu'un vaste mouvement de révolte éclata dans divers centres urbains. Protestant contre la hausse des prix des denrées de base et contre la modification de la Constitution permettant à Paul Biya de prolonger son règne, les émeutiers furent mitraillés sans ménagement, au prix d'une centaine de morts<sup>37</sup>.

Pendant que les coups de feu crépitaient dans les rues et que l'armée investissait les quartiers populaires, certains témoins que nous avons rencontrés au cours de notre enquête parvinrent à nous appeler pour nous signaler l'étonnante ressemblance entre ces émeutes et celles qui avaient endeuillé le Cameroun à l'époque de Roland Pré. Quelques heures plus tard, Paul Biya prit la parole à la télévision pour menacer les « apprentis sorciers » qui, selon lui, manipulaient les manifestants<sup>38</sup>. Avait-il conscience qu'il utilisait la même expression que l'administration coloniale française, au lendemain des massacres de mai 1955, pour stigmatiser les leaders du mouvement nationaliste ?

## **Et la France, toujours...**

Pour la plupart des Français, le Cameroun est en 2011 un pays en tout point étranger. Rares sont ceux qui pourraient citer le nom de son président ou de sa capitale. Peu nombreux sont ceux qui savent que l'Hexagone fut pendant des décennies la « métropole » de sa partie francophone. Au mieux, le Cameroun se résume aux quelques joueurs de football qui, originaires de cette contrée lointaine et exotique, brillent dans les championnats européens. Pour les commentateurs mieux informés qui ont quelques connaissances historiques, les liens qui unissaient jadis la France et le Cameroun semblent aujourd'hui se distendre.

Depuis le génocide rwandais de 1994, depuis le scandale Elf-Aquitaine, depuis la disparition des « pères des indépendances » d'Afrique francophone, depuis que se multiplient les ouvrages consacrés aux relations incestueuses longtemps maintenues entre la France et ses anciennes colonies, la « Françafrique » serait sur le déclin, voire morte et enterrée. Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas promis, au cours de sa campagne présidentielle de 2007, de « rompre » avec les pratiques anciennes ? Elf n'a-t-elle pas été privatisée en 1994 et rachetée par Total en 2000 ? Et la Chine ne taille-t-elle pas, comme on dit dans les magazines, des « croupières aux entreprises françaises sur le continent noir » ?

Du point de vue des Camerounais, un tel constat mérite d'être fortement nuancé. La « France » reste omniprésente, dans leur histoire comme dans leur vie quotidienne<sup>39</sup>. Pour eux, Louis-Paul Aujoulat, Roland Pré, Pierre Messmer, Jean Lambertson, Max Briand et les autres ne sont pas que des vestiges du passé : ils sont quelques-uns des responsables de leur misère actuelle. Les Camerounais savent que l'armée française assure depuis cinquante ans la pérennité du régime d'Ahmadou Ahidjo puis de Paul Biya, en vertu des accords de défense secrets du 13 novembre 1960, renouvelés par ceux – tout aussi secrets – du 21 février 1974. L'« accord spécial de défense » de 1974, « resté secret à la demande des Camerounais » peut-on lire dans les archives de l'ambassade de France,

précise dans son article 1<sup>er</sup> que « la République française s'engage à apporter, à des conditions spéciales, son soutien logistique et l'assistance de ses forces armées à la République unie du Cameroun, sur la demande de celle-ci, en cas de crise grave ou d'agression contre le Cameroun ». L'analyse de l'auteur anonyme d'une note française de 1981 est claire : « C'est dire que, même en cas de crise intérieure aiguë, le président Ahidjo pourrait éventuellement s'appuyer sur ce texte pour demander notre intervention<sup>40</sup>. » Or, ce texte est resté valable jusqu'à l'entrée en vigueur des nouveaux accords de défense – publics cette fois – du 21 mai 2009<sup>g</sup>.

Les Camerounais savent aussi que Paul Biya, qui s'autogratifiait en 1991 d'être le « meilleur élève » de Mitterrand en Afrique, a toujours été très bien reçu à Paris, à l'ère Chirac comme à l'ère Sarkozy. Ils savent que les autorités françaises sont toujours les premières à féliciter leur président chaque fois qu'il est « brillamment réélu ». Ils savent que, en échange de cette amitié constamment renouvelée, ce dernier – qui passe pour sa part un temps considérable en France, où il possède de fort luxueuses demeures – accepte sans difficulté de cautionner la politique migratoire ultra-restrictive de la France, « tests ADN » compris<sup>41</sup>. Ils savent que le même Paul Biya est en 2010 encore entouré par des conseillers français, parmi lesquels l'ancien ambassadeur Yvon Omnès, passé du jour au lendemain de l'ambassade de France à Yaoundé à la présidence camerounaise, sise quelques kilomètres plus loin. Les Camerounais savent enfin que l'argent des contribuables français, qui avait déjà permis de sauver Paul Biya au début des années 1990, lorsque les grèves massives faillirent asphyxier son régime, continue vingt ans plus tard de financer la formation et l'équipement de ses « forces de l'ordre »<sup>42</sup>. Ces mêmes « forces de l'ordre » qui leur tirent dessus chaque fois qu'ils se rebellent...

« La France n'est pas responsable de tous les malheurs du Cameroun ! », clament aujourd'hui nombre de journalistes français. C'est vrai. Reste que ces mêmes journalistes gagneraient en crédibilité si leurs

journaux refusaient d'accueillir dans leurs colonnes les encarts publicitaires et autres publiereportages payés rubis sur l'ongle par un régime désireux de laver son image et d'acheter le silence sur ses manquements démocratiques<sup>41</sup>. Les mêmes auraient été bien avisés, pour être écoutés, de protester avec un peu plus de vigueur quand François Fillon, en visite officielle à Yaoundé en mai 2009 pour renégocier les accords de défense, transformait la responsabilité française dans l'assassinat des leaders nationalistes camerounais en « pure invention » (voir [introduction](#)).

Ils pourraient également se demander pourquoi les enseignes des groupes industriels français – Total, Orange, PMU, etc. – sont systématiquement détruites lorsque éclate une révolte populaire. Peut-être découvrirait-ils alors que le groupe de Vincent Bolloré, par exemple, souffre modérément de cette « redoutable Chinafrique » qui monopolise en général leur attention. M. Bolloré, grand ami de Nicolas Sarkozy, semble au contraire avoir su tirer un certain profit du « glorieux » passé colonial français au Cameroun : cogestionnaire du réseau ferré camerounais (construit dans les années 1920-1930 grâce au travail forcé), propriétaire des plantations de Dizangué (contre lesquelles protestaient déjà Gaston Donnat et Ruben Um Nyobè dans les années 1940), contrôlant le port de Douala (que certaines autorités françaises recommandaient, dès les années 1950, de confier en gestion à... une « société privée » française !), son groupe entretient aujourd'hui les meilleures relations avec le régime de Paul Biya et finance la fondation « caritative » de sa seconde épouse<sup>43</sup>...

Certes, la France n'est pas responsable de tous les malheurs du Cameroun. Et la Françafrique a assurément muté depuis les années 1970. Mais, tant que la responsabilité des acteurs français de l'époque et les bénéfices que leurs successeurs tirent des souffrances infligées resteront enveloppés dans un pudique voile de silence, les fantômes de la guerre du Cameroun continueront de hanter le présent.

Épilogue



---

**a.** Selon une étude de 2009, 10,7 milliards de dollars se sont évaporés entre 1977 et 2006. « Cette somme a peut-être été appropriée par des acteurs privés, notent prudemment les auteurs de l'étude, bien qu'il soit difficile de déterminer quelles parts sont revenues respectivement aux compagnies pétrolières et aux responsables officiels » (Bernard GAUTHIER et Albert ZEUFACK, « Governance and Oil revenues in Cameroon », *OxCarre Research Paper 29*, Oxford University, 7 octobre 2009, p. 19, <[www.economics.ox.ac.uk](http://www.economics.ox.ac.uk)>).

**b.** Un soupçon que ne lève pas Jacques Attali, alors « conseiller spécial » de François Mitterrand. Ses notes, publiées en 1993, laissent ouvertes toutes les interprétations : « Étranges, les conditions de la démission d'Ahidjo : il n'a quitté le pouvoir que parce qu'un médecin français lui avait assuré qu'il ne lui restait que quelques semaines à vivre. Depuis, il se porte comme un charme » (*Verbatim I, 1981-1986*, Fayard, Paris, 1993, p. 471-472).

**c.** Et que les Camerounais de la rue qualifient plutôt de « *Renoufaux* » ou de « *Renouvieux* »...

**d.** En 2000, selon le *CIA Factbook*, 48 % de la population camerounaise vivaient sous le seuil de pauvreté.

**e.** On notera à ce propos que le terrible Jean Fochivé, temporairement mis à l'écart entre 1984 et 1989, reprend du service à cette période : il est nommé délégué général à la Sûreté nationale puis secrétaire d'État à la Sûreté intérieure, poste qu'il cumule jusqu'en 1996 avec celui de directeur du Centre national des études et des recherches (CENER, ex-SEDOC).

**f.** L'affaire du commandement opérationnel de Douala éclatera en 2001, lorsque neuf personnes, habitant le quartier de Bepanda, seront assassinées par les « forces de l'ordre » après avoir été accusées par une voisine d'avoir dérobé... une bouteille de gaz !

**g.** À la différence des précédents, ces derniers « ne comporte[nt] plus de stipulation impliquant le principe d'un concours au Cameroun en cas d'agression extérieure ou en cas de crise intérieure » (<[www.senat.fr/leg/pjl09-351.pdf](http://www.senat.fr/leg/pjl09-351.pdf)> ; l'« Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun instituant un partenariat de Défense » est consultable à cette même adresse).

**h.** Signalons tout de même la protestation publique de la société des journalistes de *L'Express* contre de tels encarts publicitaires au moment de la visite de Paul Biya à Paris en juillet 2009. Cette publicité, expliqua-t-elle, « nuit à l'image de *L'Express* en induisant le doute sur la caution qu'apporterait le journal à un homme régulièrement dénoncé pour ses manquements démocratiques ».

# Remerciements

---

**I**l est difficile de remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés dans la réalisation de ce travail. Citer nommément toutes les personnes auxquelles nous sommes redevables serait trop long, et susciterait une légitime rancœur chez celles que nous pourrions oublier. C'est de façon trop collective que nous devons donc remercier les centaines de personnes qui nous ont aidés pendant ces années de recherche. Celles qui, rencontrées aux archives, dans les bibliothèques ou sur quelque site Web, nous ont guidés vers des documents inédits, ouvert leurs carnets d'adresses ou indiqué des pistes de recherches. Celles qui, au Cameroun, en France ou ailleurs, nous ont montré des chemins, orientés vers des témoins, offert des photographies, des chansons de maquis ou des encouragements. Nous nous sommes heurtés à suffisamment de méfiances et de portes closes pour apprécier la valeur de cette aide multiforme.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les dizaines de témoins, cités ou non dans le livre, qui ont accepté de nous consacrer de longues heures, d'ouvrir leurs archives personnelles et de revenir sur un passé douloureux. Que nous partagions ou non leurs analyses, leurs opinions ou leurs combats, leur disponibilité permet aujourd'hui aux lecteurs de mieux connaître un épisode tragique de l'histoire franco-africaine. Nos remerciements vont aussi aux parents des acteurs disparus de cette histoire, qui ont bien voulu nous répondre, prenant parfois le risque de laisser ternir la mémoire de leur proche.

Il nous faut aussi saluer tous ceux, chercheurs, journalistes et militants, qui ont défriché avant nous cette période troublée, avec une mention

spéciale pour les nombreux étudiants camerounais qui ont écrit, dans des conditions de travail souvent pénibles, des mémoires universitaires sur l'histoire de la guerre d'indépendance.

Anonymes, nos remerciements ne peuvent l'être jusqu'au bout. Nous devons un clin d'œil fraternel à trois camarades, Nicolas Journet, Faustin Kenne et Yves Mintoogue, ainsi qu'aux amis dont les conseils, les coups de pouce et l'enthousiasme nous ont été précieux : Frank Garbely, Collins Ndefossokeng, Théophile Nono, Jean-Bruno Tagne, Roland Tsapi, Odile Tobner, Thaddée Yemelong. Sans oublier enfin nos familles et nos proches, en particulier Florence, Isabelle et Léonie, sans le soutien desquels nous n'aurions jamais osé entamer un projet aussi démesuré, ni trouvé le courage de le mener à son terme.

## Principaux fonds d'archives consultés

---

ADD	Archives départementales de Dschang.
ANY	Archives nationales de Yaoundé.
ANB	Archives nationales de Buea.
APO	Archives provinciales de l'Ouest (Bafoussam).
ARM	Archives du Réarmement moral (Issy-les-Moulineaux).
CADN	Centre des archives diplomatiques (Nantes).
CAOM	Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence).
CARAN	Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (Paris).
CHETOM	Centre historique des territoires d'outre-mer (Fréjus).
IISH	Archives de l'International Institute of Social History (Amsterdam).
SHAT	Service historique de l'armée de terre (Vincennes).

Archives du Parti communiste français (Bobigny).

Bibliothèque du DEFAP, Service protestant de mission (Paris).

Fonds Maurice Couve de Murville au Centre historique de Sciences Po (Paris).

# Notes

---

## Notes de l'introduction

1. Ruben UM NYOBÉ, « Rapport présenté au II<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'UPC », Eséka, 29 septembre 1952 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, L'Harmattan, Paris, 1989, p. 81-82).
2. Georges CHAFFARD, « La décolonisation est-elle faite, ou à faire ? », *Combat*, 11 décembre 1967.
3. Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, deux tomes, Calmann-Lévy, Paris, 1965 et 1967.
4. François-Xavier VERSCHAVE, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 1998.
5. Jean LAMBERTON, « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui », *Revue de Défense nationale*, mars 1960, p. 460-477.
6. Raphaël GRANDVAUD, *Que fait l'armée française en Afrique ?*, Agone, Marseille, 2009.
7. Capitaine Jean-Marie NASSIP, « L'évolution de l'assistance militaire technique en Afrique d'expression française au sud du Sahara et à Madagascar de 1960 à 1973 », 1<sup>er</sup> décembre 1973, p. 12 (SHAT, 15H80 ; par la suite, nous indiquerons de cette façon les références aux cartons des archives citées, ici celles du Service historique de l'armée de terre ; voir p. 655 la liste des abréviations utilisées).
8. Cité in Raphaël GRANDVAUD, *Que fait l'armée française en Afrique ?*, *op. cit.*, p. 150.
9. Richard A. JOSEPH, *Radical Nationalism in Cameroun. Social Origins of the UPC Rebellion*, Clarendon Press, Oxford, 1977 (tr. fr. : *Le Mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Karthala, Paris, 1986).
10. Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, L'Harmattan, Paris, 1984 ; *Écrits sous maquis*, *op. cit.* ; *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Esquisse d'une anthropologie de l'indiscipline*, thèse d'histoire, université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1989 ; *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960. Histoire des usages de la raison en colonie*, Karthala, Paris, 1996.
11. *L'Événement du Jeudi*, 16 mai 1991.
12. Max BARDET et Nina THELLIER, *O.K. Cargo ! La saga africaine d'un pilote d'hélicoptère*, Grasset, Paris, 1988.
13. *Ibid.*
14. Jacques ISNARD, « Jeu de miroirs », *Le Monde*, 3 avril 1994 ; « Les barbouzes en action », *Le Monde*, 19 janvier 1996.
15. Constantin MELNIK, *La Mort était leur mission*, Plon, Paris, 1995, p. 195.
16. Voir : Gilbert MEYNIER, « Guerre d'Algérie : combien de victimes ? L'apport de Charles-Robert Ageron », <www.ldh-toulon.net>, 7 septembre 2008.
17. Voir par exemple : « 2 mars 1960 : massacres français au Cameroun », <www.voltairenet.org>, 2 mars 2004 (consulté le 27 juillet 2010).
18. Par exemple, Doumbia S. MAJOR, *Le Manifeste pour l'Afrique. Pourquoi le continent noir souffre-t-il ?*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 227.
19. Jacques KAGO LELE, *Tribalisme et exclusions au Cameroun*, Éditions du Crac, Yaoundé, 1995.
20. Ferdinand CHINDJI-KOULEU, *Histoire cachée du Cameroun*, Éditions Saagraph, Yaoundé, 2006, p. 217.
21. Collection d'inepties, de citations mal recopiées et de grossières confusions chronologiques, le livre de Shanda TONME, *La France a-t-elle commis un génocide au Cameroun ? Les Bamiléké accusent* (L'Harmattan, Paris, 2009), est un bon exemple de ce processus.
22. Gilbert MEYNIER, « Guerre d'Algérie : combien de victimes ? L'apport de Charles-Robert Ageron », *loc. cit.*
23. Conférence de presse de François Fillon à Yaoundé, 22 mai 2009 (disponible sur <www.gouvernement.fr>).
24. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, tome 3, 1958-1962, Albin Michel, Paris, 1988, p. 336-337.
25. « Synthèse politique de la France d'outre-mer pour le mois de janvier 1957 » (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 199) ; voir aussi : *L'Humanité*, 2 février 1957.

26. *Témoignage chrétien*, 1<sup>er</sup> février 1957 ; Victor T. LE VINE, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Présence africaine, Paris, 1984, p. 206.
27. « Rapport du général Pierre Garbay », 12 mars 1959 (SHAT, 10T183).
28. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 28 février 1961 », p. 15 (Archives départementales de Dschang – noté par la suite ADD).
29. Général Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », 7 avril 1961 (SHAT, 6H240).
30. *Réalités*, septembre 1961 (cité in Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, *La Rébellion armée à l'Ouest Cameroun (1955-1971). Contribution à la connaissance du nationalisme camerounais*, Édition Saint-Siro, Yaoundé, 2003, p. 157).
31. André BLANCHET, « Le Cameroun 1962 : pacification et réunification », conférence devant le Groupe d'études des problèmes africains, Centre d'étude de politique étrangère, 26 octobre 1962, p. 7-8 (Fonds privés d'André Blanchet, Académie des sciences d'outre-mer).
32. Meredith TERRETTA, « A miscarriage of revolution : Cameroon women and nationalism », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für Kritische Afrikastudien [Vienna Journal of African Studies]*, n° 12, 2007, p. 85 (disponible sur <www.univie.ac.at>). Source citée : GOODFELLOW, British Embassy, Yaoundé, to Mellon, West and Central Africa Dept., 22 juillet 1964 (Foreign Office, 371/176876) [notre traduction].
33. Jean LAMBERTON, in « PV de la réunion tenue le 3 janvier [1959] de 15 heures à 17 h 30 à l'état-major du GCS concernant la situation dans les pays Mungo et Bamiléké », Brazzaville, 5 janvier 1959 (SHAT, 6H262).

## Notes du chapitre 1

1. Cité par Denise BOUCHE, *Histoire de la colonisation française*, tome 2, Fayard, Paris, 1991, p. 390.
2. Affiche reproduite in Jean MOUCHET, *Londres-Cameroun 1940. Leclerc : débuts méconnus de son historique épopée*, Hunault, Tarbes, 1978, p. 49.
3. *Ibid.*, p. 61.
4. François JACOB, in Roman MAZENAUD (dir.), *Pierre Messmer, une conscience française*, Nicolas Chaudin, Paris, 2008, p. 31.
5. Théodore ATEBA YENE, *Cameroun : mémoire d'un colonisé*, L'Harmattan, coll. « Mémoires africaines », Paris, 1988, p. 38.
6. Cité in Jean MOUCHET, *Londres-Cameroun 1940, op. cit.*, p. 73.
7. Cité in Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC. L'éclosion du nationalisme camerounais*, Éditions Clé, Yaoundé, 2006, p. 82.
8. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
9. Théodore ATEBA YENE, *Cameroun : mémoire d'un colonisé, op. cit.*, p. 40-41.
10. Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC. L'éclosion du nationalisme camerounais, op. cit.*, p. 86. Dans la région du Nyong et Sanaga, ce sont 1 300 jeunes qui sont recrutés dès 1939. Pour la seule circonscription de Dschang, 1 130 « volontaires » sont mobilisés à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1941 (FOTSO, *Le Problème de la main-d'œuvre au Cameroun sous tutelle française, 1945-1960. L'exemple de la région Bamiléké*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Danielle Domergue-Cloarec, université de Toulouse-Le Mirail, 1991, p. 9).
11. Voir Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC, op. cit.*, p. 86-87 ; et Théodore ATEBA YENE, *Cameroun : mémoire d'un colonisé, op. cit.*, p. 39.
12. Archives personnelles Delavignette (CAOM, 19PA, carton 4, dossier 52).
13. Cité par Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 1, L'Harmattan, Paris, 1989, p. 171.
14. Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC, op. cit.*, p. 79.
15. Governor's Minutes, 1942, Archives d'Entebbe (cité in Gérard PRUNIER, « "Le roi-gentleman et le président-terroriste". Mythes et réalités de deux décolonisations comparées : l'Ouganda et le Kenya », in Charles-Robert AGERON et Marc MICHEL (dir.), *L'Ère des décolonisations. Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Karthala, Paris, 1993, p. 239-256).
16. Voir Armelle MABON, *Prisonniers de guerre « indigènes »*. *Visages oubliés de la France occupée*, La Découverte, Paris, 2010, p. 193-211.
17. Allocution de François Fosso, vice-président de l'Amicale des anciens combattants, 10 mai 1955 (ANY, APA 11526).
18. Lettre de Robert Delavignette à son ami René de Lacharrière, 23 novembre 1946 (CAOM, 19PA, carton 4, dossier 52).

19. « Rapport sur le moral », 4<sup>e</sup> trimestre 1944 (SHAT, 6H234).
20. *Ibid.*
21. Annie REY-GOLZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie. De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, La Découverte/Poche, Paris, 2006, p. 334.
22. Charles-André JULIEN, *L'Afrique du Nord en marche*, Julliard, Paris, 1972.
23. *France Soir*, 27 juin 1945 (cité in Yves BENOT, *Massacres coloniaux, 1944-1950. La IV<sup>e</sup> République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte/Poche, Paris, 2001, p. 55).
24. Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste*, L'Harmattan, Paris, 1986, p. 115.
25. *Ibid.*, p. 94.
26. BARTHES, « Rapport sur les événements de septembre 1945 » (ANY, 1AC123) (cité in Léon KAPTUÉ, « Grèves, émeutes et répression au Cameroun : les événements de septembre 1945 à Douala », *Terroirs*, n° 2, janvier 1995, L'Harmattan, Paris, p. 84).
27. Rapport « très secret » de Delavignette au ministère de la France d'outre-mer, 20 mai 1946 (archives personnelles Delavignette, CAOM, 19PA).
28. Louis SANMARCO et Samuel MBAJUM, *Entretiens sur les non-dits de la décolonisation*, Éditions de l'Officine, Paris, 2007, p. 253.
29. « Rapport politique de l'administration française », octobre 1945 (ANY, 1AC123 ; cité in Léon KAPTUÉ, « Grèves, émeutes et répression au Cameroun... », *loc. cit.*, p. 88).
30. *Le Cameroun libre*, n° 266, 1<sup>er</sup> juin 1945 (cité in Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC, op. cit.*, p. 123).
31. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 77-81 et p. 165.
32. Lettre de Robert Delavignette à son ami René de Lacharrière, 23 novembre 1946, *loc. cit.*
33. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960. Histoire des usages de la raison en colonie, op. cit.*, p. 215.
34. Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, Flammarion, Paris, 1992, p. 33.
35. Archives personnelles Delavignette (CAOM, 19PA, carton 4, dossier 52).
36. Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964, op. cit.*, p. 167.
37. Cet événement a été confirmé par Delavignette à l'historien Richard Joseph (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 84).
38. PV de renseignement, 14 décembre 1945 (ANY, APA13306).
39. Cité in Léon KAPTUÉ, « Grèves, émeutes et répression au Cameroun... », *loc. cit.*, p. 97.
40. Cité in *Le Cameroun libre*, 15 décembre 1945, n° 279 (CAOM, carton Agefom 1007/3571).
41. Victor T. LE VINE, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance, op. cit.*, p. 185.
42. *Ibid.*, p. 35.
43. Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont. Récits de décolonisation*, Albin Michel, Paris, 1998, p. 117.
44. Jean SURET-CANALE, *Afrique noire occidentale et centrale. De la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, vol. 1, Éditions sociales, Paris, 1972, p. 19.
45. « Les incidents sanglants du Cameroun auraient pu être évités », *Combat*, 11 octobre 1945.
46. Rapport « très secret » de Robert Delavignette au ministère de la France d'outre-mer, 20 mai 1946, *loc. cit.*
47. *Ibid.*

## Notes du chapitre 2

1. Louis-Ferdinand CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, p. 156.
2. Piet KONINGS, *Labour Resistance in Cameroon. Managerial strategies & Labour Resistance in Agro-Industrial Plantations of the Cameroon Development Corporation*, James Currey Publishers, Londres, 1993, p. 57.
3. Joseph-Marie ZANG-ATANGANA, *Les Forces politiques au Cameroun réuni*, tome 1, L'Harmattan, Paris, 1989, p. 39-44.
4. *Ibid.*, p. 45.
5. Piet KONINGS, *Labour Resistance in Cameroon, op. cit.*, p. 57.
6. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 156-157.

7. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, op. cit., p. 35. Voir aussi les cartes présentées p. 37 et p. 62-63.
8. Sur cette thématique voir : Jean-Loup AMSELLE et Élikia M'BOKOLO, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, La Découverte, Paris, 1985.
9. Sur cette question, on lira avec intérêt le premier roman de l'écrivain camerounais Mongo Beti (sous le nom d'Eza Boto), *Ville cruelle*, Présence africaine, Paris, 1954.
10. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 143-144.
11. Cité in Alfred NGANDO, *La France au Cameroun, 1916-1939. Colonialisme ou mission civilisatrice*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 178 et p. 176.
12. Cité in Daniel ABWA, *Commissaires et Hauts Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960)*, Presses universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2000, p. 137.
13. *Ibid.*, p. 156.
14. *Ibid.*, p. 152.
15. Cité in *ibid.*, p. 111.
16. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, op. cit., p. 178 sq.
17. Cité in Victor T. LE VINE, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, op. cit., p. 141.
18. Cité in *ibid.*, p. 142.
19. Achille MBEMBE, « Le conflit des symboles », *Le Monde diplomatique*, avril 1985.
20. Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie*, op. cit., p. 103.
21. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
22. Achille MBEMBE, « Les Églises chrétiennes, assoupissement ou créativité ? », *Le Monde diplomatique*, avril 1985.
23. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, op. cit., p. 86.
24. Voir Roger DELAROZIÈRE, *Les Institutions politiques et sociales des populations dites bamileke*, Institut français d'Afrique noire, Yaoundé, 1950.
25. FOTSO, *Le Problème de la main-d'œuvre au Cameroun sous tutelle française, 1945-1960. L'exemple de la région Bamiléké*, op. cit.
26. Catherine COQUERY-VIDROVITCH et Henri MONIOT, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 2005 (5<sup>e</sup> édition), p. 136.
27. Cité in Aggée-Célestin LOMO MYAZHIOM, *Sociétés et rivalités religieuses au Cameroun sous domination française (1916-1958)*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 146.
28. Voir Louis-Ferdinand CÉLINE, *Lettres et premiers écrits d'Afrique*, Gallimard, Paris, 1978.
29. Cité in Pierre BONNAFÉ et alii, *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Karthala, Paris, 1986, p. 256-257.
30. Julien MEIMON, « L'invention de l'aide française au développement. Discours, instruments et pratiques d'une dynamique hégémonique », *Questions de recherche*, n° 21, CERI, septembre 2007 (disponible sur <www.ceri-sciences-po.org>).
31. *Ibid.*, p. 27.
32. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 125.

## Notes du chapitre 3

1. Robert DELAVIGNETTE, « L'Union française à l'échelle du monde, à la mesure de l'homme », *Espoir*, 8 juillet 1945 (cité in William B. COHEN, *Empereurs sans sceptre*, Berger-Levrault, Paris, 1973, p. 243).
2. Pierre-Olivier LAPIE, *Mes tournées au Tchad*, Alger, 1945, p. 10-13 (cité in *ibid.*, p. 204).
3. Fondation Um, Abel Eyinga, reproduction sonore des débats de l'ONU consacrés au Cameroun en 1946.
4. Jacques SOUSTELLE, « Que va-t-on faire du Togo et du Cameroun ? », *Climats*, 14 décembre 1946.
5. Cité in Robert BOURGI, *Le Général de Gaulle et l'Afrique noire (1940-1969)*, LGDJ, Paris, 1980, p. 142.
6. *Journal officiel de la République française*, Assemblée nationale constituante (cité in Janvier ONANA, *Le Sacre des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique, l'exemple du Cameroun*, Dianoiä, Chennevières-sur-Marne, p. 117).
7. *Marchés coloniaux*, août 1946, n° 38 (cité in *ibid.*, p. 119).
8. François MITTERRAND, *Aux frontières de l'Union française*, René Julliard, Paris, 1953, p. 26.



9. Yves BENOT, *Les Députés africains au Palais Bourbon de 1914 à 1958*, Chaka, Paris, 1989, p. 90.
10. Correspondance de Robert Delavignette, 25 janvier 1945 (archives personnelles Delavignette, CAOM, 19PA, carton 4, dossier 52).
11. Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie*, op. cit., p. 132.
12. Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC. L'éclosion du nationalisme camerounais*, op. cit., p. 185.
13. *Ibid.*, p. 186.
14. Robert DELAVIGNETTE, « A letter from French Cameroon », *African Affairs*, 1947.
15. Cité in Antoine GLASER et Stephen SMITH, *Comment la France a perdu l'Afrique*, Calmann-Lévy, Paris, 2005, p. 29.
16. Article 73, Chapitre XI : Déclaration relative aux territoires non autonomes, Charte des Nations unies (<www.un.org>).
17. « Jamais de Trusteeship sur les terres de l'Union française du Cameroun et du Cameroun », *Marchés coloniaux*, 18 janvier 1946, p. 75 (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 94).
18. *Marchés coloniaux*, 18 janvier 1946, p. 66 (cité in *ibid.*, p. 96).
19. « Accord de tutelle pour le territoire du Cameroun sous administration de la France », 13 décembre 1946 (<untreaty.un.org>).
20. Article 76, Chapitre XII : Régime international de tutelle, Charte des Nations unies (<www.un.org>).
21. David E. GARDINIER, *Cameroon. United Nations Challenge to French Policy*, Oxford University Press, Cambridge, 1963, p. 7.
22. Archives privées de François Yogo Ntonga.
23. André BLANCHET, « Le Cameroun du mandat à la tutelle », *Le Monde*, 9 octobre 1949.
24. Entretien des auteurs avec Yves Vergoz, Vaucresson, 9 décembre 2008.
25. Entretien des auteurs avec Jacques Lestringant, Rambouillet, 2 juillet 2007.
26. Louis SANMARCO, Samuel MBAJUM, *Entretiens sur les non-dits de la décolonisation*, op. cit., p. 257-259.
27. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
28. Robert DELAVIGNETTE, *De la psychologie des Africains, des primitifs aux évolués*, Conférence à l'École supérieure de guerre (ESG), 21 février 1957, p. 14.
29. Maurice DELAUNEY, *Kala-Kala*, Robert Laffont, Paris, p. 33-34.
30. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 24-25.
31. André BLANCHET, « Le Cameroun du mandat à la tutelle (5). Trouvera-t-on la main-d'œuvre nécessaire au développement du territoire ? », *Le Monde*, 8 octobre 1949.
32. Jean FOULON, « La mission de l'ONU félicite la France pour son action économique et social au Cameroun », *Climats*, 30 mai 1950.

## Notes du chapitre 4

1. Alexandre B., « Pénurie de marchandises et inflation menacent le Cameroun », *Une semaine. Union française*, 5 juillet 1947.
2. Voir Jacques TRONCHON, *L'Insurrection malgache de 1947*, Karthala, Paris, 1974 ; Yves BENOT, *Massacres coloniaux, 1944-1950*, op. cit.
3. Sir O. HARVEY, « French colonial policy », 16 septembre 1949 (Archives nationales de Buea, abrégées « ANB » dans la suite).
4. Jean SURET-CANALE, *Les Groupes d'études communistes (GEC) en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 45.
5. Antoine GLASER et Stephen SMITH, *Comment la France a perdu l'Afrique*, op. cit., p. 43.
6. Cité in Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, tome 1, op. cit., p. 102.
7. Pierre MESSMER, *Les Blanc s'en vont*, op. cit., p. 117.
8. Voir Achille MBEMBE, « Le conflit des symboles », *loc. cit.* ; Achille MBEMBE, « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, 1986 ; Albert OWONA, « À l'aube du nationalisme camerounais : la curieuse figure de Vincent Ganty », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 56, n° 204, 1969, p. 199-235 ; Achille MBEMBE, *Naissance du maquis au Sud-Cameroun 1920-1960*, op. cit., p. 24 ; Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 50-56.

9. *Cahiers internationaux*, n° 52, janvier 1954, p. 107 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 107).
10. Discours du Haut Commissaire par intérim Robert Casimir, *Informations Radio-Presse*, n° 82, 6 mai 1947 (cité in Daniel ABWA, *Commissaires et Hauts Commissaires...*, op. cit., p. 330).
11. Cité in Pierre DIVOL, « Synthèse de l'implantation de l'UPC », 26 mars 1955 (ANY, 2AC8341).
12. Abel EYINGA, *L'UPC, une révolution manquée ?*, Éditions Chaka, Paris, 1991, p. 29.
13. Pierre DIVOL, « Synthèse de l'implantation de l'UPC », loc. cit., p. 19.
14. *Ibid.*, p. 4-5.
15. *Climats*, 12 juin 1947.
16. Entretien téléphonique des auteurs avec Gaston Donnat, août 2006.
17. Gaston DONNAT, « Mise au point définitive concernant la période historique 1944-1947 au Cameroun », *Peuples noirs, Peuples africains*, 1987.
18. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 114.
19. SUBDIVISION DE DOUALA, « Rapport politique mensuel », août 1951 (CAOM, Aff-Pol 3335).
20. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de janvier 1953 », direction de la Sûreté, p. 9 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
21. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de septembre 1953 », direction de la Sûreté (ANY, 1AC306/UPC 1953).
22. Ruben UM NYOBÈ, « Rapport présenté au II<sup>e</sup> congrès statutaire de l'UPC », loc. cit.
23. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 188.
24. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de mars 1953 », direction de la Sûreté, p. 3 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
25. Cité in BAKANG BA TONJÉ, *L'Indépendance réelle d'abord. Stratégies et actions de l'UPC du 10 avril 1948 au 12 février 1991*, Éditions Kunde, Douala, 2007, p. 69.
26. Lettre de Maurice Delauney au Haut Commissaire, 16 février 1958, p. 2 (ANY, 1AC 91/2).
27. Circulaire du 7 février 1950 (citée in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 31).
28. Ruben UM NYOBÈ, « Rapport présenté au II<sup>e</sup> congrès statutaire de l'UPC », loc. cit. (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, op. cit., p. 89).
29. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de janvier 1953 », loc. cit., p. 8.
30. Ruben UM NYOBÈ, « Les conditions historiques du mouvement de libération nationale », *Cahiers internationaux*, n° 53, février 1954 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 110).
31. Jean RIBO, « Analyse de la situation politique au Cameroun », [s.d. : sans doute 1955] (SHAT, 6H237).
32. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de janvier 1953 », loc. cit., p. 3.
33. UPC, Circulaire n° 5, 7 juillet 1949 (ADD).
34. Zacharie AMATAKANA, *Félix-Roland Moumié, de l'exil à la mort*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 2000, p. 7.
35. Marthe MOUMIÉ, *Victime du colonialisme français. Mon mari Félix Moumié*, Duboiris, Paris, 2006, p. 41.
36. Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, op. cit., p. 154.
37. « Note sur l'organisation cellulaire à New-Bell », [s.d. : sans doute fin 1955] (CAOM, Aff-Pol 3335).
38. Mongo BETI, *Remember Ruben*, Le Serpent à plumes, Paris, 2001, p. 183.
39. SUBDIVISION DE MBOUDA, « Rapport politique mensuel », février 1955, p. 1 ; « Rapport des Domaines de Mbouda », 1956 (ANY, 2AC8953).
40. « Copie du bulletin de renseignement de la région Bamiléké au directeur des APA », Yaoundé, 20 juillet 1948, p. 2 (ANY, APA 11337/A).
41. *Bulletin de liaison des travailleurs des pays coloniaux*, n° 27, août 1952. p. 3.
42. *Ibid.*, p. 4.
43. Plainte du comité UPC de Bansoa contre le commandant de la brigade de Dschang, 1954 (APO, 1AC111).
44. Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, « La construction de l'imaginaire sociopolitique bamiléké et les prémices de la rébellion nationaliste dans l'Ouest-Cameroun », *RFHOM*, n° 354-355, 2007.
45. « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », lettre de Maurice Delauney au Haut Commissaire, 8 février 1958.
46. Claude TARDITS, *Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun*, Berger-Levrault, Paris, 1960.
47. Pierre DIVOL, « Étude sur l'Assemblée traditionnelle du peuple Bamiléké ou Kumzse », 19 août 1952, p. 3 (ADD, non classé).
48. Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon. Village Nationalism and the UPC's Fight for Nation, 1948-1971*, thèse d'histoire, University of Wisconsin, Madison, 2004, p. 151.

49. AFP, 31 octobre 1952 (cité in Ruben UM NYOBÈ, « Les conditions historiques du mouvement de libération nationale », *loc. cit.*).
50. Conférence de l'Esocam, 5 octobre 1952, Activités de l'Esocam (ANY, 2AC4193).
51. Meredith TERRETTA, « A miscarriage of revolution : Cameroonian women and revolution », *loc. cit.*, 2007.
52. Entretien des auteurs avec Hyacinthe Mpaye, Eséka, 14 septembre 2007.
53. Jean-François BAYART, « L'Union des populations du Cameroun et la décolonisation de l'Afrique "française" », *Cahiers d'études africaines*, 1978, vol. 18, n° 71, p. 450.
54. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, Presses de la FNSP, Paris, 1979, p. 41.
55. *Ibid.*, p. 42.
56. « Rapport pour 1949 pour le RDA de la progression de l'UPC » (ANY, 1AC1910).
57. UPC, *Unification immédiate du Cameroun*, « Cameroun United National Congress », Kumba, 14-17 décembre 1951, p. 9.
58. Capitaine BALLADUR, « Incidents au Cameroun, mai 1955 », Cabinet militaire du Haut Commissaire au Cameroun (SHAT, 6H237).
59. *Ibid.*
60. Pierre DIVOL, « Synthèse de l'implantation de l'UPC », *loc. cit.*, p. 64.
61. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, [s.d. : sans doute courant juin 1955], p. 6 (SHAT, 6H237).
62. Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC. De la solidarité idéologique à la division stratégique des cadres du mouvement nationaliste camerounais, 1948-1962*, thèse de doctorat d'histoire, université Paris-I, 2006, p. 78.
63. Brochure de l'UPC, *Unification immédiate, 1950-1952*.
64. Ruben UM NYOBÈ, « Rapport présenté au II<sup>e</sup> congrès statutaire de l'UPC », *loc. cit.* (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 223).
65. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.*, p. 248.
66. Jean-François BAYART, *L'État en Afrique. La politique du ventre, op. cit.*, p. 70-71.
67. Lettre du 10 janvier 1954 (citée in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC, op. cit.*, p. 45-46).
68. Comité n° 1, « Rapport du comité chargé de l'étude de la structure administrative dans le Nord-Cameroun », datant sans doute de 1949 (SHAT, 6H237).
69. « Rapport annuel 1951 pour la région Bénoué » (CADN, Fonds du Haut Commissariat au Cameroun, carton 1 – ce qui sera noté par la suite FHCC/1).
70. *Ibid.*
71. Commandement interarmées des forces françaises au Cameroun, Bulletin de renseignements, « Réorganisation de l'UPC légale », 24 mai 1960, p. 3 (SHAT, 1R201).
72. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, op. cit.*, p. 299.
73. *Ibid.*, p. 306.

## Notes du chapitre 5

1. Georges R. MANUE, « Dépendance et interdépendance », *Annales coloniales*, 22 novembre 1948.
2. Cité in Jean-Marie PALAYRET, « Les mouvements proeuropéens et la question de l'Eurafrrique du Congrès de La Haye à la Convention de Yaoundé (1948-1963) », in Marie-Thérèse BITSCH et Gérard BOSSUAT (dir.), *L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I*, Bruylant, Bruxelles, 2005, p. 185.
3. Léopold Sédar SENGHOR, « La période d'occupation est passée, c'est l'heure de la coopération », *Combat*, 4 février 1946.
4. Cité in Jean-Charles FREDENUCCI, « La brousse coloniale ou l'anti-bureau », *Revue française d'administration publique*, ENA, n° 108, 2003/4, p. 605.
5. Michel BODIN, *Les Africains dans la guerre d'Indochine (1947-1954)*, L'Harmattan, Paris, 2000.
6. Cette partie doit beaucoup à Patrick DRAMÉ et Samir SAUL, « Le projet d'Eurafrrique en France (1946-1960) : quête de puissance ou atavisme colonial ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 216, 2004/4, PUF, Paris, p. 95-114 (disponible sur <www.cairn.info>).
7. Voir Chef d'escadron H. DEBRUS, « Eurafrique et voies de communication africaines », *Revue de Défense nationale*, mars 1952.
8. Amiral Raoul CASTEX, « L'Afrique et la stratégie française », *Revue de Défense nationale*, mai 1952, p. 524.

9. Colonel Serge-Henri PARISOT, « Valeur stratégique de l'Afrique pour l'OTAN », *Revue de Défense nationale*, mars 1958, p. 481.
10. Général d'armée aérienne Pierre BODET, *Rôle stratégique et organisation de la zone stratégique de l'Afrique centrale*, ESG, 70<sup>e</sup> promotion, 1958 (cité in Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994)*, La Découverte, Paris, 2007, p. 36).
11. Cité in Paul et Marie-Catherine VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif ». Guerre et action psychologiques, 1945-1960*, Les Indes savantes, Paris, 2005, p. 156.
12. Cité in *ibid.*, p. 160.
13. Tibault Stéphane POSSIO, *Les Évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique*, Publibook, Paris, 2007, p. 314 (n). Voir aussi : Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 199.
14. Cité in Patrick DRAMÉ et Samir SAUL, « Le projet d'Eurafrrique en France (1946-1960) », *loc. cit.*
15. C'est particulièrement vrai dans le cas du Sahara lui-même, les projets d'Eirik Labonne étant une source d'inspiration importante lors de la création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS). Voir André BOURGEOIS, « Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », in Emmanuel GRÉGOIRE et Jean SCHIMTZ (dir.), *Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures, Autrepart*, n° 16, Institut de recherche pour le développement, 2000, p. 21-48 (disponible sur le site : <horizon. documentation.ird.fr>).
16. Bernard CAZES et Philippe MIOCHE, *Modernisation ou décadence. Études, témoignages et documents sur la planification française*, Université de Provence, Service des publications, 1990, p. 312.
17. E. JUSSIAUME (Eirik Labonne), *Réflexions sur l'économie africaine*, Klincksieck, Paris, 1932.
18. Eirik LABONNE, « Politique économique de l'Union française. Industrialisation et armement », deux conférences à l'École nationale d'administration, juin 1948 ; Eirik LABONNE, « Politique économique de l'Union française : industrialisation et équipement stratégique, étude, programme », deux exposés à l'École nationale d'administration, février-juin 1949 ; Eirik LABONNE, « Politique industrielle et stratégique de l'Union française. Les ZOIA, zones d'organisation industrielle et stratégique africaines », deux conférences de M. Eirik LABONNE à l'Institut des hautes études de défense nationale, décembre 1955.
19. Pierre ESCOUBE, « Eirik Labonne : diplomate hors-série », *La Revue des deux mondes*, décembre 1971, p. 739-741.
20. E. JUSSIAUME (Eirik Labonne), *Réflexions sur l'économie africaine*, *op. cit.*, p. 84.
21. Louis-Paul AUJOUAT, « Rapport de politique générale. Congrès des IOM », février 1953, p. 21 (SHAT, 6H237).
22. Jean CHARDONNET, « Le continent africain au milieu du siècle. Perspectives et problèmes de la mise en valeur économique », *Revue économique*, vol. 4, n° 5, septembre 1953, p. 785.
23. Jean LACOUTURE, *De Gaulle. Le rebelle (1890-1944)*, Seuil, Paris, 1984, p. 808.
24. Roland PRÉ, *L'Avenir de la Guinée*, La Documentation française, Paris, 1950. Publié sous le titre *L'Avenir de la Guinée française*, en 1951, par Les Éditions guinéennes, à Conakry. C'est sur cette version que nous nous appuyons (disponible sur : <<http://www.webguinee.net>>).
25. « Le développement de deux matériaux modernes : aluminium et matières plastiques », *Revue de Défense nationale*, juillet 1957.
26. Maurice LAPARRA, « Enelcam-Alucam. L'énergie hydroélectrique du Cameroun à la rencontre de l'aluminium », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 89, n° 334-335, 2002, p. 177-200.
27. DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, « Note sur la souveraineté française », 11 décembre 1950 ; « Situation politique au Cameroun et dans l'AOF proche du Cameroun », 1951 (ANY, 1AC168/1).
28. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 128.
29. Sarah FILIPPI, *La Création d'Alucam. Histoire politique et sociale d'une implantation industrielle au Cameroun au tournant de la décolonisation (1951-1962)*, maîtrise d'histoire contemporaine, université de Paris-I Sorbonne, 1998, p. 60.
30. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 129.
31. Voir Jacques LARRUE, *Fria en Guinée. Première usine d'alumine en terre d'Afrique*, Karthala, Paris, 1997, p. 54 ; et Philippe HUGON, *Analyse du sous-développement en Afrique noire. L'exemple de l'économie du Cameroun*, PUF, Paris, 1968, p. 6.
32. René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, Paris, 1973, p. 105-106.
33. André NOUSCHI, « Essai sur les réseaux d'influence constitués par le groupe pétrolier Elf en Afrique », in Hubert BONIN, Catherine HODEIR et Jean-François KLEIN (dir.), *L'Esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'empire*, Éditions de la SFHOM, Paris, 2008, p. 553 ; et Roger FALIGOT et Jean GUISEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, La Découverte, Paris, 2006, p. 135 et 236.

- [34.](#) Voir Samir SAUL, « Politique nationale du pétrole, sociétés nationales et “pétrole franc” », *Revue historique*, vol. 2, n° 638, 2006, p. 355-388.
- [35.](#) Voir par exemple Phia STEYN, « Oil exploration in colonial Nigeria », XIV International Economic History Congress, Helsinki, 2006, p. 12 (<www.helsinki.fi>).
- [36.](#) Voir Henri PARENT, « Les recherches pétrolières en AOF, en AEF et au Cameroun », *Centre militaire d'Information et de spécialisation pour l'outre-mer*, École supérieure de guerre, Paris, 1957.
- [37.](#) « Enquête sur le pétrole au Gabon et au Cameroun », Paris vous parle, *Chaîne nationale* (radio), 6 septembre 1956.
- [38.](#) « Uranium et pétrole définissent la vocation du territoire à l'avant-garde des pays assistés de l'Afrique noire », *La Tribune des nations*, 22 mars 1957.

## Notes du chapitre 6

- [1.](#) Archives de la délégation générale à la Sûreté, Yaoundé, 1950-1954 (ANY, 1AC19/10).
- [2.](#) André BLANCHET, « Le Cameroun du mandat à la tutelle (6). Les réformes politiques, même intempestives, n'ont pas non plus ruiné le territoire », *Le Monde*, 11 octobre 1949.
- [3.](#) Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, *op. cit.*, p. 129.
- [4.](#) Louis SANMARCO, *Le Colonisateur colonisé*, Éditions P.-M. Favre-ABC, Paris, 1983, p. 119-120.
- [5.](#) Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
- [6.](#) Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 196.
- [7.](#) Cité in BAKANG BA TONJÉ, *L'Indépendance réelle d'abord*, *op. cit.*, p. 55-56.
- [8.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [9.](#) Maurice DELAUNEY, *Kala-Kala*, *op. cit.*, p. 65-66.
- [10.](#) *Ibid.*, p. 65.
- [11.](#) *Jeune Afrique*, n° 1510, 11 décembre 1989 (cité in Emmanuel TCHUMTCHOUA, *De la Jeucafra à l'UPC...*, *op. cit.*, p. 186).
- [12.](#) André BLANCHET, « Le Cameroun du mandat à la tutelle (6) », *loc. cit.*
- [13.](#) Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 69.
- [14.](#) Plainte contre le commandant de brigade par le comité UPC de Bansa (APO, 1AA 111).
- [15.](#) Entretien de Robert Buron avec Richard Joseph en 1971 (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 198).
- [16.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [17.](#) SHAT, 15H62.
- [18.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [19.](#) Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 30.
- [20.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [21.](#) « M. Soucadaux se contentait le plus souvent de faire interdire les manifestations de l'UPC », note avec délicatesse le journal *Le Monde* (Pierre-Albain MARTEL, « Un mouvement concerté suscite des émeutes au Cameroun », *Le Monde*, 29 mai 1955).
- [22.](#) Voir : Léonard SAH, *Le Terrorisme dans le Mungo (1955-1971)*, non publié, p. 38.
- [23.](#) UPC, « Rapport au Comité de coordination du RDA » (ANY, 1AC19/10).
- [24.](#) Bernard DE GÉLIS, *Lignes de partage*, Nouvelles Éditions latines, Paris, 2001, p. 184.
- [25.](#) « Rapport du 15 avril 1953 » (cité in Abel EYINGA, *Introduction à la politique camerounaise*, L'Harmattan, Paris, 1984, p. 74) ; et Bernard DE GÉLIS, *Lignes de partage*, *op. cit.*, p. 194.
- [26.](#) Bernard DE GÉLIS, *ibid.*, p. 236 sq.
- [27.](#) Zacharie AMATAKANA, *Félix-Roland Moumié, de l'exil à la mort*, *op. cit.*
- [28.](#) Mélanie BOUTCHUENG, *Ernest Ouandié (1924-1971). L'homme et son action politique*, mémoire de maîtrise, université de Yaoundé-I, 1994.
- [29.](#) Lettre de Georges Spénale au secrétaire d'État à la France d'outre-mer, 18 décembre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335). Spénale propose même d'envoyer Moumié dans une autre colonie, pour y réduire son influence « en raison de la différence des races », quitte à accueillir au Cameroun des éléments « indésirables » d'autres territoires.
- [30.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [31.](#) Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 158.

- [32.](#) Lettre de Georges Spénale au secrétaire d'État à la France d'outre-mer, *loc. cit.*, p. 2.
- [33.](#) Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 155.
- [34.](#) Lettre de Guy Georgy au Haut Commissaire, 5 novembre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
- [35.](#) *Ibid.*
- [36.](#) *Ibid.*
- [37.](#) *Cameroun catholique*, septembre 1954 (cité in Abel EYINGA, *Introduction à la politique camerounaise*, *op. cit.*, p. 89).
- [38.](#) Archives personnelles Delavignette (CAOM, 19PA, carton 4, dossier 52).
- [39.](#) Louis NGONGO, *Histoire des forces religieuses au Cameroun. De la Première Guerre mondiale à l'Indépendance (1916-1955)*, Karthala, Paris, 1982, p. 208.
- [40.](#) Mathieu TAGNY, *Dure réalité*, non publié, p. 14-15.
- [41.](#) UPC, Circulaire n° 5, 7 juillet 1949 (ADD).
- [42.](#) Entretien des auteurs avec Yves Vergoz, Vauresson, 9 décembre 2008.
- [43.](#) Simone et Joseph FORAY, *Louis-Paul Aujoulat. Médecin missionnaire et ministre*, Association internationale des amis du docteur Aujoulat, Paris, 1981, p. 148.
- [44.](#) Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de septembre 1953 », Direction de la Sûreté, p. 16-17 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
- [45.](#) AP10970/C (cité in Chantal BELOMO, *L'Ordre et la Sécurité publics dans la construction de l'État au Cameroun*, université Montesquieu-Bordeaux-IV, Institut d'études politiques de Bordeaux, février 2007, p. 357).
- [46.](#) Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de septembre 1953 », Direction de la Sûreté, p. 18 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
- [47.](#) *Le Cameroun de demain* (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
- [48.](#) Simone et Joseph FORAY, *Louis-Paul Aujoulat*, *op. cit.*, p. 132.
- [49.](#) Edward MORTIMER, *France and the Africans, 1944-1960*, Walker and Company, New York, 1969, p. 193 (cité in Georgette ELGEY, *La République des tourmentes*, tome 1, Fayard, Paris, 1992, p. 529).
- [50.](#) Maurice DELAUNEY, *Kala-Kala*, *op. cit.*, p. 66.
- [51.](#) Entretien des auteurs avec Francis Huré (ambassadeur de France au Cameroun de 1965 à 1968), Neuilly-sur-Seine, 15 octobre 2008.
- [52.](#) Cité in Henri NDEFFO, *Le Sentiment national à travers la presse camerounaise (1955-1958)*, mémoire de maîtrise, université de Yaoundé, 1986, p. 73.
- [53.](#) Louis SANMARCO, *Le Colonisateur colonisé*, *op. cit.*, p. 129.
- [54.](#) « Rapport de la mission de visite de 1949 », p. 40 (cité in Daniel ABWA, *Commissaires et Hauts Commissaires...*, *op. cit.*, p. 349).
- [55.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [56.](#) André BOVAR, *Au tournant de l'indépendance camerounaise*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 109.
- [57.](#) Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
- [58.](#) Marcel NGUINI, *La Valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, thèse de droit, université d'Aix-en-Provence, décembre 1956.
- [59.](#) *Ibid.*, p. 26.
- [60.](#) DÉLÉGATION FRANÇAISE À L'ONU, « Note n° 115/116/117 à M. le Haut Commissaire de la RF au Cameroun », 5 novembre 1952 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, *op. cit.*, p. 58).
- [61.](#) Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de janvier 1953 », Direction de la Sûreté, p. 6 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
- [62.](#) « Activités en Sanaga-Maritime de l'Esocam, 1949-1956 » (ANY, 1AC71/F) (cité in Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 268).

## Notes du chapitre 7

- [1.](#) François MITTERRAND, *Présence française et abandon*, Plon, Paris, 1957, p. 179 sq.
- [2.](#) Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 166.
- [3.](#) Claude GÉRARD, *Les Pionniers de l'indépendance*, Éditions Intercontinents, Paris, 1975, p. 169-177.
- [4.](#) Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont*, *op. cit.*, p. 83.
- [5.](#) AFP, 9 février 1950 (CARAN, microfilm 200 MI 2132) (cité in Frédéric GRAH MEL, *Félix Houphouët-Boigny*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, p. 583).



6. Georgette ELGEY, *La République des illusions*, tome 1, *op. cit.*, p. 618-619.
7. François MITTERRAND, *Aux frontières de l'Union française*, *op. cit.*, p. 25.
8. François MITTERRAND, *Ma part de vérité*, Paris, 1969, p. 27 et 39.
9. Paul-Henri SIRIEIX, *Félix Houphouët-Boigny. L'homme de la paix*, Seghers, Paris, 1975, p. 142.
10. « Synthèse historique : l'évolution politique et des partis politiques dans la zone de défense AOF-Togo. Notice à l'usage des officiers du 2<sup>e</sup> bureau », 2<sup>e</sup> trimestre 1954, p. 89 (SHAT, 6H238).
11. François MITTERRAND, *Présence française et abandon*, *op. cit.*, p. 179 sq.
12. *Afrique nouvelle*, 11 mars 1953 (cité in Moussa PAYE, « De l'AOF à la Communauté. L'Union sera française ou ne sera pas », in Charles BECKER, Saliou MBAYE, Ibrahima THIOUB (dir.), *AOF, réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial. Actes du colloque sur le centenaire de l'AOF*, Dakar, 1997, p. 425).
13. Assemblée nationale, 9 août 1951.
14. Voir François-Xavier VERSHAVE, *La Françafrique*, *op. cit.*
15. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles. Mémoires*, Albin Michel, Paris, 1992, p. 211.
16. Cité in Paul-Henri SIRIEIX, *Félix Houphouët-Boigny*, *op. cit.*, p. 123.
17. André MOUTIEZ, « Rapport annuel de 1953 de la région Bamiléké », p. 41 (ANY, 3AC3292).
18. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
19. « Procès-verbal de la réunion du bureau du Kumzse, Foréké-Dschang », 7 août 1948 (ANY, APA 11337/A).
20. « Note de renseignements n° 1823/8/PS2 », p. 9 (ADD).
21. LABORDE, « Note de renseignements », p. 16 (ANY, 2AC4193).
22. « Procès-verbal de passation de service de Granier à Borne », 10 novembre 1951 (CADN, FHCC/1).
23. Pierre DIVOL, « Étude sur l'Assemblée traditionnelle du peuple Bamiléké ou Kumzse », 19 août 1952, p. 13.
24. *Ibid.*, p. 16.
25. COMMISSARIAT DE POLICE ET DE SÛRETÉ DE DSCHANG, « La réunion du Kumzse de Dschang le 11 juillet 1951 tenue à Foréké-Dschang », 12 juillet 1951, p. 4 (ANY, APA12 404/3).
26. Emmanuel MOUTERDE, « Rapport annuel de la subdivision de Dschang », 1953, p. 33 (ANY, 3AC3291).
27. René BORNE, « Rapport annuel de 1952 de la région Bamiléké », p. 24 (ANY, 3AC3292).
28. Lettre d'Hubert à Morel, 12 mars 1955, reproduite dans un courrier d'Ernest Ouandié à ses camarades, le 13 avril 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).
29. Note de Georges Becquey, 12 octobre 1955 (ANY, 2AC4193).
30. René BORNE, « Rapport annuel de 1952 de la région Bamiléké », *loc. cit.*
31. « Les émeutes de Mai. Livre blanc du gouvernement français », Yaoundé, 1955, p. 7 (cité par Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 192).
32. « Activités de l'Indecam » (ANY, 2AC81) (cité in Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 271).
33. Pierre DIVOL, « Rapport mensuel de septembre 1953 », direction de la Sûreté, p. 11 (ANY, 1AC306/UPC 1953/3).
34. Pierre DIVOL, « Études concernant des incidents de mai 1955 au Cameroun », 23 juin 1955 (CAOM, PA19).
35. Cité par Pierre PÉAN, *L'Homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V<sup>e</sup> République*, Fayard, Paris, 1990, p. 200.
36. Discours prononcé par Emah Ottu, le 15 janvier 1962, à l'occasion de l'ouverture du III<sup>e</sup> Congrès national de l'UPC (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, Fonds publics de Jacques Foccart, FPU 466 – les références à ce fonds seront par la suite notées « CARAN, FPU •• », ou « CARAN, FPR •• »).
37. Jean VERSEL, *Mémoires*, non publié, p. 49-50.
38. « Note de renseignements », 2 septembre 1952 (ANY, 2AC4133).
39. *Ibid.*
40. Propos du chef supérieur de Manjab, membre de l'Esocam, en 1950 (cité in Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 279).
41. « Synthèse historique : l'évolution politique et des partis politiques dans la zone de défense AOF-Togo. Notice à l'usage des officiers du 2<sup>e</sup> bureau », *loc. cit.*
42. Ruben UM NYOBÉ, « Pour le dénouement de la crise kamerunaise. Lettre à M. André-Marie Mbida, Premier ministre », 13 juillet 1957 (sous maquis), p. 30 (cité in Achille MBEMBE, « Pouvoir des morts et langage des vivants. L'errance de la mémoire nationaliste au Cameroun », *loc. cit.*, p. 49).
43. Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 45.
44. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
45. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25 et 26 juin 2007.

46. Lettre de Delavignette au ministère de la France d'outre-mer, 25 janvier 1945 (CAOM, 19PA).
47. ASSEMBLÉE NATIONALE, « Demande en autorisation de poursuite contre un membre de l'Assemblée nationale, annexe au PV de la 2<sup>e</sup> séance du 4 février 1948, n° 3245 ».
48. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 314.
49. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
50. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, *op. cit.*, tome 1, p. 187.
51. Marthe MOUMIÉ, *Victime du colonialisme français*, *op. cit.*, p. 60.
52. Cité in Pierre DIVOL, « Rapport mensuel d'octobre 1953 », direction de la Sûreté, p. 18 (ANY, 1AC306/UPC 1953).
53. Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, *op. cit.*, tome 2, p. 354 ; et CARAN, FPU 468.
54. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 63.
55. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
56. *Comptes rendus mensuels des séances de l'Académie des sciences coloniales*, tome XIV, p. 515.
57. Cité in Louis NGONGO, *Histoire des forces religieuses...*, *op. cit.*, p. 207-208.
58. Capitaine René DORANDEU, « Étude de géographie militaire de Yaoundé », s.d., document fourni par l'auteur.
59. « Analyse de la situation politique au Cameroun », exposé de M. Ribo, 1955 (SHAT, 6H237).
60. Lettre de Georges Spénale au secrétariat à la France d'outre-mer, 18 décembre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
61. Voir par exemple la lettre qu'il envoie à Pierre Mendès France, alors président du Conseil, le 19 octobre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
62. Échange de lettres entre Léon Pignon et Georges Spénale, décembre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
63. *Ibid.*
64. SDECE, « Note de renseignement », 14 décembre 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
65. « Propagande et action psychologique des groupements extrémistes au Cameroun », avril 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).
66. SUBDIVISION D'ESÉKA, « Rapport politique mensuel », avril 1954 (CAOM, Aff-Pol 3335).
67. *Le Monde*, 26 juin 1954.
68. Lettre de R. de Villelongue au Haut Commissaire de la France au Cameroun, 14 janvier 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).

## Notes du chapitre 8

1. Colonel Charles LACHEROY, « La campagne d'Indochine, ou une leçon de "guerre révolutionnaire" », Centre d'études asiatiques et africaines, Paris, 1954.
2. Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, *op. cit.*, p. 362.
3. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 260 et 262.
4. Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 40.
5. *Ibid.*, p. 40-41.
6. Cité in Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, Paris, 2004, p. 41.
7. Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 41.
8. Colonel Charles LACHEROY, « La campagne d'Indochine, ou une leçon de "guerre révolutionnaire" », *loc. cit.*
9. Roland PRÉ, *L'Éducation des masses. Recommandations de M. le gouverneur Roland Pré, président de la commission d'études et de coordination des plans de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer*, Imprimerie de Yaoundé, Yaoundé, 1954, p. 33.
10. Roland PRÉ, « Envoi d'une brochure sur l'Indochine », 18 janvier 1955 (ANY, Vt 39/70).
11. Roland PRÉ, « Politique générale de lutte contre les organisations politiques du Cameroun noyautés par le parti communiste (UPC, JDC, USC, UDEFEC) », circulaire n° 273, 4 février 1955 (ANY, 1AC1969).
12. Projet de lettre de Pierre-Henri Teitgen à Roland Pré, 10 mars 1955, p. 1 (CAOM, Aff-Pol 3335).
13. *Ibid.*, p. 6.
14. Note au ministre à propos de la circulaire de Roland Pré, s.d. (CAOM, Aff-Pol 3335).
15. Lettre de Pierre-Henri Teitgen à Roland Pré, *loc. cit.*, p. 2.
16. *Aspects de la France*, 22 avril 1955.
17. Voir par exemple : « Note sur le développement de l'action extrémiste au Cameroun » ou « Propagande et action psychologique des groupements extrémistes au Cameroun » (CAOM, Aff-Pol 3335).



18. ANY, 1AC91/8 (cité in Daniel ABWA, *Commissaires et Hauts Commissaires...*, op. cit., p. 364).
19. Cité in Emmanuel KEGNE POKAM, *Les Églises chrétiennes face à la montée du nationalisme camerounais*, L'Harmattan, Paris, 1987, p. 115-116.
20. Cité in Louis NGONGO, *Histoire des forces religieuses...*, op. cit., annexe 12, p. 292.
21. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 260.
22. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 34.
23. *Ibid.*, p. 35.
24. *Ibid.*, p. 38.
25. *Ibid.*
26. Roland PRÉ, « Politique générale de lutte... », loc. cit., p. 3 et 4.
27. BLOC DÉMOCRATIQUE CAMEROUNAIS, « L'heure du choix a sonné ! », 30 avril 1955, p. 14 (archives du PCF).
28. Louis NGONGO, *Histoire des forces religieuses...*, op. cit., p. 292.
29. BLOC DÉMOCRATIQUE CAMEROUNAIS, « L'heure du choix a sonné », loc. cit., p. 14.
30. Roland PRÉ, « Politique générale de lutte... », op. cit., p. 4.
31. *Ibid.*, p. 3.
32. *Ibid.*, annexe 3.
33. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 39.
34. Note de M. Pignon au directeur du personnel, 5 mai 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).
35. Bernard DE GÉLIS, *Lignes de partage*, op. cit.
36. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 288.
37. René COURCELLE, chef de subdivision de Dschang, au chef de région, Dschang, 15 mars 1955, p. 2 (ADD).
38. « Rapport de l'inspecteur des affaires administratives », 10 juin 1955, p. 6 (CAOM, Aff-Pol 3337).
39. *Ibid.*
40. Cité in Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, thèse de doctorat en histoire, université Yaoundé-I, 2008, p. 28.
41. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 41.
42. BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UPC, « Circulaire n° 12/55/OP », 4 mai 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).
43. Voir notamment : Pierre DIVOL, *Synthèse de l'implantation de l'UPC*, 26 mars 1955 (ANY, 2AC8341).
44. Mathieu TAGNY, *Dure réalité*, op. cit., p. 17.
45. Capitaine BALLADUR, « Incidents au Cameroun, mai 1955 », loc. cit., p. 2.
46. Lettre du Haut Commissaire au ministre de la France d'outre-mer, 24 juin 1955 (CAOM, Aff-Pol 3335).
47. *Le Cameroun libre*, 1<sup>er</sup>-15 mars 1955 (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 292).
48. Richard JOSEPH, *ibid.*, p. 291.
49. Ruben UM NYOBÈ, « Les réformes de Roland Pré visent à la consolidation de la domination coloniale », Douala, 13 mai 1955 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 276).
50. Jean-Paul SENDE, « Baromètre politique », *Lumière*, n° 1, février 1955 (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 259).
51. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 296.
52. « Proclamation commune », 22 avril 1955 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 306). Nous soulignons.
53. « Signification historique du drapeau camerounais », 22 mai 1955 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, op. cit., p. 101).
54. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 20.
55. Ruben UM NYOBÈ, « Les réformes de Roland Pré visent à la consolidation de la domination coloniale », loc. cit.
56. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 15.
57. Capitaine BALLADUR, « Incidents au Cameroun, mai 1955 », loc. cit., p. 5.
58. Cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 293.

## Notes du chapitre 9

1. Jean BERNARD, « Comment les communistes préparent une insurrection en Afrique noire », *Samedi Soir*, 27 juillet 1955.
2. « Actualités », Radio télévision française, 24 mai 1955.
3. Cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC*, op. cit., p. 123-124.
4. Cité in SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 25.
5. Pierre DIVOL, *Étude concernant les événements de mai 1955*, direction de la Sûreté, 23 juin 1955, p. 30 (archives personnelles du docteur Abraham Sighoko Fossi).
6. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, op. cit., p. 305.
7. *Ibid.*, p. 289.
8. Sans plus de précision, Pierre Divol indique : « Deux jours après, on déplorera des morts » (*Étude concernant les événements de mai 1955*, op. cit., p. 30).
9. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, op. cit., p. 320.
10. Jean PERILHOU (délégué du Haut Commissaire à Douala), « Chronologie des événements », 4 juin 1955, p. 5 (CAOM, Aff-Pol 3337).
11. Pierre DIVOL, *Étude concernant les événements de mai 1955*, op. cit., p. 33.
12. « JMO [journal de marche et des opérations] du détachement de gendarmerie de l'AEF-Cameroun de juillet 1954 à décembre 1956 » (SHAT, 6H109).
13. Pierre DIVOL, *Étude concernant les événements de mai 1955*, op. cit., p. 35.
14. Jean PERILHOU, « Chronologie des événements », loc. cit., p. 12.
15. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, op. cit., p. 59.
16. André BOVAR, *Au tournant de l'indépendance camerounaise*, op. cit., p. 107.
17. Entretien des auteurs avec Henri Tamo et Foe Gorgon, Yaoundé, respectivement les 6 février et 9 mars 2007.
18. « JMO du détachement de gendarmerie de l'AEF-Cameroun de juillet 1954 à décembre 1956 », loc. cit.
19. *Ibid.*
20. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, op. cit., p. 327.
21. Voir le descriptif involontairement éloquent de l'inspecteur des affaires administratives A. Lasserre, 10 juin 1955 (CAOM, Aff-Pol 3337) ; et aussi le récit autobiographique de Jean MBOUENDE, *Pour la patrie, contre l'arbitraire*, édité à compte d'auteur, [sd], p. 50-56.
22. Grégoire MOMO, « Informations sur le terrorisme en pays bamiléké » (inédit), 1986 (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
23. Pierre DIVOL, *Étude concernant les événements de mai 1955*, op. cit., p. 19 et 51.
24. *Ibid.*, p. 51.
25. Roland PRÉ, *Rapport du Haut Commissaire au ministre de la France d'outre-mer*, 11 juin 1955 (CAOM, Aff-Pol 3337).
26. *Ibid.*, p. 26.
27. « La répression aurait coûté : cent tués, plusieurs centaines de blessés, trois cents arrestations, des déportations », *L'Humanité*, 8 juin 1955.
28. Roger PARET, « "L'ordre règne" », *L'Observateur*, 9 juin 1955.
29. Roland PRÉ, « Télégramme du Haut Commissaire au ministère de la France d'outre-mer », Douala, 30 mai 1955 (CAOM, Aff-Pol 3337).
30. Cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC*, op. cit., p. 155.
31. Mathieu TAGNY, *Dure réalité*, op. cit., p. 22.
32. Cité in Ruben UM NYOBÈ, « Lettre au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies », 13 décembre 1955 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, op. cit., p. 115).
33. Voir : « La terreur s'accroît au Cameroun... », *L'Humanité*, 25 septembre 1955.
34. Marthe MOUMIÉ, *Victime du colonialisme*, op. cit., p. 80.
35. Communiqué n° 101BCD/M.I, 30 novembre 1955 (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 225-226).
36. « Organisation et fonctionnement du Mouvement national », 20 septembre 1955 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 318-335).
37. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, op. cit., p. 327.
38. Ruben UM NYOBÈ, « Rapport présenté au II<sup>e</sup> Congrès statutaire de l'UPC », loc. cit.
39. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, op. cit., p. 329.

40. *Ibid.*, p. 330.
41. *Ibid.*, p. 330 et 329.
42. Ruben UM NYOBÈ, « Rapport présenté au I<sup>er</sup> congrès de l'UPC », Dschang, 10 avril 1950 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 60).
43. SERVICE DE L'INFORMATION DU HAUT COMMISSAIRE, *Cameroun 1955. Les émeutes de Mai*, *op. cit.*, p. 73.
44. Entretien des auteurs avec Yves Vergoz, Vaucresson, 9 décembre 2008.
45. Max DORSINVILLE, *Mémoires de la décolonisation*, Mémoire d'encrier, Montréal, 2006.
46. Lettre de Félix Moumié au « camarade Molotov, ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique », 16 septembre 1955 ; et lettre d'Ernest Ouandié au « secrétaire général de la Fédération panchinoise de la jeunesse démocratique », 3 septembre 1955 (CAOM, Aff-Pol 3336).
47. Lettre d'Um Nyobé à Ouandié, 24 août 1956 (CAOM, Aff-Pol 3336).
48. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 307.
49. François CHARBONNIER, *La Vie française*, 12 août 1955 (cité in Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 307).
50. « Nouveaux aspects de la défense en surface du Territoire », 1<sup>er</sup> juillet 1955 (SHAT, 6H83).
51. SHAT, 6H109.
52. SHAT, 10T180.
53. SHAT, 6H62.
54. SHAT, 6H34 (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 189).
55. *Ibid.*, p. 188.
56. « Lettre de M. Soustelle » (SHAT, 6H62).

## Notes du chapitre 10

1. Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun*, François Maspero, Paris, 1972, p. 244.
2. Charles ATEBA YENE, *Le Général Pierre Semengue. Toute une vie dans les armées*, Éditions Clé, Yaoundé, 2002, p. 62.
3. Marie-Joséphine ONANA, « L'enseignement au Cameroun », *Kaso*, n° 8, p. 15.
4. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, *op. cit.*, tome 2, p. 75.
5. Joseph-Marie ZANG-ATANGANA, *Les Forces politiques au Cameroun réuni*, *op. cit.*, p. 5.
6. François MATTEL, *Le Code Biya*, Balland, Paris, 2009, p. 99.
7. Florent ETOGA, *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*, Éditions Sopécam, Yaoundé, 1983 (cité in François MATTEL, *ibid.*, p. 102).
8. Jean-Martin TCHAPTCHET, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire. Récit autobiographique*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 66.
9. « Problème de l'étudiant noir », *Les Étudiants noirs parlent...*, *Présence africaine*, n° 14, 1953, p. 26-27.
10. Pierre NKWENGUE, *L'Union nationale des étudiants du Kamerun. Ou la contribution des étudiants africains à l'émancipation de l'Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 42.
11. « Crime colonialiste au Cameroun. Um Ruben est assassiné ! », *L'Humanité*, 27 mars 1953.
12. *Afrique Informations*, n° 8, 8-15 septembre 1953.
13. « Les activités de l'Union des populations du Cameroun en France », ministère de l'Intérieur, novembre 1958, p. 4 (CAOM, 81F805).
14. Abel EYINGA, « Y a-t-il une limite entre la politique et l'apolitique ? », *Bulletin de l'Association des étudiants camerounais de France*, avril 1954.
15. Castor OSENDE AFANA, « L'AECF politique ou apolitique », *Bulletin de l'Association des étudiants camerounais de France*, mai 1954.
16. Entretien des auteurs avec le fils de Samuel Kamé, Pierre Kame Bouopda, Paris, 24 juin 2009.
17. Voir Nicolas BANCEL, « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, n° 21-22, mai-août 2002, p. 28-40.
18. « Les activités de l'Union des populations du Cameroun en France », *loc. cit.*, p. 5.
19. Pierre NKWENGUE, *L'Union nationale des étudiants du Kamerun*, *op. cit.*, p. 105.

20. SERVICE DE PRESSE DU RÉARMEMENT MORAL, « Délégation camerounaise à Caux », 9 août 1955 (archives du Réarmement moral, Issy-les-Moulineaux – ci-après notées « ARM »).
21. Voir à ce sujet Philip BOOBYER, « Moral Re-Armament in Africa in the era of decolonization », in Brian STANLEY (dir.), *Missions, Nationalism, and the End of Empire*, Wm. B. Eerdmans Publishing, Cambridge, 2003, p. 212-236.
22. « Quelques faits sur l'action du Réarmement moral en Afrique », note confidentielle (ARM, P1080587). Sur la vie du colonel Knight, voir : « Obituaries : L-CI Alan Knight », *The Independent*, 12 juin 1999.
23. « Les Africains à Caux. Rivalités raciales et politiques s'effacent devant une idéologie d'unité », *Courrier d'information du Réarmement moral*, 21 septembre 1956.
24. Cité in SERVICE DE PRESSE DU RÉARMEMENT MORAL, « Délégation camerounaise à Caux », *loc. cit.*
25. HAUT COMMISSARIAT AU CAMEROUN, « Note de renseignement », 15 septembre 1955 (CADN, FHCC/6). Jean-Martin Tchaptchet garde quant à lui exactement le même souvenir (Jean-Martin TCHAPTCHET, *Quand les jeunes Africains créaient l'histoire*, *op. cit.*, p. 82-83).
26. ASSEMBLÉE NATIONALE, « Compte rendu de la séance du 14 octobre 1959 », <archives.assemblee-nationale.fr>.
27. Miles COPELAND, *The Game Player. Confessions of the CIA's Original Political Operative*, Aurum Press, Londres, 1989, p. 177.

## Notes du chapitre 11

1. Éditorial, *Kaso*, n° 4-5, mars 1955, p. 2.
2. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles*, *op. cit.* ; *Les Blancs s'en vont*, *op. cit.*
3. Cité in Joseph Roger de BENOIST, *L'Afrique occidentale française de la conférence de Brazzaville (1944) à l'indépendance (1960)*, Nouvelles Éditions africaines, Dakar, 1982, p. 298.
4. Georgette ELGEY, *La République des tourmentes, 1954-1959*, *op. cit.*, p. 532.
5. *Ibid.*
6. Cité in Janvier ONANA, *Le Sacre des indigènes évolués*, *op. cit.*, p. 218-219.
7. Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont*, *op. cit.*, p. 143.
8. Cité in Paul-Henri SIRIEIX, *Houphouët-Boigny ou la sagesse africaine*, Nouvelles Éditions africaines, Abidjan, 1986, p. 153.
9. *Le Figaro*, 5 février 1956 (cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC*, *op. cit.*, p. 150).
10. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 330.
11. *La Presse du Cameroun*, 6 janvier 1956 (cité in Daniel ABWA, *André-Marie Mbida, premier Premier ministre camerounais, 1917-1980. Autopsie d'une carrière politique*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 52).
12. Daniel ABWA, *Commissaires et Hauts Commissaires...*, *op. cit.*, p. 376.
13. Richard JOSEPH, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, *op. cit.*, p. 322.
14. Sur le rôle de Isaac Tchoumba, Mathieu Tagny et Pierre Kamdem Ninyim dans l'Union nationale, voir Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, *op. cit.*, p. 216-236.
15. Pierre STIBBE, « Union nationale au Cameroun », *France Observateur*, 27 septembre 1956.
16. Cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC*, *op. cit.*, p. 177.
17. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 340.
18. Ruben UM NYOBÈ, « À propos des prochaines élections à l'Assemblée territoriale », 20 octobre 1956 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 168-174).
19. Lettre du colonel Whitehouse, commandant militaire du Cameroun, au général commandant la zone de défense de l'AEF-Cameroun, 30 novembre 1956 (SHAT, 6H239).
20. C'est notamment le cas au cours du congrès qui se tient du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 1954 à Kumba (CAOM, Aff-Pol 3336).
21. *Lumière*, avril 1956 (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques*, *op. cit.*, p. 498).
22. Lettre d'Um Nyobè à Moumié, Kingué et Ouandié, 4 novembre 1956 (CAOM, Aff-Pol 3336).
23. Lettre du colonel Whitehouse, *loc. cit.*
24. Ruben UM NYOBÈ, « Lettre ouverte à M. Soppo Priso, secrétaire général du courant d'Union nationale », 6 décembre 1956 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 175).
25. Lettre de Ruben Um Nyobè à Paul Soppo Priso, 9 décembre 1956 (cité in DIRECTION DE LA SÛRETÉ, « Note de renseignements du 12 décembre 1956 au 2 janvier 1957 », p. 19 ; CAOM, Aff-Pol 3320).

- [26.](#) « Rapport de la Direction de la Sûreté », du 12 décembre 1956 au 2 janvier 1957 (CAOM, Aff-Pol 3320).
- [27.](#) CADN, FHCC/6, dossier 1.
- [28.](#) « Rapport de la Direction de la Sûreté », *loc. cit.* ; et APO, 1AC220/2.
- [29.](#) SHAT, 6H239 ; et CAOM, Aff-Pol 3336.
- [30.](#) Entretien des auteurs avec Jean Salvan, Paris, 11 décembre 2008.
- [31.](#) SHAT, 10T180.
- [32.](#) CHETOM, 16H79.
- [33.](#) Colonel Jean WHITEHOUSE, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957, p. 2 (SHAT, 6H62).
- [34.](#) Pierre Messmer au ministre de la France d'outre-mer, « Synthèse sur les élections à l'Assemblée territoriale », 22 janvier 1957, p. 20 (CAOM, Aff-Pol 3336).
- [35.](#) René TIRANT (APO, 1AC220/2).
- [36.](#) Capitaine Gabriel HAULIN, « Compte rendu d'une opération ayant été effectuée le 31.12.1956 près d'Édéa » (SHAT, 6H239).
- [37.](#) Entretien des auteurs avec Philippe Antoine, Paris, 30 décembre 2009.
- [38.](#) CAOM, carton 3336 (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 198).
- [39.](#) Capitaine Gabriel HAULIN, « Compte rendu d'une opération... », *loc. cit.*
- [40.](#) Capitaine Paul GAMBINI, commandant la 2<sup>e</sup> compagnie de fusiliers voltigeurs, au chef de bataillon, commandant le bataillon de tirailleurs du Cameroun, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents qui se sont déroulés en Sanaga-Maritime », 1<sup>er</sup> février 1957, p. 3 (SHAT, 6H239).
- [41.](#) André PRIVAT, *Coup de cœur pour l'Afrique, 1956-1957*, Éditions du Pressoir de Montalègre, Cologny, 1992, p. 184.
- [42.](#) Capitaine Paul GAMBINI, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents... », *loc. cit.*
- [43.](#) Colonel Jean WHITEHOUSE, « JMO [journal de marche et des opérations] de l'état-major du colonel commandant militaire du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1956, p. 11 (SHAT, 6H110).
- [44.](#) Colonel Jean WHITEHOUSE, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », *loc. cit.*
- [45.](#) « Trop de sang a coulé », *L'Effort camerounais*, 19 janvier 1957.
- [46.](#) Capitaine Paul GAMBINI, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents... », *loc. cit.*, p. 9.
- [47.](#) Colonel Jean WHITEHOUSE, « Enseignement tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », *loc. cit.*, p. 5.
- [48.](#) Ruben UM NYOBÉ, « Comment le massacre des Kamerunais a été préparé et consommé par le gouvernement français », 3 janvier 1957 (cité in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 186).
- [49.](#) Cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 199.
- [50.](#) Victor T. LE VINE, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, *op. cit.*, p. 206.
- [51.](#) Georgette ELGEY, *La République des tourmentes, 1954-1959*, *op. cit.*, p. 537.
- [52.](#) Voir *L'Humanité*, 2 janvier 1957 ; et *Afrique nouvelle*, 8 janvier 1957.
- [53.](#) « "La majorité des hommes politiques du Cameroun souhaite le maintien de la tutelle" », *Combat*, 5-6 janvier 1957.
- [54.](#) André PRIVAT, *Coup de cœur pour l'Afrique*, *op. cit.*, p. 184.
- [55.](#) CAOM, Aff-Pol 3336.
- [56.](#) Louis-Paul AUJOLAT, « "T.C." dit la vérité sur le Cameroun », *Témoignage chrétien*, 1<sup>er</sup> février 1957.
- [57.](#) « Une majorité nationaliste modérée se dégagerait à l'Assemblée territoriale du Cameroun », *Le Monde*, 26 décembre 1956.
- [58.](#) Janvier ONANA, *Le Sacre des indigènes évolués*, *op. cit.*, p. 204.
- [59.](#) André BOVAR, *Au tournant de l'indépendance camerounaise*, *op. cit.*, p. 113.
- [60.](#) Voir Pierre MESSMER, « Les problèmes actuels du Cameroun », *Nouvelle Revue française d'outre-mer*, novembre 1957.
- [61.](#) Georges CHAFFARD, *Le Monde diplomatique*, juillet 1957 (cité in Daniel ABWA, *André-Marie Mbida...*, *op. cit.*, p. 73).
- [62.](#) Lettre du Haut Commissaire au ministre de la France d'outre-mer, 14 janvier 1957, p. 4 (CAOM, Aff-Pol 3336).

## Notes du chapitre 12

1. Cité in Gabriel KUITCHE FONKOU, « Les chansons nationalistes : histoire d'une littérature et littérature d'une histoire », in Pierre FANDIO et Mongi MADINI (dir.), *Figures de l'histoire et imaginaire au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 21.
2. Section de coordination du Cameroun, ministère de la France d'outre-mer, « Condensé du recueil de renseignements pour le mois de mars 1957 » (CAOM, Aff-Pol 3322).
3. Bernard MONNIER, « Rapport politique du troisième trimestre et du mois de juin 1958. Subdivision de Bafoussam », p. 2 (CADN, FHCC/2).
4. Jacob TATSITSA, *UPC, tensions sociales et guerre révolutionnaire dans la subdivision de Mbouda de 1950 à 1965*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Yaoundé-I, 1996, p. 40-41.
5. Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon, op. cit.* ; et Joseph FOKOU, *L'Insurrection armée dans la sous-chefferie de Balatchi (1956-1969). Genèse et enjeux*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Yaoundé-I, 2000.
6. « Notice de renseignements n° 28 sur Tawa Dominique » (SHAT, 6H261).
7. CABINET MILITAIRE DU HAUT COMMISSAIRE, « Recueil mensuel des renseignements intérieurs pour le mois de juillet 1957 », p. 22 (CAOM, Aff-Pol 3322).
8. Maurice Delauney au Haut Commissaire Jean Ramadier et au ministre de l'Intérieur Ahmadou Ahidjo, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké. Secret », 8 février 1958, p. 8-9 (SHAT, 6H261).
9. « Rapport du directeur de la Sûreté au Haut Commissaire », « Au sujet d'un "maquis" au Cameroun », 2 janvier 1957 (CADN, FHCC/6).
10. ANY, 2AC8346 (cité in Nestor Fils MEYONG, *La Zone de pacification en Sanaga-Maritime*, mémoire de maîtrise, université de Yaoundé-I, 2004).
11. Entretien d'Yves Mintoogoe avec Alphonse Boog, Bot-Makak, 27 août 2007. « Ces armes avaient l'aspect d'une arme de chasse avec une crosse et un fût en bois dur, un canon fabriqué avec un tuyau quelconque de calibre 12 et un système de percussion à chien dont le ressort était en caoutchouc », indique le commandant Jean Le Guillou (auteur de *Une pacification réussie. La réduction de la rébellion upéciste en Sanaga-Maritime (Cameroun 1957-1958)*, mémoire de la 73<sup>e</sup> promotion de l'ESG, Paris, 1960, p. 8).
12. Gabriel KUITCHE FONKOU, « Les chansons nationalistes... », *loc. cit.*
13. « Rapport de Sûreté du 26 novembre au 11 décembre 1957 », p. 3 (CAOM, Aff-Pol 3320).
14. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles, op. cit.*, p. 223.
15. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 22 janvier 1958 », p. 8 à 11 (APO, 1AC158).
16. Commandant Jean LE GUILLOU, *Une pacification réussie, op. cit.*, p. 2.
17. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun, 1946-1962. Un administrateur raconte*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 257.
18. « Interrogatoire de Nombi Joseph », Dschang, 19 mars 1959, p. 3 (dossier spécial Singap du commissariat spécial, dossier « Police politique »).
19. Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
20. Bernard MONNIER, « Rapport politique trimestriel. Quatrième trimestre 1957. Subdivision de Bafoussam », 5 février 1958, p. 6 (CADN, FHCC/2).
21. Lieutenant Bonaventure ESCOFFET, « Situation politique dans la région Bamiléké de mai 1955 à avril 1959 », 7 avril 1959, p. 14 (SHAT, 6H264).
22. Capitaine Paul GAMBINI, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents... », *loc. cit.*, p. 7.
23. « Plan de défense intérieure du Cameroun », 5 novembre 1957 (SHAT, 6H239, 1-14-1, S7302164).
24. Entretien des auteurs avec Étienne Tchinda, Bamenjo, 2 février 2007.
25. Pierre MESSMER, « Note du Bureau de documentation sur la situation politique au Cameroun, du 15 octobre au 15 novembre 1957 », p. 15 (SHAT, 10T178).
26. Samuel KAMÉ, *Institutions politiques et coutumières du pays bamiléké*, mémoire de l'ENFOM, 1958, p. 4 (CADN, FHCC/2).
27. Stella MBATCHOU, *Contribution à la connaissance de l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK), 1959-1971*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 2003, p. 19 ; et Joseph Marie FOTSO, *La Rébellion en pays bamiléké de 1955 à 1966 : le cas de la subdivision de Bafoussam*, DIPES II, 1997, p. 52.

- [28.](#) Bernard MONNIER, « Rapport politique trimestriel. Quatrième trimestre 1957. Subdivision de Bafoussam », *loc. cit.*, p. 3.
- [29.](#) *Ibid.*
- [30.](#) « Rapport de Sûreté du 26 octobre au 12 novembre 1957 », p. 8 (CAOM, Aff-Pol 3320).
- [31.](#) Lieutenant Bonaventure ESCOFFET, « Situation politique dans la région Bamiléké de mai 1955 à avril 1959 », *loc. cit.*
- [32.](#) Lettre du chef de région (APO, 1AA233).
- [33.](#) Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, *La Rébellion armée à l'Ouest-Cameroun (1955-1971)*, *op. cit.*, p. 110-111.
- [34.](#) Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
- [35.](#) Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, *La Rébellion armée à l'Ouest-Cameroun (1955-1971)*, *op. cit.*, p. 110-111.
- [36.](#) « Rapport de Sûreté du 26 octobre au 12 novembre 1957 », *loc. cit.*, p. 7.
- [37.](#) Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
- [38.](#) *Ibid.*
- [39.](#) Cité in Étienne SAHA TCHINDA, *Autorités religieuses et rébellion upéciste en pays bamiléké (1955-1971)*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, p. 35-36.
- [40.](#) « Rapport de Sûreté du 12 au 31 décembre 1957 », p. 29 (CAOM, Aff-Pol 3320).
- [41.](#) *Ibid.*, p. 16-18.
- [42.](#) Joseph-Marie FOTSO, *La Rébellion en pays bamiléké*, *op. cit.*, p. 54-55.
- [43.](#) Entretien des auteurs avec Foe Gorgon, Yaoundé, 9 mars 2007.
- [44.](#) Mathieu TAGNY, *Dure réalité*, *op. cit.*, p. 35.
- [45.](#) « Lettre ouverte de Tagny Mathieu à Ruben Um Nyobè », s.d. [courant 1957] (CADN, FHCC/6).
- [46.](#) *La Presse du Cameroun*, 18 mai 1957 (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques*, *op. cit.*, p. 379).
- [47.](#) Entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007.
- [48.](#) Communiqué du Haut Commissaire Xavier Torrè, 18 juillet 1958 ; « Rapport de Sûreté du 11 au 15 juillet 1958 », p. 26 (APO, 1AC158).
- [49.](#) Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, *op. cit.*, p. 98.
- [50.](#) « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 22 janvier 1958 », p. 12 (APO, 1AC158).
- [51.](#) BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSAIRE, « Note sur la situation politique au Cameroun du 15 octobre au 15 novembre 1957 », p. 18 (SHAT, 10T178).
- [52.](#) Jacques EKANGO, *L'Agitation sociopolitique et la violence dans l'arrondissement de Mbanga entre 1950 et 1960*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 2000, p. 71.
- [53.](#) « Renseignements obtenus par M.S. chef du détachement des Bandenkop en zone anglaise », 24 février 1958 (SHAT, 6H261).
- [54.](#) Idrissou ALIOUM, Jean KOUFAN MENKENE, « L'Union des populations du Cameroun (UPC) à l'épreuve du Nord-Cameroun français », *Annales de la faculté des arts, lettres et sciences humaines*, vol. 1, n° 5, 2<sup>e</sup> semestre 2006.

## Notes du chapitre 13

- [1.](#) Procès-verbal de passation de service entre les chefs de subdivision de Mbouda Michel Legrand et Jean Sablayrolles, 1956 (ANY, 3AC782) (cité in Joseph FOKOU, *L'Insurrection armée dans la sous-chefferie de Balatchi*, *op. cit.*, p. 68).
- [2.](#) Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
- [3.](#) Section de coordination du Cameroun, ministère de la France d'outre-mer, « Condensé du recueil de renseignements pour le mois de mars 1957 » (CAOM, Aff-Pol 3322).
- [4.](#) CABINET MILITAIRE DU HAUT COMMISSAIRE, « Recueil mensuel de renseignements intérieurs », mars 1957, p. 4 (CAOM, Aff-Pol 3322).
- [5.](#) Entretien téléphonique des auteurs avec l'ex-lieutenant Bonaventure Escoffet, 4 mars 2010.
- [6.](#) Maurice DELAUNEY, *Kala-kala*, *op. cit.*, p. 87.
- [7.](#) Samuel KAMÉ, *Institutions politiques et administratives coutumières du pays bamiléké*, *op. cit.*
- [8.](#) *Ibid.*, p. 43.
- [9.](#) Meredith TERRETTA, « God of independence, God of peace, village politics and nationalism in the maquis of Cameroon, 1957-1971 », *The Journal of African History*, mars 2005.
- [10.](#) Entretien téléphonique des auteurs avec l'ex-lieutenant Bonaventure Escoffet, 4 mars 2010.
- [11.](#) Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.



12. Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
13. Colonel Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « JMO [journal de marche et des opérations] de l'état-major du commandement militaire du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1957 (SHAT, 6H238).
14. « Rapport du chef d'escadron Teulière », 19 novembre 1957, p. 10 (SHAT, 6H36).
15. Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
16. Maurice DELAUNEY, « Rapport annuel subdivision Dschang 1956 », p. 25 (CADN, FHCC/2).
17. *Ibid.*
18. Maurice DELAUNEY, *Kala-kala, op. cit.*, p. 88.
19. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
20. Jean-François BAYART, *L'État en Afrique, op. cit.*, p. 101.
21. Cité in Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
22. Directeur de la Sûreté à Haut Commissaire, 5 novembre 1957 (CADN, FHCC/8).
23. « Rapport de Sûreté du 26 août au 13 septembre 1957 », p. 6 (CAOM, Aff-Pol 3320).
24. « Note sur Daniel Kemajou », 8 novembre 1957 (CARAN, FPR 148).
25. Correspondance de Jacques Foccart, 9 juin 1958 (CARAN, FPR 148).
26. Lettre du 18 février 1958, transmise par le chef de région au Haut Commissaire (CADN, FHCC/2).
27. Maurice DELAUNEY, « Rapport politique pour le premier semestre 1958. Région Bamiléké », p. 2 (CADN, FHCC/2).
28. M. GLOAGUEN, « Rapport politique mensuel. Juillet-septembre 1958. Subdivision de Bafoussam », 15 octobre 1958, p. 3 (CADN, FHCC/2).
29. « Rapport de Sûreté du 26 octobre au 12 novembre 1957 », p. 25 (CAOM, Aff-Pol 3320).
30. Lettre de Pierre Messmer à Gérard Jaquet, 29 octobre 1957 (CAOM, Aff-Pol 3283).
31. Lettre de Gérard Jaquet au président de l'Association nationale des avocats de France, M. Meignie, 28 janvier 1958 (CAOM, Aff-Pol 3283).
32. Bernard MONNIER, « Rapport politique du troisième trimestre et du mois de juin 1958. Subdivision de Bafoussam », p. 4 (CADN, FHCC/2).
33. Bernard MONNIER, « Rapport politique trimestriel. Quatrième trimestre 1957. Subdivision de Bafoussam », 5 février 1958, p. 4 (CADN, FHCC/2).
34. Jean SABLAYROLLES, « Rapport annuel subdivision de Mbouda 1956 », p. 9 (CADN, FHCC/2).
35. « Rapport de Sûreté du 22 avril au 14 mai 1958 », p. 4 (APO, 1AC158).
36. « Rapport politique du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 1958. Subdivision de Bafang », p. 1 (CADN, FHCC/2).
37. SÛRETÉ DE DSCHANG, « A/S Sokoudjou Rameau, chef de groupement Bamendjou », 16 juillet 1958.
38. Entretien des auteurs avec Jean Rameau Sokoudjou, Bamendjou, 9 juillet 2007 ; voir aussi le documentaire de Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix Roland Moumié. L'Afrique sous contrôle*, Triluna/TSR/Arte, 2005.
39. « Rapport de Sûreté du 13 au 25 novembre 1957 », p. 6 (CAOM, Aff-Pol 3320).
40. « Rapport de Sûreté du 12 au 31 décembre 1957 », p. 7 (CAOM, Aff-Pol 3320).
41. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun, op. cit.*, p. 258.
42. « Recueil mensuel de renseignements intérieurs », janvier 1957, p. 10 (CAOM, Aff-Pol 3322).
43. Télégramme officiel (CADN, FHCC/6).
44. « Recueil mensuel de renseignements intérieurs », mars 1957, p. 7 (CAOM, Aff-Pol 3322).
45. « Recueil mensuel de renseignements intérieurs », juin 1957, p. 1 (CAOM, Aff-Pol 3322).
46. SÛRETÉ BAFOUSSAM, « Au sujet de l'UPC à Bafoussam », 26 juin 1957 (APO, 1AC220).
47. Télégramme de Maurice Delauney à Pierre Messmer, 7 avril 1957 (ANY, 2AC8968).
48. « Au sujet des activités de l'UPC en zone sous tutelle britannique et ses incidences », 20 octobre 1956, p. 5 (APO, 1AC220/2).
49. Maurice DELAUNEY, *Kala Kala, op. cit.*, p. 89.
50. Entretien téléphonique des auteurs avec Maurice Delauney, 22 octobre 2009.
51. « Rapport de Sûreté du 4 au 21 avril 1957 », p. 2 (CAOM, Aff-Pol 3320).
52. *Ibid.*
53. Maurice DELAUNEY, *Kala Kala, op. cit.*, p. 91.
54. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
55. Lettre de Gaston Defferre à de Gaulle, Sénat, 10 novembre 1959 (CADN, CM7 1959).
56. « Recueil mensuel des Renseignements intérieurs du mois de juillet 1957 », p. 42 (CAOM, Aff-Pol 3322).
57. Entretien avec les auteurs, Paris, 28 janvier 2009.
58. Cité in Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié, op. cit.*



- [59.](#) *Ibid.*
- [60.](#) Entretien téléphonique des auteurs avec Maurice Delauney, 22 octobre 2009.
- [61.](#) Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, *op. cit.*, p. 231.
- [62.](#) « PV de la réunion du 3 janvier 1959 à l'état-major du GCS », cité in « Rapport de Sûreté d'août 1959 » (SHAT, 6H262).
- [63.](#) Entretien des auteurs avec Joseph Noubi, novembre 2007.
- [64.](#) Lettre du chef de région Bamiléké au Haut Commissaire, 22 avril 1958 (CADN, FHCC/8).
- [65.](#) Raphaëlle BRANCHE, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, Gallimard, Paris, 2001, p. 36.
- [66.](#) Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié*, *op. cit.*
- [67.](#) « PV de la réunion tenue le 3 janvier à l'état-major du GCS concernant la situation dans les pays Mungo et Bamiléké », Brazzaville (SHAT, 6H262).
- [68.](#) Entretien téléphonique des auteurs avec Maurice Delauney, 22 octobre 2009.
- [69.](#) Lieutenant Bonaventure ESCOFFET, « BRH [bulletin de renseignement hebdomadaire] de la région Bamiléké », 13-19 septembre 1958, p. 2 (APO, 1AC111).
- [70.](#) Lettre de Xavier Torrè à Louis Le Puloch, 13 décembre 1958 (SHAT, 6H266).
- [71.](#) « Renseignements obtenus par MS, chef du détachement des Bandenkop en zone anglaise », 24 février 1958 (SHAT, 6H261).
- [72.](#) BRIGADE DES RECHERCHES DE DSCHANG, « Bulletin de renseignements d'après l'interrogatoire de Simo Pierre », 9 octobre 1958 (SHAT, 6H261).
- [73.](#) BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSAIRE, « Note sur la situation politique au Cameroun », octobre 1958, p. 38 (SHAT, 10T178).
- [74.](#) BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT, « Bulletin de renseignements : liste des individus dénoncés par Simo Pierre pour participation aux attentats terroristes », 23 octobre 1958 (SHAT, 6H261).
- [75.](#) Maréchal des logis-chef TARDY, « Renseignements du 13 au 20 octobre 1958 », 21 octobre 1958 (SHAT, 6H261).
- [76.](#) Jean LAMBERTON, « PV de la réunion tenue le 3 janvier de 15 heures à 17 h 30 à l'état-major du GCS concernant la situation dans les pays Mungo et Bamiléké », Brazzaville, 5 janvier 1959 (SHAT, 6H262).
- [77.](#) « JMO [journal de marche et des opérations] du groupe de gendarmerie du Cameroun », 1<sup>er</sup> semestre 1958 (SHAT, 6H109).
- [78.](#) Maurice DELAUNEY, « Activités upécistes et maintien de l'ordre dans la région Bamiléké », *loc. cit.*
- [79.](#) Maurice DELAUNEY, *Kala-kala*, *op. cit.*, p. 94-95.
- [80.](#) *Le Bamiléké*, n° 45, janvier 1959.
- [81.](#) Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
- [82.](#) Maurice DELAUNEY, *Kala-kala*, *op. cit.*, p. 95.

## Notes du chapitre 14

- [1.](#) Chef de bataillon F. AERTS, « Le renseignement en AEF », p. 20, 9 juillet 1958 (SHAT, 6H30).
- [2.](#) Daniel DOUSTIN, « Note sur les événements actuels au Cameroun », s.d. (CADN, FHCC/6).
- [3.](#) « Rapport du général Dio pour le Haut Commissaire au Cameroun », « Enseignements tirés des opérations de rétablissement de l'ordre en Sanaga-Maritime », 30 avril 1957 (SHAT, 6H62).
- [4.](#) Colonel Jean WHITEHOUSE, « Enseignement tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957 (SHAT, 6H62).
- [5.](#) Lettre du général Louis Dio au ministre de la France d'outre-mer, 9 décembre 1957 (SHAT, 6H62).
- [6.](#) « JMO [journal de marche et des opérations] du détachement de gendarmerie de l'AEF-Cameroun », 1957 (SHAT, 6H109).
- [7.](#) « JMO [journal de marche et des opérations] de l'état-major du commandant militaire du Cameroun », 1957 (SHAT, 6H238).
- [8.](#) Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Projet d'exposé sur la situation du secteur Ouest », 1959 (archives personnelles).
- [9.](#) Georges CHAFFARD, *Carnets secrets de la décolonisation*, tome 2, *op. cit.*, p. 88-91.
- [10.](#) Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, *op. cit.*, p. 164.
- [11.](#) Jacques HOGARD, « Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre », *Revue de la Défense nationale*, décembre 1956 ; « L'armée française devant la guerre révolutionnaire », *Revue de la Défense nationale*, janvier 1957 ;

Jacques HOGARD, « Guerre révolutionnaire et pacification », *Revue militaire d'information*, janvier 1957 ; « Le soldat dans la guerre révolutionnaire », *Revue de la Défense nationale*, février 1957.

12. MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, « Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique, TTA 117 », 29 juillet 1957.

13. Archives personnelles de Jean Lamberton.

14. Voir Paul et Marie-Catherine VILLATOIX, *La République et son armée face au « péril subversif »*, *op. cit.*, p. 328-329.

15. Jacques HOGARD, « Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre », *loc. cit.*

16. Ruben UM NYOBÈ, « Les vraies solutions pour la détente politique et morale au Cameroun », *L'Opinion du Cameroun*, 17 juin 1957.

17. Citée in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 238.

18. Ruben UM NYOBÈ, « L'amitié franco-kamerunaise en danger. Alerte à l'opinion kamerunaise et mondiale », 27 août 1957 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, *op. cit.*, p. 354).

19. « Revue de la presse camerounaise du 26 septembre au 2 octobre 1957 », p. 9 (CADN, FHCC/6).

20. Jean LAMBERTON, « Les opérations de pacification en Sanaga-Maritime, Bamiléké et Mungo », s.d., p. 2 (SHAT, 6H266).

21. Cité in SÛRETÉ ESÉKA, « Genèse de l'action terroriste déclenchée par l'UPC au mois de septembre 1957 », 11 mars 1958 (SHAT, 6H242).

22. « Rapport de Sûreté du 26 août au 13 septembre 1957 », p. 3 (CAOM, Aff-Pol 3320).

23. CNO premier district, « Rapport d'activités cénoises », 27 décembre 1957 (CADN, FHCC/3).

24. SÛRETÉ ESÉKA, « Genèse de l'action terroriste déclenchée par l'UPC au mois de septembre 1957 », 11 mars 1958, p. 5 (SHAT, 6H242).

25. *Ibid.*

26. « BRH de la ZOPAC n° 31 », 16 août 1958, annexe n° 5, Audition de Samuel Boum (SHAT, 6H246).

27. « Rapport de Sûreté du 3 au 25 août 1957 », p. 45 (CAOM, Aff-Pol 3320).

28. Témoignage recueilli le 31 mars 1995 par Yves Christian MPOUMZE, *La Réorganisation du système de défense du Cameroun français, 1946-1959*, mémoire de maîtrise d'histoire, Yaoundé-I, 1998, p. 113.

29. Général Pierre GARBAY, « Réorganisation au Cameroun de l'UPC », Inspection des forces terrestres d'outre-mer (SHAT, 10T183).

30. Chef de subdivision d'Édéa Louis PONSE, « Rapport politique juillet-août 1957 », 14 septembre 1957 (CADN, FHCC/3).

31. Entretien des auteurs avec Yves Vergoz, Vaucresson, 9 décembre 2008.

32. « JMO du groupement de gendarmerie du Cameroun, deuxième semestre 1957 » (SHAT, 6H109).

33. « Rapport de Sûreté du 26 octobre au 12 novembre 1957 », p. 15 (CAOM, Aff-Pol 3320).

34. « Rapport de Sûreté du 13 au 27 novembre 1957 », p. 3 (CAOM, Aff-Pol 3320).

35. *Le Monde*, 18 décembre 1957.

36. Lettre du général Louis Dio au général de corps d'armée inspecteur des forces terrestres d'outre-mer, 27 août 1957 (SHAT, 6H62).

37. Entretien des auteurs avec Jean Salvan, Paris, 11 décembre 2008.

38. Marcel BIGEARD, *Pour une parcelle de gloire*, Plon, Paris, 1975, p. 416.

39. « Mémoires vivantes », chaîne Histoire, entretien réalisé en août 2000.

40. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.

41. Cité in Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime. Cameroun décembre 1957-janvier 1959*, Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'outre-mer (CMISOM), 18 février 1960, p. 5.

42. Daniel DOUSTIN, « Note sur les événements actuels au Cameroun », s.d. (CADN, FHCC/6).

43. Daniel DOUSTIN, « Rapport politique sur la région Nyong-et-Sanaga », 1<sup>er</sup> avril 1957 (CADN, FHCC/4) (cité in Marc MICHEL, « "Action psychologique" et "propagande" au Cameroun à la fin des années 1950 », in SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE D'OUTRE-MER, *La Guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, Sorbonne, novembre 2000, p. 368).

44. Jean LAMBERTON, « Instruction générale n° 1 », 9 décembre 1957 (SHAT, 6H243).

45. *Ibid.*

46. Entretien téléphonique des auteurs avec Maxime Piolot, fils de Noël Piolot, 22 novembre 2008.

47. « Dossier militaire de Jean-Marie Lamberton » (SHAT, 14YD2484).

48. Annotation manuscrite de Jean Lamberton, archives personnelles.

49. Jean POUGET, « Ce mal rapporté d'Indochine », *Historia Magazine*, numéro spécial *La Guerre d'Algérie*, 1972 (cité in Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, op. cit., p. 414).
50. Marc BOTTI, « Rapport sur la situation du canton de Makak à la fin de l'année 1957 », 27 décembre 1957 (CADN, Fonds de l'ambassade de France au Cameroun, carton n° 43 – ce qui sera noté par la suite FAFC/43).
51. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, loc. cit., p. 22.
52. Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont*, op. cit., p. 223.
53. Lettre d'André-Marie Mbida à Gérard Jaquet, 17 décembre 1957 (CADN, FHCC/8).
54. Erwan BERGOT, *Bigeard*, Perrin, Paris, 1988, p. 472 et 537.
55. Lettre de Gérard Jaquet à André-Marie Mbida, 8 janvier 1958 (CADN, FHCC/8).
56. Lettre de Pierre Messmer au ministre de la France d'outre-mer Gérard Jaquet, 24 décembre 1957 (CADN, FHCC/8).
57. *Ibid.*
58. « Projet de loi n° 93 accordant au gouvernement de l'État sous tutelle du Cameroun des pouvoirs temporaires en vue d'assurer la sécurité intérieure de l'État et la protection des personnes », décembre 1957 (CADN, FHCC/8).
59. Lettre de Gérard Jaquet à Pierre Messmer, « Objet : législation d'urgence », 27 décembre 1957 (CADN, FHCC/8).
60. Marc BOTTI, « Rapport sur la situation du canton de Makak à la fin de l'année 1957 », loc. cit.
61. Général Louis LE PULOCH, « Rapport au ministre de la France d'outre-mer », 6 janvier 1958 (SHAT, 6H63).
62. Dossier 9 : « ZOPAC, Compagnie de parachutistes coloniaux d'AEF, stages en Sanaga et MO 1958 » (SHAT, 6H242).
63. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1957 », Brazzaville, 23 avril 1958 (SHAT, 6H36).
64. Jean LAMBERTON, « Les opérations de pacification en Sanaga-Maritime, Bamiléké et Mungo », s.d., p. 2 (SHAT, 6H266).
65. Témoignages recueillis par Yves Christian MPOUMZE (*La Réorganisation du système de défense du Cameroun français, 1946-1959*, op. cit., p. 114).
66. Entretien des auteurs avec Michel Boulet, Angoulême, 22 juin 2007.
67. *Ibid.*
68. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1957 de la zone de défense AEF-Cameroun », 10 décembre 1957 (SHAT, 6H36).
69. Général Jean SALVAN, *Soldat de la guerre, soldat de la paix. Une vie au service de la France*, Éditions Italiques, Paris, 2005, p. 234.

## Notes du chapitre 15

1. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, op. cit., p. 54.
2. Jean LAMBERTON, « Note de service », 15 avril 1958 (SHAT, 6H243).
3. Cité in Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié*, op. cit. L'expression est également utilisée dans Pierre MESSMER, *Après tant de batailles*, op. cit., p. 222.
4. Paul et Marie-Catherine VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif »*, op. cit., p. 273-274.
5. Michel ROCARD, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Mille et une nuits, Paris, 2003.
6. Charles-Robert AGERON, « Une dimension de la guerre d'Algérie : les "regroupements de populations" », in Jean-Charles JAUFFRET et Maurice VAÏSSE (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Complexe, Bruxelles, 2001, p. 331.
7. Cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun*, op. cit., p. 217.
8. 26 décembre 1957 (cité in *ibid.*, p. 219).
9. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
10. « Rapport de Sûreté du 12 décembre 1957 » (CAOM, Aff-Pol 3320).
11. Lieutenant SOULT, « Fiche concernant l'action psy », 29 août 1958 (SHAT, 6H243).
12. Marc BOTTI, « Rapport sur la situation à Makak », 27 décembre 1957, p. 4 (CADN, FAFC/43).
13. Jean LAMBERTON, « ZOPAC, instruction générale n° 1 », loc. cit.
14. Note de service du 17 février 1958 (SHAT, 6H242).
15. Instruction du colonel Lambertson du 7 janvier 1958 (SHAT, 6H242).

16. Cité in Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 96. Étrangement, Charles Van de Lanoitte date ce phénomène de « 1960-1961 ».
17. Lieutenant-colonel VOISIN, « Note de service », 23 septembre 1958 (SHAT, 6H246).
18. Entretien d'Yves Mintoogue avec Alphonse Boog, Bot-Makak, 27 août 2007.
19. « Rapport de Sûreté du 12 au 31 décembre 1957 », p. 3 (CAOM, Aff-Pol 3320).
20. Lettre de Jacques Rivaille au Haut Commissaire, 10 janvier 1958 (SHAT, 6H243).
21. Marc BOTTI, « Rapport sur la situation à Makak », 27 décembre 1957, *loc. cit.*
22. Circulaire n° 1329/RSM du 4 février (ANY, 51/5) (cité in Nestor Fils MEYONG, *La Zone de pacification en Sanaga-Maritime*, *op. cit.*, p. 82).
23. Mathieu RIGOUSTE, *L'Ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2009, p. 32.
24. Voir Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *op. cit.*, p. 34 ; ou encore « Bulletin de renseignements hebdomadaire », 21 mai 1958 (SHAT, 6H245).
25. Instruction du colonel Lambertton du 7 janvier 1958 (SHAT, 6H242).
26. Marie-Monique ROBIN, *Les Escadrons de la mort*, *op. cit.*, p. 110.
27. Entretien d'Yves Mintoogue avec Alphonse Boog, Bot-Makak, 27 août 2007.
28. Commandant Jean LE GUILLOU, *Une pacification réussie*, *op. cit.*, p. 24.
29. Ministère de la Défense nationale et des Forces armées, « Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique, TTA 117 », 29 juillet 1957.
30. Jean LAMBERTON, « Les opérations de pacification en Sanaga-Maritime, Bamiléké et Mungo », s.d. (SHAT, 6H266).
31. « PV de la réunion du 3 janvier 1959 à l'état-major du GCS », Rapport de Sûreté d'août 1959 (SHAT, 6H262).
32. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *op. cit.*
33. Stéphane PRÉVITALI, *Le Cameroun par les ponts et par les routes*, Karthala, Paris, 1988, p. 211.
34. 12 décembre 1958 (SHAT, 6H266).
35. Cité in Abel EYINGA, *Introduction à la politique*, *op. cit.*, p. 154.
36. Rapport de l'adjudant Messanot, cinquième stage en Sanaga, août 1958 (SHAT, 6H242).
37. Jean LAMBERTON, « Consigne permanente n° 2 », 15 janvier 1958 (SHAT, 6H242).
38. « Rapport mensuel de septembre 1957 » (CADN, FHCC/3).
39. Eugène PINELLI, « Rapport politique mensuel », juin 1957 (CADN, FHCC/3).
40. Entretien d'Yves Mintoogue avec Antoine Yembel Yebel, 2 septembre 2007.
41. Note du colonel Lambertton au chef de subdivision d'Eséka, « Politique locale (M. Dimalla) », 17 janvier 1958 (SHAT, 6H242).
42. « Rapport politique mensuel », août 1958, p. 5 (CADN, FHCC/3).
43. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 juillet 1958 », p. 4. (APO, 1AC158).
44. Note de Jean Lambertton à Christian du Crest de Villeneuve, 5 juin 1958 (SHAT, 6H246).
45. Lettre de M. Capelle au chef de région, 5 août 1958 (SHAT, 6H243).
46. Eugène PINELLI, « Rapport politique mensuel », juin 1957, *loc. cit.*
47. Lettre de Louis Capelle à Jacques Bidjoka, 8 mars 1958 (SHAT, 6H243).
48. Entretien d'Yves Mintoogue avec Antoine Yembel, Limaï, 2 septembre 2007.
49. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
50. Entretien des auteurs avec le colonel Sylvestre Mang, Yaoundé, 13 février 2008.
51. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 28 février 1961 », p. 15 (ADD).
52. « PV de la réunion du 23 mars 1958 dans le bureau du lieutenant-colonel Lambertton », p. 12 (SHAT, 6H246).
53. Jean LAMBERTON, « Cours de facteur humain : la guerre psychologique », devant la 16<sup>e</sup> promotion de l'École supérieure de guerre (ESG), 1955.
54. « Rapport de M. Boyer sur l'action psychologique en Sanaga-Maritime » (CADN, FHCC/9).
55. *Ibid.*, p. 14.
56. *Ibid.*
57. André BOYER, « Rapport sur la tournée d'inspection accomplie du 9 au 20 février 1958 dans la zone de pacification de la Sanaga-Maritime et relative à l'action psychologique » (ANY, 1AC80/2).
58. P. Le Hénant, chef de poste à Ndom, note du 30 mai 1958 (ANY, 1AC80/2).
59. Jean LAMBERTON, « Cours de facteur humain : la guerre psychologique », *loc. cit.*, p. 20.
60. « Directive DM191/EMP du 7 mars 1958 » (cité in Louis LE PULOCH, « Rapport annuel de la zone de défense AEF-Cameroun 1958 », Brazzaville) (SHAT, 6H37).
61. *Ibid.*

62. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
63. Georges SOULT, « Fiche concernant l'action psychologique », Eséka, 29 août 1958 (SHAT, 6H243).
64. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *op. cit.*
65. Lettre de Lambertson au colonel Lamourère, 13 novembre 1958, Eséka (SHAT, 6H243).
66. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *op. cit.*, p. 51.
67. « PV de la réunion du 23 mars 1958 dans le bureau du lieutenant-colonel Lambertson », *loc. cit.*, p. 12.
68. Jean LAMBERTON, « Note de service sur la propagande », 27 mars 1958 (SHAT, 6H242).
69. Jean LAMBERTON, « Cours de facteur humain : la guerre psychologique », *loc. cit.*, p. 12.
70. MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, « Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique, TTA 117 », *loc. cit.*
71. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *op. cit.*, p. 31.
72. Xavier TORRÉ, « Rapport au ministère de la France d'outre-mer », 9 mai 1958 (CADN, FHCC/13) (cité in Marc MICHEL, « "Action psychologique" et "propagande" au Cameroun à la fin des années 1950 », *loc. cit.*, p. 362).
73. Note de Daniel Doustin pour Jean Lambertson, 6 juin 1958 (SHAT, 6H246).
74. MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, « Instruction provisoire sur l'emploi de l'arme psychologique, TTA 117 », *loc. cit.*

## Notes du chapitre 16

1. « Mémoires vivantes », chaîne Histoire, entretien réalisé en août 2000.
2. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 septembre 1958 », 26 septembre 1958, p. 1 (CAOM, Aff-Pol 3348).
3. Instruction de Lambertson, 7 janvier 1958, *loc. cit.*
4. Cité in « Les zones interdites », *Les Temps modernes*, janvier 1961 (cité in Mahfoud BENNOUNE, « La doctrine contre-révolutionnaire de la France et la paysannerie algérienne : les camps de regroupement (1954-1962) », *Sud/Nord*, vol. 14, n° 1, 2001, p. 51-66).
5. Jacques HOGARD, « Le soldat dans la guerre révolutionnaire », *loc. cit.*, p. 211 (cité in Mathieu RIGOUSTE, *L'Ennemi intérieur*, *op. cit.*, p. 67).
6. Entretien d'Yves Mintoogue avec Alphonse Boog, Bot-Makak, 27 août 2007.
7. Commandant Jean LE GUILLOU, *Une pacification réussie*, *op. cit.*, p. 18 et 24.
8. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 355.
9. Lieutenant Pierre GUENELEY, « Cahier de marche du poste de Song Badjeck du 16 janvier au 23 avril 1958 », manuscrit (SHAT, 6H242).
10. Jean LAMBERTON, « Note du 2 mars 1958 » (SHAT, 6H246).
11. Commandant Jean LE GUILLOU, *Une pacification réussie*, *op. cit.*, p. 20.
12. Voir Georges CHAFFARD, « La décolonisation est-elle faite, ou à faire ? », *loc. cit.*
13. BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSAIRE AU CAMEROUN, « Note sur la situation politique au Cameroun », mai 1958, p. 31 (SHAT, 10T178).
14. Capitaine Alphonse CAPIA, officier des affaires africaines, « Rapport politique de juin 1958 » (SHAT, 6H242).
15. Jean LAMBERTON, « Les opérations de pacification en Sanaga-Maritime, Bamiléké et Mungo », s.d., p. 3. (SHAT, 6H266).
16. DIRECTION DU CABINET DU HAUT COMMISSAIRE, « État des ralliements en Sanaga-Maritime », 30 septembre 1958 (CADN, FHCC/8) ; Lettre de Jacques Rigal à Ahmadou Ahidjo, 10 décembre 1958 (SHAT, 6H266).
17. Jean LAMBERTON, « Directive très secrète n° 5. Objet : ralliement », 15 juin 1958 (SHAT, 6H246).
18. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *loc. cit.*, p. 38.
19. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 juillet 1958 », p. 3 (APO, 1AC158).
20. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *loc. cit.*, p. 38.
21. Jean LAMBERTON, « Directive particulière n° 4 sur les ralliés », 15 juin 1958 (SHAT, 6H243).
22. Cité in « Rapport de Sûreté du 26 août au 10 septembre », 11 septembre 1958, p. 1 (CAOM, Aff-Pol 3348).
23. Stéphane PRÉVITALI, *Je me souviens de Ruben. Mon témoignage sur les maquis camerounais (1953-1970)*, Karthala, Paris, 1999.
24. *Ibid.*, p. 118.
25. Entretien des auteurs avec Marcel Dixonne, Perpignan, 12 mars 2009.

26. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, op. cit., p. 382.
27. Entretien des auteurs avec Michel Boulet, Angoulême, 22 juin 2007.
28. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
29. Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont*, op. cit., p. 127.
30. Jean LAMBERTON, « Consigne permanente n° 3 », 22 janvier 1958 (SHAT, 6H242).
31. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, loc. cit., p. 29.
32. André TRANCART, « Directive sur les sorties de brousse », 18 mars 1958 (SHAT, 6H63).
33. Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, op. cit., p. 135.
34. Note de Jean Lambertson, dossier « Sanaga-Maritime, forces armées contre l'UPC » (ANY, 1AC80/1).
35. Capitaine Paul GAMBINI, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents qui se sont déroulés en Sanaga-Maritime », loc. cit., p. 9.
36. « PV de la réunion tenue le 3 mars 1958 dans le bureau de M. le délégué », Douala (SHAT, 6H233).
37. « BRH de la ZOPAC n° 33 », 13-19 août 1958 », p. 4 (SHAT, 6H247).
38. Raphaëlle BRANCHE, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 70-80.
39. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
40. Entretien d'Yves Mintoogue avec Alphonse Boog, Bot-Makak, 27 août 2007.
41. AFP, 16 septembre 1958.
42. « Camerouns vs. malaria, guerillas », *New York Herald Tribune*, 5 juillet 1958.
43. Cité in « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 22 janvier 1958 », p. 53 (APO, 1AC158).
44. Claude KRIEF, « La révolte de Nyobè », *L'Express*, 2 janvier 1958 (cité in « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 22 janvier 1958 », p. 52-53) (APO, 1AC158).
45. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, loc. cit., p. 48.
46. Max OLIVIER-LACAMP, « Au Cameroun, qui tirera les ficelles du Dieu indépendance ? », *Le Figaro*, 9-11 décembre 1957.
47. « Rapport de Sûreté du 26 novembre au 11 décembre 1957 », p. 39 (CAOM, Aff-Pol 3320).
48. « Réception de Max Jalade par M. Pierre Messmer, éloge de Max Olivier-Lacamp », *Mondes et cultures, Comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer*, vol. 45, n° 4, 1985.
49. « PV de la réunion tenue le 23 mars 1958 dans le bureau du lieutenant-colonel Lambertson », loc. cit.
50. Entretien des auteurs avec Michel Boulet, Angoulême, 22 juin 2007.
51. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
52. « Rapport de Sûreté du 12 au 31 décembre 1957 » (CAOM, Aff-Pol 3320).
53. Note de Christian du Crest de Villeneuve, 26 septembre 1958 (SHAT, 6H253).
54. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1958 de la zone de défense d'outre-mer n° 2 », p. 5 (SHAT, 6H37).
55. Jacques PÂRIS DE BOLLARDIÈRE, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Desclée de Brouwer, Paris, 1972, p. 107.
56. Entretien des auteurs téléphonique avec Simone de Bollardière, 12 septembre 2008.
57. Lettre du 7 mai 1957 (citée in Jacques PÂRIS DE BOLLARDIÈRE, *Compagnon de toutes les libérations*, Éditions Non-Violence actualité, Montargis, 1986).
58. Entretien téléphonique des auteurs avec Francis Agostini, 24 août 2009.
59. Jacques PÂRIS DE BOLLARDIÈRE, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, op. cit.
60. Note de service « Emploi de la CPC en Zopac », 17 septembre 1958 (SHAT, 6H242).
61. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, loc. cit., p. 10-12.
62. Note de Daniel Doustin pour Jean Lambertson, 6 juin 1958 (SHAT, 6H246).
63. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958 (CADN, FAFC/43).
64. Lettre de Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958 (CADN, FAFC/43).
65. Entretien des auteurs avec Yves Vergoz, Vaucresson, 9 décembre 2008.
66. « Journal de marche et des opérations du BTC1 », 10<sup>e</sup> BIMA, février 1957-décembre 1958 (CHETOM, 16H79).
67. Entretien des auteurs avec Michel Boulet, 22 juin 2007, Angoulême.
68. « PV d'informations sur les circonstances de la mort du secrétaire général de l'UPC Ruben Um Nyobè », datant sans doute de 1962 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, op. cit., p. 421).
69. Capitaine GUILLOU, « Compte rendu sur l'opération du 13.9.58 en région de Libelingoi », Makai, 16 septembre 1958 (SHAT, 6H246).
70. « Journal de marche et des opérations du BTC1 », loc. cit.
71. Nestor Fils MEYONG, *La Zone de pacification en Sanaga-Maritime*, op. cit., p. 87 ; Gaston DONNAT, *Afin que nul n'oublie*, op. cit., p. 155.

72. « Journal de marche et des opérations du groupe de gendarmerie du Cameroun », second semestre 1958 (SHAT, 6H109).
73. Lieutenant-colonel VOISIN, « Analyse du CR du capitaine Guillou au sujet de l'opération du 13.9.58 (*sic*), transmis au colonel Lambertson » (SHAT, 6H246).
74. SHAT, 10T182.
75. Cité in « BRH n° 5 du Dispositif de protection dans les régions de l'Ouest-Cameroun », 13 janvier 1959 (SHAT, 6H253).
76. Télégramme du chef d'état-major Trancart à Le Puloch, transmis au général Pâris de Bollardière, adjoint chargé de l'expédition des affaires courantes des forces terrestres de la zone de défense de l'AEF-Cameroun, 15 septembre 58 (SHAT, 6H63).
77. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 septembre 1958 », 26 septembre 1958, p. 10 (CAOM, Aff-Pol 3348).
78. *Ibid.*
79. *Ibid.*
80. Cité in *ibid.*, p. 35.
81. Témoignage rapporté par Philippe GAILLARD, *Ahmadou Ahidjo. Patriote et despote, bâtisseur de l'État camerounais*, Jeune Afrique Livres, Paris, 1994, p. 90.
82. Télégramme du 3<sup>e</sup> bureau du commandement des forces armées supérieures de la zone de défense AEF-Cameroun, Brazzaville, 22 septembre 1958 (SHAT, 6H63).
83. Témoignage de Jacques Bassama, in « PV d'informations sur les circonstances de la mort du secrétaire général de l'UPC Ruben Um Nyobè », datant sans doute de 1962 (cité in Achille MBEMBE, *Le Problème national kamerunais*, *op. cit.*, p. 425).
84. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles*, *op. cit.*, p. 226.
85. « Enseignements à tirer du stage », s.d., in Dossier 9 : « ZOPAC-Compagnie de parachutistes coloniaux d'AEF, stages en Sanaga et MO 1958 » (SHAT, 6H242).
86. Lieutenant CAZOU-MINGOT, « JMO du 4<sup>e</sup> détachement de la CPC participant aux stages en Sanaga, 11 au 29 juillet 1958 », in Dossier 9 : « ZOPAC-Compagnie de parachutistes coloniaux d'AEF, stages en Sanaga et MO 1958 ».
87. Jacques FOCCART, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, tome 1, Fayard/Jeune Afrique, Paris, 1995, p. 208.
88. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « CR mensuel de renseignements, décembre 1958, état-major 2<sup>e</sup> bureau » (SHAT, 6H259).
89. Capitaine Paul GAMBINI, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents qui se sont déroulés en Sanaga-Maritime », *loc. cit.*
90. Cité par Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, Presses de l'Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé, 2001, p. 64-65.
91. Rapport du général Pierre Garbay, 12 mars 1959 (SHAT, 10T183).
92. Chef de bataillon ALEXANDRE, « La campagne oubliée : les opérations de rétablissement de l'ordre au Cameroun entre 1957 et 1959 », *La Tribune du Collège interarmées de défense*, n° 34, décembre 2004.
93. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles*, *op. cit.*, p. 223.
94. Georges CHAFFARD, *Carnets secrets de la décolonisation*, tome 2, *op. cit.*
95. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 384-386.
96. *Ibid.*, p. 391-395.
97. Jean LAMBERTON, *La Pacification de la Sanaga-Maritime*, *loc. cit.*, p. 52.
98. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 septembre 1958 », *loc. cit.*
99. Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 395.
100. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 septembre 1958 », *loc. cit.*

## Notes du chapitre 17

1. « Le peuple kamerunais invincible », 28 juillet 1958 ; copie du document retrouvé le 13 septembre 1958 dans la valise d'Um Nyobè, « BRH de la ZOPAC n° 37 », 10-16 septembre 1958 (SHAT, 6H247).
2. « Ordonnance portant statut du Cameroun », citée in Lettre du général Le Puloch au général d'armée inspecteur des forces terrestres Garbay, « Accords franco-camerounais », 13 septembre 1958 (SHAT, 6H63).
3. Lettre de Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958, *loc. cit.*



4. Cité in « BRH de la ZOPAC n° 36 », 3-9 septembre 1958 », annexe, p. 36 (SHAT, 6H247).
5. Cité in Frédéric GRAH MEL, *Félix Houphouët-Boigny, le fulgurant destin d'une jeune proie*, CERAP, Abidjan, 2003 (cité in Antoine GLASER et Stephen SMITH, *Comment la France a perdu l'Afrique*, op. cit., p. 45).
6. Lettre de Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958, loc. cit.
7. Daniel DOUSTIN « Note sur les événements actuels au Cameroun », s.d. (CADN, FHCC/6).
8. Cité in Bernard MONNIER, « Rapport politique du troisième trimestre et du mois de juin 1958. Subdivision de Bafoussam », p. 2 (CADN, FHCC/2).
9. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958 (CADN, FAFC/43).
10. Lettre Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958, loc. cit.
11. Pierre MESSMER, *Les Blancs s'en vont*, op. cit., p. 115.
12. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958, loc. cit.
13. Cité in Ferdinand CHINDJI-KOULEU, *Histoire cachée du Cameroun*, op. cit., p. 141.
14. Cité in Julien MEIMON, « L'invention de l'aide française au développement », loc. cit.
15. *La Presse du Cameroun*, 18 février 1958 (cité in Georges CHAFFARD, *Carnets secrets de la décolonisation*, tome 1, op. cit., p. 312).
16. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958, loc. cit.
17. Cité in ABD UL-BAG'HI MAW'NDI MOHAMMADU RAJI, « Le bluff d'Ahidjo », 3 juin 1958, imprimé au Caire par la direction de l'UPC (CARAN, FPU 148).
18. *Le Monde*, 6 mars 1958 (cité in « Le bluff d'Ahidjo », *ibid.*). Gérard Jaquet a refusé de répondre à nos questions.
19. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958, loc. cit.
20. *Ibid.*
21. Lettre de Daniel Doustin à Xavier Torrè, 23 avril 1958, loc. cit.
22. Rapport du consul de Grande-Bretagne, Douala, février 1958 (PRO, FO 371/13413) (cité in Marc MICHEL, « Une décolonisation confisquée ? Perspective sur la décolonisation du Cameroun sous tutelle de la France 1955-1960 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 86, n° 324-325, 2<sup>e</sup> semestre 1999, p. 229-258).
23. Philippe GAILLARD, *Ahmadou Ahidjo, patriote et despote*, op. cit.
24. Entretien des auteurs avec André Bovar, Nantes, 5 février 2008.
25. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
26. Jacques KUOH-MOUKOURY, *Doigts noirs*, Les Éditions à la page, Montréal, 1963, p. 150 (cité in Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 48).
27. Francis HURE, « Rapport de fin de mission » adressé à Maurice Couve de Murville, 22 avril 1968 (CARAN, FPU 562).
28. « Rapport de Sûreté du 3 au 29 mars 1958 », p. 32 (CAOM, Aff-Pol 3327).
29. « Les Français aiment M. Ahidjo, et Ahidjo les aime. » (Archibald T. STEELE, « Exuberant absent in French Cameroon », *New York Herald Tribune*, 4 juin 1959).
30. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
31. Cité in Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 53.
32. Jean CHAPPERON, « Exposé sur la situation politique au Cameroun. Grand rapport des commandants militaires 1958 », 9-12 juillet 1958, p. 4 (SHAT, 6H30).
33. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 54-56.
34. Lettre du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Ahmadou Ahidjo à Yves de Daruvar, 28 octobre 1957 (CADN, FHCC/3).
35. Entretien avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
36. Général René COGNY, « Mesures à prendre en cas d'aggravation », 21 septembre 1959 (SHAT, 6H266).
37. *Ibid.*
38. Jean CHAPPERON, « Exposé sur la situation politique au Cameroun », op. cit., p. 20.
39. Compte rendu de Pierre Spoerry (ARM).
40. Lettre de Pierre Spoerry, Yaoundé, 21 février 1957 (ARM).
41. Jean CHAPPERON, « Exposé sur la situation politique au Cameroun », op. cit.
42. Lettre de Charles Assalé à des amis du Réarmement moral, 5 mai 1958 (cité in Jean-Jacques ODIER, *Nous rêvions de changer le monde*, Éditions Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne, 2008).
43. Douala, 19 septembre 1958 (ARM, P 1080819/822).
44. Lettre de Charles Assalé au Réarmement moral, 16 janvier 1959 et lettre à Jean-Jacques Odier, 22 avril 1959 (ARM).



45. Lettre de Jean-Jacques Odier à Maurice Nosley, 20 mars 1959 (ARM).
46. *Ibid.*
47. *La Presse du Cameroun*, 29 octobre 1958.
48. Cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC*, *op. cit.*, p. 245.
49. Lettre de Daniel Doustin à Jean Chapperon, 28 février 1958, *loc. cit.*
50. *Ibid.*
51. « Compte rendu de l'interrogatoire de Mayi Matip », annexe au « BRH de la ZOPAC n° 38 », 17-23 septembre 1958 (SHAT, 6H247).
52. « Rapport de sûreté du 16 juillet 1957 », 28 juin 1957 (SHAT, 10T183).
53. « Compte rendu de l'interrogatoire de Mayi Matip », *loc. cit.*
54. BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT, « Note sur la situation politique au Cameroun », novembre 1958 (SHAT, 10T178).
55. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 », p. 18 (APO, 1AC158).
56. BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT, « Note sur la situation politique au Cameroun », février 1959, p. 4 (SHAT, 10T178).
57. Cité in « BRH de la ZOPAC n° 39 », 24 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1958, annexe 7 (SHAT, 6H247).
58. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, Paris, 13 octobre 2009.
59. René COGNY, « Mesures à prendre en cas d'aggravation », *loc. cit.*
60. « BRH de la ZOPAC n° 38 », 17-23 septembre 1958, p. 2 (SHAT, 6H247).
61. Lettre de Jean-Pierre Bénard au MAE, 24 juillet 1962 (CARAN, FPU 466).
62. Cité dans le discours de Xavier Torrè à la Radiodiffusion du Cameroun du 19 octobre 1958, annexe Télégramme de Xavier Torrè au ministère de la France d'outre-mer, 22 octobre 1958 (CADN, FHCC/10).
63. Lettre d'Armand Anziani à Jacques Foccart, 16 juin 1958 (CARAN, FPR 148).
64. Cité in « Rapport de Sûreté du 11 au 15 juillet 1958 », p. 27-28 (APO, 1AC158).
65. *Ibid.*
66. Cité in Paul-Marie DE LA GORCE, *Charles de Gaulle*, tome 2 : 1945-1970, Nouveau Monde éditions, Paris, 2008, p. 357-358.
67. Georges CHAFFARD, *Carnets secrets de la décolonisation*, tome 2, *op. cit.*, p. 294.
68. Voir Roger FALIGOT, « Guerre secrète contre la Guinée », in Roger FALIGOT et Jean GUISEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, *op. cit.*, p. 124-130.
69. Guy GEORGY, *Le Petit Soldat de l'empire*, *op. cit.*, p. 225.
70. Télégramme de Xavier Torrè au ministère de la France d'outre-mer, 22 octobre 1958 (CADN, FHCC/10).
71. Résolution de l'ALCAM du 24 octobre 1958 (CADN, FHCC/10).
72. Lettre de Xavier Torrè à Jean Cédile, 13 août 1958 (CADN, FHCC/10).
73. Lettre de Jean Cédile à Xavier Torrè, 1<sup>er</sup> septembre 1958 (CADN, FHCC/10).
74. Jean CHAPPERON, « Exposé sur la situation politique au Cameroun », *op. cit.*, p. 20 (SHAT, 6H30).

## Notes du chapitre 18

1. Daniel Kemajou, député du Cameroun, Compte rendu du débat parlementaire consacré aux pleins pouvoirs demandés par le Premier ministre Ahmadou Ahidjo, 29 octobre 1959 (*cf.* <www.histoire-du-cameroun.com>).
2. Lettre d'Um Nyobè au gouvernement français, 2 juillet 1957 (citée in Achille MBEMBE, *Écrits sous maquis*, *op. cit.*, p. 199).
3. CABINET MILITAIRE DU HAUT COMMISSAIRE, « Recueil mensuel des renseignements intérieurs », juillet 1957, p. 5 (CAOM, Aff-Pol 3322).
4. Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA (*alias* commandant Kissamba), *Cameroun, ma part de vérité*, Éditions Minsi, Yaoundé, 2005, p. 41.
5. CABINET MILITAIRE DU HAUT COMMISSAIRE, « Recueil mensuel des renseignements intérieurs », *loc. cit.*
6. Mélanie BOUTCHUENG, *Ernest Ouandié (1924-1971). L'homme et son action politique*, *op. cit.*, p. 54.
7. SDECE, « Notice d'information. Activité de l'UPC », 23 juin 1958 (CARAN, FPR 148).
8. « Rapport de Sûreté du 11 au 15 juillet 1958 », p. 39 (APO, 1AC158).
9. Philippe DEGRAENE, *Le Panafricanisme*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1959, p. 105.
10. SDECE, « Bulletin de renseignements du 4 février 1958 » (SHAT, 10T183).

11. Chef de bataillon DUMONET, chef de la section de coordination du ministre de la France d'outre-mer, 25 mars 1957 (SHAT, 10T183).
12. « Condensé de renseignements recueillis jusqu'au 10 octobre 1959 », émanant de l'EMGDN/REN/RIM (SHAT, 10T183).
13. Guy PERVILLE, « Le Panafricanisme du FLN », in Charles-Robert AGERON et Marc MICHEL (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, CNRS Éditions, Paris, 1992, p. 513-522 (disponible sur <<http://guy.perville.free.fr>>).
14. Frantz FANON, « La leçon de Cotonou », *El Moudjahid*, 22 août 1958 (in Frantz FANON, *Pour la révolution africaine. Écrits politiques*, François Maspero, Paris, 1964, p. 149).
15. Frantz FANON, « La farce qui change de camp », *El Moudjahid*, n° 21, 1<sup>er</sup> avril 1958 (in *ibid.*, p. 122).
16. Entretien des auteurs avec l'historien algérien Mohammed Harbi (qui fut en 1959 envoyé en mission au Mali par le FLN), 12 septembre 2008, Paris.
17. EMAT, 2<sup>e</sup> bureau, « Note sur le communisme au Cameroun » (SHAT, 10T183).
18. « Rapport de Sûreté du 22 avril au 14 mai 1958 », p. 47 (APO, 1AC158).
19. Lettre de Moumié à Um Nyobè, Accra, 23 avril 1958 (cité in « BRH de la ZOPAC n° 37 », 10-16 septembre 1958, annexe n° 6, p. 30 ; SHAT, 6H247).
20. Cité in « Rapport de Sûreté du 22 avril au 14 mai 1958 », *loc. cit.*, p. 47.
21. Frantz FANON, « Décolonisation et indépendance », *El Moudjahid*, n° 22, 16 avril 1958 (in Frantz FANON, *Pour la révolution africaine, op. cit.*, p. 119).
22. Frantz FANON, « Accra : l'Afrique affirme son unité et définit sa stratégie », *El Moudjahid*, 24 décembre 1958 (in *ibid.*, p. 171-173).
23. Frantz FANON, « Unité et solidarité effective sont les conditions de la libération africaine », 5 janvier 1960 (in *ibid.*, p. 192).
24. Frantz FANON, *Peaux noires, masques blancs*, Seuil, Paris, 1952.
25. « BRH du Bureau de documentation [Bedoc] n° 13 », 1<sup>er</sup>-8 décembre 1959, p. 14 (APO, 1AC96).
26. CAOM, Aff-Pol 3336/2 (cité in Simon NKEN, *La Gestion de l'UPC, op. cit.*, p. 242).
27. *L'Économie*, n° 635, 22 mai 1958.
28. *Le Monde*, 21 mars 1958.
29. Cité in Achille MBEMBE, *La Naissance du maquis au Sud-Cameroun, op. cit.*, p. 390.
30. Voir à ce sujet les remarques du directeur de l'AFP au Togo à l'époque : Claude WAUTHIER, *Quatre présidents et l'Afrique*, Seuil, Paris, 1995, p. 91 et p. 656.
31. « Rapport de Sûreté du 22 avril au 14 mai 1958 », p. 46 (APO, 1AC158).
32. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 1, *op. cit.*, p. 229.
33. « Rapport de Sûreté du 11 au 25 septembre 1958 », 26 septembre 1958, p. 4 (CAOM, Aff-Pol 3348).
34. Lettre de Xavier Torrè à Laget, conseiller à la Cour de cassation, 15 juillet 1958 (CADN, FHCC/8).
35. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 », p. 6 (APO, 1AC158).
36. Note d'É. Jegou au chef de la région de Nyong-et-Sanaga, 27 octobre 1958 (CADN, FHCC/6, P1000961).
37. *La Presse du Cameroun*, 20 novembre 1958 (cité in Zacharie AMATAKANA, *Félix-Roland Moumié, de l'exil à la mort, op. cit.*, p. 52).
38. UPC, « La tutelle internationale à l'épreuve », 7 février 1959 (archives du PCF).
39. « Note résumant les conversations tenues au sujet de la mission de visite », s.d., p. 3 (CAOM, 3321).
40. Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971, op. cit.*, p. 110.
41. « BRH du 29 novembre au 5 décembre 1958 », p. 1 (APO, 1AC111).
42. « JMO du groupe de gendarmerie du Cameroun », second semestre 1958 (SHAT, 6H109).
43. André BLANCHET, « M. Ahidjo va défendre devant l'ONU une politique qui a réussi sur le plan intérieur », *Le Monde*, 21 février 1959.
44. *Ibid.*
45. « À la Commission de tutelle, M. Kosciusko-Morizet dénonce les manœuvres anticamerounaises de certains pays », *La Presse du Cameroun*, 27 novembre 1958.
46. *Ibid.*
47. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 », p. 2 (APO, 1AC158).
48. UPC, *L'ONU et le problème kamerunais*, février 1959.
49. André BLANCHET, « M. Ahidjo va défendre devant l'ONU une politique qui a réussi sur le plan intérieur », *loc. cit.*
50. *Ibid.*

51. Cité in BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT, « Note sur la situation politique au Cameroun », mars 1959, p. 3 (CAOM, Aff-Pol 3327).
52. Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, p. 155.
53. « La Commission de tutelle de l'ONU se prononce pour l'indépendance du Cameroun », *La Croix*, 14 mars 1959.
54. *La Presse du Cameroun*, 16 mars 1959.
55. David E. GARDINIER, *Cameroon. United Nations Challenge to French Policy*, Oxford University Press, Cambridge, 1963, p. 89-90.
56. « Les événements du Cameroun inquiètent le département d'État », *La Tribune des nations*, 24 juillet 1959.
57. Philippe DECRAENE, « Panafricanisme et grandes puissances », *Politique étrangère*, n° 4, 1959, p. 408-421.
58. BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSAIRE, « Note sur la situation politique au Cameroun du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1958 », p. 25 (SHAT, 10T178).
59. Jean ADALABA, *La Diplomatie du parti nationaliste de l'Union des populations du Cameroun, 1958-1977*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Yaoundé-I, 2000, p. 35.
60. Cité in Mathieu RIGOUSTE, *L'Ennemi intérieur*, op. cit., p. 51.
61. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignements, premier trimestre 1959 », 3 avril 1959, p. 12 (SHAT, 6H259).
62. Zacharie AMATAKANA, *Félix-Roland Moumié, de l'exil à la mort*, op. cit., p. 66.
63. Philippe DECRAENE, « La mort d'Um Nyobè a porté un coup décisif au mouvement insurrectionnel de la Sanaga-Maritime », *Le Monde*, 19 décembre 1958.
64. Marthe MOUMIÉ, *Victime du colonialisme français*, op. cit., p. 107-108.
65. « Rapport de Sûreté du 28 mars au 15 avril 1959 », p. 1 (APO, 1AC158).

## Notes du chapitre 19

1. Commissaire spécial de Nkongsamba au directeur de la Sûreté (Yaoundé), « Armée de libération nationale kamerunaise », 11 juin 1959 (SHAT, 6H264).
2. *La Voix du paysan*, 23 mars 1959.
3. « Rapport de Sûreté du 28 mars 1959 » (APO, 1AC158).
4. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignement », 1<sup>er</sup> trimestre 1959 (SHAT, 6H259).
5. Lieutenant Bonaventure ESCOFFET, « Situation politique de la région Bamiléké du mois de mai 1955 au mois d'avril 1959 », 7 avril 1959 (SHAT, 6H264).
6. *Ibid.*, p. 22.
7. « Bulletin de renseignements », s.d. (SHAT, 6H261).
8. « Encore un sacrilège », *Le Bamiléké*, mars 1959.
9. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 », p. 11 (APO, 1AC158).
10. « Bulletin de renseignements », « A/s de l'action terroriste en région bamiléké », 19 mars 1959 (SHAT, 6H253).
11. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 » et « Rapport de Sûreté du 28 mars au 15 avril 1959 » (APO, 1AC158).
12. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu périodique de renseignements. Mois d'avril-mai 1959 », 12 juin 1959 (SHAT, 6H259).
13. Cité in *ibid.*
14. Instructions du « chef de l'état-major à l'occasion de la rencontre des officiers et des sous-officiers de l'Armée de libération nationale kamerunaise », annexe de la lettre du commissaire spécial de Nkongsamba au directeur de la Sûreté (Yaoundé), 11 juin 1959 (SHAT, 6H264).
15. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignement, du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1959 », p. 6 (SHAT, 6H259).
16. « Compte rendu de l'interrogatoire de Gaston Louis Kamga », annexe au PV de la réunion du CCO, Nkongsamba, 13 novembre 1959 (SHAT, 6H237).
17. Témoignages concordants de Marius Kembou et Thomas Nzé, Babadjou, 29 septembre 1995, Zachée Zebon et Jean Tatsa, Bamendjo, 26 septembre 1995.
18. Armée de libération nationale du Kamerun, « La résolution n° 001/ALNK/59 » et « Les lois, n° 1 de EM », 31 mai 1959 (SHAT, 6H264).

19. « Les lois, n° 1 de EM », annexes, 31 mai 1959 (SHAT, 6H264).
20. Entretien des auteurs avec Henri Tamo, Yaoundé, 6 février 2007.
21. Sur ces événements, voir : « Rapport du lieutenant-colonel Laurière, commandant d'armes de la place de Douala », 30 juin 1959 (SHAT, 6H233) ; et la « Note sur la répression au Kamerun » rédigée par l'UPC en exil et publiée sous le titre « Livre blanc sur la répression au Kamerun » par *Les Temps modernes*, novembre 1959, p. 941-953.
22. UPC, « Livre blanc sur la répression au Kamerun », *loc. cit.*, p. 946.
23. « Fiche : attaque de la gendarmerie de Mbouda », Brazzaville, 31 juillet 1959 (SHAT, 6H63).
24. BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UPC, « Déclaration à l'agence d'information du Moyen-Orient », 19 juin 1959 (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques, op. cit.*, p. 518).
25. Léonard SAH, *Le Terrorisme dans le Moungo (1955-1971)*, non publié, p. 101.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignements. Période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 1959 », 15 décembre 1959, p. 11 (SHAT, 6H259).
29. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignements. Période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1959 », 15 septembre 1959, p. 14 (SHAT, 6H259).
30. Ferdinand CHINDJI-KOULEU, *Histoire cachée du Cameroun, op. cit.*, p. 167. Paul-Valentin EMOG parle de la « première grande offensive » de l'ALNK (Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes. Mgr Albert Ndongmo (1925-1992)*, Éditions Terre africaine, Yaoundé, 2005, p. 86).
31. « Rapport du lieutenant-colonel Laurière au sujet des événements survenus à Bafang dans la nuit du 29 au 30 novembre 1959 », Nkongsamba, 2 décembre 1959 (SHAT, 6H262).
32. Lieutenant-colonel René GRIBELIN, « Bulletin de renseignement hebdomadaire », 21-27 septembre 1960, p. 3-4 (ANY, 1AA158).
33. Voir : Serge SAINT-MICHEL et Jean-Marie RUFFIEUX, « Cameroun, la marche vers l'unité », ABC, Bourges, 1982, p. 10-11.
34. Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, *La Rébellion armée à l'Ouest-Cameroun (1955-1971)*, *op. cit.*, p. 116 ; « Informations sur le terrorisme en pays bamiléké », 1986 (archives personnelles de Momo Grégoire, Dschang).
35. Frantz FANON, *L'An V de la révolution algérienne* [Sociologie d'une révolution], Petite collection Maspero, Paris, 1968 [rééd.], p. 15.
36. Félix MOUMIÉ, « Appel à la population européenne au Kamerun », 19 août 1959 (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques, op. cit.*, p. 526).
37. Circulaire du 4 juin 1959, citée in UPC (BCD), « Le rôle de la classe ouvrière dans la révolution kamerunaise » (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques, op. cit.*, p. 514).
38. Voir le texte de dénonciation de Jacques Ngom : UPC (BCD), « Le rôle de la classe ouvrière dans la révolution kamerunaise », *loc. cit.*, p. 509-516.
39. « Rapport de Sûreté du 28 mars au 15 avril 1959 », p. 12 (APO, 1AC158).
40. *Ibid.*
41. David KOM, *L'Émancipation du Cameroun. Un upéciste témoigne*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 52-55 sq.
42. Cité in Jean-Emmanuel PONDJ, *Paul Pondj, le temps de la parole*, Éditions Clé, Yaoundé, 2005, p. 44-45.
43. Capitaine Jacques MULLER, « Bulletin de renseignements : les partisans Bamiléké », Dschang, 25 septembre 1959 (SHAT, 6H255).
44. Lieutenant-colonel René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, p. 5 (CADN, FAFC/62).
45. *Ibid.*, annexe 1.
46. Lieutenant-colonel André LAURIÈRE, « BRH du Secteur Ouest », 4-15 septembre 1959, p. 1 (SHAT, 6H248).
47. André LAURIÈRE, « BRH du Secteur Ouest », 4-10 novembre 1959, p. 10 (SHAT, 6H248).
48. André LAURIÈRE, « BRH du Secteur Ouest », 4-15 septembre 1959, p. 2 (SHAT, 6H248).
49. Antoine-Marie BONG, *Un chef insurgé, Makandepouthe 1958-1964*, mémoire d'histoire, université de Yaoundé-I, s.d., p. 25.
50. « Rapport de Sûreté du 13 au 26 mars 1959 », p. 11 (APO, 1AC158) ; « Rapport de Sûreté du 28 mars au 15 avril 1959 », p. 10-11 (APO, 1AC158).
51. « Note mensuelle du bureau de la documentation du Haut Commissariat au Cameroun », mai 1959, p. 35 (CAOM, Aff-Pol 3327).
52. *Ibid.*

- [53.](#) « BRH du 11 au 17 juin 1959, région Bamiléké » (SHAT, 6H255).
- [54.](#) Entretien des auteurs avec Pauline Rebeug, Douala, 2008.
- [55.](#) « BRH 17 au 24 octobre 1959 » (SHAT, 6H255).
- [56.](#) Commandement interarmées des forces françaises au Cameroun, groupe D, « JMO du PC opérationnel de Nkongsamba », p. 13 (SHAT, 6H243).
- [57.](#) Entretien des auteurs avec Jean Donfack, Balessing, 20 février 2008.
- [58.](#) Lettre de Xavier Torr  au colonel commandant le secteur Ouest, « Conduite   tenir vis- -vis des femmes », 30 octobre 1959 (SHAT, 6H237).
- [59.](#) Lieutenant Fran ois LABONNE, officier de renseignement en mission   Dschang, « BRH du 1<sup>er</sup> au 8 novembre 1959 » (SHAT, 6H255).
- [60.](#) Notes du 15 et du 20 d cembre 1959 (cit  in Eug ne-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964, op. cit.*, p. 244).

## Notes du chapitre 20

- [1.](#) Andr  LAURI RE, « Conduite   tenir par l'arm e en maintien de l'ordre », 7 novembre 1959 (SHAT, 6H243).
- [2.](#) « JMO du groupement de gendarmerie du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1959 (SHAT, 6H109).
- [3.](#) Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignements » (SHAT, 6H259).
- [4.](#) Entretien des auteurs avec Daniel Maugu , Yaound , 3 mars 2007.
- [5.](#) Entretien t l phonique des auteurs avec Michel Clerget, 9 janvier 2010.
- [6.](#) Voir aussi Kago LELE, *Tribalisme et exclusions au Cameroun, le cas des Bamil k s*, CRAC, Yaound , 1995, p. 16.
- [7.](#) Cit  in Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la d colonisation*, tome 2, *op. cit.*, p. 371.
- [8.](#) « PV de la r union du 3 janvier 1959   l' tat-major du GCS », in « Rapport de S ret  d'ao t 1959 » (SHAT, 6H262).
- [9.](#) Lettre de Louis Le Puloch   Xavier Torr , 5 novembre 1958 (SHAT, 6H63).
- [10.](#) « Le Cameroun : de la tutelle   l'ind pendance, 1946-1960 », p. 20 (archives personnelles de Michel Boulet).
- [11.](#) « Nouveau projet de convention franco-camerounaise relative   la D fense,   l'ordre public et   l'emploi de la gendarmerie », article 1<sup>er</sup>, in lettre du g n ral Le Puloch au g n ral d'arm e inspecteur des forces terrestres Garbay, « Accords franco-camerounais », 13 septembre 1958 (SHAT, 6H63).
- [12.](#) Lettre du colonel du Crest de Villeneuve au g n ral Le Puloch, annot e par celui-ci, 12 d cembre 1958 (SHAT, 6H266).
- [13.](#) Lettre de Xavier Torr    Louis Le Puloch, 13 d cembre 1958 (SHAT, 6H266).
- [14.](#) *Ibid.*
- [15.](#) Lettre d'Ahmadou Ahidjo   Xavier Torr , 5 d cembre 1958, annot e par Louis Le Puloch (SHAT, 6H266).
- [16.](#) Jean LAMBERTON, « Instruction g n rale n  2. Dispositif de protection dans les r gions de l'Ouest-Cameroun », 18 janvier 1959 (SHAT, 6H262).
- [17.](#) Christian DU CREST DE VILLENEUVE, *Rapport annuel du secteur Ouest 1959* (SHAT, 6H38).
- [18.](#) « JMO de l' tat-major du colonel commandant militaire du secteur Ouest », 1<sup>er</sup> semestre 1959 (SHAT, 6H238) ; entretien des auteurs avec Marcel Dixonne, Perpignan, 12 mars 2009.
- [19.](#) Pierre AUFEUVRE, « Actions men es par les forces fran aises et camerounaises contre la r bellion » (CADN, FAFC/62).
- [20.](#) BUREAU DE LA DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT AU CAMEROUN, « Note mensuelle sur la situation politique », mai 1959 (SHAT, 10T178).
- [21.](#) *Ibid.*
- [22.](#) « BRH du 11 au 17 juin 1959 », p. 3 (SHAT, 6H255).
- [23.](#) UPC, « Livre blanc sur la r pression au Kamerun », *loc. cit.* (cit  in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques, op. cit.*).
- [24.](#) *Le Bamil k *, ao t 1958, n  53 (archives personnelles de Momo Gr goire).
- [25.](#) BUREAU DE LA DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT AU CAMEROUN, « Note mensuelle sur la situation politique », mai 1959, *loc. cit.*
- [26.](#) Max CLOS, interview de Ahmadou Ahidjo, *Le Figaro*, 8-9 ao t 1959.
- [27.](#) « Situation politique au Cameroun » (SHAT, 6H266).
- [28.](#) « Bulletin de renseignement hebdomadaire, r gion bamil k  », 22-26 mai 1959 (SHAT, 6H255).
- [29.](#) « Le terrorisme continue », *Le Bamil k *, avril 1959 (archives personnelles de Momo Gr goire).

30. « Bulletin de renseignement hebdomadaire, région bamiléké », 22-26 mai 1959 (SHAT, 6H255).
31. BUREAU DE LA DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT AU CAMEROUN, « Note mensuelle sur la situation politique », mai 1959, *loc. cit.*
32. Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, p. 356.
33. Entretien téléphonique des auteurs avec Michel Clerget, 9 janvier 2010.
34. Cité in Louis LE PULCH, « Rapport de retour d'inspection au Cameroun », 20 août 1959 (SHAT, 6H266).
35. Revue de presse (CADN, FHCC/9).
36. François-Xavier NGOMSI, *De la guérilla urbaine à Douala (1955-1964)*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Yaoundé-I, 2005, p. 98 et 102.
37. Chef de bataillon Marius BOILLOT, « Présentation détaillée du département bamiléké », 3 août 1959 (SHAT, 6H255).
38. Capitaine Jacques MULLER, « Bulletin de renseignements : les partisans Bamiléké », *loc. cit.*
39. Lieutenant François LABONNE, « Plan détaillé de l'exposé de l'OR » Koutaba, 9 septembre 1959 (SHAT, 6H255).
40. Commandant Marius BOILLOT, « BRH du 20 au 27 septembre 1959 » (SHAT, 6H255).
41. Lieutenant François LABONNE, « Plan détaillé de l'exposé de l'OR », *loc. cit.*
42. « Instruction relative à la défense de surface en Algérie », 11 novembre 1955 (SHAT, 1H1809-2) (cité in François-Xavier HAUTREUX, « L'engagement des harkis, 1954-1962. Essai de périodisation », *Vingtème Siècle*, n° 90, 2006).
43. Chef de bataillon Marius BOILLOT, « BRH du 1<sup>er</sup> au 7 novembre 1958 », Dschang (SHAT, 6H255).
44. Colonel du Crest au commandant de l'état-major mixte de Dschang, « Liaison entre la harka et les forces chargées du rétablissement de l'ordre », 28 novembre 1958 (SHAT, 6H261).
45. *Ibid.*
46. « Organisation du renseignement », juillet-août 1959 (SHAT, 6H261).
47. Note d'Alexandre Ter Sarkissouf à Ahmadou Ahidjo, 4 août 1959 (cité in Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, *op. cit.*, p. 237-239).
48. Capitaine Jacques MULLER, « Bulletin de renseignements : les partisans Bamiléké », *loc. cit.*
49. Lieutenant-colonel Jacques RICHARD, « Rapport annuel 1959 du groupement de gendarmerie du Cameroun », p. 2 (SHAT, 6H38).
50. « Note de service n° 345 de l'escadron de Dschang », procès-verbal Gendarmerie nationale, Dschang, 25 septembre 1959 (APO, PVGNC).
51. CHETOM, 16H78.
52. « BRH du 27 septembre au 3 octobre 1959 » (SHAT, 6H255).
53. Rapport du capitaine Albert PLISSONNEAU, 9 octobre 1959 (SHAT, 6H262).
54. Capitaine Albert PLISSONNEAU, « Bulletin de renseignement », Dschang, 22 octobre 1959 (SHAT, 6H255).
55. *Le Bamiléké*, n° 56, octobre 1959.
56. Rapport du capitaine Albert PLISSONNEAU, *loc. cit.*
57. René COGNY, « Mesures à prendre en cas d'une aggravation, de la situation au Cameroun », 21 septembre 1959 (SHAT, 6H266).
58. « BRH du 9 au 22 juillet 1959, région Bamiléké », p. 5 (SHAT, 6H255).
59. AFP, 22 septembre 1959, dépêche reproduite dans *Le Monde*, « Création de milices populaires contre le terrorisme », 23 septembre 1959.
60. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, « Compte rendu trimestriel de renseignements, septembre-novembre 1959 », p. 2 et 6 (SHAT, 6H259).
61. Capitaine Jacques MULLER, « Bulletin de renseignements : les partisans Bamiléké », *loc. cit.*
62. *Ibid.*
63. *Le Bamiléké*, n° 59, janvier 1960.
64. Entretien des auteurs avec Jean Rives-Niessel, Paris, 15 novembre 2008.
65. BUREAU DE DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT, « Rapport mensuel avril 1959 », p. 24 (SHAT, 10T178).
66. *Ibid.*, p. 25.
67. Archives personnelles de Momo Grégoire, Dschang.
68. « BRH n° 2 du 17<sup>e</sup> BIMA du 18 au 24 décembre 1958 », annexe n° 3 : Michel CARRÉ, « Opérations combinées franco-britanniques », p. 12 (SHAT, 6H253).
69. Entretien téléphonique des auteurs avec Michel Clerget, 9 janvier 2010.
70. Entretien des auteurs avec Jean-Paul Martin, Paris, 2008.
71. Entretien des auteurs avec Henri Tamo, Yaoundé, 6 février 2007.
72. Entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007.

73. UPC, « Livre blanc sur la répression au Kamerun », *loc. cit.* (cité in Abraham SIGHOKO FOSSI, *Discours politiques*, *op. cit.*, p. 540-541).
74. « PV de la réunion du 3 janvier 1959 à l'état-major du GCS », *loc. cit.*
75. Entretien des auteurs avec Michel Boulet, Angoulême, 22 juin 2007.
76. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », Brazzaville, 30 décembre 1959 (SHAT, 1R201).
77. Chef de bataillon Alexis GALÈS, commandant le 3<sup>e</sup> secteur militaire et le 2<sup>e</sup> bataillon de l'armée camerounaise, « Synthèse historique sur les événements du Cameroun, d'octobre 1960 à 1962 », 24 avril 1962, Dschang, p. 7 (SHAT, 6H241).
78. *Ibid.*, annexe : « Instruction pour l'organisation du renseignement opérationnel » (SHAT, 6H241).
79. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
80. « PV du CCO du Mungo », 24 décembre 1959 et 30 décembre 1959 (SHAT, 6H237).
81. André LAURIÈRE, « BRH du 8 au 14 octobre 1959 », Nkongsamba (SHAT, 6H248).
82. *Ibid.*
83. *Ibid.*
84. Poste SMR Koutaba/Dschang, « BRH du 28 décembre 1959 au 3 janvier 1960 », p. 2.
85. Pierre AUFÉUVRE, « Actions menées par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion. Riposte des forces de l'ordre », 12 mai 1962, p. 3 (CADN, FAFC/62).
86. Selon l'art. 13 de l'ordonnance 59-147 du 7 janvier 1959 (cité in Claude FAURE, *Aux services de la République du BCRA à la DGSE*, Fayard, Paris, 2004, p. 309).
87. Cité in Pascal KROP, *Les Secrets de l'espionnage français, de 1870 à nos jours*, Payot, Paris, 1995, p. 478.
88. *Ibid.*
89. Jacques ISNARD, « Les "DOP" étaient chargés des interrogatoires "musclés" », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> décembre 2000.
90. Constantin MELNIK, *La Mort était leur mission*, *op. cit.*, p. 200.
91. Cité in Philippe BERNERT, *SDECE, Service 7. L'extraordinaire histoire du colonel Leroy-Finville et ses clandestins*, Presses de la Cité, Paris, 1980, p. 233.
92. Maurice ROBERT, « *Ministre* » de l'Afrique. *Entretiens avec André Renault*, Seuil, Paris, 2004, p. 115.
93. Cité in Roger FALIGOT et Jean GUISEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, *op. cit.*, p. 119.
94. Séance plénière du 29 octobre 1959 (matin) à l'Assemblée législative du Cameroun, Yaoundé.
95. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », *loc. cit.*
96. Capitaine André COUGOULE, commandant de la 37<sup>e</sup> CTG du 17<sup>e</sup> BIMA à Douala, « Rapport annuel », octobre 1959 (SHAT, 6H234).
97. Note de Louis DOMISSY, 14 juin 1959 (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, p. 237).
98. Note du lieutenant-colonel André LAURIÈRE, « Conduite à tenir par l'armée en maintien de l'ordre, 7 novembre 1959 (SHAT, 6H243).
99. JMO de la Compagnie de Dschang, second semestre 1959 (SHAT, 6H109).
100. Capitaine MULLER, Bulletin de renseignements, « Les partisans Bamiléké », Dschang, 25 septembre 1959 (SHAT, 6H255).
101. Lieutenant-colonel André LAURIÈRE, BRH du 16 au 22 décembre 1959, Nkongsamba (SHAT, 6H248).
102. Général Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », 30 décembre 1959, Brazzaville, p. 6 (SHAT, 1R201).
103. Cité in Roger FALIGOT et Jean GUISEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, *op. cit.*, p. 120.
104. *Ibid.*
105. Dossier « Félix Moumié » (CADN, FAFC/50).
106. « Félix Moumié (terroriste) fait l'éloge de la politique belge au Congo ! », *Pourquoi pas ?*, Congo, 17 octobre 1959 (CADN, FAFC/50).
107. « Le docteur de la révolte », *Drum*, [mois illisible] 1959 (traduction trouvée dans le dossier « Félix Moumié », CADN, FAFC/50).
108. Roger FALIGOT et Jean GUISEL (dir.), *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République*, *op. cit.*, p. 55.



## Notes du chapitre 21

1. Jean LAMBERTON, « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui », *loc. cit.*, p. 460-477.
2. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
3. *Ibid.*
4. René HOFFHERR, « Le problème de l'indépendance au Cameroun et au Congo belge », rapport du 13 janvier 1960 (CARAN, FPR 151).
5. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
6. Marc MICHEL, « Les réactions francophones et anglophones face aux premiers regroupements africains », in Charles-Robert AGERON et Marc MICHEL (dir.), *L'Ère des décolonisations*, *op. cit.*, p. 290.
7. Eugène WONYU, *De l'UPC à l'UC. Témoignage à l'aube de l'indépendance (1953-1961)*, L'Harmattan, Paris, 1985, p. 63.
8. MR/YP, « Observations sur le calendrier », s.d. [sans doute 1958] (CAOM, Aff-Pol 3321).
9. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
10. Télégramme militaire, 1<sup>er</sup> janvier 1960 (SHAT, 1R201).
11. « BRH du 14 au 20 décembre 1959 » (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 244).
12. « Opérations de maintien de l'ordre effectuées au Cameroun par le PMP n° 261 des gardes auxiliaires de Bangassou du 1<sup>er</sup> décembre 1959 au 11 janvier 1960 », annexe au « JMO du groupement de gendarmerie de la République centrafricaine », janvier 1960-décembre 1964 (SHAT, 6H110).
13. *Ibid.*
14. Antoine-Marie BONG, *Un chef insurgé, Makandepouthe 1958-1964*, *op. cit.*, p. 34-35.
15. « JMO du groupement de gendarmerie du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1959 (SHAT, 6H109).
16. Léonard SAH, *Le Terrorisme dans le Mungo (1955-1971)*, *op. cit.*, p. 102.
17. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 283.
18. « Le Cameroun au lendemain de son indépendance », *Journal de Genève*, 30 janvier 1960.
19. « Note sur la situation politique au Cameroun », s.d. (CARAN, FPR 151).
20. André LAURIÈRE, « BRH du 16 au 22 décembre 1959 », Nkongsamba (SHAT, 6H248).
21. « JMO du groupement de gendarmerie du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1959 (SHAT, 6H109). (Le terme est employé à nouveau dans le « BRH du 6 au 13 janvier 1960 ».)
22. *Ibid.*
23. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », *loc. cit.*, p. 6.
24. André LAURIÈRE, « BRH du 16 au 22 décembre 1959 », *loc. cit.* Ce rapport dénombre précisément « 937 Bamiléké » refoulés et « 167 d'origines diverses ».
25. « JMO du groupement de gendarmerie du Cameroun », 2<sup>e</sup> semestre 1959 (SHAT, 6H109).
26. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 283.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. Lettre d'un homme au nom illisible adressée à « Mon cher Maurice », 17 janvier 1960 (CARAN, FPR 151).
30. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
31. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 297.
32. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
33. Michel PROUZET, *Le Cameroun*, LGDJ, Paris, 1974, p. 167.
34. Dimitri LAVROFF et Gustave PEISER, *Les Constitutions africaines*, tome 1, Pédone, Paris, 1961, p. 29 (cité in Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 27).
35. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 301.
36. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, 6 février 2008, Paris.
37. Note du 23 février 1960 (CARAN, FPR 151).
38. « Ordonnance n° 60/52 portant loi organique sur l'état d'urgence », article 7, 7 mai 1960 SHAT, 6H262).
39. « Rapport politique sur la région Nyong-et-Sanaga », 1<sup>er</sup> avril 1957 (CADN, FHCC/4) (cité in Marc MICHEL, « "Action psychologique" et "propagande" au Cameroun à la fin des années 1950 », *loc. cit.*).
40. Cité in « Rapport de Sûreté du 28 mars au 15 avril 1959 », p. 3 (APO, 1AC158).



41. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 286.
42. Christian-Tobie KUOH, *Mon Témoignage. Le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, Karthala, 1990, Paris, p. 41.
43. Entretien des auteurs avec Abel Eyinga, Mbalmayo, 16 mars 2007.
44. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections. De la démocratie au Cameroun, 1970-1978*, L'Harmattan, Paris, 1978, p. 197.
45. Cité in Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 286.
46. Entretien des auteurs avec Jacques Ménier, Saint-Cloud, 17 octobre 2008.
47. Cité in Christian-Tobie KUOH, *Mon Témoignage. Le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, *op. cit.*, p. 43.
48. Charles-Robert AGERON et Marc MICHEL (dir.), *L'Ère des décolonisations*, *op. cit.*
49. Entretien des auteurs avec Abel Eyinga, Mbalmayo, 16 mars 2007.
50. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 287.
51. Eugène WONYU, *De l'UPC à l'UC*, *op. cit.*, p. 63.
52. *Ibid.*, p. 64.
53. Jacques GERMAIN, *De la Guinée à la Côte-d'Ivoire par le Cameroun*, *op. cit.*, p. 287.
54. Philippe GAILLARD, *Ahidjo, Patriote et despote*, *op. cit.*, p. 94.
55. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
56. Entretien des auteurs avec Jacques Ménier, Saint-Cloud, 17 octobre 2008.
57. Cité in Beat-Christophe BAESCHLIN-RASPAIL, *Ahmadou Ahidjo, pionnier de l'Afrique moderne*, P. Bory, Monte-Carlo, 1968, p. 90.

## Notes du chapitre 22

1. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, tome 3, *op. cit.*, p. 336-337.
2. Entretien téléphonique des auteurs avec Claude Capdeville, 24 octobre 2008.
3. Correspondance par courriel avec Claude Lagane, ancien responsable de l'ESMIA, 18 octobre 2008.
4. Lettre de Christian du Crest à Louis Dio, 20 novembre 1959 (SHAT, 6H266).
5. René COGNY, « Mesures à prendre en cas d'une aggravation de la situation au Cameroun », 21 septembre 1959 (SHAT, 6H266).
6. *Ibid.*, p. 2.
7. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », *loc. cit.*, p. 6.
8. Lettre de Max Briand au chef d'état-major de la Défense nationale, 5 janvier 1960 (SHAT, 6H239).
9. Lettre de Pierre Guillaumat à Louis Le Puloch, 10 décembre 1959 (SHAT, 6H266).
10. Lettre des Européens de Dschang, postée au centre climatique de Dschang au président de la République française, 11 décembre 1959 (CARAN, FPR 151).
11. Lettre de « personnalités soussignées de la colonie (*sic*) française du Cameroun », Douala, 16 décembre 1959 (CARAN, FPR 151).
12. Entretien des auteurs avec Roland Barachette, 13 octobre 2009, Paris.
13. Lettre de De Gaulle à Hayen, président de la chambre d'agriculture, en réponse à une lettre d'un « certain nombre de personnalités françaises du Cameroun », en date du 17 décembre 1959 (CARAN, FPR 151).
14. René HOFFHERR, « Le problème de l'indépendance au Cameroun et au Congo belge », *loc. cit.*
15. René HOFFHERR, « Cameroun et Congo belge : impressions d'un récent voyage », *Mondes et cultures*, n° 39, 1960.
16. Lettre d'un homme au nom illisible adressée à « Mon cher Maurice », *loc. cit.*
17. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, tome 3, *op. cit.*, p. 336.
18. Pierre AUFEUVRE, « Actions menées par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion. Riposte des forces de l'ordre », 12 mai 1962, p. 3 (CADN, FAFC/62).
19. Lettre d'un homme au nom illisible adressée à « Mon cher Maurice », *loc. cit.*
20. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
21. Entretien des auteurs avec René Lantelme, Antony, 13 novembre 2008.
22. « Max Briand, 1905-1992, général de division », Dossier personnel de Max Briand (SHAT, 14Yd1623).
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*

- [25.](#) Entretien des auteurs avec Pierre Briand, Paris, 8 janvier 2009.
- [26.](#) *Ibid.*
- [27.](#) *Ibid.*
- [28.](#) Correspondance Couve de Murville/Michel Debré (Archives historiques de Sciences Po, Fonds Couve de Murville, CM7 1960).
- [29.](#) Jean LAMBERTON, « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui », *loc. cit.*
- [30.](#) Lettre de Max Briand au chef d'état-major de la Défense nationale, 5 janvier 1960 (SHAT, 6H239).
- [31.](#) *Ibid.*
- [32.](#) *Ibid.*
- [33.](#) Cité in Pierre PÉLISSIER, *Massu*, Perrin, Paris, 2003, p. 336.
- [34.](#) Note manuscrite de Pierre Messmer, février 1960 (SHAT, 1R201).
- [35.](#) Lettre de Briand au commandant du sous-secteur ouest, le lieutenant-colonel André Laurière, 12 janvier 1960 (SHAT, 6H239).
- [36.](#) Pierre AUFEUVRE, « Actions menées par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion. Riposte des forces de l'ordre », 12 mai 1962, p. 17 (CADN, FAFC/62).
- [37.](#) « Lutte totale contre la rébellion et le banditisme », *La Presse du Cameroun*, 19 février 1960. L'article est signé de l'« envoyé spécial de l'AFP ».
- [38.](#) « Le Cameroun, menacé par l'anarchie, fait appel aux troupes françaises », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 13 janvier 1960.
- [39.](#) Cité in *ibid.*
- [40.](#) Jean-Pierre Bénard, 23 novembre 1960 (archives personnelles de Max Briand).
- [41.](#) Philippe NOURRY, « Pistes coupées, cases incendiées, champs incultes », *Le Figaro*, 21 janvier 1960.
- [42.](#) Philippe NOURRY, « La rébellion dans l'Ouest du Cameroun », *Le Figaro*, 9 février 1960.
- [43.](#) Général de brigade Cathoulic, inspecteur général de la Gendarmerie outre-mer, « Lettre du Cameroun », 26 janvier 1960, p. 3 (CARAN, FPR 151).
- [44.](#) Max BRIAND, « Rapport au sujet de l'évolution militaire du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 1960 », 21 mars 1960 (CADN, FAFC/62).
- [45.](#) Max BRIAND, « Note de service sur l'organisation du sous-secteur ouest », 8 janvier 1960 (SHAT, 6H239).
- [46.](#) Max BRIAND, 12 janvier 1960 (cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964*, *op. cit.*, p. 249).
- [47.](#) ÉTAT-MAJOR DU COMMANDEMENT INTERARMÉES DES FORCES FRANÇAISES AU CAMEROUN, « Fiche concernant les opérations au Cameroun », mars 1960 (SHAT, 6H239).
- [48.](#) Alexis GALÈS, « Synthèse historique sur les événements du Cameroun, d'octobre 1960 à 1962 », *loc. cit.*, p. 14.
- [49.](#) René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, p. 8 (CADN, FAFC/62). Les commandos sont les « gardes civiques », une unité supplétive que nous abordons au chapitre 24.
- [50.](#) Robert DELAVIGNETTE, « Rapport "très secret" au ministère de la France d'outre-mer », 20 mai 1946 (CAOM, 19PA).
- [51.](#) Entretien des auteurs avec Joseph Noubissi et des membres de l'Association des vétérans du Cameroun, notamment Pauline Rebeug, Douala, 10 mai 2007.
- [52.](#) Entretien des auteurs avec le médecin-capitaine Jacques Vaujany, Saint-Jean-de-Luz, 21 janvier 2008.
- [53.](#) États de service de René Gribelin (archives personnelles de la famille Gribelin).
- [54.](#) *Ibid.*
- [55.](#) Louis Dio à Max Briand, « Instruction personnelle et secrète adressée par le ministre des Armées Pierre Guillaumat au général Briand », 18 janvier 1960 (SHAT, 6H47).
- [56.](#) *Ibid.*
- [57.](#) *Ibid.*
- [58.](#) Max BRIAND, « Rapport au sujet de l'évolution militaire du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 1960 », 21 mars 1960, p. 8 (CADN, FAFC/62).
- [59.](#) Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », 7 avril 1961, p. 3 (SHAT, 6H240).
- [60.](#) Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, janvier 1960 », p. 2 (SHAT, 6H259).
- [61.](#) Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mars 1960 », p. 6 (SHAT, 6H259).
- [62.](#) René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, p. 10-11 (CADN, FAFC/62).
- [63.](#) « JMO de la 2<sup>e</sup> compagnie de combat du 70<sup>e</sup> Rima » (SHAT, 7U2807).
- [64.](#) René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 10-11.

65. Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun*, *op. cit.*, p. 255 ; René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 10-11.
66. Daniel GALLAND, « Déchirant Cameroun ! », *Réforme*, 27 février 1960.
67. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, février 1960 », p. 6 (SHAT, 6H259).
68. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 15.
69. « Bulletin de renseignements », 15 janvier 1960 (SHAT, 6H243).
70. « BRH Secteur Ouest », 10 février 1960, p. 21 (SHAT, 6H248).
71. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 13.
72. *Ibid.*
73. ANY, 2AC346/8 (cité in Faustin KENNE, *Jérémie Ndélééné (1920-1960), une figure emblématique de la rébellion camerounaise*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 2001).
74. Note d'information, « Cameroun : sectionnement électoral. Pronostics », 17 mars 1960 (CARAN, FPR 151).
75. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mars 1960 », p. 8 (SHAT, 6H259).
76. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, avril 1960 », p. 10 (SHAT, 6H259).
77. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mai 1960 », p. 6 (SHAT, 6H259).
78. « L'ex-chef terroriste Momo Paul à Yaoundé », *La Presse du Cameroun*, 25-26 juin 1960.
79. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mai 1960 », *loc. cit.*, p. 4.
80. Jean KEUTCHA, *Un pays, des hommes, un continent*, Les Presses du management, Noisiel, 1991, p. 69.
81. Max BRIAND, « Rapport sur la situation militaire au Cameroun à la date du 3 mai 1960 », p. 4 (SHAT, 6H239).
82. Entretien des auteurs avec Étienne Tchinda, bras droit de Jérémie Ndélééné, Bamendjo, 2 février 2007.
83. Faustin KENNE, *Jérémie Ndélééné (1920-1960), une figure emblématique de la rébellion camerounaise*, *op. cit.*
84. Max BRIAND, « Rapport sur la situation militaire au Cameroun à la date du 3 mai 1960 », *loc. cit.*
85. Décision n° 1006/UPC/BCD du 14 juillet 1960.
86. Entretien des auteurs avec Jean Djou, Batcham, 3 février 2007.
87. « Bulletin de renseignements hebdomadaire, Région bamiléké », 4 au 10 juin 1959 (SHAT, 6H255).
88. Entretien des auteurs avec Abel Eyinga, Yaoundé, 16 mars 2007.
89. « Comptes rendus d'interrogatoires de Joseph Koguem et Jean Feugaing, maquisards de Momo Paul », 15-16 décembre 1960, Bafoussam (SHAT, 6H263).
90. Entretien des auteurs avec Daniel Maugué, Yaoundé, 3 mars 2007.
91. « Interrogatoire de Noumbi Joseph », Dschang, 19 mars 1959, p. 4 ; Dossier spécial Singap du commissariat spécial, dossier « Police politique ».
92. APO, 1AC52.
93. Jean KEUTCHA, *Un pays, des hommes, un continent*, *op. cit.*, p. 70.
94. *Ibid.*
95. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 14.
96. *Ibid.*, p. 18.

## Notes du chapitre 23

1. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, tome 3, *op. cit.*, p. 336.
2. « BRH n° 47 de la compagnie de gendarmerie de Dschang », 19 janvier 1960 (SHAT, 6H257) ; « BRH du poste SMR Koutaba/Dschang », 14 janvier 1960 (SHAT, 6H256).
3. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, *loc. cit.*, annexe 1.
4. Jean EVINA, « Rapport de Sûreté du 16 au 30 novembre 1960 », 1<sup>er</sup> octobre 1960 (ANY, 1AA158).
5. Pierre TALLA, « Un pasteur bamiléké raconte son évasion. Déposition reçue à Bafoussam le 29 avril 1960 » (cité in Jean KELLER, « La révolte au pays bamiléké et l'Église », causerie donnée à Marseille en 1964).
6. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 22.
7. « BRH du GTN n° 12 », 13-19 avril 1960 (SHAT, 6H254) ; « JMO de la 2<sup>e</sup> compagnie de combat du 70<sup>e</sup> Rima » (SHAT, 7U2807).
8. Max BRIAND, « Rapport annuel des forces françaises au Cameroun pour l'année 1960 », 6<sup>e</sup> partie, p. 5 (SHAT, 6H268).
9. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 22.

10. *Ibid.*, p. 24.
11. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mai 1960 », p. 5 (SHAT, 6H259).
12. Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, *op. cit.*, p. 263-264.
13. « Bilan mois d'avril 1960 », document manuscrit (SHAT, 6H264).
14. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 30.
15. Fiches du 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major du commandement interarmées des forces françaises au Cameroun : « Enseignements à tirer des opérations de MO [maintien de l'ordre] au cours de l'année 1960 dans le Bamiléké » (SHAT, 6H262).
16. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 31.
17. GTS, « Bulletin de renseignements », 17 juin 1960, Douala (SHAT, 6H243).
18. Télégramme du Cominterarm Cameroun au cabinet du ministère des Armées, « Événements du 18 au 25 juillet », 26 juillet 1960 (SHAT, 1R201).
19. Max OLIVIER-LACAMP, « Terrorisme au Cameroun », *Le Figaro*, 23 mars 1960.
20. *Ibid.*
21. François-Xavier VERSHAVE, *La Françafrique*, *op. cit.*, p. 102.
22. Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 86.
23. Max BARDET et Nina THELLIER, *O.K. Cargo !*, *op. cit.*, p. 85.
24. Gaëlle LE ROY et Valérie OSOUF, *Cameroun, autopsy d'une indépendance*, 2007 (documentaire de Program33).
25. Entretien des auteurs avec Élie Tchokokam, Yaoundé, 16 février 2008.
26. Alain RUSCIO « Indochine, Algérie : "Du bon usage colonial" du napalm », *L'Humanité*, 9 octobre 2007.
27. Entretien téléphonique des auteurs avec Claude Capdeville, 24 octobre 2008.
28. Général de brigade aérienne LABIT, « Moyens aériens et activité opérationnelle de l'armée de l'air au Cameroun », décembre 1959-octobre 1960, p. 7 (SHAT, 6H241). Une étude anonyme de mars 1961, intitulée « Archives campagne Cameroun. Étude géomilitaire », mentionne également la possession en stock de « cartouches 12,7 Mle 47 à balle incendiaire » (SHAT, 6H265).
29. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 14.
30. Patrick-Charles RENAUD, « Algérie 1954-1962. B-26 au secours des fantassins », <[www.aerostories.org](http://www.aerostories.org)>.
31. Entretien des auteurs avec Étienne Tchinda, Bamendjo, 2 février 2007.
32. Général de brigade aérienne LABIT, « Moyens aériens et activité opérationnelle de l'armée de l'air au Cameroun », *loc. cit.*
33. Général Robert SIZAIRE, « Rapport annuel 1960 du commandement supérieur de la zone d'outre-mer n° 2 », Brazzaville, 15 mars 1961 (SHAT, 6H39).
34. Entretien des auteurs avec Jean Donfack, Balessing, 20 février 2008.
35. Entretien des auteurs avec Djumo Youmbi, Douala, 30 mai 2007.
36. « PV du comité de coordination et d'orientation du renseignement du département Bamiléké », Dschang, 25 janvier 1960, p. 2 (SHAT, 6H264) ; chef de bataillon Alain AGENET, commandant le quartier Bamiléké, « CR des demandes opérationnelles du préfet du Bamiléké lors du CCO », 26 janvier 1960 (SHAT, 6H243).
37. Alain AGENET, « BRH du sous-secteur Ouest du 25 au 31 janvier 1960 », p. 4 (SHAT, 6H256).
38. « Renseignements, activités de l'armée de l'air en 1960-1961 », janvier 1960, annexe 1, p. 2 (SHAT, 6H241).
39. *Ibid.*
40. Alain AGENET, « BRH du sous-secteur Ouest du 25 au 31 janvier 1960 », *loc. cit.*, p. 4.
41. « BRH de la compagnie de gendarmerie de Dschang », 26 janvier-2 février 1960, p. 5 (SHAT, 6H257).
42. Alain AGENET, « BRH du Dispositif de protection du 1<sup>er</sup> au 7 février 1960 », p. 5 (SHAT, 6H255).
43. René GRIBELIN, « Ordre d'opération », 19 juin 1960 (SHAT, 6H241).
44. Général de brigade aérienne LABIT, « Moyens aériens et activité opérationnelle de l'armée de l'air au Cameroun », *loc. cit.*
45. Robert SIZAIRE, « Rapport annuel 1960 du commandement supérieur de la zone d'outre-mer n° 2 », *loc. cit.*
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*
48. Entretien des auteurs avec Jacques Mermier, Paris, 14 juin 2008.
49. Entretien des auteurs avec Daniel Maugué, Yaoundé, 3 mars 2007.
50. René GRIBELIN, « BRH n° 7 », 8-15 mars 1960, p. 4 (SHAT, 6H255).
51. René GRIBELIN, « BRH n° 15 », 4-10 mai 1960, p. 5 (APO, 1AA 173).

52. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », *loc. cit.*, p. 32.
53. Entretien des auteurs avec Jean Donfack, Balessing, 20 février 2008.
54. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mars 1960 », *loc. cit.*, p. 6.
55. Jean EVINA, « Rapport de Sûreté du 16 au 30 novembre 1960 », 1<sup>er</sup> octobre 1960 (ANY, 1AA158).
56. « Rapport sur les événements survenus à Douala, dans l'après-midi du 31 mai 1960 » (CADN, FAFC/56, « Organisation judiciaire, sécurité police terrorisme »).
57. Jean-Jacques ODIER, *Nous rêvions de changer le monde*, *op. cit.*, p. 177.
58. Jean EVINA, « Rapport de Sûreté du 16 au 30 novembre 1960 », *loc. cit.*
59. Max BRIAND, « Rapport sur la situation militaire au Cameroun à la date du 8 août 1960 », p. 5 (SHAT, 6H239).
60. « Bulletin de renseignement hebdomadaire du BEDOC du 8 au 15 octobre 1960 », p. 4 (ANY, 1AA158).
61. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », 7 avril 1961, p. 5 (SHAT, 6H240).
62. Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun*, *op. cit.*, p. 330.
63. « Max Louis Briand, 1905-1992, général de division » (SHAT, 14Yd1623).
64. Max BRIAND, « Rapport sur la situation militaire au Cameroun à la date du 8 août 1960 », p. 6 (SHAT, 6H239).
65. « Max Louis Briand, 1905-1992, général de division », *loc. cit.*
66. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, p. 47 (CADN, FAFC/62).
67. Jean EVINA, « Rapport de Sûreté du 16 au 30 novembre 1960 » (ANY, 1AA158).
68. *Ibid.*
69. « PV de la séance de l'Assemblée des combattants, upécistes et Udefec, tenue à Maingui le 5 septembre 1960 », reproduit in « Bulletin de renseignement hebdomadaire du GTN du 12 au 18 octobre 1960 », p. 2 (ANY, 1AA158).
70. René GRIBELIN, « Situation dans le département Bamiléké », 10 janvier 1961, *loc. cit.*, p. 42.
71. « Bulletin de renseignement hebdomadaire du BEDOC du 8 au 15 octobre 1960 », p. 3 (ANY, 1AA158).
72. Commandement interarmées des forces françaises du Cameroun/Groupement Sud, « Problème des ralliés du Mungo », 26 septembre 1960 (SHAT, 6H243).
73. Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements. Dernier trimestre 1960 », 9 janvier 1961, p. 3 (SHAT, 6H259).
74. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 1960 », p. 16 (ANY, 1AA158).
75. Fragment de lettre de Paul Momo à Ahmadou Ahidjo (APO, 1AA7).
76. Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, *op. cit.*, p. 278.
77. *Ibid.*
78. SÛRETÉ DE BAFOUSSAM, « Capture Momo Paul », 17 novembre 1960 (APO, 1AA7/2).
79. BRIGADE DE GENDARMERIE DE MBOUDA, « Bulletin de renseignements : mort du rebelle Ndélééné Geremie », 27 novembre 1960 (APO, 1AA7/2).
80. *Ibid.*
81. Mesmin KANGUELIEU TCHOUAKE, *La Rébellion armée à l'Ouest-Cameroun (1955-1971)*, *op. cit.*, p. 89.
82. Philippe DECRAENE, « Un nationaliste modéré », *Le Monde*, 26 juillet 1960.
83. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », 7 avril 1961, p. 9 (SHAT, 6H240).
84. Général de brigade aérienne LABIT, « Moyens aériens et activité opérationnelle de l'armée de l'air au Cameroun », *loc. cit.*, p. 7.
85. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », *loc. cit.*, p. 6.
86. André BLANCHET, « Le Cameroun 1962 : pacification et réunification », conférence devant le Groupe d'études des problèmes africains, Centre d'étude de politique étrangère, 26 octobre 1962, p. 7-8 (Fonds privés d'André Blanchet, Académie des sciences d'outre-mer).
87. « Bulletin de renseignement hebdomadaire du BEDOC du 8 au 15 octobre 1960 », p. 11 (ANY, 1AA158).
88. René GRIBELIN, « BRH du GTN n° 38 », 12 au 18 octobre 1960, p. 2.
89. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », *loc. cit.*, p. 6.
90. *Ibid.*

## Notes du chapitre 24

1. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », *loc. cit.*, p. 6.
2. Jean LAMBERTON, « Cours de facteur humain : la guerre psychologique », *loc. cit.*
3. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1958 de la zone de défense d'outre-mer n° 2 », *loc. cit.*, p. 157.
4. *Ibid.*
5. Conférence de Pierre MESSMER devant la 71<sup>e</sup> promotion de l'École supérieure de guerre (ESG), 21 avril 1959 (cité in David SERVENAY et Gabriel PÉRIÈS, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 29-30).
6. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1958 de la zone de défense d'outre-mer n° 2 », *loc. cit.*, p. 159.
7. *Ibid.*, p. 163.
8. « Grand rapport des commandants militaires », 6-10 octobre 1959, conclusions du général commandant supérieur Louis Le Puloch, octobre 1959 (SHAT, 6H30).
9. *Ibid.*
10. Jean LAMBERTON, « Action civique et sociale dans les troupes africaines », 22 mai 1958 (SHAT, 6H243).
11. Louis LE PULOCH, « Rapport annuel 1958 de la zone de défense d'outre-mer n° 2 », *loc. cit.*, p. 159.
12. Général Lionel-Max CHASSIN, « Du rôle idéologique de l'armée », *Revue militaire d'information*, 10 octobre 1954 (cité in Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, *op. cit.*, p. 140).
13. *Ibid.*, p. 163.
14. Lettre de Michel Debré au ministre d'État chargé des relations avec le Togo et le Cameroun, au ministre des Affaires étrangères, au ministre des Armées et au ministre des Finances, « Objet : Transfert au Cameroun des compétences encore exercées par la France en matière de Défense », 11 septembre 1959 (SHAT, 6H47).
15. Instructions de Paris reçues par le Haut Commissaire, 20 octobre 1959, Brazzaville (SHAT, 6H63).
16. Voir Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, *op. cit.* ; et Christian Roméo BADIYANA MOUKO, *L'Armée camerounaise de 1959 à 1970*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 2002, p. 36.
17. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, *Rapport annuel du secteur Ouest, 1959*, *op. cit.*, p. 1.
18. Alexis GALÈS, « Synthèse historique sur les événements du Cameroun, d'octobre 1960 à 1962 », *loc. cit.*
19. Lieutenant André LACAM, « L'école de gendarmerie camerounaise », *Gendarmerie nationale, Revue d'études et d'informations*, 4<sup>e</sup> trimestre 1960, n° 46.
20. Christian DU CREST DE VILLENEUVE, *Rapport annuel du secteur Ouest, 1959*, *op. cit.*, p. 3.
21. « Tableau des forces armées et forces publiques du Cameroun », 1<sup>er</sup> mars 1964, p. 32 (SHAT, 15H79).
22. Christian Roméo BADIYANA MOUKO, *L'Armée camerounaise de 1959 à 1970*, *op. cit.*, p. 54.
23. Amar MOKHTARI, « Torturé pendant trente-quatre jours par les hommes de Bigeard », *L'Humanité*, 23 août 2000.
24. Marcel BIGEARD (avec le sergent-chef Marc FLAMENT), *Aucune bête au monde*, La Pensée moderne, Paris, 1959.
25. Amar MOKHTARI, « Torturé pendant trente-quatre jours par les hommes de Bigeard », *loc. cit.*
26. Entretien des auteurs avec le colonel Sylvestre Mang, Yaoundé, 13 février 2008. Un « Bigeard boy », qui a crapahuté avec Lefèvre, confirme l'appréciation sur ce lieutenant « relativement grand, très abordable et très érudit » (entretien téléphonique des auteurs du 24 août 2009 avec Francis Agostini, qui a côtoyé Jacques-Louis Lefèvre au sein du 3<sup>e</sup> régiment parachutiste colonial en Algérie de 1957 à 1959).
27. Entretien des auteurs avec le colonel Célestin Nguemaleu Chealeu, Douala, 6 mars 2008.
28. Entretien des auteurs avec le colonel Paul-Théodore Ndjock, Makak, 5 mars 2008.
29. « Fiche de renseignements : situation en IGAMIE bamiléké », 20 septembre 1961 (SHAT, 6H262).
30. Entretien des auteurs avec le colonel Célestin Nguemaleu Chealeu, Douala, 6 mars 2008.
31. Alexis GALÈS, « Synthèse historique sur les événements du Cameroun, d'octobre 1960 à 1962 », *loc. cit.*, annexe, p. 10.
32. *Ibid.*, p. 15.
33. Lettre de Pierre Guillaumat à Louis Le Puloch, 10 décembre 1959 (SHAT, 6H266).
34. Entretien des auteurs avec Mme Quezel-Colomb, Nîmes, 19 décembre 2008.
35. POSTE SMB KOUTABA DSCHANG, « BRH du 22 au 27 décembre 1959 », annexe : « Fiche de renseignement sur l'armée populaire Bamiléké » (SHAT, 6H255).
36. Entretien des auteurs avec Jacques Vaujany, Saint-Jean-de-Luz, 2008.
37. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », 7 avril 1961, p. 4 (SHAT, 6H240).
38. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, mai 1960 », p. 8 (SHAT, 6H259).
39. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », *loc. cit.*, p. 4.
40. Grégoire MOMO, « Informations sur le terrorisme en pays bamiléké », octobre 1986 (archives personnelles de Momo Grégoire, Dschang).

41. Alain AGENET, « Organisation de l'Armée populaire bamiléké », [s.d., sans doute 1960] (SHAT, 6H262).
42. Max BRIAND, « Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960 », *loc. cit.*, p. 5.
43. Alexis GALÈS, « Synthèse historique sur les événements du Cameroun, d'octobre 1960 à 1962 », *loc. cit.*, annexe, p. 10.
44. Grégoire MOMO, « Informations sur le terrorisme en pays bamiléké », *loc. cit.*, p. 39.
45. *Ibid.*
46. Max OLIVIER-LACAMP, « Terrorisme au Cameroun », *Le Figaro*, 23 mars 1960, p. 5.
47. Louis LE PULOCH, « Rapport au sujet de l'intervention des forces armées françaises au Cameroun depuis juin 1959 », *loc. cit.*, p. 6.
48. ÉTAT-MAJOR DES FORCES TERRESTRES STATIONNÉES OUTRE-MER, « Fiche interne. Garde civique du Bamiléké », 15 janvier 1961 (6H271).
49. Lettre de Jean-Pierre Bénard à Ahmadou Ahidjo, 3 décembre 1960 (CADN, FAFC/62).
50. « PV de la conférence de liaison du jeudi 13 octobre 1960 à Douala », p. 11 (ANY, 1AA158).
51. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*
52. Lettre du secrétariat d'État aux Affaires étrangères (direction des Affaires africaines et malgaches) au ministre de la Coopération, 21 février 1962 (CARAN, FPU 468).
53. Note du préfet de la région Bamiléké, Enoch Kwayeb, aux sous-préfets de la région à propos de l'« organisation des regroupements de populations », 13 septembre 1960 (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
54. « PV de la réunion du 15 janvier 1962 du comité spécial » (CARAN, FPU 468).
55. Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 1960 », 7 octobre 1960, p. 12 (SHAT, 1R201).
56. « Listes des regroupements par district », février 1962 (CARAN, FPU 466).
57. Entretien des auteurs avec Jean Donfack, Balessing, 20 février 2008.
58. Entretien des auteurs avec Marc Tchinda, Balessing, 20 février 2008.
59. Cité in René GRIBELIN, « BRH n° 38 du GTN du 12 au 18 octobre 1960 », p. 2 (ANY, 1AA158).
60. Fiches du 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major du commandement interarmées des forces françaises au Cameroun : « Enseignements à tirer des opérations de MO au cours de l'année 1960 dans le Bamiléké » (SHAT, 6H262).
61. *Ibid.*
62. « BRQ du 12 mars 1960 » (SHAT, 1R201).
63. Entretien des auteurs avec Mme Quezel-Colomb, Nîmes, 19 décembre 2008.
64. Entretien des auteurs avec Jacques Vaujany, Saint-Jean-de-Luz, 2008.
65. Georges CHAFFARD, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, tome 2, *op. cit.*, p. 400.
66. Entretien des auteurs avec Jacques Ménier, Saint-Cloud, 2009.
67. Jean LAMBERTON, « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui », *loc. cit.*, p. 460-477.
68. Annotation manuscrite de Jean Lambertson, archives personnelles.
69. Capitaine Ange AGOSTINI, *Aperçu des institutions politiques et sociales coutumières des Bamilékés*, CMISOM, 4<sup>e</sup> trimestre 1959.
70. René COGNY, « Mesures à prendre en cas d'une aggravation, de la situation au Cameroun », *loc. cit.*
71. André LAURIÈRE, « Rapport sur les activités du GTS, du 23 février au 31 décembre 1960 », p. 3 (SHAT, 6H240).
72. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, *op. cit.*, p. 336.
73. Jean-Jacques ODIER, *Nous rêvions de changer le monde*, *op. cit.*, p. 179.
74. SSDNFA, « Synthèse hebdomadaire du 4 au 10 juillet 1960 », 11 juillet 1960 (SHAT, 1R201).
75. *Ibid.*
76. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 1960 », p. 11 (ANY, 1AA158).
77. René HOFFHERR, « Le problème de l'indépendance au Cameroun et au Congo belge », *loc. cit.*
78. Présentation du rapport devant l'Académie des sciences d'outre-mer, 5 février 1960 (René HOFFHERR, « Cameroun et Congo belge : impressions d'un récent voyage », *loc. cit.*).
79. René HOFFHERR, « Le problème de l'indépendance au Cameroun et au Congo belge », *loc. cit.*
80. André LAURIÈRE, « Rapport 1960 Groupement tactique Sud », 10 février 1961, annexe 8 (SHAT, 6H240).
81. Louis LE PULOCH, « Rapport sur la situation militaire au Cameroun en décembre 1959 », p. 6 (SHAT, 1R201).
82. SSDNFA, « Synthèse hebdomadaire du 4 au 10 juillet 1960 », 11 juillet 1960 (SHAT, 1R201).
83. Cité in Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié*, *op. cit.*
84. Max BRIAND, « Rapport sur la situation militaire du Cameroun à la date du 3 mai », 4 mai 1960, p. 5 (SHAT, 6H239).



85. Frédéric FENKAM, *Les Révélations de Jean Fochivé, le chef de la police politique des présidents Ahidjo et Biya*, Éditions Minsi, Paris, 2003, p. 106-108.
86. Philippe NOURRY, « J'ai vu les Haoussa, l'arc bandé, monter la garde aux quatre coins du quartier bamiléké », *Le Figaro*, 10 février 1960.
87. « BRH de la compagnie de gendarmerie de Dschang », 12 au 19 janvier 1960, p. 18 (SHAT, 6H257).
88. « BRH de la compagnie de gendarmerie de Dschang », 19 au 26 janvier 1960 (SHAT, 6H257).
89. « BRH de la compagnie de gendarmerie de Dschang », 26 janvier au 2 février 1960, p. 18 (SHAT, 6H257).
90. Piet KONINGS, « Autochtony and ethnic cleansing in the post-colony : the 1966 Tombel disturbances in Cameroon », *International Journal of African Historical Studies*, vol. 41, n° 2, 2008, p. 203-222 (disponible sur <findarticles.com>).
91. Michel DEBRÉ, *Gouverner, op. cit.*, p. 336-337.

## Notes du chapitre 25

1. Entretien de Roger Faligot avec Paul Grossin, 12 juin 1984 (cité in Roger FALIGOT, « La vraie-fausse indépendance des colonies françaises d'Afrique subsaharienne », in Roger FALIGOT et Jean GUISNEL (dir.), *Histoire secrète de la 1<sup>re</sup> République, op. cit.*, p. 113).
2. « Nouveau projet de convention franco-camerounaise relative à la Défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie », cité in lettre du général Le Puloch au général d'armée inspecteur des forces terrestres Garbay, « Accords franco-camerounais », 13 septembre 1958 (SHAT, 6H63).
3. Mark W. DELANCEY et Mark Dike DELANCEY, *Historical Dictionary of the Republic of Cameroon*, Scarecrow Press, Londres, 2000 (3<sup>e</sup> édition), p. 237 [notre traduction].
4. BUREAU DE LA DOCUMENTATION DU HAUT COMMISSARIAT AU CAMEROUN, « Note mensuelle sur la situation politique », mai 1959 (SHAT, 10T178).
5. *Ibid.*
6. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, février 2008.
7. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 288.
8. Télégramme de Pierre Guillaumat au général commandant supérieur ZOM n° 2 Brazzaville, Secret (SHAT, 6H266).
9. Lettre d'Ahidjo au Premier ministre français, 31 décembre 1959, annexe 1 : « Convention particulière sur le rôle et le statut de la mission française d'assistance technique » ; annexe 2 : « Convention particulière concernant le statut des forces armées françaises stationnées au Cameroun » (SHAT, 6H239).
10. *Ibid.*
11. Note de Jean-Pierre Bénard pour Michel Debré, « Futures conventions militaires avec le Cameroun », 19 mai 1960 (CADN, FAFC/62).
12. « M. Charles Assalé met la rébellion dans l'impasse », *La Presse du Cameroun*, 6-7 août 1960.
13. Voir ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport d'information de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées sur le contrôle parlementaire des opérations extérieures*, 8 mars 2000, <www.assemblee-nationale.fr>.
14. Les accords sur l'assistance technique et sur la Mission militaire française sont disponibles sur un des sites Web de l'ONU, <treaties.un.org>.
15. Robert SIZAIRE, « Situation des forces armées françaises au Cameroun », lettre au ministre des Armées, 14 décembre 1960, p. 2 (SHAT, 6H239).
16. *Ibid.*, p. 1.
17. « PV de réunion du comité militaire mixte permanent », 29 novembre 1960 (SHAT, 6H239). L'existence de cette convention secrète et l'acceptation des demandes d'Ahidjo sont confirmées par une lettre de Jean-Pierre Bénard à Michel Debré du 3 décembre 1960 (CADN, FAFC/62).
18. « Accords de défense entre la France et le Cameroun », note pour le général de Gaulle, 2 janvier 1962, Paris (CARAN, FPU 468).
19. Rapport de Max Briand à René Sizaire sur l'année 1961, 20 décembre 1961 (SHAT, 6H40).
20. Télégramme de François de Quirielle à Jean-Pierre Bénard, 22 décembre 1961 (CARAN, FPU 468).
21. Note du général chef d'état-major particulier de l'Élysée : « Regroupement des Forces françaises au Cameroun », 4 janvier 1962 (CARAN, FPU 468).
22. Pierre AUFEUVRE, « Actions menées par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion », 12 mai 1962, p. 3 (CADN, FAFC/62).
23. Frédéric TURPIN, « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la Communauté », *Relations internationales*, n° 135, mars 2008, p. 25-35.



24. Maurice LIGOT, *Les Accords de coopération entre la France et les États africains et malgache d'expression française*, préface de Jacques Foccart, La Documentation française, Paris, 1964, p. 39.
25. *Ibid.*, p. 22.
26. Cité in Alfred GROSSER, *La Politique extérieure de la V<sup>e</sup> République*, Jean Moulin, Paris, 1965, p. 74.
27. Michel DEBRÉ, *Gouverner*, tome 3, 1958-1962, *op. cit.*, p. 341.
28. Julien MEIMON, « L'invention de l'aide française au développement », *loc. cit.*
29. Maurice LIGOT, *Les Accords de coopération entre la France et les États africains et malgache d'expression française*, *op. cit.*, p. 42.
30. David SERVENAY, « Les accords secrets avec l'Afrique : encore d'époque ? », *Rue89*, 26 juillet 2007.
31. Robin LUCKHAM, « Le militarisme français en Afrique », *Politique africaine*, n° 5, février 1982, p. 97.
32. Moshe AMMI-OZ, « La formation des cadres militaires africains lors de la mise sur pied des armées nationales », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 133, janvier 1977, p. 87-88.
33. Robin LUCKHAM, « Le militarisme français en Afrique », *loc. cit.*
34. Voir Paul et Marie-Catherine VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif »*, *op. cit.*, p. 529-561.
35. Voir notamment Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, *op. cit.*, chapitre 12.
36. Pierre MESSMER, *Après tant de batailles*, *op. cit.*, p. 271.
37. Entretien des auteurs avec le général Pierre Semengue, Yaoundé, 21 décembre 2007.
38. Robert SIZAIRE, « Rapport annuel 1960 du commandement supérieur de la zone d'outre-mer n° 2 », Brazzaville, 15 mars 1961, p. 13 (SHAT, 6H39).
39. Jean POUGET, « Ce mal rapporté d'Indochine », *Historia Magazine*, numéro spécial *La guerre d'Algérie*, 1972.
40. Erwan BERGOT, *Bigeard*, *op. cit.*, p. 513.
41. Voir Marie-Monique ROBIN, *Escadrons de la mort, l'école française*, *op. cit.* ; et Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*
42. Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *ibid.*, p. 65-66.
43. Jean LAMBERTON, « Les armées de la Communauté », exposé au CMISOM, 1<sup>er</sup> trimestre 1961, p. 10. « Rien n'est plus trompeur que le titre de cette causerie », relève Lambertson en introduction : « Les conceptions initiales d'une communauté franco-africaine s'estomp[ant] peu à peu, [...] j'orienterai mon exposé sur la coopération militaire. »
44. « JMO du Groupement de gendarmerie du Cameroun », juillet-décembre 1959 (SHAT, 6H109).
45. François-Xavier VERSCHAVE, *La Françafrique*, *op. cit.*, p. 109-126.
46. Pierre PÉAN, *Affaires africaines*, Fayard, Paris, 1983, p. 64. ; Maurice DELAUNEY, *Kala-kala*, *op. cit.*, p. 180.
47. « Forces armées et les forces publiques du Gabon, 1962-1964 », rapports secrets du 5 juin 1962 et du 15 juillet 1963 (SHAT, 15H79).
48. *Ibid.* ; états de service de René Gribelin (archives personnelles de la famille Gribelin) ; et Théophile ASSOUMOU-MOMBÉY, « L'évolution des forces armées gabonaises », *Gabon Matin*, Hors série « Spécial 50 ans », 14 août 2010, p. 32.
49. Pierre PÉAN, *Affaires africaines*, *op. cit.*, p. 51.
50. *Ibid.*
51. Max BRIAND, « Évolution de la situation au Cameroun, août 1960 », p. 3 (SHAT, 6H259).
52. État-major du commandement interarmées des forces françaises au Cameroun, 2<sup>e</sup> bureau, « Réunion des membres du comité directeur de l'UPC à Eséka », 9 septembre 1960 (SHAT, 6H236).
53. Commandement interarmées des forces françaises au Cameroun, Bulletin de renseignements « Réorganisation de l'UPC légale », 24 mai 1960, p. 3 (SHAT, 1R201) ; Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre 1960 » (SHAT, 1R101).
54. Jean-François HELD, *L'Affaire Moumié*, François Maspero, Paris, 1961, p. 18.
55. Marthe MOUMIÉ, *Victime du colonialisme français : mon mari Félix Moumié*, *op. cit.*, p. 77.
56. Wilson NDEH NTUMAZAH, *A Conversational Autobiography*, Patron Publishing House, Bamenda, 2001, p. 681.
57. Paul AUSSARESSES, *Je n'ai pas tout dit. Ultimes révélations au service de la France. Entretiens avec Jean-Charles Deniau*, Rocher, Paris, 2008, p. 103.
58. *Ibid.*
59. Cité in Frank GARBÉLY, *L'Assassinat de Félix-Roland Moumié*, *op. cit.*
60. Philippe BERNERT, *SDECE, Service 7*, *op. cit.*, p. 207.
61. Pascal KROP, *Les Secrets de l'espionnage français, de 1870 à nos jours*, *op. cit.*, p. 509.
62. Constantin MELNIK, *La Mort était leur mission*, *op. cit.*, p. 192-205.

- 63. Maurice ROBERT, « *Ministre* » de l'Afrique, *op. cit.*
- 64. Entretien de Roger Faligot avec Paul Grossin, 12 juin 1984, *loc. cit.*
- 65. Frantz FANON, « Cette Afrique à venir », in Frantz FANON, *Pour la révolution africaine, op. cit.*, p. 200-201.
- 66. *Ibid.*
- 67. Frantz FANON, « La mort de Lumumba : pouvions-nous faire autrement ? », *Afrique Action*, n° 19, 20 février 1961 (in Frantz FANON, *Pour la révolution africaine, op. cit.*, p. 217).
- 68. « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 28 février 1961 », p. 52 (ADD).

## Notes du chapitre 26

- 1. Ahmadou AHIDJO, « Allocution prononcée devant le Parti national unifié », Ebolowa, 5 juillet 1962 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologie des discours. 1957-1979*, tome 1, Les Nouvelles Éditions africaines, Yaoundé, 1980, p. 238).
- 2. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, *op. cit.*, p. 29.
- 3. MISSION DE LIAISON AVEC LE CAMEROUN ET LE TOGO, « Le Cameroun, problèmes actuels », juin 1961 (CARAN, FPU 467).
- 4. Ahmadou AHIDJO, « Discours à la nation. Journée nationale de deuil, 31 mai 1961 » (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 1, *op. cit.*, p. 132-133).
- 5. Michel PROUZET, *Le Cameroun*, LGDJ, Paris, 1974.
- 6. Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements, juillet-septembre-1961 », 5 octobre 1961, p. 7 (SHAT, 6H259).
- 7. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
- 8. Jacques ROUSSEAU, *Mémoires* (non publiés), p. 3-4.
- 9. Entretien des auteurs avec Jacques Rousseau, Paris, 6 février 2008.
- 10. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour causes d'élections, op. cit.*, p. 23.
- 11. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, *op. cit.*, p. 33.
- 12. Max BRIAND, « Compte rendu trimestriel de renseignements, juillet-septembre-1961 », *loc. cit.*, annexe 1, p. 4.
- 13. Ordonnance présidentielle n° 5 du 4 octobre 1961 « portant loi organique sur l'état d'urgence » (ANY, 1AA1002).
- 14. AFP, 13 novembre 1961 (CARAN, FPU 467).
- 15. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, *op. cit.*, p. 33.
- 16. Cité in Michel PROUZET, *Le Cameroun, op. cit.*, p. 66 n.
- 17. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, *op. cit.*, p. 65.
- 18. Philippe GAILLARD, *Ahmadou Ahidjo, patriote et despote, bâtisseur de l'État camerounais, op. cit.*, p. 137.
- 19. Note de Jean-Pierre Bénard à Jacques Foccart, 2 mars 1962 (CARAN, FPU 466).
- 20. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
- 21. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun, op. cit.*, p. 55.
- 22. Cité in *ibid.*, p. 92.
- 23. Cité in *ibid.*, p. 203-204.
- 24. Samuel KAMÉ, « L'UC doit-elle être un parti de masse ou un parti d'élites ? La mobilisation des masses. Les adversaires politiques », Premier stage des responsables de l'Union camerounaise, Yaoundé, 1<sup>er</sup> au 6 août 1961 (archives personnelles de Théophile Nono).
- 25. Brochure que l'on retrouve dans les archives militaires françaises : « Comment devenir un vrai militant politique », 15 avril 1960 (SHAT, 6H262).
- 26. Rapport de François de Quirielle au MAE, « L'établissement du parti unique », 4 juillet 1962 (CARAN, FPU 466).
- 27. Télégramme de l'ambassadeur Jean-Pierre Bénard, 28 avril 1962 (CARAN, FPU 466).
- 28. *L'Essor des jeunes*, mars 1962 (cité in Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes, op. cit.*, p. 71).
- 29. *La Semaine camerounaise*, 15 mars 1962 (cité in Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun, op. cit.*, p. 103).
- 30. Ordonnance n° 62-OF-18 du 12 mars 1962 portant répression de la subversion. Pour couronner le tout, une seconde ordonnance, publiée le même jour, étend à tout le Cameroun les mesures les plus répressives de l'état d'urgence proclamé jusque-là uniquement dans certaines régions (ordonnance n° 62-OF-17 du 12 mars 1962).
- 31. « Répression des menées jugées subversives », lettre de l'ambassadeur Jean-Pierre Bénard au ministère des Affaires étrangères, 23 mars 1962 (CARAN, FPU 466).

- [32.](#) Entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007 ; voir aussi : « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1962 », p. 20-24 (ADMD).
- [33.](#) Henri BANDOLO, *La Flamme et la Fumée*, Éditions Sopécam, Yaoundé, 1986, p. 403.
- [34.](#) Rapport de François de Quirielle au ministère des Affaires étrangères, 4 juillet 1962 (CARAN, FPU 466).
- [35.](#) Discours d'Ahmadou Ahidjo à Bafang, 20 juin 1962 (CARAN, FPU 466).
- [36.](#) Note de Claude Rostain au président de Gaulle, 8 décembre 1962 (CARAN, FPU 466).
- [37.](#) Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, *op. cit.*, p. 97-98.
- [38.](#) Lettre du chef de région Bamiléké au Haut Commissaire, 22 avril 1958 (CADN, FHCC/8).
- [39.](#) Pasma NGBAYOU MOLUH, *Le Centre de rééducation civique de Mantoum (1962-1975)*, mémoire d'histoire, université de Yaoundé-I, 2005, Annexe 6.
- [40.](#) Sur le camp de Mantoum, voir le mémoire de maîtrise de Pasma NGBAYOU MOLUH (*ibid.*). Pour celui de Tcholliré, on lira le récit semi-fictionnel d'Emmanuel BITYEKI (qui y resta plusieurs années) : *Tcholliré. La colline aux oiseaux*, Sopecam, Yaoundé, 2004. Pour les deux camps, on pourra se reporter au récit d'Albert MUKONG, *Prisonner without a Crime. Disciplining Dissent in Ahidjo's Cameroon*, Langaa Research Publishing, Bamenda, 2009 (première édition, 1985).
- [41.](#) Pasma NGBAYOU MOLUH, *Le Centre de rééducation civique de Mantoum*, *op. cit.*, p. 13.
- [42.](#) Paul et Marie-Catherine VILLATOIX, *La République et son armée face au « péril subversif »*, *op. cit.*, p. 225-235.
- [43.](#) Entretien des auteurs avec Célestin Lingo (qui a passé quatre ans et huit mois au CRC de Mantoum), Yaoundé, 18 février 2008.
- [44.](#) Comme le relève Abel Eyinga (*Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*).
- [45.](#) « Procès-verbal de la réunion du 11 janvier 1962 » (cité in Pasma NGBAYOU MOLUH, *Le Centre de rééducation civique de Mantoum*, *op. cit.*, Annexe 6).
- [46.](#) Loi fédérale n° 63-30 du 25 octobre 1963 complétant l'ordonnance 62-0F-68. Voir l'étude de la COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES, « Les lois d'exception dans la République fédérale du Cameroun », septembre 1964 (reproduite in Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*).
- [47.](#) Lettre de Francis Clair au colonel Pierre Auefeuvre, chef de la Mission militaire française, 23 octobre 1963 (SHAT, 6H271).
- [48.](#) Entretien des auteurs avec le colonel Paul-Théodore Ndjock, Makak, 5 mars 2008.
- [49.](#) Ahmadou AHIDJO, « Allocution prononcée devant le parti national unifié. 5 juillet 1962 » (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologie des discours, 1957-1979*, *op. cit.*, p. 230).
- [50.](#) Cité par Aaron TOLEN, « Le Cameroun », in Albert MABILEAU et Jean MEYRIAT (dir.), *Décolonisation et régimes politiques en Afrique noire*, Armand Colin, Paris, 1967, p. 243.
- [51.](#) Christian-Tobie KUOH, *Mon Témoignage. Le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, *op. cit.*, p. 137.
- [52.](#) Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
- [53.](#) Cité in Commandant WIRBEL, « Bulletin particulier de renseignements », 25 juin 1962 (SHAT, 10T636).

## Notes du chapitre 27

- [1.](#) Jacques FOCCART, préface à Maurice LIGOT, *Les Accords de coopération entre la France et les États africains et malgache d'expression française*, *op. cit.*, p. X.
- [2.](#) André BLANCHET, « L'Union camerounaise de M. Ahidjo entend s'imposer comme le cadre obligatoire du futur parti unifié », *Le Monde*, 11 juillet 1962.
- [3.](#) Rapport de Jean-Pierre Bénard au ministère des Affaires étrangères (MAE), 26 janvier 1962 (CARAN, FPU 466).
- [4.](#) Rapport de Jean-Pierre Bénard au MAE, 22 décembre 1962 (CARAN, FPU 466).
- [5.](#) Rapport de Jean-Pierre Bénard au MAE, 2 octobre 1962 (CARAN, FPU 466).
- [6.](#) Lieutenant-colonel Jean-Marie PETIT, commandant le bataillon de commandement et des services n° 20, « Rapport sur le moral 1<sup>er</sup> semestre 1963 », p. 5 (SHAT, 6H270).
- [7.](#) Rapport de Jean-Pierre Bénard au MAE, 2 octobre 1962, *loc. cit.*
- [8.](#) Télégramme de Jean-Pierre Bénard, 7 avril 1962 (CARAN, FPU 466).
- [9.](#) Fiche sur Charles Assalé, 13 avril 1962 (CARAN, FPU 466).
- [10.](#) Rapport de Jean-Pierre Bénard au MAE, 2 octobre 1962, *loc. cit.*
- [11.](#) Eugène WONYU, *De l'UPC à l'UC*, *op. cit.*, p. 90.
- [12.](#) « Bulletin particulier de renseignements », 11 mai 1962 (SHAT, 10T636).

13. Rapport d'Yves Robin au MAE, 20 novembre 1962 (CARAN, FPU 466).
14. Lettre de mission de Jean-Pierre Bénard à Yves Robin, 8 janvier 1962 (CARAN, FPU 466).
15. Voir Frédéric TURPIN, « L'association Europe-Afrique, une "bonne affaire" pour la France dans ses relations avec l'Afrique (1957-1975) ? », in Marie Thérèse BITSCH et Gérard BOSSUAT (dir.), *L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrique à la convention de Lomé I. Actes du colloque international de Paris, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2004*, Bruylant/LGDJ/Nomos Verlag, Bruxelles/Paris/Baden Baden, 2005, p. 345-359.
16. Richard JOSEPH (dir.), *Gaullist Africa. Cameroon under Ahmadu Ahidjo*, Fourth Dimension Publisher, Enugu, 1978 (rééd. 2002), p. 23.
17. Julien MEIMON, « L'invention de l'aide française au développement », *loc. cit.*, p. 32.
18. Richard JOSEPH (dir.), *Gaullist Africa*, *op. cit.*, p. 127-178.
19. Voir David KOM, *Le Cameroun. Essai d'analyse économique et politique*, L'Harmattan, Paris, 1971 (rééd. 2001), p. 175-176 ; Michel NDOH, « Le Transkamerunais et l'intérêt des monopoles », *La Voix du Kamerun*, février 1965 ; et Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, *op. cit.*, p. 150.
20. Ahmadou AHIDJO, « Discours à l'occasion du conseil des ministres de l'OAMCE », 16 juin 1962 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 1, *op. cit.*, p. 201-203) ; et « Exposé de politique extérieure », 7 septembre 1962 (*ibid.*, p. 237-242).
21. Ahmadou AHIDJO, « Discours de la réunion du Conseil supérieur du Pacte de défense de l'UAM », Douala, 29 août 1962 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 1, *op. cit.*, p. 236).
22. « Harmonisation de l'organisation des unités. Perspectives de standardisation et création d'une unité interarmes type UAM », in 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de la ZOM 2, « Bulletin particulier de renseignements », 27 août 1962 (SHAT, 6H271).
23. Dieudonné OYONO, *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960*, L'Harmattan, Paris, 1990, p. 55-83.
24. MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION, « Note sur notre assistance militaire au Cameroun », 13 juin 1974 (CADN, FAFC/58).
25. Le CERFAN et l'EMIA fusionnent en 1964 (Christian Roméo BADIYANA MOUKO, *L'Armée camerounaise de 1959 à 1970*, *op. cit.*, p. 53).
26. Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, *op. cit.*, p. 87.
27. Télégramme de Jean-Pierre Bénard, 15 novembre 1961 (CARAN, FPU 467).
28. Note de François de Quirielle, 14 août 1961 (CARAN, FPU 467).
29. Colonel Jean-Victor BLANC, « Rapport sur le moral », 15 mai 1963 (SHAT, 6H270).
30. Colonel Robert RENAN, conseiller militaire de l'ambassade de France au Cameroun, « Rapport annuel 1965 » (SHAT, 10T635).
31. Entretien des auteurs avec le général Pierre Semengue, Yaoundé, 21 décembre 2007.
32. Entretien des auteurs avec André Marsot, Vesoul, 27 août 2008.
33. Entretien des auteurs avec le colonel Sylvestre Mang, Yaoundé, 13 février 2008.
34. Entretien des auteurs avec le colonel Paul-Théodore Ndjock, Makak, 5 mars 2008.
35. Entretien des auteurs avec André Marsot, Vesoul, 27 août 2008.
36. Entretien des auteurs avec René Lantelme, Antony, 13 novembre 2008.
37. Entretien avec les auteurs, Paris, 2008.
38. Entretien des auteurs avec Francis Huré, Neuilly-sur-Seine, 15 octobre 2008.
39. Jean-Victor BLANC, « Rapport semestriel sur le moral des cadres français mis à la disposition des FAC », 15 mai 1963 (SHAT, 6H270).
40. *Ibid.*
41. GTS, Bulletin de renseignements, « Réunion franco-britannique », Douala, 11 mars 1960 (SHAT, 6H243).
42. Entretien des auteurs avec Paul Pondi, Yaoundé, 26 février 2008.
43. Autonomisation qui est inscrite dans les textes en 1968 (Jean-Emmanuel PONDY, *Paul Pondi, le temps de la parole*, *op. cit.*, p. 36).
44. Décision n° 1051 du 20 mars 1960 « créant le Bureau d'études et de documentation de la présidence du gouvernement ».
45. Décret n° 55 du 8 décembre 1961 portant création du SEDOC.
46. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 19.
47. Maurice ROBERT, « Ministre » de l'Afrique, *op. cit.*, p. 118.
48. *Ibid.*, p. 286.

49. *Ibid.*, p. 287.
50. Voir l'arrêtés présidentiel du 7 août 1962 (cité par Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 33).
51. Entretien des auteurs avec Joseph Kogueum, Bahouan, 21 février 2008.
52. Entretien des auteurs avec Mathieu Njassep, Douala, 10 mai 2007.
53. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 32.
54. Entretien des auteurs avec Paul Pondi, Yaoundé, 26 février 2008.
55. Entretien des auteurs avec Paul Audat, Ferrières-les-Verreries, 25-26 juin 2007.
56. Entretien des auteurs avec le colonel Sylvestre Mang, Yaoundé, 13 février 2008.
57. Entretien des auteurs avec René Lantelme, Antony, 13 novembre 2008.
58. Entretien des auteurs avec Francis Huré, Neuilly, 15 octobre 2008.
59. Jean-François MÉDARD, « "La politique est au bout du réseau". Questions sur la méthode Foccart », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 30, 2002 (disponible sur <<http://ccrh.revues.org>>).
60. *Ibid.*
61. Pierre PÉAN, *L'Homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V<sup>e</sup> République*, *op. cit.*
62. Lettre de Jean-Pierre Bénard à Jacques Foccart, 28 octobre 1962 (CARAN, FPR 151).
63. Maurice ROBERT, « *Ministre* » de l'Afrique, *op. cit.*, p. 112.
64. Charles LACHEROY, *De Saint-Cyr à l'action psychologique. Mémoires d'un siècle*, Lavauzelle, Paris, 2003, p. 133 (cité in Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 65-66).

## Notes du chapitre 28

1. « Lettre d'Ernest Ouandié à l'un de ses lieutenants », document récupéré au cours d'une opération militaire le 18 février 1962 (cité dans une lettre de Jean-Pierre Bénard au MAE, 6 mars 1962 ; CARAN, FPU 466).
2. BCD, *L'Oppression française au Kamerun*, s.d., p. 11 (archives du PCF).
3. Wilson NDEH NTUMAZAH, *A Conversational Autobiography*, *op. cit.*, p. 681-682 et p. 717-719.
4. Voir le récit de Massaga dans Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA, *Cameroun, ma part de vérité*, *op. cit.*, p. 62-68.
5. Castor OSENDE AFANA, *Halte aux crimes de la Main rouge*, Imprimerie Rose el Youssef, Le Caire, 10 mars 1961, p. 28 (archives du PCF).
6. Entretien des auteurs avec Étienne Tchinda, Bamenjo, 2 février 2007.
7. Selon Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA, *Cameroun, ma part de vérité*, *op. cit.*, p. 92-93.
8. Entretien des auteurs avec Henri Tamo, Yaoundé, 6 février 2007.
9. Antoine-Marie BONG, « Un chef insurgé, Makandepouthe 1958-1964 », *op. cit.*, p. 49-55.
10. *Ibid.*, p. 44. L'adjudant français n'est autre qu'Alfred Renard, tortionnaire de Samuel Zeze (entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007).
11. Cité in « Bulletin de renseignement hebdomadaire du 22 au 28 mars 1961 » (ADD).
12. SEDOC, « Bulletin de renseignement hebdomadaire du 10 au 24 février 1964 » (ANY, 1AA450/12).
13. CCO à Nkongsamba, sous la présidence du préfet Jean-Georges Biscene, 29 avril 1966 (ANY, 1AA24).
14. Télégramme de François de Quirielle, 11 septembre 1961 (CARAN, FPU 467).
15. « Compte rendu du colonel Blanc J.-V., chef de la section "forces armées" de la Mission militaire française », 1<sup>er</sup> avril 1963, Mismil Zom 2, ministère des Armées, 1962-1963, Dossier 1 (SHAT, 6H271).
16. Cité in Faustin KENNE, *Les Grands Chefs de l'insurrection armée en pays bamiléké et leurs activités de 1955 à 1971*, *op. cit.*, p. 183.
17. « PV du CCO de l'Ouest », 9 septembre 1961 (APO, 1AA7/0).
18. Note de Jean-Pierre Bénard, 28 octobre 1961 (CARAN, FPU 467).
19. « PV du CCO du pays bamiléké », 28 octobre 1961 (SHAT, 6H264).
20. Article 26 de la décision n° 060/UPC/BCD/MA 61 (cité in André-Hubert ONANA MFEGE, « L'Armée de libération nationale kamerunaise et sa stratégie révolutionnaire, 1959-1970 », *Outre-Mer. Revue d'histoire*, n° 2, 2005, p. 259).
21. « Pourquoi la lutte continue » (n° 090/UPC/BCD/MA61), 15 novembre 1961 (cité in « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1961 », p. 18-24 ; APO, 1C158).
22. Message du nouvel an 1962 « Au peuple kamerunais » (n° 001/UPC/BCD/MA62), 1<sup>er</sup> janvier 1962 (cité in « Rapport de Sûreté du 1<sup>er</sup> au 16 janvier 1962 », p. 15-17 ; APO, 1C158).

23. Mélanie BOUTCHUENG, *Ernest Ouandié (1924-1971). L'homme et son action politique*, op. cit., p. 69-72.
24. Circulaire n° 030/EMG/MA62 (cité in Lambert BENE B'ELLA, « Exposé sur la situation de la rébellion intérieure », Stage d'information sur le renseignement et l'action civique de Nkongsamba, octobre 1967, p. 3) ; et circulaire n° 184/UPC/BCD/MA62 (ANY, 1AA450/4).
25. Stella MBATCHOU, *Contribution à la connaissance de l'Armée de libération nationale du Cameroun (ALNK), 1959-1971*, op. cit. ; Mélanie BOUTCHUENG, *Ernest Ouandié (1924-1971). L'homme et son action politique*, op. cit., p. 69-72.
26. Voir par exemple « Bulletin de renseignement hebdomadaire du SEDOC du 14 au 27 mai 1963 » (ANY, 1AA450/5).
27. Abel KINGUÉ et Wilson NDEH NTUMAZAH, « La vérité sur le Comité révolutionnaire (1963) », *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 25, 1982, p. 9-47.
28. Entretien des auteurs avec René Ngouo Woungly-Massaga, Yaoundé, 22 novembre 2007.
29. Lettre d'Abel Kingué à Ernest Ouandié, s.d., p. 7 (ANB).
30. Pierre AUFEUVRE, « Actions menées par les forces françaises et camerounaises contre la rébellion. Historique de la rébellion », 12 mai 1962, p. 24-25 (CADN, FAFC/62).
31. SEDOC, « BRH du 28 juillet au 4 août 1962 » (ANY, 1AA450/4).
32. SEDOC, « BRH du 13 au 20 novembre 1962 » (ANY, 1AA450/4).
33. « Synthèse bimensuelle de Sûreté », 19 mars 1963, p. 7 (APO, AC220).
34. Cité in Eugène-Jean DUVAL, *Le Sillage militaire de la France au Cameroun*, op. cit., p. 278.
35. « BPR, projet de synthèse sur la subversion au Cameroun réalisé par le SEDOC », 5 septembre 1963 (SHAT, 10T636).
36. Lieutenant-colonel VOGEL, « BPR 21 mai 1963 », ZOM 2, 2<sup>e</sup> bureau (SHAT, 10T637).
37. SEDOC, « BRH du 5 au 13 août 1962 » (ANY, 1AA450/4).
38. « Compte rendu du colonel Blanc J.-V., chef de la Section "forces armées" de la Mission militaire française », loc. cit.

## Notes du chapitre 29

1. Samuel KAMÉ, « L'UC doit-elle être un parti de masse ou un parti d'élites ? », loc. cit., p. 100.
2. « BRH du SEDOC », 28 octobre au 5 novembre 1962 (ANY, 1AA450/4).
3. Voir Jean Evina, directeur de la Sûreté fédérale, à M. le préfet, « Pour information. Procès-verbal de la réunion du Comité des responsables du maintien de l'ordre », 25 janvier 1962, Buea (Archives provinciales de Nkongsamba ; cité in Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, op. cit., p. 276) ; et procès-verbal de passation de service, arrondissement de Dibombari, département du Mungo, 5 février 1964 (Archives provinciales de Nkongsamba ; *ibid.*).
4. « BRH du SEDOC », 2 au 15 mars 1964 (ANY, 1AA450/12).
5. Entretien des auteurs avec René Ngouo Woungly-Massaga, Yaoundé, 22 novembre 2007.
6. « BRH du SEDOC », 30 juillet au 5 août 1963 (ANY, 1AA450/5).
7. « PV du CCO de l'Ouest », 27 septembre 1963 (APO, 1AA186).
8. Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, op. cit., p. 335.
9. Enoch KWAYEB, « Circulaire sur la participation de la population à la lutte antiterroriste », 24 mai 1961 (SHAT, 6H262).
10. Rapport de Jean-Pierre Bénard au MAE, « Impressions du pays bamiléké », 8 mai 1962 (CARAN, FPU 466).
11. J.-C. NENKAM, *Habitat regroupé et développement rural. Le cas de la Mifi (Ouest-Cameroun)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle de géographie, université de Yaoundé, 1983 (cité in H. NJANTOU DANTSÉ, *Le Maquis et ses effets dans le Ndé, 1958-1970*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé-I, 1999).
12. « PV du CCO de l'Ouest », 13 août 1963 (APO, 1AC186).
13. « PV du CCO de l'Ouest », 1<sup>er</sup> février 1964 (APO, 1AC186).
14. *Ibid.*
15. Cité in Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes*, op. cit., p. 77.
16. Piet KONINGS, « Autochthony and ethnic cleansing in the post-colony », loc. cit.
17. Ernest OUANDIÉ, « Citoyens libres ou esclaves ? », *La Voix du Kamerun*, juin 1962, p. 4.
18. Félix SABAL LECCO, *Toute une vie... Tant de souvenirs*, Clé, Yaoundé, 2007 (bizarrement, l'ancien préfet semble situer le drame en 1964).



19. Enoch KWAYEB, « Rapport succinct d'une mission non officielle dans le Moungo du 3 au 6 juillet 1963 » (APO, 1AC346).
20. Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, *op. cit.*, p. 355.
21. « BRH du SEDOC », 25 décembre 1963 au 5 janvier 1964 (ANY, 1AA450/12).
22. Entretien des auteurs avec Félix Sabal Lecco, Yaoundé, 6 décembre 2007.
23. J.-B NDOUMOU, « Le terrorisme et la lutte contre le terrorisme dans le Mungo », 4 août 1970 (cité in Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, *op. cit.*, p. 350) [notre traduction].
24. « PV de la réunion du comité de campagne psychologique auprès des masses du département du Mungo », 4 octobre 1966 (ANY, 1AA24).
25. Entretien des auteurs avec Jean Djou, Batcham, 3 février 2007.
26. Virginie WANYAKA, *La Coopération militaire entre le Cameroun et la France. De l'assistance à la quête d'un partenariat technique (1959-2005)*, thèse de doctorat en histoire, université Yaoundé-I, 2008, p. 174.
27. Entretien des auteurs avec Marc Tchinda, Balessing, 20 février 2008.
28. Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle*, *op. cit.*, p. 83.
29. *Ibid.*, p. 96.
30. Entretien des auteurs avec Marc Tchinda, Balessing, 20 février 2008.
31. Grégoire MOMO, *Informations sur le terrorisme en pays bamiléké. Ses causes et ses effets*, octobre 1986, p. 45 (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
32. *Ibid.*, p. 45.
33. « Note sur les activités de l'inspecteur fédéral d'administration pour l'Ouest », 22 août 1965 (ANY, 1AA434).
34. Lettre du directeur de la Sûreté au secrétaire général de la présidence de la République fédérale du Cameroun, 15 décembre 1965 (ANY, 1AA366/1).
35. Discours de Germaine Ahidjo à Dschang en 1963 (cité in « Lutte antiterroriste, synthèse bimensuelle de sûreté du 6 décembre 1963 » ; APO 1AA7).
36. Voir Jean-Jacques ODIER, *Nous rêvions de changer le monde*, *op. cit.*, p. 181-182.
37. Par exemple à Fotouni le 28 février 1965 (ANY, 1AA434).
38. Slogans confectionnés au cours de la réunion du comité de campagne psychologique auprès des masses du Mungo, 5 octobre 1966 (ANY, 1AA24).
39. Cité in Grégoire MOMO, « Information sur le terrorisme en pays bamiléké », *loc. cit.*, p. 48.
40. « PV de la réunion CCO de l'Ouest », 21 mars 1964 (APO, 1AA186).
41. « Rapport de Jean-Georges Biscene sur la campagne psychologique auprès des masses rurales du département du Mungo », octobre 1966 (ANY, 1AA24).
42. Grégoire MOMO, « Information sur le terrorisme en pays bamiléké », *loc. cit.*, p. 51-52.
43. Léonard SAH, *Le Terrorisme dans le Mungo (1955-1971)*, non publié, p. 143-145.
44. Entretien des auteurs avec Marc Tchinda, Balessing, 20 février 2008.
45. Entretiens des auteurs avec le général Pierre Semengue, l'ambassadeur Francis Huré et Anne-Marie Desgratoulet (sœur du colonel Desgratoulet).

## Notes du chapitre 30

1. Ahmadou AHIDJO, « Discours d'ouverture du premier conseil national de l'Union nationale camerounaise », 6 novembre 1967 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, *op. cit.*, p. 791).
2. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 213.
3. René NGAPETH, « Le rôle du parti politique dans une nation à régime de parti unique », Deuxième séminaire de l'Union camerounaise, 15-23 juin 1964 (cité in Henri BANDOLO, *La Flamme et la Fumée*, *op. cit.*, p. 240-241).
4. Jean-François BAYART, « L'Union nationale camerounaise », *Revue française de sciences politiques*, 1970, vol. 20, n° 4, p. 691.
5. Ahmadou AHIDJO, « Discours d'inauguration du village-pionnier de Pitoa », Langui, 18 janvier 1967 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, *op. cit.*, p. 120).
6. Lettre de Jean-Marcel Mengueme aux préfets de la région administrative de l'Ouest, 21 mars 1965 (ANY, 1AA434).
7. Note de la Sûreté de Mbouda, 4 juin 1965 (ANY, 1AA434).
8. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 117-118.
9. Réunion de remerciement aux militants de l'UC, Bafoussam, 10 avril 1965 (ANY, 1AA434).

10. Cité in Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 254 (note).
11. Beat-Christophe BAESCHLIN-RASPAIL, *Ahmadou Ahidjo, pionnier de l'Afrique moderne*, op. cit.
12. « Résumé des instructions données par Monsieur le président aux responsables du maintien de l'ordre réunis sous sa présidence le jeudi 26 août 1965 » (SHAT, 10T636).
13. *Ibid.*
14. Les informations qui suivent proviennent des archives militaires françaises, qui reproduisent les instructions données en 1965 pour la création de ces « comités de vigilance » (SHAT, 10T635).
15. « Annexe A1 bis » sur les « comités de vigilance » (SHAT, 10T635).
16. Colonel Robert RENAN, « Rapport mensuel de la Mission militaire française d'octobre 1965 », annexe A1, « Instruction du président de la République sur les modalités de l'assainissement des populations et des organisations en vue de la lutte contre la subversion » (SHAT, 10T635).
17. *Ibid.*
18. Entretien des auteurs avec le colonel Célestin Nguemaleu Chealeu, Douala, 6 mars 2008.
19. *Le Monde*, 28-29 mai 1967 (cité in Mongo BETI, *Main Basse sur le Cameroun*, op. cit., p. 145).
20. Entretien des auteurs avec Francis Huré, Neuilly, 15 octobre 2008 (allusion à la villa de l'empereur romain Hadrien et aux *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar).
21. Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 » (SHAT, 10T635).
22. Antoine-Marie BONG, *Un chef insurgé, Makandepouthe 1958-1964*, op. cit., p. 45-46 et p. 107.
23. Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 », loc. cit.
24. Entretien des auteurs avec le colonel Sylvestre Mang, Yaoundé, 13 février 2008.
25. Louis KERGARAVAT, « BPR 17 juillet 1963 » (SHAT, 6H271).
26. Commandant WIRBEL, « BPR du 19 juillet 1962 » (SHAT, 10T636).
27. Ahmadou AHIDJO, « Discours prononcé à Bafang », 22 juin 1962 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, op. cit., p. 204).
28. Jean MBOUENDE, *Pour la patrie, contre l'arbitraire*, op. cit., p. 114-127.
29. Note de renseignement, 9 mars 1965 (ANY 1AA434).
30. Note de renseignement, 24 juin 1965 (ANY, 1AA434).
31. « Lettre du préfet du département du Ndé au ministre délégué à la présidence chargé de l'Administration territoriale et de la Fonction publique territoriale et à l'inspecteur fédéral d'administration pour la région administrative de l'Ouest », 3 septembre 1965 (ANY, 1AA166).
32. « Lettre du préfet du département du Ndé... », loc. cit.
33. Ahmadou AHIDJO, « Discours à l'occasion du meeting de l'Union camerounaise », Douala, 15 juillet 1965 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, op. cit., p. 620-621).
34. Voir Philippe HUGON, *Analyse du sous-développement en Afrique noire*, op. cit., p. 56-57.
35. Cité in Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 », loc. cit.
36. « Lettre de Francis Huré au MAE », 15 juillet 1967 (CARAN, FPU 562).
37. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, op. cit., p. 47.
38. Ahmadou AHIDJO, « Discours prononcé à Bafang », 22 juin 1962, loc. cit.
39. Haman MANA, « Joseph Foalem Fotso : victime du devoir », *Mutations*, 15 juillet 2004.
40. *Le Monde*, 28-29 mai 1967 (cité par Michel PROUZET, *Le Cameroun*, op. cit., p. 55).
41. SHAT, 10T637 (cité in Pierre-Michel DURAND, *L'Afrique et les relations franco-africaines dans les années 1960 : aux origines de l'obsession américaine*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 454).
42. On peut trouver les lettres citées dans cette affaire dans les archives de Yaoundé (ANY, 1AA236).
43. Entretien des auteurs avec Félix Sabal Lecco, 6 décembre 2007.
44. Piet KONINGS, « Autochthony and ethnic cleansing in the post-colony », loc. cit., p. 203-222.
45. « Rapport au directeur de la Sûreté fédérale », n° 31/CL/SF, 6 février 1967, p. 2 et p. 5 (ANB) ; et Fuimu N. KARI, Assistant secretary II, « An analysis of the causes of the Tombel disturbances on 31 December 1966 », Pc/f 1966/3, p. 11 (ANB).
46. « A petition presented by the non-speaking bakossi cameroonians resident in Kumbe eastern area to the senior divisional officer, Kumba on the 27<sup>th</sup> July, 1966 », Pc/a 1966/1, *Tombel Disturbances*, p. 1 et 3 (ANB) [notre traduction].
47. « Rapport au directeur de la Sûreté fédérale », n° 31/CL/SF, loc. cit., p. 3.
48. *Ibid.*, p. 2-3.
49. *Ibid.*, p. 2.
50. *Ibid.*, p. 1.



51. SENIOR DIVISIONAL OFFICER KUMBA DIVISION, « Tumbel disturbances », Buea, 3 mars 1967 (ANB) ; voir aussi *Cameroon Times*, 20 mai 1967.

52. Piet KONINGS, « Autochthony and ethnic cleansing in the post-colony », *loc. cit.*, p. 203-222.

## Notes du chapitre 31

1. Roger LAGRAVE et Henri BALA MBARGA, *J'aime mon pays le Cameroun. Manuel d'instruction civique et d'éducation sociale*, Centre de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement, ministère de l'Éducation nationale, Yaoundé, 1961, p. 257.

2. Jean-François MÉDARD, « État, démocratie et développement : l'expérience camerounaise », in Sophia MAPPA (dir.), *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Karthala, Paris, 1995, p. 364.

3. Georges COURADE, « Des complexes qui coûtent cher. La priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique africaine*, n° 14, 1984, p. 79.

4. Cité in Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 220.

5. Jean-François BAYART, « L'Union nationale camerounaise », *loc. cit.*, p. 705.

6. « Aide au gouvernement camerounais pour la réalisation d'un programme spécial en faveur du pays bamiléké », courrier du ministre des Affaires étrangères (direction des Affaires africaines et malgaches, Togo-Cameroun) au ministre de la Coopération, 16 février 1962 (CARAN, FPU 468).

7. *Ibid.*

8. « BPR de Wirbel », 11 mai 1962 (SHAT, 10T636).

9. Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 », *loc. cit.*

10. Ahmadou AHIDJO, « Discours d'ouverture du premier conseil national de l'Union nationale camerounaise », 6 novembre 1967 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, *op. cit.*, p. 789).

11. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 211.

12. Georges COURADE, « La constitution d'empires agro-industriels étatiques depuis l'indépendance au Cameroun. Politique de développement rural et/ou national », *African Economic History*, n° 12, 1983, p. 33-34.

13. Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, *op. cit.*, p. 217-218.

14. Cité in « L'oppression néocoloniale de la France au Cameroun », p. 43 (archives du PCF).

15. « Réunion de remerciement aux militants de l'UC », Bafoussam, 10 avril 1965 (ANY, 1AA434).

16. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, *op. cit.*, p. 244.

17. Philippe HUGON, *Analyse du sous-développement en Afrique noire*, *op. cit.*, p. 23.

18. Ahmadou AHIDJO, « Déclaration dans les nouveaux locaux de l'Assemblée nationale », [s.d. : 1966 ?] (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, *op. cit.*, p. 682).

19. Ahmadou AHIDJO, « Discours d'inauguration du nouveau centre émetteur de Radio-Buea », 3 juin 1967 (in Ahmadou AHIDJO, *ibid.*, p. 768).

20. Philippe HUGON, *Analyse du sous-développement en Afrique noire*, *op. cit.*, p. 46.

21. *Rapport Swynnerton réalisé pour le compte de la Cameroon Development Corporation (CDC)*, 1964 (cité in Piet KONINGS, « L'État, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, juin 1986, p. 127).

22. *Ibid.*, p. 120.

23. Voir Georges COURADE, Parfait ELOUNDOU-EYÈGUE et Isabelle GRANGERET-OWONA, « L'Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest-Cameroun (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne », *Tiers-Monde*, 1991, vol. 32, n° 128.

24. Voir Pierre JANIN, « Un planteur sans État peut-il encore être un planteur ? », *Politique africaine*, n° 62, juin 1996.

25. Georges COURADE, « Organisations paysannes, sociétés rurales, État et développement au Cameroun (1960-1980) », in Peter GESCHIERE et Piet KONINGS (dir.), *Colloque sur l'économie politique du Cameroun : perspectives historiques*, tome 1, ASC, Yaoundé, 1989, p. 57-93.

26. Jean-Pierre HADENGUE, « Note au sujet des programmes de développement du gouvernement », 28 octobre 1961 (CARAN, FPU 467).

27. Philippe GAILLARD, *Ahidjo, patriote et despote*, *op. cit.*, p. 137.

28. Au milieu des années 1960, le Cameroun est le pays d'Afrique francophone qui reçoit le budget d'assistance militaire français le plus important : 78 millions de francs (Gabriel PÉRIÈS et David SERVENAY, *Une guerre noire*, *op. cit.*, p. 79 n.).

29. Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 », *op. cit.* ; et Philippe GAILLARD, *Le Cameroun, op. cit.*, tome 2, p. 121.
30. Voir colonel Célestin NGUEMALEU CHEALEU, *La Grande Parcelle de ma vie*, Éditions Cheakoua, Douala, [s.d.] ; et aussi Virginie WANYAKA, « Forces armées et développement économique et social au Cameroun de 1960 à nos jours », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Daniel Abwa, université de Yaoundé-I, 1998.
31. Général Robert SIZAIRE, « Bulletin de renseignements de la mission militaire au Cameroun », 7 juillet 1962 (SHAT, 6H271).
32. Voir notamment : Sabi H. SHAPTAL, « Army and economy in tropical Africa », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 23, n° 4, juillet 1975, p. 687-701.
33. Tous ces exemples sont cités in « Visite au ministère des Forces armées camerounaises du colonel israélien J. Amihai », *Bulletin de renseignements de la Mission militaire française au Cameroun*, 22 juin 1962 (SHAT, 6H271).
34. Voir Leopold LAUFER, *Israel and the Developing Countries. New Approaches to Co-Operation*, Twentieth Century Fund, New York, 1968 (cité in « Israël, mission impérialiste en Afrique », *Souffles*, n° 19, 1970, p. 66-77).
35. Abel JACOB, « Israel's military aid to Africa, 1960-1966 », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 9, n° 2, août 1971, p. 169 [notre traduction].
36. « Compte rendu de Jean-Victor Blanc de sa rencontre avec le secrétaire d'État Habib Deloncle », 31 mars 1963 (SHAT, 6H271).
37. « Étude par une mission israélienne de l'organisation d'une jeunesse pionnière au Cameroun », *Bulletin de renseignements de la Mission militaire française au Cameroun*, 31 janvier 1963 (SHAT, 10T636).
38. « Bulletin de renseignements », 9 août 1963 (SHAT, 10T636).
39. *Curriculum vitae* de Grégoire Momo (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
40. Ahmadou AHIDJO, « Discours d'inauguration du village-pionnier de Pitoa », Langui, 18 janvier 1967 (in Ahmadou AHIDJO, *Anthologies des discours. 1957-1979*, tome 2, *op. cit.*, p. 721).
41. Nous nous appuyons ici sur les travaux de Jean-Claude BARBIER, « Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang au nord-est de Douala (Cameroun) », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. 10, n° 2-3, 1973 ; et « À propos de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun) », *Travaux et Documents de l'ISH*, Office national de la recherche scientifique et technique (ONA-REST), Yaoundé, 1977.
42. On devine l'importance du colonel Blanc dans cette opération à travers le récit du colonel Célestin NGUEMALEU CHEALEU, *La Grande Parcelle de ma vie, op. cit.*, p. 264-265. Voir aussi le procès-verbal de la réunion du 29 décembre 1965 (ANY, 1AA360).
43. *Curriculum vitae* de Grégoire Momo (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
44. Discours de Grégoire Momo à l'occasion de la « Fête des pionniers », 24 février 1968 (archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang).
45. Télégramme de Minaicoop à Ambafrance, 9 mai 1962 (CARAN, FPU 468).
46. Selon Uma LELE, *The Design of Rural Development Lessons from Africa*, John Hopkins University Press, Baltimore, 1975, p. 16.
47. Chanson composée par l'inspecteur de la Garde civique Grégoire Momo (cité in Jean-Claude BARBIER, « Colonisation agricole et référence au milieu urbain », *loc. cit.*, p. 32).
48. Jean-François MÉDARD, « État, démocratie et développement : l'expérience camerounaise », *loc. cit.*, p. 357.
49. *Ibid.*
50. Emmanuel ELA ELA, *La Politique de défense du Cameroun depuis 1959 : contraintes et réalités*, thèse d'histoire, université de Nantes, 2000, p. 59 et p. 145.
51. Voir archives personnelles de Grégoire Momo, Dschang ; Daniel ABWA, *Sadou Daoudou parle, op. cit.*, p. 71-72 ; Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun, op. cit.*, p. 222-223.
52. Discours de Paul Biya à l'occasion de la fête de la jeunesse, CRTV, 10 février 2008.

## Notes du chapitre 32

1. Castor OSENDE AFANA, « Lettre à "Joseph" », 30 mai 1965 (ANB).
2. Entretien avec les auteurs près de Mbalmayo, novembre 2007.
3. BPR, 28 septembre 1963 (SHAT, 10T636).
4. Archives non classées (ANB).
5. Yacouba ZERBO, « La problématique de l'unité africaine (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 212, 2003.

6. Albert-Paul LENTIN, *La Lutte tricontinentale. Impérialisme et révolution après la conférence de La Havane*, Maspero, Paris, 1966, p. 41.
7. Entretien des auteurs avec Mohammed Harbi, Paris, 12 septembre 2008.
8. SEDOC, « BRH du 24 au 30 septembre 1963 » (ANY, 1AA450/5).
9. André LEWIN, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984) : président de la Guinée*, vol. 3, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 87.
10. Entretien des auteurs avec Élie Tchokokam, Yaoundé, 16 février 2008.
11. Voir la note de synthèse du SEDOC sur l'implantation de l'UPC en Afrique, très bien renseignée, du 11 novembre 1963 (ANB).
12. SEDOC, « BRH du 21 au 28 novembre 1964 » (ANY, 1AA450/2).
13. SEDOC, « BRH du 30 août au 5 septembre 1964 » (ANY, 1AA450/12).
14. SEDOC, « Note de renseignement », 7 août 1965, p. 9 (ANB).
15. Cité in Charles ATEBA YENE, *Le Général Pierre Semengue. Toute une vie dans les armées*, op. cit., p. 101.
16. Voir Catherine SIMON, *Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, La Découverte, Paris, 2009.
17. Lettre de Paul Pondi au ministre délégué à la présidence de la République, 22 octobre 1964 (ANY, 1AA366/1).
18. SEDOC, « BRH du 20 juillet au 2 août 1964 » (ANY, 1AA450/12) ; Pondi au MinDélé, 4 février 1967 (ANY, 1AA366/1).
19. BPR, 4 octobre 1964 (SHAT, 10T637).
20. « Anniversaire de l'accession au pouvoir du président Ahidjo, 18 février 1958-18 février 1968 », *La Presse du Cameroun*, numéro spécial, février 1968.
21. *Le Monde*, 22 septembre 1964 (cité in Pondi au MinDélé, 4 février 1967 ; ANY 1AA366/1).
22. Robert RENAN, « Rapport annuel 1965 », loc. cit.
23. David KOM, *L'Émancipation du Cameroun, Un upéciste témoigne*, op. cit., p. 78.
24. Lettre d'Emmanuel Wikouoneyi (annexe de la lettre de Paul Pondi au ministre délégué à la présidence de la République, 22 octobre 1964 ; ANY, 1AA366/1).
25. SEDOC, « BRH du 18 au 30 mai 1964 » (ANY, 1AA450/12).
26. Wilson NDEH NTUMAZAH, *A Conversational Autobiography*, op. cit., p. xxv-xxxiii [notre traduction].
27. Voir André LEWIN, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984)*, op. cit.
28. Gérard CHALIAND, *La Lutte armée en Afrique*, François Maspero, Paris, 1967, p. 126.
29. Pierre VIDAL-NAQUET, *Les Crimes de l'armée française. Algérie, 1954-1962*, François Maspero, Paris, 1975 (rééd. : La Découverte, Paris, 2001).
30. Sur l'action de Cuba en Afrique, voir le remarquable documentaire de Jihan EL TAHRI, *Cuba, une odyssée africaine*, Arte Vidéo (Arte France-Temps Noir-Big Sister-ITVS-BBC), 2007.
31. Entretien avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007.
32. Castor OSENDE AFANA, *L'Économie de l'Ouest africain. Perspectives de développement*, François Maspero, Paris, 1966.
33. André-Hubert ONANA MFEGE, « L'Armée de libération nationale kamerunaise », *Outre-Mer*, n° 2, 2005, p. 264.
34. SEDOC, « Note de renseignement », 7 août 1965, p. 3-5 (ANB).
35. Jean Sylvain NENKO et Désiré MACIAN, « Rapport sur la dislocation du 2<sup>e</sup> front, à l'intention du CC », p. 2 (document rédigé à la fin des années 1980 par deux anciens commandants du deuxième front pour le comité central de l'UPC, alors clandestine).
36. Entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007.
37. Pour plus de détails sur cette aventure héroïco-suicidaire, on pourra se reporter à la version d'Henri Hogbe Nlend, compagnon de route d'Osende Afana (Henri HOGBE NLEND, *Rapport sur le maquis Osende Afana*, janvier 2008, disponible sur <[www.camerounlink.net/downloads/70.pdf](http://www.camerounlink.net/downloads/70.pdf)>), et à celle de son rival Massaga en annexe de son livre autobiographique (Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA, *Cameroun, ma part de vérité*, op. cit., p. 295-305).
38. Communiqué n° 17/66, 10 mai 1966 (cité in Lambert BENE B'ELLA, « Exposé de la rébellion à l'intérieur », p. 19-20, in « Stage d'information sur le renseignement et l'action civique de Nkongsamba », octobre 1967 ; archives personnelles du colonel Amos Wanyaka).
39. Entretien des auteurs avec René Ngouo Woungly-Massaga, Yaoundé, 29 novembre 2007.
40. Jean Sylvain NENKO et Désiré MACIAN, « Rapport sur la dislocation du 2<sup>e</sup> front, à l'intention du CC », loc. cit., p. 7-10.
41. *Ibid.*
42. André-Hubert ONANA MFEGE, « L'Armée de libération nationale kamerunaise », loc. cit., p. 267-268.
43. Entretien des auteurs avec Samuel Zeze, Yaoundé, 23 novembre 2007.

44. Francis Huré au MAE, 16 février 1967 (CARAN, FPU 562).
45. Sur l'implication de la France dans la guerre du Biafra, voir le documentaire de Joël CALMETTES, *Histoires secrètes du Biafra. Foccart s'en va-t-en guerre*, France 3, 2001.
46. Rémy BOUTET, *L'Effroyable Guerre du Biafra*, Éditions Chaka, Paris, 1992, p. 131-147.
47. Télégramme de Francis Huré au MAE, 31 mai 1967 (archives personnelles de Francis Huré).
48. Entretien des auteurs avec André Marsot, officier de renseignements français au Cameroun puis au Gabon dans les années 1960, Vesoul, 27 août 2008.
49. Sur la position d'Ahidjo vis-à-vis du Nigéria : Martin Zachary NJEUMA, « Contributions diplomatiques et administratives à la paix sur la frontière entre le Cameroun et le Nigéria (1885-1992) », in *Des frontières en Afrique du xix<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle*, Unesco, Bamako, 1999 (disponible sur <unesdoc.unesco.org>).
50. Francis Huré à Maurice Couve de Murville, « Rapport de fin de mission », 22 avril 1968 (CARAN, FPU 562).
51. Entretien des auteurs avec Philippe Rebeyrol, Paris, 14 octobre 2008.
52. Jacques FOCCART, *Le Général en Mai*, Fayard/Jeune Afrique, Paris, 1998, p. 260-261.
53. Entretien des auteurs avec Philippe Rebeyrol, Paris, 14 octobre 2008.
54. *Ibid.*
55. Voir les images des cérémonies dans le film de Gaëlle LE ROY et Valérie OSOUF, *Cameroun, autopsie d'une indépendance*, op. cit.

## Notes du chapitre 33

1. Rapport annuel 1971 du colonel Guy Varney, conseiller militaire de l'ambassade de France au Cameroun (SHAT, 10T635).
2. Francis Huré à Maurice Couve de Murville, « Rapport de fin de mission », 22 avril 1968, *loc. cit.*
3. Actualités françaises (sans doute Pathé), avril 1968, disponible sur <www.youtube.com>.
4. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 258.
5. C'est cette expérience qu'il racontera en 1978 dans : *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, op. cit.
6. Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 258.
7. Voir Issa SAÏBOU, « Les jeunes patrons du crime organisé et de la contestation politique aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad », *International Conference « Youth and the Global South : Religion, Politics and the Making of Youth in Africa, Asia and the Middle East »*, Dakar, 13-15 octobre 2006 (disponible sur <www.ascleiden.nl>).
8. Michel PROUZET, *Le Cameroun*, op. cit., p. 110.
9. Comme l'expliquera Victor Ayissi Mvodo en 1975 (cité in Jean-François BAYART, *L'État au Cameroun*, op. cit., p. 258).
10. Voir Aggée-Célestin LOMO MYAZHIOM, *Sociétés et rivalités religieuses au Cameroun sous domination française (1916-1958)*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 223-225.
11. *La Presse du Cameroun*, 26 juin 1970 (cité in Wilson NDEH NTUMAZAH, *A Conversational Autobiography*, op. cit., p. 140) [notre traduction].
12. *Watch Tower*, 15 octobre 1970 (cité in Abel EYINGA, *Mandat d'arrêt pour cause d'élections*, op. cit., p. 133.)
13. Jean-François BAYART, « La fonction politique des Églises au Cameroun », *Revue française de sciences politiques*, vol. 23, n° 3, 1973, p. 531.
14. *Ibid.*, p. 522.
15. Ambroise KOM, *Éducation et démocratie en Afrique : le temps des illusions*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 21.
16. « Au Cameroun, multiples initiatives pour la formation du laïc », *La Croix*, 15 janvier 1963.
17. « Rapport hebdomadaire des RG de Bangangté », 19 mars-1<sup>er</sup> avril 1965 (ANY, 1AA434).
18. Entretien des auteurs avec Félix Sabal Lecco, 6 décembre 2007.
19. Lettre du préfet du Mungo au ministre de l'Administration territoriale, 7 juin 1965 (ANY, 1AA24) ; Rapport du SDECE, 8 juillet 1965 (SHAT, 10T638).
20. Entretien des auteurs avec Félix Sabal Lecco, Yaoundé, 6 décembre 2007.
21. Robert RENAN, « Rapport mensuel juillet 1965 », *loc. cit.*
22. « Lettre pastorale qui donne les directives sur l'affaire du cadé », 19 avril 1967 (APO, 1AA109).
23. « Entretien : Mgr Ndongmo, une histoire vraie », *Jeune Afrique Économie*, octobre 1991.
24. Voir par exemple la lettre du préfet du Mungo, Jean-Georges Biscene, au ministre de l'Administration territoriale, Enoch Kwayeb, 2 février 1966 (ANY, 1AA24).

- [25.](#) Entretien des auteurs avec Célestin Lingo, Yaoundé, 18 février 2008.
- [26.](#) Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes*, *op. cit.*, p. 110.
- [27.](#) *Ibid.*
- [28.](#) Lettre de Mgr Jean Zoa à Mgr Sergio Pignedoli, secrétaire chargé de la Sacrée Congrégation de la propagande au Saint-Siège, mars 1970 (cité in Jean-Paul MESSINA, *Jean Zoa : prêtre et archevêque de Yaoundé*, Karthala, Paris, 2000, p. 215).
- [29.](#) Voir Jacques CHARBY, *Les Porteurs d'espoir. Les réseaux de soutien au FLN pendant la guerre d'Algérie : les acteurs parlent*, La Découverte, Paris, 2003.
- [30.](#) Voir Gilles PERRAULT, *Un homme à part*, Bernard Barrault, Paris, 1983 (rééd. : Fayard, Paris, 2006) ; et René GALLISSOT, *Henri Curiel : le mythe mesuré à l'histoire*, Riveneuve, Paris, 2009.
- [31.](#) Entretien des auteurs avec Jean Tabet et Michel Rogalski, Salon-de-Provence, 28 juillet 2009.
- [32.](#) Entretien des auteurs avec Martin Verlet, Paris, 17 septembre 2009.
- [33.](#) Archives de Solidarité, dossier 42 (année 1966), International Institute of Social History, Amsterdam (noté ensuite IISH) ; entretien des auteurs avec Martin Verlet, Paris, 17 septembre 2009.
- [34.](#) *Ibid.*
- [35.](#) *Ibid.*
- [36.](#) Voir Daniel ABWA et René Ngouo WOUNGLY-MASSAGA, *Cameroun, Ma part de vérité*, *op. cit.*, p. 188-191 et p. 307-308.
- [37.](#) Assistance technique fournie par la très « foccartienne » Société d'aide technique et de coopération (SATEC) (voir Mongo BETI, *Main Basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 168-169).
- [38.](#) Mongo BETI, *Main Basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 168-169.
- [39.](#) Entretien des auteurs avec Jean Tabet et Michel Rogalski, Salon-de-Provence, 28 juillet 2009.
- [40.](#) Entretien des auteurs avec Martin Verlet, Paris, 17 septembre 2009.
- [41.](#) Jean-Paul MESSINA, *Jean Zoa : prêtre et archevêque de Yaoundé*, *op. cit.*, p. 216.
- [42.](#) Document, vraisemblablement rédigé en août 1970, transmis à Mongo Beti par Yves Verbeek (Mongo BETI, *Main Basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 170).
- [43.](#) Meredith TERRETTA, *The Fabrication of the Postcolonial State of Cameroon*, *op. cit.*, p. 362-365.
- [44.](#) *Le Monde*, 11 août 1970.
- [45.](#) Serge DJAMPOU, « S.E. Mgr Albert Ndongmo, une figure historique controversée, 1926-1992 », mémoire de maîtrise d'histoire, université de Yaoundé-I, 1994, p. 103.
- [46.](#) Albert MUKONG, *Prisoner without a Crime. Disciplining Dissent in Ahidjo's Cameroon*, Langaa RPCIG, Bamenda, 2009 (rééd.).
- [47.](#) Albert Mukong parle de plus de deux cents personnes (*ibid.*, p. 36).
- [48.](#) Entretien des auteurs avec Célestin Lingo, Yaoundé, 18 février 2008.
- [49.](#) Colonel SICRE, « Bulletin de renseignement du 27 octobre 1970 » (SHAT, 10T636).
- [50.](#) Voir Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun*, *op. cit.*, p. 181-185.
- [51.](#) « Interrogatoire de Mgr Ndongmo et des autres conjurés par la Sécurité camerounaise », *L'Unité*, 2-9 septembre 1970 (reproduit en annexe de Paul-Valentin EMOG, *Le Porteur de cornes*, *op. cit.*, p. 143-156).
- [52.](#) Lettre du pasteur Jacques Beaumont à Théodore Monod, 31 octobre 1970 (archives du CIDEO, IISH).
- [53.](#) Entretien des auteurs avec Philippe Rebeyrol, Paris, 14 octobre 2008.
- [54.](#) Lettre de Philippe Rebeyrol à Jean Lacouture, 22 septembre 1970 (archives du CIDEO, IISH).
- [55.](#) Archives du CIDEO, IISH.
- [56.](#) Échange de lettres entre Alexandre Biyidi et le CIDEO, 22 novembre et 24 décembre 1970 (archives du CIDEO, IISH).
- [57.](#) « Incident au tribunal militaire de Yaoundé pendant le procès d'un ancien dirigeant révolutionnaire », *Le Monde*, 27-28 décembre 1970.
- [58.](#) « Mgr Ndongmo, une histoire vraie », *Jeune Afrique Économie*, octobre 1991, p. 124.
- [59.](#) Synthèse de Philippe Rebeyrol au ministère des Affaires étrangères, 6 janvier 1971 (CARAN, FPU 616).
- [60.](#) « Note sur les circonstances de l'assassinat le 15 janvier 1971, à Bafoussam, Cameroun, de Ernest Ouandié, Raphaël Fotsing et Gabriel Tabou, dit Wambo-le-courant » (archives du CIDEO, IISH).
- [61.](#) Philippe REBEYROL, « Synthèse n° 460 », 17 février 1971 (CARAN, FPU 616).
- [62.](#) Voir notamment le reportage de Jean Bertolino pour l'ORTF : « Voyage de M. Pompidou en Afrique (au Cameroun) », 9 février 1971 ; et, quelque temps plus tard, le luxueux supplément du *Monde diplomatique* : « Cameroun 1971. Le libéralisme planifié au service du développement », septembre 1971.

63. Se distingue notamment le livre écrit en exil par Woungly-Massaga et préfacé par le pasteur Beaumont : UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN, *L'UPC parle*, François Maspero, Paris, 1971.

64. Mongo BETI, *Main basse sur le Cameroun*, op. cit., préface de 1977, p. 6.

## Notes de l'épilogue

1. Achille MBEMBE, « La palabre de l'indépendance : les ordres du discours nationaliste au Cameroun (1948-1958) », *Revue française de sciences politiques*, vol. 35, n° 3, 1985.

2. Journal de 20 heures, Antenne 2, 20 octobre 1981.

3. « François Mitterrand survivra-t-il à l'Afrique "francophone" ? », *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 21, mai-juin 1981, p. 3.

4. Mongo BETI, « François Mitterrand ou le national-tiers-mondisme », *Tumulte*, décembre 1981 (reproduit in *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 27, mai-juin 1982).

5. Cité in Éric FOTTORINO, « France-Afrique, les liaisons dangereuses. 2. Les désillusions de Jean-Pierre Cot », *Le Monde*, 23 juillet 1997.

6. Voir Pierre PÉAN, *Affaires africaines*, Fayard, Paris, 1983, p. 51, 59 et 165.

7. David SERVENAY, « L'Or noir de la République », in Benoît COLLOMBAT et David SERVENAY (dir.), *Histoire secrète du patronat*, La Découverte, Paris, 2009, p. 127.

8. ORGANISATION CAMEROUNAISE DE LUTTE POUR LA DÉMOCRATIE, *Dossier noir du pétrole camerounais*, 1982, p. 47 et 51.

9. Voir Nicolas LAMBERT, *Elf, la pompe Afrique*, Éditions Tribord, Bruxelles, 2006.

10. Ndiva KOFELE-KALE, « Cameroon and its foreign relations », *African Affairs*, vol. 80, n° 319, avril 1981, p. 202.

11. Achille MBEMBE, « Les hoquets du changement et les pesanteurs de la continuité au Cameroun », *Le Monde diplomatique*, juin 1984.

12. Bernard GAUTHIER et Albert ZEUFACK, « Governance and oil revenues in Cameroon », *OxCarre Research Paper 29*, Oxford University, 7 octobre 2009, p. 8, <[www.economics.ox.ac.uk](http://www.economics.ox.ac.uk)>).

13. Philippe GAILLARD, *Le Cameroun*, tome 2, op. cit., p. 126.

14. Lire sur ce changement de société le roman de Bernard NANGA, *Les Chauves-souris*, Présence africaine, Paris, 1980.

15. *Le Bamiléké*, n° 47, mars 1959.

16. « Cameroun : le culte de la continuité », *Le Monde*, 6 février 1979.

17. Entretien des auteurs avec Philippe Rebeyrol, Paris, 14 octobre 2008.

18. Entretien des auteurs avec Francis Huré, Neuilly-sur-Seine, 15 octobre 2008.

19. Rapporté par Jacques FAMÉ NDONGO, *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*, Publications de l'université de Yaoundé, Sopecam, Yaoundé, 1983 (2<sup>e</sup> édition), p. 16.

20. « La confession de Le Floch-Prigent », *L'Express*, 12 décembre 1996.

21. Voir Achille MBEMBE, « Le Cameroun après la mort d'Ahmadou Ahidjo », *Politique africaine*, n° 37, mars 1990.

22. Andreas MEHLER, « Cameroun, une transition qui n'a pas eu lieu », in Jean-Pascal DALOZ et Patrick QUANTIN (dir.), *Transitions démocratiques africaines*, Karthala, Paris, 1997.

23. Voir Fabien EBOUSSI BOULAGA, *La Démocratie de transit au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1997.

24. Voir Pierre KAMÉ, *Les Crises majeures de la présidence Paul Biya*, L'Harmattan, Paris, 2007.

25. Voir Philippe BERNARD, « La bataille contre la faim des Camerounais », *Le Monde*, 16 mai 2008.

26. « Haman Mana : "Le régime Biya fait du chantage à la guerre" », *Courrier international*, 21 octobre 2004.

27. Voir Philippe BERNARD, « Au Cameroun, la lutte contre la corruption sert d'arme politique », *Le Monde*, 28 mai 2008.

28. Arnaud LABROUSSE et François-Xavier VERSCHAVE, *Les Pillards de la forêt. Exploitations criminelles en Afrique*, Agone, Marseille, 2002.

29. Innocent Bertin BIDIMA, « Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun », *Africa Development*, vol. 26, n° 1 & 2, 2001, p. 225-249.

30. « Cameroon reported to execute plotters after trial in secret », *The New York Times*, 10 mai 1984.

31. Pierre KAMÉ, *Les Crises majeures de la présidence Paul Biya*, op. cit., p. 21-22 et p. 154.

32. Pour une analyse des difficultés des mouvements de contestation estudiantins dans les années 2000, voir Marie-Emmanuelle POMMEROLLE, « Routines autoritaires et innovations militantes. Le cas d'un mouvement étudiant au

Cameroun », *Politique africaine*, n° 108, décembre 2007 ; voir également Achille MBEMBE, « Chemins du Golgotha. À propos des violences contre les étudiants au Cameroun », *Le Messager*, 13 décembre 2005.

33. Piet KONINGS, « University student's revolt, ethnic militia and violence during political liberalization in Cameroon », *African Studies Review*, vol. 45, septembre 2002, p. 179-204.

34. Susan DICKLITCH, « Failed transition in Cameroon : a human rights explanation », *Human Rights Quarterly*, vol. 24, n° 1, février 2002, p. 156 [notre traduction].

35. Cité in Yves-Alexandre CHOUALA, « Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.*, vol. 8, numéro spécial, 2001, p. 30.

36. Voir le documentaire d'Oswald LEWAT, *Une affaire de nègres*, Les Films du paradoxe, 2009.

37. OBSERVATOIRE NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME, « Cameroun, 25-29 février 2008, une répression sanglante à huis clos », février 2009, <[www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)>. Selon *La Lettre du continent*, Paul Biya « s'est surtout reposé sur la garde présidentielle – encadrée par les Israéliens – pour réprimer les manifestants et les pillards. Une répression féroce » (« Biya cherche la parade », *La Lettre du continent*, 6 mars 2008).

38. « La déclaration du président Paul Biya à la nation », 27 février 2008, <[www.presidenceducameroun.com](http://www.presidenceducameroun.com)>.

39. Voir Philippe BERNARD, « Les jeunes Camerounais déçus par une France timorée sur les droits de l'homme en Afrique », *Le Monde*, 3 juin 2008.

40. « Note au sujet des problèmes de défense au Cameroun », 7 septembre 1981 (CADN, FAFC/62).

41. « Yaoundé dit oui aux tests ADN », *Jeune Afrique*, 26 mai 2008.

42. Voir Susan DICKLITCH, « Failed transition in Cameroon : a human rights explanation », *loc. cit.*, p. 168-170 ; « France lends Cameroon money to beef up security », *Reuters News*, 5 mars 1993.

43. Voir Thomas DELTOMBE, « Port, rail, plantation : le triste bilan de Bolloré au Cameroun », <[www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)>, avril 2009.



# Index

---

ABWA, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

ADALABA, Jean [1](#)

ADENAUER, Konrad [1](#)

AERTS, F. (chef de bataillon) [1](#), [2](#)

AFANA (lieutenant) [1](#)

AGENET, Alain (chef de bataillon) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

AGERON, Charles-Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

AGOSTINI, Ange (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#)

AGOSTINI, Francis (adjudant) [1](#), [2](#), [3](#)

AHIDJO, Ahmadou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#), [164](#), [165](#), [166](#), [167](#), [168](#), [169](#), [170](#), [171](#), [172](#), [173](#), [174](#), [175](#), [176](#), [177](#), [178](#), [179](#), [180](#), [181](#), [182](#), [183](#), [184](#), [185](#), [186](#), [187](#), [188](#), [189](#), [190](#), [191](#), [192](#), [193](#), [194](#), [195](#), [196](#), [197](#), [198](#), [199](#), [200](#), [201](#), [202](#), [203](#), [204](#), [205](#), [206](#), [207](#), [208](#), [209](#), [210](#), [211](#), [212](#), [213](#), [214](#), [215](#), [216](#), [217](#), [218](#), [219](#), [220](#), [221](#), [222](#), [223](#), [224](#), [225](#), [226](#), [227](#), [228](#), [229](#), [230](#), [231](#), [232](#), [233](#), [234](#), [235](#), [236](#), [237](#), [238](#), [239](#), [240](#), [241](#), [242](#), [243](#), [244](#), [245](#), [246](#), [247](#), [248](#), [249](#), [250](#), [251](#), [252](#), [253](#), [254](#), [255](#), [256](#), [257](#), [258](#), [259](#), [260](#), [261](#), [262](#), [263](#), [264](#), [265](#), [266](#), [267](#), [268](#), [269](#), [270](#), [271](#), [272](#), [273](#), [274](#), [275](#), [276](#), [277](#), [278](#), [279](#), [280](#), [281](#), [282](#), [283](#), [284](#), [285](#), [286](#), [287](#), [288](#), [289](#), [290](#), [291](#), [292](#), [293](#), [294](#), [295](#), [296](#), [297](#), [298](#), [299](#), [300](#), [301](#), [302](#), [303](#), [304](#), [305](#), [306](#), [307](#), [308](#), [309](#), [310](#), [311](#), [312](#), [313](#), [314](#), [315](#), [316](#), [317](#), [318](#), [319](#), [320](#), [321](#), [322](#), [323](#), [324](#), [325](#), [326](#), [327](#), [328](#), [329](#), [330](#), [331](#), [332](#), [333](#), [334](#), [335](#), [336](#), [337](#), [338](#), [339](#), [340](#), [341](#), [342](#), [343](#),



[344](#), [345](#), [346](#), [347](#), [348](#), [349](#), [350](#), [351](#), [352](#), [353](#), [354](#), [355](#), [356](#), [357](#), [358](#), [359](#), [360](#), [361](#),  
[362](#), [363](#), [364](#), [365](#), [366](#), [367](#), [368](#), [369](#), [370](#), [371](#), [372](#), [373](#), [374](#), [375](#), [376](#), [377](#), [378](#), [379](#),  
[380](#), [381](#), [382](#), [383](#), [384](#), [385](#), [386](#), [387](#), [388](#), [389](#), [390](#), [391](#), [392](#), [393](#), [394](#), [395](#), [396](#), [397](#),  
[398](#), [399](#), [400](#), [401](#), [402](#), [403](#), [404](#), [405](#), [406](#), [407](#), [408](#), [409](#), [410](#), [411](#), [412](#), [413](#), [414](#), [415](#),  
[416](#), [417](#), [418](#), [419](#), [420](#), [421](#), [422](#), [423](#), [424](#), [425](#), [426](#), [427](#), [428](#), [429](#), [430](#), [431](#), [432](#), [433](#),  
[434](#), [435](#), [436](#), [437](#), [438](#)

AHIDJO, Germaine [1](#), [2](#)

ALIOUM, Idrissou [1](#)

ALLEG, Henri [1](#)

AMADOU (*alias* « Sans Pitié ») [1](#), [2](#)

AMATAKANA, Zacharie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

AMIHAI, J. (colonel) [1](#), [2](#)

AMIN, Samir [1](#)

AMMI-OZ, Moshe [1](#), [2](#)

AMSELLE, Jean-Loup [1](#)

ANTOINE, Philippe [1](#), [2](#)

ANZIANI, Armand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

ARBOUSSIER (D'), Gabriel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

ARCHIMBAULT, Jacques (lieutenant) [1](#)

ARGENLIEU (D'), Thierry [1](#), [2](#)

ARGOUD, Antoine (colonel) [1](#), [2](#)

ARMAND, Louis [1](#)

ASSALÉ, Charles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)

ASSOUMOU-MOMBÉY, Théophile [1](#)

ATANGANA, Martin Abega [1](#)

ATEBA YENE, Charles [1](#), [2](#)

ATEBA YENE, Théodore [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

ATTALI, Jacques [1](#)

AUDAT, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

AUFEUVRE, Pierre (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

AUJOLAT, Louis-Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#),

[43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#),  
[66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#)

AUSSARESSES, Paul (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

AYISSI MVODO, Victor [1](#)

AZIKIWE, Benjamin Nnamdi [1](#)

BADIYANA MOUKO, Christian Roméo [1](#), [2](#), [3](#)

BAESCHLIN-RASPAIL, Beat-Christophe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

BAGAL, Guillaume [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

BAKANG BA TONJÉ [1](#), [2](#)

BAKARY, Djibo [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

BAKARY, Issa [1](#)

BALANDIER, Georges [1](#)

BALLA, Benoît [1](#), [2](#)

BALLADUR (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

BANCEL, Nicolas [1](#)

BANDOLO, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

BAO DAÏ (Nguyen Phuc Vinh Thuy) [1](#), [2](#)

BAPIA, Étienne [1](#), [2](#), [3](#)

BARACHETTE, Roland [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

BARBÉ, Raymond [1](#)

BARBIER, Jean-Claude [1](#), [2](#), [3](#)

BARDET, Max [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

BARON, Louis (capitaine) [1](#)

BASSOMB, NOUK [1](#)

BATINDA, Boukar [1](#), [2](#), [3](#)

BAYART, Jean-François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#)

BAZENGUISSA-GANGA, Rémy [1](#)

BEAUMONT, Jacques [1](#), [2](#), [3](#)

BEBEY-EYIDI, Marcel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

BÉCHARD, Paul [1](#), [2](#)

BÉCHET, Raymond (adjudant-chef) [1](#), [2](#)

BECHTEL, William [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

BECKER, Charles [1](#)  
BECQUEY, Georges [1](#), [2](#), [3](#)  
BELOMO, Chantal [1](#)  
BEN ALI, Abdela [1](#)  
BEN ARAFA, Mohammed [1](#), [2](#)  
BÉNARD, Jean-Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#),  
[43](#), [44](#), [45](#), [46](#)  
BEN BARKA, Mehdi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
BEN BELLA, Ahmed [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
BENE B'ELLA, Lambert [1](#), [2](#)  
BENOIST (DE), Joseph Roger [1](#)  
BENOT, Yves [1](#), [2](#), [3](#)  
BERMAN, Bruce [1](#)  
BERNARD, Jean [1](#)  
BERNARD, Philippe [1](#), [2](#), [3](#)  
BERNERT, Philippe [1](#), [2](#)  
BERTOLINO, Jean [1](#)  
BETI, Mongo (Alexandre Biyidi, dit) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),  
[15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)  
BIDAULT, Georges [1](#), [2](#), [3](#)  
BIDIMA, Bertin [1](#)  
BIDJOKA, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
BIGEARD, Marcel (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)  
BINDZI, Benoît [1](#), [2](#)  
BISCENE, Jean-Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
BISMARCK (VON), Otto [1](#), [2](#)  
BISSECK, Guillaume [1](#), [2](#)  
BITSCH, Marie-Thérèse [1](#), [2](#)  
BITYEKI, Emmanuel [1](#)  
BIYA, Jeanne-Irène [1](#), [2](#)  
BIYA, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#),  
[24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#),

[47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#)

BLANC, Clément (général) [1](#)

BLANCHET, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

BLANC, Jean-Victor (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#)

BLUM, Léon [1](#)

BODET, Pierre (général) [1](#), [2](#)

BODIN, Michel [1](#)

BOGANDA, Barthélemy [1](#), [2](#), [3](#)

BOILLOT, Marius (chef de bataillon) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

BOKASSA, Jean-Bedel [1](#)

BOLLAERT, Émile [1](#)

BOLLARDIÈRE (PÂRIS DE), Jacques (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

BOLLARDIÈRE (PÂRIS DE), Simone [1](#), [2](#)

BOLLORÉ, Vincent [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

BONASSIES [1](#)

BONG, Antoine-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

BONGO, Omar [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

BONIN, Hubert [1](#)

BONTOUX, Georges (lieutenant) [1](#)

BOOBYER, Philip [1](#)

BOOG, Alphonse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

BORNE, René [1](#), [2](#)

BORNE, Robert [1](#)

BOSSUAT, Gérard [1](#), [2](#)

BOTTI, Marc [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

BOUAN, Gérard [1](#)

BOUCHE, Denise [1](#)

BOUCHER DE CRÈVECŒUR, Jean (colonel) [1](#)

BOULET, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

BOULI, Léonard [1](#)

BOUMEDIENE, Houari [1](#)

BOUM, Samuel [1](#), [2](#), [3](#)  
BOURGEOIS, André [1](#)  
BOURGÈS-MAUNOURY, Maurice [1](#), [2](#)  
BOURGI, Robert [1](#)  
BOUTCHUENG, Mélanie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
BOUTET, Rémy [1](#)  
BOUVENET, Gaston [1](#)  
BOVAR, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#)  
BOYD, Lennox [1](#)  
BOYER, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
BRANCHE, Raphaëlle [1](#), [2](#), [3](#)  
BRAUN, Pierre [1](#)  
BRIAND, Max (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#),  
[43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#),  
[66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#),  
[89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#),  
[109](#), [110](#), [111](#)  
BRIAND, Pierre [1](#), [2](#)  
BRUNOT, Richard [1](#)  
BUCHMAN, Frank [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
BURON, Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
CABOT LODGE, Henry [1](#)  
CALISTI, François [1](#), [2](#)  
CALMETTES, Joël [1](#), [2](#)  
CAPDEVILLE, Claude (lieutenant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
CAPELLE, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
CAPIA, Alphonse (capitaine) [1](#)  
CARDE, Jules [1](#), [2](#)  
CARDIN, J. [1](#), [2](#)  
CARPENTIER, Marcel (général) [1](#)  
CARRÉ, Michel [1](#), [2](#)

CARRIÈRE, Robert [1](#)  
CARTIER, Raymond [1](#), [2](#)  
CASIMIR, Robert [1](#), [2](#)  
CASTEX, Raoul (amiral) [1](#), [2](#), [3](#)  
CASTRO, Fidel [1](#), [2](#), [3](#)  
CATHOLIC (général) [1](#)  
CAZES, Bernard [1](#)  
CAZOU-MINGOT (lieutenant) [1](#)  
CÉDILE, Jean [1](#), [2](#), [3](#)  
CÉLINE, Louis-Ferdinand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
CÉSAIRE, Aimé [1](#), [2](#)  
CHABAN-DELMAS, Jacques [1](#), [2](#), [3](#)  
CHAFFARD, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#)  
CHALIAND, Gérard [1](#), [2](#)  
CHALLE, Maurice (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
CHAMAULTE, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
CHAPPERON, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
CHARBONNIER, François [1](#)  
CHARBY, Jacques [1](#)  
CHARDONNET, Jean [1](#)  
CHARROY, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
CHASSIN Guillaume Jean Max (dit Lionel-Max Chassin) (général) [1](#), [2](#)  
CHAUMIEN, Marcel [1](#), [2](#), [3](#)  
CHINDJI-KOULEU, Ferdinand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
CHIRAC, Jacques [1](#)  
CHOMSKY, Noam [1](#)  
CHOUALA, Yves-Alexandre [1](#)  
CHOULEOM, Raphaël [1](#)  
CHRISTOL, Jacques [1](#)  
CHURCHILL, Winston [1](#)  
CLAIR, Francis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
CLERGET, Jean (maréchal-des-logis chef) [1](#), [2](#)

CLERGET, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
COGNY, René (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)  
COHEN, William B. [1](#)  
COLLIER (commissaire) [1](#)  
COLLOMBAT, Benoit [1](#)  
COMBAUX, Edmond [1](#)  
CONAN, Georges (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
CONRAD, Joseph [1](#)  
CONSTANT, Jacques (lieutenant) [1](#)  
COPELAND, Miles [1](#), [2](#)  
COQUERY-VIDROVITCH, Catherine [1](#)  
CORNEVIN, Robert [1](#), [2](#), [3](#)  
CORON, Robert [1](#)  
COSTE-FLORET, Paul [1](#), [2](#), [3](#)  
COT, Jean-Pierre [1](#), [2](#), [3](#)  
COT, Pierre [1](#)  
COTY, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
COUGOULE, André (capitaine) [1](#)  
COULIBALY, Ouezzin [1](#)  
COURADE, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
COURCELLE, René [1](#), [2](#)  
COURROT, Roger [1](#)  
COURTIES, Étienne (commandant) [1](#)  
COUSSY, Jean [1](#), [2](#)  
COUSSY, Pierre [1](#)  
COUVE DE MURVILLE, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
CREST DE VILLENEUVE (DU), Christian (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#),  
[12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#)  
CURIEL, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
DAGNAN, Joseph (général) [1](#)  
DALOZ, Jean-Pascal [1](#)  
DAOUDOU, Sadou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)  
DARMAGNAC, Léon Marius [1](#), [2](#)

DARUVAR (DE), Yves [1](#)

DAVIS, Angela [1](#)

DAYAN, Moshe [1](#)

DEBIZET, Pierre [1](#), [2](#)

DEBRÉ, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#)

DEBRUS, H. (chef d'escadron) [1](#)

DECRAENE, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

DEFFERRE, Gaston [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

DEHON, Émile (père) [1](#)

DELANCEY, Mark Dike [1](#)

DELANCEY, Mark W. [1](#)

DÉLANGUÉ, Charles [1](#), [2](#)

DELAROSIÈRE, Roger [1](#)

DELAUNAY, Pierre (lieutenant) [1](#)

DELAUNEY, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#)

DELAVIGNETTE, Robert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#)

DELONCLE, Habib [1](#), [2](#)

DELTOMBE, Thomas [1](#)

DENIAU, Jean-Charles [1](#)

DENIAU, Xavier [1](#), [2](#), [3](#)

DESCHAMP (adjudant) [1](#)

DESGRATOULET (colonel) [1](#), [2](#)

DESGRATOULET, Anne-Marie [1](#)

DIAGNE, Blaise [1](#)

DICKLITCH, Susan [1](#), [2](#), [3](#)

DIKA AKWA, Betote [1](#), [2](#)



DIMALLA, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
DIO, Louis (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)  
DIOP, Alioune [1](#)  
DIVOL, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)  
DIXONNE, Marcel (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
DIYE, Ndongo [1](#), [2](#)  
DJAKAM, Chepda [1](#)  
DJAMPOU, Serge [1](#)  
DJONTEU, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
DJOU, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
DJOUMESSI, Mathias [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#), [22](#), [23](#)  
DJUATIO, Étienne [1](#), [2](#)  
DOMERGUE-CLOAREC, Danielle [1](#)  
DOMISSY, Louis [1](#), [2](#), [3](#)  
DONFACK, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
DONIAU [1](#), [2](#)  
DONNAT, Gaston [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#)  
DORANDEU, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
DORSINVILLE, Max [1](#), [2](#)  
DOUALA MANGA BELL, Alexandre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),  
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)  
DOUALA MANGA BELL, Rudolf [1](#)  
DOUCET, Jean-Claude [1](#)  
DOUSTIN, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#),  
[45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#)  
DOUZON, Henri [1](#)  
DRAMÉ, Patrick [1](#), [2](#)  
DUBY, Philippe [1](#)  
DUMAS, Joseph [1](#)

DUMONET (chef de bataillon) [1](#)  
DUMONT, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
DUNDAS, Charles [1](#)  
DUPOUY, Jean-Marcel [1](#)  
DURAND, Pierre-Michel [1](#)  
DUSSEY, Rémy [1](#)  
DUVAL, Eugène-Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)  
DUVAL, Raymond (général) [1](#)  
DUVERGER, Maurice [1](#), [2](#)  
EBÉNEZER, Etam [1](#)  
ÉBOUÉ, Félix [1](#)  
EBOUSSI BOULAGA, Fabien [1](#)  
EISENHOWER, Dwight D. [1](#), [2](#)  
EKANGO, Jacques [1](#)  
EKWE, Samuel [1](#)  
ELA ELA, Emmanuel [1](#)  
EL FASSI, Allal [1](#), [2](#)  
ELGEY, Georgette [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
ELOUNDOU-EYÈGUE, Parfait [1](#)  
EL TAHRI, Jihan [1](#)  
EMOG, Paul-Valentin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
ESCOFFET, Bonaventure (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
ESCOUBE, Pierre [1](#), [2](#)  
ETOBÉ, Gilbert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
ETOGA, Florent [1](#)  
ETOGA, Paul [1](#)  
ETOUNDI, Joseph [1](#), [2](#)  
EVINA, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
EYADEMA, Étienne Gnassingbé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
EYINGA, Abel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)  
FALIGOT, Roger [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
FAMÉ NDONGO, Jacques [1](#)

FANDIO, Pierre [1](#)

FANON, Frantz [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

FAURE, Claude [1](#)

FAURE, Edgar [1](#), [2](#)

FENKAM, Emmanuel (*alias* « Fermeté ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

FENKAM, Frédéric [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

FERTIN, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

FEUGAING, Jean [1](#), [2](#)

FEZE, Marcel [1](#), [2](#)

FILIPPI, Sarah [1](#)

FILLON, François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

FLAMENT, Marc (sergent-chef) [1](#)

FOCCART, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#)

FOCHIVÉ, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#)

FOKOU, Joseph [1](#), [2](#)

FONDJO, Thomas [1](#), [2](#)

FONGANG, Henri [1](#)

FONLON, Bernard [1](#)

FORAY, Joseph [1](#), [2](#)

FORAY, Simone [1](#), [2](#)

FOSSI, Jacob (*alias* Nicodème) [1](#)

FOSSO, François [1](#)

FOTSING, Raphaël [1](#), [2](#), [3](#)

FOTSO, Joseph Foalem [1](#), [2](#)

FOTSO, Joseph Marie [1](#), [2](#)

FOTTORINO, Éric [1](#)

FOUDA, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

FOULON, Jean [1](#)

FOULQUIER, Alexis [1](#)  
FREDENUCCI, Jean-Charles [1](#)  
FRIEDLI, Liliane [1](#), [2](#)  
GAILLARD, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)  
GAILLET, Roger (lieutenant-colonel) [1](#)  
GALÈS, Alexis Corentin (chef de bataillon) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
GALLAND, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
GALLIENI, Joseph (maréchal) [1](#), [2](#)  
GALLISSOT, René [1](#)  
GAMBINI, Paul (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)  
GANDHI, Mahatma [1](#), [2](#)  
GARBY, Pierre (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
GARBÉLY, Frank [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
GARDINIER, David E. [1](#), [2](#)  
GAUDEMET, Paul-Marie [1](#)  
GAULLE (DE), Charles (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),  
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#),  
[40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),  
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#),  
[86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#)  
GAUTHIER, Bernard [1](#), [2](#)  
GÉLIS (DE), Bernard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
GEORGES, Rémi (dit Hergé) [1](#)  
GEORGY, Guy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)  
GÉRARD, Claude (son vrai nom : Georgette Gérard) [1](#), [2](#)  
GERMAIN, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)  
GÉROLAMI, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
GESCHIERE, Peter [1](#)  
GIDE, André [1](#), [2](#)  
GIGUET, Maurice (lieutenant-colonel) [1](#)  
GLASBERG, Alexandre [1](#), [2](#)  
GLASER, Antoine [1](#), [2](#), [3](#)

GLOAGUEN, M. [1](#)  
GODEFROY, Marcel [1](#), [2](#), [3](#)  
GOEBBELS, Joseph [1](#)  
GOETZ [1](#)  
GORGON, Foe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
GORSE, Georges [1](#)  
GOWON, Yakubu (général) [1](#)  
GRAFFIN, René (Mgr) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
GRAH MEL, Frédéric [1](#), [2](#)  
GRAMSCI, Antonio [1](#)  
GRANDVAUD, Raphaël [1](#), [2](#)  
GRANGERET-OWONA, Isabelle [1](#)  
GRANIER, Jean [1](#), [2](#)  
GRATTAROLA, Henri [1](#)  
GRÉGOIRE, Emmanuel [1](#)  
GRIBELIN, René (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),  
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#),  
[42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#)  
GROS, Charles (chef de bataillon) [1](#)  
GROSSER, Alfred [1](#)  
GROSSIN, Paul (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
GUENELEY, Pierre (lieutenant) [1](#), [2](#)  
GUEVARA, Ernesto « Che » [1](#), [2](#), [3](#)  
GUEYE, Lamine [1](#), [2](#)  
GUIDON-LAVALLÉE, Robert [1](#)  
GUIFFO, Jean-Philippe [1](#)  
GUILLAUMAT, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#)  
GUILLEMIN, Jacques [1](#)  
GUILLON-VERNE, Patrick (capitaine) [1](#)  
GUILLOU (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
GUISNEL, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
GWODOG, Jean [1](#)

HABYARIMANA, Juvénal [1](#)  
HACHED, Farhat [1](#)  
HACHEZ-LEROY, Florence [1](#)  
HADENGUE, Jean-Pierre [1](#)  
HAMANI, Diori [1](#)  
HAMMARSKJÖLD, Dag [1](#)  
HARBI, Mohammed [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
HARVEY, Sir O. [1](#)  
HAULIN, Gabriel (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
HAUTREUX, François-Xavier [1](#)  
HAYEN [1](#)  
HÉBERT (capitaine) [1](#)  
HERRIOT, Édouard [1](#), [2](#)  
HITLER, Adolf [1](#), [2](#), [3](#)  
HO CHI MINH [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
HODEIR, Catherine [1](#)  
HOFFHERR, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
HOGARD, Jacques (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
HOGBE NLEND, Henri [1](#), [2](#), [3](#)  
HOUPHOUËT-BOIGNY, Félix [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),  
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#),  
[41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#)  
HOUTARDE, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
HUBERT, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
HUGON, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
HURÉ, Francis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#)  
ISNARD, Jacques [1](#), [2](#)  
JACOB, Abel [1](#)  
JACOB, François [1](#)  
JACQUINOT, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
JACQUOT (administrateur) [1](#)  
JALADE, Max [1](#), [2](#), [3](#)

JAMOT, Eugène [1](#), [2](#)  
JANIN, Pierre [1](#)  
JANOT, Raymond [1](#)  
JAQUET, Gérard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
JAUFFRET, Jean-Charles [1](#)  
JAVOUREZ, Michel [1](#)  
JEGOU, É. [1](#), [2](#)  
JOSEPH, Richard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#),  
[45](#), [46](#), [47](#)  
JOUHAUD, Edmond (général) [1](#)  
JULIEN, Charles-André [1](#), [2](#)  
KAELIN, Georges [1](#)  
KAGANOVITCH, Lazare [1](#)  
KAGO LELE, Jacques [1](#), [2](#), [3](#)  
KALA-LOBÉ, Iwiye [1](#)  
KALDOR, Pierre [1](#), [2](#)  
KAMDEM, Bernard [1](#)  
KAMDEM, Joseph [1](#), [2](#)  
KAMDEM NINYIM, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),  
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#),  
[42](#), [43](#)  
KAMENI, Anatole [1](#)  
KAMÉ, Pierre [1](#), [2](#), [3](#)  
KAMÉ, Samuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)  
KAMGA, Gaston Louis [1](#)  
KAMGA, Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KAMGA, Pierre [1](#)  
KAMHOUA, Max [1](#)  
KANA, David (*alias* « Mallam Défense ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KANGA, Victor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)  
KANGUELIEU TCHOUAKE, Mesmin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

KAPTUÉ, Léon [1](#), [2](#), [3](#)  
KARI, Fuimu N. [1](#)  
KEGNE POKAM, Emmanuel [1](#)  
KEITA, Modibo [1](#), [2](#), [3](#)  
KELLER, Jean (pasteur) [1](#), [2](#), [3](#)  
KEMAJOU, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
KEMBOU, Marius [1](#)  
KEMOGNE, Pierre [1](#)  
KENNE, Faustin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
KENYATTA, Jomo [1](#)  
KÉRÉKOU, Mathieu [1](#)  
KERGARAVAT, Louis (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KEUTCHA, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
KEUTCHA, Julienne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KEYANFÉ, Jean-Robert [1](#), [2](#), [3](#)  
KINGUÉ, Abel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)  
KISOB, George C. [1](#)  
KI-ZERBO, Joseph [1](#)  
KLEIN, Jean-François [1](#)  
KNIGHT, Alan (colonel) [1](#), [2](#), [3](#)  
KOFELE-KALE, Ndiva [1](#)  
KOGUEUM, Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KOM, Ambroise [1](#)  
KOM, David [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
KONINGS, Piet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)  
KOSCIUSKO-MORIZET, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
KOUFAN MENKENE, Jean [1](#)  
KOUNGOU EDIMA, Ferdinand [1](#)  
KRIEF, Claude [1](#), [2](#)  
KRIVINE, Alain [1](#)  
KROP, Pascal [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
KUITCHE FONKOU, Gabriel [1](#), [2](#)



KUOH, Christian Tobie [1](#)

KUOH MOUKOURI, Jacques [1](#), [2](#)

KWAYEB, Enoch [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

LABIT (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

LABONNE, Eirik [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

LABONNE, François (lieutenant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

LABROUSSE, Arnaud [1](#)

LACAM, André (lieutenant) [1](#), [2](#)

LACHARRIÈRE (DE), René [1](#), [2](#)

LACHEROY, Charles (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#)

LACOUTURE, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

LAGANE, Claude [1](#), [2](#)

LAGET [1](#)

LA GORCE (DE), Paul-Marie [1](#)

LALAURIE, Étienne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

LAMBERT, Nicolas [1](#)

LAMBERTON, Jean (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#), [164](#), [165](#), [166](#), [167](#), [168](#), [169](#), [170](#), [171](#), [172](#), [173](#), [174](#), [175](#), [176](#), [177](#), [178](#), [179](#), [180](#), [181](#), [182](#), [183](#), [184](#), [185](#), [186](#), [187](#), [188](#), [189](#), [190](#), [191](#), [192](#), [193](#), [194](#), [195](#), [196](#), [197](#), [198](#), [199](#)

LAMINE, Mohaman [1](#)

LAMOURÈRE (colonel) [1](#)

LANOITTE (VAN DE), Charles [1](#), [2](#)

LANTELME, René (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

LAPARRA, Maurice [1](#)  
LAPIE, Pierre-Olivier [1](#), [2](#)  
LARMINAT (DE), Edgard (général) [1](#)  
LARRUE, Jacques [1](#)  
LA SERRE (DE), Françoise [1](#)  
LASSERRE, A. [1](#)  
LAUFER, Leopold [1](#)  
LAURIÈRE, André (lieutenant-colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),  
[15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)  
LAVAL, Pierre [1](#)  
LAVROFF, Dimitri Georges [1](#)  
LECLERC, Philippe (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)  
LECOMTE, Jean (général) [1](#), [2](#)  
LEDUCQ, Roger (capitaine) [1](#)  
LEFEBVRE, Marcel (Mgr) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
LEFÈVRE, Jacques-Louis (lieutenant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),  
[15](#), [16](#)  
LE FLOCH-PRIGENT, Loïk [1](#), [2](#)  
LEGRAND, Michel [1](#)  
LE GUILLOU, Jean (commandant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
LE HÉNANT, P. [1](#)  
LEIRIS, Michel [1](#)  
LELE, Uma [1](#)  
LEMBEZAT, Bertrand [1](#)  
LEMERER (sous-lieutenant) [1](#)  
LENTIN, Albert-Paul [1](#), [2](#)  
LÉONARD-BLANCHER, Pierre (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
LE PEN, Jean-Marie [1](#)  
LE PULOCH, Louis (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),  
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#),  
[41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#),  
[64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#)  
LE ROY, Gaëlle [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

LEROY, Marcel (dit « Finville ») (colonel) [1](#), [2](#), [3](#)  
LESCURIEUX, Lucien (capitaine) [1](#), [2](#)  
LESTRINGANT, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
LE VINE, Victor T. [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
LEWAT, Oswald [1](#)  
LEWIN, André [1](#), [2](#)  
LIÉNART, Achille (cardinal) [1](#)  
LIGOT, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
LINCOLN, Abraham [1](#)  
LINGO, Célestin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
LOGMO, Antoine [1](#)  
LOMO MYAZHIOM, Aggée-Célestin [1](#), [2](#)  
LONSDALE, John [1](#)  
LOTH, Mbome [1](#)  
LOUISIA, Yves [1](#), [2](#)  
LUCIARDI [1](#)  
LUCKHAM, Robin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
LUMUMBA, Patrice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)  
LYAUTEY, Hubert (général) [1](#)  
MABILEAU, Albert [1](#)  
MACIAN, Désiré [1](#), [2](#)  
MADINI, Mongi [1](#)  
MAHONDÉ, famille [1](#)  
MAÎTRIER, Georges (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
MAJOR, Doumbia S. [1](#)  
MAKANDEPOUTHE (de son vrai nom : Théodore Mpouma Kilama) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#),  
[5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)  
MAKON, Luc [1](#), [2](#), [3](#)  
MALCOLM X [1](#)  
MALENKOV, Gueorgui [1](#)  
MALOUBIER, Bob [1](#)  
MANAN, Haman [1](#), [2](#)  
MANDELA, Nelson [1](#)

MANG, Sylvestre (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)  
MANUE, Georges R. [1](#), [2](#)  
MAO ZEDONG [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
MAPPA, Sophia [1](#)  
MARCHANDISE, Jacques [1](#), [2](#)  
MARCHAND, Pierre [1](#), [2](#)  
MARCHAND, Théodore Paul [1](#)  
MARKOFF, Gérard [1](#)  
MARKOFF, Liliane [1](#)  
MARSOT, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
MARTIN, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
MASPERO, François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
MASSAMBA DÉBAT, Alphonse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
MASSU, Jacques (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
MATARASSO, Léo [1](#)  
MATTEI, François [1](#), [2](#), [3](#)  
MAUCLÈRE, R. [1](#)  
MAUGUÉ, Daniel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
MAURRAS, Charles [1](#)  
MAYI MATIP, Théodore [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)  
MAZENAUD, Roman [1](#)  
MBAJUM, Samuel [1](#), [2](#)  
MBALLA, Barnabé [1](#)  
MBATCHOU, Stella [1](#), [2](#)  
MBAYE, Saliou [1](#)  
MBEMBE, Achille [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#)  
MBENG, Joseph [1](#)  
MBIDA, André-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#)

MBOCK MBOCK, Eléazar [1](#)  
MBOMBOCK NSOGA, THOMAS [1](#)  
MBONG, Silas [1](#)  
MBOUENDE, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
MÉDARD, Jean-François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
MEDJO, Pierre Minlo [1](#)  
MEHLER, Andreas [1](#)  
MEIMON, Julien [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
MÉKOU, Samuel [1](#), [2](#)  
MELLO, Louis [1](#)  
MELNIK, Constantin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#)  
MENDÈS FRANCE, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
MENGUEME, Jean-Marcel [1](#), [2](#)  
MÉNIER, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
MÉNO, Henri-Marcel (capitaine) [1](#)  
MÉRIC, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
MERMIER, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
MESSANOT (adjudant) [1](#), [2](#)  
MESSINA, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#)  
MESSMER, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#),  
[45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#),  
[68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#),  
[91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#),  
[111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#),  
[129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#),  
[147](#), [148](#)  
MEYNIER, Gilbert [1](#), [2](#)  
MEYNIER, Octave (général) [1](#)  
MEYONG, Nestor Fils [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
MEYRIAT, Jean [1](#)  
MIAFFO-KALLA [1](#), [2](#)

MICHEL, Marc [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
MILNER, Ralph [1](#)  
MINTOOGUE, Yves [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
MIOCHE, Philippe [1](#)  
MITTERRAND, François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#)  
MOBUTU, Joseph-Désiré (Sese Seko) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
MOCH, Jules [1](#)  
MOHAMMED V (Mohammed Ben Youssef) [1](#), [2](#), [3](#)  
MOKHTARI, Amar [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
MOLINATTI, Georges [1](#), [2](#)  
MOLLET, Guy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
MOLOTOV, Viatcheslav [1](#), [2](#)  
MOMO, Grégoire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#)  
MOMO (Paul Tchemboa) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),  
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#),  
[42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#)  
MONGO, Thomas (Mgr) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
MONIOT, Henri [1](#)  
MONJENGUE, Samson [1](#)  
MONNERVILLE, Gaston [1](#)  
MONNET, Jean [1](#)  
MONNIER, Bernard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
MONOD, Théodore [1](#), [2](#), [3](#)  
MONTHE, Paul [1](#)  
MOPEN, Noé [1](#), [2](#)  
MORANT (capitaine) [1](#)  
MORET (chef de la Sûreté) [1](#), [2](#)  
MORTIMER, Edward [1](#)  
MOUCHET, Jean [1](#), [2](#)  
MOUMIÉ, Félix-Roland [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#),

[43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#),  
[66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#),  
[89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#),  
[109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#),  
[127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#),  
[145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#)

MOUMIÉ, Marthe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

MOUNIER, Emmanuel [1](#)

MOUTERDE, Emmanuel [1](#)

MOUTET, Marius [1](#)

MOUTIEZ, André [1](#), [2](#)

MPAYE, Hyacinthe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

MPOUAMZE, Yves Christian [1](#), [2](#)

MPOUMA, Samuel [1](#), [2](#)

MUISSE, Ousmane [1](#)

MUKONG, Albert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

MULLER (capitaine) [1](#)

MULLER, Jacques (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

NANGA, Bernard [1](#)

NASSER, Gamal Abdel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

NASSIP, Jean-Marie (capitaine) [1](#)

NDEFFO, Henri [1](#)

NDEH NTUMAZAH, Wilson [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

NDÉLÉNÉ, Jérémie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#), [22](#), [23](#)

NDJOCK, Paul-Théodore (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

NDOH, Isaac [1](#)

NDOH, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

NDONGMO, Albert (Mgr) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),  
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#),  
[42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#),  
[65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#)

NDOUMOU, J.-B. [1](#)

NEHRU, Jawaharlal [1](#)  
NÉMO, Jean (général) [1](#)  
NENKAM, Frédéric [1](#), [2](#)  
NENKAM, J.-C. [1](#)  
NENKO, Jean Sylvain [1](#), [2](#)  
NETO, Agostino [1](#)  
NEZ (adjudant-chef) [1](#)  
NGANDIÉ, Joseph (*alias* « Château Dynamique ») [1](#), [2](#)  
NGANDO, Alfred [1](#)  
NGAPETH, René Job [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
NGBAYOU MOLUH, Pasma [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
NGO Manguélé, Esther [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
NGOM, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)  
NGOMSI, François-Xavier [1](#)  
NGONGO, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
NGOUABI, Marien [1](#), [2](#), [3](#)  
NGUEMALEU CHEALEU, Célestin (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
NGU FONCHA, John [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
NGUIMBOUS, André (1955) [1](#)  
NGUIMBOUS, André (1965) [1](#)  
NGUINI, Marcel [1](#)  
NICOLAS, Henri Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
NININE, Jules [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
NIXON, Richard [1](#)  
NJANTOU DANTSÉ, H. [1](#)  
NJASSEP, Mathieu [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
NJAWUÉ, Nicanor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
NJEUMA, Martin Zachary [1](#)  
NJOCK, Aloys [1](#), [2](#), [3](#)  
NJOYA, Arouna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
NJOYA, Étienne (*alias* « Mobile ») [1](#), [2](#), [3](#)  
NJOYA, Seidou Njimoluh [1](#)  
NKEN, Simon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)



NKRUMAH, Kwame [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

NKWENGUE, Pierre [1](#), [2](#)

NOKINGUE, Gabriel [1](#), [2](#)

NOSLEY, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

NOUMBI, Joseph (*alias* « Noubissi ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

NOURRY, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

NOUSCHI, André [1](#)

NYA NANA, Thaddée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

NYEM, Koi [1](#)

NYOBÈ PANDJOCK, Isaac [1](#), [2](#)

NZÉ, Thomas [1](#)

NZOKO, Ahmed [1](#), [2](#)

OCKRENT, Christine [1](#)

ODENT, Maurice [1](#), [2](#)

ODIER, Jean-Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

OJUKWU, Odumegwu Emeka (lieutenant-colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

OKAH, Benoît [1](#)

OKALA, Charles [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

OLIVIER-LACAMP, Max [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

OLLIVIER, Yves [1](#)

OLYMPIO, Sylvanus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

OMNÈS, Yvon [1](#)

ONANA AWANA, Charles [1](#), [2](#)

ONANA, Janvier [1](#), [2](#), [3](#)

ONANA, Marie-Joséphine [1](#)

ONANA MFEGE, André-Hubert [1](#), [2](#), [3](#)

ORTOLI, Paul (amiral) [1](#)

OSENDE AFANA, Castor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#)

OSOUF, Valérie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

OTTU, Emah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

OUANDIÉ, Ernest (dit « camarade Émile ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#), [164](#), [165](#), [166](#), [167](#), [168](#), [169](#)

OUANDIÉ, Marthe [1](#), [2](#)

OULD DADDAH, Mokhtar [1](#)

OUSSET, Jean [1](#)

OWONO MIMBOE, Simon [1](#), [2](#), [3](#)

OYONO, Dieudonné [1](#)

PAGÈS, Pierre [1](#)

PALAYRET, Jean-Marie [1](#)

PAPON, Maurice [1](#)

PARENT, Henri [1](#)

PARET, Roger [1](#), [2](#)

PARISOT, Serge-Henri (colonel) [1](#), [2](#)

PARODI, Alexandre [1](#)

PAUL, Abdoulaye [1](#)

PAVLOV, Ivan [1](#)

PÉAN, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

PEISER, Gustave [1](#)

PÉLISSIER, Pierre [1](#)

PENDA, Pierre [1](#)

PENKA, Michel [1](#), [2](#), [3](#)

PERETTI, Jean (sergent) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

PÉRIÈS, Gabriel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

PERILHOU, Jean [1](#), [2](#)

PERRAULT, Gilles [1](#)

PERTHUIS DE LAILLEVault (DE) [1](#), [2](#)

PERVILLÉ, Guy [1](#)  
PÉTAIN, Philippe [1](#)  
PETIT, Jean-Marie (lieutenant-colonel) [1](#)  
PICHON, François [1](#)  
PIGNEDOLI, Sergio (Mgr) [1](#), [2](#)  
PIGNON, Léon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
PINAY, Antoine [1](#)  
PINELLI, Eugène [1](#), [2](#)  
PIOLOT, Maxime [1](#)  
PIOLOT, Noël [1](#), [2](#)  
PLEVEN, René [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
PLISSONNEAU, Albert (capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle [1](#)  
POMPIDOU, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
PONDI, Jean-Emmanuel [1](#), [2](#)  
PONDI, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#)  
PONSAILLÉ, Guy [1](#)  
PONSE, Louis [1](#)  
POSSIO, Tibault Stéphane [1](#)  
POSTEL-VINAY, André [1](#)  
POUKA, Louis-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
POUMAILLOU, Paul [1](#), [2](#)  
PRÉ, Roland [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#),  
[46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#),  
[69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#),  
[92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#),  
[112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#)  
PRÉVITALI, Stéphane [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
PRIVAT, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
PROUZET, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
PRUNIER, Gérard [1](#), [2](#)

QUANTIN, Patrick [1](#)  
QUEUILLE, Henri [1](#)  
QUEZEL-COLOMB, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
QUEZEL-COLOMB, veuve [1](#), [2](#)  
QUIRIELLE (DE), François [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
RAMADIER, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
RAMADIER, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
REBEYROL, Philippe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)  
RENAN, Robert (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)  
RENARD, Alfred (adjudant-chef) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
RIBO, Jean [1](#), [2](#)  
RICHARD, Jacques (colonel) [1](#), [2](#), [3](#)  
RICŒUR, Paul [1](#)  
RIGAL, Joseph [1](#), [2](#)  
RIGOUSTE, Mathieu [1](#), [2](#), [3](#)  
RIVAILLE, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
RIVES-NIESSEL, Jean (colonel) [1](#), [2](#), [3](#)  
ROBERT, Maurice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)  
ROBIN, Marie-Monique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
ROBIN, Yves [1](#), [2](#), [3](#)  
ROCAGLIA, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
ROCARD, Michel [1](#), [2](#)  
ROGALSKI, Michel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
ROMMEL, Erwin [1](#)  
ROOSEVELT, Franklin D. [1](#), [2](#)  
ROSTAIN, Claude [1](#)  
ROUSSEAU, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#)  
RUFFIEUX, Jean-Marie [1](#)  
RUSCIO, Alain [1](#)  
SABAL LECCO, Félix [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)  
SABLAYROLLES, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
SAHA TCHINDA, Étienne [1](#)

SAH, Léonard [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
SAÏBOU, Issa [1](#)  
SAINT-EXUPÉRY (DE), Patrick [1](#), [2](#)  
SAINT-MICHEL, Serge [1](#)  
SALAN, Raoul (général) [1](#), [2](#)  
SALASC, Léon [1](#), [2](#), [3](#)  
SALAZAR, Antonio de Oliveira [1](#)  
SALIN, Henri-Paul [1](#), [2](#)  
SALVAN, Jean (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
SAMÉ, Ngomba [1](#)  
SAMMARCELLI, Marcel [1](#)  
SAMOBO, Pierre (général) [1](#), [2](#)  
SANMARCO, Louis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
SARKOZY, Nicolas [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
SARRAUT, Albert [1](#), [2](#), [3](#)  
SARS (DE), Henri (capitaine) [1](#), [2](#)  
SARTRE, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#)  
SASSOU NGUESSO, Denis [1](#), [2](#)  
SAUL, Samir [1](#), [2](#), [3](#)  
SCHIMTZ, Jean [1](#)  
SCHMUCK, Yves [1](#), [2](#)  
SCHUMAN, Robert [1](#), [2](#)  
SCHWEITZER, Albert [1](#)  
SÉDAR SENGHOR, Léopold [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)  
SÉKOU SISSOKO (cheikh) [1](#), [2](#)  
SÉKOU TOURÉ, Ahmed [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#),  
[20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)  
SEMENGUE, Pierre (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),  
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)  
SENDE, Jean-Paul [1](#), [2](#), [3](#)  
SENGAT-KUO, François [1](#)  
SENTIS, Michel J. [1](#)  
SEPO, Jean [1](#), [2](#)

SERVAN-SCHREIBER, Jean-Jacques [1](#)

SERVENAY, David [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

SHANDA TONME, Jean-Claude [1](#)

SHAPTAI, Sabi H. [1](#)

SICRE (colonel) [1](#), [2](#)

SIDJE, André [1](#)

SIGHOKO FOSSI, Abraham [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

SIMÉONIDÈS [1](#)

SIMON, Catherine [1](#)

SIMO, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#)

SINGAP, Martin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#)

SINGUI, André [1](#)

SIRIEIX, Paul-Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

SIYAM, Georges [1](#)

SIZAIRE, Robert (général) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#)

SMET, Jean-Philippe (dit « Johnny Hallyday ») [1](#), [2](#), [3](#)

SMITH, Stephen [1](#), [2](#), [3](#)

SOKOUDJOU, Jean Rameau [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

SONKÉ, Alex Bertrand [1](#)

SOPPO PRISO, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#)

SOUCADAUX, André [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

SOULIER, Maurice [1](#), [2](#), [3](#)

SOULT, Georges (lieutenant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

SOUSTELLE, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

SPÉNALE, Georges [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

SPOERRI, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

STALINE, Joseph [1](#)

STALTER, Marcel [1](#)

STANLEY, Brian [1](#)  
STEELE, Archibald T. [1](#)  
STEYN, Phia [1](#)  
STIBBE, Pierre [1](#), [2](#), [3](#)  
SUAREZ [1](#), [2](#), [3](#)  
SURET-CANALE, Jean [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
SWYNNERTON [1](#)  
TABET, Jean [1](#), [2](#), [3](#)  
TABEU, Gabriel (*alias* « Wambo-le-courant ») [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
TAGNE, Samuel [1](#), [2](#)  
TAGNY, Mathieu [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)  
TAKALA, Célestin [1](#), [2](#)  
TALLA, Pierre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
TAMO, Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#)  
TANKEU, Noé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
TARALLO, André [1](#)  
TARDITS, Claude [1](#)  
TARDY (maréchal-des-logis-chef) [1](#)  
TATSA, Jean [1](#)  
TATSITSA, Jacob [1](#)  
TAWA, Dominique [1](#), [2](#), [3](#)  
TCHANQUÉ, Pierre [1](#)  
TCHAPTCHET, Jean-Martin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),  
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)  
TCHEULEU TIENTCHEU, Christophe [1](#)  
TCHINDA, Étienne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
TCHINDA, Marc [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
TCHOKOKAM, Elie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
TCHOUANGOU, André [1](#)  
TCHOUMBA NGOUANKEU, Isaac [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
TCHOUNGUI, Simon-Pierre [1](#)  
TCHUMTCHOUA, Emmanuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)  
TEFAK, Augustin [1](#)

TÉGUIA, Jean-Marie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
TEITGEN, Paul [1](#)  
TEITGEN, Pierre-Henri [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
TERRETTA, Meredith [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)  
TER SARKISSOF, Alexandre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)  
TEULIÈRE (chef d'escadron) [1](#)  
THELLIER, Nina [1](#), [2](#), [3](#)  
THIOUB, Ibrahima [1](#)  
THOREZ, Maurice [1](#)  
TILLON, Charles [1](#)  
TIRANT, René [1](#), [2](#)  
TISON (capitaine) [1](#)  
TIXIER, Adrien [1](#)  
TJEGA, Joseph [1](#)  
TOBNER, Odile [1](#), [2](#)  
TOKO (chef) [1](#), [2](#)  
TOLEN, Aaron [1](#)  
TORRÉ, Xavier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#),  
[22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#)  
TOUBARO (sergent-chef) [1](#)  
TRANCART, André (lieutenant-colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)  
TRAORÉ, Moussa [1](#)  
TRINQUIER, Roger (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)  
TRUMAN, Harry S. [1](#), [2](#)  
TSANGA, Delphine [1](#)  
TUBERT, Paul [1](#)  
TURPIN, Frédéric [1](#), [2](#)  
UM NYOBÈ, Ruben [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#),  
[21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#),  
[44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#),  
[67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#),  
[90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#),  
[110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#),



[128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#),  
[146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#), [151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#), [156](#), [157](#), [158](#), [159](#), [160](#), [161](#), [162](#), [163](#),  
[164](#), [165](#), [166](#), [167](#), [168](#), [169](#), [170](#), [171](#), [172](#), [173](#), [174](#), [175](#), [176](#), [177](#), [178](#), [179](#), [180](#), [181](#),  
[182](#), [183](#), [184](#), [185](#), [186](#), [187](#), [188](#), [189](#), [190](#), [191](#), [192](#), [193](#), [194](#), [195](#), [196](#), [197](#), [198](#), [199](#),  
[200](#), [201](#), [202](#), [203](#), [204](#), [205](#), [206](#), [207](#), [208](#), [209](#), [210](#), [211](#), [212](#), [213](#), [214](#), [215](#), [216](#), [217](#),  
[218](#), [219](#), [220](#), [221](#), [222](#), [223](#), [224](#), [225](#), [226](#), [227](#), [228](#), [229](#), [230](#), [231](#), [232](#), [233](#), [234](#), [235](#),  
[236](#), [237](#), [238](#), [239](#), [240](#), [241](#), [242](#), [243](#), [244](#), [245](#), [246](#), [247](#), [248](#), [249](#), [250](#), [251](#), [252](#), [253](#),  
[254](#), [255](#), [256](#), [257](#), [258](#), [259](#), [260](#), [261](#), [262](#), [263](#), [264](#), [265](#), [266](#), [267](#), [268](#), [269](#), [270](#), [271](#),  
[272](#), [273](#), [274](#), [275](#), [276](#), [277](#), [278](#), [279](#), [280](#), [281](#), [282](#), [283](#), [284](#), [285](#), [286](#), [287](#), [288](#), [289](#),  
[290](#), [291](#), [292](#), [293](#), [294](#), [295](#), [296](#), [297](#), [298](#), [299](#), [300](#), [301](#), [302](#), [303](#), [304](#), [305](#), [306](#), [307](#),  
[308](#), [309](#)

VAÏSSE, Maurice [1](#)

VALENTIN (capitaine) [1](#)

VARNEY, Guy (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

VAUJANY, Jacques (médecin-capitaine) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

VERBEEK, Yves [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

VERGÈS, Jacques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

VERGOZ, Yves [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

VERLET, Martin [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

VERSCHAVE, François-Xavier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

VERSEL, Jean [1](#), [2](#)

VIANSSON-PONTÉ, Pierre [1](#)

VIDAL-NAQUET, Pierre [1](#)

VILLATOUX, Marie-Catherine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

VILLATOUX, Paul [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

VILLELONGUE (DE), R. [1](#), [2](#)

VILLENEUVE (DE), Frédéric [1](#)

VOGEL (lieutenant-colonel) [1](#)

VOISIN (lieutenant-colonel) [1](#), [2](#)

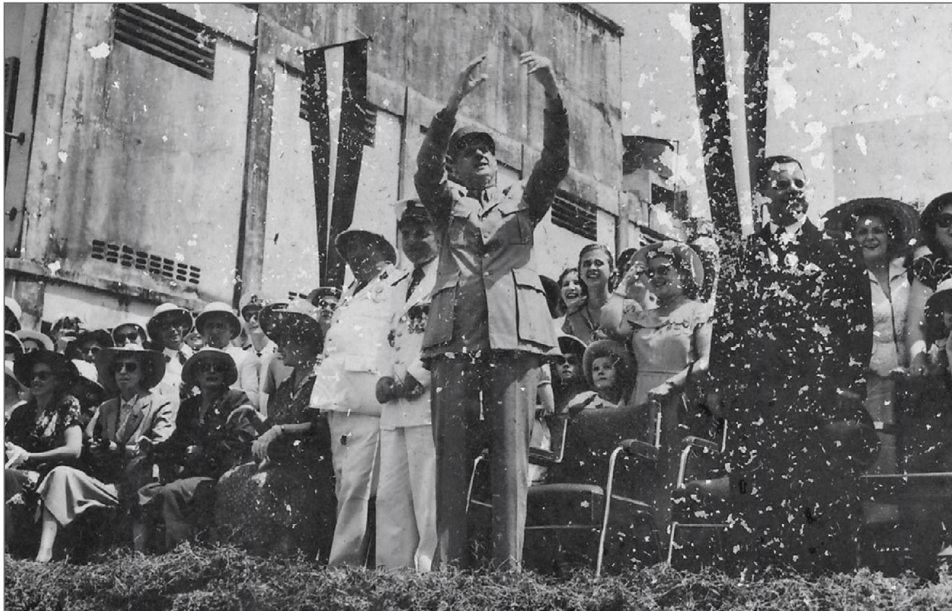
WAKEFORD, Geoffrey [1](#)

WALL, Irwin M. [1](#)

WANDJI-NKUIMY, Jean-Pierre [1](#), [2](#)

WANGEN (DE), Jehan [1](#)

WANKO, Samuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)  
WANYAKA, Amos (colonel) [1](#)  
WANYAKA, Virginie [1](#), [2](#)  
WAUTHIER, Claude [1](#)  
WHITEHOUSE, Jean (colonel) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)  
WIKOUONEYI, Emmanuel [1](#), [2](#)  
WILSON, Woodrow [1](#)  
WIRBEL (commandant) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)  
WOERMANN, Adolph [1](#), [2](#)  
WONYU, Eugène [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
WOUNGLY-MASSAGA, René Ngouo (*alias* « commandant Kissamba ») [1](#), [2](#),  
[3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#),  
[28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#),  
[51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#)  
YAYA, Moussa [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)  
YEMBEL YEBEL, Antoine [1](#), [2](#), [3](#)  
YEM MBACK, Pierre [1](#), [2](#), [3](#)  
YOGO NTONGA, François [1](#), [2](#)  
YOULOU, Fulbert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
YOUMBI, Djumo [1](#), [2](#), [3](#)  
YOURCENAR, Marguerite [1](#)  
ZANG-ATANGANA, Joseph-Marie [1](#), [2](#)  
ZEBON, Zacchée [1](#)  
ZELLER, André (général) [1](#)  
ZERBO, Yacouba [1](#)  
ZEUFACK, Albert [1](#), [2](#)  
ZEZE, Samuel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#),  
[23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#)  
ZIMMERMAN (adjudant-chef) [1](#)  
ZOA, Jean (Mgr) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)  
ZYEM [1](#), [2](#), [3](#)



Le général de Gaulle, accompagné de Louis-Paul Aujoulat (à sa gauche), lors de sa visite au Cameroun en mars 1953.

Source : Archives nationales de Yaoundé.

Sur le départ pour Paris, le secrétaire d'État à la France d'outre-mer Louis-Paul Aujoulat passe les troupes en revue le 4 avril 1952.

Source : Archives nationales de Yaoundé.



Louis Jaquinot, alors ministre de la France d'outre-mer, avec les quatre députés camerounais, le 4 février 1952. De gauche à droite : Alexandre Douala Manga Bell, Charles Okala, Paul Soppo Priso, Daniel Kemajou.

Source : Archives nationales de Yaoundé.







Le secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun, Ruben Um Nyobè (au centre, en costume noir), de retour de son voyage à New York, à Douala le 5 mars 1955.

Source : Archives personnelles de Simon Nken.



Les membres du bureau politique de l'UPC, en marge d'une conférence le 6 mars 1955. De droite à gauche : Ernest Ouandié (vice-président), Félix Moumié (président), Ruben Um Nyobè (secrétaire général), Abel Kingué (vice-président). À la droite de Kingué : Jacques Ngom (secrétaire général de l'USCC).

Source : Archives personnelles de Simon Nken.



Délégation de l'UPC à la deuxième conférence des peuples africains qui se tient à Accra du 5 au 13 décembre 1958. On reconnaît : Félix Moumié, président de l'UPC (troisième debout à droite) ; Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC (deuxième rang, entre deux militantes) ; Osende Afana, alors représentant du « Kamerun » au Secrétariat permanent afro-asiatique (troisième debout à gauche).

Source : *Le Kamerun à Accra*, brochure éditée au Caire par l'UPC début 1959 ; archives du PCF.





Pierre Messmer (troisième en partant de la gauche) et Maurice Delauney (deuxième en partant de la gauche) rencontrent des chefs traditionnels de l'Ouest vers 1957-1958.

Source : Triluna Film Zurich.

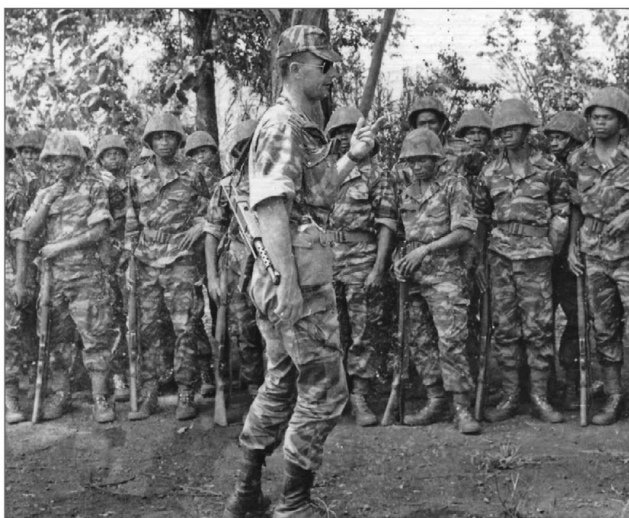
Le lieutenant-colonel Jean Lambertson (en blanc), en opération en Zone de pacification de la Sanaga-Maritime, ZOPAC, le 27 mai 1957.

Source : Archives privées de la famille Lambertson.









Séances d'entraînement des élèves officiers de l'École militaire interarmes du Cameroun, dans la zone de Koutaba en 1960, sous la supervision d'instructeurs français.

Source : Archives nationales de Yaoundé.







École de gendarmerie, à Yaoundé, en 1960.

Source : Archives nationales de Yaoundé.



Gardes civiques du quartier Zindong à Bangang («Commando 50»), à l'Ouest-Cameroun, en 1963.

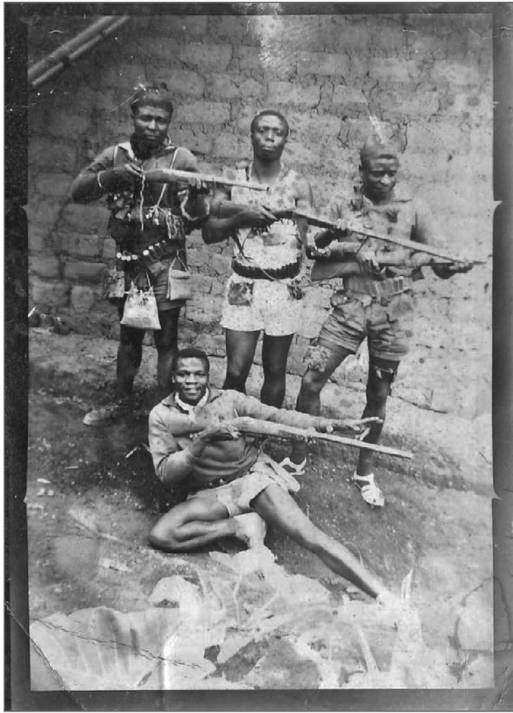
Source : Archives personnelles de Grégoire Momo.



Groupe d'« autodéfense » de Bafou, à l'Ouest-Cameroun, sans date.

Source : Archives personnelles de Grégoire Momo.





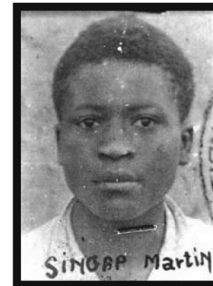
Maquisards avec armes et fétiches, sans date.

Source : Archives personnelles de Grégoire Momo.

Maquisards du groupe Paul Momo ; ce dernier est lui-même présent sur la photo (quatrième en partant de la droite, debout).

Source : SHAT, 6H263.

Martin Singap, chef d'état-major de l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK), tué le 8 septembre 1961.  
Source : Archives privées.









Cadavre de Paul Momo, tué en novembre 1960 à Bahouan.

Source : SHAT, 6H263.



Une combattante nationaliste photographiée par les forces de sécurité, en février 1969.

Source : Archives de la police, Bafoussam.

Têtes coupées de combattants nationalistes exposées en public.



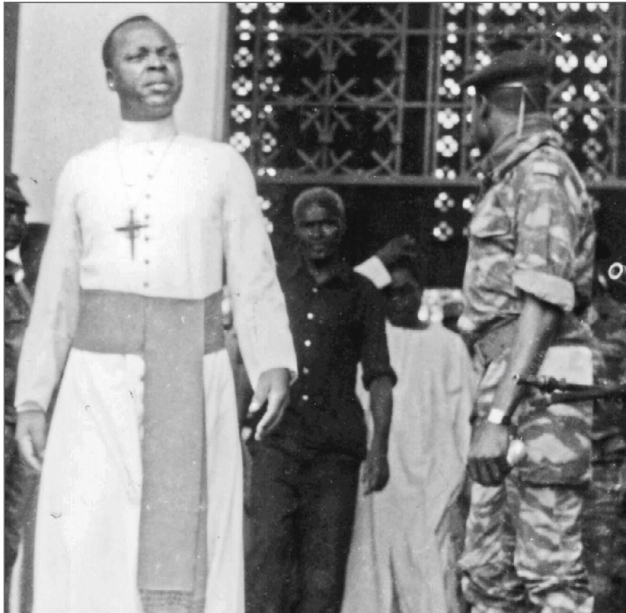
Association des vétérans du Cameroun, ASVECAM.



PCF.







Procès de Mgr Albert Ndongmo (au premier plan) et d'Ernest Ouandié (au second plan) en janvier 1971.

Source : Archives nationales de Yaoundé.

Le président français Georges Pompidou saluant le colonel Pierre Semengue au cours de sa visite officielle au Cameroun, en février 1971.

Source : Archives nationales de Yaoundé.

Ahmadou Ahidjo tend un document à Jacques Foccart, secrétaire général de la présidence française chargé des Affaires africaines, en présence du président français, Georges Pompidou, et du ministre des Affaires étrangères, Yvon Bourges, en février 1971.

© Guy Le Querrec / Magnum Photos.

